Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LVI. — 1er MARS 1883.

Paris. — Typ. A. QUANTIN, rue Saint-Benoît, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-SIXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1883

THE GETTY CENTER
LIBRARY

MICHEL VERNEUIL

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

— Monsieur Verneuil?

— Mademoiselle?

— A quoi pensez-vous?

— A rien... Je me contente d'ouvrir les yeux et d'admirer.

Jeanne du Coudray et Michel Verneuil étaient assis à l'extrémité d'une tonnelle formant terrasse et dominant la vallée de la Loire. Jeanne émondait les tiges d'une botte de fleurs coupées, qu'elle arrangeait ensuite savamment dans une potiche de Delft, posée sur un guéridon rustique. Michel, accoudé au parapet de la terrasse, tournait presque le dos à la jeune fille et s'absorbait dans la contemplation du paysage. — Au-dessous de lui, les arbres d'un parc voisin descendaient en molles ondulations jusqu'à la levée, où le fleuve roulait entre les pentes gazonnées des berges ses eaux pareilles à de l'argent fondu. La Loire entr'ouvrait deux grands

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

bras éblouissans et étreignait amoureusement une île ceinte de hauts peupliers. Au-delà, la ville étendait ses maisons à toits d'ardoise, au milieu desquelles des tours et des flèches d'églises scintillaient en plein soleil. Le ciel était plaqué de longs nuages blancs qui voguaient sur le bleu comme de grands navires; par intervalles, le soleil se voilait, puis rayonnait de nouveau, et à chaque rayonnement la plantureuse vallée resplendissait. A l'horizon, une bordure de collines basses où les vignes se mêlaient aux noyers fuyait dans une brume verdoyante. La lumière ruisselait, l'air tremblotait, et des abeilles bourdonnaient autour des deux jeunes gens, dans le fouillis de cytises, d'arbres de Judée et d'acacias en fleurs qui formaient l'enclos de la Chambrerie.

Michel Verneuil était devenu l'hôte assidu de Mme du Coudray. Il passait chez elle toutes les heures de liberté que lui laissaient ses occupations au lycée. On ne voyait plus que lui sur la route de Saint-Cyr; la belle veuve l'avait accaparé. Il était de toutes les parties de plaisir organisées par la mère et la fille, qui aimaient fort à s'amuser: — sauteries, déjeuners sur l'herbe, comédie de salon, rien ne se faisait sans lui. Il était le régisseur et le metteur en scène du petit théâtre installé à la Chambrerie, et en ce moment il préparait les répétitions de *la Surprise de l'amour* de Marivaux, où Mme du Coudray avait pris le rôle de la Marquise et où sa fille jouait Lisette.

— La vue qu'on a d'ici est un enchantement, continua Michel en se retournant vers la jeune fille; — je ne comprends pas que vous soyez déjà lasse d'en jouir.

— Oh! moi, répondit Jeanne en ratissant avec ses ciseaux la tige d'une rose, vous savez, la belle nature ne me prend pas tant que ça, et pour le quart d'heure, j'ai assez de m'occuper de la toilette de mes roses.

— Les malheureuses! vous les massacrez pour les faire entrer dans ce vase.

— Il faut souffrir pour être admiré en ce monde; un peu d'art ne gâte jamais rien... Tenez, moi, par exemple, il y a des gens qui me trouvent jolie... Eh bien! je vous assure que la toilette y est pour quelque chose... Et, à ce propos, depuis que je ne vous ai vu, j'ai déniché une vieille cretonne à ramages qui me fera une jupe délicieuse pour mon costume de soubrette... Où en sommes-nous de la distribution? Renoncez-vous toujours à jouer le Chevalier?

— Certainement; nous donnerons le rôle à Perrusson, qui s'en acquittera beaucoup mieux que moi; je jouerai Hortensius, le jeune Oxenford fera Lubin, et quant au personnage du Comte...

— Nous en chargerons notre vieux voisin, M. de La Guérinière,

interrompit Jeanne en riant; les grandes utilités, c'est dans ses cordes !

— Ah ! votre original de voisin !.. Il vient bien souvent à la Chambrerie... Est-ce que Mme du Coudray le connaît depuis longtemps?

— Mais non, la connaissance remonte à un mois à peine... Elle s'est faite très drôlement, allez !.. Vous savez qu'une partie de notre jardin n'est séparée des Rochettes que par une palissade à claire-voie. On y a mis de part et d'autre des plantes grimpantes pour masquer la vue. Chez nous, ce sontdes clé matites, et chez M. de La Guérinière, il y a des roses précoces... Un matin, nous nous promenions le long du grillage; maman aperçoit les roses du voisin qui commençaient à s'ouvrir et se montraient à travers la palissade. C'était tentant. Elle se hasarde à en cueillir une, puis deux, et tout à coup elle se sent le poignet saisi par une main invisible, en même temps qu'une voix lui crie : « Quand les nymphes se risquent dans les fourrés, elles rencontrent des faunes qui les font prisonnières ! » C'était le propriétaire des Rochettes qui nous prenait en flagrant délit. Maman se confond en excuses, l'autre en phrases galantes. Bref, le lendemain, nous recevions la visite de M. de La Guérinière, orné d'une énorme botte de fleurs de son jardin... Depuis, nous sommes très bons amis. Il est un peu *crampon*, mais si bon enfant qu'on ne peut lui refuser un bout de rôle dans la pièce. — D'ailleurs il est très XVIIIe siècle, notre voisin, et ce style alambiqué ne le dépaysera pas trop... Est-ce que vous aimez beaucoup Marivaux, vous, monsieur Verneuil ?

— C'est un esprit très fin, parfois un peu subtil.

— Dites maniéré... Ses amoureux cherchent midi à quatorze heures pour exprimer leurs sentimens... Ça ne doit pas se passer comme ça dans la vie.

— Vous croyez? fit railleusement Michel.

— Je le crois, répondit gravement Jeanne. Si j'aimais quelqu'un...

Elle s'arrêta, partit d'un éclat de rire nerveux et reprit :

— C'est une supposition, remarquez; à mon âge, on ne parle de ces choses-là que de chic... Si j'aimais quelqu'un, je m'y prendrais tout autrement.

— Et comment vous y prendriez-vous? demanda le jeune homme en gardant toujours le même accent railleur.

— Je dirais tout net : « Je vous aime, » sans phrases.

En même temps elle avait pris une touffe de roses épanouies et elle les respirait longuement, de façon à cacher la moitié de sa figure. On ne voyait plus que ses yeux bleus qui brillaient étrangement au-dessus des roses rouges.

Michel n'était point fat et il ne songeait guère à tirer avantage de cette naïve profession de foi. Néanmoins, l'éclat de ce regard et la tournure de la conversation l'embarrassaient.

— Vous auriez peut-être tort, répondit-il d'un ton bref.

— Pourquoi?

— Quand vous serez plus âgée, vous saurez que le monde n'est pas habitué à ces excès de franchise et qu'il y a des gens qui s'en effarouchent.

— Tant pis pour les gens! murmura-t-elle d'une voix sourde.

Une brume attristée noya l'éclat de ses yeux bleus, et brusquement elle jeta par-dessus le parapet les roses qu'elle tenait à la main.

Ils restèrent un moment silencieux. On n'entendait plus que le bourdonnement des abeilles dans les acacias, et les cris aigus des hirondelles qui rasaient la cime des arbres du bout de leurs ailes noires en fer de flèche.

— Le rôle de la Marquise conviendra à merveille à Mme du Coudray, reprit Michel pour rompre ce silence gênant.

— Oh! maman sera parfaite, répliqua Jeanne en poussant un soupir. elle est si belle!

— Charmante! dit-il en ne pouvant s'empêcher de rougir.

— Ce n'est rien à la ville... Vous la verrez en scène; c'est une véritable artiste, et la toilette lui va si bien!.. Il y a des femmes sur le dos desquelles une robe semble posée comme sur un mannequin; il y en a d'autres qui paraissent ne faire qu'un avec leur toilette, tant elle s'ajuste naturellement à leur corps... Maman est de celles-là.

— Vous aimez beaucoup madame votre mère?

— Passionnément! s'écria-t-elle avec animation, je ne vois rien de beau comme elle. — Tout enfant, quand j'allais aux Tuileries avec ma gouvernante, nous passions devant les marchands de photographies de la rue de Rivoli; je m'arrêtais en face des portraits d'actrices et montrant du doigt les plus belles, j'ameutais les passans à force de crier: « Ça, c'est maman! » Ce qui mettait ma *governess* anglaise au désespoir.

— Vous avez toujours été une enfant terrible.

— Oui, et je m'en flatte!

— Qu'est-ce que vous conte cette petite? demanda Mme du Coudray, apparaissant tout à coup sous la tonnelle.

— Mlle Jeanne chante vos louanges, répondit Michel, et moi je fais chorus.

— Jeanne, dit la belle veuve, si tu allais un peu étudier ton piano. J'ai à causer avec M. Verneuil.

Les lèvres rouges de Mlle Jeanne ébauchèrent une moue de désappointement; néanmoins elle se résigna et, emportant sa potiche pleine de fleurs, elle s'éloigna lentement en longeant la tonnelle.

— Si cela vous est égal, cher monsieur, continua Mme du Coudray, nous rentrerons à la maison, car ici on est dévoré par le soleil.

Michel s'inclina et suivit docilement la veuve jusque dans le petit salon où elle avait l'habitude de se tenir.

Il régnait dans cette pièce un demi-jour tamisé par les transparens de gaze bleue qui doublaient les rideaux de mousseline. Le meuble lui-même, tendu de satin bleu, était choisi pour mettre en valeur la superbe beauté blonde de la maîtresse du logis. Elle portait une robe de grenadine noire, dont le haut du corsage et les manches laissaient transparaître le tissu blanc et frais de la peau. Cela avait tout l'attrait du décolletage avec un voile discret qui le rendait plus affriolant. De plus, elle avait piqué non loin de l'oreille une rose-thé dans la torsade de ses cheveux abondans.

— Mettez-vous là, dit-elle à Verneuil, en lui indiquant un fauteuil voisin du canapé où elle s'était assise; j'ai lu la pièce que vous avez choisie et j'ai des scrupules que je veux vous soumettre... Tout d'abord je dois vous déclarer que dans ma situation cette pièce est injouable ici.

— Je ne vois pas...

— Alors, vous n'êtes pas perspicace, mon cher ami... Quel est le sujet? Une jeune veuve qui pleure son mari, et qui tout en le pleurant, s'amourache d'un gentilhomme qui est venu regretter le défunt avec elle... Et vous me destinez le rôle de la Marquise, sans réfléchir que, moi aussi, je suis une veuve... point très jeune à la vérité,.. et que je risque de prêter le flanc à des allusions peu bienveillantes... Non, c'est impossible; que dirait le monde?

— Le monde, madame, repartit Michel, est plus tolérant que vous ne croyez; il admet très bien qu'une femme belle, — et jeune, quoi que vous en disiez, — ne renonce pas à aimer et à être aimée.

— Sottise!... Quand on a une grande fille en âge d'être établie, on ne doit plus vivre que pour elle... D'ailleurs j'aime trop ma liberté pour prendre un second mari et je prétends jouir des bénéfices du veuvage.

— Et, riposta Michel avec brusquerie, avez-vous aussi l'intention d'empêcher votre cœur de battre?

— C'est une question un peu... indiscrète que vous me posez là, cher monsieur, répliqua-t-elle en jouant de l'éventail, mais je veux

bien répondre franchement : quoique je ne sois pas encore décrépite, j'ai fait de bonne heure l'apprentissage de la vie, mon cœur s'y est passablement endurci, et je me crois à l'abri des « surprises de l'amour. »

— Tant pis pour vous, madame !... car c'est une monstruosité qu'une femme jeune, belle et insensible.

— Oh ! je n'ai pas la prétention d'être en marbre... Nous autres femmes, nous devons toujours compter avec l'imprévu, avec un de ces coups de force qui remuent les cœurs les plus impassibles.

— Et que vous faudrait-il pour vous faire sortir de votre impassibilité ?

— Un miracle... un de ces amours-passions ayant à la fois la vivacité de la jeunesse, le sérieux de la maturité et la poésie de l'inconnu... En connaissez-vous beaucoup ?

Tout en parlant et en s'éventant, elle regardait Michel droit dans les yeux ; ses prunelles grises semées de paillettes orange avaient une expression ironique et provocante. Le jeune homme était fasciné par la hardiesse de ce regard perçant. Il éprouvait la sensation de quelqu'un qui, penché au-dessus d'un torrent, est insensiblement attiré par le courant qui se dérobe. Il perdit la tête, se leva, et s'emparant du bras de Mme de Coudray :

— J'en connais un, s'écria-t-il, c'est celui que j'ai pour vous !.. le vous adore !

Il y eut un moment de profond silence, interrompu seulement par les notes lointaines du piano de Jeanne, à l'étage supérieur. — La veuve restait immobile, beaucoup moins sous l'effet du saisissement que par une sorte de sensualité raffinée. Elle se plaisait à respirer cette bouffée de passion, dont la sauvage verdeur lui donnait la seule émotion qu'elle recherchait encore : l'émotion de la curiosité. Au bout de quelques secondes cependant, elle arracha son bras à l'étreinte de Michel.

— Vous êtes fou ! lui dit-elle railleusement.

— Oui, murmura-t-il d'une voix sourde, je suis fou !..

Avec un emportement farouche, il avait de nouveau saisi la main de Juliette du Coudray. Il était comme un fauve à la vue de la chair fraîche ; le contact de cette peau douce qu'il serrait dans ses mains irritait tous ses desirs.

— C'est vous qui m'avez affolé, reprit-il, en jetant avidement ses lèvres sur le poignet délicat de la veuve ; depuis le jour où vous vous êtes assise près de moi à cette table d'hôtel, je n'ai plus pensé qu'à vous, je n'ai plus eu qu'une ambition : être aimé de vous.

— Laissez-moi, vous me faites mal ! s'exclama-t-elle en l'arrêtant d'un regard impérieux et dur... Vous avez des façons un peu

rustiques pour démontrer votre amour, monsieur le professeur... J'en ai le poignet tout meurtri...

— Je sais que je suis un paysan, et que mes manières ne sont pas celles de votre monde, mais si vous vous doutiez de toute la tendresse que renferme ce cœur de paysan, vous ne le dédaigneriez pas.

— Taisez-vous ! interrompit-elle sèchement... On vient.

On entendait, en effet, des pas sur le sable du jardin, et la femme de chambre, ouvrant la porte-fenêtre du perron, annonça M. de La Guérinière.

Par un violent effort de volonté, Michel renfonça en lui-même les sentimens tumultueux qui étaient en train de faire explosion, et, rongeant son frein en silence, il se rencoigna dans l'ombre, au fond d'un fauteuil, tandis que Mme du Coudray, souriante, allait au-devant du visiteur.

M. de La Guérinière entra. C'était un petit homme de cinquante-trois ans, bas sur jambes et assez rondelet. On voyait qu'il s'était mis en frais pour visiter sa voisine; mais sa toilette soignée avait quelque chose de suranné et d'inachevé. Elle rappelait les gravures de mode du temps de Louis-Philippe, avec je ne sais quoi qui sentait le gentilhomme campagnard. Le propriétaire des Rochettes portait encore, comme aux jours de sa jeunesse, le gilet de nankin, le pantalon gris perle à sous-pieds et l'habit bleu à boutons d'or, avec une rose à la boutonnière; mais sa barbe poivre et sel était mal taillée et il tenait à la main un petit chapeau mou de feutre gris. Il avait les cheveux ramenés en toupet au-dessus du front, un gros nez, d'épais sourcils, le teint brun et la lèvre en cerise. Sa personne replète offrait le type de cette rondeur un peu lourde et endormie sous laquelle le Tourangeau cache une finesse goguenarde et pénétrante. Les yeux seuls, noirs, narquois et fureteurs, trahissaient cette fausse bonhomie ; ils mettaient une lueur de malice et d'originalité sur cette figure assez bourgeoise. Malgré la saison déjà chaude, le voisin de Mme du Coudray tenait sur son bras deux par dessus de tailles différentes, qu'il déposa sur une chaise à sa portée. Ce célibataire avait un soin méticuleux de sa santé et craignait par dessus tout les variations atmosphériques. Suivant que le thermomètre montait ou baissait, il enlevait ou remettait un paletot. Il prétendait avoir acquis une telle sensibilité thermométrique qu'un degré de plus ou de moins le faisait transpirer ou frissonner, et sa préoccupation dominante était de se maintenir dans un parfait équilibre de température.

— Bonjour, belle dame, dit-il en saluant sur place avec un léger sautillement, je vous annonce un temps d'or... Le thermomètre

marque vingt-six degrés à l'ombre, et mes pêchers sont pleins de promesses... Vous, madame, vous êtes comme les pêches qu'ils donneront, fraîche et appétissante à miracle.

— Je vais bien, Dieu merci, l'air de la campagne me tonifie, répondit Mme du Coudray en riant. — Elle tourna la tête du côté de Michel : — Monsieur Verneuil, où êtes-vous donc?... Pourquoi vous mettez-vous ainsi dans une encoignure? Vous avez l'air de bouder.

Sa voix, tout à l'heure sèche et dure, avait des inflexions caressantes et ses yeux souriaient. — Venez ici ! continua-t-elle en indiquant à Michel une place sur le canapé où elle était assise.

Michel obéit gauchement, tandis que M. de La Guérinière passait d'un air piqué la pomme de sa canne sur ses lèvres, comme pour masquer une grimace mécontente.

— Hé, monsieur Verneuil, je ne vous avais pas vu dans cette ombre, s'écria-t-il; vous avez donc fait l'école buissonnière aujourd'hui?

— C'est jeudi, reprit Mme du Coudray, et M. Verneuil a été assez aimable pour nous sacrifier une partie de son jour de congé.

— Doux sacrifice ! insinua M. de La Guérinière... Je ne suppose pas que cela lui ait coûté beaucoup.

La conversation tomba sur la représentation projetée, et Mme du Coudray annonça à son voisin que décidément on renonçait à Marivaux. Puis, s'adressant à Michel avec un charmant sourire, elle le pria de chercher une autre pièce plus facile... un proverbe de Musset, *le Caprice* par exemple... Depuis que M. de La Guérinière était entré, elle semblait s'être métamorphosée. Le professeur recueillait toutes les attentions et tous les mots aimables. Le propriétaire des Rochettes avait beau battre des ailes comme un gros papillon et se mettre en dépense de complimens, ses galanteries les mieux tournées étaient reçues avec une réserve polie, tandis que les flatteries délicates et les paroles fondantes s'en allaient vers Michel. Pour lui, la belle veuve abandonnait ses airs imposans ; elle trouvait des inflexions câlines et déployait une grâce enveloppante qui jetaient le jeune homme dans un délicieux émerveillement. Peu à peu il s'était rasséréné; l'accès de maussaderie qui l'avait pris à l'arrivée du visiteur s'était dissipé. Il avait retrouvé tous ses moyens, et causait avec une verve mordante qui semblait agacer le nouveau venu.

Michel s'était d'abord promis de rester à la Chambrerie jusqu'après le départ de ce fâcheux; mais, au bout d'une heure, voyant que M. de La Guérinière ne bougeait pas, il annonça qu'il rentrait à Tours. Mme du Coudray s'était levée en même temps que lui. Ses yeux effleuraient d'un regard oblique les deux visiteurs. Elle aperçut la rose qui fleurissait la boutonnière de son voisin :

— Ce monsieur de La Guérinière est-il assez coquet et printanier!.. s'écria-t-elle. Attendez, monsieur Verneuil, je veux aussi vous fleurir.

Elle prit une rose dans une des jardinières et la fixa elle-même à la redingote de Verneuil.

— De cette façon, ajouta-t-elle, vous penserez à nous tout en travaillant, et vous vous souviendrez que vous m'avez promis de nous trouver une autre pièce.

Le professeur espérait que Mme Juliette le reconduirait jusqu'à la grille et qu'il trouverait moyen de lui couler un mot à l'oreille; — mais il avait compté sans son hôte.

— Minute, jeune homme! s'exclama M. de La Guérinière; je sors avec vous et j'aurai le plaisir de vous accompagner jusqu'à la levée.

Pourtant, dans le jardin, tandis que le propriétaire des Rochettes passait un de ses pardessus, Michel murmura en se penchant vers la veuve :

— Il faut absolument que je vous dise ce que j'ai sur le cœur.

— Je vous le répète, vous êtes fou! chuchota-t-elle derrière son éventail.

Elle lui tendit la main, et Michel la serra longuement... Il semblait ne plus pouvoir la quitter.

— Eh bien! monsieur le professeur, venez-vous? lui cria M. de La Guérinière, qui ouvrait la grille et qui se retourna d'un air impatient.

Quand ils furent dehors, le petit homme se mit à longer les murs de façon à profiter de la bande d'ombre qu'ils projetaient sur le chemin, sans se soucier de laisser son compagnon en plein soleil.

— Une femme charmante, Mme du Coudray! dit-il en clignant de l'œil.

— Charmante! répondit laconiquement Michel en donnant au diable ce fâcheux qui lui imposait sa société.

— Et sa fille, une aimable enfant!

— Très aimable! répéta le professeur d'un ton las et comme un écho maussade.

— Vous les connaissez depuis longtemps?

— Sans doute.

— Eh! oui, au fait, depuis cette conférence qui a mis la ville sens dessus dessous... Je n'y étais pas, je l'ai regretté... Il paraît que vous vous êtes montré très éloquent... Un beau talent, celui de la parole; cela séduit les dames, mais cela ne donne pas à dîner...

Puis, voyant que Michel, interloqué, faisait un haut-le-corps :

— Minute, reprit-il, je m'explique... Combien vous rapporte bon an mal an votre emploi de professeur ?

— Hein? s'écria le jeune homme ébahi.

— Ma demande vous semble indiscrète?.. Excusez-moi, je suis un campagnard peu au courant de ces choses-là et j'aime à me renseigner... Voyons, que gagnez-vous par an?

— Cinq ou six mille francs avec les répétitions, repartit Michel d'un ton bref.

— Les répétitions, n'est-ce pas, ce sont les leçons particulières qu'on donne aux élèves peu avancés?.. J'en prenais, moi, de mon temps, et je me souviens que nous rendions la vie dure à notre pauvre diable de répétiteur... C'est un métier fort désagréable.

— Rassurez-vous, je ne compte pas m'y éterniser, répliqua Verneuil, dont l'amour-propre était froissé des remarques de son interlocuteur.

— Je comprends; vous êtes ambitieux et vous espérez sortir de là par un beau mariage.

— Vous vous trompez; je ne songe pas à me marier.

— Vraiment, la main sur la conscience, dit M. de La Guérinière, dont l'œil pétilla, vous ne cherchez pas à vous établir?.. J'aurais cru...

— Vous avez mal cru... Il n'entre pas dans mes idées de me marier pour de l'argent... Je suis ambitieux, c'est vrai, mais les obligations qu'entraîne le mariage seraient un obstacle à mes projets; je veux rester célibataire afin d'avoir mes coudées franches.

Cette déclaration, formulée d'un ton tranchant, avait un tel accent de sincérité que le bonhomme parut convaincu.

— Topez là! s'écria-t-il en prenant de force la main de Michel, c'est crânement dit, mais c'est crânement mal raisonné... Si vous voulez arriver, il faut vous marier, au contraire, ne fût-ce que pour vous mettre à l'abri des tentations de plaisir qui pourraient vous faire dérailler... A votre âge, la femme rôde autour d'un homme comme le lion de l'Écriture. Il faut qu'elle ait accès dans sa vie. Quand elle n'y entre pas par la grande porte, elle s'y glisse par l'escalier de service, et alors c'est bien pis!.. Vous haussez les épaules?.. Vous vous croyez capable de planer au-dessus des faiblesses humaines?.. Je le souhaite pour vous... Vous ne seriez pas cependant le premier jeune oiseau de haut vol dont une maîtresse aurait cassé les ailes... Mariez-vous, allez, et mariez-vous richement; c'est encore le plus sûr moyen de tirer votre épingle du jeu!

M. de La Guérinière, s'apercevant qu'il s'était échauffé outre mesure, avait enlevé son paletot et s'essuyait le front.

— Eh! monsieur, riposta Michel, agacé, je vous répète que je ne suis pas d'humeur à épouser une dot.

— Qui vous parle de prendre tout bêtement un sac d'écus enjupponné?.. Vous êtes bien de votre personne et vous avez du talent; vous pouvez plaire à une jeune fille qui joindra une belle dot à un gentil minois... Dans notre pays de Touraine, il ne manque pas de ces jolis brugnons à chair appétissante et savoureuse... Tenez, me donnez-vous carte blanche? Avant quinze jours, je réponds de vous en trouver un qui sera mûr à point, et vous n'aurez qu'à tendre la main pour le cueillir.

— Vous êtes trop bon; ne prenez pas une peine inutile, repartit le professeur d'un ton sec et hautain; puis il ajouta froidement:

— Nous voici sur la levée, et c'est ici que nous nous séparons... Bonjour, monsieur!

— Vous faites la sourde oreille, dit M. de La Guérinière; c'est toujours comme ça... Mais vous y viendrez, jeune homme, vous y viendrez... Portez-vous bien.

Ils se quittèrent. Le propriétaire des Rochettes reprit le chemin de Saint-Cyr en longeant la Loire, tandis que Michel fila vers Portillon. Il fit quelques pas, puis se retourna afin de bien constater que le fâcheux l'avait pour tout de bon débarrassé de sa compagnie.

M. de La Guérinière était monté sur le talus de la levée et sa ronde silhouette se détachait sur l'eau bleue du fleuve; le vent avait fraîchi, et il était en train de rendosser son pardessus.

— Singulier maniaque! songeait Michel; quel diantre d'intérêt ce Tourangeau a-t-il à me voir marié?

VI.

Des artistes du Théâtre-Lyrique étaient venus à Tours en représentation, et les spectateurs affluaient dans la salle de la rue de la Scellerie. Contre l'ordinaire, les premières loges avaient presque toutes été louées. Les Tourangeaux ne sont guère plus épris de musique que de littérature, et, comme dans beaucoup de villes de province, la « société » affecte de ne pas fréquenter le théâtre. Pourtant, cette fois, l'affiche portant en vedette le nom de deux ou trois étoiles, le « beau monde » avait jugé de bon ton de ne pas s'abstenir. A cette époque, le théâtre n'avait pas été encore reconstruit, et la vieille salle étalait sous un éclairage assez pauvre ses

tentures fanées, ses dorures rougies et sa lamentable décrépitude. Les loges, au papier vert déchiré et sali, semblaient étonnées de donner l'hospitalité à un public si élégant et si correct. Dans leur ombre quasi noire, les chatoiemens du satin, les étincelles des diamans et le floconnement neigeux des dentelles mettaient une splendeur inaccoutumée. Les avant-scènes étaient occupées par de jeunes gentlemen du grand cercle. En tenue de soirée, un gardénia à la boutonnière, ils lorgnaient, envoyaient des saluts familiers dans la direction des loges et prenaient des airs de dilettantes. En bas, les stalles d'orchestre avaient été envahies par des familles de boutiquiers et de petits employés, venues moins pour entendre la musique que pour voir les dames des premières. Debout, derrière les stalles, les habitués du parterre formaient une masse compacte et houleuse.

Mme du Coudray et sa fille s'étaient installées dans une loge de face, accompagnées de Michel Verneuil et de M. de La Guérinière. Blanche et imposante dans sa robe de satin noir qui moulait merveilleusement les perfections de son buste, Mme Juliette n'avait pour toute parure qu'une rose posée dans ses épais cheveux blonds, et, aux oreilles, des diamans qui scintillaient dans la pénombre comme des gouttes d'eau irisées, quand elle se retournait pour causer avec ses deux cavaliers-servans. Jeanne, en toilette rose, penchait sa figure spirituelle hors de la loge et regardait distraitement la salle. Elle affectait de ne pas s'occuper de ce qui se passait derrière elle; ses grands yeux, ordinairement si vivans, semblaient sommeiller sous leurs longs cils. Depuis quelques jours, elle paraissait nerveuse et préoccupée.

Le spectacle était composé, non d'une pièce entière, mais de fragmens choisis parmi les principaux opéras de Verdi, et le rideau se leva sur un acte du *Trouvère*.

— J'aime cette musique, dit Mme du Coudray en se retournant vers Michel, tandis que le chœur attaquait les premières mesures du Miserere; elle me fait frissonner jusque dans les cheveux.

La belle veuve n'était pas seule à éprouver ce voluptueux frisson. La mélodie du maître italien agissait de même sur la majorité du public des premières. Les femmes, tout en agitant nonchalamment leur éventail, l'écoutaient avec des yeux noyés et des sourires d'extase; elles la buvaient comme un philtre. Cette musique sensuelle, violente et maladive, mêlée de vulgarité et de lyrisme romantique, entrecoupée de déchirans sanglots et de soupirs passionnés, était bien celle qui convenait au tempérament de la société mondaine d'alors. Elle en exprimait toutes les ardeurs et toutes les fièvres : l'énervement spasmodique, la soif de plaisir, la curiosité de

sensations non encore éprouvées et achetées au prix de la douleur. — Tout autour de la salle qu'emplissait la voix des chanteurs, il se formait peu à peu un courant magnétique qui secouait toutes ces nervosités féminines. Les têtes étaient comme entournées par des parfums trop forts, une mollesse alanguie détendait les volontés, les épaules demi-nues avaient la chair de poule. — Jeanne du Coudray, accoudée sur le rebord de la loge, les poings sur les tempes, restait muette, et ses yeux se mouillaient. Michel, debout derrière Mme du Coudray, les prunelles brillantes, les narines dilatées, respirait à la fois l'odeur fine qui s'exhalait des cheveux de la veuve et l'air alourdi, tout vibrant de musique. L'une de ses mains s'était posée sur la chaise de Mme Juliette, et quand celle-ci, dans un mouvement d'extase, renversait sa tête en arrière, il sentait avec délices sur ses doigts la pression du dos de la veuve et la caresse des cheveux fous qui frisotaient au bas de la nuque. — Seul, M. de La Guérinière restait impassible, et pour cause; la musique avait le don de l'assoupir. Il dodelinait doucement de la tête; de temps en temps, le bruit des applaudissemens l'éveillait à demi; il entr'ouvrait ses paupières et jetait un regard inquiet sur le groupe formé par sa belle voisine et le jeune professeur.

Lorsqu'au premier acte de *la Traviata* éclata cet admirable *brindisi* débordant de verve et adorablement triste, où se confondent dans une mélodie entraînante de si ardentes aspirations à la joie et de si intenses regrets des voluptés évanouies, quand une voix savante chanta :

Tra voi sapro dividere
Il tempo mio giocondo,
Tutto e' follia nel mondo
Cio che non é piacer...

Mme du Coudray tourna vers Michel deux yeux imbibés de l'ivresse de cette musique capiteuse, et, comme en se retournant elle avait appuyé son bras déganté sur le dossier de la chaise, le professeur ne put résister à la tentation; il s'empara de cette main qui frôlait la sienne. Cette fois, Mme du Coudray la lui abandonna sans trop de résistance et, pendant une courte minute, les deux mains s'étreignirent nerveusement.

La représentation terminée, la foule s'écoula avec lenteur. Jeanne, serrée dans son burnous de cachemire blanc, silencieuse et tête baissée, descendait sous l'escorte de M. de La Guérinière. Derrière, séparés par deux ou trois personnes, venaient Mme du Coudray et Michel.

— Oh! murmurait la veuve, cette musique!... J'en suis encore comme enveloppée... Avouez qu'elle vous a remué aussi, monsieur Verneuil.

— J'aurais voulu l'entendre seul avec vous! répondit brusquement Michel, mais nous ne sommes jamais seuls...

— Est-ce ma faute, et puis-je chasser les gens qui viennent me voir?

— J'ai besoin de vous parler... Accordez-moi une heure, rien qu'une, pourvu que je l'aie à moi tout entière?

— Vous y tenez? dit-elle en le regardant droit dans les yeux, eh bien! venez demain soir, à neuf heures. Jeanne dîne chez les Oxenford, et je serai seule à la Chambrerie.

Le break des dames du Coudray les attendait devant le théâtre. Elles y montèrent avec M. de La Guérinière, et Michel resta un moment immobile à suivre des yeux la voiture qui fuyait dans l'ombre de la rue de la Scellerie, puis il gagna le quartier désert qui environne la préfecture.

Les rues s'allongeaient silencieuses, entre de blanches maisons bâties à l'italienne, des grilles tapissées de glycine, et des jardins aux arbres immobiles. Il faisait clair de lune, et dans la tiédeur de la nuit de juin, sous une lumière bleuâtre, les toits en terrasse, les parterres où l'on entendait le sautillement frais d'un jet d'eau, les magnolias aux feuilles luisantes, donnaient à Michel l'illusion d'un paysage méridional. La musique de Verdi qui lui bourdonnait aux oreilles ajoutait encore à l'hallucination. Il marchait en proie à une exaltation toute juvénile, fredonnant des lambeaux d'opéras et sentant encore dans sa main l'impression de la main de Mme Juliette. Jamais il n'avait joui d'une aussi complète félicité. Son amour-propre était satisfait, ses rêves les plus chers arrivaient l'un après l'autre à un heureux épanouissement; il se sentait en pleine possession de sa jeunesse et de sa force, et il avait la perspective d'un rendez-vous d'amour pour le lendemain. La joie de vivre dilatait tout son organisme, il marchait la tête haute dans la nuit et aspirait avec volupté les vertes odeurs éparses dans l'air. Du haut de son bonheur présent, il plongeait dans ses souvenirs passés avec l'égoïste sentiment de bien-être d'un millionnaire qui passe étendu dans son landau et regarde d'un œil de commisération les petites gens qui vont à pied. — Il se revit avec sa blouse déchirée, ses sabots de bouleau, son fouet à la main, poussant ses vaches dans la plaine de Véel... Que de chemin il avait fait depuis lors et quelle route facile s'ouvrait maintenant devant lui! Il savait ce qu'on peut conquérir avec de la volonté et il se sentait capable de vouloir de plus grandes choses encore. Sa destinée était dans ses mains comme

une cire molle et il lui semblait qu'il était maître de la pétrir à son gré. — Une heure sonna à Saint-Gatien. Il était si éveillé et si joyeux qu'il ne se souciait pas de rentrer chez lui. — Jouissons du présent! se dit-il. — Il redescendit la rue Royale, traversa le pont et se dirigea vers le coteau de Saint-Cyr.

La Loire, qu'il apercevait entre les arbres, était toute diamantée et bleuie par la lune. La ville, étendue sur l'autre rive, sommeillait dans des vapeurs transparentes. Du côté du vallon de la Choisille, l'odeur des vignes fleuries emplissait l'air calme d'une suave haleine amoureuse. Non loin de l'église de Saint-Cyr, les arbres de Judée et les marronniers enveloppaient de leurs masses de feuillage la maison où dormait Juliette. — Comme elle était royalement belle, ce soir! songeait Michel, et quel charme ce sera demain de la tenir palpitante dans mes bras!.. Car elle m'appartiendra, je me le suis juré... C'est par elle que je veux connaître ces joies raffinées de l'amour mondain, qui sont restées jusqu'à présent pour moi comme un jardin fermé.

Dans son corps demeuré si longtemps chaste s'allumait brusquement toute une flambée de désirs pour cette belle personne si élégante, si fière et si étrangement attirante. Il s'était promis de la posséder, il la voulait, et il entrait dans sa théorie d'aller toujours jusqu'au bout de sa volonté. Cette passion qui le poussait n'avait rien de tendre, ni de sentimental; c'était l'élan fougueux et égoïste d'un jeune sauvage qui se jette violemment sur l'objet qui l'a tenté...

Tutto e' follia nel mondo
Cio che non é piacer!..

fredonnait-il en humant à pleins poumons l'odeur des vignes en fleurs; je viderai jusqu'au fond cette coupe de plaisir et puis je reviendrai plus dispos et plus opiniâtre aux travaux sérieux de la vie...

Il ne rentra chez lui qu'au soleil levant. Ce jour-là, il n'avait pas classe au lycée; il dormit jusqu'à midi d'un sommeil de plomb et sans rêve.

A peu près à l'heure où il s'éveillait, M. de La Guérinière, ganté de frais et vêtu de son habit bleu, sonnait à la grille de la Chambrerie et demandait si Mme du Coudray pouvait le recevoir.

La femme de chambre, après avoir été prendre les ordres de sa maîtresse, l'introduisit dans le salon. — Madame allait descendre, elle s'habillait et priait monsieur de s'asseoir en l'attendant.

Le propriétaire des Rochettes ne s'assit pas; il tourna d'un air agité et perplexe autour des meubles épars dans un élégant désordre,

s'arrêtant pour respirer une fleur ou pour feuilleter un livre, puis reprenant sa promenade circulaire. Ses paupières demi-fermées voilaient son regard inquiet; il passait nerveusement la pomme de sa canne sur ses lèvres; son ventre rondelet était remué par des soubresauts convulsifs.

— Je vous ai fait attendre, monsieur de La Guérinière, dit tout à coup Mme du Coudray en soulevant la tapisserie d'une porte de communication; pardonnez-moi, je me suis levée tard et je ne voulais pas me montrer avant d'avoir achevé un bout de toilette...

Un observateur moins ému que La Guérinière aurait qualifié ce « bout de toilette » de véritable toilette de combat. La mise de Mme du Coudray, tout en ayant l'air très simple, était un chef-d'œuvre de coquetterie raffinée. Une matinée de mousseline blanche plissée, garnie de rubans bleus alternant avec de la dentelle, couvrait comme d'une tombée de neige les contours irréprochables de sa poitrine et de ses hanches. Ses cheveux relevés très haut sur le sommet de la tête dégageaient la nuque de façon à en laisser admirer la chair blondissante et veloutée; les manches larges montraient jusqu'au coude les rondeurs des bras, et quand, après avoir indiqué un fauteuil à son voisin, elle s'assit sur le canapé, sa jupe découvrit dans un nuage de mousseline deux petits pieds chaussés de bas de soie bleue à coins noirs.

M. de La Guérinière ébloui ferma un moment les yeux; quand il les rouvrit, il aperçut les prunelles grises de Mme Juliette qui se fixaient sur lui avec une expression interrogatrice.

— Chère madame, commença-t-il après avoir respiré longuement, vous vous étonnez de ma visite matinale?.. J'aurais été plus correct en venant vous voir un peu plus avant dans la journée, mais je tenais à vous trouver seule...

— Lui aussi! pensa-t-elle. — Elle posa ses pieds sur un coussin, s'accouda au bras du canapé et, la tête appuyée sur sa main : — Vous êtes le bienvenu à toute heure, mon cher voisin, répondit-elle. Allez, je vous écoute.

— Madame, reprit avec bonhomie le propriétaire des Rochettes, vous m'avez reproché hier de m'être assoupi pendant le spectacle; mais si je m'endors de bonne heure, je me réveille avant le jour, et ce matin, en attendant le déjeuner, j'ai beaucoup réfléchi... J'ai passé la cinquantaine, c'est une saison où le cœur devrait être calme; le mien, au contraire, est sens dessus dessous... Vous avez dû vous en apercevoir du reste et je ne vous ai pas laissé ignorer combien je suis éperdument amoureux de vous...

— On fait des folies à tout âge, interrompit Mme du Coudray.

— Hélas! oui, soupira-t-il en lançant à sa voisine une œillade

par-dessous ses gros sourcils; jusqu'au jour où j'ai eu le bonheur de vous connaître, j'avais cru pouvoir échapper à ce danger... J'avais refusé de me marier et j'avais mené ma barque de façon à éviter les écueils de la passion... Bref, j'étais un célibataire...

— Endurci, acheva-t-elle... Je le sais, vous avez assez souvent manifesté devant moi votre aversion pour le mariage; ce qui, soit dit en passant, n'était pas précisément respectueux, car, du moment que vous me faisiez la cour, cela avait l'air d'insinuer que vous me croyiez capable d'être autre chose que votre femme légitime...

— Minute! madame, répliqua-t-il un peu confus, écoutez-moi jusqu'au bout... Donc j'ai cinquante ans passés, mais je suis encore vert; j'ai de plus une fortune assez ronde: vingt-cinq mille francs de rentes en bonnes valeurs et autant en terres; je possède une maison à Tours, un domaine d'excellent rapport entre Yzeures et Preuilly, sans compter cette bicoque des Rochettes à laquelle je dois le bonheur de vous connaître... J'ai des goûts simples et un caractère facile... Je mets tout cela à vos pieds, si vous voulez me faire l'honneur de vous appeler Mme de La Guérinière.

— Enfin, nous y venons! pensa Mme Juliette en prenant une attitude méditative pour dissimuler sa satisfaction.

Elle n'espérait pas une si prompte réussite, bien que, pour l'obtenir, elle eût employé ses plus coquettes manœuvres. M. de La Guérinière eût pu se dispenser de lui détailler par le menu l'importance de son patrimoine; elle savait à quoi s'en tenir depuis le jour où elle avait reçu la première visite du propriétaire des Rochettes. Elle avait depuis longtemps calculé sur ses doigts les revenus probables de ses propriétés et elle s'était dit que ces cinquante mille francs de rentes, joints à la fortune qu'elle possédait de par le testament de M. du Coudray, lui permettraient de revenir à Paris et d'y mener le train de vie qu'elle rêvait. Elle ne voulait d'ailleurs reparaître dans la société parisienne que sous le nom nouveau que lui donnerait un second mari. Celui de du Coudray lui rappelait désagréablement sa faute originelle et une situation fausse, régularisée trop tard. Elle était impatiente de faire peau neuve et de rentrer dans le monde, comme une reine de féerie après un changement de décor. C'est pourquoi, dès le principe, elle avait jeté son dévolu sur M. de La Guérinière, dont l'honorabilité et la fortune étaient solidement assises. — Elle était fine et avait lu dans le jeu du propriétaire des Rochettes: — ce célibataire vert-galant connaissait l'histoire de son premier mariage et l'avait tout d'abord regardée comme une femme aimable, sans préjugés, avec laquelle on pouvait aller fort loin sans aller cependant jusqu'au mariage. — Mais, en même temps, elle avait deviné que le bonhomme, en

dépit de sa finasserie tourangelle, s'était enflammé sérieusement. Une femme moins adroite et moins expérimentée aurait joué la vertu, pris une attitude réservée et des airs de dignité, afin de faire revenir M. de La Guérinière de son opinion préconçue. Juliette du Coudray avait adopté une tout autre tactique; comme les grands capitaines et les diplomates consommés, elle savait être habilement imprudente; elle avait jeté entre les jambes de ce quinquagénaire hésitant un amoureux jeune, fougueux et entreprenant. Elle avait prévu que la perspective d'un rival ardent et audacieux comme Michel Verneuil aiguillonnerait fortement la passion de M. de La Guérinière, et qu'il essaierait de triompher de cet adversaire redoutable en se servant du seul moyen qui pût lui assurer la victoire : — l'offre de sa fortune et de son nom.

Ses calculs étaient justes; seulement elle avait estimé que la résistance du vieux célibataire durerait plus longtemps et elle s'était engagée trop à fond avec le professeur; — et puis, à ce jeu scabreux, elle n'avait pas su toujours garder son sang-froid, et elle risquait maintenant de se brûler au feu qu'elle avait allumé. Elle voyait le péril, et c'était à cela qu'elle rêvait, la main posée comme un masque sur la partie inférieure de son visage, tandis que M. de La Guérinière, inquiet de son silence et de son immobilité, commençait à craindre un refus :

— Est-ce que par hasard, se demandait-il, elle me sacrifierait à ce jeune pédant de collège?.. — Vous ne me répondez pas? murmura-t-il d'une voix étranglée.

— Mon cher voisin, répliqua Juliette, je suis à la fois flattée et touchée de votre proposition, mais je m'y attendais si peu que mon silence est bien excusable... Laissez-moi respirer et songez que je dois non-seulement me consulter moi-même, mais encore envisager la situation qu'un nouveau mariage créera à ma fille... Soyez assez aimable pour m'accorder vingt-quatre heures, et revenez demain chercher ma réponse.

— Je vous aime trop pour vous mettre le poignard sur la gorge, repartit tendrement M. de La Guérinière. Demain, à la même heure, j'aurai l'honneur de vous revoir. Pesez le pour et le contre, mais dites-vous bien que si j'ai mes cinquante ans contre moi, je suis à l'âge où l'on devient un mari sûr et dévoué. Ma maturité vous offre des garanties d'affection et de sécurité que toute la verdeur d'un jeune mari ne pourrait vous donner.

— A demain! répéta Juliette en souriant... Mais dès aujourd'hui, je puis vous affirmer que si je me décidais à un second mariage, je ne pourrais faire un choix plus honorable et plus selon mes goûts.

Elle lui tendit la main. Il la baisa longuement, avec un clappe-

ment de langue pareil à celui d'un buveur qui déguste un vin exquis, pnis il prit sa canne et sortit d'un air rajeuni et fringant.

— Et ce Verneuil, à qui j'ai donné un rendez-vous ce soir! songeait Mme du Coudray, tandis que la grille se refermait en grinçant sur le propriétaire des Rochettes.

L'œil fixe, les lèvres serrées, elle se reprochait de s'être laissé griser par la musique italienne et d'avoir trop accordé à la satisfaction d'une dangereuse curiosité :

— Si seulement La Guérinière avait parlé vingt-quatre heures plus tôt! murmurait-elle, en appuyant son front contre la fenêtre du jardin... Enfin j'ai eu un instant de faiblesse : qui n'en a pas?.. Il s'agit maintenant de ne pas lâcher la proie pour l'ombre.

Elle avait deux moyens d'échapper au péril de ce rendez-vous : envoyer sur-le-champ à Tours un domestique avec un billet donnant contre-ordre à Michel, ou bien consigner le jeune homme à sa porte quand il arriverait ce soir à la Chambrerie.

— Non, pensa-t-elle, s'il ne me voit pas ce soir, il reviendra un autre jour, et puisque je dois m'engager dès demain avec M. de La Guérinière, je n'aurai fait qu'accroître le danger... Il importe d'avoir une explication immédiate et définitive avec Michel... Je le recevrai et je le mettrai à la raison... Mais comment?.. Bah! c'est un sauvage, mais c'est aussi un naïf, et sur ces caractères-là il y a toujours moyen de mordre.

En relevant la tête, elle aperçut sa fille qui remontait l'une des allées du jardin. Jeanne marchait le front baissé et sa démarche, ordinairement si vive, avait je ne sais quoi de languissant et de lassé qui étonna Mme du Coudray. La figure charmante de la jeune fille se montrait en pleine lumière dans l'encadrement des massifs; ses joues semblaient avoir pâli et ses yeux étaient battus.

— Qu'a donc cette petite? se demandait Mme Juliette.

Elle ouvrit la fenêtre : — Jeanne! viens un peu ici, j'ai à te parler.

— Quoi donc, maman? s'écria Mlle du Coudray en entrant.

— Assieds-toi près de moi, dit sa mère. — Elle lui fit une place sur le canapé, lui prit les mains, la regarda bien en face et poursuivit : — Je te trouve changée depuis quelques jours... Es-tu malade?

— Moi, maman? je n'ai rien.

— Si fait; tes yeux sont cernés comme si tu dormais mal, tu es taciturne, mélancolique, et avec ton caractère, ces changemens-là ne sont pas naturels.

— Mais, maman, je t'assure...

— Moi, je t'assure que tu as quelque chose... Voyons, Jeanne, tu n'as jamais eu de secret pour moi, tu n'es plus une fillette et nous

pouvons parler à cœur ouvert... A ton âge, ces tristesses vagues sont l'accompagnement ordinaire de quelque histoire sentimentale... Est-ce que tu aurais un amour en tête?

— Moi! s'écria Jeanne en rougissant jusqu'aux oreilles.

— Tu rougis, donc j'ai touché juste. Il ne te reste plus qu'à me nommer le beau ténébreux qui te fait passer des nuits blanches... En vaut-il la peine au moins?

— Maman, balbutia la jeune fille vexée et confuse, ne te moque pas de moi, je t'en prie.

— Cherchons ensemble, continua impitoyablement Mme Juliette, il ne vient pas tant d'hommes ici, et ce sera tôt fait... M. de La Guérinière est hors de cause, naturellement. Est-ce le jeune Oxenford?

— Par exemple! protesta Jeanne avec un accent dédaigneux.

— M. Perrusson?

Nouveau hochement de tête négatif.

— C'est M. Michel Verneuil alors?

La jeune fille restait muette, elle avait baissé les yeux, et son trouble qui augmentait équivalait à une réponse.

— Comment! elle aussi! pensait Mme du Coudray, mais c'est donc un don Juan que ce monsieur! — J'aurais dû m'en douter, reprit-elle tout haut, au lendemain de sa conférence. M. Verneuil réunissait les conditions voulues pour passer à l'état de héros de roman... Et tu le lui as laissé voir?

— Jamais! dit Jeanne en relevant la tête.

— Mais il l'a deviné probablement.

— Lui? pas le moins du monde! repartit-elle vivement avec une nuance d'amertume; il a le cœur trop occupé ailleurs.

Ce fut au tour de Mme du Coudray d'être embarrassée :

— Que veux-tu dire? murmura-t-elle.

— Tu es belle comme une fée, maman, et il n'a d'yeux que pour toi!

Tout en parlant, Jeanne s'était serrée contre sa mère; elle pressait sur la magnifique poitrine de Mme Juliette son visage bouleversé, comme pour cacher les larmes qui lui mouillaient les paupières. — Va, je ne suis pas jalouse, continuait-elle d'une voix étouffée; je comprends qu'il t'aime mieux que moi. Rassure-toi, il ne saura jamais rien de ce qui se passe en moi-même. Je m'arracherais les yeux, s'écria-t-elle avec véhémence, si je supposais qu'ils dussent me trahir!

— Tais-toi! répondit Mme du Coudray en lui baisant les cheveux, tais-toi, mauvaise enfant, tu te montes l'imagination pour des riens. Dans la vie, il ne faut jamais voir les choses par le côté romanesque. Ce monsieur aurait un singulier goût s'il préférait ma maturité à ta

jeunesse, et alors il ne serait guère digne de toi. Dans tous les cas, sois bien persuadée que ce n'est pas moi qui l'encouragerai à une pareille folie. Promets-moi d'être prudente et laisse-moi chapitrer M. Verneuil. S'il est, comme je le crois, un garçon sérieux, il comprendra que je ne l'ai pas reçu ici pour porter le trouble dans notre intérieur.

— Non, je t'en prie, ne lui dis rien... Qu'importe! puisqu'il ne m'aime pas.

— Il m'importe beaucoup! répliqua sévèrement Mme du Coudray, à moi qui suis ta mère et qui dois veiller sur toi. Aie confiance en moi et laissons cela pour aujourd'hui. Va t'apprêter, tu sais qu'il y aura du monde chez les Oxenford. Fais-toi belle.

Jeanne se leva lentement, passa sa main sur ses yeux, et se dirigea vers la porte; mais avant de sortir, elle se retourna :

— Maman! s'écria-t-elle.

— Quoi encore?

— Tu ne m'en veux pas?

— Non, enfant terrible!.. Mais va donc, tu ne seras jamais prête.

Quand Jeanne fut partie, Mme du Coudray sourit de son ironique sourire de sphinx : — Allons! se dit-elle, j'ai bien fait de ne pas décommander mon rendez-vous... A nous deux, maintenant, monsieur le professeur!

VII.

Parmi les rares joies dont la vie humaine est clair-semée, l'une des plus vives est, pour un jeune homme, d'aller à un rendez-vous d'amour par une belle nuit d'été. On respire alors dans leur prime fleur les sensations les plus exquises, harmonieusement fondues : le chaud frémissement de la jeunesse qui court dans les veines, le charme de la saison qui s'épanouit et de la nuit qui s'étoile, le mystère du crépuscule qui s'avance ainsi qu'un complice bienveillant, et cette espérance de bonheur, plus délicieuse que le bonheur même, parce que la réalité n'y a encore mêlé aucun regret, aucune désillusion.

Toutes ces sensations joyeuses, Michel Verneuil les éprouvait largement en suivant à la brune le chemin de Saint-Cyr. Comme il l'avait avoué jadis à Adrien Perrusson, il y avait au fond de lui un appétit voluptueux que la volonté avait longtemps refréné et que l'influence des milieux était en train de surexciter violemment. On n'habite pas impunément un pays dont la population ne semble vivre que pour le plaisir. Le climat de la Touraine pousse aux jouissances matérielles par de lentes et insinuantes provocations, comme

une habile entremetteuse d'amour. La molle tiédeur de l'air, les caresses du soleil, l'abondance des fleurs et des fruits, la bonne chère et le bouquet parfumé des vins, le luxe et le confortable qui règnent partout, sont autant de corrupteurs subtils qui pénètrent traîtreusement dans l'organisme et l'imprègnent tout entier. Michel avait subi la contagion, et quand il s'était rencontré avec Mme du Coudray, il était comme le fruit mûr qui ne tient plus que par un point à la branche, et dont le moindre souffle détermine la chute.

Tout en gravissant la pente caillouteuse qui mène au sommet du coteau de Saint-Cyr, Michel consultait sa montre. Il était en avance. Ralentissant le pas, il fermait les yeux pour mieux jouir intérieurement des félicités qui l'attendaient; ou bien il s'arrêtait, en flâneur, à regarder par une grille entr'ouverte l'intérieur de quelques-unes des élégantes villas assises au revers de la colline. — Que de fois, pendant ses jours de solitude, il avait parcouru ce chemin, contemplant avec convoitise ces heureuses demeures, et que de fois il avait rêvé d'y pénétrer comme un hôte aimé et choyé! Maintenant son rêve allait se réaliser. Il lançait un coup d'œil dédaigneux sur ces maisons qui ne valaient point la Chambrerie et il hâtait de nouveau le pas. Enfin, dans la sérénité de la nuit, neuf heures tintèrent à l'église de Saint-Cyr. Il tourna en palpitant l'angle du sentier, et en palpitant il sonna à la porte de Mme du Coudray.

Dès que la grille eut tourné sur ses gonds, il distingua dans l'ombre Mme Juliette qui venait au-devant de lui sur le perron.

— Vous êtes exact, dit-elle en souriant et en lui tendant la main.

Le ton aisé et presque insouciant de la veuve le déconcerta un peu. Elle n'avait pas l'air d'être assez émue, à son gré. Il arrivait tout bouillant de désir et il n'admettait pas qu'on le traitât en amoureux peu redoutable. Cet excès de confiance l'irritait comme un défi.

Juliette s'était dirigée lentement vers le petit salon dont les portes-fenêtres restaient ouvertes. Elle avait changé de toilette. La pimpante matinée de mousseline blanche qui avait émerveillé M. de La Guérinière était remplacée par une robe de cachemire prune très montante. Ce costume sombre donnait à la veuve quelque chose de plus imposant et de presque austère.

Le salon, sobrement éclairé par une lampe recouverte d'un abat-jour tombant très bas, avait au contraire un aspect provocant et amoureusement mystérieux. La lumière discrète laissait dans une pénombre confuse les sièges épars et les jardinières pleines de fleurs; les baies des portes encadraient des coins de ciel étoilé; des haleines de chèvrefeuille et de seringa, pénétrant par toutes

les ouvertures, emplissaient la pièce ombreuse d'une odeur excitante.

— Eh bien! commença Mme du Coudray en se retournant vers Michel, vous ne parlez pas, vous semblez désappointé!.. J'ai cependant fait ce que vous désiriez et vous me devez au moins un merci. Seriez-vous comme les enfans qui deviennent indifférens dès qu'on a satisfait leur caprice?

— Je suis, répliqua-t-il, comme ceux qui aiment passionnément et auxquels la passion ôte la parole... Je voudrais que la musique d'hier résonnât tout à coup au fond du jardin et vous rendît un peu de cette émotion que vous n'avez plus et qui me possède toujours...

— Avouez que cette musique de Verdi nous avait grisés tous deux.

— Ce n'était pas la musique, c'était l'amour qui me montait à la tête, et aujourd'hui comme hier, je ne suis plus maître de moi.

Brusquement il s'était rapproché d'elle et lui avait saisi les mains. Ils se trouvaient maintenant face à face et se mesuraient du regard comme deux champions qui vont commencer la lutte; lui, tout illuminé par la passion fougueuse qui l'emportait, ayant dans les yeux cette lueur de poésie farouche qui avait frappé et attiré Juliette dès leurs premiers entretiens; elle, blanche, avec un sourire inquiétant, fixant ses grises prunelles diamantées sur celles du jeune homme comme pour le tenir en respect.

— Vous vous calomniez, murmura-t-elle d'une voix assourdie, vous êtes plus raisonnable que vous n'en avez l'air... J'en suis si convaincue que je laisse volontiers mes mains dans les vôtres pour vous prouver ma confiance.

— Vous m'aimez? demanda-t-il impérieusement en l'attirant plus près de lui.

— Il me semble, répondit-elle d'un ton calme, que je vous ai donné assez de témoignages d'affection pour que vous n'en doutiez plus.

— Ah! reprit-il avec irritation, ne jouons pas sur les mots!.. Je ne suis pas comme les jeunes gens de votre monde, élevés dès l'enfance à marivauder avec les femmes... Je suis un sauvage!

— Je m'en aperçois...

— Je n'entends rien à ces affections qu'on peut détailler et loger comme des marchandises dans des cases différentes : une pour la tête, une pour le cœur et une autre pour les sens... Moi, j'aime avec mon être tout entier, et vous ne vous doutez pas de la puissance d'un amour pareil.

Il la força de s'asseoir sur le canapé, et, sans lui lâcher les mains, prit place auprès d'elle.

— Vous ne me connaissez pas, continua-t-il... Et avec une éloquence exaltée, entraînante, entrecoupée de cris passionnés, il lui raconta toute sa vie. Il dit son enfance solitaire, sa jeunesse laborieuse, ses rêves ambitieux, et l'amour allumé par Juliette faisant soudain explosion dans sa réclusion studieuse. — Il n'avait rien exagéré; cette passion naïve, toute d'une venue, robuste et verdoyante, était complètement nouvelle pour Mme du Coudray. Il y a des heures où une femme jeune, si bien armée qu'elle soit et résolue à se défendre, aime à ce qu'on lui coule à l'oreille de ces choses douces et troublantes. Il y avait longtemps que la belle veuve n'avait ouï une musique à la fois si neuve et si caressante. La verdeur de cette passion imprégnée de sèves agrestes l'étonnait et la secouait étrangement. Un moment elle fut de nouveau tentée. Elle se sentait attirée par une curiosité émue, pareille à celle qui poussait certaines grandes dames du XVIIIe siècle à s'amouracher d'un jeune pâtre.

— M'aimez-vous? murmura Michel en l'entourant de ses bras et en la serrant contre sa poitrine.

Elle ne parlait plus; elle semblait s'abandonner... Dans le silence du petit salon, la vibration de la cloche de Saint-Cyr qui sonnait dix heures, pénétra avec une sonorité inusitée, et ce timbre argentin rappela Mme du Coudray à la réalité. Elle songea qu'elle n'avait plus guère qu'une heure devant elle, pour déblayer le terrain de façon à pouvoir donner le lendemain une réponse définitive à M. de La Guérinière. Cette réflexion lui rendit le sang-froid qu'elle commençait à perdre.

Tout en souriant, elle dénoua de son corsage les deux bras de Michel, tandis que celui-ci répétait d'une voix plus impérative :

— M'aimez-vous?

— Non, répliqua-t-elle, pas de cette façon.

Il la regarda d'un air ébahi, puis, avec sa rudesse rustique, essayant de reprendre la position conquise, il revint à la charge :

— Il n'y a pas deux façons... On aime ou on n'aime pas.

— Alors, dit-elle en se reculant et en se levant, soit, je n'aime pas.

— Ah! gronda-t-il en tressaillant.

Il se leva à son tour et marchant vers elle :

— Alors pourquoi ces regards qui me brûlaient et ces paroles caressantes dont vous étiez prodigue?.. Pourquoi ce serrement de main hier au théâtre? Pourquoi cette promesse qui m'a amené ce soir chez vous?.. Tout cela était donc un pur manége de coquetterie?

Elle secoua négativement la tête.

— Si vous étiez sincère, poursuivit-il, pourquoi revenez-vous aujourd'hui sur vos engagemens?

— Et à quoi donc vous imaginez-vous que je me sois engagée?

— A être à moi!.. Il y a des regards par lesquels on se donne aussi complètement que par un baiser, et ces regards, vous les avez eus pour moi.

— Vous vous êtes mépris...

— Non, affirma-t-il sourdement, c'est vous qui avez changé... Mais il est trop tard et j'exige que vous teniez votre promesse.

Elle se dit qu'avec un pareil enragé il n'était pas prudent de pousser les choses à l'extrême, et, au lieu de lui résister ouvertement, elle résolut de biaiser pour se reprendre peu à peu et en détail. D'ailleurs le péril même de la lutte la surexcitait, l'approche du danger lui causait une sorte de jouissance nerveuse qu'elle n'avait pas goûtée depuis longtemps. Elle fixa bravement ses yeux sur Michel, et, de nouveau souriante, elle reprit les mains du jeune homme dans les siennes :

— Quel enfant vous êtes! murmura-t-elle câlinement... Calmez-vous... Voyez, vous me tenez maintenant à merci et il n'y a pas de crainte que je vous échappe... Venez vous asseoir, laissez vos mains dans les miennes et écoutez-moi... Quand vous m'aurez entendue, il sera toujours temps pour vous de parler en maître et d'exiger, comme vous dites, l'exécution de mes promesses.

Elle le fit asseoir tout près d'elle : — Quel âge me donnez-vous bien?

— Je ne sais, répondit-il, qu'importe?.. Je vous aime!

— J'ai trente-huit ans bientôt, mon ami, et vous, vingt-huit, je crois... Cela met entre nous une différence de dix années... à mon préjudice; c'est-à-dire que, dans dix autres années, je serai une vieille femme, une grand'mère... Réfléchissez un peu et convenez qu'avec une pareille disproportion d'âge, si nous nous épousions, nous ferions, vous, un marché de dupe et moi, une sottise...

— Mais!.. balbutia Verneuil interloqué de cette hypothèse matrimoniale qui n'était pas entrée un instant dans ses calculs.

— Je dis : si nous nous épousions, continua doucement Juliette, car je ne vous fais pas l'injure de supposer que vous avez songé à une autre alternative... Une femme, qui se respecte et qui est libre, n'a que cette façon de « se donner » à l'homme qu'elle aime, quand cet honnête homme lui-même peut disposer librement de sa personne... Je le répète : croyez-vous, en mettant de côté le ridicule que ces unions disproportionnées ont aux yeux du monde, croyez-vous prudent et même possible un mariage entre vous et moi?

Michel, décontenancé, fronçait le sourcil et gardait le silence. Cette question inattendue l'avait brusquement refroidi. Le campa-

gnard ambitieux et calculateur, qui dormait au fond de lui, commençait à se réveiller, et il était fort embarrassé de s'expliquer. La perspective d'un mariage avec Mme du Coudray lui agréait peu, et, d'un autre côté, encore qu'on puisse mettre bien des excès de langage sur le compte de la passion, il n'est pas commode, quand une femme honnête vous demande si vous l'aimez pour le bon motif, de lui répliquer crûment en face comme dans je ne sais quel vaudeville : « Non, c'est pour l'*autre*... »

— Vous vous taisez ! ajouta Mme du Coudray, et votre silence en dit long.

Michel se mordait la moustache. Il comprenait qu'il perdait du terrain. Il se trouvait maintenant dans une situation trop défavorable pour revendiquer « les droits de la passion. » Il voulait néanmoins protester, mais Juliette l'interrompit, et lui posant doucement le bout de ses doigts sur les lèvres :

— Non, vous parlerez tout à l'heure.

Elle soupira, et renversant sa tête sur le dossier du canapé :

— Je ne suis pas égoïste, reprit-elle, et dans tout cela je considère bien plus votre intérêt que mon bonheur... Vous arrivez, vous, à la pleine jeunesse ; moi, j'entre dans la maturité... Mon rôle de jeune femme est fini ; je n'ai plus qu'à vieillir le plus lentement possible et à m'occuper de mes devoirs de mère... Vous, vous devez songer à votre avenir et cultiver un talent qui ne pourra que grandir. Après le premier éblouissement passé, vous regretteriez amèrement de vous être engagé avec moi d'une façon absolue... Je pensais à ces regrets inévitables ce matin en me rappelant cette divine musique qui nous a si fort émus tous deux hier soir, et je me répétais que je voudrais pourtant vous être bonne à quelque chose, sans que mon affection courût le risque d'entraver votre carrière... Car je vous aime, s'écria-t-elle en lui serrant les mains, j'ai pour vous une tendresse qui est plus que de l'amitié... Et à force de chercher, j'ai trouvé une combinaison qui me permettrait de vous presser sans remords contre ma poitrine et de vous dire : « Embrassez-moi comme une mère ! »

— Je... ne vous comprends pas, murmura Michel.

— C'est que je ne m'explique peut-être pas bien, repartit Mme du Coudray, et en vérité il est toujours délicat d'expliquer un sentiment très compliqué et un peu exceptionnel... Avez-vous quelquefois pris le temps de regarder ma fille?

— Mlle Jeanne !.. s'exclama-t-il lentement, tandis que peu à peu une clarté nouvelle et inquiétante s'allumait dans son cerveau.

— L'avez-vous regardée, non avec l'indifférence d'un passant,

mais avec cette admiration attentive qu'on doit avoir pour tout ce qui est jeune et beau?

— Je n'ai d'yeux et d'admiration que pour vous, vous le savez bien! protesta-t-il avec véhémence.

— Mon ami, Jeanne, c'est moi, mais c'est moi à dix-neuf ans, avec toutes les promesses d'une beauté encore en bouton, toute la fraîcheur de sensations, toute la vivacité d'esprit que je n'ai plus... Je l'ai élevée avec amour; je lui ai infusé avec mon sang tout ce qu'il y a de bon et de désirable en moi... Jeanne me ressemblera... en mieux. Allez, vous n'auriez pas à faire une grande dépense d'imagination et de cœur pour croire m'aimer encore en aimant ma fille.

— Jamais! s'écria-t-il avec colère.

— Avant de vous prononcer avec cette violence, laissez-moi achever, continua Mme Juliette de sa voix la plus pénétrante et la plus attendrie... Je ne vous ai encore entretenu que de moi et des raisons presque égoïstes qui m'ont amenée à chercher un moyen de concilier la tendresse de l'amie avec les devoirs de la mère. Laissez-moi vous parler d'elle... de ma Jeanne, qui, elle aussi, a droit à mon affection... Je dois m'inquiéter de son cœur autant que du mien, et si vous trouvez ce soir un changement dans mes façons d'être avec vous, c'est que je me suis aperçue d'aujourd'hui seulement que ma fille vous aime.

— Moi? murmura le professeur ébahi.

— Oui, vous, mon cher Michel, et si vous n'aviez pas eu les yeux offusqués par l'ivresse d'une passion plus exaltée que durable, vous auriez deviné avant moi que vous possédiez le cœur de cette enfant.

— Vous me voyez confondu... Comment cela a-t-il pu arriver?

— L'amour vient sans qu'on y pense, dit la chanson... Souvenez-vous des enthousiasmes de Jeanne, rappelez-vous son imprudente visite au lendemain de la conférence... J'avais pris tout cela pour des espièglerie d'enfant terrible; mais les tristesses et les airs préoccupés de Jeanne depuis quelques jours, depuis que vous êtes plus plus assidu ici, m'ont tout à coup éclairée et désabusée... Cette enfant a lu dans mon cœur avant même que j'aie pu déchiffrer le sien; elle croit que je vous aime, et elle en souffre.

Michel écoutait avec une surprise non exempte d'un naïf orgueil cette confidence habilement préparée et presque musicalement modulée par Mme Juliette. — Ainsi Jeanne l'aimait; il avait le premier éveillé le sentiment de l'amour dans cette âme neuve, si richement douée de tous les dons naturels de l'esprit... Bien qu'il eût toujours traité Mlle du Coudray en enfant, bien que ses désirs fussent sollicités violemment par la beauté plus sensuelle et plus éclatante

de Juliette, sa vanité d'homme n'en était pas moins agréablement chatouillée par cette révélation. — La tête renversée, les yeux perdus vers le coin de ciel constellé qu'encadrait la porte-fenêtre, il écoutait sans parler la voix câline et insinuante de Mme du Coudray.

— Vous le comprenez, poursuivait celle-ci, je ne puis pas être honnêtement la rivale de ma fille, mais je puis mêler l'affection toute maternelle que je vous porte à la tendresse que j'ai pour Jeanne; je puis doublement vous aimer comme amie et comme mère en vous donnant ma fille.

— Vous n'y pensez pas, c'est impossible ! se récria Michel.

— Ne m'interrompez pas encore... Je ne vous parlerai pas des avantages purement matériels que Jeanne vous apporterait avec sa main. Ma fille est riche, nous avons de magnifiques et puissantes relations... Une fois marié, vous pourriez aisément continuer votre carrière à Paris, dans des conditions plus flatteuses pour votre amour-propre et plus en rapport avec votre talent. Mais je n'insiste pas sur ces raisons secondaires; c'est votre cœur que je veux toucher, et non votre ambition... Jeanne a assez de prix pour qu'on la prenne pour elle-même, en dehors de toute considération intéressée. Ce n'est pas un mariage d'argent que je vous offre, mais une union intime où nos trois affections se mêleraient, tout en gardant leurs caractères bien différens : moi, vous aimant comme une mère, Jeanne et vous, vous adorant comme deux enfans... Maintenant j'ai fini et j'attends votre réponse.

— J'admire, répliqua Michel d'un ton sarcastique, comme vous disposez facilement de mon cœur; mais il n'est pas aussi maniable que vous le supposez, madame... C'est vous que j'aime et non votre fille... Quel homme me croyez-vous donc pour imaginer que je puisse feindre un amour que je n'ai pas, tandis que je me sens passionnément épris de vous?

— Je ne vous dis pas de feindre, je vous supplie de faire un effort sur vous-même et de tourner vers ma fille un amour que je ne puis plus encourager... Elle est jeune, elle est charmante, elle vous aime... Vous verrez en peu de temps que cette conversion est plus facile que vous ne pensez, et, croyez-moi, vous ne perdrez pas au change.

— Je ne veux pas changer.

— Il le faut ! répéta Mme du Coudray en reprenant sa voix impérieuse et en se levant brusquement; vous comprenez qu'après la confidence que je vous ai faite, vous ne pouvez plus reparaître ici que comme le fiancé de Jeanne... Ma tranquillité à moi m'importe peu, mais je dois veiller sur celle de ma fille.

— Et si je refuse ? s'écria Michel en croisant les bras.

— La porte de la Chambrerie vous sera fermée et nous ne nous reverrons plus... Maintenant allez, et consultez votre cœur.

Elle descendit les marches du perron et se dirigea vers la grille. Il la suivait silencieusement et d'un air dépité; quand elle eut la main sur la clé de la porte, elle se retourna vers lui :

— Vous m'écrirez oui ou non, dit-elle ; je comprendrai.

Elle lui donna une légère tape sur l'épaule et ajouta d'un ton caressant :

— Bonne nuit, mon ami, ce n'est pas adieu, n'est-ce pas? mais au revoir !

Michel se retrouva sur le chemin de Saint-Cyr, comme un dormeur qu'on a réveillé en sursaut. Il marchait machinalement, à grands pas, sans pouvoir retrouver le sang-froid nécessaire pour lier ses idées les unes aux autres, sentant seulement au fond de lui une pénible déception mêlée à une sourde irritation. Dans son cerveau les mots : « Oui ou non... Adieu ou au revoir ! » tintaient alternativement comme une obsession. Il se retrouva vers minuit devant sa maison de la rue de la Grandière sans savoir par quels chemins il avait passé. Au battement de ses artères et à son essoufflement quand il monta l'escalier, il se rendit compte néanmoins de la hâte fiévreuse avec laquelle il avait dû marcher.

Arrivé dans sa chambre, il s'assit près de la croisée ouverte. La tête entre ses mains, il essayait de réfléchir et de coordonner ses idées. Le sentiment de l'orgueil irrité se réveilla chez lui tout d'abord. — Croit-elle que je sois à vendre? s'écria-t-il.... Elle me jette sa fille à la tête comme on jette à un chien un os à ronger, afin de se débarrasser de lui, et elle s'imagine que j'accepterai un pareil marché!.. Non, je n'en suis pas encore réduit là... Je préfère ne plus remettre les pieds à la Chambrerie.

Et tandis que ce mot de la Chambrerie lui venait sur les lèvres, il revit nettement devant ses yeux l'élégante et confortable maison de Mme du Coudray avec son perron fleuri d'héliotropes et sa ceinture de marronniers. Il eut la sensation de quelqu'un qui s'exile et qui aperçoit de loin, en se retournant, la demeure aimée où il ne reviendra plus. Il s'était si bien habitué depuis trois mois à prendre presque chaque jour le chemin de cette maison, que cette habitude était devenue un des élémens essentiels de son existence. Il se demandait avec inquiétude comment il ferait pour s'en passer. — Et puis, comme les ambitieux et les joueurs, il était superstitieux. Ses visites à la Chambrerie se liaient intimement dans son esprit avec ses premiers succès, et il lui semblait qu'en tournant le dos à la maison de Mme du Coudray, il changerait fatalement du même coup le cours de sa bonne fortune. Cette demeure était pour lui comme un

fétiche qu'il redoutait de perdre. Tandis qu'il roulait confusément dans sa tête ces réflexions désagréables, il sentait peu à peu la somnolence l'envahir et il se laissait aller à un engourdissement lourd, qui le délivrait momentanément de la compagnie de ses pensées chagrines... Il resta ainsi assoupi pendant plus d'une heure. Quand il rouvrit les yeux, il vit devant lui la rue obscure et les masses noires des arbres du jardin d'en face. La fraîcheur de la nuit l'avait calmé, ses nerfs étaient détendus, et il put examiner avec plus de sang-froid la situation que venait de lui créer la volte-face inattendue de Mme Juliette.

— N'exagérons rien, se dit-il; ce serait une sottise de prendre trop au sérieux une simple blessure d'amour-propre. J'avais juré que Juliette m'appartiendrait, et elle m'échappe, c'est fâcheux; mais je ne suis pas un enfant et je n'ai pas le droit de compromettre mon avenir par dépit amoureux... Jouer au don Juan ou au Lovelace, c'est bon pour les oisifs et les cerveaux étroits. J'ai d'autres visées, et je serais un niais de briser de gaîté de cœur, sous mes pieds, les premiers échelons qui me serviront à atteindre le but que je me suis proposé. D'ailleurs mon amour pour Juliette n'est qu'une passion purement charnelle; raison de plus pour ne pas donner à un pareil caprice une importance capitale.

Il s'était levé et arpentait lentement le parquet de sa chambre.

— Mais alors, reprenait-il, si je renonce à la conquête de Mme du Coudray, pourquoi jouerais-je le rôle d'un farouche Hippolyte à l'égard de sa fille?.. Si Jeanne m'aime, quel sot point d'honneur m'oblige à me poser en héros insensible et incorruptible? Tous les gens sensés me riraient au nez. Jeanne est un peu trop volontaire et étourdie, à mon goût, mais elle est jolie, spirituelle et enthousiaste... Ce serait une éducation à faire, voilà tout... De plus, elle a de la fortune. Par ce mariage, je serais riche... riche, c'est-à-dire indépendant et maître de monter aussi haut que je voudrais...

Il s'arrêta. Dans le silence de la maison endormie, la pendule seule mettait le bruit de son tic-tac monotone; ce tic-tac, à la fois pressé et régulier, semblait pénétrer jusqu'aux centres cérébraux de Michel et y répéter comme un écho :

— Tu seras riche!.. riche!

Il alla s'accouder à la fenêtre. Dans la fraîche obscurité du jardin d'en face, on voyait vaguement se mouvoir les masses feuillues des arbres. Tout à coup ces feuillées frissonnèrent, un rayon argenté frisa les hautes branches; lentement, à l'horizon, la lune échancrée se leva, blanche et virginale comme une jeune fiancée, et sa clarté tranquille baigna la figure songeuse du professeur. Il voulut voir dans cette apparition un présage de bon augure. Cette lumière ami-

cale et chaste s'associa dans son esprit avec l'image de Jeanne du Coudray.

— Elle m'aime! se disait-il; elle m'aime!.. Et je n'ai qu'à tendre la main pour qu'elle soit à moi.

Il est vrai qu'en même temps, au dedans de lui, une voix aiguë répondait :

— Mais toi, l'aimes-tu?.. l'aimes-tu?..

— Assez de rêves! murmura-t-il en fermant la fenêtre et en tirant les rideaux.

Il se déshabilla et s'endormit d'un sommeil fiévreux.

VIII.

Mme du Coudray ne s'était pas trompée dans ses prévisions : chez Michel, l'ambitieux avait parlé plus haut et plus fort que l'amoureux. Dès le surlendemain, elle reçut du professeur un billet contenant simplement ces mots : « Oui... Je consens à essayer d'en aimer une autre que vous, et, bien qu'il m'en coûte, je reviendrai à la Chambrerie aux conditions que vous y avez mises vous-même. »

Il y revint peu de jours après. Dans l'intervalle, Mme Juliette avait revu M. de La Guérinière et avait définitivement accepté l'offre de son nom; seulement, en femme prudente et qui sait tout prévoir, elle avait obtenu du propriétaire des Rochettes que leurs projets resteraient encore secrets pendant quelques mois.

— J'ai des vues pour l'établissement de ma fille, lui avait-elle dit, et jusqu'à ce que tout soit arrangé à mon gré, je tiens essentiellement à ce que le public et Jeanne elle-même ignorent notre futur mariage... C'est plus convenable, et j'espère que vous serez de mon avis.

M. de La Guérinière, tout joyeux d'en être arrivé à ses fins, avait répondu que les désirs de sa belle amie étaient des ordres et qu'il s'en rapportait à elle entièrement.

Lorsque Michel rentra dans le petit salon qui avait été témoin de sa défaite, il ne put dissimuler sa confusion et son embarras. Mme Juliette vint au-devant de lui en souriant, et lui tendit la main.

— Mon ami, lui dit-elle, devinant qu'il cherchait à excuser sa rapide évolution et voulant lui épargner une explication un peu mortifiante, ne revenons pas sur notre conversation de l'autre soir... Elle restera entre nous et personne ne la connaîtra jamais... Il est inutile que je vous rappelle nos conventions. Jeanne est au jardin, allez l'y trouver... C'est elle maintenant qui doit attirer vos regards et occuper toute votre pensée.

Michel baissa la tête et descendit docilement les degrés du perron. Il cheminait avec lenteur le long des allées tournantes, s'attardant à chaque massif de rosier et se sentant pour la première fois fort embarrassé du langage qu'il allait tenir à la jeune fille. Au détour d'un sentier, il se trouva brusquement à l'entrée de la tonnelle et aperçut Jeanne, assise près de la table rustique.

Elle était vêtue d'une robe à raies blanches et roses; ses cheveux, relevés au sommet de la tête et légèrement crêpés au-dessus du front, la faisaient ressembler à une figure de Watteau. Elle lisait ou plutôt elle rêvait sur son livre. Au bruit des pas sur le sable, elle leva les yeux, reconnut Michel et rougit légèrement.

— Vous cherchez maman? lui cria-t-elle quand il ne fut plus qu'à peu de distance; elle doit être au petit salon.

— Je le sais, répondit-il, et je savais également que je vous trouverais ici.

— Vraiment! s'exclama-t-elle avec une intonation malicieuse, et vous êtes venu tout de même?.. Qu'avez-vous donc de si important à me communiquer?

— J'ai du plaisir à vous voir... N'est-ce pas suffisant pour motiver ma visite?

Elle ouvrit de grands yeux et secoua la tête.

— Cela vous étonne? reprit-il en s'asseyant près d'elle.

— Oui, cela m'étonne de vous voir préférer ma société à celle de maman... Enfin, une fois n'est pas coutume... Oh! ajouta-t-elle en coupant la parole à Michel, qui balbutiait quelques mots de protestation, ne vous récriez pas... Je me rends justice; je suis bien trop en l'air et trop enfant pour que ma conversation puisse plaire à un homme aussi sérieux que vous.

— Je crois, répliqua Michel en souriant, que vous vous trompez doublement; je ne suis pas aussi grave que vous vous l'imaginez, et vous n'êtes pas aussi enfant que vous voulez le paraître.

Tout en parlant, il la regardait. Elle rougit de nouveau et s'écria avec vivacité :

— Qu'en savez-vous? Prétendez-vous que je cherche à me donner des airs que je n'ai pas? Vous ne me connaissez guère alors... Ma seule qualité est d'être naturelle et de me montrer telle que Dieu m'a faite... Si vous êtes franc, à votre tour, vous avouerez que c'est précisément cela qui m'a nui dans votre esprit.

— Vous voulez rire.

— Pas du tout... Tenez, le jour où j'ai été vous manifester mon enthousiasme à domicile, à propos de votre conférence, j'avais cru naïvement vous faire plaisir, et dès les premiers mots que vous

m'avez adressés, j'ai compris que ma démarche vous paraissait ridiculement inconvenante... Est-ce vrai ?

Ses deux grands yeux de vierge curieuse et ingénue se fixèrent sur ceux de Michel de façon à fouiller sa pensée jusqu'au tréfond, et, comme elle avait touché juste, le professeur ne put soutenir ce regard pur et hardi.

— Vous vous trompiez, répondit-il ou, du moins, vous interprétiez mal un mouvement tout sympathique... Votre démarche me semblait imprudente et je craignais qu'elle n'eût pour vous des conséquences fâcheuses... Il y avait dans mon accueil, non pas la sévérité d'un juge, mais la sollicitude d'un ami.

La figure songeuse de Jeanne s'éclaira tout à coup. Ses lèvres s'entr'ouvrirent et montrèrent ses dents blanches dans un sourire éblouissant. Ce fut comme un rapide coup de soleil glissant entre deux nuages sur une campagne tout à l'heure assombrie et maintenant radieuse.

— Ainsi nous sommes amis? demanda-t-elle.

Michel admirait la merveilleuse mobilité de cette spirituelle physionomie, la grâce de ce jeune sourire, la flamme pure et vive de ce regard enthousiaste. Il s'apercevait pour la première fois que Jeanne était réellement séduisante, et il convenait qu'il n'aurait pas grand'peine à en devenir amoureux. Elle n'avait certes pas la beauté sensuelle et irritante de sa mère, mais sa mignonne personne était toute charmante, tout illuminée par un esprit enjoué et prime-sautier. Le parfum qu'elle exhalait avait la franche et suave senteur d'une rose sauvage ; les séductions de Juliette du Coudray étaient, au contraire, troublantes et capiteuses comme l'odeur des seringas. Les yeux du professeur s'arrêtèrent avec une expression joyeuse sur ceux de la jeune fille :

— Amis, répondit-il, nous l'avons toujours été, et j'espère que notre amitié deviendra plus étroite encore.

La figure de Jeanne était redevenue subitement soucieuse et méditative.

— Qu'avez-vous ? reprit-il, mes paroles vous ont-elles déplu ?

— Non, mais voulez-vous que je vous dise? — Elle leva un doigt en l'air et l'agita en menaçant Michel : — Il y a de maman là-dessous, avouez-le.

— Je ne vous comprends pas, murmura-t-il, décontenancé par la perspicacité de la jeune fille.

— Vous êtes venu de votre plein gré m'offrir votre amitié?

— De mon plein gré.

— Hum!.. C'est que, voyez-vous, je suis très exclusive et je ne veux devoir qu'à moi-même l'affection qu'on me montre.

— Vous avez raison... Mettez la mienne à l'épreuve.

— Soit... Voici ma main en signe de traité d'alliance.

Elle lui tendit la main. Il la prit dans la sienne et la garda un moment, non sans un vague sentiment de remords, en songeant qu'il avait serré de même, quelques jours avant, la main câline de Mme Juliette.

A partir de cette journée, il devint le cavalier assidu de Jeanne du Coudray. Il évitait les occasions de se trouver seul en compagnie de Juliette avec le même soin qu'il les recherchait autrefois. Il éprouvait de l'embarras à la regarder en face; il craignait de lire sur les lèvres ironiques de la veuve un commentaire railleur de l'évolution qu'il avait si docilement et si promptement opérée. Du reste, il redoutait presque autant de se trouver en tête-à-tête avec lui-même; il avait peur, en allant au fond de sa pensée, d'y trouver un jugement trop sévère et trop méprisant sur le motif ambitieux qui l'avait poussé vers Jeanne. Il essayait de se tromper et de se monter la tête, en se persuadant qu'il était uniquement attiré par la grâce naturelle et la fraîche verdeur de la jeune fille. Peu à peu, il en arriva à se faire illusion et à s'imaginer qu'il fût devenu amoureux de Mlle du Coudray, même si elle eût été sans dot, riche seulement de sa spirituelle beauté. N'était-ce pas tout simple qu'il cherchât à épouser une fille aimable, sympathique et à laquelle il plaisait? Était-ce sa faute si cette fiancée joignait à toutes ses qualités natives une belle fortune et de puissantes relations?

Quant à Jeanne, elle était trop fière de l'attraction inespérée qu'elle exerçait sur le professeur pour analyser minutieusement la nature de ses sentimens. Elle était à un âge où l'on aime l'amour encore plus que l'amoureux, et l'amour de Verneuil la flattait assez pour qu'elle l'acceptât avec enthousiasme. Elle voyait toujours Michel sur l'estrade de la conférence, jetant des phrases sonores au milieu des applaudissemens de la foule. Elle se disait qu'il serait un jour célèbre, qu'elle aurait la satisfaction d'avoir la première encouragé ses débuts et prédit son succès. De tout temps, elle avait rêvé de devenir la femme d'un artiste, d'un poète ou d'un orateur illustre. Michel était certainement appelé à prendre une place éminente dans le monde des lettres ou dans le monde politique. Avec son remarquable talent de parole, son imagination brillante et sa haute culture intellectuelle, il n'aurait qu'à paraître dans le milieu parisien pour attirer l'attention. Elle le pousserait vers la grande ville, elle serait sa muse et elle partagerait sa gloire, — car elle ne doutait plus maintenant de l'affection du jeune homme. Elle la sentait se développer sourdement; elle savourait avec délices ces exquises

prémices de la tendresse qui sont le meilleur de l'amour. Elle attendait avec une joie émue l'heure prochaine où Michel lui dirait : « Je vous aime, voulez-vous être ma femme? » Elle trouvait dans cette attente une mystérieuse douceur qui lui faisait monter des larmes aux yeux, quand le soir, dans sa chambre, elle repassait en dénouant ses cheveux les incidens de la journée : les paroles tendres murmurées à l'oreille, les silences plus éloquens encore que les paroles, les mains serrées à tout propos, enfin ce charmant *adagio* toujours le même et toujours enivrant.

Ainsi tous deux se trompaient plus ou moins inconsciemment. Tous deux prenaient pour un attachement solide une intimité qui n'existait qu'à la surface. Cet amour qui semblait monter du fond du cœur n'était que l'ébullition de deux cerveaux échauffés, l'un par l'imagination, l'autre par la fièvre ambitieuse; et le bonheur qu'ils entrevoyaient à l'horizon n'avait pas plus de consistance que les apparitions de villes et de forêts qu'on aperçoit au loin dans ces déserts de sable, surchauffés par l'éclatant soleil du midi...

Cependant Michel, bien qu'il multipliât ses visites à la Chambrerie, ne s'était pas encore prononcé de façon à ne laisser planer aucun doute sur ses intentions. On eût dit qu'il hésitait à engager définitivement son avenir. Mme du Coudray commençait à s'impatienter. Jeanne seule, enveloppée de cette atmosphère azurée et isolante dans laquelle vivent ceux qui aiment pour la première fois, ne trouvait pas le temps long. Pour elle les jours se succédaient, lumineux et argentés, apportant chacun une émotion et une joie nouvelles. Les hôtes de la Chambrerie étaient continuellement en fête. Les parties de campagne alternaient avec les soirées dansantes en plein cœur d'été. On visitait tour à tour les châteaux et les sites renommés de la Touraine, et M. de La Guérinière servait de cicerone.

Un jour, on avait remonté le cours de l'Indre depuis Azay jusqu'à Montbazon. Le mois de juin tirait à sa fin et la vallée était dans toute sa gloire. Sur les deux versans, parmi les noyers et les vignes, les petits châteaux à tourelles, les villas modernes aux toits en terrasse, les closeries entourées de figuiers s'étageaient gaîment dans la verdure, tandis qu'au fond l'Indre sinueuse et lente coulait à pleins bords entre des prairies plantureuses, déjà mûres et dorées. Mme du Coudray avait fait apporter des provisions dans le break, et on déjeuna sur l'herbe, à la lisière d'un bois de chênes, situé à mi-côte et d'où le regard embrassait les molles ondulations de la rivière. Dans le bas, un moulin jetait son bruit sourd d'eau bouillonnante et, tout autour, les prés étendaient leur nappe fleurie. Il y avait dans ce pli de vallée une telle luxuriance de végétation que Jeanne n'y put tenir et que, laissant sa mère et M. de La Guérinière, elle s'élança vers les prés, suivie de Michel.

Tête nue et ayant dédaigné de s'abriter sous une ombrelle, les jupes relevées, les manches retroussées jusqu'au coude, elle se plongeait voluptueusement dans cette verdure comme dans un bain, s'accrochant aux clématites, meurtrissant ses mains aux tiges des églantiers, disparaissant jusqu'aux hanches dans les hautes herbes et poussant des cris de joie à chaque trouvaille. Michel, plus calme, la suivait de loin et difficilement. Il s'empêtrait dans les ronces, tandis qu'elle semblait glisser comme un oiseau à travers ce fouillis d'arbustes et de plantes grimpantes. Parfois il ne voyait plus que l'extrémité de son bras blanc ou le sommet de sa tête dorée de soleil; puis il la perdait de vue complètement. La poudre grise de toutes ces fleurs remuées s'élevait autour de lui en buées odorantes; les coquelicots, les boutons d'or et les sauges tranchaient sur le vert foncé de l'herbe; dans la chênaie, des ramiers roucoulaient langoureusement; la rivière miroitait, couvrant ses rives parfumées de menthe d'une humidité qui fumait au soleil. Dans les sourires du ciel, dans l'odeur de la terre, la moite vapeur de l'eau, il y avait comme une invitation à l'amour.

Tout à coup Jeanne reparut, les mains pleines de fleurs, les cheveux et les bras mouillés. Elle avait glané sa gerbe, tête baissée, dans les hautes tiges; des feuilles vertes et des fleurettes de myosotis étaient restées collées à son front ou mêlées à ses cheveux. Elle avait l'air de s'être roulée dans la prairie, et parmi ces débris de verdure et de fleurs éclataient la vive lumière de ses yeux, le charme éblouissant de son sourire.

— Vous êtes belle! adorablement belle! s'écria Michel émerveillé.

Il y avait un si énergique accent de conviction dans cette exclamation admirative que la figure de Jeanne devint radieuse.

— Vraiment, vous me trouvez belle? s'exclama-t-elle à son tour.

— Vous le savez bien... On doit vous l'avoir dit souvent.

— C'est vrai, mais je n'ai jamais eu tant de plaisir à me l'entendre dire.

Il y eut un silence. Jeanne, les prunelles illuminées et les joues en feu, mordillait les graminées de son bouquet. Michel, très ému pour la première fois, continuait à la regarder avec une admiration croissante. L'expression, ordinairement sévère et un peu dure de sa physionomie s'était amollie et ses yeux avaient de moites lueurs d'attendrissement.

— Venant des autres, reprit Jeanne lentement et en détournant la tête, ce compliment semblait banal et me laissait indifférente... Mais vous n'êtes pas prodigue de complimens, vous!.. au contraire, et alors...

— Alors?..

— Cela me touche davantage, parce que cette fois je sens que cela part du fond de votre cœur.

— Et sentez-vous aussi que je vous aime? murmura-t-il en lui prenant vivement les deux poignets.

Elle ferma les yeux. A la fois saisie et heureuse, elle desserra les doigts. Son bouquet se dénoua et roula dans les plis de sa robe retroussée.

— Le croyez-vous? répéta-t-il d'une voix sourde.

— Je le crois, balbutia-t-elle en remuant difficilement ses lèvres alourdies.

— Et vous, chère enfant, voulez-vous m'aimer?

— Oui! dit-elle d'un ton plus ferme.

— Merci!

— Merci de quoi? demanda-t-elle en ouvrant de grands yeux.

— De consentir à être la femme d'un pauvre diable de professeur comme moi.

Elle haussa gentiment les épaules.

— Allons donc! s'écria-t-elle en souriant, n'ayez pas dé fausse modestie... Vous savez bien ce que vous valez, et c'est moi qui suis fière d'avoir été choisie par un homme tel que vous.

En l'entendant s'exprimer sur son compte avec une foi si enthousiaste, Michel fut pris d'un scrupule. Bien qu'il eût toujours la même confiance dans la puissance de sa volonté, il fut effrayé de voir quelle haute idée Jeanne se faisait de sa valeur et de son avenir.

— Ne vous illusionnez pas trop, reprit-il, je ne suis qu'au début d'une carrière difficile; j'aurai des luttes à soutenir et sans doute des défaites à essuyer... Peut-être pourriez-vous regretter d'avoir associé votre vie à la mienne.

— Jamais! répliqua-t-elle en relevant la tête d'un air résolu; je me tiendrai à vos côtés pour vous encourager dans la lutte et je serai de moitié dans vos succès.

— Serez-vous aussi de moitié dans mes déceptions?

— Pourquoi pas? repartit-elle avec un sourire d'incrédulité, ne serons-nous pas unis *for better, for worse*, comme disent les Anglais, pour la bonne ou la mauvaise fortune?

— Je vous aime! répéta-t-il en lui baisant les mains... Maintenant que tout est arrangé entre nous, il ne nous manque plus que le consentement de madame votre mère.

— Oh! elle ne nous le refusera pas... Allons le lui demander.

— Comme cela? tout de suite? objecta Michel avec un peu d'embarras.

— Pourquoi pas? Le plus tôt sera le mieux.

— Eh bien! allons! murmura-t-il en se dirigeant vers le talus de la prairie.

Mais Jeanne restait immobile; une réflexion venait de lui traverser subitement l'esprit. Elle était devenue songeuse et sa méditation lui creusait un pli sur le front.

— Dites-moi, demanda-t-elle tout à coup en saisissant le bras de Michel, il y a une question que je veux vous poser... Elle m'est déjà venue plus d'une fois sur les lèvres... Promettez-moi d'y répondre franchement.

— Je vous le promets.

— Pendant longtemps j'ai cru que vous étiez amoureux de maman et que vous ne pensiez qu'à elle.

— Quelle singulière idée! fit-il en détournant la tête.

— Elle n'a rien de singulier. Maman est plus belle et plus séduisante que moi et vous auriez fort bien pu lui donner la préférence; personne n'eût trouvé cela étonnant.

— C'est possible, répondit-il avec un sourire embarrassé, mais l'amour ne raisonne pas comme tout le monde.

— Ainsi vous ne l'avez jamais aimée, bien vrai?

Il hésita un moment; cela lui coûtait de mentir aussi effrontément, mais il réfléchit que sa situation actuelle lui imposait ce mensonge :

— Jamais! affirma-t-il, non sans que ce reniement lui causât un certain malaise intérieur.

Elle poussa un soupir de satisfaction. — Pardonnez-moi, reprit-elle, mais pendant des semaines ce soupçon m'avait rendue si malheureuse, que je voulais en avoir le cœur net.

— Je n'aime que vous, Jeanne!

Et comme il répétait pour la troisième fois ce mensonge, il tressaillit en entendant la voix mordante de Mme du Coudray qui s'écriait du haut du talus : — Allons, jeunes gens, il est temps de partir!..

Huit jours après, dans l'église de Saint-Cyr, on publiait les bans du mariage de Jeanne du Coudray et de Michel Verneuil.

ANDRÉ THEURIET.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LE

PROGRAMME JACOBIN

I.

Rien de plus dangereux qu'une idée générale dans des cerveaux étroits et vides : comme ils sont vides, elle n'y rencontre aucun savoir qui lui fasse obstacle ; comme ils sont étroits, elle ne tarde pas à les occuper tout entiers. Dès lors, ils ne s'appartiennent plus, ils sont maîtrisés par elle ; elle agit en eux et par eux ; au sens propre du mot, l'homme est *possédé*. Quelque chose qui n'est pas lui, un parasite monstrueux, une pensée étrangère et disproportionnée vit en lui, s'y développe et y engendre les volontés malfaisantes dont elle est grosse. Il ne prévoyait pas qu'il les aurait ; il ne savait pas ce que contient son dogme, quelles conséquences venimeuses et meurtrières vont en sortir. Elles en sortent fatalement, tour à tour, sous la pression des circonstances, d'abord les conséquences anarchiques, maintenant les conséquences despotiques. Arrivé au pouvoir, le jacobin apporte avec lui son idée fixe ; dans le gouvernement comme dans l'opposition, cette idée est féconde, et la toute-puissante formule allonge dans un nouveau domaine la file pullulante de ses anneaux multipliés.

II.

Suivons ce déroulement intérieur et remontons, avec le jacobin, aux principes, au pacte primordial, à l'institution de la société. Il n'y a qu'une société juste, celle qui est fondée sur « le contrat social, »

et « les clauses de ce contrat, bien entendues, se réduisent toutes à une seule, l'aliénation totale de chaque individu, avec tous ses droits, à la communauté... chacun se donnant tout entier, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie (1). » Nulle exception, ni réserve. Rien de ce qu'il était ou avait auparavant ne lui appartient plus en propre; ce que désormais il est ou il a ne lui est dévolu que par délégation. Ses biens et sa personne sont maintenant une portion de la chose publique. S'il les possède, c'est de seconde main; s'il en jouit, c'est par octroi. Il en est le dépositaire, le concessionnaire, l'administrateur, rien de plus (2). En d'autres termes, il n'est à leur endroit qu'un gérant, c'est-à-dire un fonctionnaire semblable aux autres, nommé à titre précaire et toujours révocable par l'État qui l'a commis. « Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps social un pouvoir absolu sur tous les siens. » Souverain omnipotent, propriétaire universel, l'État exerce à discrétion ses droits illimités sur les personnes et sur les choses; en conséquence, nous, ses représentans, nous mettons la main sur les choses et sur les personnes; elles sont à nous, puisqu'elles sont à lui.

Nous avons confisqué les biens du clergé, environ 4 milliards; nous confisquons les biens des émigrés, environ 3 milliards (3). Nous confisquons les biens des guillotinés et des déportés : il y a là des centaines de millions; on les comptera plus tard, parce que la liste reste ouverte et va s'allongeant tous les jours. Nous séquestrons les biens des suspects, ce qui nous en donne l'usufruit : encore des centaines de millions; après la guerre et le bannissement des suspects, nous devons saisir la propriété avec l'usufruit : encore des milliards de capital (4). En attendant, nous prenons les biens des hôpitaux et autres établissemens de bienfaisance, environ 800 millions; nous prenons les biens des fabriques, des fondations, des instituts d'éducation, des sociétés littéraires ou scienti-

(1) Ce texte et les suivans sont extraits de Rousseau (*Contrat social*). Cf. *L'Ancien Régime*, livre III, ch. IV, 303, 306, 321, 327.

(2) L'ascendant de cette idée est si universel et si précoce qu'on la trouve énoncée par Mirabeau à la séance du 10 août 1789. (Buchez et Roux, II, 257.) « Je ne connais que trois manières d'exister dans la société : il faut y être *mendiant, voleur* ou *salarié*. Le propriétaire n'est lui-même que le premier des salariés. Ce que nous appelons vulgairement sa propriété n'est autre chose que le prix que lui paie la société pour les distributions qu'il est chargé de faire aux autres individus par ses consommations et ses dépenses : *les propriétaires sont les agens, les économes du corps social.* »

(3) Rapport de Roland, 6 janvier 1793, et de Cambon, 1er février 1793.

(4) Buchez et Roux, XXXI, 311. Rapport de Saint-Just, 8 ventôse an II, et décret conforme.

fiques : autre tas de millions (1). Nous reprenons les domaines engagés ou aliénés par l'État depuis trois siècles et davantage : il y en a pour 2 milliards (2). Nous prenons les biens des communes jusqu'à concurrence de leurs dettes. Nous avons déjà reçu par héritage l'ancien domaine de la couronne et le domaine plus récent de la liste civile. De cette façon, plus des trois cinquièmes (3) du sol arrivent entre nos mains, et ces trois cinquièmes sont de beaucoup les mieux garnis; car ils comprennent presque toutes les grandes et belles bâtisses, châteaux, abbayes, palais, hôtels, maisons de maîtres, et presque tout le mobilier de luxe ou d'agrément royal, épiscopal, seigneurial et bourgeois, meubles de prix, vaisselle, bibliothèques, tableaux, objets d'art accumulés depuis des siècles. — Notez encore la saisie du numéraire et de toutes les matières d'or et d'argent; dans les seuls mois de novembre et de décembre 1793, cette rafle met dans nos coffres 3 ou 400 millions (4), non pas d'assignats, mais d'espèces sonnantes. Bref, quelle que soit la forme du capital fixe, nous en prenons tout ce que nous pouvons, probablement plus des trois quarts. — Reste la portion qui n'est point fixe et périt par l'usage, à savoir les objets de consommation, les fruits du sol, les approvisionnemens de toute espèce, tous les produits de l'art et du travail humain qui contribuent à l'entretien de la vie. Par « le droit de préemption » et par le droit de « réquisition, » « la république devient propriétaire momentanée de tout ce que le commerce, l'industrie et l'agriculture ont produit et apporté sur le sol de la France; » « toutes les denrées et toutes les marchandises (5) » sont à nous avant d'être à leur détenteur. Nous enlevons chez lui ce qui nous convient; nous le payons avec du papier qui ne vaut rien; souvent nous ne le payons pas du tout. Pour plus de commodité,

(1) Décret du 13 brumaire an II. Rapport de Cambon, 1er février 1793. Cambon évalue les seuls biens de l'ordre de Malte et des collèges à 400 millions.

(2) *Moniteur*, XVIII, 419 et 486. Rapports de Cambon, 22 brumaire et 1er frimaire an II. « Commençons par nous emparer des domaines engagés, nonobstant les lois précédentes. »

(3) Cf. *l'Ancien Régime*, p. 18.

(4) Mallet-Dupan, *Mémoires*, II, 19. — *Moniteur*, XVIII, 565. (Rapport de Cambon, 11 frimaire an II.) Sur l'invitation de la société populaire de Toulouse, le département de la Haute-Garonne a ordonné à tous ceux qui possédaient des objets d'or ou d'argent de les porter aux caisses de leurs districts pour être échangés contre des assignats. Cet arrêté a produit jusqu'à ce jour, dans les caisses de Toulouse, environ 1,500,000 ou 1,600,000 livres en or et en argent. De même à Montauban et ailleurs. « Plusieurs de nos collègues ont même décerné la peine de mort contre ceux qui n'apporteraient pas leur or et leur argent dans un temps donné. »

(5) *Moniteur*, XVIII, 320 (séance du 11 brumaire an II), paroles de Barère, rapporteur.

nous saisissons les choses directement et à l'endroit où elles sont, les grains chez le cultivateur, les fourrages chez l'herbager, les bestiaux chez l'éleveur, le vin chez le vigneron, les peaux chez le boucher, les cuirs chez le tanneur, les savons, les suifs, les sucres, les eaux-de-vie, les toiles, les draps et le reste chez le fabricant, l'entrepositaire et le marchand. Nous arrêtons les voitures et les chevaux dans la rue; nous entrons chez l'entrepreneur de messageries ou de roulage et nous vidons ses écuries; nous emportons les batteries de cuisine pour avoir du cuivre; nous mettons les gens hors de leur chambre pour avoir des lits; nous leur ôtons le manteau des épaules et la chemise du dos; nous déchaussons en un jour 10,000 particuliers dans une seule ville (1). En cas de besoin public, dit le représentant Isoré, « tout appartient au peuple, et rien aux individus. »

En vertu du même droit, nous disposons des personnes comme des choses. Nous décrétons la levée en masse et, ce qui est plus étrange, nous l'effectuons, au moins sur plusieurs points du territoire et pendant les premiers mois; en Vendée et dans les départemens du Nord et de l'Est, c'est bien toute la population mâle et valide, tous les hommes jusqu'à cinquante ans que nous poussons par troupeaux contre l'ennemi (2). Nous enrôlons ensuite une génération entière, tous les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, presque un million d'hommes : peine de mort contre quiconque manque à l'appel; il est assimilé aux émigrés, ses biens sont confisqués, ses père, mère, ascendans traités en suspects, partant incarcérés et leurs biens séquestrés (3). — Pour armer, habiller, chauffer, équiper nos recrues, il nous faut des ouvriers : nous convoquons au chef-lieu les armuriers, les forgerons, les serruriers, tous les tailleurs, tous les cordonniers du district, « maîtres, apprentis et garçons (4); » nous mettons en prison ceux qui ne viennent pas;

(1) Archives nationales, AFII, 92 (Arrêté de Taillefer, 3 brumaire an II, à Villefranche-l'Aveyron). — De Martel, *Étude sur Fouché*, 368 (Arrêté de Fouché, Collot d'Herbois et Delaporte; Lyon, 21 brumaire an II). — *Moniteur*, XV, 384 (Séance du 19 brumaire). Lettre de Barras et Fréron, datée de Marseille. — *Moniteur*, XVIII, 513 (Arrêtés de Lebas et Saint-Just à Strasbourg, 24 et 25 brumaire an II). — Lettre d'Isoré au ministre Bouchotte, 4 novembre 1793 (Legros, *la Révolution telle qu'elle est.*) — Le principe de toutes ces mesures a été posé par Robespierre, dans son discours sur la propriété (24 avril 1793) et dans sa déclaration des droits adoptée à l'unanimité par la société des Jacobins (Buchez et Roux, XXVI, 93 et 130).

(2) Rousset, *les Volontaires*, p. 234 à 254.

(3) Décret du 22 novembre 1793. — Mêmes rigueurs dans l'arrêté du Directoire du 18 octobre 1798.

(4) *Moniteur*, XIX, 631. Décret du 14 ventôse an II. — Archives nationales, DSI, 10. Arrêté des représentans Delacroix, Louchet et Legendre; Pont-Audemer, 14 frimaire an II. — *Moniteur*, XVIII, 622. Décret du 18 frimaire an II.

nous installons les autres par escouades dans les maisons publiques, et nous leur distribuons la tâche; il leur est interdit de rien fournir aux particuliers; désormais les cordonniers de France ne fabriqueront plus que pour nous, et chacun d'eux, sous peine d'amende, nous livrera tant de paires de souliers par décade. — D'autre part, le service civil n'est pas moins important que le service militaire, et il est aussi urgent d'approvisionner le peuple que de le défendre. C'est pourquoi nous mettons « en réquisition tous ceux qui contribuent à la manipulation, au transport et au débit des denrées et marchandises de première nécessité (1), » notamment des combustibles et des subsistances, bûcherons, charretiers, flotteurs, meuniers, moissonneurs, batteurs en grange, vignerons, faucheurs, laboureurs, « gens de la campagne » de toute espèce et de tout degré. Ils sont nos manœuvres, nous les faisons marcher et travailler sous peine de prison et d'amende. Plus de paresseux, surtout quand il s'agit de la récolte; nous menons aux champs la population entière d'une commune ou d'un canton, y compris « les oisifs et les oisives (2); » bon gré mal gré, ils moissonneront sous nos yeux, en bande, chez autrui comme chez eux, et rentreront indistinctement les gerbes dans le grenier public.

Mais tout se tient dans le travail, depuis l'œuvre initiale jusqu'à l'œuvre finale, depuis la matière la plus brute jusqu'au produit le plus élaboré, depuis le grand entrepreneur jusqu'au détaillant infime; quand on a mis la main sur le premier anneau de la chaîne, il faut aussi la mettre sur le dernier. A cela encore la réquisition suffit : nous l'appliquons à toutes les besognes; chacun est tenu de continuer la sienne, le fabricant de fabriquer, le commerçant de commercer, même à son détriment, parce que, s'il y perd, le public y gagne, et qu'un bon citoyen doit préférer à son profit privé l'avantage public (3).— En effet, quel que soit son office, il est dans son office un employé de la communauté; partant celle-ci peut, non-seulement lui prescrire, mais lui choisir sa tâche; elle n'a pas besoin de le consulter, il n'a pas le droit de refuser. C'est pourquoi nous nommons ou nous maintenons les gens, même malgré eux,

(1) Décret du 15-18 floréal an II. Décret du 29 septembre 1793 (Énumération de quarante objets de première nécessité). — L'article 9 décrète trois jours de prison contre les ouvriers et fabricans qui « se refuseront, sans causes légitimes, à leurs travaux ordinaires. » — Décrets des 16 et 20 septembre 1793, et décret du 11 septembre, articles 16, 19, 20 et 21.

(2) Archives nationales, AFII, III. Arrêté du représentant Ferry; Bourges, 23 messidor an II. — *Ibid.*, AFII, 106. Arrêté du représentant Dartigoyte Auch, 18 prairial an II.

(3) Décret du 11 brumaire an II, art. 7.

aux magistratures, aux commandemens, aux emplois de tout genre ; ils ont beau s'excuser ou se dérober, ils resteront ou deviendront généraux, juges, maires, agens nationaux, conseillers municipaux, commissaires de bienfaisance ou d'administration (1), à leur corps défendant. Tant pis pour eux si la charge est onéreuse ou dangereuse, s'ils n'ont pas le loisir nécessaire, s'ils ne se sentent pas les aptitudes requises, si le grade ou la fonction leur semble un acheminement vers la prison ou la guillotine ; quand ils allèguent que l'emploi est une corvée, nous leur répondons qu'ils sont les corvéables de l'état. — Telle est désormais la condition de tous les Français et aussi de toutes les Françaises. Nous forçons les mères à mener leurs filles aux séances des sociétés populaires. Nous obligeons les femmes à parader et à défiler en groupes dans les fêtes républicaines ; nous allons prendre les plus belles dans leurs maisons pour les habiller en déesses antiques et pour les promener sur un char en public ; parfois même nous en désignons de riches pour épouser des patriotes (2) : il n'y a pas de raison pour que le mariage, qui est le plus important des services, ne soit pas, comme les autres, mis en réquisition. Aussi bien nous entrons dans les familles, nous enlevons l'enfant, nous le soumettons à l'éducation civique. Nous sommes pédagogues, philanthropes, théologiens, moralistes. Nous imposons de force notre religion et notre culte, notre morale et nos mœurs. Nous régentons la vie privée et le for intérieur ; nous com-

(1) Gouvion Saint-Cyr, *Mémoires sur les campagnes, de* 1792 *à la paix de Campo-Formio*, I, 91-109. « L'avancement, que tout le monde craignait à cette époque... » *Ib.*, 229. « Les hommes qui avaient quelques moyens s'éloignaient avec obstination de toute espèce d'avancement. » — Archives nationales, DSI 5. Mission du représentant Albert dans l'Aube et la Marne, et notamment l'arrêté d'Albert, Châlons, 7 germinal an III, avec les nombreuses pétitions des juges et officiers municipaux qui sollicitent leur remplacement. — Lettre du peintre Gosse (publiée dans *le Temps* du 31 mai 1882), très curieuse pour montrer les misères de la vie privée pendant la révolution. « Mon père fut nommé commissaire de bienfaisance et commissaire pour l'habillement des troupes ; au moment de la terreur, il eût été bien imprudent de refuser un emploi. » — Archives nationales, FT, 3,485. Affaire de Girard Toussaint, notaire à Paris, « tombé sous le glaive de la loi, du 9 thermidor an II. » Girard, très libéral pendant les premiers temps de la révolution, avait été président de sa section en 1789, mais, après le 10 août, il s'était tenu coi. Le comité de la section des Amis de la patrie, « considérant que le citoyen Girard... ne s'est montré que dans les temps où la cour et Lafayette dominaient les sans-cullottes, » que, « depuis la révolution de l'égalité, *il a privé de ses lumières ses concitoyens, ce qui est un crime en révolution,* reconnaît le dit citoyen suspect à l'unanimité » et arrête « qu'il sera conduit au Luxembourg. »

(2) Ludovic Sciout, *Histoire de la constitution civile du clergé*, IV, 131, 135, arrêtés de Dartigoyte et de Pinat. — *Recueil de pièces authentiques servant à l'histoire de la révolution à Strasbourg*, t. I, p. 230. (Discours de Schneider à Barr pour marier le patriote Funck.) — Il paraît que Schneider faisait mieux encore et pour son propre compte. (*Ibid.*, 317.)

mandons aux pensées, nous scrutons et punissons les inclinations secrètes, nous taxons, emprisonnons et guillotinons, non-seulement les malveillans, mais encore « les indifférens, les modérés, les égoïstes (1). » Nous dictons à l'individu, par-delà ses actes visibles, ses idées et ses sentimens intimes; nous lui prescrivons ses affections comme ses croyances, et nous refaisons, d'après un type préconçu, son intelligence, sa conscience et son cœur.

III.

Rien d'arbitraire dans cette opération; car le modèle idéal est tracé d'avance. Si l'État est omnipotent, c'est pour régénérer les hommes, et la théorie qui lui confère ses droits lui assigne en même temps son objet.

En quoi consiste cette régénération de l'homme? — Considérez un animal à l'état domestique, le chien ou le cheval. Maigre, battu, lié ou enchaîné, il y en a mille exploités et surmenés contre un qui se prélasse et mourra de gras fondu. Et chez tous, gras ou maigres, l'âme est encore plus gâtée que le corps. Un respect superstitieux les courbe sous leur fardeau ou les fait ramper devant leur maître. Serviles, paresseux, gourmands, débiles, incapables de résister aux intempéries, s'ils ont acquis les misérables talens de l'esclavage, ils en ont contracté les infirmités, les besoins et les vices. Une croûte d'habitudes ineptes et d'inclinations perverses, une sorte d'être factice et surajouté a recouvert chez eux la nature première. — Et d'autre part, la meilleure portion de leur nature première n'a pu se développer faute d'emploi. Séparés les uns des autres, ils n'ont point acquis le sentiment de la communauté; ils ne savent pas, comme leurs frères des savanes, s'assister entre eux et subordonner l'intérêt de l'individu à l'intérêt du troupeau. Chacun tire à soi, nul ne se soucie des autres, tous sont égoïstes, les instincts sociaux ont avorté. — Tel est l'homme aujourd'hui : une créature défigurée qu'il faut restaurer, une créature inachevée qu'il faut parfaire. Aussi notre tâche est double : nous avons à démolir et nous avons à construire; nous dégagerons d'abord l'homme naturel pour édifier ensuite l'homme social.

L'entreprise est immense et nous en sentons l'immensité. « Il faut, dit Billaud-Varennes (2), *recréer* en quelque sorte le peuple

(1) Buchez et Roux, XXIX, 160. (Rapport de Saint-Just, 10 octobre 1793.) « Vous avez à punir, non-seulement les traîtres, mais les *indifférens* mêmes; vous avez à punir quiconque est *passif* dans la république et ne fait rien pour elle. »

(2) Buchez et Roux, XXXII, 338. Rapport à la Convention sur la théorie du gouvernement démocratique, par Billaud-Varennes (20 avril 1794).

qu'on veut rendre à la liberté, puisqu'il faut détruire d'anciens préjugés, changer d'antiques habitudes, perfectionner des affections dépravées, restreindre des besoins superflus, extirper des vices invétérés. » Mais l'entreprise est sublime, car il s'agit de « remplir les vœux de la nature (1), d'accomplir les destins de l'humanité, de tenir les promesses de la philosophie. » — « Nous voulons, dit Robespierre (2), substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la politesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la république à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie. » Nous ferons cela, tout cela, coûte que coûte. Peu importe la génération vivante; nous travaillons pour les générations futures. « L'homme obligé de s'isoler du monde et de lui-même jette son ancre dans l'avenir et presse sur son cœur la postérité innocente des maux présens (3). » Il sacrifie à son œuvre sa vie et la vie d'autrui. « Le jour où je serai convaincu, écrit Saint-Just, qu'il est impossible de donner au peuple français des mœurs douces, énergiques, sensibles, inexorables pour la tyrannie et l'injustice, je me poignarderai. » — « Ce que j'ai fait dans le Midi, dit Baudot, je le ferai dans le Nord : je les rendrai patriotes; ou ils mourront, ou je mourrai. » — « Nous ferons un cimetière de la France, dit Carrier, plutôt que de ne la pas régénérer à notre manière. » — En vain, des esprits aveugles ou des cœurs dépravés voudraient protester; c'est parce qu'ils sont

(1) Buchez et Roux, XXXI, 270. Rapport de Robespierre sur les principes qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la république, 5 février 1794. Cf. dans *l'Ancien Régime*, 289-301, les idées de Rousseau; celles de Robespierre n'en ont que le décalque.

(2) *Ibid.*, 270. — La prétention de réformer les sentimens des hommes se retrouve dans tous les programmes. *Ibid.*, 305 (Rapport de Saint-Just, 26 février 1794). « Notre but est de créer un ordre de choses *tel qu'une pente universelle vers le bien s'établisse*, et que les factions se trouvent lancées tout d'un coup sur l'échafaud. » — *Ibid.*, 337. (Rapport de Saint-Just, 13 mars 1794.) « Nous ne voyons qu'un moyen d'arrêter le mal, c'est de mettre enfin la révolution dans l'état civil et *de faire la guerre à toute espèce de perversité*, comme suscitée parmi nous à dessein d'énerver la république. »

(3) *Ibid.*, XXXV, 276. (Institutions, par Saint-Just.) — *Ibid.*, 287. — *Moniteur*, XVIII, 343. (Séance des Jacobins, 13 brumaire an II, discours de Baudot.)

aveuglés ou dépravés qu'ils protestent. En vain, l'individu alléguerait ses droits individuels; il n'en a plus : par le contrat social qui est obligatoire et seul valable, il a fait abandon de tout son être; n'ayant rien réservé, « il n'a rien à réclamer. » Sans doute, quelques-uns regimberont, parce que, chez eux, le pli contracté persiste et que l'habitude postiche recouvre encore l'instinct originel. Si on déliait le cheval de meule, il recommencerait à tourner en rond; si on déliait le chien du bateleur, il se remettrait sur ses pattes de derrière; pour les rendre à leur allure spontanée, il faudrait les secouer rudement. Pareillement, il faudra secouer l'homme pour le rendre à son attitude normale. Mais en ceci nous n'avons point de scrupules (1), car nous ne le courbons pas, nous le redressons; selon le mot de Rousseau, « nous le forçons à être libre; » nous lui conférons le plus grand des bienfaits que puisse recevoir une créature humaine; nous le ramenons à la nature et nous l'amenons à la justice. C'est pourquoi, maintenant qu'il est averti, s'il s'obstine à résister, il devient criminel et digne de tous les châtimens (2), car il se déclare rebelle et parjure, ennemi de l'humanité et traître au pacte social.

IV.

Commençons par nous figurer l'homme naturel; certainement aujourd'hui l'on a peine à le reconnaître; il ne ressemble guère à l'être artificiel que nous rencontrons à sa place, à la créature déformée par un régime immémorial de contrainte et de fraude, serrée dans son harnais héréditaire de superstitions et de sujétions, aveuglée par sa religion et matée à force de prestiges, exploitée par son gouvernement et dressée à force de coups, toujours à l'attache, toujours employée à contresens et contre nature, quel que soit son compartiment, haut ou bas, quelle que soit sa mangeoire, pleine ou vide, tantôt appliquée à des besognes serviles, comme

(1) Buchez et Roux, XXIX, 142. (Discours de Jean-Bon Saint-André à la Convention, 25 septembre 1793.) « On dit que nous exerçons un pouvoir arbitraire, on nous accuse d'être despotes. Despotes, nous!.. Ah! sans doute, si c'est le despotisme qui doit faire triompher la liberté, ce despotisme est la régénération politique. » On applaudit. — *Ibid.*, XXXI, 276. (Rapport de Robespierre, 17 pluviôse an II.) On a dit que la terreur est le ressort du gouvernement despotique. Le vôtre ressemble-t-il donc au despotisme? Oui, comme le glaive qui brille dans les mains des héros de la liberté ressemble à celui dont les satellites de la tyrannie sont armés... Le gouvernement de la révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie. »

(2) *Ibid.*, XXXII, 253. Décret du 20 avril 1794. « La Convention déclare qu'appuyée sur les vertus du peuple français, elle fera triompher la république démocratique et *punira sans pitié ses ennemis.* »

le cheval abruti qui, les yeux bandés, tourne sa meule, tantôt occupée à des parades futiles, comme le chien savant qui, paré d'oripeaux, déploie des grâces en public (1). Mais supprimez par la pensée les oripeaux, les bandeaux, les entraves, les compartimens de l'écurie sociale, et vous verrez apparaître un homme nouveau, qui est l'homme primitif, intact et sain d'esprit, d'âme et de corps. — En cet état, il est exempt de préjugés, il n'a pas été circonvenu de mensonges, il n'est ni juif, ni protestant, ni catholique; s'il essaie de concevoir l'ensemble de l'univers et le principe de choses, il ne se laissera pas duper par une révélation prétendue, il n'écoutera que sa raison; il se peut que, parfois, il devienne athée, mais presque toujours il se trouvera déiste. — En cet état, il n'est engagé dans aucune hiérarchie, il n'est point noble ni roturier, ouvrier ni patron, propriétaire ni prolétaire, inférieur ni supérieur. Indépendans les uns des autres, tous sont égaux, et, s'ils conviennent de s'associer entre eux, leur bon sens stipulera comme premier article le maintien de l'égalité primordiale. — Voilà l'homme que la nature a fait, que l'histoire a défait et que la révolution doit refaire (2). Sur les deux enveloppes de bandelettes qui le tiennent entortillé, sur la religion positive qui comprime et fausse son intelligence, sur l'inégalité sociale qui fausse et mutile sa volonté (3), on ne peut frapper trop fort; car, à chaque coup que l'on porte, on brise une ligature, et à chaque ligature que l'on brise, on restitue un mouvement aux membres paralysés.

(1) Dans cette peinture de l'ancien régime, l'emphase et la crédulité du temps débordent en exagérations colossales. Buchez et Roux, XXXI, 300. (Rapport de Saint-Just, 26 février 1794.) « En 1788, Louis XVI fit immoler huit mille personnes de tout sexe et de tout âge à Paris dans la rue Meslay et sur le Pont-Neuf. La cour renouvela ces scènes au champ de Mars. La cour pendait dans les prisons; les noyés qu'on ramassait dans la Seine étaient ses victimes. Il y avait quatre cent mille prisonniers; on pendait par an quinze mille contrebandiers, on rouait trois mille hommes; il y avait dans Paris plus de prisonniers qu'aujourd'hui... Parcourez l'Europe; il y a dans l'Europe quatre millions de prisonniers dont vous n'entendez pas les cris. » *Ibid.*, XXVI, 432. (Discours de Robespierre, 10 mai 1793.) « Jusqu'ici l'art de gouverner n'a été que l'art de dépouiller et d'asservir le grand nombre au profit du petit nombre, et la législation le moyen de réduire ces attentats en système. »

(2) Buchez et Roux, XXXII, 353. (Rapport de Robespierre à la Convention, 7 mai 1794.) « La nature nous dit que l'homme est né pour la liberté, et l'expérience des siècles nous montre l'homme esclave. Ses droits sont écrits dans son cœur et son humiliation dans l'histoire. »

(3) *Ibid.*, 372. « Les prêtres sont à la morale ce que les charlatans sont à la médecine. Combien le Dieu de la nature est différent du Dieu des prêtres! Je ne connais rien de semblable à l'athéisme comme les religions qu'ils ont faites! » — Déjà, dans la Constituante, il voulait que l'on défendît au père d'avantager un enfant. « Vous n'avez rien fait pour la liberté si vos lois ne tendent à diminuer, par des moyens efficaces et doux, l'inégalité des fortunes. » (Hamel, I, 403.)

Suivons le progrès de l'opération libératrice. — Aux prises avec l'institut ecclésiastique, l'Assemblée constituante, toujours timide, n'a su prendre que des demi-mesures ; elle a entamé l'écorce, elle n'a osé porter la hache jusque dans l'épaisseur du tronc. Confiscation des biens du clergé, dissolution des ordres religieux, répression de l'autorité du pape, à cela se réduit son œuvre ; elle a voulu établir une église nouvelle et transformer les prêtres en fonctionnaires assermentés de l'état, rien de plus. — Comme si le catholicisme, même administratif, cessait d'être le catholicisme ! Comme si l'arbre malfaisant, une fois marqué au sceau public, devait perdre sa malfaisance ! On n'a pas détruit la vieille officine de mensonges, on en a patenté une autre à côté d'elle, en sorte qu'au lieu d'une on en a deux. Avec ou sans l'étiquette officielle, elle fonctionne dans toutes les communes de France, et, comme par le passé, distribue impunément sa drogue au public. Voilà justement ce que nous ne pouvons tolérer. — A la vérité, nous avons à garder les apparences, et, en parole, nous décréterons de nouveau la liberté des cultes (1). Mais, en fait et en pratique, nous détruirons l'officine et nous empêcherons le débit de la drogue ; il n'y aura plus de culte catholique en France, pas un baptême, pas une confession, pas un mariage, pas une extrême-onction, pas une messe : nul ne fera ou n'écoutera un sermon, personne n'administrera ou ne recevra un sacrement, sauf en cachette et avec l'échafaud ou la prison en perspective. — A cet effet, nous procédons par ordre. Pour l'église qui se dit orthodoxe, point d'embarras ; ses membres, ayant refusé le serment, sont hors la loi : on s'exclut d'une société quand on en répudie le pacte ; ils ont perdu leur qualité de citoyens, ils sont devenus de simples étrangers, surveillés par la police. Et comme ils propagent autour d'eux la désaffection et la désobéissance, ils ne sont pas même des étrangers, mais des séditieux, des ennemis déguisés, les auteurs d'une Vendée diffuse et occulte. Nous n'avons pas besoin de les poursuivre comme charlatans, il suffit de les frapper comme rebelles. A ce titre, nous avons déjà banni de France les ecclésiastiques insermentés, environ quarante mille prêtres, et nous déportons ceux qui n'ont pas franchi la frontière dans le délai fixé ; nous ne souffrons sur le sol français que les sexagénaires et les infirmes, et encore à l'état de détenus et de reclus ; peine de mort

(1) Décret du 18 frimaire an II. Notez les restrictions : « La Convention, par les dispositions précédentes, n'entend déroger en aucune manière aux lois ni aux précautions de salut public contre les prêtres réfractaires ou turbulens, ou contre ceux qui tenteraient d'abuser du prétexte de la religion pour compromettre la cause de la liberté. Elle n'entend pas, non plus, improuver ce qui a été fait jusqu'à ce jour en vertu des arrêtés des représentans du peuple, ni fournir à qui que ce soit le prétexte d'inquiéter le patriotisme et de ralentir l'essor de l'esprit public. »

contre eux, s'ils ne viennent pas eux-mêmes s'entasser dans la prison de leur chef-lieu ; peine de mort contre les bannis qui rentrent ; peine de mort contre les recéleurs de prêtres (1). Par suite, faute de clergé orthodoxe, il n'y aura plus de culte orthodoxe ; la plus dangereuse des deux manufactures de superstition est fermée. Afin de mieux arrêter le débit de la vénéneuse denrée, nous punissons ceux qui la demandent comme ceux qui la fournissent, et nous poursuivons, non-seulement les pasteurs, mais encore les fanatiques du troupeau ; s'ils ne sont pas les auteurs de la rébellion ecclésiastique, ils en sont les fauteurs et les complices. Or, grâce au schisme, nous les connaissons d'avance et, dans chaque commune, leur liste est faite. Nous appelons fanatiques tous ceux qui repoussent le ministère du prêtre assermenté, les bourgeois qui l'appellent intrus, les religieuses qui ne se confessent pas à lui, les paysans qui ne vont pas à sa messe, les vieilles femmes qui ne baisent pas sa patène, les parens qui ne veulent pas de lui pour baptiser leur nouveau-né. Tous ces gens-là et ceux qui les fréquentent, proches, alliés, amis, hôtes, visiteurs, quels qu'ils soient, hommes ou femmes, sont séditieux dans l'âme et, partant, suspects. Nous leur ôtons leurs droits électoraux, nous les privons de leurs pensions, nous les chargeons de taxes spéciales, nous les internons chez eux, nous les emprisonnons par milliers, nous les guillotinons par centaines : peu à peu le demeurant se découragera et renoncera à pratiquer un culte impraticable (2). — Restent les tièdes, la foule moutonnière qui tient à ses rites ; elle les prendra où ils seront, et, comme ils sont les mêmes dans l'église autorisée que dans l'église réfractaire, au

(1) Décrets du 27 mai et du 26 août 1792, du 18 mars, du 20 avril et du 20 octobre 1793, du 11 avril et du 11 mai 1794. Ajoutez (*Moniteur*, XIX, 697) le décret portant confiscation des biens des ecclésiastiques « qui se sont déportés volontairement ou l'ont été nominativement, qui sont reclus comme vieillards ou infirmes, ou qui ont préféré la déportation à la réclusion. » — *Ibid.*, XVIII, 492 (séance du 2 frimaire). Discours de Forestier. « Quant à la prêtrise, la continuation de son exercice est devenue une honte et même un crime. » — Archives nationales, AFII, 36. Arrêté de Lequinio, représentant du peuple dans la Charente-Inférieure, la Vendée et les Deux-Sèvres, Saintes 1er nivôse an II. « Afin que la liberté des cultes existe dans toute sa plénitude, il est défendu à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque culte ou opinion religieuse que ce puisse être. » Notamment, « il est expressément défendu à tout ci-devant ministre, de quelque culte qu'il soit, de prêcher, écrire ou enseigner la morale, sous peine d'être regardé comme suspect et, comme tel, mis sur-le-champ en état d'arrestation. » « Tout homme qui s'avise de prêcher quelques maximes religieuses que ce puisse être est, par cela seul, coupable envers le peuple. Il viole... l'égalité sociale, qui ne permet pas qu'un individu puisse élever publiquement ses prétentions idéales au-dessus de celles de son voisin. »

(2) Ludovic Sciout, *Histoire de la constitution civile du clergé*, t. III et IV, *passim*. Jules Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*, t. III, IV, V et VI, notamment la liste des déportés, guillotinés, internés et reclus, à la fin de ces volumes.

lieu d'aller chez le prêtre insoumis, elle ira chez le prêtre soumis. Mais elle ira sans zèle, sans confiance, souvent même avec défiance, en se demandant si ces rites, administrés par un excommunié, ne sont pas maintenant de mauvais aloi. Une telle église n'est point solide, et nous n'aurons besoin que d'une poussée pour l'abattre. Nous discréditerons de tout notre effort les prêtres constitutionnels; nous leur interdirons le costume ecclésiastique, nous les obligerons par décret à bénir le mariage de leurs confrères apostats; nous emploierons la terreur et la prison pour les contraindre à se marier eux-mêmes; nous ne leur donnerons point de répit qu'ils ne soient rentrés dans la vie civile, quelques-uns en se déclarant imposteurs, plusieurs en remettant leurs lettres de prêtrise, le plus grand nombre en se démettant de leurs places (1). Privé de con-

(1) Ordre du jour de la convention, 17 septembre 1792; circulaire du conseil exécutif, 22 janvier 1793; décrets de la convention, 19 juillet, 12 août, 17 septembre, 15 novembre 1793. — Ludovic Sciout, III, chap. XV et suivans, IV, chap. I à VII. — *Moniteur*, octobre et novembre 1793, *passim*. (23 novembre, arrêté de la Commune de Paris pour fermer toutes les églises.) — Sur la terreur des prêtres constitutionnels je donnerai seulement les deux pièces suivantes (Archives nationales, F⁷, 3116⁷) : « Le citoyen Pontard, évêque du département de la Dordogne, logé dans la maison de la citoyenne Bourbon, faubourg Saint-Honoré, n° 66, instruit qu'il y a dans le journal nommé *le Républicain* un article portant qu'il s'est tenu une assemblée de prêtres dans ladite maison, atteste qu'il n'en a aucune connaissance; que tous les préposés à la garde des appartemens sont dans le sens de la révolution; que, s'il avait lieu de suspecter un pareil fait, il délogerait à l'instant même, et que, s'il est possible d'apercevoir quelque motif à pareil bruit, c'est le mariage qu'il projette avec la nièce du citoyen Caminade, excellent patriote, capitaine de la 9ᵉ compagnie de la section des Champs-Élysées, mariage qui va achever de faire tomber le fanatisme dans son département, à moins que ce ne fût l'ordination d'un prêtre à la sans-culotte qu'il fit hier dans la chapelle, autre trait qui est dans le sens de la révolution. Peut-être est-il nécessaire d'ajouter qu'il a été visité par un de ses curés actuellement à Paris, qui est venu le prier de seconder son mariage. Ledit curé s'appelle Greffier-Sauvage; il est encore à Paris et se dispose à se marier en même temps que lui. A part ces motifs, qui ont pu donner lieu à quelques propos, le citoyen Pontard ne voit rien qui puisse établir le moindre soupçon. Au reste, il est un patriote si franc du collier qu'il ne demande pas mieux que d'être instruit de la vérité pour embrasser sans aucune considération la voie révolutionnaire. Il signe sa déclaration en promettant de la soutenir en tout temps, par ses écrits comme par sa conduite. Il offre les deux numéros de son journal qu'il vient de faire imprimer à Paris, pour qu'on y voie la teneur de ses principes. — A Paris, le 7 septembre 1793, l'an II de la républiqne, une et indivisible. F. Pontard, évêque de la république au département de la Dordogne. » — Dauban, *la Démagogie en* 1793, p. 557. Arrestation du représentant Osselin, lettre de son frère, curé de Saint-Aubin, au comité de la section Mutius Scævola, 20 brumaire an II. « A l'exemple de Brutus et de Mutius Scævola, je foule aux pieds les sentimens dont j'idolâtrais mon frère. O divinité des républicains! ô vérité! tu connais l'incorruptibilité de mes intentions. » (Et ainsi de suite, pendant cinquante-trois lignes.) « Voilà mes sentimens. Je suis fraternellement, Osselin, ministre du culte à Saint-Aubin. — *P.-S.* — C'est en allant satisfaire un besoin de la nature que j'ai sçu cette affligeante nouvelle. » (Il a rhétoriqué tant qu'il a trouvé des phrases;

ducteurs par ces désertions volontaires ou forcées, le troupeau catholique se laissera aisément mener hors de la bergerie, et, pour lui ôter la tentation d'y rentrer, nous démolirons le vieil enclos. Dans les communes où nous sommes maîtres, nous nous ferons demander par les jacobins du lieu l'abolition du culte, et nous l'abolirons d'autorité dans les autres communes par nos représentans en mission. Nous fermerons les églises, nous abattrons les clochers, nous fondrons les cloches, nous enverrons les vases sacrés à la monnaie, nous briserons les saints, nous profanerons les reliques, nous interdirons l'enterrement religieux, nous imposerons l'enterrement civil, nous prescrirons le repos du décadi et le travail du dimanche. Point d'exceptions : puisque toute religion positive est une maîtresse d'erreur, nous proscrirons tous les cultes; nous exigerons des ministres protestans une abjuration publique; nous défendrons aux juifs de pratiquer leurs cérémonies; nous ferons « un *autodafé* de tous les livres et signes du culte de Moïse (1). » Mais, parmi les diverses machines à jongleries, c'est la catholique qui est la pire, la plus hostile à la nature par le célibat de ses prêtres, la plus contraire à la raison par l'absurdité de ses dogmes, la plus opposée à l'institution démocratique puisque chez elle les pouvoirs se délèguent de haut en bas, la mieux abritée contre l'autorité civile, puisque son chef est hors de France. C'est donc sur elle qu'il faut s'acharner; même après Thermidor, nous prolongerons contre elle la persécution, petite et grande; jusqu'au consulat, nous déporterons et nous fusillerons des prêtres, nous renouvellerons contre les fanatiques les lois de la Terreur, « nous entraverons leurs mouvemens, nous désolerons leur patience; nous les inquiéterons le jour, nous les troublerons la nuit, nous ne leur donnerons pas un moment de relâche (2). » Nous astreindrons la population au

à la fin, idiot de peur, le cerveau vide, il raconte ce dernier détail comme preuve qu'il n'est pas complice.)

(1) *Recueil de pièces authentiques servant à l'histoire de la révolution à Strasbourg*, II, 299. (Arrêté du district.)

(2) Ludovic Sciout, IV, 426 (Instruction envoyée par le directoire aux commissaires nationaux, frimaire an IV.) — *Ibid.*, ch. X à XVIII.— *Ibid.*, IV, 688. Arrêté du Directoire, 14 germinal an VI. — « Les administrations municipales fixeront à des jours déterminés de chaque décade les marchés de leurs arrondissemens respectifs, sans qu'en aucun cas l'ordre qu'elles auront établi puisse être interverti sous prétexte que les marchés tomberaient à des jours ci-devant fériés. *Elles s'attacheront spécialement à rompre tout rapport des marchés aux poissons avec les jours d'abstinence désignés par l'ancien calendrier.* Tout individu qui étalera ses denrées ou marchandises dans les marchés hors des jours fixés par les administrations municipales, sera poursuivi devant le tribunal de police comme ayant embarrassé la voie publique. » — Les thermidoriens restent aussi anticatholiques que leurs prédécesseurs; seulement ils désavouent la persécution ouverte et comptent sur la pression lente. (*Moniteur*, XIII, 523. Discours de Boissy d'Anglas, 3 ventôse an III.) « Surveillez ce que vous ne pouvez empêcher;

culte décadaire; nous la poursuivrons de notre propagande jusqu'à table; nous changerons les jours de marché pour que nul fidèle ne puisse acheter du poisson les jours maigres. — Rien ne nous tient plus à cœur que cette guerre au catholicisme; aucun article de notre programme ne sera exécuté avec tant d'insistance et de persévérance. C'est qu'il s'agit de la vérité; nous en sommes les dépositaires, les champions, les ministres, et jamais serviteurs de la vérité n'auront appliqué la force avec tant de détail et de suite à l'extirpation de l'erreur.

V.

A côté de la superstition, il est un autre monstre à détruire, et de ce côté aussi l'Assemblée constituante a commencé l'attaque. Mais, de ce côté aussi, faute de courage ou de logique, elle s'est arrêtée après deux ou trois coups faibles. Interdiction des armoiries, des titres de noblesse et des noms de terre, abolition sans indemnité des redevances que le seigneur prélevait à titre d'ancien propriétaire des personnes, permission de racheter à prix débattu les autres droits féodaux, limitation du pouvoir royal, voilà tout ce qu'elle a fait pour rétablir l'égalité naturelle; ce n'est guère. Avec des usurpateurs et des tyrans, on doit s'y prendre d'autre façon; car leur privilège est à lui seul un attentat contre les droits de l'homme. En conséquence, nous avons détrôné le roi et nous lui avons coupé la tête (1); nous avons supprimé sans indemnité toute la créance féodale, y compris les droits que les seigneurs prélevaient à titre de propriétaires fonciers et de bailleurs simples; nous avons livré leurs personnes et leurs biens aux revendications et aux rancunes des jacqueries locales; nous les avons réduits à émigrer; nous les incarcérons s'ils restent; nous les guillotinons s'ils rentrent. Élevés dans des habitudes de suprématie et persuadés qu'ils sont d'une autre espèce que le commun des hommes, leur préjugé de race est incorrigible; ils sont incapables d'entrer dans une société d'égaux; nous ne pouvons trop soigneusement les écraser ou du moins les tenir à terre (2). D'ailleurs, par cela seul qu'ils ont vécu, ils sont

régularisez ce que vous ne pouvez défendre... Bientôt on ne connaîtra que pour les mépriser ces dogmes absurdes, enfans de l'erreur et de la crainte, dont l'influence sur l'esprit humain a été si constamment nuisible... Bientôt la religion de Socrate, de Marc Aurèle et de Cicéron sera la religion du monde. »

(1) *Moniteur*, XIV, 646. Procès du roi; discours de Robespierre : « Le droit de punir le tyran et de le détrôner, c'est la même chose. » — Discours de Saint-Just : « La royauté est un crime éternel contre lequel tout homme a le droit de s'élever et de s'armer... On ne peut régner innocemment. »

(2) Épigraphe du journal de Marat : *Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.*

coupables : car ils ont primé, commandé sans droit, et, contre tous les droits, abusé de l'homme; ayant joui de leur rang, il est juste qu'ils en pâtissent. Privilégiés à rebours, ils seront traités comme les gens sans aveu l'étaient sous leur règne, ramassés par la police avec leurs familles, expédiés au centre, emprisonnés en tas, exécutés en masse, à tout le moins expulsés de Paris, des ports, des villes fortes, internés, obligés chaque jour de se présenter à la municipalité, privés des droits politiques, exclus des fonctions publiques, « des sociétés populaires (1), des comités de surveillance, des assemblées de commune et de section. » Encore sommes-nous indulgens ; puisqu'ils sont notés d'infamie, nous devrions les assimiler aux galériens et les embrigader pour les faire travailler aux routes (2). « La justice condamne les ennemis du peuple et les partisans de la tyrannie parmi nous à un esclavage éternel (3). »

Mais cela ne suffit pas ; car, outre l'aristocratie de rang, il en est d'autres auxquelles l'Assemblée constituante n'a pas touché (4), notamment l'aristocratie de fortune. De toutes les souverainetés, celle que le riche exerce sur les pauvres est la plus pesante. En effet, non-seulement, au mépris de l'égalité, il consomme plus que sa part dans le produit du travail commun, et il consomme sans produire ; mais encore, au mépris de la liberté, il peut à son gré fixer les salaires, et, au mépris de l'humanité, il fixe toujours le plus bas qu'il peut. Entre lui et les nécessiteux il ne se fait jamais que des contrats iniques. Seul détenteur de la terre, du capital et de toutes les choses nécessaires à la vie, il impose ses conditions que les autres, dépourvus d'avances, sont obligés d'accepter sous peine de mourir de faim ; il exploite à sa discrétion des besoins qui ne peuvent attendre, et profite de son monopole pour maintenir les indigens dans

(1) Buchez et Roux, XXXII, 323 (Rapport de Saint-Just, 26 germinal an II, et décret du 26-29 germinal, art. 4, 13, 15). *Ibid.*, 215.

(2) Buchez et Roux, XXIX, 166 (Rapport de Saint-Just, 10 octobre 1793). « Ce serait le seul bien qu'ils auraient fait à la patrie... Il serait juste que le peuple régnât à son tour sur ses oppresseurs et que la sueur baignât l'orgueil de leur front. »

(3) *Ibid.*, XXXI, 309. (Rapport de Saint-Just, 8 ventôse an II.)

(4) *Ibid.*, XXVI, 435. (Discours de Robespierre sur la Constitution, 10 mai 1793.) « Qu'étaient nos usages et nos prétendues lois, sinon le code de l'impertinence et de la bassesse, où le mépris des hommes était soumis à une espèce de tarif et gradué suivant des règles aussi bizarres que multipliées? Mépriser et être méprisé, ramper pour dominer, esclaves et tyrans tour à tour, tantôt à genoux devant un maître, tantôt foulant aux pieds le peuple, telle était notre ambition à tous tant que nous étions, *hommes bien nés ou hommes bien élevés, gens du commun ou gens comme il faut, hommes de loi ou financiers, robins ou hommes d'épée.* » — Archives nationales, F[7]3116[7] (Rapport de l'observateur Charmont, 10 nivôse an II). « L'effigie de Boileau, qui était au collège de Lisieux, a été descendue parmi les statues de saints qu'on a retirées de leurs niches. Ainsi plus de distinctions : les saints et les auteurs sont rangés dans la même classe. »

l'indigence. C'est pourquoi, écrit Saint-Just (1), « l'opulence est une infamie ; elle consiste à nourrir moins d'enfans naturels ou adoptifs qu'on n'a de mille livres de revenu. » « Il ne faut pas, dit Robespierre, que le plus riche des Français ait plus de 3,000 livres de rente. » Au-delà du strict nécessaire, nulle propriété n'est légitime ; nous avons le droit de prendre le superflu où il se trouve, non-seulement aujourd'hui, parce que nous en avons besoin aujourd'hui pour l'État et pour les pauvres, mais en tout temps, parce que le superflu en tout temps confère au possesseur un ascendant dans les contrats, une autorité sur les salaires, un arbitraire sur les subsistances, bref une suprématie de condition pire que la prééminence du rang. Ainsi ce n'est pas seulement aux nobles, c'est aux bourgeois riches ou aisés (2), c'est aux gros propriétaires et capitalistes que nous en voulons ; nous allons démolir de fond en comble leur féodalité sournoise (3). — D'abord, et par le seul jeu des institutions nouvelles, nous empêchons le rentier de prélever, comme à son ordinaire, la meilleure part dans les fruits du travail d'autrui ; les frelons ne mangeront plus chaque année le miel des abeilles. Pour en arriver là, il n'y a qu'à laisser agir les assignats et le cours forcé. Par la dépréciation du papier-monnaie, le propriétaire ou capitaliste oisif voit son revenu fondre entre ses mains : il ne touche plus que des valeurs nominales. Au 1er janvier, son locataire lui verse en fait un demi-terme au lieu d'un terme ; au 1er mars, son fermier s'acquitte envers lui avec un sac de grains (4) ; l'effet est le même que si nous avions rédigé à nouveau tous les contrats et réduit de moitié, des trois quarts et davantage, l'intérêt de l'argent prêté, le loyer des maisons louées, le bail des terres tenues à ferme. — Pendant que le revenu du rentier s'évapore, son capital s'effondre,

(1) Buchez et Roux, xxxv, 296. (Institutions, par Saint-Just.) — Meillan, *Mémoires*, p. 17.

(2) Archives nationales, F74437. Adresse de la société populaire de Calvisson (Gard), 7 messidor an II. « Les bourgeois, les marchands, les gros propriétaires ont toute la prétention des ci-devans. La loi ne fournit aucun moyen de dessiller les yeux des gens du peuple sur le compte de ces nouveaux tyrans. La société désirerait qu'on attribuât au tribunal révolutionnaire le droit de condamner à une détention momentanée cette classe d'individus orgueilleux. Le peuple verrait qu'ils ont commis un délit et reviendrait de l'espèce de respect qu'il a pour eux. » En note, de la main de Couthon : « Au jugement des commissions populaires. »

(3) Gouverneur-Morris, lettre du 4 janvier 1796. « Les capitalistes en France ont été détruits pécuniairement par les assignats et physiquement par la guillotine. » Buchez et Roux, xxx, 26. (Notes écrites par Robespierre en juin 1793). « Les dangers intérieurs viennent des bourgeois... Quels sont nos ennemis ? Les hommes vicieux et les riches. »

(4) Récit de M. Silvestre de Sacy (23 mai 1873). Son père avait une ferme rapportant 4,000 francs par an ; le fermier lui offrit 4,000 francs en assignats ou un cochon M. de Sacy choisit le cochon.

et nous y aidons de notre mieux. S'il a des créances sur d'anciens corps ou établissemens civils ou religieux, quels qu'ils soient, pays d'états, congrégations, compagnies, instituts, hôpitaux, nous lui retirons son gage spécial, nous convertissons son titre en une rente sur l'État, nous associons bon gré mal gré sa fortune privée à la fortune publique, nous l'entraînons dans la banqueroute universelle vers laquelle nous conduisons tous les créanciers de la république (1). — Au reste, pour le ruiner, nous avons des moyens plus directs et plus prompts. S'il est émigré, et il y a des émigrés par centaines de mille, nous confisquons ses biens; s'il est guillotiné ou déporté, et il y a des guillotinés ou déportés par dizaines de mille, nous confisquons ses biens; s'il est « reconnu ennemi de la révolution (2), » et « tous les riches font des vœux pour la contre-révolution (3), » nous séquestrons ses biens, nous en percevons l'usufruit jusqu'à la paix, nous en aurons la propriété après la guerre; usufruit et propriété, en tous les cas, l'état hérite; c'est tout, au plus si parfois nous accordons un secours momentané à la famille; elle n'a pas même droit à des alimens.

Impossible de mieux déraciner les fortunes. Quant à celles que nous ne renversons pas d'un seul coup, nous les abattons par pièces, et contre elles nous avons deux haches. — D'un côté, nous décrétons en principe l'impôt progressif, et sur cette base nous établissons l'impôt forcé (4). Nous séparons dans le revenu le nécessaire de l'excédent; nous limitons le nécessaire à un millier de francs par tête; selon que l'excédent est plus ou moins grand, nous en prenons le quart, le tiers, la moitié, et, passé 9,000 francs, le tout: au delà de sa mince réserve alimentaire, la plus opulente famille ne gardera que 4,500 francs de rente. — De l'autre côté, par les taxes révolutionnaires, nous tranchons à vif dans les capitaux; nos comités et nos proconsuls de province en prélèvent arbitrairement ce qui

(1) Buchez et Roux, XXXI, 441. (Rapport de Cambon sur l'institution du grand livre de la dette publique, 15 août 1793.)

(2) *Ibid.*, XXXI, 311. Rapport de Saint-Just, 26 février 1794, et décret conforme adopté à l'unanimité. Voir notamment article 2. — *Moniteur*, 12 ventôse an II (séance des Jacobins, discours de Collot d'Herbois). « La Convention a dit qu'il fallait que les détenus prouvassent qu'ils avaient été patriotes depuis le 1er mai 1789. Lorsque les patriotes et les ennemis de la révolution seront parfaitement connus, alors les propriétés des premiers seront inviolables et sacrées, et celles des derniers seront confisquées au profit de la république. »

(3) Buchez et Roux, XXVI, 455 (séance des Jacobins, 10 mai 1793, discours de Robespierre.) — *Ibid.*, XXXI, 393 (rapport de Saint-Just, 26 février 1794.) « Celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire. Celui-là seul a des droits dans notre patrie, qui a contribué à l'affranchir. »

(4) Buchez et Roux, XXXI, 93 et 130. (Discours de Robespierre sur la propriété, et déclaration des droits adoptée par la société des Jacobins.) — Décret du 3 septembre 1793 (articles 13 et 14).

leur convient, 300, 500 et jusqu'à 1,200,000 francs (1), sur tel banquier, négociant ou bourgeois, sur telle veuve, et payables dans la semaine; tant pis pour la personne taxée si elle n'a pas la somme ou ne trouve pas à l'emprunter; nous la déclarons suspecte, nous la mettons en prison, ses biens sont séquestrés, l'État en jouit à sa place. En tout cas, même lorsqu'elle a payé, nous la forçons à remettre en nos mains ses espèces d'or et d'argent, parfois contre assignats, parfois gratis; désormais le numéraire doit circuler et les métaux précieux sont en réquisition (2); chacun délivrera ce qu'il a d'argenterie. Et que nul ne s'avise de cacher son magot : vaisselle, diamans, lingots, or et argent monnayé ou non monnayé, tout trésor « qu'on aura découvert ou qu'on découvrira enfoui dans la terre ou caché dans les caves, dans l'intérieur des murs, des combles, parquets ou pavés, âtres ou tuyaux de cheminée et autres lieux secrets (3), » est acquis à la république, avec prime d'un vingtième en assignats pour le dénonciateur. Comme d'ailleurs, avec le numéraire et les métaux précieux, nous réquisitionnons le linge, les lits, les habits, les provisions, les vins et le reste, on peut imaginer l'état d'un hôtel, surtout lorsque nous y avons logé : c'est comme si l'incendie y eût passé; le capital mobilier y a péri ainsi que l'autre. A présent qu'ils sont détruits tous les deux, il faut empêcher qu'ils ne se reforment. — A cet effet, nous abolissons en principe le droit de tester (4), nous prescrivons dans toute succession le partage égal et forcé (5), nous y appelons les bâtards au même titre que les enfans légitimes; nous admettons la représentation à l'infini « pour multiplier les héritiers et morceler les héritages (6); » nous réduisons

(1) *Moniteur*, XXII, 719, Rapport de Cambon, 6 frimaire an III. A Bordeaux, Raba a été condamné à 1,200,000 francs d'amende, Péchotte à 500,000, Martin-Martin à 300,000. Cf. Rodolphe Reuss, *Séligmann Alexandre, ou les Tribulations d'un israélite de Strasbourg*.

(2) *Ibid.*, XVIII, 486. (Rapport de Cambon, 1er frimaire an II.) « Les égoïstes qui, il y a quelque temps, avaient peine à payer, même en assignats, les domaines nationaux qu'ils avaient acquis de la république, nous apportent aujourd'hui leur or... Des receveurs généraux des finances qui avaient enfoui leur or sont venus offrir, en paiement de ce qu'ils doivent à la nation, des lingots d'or et d'argent. Ils ont été refusés, l'Assemblée ayant décrété la confiscation de ces objets. »

(3) Décret du 23 brumaire an II. — Sur les taxes et confiscations en province, voir par M. de Martel, *Étude sur Fouché* et *Pièces authentiques servant à l'histoire de la révolution à Strasbourg*. Et plus loin le détail de cette opération à Troyes. — Meillan, 90: « A Bordeaux, les commerçans étaient hautement taxés en raison non de leur incivisme, mais de leur opulence. »

(4) Décret des 7-11 mars 1793.

(5) *Moniteur*, XVIII, 274, décrets du 4 brumaire, et *ibid.*, 305, décret du 9 brumaire an II, pour établir le partage égal des successions, avec effet rétroactif jusqu'au 14 juillet 1789. Les bâtards adultérins sont exceptés, et le rapporteur Cambacérès regrette cette exception fâcheuse.

(6) Fenet, *Travaux du code civil*. (Rapport de Cambacérès sur le premier projet du

la quotité disponible au dixième en ligne directe et au sixième en ligne collatérale; nous défendons de rien donner aux personnes dont le revenu excède 1,000 quintaux de blé; nous établissons l'adoption, « institution admirable » et républicaine par essence, « puisqu'elle amène sans crise la division des grandes propriétés. » Déjà, dans la Législative, un député disait que « l'égalité des droits ne peut se soutenir que par une tendance continuelle vers le rapprochement des fortunes (1). » Nous avons pourvu à cela dans le présent, et nous y pourvoyons aussi dans l'avenir. Il ne restera rien des énormes excroissances qui suçaient la sève de la plante humaine; en quelques coups brusques, nous les avons amputées, et la machine lente que nous installons à demeure en rasera les dernières fibres, si elles parviennent à repousser.

VI.

Par cette restauration de l'homme naturel, nous avons préparé l'avènement de l'homme social. Il s'agit maintenant de former le citoyen, et cela n'est possible que par le nivellement des conditions. Dans une société bien constituée, « il ne faut ni riches ni pauvres (2). » Nous avons déjà détruit l'opulence qui corrompt; il nous reste à supprimer l'indigence qui dégrade. Sous la tyrannie des choses, aussi lourde que la tyrannie des hommes, l'homme tombe au-dessous de lui-même; on ne fera jamais un citoyen d'un malheureux condamné à demeurer valet, mercenaire ou mendiant, à ne songer qu'à soi et à sa subsistance quotidienne, à solliciter vainement de l'ouvrage, à peiner douze heures par jour sur un métier machinal, à vivre en bête de somme et à mourir à l'hôpital (3). Il faut qu'il ait son pain,

Code civil, 9 août 1793). Le rapporteur s'excuse de n'avoir pas ôté au père toute quotité disponible. « Le comité a cru qu'une telle obligation blesserait trop nos habitudes sans aucun avantage pour la société, sans aucun profit pour la morale. D'ailleurs, nous nous sommes assurés que les propriétés seraient toujours divisées. » — Sur les donations entre-vifs. « Il répugne à l'idée de bienfaisance que l'on puisse donner à un riche. Il répugne à la nature que l'on puisse faire de pareils dons, lorsqu'on a sous les yeux l'image de la misère et du malheur. *Ces considérations attendrissantes* nous ont déterminés à arrêter un point fixe, une sorte de maximum qui ne permet pas de donner à ceux qui l'ont atteint. »

(1) *Moniteur*, XII, 730, 730 (22 juin 1792), discours de Lamarque. — Au reste, ce principe se retrouve partout. « L'égalité de fait (est) le dernier but de l'art social. » (Condorcet, *Tableau des progrès de l'esprit humain*, II, 59. — « Nous voulions, écrit Baudot, appliquer à la politique l'égalité que l'Évangile accorde aux chrétiens. » (Quinet, *Révolution française*, II, 497.)

(2) Buchez et Roux, XXXV, 296. (Paroles de Saint-Just).— *Moniteur*, XVIII, 505. Arrêté de la commune de Paris, 3 frimaire an II. « La richesse et la pauvreté doivent également disparaître du régime de l'égalité. »

(3) *Ibid.*, XXXV, 296. (Institutions, par Saint-Just.) « Un homme n'est fait ni

son toit et toutes les choses indispensables à la vie, qu'il travaille sans excès, anxiété ni contrainte, « qu'il vive indépendant, qu'il se respecte, qu'il ait une femme propre, des enfans sains et robustes (1). » La communauté doit lui garantir l'aisance, la sécurité, la certitude de ne pas jeuner, s'il devient infirme, et de ne pas laisser, s'il meurt, sa famille à l'abandon. — « Ce n'est pas assez, dit Barère (2), de saigner le commerce riche, de démolir les grandes fortunes, il faut encore faire disparaître du sol de la république... l'esclavage de la misère. » Plus de mendians, « plus d'aumônes, plus d'hôpitaux. » — « Les malheureux, dit Saint-Just (3), sont les puissances de la terre, ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernemens qui les négligent; » ils ont droit à la bienfaisance nationale (4)... Dans une démocratie qui s'organise, tout doit tendre à élever chaque citoyen au-dessus du premier besoin, par le travail, s'il est valide ; par l'éducation, s'il est enfant; par les secours, s'il est invalide ou dans la vieillesse. » Et jamais moment ne fut si propice. « Riche de domaines, la république calcule, pour l'amélioration du sort des citoyens peu fortunés, les milliards que les riches comptaient pour la contre-révolution... Ceux qui ont voulu assassiner la liberté l'ont enrichie. » — « Les biens des conspirateurs sont là pour les malheureux (5). » — Que le pauvre prenne en toute sécurité de conscience : ce n'est pas une aumône, mais « une indemnité » que nous lui apportons; nous ménageons sa fierté en pourvoyant à son bien-être et nous le soulageons sans l'humilier. « Nous laissons les travaux de charité aux monarchies; cette manière insolente et vile d'administrer les secours ne convient qu'à des esclaves et à des maîtres; nous y substituons la manière grande et large des travaux nationaux ouverts sur tout le territoire de la république (6). » Nous faisons dresser dans chaque commune

pour les métiers, ni pour l'hôpital, ni pour les hospices : tout cela est affreux. — *Ibid.*, XXXI, 312, (Rapport de Saint-Just, 8 ventôse an II.) « Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux sur le territoire français!.. Le bonheur est une idée neuve en Europe. »

(1) Buchez et Roux, XXXV, 296. (Institutions par Saint-Just.)

(2) *Moniteur*, XX, 444. (Rapport de Barère, 22 floréal an II.) « La mendicité est incompatible avec le gouvernement populaire. »

(3) *Ibid.*, XIX, 568. (Rapport de Saint-Just, 8 ventôse an II.)

(4) *Ibid.*, XX, 448. (Rapport de Barère, 22 floréal.)

(5) *Ibid.*, XIX, 568. (Rapport de Saint-Just, 8 ventôse, et décret du 13 ventôse.) « Le comité du salut public fera un rapport sur les moyens *d'indemniser* tous les malheureux avec les biens des ennemis de la révolution. »

(6) *Ibid.*, XIX, 484. (Rapport de Barère, 21 ventôse an II.) — *Ibid.*, XX, 445. (Rapport de Barère, 22 floréal an II.) — Décrets sur les secours publics, 28 juin 1793, 25 juillet 1793, 2 frimaire et 22 floréal an II. — Au reste, le principe était proclamé dans la constitution de 1793. « Les secours publics sont une dette sacrée; la société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur présentant du travail, soit en assurant les

« l'état des citoyens sans propriété aucune » et « l'état des biens nationaux non vendus; » nous divisons ces biens en petits lots; nous les distribuons « sous forme de ventes nationales » aux indigens valides; nous donnons, « à titre d'arrentement, » un arpent à tout chef de famille qui a moins d'un arpent en propre; « nous rattachons ainsi tous les citoyens à la propriété et à la patrie; nous restituons à la terre des bras oisifs et robustes, et des familles perdues ou amollies dans les ateliers et dans les villes. » — Pour les cultivateurs ou artisans vieux et infirmes, pour les mères, femmes et veuves indigentes d'artisans ou cultivateurs, nous aurons dans chaque département un « grand livre de la bienfaisance nationale; » nous y inscrirons, par chaque millier d'habitans, quatre cultivateurs, deux artisans, cinq femmes, mères ou veuves; chacun des inscrits sera pensionné par l'État comme un soldat mutilé : les invalides du travail sont aussi respectables que ceux de la guerre. — Par-delà ces privilégiés de la pauvreté, c'est toute la classe pauvre que nous assistons et que nous relevons, non-seulement les treize cent mille indigens que l'on compte en France (1), mais encore tous ceux qui, n'ayant presque pas d'avances, vivent au jour le jour du travail de leurs mains. Nous avons décrété (2) que le trésor public, au moyen d'un impôt sur les grandes fortunes, « fournirait à chaque commune ou section les fonds nécessaires pour proportionner le prix du pain au taux des salaires. » Nos représentans en province imposent aux riches l'obligation « de loger, nourrir et vêtir tous les citoyens infirmes, vieillards, indigens, orphelins de leurs cantons respectifs (3). » Par le décret sur l'accaparement et par l'établissement du maximum, nous mettons à la portée des

moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler. » — Archives nationales, AFII, 37, le caractère de cette mesure est exprimé très nettement dans la circulaire suivante du Comité du Salut public aux représentans en mission dans les départemens; ventôse an II. « Un grand coup était nécessaire pour terrasser l'aristocratie. La Convention nationale a frappé. *L'indigence vertueuse devait rentrer dans la propriété que les crimes avaient usurpée sur elle.* La Convention nationale a proclamé ses droits. Un état général de tous les détenus doit être envoyé au comité de sûreté générale chargé de prononcer sur leur sort. Le Comité de Salut public recevra le tableau des indigens de chaque commune pour régler l'indemnité qui leur est due. Ces deux opérations demandent la plus grande célérité et doivent marcher de front. Il faut que la terreur et la justice portent sur tous les points à la fois. La révolution est l'ouvrage du peuple, il est temps qu'il en jouisse. »

(1) *Moniteur*, XX, 449. (Rapport de Barère, 22 floréal an II.)

(2) Décret du 2-5 avril 1793.

(3) *Moniteur*, XVIII, 505. Arrêté de Fouché et Collot d'Herbois, daté de Lyon et communiqué à la commune de Paris, 3 frimaire an II. — De Martel, *Étude sur Fouché* 132. Arrêté de Fouché en mission dans la Nièvre, 19 septembre 1793 « Il sera établi dans chaque chef-lieu de district un *comité de philanthropie* qui est autorisé à lever sur les riches une taxe proportionnée au nombre des indigens. »

pauvres tous les objets de nécessité première. Nous les payons quarante sous par jour pour assister aux assemblées de section et trois francs par jour pour être membres des comités de surveillance. Nous recrutons parmi eux l'armée révolutionnaire (1); nous choisissons parmi eux les innombrables gardiens des séquestres : de cette façon, les sans-culottes par centaines de mille entrent dans les services publics. — Enfin voici les misérables tirés de la misère ; chacun d'eux aura maintenant son champ, son traitement ou sa pension : « dans une république bien ordonnée, personne n'est sans quelque propriété (2). » Désormais, entre les particuliers, la différence du bien-être sera petite; du maximum au minimum, il n'y aura qu'un degré, et l'on trouvera dans toutes les maisons à peu près le même ménage, un ménage réduit et simple, celui du petit propriétaire rural, du fermier aisé ou de l'artisan-maître, celui de Rousseau à Montmorency, celui du vicaire savoyard, celui de Duplay, le menuisier chez qui loge Robespierre (3). Plus de domesticité : « il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie (4). » — « Celui qui travaille pour un citoyen est de sa famille et mange avec lui (5). » — Par cette transformation des conditions basses aux conditions moyennes, nous rendons la dignité aux âmes, et du prolétaire, du valet, du manœuvre, nous commençons à dégager le citoyen.

VII.

Deux obstacles principaux empêchent le civisme de se développer, et le premier est l'égoïsme. Tandis que le citoyen préfère la communauté à lui-même, l'égoïste se préfère même à la communauté. Il ne songe qu'à son intérêt propre, il ne tient pas compte des besoins publics, il ne voit pas les droits supérieurs

(1) Décret du 2-5 avril 1793. « Il sera formé dans chaque grande commune une garde de citoyens choisis parmi *les moins fortunés*. Ces citoyens seront armés et salariés aux frais de la république. »

(2) *Moniteur*, XX, 449. (Rapport de Barère, 22 floréal an II.)

(3) *Moniteur*, XIX, 689. (Rapport de Saint-Just, 23 ventôse an II.) « Nous vous parlâmes du bonheur; ce n'est point le bonheur de Persépolis que nous vous offrîmes; c'est celui de Sparte et d'Athènes dans leurs beaux jours, le bonheur de la vertu, celui de l'aisance et de la médiocrité, le bonheur qui naît de la jouissance du nécessaire sans superfluité, ou la volupté d'une cabane et d'un champ fertilisé par vos mains. Une charrue, une chaumière à l'abri du froid, une famille à l'abri de la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur. »

(4) Buchez et Roux, XXXI, 402. (Constitution de 1793.)

(5) *Ibid.*, XXXV, 310. (Institutions, par Saint-Just.)

qui priment son droit dérivé. Il suppose que sa propriété est à lui sans restriction ni condition, il oublie que, s'il lui est permis d'en user, ce ne peut jamais être au détriment d'autrui (1). Ainsi font à présent, même dans la classe moyenne ou basse, les possesseurs d'objets nécessaires à la vie. Plus le besoin croît, plus ils haussent leurs prix; bientôt ils ne consentent à vendre qu'à un taux exorbitant; bien pis, ils cessent de vendre et entassent leurs produits ou leurs marchandises, dans l'espoir qu'en attendant ils vendront encore plus cher. Par là ils spéculent sur les nécessités d'autrui, ils empirent la misère générale, ils deviennent des ennemis publics. Ennemis publics, presque tous les agriculteurs, industriels et commerçans le sont aujourd'hui, les petits comme les gros, fermiers, métayers, maraîchers, cultivateurs de tout degré, et aussi les artisans maîtres, les boutiquiers, notamment les débitans de vin, les boulangers et les bouchers. « Tous les marchands sont essentiellement contre-révolutionnaires et vendraient leur patrie pour quelques sous de bénéfice (2). Nous ne souffrirons pas ce brigandage légal. Puisque « l'agriculture (3) n'a rien fait pour la liberté et n'a cherché qu'à grossir ses profits, » nous la mettrons en surveillance et, s'il le faut, en régie. Puisque « le commerce est devenu une espèce de tyran avare, » puisqu'il « s'est paralysé lui même, » et que, « par une sorte de dépit contre-révolutionnaire, il a négligé la fabrication, la manipulation et l'envoi des diverses matières, » nous déjouerons les calculs de sa barbare arithmétique, nous le purgerons du levain aristocratique et corrupteur qui le tourmente. Nous faisons de l'accaparement « un crime capital (4) » ; nous appelons accapareur « celui qui dérobe à la circulation des marchandises ou denrées de première nécessité, » et « les tient enfer-

(1) Buchez et Roux, XXVI, 93 et 131. Discours de Robespierre sur la propriété (24 avril 1793), et déclaration des droits adoptée par la société des jacobins. — Mallet-Dupan, *Mémoires*, I, 401. (Discours d'une députation du Gard.) « Les richesses réelles n'appartiennent en toute propriété à aucun membre distinct du corps social, non plus que les pernicieux métaux frappés aux coins monétaires. »

(2) *Moniteur*, XVIII, 452. (Discours d'Hébert aux jacobins, 26 brumaire an II.) *Un Séjour en France de* 1792 *à* 1795, 218. (Amiens, 4 octobre 1794.) « Comme j'attendais ce matin à la porte d'une boutique, j'écoutais un mendiant qui marchandait une tranche de citrouille. Ne pouvant s'accorder sur le prix avec la revendeuse, il lui dit qu'elle était « gangrenée d'aristocratie. — Je vous en défie, » répondit-elle. Mais, tout en parlant, elle devint pâle et ajouta : « Mon civisme est à toute épreuve... Mais prends donc ta citrouille. — Ah ! te voilà bonne républicaine ! » dit le mendiant. »

(3) *Moniteur*, XVIII, 320. (Séance du 11 brumaire an II. Rapport de Barère.) — Meillan, 17 (déjà avant le 31 mai) : « La tribune ne retentissait que du reproche d'accaparemens, et tout homme était accapareur qui n'était pas réduit à vivre de sa journée ou d'aumône. »

(4) Décrets du 11 et du 29 septembre 1793, décrets du 26 juillet 1793, du 11 brumaire et du 6 ventôse an II.

mées dans un lieu quelconque sans les mettre en vente journellement et publiquement ». Peine de mort contre lui si, dans la huitaine, il n'a pas fait sa déclaration ou s'il a fait une déclaration fausse. Peine de mort pour le particulier qui garde chez lui plus de pain qu'il n'en faut pour sa subsistance (1). Peine de mort contre le cultivateur qui ne porte pas chaque semaine ses grains au marché. Peine de mort contre le marchand qui n'affiche pas le contenu de son entrepôt ou ne tient pas sa boutique ouverte. Peine de mort contre l'industriel qui ne justifie pas de la manipulation quotidienne de ses matières ouvrables. — Quant aux prix, nous intervenons d'autorité entre le vendeur et l'acheteur; pour tous les objets qui, de près ou de loin, servent à nourrir, abreuver, chauffer, blanchir, chausser et vêtir les hommes, nous fixons un prix extrême; nous incarcérons quiconque offre ou demande au-delà. Peu importe qu'à ce taux, le marchand ou l'industriel ne fasse pas ses frais; si après l'établissement du maximum il ferme sa manufacture ou abandonne son commerce, nous le déclarerons suspect; nous l'enchaînons à sa besogne, nous l'obligeons à perdre. — Voilà de quoi rogner les griffes aux bêtes de proie, grandes et petites.

Mais les griffes repoussent, et peut-être, au lieu de les couper, vaudrait-il mieux les arracher tout à fait. Quelques-uns d'entre nous y ont déjà songé : on appliquerait à tous les objets le droit de préemption; « on établirait dans chaque département des magasins nationaux où les cultivateurs, les propriétaires, les manufacturiers seraient obligés de déposer, à un prix modéré. qu'ils recevraient à l'instant, l'excédent de leur consommation de toute espèce de marchandises. La nation distribuerait les mêmes marchandises aux commerçans en gros, en conservant un bénéfice de 6 pour 100. Le bénéfice du commerçant en gros serait fixé à 8 pour 100 et celui du détaillant à 12 pour 100 (2). » De cette façon, les agriculteurs, les industriels et les marchands deviendraient tous des commis de l'État, appointés par une prime ou par une remise; ne pouvant plus gagner beaucoup, ils ne seraient plus tentés de gagner trop; ils cesseraient d'être cupides, et bientôt ils cesseraient d'être égoïstes. — Au fond, puisque l'égoïsme est le vice capital, et que la propriété individuelle en est l'aliment, pourquoi ne pas supprimer la propriété indivi-

(1) *Moniteur*, XVIII, 359. « Du 16 brumaire an II, condamnation à mort de Pierre Goudier, âgé de trente-six ans, agent de change, demeurant à Paris, rue Bellefond, convaincu d'avoir accaparé et caché chez lui une grande quantité de pain, afin de faire naître la disette au sein de l'abondance. »

(2) Journal des débats de la société des jacobins, n° 532, 20 brumaire an II. Plan du citoyen Dupré, présenté à la Convention par une députation de la société des Arcis. — Dauban, *Paris en* 1794, p. 483, projet analogue au précédent, présenté au comité de Salut public pour la société jacobine de Montereau; thermidor an II.

duelle? Nos extrêmes logiciens, Babeuf en tête, vont jusque-là, et Saint-Just (1) semble de cet avis. Il ne s'agit pas de décréter la loi agraire; la nation se réserverait le sol et partagerait entre les individus, non les terres, mais les fermages. Au bout du principe, on entrevoit un ordre de choses où l'État, seul propriétaire foncier, seul capitaliste, seul industriel, seul commerçant, ayant tous les Français à sa solde et à son service, assignerait à chacun sa tâche d'après ses aptitudes et distribuerait à chacun sa ration d'après ses besoins. Ces divers plans inachevés flottent encore dans un brouillard lointain; mais leur objet commun apparaît déjà en pleine lumière. « Tout ce qui tend à concentrer les passions humaines dans l'abjection du moi personnel doit être rejeté ou réprimé (2); » il s'agit de détruire les intérêts particuliers, d'ôter à l'individu les motifs et les moyens de s'isoler, de supprimer les préoccupations et les ambitions par lesquelles il se fait centre aux dépens du véritable centre, bref de le détacher de lui-même pour l'attacher tout entier à l'État.

C'est pourquoi, outre l'égoïsme étroit par lequel l'individu se préfère à la communauté, nous poursuivons l'égoïsme élargi par lequel l'individu préfère à la communauté le groupe dont il fait partie. Sous aucun prétexte, il ne doit se séparer du tout; à aucun prix, on ne peut lui permettre de se faire une petite patrie dans la grande; car il frustre la grande de tout l'amour qu'il porte à la petite. Rien de pis que le fédéralisme politique, civil, religieux, domestique; nous le combattons sous toutes ses formes (3). En cela, l'Assemblée constituante nous a frayé la voie, puisqu'elle a dissous les principaux groupes historiques ou naturels par lesquels des hommes se séparaient de la masse et faisaient bande à part, provinces, clergé, noblesse, parlemens, ordres religieux et corps de métier. Nous achevons son œuvre, nous détruisons les églises, nous supprimons les compagnies littéraires ou scientifiques, les instituts d'enseignement ou de bienfaisance, et jusqu'aux compagnies financières (4). Nous proscrivons « l'esprit de localité, » départemental ou

(1) Buchez et Roux, XXXV, 212. (Institutions, par Saint-Just.)

(2) Buchez et Roux, XXXI, 273. (Rapport de Robespierre, 16 pluviôse an II.)

(3) *Moniteur* XIX, 653. (Rapport de Barère, 21 ventôse an II.) « Vous devez dans toutes vos institutions apercevoir et combattre le fédéralisme comme votre ennemi naturel... Un grand établissement central pour tous les travaux de la république est un moyen efficace contre le fédéralisme. » — Buchez et Roux, XXXI, 351 et XXXII, 316. (Rapport de Saint-Just, 23 ventôse et 26 germinal an II.) « L'immoralité est un fédéralisme dans l'état civil... Le fédéralisme civil, en isolant toutes les parties de l'État, a tari l'abondance. »

(4) Décret du 26-29 germinal an II. « Les compagnies financières sont et demeurent supprimées. Il est défendu à tous banquiers, négocians et autres personnes quelconques de former aucun établissement de ce genre sous aucun prétexte et sous quelque dénomination que ce soit. »

communal ; nous trouvons « odieux et contraire à tous les principes que, parmi les municipalités, les unes soient riches et les autres pauvres, que l'une ait des biens patrimoniaux immenses et l'autre seulement des dettes (1). » Nous mettons ces dettes à la charge de la nation. Nous prenons le blé des communes et des départemens riches pour nourrir les communes et les départemens pauvres. Nous faisons aux frais de l'état les ponts, les routes et les canaux de chaque district ; « nous centralisons (2) d'une façon large et opulente le travail du peuple français. » Nous ne voulons plus d'intérêts, souvenirs, idiomes et patriotismes locaux. Entre les individus il ne doit subsister qu'un lien : celui qui les attache au corps social ; tous les autres, nous les brisons ; nous ne souffrons pas d'agrégat particulier ; nous défaisons de notre mieux le plus tenace de tous : la famille. « A cet effet, nous assimilons le mariage aux contrats ordinaires : nous le rendons fragile et précaire, aussi semblable que possible à l'union libre et passagère des sexes : il sera dissous à la volonté des deux parties et même d'une seule des parties, après un mois de formalités et d'épreuve ; si, depuis six mois, les époux sont séparés de fait, le divorce sera prononcé sans aucune épreuve ni délai ; les époux divorcés pourront se remarier ensemble. D'autre part, nous supprimons l'autorité maritale : puisque les époux sont égaux, chacun d'eux a des droits égaux sur les biens communs et sur les biens de l'autre ; nous ôtons au mari l'administration, nous la rendons « commune » aux deux époux. Nous abolissons « la puissance paternelle ; » « c'est tromper la nature que d'établir ses droits par la contrainte... Surveillance et protection, voilà tous les droits des parens (3). » Le père ne dirige plus l'éducation de ses enfans ; c'est l'État qui s'en charge. Le père n'est plus le maître de ses biens ; la quotité dont il dispose par donation ou testament est infime ; nous prescrivons le partage égal et forcé. — Pour achever, nous prêchons l'adoption, nous effaçons la bâtardise, nous conférons aux enfans de l'amour libre ou de la volonté arbitraire les mêmes droits qu'aux enfans légitimes. Bref nous rompons le

(1) *Mémoires de Carnot, par son fils*, I, 278. (Rapport de Carnot.) « Ce n'est pas là vivre en famille. — S'il y a des privilèges locaux, il y en aura bientôt d'individuels, et l'aristocratie des lieux entraînera l'aristocratie des habitans. »

(2) *Moniteur*, XIX, 683. (Rapport de Barère, 21 ventôse an II.) Ce rapport est à lire tout entier, si l'on veut bien comprendre l'esprit communiste et centralisateur des jacobins.

(3) Fenet, *Travaux du code civil*, 105. (Rapport de Cambacérès, 9 août 1793 et 9 septembre 1794.) — Décrets du 20 septembre 1793 et du 4 floréal an II (sur le divorce.) — Cf. les Institutions de Saint-Just. (Buchez et Roux, XXXV, 302.) « L'homme et la femme qui s'aiment sont époux ; s'ils n'ont point d'enfans, ils peuvent tenir leur engagement secret. »

cercle fermé, le groupe exclusif, l'organisme aristocratique que, sous le nom de famille, l'égoïsme et l'orgueil avaient formé. — Dès lors les affections et les obéissances ne se dispersent plus en frondaisons vagabondes; les mauvais supports auxquels elles s'accrochaient comme des lierres, castes, églises, corporations, provinces, communes ou familles, sont ruinés et rasés; sur le sol nivelé, l'Etat seul reste debout et offre seul un point d'attache; tous ces lierres rampans vont s'enlacer en un seul faisceau autour du grand pilier central.

VIII.

Ne leur permettons pas de s'égarer, conduisons-les, dirigeons les esprits et les âmes, et pour cela enveloppons l'homme de nos doctrines. Il lui faut des idées d'ensemble, avec les pratiques quotidiennes qui en dérivent; il a besoin d'une théorie qui lui explique l'origine et la nature des choses, qui lui assigne sa place et son rôle dans le monde, qui lui enseigne ses devoirs, qui règle sa vie, qui lui fixe ses jours de travail et ses jours de repos, qui s'imprime en lui par des commémorations, des fêtes et des rites, par un catéchisme et un calendrier. Jusqu'ici la puissance chargée de cet emploi a été la religion, interprétée et servie par l'Église; à présent ce sera la raison, interprétée et servie par l'État. — Là-dessus, plusieurs des nôtres, disciples des encyclopédistes, font de la raison une divinité et lui rendent un culte; mais, manifestement, ils personnifient une abstraction, leur déesse improvisée n'est qu'un fantôme allégorique; aucun d'eux ne voit en elle la cause intelligente du monde; au fond du cœur, ils nient cette cause suprême, et leur prétendue religion n'est que l'irréligion affichée ou déguisée. — Nous écartons l'athéisme, non-seulement comme faux, mais encore et surtout comme dissolvant et malsain (1). Nous voulons une religion effective, consolante et fortifiante; c'est la religion naturelle, qui est sociale autant que vraie. « Sans elle (2), comme l'a dit Jean-Jacques, il est impossible d'être bon citoyen... L'existence de la divinité, la vie à venir, la sainteté du contrat social et des lois, » voilà tous ses dogmes; « on ne peut obliger personne à les croire; mais celui qui ose dire qu'il ne les croit pas se lève contre le peuple français, le genre humain et la nature. » En conséquence, nous décrétons « que le peuple français reconnaît l'existence de l'être

(1) Buchez et Roux, XXXII, 364. (Rapport de Robespierre, 18 floréal an II.)
(2) *Ibid.*, 385. Discours d'une députation de jacobins à la convention, 27 floréal an II.

suprême et l'immortalité de l'âme. » Cette religion toute philosophique, il importe maintenant de l'implanter dans les cœurs. Nous l'introduisons dans l'état civil, nous ôtons le calendrier à l'Église, nous le purgeons de toutes les images chrétiennes; nous faisons commencer l'ère nouvelle à l'avènement de la république, nous divisons l'année d'après le système métrique, nous nommons les mois d'après les vicissitudes des saisons, « nous substituons partout les réalités de la raison aux visions de l'ignorance, les vérités de la nature au prestige sacerdotal (1), » la décade à la semaine, le décadi au dimanche, les fêtes laïques aux fêtes ecclésiastiques (2). Chaque décadi, par une pompe solennelle et savamment composée, nous faisons pénétrer dans l'intelligence populaire l'une des hautes vérités qui sont nos articles de foi; nous glorifions, par ordre de dates, la Nature, la Vérité, la Justice, la Liberté, l'Égalité, le Peuple, le Malheur, le Genre humain, la République, la Postérité, la Gloire, l'Amour de la patrie, l'Héroïsme et les autres vertus. Nous célébrons en outre les grandes journées de la révolution, la prise de la Bastille, la chute du trône, le supplice du tyran, l'expulsion des girondins. Nous aussi, nous avons nos anniversaires, nos saints, nos martyrs, nos reliques, les reliques de Chalier et de Marat (3), nos processions, nos offices, notre rituel (4) et le vaste appareil de décors sensibles par lesquels se manifeste et se propage un dogme. Mais le nôtre, au lieu d'égarer les hommes vers un ciel imaginaire, les ramène vers la patrie vivante, et, par nos cérémonies comme par notre dogme, c'est le civisme que nous prêchons.

S'il importe de le prêcher aux adultes, il importe encore plus de l'enseigner aux enfans; car les enfans sont plus aisés à modeler que les adultes. Sur ces âmes encore flexibles, nous avons toutes nos prises, et, par l'éducation nationale, « nous nous emparons de la génération qui naît (5). » Rien de plus nécessaire et rien de plus

(1) Buchez et Roux, XXXI, 415. (Rapport de Fabre d'Églantine, 6 octobre 1793.) — (Grégoire, *Mémoires*, I, 341). « Le calendrier nouveau fut inventé par Romme pour détruire le dimanche; c'était son but, il me l'a avoué. »

(2) *Ibid.*, XXXII, 274. (Rapport de Robespierre, 18 floréal an II.) « Les fêtes nationales sont une partie essentielle de l'éducation publique... Un système de fêtes nationales est le plus puissant moyen de régénération. »

(3) *Ibid.*, XXVIII, 345. Le cœur de Marat, placé sur un autel au club des cordeliers, fut l'objet d'un culte. — (Grégoire, *Mémoires*, I, 341.) « Dans quelques écoles, on faisait faire le signe de la croix au nom de Marat, Lazowski, etc.

(4) De Martel, *Étude sur Fouché*, 137. Fête de l'inauguration du buste de Brutus à Nevers. — *Ibid.*, 222. Fête civique à Nevers pour honorer la valeur et les mœurs. — Dauban, *Paris en* 1704. Programme de la fête de l'Être suprême à Sceaux.

(5) Mot de Rabaut Saint-Étienne.

légitime. « La patrie, dit Robespierre (1), a le droit d'élever ses enfans; elle ne peut confier ce dépôt à l'orgueil des familles ni aux préjugés des particuliers, alimens éternels de l'aristocratie et d'un fédéralisme domestique qui rétrécit les âmes en les isolant. » Nous voulons que « *l'éducation soit commune et égale pour tous les Français,* » et « nous lui imprimons un grand caractère analogue à la nature de notre gouvernement et à la sublimité des destinées de notre république. Il ne s'agit plus de former des *messieurs,* mais des citoyens. » Nous obligeons (2) les instituteurs et les institutrices à produire un certificat de civisme, c'est-à-dire de jacobinisme. Nous fermons leur école s'ils enseignent « des préceptes ou des maximes contraires à la morale révolutionnaire, » c'est-à-dire conformes à la morale chrétienne. Les enfans apprendront à lire dans la Déclaration des droits et dans la Constitution de 1793. On fabriquera (3) des manuels et catéchismes républicains à leur usage. « On leur fera connaître les traits de vertu qui honorent le plus les hommes libres, et particulièrement les traits de la révolution française les plus propres à élever l'âme et à les rendre dignes de l'égalité et de la liberté. » On louera ou l'on justifiera devant eux le 14 juillet, le 10 août, le 2 septembre, le 21 janvier, le 31 mai. On les conduira (4) aux séances des municipalités, des tribunaux et « surtout des sociétés populaires; » « dans ces sources pures, ils puiseront la connaissance de leurs droits, de leurs devoirs, des lois, de la morale républicaine, » et, à leur entrée dans le monde, ils se trouveront imbus de toutes les bonnes maximes. — Par-delà leurs opinions politiques, nous façonnons leurs habitudes pratiques. Nous appliquons en grand le plan d'éducation tracé par Jean-Jacques (5). Nous ne voulons plus de freluquets lettrés; à l'armée,

(1) Buchez et Roux, XXXII, 373. (Rapport de Robespierre, 18 floréal an II.) — Danton avait émis exactement la même opinion, appuyée des mêmes argumens, dans la séance du 22 frimaire an II. (*Moniteur*, XVII, 654.) « Les enfans appartiennent à la république avant d'appartenir à leurs parens. Qui me répondra que ces enfans, travaillés par l'égoïsme des pères, ne deviendront pas dangereux pour la république? Et que doit nous importer la raison d'un individu devant la raison nationale?.. Qui de nous ignore les dangers que peut produire cet isolement perpétuel? C'est dans les écoles nationales que l'enfant doit sucer le lait républicain... La république est une et indivisible. L'instruction publique doit aussi se rapporter à ce centre d'unité. »

(2) Décret du 30 vendémiaire et du 7 brumaire an II. — Cf. Sauzay, VI, 252, sur l'application de ces décrets en province.

(3) Albert Duruy, *l'Instruction publique et la Révolution*, 164 à 172 (extraits de divers alphabets et catéchismes républicains). — Décret du 29 frimaire an II, section I, art. 1, 83, section II, art. 2, section III, art. 6 et 9.

(4) *Moniteur*, XVIII, 653. (Séance du 22 frimaire, discours de Bouquier, rapporteur.)

(5) *Moniteur*, XVIII, 351-359. (Séance du 15 brumaire an II, rapport de Chénier.)

« le muscadin crève dès la première campagne (1); » il nous faut des jeunes gens capables de résister aux privations et à la fatigue, endurcis, comme Émile, « par un métier pénible, » et par les exercices du corps. — Sur cette partie de l'éducation, nous n'avons encore que des projets; mais la concordance des ébauches suffit pour manifester le sens et la portée de notre principe. « Tous les enfans, sans distinction et sans exception, dit Lepelletier de Saint-Fargeau (2), les garçons de cinq à douze ans, les filles de cinq à onze ans, sont élevés en commun aux dépens de la république; tous, sous la sainte loi de l'égalité, recevront mêmes vêtemens, même nourriture, même éducation, mêmes soins, » dans des internats distribués par cantons et contenant chacun de quatre à six cents élèves. « Les élèves seront pliés tous les jours et à tous les instans sous le joug d'une règle exacte... Ils seront couchés durement, leur nourriture sera saine, mais frugale, leur vêtement commode, mais grossier. » Point de domestiques : les enfans se servent eux-mêmes, et, en outre, servent les vieillards et les infirmes logés avec eux ou auprès d'eux. « Dans l'emploi de la journée, le travail des mains sera la principale occupation, tout le reste sera accessoire. » Les filles apprendront à filer, à coudre, à blanchir; les garçons seront cantonniers, bergers, laboureurs, ouvriers; les uns et les autres travailleront à la tâche, soit dans les ateliers de l'école, soit dans les champs et les manufactures du voisinage; on louera leur temps aux industriels et aux cultivateurs des environs. — Saint-Just précise et serre encore davantage (3). « Les enfans mâles sont élevés depuis cinq jusqu'à seize ans pour la patrie. Ils sont vêtus de toile dans toutes les saisons, ils couchent sur des nattes et dorment huit heures. Ils sont nourris en commun et ne vivent que de racines, de fruits, de légumes, de laitage, de pain et d'eau. Ils ne mangent point de viande avant seize ans accomplis... Depuis dix ans jusqu'à seize ans, leur éducation est militaire et agricole. Ils sont distribués en compagnies de soixante; six compagnies font un bataillon; les enfans d'un district forment une légion; ils s'assemblent tous les ans au chef-lieu, y campent et y font les exercices de l'infanterie dans des arènes préparées exprès; ils apprennent aussi les manœuvres de la cavalerie et toutes les évolutions militaires. Ils sont distribués aux laboureurs dans les temps des moissons. » A partir de seize ans,

« Vous avez fait des lois; faites des mœurs... Vous pouvez appliquer à l'instruction publique et à la nation entière la marche que J.-J. Rousseau a suivie pour Émile. »

(1) Paroles de Bouquier, rapporteur. (Séance du 22 frimaire an II.)

(2) Buchez et Roux, XXIV, 57. Plan de Lepelletier Saint-Fargeau, lu par Robespierre à la Convention, le 13 juillet 1793. — *Ibid.*, 35, projet de décret par le même.

(3) *Ibid.*, XXXV, 229. (Institutions, par Saint-Just.)

« ils entrent dans les arts », chez un laboureur, artisan, négociant ou manufacturier, qui devient « leur instituteur » en titre, et chez qui ils sont tenus de rester jusqu'à vingt et un ans, « à peine d'être privés du droit de citoyen pendant toute leur vie (1). » « Tous les enfans conserveront le même costume jusqu'à seize ans ; de seize jusqu'à vingt et un ans, ils auront le costume d'ouvrier ; de vingt et un à vingt-cinq ans, celui de soldat, s'ils ne sont pas magistrats. » — Déjà, par un exemple éclatant, nous rendons visibles les conséquences de la théorie ; nous fondons « l'École de Mars (2); » nous choisissons dans chaque district six jeunes gens de seize à dix-sept ans et demi « parmi les enfans des sans-culottes ; » nous les appelons à Paris « pour y recevoir, par une éducation révolutionnaire, toutes les connaissances et les mœurs d'un soldat républicain. » « Ils seront formés à la fraternité, à la discipline, à la frugalité, aux bonnes mœurs, à l'amour de la patrie et à la haine des rois. » « Nous parquons ces trois ou quatre mille jeunes gens aux Sablons, dans une enceinte de palissades dont les intervalles sont garnis de chevaux de frise et de sentinelles (3). » Nous les logeons sous la tente ; nous les nourrissons de pain noir, de lard rance et d'eau vinaigrée ; nous les exerçons au maniement des armes ; nous les faisons parader dans les fêtes nationales ; nous les échauffons par des harangues patriotiques. Supposez tous les Français sortis d'une école semblable ; les habitudes acquises par l'adolescent persisteront dans l'adulte, et nous trouverons dans chaque adulte la sobriété, l'énergie, le patriotisme d'un Spartiate ou d'un Romain.

Déjà, sous la pression de nos décrets, le civisme entre dans les mœurs, et des signes manifestes annoncent de toutes parts la régénération publique. « Le peuple français, dit Robespierre (4), semble avoir devancé de deux mille ans le reste de l'espèce humaine ; on serait même tenté de le regarder, au milieu d'elle, comme une espèce différente. En Europe, un laboureur, un artisan est un animal dressé pour les plaisirs d'un noble ; en France, les nobles essaient de se transformer en laboureurs et en artisans, et ne peu-

(1) Buchez et Roux, XXXI, 261. (Séance du 17 nivôse.) Le comité présente la rédaction définitive des décrets sur l'instruction publique, et la Convention adopte l'article suivant : « Les jeunes gens qui, au sortir des écoles du premier degré d'instruction, ne s'occupent pas du travail de la terre, seront tenus d'apprendre une science, art ou métier utile à la société. Sinon, arrivés à l'âge de vingt ans, ils seront pour dix ans privés des droits de citoyen, et la même peine sera appliquée à leurs père, mère, tuteur ou curateur. »

(2) Décret du 13 prairial an II.

(3) Langlois, *Souvenirs de l'École de Mars*.

(4) Buchez et Roux, XXXII, 355. (Rapport de Robespierre, 18 floréal an II.)

vent pas même obtenir cet honneur. » Par degrés, toutes les pratiques de la vie courante prennent le tour démocratique. Défense aux détenus riches d'acheter des douceurs ou de se procurer des commodités particulières; ils mangent avec les détenus pauvres la même pitance à la même gamelle (1). Ordre aux boulangers de ne fabriquer qu'une qualité de pain, le pain gris dit pain d'égalité, et, pour recevoir sa ration, chacun fait queue à son rang dans la foule. Aux jours de fête, chaque particulier descend ses provisions et dîne en famille avec ses voisins dans la rue (2); le décadi, tous chantent ensemble et dansent pêle-mêle dans le temple de l'Être suprême. Les décrets de la Convention et les arrêtés des représentans imposent aux femmes la cocarde républicaine; l'esprit public et l'exemple imposent aux hommes la tenue et le costume des sans-culottes; on voit jusqu'aux muscadins porter moustaches, cheveux longs, bonnet rouge, carmagnole, sabots ou gros souliers (3). Personne ne dit plus à personne monsieur ou madame; citoyen ou citoyenne sont les seuls titres permis, et le tutoiement est de règle. Une familiarité rude remplace la politesse monarchique; tous s'abordent en égaux et en camarades. Il n'y a plus qu'un ton, un style, une langue: les formules révolutionnaires font le tissu des discours comme des écrits; il semble que les hommes ne puissent plus penser qu'avec nos idées et nos phrases. Les noms eux-mêmes sont transformés, noms des mois et des jours, noms des lieux et des monumens, noms de

(1) *Moniteur*, XVIII, 326. (Séance de la Commune, 11 brumaire an II.) Le commissaire annonce qu'à Fontainebleau et autres lieux, « il a fait établir le régime d'égalité dans les prisons et maisons d'arrêt, où le riche et le pauvre se partagent les mêmes alimens. » — *Ibid.*, 240. (Séance des jacobins, 29 vendémiaire an II, discours de Laplanche sur sa mission dans le Gers.) « Des prêtres avaient toutes leurs commodités dans les maisons de réclusion; les sans-culottes couchaient sur la paille dans les prisons. Les premiers m'ont fourni des matelas pour les derniers. » — *Moniteur*, XVIII, 445. (Séance de la Convention, 26 brumaire an II.) « La Convention décrète que la nourriture des personnes détenues dans les maisons d'arrêt sera frugale et la même pour tous, le riche payant pour le pauvre. »

(2) Archives nationales. (AFII, 37, arrêté de Lequinio, Saintes, 1er nivôse an II.) « Dans toutes les communes, tous les citoyens sont invités à célébrer le jour de la décade par un banquet fraternel qui, servi sans luxe et sans apprêts,.. fasse oublier à l'homme de peine les fatigues et à l'indigent la misère qu'il éprouve, qui porte dans l'âme du pauvre et du malheureux le sentiment de l'égalité sociale et l'élève à toute la hauteur de sa dignité, qui étouffe dans le riche jusqu'au plus léger sentiment d'orgueil, et jusqu'au germe de hauteur et d'aristocratie dans le fonctionnaire public. »

(3) Archives nationales, AFII, II, 48. (Arrêté du 25 floréal an II.) « Le Comité de Salut public invite David, représentant du peuple, à lui présenter ses vues et ses projets sur les moyens d'améliorer le costume national actuel, et de l'approprier aux mœurs républicaines et au caractère de la révolution. » — *Ibid.* (Arrêté du 5 prairial an II,) pour faire graver et colorier à 20,000 exemplaires le modèle de costume civil, et à 6,000 exemplaires les trois modèles de costumes militaire, judiciaire et législatif.

baptême et de famille : saint Denis est devenu Franciade, Pierre-Gaspard devient Anaxagoras, Antoine-Louis devient Brutus ; Leroi, le député, s'appelle Laloi ; Leroy, le juré, s'appelle Dix-Août. — A force de façonner ainsi les dehors, nous atteindrons le dedans, et, par le civisme extérieur, nous préparons le civisme intime. Tous les deux sont obligatoires, mais le second encore plus que le premier ; car il est « le principe fondamental (1), le ressort essentiel qui soutient et fait mouvoir le gouvernement démocratique et populaire. » Impossible d'appliquer le contrat social si chacun n'en observe pas fidèlement la première clause qui est l'aliénation totale de soi-même à la communauté. Il faut donc que chacun se donne tout entier, non-seulement de fait, mais aussi de cœur, et se dévoue au bien public. Or, le bien public est la régénération de l'homme telle que nous l'avons définie. — Aussi le véritable citoyen est celui qui marche avec nous. Chez lui comme chez nous, les vérités abstraites de la philosophie commandent à la conscience et gouvernent la volonté ; il part de nos dogmes et les suit jusqu'au bout ; il en tire toutes les conséquences que nous en tirons, il approuve tous nos actes, il récite notre symbole, il observe notre discipline, il est jacobin croyant et pratiquant, jacobin orthodoxe, sans tache ou soupçon d'hérésie ou de schisme. Jamais il n'incline à gauche vers l'exagération, ni à droite vers l'indulgence ; sans précipitation ni lenteur, il chemine dans le sentier étroit, escarpé, rectiligne, que nous lui avons tracé : c'est le sentier de la raison ; puisqu'il n'y a qu'une raison, il n'y a qu'un sentier. Que nul ne s'en écarte : des deux côtés sont des abîmes. Suivons nos guides, les hommes à principes, les purs, surtout Couthon, Saint-Just, Robespierre ; ils sont des exemplaires de choix, tous coulés dans le vrai moule ; c'est dans ce moule unique et rigide que nous devons refondre tous les Français.

H. Taine.

(1) Buchez et Roux, xxxi, 271. (Rapport de Robespierre, 17 pluviôse an ii. « Ce sentiment sublime suppose la préférence de l'intérêt public à tous les intérêts particuliers ; d'où il résulte que l'amour de la patrie suppose encore ou produit toutes les vertus. » « Comme l'essence de la République ou de la démocratie est l'égalité, il s'ensuit que l'amour de la patrie embrasse nécessairement l'amour de l'égalité. » « L'âme de la république est la vertu, l'égalité. »

ESQUISSES LITTÉRAIRES

GEORGE ELIOT

I.

L'AME ET LE TALENT.

I.

Certes les louanges n'ont pas manqué à la femme éminente que l'Angleterre a perdue il y a deux ans, cependant il me semble qu'il en est une, et la mieux méritée peut-être, qui a été omise généralement : c'est qu'il lui a été donné d'obtenir un des triomphes les plus rares qu'il se puisse remporter, le triomphe sur l'esprit de système. Ce triomphe, elle l'a doublement obtenu, car elle est parvenue à sauver, et son talent, et sa nature morale, de la tyrannie de ce monstre qui a fait en littérature tant d'œuvres mortes ou avortées, et dans le monde social tant de malfaisans fanatiques et de néfastes sectaires. George Eliot avait des doctrines fort tranchées, et qui, sans être aussi dangereuses que quelques-uns le prétendent, ne s'accordent pas précisément avec celles qui sont, et seront encore longtemps, la base et l'appui de nos sociétés. Ce qui est certain, c'est que, dangereuses ou non, hétérodoxes

ou non, ces doctrines n'ont pas fait commettre à George Eliot la plus petite erreur contre l'art et le moindre paradoxe contre la morale. C'est merveille de voir comme ces idées systématiques, qui ont par elles-même raideur et dureté, se sont assouplies de manière à se modeler comme la plus molle vapeur sur les contours de la réalité, et subtilisées de manière à pénétrer comme les plus fines essences dans les actes et les caractères qu'il lui a plu de représenter. Étroitement subordonnées à l'art, leur rôle reste tout secret: nul désir affiché de propagande, aucun même de ces mensonges involontaires que l'ardeur de la conviction ou l'excès du zèle fait commettre si fréquemment aux disciples des nouvelles doctrines. C'est chose rare que cette heureuse harmonie entre l'art et de sèches et tyranniques abstractions; il y a mieux et plus rare encore cependant chez George Eliot. Ces doctrines nouvelles, si incertaines pour les uns, si antipathiques à la bonne hygiène des sociétés pour les autres, George Eliot a réussi à leur faire rendre les mêmes bienfaisans effets qu'à la vieille morale et à donner aux vertus qu'elle en tire, ou dont elle recommande l'usage, la physionomie des vieilles vertus, et cela elle l'a fait sans effort ni ruse d'artiste, simplement par le souci constant du vrai et l'inquiétude scrupuleuse de lui rester fidèle jusque dans le moindre détail. Elle était philosophe dans le sens le plus accentué; mais si on ne vous en avait averti, dites-moi si vous l'eussiez deviné à la lecture de ses romans? Lisez-les, vous qui avez rompu avec toute chaîne traditionnelle, et vous parviendrez peut-être à force de pénétration à y retrouver les doctrines qui vous sont chères; mais lisez-les aussi, vous qui êtes d'âme plus timorée et chez qui les idées de l'éducation ont conservé leur puissance, vous n'y trouverez pas d'autres règles morales que celles qui vous sont prescrites par les catéchismes de vos confessions respectives et d'autres vertus que celles que vous avez appris à aimer sur les genoux de vos parens. George Eliot est la preuve la plus récente et l'une des plus irréfutables d'une vérité dont l'importance n'est pas assez reconnue, c'est que ce qui met la différence entre les esprits, c'est beaucoup moins ce qu'ils pensent que la manière dont ils le pensent, beaucoup moins leurs idées que la nature avec laquelle ils les reçoivent. Il n'y a pas de doctrine si froide, si mesquine, si incertaine, qui, acceptée par une âme chaude, large et droite, ne s'y réchauffe et ne s'y complète; il n'y a pas de doctrine si chaude, si vivante et si large qui, emprisonnée dans une âme froide, mesquine et sans véracité, ne s'y glace, ne s'y rapetisse et n'y devienne menteuse. Que m'importe que vous soyez chrétien si vous ne me communiquez pas la moindre étincelle de charité, et en quoi peut-il m'intéresser que vous soyez positiviste, si vous êtes impuissant à faire passer en moi le plus petit atome d'*altruisme?*

La femme écrasera la tête du serpent; ah! que ce mot de l'écriture est vrai, et de combien d'applications il est susceptible dans la vie intellectuelle! Le serpent a bien des formes, et l'une des plus détestables, c'est précisément cet esprit de système qui, si l'on n'y prend garde, arrive si vite à priver l'intelligence de toute liberté, à l'écraser de formules tyranniques sous lesquelles elle perd toute spontanéité et tout ressort, à la faire respirer dans une atmosphère artificielle où elle étouffe et s'étiole, à la morigéner de pédantisme, et à lui faire reproche de toute grâce et crime de toute fantaisie. Notre trop logique sexe masculin se défend mal contre ces usurpations de l'esprit de système; mais c'est merveille de voir comme les femmes, lorsqu'elles sont douées de génie, résistent avec aisance et souplesse à ce tyran que toute notre force est impuissante à dominer. Quel que soit le système qu'elles adoptent, fût-ce le plus faux, toujours elles trouvent en elles-mêmes une force secrète qui en corrige les erreurs, qui en comble les lacunes, qui les met en accord avec la vie et la nature. Cette force féminine innée, irrésistible, dont nulle contrainte ne peut comprimer l'élasticité et qui fait sauter les formules trop étroites comme la vapeur fait sauter les chaudières qui ne lui ménagent pas une issue, s'est appelée de noms fort divers, — enthousiasme chez Mme de Staël, passion chez George Sand, sympathie chez George Eliot, — mais quel que soit le nom qu'elle porte, vous y reconnaissez cet attribut de nature pour lequel il a été promis à la femme qu'elle serait victorieuse du serpent, c'est-à-dire de tout ce qui fait obstacle à l'expansion de la vie et en tarit en nous les sources, qui sont la liberté, la justice et l'amour.

Cette force féminine a été assez puissante chez George Eliot pour résister à toutes les pressions auxquelles elle a été soumise, et quelques-unes étaient énormes. Au fond, c'est à cette force seule que l'auteur d'*Adam Bede* et de *Silas Marner* est redevable de ce qu'elle a été. Elle avait acquis une instruction des plus étendues et s'était élevée à un rare degré de culture, mais ce n'est pas dans les influences de cette culture qu'il faut chercher le secret de son talent. Tout ce que nous savons d'elle et de ses origines nous montre, en effet, que ce talent s'est formé *naturellement* par l'exercice naïf et lent de la sensibilité, et non *artificiellement* par voie d'étude et de travail.

Ce pseudonyme de George Eliot est devenu si célèbre qu'il a presque fait oublier le véritable nom de notre auteur. Elle se nommait Mary Evans et était née aux environs de 1820 dans le Warwickshire, au centre de l'Angleterre. Notez cette circonstance particulière du milieu, il vous expliquera en grande partie le tour du talent de George Eliot, et tout à fait le caractère et le choix de ses peintures. En tout pays c'est dans les régions du centre qu'il faut

chercher la moyenne de la vie nationale; le Warwickshire et les comtés avoisinans, qui sous la plume de George Eliot nous apparaissent comme les analogues de ce que sont chez nous le Poitou, le Berry et le Limousin, ne font pas exception à cet égard. Il n'y faut chercher ni la facilité de mœurs relative des habitans du Sud, dégrossis ou altérés par un contact plus fréquent avec les étrangers et par les visites plus nombreuses de leurs propres compatriotes, ni les caractères en relief et l'indépendance quasi républicaine de ces comtés du Nord qui ont fourni naguère à miss Brontë les élémens de ses puissans tableaux. C'est aux extrémités de la barre aimantée que les fluides ont leur vivacité propre; c'est au milieu qu'ils se neutralisent et que leurs activités séparées expirent. Toute pondération entraîne un certain effacement, et toute situation centrale crée nécessairement une force d'inertie qui s'exprime par le repos. Ajoutez le réel isolement qui naît précisément de cette situation centrale. Ce n'est jamais aux extrémités d'un pays que l'on se sent éloigné de tout, c'est au centre, parce que là toutes les influences n'arrivent qu'émoussées, toutes les opinions qu'alanguies, toutes les passions qu'apaisées. Combien cet isolement devait être fort à l'époque de l'enfance de miss Evans, avant l'ère des *railways* et la réforme de lord Grey! Envoyer quelqu'un à Coventry est une vieille expression proverbiale encore usitée aujourd'hui pour dire rompre avec quelqu'un de manière à ne plus en entendre parler, ou le parquer dans une sorte de quarantaine mondaine en l'entourant de silence et de solitude, ce qui laisse supposer que, dans la pensée des auteurs anonymes de cette expression, Coventry était une ville d'où il était difficile de revenir et de faire tenir de ses nouvelles une fois qu'on était allé s'y perdre. Dans de telles circonstances, il faut vivre plus qu'ailleurs sur le capital moral traditionnel, capital qui est moins exposé aux chances de diminution, mais qui ne peut que difficilement s'augmenter, et plus difficilement encore se renouveler. Aussi l'habitude devient-elle l'unique règle de toute action et la vie prend-elle du haut en bas de l'échelle sociale une tournure conservatrice. Toute dissidence religieuse, tout whiggisme trop accentué, tout radicalisme trop enflammé sont donc ici hors de lieu; il n'y a place que pour le vieux torysme, pour un torysme tempéré et patriarcal fait de déférence populaire et de familiarité seigneuriale. La nature est là comme les hommes, sans grands aspects, mais non sans grâce, une plaine verte et fertile, avec un horizon de gaies collines, une région faite à souhait pour la vie et les intérêts agricoles. Certes voilà un milieu bien peu bruyant, bien monotone même, mais que de douceur dans cette monotonie qui donne un charme aux plus petits détails et un sens aux moindres actions! que de moralité dans cette torpeur morale qui rend les honnêtes mœurs faciles! Dans

cette eau dormante tout caillou fait bruit, toute brise fait ride, tout arbuste fait ombre. C'est dans cette *moyenne* de la vie anglaise que George Eliot est née et qu'elle a été élevée, et c'est cette *moyenne* dont elle a présenté le tableau.

Quoique les romans de George Eliot soient avant tout impersonnels, il en est un cependant que l'on peut considérer à beaucoup d'égards comme une autobiographie : *le Moulin sur la Floss*. Nul doute qu'elle n'ait mis beaucoup d'elle-même et de son enfance dans sa peinture du caractère et de l'enfance de Maggie Tulliver. Comme son héroïne, ce fut une enfant ardente, curieuse, imaginative, éveillée de bonne heure à la vie intellectuelle et possédée d'un irrésistible besoin d'affection. Les livres que Maggie enfant dévore dans le moulin de son père et ceux que Maggie jeune fille emprunte à Philippe Wakem nous disent quelles furent les lectures qui eurent le privilège d'exciter ses premiers enthousiasmes et d'assouvir ses premières curiosités ; la vieille Bible de famille, le *Pilgrim's Progress* avec les gravures qui permettent de suivre le voyage de Chrétien à travers tant de contrées périlleuses, l'*Histoire du diable* de Daniel de Foë. Dans les émerveillemens et les admirations de Maggie elle nous a, selon toute probabilité, décrit ses propres impressions. Cela est tout à fait certain pour Walter Scott, dont le roman de *Waverley*, lu par elle à l'âge de huit ans, la captiva à tel point qu'elle fut capable de le retenir par cœur et d'en faire une sorte de transcription à son usage pour se dédommager de ne pouvoir garder le livre, qui avait été prêté à sa sœur aînée par un ami du voisinage. Un autre contemporain eut le privilège de partager avec Walter Scott l'enthousiasme de sa première adolescence, Charles Lamb, et cette apparente singularité ne nous cause aucune surprise, car elle confirme ce que nous avions soupçonné depuis longtemps, c'est que les *Essais d'Elia* avaient dû être au nombre des livres favoris de George Eliot. Il y avait plus d'un rapport de nature entre le charmant humoriste et la célèbre romancière, il y avait particulièrement celui-là, qui est capital, c'est que l'un et l'autre n'ont tout leur talent que par la sympathie et la sensibilité. Certes, il y a loin du petit monde microscopique de personnages et de sentimens de Charles Lamb aux larges peintures de George Eliot ; ils n'en ont pas moins ceci en commun qu'ils peignent tous deux selon les mêmes méthodes, avec le même soin méticuleux du détail, la même tendresse pour l'atome ; les cadres sont de dimensions différentes, mais les procédés sont identiques. Elle lui est certainement redevable de bien des subtilités charmantes, de bien des finesses profondes, de bien des petits secrets d'art pour mettre en œuvre les mouvemens les plus cachés de la

sensibilité, pour conduire adroitement l'analyse d'un sentiment presque insaisissable. Il y a telle de ses pages qui n'existerait pas sans les *Essais d'Elia*, celle sur le loisir d'autrefois, dans *Adam Bede*, pour prendre un seul exemple, page merveilleuse de rendu minutieux, qu'on ne s'étonnerait pas de rencontrer dans les miettes exquises de Lamb, entre *le Vieux Bateau côtier* et *les Souvenirs de Christ's Hospital* (1).

Cette précoce activité intellectuelle trouvait un contrepoids hygiénique dans cette vie en plein air qui est si chère aux Anglais de toute condition et qui donnait un aliment quotidien à ses besoins de sympathie. Son père exerçait la profession de *land surveyor*, ce que nous appelons géomètre-arpenteur, et aussi, je le crois bien, celle d'entrepreneur de constructions; en cette double qualité, il était souvent hors du logis. Il emmenait l'enfant dans ses tournées d'affaires et lui donnait ainsi la joie de voir de nouvelles figures, d'entrer dans de nouvelles maisons, de visiter de nouvelles fermes, d'entendre parler d'autres paysans et d'autres bourgeois que ceux de son voisinage, de faire connaissance avec d'autres vicaires que celui de sa paroisse. Ces petits voyages, sous l'aile paternelle, n'étaient pas ses seules distractions; elle avait un frère aîné qu'elle semble avoir beaucoup aimé; elle l'accompagnait dans ses promenades et l'aidait dans ses exercices de dénicheur d'oiseaux et de jeune pêcheur. Dans une suite de charmans petits tableaux idylliques intitulés *Frère et Sœur*, écrite vers 1866, elle a évoqué avec sensibilité les émotions de ces journées heureuses de l'enfance. C'est l'abrégé même des sentimens qu'elle a si longuement décrits dans sa peinture des enfances de Tom et de Maggie; il n'y manque pas même ce souvenir des gypsies qui jouent un rôle si particulier dans l'histoire de Maggie, d'où nous pouvons induire avec une quasi-certitude que toute cette histoire n'est qu'un calque exact et ému d'une réalité passée, pieusement gardée présente par la persistance des affections.

Lorsqu'il s'agit de lui donner une instruction plus régulière, on l'envoya à Coventry, dans une institution tenue par des dames méthodistes. C'est dire que les exercices de piété y étaient en grande faveur, mais il paraît bien que, sans s'y dérober, la jeune miss Evans n'y prit jamais part qu'avec tiédeur. Ce n'était cependant ni par légèreté d'esprit, ni par vice d'irrévérence; elle était déjà si sérieuse que la gravité de sa tenue l'avait fait surnommer par ses compagnes *la petite maman*. Ce n'était pas davantage par senti-

(1) L'anecdote sur Walter Scott, ainsi que plusieurs des détails biographiques qui suivent sont empruntés aux intéressans souvenirs qu'une amie de George Eliot, Mrs Edith Simcox a publiés peu de temps après sa mort dans le *Nineteenth Century*.

ment de révolte et velléité de libre pensée; elle lisait beaucoup, paraît-il, particulièrement les livres de théologie, et elle avait fait des *Évidences* de Paley un de ses livres de chevet. Il est probable que cette tiédeur tenait à une cause plus profonde : pour avoir leur plein effet sur l'enfance, les émotions de la piété demandent peut-être des natures plus charnelles qu'intellectuelles et plus passives que curieuses. Sa précoce vie morale avait déjà comme émoussé en elle les sentimens que les exercices de la piété sont chargés de faire naître. Premier sentiment de l'invisible, premier besoin du merveilleux, première conscience de la dépendance où nous sommes d'un pouvoir mystérieux dont les lois règlent nos destinées et réclament notre obéissance, tout cela avait déjà chez elle reçu satisfaction par ses lectures, et elle n'arrivait plus novice aux choses de la religion. Rien donc d'étonnant qu'elle fût déjà à leur égard dans cet état d'âme que certains mystiques ont défini comme un état de sécheresse et que sainte Thérèse a si bien décrit pour l'avoir ressenti. C'est par des voies plus détournées et moins ordinaires que la sève religieuse devait opérer chez George Eliot sa frondaison d'amour et de charité.

Depuis l'âge de seize ans, époque de sa sortie du pensionnat jusqu'en 1849, elle résida à Foleshill auprès de son père, pour lequel elle avait une profonde tendresse. Ce père semble avoir été à tous égards digne de cette affection. « Aujourd'hui encore, dit Mrs Edith Simcox, c'est pour ainsi dire un titre de respectabilité personnelle que de pouvoir dire dans la partie du comté qu'il habita : « Le vieux M. Evans de Griff, oui, je l'ai connu. » Dans son dernier livre, *les Impressions de sir Theophrastus Such*, qui doit être considéré à beaucoup d'égards comme une série d'esquisses de mémoires psychologiques, George Eliot a tracé de son père, sous des traits déguisés, un portrait d'où ressort une honnête figure bourgeoise, pleine de bonhomie, sans prétention ni vanité, avec une pente de caractère en accord très prononcé avec l'esprit de ces comtés du centre dont nous parlions il y a un instant, c'est-à-dire fortement conservatrice. La famille de George Eliot, on le voit, était des plus honorables, mais des plus modestes; cependant elle a déclaré plusieurs fois que, le choix lui en eût-il été laissé, elle n'aurait pas voulu naître dans une autre condition que celle où le sort l'avait placée, et la raison qu'elle en donnait est trop caractéristique de sa nature pour être omise. C'est le malheur des hautes naissances, pensait-elle, d'isoler les hommes qui leur appartiennent de l'exercice de cette sympathie qui seule peut conduire à l'intelligence positive des diverses classes d'hommes, de leurs véritables besoins et de leurs véritables aspirations. Celui, au contraire, qui appartient à une condition moyenne est mieux placé qu'aucun autre pour

avoir accès auprès des diverses classes et, par suite, pour éviter les erreurs de jugement qui sont la conséquence presque forcée d'une vie trop parquée dans des relations de caste ou trop emprisonnée dans les nécessités étroites d'une existence besogneuse.

Sur ce chapitre de la naissance, George Eliot pensait à peu près comme Goethe, qui, dans quelques pages magistrales de son *Wilhelm Meister*, pose le bourgeois comme l'homme libre par excellence. Seulement elle faisait à la pensée de Goethe une correction des plus importantes. Le bourgeois était l'homme libre par excellence, non pas parce qu'il ne dépend de personne et que tous, au contraire, dépendent de lui pour peu qu'il ait un art ou une profession où il soit habile, mais pour une raison directement tirée de la morale de l'*altruisme*, c'est que, n'apportant dans ses relations avec les autres classes aucun de leurs préjugés ni de leurs sentimens d'antagonisme, il lui est plus facile de les aimer et de s'en faire aimer. Nul ne résiste à être aimé, et si je sens que celui qui m'approche est désintéressé de ces motifs que je redoute chez les hommes de condition autre que la mienne, je ne songerai pas à contraindre ma nature et à mettre un bâillon à ma langue. C'est parce que j'étais une simple bourgeoise, aurait pu dire George Eliot, que j'ai pu entrer si profondément dans cette connaissance de nos paysans et de nos petites gens des comtés du centre, dont l'intimité vous étonne; c'est parce que j'étais une bourgeoise que leurs fermes et leurs cottages, leurs laiteries et leurs granges m'étaient ouvertes à toute heure. Tous ces honnêtes rustres parlaient à cœur ouvert devant moi, qui ne leur inspirais ni la méfiance qui commande le silence ni le respect du haut rang qui impose la réserve au langage et l'apprêt au maintien. Et c'est par la même raison que j'ai pu connaître tout aussi bien nos *squires* et nos *clergymen*, parce que je pouvais les approcher, non pas à la dérobée, comme les enfans des classes populaires, mais de longues heures et de longues journées, et qu'ils se révélaient devant moi avec une franchise d'autant plus entière qu'ils n'avaient pas besoin de ma soumission et n'avaient envie de m'imposer aucune obéissance.

On ne peut pas dire que la nature et la fortune eussent été pour elles dures ou cruelles; elles avaient été quelque chose de pis peut-être, avares, *chiches*. Petite condition, et elle était d'une âme élevée; absence de richesse, et elle était intelligente avec excès; absence de beauté, et elle était femme. Eh bien! mais, dans toutes ces privations, il y a, me semble-t-il, de quoi beaucoup souffrir. Cependant il n'est jamais arrivé à George Eliot de se plaindre de cette avarice du destin. Non-seulement elle sut s'accommoder aux circonstances qui lui étaient faites, mais elle les accepta toujours comme étant les meilleures pour elle, comme

celles qu'elle aurait choisies elle-même. C'est là le principal secret du bonheur, mais combien peu le connaissent! et, dans ce petit nombre même, à combien peu il est donné d'en tirer profit! les personnes les plus nobles n'y réussissent pas toujours. Tout ce qu'elles peuvent, la plupart du temps, c'est de subir stoïquement ces circonstances déplaisantes ou de leur échapper en ouvrant leurs ailes et de s'en sauver d'un vol hardi. Oui, mais les subir ne les attendrit et ne les réconcilie pas, s'en sauver ne les détruit pas. Au contraire, elles résistent d'autant plus que vous leur faites mauvais visage, et, si vous leur échappez, votre séparation d'avec elles vous laissera comme étranger partout où vous irez; de là cet air d'aventurier désorienté que tout wertherien porte presque nécessairement avec lui dans les sphères nouvelles où il s'est élevé ou introduit. Ce n'est donc pas assez de subir ou de supporter ces circonstances déplaisantes, il faut les aimer. Voilà qui semble presque paradoxal, et quelques-uns même diront peut-être révoltant; cependant la vie ne comporte guère d'autre chance de bonheur. C'est le bonheur en un double sens, négativement pour ainsi dire, car aimer les circonstances ou les personnes auxquelles notre sort est uni, c'est diminuer d'autant leur tyrannie et nous exempter des souffrances du regret ou du dépit. Et c'est le bonheur dans le sens le plus positif, car le bonheur est expansion, et le plus énergique agent d'expansion est l'amour. Qu'importe que ceux qui m'entourent ne soient pas égaux à ce que je suis, puisque l'essentiel est d'aimer! Leur refuser mon amour est un tort que je me fais à moi-même, car, si je les aime, mon âme atteindra par eux son extension, et, si je ne les aime pas, je me rétrécis et me diminue volontairement. Voilà ce que George Eliot comprit admirablement et observa toute sa vie avec une rectitude parfaite; tous ses écrits ne sont que des applications diverses de cette vérité, dont elle fit la loi de son être moral et le stimulant de son intelligence.

Elle n'était pas jolie, ce qui est certainement pour une femme un très légitime sujet de chagrin. Cependant elle accepta ce désavantage de la nature comme elle avait accepté les désavantages de la fortune. Cela lui était bien facile, après tout, direz-vous, intelligente comme elle l'était et entourée d'admirateurs sympathiques qui ne voyaient en elle que le talent. Sans doute, seulement on aurait peut-être tort de croire que l'intelligence soit toujours une compensation de l'absence de beauté. Combien de fois ne sert-elle qu'à nous rendre plus cuisant le chagrin de cette privation en nous la représentant plus vivement! et c'est d'ordinaire le cas pour les personnes aimantes et ardentes comme George Eliot. Et puis, cette cour d'admirateurs n'avait pas toujours existé, car il y avait eu un temps où son intelligence n'avait pas pour se faire reconnaître et saluer

l'appui d'un *Adam Bede* et d'un *Moulin sur la Floss*, et ce temps est précisément celui où l'absence de beauté est le plus sensible. George Eliot fit mieux cependant que prendre son parti de n'avoir pas reçu ce don; elle s'en félicitait hautement, considérant qu'en le lui refusant, la nature l'avait délivrée du plus grand obstacle qui pût s'opposer au développement de son être. Rien de plus caractéristique de la morale qu'elle professait que ses opinions sur la beauté. Quelque nombreux que soient les privilèges de la beauté, pensait-elle, ils sont plus que balancés par un certain vice de constitution qui, si l'hygiène morale n'est pas excellente, favorise nombre de maux mortels; il suffit d'en nommer un qui les résume tous, l'égoïsme. La beauté ramène sans cesse la personne qui en est douée à elle-même; elle lui inspire l'orgueil de se suffire à elle-même; elle lui inspire l'ingratitude de tenir en oubli tout ce qui n'est pas elle; elle lui inspire l'avarice de retenir sans échange les affections qui se portent vers elle. Elle crée ainsi le contraire de ce désintéressement de soi où se reconnaît l'amour véritable, en sorte que ce don fatal, qui a pour objet de créer l'amour, va trop souvent contre ses propres fins. C'est penser excellemment; toutefois, pour être absolument exact, il nous faut ajouter que, sur ce sujet de la beauté, George Eliot porte une disposition très particulière dont nous laisserons au lecteur la libre interprétation. Voyez-la dans ses peintures de ses belles pécheresses, Hetty Sorrel, Rosamund Lydgate, Gwendolen Harleth, même la charmante Maggie Tulliver: n'est-il pas vrai que vous y sentez une certaine joie de l'auteur à dénoncer et à mettre en relief cet égoïsme qui est le vice presque inévitable de la beauté? Oh! sans doute, ce ne sont point des peintures vengeresses et amères; il n'y a là ni invective, ni satire, ni colère : il n'y a qu'une sévérité attristée et une compassion qui s'exprime sur un ton d'affectueux reproche; mais cette sévérité n'est pas exempte d'une pointe de mépris et ces reproches ne sont pas exempts d'insistance. On peut aussi découvrir la trace de cette disposition dans le très ingénieux correctif qu'elle recommande à plusieurs reprises pour combattre ce penchant à l'égoïsme qui est propre à la beauté. Il y avait, selon elle, quelque chose de déplaisant et presque de ridicule dans l'union de deux belles personnes. La beauté, disait-elle, n'a tout son prix que pour ceux qui ne la possèdent pas. Donnez-moi cette belle fille à ce garçon dont la bonne figure n'a d'attrait que la franchise, et ce beau jeune homme à cette *plain girl* dont le visage n'a d'attrait que la bonne envie d'être aimée qui s'y lit. Ce n'est qu'une nuance, et il faudrait se garder d'en conclure que George Eliot regrettait plus qu'elle ne le disait de n'avoir pas reçu le don dont elle a si bien montré tous les dangers, mais la nuance est visible et l'analyste doit la noter.

C'est pendant les longues années de son séjour forcé auprès de son père, à Foleshill, qu'elle acquit en grande partie cette vaste instruction dont ceux qui l'approchaient restaient étonnés. Langues anciennes et langues modernes, littératures classiques et littératures romantiques, philosophie et théologie, tout y passa. La philosophie surtout eut le privilège de passionner sa jeunesse à un tel point que, dans un accès d'enthousiaste ferveur, on l'entendit prononcer ce vœu légèrement bizarre : « Oh! puissé-je vivre assez pour réconcilier la philosophie de Locke avec celle de Kant! » Cette époque d'enthousiasme scolastique a trouvé sa place dans ses écrits, car il y faut, je crois, chercher le germe de son roman de *Middlemarch*. Il y a certainement dans la peinture du personnage de Dorothée Brooke plus d'un trait qui est dû au souvenir de sa jeunesse studieuse, et peut-être bien aurait-elle été capable, à cette époque, de penser comme Dorothée que le vieux M. Casaubon, avec sa face parcheminée qui lui donnait une ressemblance avec Locke, était un être digne de tout dévoûment. Probablement aussi elle a mis beaucoup de son père dans le personnage du probe Caleb Garth, chez qui la passion du travail est arrivée à une telle perfection qu'elle en est désintéressée. Deux traductions, l'une de la *Vie de Jésus*, de Strauss, l'autre de l'*Éthique*, de Spinoza, exécutées dans ces années de jeunesse, témoignent de l'étendue de son labeur philosophique. Ce ne fut pas par choix, nous dit son amie Edith Simcox, qu'elle entreprit ces traductions, mais pour répondre à deux reprises aux appels de l'amitié; la première fois pour achever le travail qu'un ami ne pouvait pousser plus loin, la seconde pour satisfaire la curiosité d'un phrénologue de son intimité qui ne savait pas le latin. L'excuse, — si tant est qu'il soit besoin d'excuse, — est bonne pour la première de ces traductions, elle est plus difficilement acceptable pour la seconde. Que George Eliot n'eût qu'un goût fort modéré pour la *Vie de Jésus* de Strauss, nous en croyons volontiers son amie; nous n'oserions en dire autant de l'*Éthique*. Il est de toute évidence, en effet, que la lecture de Spinoza a exercé sur elle une influence considérable, et que c'est chez lui bien plutôt que chez Auguste Comte, dont elle n'eut connaissance que plus tardivement et lorsqu'elle était engagée déjà dans la vie littéraire, bien plutôt que dans l'influence nécessairement plus tardive encore d'Herbert Spencer, influence qu'on a d'ailleurs exagérée faute de porter attention à la date où elle a pu s'exercer, qu'il faut chercher la source de la morale particulière qui remplit ses écrits. On peut tirer de Spinoza plus d'une morale, selon le degré de noblesse ou de bassesse de celui qui l'en tire, et la plus haute de ces morales n'est-elle pas précisément ce désintéressement

de soi-même que George Eliot considérait comme le principe de tout bonheur, la fin de toute sagesse, et qui est l'idée mère de toutes ses créations?

Après la mort de son père, arrivée en 1849, elle vint à Londres pour essayer de tirer parti, non de son talent de conteur qu'elle ne semble pas avoir plus pressenti que La Fontaine n'avait pressenti son talent de fabuliste, mais des provisions considérables d'impressions intellectuelles qu'elle avait amassées durant ses années de solitude. La *Westminster Review*, dirigée par le docteur Chapman, organe influent de toutes les hétérodoxies à tendances libérales et de toutes les dissidences *éclairées*, lui ouvrit ses portes avec empressement. Elle écrivit plusieurs articles pour cette intéressante publication : sur une édition des *Nuits* d'Young, sur les femmes auteurs de la Grande-Bretagne, sur la *Madame de Sablé* de M. Cousin, etc. Elle s'ennuya vite, paraît-il, de cette tâche de *reviewer*, ce qui ne nous étonne que médiocrement. Quelle que soit l'étendue de sa culture littéraire et philosophique, il est remarquable que lorsqu'elle s'attaque au développement d'une idée abstraite, elle n'a plus la même supériorité que lorsqu'elle s'attaque aux faits de la vie objective. Certaines parties essentielles du talent d'exposer lui manquent, ses pensées sont déduites les unes des autres plutôt par fine dialectique que par ferme logique, et son style devient alors facilement obscur, ou tombe à force de subtilité dans une sorte de préciosité métaphysique. Cependant il est probable que, malgré son peu de goût pour les travaux critiques, elle se fût longtemps résignée à porter ce joug, si dans le milieu littéraire où elle était entrée elle n'eût rencontré l'homme à qui était réservé le privilège de la révéler à elle-même, George-Henri Lewes. Le phénomène de sympathie qu'elle devait si souvent décrire plus tard se passa alors entre eux; leurs atomes intellectuels se reconnurent et s'accrochèrent, et la force d'attraction se trouvant plus considérable que la force de répulsion, ils s'unirent d'une étroite amitié que quelques années plus tard ils resserrèrent encore légalement. Maigre, un peu malingre, le visage disgracieusement troué de petite vérole, Lewes n'était certainement pas un Apollon, et certainement aussi il n'y avait dans son caractère timide et modeste aucune de ces qualités d'aplomb qui s'imposent; mais, malgré ces désavantages, il était difficile d'approcher sans l'aimer cet homme au cœur excellent, car on le trouvait toujours disposé à être utile et on le pressentait capable d'un entier dévoûment. Romancier, critique, historien littéraire, controversiste philosophique, polémiste politique, il était doué d'une activité effrénée qui pouvait prendre d'autres formes qu'intellectuelles; il mit cette activité au service de George Eliot.

C'est lui qui écrivait ses lettres, — ce qui n'est pas un avantage pour ses correspondans, disait-il, au rapport d'Édith Simcox, avec une modestie enjouée, — lui qui traitait pour elle avec les éditeurs et libraires, qui faisait pour elle sollicitations et requêtes auprès des journaux et revues ; en un mot, il la dispensait de ces démarches et négociations d'affaires qui sont toujours si déplaisantes aux femmes, même les moins mièvres. Il lui rendit un service plus signalé que tous ceux-là, car ce fut lui qui l'engagea à essayer ses forces dans le genre du roman et la poussa ainsi dans la voie où elle devait trouver la célébrité. Cependant cette amitié si dévouée ne laissa pas que de leur créer plus d'une contrariété, comme pour justifier la vérité de ce vers célèbre de Shakspeare :

Le cours d'une véritable affection ne fut jamais paisible.

« Ce que font les grands, les petits en parlent, » dit encore un personnage de Shakspeare dans *le Soir des rois*. Ce que font les gens en vue, le monde en babille, et pendant plusieurs années le monde se plut à interpréter cette amitié avec la malignité banale qu'il permet à tout oisif et le *cant* hypocrite qu'il permet à tout indifférent. Une de ces méchancetés de la malveillance, invention probable de quelque Trissotin anglais, consistait à attribuer à chacun des deux amis les ouvrages de l'autre, et comme leur culture littéraire et philosophique était à peu près de même nature et de même étendue, le mensonge prenait ainsi une apparence de vérité. Ainsi miss Evans écrivait des romans, n'était-il pas de toute évidence que ces romans étaient l'œuvre de Lewes, qui en avait écrit lui-même de remarqués ? De son côté, Lewes écrivait une biographie étendue de Goethe, mais qui pouvait douter que cette biographie ne fût du fait de miss Evans, dont personne ne contestait le vaste savoir littéraire ? Ces insinuations stupides eurent plus d'une fois le privilège d'irriter George Eliot, et on trouve un écho encore fort sonore de ses indignations dans son roman de *Middlemarch*, écrit de longues années après, et alors que ces commérages n'avaient plus aucune portée. Eh bien ! le monde ne mentait qu'à demi lorsqu'il prétendait que les romans de George Eliot étaient dus à Lewes, car sans ses conseils il est très possible que nous ne les eussions jamais eus. En ce sens, il est, en effet, l'auteur de ces trois chefs-d'œuvre d'*Adam Bede*, *le Moulin sur la Floss*, *Silas Marner*, et de la demi-douzaine d'œuvres remarquables à des titres divers qui sont signées de George Eliot, et ce n'est que justice de lui rendre la part qui lui revient dans la célébrité de l'amie qui a fini par porter son nom.

II.

Parler de George Eliot est une tâche qui offre plus d'une difficulté. Une première difficulté, c'est que ses œuvres, comme toutes celles qui valent plus par la finesse du rendu et le naturel des caractères que par la vigueur des conceptions et l'intérêt de la fable, ne supportent pas l'analyse ; on peut analyser un *Faust* ou un *Hamlet*, on n'analyse pas un *Adam Bede* ou un *Moulin sur la Floss*. Il est autrement embarrassant de parler d'un Gérard Dow ou d'un Van Ostade que d'un Rubens ou d'un Rembrandt, et cet embarras vient surtout de ce que chez les premiers l'intérêt du sujet est loin de valoir la manière dont il est traité. Une difficulté plus grosse encore, c'est que le talent de George Eliot appelle la dissertation ; innombrables sont les thèmes de discussions dont ses écrits contiennent le germe, et le critique qui s'en occupe, sentant à chaque instant l'ébauche de quelque thèse naître sous sa plume, se voit forcé de s'arrêter, si son dessein, comme c'est le nôtre, est de faire un portrait, et non une suite de dissertations qui pourraient avoir leur intérêt, mais auraient le tort grave d'expulser pour ainsi dire l'auteur de son propre terrain et de le sacrifier aux questions qu'il soulève. On dirait, en vérité, que l'âme de la morale altruiste que George Eliot professait l'a prise au mot pour faire échec à sa personnalité et que, passant de ses écrits dans l'esprit du lecteur, elle lui conseille de moins songer à son génie qu'aux idées et aux sentimens dont elle a été l'interprète. Nous n'écouterons pas ce conseil, et nous éviterons avec soin toute discussion trop générale, même sur le sujet du réalisme, qui cependant s'impose presque, tous ses écrits étant fondés sur ce système littéraire, et leur substance, à quelques exceptions près, étant prise exclusivement dans la réalité. Cette discussion générale, nous l'avons d'ailleurs épuisée par avance. Lorsque parut *Adam Bede*, nous essayâmes d'expliquer l'origine vraiment sacrée de cette doctrine dont la source première doit être cherchée dans le grand mouvement religieux de la réforme ; encore aujourd'hui nous ne dirions ni mieux, ni autrement, et nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ce que nous avons écrit alors (1). A cette origine religieuse j'attribuais l'esprit moral qui n'a cessé de distinguer le roman anglais, même dans ses productions les plus hardies ou les plus cyniques, et j'avançais que le réalisme, parfaitement acceptable lorsqu'il est fécondé par cet élément, ne pouvait, s'il en était privé, produire que des œuvres

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 juin 1859, *le Roman réaliste en Angleterre* ; *Adam Bede*.

inférieures, puériles ou immorales ; je n'ai pas non plus varié d'avis à cet égard (1). Encore moins rouvrirons-nous le débat sur la vieille querelle de l'idéal et de la réalité, estimant que sur ce point les réalistes ont cause gagnée et que dans l'état actuel de l'opinion cette querelle offre à peu près autant d'intérêt littéraire que la querelle des *universaux* offre aujourd'hui d'intérêt philosophique. Nous éviterons donc toute généralité, et nous ne prendrons de chaque question que ce qui s'en rapporte directement à notre auteur et peut servir à mettre en relief sa personnalité.

Le système de George Eliot n'est pas une découverte. Outre qu'il n'est autre que celui qui, sous le nom de *réalisme*, fait tant parler depuis trente ans, on peut dire qu'il est connu depuis qu'il existe une littérature et un art. En tout temps et en tout pays, il y a eu des esprits qui ont été plus portés à prendre leurs inspirations dans le monde extérieur que dans les combinaisons subjectives de leur pensée ou les rêves de leur imagination. Dans la patrie de George Eliot en particulier, ce système a toujours eu droit de cité littéraire et a toujours été pratiqué d'instinct, tant il est dans le génie même de ses concitoyens. C'est en nombre infini que se comptent les réalistes en Angleterre, et il n'est pas un talent de quelque renom qu'on ne puisse, pour une cause ou pour une autre, ranger dans cette vaste catégorie, où le mystique Wordsworth ne mérite pas moins de figurer que le prosaïque Crabbe, et où un Walter Scott même peut tenir sa place comme peintre des mœurs populaires à côté d'un Charles Dickens. Ce qui constitue l'originalité de George Eliot, ce qui la sépare de tous ses devanciers, c'est d'avoir introduit dans l'étude de la réalité un certain perfectionnement qui n'entraîne rien moins qu'une esthétique et une morale au complet et qui donne à ce système du réalisme la portée d'une philosophie sociale, presque d'une religion.

Elle a changé les conditions ordinaires d'observation de la réalité en y portant le sentiment contraire à celui qu'on y porte d'habitude, et que la réalité semble d'ailleurs appeler et exiger. Passez en revue les peintures qui ont été tracées de la réalité dans les littératures de tous les pays, et dites-moi s'il n'est pas vrai que l'ironie et l'énergie brutale sont invariablement l'âme de ces peintures, depuis les picaresques espagnols jusqu'à Flaubert et aux derniers romans

(1) C'est à l'influence, persistante à travers mille transformations, de la monade religieuse première déposée dans les âmes anglaises par le protestantisme qu'il faut attribuer la supériorité des romanciers anglais sur les nôtres et à nulle autre cause. Un jeune ami, qui écrit tout près de nous et qui sur tout sujet qu'il traite trouve un mot plein de justesse, a publié sur ces différences entre les réalistes anglais et les réalistes français des pages excellentes que nous voulons signaler à l'attention de nos lecteurs. Voir, dans *le Roman naturaliste* de M. Ferdinand Brunetière, le chapitre sur *le Naturalisme anglais*.

de M. Zola? Elle naît fatalement, cette ironie, du contraste énorme qui existe entre les notions que les hommes ont des choses et la distance où ils restent de ces notions par leur conduite, par exemple entre l'idée qu'ils ont de la vertu et le peu de vertu dont ils sont munis, ou encore du contraste entre le sentiment qu'ils ont de l'harmonie et la désharmonie criarde dont le monde présente le spectacle. Cette ironie est tellement inévitable que, fait curieux, ses expressions les plus nombreuses et les plus fortes doivent être cherchées dans les pays mêmes où la réalité a été le plus sincèrement aimée, c'est-à-dire la Hollande et l'Angleterre. L'esprit caricatural est le génie même de la moitié des peintres hollandais. Quant à l'Angleterre, voyez le mépris et le sans-façon avec lesquels les maîtres du roman, un Richardson, un Fielding, un Smollett, un Thackeray, un Dickens, traitent la réalité. Pour tous elle est un sujet de risée et d'indignation, pour tous elle appelle la réprobation et le châtiment. Richardson la condamne avec une sévérité inflexible comme la loi morale dont il s'est fait le prédicant: Fielding la flagelle à tour de bras avec un entrain cordial où se reconnaît le plaisir que lui donne son office de satiriste; Smollett, la traitant en gourgandine, lui demande des occasions de divertissement équivoque, des spectacles qui appellent le crachat, et autres manifestations d'une bonne humeur insoucieuse de charité; Thackeray promène sur elle un regard misanthropique et sent, à mesure qu'il l'observe, l'amertume d'une bile froide s'amasser dans son cœur; Dickens la fouille avec la fougue d'un amoureux perpétuellement déçu qui s'étonne d'y rencontrer tant de sujets d'indignation et de tristesse. Ironie, mépris, exécration, voilà tout ce qu'elle mérite et tout ce qu'elle peut mettre en mouvement chez celui qui s'occupe d'elle, semblent-ils nous dire à l'envi les uns des autres. En vérité, si par ce temps de rationalisme quelque chose pouvait ramener à la croyance au dogme du péché originel et de la déchéance de la nature, ce serait bien le roman moderne, et je m'étonne que quelque prédicateur puritain ne se soit pas encore avisé de cet argument qui en vaut bien d'autres.

Cette déchéance de la nature, le cœur *intelligent* de George Eliot refusait absolument d'y souscrire. Elle se donna pour mission d'établir que les vices reprochés à la réalité étaient peut-être le fait de la méthode de l'observateur, et à cette ironie brutale, indignée ou amère, elle substitua la sympathie, une sympathie clémente, attentive, fraternelle. Votre observation de la vie et du monde, dit-elle à ses émules, a le tort d'imiter ce qu'elle condamne et se sent vraiment des vieux âges barbares. Comme leur justice, votre ironie venge la cruauté par la cruauté; comme leur vertu, votre morale punit la corruption par le cynisme; comme leur médecine, votre science

traite les égarés avec la rigueur qui conviendrait aux scélérats, enchaînant un fou comme un forçat et châtiant un malade comme un révolté contre les lois de la santé. Votre psychologie, semblable à la physique des quatre élémens, ne tient compte dans ses analyses que des faits sommaires et excessifs, et néglige avec une robuste ignorance toutes les transitions qui les relient entre eux, les expliquent en les reliant, et souvent les absolvent ou les justifient. Oh! que je sais bien quel aurait été votre verdict si j'avais livré à votre jugement les héros, et surtout les héroïnes, dont j'ai écrit les biographies avec conscience et charité! Mon Hetty Sorrel serait une catin criminelle, ma Rosamund Lydgate une sotte sans le moindre soupçon de cœur, ma Dorothée Brooke une folle romanesque, ma Gwendolen Harleth une aventurière de haute volée, mon Tito Melema un émule de Lazarille de Tormes et de Guzman d'Alfarache, mon Félix Holt un démagogue lunatique, mon Grandcourt un scélérat endurci au crime par la certitude de l'impunité. J'entends d'ici votre conclusion générale : à Newgate la plupart d'entre eux, quelques-uns à Tyburn, et les plus innocens à Bedlam! Mais la nature ne connaît pas la simplicité de caractère que supposent vos jugemens absolus et tout d'une pièce ; ses combinaisons sont infinies en même temps qu'incessantes, et négliger de les suivre dans leurs métamorphoses, c'est s'enlever le droit de juger les actions humaines et d'être cru dans l'opinion que l'on en porte. Ah! que vous verrez avec d'autres yeux cette réalité si bafouée et si méprisée si vous l'abordez avec cet esprit d'amour qui est au fond la seule justice véritable! Alors vous reconnaîtrez que cette pauvre humanité, quoique toujours bien digne de pitié, est cependant plus digne d'estime que vous ne la peignez, qu'il y a peu de scélérats résolus dans ses rangs et que les monstres y sont une exception, mais qu'il y a aussi peu d'innocens absolus, peu de justes sans reproche qui aient le droit de crier *raca* à leurs frères, peu de vertus sans quelque mélange, peu de droitures sans quelque duplicité.

Il a été donné à George Eliot de faire revivre de nos jours (sans trop y songer peut-être) la philosophie morale qu'Adam Smith formula au dernier siècle ; il n'y a pas irrévérence à dire que cet unique disciple de la philosophie aujourd'hui fort délaissée de l'illustre Écossais en vaut beaucoup de ceux que son économie politique conserve encore en si grand nombre. Pour George Eliot comme pour Adam Smith, la sympathie est le principe moral et social par excellence ; elle est mieux qu'un agent de bonheur individuel, elle est un devoir envers autrui. Si c'est un devoir social, son champ d'activité est donc l'humanité, mais quelle humanité? Ce ne peut être l'humanité des saints et des vertueux accomplis, car celle-là est si exceptionnelle et si restreinte que la vie pourrait

s'écouler sans que ce devoir trouvât à s'exercer; ce ne peut être davantage, pour des raisons analogues, l'humanité du vice et du crime; il n'y en a donc qu'une seule, l'humanité telle quelle, celle que l'écriture appelle de ce mot *notre prochain*, celle qui nous entoure et nous presse de toute part, qui laboure nos champs, construit nos demeures, apprête nos repas, tisse le linge de nos corps, soigne nos malades, instruit nos enfans. Ainsi, par la sympathie, non-seulement George Eliot change les conditions d'observation de la réalité, mais elle change la nature et surtout l'étendue de cette réalité même. Plus donc de ces héros picaresques ou semi-picaresques à la manière de Fielding et de Smollett, pas davantage de cette humanité triée avec soin dont le bon Goldsmith nous présente l'image, encore moins de cette réalité recherchée pour ses élémens dramatiques et romanesques comme celle dont Dickens s'est presque toujours servi. Non, l'humanité qu'il faut peindre, c'est surtout et avant tout celle-là qu'il est en notre pouvoir d'aimer, parce qu'elle est la seule qui soit toujours à notre portée, c'est-à-dire cette foule anonyme des petits, des humbles, des obscurs, plus encore des vulgaires, que la littérature dédaigne pour leurs actes trop effacés et leurs vertus trop peu en relief. Prêchant d'exemple, George Eliot mit sa théorie en pratique. Longtemps avant que, dans un pays voisin, on eût proclamé l'avènement nécessaire de nouvelles couches sociales, George Eliot avait proclamé l'avènement littéraire de ces mêmes couches. Ce ne fut pas, quoi qu'on en ait dit, par opinion démocratique que George Eliot donna aux petits droit de cité en littérature, car elle ne vit jamais en eux des déshérités ou des parias, et elle a déclaré presque à chaque page de ses livres qu'elle ne les voudrait pas autres qu'ils ne sont. Non, ce fut par un sentiment plus personnel et plus haut, par conviction philosophique et respectueuse déférence envers la doctrine qu'elle professait. Cette morale *altruiste* du désintéressement de soi-même qui lui est si chère, elle en fit l'application à son propre talent. Cette culture littéraire dont elle avait le droit d'être fière, elle la mit noblement au service des petits et des humbles et châtia son esprit de tout orgueil intellectuel qui aurait pu l'empêcher de s'unir intimement à leur vie. Elle songea non pas à les exhausser jusqu'à elle, mais à descendre jusqu'à eux; elle n'eut pas l'orgueil de vouloir leur prêter son génie, elle ne voulut avoir d'autre génie que le leur et de génie que par eux; elle voulut que ce fût elle qui leur fût redevable de la perfection de ses peintures et non pas eux qui lui fussent redevables de l'intérêt que ces peintures pouvaient exciter en leur faveur. S'il y avait service rendu, elle estimait que c'était à elle, puisque par eux elle était rappelée aux sentimens de la commune humanité, dont elle redoutait de s'écarter, professant que toute

chaleur vitale en émane, et que toute culture qui nous en éloigne nous condamne au froid mortel de la solitude morale ou à la trompeuse chaleur des illusions et des rêves de l'égoïsme.

Ce n'est là que l'origine tardive et philosophique de ce réalisme; il en avait une autre plus lointaine et plus naïve. George Eliot n'avait qu'à un faible degré cette force constructive d'imagination qui d'un fait isolé ramassé dans la réalité sait tirer de toutes pièces un drame ou un roman; elle avait au contraire au plus haut point cette imagination passive qui se laisse pénétrer de toutes les impressions avec une aimante docilité. Nulle circonstance n'a été plus favorable à son succès. Lorsqu'elle se fut décidée à tenter la carrière de romancier, en effet, n'osant se fier à ses facultés d'invention, elle se trouva forcément rejetée vers ses souvenirs, particulièrement vers ceux de son enfance. Or, qui ne connaît les merveilleux privilèges de cet âge? Tout pour lui est poésie parce que tout est nouveau, tout est objet de sympathie parce que rien n'est venu encore l'avertir que tout n'est pas également digne d'être aimé. Il y a dans l'enfance une impartialité d'amour qui ne se rencontre à aucun autre âge et ne tient compte d'aucune distinction de caste et de rang. Les quatre premiers livres de George Eliot, exclusivement empruntés aux souvenirs de cet âge, ne sont si vrais que parce qu'ils ont gardé les caractères des premières impressions de la vie. On sent que leur matière a été tirée toute vivante des serres chaudes et des silos de la mémoire, où elle avait été emmagasinée par la tendresse réceptive de l'enfance. La réalité dont elle nous présente l'image a donc été comme baignée dans cette sympathie surabondante de l'âme novice qui s'essaie à l'amour. C'est tellement à cette source première qu'est dû ce sentiment si vibrant et si fidèle à la fois de la réalité que, lorsqu'elle eut épuisé dans ses premiers romans ses souvenirs d'enfance, elle ne le retrouva jamais plus, au moins au même degré d'intensité et d'exactitude. Elle restera toujours très grand peintre, mais dans les tableaux de sa seconde manière il y aura toujours un *je ne sais quoi* où l'artifice d'auteur se laissera reconnaître, et où l'on devinera que la sympathie n'a plus été ni aussi entière, ni surtout aussi naïve qu'autrefois.

Elle semble avoir hésité quelque peu au moment de se lancer dans la carrière, et son premier livre, les *Scènes de la vie cléricale*, porte la marque de ces hésitations. Elle y essaie discrètement ses forces, propose avec prudence sa doctrine littéraire, et tâtonne avec une indécision visible pour arrêter le choix de la forme qu'il conviendra de donner à ses observations. Les trois nouvelles qui composent le volume sont écrites selon trois systèmes différens. La seconde, l'*Histoire des amours de M. Gilfin*, est un récit à l'ancienne mode, d'un ton à demi classique, sans trop de lenteur ni

d'abus des nuances, assez exceptionnel pour mériter le nom de roman et trop fidèle à la nature pour mériter le reproche d'être romanesque. La troisième et la plus longue, *le Repentir de Janet*, inaugure véritablement le roman tel qu'elle l'a compris et pratiqué toute sa vie, c'est-à-dire ce réseau à la fois flexible et serré de causes et d'effets, d'actions premières et de conséquences forcées dont elle aime à nous faire suivre l'enchaînement délicat et compter toutes les mailles. Mais la plus curieuse des trois est incontestablement la première, l'*Histoire d'Amos Barton*. On ne peut mieux la comparer qu'à ces feuilles de dessins composées de croquis divers où les grands maîtres se plaisent à noter, sans autre but que d'en conserver le souvenir, telle attitude, tel profil, telle expression passagère de passion, tel coin de paysage. C'est beaucoup moins une nouvelle qu'une étude d'après la réalité écrite dans le silence du cabinet pour l'auteur lui-même plutôt que pour le lecteur, une recherche et en même temps un essai des procédés d'art qu'il se propose d'appliquer. Voyons, semble s'être dit George Eliot, si cette réalité à laquelle je veux demander exclusivement mes inspirations possède par elle-même un intérêt assez puissant pour s'imposer à l'imagination et au cœur, et, pour que l'expérience soit complète, prenons dans cette réalité nos élémens avec le moindre choix possible. Figurez-vous une histoire où il n'y a pas le plus petit bout de roman et des caractères où il n'entre pas le moindre atome qui les tire de l'ordinaire le plus habituel, nous pourrions presque dire le plus plat. Le héros est un pauvre ministre de campagne d'une nullité désespérante, dont les facultés sont absolument inférieures à sa profession, dont la nature vulgaire est incapable de lui attirer le respect que ses fonctions exigent. L'héroïne, sa femme, la douce Milly, est vraiment charmante, mais malgré la sympathie que lui méritent ses vertus, il est permis de croire que ces vertus sont celles de bien des femmes et des filles de *clergymen* et qu'elle ne peut être présentée comme une exception éclatante à la règle commune. Ces vertus d'ailleurs sont de celles qui s'accordent merveilleusement avec la nullité de son mari. C'est la Lenette de Jean-Paul qui, au lieu de tomber sur l'enthousiaste Firmian, a rencontré un époux assorti à sa nature. Et cependant voyez le miracle : cette réalité plus qu'ordinaire, ce roman qui est celui de tous ceux qui n'en ont pas, ces sentimens que nous ne songerions pas à remarquer tant ils sont d'ordre commun, présentent dans les pages de George Eliot un attrait extraordinaire, et s'élèvent au pathétique, presque à la grandeur. Jamais on n'a mieux fait toucher du doigt qu'une des conditions de fécondité de la nature est cette puissance de transformer les choses qui de qualités en quelque sorte négatives peut créer un modèle de parfaite union

conjugale comme celle du ménage Barton, et qui du témoignage d'une douleur sincère chez le plus médiocre des hommes peut faire jaillir un large courant de sympathie comme celui dont la mort de Milly est l'occasion pour le pauvre Barton. La nature a été surprise et révélée dans ses voies indirectes d'opérer et de créer le bien, justifiée de ses apparentes ironies, excusée de ses injustices momentanées; toute la confiance qu'un cœur généreusement optimiste peut mettre en elle est là tout entière, sans une ombre de doute, sans une velléité de sarcasme, sans un accent de colère ou d'indignation.

Si l'*Histoire d'Amos Barton* est la plus curieuse comme œuvre d'art des trois nouvelles qui composent les *Scènes de la vie cléricale*, *le Repentir de Janet* est celle dont la donnée est la plus philosophique. Bornons-nous pour l'instant à cette mention sommaire; les œuvres de George Eliot ont entre elles des correspondances étroites et multipliées de sentimens et de pensées, et nous retrouverons partout cette donnée, avec *Romola*, avec *Félix Holt*, avec *Middlemarch* et *Daniel Deronda*. Mais, avant de quitter les *Scènes de la vie cléricale*, il nous faut saluer la haute, impartiale et intelligente tolérance dont ce livre témoigne. Qu'un philosophe pratique la tolérance, cela n'a rien que de fort naturel, bien qu'en réalité il n'en soit pas toujours ainsi; mais ce qui mérite d'attirer l'attention dans le cas de George Eliot, c'est que cette tolérance, qui aurait le droit d'être simplement négative, est, au contraire, fondée sur l'estime et la sympathie. *Scènes de la vie cléricale!* sur ce seul titre, si l'on vous dit que l'auteur est en dehors de toute orthodoxie et libre penseur avéré, vous imaginerez assez logiquement une série de malins pamphlets ou de caricatures, mordantes et fines si l'auteur est homme d'esprit, outrées et méchantes s'il ne l'est pas. Il n'y a rien de cet esprit de satire chez George Eliot, et l'on n'y rencontre pas davantage les singulières exigences de l'incrédulité en fait de ministres et de pureté de doctrines. Les personnages de *clergymen* remplissent non-seulement les deux volumes des *Scènes de la vie cléricale*, mais sont nombreux dans ses autres écrits; je ne crois pas qu'il y ait un seul caractère où l'auteur fasse sentir une intention d'ironie, pas un n'est représenté comme inférieur à ses fonctions, pas même le pitoyable Amos Barton, pas un n'est représenté comme une pierre de scandale, pas même les ecclésiastiques mondains de *Félix Holt* et de *Middlemarch*. Il y a mieux; si elle a une préférence, c'est pour ces derniers, et cette préférence est fondée précisément sur les raisons pour lesquelles l'esprit de secte ordinaire les condamne. Son idéal d'ecclésiastique, c'est le ministre chez qui le *clergyman* n'a pas effacé le *gentleman*, M. Gilfin des *Scènes de la vie cléri-*

cale, M. Irwine d'*Adam Bede*, M. Gascoigne de *Daniel Deronda*. Elle avoue hautement regretter le clergé anglican à l'ancienne mode, où abondaient les types de ministres qui n'avaient pas d'aspirations sublimes à la pureté des doctrines, comme les *clergymen* du moderne parti évangélique, pas de vaste érudition théologique ou d'habileté de controversistes, comme les *clergymen* issus du *tractarian movement*, mais qui se contentaient d'enseigner à leurs paroissiens une morale chrétienne assortie à leur intelligence et de les diriger avec une charité sans emportement compatible avec leur faiblesse. Bien loin d'avoir envie de reprocher à ses *clergymen* le latitudinarisme de leurs doctrines, elle avait une antipathie marquée pour cette ferveur cléricale et ce zèle dogmatique qui sont de date assez récente dans l'église anglicane et les considérait comme un obstacle presque invincible à la communication du vrai sentiment religieux et, en un certain sens, comme quelque chose de très différent de ce sentiment. Le successeur de M. Irwine dans la paroisse d'Hayslope, M. Reed, était un prédicateur d'une rigoureuse orthodoxie qui avait surtout souci que ses paroissiens fussent instruits dans la vraie doctrine; « mais, disait sur ses vieux jours l'honnête Adam Bede, plus j'ai réfléchi sur ces sujets de prédestination et de salut, de grâce et de nature, plus j'ai compris que la religion est quelque chose de très différent de tout cela. » Adam Bede est ici l'interprète même de la pensée de George Eliot.

Selon elle, toute doctrine qui n'avait pas d'abord été à l'état de sentiment était absolument stérile et parfois nuisible, et c'était le cas de ces doctrines théologiques qui s'adressaient à l'intelligence exclusivement et n'avaient jamais été mêlées à la vie du cœur. De cette opinion découlait l'idée nette et simple qu'elle s'était formée de la religion. Quoiqu'elle ne l'ait jamais dit expressément, il est évident que, pour elle, la religion était la plus haute expression de la sympathie humaine. C'était cette disposition qui nous porte à sortir hors de nous-mêmes pour nous unir dans une pensée faite à l'image de l'infini et de l'invisible avec la masse de nos semblables. Il s'ensuivait, par conséquent, que, plus la doctrine religieuse était large, et plus ce sentiment de sympathie avait le moyen de se répandre; plus, au contraire, la doctrine était stricte et étroite, et plus elle refoulait l'individu sur lui-même et l'empêchait de prendre part à cette large communion des âmes. De là sa préférence marquée pour l'église anglicane sur les autres églises protestantes. S'il y a dans ses portraits de personnages religieux une velléité d'ironie, c'est dans le personnage de M. Rufus Lyon, ministre de l'église indépendante, du roman de *Félix Holt*. Cette ironie semble d'abord un peu étrange de la part d'un esprit philosophique que l'on supposerait devoir être d'autant plus porté vers une doctrine religieuse

qu'elle est plus nue et plus dépouillée de culte; mais George Eliot n'avait pas plus de goût pour les congrégations étroites que pour les doctrines étroites, ayant observé justement que les congrégations nombreuses étaient autrement favorables à la naissance et à la multiplication des précieuses émotions de cette sympathie qui constitue le véritable sentiment religieux. Plus une congrégation est étroite, et plus on y est porté à exclure et à dire *raca* à son frère; plus elle est vaste, au contraire, et plus on y est porté à la bienveillance envers le prochain. Les congrégations nombreuses ont enfin cet avantage suprême d'empêcher cet isolement social, qui est un grand mal, puisqu'il nous rend suspect à autrui et défiant envers autrui. Le pauvre tisserand Silas Marner appartenait à l'église indépendante, et lorsque les malheurs de sa vie l'eurent obligé à se réfugier dans le village de Raveloe, dont tous les habitans appartenaient à l'église nationale, n'ayant plus aucun moyen de prier selon les coutumes de sa secte, il cessa de donner aucune marque extérieure de religion; mais lorsque l'adoption d'Eppie eut commencé à changer en estime l'opinion malveillante qu'inspirait sa sombre humeur, Dolly Winthrop profita de cette occasion pour lui reprocher son abstention de toute démonstration religieuse et l'engagea à aller à l'église comme s'il en avait toujours fait partie. « *Ceux d'en haut* ne vous entendront pas moins bien, lui dit-elle, et les gens de Raveloe, en vous voyant prier avec eux, vous aimeront autant qu'ils vous ont détesté jusqu'à présent. » Ce conseil fut suivi et eut le succès prédit. Silas Marner, en fréquentant l'église nationale, cessa d'être un *étranger* pour les gens de Raveloe et devint un *concitoyen*. Ces deux mots nous disent pourquoi la libre philosophie de George Eliot, loin de la rendre hostile, l'avait, au contraire, rendue favorable aux cultes extérieurs, où elle voyait une image sensible de ce qui constituait moralement et idéalement la patrie. C'est le sentiment qu'elle n'a cessé d'exprimer dans tous ses romans sous les formes les plus diverses et par les bouches des personnages les plus opposés, par celle de l'incrédule Félix Holt, qui cesse d'aller à la chapelle des indépendans, parce qu'il lui semble qu'en la fréquentant il s'éloigne de ses concitoyens, par celle de Savonarole, qui identifie la religion et la patrie, par celle de Mordecaï, de *Daniel Deronda*, qui identifie l'existence même de la race juive avec la forme de la religion judaïque. Telles étaient les conclusions auxquelles la tolérance philosophique avait conduit sa pensée; je n'oserai dire qu'elles rencontreront aujourd'hui beaucoup de partisans, mais elles sont de nature peu commune et constituent une fort curieuse exception au courant qui entraîne les esprits à l'heure présente.

ÉMILE MONTÉGUT.

A TRAVERS

L'APULIE ET LA LUCANIE

NOTES DE VOYAGE.

I.

LA CAPITANATE. — TERMOLI, FOGGIA, SIPONTO ET MANFREDONIA, LUCERA.

Les notes qu'on va lire sont celles d'un voyage que j'ai fait tout récemment en compagnie de M. Felice Barnabei, directeur des musées et des fouilles d'antiquité du royaume d'Italie, le savant adjoint de M. Fiorelli, et de M. Michele La Cava, président du conseil provincial de la Basilicate, inspecteur des antiquités de cette province. La contrée que nous avons visitée est si peu parcourue des touristes qu'en plus d'un endroit nous n'y avions été précédés par aucun de ceux qui, depuis plusieurs siècles, se sont occupés d'histoire et d'antiquités. C'est ainsi que nous avons pu y faire de véritables découvertes, comme on ne croirait pas que l'on dût encore en faire dans la péninsule italienne.

En effet, à côté de l'Italie où tout le monde va, il y a, quand on prolonge le voyage plus loin dans le sud, une véritable Italie inconnue qui n'est pas moins intéressante que l'autre et qui ne lui cède en

rien pour la beauté des paysages et la grandeur des souvenirs historiques. Elle n'a pas, il est vrai, les splendeurs incomparables de la renaissance; mais, en revanche, à côté des ruines des cités grecques de l'antiquité, le moyen âge en a couvert le sol de magnifiques monumens. Pour nous autres, Français, plus que pour aucun autre peuple de l'Europe, cette extrémité méridionale de l'Italie devrait éveiller une vive curiosité, car son histoire est intimement liée à la nôtre, et, à chaque pas, on y retrouve vivans les souvenirs des Normands et des Angevins, comme ceux des armées de Charles VIII et de Louis XII, ou enfin, plus près de nous, de l'expédition de Championnet et du gouvernement de Murat.

Jusqu'ici, la difficulté extrême des communications, le manque de routes, la crainte des brigands et, plus que tout peut-être, l'horreur des gîtes où l'on est obligé de descendre, ont écarté les voyageurs de cette belle contrée, où les mœurs gardent encore une physionomie si pittoresque. Elle commence à s'ouvrir aujourd'hui dans des conditions plus favorables. Le brigandage est éteint et la sécurité complète; plusieurs lignes de chemins de fer traversent le pays et y donnent sur beaucoup de points un accès facile; où ils n'existent pas encore, on ouvre de bonnes routes carrossables. Ce qui n'a malheureusement fait jusqu'à cette heure aucun progrès, ce sont les gîtes. Ceux qui s'ouvrent au public pour son argent sont exécrables, infestés de vermine, n'offrant, en outre, qu'une nourriture insuffisante et souvent malsaine. Mais que les voyageurs se multiplient, et l'on verra bientôt forcément s'installer des auberges convenables.

Dans l'état actuel des choses, je ne conseillerais d'entreprendre une tournée dans l'intérieur de la Pouille et dans la Basilicate qu'à ceux qui ont déjà fait en Orient l'apprentissage du métier de voyageur. Grâce à l'obligeance de M. La Cava, qui nous avait préparé les logemens, c'est dans des conditions exceptionnelles que j'ai pu faire cette tournée. Partout l'hospitalité la plus aimable et la plus large nous attendait. Ce que j'ai rencontré dans chaque ville, de la part des habitans les plus distingués et des autorités, d'accueil cordial et sympathique, d'empressement à faciliter mes recherches, de libéralité dans les communications scientifiques m'a pénétré de reconnaissance et restera profondément gravé dans mes plus chers souvenirs. Mais je me suis plus d'une fois demandé comment aurait pu se tirer d'affaire un touriste qui serait arrivé inconnu et sans recommandations, contraint de demander le vivre et le couvert à d'infectes *locande* de paysans.

I.

Termoli, sous le nom latin de *Termulæ*, qu'on lui donnait au moyen âge, n'est mentionné par aucun écrivain classique, mais il est possible que cette ville occupe l'emplacement de l'antique Buca, l'une des cités des Frentani. En tout cas, elle faisait partie du territoire de ce peuple, étroitement apparenté aux Samnites. De même aujourd'hui, Termoli appartient officiellement à la province de Chieti, dans les Abruzzes, mais, à beaucoup de points de vue, cette localité se rattache à la Pouille et en est comme l'entrée pour le voyageur venant du nord de l'Italie. C'est une petite ville de quelques milliers d'habitans à peine, « la plus sale de la côte de l'Adriatique, » disent les *Guides du voyageur*, et certes cette réputation n'est pas usurpée. Je n'ai presque rien vu nulle part d'aussi repoussant de saleté que la vieille cité de Termoli, si ce n'est peut-être la ville haute de Syra, dans l'Archipel, qu'elle m'a rappelée par bien des traits. Lisez d'ailleurs ce qu'en dit dans ses lettres Paul-Louis Courier, qui faillit y être massacré dans une émotion populaire; elle n'a changé en rien depuis son temps.

C'est un dédale de petites ruelles au milieu de maisons croulantes, à demi ruinées depuis le sac par les Turcs, en 1567, et de l'aspect le plus misérable. Un fumier gluant et infect, que le soleil ne parvient point à sécher, y couvre d'une couche épaisse le pavé plein de trous et de fondrières. Dans cette fange grouillent pêle-mêle des enfans déguenillés et à demi nus et un peuple de cochons noirs beaucoup plus nombreux que les habitans de notre espèce. Nulle part, si ce n'est dans quelques villages de l'Irlande, on ne voit pareille promiscuité d'existence entre les humains et les porcs. Ici, sur le pas d'une porte, une vieille femme est assise avec une énorme truie couchée à ses pieds; la bête sommeille voluptueusement, le ventre au soleil, le dos dans les ordures, la tête reposant sur les genoux de la maîtresse comme celle d'un chien favori. Là, le regard, plongeant dans l'intérieur d'une maison, laisse apercevoir, sur la terre battue qui forme le plancher, un enfant vêtu d'une simple chemise et un jeune goret couchés et dormant ensemble en se tenant embrassés. C'est une fraternité vraiment touchante et dont le spectacle amuserait si l'on ne se sentait pas, en parcourant les rues, bientôt envahi par des légions de parasites qui pullulent dans cette saleté. La ville neuve, qui s'est bâtie depuis quelques années auprès de la station du chemin de fer, a des maisons construites d'hier, encore en partie éparses dans les champs, sans phy-

sionomie, des rues plus larges, mais sans pavé, dont la moindre pluie fait des marécages; les porcs y sont moins nombreux, mais elle n'est pas, malgré cela, beaucoup moins sale. Il faut être bien pressé par la faim pour se décider à manger dans l'unique hôtel qu'on y rencontre. Quant à y coucher, si j'étais jamais condamné à passer une nuit à Termoli, j'aimerais cent fois mieux aller dormir en plein air dans les champs, au risque d'y attraper la fièvre. Pourtant, me dit-on, il vient ici, dans la belle saison, plusieurs centaines de familles pour prendre les bains de mer. C'est des Abruzzes que descendent ces baigneurs; dans quelles conditions vivent-ils chez eux pour trouver de l'agrément à une villégiature dans cet endroit sordide?

Quelque répugnant que soit Termoli, c'est un lieu qui vaut un arrêt du voyageur. La situation de la vieille ville sur un rocher qui s'avance au milieu des flots, les surplombant à pic à une grande hauteur, est des plus pittoresques. On a, de là, une vue superbe, d'un côté sur l'âpre chaîne des Apennins de l'Abruzze, dominée par le sommet de la Majella; de l'autre, sur la mer, où l'on aperçoit, à 40 kilomètres au nord-est, les îles Tremiti, les *Insulæ Diomedeæ* de la géographie classique, qui possédaient, dit-on, le tombeau de Diomède, tandis qu'au sud l'horizon est fermé par le mont Gargano, qui forme ici l'éperon de la botte de l'Italie. Mais surtout Termoli offre à l'archéologue une cathédrale dont la façade, des premières années du XIIe siècle, a de la saveur et de l'intérêt. L'exécution en est sauvage, les sculptures barbares, mais le parti général est d'un accent puissant et grandiose, et l'ensemble a de la tournure et du caractère. L'influence du roman français, et spécialement bourguignon, y est empreinte d'une façon fort remarquable. Nous retrouvons là ces pilastres carrés supportant des arcatures engagées, dont l'imitation de l'attique du monument romain connu sous le nom de « porte d'Arroux, » à Autun, a fait un des motifs favoris des architectes de la Bourgogne aux XIe et XIIe siècles. Pourtant une inscription donne pour auteur à la façade de la cathédrale de Termoli un nommé Johannes Grimaldi, nom italien et peut-être génois. Elle lui assigne aussi pour date le pontificat du pape Pascal II.

A 25 kilomètres au-delà de Termoli, le chemin de fer franchit le Fortore. On entre dans l'ancienne Apulie, dans la partie qui était, avant la conquête romaine, le pays des Dauniens, au moyen âge la Capitanate, aujourd'hui la province de Foggia. On traverse Ripalta, qui vit en 1054 les Normands se jeter aux pieds du pape Léon IX, qu'ils venaient de combattre et de faire prisonnier, pour lui demander sa bénédiction, mais en même temps ne le relâcher qu'après

lui avoir fait donner à leurs chefs, Humfroi et Robert Guiscard, l'investiture de la Pouille et de la Calabre. La voie quitte alors le bord de la mer pour s'enfoncer dans l'ennuyeuse plaine du Tavoliere di Puglia, comprise entre le Gargano à l'est et la chaîne de l'Apennin à l'ouest, plaine sans ondulations, sans un arbre, et auprès de laquelle la Beauce elle-même paraîtrait riante et variée. Le contraste est frappant avec le pittoresque des Abruzzes, dont on vient, par le train direct, de suivre la côte pendant six heures, à partir de l'ancienne frontière des états pontificaux. Là, en effet, les montagnes, ouvertes de distance en distance par de larges vallées au fond desquelles on aperçoit, se dressant jusqu'aux nuages, les plus hauts sommets des Apennins, baignent dans la mer leurs derniers escarpemens couverts de mâquis solitaires de lentisques et de chênes kermès ou bien de bois d'oliviers séculaires que traverse le chemin de fer et d'où l'on voit, entre les troncs noueux et les rameaux chargés d'un glauque feuillage, briller au pied de la falaise, sous les rayons du soleil, les flots bleus de l'Adriatique.

II.

La vaste plaine du Tavoliere, dont la monotonie n'est pas suffisamment rachetée par l'horizon de montagnes qui la termine des deux côtés, est animée seulement pendant les mois d'hiver par les immenses troupeaux qui descendent de ces montagnes; le reste de l'année, elle demeure un désert où l'on n'aperçoit pas un seul être vivant. Le sol en est d'une grande fertilité; mise en culture, elle pourrait être le grenier de l'Italie entière, ou bien devenir facilement un verger de vignes et d'arbres fruitiers, comme la province de Bari qui lui succède immédiatement au sud-est, et où le terroir est de même nature. Au lieu de cela, ce n'est qu'une steppe en majeure partie inculte, qui n'est propre qu'au pâturage et où les défrichemens se développent seulement depuis quelques années. C'est la main de l'homme qui a réduit cette plantureuse province à un tel état, produit de l'avidité fiscale et de la honteuse ignorance économique des gouvernemens qui ont pesé sur le Napolitain depuis quatre siècles, faisant reculer vers la barbarie la plus magnifique portion de la péninsule italienne, tandis que le reste de l'Europe s'avançait dans la voie du progrès et de la civilisation.

De tout temps, par une nécessité de nature, l'industrie pastorale a été la grande ressource des populations qui habitaient la partie de la chaîne de l'Apennin connue dans l'antiquité sous le nom de Samnium. Les hauts sommets des montagnes n'étaient propres

qu'à nourrir des troupeaux. En même temps, les neiges qui couvrent ces sommets chaque hiver imposaient nécessairement aux pasteurs le régime de la transhumance ; leurs bêtes ne pouvaient vivre qu'à la condition d'être conduites pour hiverner dans les parties basses et plus chaudes qui avoisinent la mer. C'est là ce qui poussait, autant que l'appât du pillage, les Samnites à se jeter sur les riches cités de l'Apulie pour en entreprendre la conquête. Ils en voulaient les territoires pour les enlever à la culture des céréales, et y faire librement vaguer leurs troupeaux pendant la saison mauvaise. On peut juger de ce qu'était déjà le développement de la pâture transhumante dans les premiers siècles qui suivirent la conquête romaine par un fait que raconte Tite Live. En 187 avant Jésus-Christ, le préteur L. Postumius dut réprimer une grande conjuration pour une révolte servile qui avait été ourdie parmi les pâtres nomades de l'Apulie, et il en condamna à mort jusqu'à deux mille. Pourtant la république avait pourvu aux intérêts du maintien de l'agriculture dans la contrée autant qu'à ceux de la défense militaire par la fondation de nombreuses colonies de droit latin, auxquelles on avait réparti par voie de lotissement une large portion de l'*ager publicus* conquis sur les indigènes, à condition de le cultiver. Mais pendant la décadence du gouvernement républicain, et encore plus sous l'empire, il arriva dans cette contrée la même chose que dans le reste de l'Italie. La petite propriété, qui avait fait la force et la base de recrutement des armées romaines, disparut graduellement, absorbée dans les *latifundia*. Les domaines du fisc s'accrurent de siècle en siècle jusqu'à englober la majeure partie du territoire, et, parallèlement à la marche de la dépopulation, le pâturage vague prit la place de la culture. Le droit perçu par tête sur les bestiaux, qui, l'été dans les montagnes et l'hiver dans la plaine, erraient sous la conduite de pasteurs à demi sauvages sur les terres publiques transformées en pâtures et ne connaissant plus le labour, devint en Apulie la principale source de revenus du fisc impérial.

Les invasions barbares trouvèrent cet état de choses organisé et le conservèrent. Les rois des Ostrogoths se substituèrent aux propriétés et aux droits du fisc, et sur les terres même qu'ils distribuaient à leurs compagnons d'armes, ils maintinrent à la pâture le caractère d'un droit régalien donnant lieu à la perception de l'impôt par les agens financiers du souverain. Ainsi firent également les Lombards qui distinguèrent les redevances des troupeaux en *herbaticum*, *escaticum* et *glandaticum* suivant qu'ils paissaient sur les prairies permanentes, sur les terres en friche ou dans les bois. Les Normands et après eux les princes de la maison de Souabe en continuèrent la perception en les réunissant sous le nom commun de

fida. On voit par les diplômes de cette époque que, lorsque le souverain concédait un fief dans la Pouille, il se réservait exclusivement, dans toute l'étendue de son territoire, la levée de la *fida* sur les troupeaux transhumans. C'est le bailli royal de la ville la plus voisine qui avait mission de la percevoir. On lit dans les *Constitutions de Frédéric II* que, si les bestiaux, sur leur passage ou dans leur séjour d'hiver, ont fait sur les terres des particuliers du dégât dans les arbres ou dans les récoltes, une indemnité sera due aux propriétaires, mais qu'ils n'auront rien à réclamer pour le fait du pâturage de leurs terres non labourées, car l'herbe appartient au souverain, qui seul a droit d'en tirer profit. Le propriétaire du sol, celui à qui il avait été inféodé, ne rencontrait aucune entrave à le mettre en culture quand et comme il voulait; les agens fiscaux ne devaient ni limiter, ni réglementer en ceci l'exercice de son droit. Mais, sur les terres qu'il négligeait de défricher ou qu'il laissait périodiquement en jachère, la vaine pâture revenait au roi, qui l'affermait aux troupeaux descendant des montagnes moyennant l'acquittement du droit fixé par la coutume. Sous ce régime, le labourage reprit rapidement du terrain et tendit à restreindre la pâture, au grand avantage de la prospérité du pays.

Il fut maintenu par les premiers Angevins, qui centralisèrent à Foggia l'administration de la *fida*. Au cours des troubles qui suivirent la mort de Robert le Sage et remplirent tout un siècle, l'autorité royale fut tellement ébranlée et réduite que la redevance des troupeaux transhumans tomba en désuétude, et les barons de la Capitanate devinrent de fait libres de disposer du pâturage de leurs terres et d'en tirer profit, ainsi que de vendre sans intervention du fisc les terrains spécialement affectés à cette destination. C'est ce dont ils demandèrent la confirmation légale à Alphonse d'Aragon dès qu'il eut ceint la couronne, et ce qu'il leur accorda d'abord tant que son pouvoir fut encore mal affermi. Mais plus tard, quand il se sentit assez fort, il revint sur cette concession et chercha pour son trésor une source de revenus faciles à percevoir en imposant à la Capitanate et à une partie de la Pouille proprement dite le régime du pâturage forcé.

Une loi royale délimita dans la plaine un territoire qui reçut alors pour la première fois le nom officiel de Tavoliere et fut affecté à recevoir les troupeaux pendant l'hiver. On le forma sans tenir compte de la distinction des terres du domaine et de celles des particuliers. Ces dernières y furent incorporées d'autorité par une véritable confiscation, et leurs propriétaires ne purent plus y consacrer à la culture qu'une superficie restreinte, invariable et fixée par inscription sur des registres *ad hoc*. Le reste de leurs terres, et de beaucoup

la plus grande part, dut rester en pâturages, occupés par le fisc moyennant une rente que celui-ci déterminait lui-même; il était interdit, sous les peines les plus sévères, de jamais essayer de les cultiver. Les propriétés ainsi incorporées au Tavoliere se transmettaient par héritage dans les familles; mais on ne pouvait les vendre qu'avec l'autorisation de la couronne, qui, en pareil cas, possédait un droit de préemption au taux qu'il lui plaisait de fixer pour la valeur du fonds.

En même temps, prohibition fut faite de la façon la plus rigoureuse aux propriétaires de bestiaux et aux pâtres des trois provinces des Abruzzes de conduire leurs troupeaux, pour passer l'hiver, ailleurs que dans le Tavoliere. Ils devaient s'y rendre à des époques fixes, sous la surveillance des autorités, et s'y établir dans certains cantons, toujours les mêmes pour ceux qui provenaient de telle ou telle localité, en acquittant par tête de bétail un droit perçu à l'entrée et à la sortie. Un système de chemins spéciaux, désignés sous le nom de *tratturi*, dut servir aux migrations périodiques des troupeaux. Ces chemins sont garnis de bornes milliaires mesurant les distances à parcourir. Tous leurs embranchemens se réunissent dans le *tratturo grande*, longue artère herbue et sans empierrement de 80 à 120 mètres de large qui se prolonge depuis les environs d'Aquila jusqu'au-delà d'Andria. C'est par là qu'encore aujourd'hui, chaque année, descendent en novembre et remontent en mai, en se succédant sans interruption pendant des journées entières, des colonnes de bœufs à demi sauvages, escortés par des pâtres à l'air farouche qui chevauchent, armés d'une longue lance, et surtout d'immenses bandes de moutons. Le troupeau de moutons s'appelle une *punta* et compte généralement 10,000 têtes. Il s'avance par sections de 3 à 400 animaux que conduit un berger à pied, muni d'un long bâton en forme de crosse d'évêque et assisté dans son office par cinq ou six chiens énormes, au poil blanc comme la neige. Le pasteur chef, monté à cheval, parcourt incessamment le flanc de la colonne pour surveiller et activer sa marche. En queue viennent les femmes et les enfans des bergers, montés sur des chevaux et des ânes, qui portent aussi les ustensiles de ménage et le mobilier sommaire des familles, tandis que les poulains et les ânons au poil bourru caracolent autour de leurs mères. C'est comme la migration d'une tribu arabe.

Pour surveiller les voyages de ces troupeaux nomades et leurs cantonnemens, ainsi que pour percevoir les droits sur le bétail, une administration spéciale fut créée par Alphonse, celle de la *Regia Dogana della mena delle pecore in Puglia*, dont le centre fut placé à Foggia. Elle eut pour premier chef le pupille même du roi ara-

gonais, François Montluber, et le revenu qu'elle fournissait à la couronne finit avec le temps par monter à 380,000 ducats d'or.

En effet, les souverains d'origines diverses qui gouvernèrent Naples pendant la durée du xve et du xvie siècle, avides de se procurer un revenu certain et facile à percevoir, même au prix de la ruine du pays, poursuivirent incessamment l'extension du pâturage forcé et l'agrandissement du territoire du Tavoliere. Ferdinand Ier, en 1467, inaugura ces accroissemens, que développèrent à l'envi les premiers vice-rois espagnols. Graduellement on en vint à prolonger la région soumise à la servitude de pâture jusque dans une partie de la province de Bari, sur la chaîne des Murgie, de manière à lui faire embrasser une superficie de plus de 300,000 hectares, de Torre-Maggiore à Andria dans une direction, de Troja à Arignano dans une autre. C'était la destruction de l'agriculture sur tout ce vaste territoire, et par suite sa dépopulation ; aussi tous les villages qui le parsemaient au moyen âge disparurent-ils rapidement. Il ne resta que quelques villes où se tenaient des marchés. Sur la faible part du sol qu'on avait réservée à la culture, sur des champs enclavés au milieu des paissances de troupeaux mal gardés, incessamment envahis par eux, on ne pouvait maintenir ni la vigne ni les arbres fruitiers, que leur dent faisait périr. Il n'y avait moyen de produire que quelques céréales, qui mûrissaient et que l'on moissonnait pendant la saison où les bestiaux n'étaient pas là. Encore dans le printemps, quand les blés étaient en vert, les ravages des troupeaux y étaient tels que les réclamations d'indemnités pour lesquelles il fallait s'adresser à l'administration fiscale donnaient lieu à des litiges judiciaires continuels. On avait coutume de dire qu'avec ces demandes et les contestations pour le loyer dû par la couronne aux possesseurs du sol, les affaires du Tavoliere di Puglia fournissaient la moitié du revenu des avocats auprès des tribunaux suprêmes de Naples. Dans ces conditions, beaucoup de propriétaires renonçaient à labourer la portion de terre qu'ils étaient autorisés à cultiver encore ; ils préféraient la laisser en friche, et, ainsi, elle retombait en pâture.

Ce régime n'eut pas des effets moins désastreux pour les montagnes d'où venaient les troupeaux que pour la plaine qui les recevait. Pour augmenter les produits de la douane de Foggia, les agens du gouvernement poussèrent par tous les moyens les habitans des Abruzzes à substituer l'élève facile des bestiaux en troupeaux transhumans au rude labeur de la culture du sol, offrant ainsi une prime à la paresse. Au temps d'Alphonse, quatre-vingt-dix mille moutons descendaient annuellement en Capitanate ; en 1592, il en venait 4 millions 1/2. Pour suffire à la nourriture de tant de bêtes dans

l'été, la vaine pâture ne demeura plus confinée sur les sommets qui n'étaient pas aptes à autre chose. Elle envahit de tous côtés des terrains jusqu'alors bien cultivés, qui donnaient de riches récoltes de vin, d'huile et de grains. Les dégâts des moutons et des chèvres ruinèrent les forêts, avec les incendies résultant de l'incurie des pâtres ou même allumés intentionnellement par eux, amenant le déboisement et la dénudation des pentes et livrant le fond des vallées aux ravages capricieux des torrens, qui les rendent inhabitables. Le mal ainsi produit sera peut-être à jamais irréparable.

Ajoutons que ce développement sans mesure de la vie pastorale ramenait les provinces sur lesquelles il s'étendait à un état social touchant à la barbarie primitive. Car il y donna naissance à toute une nombreuse population de pâtres farouches, menant une existence à demi sauvage, déshabitués du travail régulier, sans racines dans le sol, adonnés à la vie nomade et faits dès l'enfance à se soustraire au joug des lois, qui n'atteignent sérieusement que les sédentaires. C'est dans cette population que se recruta principalement le brigandage, qui devint le fléau permanent des Abruzzes et de la Capitanate.

Organisé, comme nous venons de le dire, par l'avidité fiscale d'Alphonse et aggravé encore par ses successeurs, le désastreux système du pâturage forcé du Tavoliere s'est maintenu pendant plus de quatre cents ans. Ce n'est pas qu'il ne soulevât bien des plaintes. Tous les esprits éclairés du XVIIIe siècle, et ils furent nombreux dans l'état napolitain, signalèrent ce régime comme une honte pour un pays civilisé, un obstacle à tout progrès dans une des parties les plus fécondes du royaume, une monstruosité par rapport aux principes économiques les plus vulgaires, et en réclamèrent hautement l'abrogation. Le gouvernement royal ne les écouta pas. La république parthénopéenne voulait procéder à l'affranchissement des terres de la Capitanate, mais la trop courte durée de son existence ne lui permit pas de réaliser cette partie du noble programme de Mario Pagano et de ses collègues. C'est au gouvernement de l'occupation française sous le premier empire qu'était réservé l'honneur de le tenter pour la première fois, et ce n'est pas un des moindres titres d'éloges de ce gouvernement imposé par la force des armes, qui, en huit années, sous Joseph Bonaparte, puis sous Murat, racheta par tant de grandes œuvres, tant de progrès accomplis et de bienfaits, la tache de son origine étrangère. Une loi du 21 mai 1806 abolit le régime de la pâture obligatoire et rendit aux propriétaires du Tavoliere le droit de disposer librement de leurs terres en les cultivant et en les vendant ou les affermant comme ils voudraient. Là fut en partie la cause de l'ardeur avec laquelle les pâtres de

l'Abruzze, qui se regardaient comme lésés dans leurs intérêts par une telle mesure, se jetèrent dans les rangs des bandes de malandrins soulevées par les partisans du gouvernement déchu et soudoyées par l'or britannique, que le général Manhès réprima avec une si implacable énergie (1). Pour payer leurs services, les Bourbons, une fois restaurés, abrogèrent par un édit royal de 1817 la loi de 1806 et rétablirent toutes les vieilles prescriptions d'Alphonse d'Aragon, détestable retour à l'une des plus fâcheuses pratiques de l'ancien régime. Les choses restèrent ainsi jusqu'en 1860, enchaînant de force des provinces entières à croupir dans un état social qui les reportait bien en arrière du moyen âge. L'Italie nouvelle ne pouvait les laisser ainsi sans manquer à la mission de relèvement qu'elle avait assumée. On est en droit de lui reprocher de ne pas s'être jusqu'à ce jour suffisamment occupé de porter remède aux poignantes souffrances d'une grande partie de ses populations agricoles; mais, du moins, en ce qui touche au Tavoliere di Puglia, elle a fait ce qu'elle devait, aiguillonnée là plus qu'ailleurs par la pensée qu'elle portait la hache à la racine même de ce brigandage que, pendant quelques années, elle avait vu se dresser si redoutable contre elle en se couvrant d'un drapeau politique. Une loi mûrement délibérée par les deux chambres du royaume et promulguée le 16 février 1865 a prononcé l'affranchissement définitif du territoire asservi à la pâture. Celle-ci est devenue facultative, et les propriétaires ont recouvré la libre disposition de leurs terres. En outre, pour encourager le retour à une mise en culture plus productive du sol, l'administration des domaines a reçu le pouvoir d'affermer par parcelles, sous condition de défrichement, les biens de l'état compris dans les anciennes limites du Tavoliere, et de grandes facilités sont données à ceux qui prennent ces parcelles à bail pour se transformer de fermiers en propriétaires en payant des annuités successives.

Les heureux effets de cette loi éminemment libérale n'ont point tardé à se faire sentir. D'année en année, la vie tend à revenir dans la Capitanate; la pâture vague recule devant la culture, qui gagne du terrain; la production des céréales se développe sur la plus vaste échelle; en beaucoup d'endroits, on commence à planter des vignes.

(1) Quelque féroce que le général Manhès se soit souvent montré dans cette répression, il avait pour lui les sympathies de la bourgeoisie éclairée et libérale des villes. On voit encore dans la muraille extérieure de la petite cathédrale gothique du Vasto, sur le littoral de l'Abruzze, une inscription ainsi conçue : *Carlo Antonio Manhes, distruttore de' briganti, primo cittadino del Vasto*, 10 *aprile* 1810. Les habitans, fidèles au souvenir du rude guerrier qui avait délivré leurs campagnes du brigandage, refusèrent de la laisser enlever sous le gouvernement des Bourbons.

Pour quelqu'un qui, comme moi, a visité le pays pour la première fois en 1866 et depuis y est revenu à plusieurs reprises, il est facile d'apprécier le progrès accompli déjà. Mais il n'est rien encore à côté de celui qui reste à réaliser. La transformation n'est pas aussi rapide qu'on eût pu l'espérer. Les capitaux manquent, et pour l'achever il faudrait un développement des institutions de crédit agricole qui fait défaut à l'Italie.

C'est au centre de la plaine du Tavoliere que s'élève la ville populeuse qui, depuis le moyen âge, est restée le chef-lieu de la Capitanate. Foggia n'a pas une origine antique; elle a remplacé l'ancienne cité d'Arpi, appelée Argyrippa des Grecs, qui lui donnaient Diomède pour fondateur. Arpi était la cité principale du peuple des Dauniens et n'a laissé que des ruines insignifiantes, éloignées de Foggia d'environ 8 kilomètres dans la direction du nord. La substitution d'une ville à l'autre, le déplacement du centre de la population a dû s'opérer sous la domination des Byzantins, mais on en ignore la date précise. En tout cas, Foggia existait déjà lors de l'établissement des Normands, sous lesquels elle prit un rapide essor. Sa fortune a été toute commerciale et administrative; elle était le principal marché où les pâtres du pays environnant venaient s'approvisionner et vendre leurs troupeaux, le siège des employés du fisc chargés de percevoir l'impôt de la *fida*. Aussi, dans toutes les guerres qui ont ravagé pendant des siècles cette portion de l'Italie, la possession de Foggia était-elle considérée comme une chose capitale: elle assurait immédiatement de grandes ressources financières. C'est pour la commander, avec toute la plaine, que Frédéric II choisit Lucera, située à 17 kilomètres de là et regardée comme la clé du pays, pour y établir les cantonnemens fixes de ses Sarrasins. En lisant les récits des luttes entre Français et Espagnols pour la possession du royaume de Naples sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, il est impossible de ne pas être frappé de ce que les mouvemens des armées y ont d'inexplicable au point de vue purement stratégique. Quel que soit l'état de la campagne en cours d'exécution, quelques résultats que l'une ou l'autre des deux parties semble au moment d'atteindre, brusquement toutes deux abandonnent à l'automne les opérations commencées pour se précipiter sur la Capitanate. C'est qu'elles cherchent à se gagner de vitesse et que la première arrivée des armées lèvera sur les troupeaux, à leur descente des montagnes, le tribut qui constitue le revenu le plus clair de la couronne et permettra de nourrir la guerre pendant une année encore. Il arrive même quelquefois que, lorsqu'une des armées n'a pas assez devancé l'autre et n'est pas en force suffisante pour l'empêcher de s'emparer des péages, elle se jette sur les troupeaux en route et en fait une

effroyable boucherie, parce que chaque mouton ou chaque bœuf mort fait du moins un droit qui n'entrera pas dans la caisse de l'ennemi.

Foggia compte aujourd'hui bien près de trente-neuf mille habitans. Renversée de fond en comble par un tremblement de terre en 1731, c'est une ville toute moderne, propre et animée, qui plaît beaucoup aux bourgeois et aux commis-voyageurs. Les rues en sont singulièrement larges; les maisons, solidement voûtées, aux toits plats, n'ont généralement qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Tout ceci est manifestement conçu pour éviter, en cas de nouveau tremblement de terre, le retour d'un désastre pareil à celui que la ville a subi il y a un siècle et demi. Une des curiosités du lieu est la vaste Piazza delle Fosse, dont le sol est entièrement creusé d'innombrables silos destinés à conserver, jusqu'au moment de leur vente, les grains recueillis dans les champs des alentours.

En raison de sa destruction au siècle dernier, Foggia n'a gardé que bien peu de vestiges de son brillant passé du moyen âge. Mais ce qui en subsiste a une réelle valeur. La cathédrale, bâtie en 1172 et où Manfred fut couronné en 1258, devait être, parmi les églises normandes de la Pouille, une des plus grandes et des plus pures de style. Malheureusement il n'en est resté debout qu'un lambeau, la moitié de la façade, que l'on a eu le bon goût, au XVIIIe siècle, de conserver en l'englobant dans la construction nouvelle. C'en est du moins assez pour juger de ce que l'édifice, quand il était complet, avait de majesté simple et d'imposante tournure, et pour faire déplorer la perte du reste. On retrouve à cette façade les mêmes pilastres carrés que nous avons déjà vus à celle de la cathédrale de Termoli.

Tout auprès, un débris du même genre marque l'emplacement du palais de l'empereur Frédéric II. C'est un arc de beau style, qui devait en former l'entrée principale et qui est aujourd'hui engagé dans la façade d'une maison particulière. Deux rangs de feuillage finement sculpté en décorent l'archivolte, dont les retombées sont reçues par deux aigles de face, tout à fait pareils à ceux qui sont figurés au revers des belles monnaies d'or de l'empereur désignées sous le nom d'*augustales*. Dans la maçonnerie moderne qui remplit l'arceau surmontant la porte de la maison, l'on a encastré une pierre provenant de la façade du palais. Elle porte une triple inscription qui en donne la date, juin 1223. Le palais était achevé au mois de mai 1225, époque où l'empereur vint s'y installer. Désormais ce fut une de ses résidences favorites; il n'était pas d'année qu'il n'y demeurât plusieurs mois. C'est là que mourut, en 1241, sa troisième femme, Isabelle d'Angleterre, qui fut enterrée dans la crypte de la

cathédrale d'Andria, à côté de la tombe où reposait déjà la seconde, Yolande de Brienne.

Les deux vers léonins par lesquels l'inscription se termine,

> Hoc fieri iussit Fredericus Cesar ut urbs sit
> Foggia regalis sedes inclita imperialis,

ont tout à fait la tournure des épigrammes latines, tantôt élogieuses et tantôt satiriques, que Frédéric se plaisait à composer sur les villes de ses états et que certaines d'entre elles, comme Andria, ont fait graver au-dessus de leurs portes ainsi que des titres d'honneur. On ne se tromperait donc pas, je crois, en la comprenant dans le recueil des œuvres poétiques de cet empereur. Mais il y a mieux. Frédéric, intelligence supérieure au travers de ses vices, nature d'artiste en même temps que de politique, esprit singulièrement cultivé pour son temps, épris de tous les raffinemens et de toutes les élégances, se piquait d'exercer les arts comme la poésie. Il avait la prétention d'être un maître en architecture. Nous savons par des témoignages formels que c'est lui-même qui donna les plans et les dessins pour la construction du château de Capoue. Il me paraît ressortir formellement de la première partie de l'inscription de la porte de son palais de Foggia qu'il avait fait de même pour cet édifice. Les termes remarquablement précis dont on s'y sert impliquent une telle conclusion : SIC *Cesar fieri iussit opus istū, proto* (*ncius*) *Bartholomeus* SIC *cōstruxit illud.* C'est tel qu'on le voit, tel que l'a construit Bartolomeo, que l'empereur avait ordonné de le faire ; la répétition de l'adverbe *sic* est absolument significative et révèle l'emploi d'un modèle donné par Frédéric en personne. L'arc qui seul a été conservé de ce palais est donc un spécimen, et l'unique parvenu jusqu'à nous, qui fait connaître le style et la manière de l'empereur Frédéric II comme architecte. Ce morceau le classe à un rang distingué dans la liste assez peu nombreuse des souverains artistes par eux-mêmes.

Il ne reste plus rien du château fortifié que Charles Ier d'Anjou se fit construire à Foggia en 1269 et où il mourut en 1284, non plus que du parc de plaisance du Pantano, à la porte de cette ville, où il élevait des troupeaux de daims.

III.

Pour aller de Foggia à Manfredonia, on est condamné à une insupportable route de quatre heures de voiture à travers la steppe du Tavoliere, qui devient un véritable Sahara dans la saison où l'herbe

des champs a été brûlée par le soleil de l'été et où les troupeaux sont encore à la montagne. Graduellement cependant on s'approche du Gargano, dont on commence à distinguer les belles forêts de hêtres et de chênes, faisant des taches d'un vert sombre sur les flancs de la montagne, et dont la plus haute cime, le Monte Calvo, s'élevant à plus de 1,500 mètres de hauteur, retient presque toujours autour d'elle une calotte de nuages. On se dirige, en effet, vers le point où ce massif isolé, à l'échine allongée d'ouest en est, se détache de la plaine et commence à plonger dans la mer son flanc méridional.

Encore dans la plaine, aux trois quarts du chemin, l'on rencontre l'ancien couvent de San-Leonardo, où Hermann de Salza établit en 1223 une commanderie de l'ordre teutonique, dotée de 20,000 florins d'or de revenu annuel. Les bâtimens conventuels sont transformés en métairie et dans un grand état de délabrement, mais l'église mérite une visite. Son portail surtout, que je n'ai vu jusqu'ici dessiné nulle part, est un beau type du style du milieu du XIIe siècle dans ces contrées; l'abside est également un morceau remarquable d'architecture romane. Notons encore la superbe cuisine du couvent, qui rappelle par ses dispositions celle de l'abbaye de Fontevrault.

Quelques kilomètres encore, et l'on franchit la rivière du Candelaro, tout près de l'endroit où elle se jette dans la lagune appelée Pantano Salso, le *Lacus Pantanus* des anciens, qui reçoit aussi le Cervaro, dans l'antiquité Cerbalus. A quelque distance de là, sur le bord de la lagune, auprès du goulet par lequel elle débouche dans la mer, une église de style byzantin, toute bâtie en matériaux antiques, est debout au milieu de la campagne solitaire. L'intérieur en a été quelque peu défiguré par des réparations modernes du plus mauvais goût; de nombreux *ex-voto* s'y voient suspendus auprès d'une Madone miraculeuse. Le pavé est composé en grande partie de pierres tombales intéressantes. Au-dessous règne une vaste crypte, une église inférieure, qui n'a pas été gâtée comme l'église supérieure. Le plan se répète exactement le même en haut et en bas et est unique dans son genre. Il dessine trois carrés inscrits l'un dans l'autre, séparés par des colonnes de granit dans la crypte, de marbre dans l'église haute, supportant des arcades cintrées d'une forme svelte. L'autel est au centre, sous une petite coupole qui s'appuie sur quatre forts piliers placés aux angles du carré intérieur formant sanctuaire et entouré de deux collatéraux sur ses quatre faces. C'est, on le voit, la disposition de certaines églises rondes à trois cercles concentriques, qui cette fois a été transformée en carré. Extérieurement l'édifice dessine un cube, surmonté au

centre d'un petit dôme fermé qui rappelle celui des *turbeh* musulmans et où l'influence arabe me paraît manifeste. Aux flancs des façades s'appliquent des demi-colonnes engagées, aux chapiteaux à feuillages d'un beau galbe et d'une exécution précieuse, supportant de riches arcatures dont le dessin rappelle de très près celles qui décorent les manuscrits byzantins; et dans la partie inférieure du champ qu'enferme chacune de ces arcatures se creusent des panneaux en losange remplis par les entrelacs géométriques en relief à la combinaison desquels se sont complu les décorateurs arabes. Le portail qui donne accès à l'église est d'une grande magnificence, avec son tympan garni d'un bas-relief et ses deux colonnes de marbre, reposant sur des lions couchés. Le monument est sans contredit un des plus remarquables spécimens de cette architecture, participant à la fois du byzantin et de l'arabe, qui régnait dans la Pouille avant que la conquête normande y eût introduit les influences françaises. Un semblable style, auquel se rattachent aussi la cathédrale de Canossa et le mausolée de Bohémond, qui y est adjacent, ainsi que certaines parties de la cathédrale de Bari, ne s'est maintenu à côté des données architecturales nouvelles, directement importées de Normandie et tendant de jour en jour à le supplanter, que jusqu'aux premières années du XIIe siècle. Aussi n'est-on pas surpris d'apprendre que l'église que je viens d'essayer de décrire fut consacrée en 1117 par le pape Pascal II, qui y vint de Bénévent, où il tenait alors un concile. Elle avait été certainement commencée, et les plans arrêtés dans le XIe siècle.

Cette curieuse église, autour de laquelle on remarque quelques débris d'un temple antique, porte le nom de Santa-Maria-Maggiore di Siponto et a le titre de cathédrale. Elle marque l'emplacement de la ville antique de Sipontum. Prise par Alexandre le Molosse, roi d'Épire (en 330 avant Jésus-Christ), colonie de citoyens romains en 194, assiégée par Marc Antoine en 40, lors des guerres civiles, Sipontum est décrite par Paul Diacre, au VIIIe siècle de notre ère, comme étant encore de son temps *satis opulentum*. Cent cinquante ans plus tard, Constantin Porphyrogénète la mentionne parmi les villes de la partie de l'Italie dépendant de l'empire de Constantinople. Mais il semble qu'elle commençait dès lors à tomber en décadence. L'envasement progressif de la lagune du Pantano, accessible aux vaisseaux dans l'antiquité, tendait à rendre impraticable son port, jadis théâtre d'un mouvement fort actif, et développait les exhalaisons marécageuses qui engendrent la *malaria*, fléau de tout le district environnant. Cependant il s'y maintenait encore une certaine population, et le port continuait à être le seul qui desservît la Capitanate. C'est encore là qu'en 1177 le pape Alexandre III s'em-

barqua pour aller à Venise à l'entrevue où il devait se réconcilier avec Frédéric Barberousse; et même, en 1252, c'est à Siponto que débarqua Conrad IV de Hohenstaufen, quand il vint prendre possession de l'Italie méridionale. Manfred acheva de ruiner cette ancienne cité par la construction de la ville qui reçut son nom.

Une lieue à peine sépare l'emplacement désert de Siponto de la petite ville gaie et tranquille de Manfredonia, coquettement située sur la mer, au milieu d'une végétation qui rappelle la Calabre ou la Sicile. En espalier au pied du Gargano, le canton environnant doit à son exposition vers le midi et à la façon dont la montagne le couvre contre les vents du nord, de jouir d'un climat exceptionnel. C'est en 1263 que Manfred décida la construction de cette nouvelle ville, pour l'emplacement de laquelle il consulta les astrologues et aussi les marins, car cet emplacement fut très bien choisi en vue de ce que voulait réaliser le fils de Frédéric II. La plaine au nord de l'Ofanto et le canton du Gargano étaient dépourvues de port, ceux de Siponto et de l'antique Salapia (aujourd'hui remplacée par le misérable village de Salpi) ne pouvant plus recevoir convenablement les navires. Il décida d'en créer un nouveau, qui servît en même temps à communiquer avec les possessions qu'il venait d'acquérir en Épire. Aucune position n'était plus favorable que celle où il bâtit Manfredonia, dans le fond du golfe que forme la saillie du Gargano, ayant devant soi une vaste rade, très bien abritée et d'une tenue parfaitement sûre. Manfred apporta à cette œuvre utile et bien conçue l'ardeur que l'on met d'ordinaire à une fantaisie. Deux années suffirent à avancer assez la construction de la nouvelle ville pour qu'en 1265 on pût y transporter l'évêque et les habitans de Siponto, auxquels on joignit des colons recrutés de droite et de gauche. C'est alors que disparut tout ce qui avait pu se conserver des ruines de la cité antique, exploitées comme carrière pour ces travaux où le transport des pierres, de la chaux et du sable employait, disent les chroniqueurs, « tous les bœufs de l'Apulie. »

Le plan de Manfredonia avait été conçu sur une très large échelle. Le roi prétendait faire de la cité à laquelle il donnait son nom le principal centre commercial de la Pouille et son chef-lieu administratif. Il y établit un hôtel des monnaies et il en donna la direction à deux Amalfitains, renommés pour leurs connaissances pratiques en cette matière, Mauro Pisonto et Nicolo Campanella. Il est probable que ces deux personnages avaient été antérieurement employés à la fabrication des espèces de Frédéric II, qui presque toutes ont été battues à Amalfi. Mais les travaux étaient loin d'être terminés quand Manfred mourut les armes à la main, en 1266. Charles Ier d'Anjou les fit continuer activement, et c'est lui qui acheva

la construction de la ville, qu'il ordonna d'appeler Siponto-Novello, voulant effacer jusqu'au nom de l'héroïque vaincu de Bénévent. Mais la conscience populaire se refusa à cette injustice. Malgré les prescriptions et les efforts du farouche vainqueur, le nom de Manfredonia se maintint dans l'usage, et c'est celui que la ville a gardé jusqu'à nos jours.

Les écrivains contemporains vantent la splendeur de la cathédrale de Manfredonia, qui aurait reçu les reliques de saint Laurent, évêque de Siponto au ve siècle, et surtout son magnifique campanile, dans lequel était suspendue une cloche énorme, la plus grosse que l'on eût encore fondue en Italie, dont le son se faisait, raconte-t-on, entendre jusqu'à six milles à la ronde. Malheureusement, la cathédrale, le campanile et en général tous les édifices de Manfredonia ont disparu dans le désastre qui frappa cette ville en 1620, lorsque les Turcs y opérèrent une descente et la brûlèrent entièrement après l'avoir pillée.

Ce qui reste le plus intact des travaux de Manfred, c'est le môle de belle construction, maintenu de chaque côté par de hauts gradins formés de grands blocs de pierre, qui s'avance fièrement dans la mer avec une longueur de près de 200 mètres. C'est sans contredit l'œuvre d'ingénieur maritime la plus puissante et la mieux combinée qu'ait léguée le XIIIe siècle. En tête de ce môle est le château fort, que Lautrec attaqua vainement dans sa dernière campagne. C'est une construction du règne de Charles d'Anjou, œuvre de son architecte maestro Giordano de Monte-Sant'-Angelo. Bien qu'en partie remanié et gâté par des appropriations postérieures, découronné de ses créneaux du moyen âge pour recevoir de l'artillerie sur ses plates-formes, il n'a pas subi de modifications trop profondes dans ses dispositions essentielles. C'est un haut et massif donjon carré, flanqué à ses angles de quatre grosses tours rondes, qu'enveloppe une enceinte extérieure reproduisant le même plan. Les remparts de la ville, garnis eux aussi de grosses tours rondes, subsistent en grande part et embrassent un espace que sont loin de remplir les huit mille âmes de la population actuelle. Avec cette enceinte, en partie vide, qui fait un vêtement trop large à la petite ville rebâtie au XVIIe siècle, Manfredonia est comme une sorte d'Aigues-Mortes de l'Adriatique. Notons, du reste, qu'on a reconstruit la nouvelle Manfredonia sur le plan de l'ancienne, avec les rues régulières se coupant à angles droits, et la disposition en échiquier que l'on observe constamment dans les villes créées de toutes pièces au XIIIe siècle.

IV.

Quand on a visité la ville de Manfred et gravi, si on en a le temps, jusqu'à Monte Sant'Angelo, sur la croupe du Gargano, pour y visiter le fameux sanctuaire de Saint-Michel, le plus ancien qui ait été dédié en Occident à l'archange, lieu de rendez-vous d'un immense pèlerinage, il faut revenir à Foggia, en faisant de nouveau la même ennuyeuse route, pour se rendre à Lucera. On va en deux heures d'une ville à l'autre par un beau chemin carrossable, qui court en ligne droite dans la plaine nue sans que, pour ainsi dire, une seule habitation s'élève sur ses bords. Les cultures sont cependant plus multipliées sur ce trajet que sur celui de Manfredonia. A sa droite on a le Gargano, à sa gauche la chaîne de l'Apennin, précédée d'ondulations, sur la pointe d'une desquelles on distingue le groupe des maisons de Troja, ville fondée au commencement du XIe siècle par le catapan byzantin Boyoannis, qui écrasa sur le champ de bataille de Cannes les premiers Normands venus dans la Pouille, ceux qui avaient répondu à l'appel de Melo.

En faisant ce chemin, l'esprit se reporte à la description saisissante que le chroniqueur Nicolas de Jamsilla, compagnon du prince dans cette aventure, fait du voyage de Manfred après sa fuite d'Aversa, en novembre 1254, et de la façon dont le fils de Frédéric dut marcher de nuit, au milieu des ténèbres et de la tempête pour gagner Lucera sans être aperçu des troupes pontificales postées à Troja et à Foggia, dans une plaine sans un arbre où le passage d'une petite troupe de cavaliers devait être vu d'une très grande distance et attirer aussitôt l'attention.

Lucera s'élève sur une colline d'un certain relief, escarpée sur les côtés du nord et de l'ouest, en pente douce vers l'est et le sud, qui se détache à une certaine distance en avant des derniers contreforts de l'Apennin et commande au loin la plaine environnante. Ainsi préparé par la nature, le site en a toujours constitué une position stratégique de premier ordre, et depuis les débuts de l'histoire chez les populations de l'Apulie, nous y voyons exister une ville fortifiée dont le rôle est capital. Les Grecs prétendaient que cette ville de Luceria avait été fondée par Diomède, revenu d'Ilion, comme Arpi, Sipontum, Canusium et, en général, toutes les cités de quelque importance dans la Daunie et même dans une portion de la Peucétie; à l'époque romaine on y montrait encore un vieux *xoanon* que les habitans prétendaient être le Palladium enlevé de Troie par le héros argien.

La fondation de Luceria dut être en réalité l'œuvre des Dauniens de race japygo-messapienne, sur le territoire desquels elle était située. Le nom d'Apulie, qui s'étendait jusque-là, n'est autre que la forme italique de celui dont les Grecs ont fait de leur côté Japygie. Mais tout, y compris l'appellation même de la cité, qui appartient aux idiomes proprement italiotes, semble indiquer que de très bonne heure l'élément osco-samnite se superposa à l'élément japygien dans la population de cette ville et y devint prépondérant.

Les faits précis de l'histoire de Luceria sont, d'ailleurs, ignorés jusqu'à la seconde guerre samnite, où nous voyons ses habitans suivre le parti des Romains, de même que les autres Apuliens, puis refuser de s'associer à la défection de ceux-ci en 326 avant Jésus-Christ. Pour les châtier, les Samnites vinrent mettre le siège devant la ville, et c'est en marchant au secours de Luceria que l'armée romaine éprouva son grand désastre du défilé des Fourches Caudines. La chute de la forteresse apulienne en fut la conséquence immédiate, et les Samnites, vainqueurs la choisirent comme la place de sûreté où ils enfermèrent les otages à eux remis en garantie du traité de Caudium, que le sénat refusait de reconnaître. Aussi Rome attacha-t-elle un prix extrême à enlever à ses ennemis Luceria, et, dès 320, Papirius Cursor investissait la ville, défendue par une garnison de sept mille Samnites et finissait par l'emporter après une résistance acharnée. Il y reprit les otages et y fit un riche butin, car c'était alors la plus riche cité de l'Apulie. Six ans après, elle retombait aux mains des Samnites, mais ce ne fut que pour très peu de temps. Les Romains la reprirent bientôt de vive force, massacrèrent une partie de la population et installèrent à la place des anciens habitans une colonie militaire de droit latin. Ce fut dès lors le boulevard de la domination du peuple roi dans l'Apulie, où elle lui permettait de prendre le Samnium à revers. Aussi les Samnites tentèrent-ils, en 294, un effort désespéré pour recouvrer Luceria; mais le consul Atilius, accouru au secours de la ville, les écrasa dans une grande bataille.

Établie au milieu d'un canton de grande production agricole et pastorale, la colonie de Luceria eut autant d'importance comme centre de commerce que comme place forte. Nous en avons la preuve par le développement de son monnayage, qui débute à l'époque de sa fondation même, alors que l'as était encore du poids d'une livre. Dans la guerre d'Hannibal, la conservation de cette forteresse par les Romains eut une importance décisive. Le grand capitaine carthaginois ne parvint jamais à s'en emparer et le fait d'avoir ainsi gardé une base inexpugnable d'opérations dans l'Apulie fut une des choses qui permirent le mieux à Rome de relever rapidement ses affaires après ses premiers désastres. Les colons de Luceria montrèrent

d'ailleurs à ce moment une fidélité passionnée à la cause de la mère patrie. En 209, quand une partie des colonies latines, lasses de la prolongation indéfinie d'une guerre à laquelle on ne voyait point de terme, refusèrent à Rome de continuer à lui fournir leurs secours en hommes et en argent, il n'y en eut que dix-neuf qui se déclarèrent prêtes à soutenir encore la lutte jusqu'à entier épuisement, et Luceria fut du nombre.

L'histoire garde ensuite le silence sur les destinées de Luceria jusqu'au temps de Cicéron, qui dans son discours *pro Cluentio* en parle comme d'une des villes les plus florissantes de l'Italie. Dans la guerre civile contre César, Pompée en fit quelque temps son quartier-général avant de se replier sur Brindes : Strabon cite Luceria comme déclinant à son époque. Pourtant elle retint une certaine prospérité pendant toute la durée de l'empire. Auguste y avait envoyé une nouvelle colonie de vétérans, et les écrivains, aussi bien que les inscriptions, montrent qu'elle garda jusqu'au bout son rang colonial avec les privilèges qui y étaient attachés.

L'importance de Luceria survécut aux invasions barbares et aux ravages affreux des guerres gothiques. Paul Diacre la décrit comme étant une ville opulente sous la domination des Lombards. Mais en 663 l'empereur grec Constant II prit la ville sur ce peuple et la détruisit presque entièrement. Dès lors, et pendant six siècles, Lucera ne fut plus qu'une simple bourgade, où pourtant résidait toujours un évêque. C'est en cet état qu'elle se trouvait encore en 1223, lorsque Frédéric II contraignit les musulmans de Sicile révoltés à demander l'*aman* et à se mettre à sa merci. Jugeant imprudent de les laisser dans le Val di Mazzara, où leurs traditions d'indépendance étaient trop vivantes et où il leur était toujours facile, en cas de rebellion, de recevoir des secours de leurs frères d'Afrique, ne voulant pas non plus priver ses états de cette vaillante et industrieuse population par une expulsion pareille à celle que l'Espagne commit plus tard la faute immense d'accomplir, il se décida à les dépayser en les transplantant sur le continent italien. La masse principale des Arabes siciliens fut donc par ses ordres transportée à Lucera, Girofalco et Acerenza. Lucera en fut la principale colonie, et pour la recevoir Frédéric fit élever une vaste forteresse, où ils vécurent d'abord séparés de la population chrétienne de la ville.

Ainsi transplantés, ces Arabes acceptèrent rapidement leur nouveau sort avec la facile résignation qui est le propre des musulmans, et même bientôt ils s'attachèrent avec un ardent dévoûment au souverain qui leur avait conservé la vie sauve quand les habitudes et le droit de la guerre, dans les mœurs du temps, lui auraient permis de les exterminer. Astreints tous au service militaire, leurs milices furent pendant plus de vingt ans le nerf et le seul noyau permanent des

armées de Frédéric II, et la forteresse qu'ils occupaient, achevée en 1227, le principal point d'appui de la domination des Hohenstaufen dans les provinces touchant à l'Adriatique. Quand la rupture entre l'empereur et le pape fut devenue ouverte et irrémédiable, la présence des musulmans à Lucera devint un des griefs dont le souverain pontife fit le plus retentir le monde chrétien contre Frédéric. Pourtant l'emploi d'une garde sarrasine auprès du souverain n'était pas autre chose qu'une tradition des princes normands. Ceux-ci, et Robert Guiscard tout le premier, avaient constamment employé les contingens des Arabes de Sicile, de l'aveu même de la papauté, dans leurs guerres en Italie, et l'armée qui, au prix de l'incendie d'une partie de Rome, avait délivré Grégoire VII, se composait en majorité de musulmans, sans que ce pontife eût éprouvé le moindre scrupule de voir des infidèles servir sous sa bannière. Depuis plus d'un siècle, la seule force militaire permanente des principautés franques fondées en Syrie par les croisés consistait dans les corps soldés de musulmans indigènes, désignés sous le nom de *turcoples*, et l'office de grand-turcoplier était la première charge militaire de la cour de Jérusalem.

Pour donner cependant une certaine satisfaction aux plaintes du pape, Frédéric ouvrit librement l'accès des casernes de ses Sarrasins aux missionnaires franciscains et fit même bâtir dans leur forteresse, à côté de leur mosquée, une église destinée à ceux qui voudraient se convertir. Mais il savait d'avance qu'il n'y en aurait aucun. Il persista à refuser aucun avantage au changement de religion, et, traitant à la cour les musulmans sur un pied d'exacte égalité avec les chrétiens, son scepticisme, blessant pour les croyances de son époque, se plaisait à réunir à la même table des évêques et des capitaines arabes. Bientôt, du reste, à mesure que la lutte avec le saint-siège devint pour l'empereur une question de vie ou de mort, il sentit davantage quel prix avaient pour lui les services de troupes sur qui les anathèmes ecclésiastiques n'avaient aucune action, dont le fanatisme religieux éprouvait, au contraire, une satisfaction sauvage à combattre contre le pontife catholique. En 1239, Frédéric, pour donner plus de cohésion à ses Sarrasins, les concentra tous à Lucera, faisant venir dans ce lieu ceux qui avaient habité jusqu'alors à Acerenza et à Girofalco, y amenant en grand nombre de nouvelles familles qui étaient restées jusqu'alors en Sicile, et les renforçant enfin de bandes mercenaires qu'il faisait recruter en Afrique. La colonie musulmane de Lucera monta ainsi jusqu'à soixante mille âmes. Le château-fort ne pouvait plus lui suffire; on lui livra aussi la ville. Et l'empereur ferma les yeux sur la façon cruelle dans les nouveaux colons musulmans molestèrent les rares habitans chrétiens qu'ils y trouvèrent, les forçant à

déguerpir avec leur évêque et s'emparant de la cathédrale pour en faire une mosquée. C'est ainsi que l'antique *Luceria Apulorum* devint *Lucera Saracenorum.*

Désormais Frédéric pouvait en toute sécurité faire de Foggia sa résidence la plus habituelle. Entre la forteresse de ses Sarrasins, à une extrémité, et, à l'autre, Andria la Fidèle, dont la population montrait à sa cause un dévoûment qui lui tenait tant au cœur,

Andria fidelis nostris affixa medullis.

la soumission de la plaine de la Capitanate et de la Pouille était assurée. Il n'avait plus à craindre, de la part des citoyens des populeuses villes de cette contrée, toujours prêts aux changemens et fort enclins à embrasser le parti du pape, des défections comme celle qui avait été presque générale en 1229 à l'apparition de la croisade des *clavigeri.* Mais Frédéric ne vint qu'à peu de reprises, et cela seulement pour des laps de temps fort courts, dans les dernières années de sa vie, habiter à Lucera même, au milieu de la colonie arabe, où il avait pourtant un logis royal et où il menait complètement, quand il y allait, la vie d'un monarque musulman, comme les rois normands de Sicile lui en avaient donné l'exemple. C'est son existence dans ces séjours qui lui avait fait donner par les guelfes le surnom de « sultan de Lucera. » Il y avait des haras de chameaux, des équipages de chasse avec des guépards dressés à l'orientale; enfin, ce qui est plus grave, un harem richement monté et gardé par des eunuques. Ici sa conduite, en opposition avec la loi chrétienne, prêtait largement le flanc aux invectives papales. Pour la juger avec une entière équité, il ne faut cependant pas oublier qu'avant lui les rois normands avaient eu patemment leur harem organisé à Palerme.

Après la mort de Frédéric II et de Conrad, quand Innocent IV tenta de s'emparer directement du royaume de Sicile, il voulut gagner les Sarrasins de Lucera. Oubliant tout ce qu'il avait écrit sur le scandale du séjour de ces infidèles en Italie, il offrit à leur émir, que les chroniqueurs du temps appellent Jean le Maure, de lui conserver la charge éminente de grand camérier du royaume et de lui conférer, en outre, des fiefs et des honneurs nouveaux en grand nombre. Le chef musulman accepta le marché, mais ses hommes ne voulurent pas le suivre dans sa trahison envers ses princes. Manfred accourut chercher un asile au milieu d'eux. Ce furent eux qui le proclamèrent les premiers et qui lui permirent de reconquérir le royaume. Pendant tout son règne, il n'eut pas de soldats plus fidèles, et quand la fortune le trahit définitivement, les Arabes de Lucera tombèrent par milliers à ses côtés sur le champ de bataille

de Bénévent. En partant pour combattre Charles d'Anjou, Manfred avait confié sa femme, la belle Hélène d'Épire, et ses fils en bas âge au dévoûment des Sarrasins et aux fortes murailles du château de Lucera. C'était un asile sûr, qui eût permis aux partisans des jeunes princes de se rallier et de continuer la lutte. Mais leur mère, abandonnée de ses conseillers, perdit la tête et quitta Lucera pour se réfugier à Trani, où elle espérait faire voile vers l'Épire. Le châtelain de cette ville la vendit avec ses enfans à Charles, qui se déshonora par sa cruauté à leur égard. Plus malheureux que Conradin, on ne les jugea pas dignes de l'échafaud, et ils pourrirent de longues années dans des cachots infects.

Manfred mort et sa famille disparue, les Sarrasins de Lucera se soumirent au conquérant, qui confirma leurs privilèges et leurs lois particulières. Mais, dès l'année suivante, à l'annonce de l'approche de Conradin, qui se préparait à franchir les Alpes, ils relevèrent sur leurs tours l'étendard de la maison de Souabe. Lucera devint alors le point de réunion des Gibelins dans le midi de la péninsule. Charles d'Anjou voulut essayer de réduire la place avant que son compétiteur fût descendu de la Haute-Italie. Mais après plusieurs mois d'assauts infructueux, il dut lever le siège pour se porter au-devant de Conradin. Quand il l'eut vaincu et mis à mort, il revint devant Lucera, en 1269. Les musulmans se défendaient avec acharnement, mais à la suite d'un long blocus la famine les contraignit enfin à capituler. Le 15 août, ils ouvrirent leurs portes et défilèrent devant le vainqueur irrité, qui les fit passer sous le joug. Mais Charles ne voulait point se passer des services de guerriers dont il avait pu apprécier toute la valeur. Il leur accorda donc la vie sauve et leur permit de continuer à habiter la ville. Seulement, il leur enleva leurs privilèges, le droit de se gouverner eux-mêmes dans l'intérieur de leur ville et d'avoir pour officiers de justice leurs cadis, jugeant toutes les affaires d'après la loi musulmane. Il les plaça sous l'autorité directe du justicier de la province et mit soixante lances en garnison dans le château pour les surveiller. En même temps il ordonna, en souvenir de sa victoire, de construire, à la place de la principale mosquée de la ville, sur le site de l'ancienne cathédrale, une grande église dédiée à la Vierge, donnant à la cité le nom officiel de *Lucera christianorum*.

Deux ans plus tard, nouvelle révolte des Sarrasins, qui avaient ajouté foi à l'imposture d'un faux Conradin, et nouveau siège, à la suite duquel les principaux fauteurs du trouble furent cruellement punis. Le reste des colons arabes fut encore cette fois reçu à merci. Charles les garda dans ses armées et prodigua leur sang dans ses guerres en Albanie et en Sicile. — Tant de vicissitudes et de malheurs avaient beaucoup diminué leur nombre. Une partie

de la ville qu'ils habitaient restait déserte. Le monarque angevin en profita pour y installer, à côté d'eux, une colonie de Provençaux, amenés à ses frais, auxquels on donna les maisons inhabitées et les terres abandonnées. Il fit aussi augmenter les défenses du château, qui désormais tenait les musulmans en bride, au lieu de leur servir de casernement.

Cependant la papauté ne cessait de réclamer des rois de Naples de faire disparaître du sol de la Pouille ce noyau d'infidèles, qui était, avait dit Innocent IV, « comme une épine enfoncée dans son œil. » Cédant enfin aux instances de Boniface VIII, Charles II, en 1300, se résolut à célébrer l'année du jubilé par un autodafé mémorable. En pleine paix, sans aucune provocation de la part des restes des Sarrasins, une armée fut dirigée sur Lucera et en entreprit le siège. Sachant qu'ils n'avaient cette fois aucune grâce à attendre, les musulmans se défendirent en désespérés. A la fin, ils succombèrent sous le nombre; la ville fut prise d'assaut, et les Sarrasins de tout âge et de tout sexe furent impitoyablement passés au fil de l'épée. On n'accorda la vie qu'à ceux, en bien petit nombre, qui consentirent à abjurer l'islamisme.

Après cette effroyable exécution, le roi Charles II repeupla la ville de nouveaux colons, auxquels on en répartit le territoire. La cathédrale fut dédiée solennellement en 1302. Le roi voulut même effacer le nom de Lucera et ordonna qu'on l'appelât Città di Santa-Maria. Mais cette nouvelle appellation officielle ne parvint pas à prévaloir contre l'usage et la tradition populaire.

La nouvelle Lucera, dotée par son fondateur de nombreux privilèges, est restée jusqu'à nos jours une ville assez florissante, qui compte quatorze mille habitans, possède un évêque et est le siège du tribunal de l'arrondissement de Foggia. Quant à la forteresse, elle fut presque immédiatement démantelée et abandonnée. Dès 1525, Leandro Alberti la trouvait en ruines.

Ce sont les restes de cette forteresse qui font encore aujourd'hui le principal intérêt d'une visite à Lucera. L'enceinte, de 900 mètres de pourtour, en est remarquablement conservée et dresse à une grande hauteur ses murailles garnies de tours, découronnées seulement de leurs créneaux. Elle occupe l'extrémité occidentale de la colline, qui en est en même temps la partie culminante, à un quart d'heure de marche de la ville telle qu'elle est, ceinte des remparts dont la dota Charles II d'Anjou. C'est évidemment sur le même emplacement que s'élevait l'*arx* de la Luceria apulienne et romaine. La muraille suit exactement le bord des escarpemens presque à pic de la colline, excepté sur la face de l'est, tournée vers la ville, où le terrain se continue de plain-pied et où un fossé large et profond, taillé dans le roc, précède le rempart. Treize tours carrées, bâties

en brique et en pierre et reliées entre elles par d'épaisses courtines de la même construction, couronnent ainsi les pentes abruptes du nord, de l'ouest et du sud, avec deux tours plus grosses et plus hautes, en forme de polygones irréguliers, aux deux angles nord-ouest et sud-ouest, présentant un angle sur l'arête de la colline. Le côté de l'est, rectiligne, armé de sept tours en figures de bastions, faisant saillir en avant un angle obtus, se termine à ses deux extrémités par deux grosses tours rondes. C'est sur cette face, entre la seconde et la troisième tour à droite, qu'a été ménagée, dans un angle rentrant fort habilement disposé, l'entrée principale de la forteresse, entrée oblique et précédée d'un pont-levis. Un peu en arrière et commandant le débouché de cette porte, auprès de l'angle nord-est de l'enceinte et s'appuyant à la muraille de la face nord, dans laquelle était tout à côté une poterne, se dressait le donjon, énorme massif de forme exactement carrée. C'est là qu'était la demeure royale que Frédéric II avait fait décorer avec un grand luxe et où, en 1241, tandis qu'il ravageait les environs de Rome, il envoyait deux statues de bronze antiques enlevées au monastère de Grotta-Ferrata. C'est là aussi que demeurait le châtelain ou émir des Arabes. Ce donjon, dont l'abbé de Saint-Non admirait le magnifique appareil, subsista en grande partie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, mais il fut alors démoli pour construire avec ses matériaux un palais pour les tribunaux dans Lucera. Ce n'est plus qu'un amas de ruines confuses, où l'on distingue seulement l'amorce des nervures qui couvraient quelques salles. Des voûtes effondrées dans sa partie inférieure permettent de reconnaître qu'il avait été élevé en portion sur des fondemens antiques. On aperçoit au-dessous les restes de souterrains romains construits en grand appareil d'une belle époque, parfaitement caractérisé.

M. Amari a émis la conjecture que le château des Sarrasins de Lucera avait dû être édifié sous la direction d'ingénieurs arabes. Je crois cette opinion parfaitement juste. La forme des tours carrées et barlongues, leur faible saillie, leur rapprochement, la disposition en talus de la base des murailles sont autant de particularités caractéristiques des principes de fortification qui, des Byzantins, avaient passé aux Arabes, que les templiers avaient adoptés dans la construction de leurs châteaux de terre-sainte, mais qui, en 1223, ne s'étaient guère encore naturalisés en Occident. La disposition du terrain avait dispensé les ingénieurs qui fortifièrent Lucera d'établir ailleurs que sur le front est, devant le rempart, le vaste fossé et la muraille extérieure en avant de ce fossé, qui étaient aussi choses essentielles du système byzantino-arabe. Du reste, ce front, tel que nous le voyons dans son état actuel, avec ses tours d'une autre forme que celles du reste de l'enceinte, a été refait en

1271 par Charles d'Anjou après le siège où il avait dû être l'objectif de l'attaque. C'est ce qu'attestait une inscription que copia Leandro Alberti et qui a disparu depuis.

De nombreux édifices remplissaient l'enceinte de la forteresse au temps où elle était occupée par les Sarrasins ; il y avait des habitations, des casernes, des mosquées et aussi l'église des franciscains. Toutes ces constructions ont depuis longtemps disparu sans laisser de traces apparentes. La chemise fortifiée n'enveloppe plus qu'un terrain vide et désert.

Le sol y est partout jonché de débris de briques et de fragmens de vases de formes diverses et d'une fabrication tout à fait spéciale, dont la terre plus ou moins rouge est recouverte d'un épais vernis plombifère. Ce vernis, appliqué à la manière arabe, et qui souvent, trait caractéristique, a coulé de manière à former de grosses gouttes vitrifiées en relief, est le plus habituellement vert, quelquefois avec des dessins noirs se détachant sur ce fond. Nous sommes ici en présence des vestiges d'une poterie exactement pareille aux fragmens de fabrication arabe du IXe et du Xe siècle recueillis jadis par mon père en Égypte et conservés au musée céramique de la manufacture de Sèvres, ainsi qu'aux *bacini* incrustés à titre d'ornementation à la partie supérieure des murailles extérieures d'un certain nombre d'églises du nord et du centre de l'Italie construites du Xe au XIIIe siècle. Elle constitue une industrie d'origine évidemment orientale, qu'on ne saurait hésiter à considérer comme ayant été exercée sur les lieux dans le cours du XIIIe siècle, car la multitude des débris ne permet pas de douter que ce fut là la vaisselle d'usage journalier dans la colonie arabe de Lucera. J'ai déjà dit que cette colonie compta un moment jusqu'à soixante mille âmes avec les familles des guerriers. On sait par des documens formels qu'en même temps qu'elle fournissait un service militaire des plus actifs, elle s'adonnait avec succès à des industries de tradition orientale, dont les procédés avaient été apportés de Sicile, comme le tissage de certaines étoffes et la fabrication des armes. Il faudra joindre maintenant à la liste de ces industries celle de la confection des poteries vernissées conformément aux anciens prototypes arabes.

Nous sommes conduits à désigner avec certitude la Sicile musulmane comme une étape du transport de la fabrication de ce genre de poteries entre l'Orient et la Pouille, où elle passa avec la transplantation des Arabes sous Frédéric II. Ceci est de nature à jeter un jour précieux sur l'origine des *bacini* employés dans la décoration des églises par les architectes italiens, surtout dans le XIe siècle. On les a d'abord regardés comme de provenance arabe ou persane, comme des trophées des expéditions maritimes des Pisans. Mais

M. Drury-Fortnum, en les étudiant de plus près, a montré qu'il n'y en avait qu'un petit nombre qui fussent de fabrication proprement arabe, que la plupart sortaient d'ateliers plus voisins, qu'il plaçait sur un point encore indéterminé de l'Italie. Après la constatation que j'ai faite à Lucera, et que tout le monde peut y renouveler, c'est en Sicile qu'il faudra, je crois, chercher la situation de cet atelier, dont les produits devaient se répandre par le commerce sur le continent italien.

Les poteries à vernis vert ne sont pas les seules dont on recueille les débris au château de Lucera. D'autres fragmens moins nombreux offrent des ornemens d'une donnée fort simple, tracés en bleu et en rouge sur un fond blanc. Ici, la décoration a été manifestement exécutée au moyen de l'application sur la terre d'un engobe revêtu d'un vernis incolore et translucide au moyen d'un *marzacotto* plombique. C'est le procédé que Passeri affirme avoir été mis en œuvre à Pesaro à partir des environs de l'an 1300. Naturalisé d'abord à Lucera par les colons arabes, il avait ainsi mis un peu plus d'un demi-siècle à se transmettre de proche en proche jusque dans les Marches. M. Barnabei a recueilli dans l'Abruzze, son pays natal, dans des sépultures qui ne peuvent pas descendre plus bas que la fin du XIIIe siècle, des poteries exactement conformes aux deux classes de celles dont on recueille les tessons au château de Lucera. Il en fera bientôt l'objet d'une publication. Ces sépultures de l'Abruzze fournissent un chaînon géographiquement intermédiaire entre Lucera et Pesaro, et nous parvenons ainsi à suivre dans le temps et dans l'espace la marche de l'industrie des terres vernissées, originaire de l'Orient, établie d'abord en Sicile lors de la conquête arabe, transplantée dans le nord de la Pouille au XIIIe siècle avec les derniers restes des musulmans siciliens, enfin se propageant de là en suivant le littoral de l'Adriatique jusqu'à Pesaro et aux villes voisines, où elle se développa surtout à partir du moment où l'anéantissement des Sarrasins de Lucera eut enlevé aux potiers des Marches leurs plus redoutables concurrens, ceux qui avaient été leurs maîtres.

Entre la forteresse et la ville elle-même s'étend une vaste esplanade entièrement découverte, où fait défaut toute construction du moyen âge. Ce terrain était compris dans la ville antique, et le sol y est jonché de fragmens d'anciennes poteries où le travail de la charrue, retournant chaque année la terre, a fini par confondre pêle-mêle les reliques de tous les siècles de l'antiquité. La terre rouge arrétine à reliefs sigillés représente là le dernier siècle de la république romaine et les débuts de l'empire; les poteries étrusco-campaniennes à reliefs et à glaçure noire une période antérieure, l'existence de la colonie romaine de Luceria des guerres puniques aux

premières guerres civiles; les tessons de vases peints à figures rouges de fabrication grecque l'âge où l'influence des cités helléniques voisines avait pénétré l'Apulie et y régnait en maîtresse, du milieu du ve siècle avant notre ère au milieu du IIIe. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'on y rencontre en abondance des débris céramiques d'un âge antérieur, qui nous reportent aux temps où la Luceria primitive était encore aux mains des indigènes apuliens. Ce sont les fragmens d'une poterie noirâtre sans vernis, colorée uniformément dans la masse de la pâte et sans couverte, simplement lustrée au polissoir, telle qu'on la rencontre aux origines de la civilisation dans toutes les parties de l'Italie. La présence de cet ancien *bucchero* italique n'avait pas été jusqu'ici signalée en Apulie. J'en ai observé des fragmens sur tous les emplacemens de villes antiques que j'ai examinés dans cette contrée, comme aussi dans la Lucanie et dans le Bruttium. La fabrication s'en est donc étendue à une certaine époque, avant le triomphe des influences grecques, sur la totalité de la Péninsule, sans différences bien sensibles de contrée à contrée.

Dans la ville de Lucera, le seul monument important est la cathédrale, magnifique église à trois nefs du plus pur style ogival français du XIIIe siècle. C'est un des édifices religieux les plus remarquables de l'époque médiévale dans le midi de l'Italie. Pour quiconque l'étudie avec une connaissance quelque peu approfondie des monumens du même art en France, deux conclusions s'imposent à l'esprit. Cette cathédrale, bien que consacrée seulement en 1302, n'a pu être commencée en 1300 par Charles II, comme on l'imprime. D'après son architecture, on ne saurait en faire commencer les travaux plus tard que 1274, date de l'établissement des colons provençaux dans la ville. D'autre part, l'architecte de cette église a été Français et même, suivant toutes les probabilités, natif de l'Ile-de-France, dont il a transporté l'art sans modification dans la Pouille. En revanche, ce sont des tailleurs de pierre indigènes qu'il a employés à en exécuter la décoration. La chose est surtout manifeste au portail principal. Les feuillages finement refouillés d'un beau et ferme dessin qui garnissent l'archivolte de son arc en tiers-point ont la plus étroite parenté avec ceux de l'archivolte de l'arc en plein cintre du palais de Frédéric II à Foggia. Les quatorze magnifiques colonnes de marbre vert antique, que l'architecte a distribuées dans diverses parties de son œuvre, devaient garnir la nef de la cathédrale plus ancienne, celle dont les Sarrasins avaient fait une mosquée.

Le gouvernement italien a entrepris dans ces dernières années une restauration complète de la cathédrale de Lucera, travail très bien conduit et aujourd'hui près d'être terminé. En grattant le badigeon qui revêtait l'intérieur de l'église, on a mis au jour sur plusieurs points d'intéressantes fresques du XIVe siècle, entre autres

une Vierge avec l'Enfant Jésus, d'une grande beauté de dessin et d'un sentiment tout à fait giottesque. Mais il n'y a à tirer de ces fresques aucun argument en faveur des théories de M. Salazaro sur le développement précoce de la peinture dans le royaume de Naples. Les princes angevins devaient tout naturellement, par suite de leurs rapports avec Florence, appeler des peintres de cette ville à décorer les édifices qu'ils construisaient. Au moment où fut terminée la cathédrale de Lucera, Giotto, qui a travaillé à Naples, était dans le plein épanouissement de son talent et de son influence; et c'est à son école que se rattachent directement les fresques retrouvées dans cette église bien plus qu'à ce que l'on connaît du style de l'école latine contemporaine des peintres de la Pouille et du comté de Lecce.

La cathédrale de Lucera montre encore une statue de marbre que l'on prétend être celle du roi Charles II d'Anjou. Elle est aujourd'hui dressée contre le mur à l'intérieur, à gauche de la porte d'entrée principale, debout sur un piédestal de pierre, où une inscription en lettres modernes lui applique le nom du prince angevin. Mais cette attribution, d'après laquelle M. Gregorovius, dans un ouvrage tout récent, traçait un portrait de Charles II, ne supporte pas un seul instant l'examen pour un archéologue. La statue, qui date du courant du XIVe siècle, n'a jamais été l'effigie ni de Charles II, ni d'aucun roi. C'est celle qui était couchée sur la tombe d'un simple chevalier. Il est revêtu de son armure, avec la tête, aux traits juvéniles, nue et reposant sur un oreiller; ses mains sont jointes sur sa poitrine et ses pieds s'appuient sur deux chiens.

Du haut des murs du château de Lucera on aperçoit à une vingtaine de kilomètres de distance au nord, toujours dans la plaine, San-Severo, ville de plus de 17,000 âmes enrichie par l'agriculture et aujourd'hui dans un état de prospérité toujours croissante malgré les ravages extraordinaires qu'y fit le choléra en 1865. En 1799, elle fut, comme Andria dans la province de Bari, le point où se retranchèrent les Bourboniens pour résister à la nouvelle république que venaient d'établir les Français. Le général Duhesme vint l'attaquer avec une division de l'armée de Championnet et les volontaires napolitains que commandait Ettore Caraffa, comte de Ruvo. Car ce chef de la grande maison des Caraffa, si illustre dans l'histoire, qui fut au XVIIe siècle la première du Napolitain, avait embrassé avec ardeur la cause républicaine comme une grande partie de la haute noblesse du royaume. La résistance et l'attaque eurent l'acharnement propre aux guerres civiles. On se battit sans quartier, et la ville ne finit par être prise qu'après que Caraffa y eut fait, de même qu'à Andria, mettre le feu pour déloger des maisons

leurs défenseurs. En fait de férocité, il pouvait rivaliser avec le cardinal Ruffo, qui fut son adversaire et le chassa de la Pouille; mais c'était un homme d'une incomparable vaillance et sa mort fut très belle. Poursuivi par les bandes infiniment supérieures de l'armée de la Sainte-Foi, il s'enferma dans Pescara, et la famine le contraignit d'y capituler. La convention, régulièrement signée, portait qu'il pourrait se retirer librement avec ses soldats. Au mépris de la parole donnée, le cardinal Ruffo le fit arrêter et enfermer dans la prison de Château-Neuf de Naples. Là les juges-bourreaux de la reine Caroline, après la rentrée de la cour, le condamnèrent à être décapité. Montant d'un pas ferme et d'un air serein les marches de l'échafaud, il réclama et obtint d'être couché sur le dos sur la planche de la guillotine, le visage tourné vers le couteau : « Moi, noble et descendant des preux, dit-il, quand je meurs pour la liberté de ma patrie, je veux voir en face l'instrument de supplice devant lequel tremblent les lâches. »

A mi-chemin entre Lucera et San-Severo sont les ruines insignifiantes de Castel-Fiorentino, le château de plaisance où Frédéric II mourut, le 13 décembre 1250. Découragé par les échecs que sa cause avait subis en Allemagne et dans le nord de l'Italie, et surtout par la nouvelle de la captivité de son fils Enzio, affaibli par la maladie, sentant fléchir l'énergie indomptable qui jusqu'alors l'avait soutenu dans les plus grandes épreuves, entrevoyant partout autour de lui la trahison prête à se manifester au jour, il voulait s'enfermer dans la forteresse de Lucera, au milieu de ses fidèles Sarrasins. En arrivant à Castel-Fiorentino, son état devint tel qu'il dut s'y arrêter. Le nom du lieu, en lui rappelant une prédiction de ses astrologues, excita chez lui de sinistres pressentimens. « Vous mourrez, lui avait-on dit, près de la porte de fer, dans un lieu dont le nom sera formé du mot fleur. » Comme dans la chambre royale le lit masquait une ancienne ouverture depuis longtemps condamnée et qui pouvait donner accès dans une tour voisine, il la fit percer et elle se trouva garnie d'une porte de fer. « Mon Dieu, dit alors Frédéric, si je dois ici vous rendre mon âme, que votre volonté s'accomplisse! » Puis, avec un calme parfait, il appela près de lui Berardo, archevêque de Palerme, qui depuis trente ans, malgré les anathèmes pontificaux, lui gardait une fidélité à toute épreuve; Berthold, marquis de Hohenburg, le chef des troupes allemandes et son parent; Riccardo di Montenegro, grand justicier du royaume; le Calabrais Pietro Ruffo, qu'il avait élevé d'un rang obscur à la dignité de maréchal; enfin Giovanni da Procida, son ami et son médecin, le même qui devait être plus tard l'âme de la conjuration des Vêpres siciliennes. En leur présence, il dicta son testament au notaire Nicolao da Bari.

Ceci se passait le 10 décembre ; trois jours après, le souverain qui depuis trente ans remplissait le monde du bruit de son nom expirait dans la nuit, assisté par l'archevêque de Palerme, qui lui donna les sacremens. Une obscurité profonde plane, du reste, sur les détails de ses derniers momens. Les passions, au sujet de la querelle entre l'empire et la papauté, étaient arrivées sous Frédéric II à un tel degré de violence, le mensonge et la calomnie étaient si bien passés à l'état d'habitude dans les deux camps qu'il est impossible d'accorder une foi implicite aux récits des écrivains contemporains sur aucune des circonstances décisives de sa vie. Chacun invente, sans scrupule, suivant l'intérêt de son parti, ce qui peut glorifier ou noircir la mémoire de l'empereur, et la moindre préoccupation des chroniqueurs guelfes ou gibelins est le respect de la vérité. Suivant les gibelins, après avoir professé pendant sa vie une philosophie sceptique, Frédéric fit la mort d'un chrétien repentant, revêtu, comme c'était alors l'usage, d'un froc de moine, pleurant ses péchés et édifiant tous les assistans. Les guelfes le représentent, au contraire, se tordant sur son lit dans des convulsions de rage, dévoré par le poison, sans pénitence et refusant les sacremens, menaçant l'église et grinçant les dents. Si l'on est en droit de penser que les premiers ont forcé les choses dans le sens qui leur paraissait à l'honneur de leur héros, les termes mêmes du testament de Frédéric démentent la fureur d'impiété que les seconds lui attribuent à son dernier moment. Mais où la calomnie des pamphlétaires guelfes devient véritablement atroce et dépasse tellement la mesure qu'elle trahit elle-même son mensonge, c'est quand elle prétend que Frédéric II fut étouffé sous son oreiller par son fils Manfred, désireux de s'approprier l'argent du trésor et de s'ouvrir le chemin du trône. Aucun historien sérieux ne s'est arrêté à cette abominable accusation, que dément son absurdité même autant que le noble caractère de Manfred, bien plus droit et plus loyal que son père, pour qui d'ailleurs un parricide eût eu, dans les circonstances où il se serait produit, les conséquences les plus funestes à ses intérêts. Elle n'a été avancée qu'après la mort tragique de Manfred, quand il ne suffisait plus aux haines de parti d'avoir déterré son cadavre hors de la fosse où les soldats de Charles d'Anjou l'avaient déposé sur le champ de bataille de Bénévent, pour le livrer en pâture aux corbeaux, mais qu'elles voulaient encore attacher l'infamie à son souvenir.

FRANÇOIS LENORMANT.

LE

VANDALISME MODERNE

EN ORIENT

La destruction des chefs-d'œuvre de l'antiquité est une longue et douloureuse histoire qui n'a pas encore eu son historien. Peut-être même est-il impossible de l'écrire, vu l'incertitude et la rareté des documens. Aux époques où la barbarie est telle que les hommes détruisent avec l'insouciance des enfans, il ne se trouve pas d'annalistes pour dresser l'inventaire des ruines qu'ils font, l'acte de décès des chefs-d'œuvre qu'ils sacrifient. Pendant les quinze siècles qui nous séparent de la fin des temps antiques, c'est à peine si quelques rares témoignages viennent éclairer l'histoire de l'art sur le destin de ses monumens préférés. Ainsi, pour ne parler que des œuvres de Phidias, nous savons que le Jupiter chryséléphantin d'Olympie fut transporté par Théodose Ier à Constantinople et qu'un incendie l'y détruisit en 475. Mais comment ont péri la Minerve Promachos de l'Acropole, qu'Alaric, au témoignage de Zozime, vit encore debout en 395, et la Minerve chryséléphantine dont une faible copie, retrouvée il y a deux ans sous une rue d'Athènes, a tant passionné les archéologues, et vingt autres ouvrages du grand maître que Pausanias signale dans les différentes villes de la Grèce? Le silence des textes nous oblige malheureusement à laisser ces questions sans réponse. Nous trouverions une consolation aux regrets que leur perte nous inspire si nous pouvions du moins les suivre jusqu'à leurs derniers momens. Mais leur disparition n'a été constatée que bien des siècles après leur ruine, sans qu'il soit même possible, la plupart du temps, de rejeter la faute sur tel barbare plutôt que sur

tel autre. Un seul homme, grand dignitaire byzantin du XIIIe siècle, a pris soin de recueillir avec une pieuse sollicitude ce qu'on pourrait appeler le martyrologe des œuvres d'art conservées à Constantinople au moment de la quatrième croisade et détruites alors par l'avidité des Latins. Cet écrivain est Nicétas Acominat de Chonæ, qui a raconté, en même temps que Villehardouin, la prise de Constantinople par les croisés. Son petit livre *sur les Statues antiques que les Francs ont détruites à Constantinople* (1) manque à la vérité de précision ; combien pourtant on sait gré à leur auteur de ces quelques pages émues où respire encore l'amour du beau, l'esprit de la vieille Grèce! Nicétas a été témoin des actes sauvages qu'il raconte, il a assisté à la ruine de sa patrie, aux orgies d'une invasion victorieuse; mais au milieu de tant de désastres qui le condamnaient à la misère et à l'exil, il ne regrette rien avec plus d'amertume que la perte des chefs-d'œuvre du passé, de ces bronzes de Lysippe, héritage de Rome et de la Grèce, que la barbarie occidentale transformait en grosse monnaie. Ce qu'il pleure dans les ruines de Constantinople, c'est ce que la postérité y pleurera avec lui. Expulsé de sa demeure par l'incendie, privé de ses biens par le pillage, il ne daigne pas donner une parole de regret aux trésors qu'un instant détruit, mais que remplacent le temps et l'industrie des hommes. D'autres ont été anéantis, que les siècles futurs ne remplaceront jamais. L'opuscule précieux où il a exhalé ses plaintes, composé dans ses tristes loisirs de la cour de Lascaris à Nicée, est sans doute encombré de cette mythologie froide et de cette rhétorique prétentieuse qui, chez les écrivains byzantins, remplacent souvent et traduisent parfois l'érudition solide et le sentiment sincère. Mais c'est en même temps un suprême adieu, touchant malgré son enflure, à des œuvres qui représentaient le plus pur produit de la civilisation grecque. On pardonne à cette oraison funèbre des marbres et des bronzes le mauvais goût étrange où elle se complaît. Le livre de Nicétas n'est pas seulement un document de haute valeur : c'est la dernière condamnation qu'un représentant de la civilisation antique en Orient ait portée contre le vandalisme qui allait poursuivre son œuvre et la couronner, près de six siècles plus tard, par la destruction du Parthénon.

On attribue souvent à l'esprit iconoclaste du christianisme la plupart des ravages dont tout l'Orient porte encore la trace (2). C'est

(1) La traduction française de Buchon (*Collection des chroniques nationales françaises*, t. III, 1828, p. 325-338) est très défectueuse. Le texte a été publié, avec une traduction allemande et un commentaire, dans le cinquième volume de l'*Histoire des croisades* de Wilken et reproduit dans la *Byzantine* de Bonn.

(2) Nous ne nous occupons ici que de l'Orient, mais à Rome même les imitateurs de Polyeucte ont fait bien moins de mal que les séditions, les guerres, l'ignorance, et

une injustice aussi grande que le mot de vandalisme lui-même, qui paraît imputer aux Vandales une part prépondérante dans l'œuvre de destruction à laquelle tous les peuples du moyen âge ont pris part. La preuve que le christianisme triomphant n'a pas détruit systématiquement les œuvres d'art, c'est qu'on n'a jamais cessé de les recueillir et de les conserver à Constantinople (1). Le fanatisme est étranger aux accidens divers qui en firent périr un grand nombre avant même la quatrième croisade. Les Latins, en 1204, ne pensaient non plus faire œuvre pie en jetant dans les flammes des Vénus et des Hercules : ils voulaient simplement battre monnaie. Ce n'est que par exception que les destructeurs, qu'ils fussent orthodoxes, schismatiques ou musulmans, ont obéi à une idée religieuse. L'ignorance et la cupidité, tels ont été partout, tels sont encore, les mobiles du vandalisme. On avait besoin de chaux : on jetait les marbres dans des fours; on avait besoin de monnaie : on faisait fondre les bronzes. Bélisaire, le vainqueur des Vandales, assiégé dans le château Saint-Ange en 537, manquait de projectiles : il précipita sur les Goths les chefs-d'œuvre qui couronnaient le mausolée d'Hadrien, et l'on sait que l'une de ces statues, le célèbre *Faune* de Munich, a été retrouvée sous Urbain VIII dans les fossés du château. Ce n'est pas seulement au moyen âge, mais à toutes les époques de l'histoire, que les guerres et les révolutions, avec les misères qu'elles entraînent, ont été funestes aux œuvres d'art. Il faudrait s'estimer heureux si les habitudes de destruction que prennent les hommes à certaines époques ne survivaient pas aux besoins qui les ont fait naître, si le vandalisme du moyen âge avait cessé ses ravages dans les temps modernes. Il n'en est rien, malheureusement; la race des Vandales n'est plus qu'un souvenir, mais le vandalisme n'a pas disparu comme elle. Lorsque le Panthéon fut défiguré par un pape du XVIIe siècle, on répétait dans Rome que les Barberini avaient osé ce que n'avaient point fait les barbares : c'est là un blâme que l'Italie moderne ne mérite pas, mais que l'on pourrait, dans une grande mesure, appliquer à la Turquie et à la Grèce contemporaines. Déterminer les causes qui, aujourd'hui encore, livrent à la ruine ou à la mutilation les restes de l'art antique dans l'Orient grec, diminuant ainsi chaque année le patrimoine commun de monumens qu'a épargnés le moyen âge, tel est le sujet que nous nous

surtout la coutume, stigmatisée par Æneas Sylvius, de transformer les marbres en chaux. Sous les empereurs chrétiens, il y avait un *comes rerum nitentium* chargé de la conservation des objets d'art. « Les premiers papes eux-mêmes, dit Ottfried Müller, montrèrent parfois du goût pour l'éclat que les restes de l'antiquité répandaient sur la ville sainte, notamment Grégoire le Grand, justement réhabilité à cet égard par Fea. »

(1) On peut voir à ce sujet deux dissertations de C.-G. Heyne, dans les *Mémoires de l'académie de Goettingue*, t. XI, p. 3 et t. XII, p. 373.

proposons de traiter ici, dans l'espoir d'attirer l'attention sur un état de choses déplorable qu'il dépendrait des gouvernemens de faire cesser. Trois ans de séjour sur les bords de l'Archipel nous ont mis à même de constater trop souvent la persistance du vandalisme dans la patrie même de l'art grec. Nous voulons croire que l'autorité n'en est pas la complice ; mais elle ne prouvera clairement son innocence qu'en introduisant des réformes efficaces auxquelles l'indignation du public instruit aurait dû la contraindre depuis longtemps.

I.

La renaissance du sentiment national en Grèce a été accompagnée et soutenue par un réveil du goût archéologique. Dès 1812, en pleine domination ottomane, se forma la société des *Philomousoi*, sous la protection de Capo d'Istria, de l'empereur Alexandre et du prince Louis de Bavière. Elle avait pour but la conservation des monumens, la fondation d'une collection d'antiques et d'une bibliothèque (1). Ainsi naquit le premier musée de la Grèce moderne, dans le sous-sol de l'orphelinat d'Égine. Mais bientôt éclata la lutte terrible qui, de 1821 à 1827, couvrit la Grèce de ruines nouvelles et ne lui rendit l'indépendance qu'après l'avoir presque dépeuplée. Les récits des archéologues qui accompagnaient l'expédition de Morée présentent l'image la plus effrayante de la désolation qui régnait alors partout. C'est l'honneur de ce malheureux peuple d'avoir compris, dès les premiers jours de sa liberté reconquise, que l'Europe, en venant à son secours, avait rendu hommage à la Grèce antique, et qu'il avait lui-même des devoirs à remplir envers ceux dont le souvenir l'avait sauvé.

Quelle ne dut pas être la tristesse des savans qui visitèrent les premiers, après la retraite des Turcs, cette acropole d'Athènes que Carrey, au temps de Louis XIV, avait encore vue dans toute sa gloire ! Morosini, Elgin, le siège de 1827, avaient fait du Parthénon la ruine d'une ruine; le temple de la Victoire Aptère n'existait plus, des monceaux de décombres, des murs écroulés, des marbres réduits en éclats couvraient le sol. Il y avait tout à faire, et cela dans un pays épuisé, travaillé encore par des dissensions intestines qui survécurent à la guerre étrangère. Aujourd'hui, le voyageur qui visite Athènes, cinquante ans après la constitution du royaume grec, ne peut s'empêcher d'abord de rendre hommage à l'activité des hommes qui ont fait renaître de ses cendres une ville entièrement ruinée, formé des musées qui comptent parmi les plus riches

(1) Voyez, dans l'*Histoire de l'archéologie de l'art* de Bernhard Stark (Leipzig, 1880), l'histoire des études archéologiques en Grèce au XIXe siècle, p. 326 et suiv.

de l'Europe, nettoyé l'Acropole des débris modernes qui l'encombraient et rendu aux temples antiques, qu'il eût été sacrilège de restaurer, la majesté de l'isolement. Sans doute, c'est en partie à des étrangers que doit être attribuée l'initiative de ce que la Grèce a fait pour ses monumens : comment oublier les noms de Thiersch, de Ross, de Beulé, sans parler des explorateurs récens qui, à Mycènes, à Olympie et à Délos ont exhumé à leurs frais, ou aux frais de l'Allemagne et de la France, des œuvres admirables dont la Grèce s'est enrichie? Mais la Grèce elle-même peut nommer avec orgueil Pittakis, Rangabé, Koumanoudis, Eustratiadis, et tous les membres de cette vaillante Société archéologique qui, fondée en 1837, a rendu des services inappréciables, alors que le gouvernement était trop pauvre pour se substituer à elle (1). Avant de dénoncer avec une sévérité que nous croyons juste les dévastations dont la Grèce est le théâtre, nous nous plaisons à reconnaître qu'elle a fait beaucoup depuis cinquante ans et que le bon vouloir ne lui a jamais fait défaut. Nous désirons qu'on ne voie dans nos reproches qu'une preuve de l'intérêt sincère que nous lui portons. Il y a quelques années, M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, avait dit avec beaucoup de raison que la Grèce, incapable souvent de faire des fouilles chez elle, repoussait le concours des étrangers qui voulaient lui venir en aide. M. Koumanoudis, secrétaire de la Société archéologique, répondit avec amertume dans l'*Athénaion* et rappela au ministre français l'ancien adage : *Parvum parva decent*. Nous n'oublions pas, non plus que le faisait M. Waddington, que la Grèce est petite et qu'elle n'est pas riche; nous ne lui demandons pas l'impossible, nous lui reprochons seulement d'être intolérante à l'égard des uns, trop tolérante à l'égard des autres, de maintenir une législation qui provoque au vandalisme et de repousser souvent les offres désintéressées de services dont la science, et le pays même, pourraient recueillir de si beaux fruits.

Une des premières lois que le gouvernement de la Grèce libre ait rendues (2) interdisait d'une manière absolue, sous peine de confiscation, l'exportation des antiquités. La Grèce se sentait trop pauvre pour s'opposer d'une autre manière à l'émigration de ses chefs-d'œuvre en Europe. Le Parthénon mutilé dénonçait les rapines de lord Elgin; les frontons du temple d'Égine, la frise du temple de Phigalie avaient été enlevés dans les premières années

(1) Au moyen de donations et des revenus d'une loterie annuelle, la Société archéologique achète des œuvres d'art et fait quelquefois exécuter des fouilles. L'histoire des travaux de cette société, de 1837-1880, a été racontée récemment par M. Castorchis (Athènes, 1880); M. G. Perrot a rendu compte de ce livre dans la *Revue archéologique* du mois de février 1880.

(2) Loi de mai 1834, dans les *Codes grecs* de Ralli, édit. de 1875, t. II, p. 451.

du siècle ; enfin le chef-d'œuvre de l'art grec, la Vénus de Milo, était arrivé au musée du Louvre au commencement de la guerre de l'indépendance. Il semblait nécessaire, à 'exemple des états pontificaux, de protéger contre les convoitises de l'Europe les œuvres que le sol de la Grèce recélait encore. Cette loi de prohibition absolue a trouvé des défenseurs même parmi les savans de l'Europe. « Un pays, dit Beulé (1), a toujours le temps de faire reparaître au jour les antiquités qui dorment sous la terre. Elles peuvent attendre quelques siècles encore : on les ignore, mais on les possède. L'impatience d'un savant, le caprice d'un étranger, peuvent hâter leur exhumation, sans constituer un droit nouveau de propriété. » Le raisonnement de Beulé est assez juste ; il s'agit seulement de ne pas décourager l'ardeur de la science qui offre son concours désintéressé au pays. La loi grecque de 1834 défend l'exportation des antiquités d'une manière absolue, leur transfert d'un point à l'autre du pays sans la permission expresse de l'autorité ; elle interdit toute recherche archéologique, à moins d'une autorisation spéciale du gouvernement, qui fait surveiller le chercheur par un commissaire ; elle prescrit à tout possesseur d'antiquités sur le sol grec d'en faire la déclaration détaillée, pour que l'on puisse contrôler au besoin l'intégrité de sa collection (2). Si le propriétaire d'un terrain découvre une œuvre d'art, il doit donner avis de sa découverte dans les trois jours, car la moitié de sa trouvaille appartient de droit au gouvernement. S'il ne veut pas accepter les offres d'achat que lui font le ministère ou la Société archéologique et qu'il vende sa trouvaille à un tiers, il devra payer à la caisse des musées un droit de *cinquante pour cent* sur le prix de vente. L'œuvre est confisquée sans indemnité si l'on découvre que le propriétaire a fait secrètement des démarches pour s'en dessaisir ou l'exporter. Si le délit d'exportation est accompli, le coupable est passible d'amende et d'emprisonnement.

Voilà une législation bien draconienne, et, comme toutes les législations de ce genre, condamnée d'avance à rester en partie lettre morte. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelée récemment « l'absurde loi qui régit et prétend prohiber le commerce des antiquités dans le royaume hellénique (3). » Nous allons montrer comment

(1) Journal de mes fouilles sur l'Acropole, 23 février 1852. (*Gazette des beaux-arts*, 1872, p. 278.)

(2) Ce droit de visite est établi par l'article 72 de la loi, mais il est à peu près tombé en désuétude.

(3) M. François Lenormant, dans la *Gazette archéologique* de 1878, p. 201 ; voyez ce que dit M. Rayet dans le même recueil 1880, p. 102 et dans la *Gazette des beaux-arts*, 1875, t. II, p. 552. M. Castorchis lui-même, plaidant la cause de la loi de 1834 (*Athénaion*, 1881, p. 373), reconnaît les abus de tout genre auxquels elle a donné

elle a eu pour conséquence, depuis un demi-siècle, la rareté des fouilles autorisées qui profiteraient au pays, la multiplication infinie des fouilles clandestines qui le mettent au pillage, l'exportation en masse des petits objets qu'on peut dérober à la surveillance, enfin et surtout le vandalisme odieux qui mutile les objets trop considérables pour les exporter et les débiter en fragmens.

Depuis vingt ans il n'y a guère eu en Grèce que six explorations archéologiques importantes, dont quatre seulement ont été l'œuvre d'étrangers. L'École française d'Athènes a commencé des fouilles à Santorin et rendu à la lumière une grande partie des ruines de Délos; l'Allemagne a fait déblayer, au prix de sacrifices énormes, le territoire sacré d'Olympie; M. Schliemann a découvert les fameux tombeaux de Mycènes; enfin la Société archéologique a exploré la partie méridionale de l'Acropole et fouillé les tombeaux de Spata en Attique, dont le rapprochement avec les tombes royales de Mycènes a été un trait de lumière pour l'histoire de l'art. En 1881 et 1882, la Société archéologique a commencé des fouilles à Éleusis et à Épidaure, et ces fouilles, dont on attend beaucoup, doivent être poursuivies cette année. Tous les objets découverts par l'École française, par l'Allemagne et par M. Schliemann sont restés la propriété du gouvernement grec; par exception, on a fait don à l'Allemagne d'un petit nombre de *duplicata* provenant des fouilles d'Olympie, mais les objets cédés, quoi qu'on en ait dit, n'ont qu'une très médiocre importance. On voit donc qu'en accordant aux étrangers le droit de dépenser leur argent et leur temps pour enrichir ses musées, le gouvernement grec conclut avec eux un contrat léonin où tous les avantages sont pour lui. Non-seulement ses collections s'enrichissent sans qu'il fasse d'autres frais que ceux de l'entretien d'un commissaire, mais le pays environnant les localités étudiées bénéficie des dépenses considérables que comporte une exploration scientifique. Dans ces conditions, on serait tenté de croire que la Grèce sollicite les étrangers de fouiller chez elle et que ceux-ci, craignant d'être dupes, refusent d'accéder à ses offres. C'est cependant tout le contraire qui a lieu. La convention autorisant l'Allemagne à déblayer Olympie a rencontré la plus vive opposition au sein de la Chambre; on a été jusqu'à dire qu'elle déshonorait le pays. Lorsqu'il s'est agi de céder quelques objets de peu de valeur trouvés en double, les scènes et les protestations ont recommencé. Cette opposition inintelligente est tout à fait blessante pour un pays qui a dépensé plus d'un million au profit de la Grèce. Faut-il y voir l'effet d'un patriotisme mal

lieu. Ludwig Ross, conservateur-général des antiquités sous le roi Othon, les signalait avec tristesse sans pourtant y proposer de remède. Voy. A. Bötticher, *Olympia*, 1883, p. 71.

entendu? Mais, en vérité, on ne peut guère prendre au sérieux des gens qui vous disent que « les ossemens de leurs ancêtres ne doivent pas être déterrés par des barbares ! » Ceux qui parlent ou pensent ainsi oublient que la Grèce a été sauvée par l'Europe en considération de son passé, parce que l'Europe voyait dans ce passé non pas le patrimoine exclusif d'un petit peuple, mais le patrimoine commun de tous ceux qui aiment le beau. L'opposition qui a été faite aux projets de l'Allemagne, et qui s'est reproduite récemment lorsque la France a demandé l'autorisation d'explorer les ruines de Delphes a pour cause la propagande déplorable d'un certain nombre d'esprits étroits, infectés de ce vice qui coexiste en Grèce avec les vertus de l'hospitalité : la défiance et la jalousie à l'égard de l'étranger. Peu importe à ces *misoxènes*, — c'est le nom qu'on leur donne couramment à Athènes, — que la science fasse des progrès ou reste stationnaire, que les musées s'accroissent ou soient livrés au pillage : ce qu'ils demandent avant tout, c'est qu'un étranger ne puisse pas entreprendre, même au profit exclusif de la Grèce, ce qu'elle est incapable de faire elle-même. C'est la généralisation de la même idée qui inspirait, il y a cinquante ans, la loi funeste contre les *hétérochtones*, c'est-à-dire les Hellènes nés hors de la Grèce. La Société archéologique d'Athènes s'est montrée animée de cet esprit antiscientifique et mesquin, au grand déplaisir de ses amis et de ses admirateurs, qui l'ont vue compromettre, par une politique de malveillance et d'envie, la haute réputation d'impartialité, de dévoûment sans arrière-pensée à la science qu'elle avait su acquérir en Europe. Il est profondément à regretter que l'homme supérieur qui dirige depuis plus d'un an les destinées de la Grèce, M. Tricoupis, ait paru épouser ces passions que les Grecs éclairés désavouent hautement. Malgré un engagement formel de son prédécesseur, M. Coumoundouros, il a refusé d'appuyer auprès de la Chambre le projet de loi autorisant la France à fouiller Delphes, travail considérable qu'un état européen est seul en mesure de mener à bonne fin. Nous voulons espérer que la conscience des véritables intérêts de son pays l'emportera enfin, dans un esprit aussi juste, sur des conseils doublement coupables, parce que la Grèce et la science souffrent également de leurs effets (1).

Nous avons parlé des fouilles de M. Schliemann à Mycènes ; il est à vrai dire le seul particulier qui ait fait, au vu et au su du gouvernement grec, une exploration archéologique sérieuse. Mais s'il fal-

(1) Lors de la discussion de la convention avec l'Allemagne, le 11 novembre 1875, quelques députés ont développé avec éloquence la thèse indiquée par le bon sens. Le discours de M. Diamantopulos, rapporteur de la commission, devrait être médité de ceux qui combattent avec une passion si obstinée la convention relative aux fouilles de Delphes.

lait énumérer les fouilles clandestines qui se poursuivent, depuis cinquante ans, sur toute l'étendue du territoire de la Grèce, nous entreprendrions une tâche sans fin. Nous ne voulons d'ailleurs dénoncer personne : contentons-nous de citer quelques faits à l'appui de notre assertion. L'immense nécropole de Tanagre, en Béotie, d'où sont sorties les milliers de figurines en terre cuite qui peuplent les musées et les cabinets de l'Europe, a été littéralement dévastée, depuis 1871, par les paysans et les marchands d'antiquités. Lorsque le gouvernement grec, après des années d'indifférence, a envoyé à Tanagre un poste de soldats, le mal était déjà sans remède. La plus belle nécropole de la Grèce et du monde avait été saccagée sans aucun profit pour la science, qui a fait là une perte irréparable. Il ne s'agit pas en effet pour l'archéologie de recueillir des bibelots au hasard, de remplir des vitrines ou de couvrir des étagères. Le produit de fouilles faites par un marchand peut être d'un grand attrait pour les artistes, mais la science de l'antiquité ne trouve son compte que lorsqu'on a consigné, dans des procès-verbaux minutieux, l'endroit précis où chaque objet est sorti de terre, la disposition des statuettes, des vases, des objets de toilette dans les sépultures, la nature du contenu de chaque tombe, celle des moindres fragmens qu'on a pu y recueillir. Les marchands et, à plus forte raison, les paysans n'ont aucun motif pour faire ces observations; ils cherchent des objets intacts, brisent ou rejettent les autres et s'empressent de vendre leurs découvertes à d'autres marchands qui les falsifient souvent, par l'addition d'attributs ou de couleurs, pour leur donner plus de rareté et de prix. Le pillage de la nécropole de Tanagre, que le gouvernement grec a toléré pendant quatre ans, est un des épisodes les plus affligeans du vandalisme qui fleurit en Grèce et brise ou dénature plus de monumens que n'en ont détruit les Turcs : *Quod non fecere Barbari, fecere Græculi.* Toute fouille clandestine est nécessairement hâtive : la moitié peut-être des charmantes statuettes que contenaient les tombes de Tanagre ont été réduites en poussière par la pioche des explorateurs de contrebande. La Société archéologique, il est vrai, a fait exécuter quelques fouilles à Tanagre; mais dans l'intervalle de ces explorations, qui ont donné des résultats médiocres, les recherches clandestines ont continué. On a fouillé la nuit, pendant les mois pluvieux de l'hiver, au risque de mettre en pièces vingt statuettes avant d'en découvrir une qui fût intacte. Il en résulte que la nécropole de Tanagre est aujourd'hui presque épuisée : cinq mille statuettes et autant de vases, représentant une valeur énorme, ont passé à Paris, à Londres et à Berlin, alors que le musée de la Société archéologique ne contient qu'une maigre collection dont les plus belles pièces ne sont pas comparables à celles qu'on voit au Louvre, et, à Athènes même, chez les grands

marchands d'antiquités. De plus, le commissaire grec qui a fouillé à Tanagre, au nom de la Société archéologique, n'a publié aucun compte-rendu sérieux de son travail, et le secret des tombes tanagréennes, les détails de leur installation intérieure, sont probablement perdus à jamais.

Nous avons insisté sur la dévastation de Tanagre parce que les statuettes qui proviennent de cette nécropole ont acquis une notoriété telle que les personnes les plus étrangères à l'archéologie en ont vu et admiré quelques-unes. Mais ce que nous avons dit à ce sujet est aussi vrai des autres nécropoles de la Grèce, celles de la Locride opontienne, de Tégée, de Corinthe surtout. Le gouvernement ne peut ignorer qu'elles sont exploitées journellement, puisque les boutiques des marchands d'Athènes regorgent d'antiquités qui en proviennent : il n'a rien fait pour arrêter ces ravages. Ce qui se perd ainsi chaque année, on se le figure aisément : vandalisme et fouilles clandestines sont termes synonymes. On demandera pourquoi les archéologues, qui sont si nombreux en Grèce, ne vont pas au moins observer ces fouilles pour prendre note des trouvailles qu'on y fait. La raison qui les en empêche est bien simple : les fouilleurs eux-mêmes n'auraient rien de plus pressé que de les dénoncer à l'autorité comme essayant de transgresser la loi, et ils recommenceraient leur campagne après avoir éloigné les importuns. Un fouilleur de profession redoute un étranger plus qu'un gendarme. Le gendarme est son compatriote, son *philos*, boit un verre de *raki* avec lui, sait fermer les yeux quand il le faut. L'étranger est incorruptible ; il a beau protester de sa discrétion, on ne le croit pas ; il a des amis en Europe, il est peut-être journaliste lui-même, c'est un intrus qu'il faut écarter à tout prix. M. Rayet, qui s'est occupé spécialement des nécropoles, a déclaré que, pendant quatre ans de séjour en Grèce, il a vainement essayé d'assister à l'ouverture d'un tombeau (1). Bien d'autres ont été éconduits comme lui, et, par une contradiction étrange, un profond mystère continue à envelopper les fouilles qui se poursuivent simultanément et à toute heure dans les différens pays de la Grèce.

Les marchands de Corinthe ne gardent pas les objets qu'ils acquièrent : ils les expédient immédiatement en Europe. De mémoire de douanier grec, on n'a jamais confisqué un de leurs envois ; ils sont d'ailleurs passés maîtres en finesse et docteurs en contrebande. Les marchands d'Athènes prennent quelques précautions. Soit pour épister la Société archéologique, soit pour se réserver le monopole d'un terrain fécond, ils n'indiquent presque jamais la provenance vraie des objets qu'ils vendent. Un bronze trouvé en Béotie sera

(1) *Gazette des beaux-arts*, 1875, t. II, p. 552.

donné comme découvert à Sparte : un vase déterré en Attique sera vendu comme originaire de Tanagre. Pour peu que l'objet ait un grand prix, on vous affirmera qu'il vient de Turquie, en particulier de la Macédoine ou de Smyrne, parce que le gouvernement grec n'a aucun droit sur les antiquités de ces provenances. De là une confusion déplorable qui a pour effet d'embrouiller encore les obscures et importantes questions archéologiques relatives à la distinction des écoles, aux centres de production artistique dans l'antique Hellade. Un objet ainsi démarqué peut encore orner un musée ou une étagère, mais il est à peu près perdu pour la science, à supposer qu'il ne serve pas, ce qui arrive souvent, à la jeter dans de graves erreurs. Je veux en donner un seul exemple. Il y a quelques années, la Société archéologique acquit pour le musée du Varvakeion une stèle funéraire d'un très beau style, rappelant les monumens de l'ancien art attique, qui était donnée comme provenant d'Abdère (1). Cette indication fut admise sans conteste, et l'on vit dans la stèle d'Abdère un argument nouveau en faveur d'une théorie de M. Brunn sur l'art propre à la Grèce du Nord, dont les frontons découverts à Olympie seraient le produit le plus remarquable (2). Lorsque j'eus l'occasion d'aller à Abdère, ou du moins dans la région où l'on croit que cette ville a existé, les habitans m'affirmèrent qu'aucun bas-relief de marbre n'avait été découvert dans leur pays. Cela me confirma dans la pensée, à laquelle j'inclinais d'avance, que la prétendue stèle d'Abdère a été découverte en Béotie ou en Attique, peut-être à Athènes même, et que la provenance invraisemblable d'Abdère a été indiquée par un marchand désireux de vendre son marbre à la Société archéologique sans tomber sous le coup des lois sévères que nous avons résumées plus haut. Il semble d'ailleurs que ces lois n'inquiètent pas beaucoup les marchands, qui ne font presque jamais à l'éphore général des antiquités la déclaration des objets qu'ils possèdent, malgré la disposition formelle contenue dans le code. Toute inquisition serait inutile et, dans un pays de liberté comme la Grèce, ne manquerait pas d'être jugée avec défaveur par l'opinion publique.

Nous ne voulons pas médire des marchands d'antiquités, ni méconnaître les services qu'ils rendent, tout en signalant le mal dont ils sont cause. Leurs émissaires, en Grèce et en Turquie, ont répandu des lumières que le maître d'école ne répand pas. Ils ont appris aux paysans que les monnaies, les vases, les marbres, les antiquités de tout genre, ne doivent pas être abandonnés ou mis en pièces,

(1) Elle a été publiée en héliogravure, par M. E. Pottier, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, année 1880, planche VIII et p. 256.

(2) Le travail de M. Brunn a paru dans les Mémoires de l'académie de Munich de 1876, 1877 et 1878.

mais recueillis avec soin comme des objets de valeur. Ils ont inspiré, à leur manière, le respect de l'art aux esprits les plus grossiers. Leur tort est d'avoir substitué au vandalisme de l'ignorance le vandalisme de la cupidité. Mais ce tort, en vérité, retombe sur la loi détestable qui oblige le commerce des antiquités à s'entourer de mystère. Si cela ne dépendait que d'eux, ils aimeraient mieux trouver des objets intacts que des objets mutilés. Ils font leur métier de marchands : c'est le législateur qui a mal compris ses devoirs.

A côté des marchands qui font remuer le sol un peu partout, il y a les propriétaires de terrains qui *plantent des vignes*, ou qui font semblant d'en planter, pour fouiller à leur aise sans que le gouvernement s'en aperçoive. Si la loi de 1834 n'existait pas, ils pourraient admettre des archéologues à diriger leurs fouilles ; mais ils ont toute raison de les tenir à l'écart. Dans une partie de l'Attique que je ne désignerai pas, il existe un petit domaine où des trouvailles importantes ont été faites dans ces derniers temps. Un savant étranger, informé de ces découvertes, se rendit il y a deux ans dans la localité en question et demanda naïvement au propriétaire le droit d'y entreprendre des fouilles avec l'autorisation du gouvernement. Le propriétaire jura qu'on n'avait jamais rien trouvé chez lui et mit notre archéologue à la porte. Il est naturel qu'il aimât mieux poursuivre ses fouilles clandestines, dont les produits lui appartenaient tout entiers, que d'attirer chez lui un commissaire officiel qui ne lui aurait laissé que la moitié de ses découvertes. Une fois catalogué par un délégué de l'éphorie, le reste de sa collection serait devenu difficile à vendre et très dangereux à exporter. C'est par la même raison qu'un travail de haute importance, l'inventaire des richesses d'art qui existent dans les collections particulières de la Grèce, n'a pu encore et ne peut pas être entrepris ; aucun possesseur d'antiquités ne tient à se placer sous la surveillance de l'éphorie et à exposer sa collection à des vérifications importunes qui permettraient de le surprendre en flagrant délit d'exportation (1).

Comme les grandes fortunes sont rares en Grèce et que les musées y paient fort mal, la plupart des objets de prix que l'on découvre prennent tôt ou tard le chemin de l'Europe. On sait si bien que la loi est impuissante à empêcher l'exportation, si ce n'est celle de très grandes statues, que diverses sociétés, comme celle des *Philarchaioi* et la Société archéologique, ont organisé des loteries pour racheter des œuvres d'art et en faire don aux musées d'Athènes. Ces sociétés ont fait preuve d'intelligence en comprenant que l'appât du gain ne peut être combattu par des lois prohibitives, mais seulement par un appât plus puissant de même nature. Celui qui envoie

(1) L'amende fixée par la loi pour ce délit est égale à la valeur des objets exportés.

une antiquité en Europe supporte les dépenses du fret et les risques inséparables du transport : il est donc naturel qu'il trouve de l'avantage à vendre sa trouvaille dans le pays même pour une somme inférieure à celle qu'il réclamerait à Paris. Malheureusement, si la Société archéologique achète quelques antiquités, le gouvernement grec menace de confisquer celles que l'on exporte ; il s'ensuit que l'exportation devient beaucoup plus coûteuse et que les prix en Europe atteignent des chiffres exagérés. Ces plus-values, résultat des lois contre la contrebande, deviennent une prime à la contrebande elle-même, et tous ceux qui connaissent le Pirée savent que l'administration la plus vigilante ne peut empêcher qu'elle ne s'y exerce presque à toute heure. Il est du reste tout à fait impossible de fouiller les poches des voyageurs, d'exercer un contrôle sur les paletots de forme suspecte ou les fustanelles trop épanouies. Presque toutes les figurines en terre cuite trouvées en Grèce ont été embarquées sans encombre au Pirée ou à Corinthe. Une loi est convaincue d'absurdité lorsque l'exécution n'en peut être contrôlée que par exception. Les Grecs sont d'ailleurs trop intelligens pour prendre cette loi bien au sérieux. Les étrangers, qui la redoutent, reculent devant la fraude, mais on leur vend des antiquités livrables à bord des paquebots, en douane de Trieste ou de Marseille. Il est dans l'intérêt des marchands de représenter la surveillance comme très sévère, parce que l'acquéreur effrayé surpaie volontiers son objet si le vendeur s'engage à le lui remettre en lieu sûr. Quand la dimension des antiquités est un peu forte, l'exportation devient difficile ; mais dès que l'affaire en vaut la peine, on trouve toujours des accommodemens avec le ciel (1). Il ne serait pas convenable de citer des noms : mais les Athéniens savent tous quel haut et puissant personnage a expédié de Patras à Londres le magnifique Satyre de bronze qui est aujourd'hui une des perles du Musée britannique. Ils savent aussi que le principal exportateur d'antiquités à Athènes n'est pas précisément marchand de sa profession, et ils riront peut-être des scrupules que j'éprouve à écrire des noms qui sont connus de tout le monde.

Nous avons montré comment les fouilles clandestines, conséquence de prohibitions impuissantes, ont pour effet de livrer des régions entières à une exploitation brutale qui démarque ce qu'elle ne détruit pas. Mais nous n'avons encore parlé que des objets de petite dimension, qui sont en somme, pour la plupart, des objets d'étagère et dont la mode a peut-être exagéré la valeur. Ce que nous avons à dire des marbres est plus triste, car c'est sur ces

(1) Des détails que la discrétion m'empêche de donner ont été publiés à ce sujet par M. W. J. S. dans le journal *the Nation* de New-York, 4 janvier 1883.

objets, les plus importans de tous, que sévit le vandalisme le plus affligeant. Un paysan découvre une statue dans un champ. S'il essaie de la vendre, comme le transport en est difficile, l'éphorie sera informée et prononcera la confiscation ; s'il avise lui-même le gouvernement dans le délai réglementaire de trois jours, on lui offrira un prix dérisoire, et il ne pourra vendre sa statue à un tiers qu'en acquittant le droit énorme de 50 pour 100. Que fera le paysan dans ces circonstances? Quelquefois il cédera la statue au prix qu'on lui offre; plus souvent, il l'enfouira de nouveau avec l'espérance plus ou moins lointaine de la déterrer un jour pour la vendre secrètement. Souvent encore, hélas! il saisira la première occasion pour détacher la tête, une main, un pied et se rendra à Athènes pour débiter sa statue en détail. Quand tous les musées d'Europe et tous les cabinets d'amateurs auront été catalogués avec soin, combien l'on découvrira de ces fragmens qui se rajustent, membres de statues à tout jamais dispersés! Combien l'on en voit déjà dont les cassures régulières et récentes attestent trop clairement la mutilation intentionnelle ! — Mais, à côté des statues complètes que l'on brise, il y a les statues brisées qu'on ne complète pas. La plupart des grands marbres antiques, en effet, n'arrivent pas intacts jusqu'à nous : renversés à une époque ancienne des piédestaux qui les portaient, ils se sont brisés naturellement aux points faibles, c'est-à-dire au cou, aux attaches des jambes et des bras, et les fragmens qui les composaient, séparés du torse, restent disséminés sous une couche de terre qui augmente avec les années. Dans l'état actuel de la législation, lorsqu'un paysan rencontre une tête antique, il n'a garde de donner l'éveil en fouillant avec soin la terre avoisinante : il se défait au plus vite de sa trouvaille et laisse les autres parties de la figure attendre sous terre l'heure de la résurrection. Ce que la science perd ainsi, un exemple suffira à le prouver. Tout le monde a vu au Trocadéro, en 1878, une tête d'athlète du style archaïque le plus pur, qui faisait partie de la belle collection d'un jeune savant (1). Cette tête, qui est aujourd'hui dans une collection privée à Copenhague, est presque unique en son genre et marque une étape dans l'histoire de l'art. Or, sans la loi qui régit les trouvailles d'antiquités en Grèce, ce n'est probablement pas une tête seulement, mais une statue entière qui serait venue occuper la première place dans la série si peu nombreuse des œuvres de l'ancienne école attique. La tête a été trouvée à l'ouest d'Athènes, tout auprès de l'usine à gaz, c'est-à-dire sur le bord de l'ancienne

(1) Elle a été reproduite par la gravure dans les *Monumens publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1877.

Voie sacrée. Un pied fut découvert en même temps, et les fouilleurs espéraient voir apparaître le reste de la statue lorsque la police grecque fut informée et la recherche brusquement interrompue. Le pied, dit-on, a été saisi et transporté au ministère des cultes; la tête, découverte un peu auparavant et mise en lieu sûr, a passé d'Athènes à Paris et de Paris à Copenhague. Personne ne connaît exactement l'emplacement de la découverte : les fouilleurs ont tout intérêt à ne pas le révéler, sous peine de se dénoncer eux-mêmes, et ne trouveraient d'ailleurs aucun profit à continuer secrètement les fouilles, parce qu'un torse sans tête est d'un transport difficile et d'une vente presque impossible. Ainsi, voilà un monument de premier ordre que le moyen âge et les temps modernes avaient épargné et qui ne reparaît au jour de notre temps que pour devenir la victime d'une loi absurde, dictée par des intentions bien louables assurément, mais dont les effets sont plus destructeurs que ceux des invasions et des incendies. Ceux qui voudront se convaincre que cet exemple n'est pas isolé n'ont qu'à entrer dans une boutique d'antiquaire : ils y verront vingt têtes pour un torse, alors que les fabricans de chaux ont détruit de préférence les têtes, qui se détachaient plus aisément. Mais les têtes, faciles à dissimuler et à vendre, ont été sciées ou seules recueillies : les torses sont restés ensevelis ou l'ont été de nouveau par les fouilleurs.

II.

Je voudrais m'arrêter ici et pouvoir reconnaître que, si le commerce des antiquités en Grèce est coupable de vandalisme, le gouvernement, du moins, fait tout ce qu'il doit pour que les œuvres qu'il possède restent à l'abri des mutilations et des injures. Cela n'est pas, et il faut avoir le courage de l'écrire, car beaucoup de Grecs éclairés ignorent l'état de choses que nous signalons. Le malheur de la Grèce moderne, bien plus sensible aujourd'hui que dans la Grèce antique, c'est l'absence de centralisation, la jalousie des petites villes à l'égard d'Athènes, l'extrême exaltation des rivalités locales. Le premier musée fondé en Grèce a été celui d'Égine. Lorsqu'Athènes redevint capitale, on y rassembla, sous la direction de Ross, un nombre considérable d'œuvres d'art. Le temple de Thésée servit longtemps de musée principal : aujourd'hui, Athènes ne possède pas moins de dix musées (1) qui, réunis, formeraient une collection admirable et seraient au moins d'une surveillance

(1) Voyez Milchöfer, *die Museen Athens*, 1881, et L. von Sybel, *Katalog der Sculpturen zu Athen*, 1881. MM. Girard et Martha, de l'École française d'Athènes, ont inventorié les terres cuites et les vases appartenant à la Société archéologique.

plus facile. Le musée national, sur la route de Patissia, a été construit, comme tous les beaux monumens d'Athènes, par un riche Hellène habitant l'étranger, M. Bernardakis, de Saint-Pétersbourg : il est très mal installé et encore plus mal entretenu. Beaucoup de statues sont couchées par terre, d'autres sont enfermées dans des caisses que j'ai vues dans le vestibule du musée pendant trois ans. Les restaurations, que l'on n'a du moins pas multipliées, paraissent l'œuvre de paysans ou de maçons : il y a notamment une Bacchante couchée, la seule figure de femme nue qu'on ait encore trouvée à Athènes, qui, découverte en 1880 à l'hôpital militaire, a été défigurée d'une manière incroyable par un gâcheur de plâtre. Les piédestaux, et ils sont peu nombreux, ne portent ni étiquettes ni numération fixe. On semble même décidé à ne pas numéroter les objets avant que des catalogues soient rédigés en grec, ce qui se fera encore attendre longtemps. L'intention de l'éphorie est apparemment de rendre inutiles, par des déplacemens continuels, les inventaires consciencieux qui ont été publiés à l'étranger. Je n'en finirais pas si je voulais signaler toutes les défectuosités du musée national : vases entassés dans des armoires de manière à se masquer les uns les autres, fragmens de marbre empilés plutôt que rangés, expositions à contre-jour. Les années se succèdent sans qu'un progrès s'accomplisse, sans qu'une seule salle soit installée définitivement. En 1879, on a trouvé à Milo une statue colossale de Neptune, qui, tout en ne méritant pas d'être comparée à notre Vénus, n'en est pas moins une œuvre très importante de l'époque alexandrine. La statue est complète, mais brisée en une dizaine de morceaux. Il aurait fallu huit jours pour les souder ensemble et deux jours pour placer la statue sur un piédestal. L'éphorie générale en a décidé autrement. Pendant un an, le Neptune est resté dans une caisse à l'entrée du musée; pendant deux autres années, il s'est étalé en fragmens le long d'un mur. Au mois d'octobre 1882, je l'ai vu une dernière fois en cet état, et il est probable qu'il y est encore. Cette statue, que les Athéniens ne connaissent pas et que l'on traite avec tant d'insouciance, a fait beaucoup de bruit lors de sa découverte : un piquet de troupes a été envoyé exprès à Milo pour empêcher que le propriétaire ne la fît passer à l'étranger. Si elle était venue rejoindre la Vénus au Louvre, quelle clameur se serait élevée dans toute la Grèce! Et maintenant qu'elle est au musée national, l'opinion publique s'en préoccupe si peu qu'elle n'oblige même pas l'éphorie à la faire placer sur un piédestal. Les Grecs aiment posséder, mais ils sont trop arriérés encore pour savoir jouir de ce qu'ils possèdent. Ils ont d'ailleurs raison de vouloir garder pour eux de belles œuvres :

leurs petits-enfans, qui les comprendront, leur en seront à jamais reconnaissans.

Il n'est pas dans notre dessein de passer en revue les autres musées d'Athènes. Deux seulement sont installés avec soin, la collection des objets trouvés à Mycènes par M. Schliemann et celle des antiquités égyptiennes données à la Grèce par M. Giovanni di Demetrio d'Alexandrie. Elles occupent deux grandes et belles salles à l'École polytechnique. Tous les autres musées sont l'image même de la confusion. Quelques objets, entre autres le *Guerrier de Marathon*, sont encore dans le Théséion, où le manque de lumière empêche de les étudier en même temps que l'humidité les ronge. Le musée de la Société archéologique, qui se trouvait, à l'étroit, a été transporté en partie à l'École polytechnique, en partie dans les caves du Varvakeion, ancien asile de la collection entière. Il est incroyable que les marbres importans que la Société possède n'aient pas été réunis à ceux du musée central aussitôt que ce musée a été construit : des antagonismes personnels, la rivalité déjà ancienne entre l'éphorie générale et la Société archéologique, expliquent cet état de choses si préjudiciable aux études. D'autres marbres, mêlés à des vases, des bronzes, des terres cuites, sont empilés on ne sait pourquoi dans le cabinet de l'éphore général au ministère des cultes. C'est là que se trouve depuis vingt-cinq ans une statuette extrêmement importante, réduction fidèle de la Minerve chryséléphantine de Phidias, que M. Charles Lenormant découvrit en 1859 dans un coin du Théséion. Les monumens exhumés en 1861 sur la Voie sacrée, à Hagia Triada, sont restés pour la plupart en place; mais, pour les préserver des coups de pierres, on a été obligé de les placer dans des caisses de bois qui se ferment par une grille de fer à mailles serrées. Autant vaudrait les transférer au musée central et les remplacer au Céramique par des moulages. Sur l'Acropole il n'y a pas moins de trois musées, dont le caractère commun est que la lumière y fait défaut. Celui où l'on a réuni les bas-reliefs découverts en 1876 au temple d'Esculape est un hangar où l'on ne mettrait pas des bestiaux. Le musée des Propylées et de la Pinacothèque est une singulière conception de Pittakis : il a juxtaposé avec du plâtre, dans de grands cadres en bois, un nombre immense de débris de toute nature, sculptures, inscriptions, morceaux d'architecture, de sorte qu'il devient impossible de reconnaître quels sont les fragmens qui devraient être rapprochés. En adoptant ce système, Pittakis obéissait à la même idée qui lui faisait parfois enfouir de nouveau les œuvres d'art qu'il venait de découvrir; dans la crainte que des objets ne fussent volés, il les soudait au hasard les uns aux autres, comme on attache deux par deux les galériens pour les empêcher de fuir.

Le visiteur étonné et ému qui gravit pour la première fois l'Acropole d'Athènes ne peut retenir un sourire à l'aspect de ces bizarres assemblages. Quant au musée proprement dit de l'Acropole, qui contient les admirables Victoires de la balustrade du petit temple de Niké, c'est un entresol obscur où les morceaux les plus précieux sont comme noyés sous des monceaux de fragmens qui dispersent et lassent l'attention. L'Acropole tout entière n'est d'ailleurs qu'un vaste musée qui, par défaut de surveillance, est beaucoup trop exposé aux rapines des collectionneurs et des amateurs de *souvenirs*. Des débris aussi admirables que les chapiteaux de l'Erechthéion restent étendus à terre et semblent provoquer le vandalisme : la trace des coups de marteau récens est partout visible. Dans l'intérieur du musée même, les outrages de ce genre ne sont pas rares. Il est évident que lorsqu'une ville de soixante-dix mille âmes renferme dix musées au lieu d'un seul, le personnel qu'on peut placer dans chacun d'eux est tout à fait insuffisant. Un petite collection surveillée par un seul gardien n'est en vérité pas surveillée du tout; c'est le cas de dire avec le poète : *Sed quis custodiet ipsum custodem?*

Athènes posséderait aujourd'hui la plus belle *glyptothèque* du monde et verrait doubler le nombre de ses visiteurs annuels, si l'on y faisait venir, pour les y installer avec soin, les œuvres d'art répandues dans ce qu'on appelle, par euphémisme, les musées d'antiquités de province. Les plus importans de ces musées sont à Olympie, Myconos, Sparte, Argos, Piali et Tanagre; mais il est presque impossible de les énumérer tous, car il s'en trouve, du moins à l'état embryonnaire, dans la plupart des mairies et dans beaucoup de maisons d'école. Les collections de province devraient servir de dépôts provisoires, mais l'esprit de décentralisation est si vivace qu'il les défend contre les prétentions d'Athènes. A une heure de la capitale, Éleusis et le Pirée possèdent chacun leur musée local. Sauf de très rares exceptions, les sculptures entassées sous ces abris sont dans des conditions de conservation pitoyables : il eût assurément mieux valu qu'elles restassent sous terre. Trop heureuses encore celles qui ne sont pas exposées à l'humidité, à la pluie, aux coups de lime et de marteau, aux mutilations des gamins du village! Le Grec est fier des antiquités de son pays, mais il ne les comprend ni ne les respecte. A Athènes même, la population indigène ne paraît jamais dans les musées; la collection de Mycènes, tout étincelante d'or et d'argent, attire seule d'autres visiteurs que les étrangers. Quant aux musées de province, j'en connais un, et des plus remarquables, qui n'a pas été ouvert une seule fois dans l'espace d'une année, alors que la population de l'île où se trouve le musée en question s'oppose avec un véritable fanatisme au transport de ses statues à Athènes! Ceux qui ont fréquenté les Grecs

reconnaîtront là un trait de leur nature, ce que les Anglais appellent avec une justesse si expressive *the dog-in-the-manger theory*. Il n'est pas besoin d'expliquer pourquoi la science et même la curiosité d'ordre élevé perdent beaucoup à cet éparpillement infini des œuvres d'art. Les voyages dans l'intérieur de la Grèce ne sont pas faciles : la plupart des villages où se trouvent des collections n'offrent même pas un gîte pour la nuit. Si la science y perd, les voleurs d'antiquités y trouvent leur compte. En 1866, M. Rangabé a déterré, avec le produit d'une souscription publique, de nombreux fragmens de sculptures de l'Héraion d'Argos. Ils sont restés à Argos, ou plutôt il n'en est resté que quelques-uns : des soustractions successives en ont diminué le nombre au point de rendre désormais impossible toute tentative de restitution. M. Rangabé regrette peut-être aujourd'hui de les avoir fait sortir du sol.

Deux musées de province méritent en particulier d'attirer l'attention des archéologues par les richesses extraordinaires qu'ils ont acquises en ces dernières années. Le premier est celui d'Olympie, où quelques granges humides, mal éclairées, trop petites, abritent ou recèlent depuis cinq ans les frontons du Péonios et d'Alcamène, des bronzes d'une beauté incomparable et le *maistre du chœur*, le divin Hermès de Praxitèle. Ce chef-d'œuvre, que l'Europe aurait couvert d'une montagne d'or, n'a même été mis debout que tout récemment : je l'ai vu à Olympie, couché sur la terre humide, exposé à l'influence des variations de température dans une région malsaine dont le climat n'épargne ni les hommes ni les statues. Pausanias nous apprend que de son temps on arrosait d'huile le Jupiter de Phidias à Olympie pour empêcher que l'humidité ne le rongeât. L'insouciance a fait des progrès depuis. Au mois de janvier 1883, la pluie tombait sur l'Hermès à travers le toit délabré de la grange! Le poli extraordinaire des chairs, les traces précieuses de coloration et de dorure, tout cela aura bientôt disparu. La Grèce a bien fait de garder l'Hermès, et bien coupables ont été ceux qui, dans un moment de rêverie politique, ont proposé d'en faire abandon à l'Allemagne. Mais, si elle le conserve, elle doit savoir le préserver. Cette merveille que lui a rendue l'Allemagne savante est un dépôt que la civilisation tout entière a fait entre ses mains : elle rend la Grèce responsable de la coupable négligence avec laquelle son plus beau trésor a été traité depuis quatre ans.

Aussitôt que les fouilles d'Olympie commencèrent à donner les résultats magnifiques que l'on sait, tous les archéologues étrangers, et même beaucoup d'Athéniens instruits, réclamèrent avec insistance qu'on transportât ces chefs-d'œuvre à Athènes pour qu'ils y fussent accessibles aux curieux et aux savans du monde entier. Mais comme les fouilles attiraient journellement une foule de visiteurs dans cette

partie du Péloponnèse, qui se trouvait enrichie par une vraie pluie d'or, la ville de Pyrgos, voisine d'Olympie, et les habitans des villages environnans protestèrent contre l'idée du transfert des marbres dans la capitale. Sur ces entrefaites, le roi de Grèce, accompagné de M. Coumoundouros, vint à visiter Olympie : les habitans accoururent au-devant de sa majesté et supplièrent avec force démonstrations qu'on ne leur enlevât point les richesses trouvées sous leur sol. Le roi George eut la faiblesse de céder et donna sa parole que les marbres d'Olympie resteraient à Olympie même. A la vérité, le roi n'avait pas le droit de prendre un engagement de ce genre; mais l'erreur une fois commise, nous comprenons qu'on l'ait respectée. Un généreux Athénien, M. Zingros, offrit plus tard une somme de 300,000 francs pour la construction d'un musée à Olympie. On ne peut qu'applaudir à cette libéralité, mais, avant que le musée soit construit (1), l'Hermès, rongé par l'humidité, aura perdu tout au moins une partie de sa fraîcheur et de son éclat. Les Pyrgiens n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'ils avaient fait un bien sot calcul. Une fois les fouilles terminées et la mission allemande partie, le nombre des visiteurs d'Olympie s'est réduit à peu de chose, et ceux qui entreprennent aujourd'hui ce long et pénible voyage, avec la perspective d'être exposés à la fièvre dans une sorte d'étable dénommée auberge, sont des archéologues qui seraient allés à Olympie, quand même les statues de l'*Altis* eussent été transférées à Athènes, pour étudier ce merveilleux assemblage de temples que l'expédition de Morée a découverts et que l'Allemagne a déblayés complètement. En outre, comme les frontons du temple de Jupiter sont entassés à Olympie dans une confusion indescriptible, sans qu'on ait pu adapter les fragmens qui s'y rajustent ni attribuer aux différentes figures la place qu'elles occupaient dans les tympans, c'est à Berlin qu'il faut aller pour bien connaître dans leur ensemble, au moyen des moulages qu'on y a disposés avec tant d'art, les compositions majestueuses d'Alcamène et de Péonios (2).

Ce qui s'est passé à Olympie, grâce à l'intervention personnelle du roi et au consentement tacite de la chambre, constitue un précédent funeste dont la science et les musées d'Athènes doivent cruellement se ressentir. On ne peut plus découvrir une œuvre d'art sur un point quelconque de la Grèce sans que la localité la

(1) D'après des informations toutes récentes, la construction du musée ne commencera pas avant 1885.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1882, le travail de M. Émile Michel sur le musée de Berlin. — A Olympie, au moment où nous écrivons, le corps et la tête de l'Hermès sont dans une grange, le petit Bacchus que porte Hermès et le pied de l'Hermès lui-même dans une autre! Sculptures, entablemens, chapiteaux, tout est empilé au hasard. Les bronzes seuls sont disposés avec quelque ordre, grâce à M. Furtwängler, qui les a catalogués.

plus voisine affirme son droit de la conserver. L'île de Myconos, une des Cyclades les moins fréquentées, les moins attrayantes par elles-mêmes, a suivi l'exemple d'Olympie. La municipalité de cette île possède, je ne sais à quel titre, l'usufruit des deux îles de Délos et de Rhénée, qu'elle afferme chaque année à des chevriers moyennant une redevance aussi modeste que les pâturages qu'ils y vont chercher. Or, depuis 1875, l'École française d'Athènes a poursuivi dans l'île de Délos des fouilles remarquablement fructueuses, qui seraient moins inconnues du public français si Paris possédait, comme les villes d'universités en Allemagne, une collection de moulages tenue au courant. Ce n'est pas notre intention d'exposer ici ce que ces fouilles ont apporté à la science de documens nouveaux et d'objets d'art précieux : qu'il nous suffise de dire que le *musée* de Myconos, — un affreux magasin où l'on a enfoui ces marbres, — est plus riche que toute autre collection du monde en produits de la sculpture grecque avant Phidias. Il faut être un archéologue bien intrépide pour entreprendre le pèlerinage de Myconos. C'est un voyage sans intérêt aucun, qui, par suite du service irrégulier des paquebots grecs, demande au moins dix jours, dans les circonstances les plus favorables, à celui qui part d'Athènes pour y retourner. Myconos ne possède pas d'hôtel ni même d'auberge. Celui qui espérerait en rapporter des photographies ou des dessins serait complètement déçu : on ne peut ni photographier ni dessiner dans une sorte de cave où des statues brisées en deux tronçons, qu'un plâtrier raccorderait en une heure, sont abandonnées avec une parfaite indifférence dans l'état même où on les a trouvées. Encore si ce prétendu musée abritait toutes les œuvres d'art qu'on a découvertes à Délos ! Mais on a laissé dans l'île, pour être effrités par la pluie et par le vent, ou brisés peu à peu par des chevriers oisifs, les marbres dont le poids ne permettait pas qu'on les amenât au rivage à force de bras. La magnifique statue de Caïus Ofellius, une des plus belles œuvres de la sculpture gréco-romaine (1), reste couchée au fond d'un ravin et a déjà été mutilée. Une Némésis colossale, une statue de la déesse Rome, attendent tristement, sur des piédestaux improvisés, qu'Athènes se décide à leur offrir un asile. — Lorsque l'on voit à Délos les innombrables fours à chaux où le moyen âge a transformé en plâtre tant de statues de maîtres, on se prend à détester l'ignorance des hommes qui ont commis ces dévastations. Mais l'ignorance et le vandalisme ne sont pas le privilège du moyen âge. Si les fours à chaux sont éteints, la destruction continue sous une autre forme; elle est plus coupable que par le

(1) Cette statue a été publiée d'après une photographie faite sur place, et nécessairement imparfaite, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1881, pl. XII.

passé, puisqu'elle n'a plus le besoin pour excuse. Ici, la cupidité fait briser des statues dont on vend les fragmens épars aux collectionneurs de l'Europe; là, on ne détruit pas les statues, mais on les laisse périr. Je ne sais si la demi-civilisation n'est pas plus barbare que la barbarie et si la cupidité et l'indifférence ne sont pas plus pernicieuses à l'art que le fanatisme et les fours à chaux.

III.

Nous avons montré, dans ce qui précède, que la loi de 1834 a des effets déplorables et que la direction des antiquités en Grèce suit de funestes erremens. Il n'est pas besoin, pour enrayer le mal, pour le réparer dans une certaine mesure, d'ajouter un centime de dépenses au budget si onéré de la pauvre Grèce. Il suffit à la chambre d'ordonner le transfert à Athènes de toutes les collections d'art auxquelles les localités intéressées ne peuvent pas fournir une installation convenable, de toutes celles qui se trouvent placées en dehors des routes suivies d'ordinaire par les voyageurs. Le musée national est assez grand, lorsqu'il sera installé avec méthode, pour contenir et faire valoir toutes les belles œuvres découvertes en Grèce. Les petits musées d'Athènes, en particulier ceux du Théseion de l'Acropole, doivent être dépouillés des objets qu'ils renferment et leur contenu transféré au musée central (1). On ne laisserait en place, soit à Athènes, soit dans les provinces, que les objets dont l'intelligence n'est complète que par le rapprochement avec les monumens auxquels ils appartiennent ou par la topographie de la région où ils se trouvent. Je citerai comme exemple le Lion de Chéronée et les bas-reliefs du théâtre de Bacchus à Athènes. Quant à la loi de 1834, elle est à biffer d'un trait de plume. Une autre loi peut être votée qui, tout en assurant à la Grèce la propriété entière des œuvres exhumées chez elle par des savans étrangers (2), en prohibant sous les peines les plus sévères les fouilles clandestines, permette au propriétaire d'un objet d'art de le faire sortir de Grèce moyennant un droit proportionnel au prix d'achat. La perception de ce droit fournirait des ressources qui seraient employées à l'acquisition d'œuvres d'art, et le gouvernement se réserverait toujours le droit de préemption jusqu'à la somme *maxima* de 30,000 drachmes. Par exemple,

(1) La loi de 1834, qui n'a pas été suivie en cela, prescrit la formation à Athènes d'*un* musée central d'antiquités.

(2) M. Castorchis s'escrime contre des moulins à vent lorsqu'il dit que les étrangers accusent la Grèce parce qu'elle veut garder les œuvres d'art trouvées par eux sur son territoire. (*Athénaion*, 1881, p. 467.) Pas un homme compétent n'a soutenu une pareille thèse. On accuse au contraire la Grèce de ne pas savoir préserver ce qu'elle garde; nous avons prouvé que cette accusation est fondée.

si une nouvelle *Vénus de Milo* venait à sortir de terre, le gouvernement grec l'acquerrait pour 30,000 drachmes alors même qu'un gouvernement étranger en aurait offert une somme dix fois plus forte. D'ailleurs le temps n'est plus où la Grèce pouvait craindre de voir la plus belle partie de ses richesses d'art passer de la main de particuliers dans les collections étrangères. Tout ce que ces collections renfermaient de vraiment précieux est depuis longtemps sorti du pays, malgré les règlemens prohibitifs. Les vrais trésors de l'art grec sont dans les musées d'Athènes, d'Olympie et de Myconos, ou attendent sous terre la pioche du fouilleur. Éleusis et Épidaure ont déjà livré et livreront encore bien des monumens précieux. Mais le gouvernement et la Société archéologique ne peuvent pas tout faire, et la Grèce n'a qu'à le vouloir pour s'enrichir sans rien dépenser. Il lui suffit pour cela, non pas même de faire appel, mais simplement de ne pas mettre obstacle au dévoûment des savans de l'Europe, qui sont prêts à donner leur argent, leur temps, leur savoir, au besoin leur santé et leur vie pour accroître, par des fouilles dispendieuses, le patrimoine de la science en même temps que celui de la Grèce. Un pays qui s'obstinerait à refuser des services désintéressés pour entretenir chez lui un état de choses funeste attesterait clairement sa décadence morale et se condamnerait aux sévérités de l'histoire. La Grèce a trop de patriotisme et d'intelligence pour ne pas entrer dans une voie nouvelle, pour ne pas agir de sorte que ses ruines du moins demeurent entières. La conservation des antiquités, l'entretien des monumens historiques, est pour beaucoup de peuples une question de curiosité et de goût : pour la Grèce, c'est une question nationale. Comme la Minerve Promachos de l'Acropole fit autrefois reculer Alaric, c'est encore aujourd'hui, c'était encore hier, le prestige des arts de la Grèce et l'imposant spectacle de son passé qui sont la protection de sa faiblesse et la garantie de son indépendance.

IV.

Lorsque les Turcs occupèrent l'empire d'Orient, l'œuvre de destruction des monumens antiques était aux trois quarts achevée. Les Sarrasins, les croisés, les Vénitiens, les Génois, les guerres continuelles de l'époque byzantine avaient couvert le monde grec de décombres ou fait disparaître les ruines elles-mêmes. Les Turcs, qui ne sont ni intolérans ni enclins au vandalisme, n'ont pas détruit, — il faut leur rendre cette justice, — un seul monument célèbre. Ce sont les chevaliers de Rhodes, en 1552, qui démolirent le mausolée d'Halicarnasse; c'est Morosini qui fit sauter le Parthénon en 1687. Le temple d'Artémis à Éphèse avait déjà été exploité comme carrière

par les architectes des empereurs de Byzance. En général, les Turcs se sont contentés d'approprier les monumens antiques à leur usage, comme ils ont transformé Sainte-Sophie en mosquée sans même en détruire les mosaïques, qu'ils ont simplement recouvertes d'une couche de chaux. Sans doute, la loi iconoclaste de Mahomet arma souvent les musulmans contre les statues d'infidèles, les *faces de giaours*; bien des têtes de marbre ont été brisées à coups de pierres, et, de nos jours encore, dans les provinces, cet exercice pieux est en honneur. Mais il ne faudrait pas exagérer les ravages qu'a produits le fanatisme : tous les peuples ignorans, musulmans ou non, détruisent volontiers ce qu'ils ne comprennent pas. Beaucoup de bas-reliefs antiques encastrés dans des forteresses turques attestent encore, par leur conservation, qu'il n'y a pas eu de mutilations systématiques. Quand même d'ailleurs les Turcs auraient beaucoup détruit, on ne pourrait guère leur en faire un crime. Le hasard de la conquête les rendait maîtres d'un empire possédé autrefois par une race entièrement différente de la leur, sans autres traditions communes avec elle que celles d'un long et sanglant antagonisme. L'art des ancêtres de cette race n'avait aucun titre à leur respect. Les Turcs apportaient avec eux un art national et original, qui a créé la mosquée verte de Brousse, et dont les curieux monumens resteront seuls un jour pour témoigner de leur domination en Orient. Si les conquérans ont mutilé des statues grecques, s'ils ont, comme tous les autres peuples, fait de la chaux avec les marbres, il faut leur savoir gré du moins de n'avoir attaché leur nom à aucun grand exploit de vandalisme comme les barbares de l'Occident chrétien en ont tant à se reprocher.

Il n'est pourtant guère de pays où l'habitude de détruire les antiquités soit plus répandue aujourd'hui que dans les pays turcs, en particulier dans l'Anatolie. Cette habitude n'a rien de commun avec les préjugés religieux; elle est simplement le résultat de l'avidité et de l'ignorance, la conséquence des conseils intéressés auxquels le gouvernement de la Porte a eu la crédulité d'ajouter foi. C'est ce qu'il est nécessaire d'expliquer en reprenant les choses de plus haut.

Comme les antiquités de l'Orient gréco-romain n'intéressaient en rien ses nouveaux maîtres, l'Europe, héritière de la civilisation des Grecs, devait s'imposer la charge et l'honneur d'en recueillir les monumens. Depuis le xve siècle, l'Italie, la France et l'Angleterre ont pris une part active à cette tâche (1). Pendant longtemps le

(1) Au commencement du xve siècle, Francesco Squarcione parcourait l'Archipel pour recueillir des monumens; Cyriaque d'Ancône vit un marché de statues installé à Myconos. Le marquis de Nointel, Caylus, Choiseul-Gouffier, Fauvel, formèrent des collections en Orient. L'Angleterre s'est surtout enrichie grâce à la société des *dilettanti*,

gouvernement ottoman n'y mit aucun obstacle. On peut même regretter qu'une liberté excessive ait été laissée par la Porte à lord Elgin, qui dépouillait le Parthénon de ses sculptures en même temps que Stackelberg et ses compagnons enlevaient le fronton d'Égine et la frise du temple de Phigalie. Le sultan Mahmoud céda à la France les frises du temple d'Assos et du temple d'Artémis à Magnésie : Fellows, lord Stratford, MM. Newton et Pullan purent rapporter au Musée britannique les monumens de Lycie, les restes du mausolée d'Halicarnasse, les produits des fouilles de Cnide, des Branchides et de Priène. Les dernières fouilles que l'Angleterre ait faites en Asie-Mineure, celles de M. Wood à Éphèse (1863-1873), ont ajouté aux collections britanniques quelques monumens de premier ordre, acquis au prix de recherches laborieuses dont les frais ont excédé 500,000 francs. Quant à l'Allemagne, elle n'a entrepris des fouilles en Asie que lorsque l'ère des difficultés avec la Porte avait commencé.

Dès la fin du siècle dernier, les fonctionnaires turcs se sont aperçus que les statues des *giaours* se payaient cher en Europe : elles valaient la peine d'être recueillies. Le terrible Ali, pacha de Janina, est peut-être le premier qui se soit mis à collectionner des antiques. Son exemple a été suivi et s'est généralisé de notre temps (1). Gênés par la concurrence des amateurs étrangers, les *antiquaires* turcs excitèrent le gouvernement à des mesures répressives. On confisqua quelques statues qui furent envoyées à Constantinople. Le musée de Stamboul possède une curieuse figure représentant un acteur comique portant un masque, trouvée en 1850 à Guzel-Hissar près de l'emplacement de l'ancienne Tralles. Elle avait été achetée par M. Maxime Du Camp, qui parcourait à cette époque l'Anatolie. Les autorités turques la saisirent, et le voyageur français dut l'abandonner à son mauvais sort (2). Cette confiscation a son importance dans l'histoire du musée de Stamboul, car le marbre de M. Maxime Du Camp est la première statue de l'Asie-Mineure qui ait été transportée au musée d'alors, l'arsenal de Sainte-Irène.

Les Grecs sujets de la Turquie ne voyaient pas sans colère, depuis le commencement du siècle surtout, les richesses archéologiques de l'Orient tomber au pouvoir des gouvernemens de l'Europe. Ils savaient bien, et ils savent encore, qu'en les laissant en place on les

fondée à Londres en 1733, et qui publiait encore en 1881 un volume sur les ruines de Priène et de Téos.

(1) On est très étonné, en Turquie, de voir des fonctionnaires de tout ordre, ministres, pachas, chefs de police, préfets et sous-préfets, rassembler avec ardeur des monnaies et d'autres antiquités. La collection de Cabouli-pacha était célèbre : celle que Soubhi-pacha a vendue récemment était plus riche encore.

(2) Elle a été gravée d'après un moulage dans le premier volume du *Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts*, pl. XXXI. L'original est au musée de Tchinly-Kiosk (n° 36 de notre *Catalogue du musée impérial*, 1882).

condamne à la ruine et qu'en les envoyant à Constantinople on leur fait courir des risques de tout genre ; ils savent aussi qu'arrivés en Europe, ces objets sont exposés d'une manière digne d'eux et qu'ils sont assurés d'y durer aussi longtemps que le marbre ou le métal. Mais les Grecs, en pareille matière, s'inspirent d'une jalousie instinctive bien plus que de l'intérêt de l'art. Le fond de leur pensée est patriotique, mais d'un patriotisme étroit et mal entendu. Ne pouvant eux-mêmes garder ces objets, ils veulent que les Turcs les gardent pour eux, au risque d'en laisser périr la moitié. Ils n'ont cessé d'exciter l'amour-propre de la Porte à l'adoption d'une série de mesures empruntées à la législation de la Grèce qui, en interdisant la recherche et l'exportation des antiquités, découragent les travailleurs sérieux et ne profitent qu'à certains industriels. Il faut dire que la plupart de ces marchands, fournisseurs des musées de l'Europe, sont eux-mêmes des Grecs sujets de la Porte, dont la devise paraît être celle-ci : Pas d'exportation, si ce n'est nous qui exportons.

Les avocats les plus ardens des lois prohibitives sont encore les Grecs éclairés. Continuant tout bas, — c'est leur droit et leur honneur, — à chérir la *grande idée* de Coletti, le rétablissement de l'empire d'Orient, ils ne désirent pas que la Turquie devienne forte, mais qu'elle conserve à leur intention ce dont ils comptent hériter un jour. Rien ne serait, dans l'espèce, plus légitime que cette politique, si elle ne sacrifiait fatalement les intérêts supérieurs de la science. Lorsque l'empereur Guillaume, en 1880, écrivit à Abdul-Hamid pour demander la cession des magnifiques hauts-reliefs trouvés par M. Humann à Pergame, on dit qu'un Hellène, médecin particulier du sultan, le conjura de refuser cette insigne faveur. Cet homme instruit ignorait-il donc que le petit musée de Constantinople ne pourrait même pas contenir les marbres de Pergame, que les difficultés du transport étaient faites pour décourager les Turcs, enfin que l'on devrait abandonner les marbres en place ou risquer de les briser en mille morceaux? Il ne pouvait l'ignorer, mais il se consolait par l'assurance qu'une partie de ces œuvres d'art resterait sur terre hellénique. Si ses conseils avaient été suivis, deux tiers de la frise de Pergame seraient aujourd'hui à Constantinople ou en Asie, un tiers seulement à Berlin. Qu'est-ce que la science ou l'hellénisme pouvaient gagner à une solution ausi absurde, qui eût rappelé la sentence de Salomon? Nous n'avons certes pas de vœux à faire pour l'accroissement des musées prussiens ; mais nous aimons mieux voir les chefs-d'œuvre de l'art en sûreté à Berlin qu'exposés à la ruine en Asie-Mineure.

Dès le mois de mars 1869 un décret impérial (1) interdit toute

(1) *Législation ottomane,* par Grégoire Aristarchi-Bey, publiée en français par Nikolaïdes. Constantinople, 1874, t. III, p. 161.

recherche archéologique à moins d'une autorisation du ministre, défendit l'exportation des objets antiques à l'exception des monnaies (1), et prescrivit que les objets gisant sur le sol pourraient seuls faire l'objet d'une fouille, sans qu'il fût permis de dépouiller de leurs ornemens les édifices restés debout. Cette dernière disposition, qui est fort judicieuse, visait certains abus commis par les explorateurs anglais en Anatolie. Le dernier article de cette loi de 1869 est intéressant à citer. « Les personnes qui possèdent des connaissances spéciales pour la recherche et la découverte des antiquités et qui seront en état de le prouver au département de l'instruction publique, seront chargées de faire des fouilles aux frais de l'état et obtiendront dans le même but des missions spéciales du gouvernement impérial. Les personnes de cette catégorie sont par conséquent invitées à s'adresser au ministère de l'instruction publique. » On reconnaît là bien clairement l'inspiration d'un étranger intéressé. Pas plus en 1869 qu'aujourd'hui, la Turquie n'était en état de subventionner des fouilles : eût-elle pu le faire, elle aurait commis une folie en dépensant de l'argent pour l'exhumation d'antiquités qui ne peuvent l'intéresser en quoi que ce soit.

Dans les années qui suivirent la loi de 1869, dont on ne paraît pas avoir tenu grand compte, se produisirent deux découvertes retentissantes, celles des trésors de Curium par M. de Cesnola et des trésors d'Hissarlik par M. Schliemann. Ce n'étaient plus des statues et des inscriptions que l'on exhumait, mais des masses de métaux précieux dont la valeur intrinsèque atteignait cent mille francs à Chypre et cinquante mille francs à Hissarlik. Les deux explorateurs avaient embarqué leurs trouvailles pour l'Europe sans que le gouvernement ottoman en eût sa part (1). La Porte attaqua M. Schliemann devant les tribunaux d'Athènes, où il s'était réfugié avec sa collection. L'avocat de M. Schliemann présenta un argument admirable : « Troie, dit-il, a été conquise par les Grecs, sous la conduite d'Agamemnon. M. Schliemann, aujourd'hui citoyen grec, a retrouvé le trésor de Priam : c'est donc à la Grèce que ce trésor appartient par droit de conquête. » Les juges, sensibles à cet argument d'une archéologie aventureuse, condamnèrent M. Schliemann à garder sa collection, tout en payant à la

(1) Cette réserve n'est ni dans la loi grecque de 1834, ni dans la loi turque de 1874. Mais comment interdire l'exportation d'objets qui tiennent dans le coin d'une poche?

(2) En 1874, M. de Cesnola a gracieusement cédé à la Porte quatre-vingt-huit caisses d'antiquités chypriotes qui sont aujourd'hui au musée de Constantinople. Mais le trésor de Curium est au musée métropolitain de New-York. On sait que celui d'Hissarlik a été donné au musée de Berlin par M. Schliemann. Quelques bijoux, volés par les ouvriers de M. Schliemann, ont été confisqués par le gouvernement turc et se trouvent, en partie du moins, au musée de Tchinly-Kiosk.

Turquie une indemnité de 10,000 drachmes. L'heureux possesseur du trésor d'Hissarlik fit sa paix avec la Sublime-Porte en offrant 50,000 drachmes au lieu de 10,000 à la caisse du musée impérial.

Cet embryon de musée était alors sous la direction d'un archéologue autrichien, le docteur Déthier, qui passait en Turquie pour un savant considérable. Comme tous les étrangers ou non-musulmans au service de la Porte, le docteur Déthier se sentait suspect et s'efforçait de prouver son zèle en se montrant plus Turc que le Grand-Turc. C'est à son initiative qu'est due la loi du 24 mars 1874 qui est encore en vigueur aujourd'hui. Voici, en résumé, les dispositions de cette loi (1). Toute antiquité non découverte appartient au gouvernement. Quant aux antiquités trouvées par ceux qui effectueraient des fouilles par autorisation, un tiers appartiendra au gouvernement, un autre tiers à l'inventeur et le reste au propriétaire du terrain. La répartition des antiquités se fera, suivant la demande du gouvernement, en nature ou en valeur. Est interdite toute fouille sans autorisation officielle et sans le consentement du propriétaire du terrain, sous peine de la confiscation des trouvailles, d'une amende de 1 à 5 livres turques et d'un emprisonnement de trois jours à une semaine. Un commissaire du gouvernement est adjoint au fouilleur et doit être rétribué par ce dernier. Ceux qui découvrent des antiquités, par hasard ou en fouillant, doivent prévenir le gouvernement dans les dix jours. Le partage se fait par l'autorité locale, ou, si elle éprouve de l'embarras, par le ministère. Les antiquités indivisibles seront estimées par des experts et la répartition se fera en valeur. Une liste de monnaies et autres objets antiques destinés à être exportés à l'étranger doit être transmise au ministre de l'instruction publique, sans l'autorisation duquel ces antiquités ne peuvent être exportées. Si le gouvernement veut faire l'acquisition de ces objets, il en paiera le prix. Quant au reste, le possesseur sera libre de le faire sortir. Les antiquités saisies en flagrant délit de contrebande seront confisquées. Ceux qui auront démoli ou endommagé des antiquités seront condamnés à l'amende ainsi qu'à un emprisonnement d'un mois à un an. Le produit du droit de 5 pour 100 à percevoir sur les antiquités vendues aux enchères publiques, l'argent provenant du partage en valeur des antiquités, ainsi que les produits des confiscations appartiennent à la caisse du musée impérial.

Il est triste de penser qu'une telle loi a été conçue et rédigée par un archéologue européen. La division en trois parts d'une trouvaille d'antiquités est presque toujours impraticable, car les objets d'art découverts ensemble, formant une série, sont par leur nature indivisibles.

(1) *Législation ottomane*, de Nikolaïdes, t. III, p. 162.

Mais le plus grave défaut de cette loi est de laisser supposer que le gouvernement turc soit en état d'acheter des objets antiques. Comme il n'en a jamais été ainsi, les stipulations relatives à l'exportation sont restées lettre morte. Dans la pratique, le gouvernement a simplement confisqué toutes les antiquités trouvées en circulation. Il n'a jamais, en aucune façon, indemnisé les propriétaires. De là sont résultés des abus que nous devons indiquer en quelques mots.

En premier lieu, comme les fouilles régulières devenaient difficiles (1), les fouilles clandestines se sont multipliées, entraînant les mêmes abus et les mêmes actes de vandalisme que dans le royaume hellénique. Il n'y a pas longtemps, je fus appelé à Smyrne dans l'arrière-boutique d'un petit commerçant, et l'on me montra trois têtes de marbre qui provenaient de Mylasa, en Carie. Je remarquai du premier coup que l'une d'elles avait été sciée. On m'en donna tranquillement le motif : la statue entière n'aurait pu être transportée sans être frappée de confiscation. J'ai vu, dans une bourgade de l'Anatolie, plusieurs statues importantes trouvées en creusant une cave : je n'ai pu ni les acquérir, ni demander à la Porte l'autorisation de les exporter, car elle aurait répondu en dépouillant le possesseur. Ainsi, grâce à une loi copiée sur la plus absurde des lois grecques, les méfaits que nous avons signalés en Grèce se produisent aujourd'hui en Turquie, et dans des proportions encore bien plus désastreuses, puisque le gouvernement confisque toujours et n'achète jamais.

En second lieu, l'habitude des fouilles clandestines a eu pour conséquence, comme en Grèce, que les provenances des objets découverts et exportés ont été systématiquement altérées. Bien des archéologues désignent encore les terres-cuites asiatiques sous le nom de terres-cuites d'Éphèse, alors que la nécropole de cette ville n'a pas fourni une seule des statuettes envoyées en Europe avec cette désignation (2). La confusion est encore augmentée par les artifices des faussaires, dont l'énumération fournirait à elle seule la matière d'un long travail. L'industrie de ces gens est singulièrement encouragée par le mystère dont s'enveloppent les fouilles qui ne sont pas entreprises par les gouvernemens étrangers. Les Turcs ont bien souvent donné dans le piège en confisquant des objets fabriqués comme s'il se fût agi de trésors. On m'a raconté à

(1) Le produit des fouilles que j'ai faites en 1881 dans la nécropole de Cymé, fouilles qui n'étaient nullement clandestines, a été confisqué par le gouvernement sur un prétexte puéril. Il est juste d'ajouter que c'était sur la dénonciation d'un étranger, qui aurait voulu fouiller à ma place.

(2) Les terres cuites dites d'Éphèse proviennent de Pergame, de Smyrne, de Tralles ou de Myrina, où des fouilles productives ont été faites dans ces dernières années par M. E. Pottier et moi (voir les tomes V et VI du *Bulletin de correspondance hellénique*). Un tiers de la collection recueillie par nous est au musée de Constantinople, le reste à l'École française d'Athènes.

Salonique une bien curieuse anecdote de ce genre. Il y a quelques années, un paysan de Macédoine découvrit des monnaies d'argent de Chalcis. Le secret s'ébruita, et le gouvernement donna l'ordre de confisquer la trouvaille. Mais les marchands de Salonique, qui ont presque la spécialité des monnaies fausses dont ils inondent l'Orient, réussirent à devancer les autorités ; ils donnèrent au paysan des pièces de leur façon en échange de celles qu'il avait trouvées, et lorsque l'envoyé du pacha vint opérer la confiscation, il reçut le nombre exact de monnaies qu'il était chargé de saisir. Le tour a dû être joué plusieurs fois, à en juger par le grand nombre de monnaies fausses qui remplissent les armoires du musée impérial.

Lorsque le gouvernement grec confisque des antiquités, il les expose plus ou moins mal, mais du moins il les met à l'abri. En Turquie, les mutilations sont continuelles jusqu'à ce que l'objet arrive à Constantinople, et souvent, faute de fonds, il est oublié en chemin. J'ai vu briser dernièrement, dans leur transfert au *konak* de Smyrne, deux magnifiques sarcophages en terre cuite ornés de peintures du VIe siècle qu'un paysan avait découverts à Clazomène et dont le gouvernement s'était emparé. Ces objets sont trop lourds pour être transportés à Constantinople, dont le musée manque d'argent pour payer le transfert, et s'ils sont relativement en sécurité à Smyrne, c'est grâce à l'intelligence d'un gouverneur. En toute autre ville, on les eût abandonnés sans scrupule aux coups de pierre des gamins.

Si, au lieu de confisquer des objets dont il ne sait ensuite que faire, le gouvernement turc se contentait de faire recueillir par un de ses avisos les sculptures éparses sur la côte de l'Anatolie, il rendrait un véritable service à la science et enrichirait son musée sans bourse délier. J'ai déjà appelé sans succès l'attention des autorités ottomanes sur la malheureuse frise du temple de Bacchus à Téos, que j'ai vue en 1880 servir de cible aux petits Turcs. Ces bas-reliefs sont étendus sur le sol à vingt minutes de marche de la mer et le transport en serait des plus aisés. Je leur ai signalé aussi la frise du temple d'Esculape à Cos, encastrée dans les murs de la citadelle turque de cette île, et qui serait un des joyaux du musée de Constantinople si l'on se donnait la peine de l'y envoyer. Quelques beaux sarcophages à Salonique servent d'abreuvoirs ou de marchepieds dans les casernes. On pourrait multiplier à l'infini ces indications. Si le gouvernement turc avait réellement quelque intérêt, — et nous croyons qu'il n'en a aucun, — à former une collection d'antiquités grecques, il suffirait à ses gouverneurs de provinces de se baisser pour en recueillir (1).

(1) Quelques-uns en recueillent, notamment le gouverneur de la Crète ; mais ce n'est pas pour le musée impérial. La loi de 1874 n'est pas faite pour un aussi grand personnage.

En vérité, les Turcs n'ont aucun souci de ces choses, et le seul reproche que nous puissions leur faire, c'est de s'être laissé convaincre par les Grecs qu'ils avaient profit à s'en occuper. Leur religion est iconoclaste, et ils dépensent de l'argent pour des statues. Ils croient ainsi se montrer civilisés lorsqu'ils ne font que se montrer dupes. Éblouis par le récit des trouvailles de MM. Schliemann et de Cesnola, ils pensaient que la loi des antiquités leur rapporterait des monceaux d'or et d'argent : mais les bijoux confisqués dans le pays *s'égarent* avant d'arriver au musée, et les monnaies rares continuent, comme auparavant, à prendre le chemin de Paris ou de Londres. Quand même l'administration ottomane serait d'une probité exemplaire, les choses ne se passeraient pas autrement.

De toutes les prescriptions de la loi des antiquités, celle qu'on respecte le moins est assurément la plus respectable : je veux parler de la défense de porter atteinte aux monumens antiques. Presque toutes les ruines sont exploitées comme carrières : un industriel avait même obtenu, il y a quelques années, la *concession* des marbres du temple de Bacchus à Téos. Toute nouvelle mosquée que l'on construit s'élève aux dépens d'une ruine antique. Ce qui est plus regrettable encore, c'est que les paysans turcs ne peuvent pas comprendre l'intérêt que les voyageurs européens attachent aux antiquités d'apparence modeste : ils ont l'idée fixe qu'elles doivent renfermer des trésors et ils les brisent pour s'en assurer. *Altin var*, il y a de l'or, telle est leur conviction intime, et l'insuccès de leurs recherches ne les fait pas changer d'opinion (1). C'est par ce motif bizarre, joint aux nécessités de la construction et de la préparation de la chaux, que plusieurs centaines d'inscriptions vues par Leake et Lebas ont disparu sans laisser de traces. Peut-être, dans ce dernier quart de siècle, a-t-on plus détruit en Asie-Mineure que dans les deux siècles précédens. Le sous-sol, heureusement, garde encore ses richesses en bien des localités célèbres qui n'ont jamais été explorées. Il n'est pas téméraire d'espérer que les brillantes découvertes de Pergame ne sont pas la dernière surprise que l'Anatolie réserve aux amis de l'art. La Macédoine aussi donnera sans doute une belle moisson lorsque le pays redeviendra assez sûr pour qu'on puisse y reprendre les explorations de M. Heuzey.

Ce n'est pas seulement la loi de 1874 et la prévalence du brigandage qui rendent actuellement les explorations difficiles : ce

(1) En 1881, on a confisqué à Smyrne une figure sans valeur artistique, représentant un géant terminé en queue de serpent. Un fonctionnaire du musée impérial se trouvait là, et s'imaginant que la queue devait renfermer de l'or, il se disposait à la faire ouvrir lorsque les railleries de juges plus éclairés le firent renoncer à son projet. On rencontre très souvent dans le commerce des statuettes en bronze ou en marbre que les paysans ont percées de part en part dans l'espoir de trouver de l'or à l'intérieur.

sont encore les soupçons bizarres du gouvernement turc. L'Angleterre entretient en Asie-Mineure un consul militaire qui, depuis quelques années, a parcouru l'intérieur du pays en mesurant des monumens antiques. Les Turcs se sont persuadés en l'observant que l'archéologie n'était qu'un prétexte et que les prétendus archéologues de l'Europe ne faisaient qu'opérer des relevés stratégiques. Au mois d'août 1882, ils ont interdit à M. Schliemann, qui fouillait de nouveau à Hissarlik, de dresser la carte de la plaine de Troie, par la raison qu'au cours de ce travail il aurait pu dessiner en même temps le fort de Koum-Kalé, à l'entrée des Dardanelles. Un mois après, ils faisaient arrêter en Paphlagonie un archéologue allemand bien connu, M. Gustave Hirschfeld. Aux représentations qui furent adressées à la Porte, elle répondit par une circulaire notifiant aux gouverneurs « que tout individu voyageant sous prétexte d'archéologie et prenant des mesures devait être considéré désormais comme espion russe. » Si cette menace était prise à la lettre, l'exploration topographique de l'Asie-Mineure, à laquelle le gouvernement turc doit les seules bonnes cartes qu'il possède, subirait un temps d'arrêt des plus fâcheux. Il y a trop d'hommes intelligens à la Sublime-Porte pour qu'elle veuille faire de l'intérieur de l'Anatolie un pays aussi inaccessible que la Chine.

V.

Le premier essai d'un musée d'antiquités à Constantinople est dû à l'initiative d'un militaire, Ahmed Fethi-Pacha, qui commença vers 1855 à réunir des antiquités dans une salle et dans la cour de l'arsenal de Sainte-Irène. Après des vicissitudes de tout genre, cette collection, longtemps presque inaccessible, a été réorganisée et ouverte au public en 1882 dans la charmante construction du xve siècle appelée Tchinly-Kiosk (le kiosque aux faïences). Il ne m'est guère permis de faire l'éloge de cette réorganisation à cause de la part que j'y ai prise; mais il est facile de voir que le nouveau musée, disposé dans des salles bien éclairées, pourvu d'un catalogue en français dont la rédaction m'a coûté quelque peine, est fort supérieur comme installation et comme classement aux musées d'Athènes, qui sont cependant plus riches. On conçoit d'ailleurs que le Turcs pénètrent rarement dans cette collection et ne voient même pas sans un déplaisir assez légitime que l'on dépense de l'argent pour entretenir des statues.

Il n'y a pas de musées provinciaux en Turquie. Les objets qu'on ne transporte pas à Constantinople restent en place ou à la porte des *konaks* et se détériorent rapidement. Midhat-Pacha, lorsqu'il était gouverneur de Smyrne, avait formé le projet de réunir dans

cette ville, la vraie capitale de l'Asie-Mineure, tous les objets d'art que l'on trouverait en Anatolie; ce projet n'a pas même reçu un commencement d'exécution. Il existe cependant à Smyrne une collection d'antiquités assez remarquable formée par une société grecque placée sous la protection de l'Angleterre, l'École évangélique; mais depuis la loi de 1874, qui rend le transport des antiquités très périlleux, ce musée a presque cessé de s'enrichir. La science en souffre et la Turquie n'y gagne rien.

Si les monumens de l'art antique, malgré la protection que la loi turque leur accorde, sont exposés à toute sorte de ravages, il ne faudrait pas croire que les restes de l'art chrétien et de l'art musulman soient traités avec plus de respect. Le soin des objets d'art de l'époque chrétienne revient naturellement aux évêques grecs; ils paraissent n'en avoir aucun souci. D'affreux badigeonnages ont défiguré depuis longtemps les peintures de Panselinos et de ses disciples au Mont-Athos, et le jour n'est pas loin où ces œuvres ne seront plus connues que par les copies de Papety et de M. Guillemet. Il y a deux ans à peine, on découvrit par hasard, sur la route de Philippes à Drama, une sorte de crypte d'un style très ancien, ornée de fresques byzantines du plus grand mérite et très bien conservées. Le métropolitain de Drama fut aussitôt averti, mais il ne fit rien pour préserver ces curieuses peintures. Les Turcs qui passaient sur la grand'route prirent l'habitude de descendre dans la crypte pour se mettre à l'ombre, enlevèrent les têtes au couteau, détachèrent des plaques entières de l'enduit, en sorte que lorsque j'arrivai en 1882 pour prendre copie de ces fresques, il n'en restait plus que des fragmens. Une simple palissade eût suffi pour empêcher ces dégradations, mais l'archevêque de Drama avait sans doute des occupations plus pressantes que de protéger ces restes de la primitive église d'Orient.

Quant aux monumens de l'ancien art musulman, qui auraient plus de titres que les statues gréco-romaines à la sollicitude des maîtres de la Turquie, ils sont abandonnés à toutes les injures imaginables. Des chefs-d'œuvre d'architecture tombent en ruines faute de quelques milliers de francs pour les entretenir. Il n'est pas une mosquée à Constantinople qui ne réclame une réparation complète, et depuis vingt ans aucun travail sérieux n'a été fait. Et pendant que des monumens, qui seraient l'honneur de la race turque devant l'histoire, s'écroulent ou se détériorent à vue d'œil, le gouvernement dépense 60,000 fr. par an pour loger des œuvres romaines ou byzantines, à l'instigation de ses sujets grecs qui se croient déjà ses héritiers. Si la Turquie se désintéresse des monumens grecs, l'Europe et les Grecs sont là pour s'en occuper; mais si elle néglige ses monumens à elle, qui fera des sacrifices pour les entretenir ou les sauver?

Nous touchons ici au vif de la question; quand le mal a été décrit sans réticences, le remède n'est pas difficile à indiquer. Il est du devoir de chaque peuple de recueillir pieusement les monumens de son passé, de préserver de la dévastation et de la ruine les témoignages de son art et de sa grandeur historique. Lorsqu'un pays comme la Turquie est composé de races différentes soumises à l'hégémonie d'une seule, le gouvernement doit laisser à chacune d'elles le soin de veiller sur son histoire, et s'occuper exclusivement du passé de la race qu'il représente. De même que les Grecs, les Arméniens, les Bulgares entretiennent leurs églises et leurs écoles, ils peuvent aussi, s'ils en ont envie, former des musées d'antiquités. En édictant des peines sévères, par les lois de 1869 et de 1874, contre les destructeurs de monumens grecs et romains, même de ceux qui ne représentent pas une valeur vénale, le gouvernement turc a fait plus que son devoir; il a rendu hommage à la civilisation européenne en essayant ainsi de préserver les souvenirs qui sont si chers aux peuples de l'Occident. S'il n'a pas réussi, il faut du moins lui savoir gré de l'idée généreuse qui l'a inspiré. Mais l'interdiction de tout acte de vandalisme est le seul genre de protection que l'on puisse demander au gouvernement turc. C'est là une simple mesure de police et d'ordre. Quant aux antiquités grecques ou romaines qui sont entre ses mains, ou qui couvrent le sol dont il est possesseur, il a le droit de les considérer à peu près comme nous considérons en France les matériaux de démolition. Ce sont des valeurs dont il lui est permis de tirer parti, qu'il peut convertir en espèces sonnantes. Si l'état mettait aux enchères, tous les deux ou trois ans, tous les objets antiques qui entrent dans son domaine, on verrait à Constantinople une succession de ventes brillantes, où tous les musées d'Europe se feraient représenter, et dont le produit servirait à réparer les mosquées en ruines, à racheter au besoin en Europe les armes de prix, les faïences de Koutaïeh et de Brousse, tant d'autres souvenirs de l'ancien art turc qui ont passé les mers depuis longtemps. Le musée de Tchinly-Kiosk, cette œuvre de Mahomet II dont la destination actuelle scandaliserait le conquérant, deviendrait un musée d'art ottoman sans égal au monde. Il ne serait même pas nécessaire pour cela de faire beaucoup d'achats à l'extérieur : il suffirait de centraliser les trésors épars dans les garde-meubles, les anciens palais, les mosquées. La Turquie cesserait d'être ingrate envers ses artistes et la coupole de Yéni-Djami ne menacerait pas de s'effondrer un jour sur la tête des fidèles qui ont payé les frais d'un musée d'antiques.

Les règlemens concernant les fouilles et découvertes seraient faciles à rédiger dans le même esprit. Le commerce des œuvres

d'art serait libre et l'exportation permise, non pas sous la réserve d'un droit de préemption illusoire, mais contre paiement d'une forte taxe fixée à tant pour cent du prix d'achat. Dans le cas d'un contrat fictif ayant pour but de frauder la loi, et en présence d'un objet de valeur considérable, le gouvernement pourrait toujours confisquer l'objet en payant la somme indiquée par les parties. La permission de faire des fouilles ne serait accordée qu'à des gouvernemens ou à des sociétés savantes; un tiers de la somme totale à laquelle une double expertise évaluerait les découvertes reviendrait de droit à la Turquie. S'il s'agissait de découvertes exceptionnelles, comme celles de Pergame, dont il est impossible de fixer le prix, le gouvernement toucherait une somme *minima* de 50,000 fr. En cas de désaccord, il pourrait mettre aux enchères la part qui lui revient et que le fouilleur ne manquerait pas de racheter. Les antiquités disséminées dans les provinces ou saisies en contrebande seraient réunies à Constantinople pour y être vendues aux enchères; par égard pour les sociétés grecques indigènes qui voudraient les acquérir, une remise de 10 pour 100, par exemple, leur serait faite sur les prix offerts en concurrence avec l'étranger.

La Turquie est si habituée à recevoir des conseils intéressés que le projet dont nous indiquons ici les grandes lignes a peu de chances d'être accueilli par elle. Toutefois, un pays dont les finances sont très obérées a l'obligation de ne pas négliger une source de revenus qu'on lui signale, surtout lorsque ces revenus nouveaux seraient employés à une œuvre aussi utile que la conservation des monumens de l'art national. Nous voulons croire que la Sublime-Porte finira par abroger une législation dont elle est dupe, dont l'art et la civilisation sont victimes. Nous espérons qu'il nous sera permis un jour de voir le kiosk de Mahomet II transformé en un sanctuaire des trésors de l'art musulman. Les antiquités de chaque peuple seront confiées alors aux soins de leurs protecteurs naturels. Nous applaudirons aux efforts des Grecs de Turquie pour former des collections d'art dans leur pays; mais nous n'oublierons pas que la place des œuvres grecques est partout aussi où le génie de l'antique Hellade a façonné des esprits capables de l'aimer et de le comprendre.

SALOMON REINACH.

LA

CAMPANULE

I (1).

Figurez-vous un vieux palais, lézardé par les siècles, roussi par le soleil, avec ses innombrables volets de bois vermoulu qui battent au moindre vent. Des touffes embaumées d'herbes parasites jaillissent de la corniche, le rebord de chaque fenêtre est décoré de joubarbes qui fleurissent les fentes du marbre ; çà et là se balance une frange de capucines ; dans la cour, un oranger et deux cactus vivent en bonne harmonie avec un frêne sauvage aux baies écarlates. Tout ceci vous représente la demeure d'une des plus anciennes familles du Tyrol, les Pavis. Elle est située dans une petite ville des Alpes Vénitiennes, à mi-chemin entre l'Italie et l'Allemagne. Ses fenêtres ouvrent sur une *piazza* verdoyante et déserte où les ânes broutent, où blanchit la toile étendue par les ménagères. Il y a un hôtel sur la *piazza* et aussi une boutique de chaudronnier d'où partent du matin au soir force coups de marteau avec un fracas monotone. Vis-à-vis se dresse l'église, pauvre et mal tenue, comme le sont la plupart des églises du nord de l'Italie, dont l'air abandonné,

(1) Ce récit est extrait des esquisses de miss Thackeray, la fille du grand romancier, qui est elle-même un écrivain distingué.

la nudité misérable forme un contraste frappant avec l'extrême piété du Tyrol septentrional. Ici les portes, grandes ouvertes pour permettre à un rayon de soleil poudroyant de pénétrer dans l'obscurité intérieure, ne laissent entrevoir qu'une trompeuse décoration de carton et de clinquant. Les fidèles sont rares aujourd'hui. Du temps de feu le comte de Pavis, il en était autrement. La comtesse et ses filles occupaient avec une régularité exemplaire le banc où sont encore inscrits sur des plaques d'airain les noms de chacune d'elles, mais la mort a pris les unes, les autres sont mariées et dispersées par conséquent. Seul, Saverio de Pavis pourrait venir occuper la place qui lui est réservée, mais le propriétaire actuel du palais néglige un peu les pratiques religieuses dont sa digne mère donnait l'exemple.

Un jour, je pénétrai dans l'église; deux jeunes filles y étaient seules à genoux. L'unique rayon de lumière éclairait leurs jolies têtes inclinées. Bientôt elles sortirent, longèrent le grand mur blanc, sur lequel se poursuivent les lézards, et allèrent rejoindre leur âne, qu'elles avaient attaché à la porte du chaudronnier. Celui-ci, que je connaissais bien, était un brave homme, apparemment épris de son métier. Par-dessus la casserole qu'il achevait de fabriquer, ses bons yeux se fixèrent sur les deux jeunes filles, sur leur âne et sur moi-même, qu'il salua d'un hochement de tête amical. Il n'était pas à plaindre dans son échoppe, avec cette belle vue du *palazzo* Pavis et de la montagne devant lui. Les sommets se pressent autour de la petite ville, ceux-ci taillés en pics aigus, ceux-là comme écrasés d'une façon étrange, dessinant des lignes changeantes, grâce au passage rapide de la lumière et de l'ombre. Tantôt une crevasse apparaît, tantôt une aiguille se détache étincelante; un voile d'ombre se déroule de quelque cime, puis s'évapore pour découvrir des horizons nouveaux sculptés dans la dolomie aux reflets nacrés sous le soleil. C'est le royaume des fées... J'y errais depuis une dizaine de jours avec un ravissement toujours nouveau, émerveillée par ces défilés rocheux où bruissent les cascades, par ces vallées verdoyantes où paissent les vaches grises, par cette flore si variée que favorise le voisinage des eaux cristallines faisant irruption à travers le feuillage et la mousse. Lorsque vous traversez les hameaux paisibles accrochés au flanc de la montagne, des yeux noirs vous suivent avec non moins de bienveillance que de curiosité. L'étranger n'est pas encore pour cette honnête population une proie que l'on ne se fait aucun scrupule d'écorcher; l'hospitalité qu'on lui accorde n'a rien de vénal. Des draps blancs filés durant les veillées d'hiver recouvrent la paille fraîche qui forme les lits; les chasseurs de chamois et les pêcheurs de truites approvisionnent le garde-manger. La vallée produit en

abondance du maïs excellent et, tout le long des routes, les citrouilles se gonflent au soleil. Quiconque a des goûts simples peut se contenter de la chère et du gîte offerts de bon cœur.

Ce jour-là nous suivions la ligne de frontière qui sépare l'Autriche de l'Italie. Notre but était la Marmolata, cette reine des Alpes rhétiennes, puis nous comptions nous en retourner par Botzen, vers les régions civilisées, desquelles je me garderai de médire. Il y a de curieux voyages à faire aussi dans le monde civilisé! Les obstacles y sont d'un ordre moral plutôt que physique, mais les précipices à côtoyer, les chemins de traverse, les ascensions hardies ne manquent pas. Les opinions et les problèmes croissent au lieu de plantes sauvages; les aspirations diverses s'élèvent éblouissantes dans la solitude de nos âmes comme des sommets de glace à l'horizon. Certes, la musique de la civilisation n'est ni dans le chant des rossignols, ni dans le murmure des ruisseaux; elle est plus triste, hélas! et plus bruyante à la fois, mais il s'en dégage autant d'émotions pour le moins que des mélodies champêtres. On aurait tort de la décrier parce que les voix sont rauques, les instrumens mal accordés parfois. Peut-être dans les faubourgs fangeux d'une grande ville que hantent d'affreuses misères, la Divinité a-t-elle marqué son empreinte plus profondément encore que dans ces vallées sereines où retentit la clochette des troupeaux, où les feux du soir s'allument sur les montagnes environnantes, où les moissons mûrissent à l'heure accoutumée et où la croix plantée au bord du chemin projette son ombre protectrice sur la descente trop rapide.

II.

Au seuil de l'auberge s'entassait notre bagage, et mon neveu Tom, avec sa mère, m'attendait. Le voiturin n'était pas venu, et j'eus besoin d'appeler à mon aide le peu que je savais d'italien pour décider la *padrona*, une grosse femme à collier de grenats, singulièrement endormie, à l'envoyer chercher : — Quand il vous plaira, répondait-elle en ayant l'air de penser à autre chose, quand il vous plaira. Nous allions donc à C...? Mais le comte avait demandé aussi la voiture; elle reviendrait nous prendre. Rien ne pressait.

Sur ces entrefaites, un grand jeune homme pâle, qui portait en bandoulière une boîte de botaniste, entra brusquement dans l'hôtel : — Je n'ai pas besoin du voiturin, cria-t-il d'une voix impatiente,.. ni de souper... Je ne soupe pas ici ce soir.

— Alors on va conduire ces dames, répliqua la *padrona*, en se réveillant un peu. Votre servante, signor comte.

Le comte, évidemment fort agité, haussa les épaules; puis, se rappelant notre présence, leva son chapeau de paille et sortit à grands pas :

— Quel original! dit l'hôtesse apathique; il ne pense qu'à ses herbes,.. toujours ses herbes. Il les étudie d'un bout de l'été à l'autre. Ah! son père ne lui ressemblait guère.

Quelques minutes après, un véhicule en fort mauvais état, aux harnais raccommodés à l'aide de ficelles, vint cahin-caha jusqu'à la porte. Nous y montâmes. La route dessinait des zigzags interminables au-dessus de l'abîme; nous suivions un défilé mélancolique dominé par des pics sauvages qui semblaient de plus en plus s'élever et se rapprocher, tandis que gémissait le torrent sur son lit de pierre blanche. Bien loin, au fond de la vallée, un quadrupède quelconque (cheval ou baudet), animait seul le paysage désert. En le rejoignant, nous vîmes que c'était un âne accompagné par trois personnes parmi lesquelles deux jeunes filles, celles que j'avais remarquées à l'église. L'une était assise sur l'âne, l'autre marchait à côté, en causant avec un jeune soldat; toutes les deux avaient de longues tresses retenues autour de la tête par des épingles en forme de flèches, mais leur costume d'ailleurs n'était pas le même. Celle qui allait à pied portait les manches blanches, le corset noir et le collier de corail des paysannes aisées. Sa compagne avait répudié l'ajustement campagnard : elle était petite et délicate avec d'admirables cheveux roux dorés et des yeux bruns. Le jeune soldat lui ressemblait comme un frère peut ressembler à sa sœur : — Hue, Bruno! — criait-il à l'âne, qui semblait avoir un caractère indépendant. Il le prouva plus que jamais au passage d'un gué. La jolie rousse sauta lestement à terre. Bruno ne voulait pas avancer, ruait, se défendait. Quelqu'un cria du haut d'un rocher : le soldat leva la tête, et Bruno, saisissant l'occasion de s'échapper, passa l'eau gaillardement à sa manière.

— Voyez donc, me dit ma sœur, voilà ce jeune homme de l'hôtel.

Il signor comte dégringolait la montagne avec une agilité prodigieuse, bondissant d'un rocher à l'autre sur un point qui paraissait impraticable; à chaque instant nous croyions qu'il allait se rompre le cou; mais, soudain, nous le vîmes sain et sauf sur la route, courant après l'âne et ses propriétaires, de toute la vitesse de ses longues jambes. Il les eut bientôt rattrapés, marcha quelque temps avec eux, puis tourna brusquement l'angle d'un rocher et disparut. Tous ces gens commençaient à nous intéresser; Bruno surtout acheva de faire notre conquête par une nouvelle prouesse en attaquant une botte de foin qui descendait la route perchée sur deux bas bleus. Avant que personne pût l'en empêcher, il mordit vigoureusement au savoureux fourrage.

Nous continuâmes à monter, dépassant Bruno et sa société qui s'était arrêtée à causer avec le propriétaire du foin. La gorge désolée déboucha enfin dans des champs de maïs; nous traversâmes un village assez misérable avec des balcons croulans, des pignons noircis et une fourmilière d'enfans accourus pour nous voir passer. Une large vallée fraîche et verte, — au-delà un chaos, formé il y a cent ans par la chute de certaine crête de montagne qui écrasa les gens, et les maisons et les troupeaux, arrêtant la rivière et créant un lac bleu; — à l'autre bout du lac, un village; — nous étions arrivés.

III.

La musique retentissait dans la rue; les garçons, marchant bras dessus bras dessous, en longs gilets à fleurs, une plume au chapeau, lançaient dans les airs à pleine voix un trille joyeux. C'était jour de fête; chacun avait endossé sa chemise blanche, tous les enfans étaient débarbouillés en l'honneur de saint Barthélemy; les mères se reposaient sur le pas de leurs portes, les pères fumaient leurs pipes à couvercle d'argent, et un grand jeu de *pallone* avait été organisé dans la rue du village. Notre arrivée détourna l'attention de quelques badauds, mais non pas celle des joueurs. Leurs balles volaient au-dessus des toits, frappaient quelquefois une fenêtre et étaient violemment relancées dehors aux cris du peuple excité.

Ces maisons tyroliennes ressemblent à des écuries lorsqu'on y pénètre; en bas s'entassent les chevaux, les vaches, les chariots; mais à mesure que l'on monte tout s'embellit. Au premier étage, l'hôtesse sort de sa cuisine pour vous saluer, et vous apercevez dans la salle des chapeaux pointus, des manches de chemise, des jambes chaussées de guêtres se pressant avec bruit autour d'une table couverte de bouteilles. Le second étage en revanche est tranquille, avec des fleurs sur le balcon, et chez la signora Sarti, *à l'Aigle noir*, les fleurs étaient plus fraîches, les chambres mieux aérées, plus confortables que partout ailleurs. Il fallait escalader les lits tant les paillasses en étaient hautes; les planchers grattés avec soin, les grands pots d'œillets couronnant le poêle, les bancs rangés contre le mur, tout avait un air de propreté. Nos chambres donnaient d'un côté sur le balcon de bois qui court le long de la maison et domine ce qu'on appelle la *piazzetina*, une petite place noire, étouffée, aux fenêtres et aux portes cintrées de laquelle s'accrochent, pour sécher, des touffes de chanvre, tandis que dans tous les coins fleurissent les inévitables œillets. Tous les volets grands ouverts nous permettaient de pénétrer dans la vie privée de nos voisins. C'étaient comme des tableaux de mœurs inattendus et curieusement enca-

drés. Il y avait au second un vieux tailleur qui, assis à la turque, tirait perpétuellement l'aiguille, et trois blanchisseuses qui, du premier étage, ne cessaient de tendre leurs longs cous tannés à colliers de perles, leurs têtes brunes, curieuses, entourées d'une auréole d'épingles brillantes, pour surprendre les faits et gestes des passans.

Nouvelle explosion de musique : un air du *Trovatore*, un air de *la Dame blanche*. Les chanteurs sont deux soldats autrichiens qui trinquent le plus gaîment du monde. — Clic! clac! voilà notre âne! — me crie Tom, penché à la fenêtre. — Et nous entendons en effet le bruit des petits sabots de cette bête volontaire, puis des exclamations, des rires. On s'embrasse, et bientôt après la *padrona*, toute rouge de joie, vient nous demander ce que nous voulons pour dîner.

— Je serais montée plus tôt, dit-elle, mais mon fils le caporal vient d'arriver. Ma fille Fortunata et Joanna, ma servante, étaient allés au-devant de lui, à Agordo.

— N'y avait-il pas aussi un âne? demanda Tom en souriant.

— Oui! ces messieurs et dames ont dû les rencontrer. Il y a deux ans que je ne l'ai vu, mon Mario... Maintenant il revient parce que je... enfin pour des affaires.

L'expression de son visage s'assombrit :

— Une mère a bien des peines, reprit-elle avec un soupir.

Tom, qui avait grand'faim, parut s'intéresser moins que moi à ces détails de famille et l'interrompit assez brusquement pour lui demander si elle nous donnerait du poisson.

— Du poisson? impossible! il faudrait prévenir les pêcheurs la veille; on n'en prend guère qu'au lever du soleil. Mais, reprit la *padrona*, en hésitant, un ami nous a donné quelques perdrix. J'en peux faire rôtir deux si vous les aimez.

Nous les aimions beaucoup; elles arrivèrent donc entourées de pruneaux. Voici le reste du menu : Potage au riz où flottaient de petites saucisses. — Tranches frites d'une espèce de plum-pudding. — Prétendu bifteck haché avec de l'ail et accompagné de polenta. — Fromage à la crème parfumé de cannelle.

Tandis que nous savourions notre café sur le balcon, en regardant par-dessus le toit les clartés du soir s'éteindre sur la cime des montagnes, j'entrevis quelqu'un qui, attablé au-dessous de nous, soupait aussi de perdrix aux pruneaux. A leur nombre et à la façon dont il les découpait, je soupçonnai que c'était le généreux chasseur. Il me sembla reconnaître en même temps temps sur la table certaine boîte de fer-blanc peinte en vert. Ce tueur de perdrix n'était autre que le jeune comte dont nous avions admiré l'intrépide gymnastique.

IV.

Chose singulière! une amie nous attendait quelque part, dans ce village. Ma sœur avait rencontré plusieurs années auparavant signora Elizabetta della Santa à certaines eaux où l'avait envoyée un docteur allemand. Ce n'était que la dame de compagnie d'une autre vieille personne à qui appartenait la maison de campagne que, toutes deux réunies, elles habitaient l'été. Nous avions promis d'aller la voir; elle assurait que le jardin était digne de notre visite. Mais où se trouvait-il? J'allai m'informer auprès de la *padrona*. En descendant l'escalier, Fortunata et Joanna m'apparurent sur la terrasse causant avec le comte. Il tirait de sa boîte des fougères, des racines, toute sorte de plantes, et je n'osai troubler l'entretien. Tonina, la fille aînée, courait d'une table à l'autre dans la salle commune, un sac de cuir au côté. Je me dirigeai vers la cuisine pour y chercher la mère. Elle était là, en effet, avec son fils, dont l'honnête visage me parut empourpré par une émotion quelconque.

— Que demande la signora? dit notre hôtesse avec une étrange vivacité. Oh! c'est tout près d'ici... La signora della Santa et la marquise sont nos voisines. Mario ira... non, Fortunata plutôt va vous conduire. A droite en arrivant au pont...

Mais tout à coup un sanglot l'étrangla, et elle fondit en larmes.

— Pardon, reprit la brave femme, redoublant de volubilité, ne faites pas attention,.. surtout ne dites pas à ma fille... qu'elle ne sache jamais...

Mario, qui sifflait entre ses dents, l'interrompit d'un air d'impatience.

— Enfin il est ici, dit-elle en s'essuyant les yeux; il veillera sur nous maintenant... Tout ira bien.

Elle appuya une main sur le bras de son fils en levant vers lui un regard tendre et inquiet. Je les laissai. On riait aux éclats dans la salle commune. Le comte, sur la petite terrasse, semblait maintenant contempler les étoiles, qu'il nommait à Fortunata comme pour lui faire un cours d'astronomie. A l'étage supérieur, je trouvai Tom fumant sa pipe et ma sœur, à qui je racontai la petite scène dont j'avais été témoin.

— Quelque embarras d'argent sans doute, me dit-elle.

Mais tout indiquait, au contraire, la prospérité dans cette maison; les pièces de toile neuve étaient rapportées quotidiennement du pré où elles avaient blanchi, des voitures à bœufs rentraient

chargées de foin, les granges regorgeaient de blé, le vin ne manquait pas dans les celliers; la *padrona* donna, le lendemain, devant moi, des ordres au charpentier pour certaines constructions nouvelles, et je trouvai Fortunata occupée à dérouler d'innombrables pièces de rubans et de dentelles qu'elle avait achetées à Agordo pour Tonina.

Cette Tonina, la fille aînée, était une brunette chargée de bijoux et qui, fiancée depuis peu, se montrait avant tout amoureuse de toilette. Jamais je ne la vis se soucier d'autres sujets. Elle nous guettait au passage pour tâter l'étoffe de nos robes, et nous la surprenions souvent dans notre chambre essayant les vêtemens qui lui semblaient jolis; je ne pouvais la souffrir. La petite Nata, en revanche, était d'une grâce irrésistible. Tout le monde prenait à tâche de la gâter sans y réussir, car elle travaillait du matin au soir, aidant sa mère avec énergie et nous servant mieux que Joanna elle-même. Sa voix était ravissante; elle chantait tous les airs de la montagne et aussi des morceaux d'opéra. Ses yeux bruns effarouchés faisaient penser à ceux d'une biche. Dès l'aube, elle se levait pour ne prendre souvent de repos qu'après minuit.

— Il n'en faudrait pas demander autant à sa sœur, disait Joanna en haussant les épaules.

Mais la personne qui nous intéressait le plus était la *padrona* elle-même, avec son beau visage expressif au teint sombre et la perpétuelle sollicitude qu'elle témoignait à ses enfans. C'était une de ces créatures qui naissent dames, quelle que soit leur situation dans la vie. J'aimais la voir accueillir ses hôtes avec une politesse à laquelle répondaient gauchement ces gars incultes à chapeaux pointus venus pour boire le *vino nero*. S'il y avait du bruit au cabaret, la *padrona* y entrait d'un pas résolu; aussitôt le silence se rétablissait; elle était toujours respectée. Je ris encore au souvenir de l'exécution tranquille qu'un jour elle pratiqua en ma présence. Un garçon de bonne mine, vêtu de vert, ses culottes courtes roulées sur des bas blancs irréprochables et son chapeau conique décoré d'un gros bouquet de roses, s'était mis soudain à hurler des chansons bachiques en renversant les chaises.

La *padrona* posa une main sur son épaule.

— Angelo, mon garçon, c'est assez, lui dit-elle, retourne-t'en chez toi tout de suite.

Le ton grave qu'elle avait pris parut le dégriser, et il fila sans répondre un seul mot.

Les Italiens, s'ils vous prennent en amitié, vous livrent leurs sentimens et leurs affaires avec une confiance qui paraît touchante à des gens plus réservés. Bientôt la signora me mit au courant de

ses peines. Fortunata en était cause. Certes elle n'avait pas à se plaindre de ses enfans; ils étaient tous bons et honnêtes; mais, si vigilante qu'elle fût, elle n'avait pu préserver sa plus jeune fille des atteintes de la calomnie. Joanna avait beau garder la maison comme un chien fidèle et Mario étendre sur ses sœurs une protection virile, rien ne pouvait arrêter le cliquetis des langues empoisonnées, prévenir l'espionnage des yeux toujours au guet... Je devinai qu'elle voulait parler de nos trois blanchisseuses, et vraiment j'aurais tordu leurs longs cous bronzés avec plaisir si j'avais pu me douter du mal qu'elles avaient fait à ma petite amie.

V.

Joanna était un caractère; dévouée corps et âme à la dynastie des Sarti, elle tyrannisait à l'occasion ses maîtres, sauf Nata, sur laquelle semblait s'être concentré son dévoûment aveugle. Cette belle fille aux dents blanches comme du lait, aux cheveux blonds nattés, ne quittait guère le grand chapeau, qui projetait une ombre sur ses yeux bleus mélancoliques. Cette expression du regard formait un contraste bizarre avec celle de la bouche toujours souriante et entr'ouverte comme par un perpétuel étonnement. Très curieuse, elle nous faisait mille questions indiscrètes, secouant la tête quand il lui était impossible de comprendre, comme pour indiquer qu'elle renonçait à sonder de pareils abîmes. Les chemins de fer, l'invasion des étrangers dans sa lointaine vallée, l'accoutrement de ces gens-là, leurs goûts, leur insistance à manger de la viande de boucherie, tels étaient les principaux sujets de surprise pour Joanna. Ignorante et superstitieuse, on l'aurait crue stupide; mais elle pouvait cependant raisonner au besoin, et même, quand quelque chose d'extraordinaire venait l'arracher à son apathie, elle trouvait des mots étranges pour exprimer des sentimens profonds. Un jour, je l'entendis tancer brutalement une des servantes à jambes nues qui transportaient avec elle des sacs de *polenta* du fournil dans la cuisine.

— Qu'as-tu donc? lui cria Mario. Tu grondes toujours.

— C'est bon! c'est bon! répondit-elle d'une voix tremblante de colère. Donnez-moi tort, parbleu! mais je ne veux pas qu'on tracasse ma maîtresse, entendez-vous? Les démons continuent leur travail. J'y mettrai bon ordre un de ces jours.

Mario parut comprendre, car il changea de couleur. J'observais Joanna tandis qu'elle secouait avec fureur ses sacs de *polenta* en les bourrant de coups de poing, comme s'ils eussent été l'ennemi en

question. Enfin, elle parut se calmer et chargea l'un des sacs sur son épaule. Je vis que des larmes roulaient sur sa joue.

— Vous pleurez, lui dis-je, ma bonne Joanna?

— Oui, ce monde-ci est un mauvais monde qui ne respecte rien.

— De qui donc parlez-vous?

— Des gens qui inventent de vilaines histoires sur un ange... car c'est un ange, vous le croyez bien, vous, signora, et vous avez raison. Mais les autres... Et on vient me répéter... et on tourmente la *padrona!*

— Ne pourrait-on arrêter ces mauvais propos? demandai-je.

— Eh! que faire? que dire? Je ne suis qu'une servante. Mario, lui, est le maître. Il est venu pour tout arranger censément,.. pour tout déranger plutôt! De l'orgueil, il n'a que de l'orgueil... et on va sacrifier un agneau, une colombe à cet orgueil-là!

Les Italiennes deviennent éloquentes quand la passion s'allume chez elles, mais au même instant la voix de la signora Sarti éclata sur l'escalier : — Beppo! Beppo! — Et les yeux bleus reprirent leur expression mélancoliquement stupide, tandis que la grande fille, courbée sous son sac, me disait tranquillement :

— Elle l'appelle pour tourner la *polenta*. On fait de bonne *polenta* chez nous. Voulez-vous venir en goûter?

Dans la cuisine, sur un grand feu de bois, une immense chaudière renfermait la farine de maïs délayée, que Beppo, le vieux domestique, remuait avec un bâton, s'excitant à mesure que la pâte épaisse lui opposait plus de difficultés. Enfin, il sauta sur la pierre de l'âtre pour s'assurer que la masse compacte et résistante était suffisamment durcie. Puis, tandis que le feu s'éteignait et que Beppo, épuisé, s'essuyait le front, Joanna apporta un grand plateau de bois. Sur ce plateau on fit rouler la *polenta*, une avalanche de pâte fumante. Tonina coupa le bloc par la moitié au moyen d'une ficelle, ceci pour les domestiques, cela pour la table des maîtres. Puis un grand calme remplaça l'agitation qui avait régné dans la cuisine, dont les cuivres étincelaient sur les murs blancs protégés par un grand crucifix de bois noir. Tout à coup, comme une apparition sortie de la chaudière aux proportions quelque peu magiques, le comte se trouva parmi nous :

— J'aurai besoin d'une chambre pour la nuit, dit-il; vous me ferez souper à huit heures. Voici du gibier... plus qu'il ne m'en faut.

La petite Fortunata, le visage rayonnant, courut lui prendre des mains le gibier en question. Il sourit en la remerciant, puis nous l'entendîmes monter l'escalier quatre à quatre. La signora Sarti était devenue très pâle, elle regardait son fils ; Tonina se redressait

de toute sa hauteur. Joanna jeta sur sa chère petite maîtresse un coup d'œil furtif. Je commençais à comprendre.

En descendant pour aller rejoindre ma sœur qui devait m'attendre dehors, j'aperçus les trois blanchisseuses penchées à leur fenêtre d'un air méchant qui me fit frémir.

J'avais laissé Hélène occupée à dessiner toute seule dans la rue; je la retrouvai au milieu d'une véritable foule. Les habitans de ces villages s'attroupent autour des étrangers comme font les petits veaux sur la montagne; ils ouvrent de grands yeux ébahis et les questions vont leur train :

— Mariée? Où est le mari? Combien de garçons avez-vous? Combien de filles? Notre pays vous plaît?.. Êtes-vous Allemands ou Italiens?

— Anglais?

— C'est loin l'Angleterre?

— Il faut passer la mer?

Là-dessus quelqu'un siffle et tous de chuchoter entre eux : — Ils ne sont pas chrétiens...Non! — Mais si... regardez leurs doigts...ils ont l'alliance. Puis un bon sourire et le souhait accoutumé : « Heureux voyage! » en s'éloignant.

Une matrone chauve, coiffée de fausses nattes, était plus bavarde que les autres :

— Moi, disait-elle en montrant un groupe d'enfans, jolis comme tous ceux de ces parages, j'ai cinq petites filles. Ainsi vous demeurez à l'hôtel? Et le frère est revenu? Tant mieux! Un homme dans la famille, c'est nécessaire; les femmes seules ne font que des sottises. Sans doute Mme Sarti et ses filles étaient d'excellentes personnes, mais elles avaient des ennemies, beaucoup d'ennemies et qui racontaient de vilaines choses. Ils racontaient que Fortunata était fière, qu'elle regardait trop au-dessus d'elle; ils étaient jaloux enfin. — Et elle, pauvre petite, elle n'entend malice à rien du tout. Allons, venez, marmaille. — La dame aux fausses nattes poussa devant elle sa tribu, nous laissant perplexes, Hélène et moi. Nous avions enfin la clé des inquiétudes de cette mère.

— Quelle indignité! m'écriai-je; soupçonner une enfant si charmante et si pure!

— La *padrona* fera bien de surveiller les apparences, répondit gravement ma sœur.

Ce jour-là, ainsi que nous en étions convenues, nous allâmes voir notre vieille amie, la signora della Santa. Nous la trouvâmes toujours la même, maigre comme un clou, ridée sous ses cheveux gris, et vêtue d'anciennes étoffes foncées jaunâtres et vertes, qui lui donnaient l'apparence d'une vieille giroflée de muraille. Le jardin était,

plus encore qu'elle ne l'avait dit, délicieux, avec ses pelouses mal tondues et ses arbres exotiques, ses allées rocailleuses et ses incalculables variétés de fleurs curieusement collectionnées. La marchesa devait être savante en horticulture, comme le fit observer Hélène.

— Mon Dieu, non, dit la signora della Santa, nous ne méritons pas de complimens. Toutes ces espèces rares ont été plantées par le neveu de ma chère marquise, Saverio de Pavis, un botaniste distingué qui fait ici des expériences avec l'aide du jardinier. Il demeure à Agordo, mais vient souvent voir sa tante et ses arbres. Pour le moment il voyage.

Nous nous regardâmes, Hélène et moi, tandis que la signora poursuivait :

— Il voyage, et je n'en suis pas fâchée, car, à vrai dire, quelques méchans bruits ont circulé ; on prétendait qu'il faisait la cour à une fille de votre hôtesse. Je sais bien, moi, qu'aucune pensée de ce genre ne lui a jamais traversé l'esprit ; il n'aime que les sciences naturelles, mais enfin...

La vieille dame était prudente et fort sensée. Je jugeai qu'il valait mieux lui dire tout franchement que j'avais rencontré M. de Pavis le matin même.

— Vous me désolez ! s'écria-t-elle. La dernière fois que je l'ai vu, il se plaignait amèrement de l'auberge, du mauvais service, de la cuisine médiocre qu'on y trouvait. Les cancans de village vont recommencer... Calomnie pure, n'est-ce pas? Je ne puis soupçonner les Sarti d'attirer Saverio... ce sont de braves gens.

Je lui dis mon opinion, qui s'accordait avec la sienne, et nous continuâmes à parler du jeune comte. D'après les récits de la signora della Santa, il habitait par choix un monde qui n'est pas celui du commun des mortels, un monde où les révolutions, s'il s'en produit, mettent des milliers d'années à s'accomplir et dont les lois sont immuables. Une fleur tombe, une autre la remplace aussitôt, sans bruit. Tout est ordre parfait, sérénité profonde dans les sphères qui servaient de refuge à l'esprit fort original de Saverio. Botaniste et philosophe, il ne voulait être rien de plus. Dans sa première jeunesse, il avait nourri d'autres ambitions, il s'était donné corps et âme à la cause italienne et avait payé cher son enthousiasme. Ruiné par l'Autriche, il n'avait pas trouvé l'Italie reconnaissante. Alors déçu, indigné, il tourna le dos à l'Europe entière, aux gouvernemens, aux intrigues de cour ; il s'enferma dans son vieux palais, écrivit tantôt des mémoires sur la formation des roches qui l'entouraient, tantôt des traités de philosophie, se consolant aussi par intervalle avec les fleurs et les étoiles, toujours occupé des choses et dédaigneux des hommes.

— Ses sœurs sont au désespoir et le croient fou, nous dit la vieille dame de compagnie, mais il n'en est rien. Saverio est modérément heureux à sa manière.

VI.

Nous ne nous doutions pas, en la quittant, que la crise était aussi proche. Comme nous entrions chez les Sarti, de grands éclats de voix partirent de la salle commune : Ah! signora, s'écria Joanna en se précipitant vers moi, allez-y, allez-y... Vous arrêterez peut-être Mario... Le voilà en train de chercher querelle au comte!

J'ouvris la porte; ils étaient tous autour d'une table sur laquelle gisait la boîte à herboriser bien connue de tous ceux qui avaient rencontré M. de Pavis, — Mario jetant feu et flamme, Tonina tortillant le coin de son tablier, Nata tout en larmes.

— Pourquoi restez-vous ici pour vous laisser insulter? criait Mario à ses sœurs. Allez-vous-en. Vous voyez bien que son excellence vous traite de voleuses! — Et, se tournant vers le comte, qui avait l'air à la fois très hautain et très embarrassé : — Je vous dis, moi, que mes sœurs ne sont pas ce que vous croyez... et que je ne souffrirai pas qu'on leur parle comme à des servantes. Ce sont des filles bien nées... Tout le monde les respecte. Vous les respecterez comme les autres.

— Eh! qui donc attaque vos sœurs? répliqua le comte, qui se contenait avec peine. Perdez-vous la tête? ajouta-t-il en chiffonnant une carte qu'il fourra dans la boîte, tandis que de l'autre main il saisissait impétueusement son chapeau. Je réclame un échantillon qui me manque... je suis vexé de le savoir détruit. Il n'est pas question de vo pour cela.

— Vous les respecterez, hurlait Mario, qui voulait absolument pousser la querelle à ses dernières limites, et vous saurez que moi non plus, je ne suis pas de ceux qui endurent les insultes des riches.

— Ce que vous êtes ou ce que vous n'êtes pas m'est parfaitement égal! riposta son excellence, qui s'emportait à son tour. Allez au diable!

Il s'élançait hors de la chambre, quand Joanna éperdue se jeta sur son passage et le saisit par le bras : — C'est ma faute, je suis seule coupable! criait-elle en sanglotant.

— Silence! gronda Mario, tandis que le comte secouait assez rudement l'étreinte de la pauvre fille.

Je le vis, de mon balcon, s'éloigner à grandes enjambées selon son habitude, sa boîte de fer-blanc lui battant les reins. Chacun des paysans qui le rencontraient saluait très bas, mais il ne semblait

voir personne. Il dépassa la dernière maison du village, et je le perdis de vue.

Nous n'en avions pas fini avec les scènes. Un cri de Tonina nous rappela dans la salle commune où la pauvre petite Nata était tombée sans connaissance. Pâle comme la mort, échevelée, elle avait été transportée près de la fenêtre ouverte. Mario, calmé tout à coup, mais encore boudeur, se versait un verre de vin. Joanna, tout en lui décochant des regards furieux, jetait de l'eau avec énergie au visage de sa jeune maîtresse.

— Va chercher la mère, dit Tonina en interpellant Mario avec sévérité.

La *padrona* bientôt accourut sur les pas de son fils, qui lui avait évidemment raconté l'histoire à sa manière. Pauvre mère, elle passait des plus tendres expressions de pitié à des reproches non moins affectueux :

— N'as-tu pas honte, Nata!.. La dame est là qui te regarde... Et on te voit de la rue... oui, tout le monde. Est-ce que Tonina s'évanouirait pour un caprice? Mario a bien raison. Que cet original passe son chemin. D'un jour à l'autre il change d'avis. Cela ne peut convenir à d'honnêtes gens. D'ailleurs le rang de son excellence est trop élevé, tu comprends... tu n'es pas née pour être comtesse, Nata, ma chérie... Mon Dieu! va-t'en donc, Mario! cela lui fera du mal de te voir quand elle reprendra connaissance.

— J'ai agi pour son bien, répétait le caporal en levant les mains au ciel comme pour le prendre à témoin. Vous autres, vous la perdiez. Les femmes ne voient pas plus loin que leur nez. Rêvasser l'impossible, bavarder comme des pies, voilà leur affaire. Pendant ce temps-là les propos du voisinage vont leur train, et ce grand seigneur, que le diable emporte! outrage les Sarti à son aise. Moi, je vous ai sauvées... sauvées malgré vous... et de quel danger! Vous êtes des ingrates... oui, toutes, tant que vous êtes!

Là-dessus Mario sortit en poussant la porte avec fracas, et la mère, frappée de son éloquence, se remit à gourmander Fortunata, qui reprenait ses sens, la tête sur l'épaule de sa sœur et les yeux tournés vers la fenêtre avec un regard de tristesse indicible, comme si elle eût cherché à entrevoir encore, parmi les tiges emmêlés des œillets, celui qui l'avait quittée pour toujours.

— Mauvaise journée! me dit Joanna en haussant les épaules. Cet imbécile a fait un esclandre et perdu l'avenir de sa sœur. Elle serait comtesse sans lui!

— Il en a dit trop long! soupira Tonina.

— Chut! interrompit la signora Sarti. Allez à votre besogne. Mario s'est conduit comme il convenait. Nous devions nous débarrasser de celui qui attirait sur nous les mauvais jugemens de nos

voisins. Mon fils dit que le comte s'est fait un jeu des sentimens d'une innocente. Je n'en sais rien. Ce qui est certain, c'est que ni Mario, ni personne ne comprendra jamais ce cerveau timbré. Qu'il nous laisse la paix.

Fortunata fut emmenée par sa sœur, qui paraissait contrite comme si elle avait eu quelque part à l'événement, et Joanna vint ranger du linge dans la grande armoire de ma chambre en laissant ses pleurs tomber goutte à goutte sur les draps pliés soigneusement et les taies d'oreillers garnies.

— Dire que c'est pour un brin d'herbe, pour une méchante petite fleur! sanglotait-elle. Moi qui donnerais à Fortunata la dernière goutte de mon sang, j'ai attiré tout ce chagrin sur elle! C'était une petite fleur violette de rien du tout... Mais je n'en avais pas encore vu de pareille,.. et je l'ai prise, c'est vrai,.. je l'ai prise... Fallait-il pour cela?..

En l'interrogeant, je finis par découvrir que le comte avait rapporté la veille cette fleurette dans sa boîte de fer-blanc, qu'il l'avait examinée pendant le souper avec une attention particulière, qu'il l'avait laissée là toutefois pour dire à Fortunata, qui était venue l'interroger, les noms des étoiles (il connaissait toutes choses par leurs noms, ce maudit comte, les étoiles, les fleurs, les bêtes, les simples qui guérissent, il parlait toutes les langues, lisait dans tous les livres!) Tandis que les deux jeunes gens étaient sur le balcon à examiner le ciel, Joanna ôtait le couvert. La fleur lilas posée sur la boîte l'avait tentée. Par plaisanterie, elle l'avait donnée à Fortunata en assurant que cette clochette bleue portait bonheur et que son excellence la lui offrait. Nata l'avait tourmentée presque toute la nuit pour savoir si cela était bien vrai. Et à la fin, Joanna voyant combien sa petite maîtresse prenait la chose à cœur, s'était résignée à confesser son mensonge. Alors Nata, moitié riant, moitié pleurant, avait dit qu'elle garderait tout de même ce souvenir, et le lendemain matin, elle avait montré à Joanna un médaillon en cristal où était enfermée la clochette. Les feuilles n'y pouvant tenir, elle les avait coupées. Là-dessus le comte était accouru, cherchant, fourrageant partout pour retrouver son précieux échantillon perdu, et Joanna, en se moquant de lui, avait demandé si c'était là un charme : il était en sûreté d'ailleurs dans un joli médaillon. — Le médaillon avait été montré au comte, mais, au lieu de se calmer, il avait crié plus fort que cette rareté cueillie au péril de sa vie était perdue, qu'il n'en retrouverait plus de semblable. Et tandis qu'il grondait, que Fortunata pleurait, Mario était entré.

— Il voulait une dispute, je vous l'ai dit, reprit Joanna, il en guettait l'occasion, et les voilà brouillés... Pauvre Fortunata!

— Calmez-vous, lui dis-je, tout est pour le mieux. Le comte n'a jamais eu de bonnes et sérieuses intentions.

— Vous parlez comme les autres, répondit-elle. Mais Fortunata et moi-même, nous savons à quoi nous en tenir. Dans le temps, il était tout près de l'épouser. On l'a soupçonné, on lui a fait injure. C'est un homme très vif, mais un si bon cœur! Tout est fini maintenant. Cette vilaine fleur en est cause... et moi aussi. Qui donc du reste n'a pas eu tort?

Avec un hochement de tête et un gros soupir, Joanna reprit deux grands seaux de cuivre, dont elle était armée le plus souvent, et descendit en les faisant sonner l'un contre l'autre.

VII.

Il semblait probable que le comte ne reviendrait plus après ce qui s'était passé.

— Per Bacco! j'y compte bien, disait le caporal.

— Espérons-le, reprenait Tonina de son air placide. Nata se résignera sans doute à l'oublier. Elle a été sotte. Ce qu'il lui faut, c'est d'épouser, comme moi, un homme de son rang, et alors elle pourra continuer à tenir l'auberge.

— Patience! patience! reprenait Joanna. Tout n'est pas fini encore. Nata va mourir de chagrin, et moi, croyez-vous que je lui survive? Et la *padrona*, elle en aura le cœur brisé. Voilà ce qui arrivera si le comte nous abandonne. — Puis, secouant son grand chapeau, elle reprenait entre ses dents, tout bas : — Heureusement il pourra revenir quand Mario aura le dos tourné.

Notre caporal, dont le congé touchait à son terme, soupçonnait peut-être qu'il en serait ainsi effectivement, car il prit ses mesures pour faire partir Nata. Plus elle irait loin, mieux cela vaudrait. Il y avait leur cousine Hofer, qui la recevrait volontiers dans le Tyrol allemand, et lui, Mario, il passerait par là en retournant à Inspruck, où son régiment était en garnison. Mario servait l'Autriche. C'était un autocrate que ce jeune homme; il n'admit pas d'excuse, il n'accorda pas de délai. Je suppose qu'il avait ses raisons pour cela, sachant la réputation de sa sœur plus compromise que les femmes de la famille ne pouvaient le supposer. La signora Sarti, avec un vague espoir que les choses s'arrangeraient encore, demandait du temps sous prétexte de compléter le trousseau de Nata. — Bah! elle avait bien assez de nippes. Et pour l'accompagner, Joanna suffisait, outre que les dames anglaises, qui partaient le lendemain et s'en allaient de ce côté, consentiraient certainement à se charger d'elle.

Nous assistâmes à des scènes touchantes.

— Ma petite Nata! soupirait la mère en couvrant sa fille de caresses. Ma pauvre enfant!

— Si j'étais à sa place, criait Joanna, en se plantant d'un coup de poing son chapeau sur l'oreille, croyez-vous que je partirais? Non, pas pour un empire! Ah! vous auriez beau m'offrir de l'or à poignées. Ne lutte par contre ton amour, Nata, ma chérie, ou tu en mourras! Comment Mario, qui n'a pas plus de sentiment qu'un bœuf, comprendrait-il?

— Te tairas-tu, fille de rien? interrompait Tonina indignée.

— Je comprends tout, criait Mario; qui donc dit que je ne comprends pas? qui donc m'accuse? Je fais ce qui est honnête, je fais prévaloir la volonté de ma mère. Dites, ma mère, n'est-ce pas votre volonté?.. Répondez,.. défendez-moi, poursuivit-il, son visage en feu tourné vers la pauvre *padrona*, qui, ne sachant auquel entendre, se mit à pleurer.

Nata essuya ses larmes en l'embrassant :

— Ne croyez pas la Joanna. Je ne mourrai pas comme elle le dit, maman. Je souffre un peu, mais j'en viendrai à bout. Mario a raison : mieux vaut que je parte; comment croirais-je le comte quand il prétend qu'il me préfère à toutes les autres? Il ne sait pas faire respecter celle qu'il aime. Oui, je partirai si cela doit arrêter les mauvaises langues.

La pauvrette sortit en courant de la cuisine et alla s'asseoir au bout du corridor sur une petite chaise, le visage caché entre ses mains; elle resta ainsi jusqu'à ce que le pas de sa mère sur l'escalier l'eut arrachée à cette morne rêverie; alors elle tira son ouvrage de sa poche et se mit à coudre en fredonnant.

Après dîner, nous l'emmenâmes, ma sœur et moi, faire un tour afin de la distraire et aussi parce qu'il nous semblait bon qu'elle se montrât en public avec des gens considérés. Le long de la rue, les enfans étaient assis, sur le pas de chaque porte, à manger leur *polenta;* nous entrevoyions de petits intérieurs sombres, éclairés par la flamme du foyer. De vieilles fileuses nous saluaient au passage, l'air était rempli d'un bruit de clochettes, qui se rapprochait à mesure que rentraient les troupeaux, et d'un bourdonnement de voix qui accompagnait le repas du soir. Un colporteur exhibait ses trésors de clinquant devant les paysannes éblouies. Lentement nous marchâmes jusqu'à un petit pont jeté sur la rivière, et, assises au bord de l'eau, nous assistâmes au défilé des vaches et des chèvres qui regagnaient l'étable, à celui des femmes qui rentraient ployées sous un fardeau de chanvre et des jeunes garçons qui chantaient en chœur bras dessus, bras dessous. Bientôt, un autre groupe passa d'un pas plus

mesuré, avec des allures plus élégantes : — Des messieurs et des dames de la ville, me dit Nata; ils étaient partis, le matin, pour faire une grande partie dans les bois.

Le pique-nique semblait avoir réussi. Sur deux lignes, deux par deux, s'avançaient de jolies femmes, riant et causant avec leurs cavaliers. Toutes étaient nu-tête, sauf une seule qui portait un voile jeté sur ses boucles noires comme l'aile d'un corbeau et sur sa robe blanche.

— Cette dame-là va se marier lundi, fit observer Nata. C'est son *sposo* qui l'accompagne.

La gracieuse procession passa tout près de nous, si près que les robes des jeunes filles nous effleurèrent et que nous sentîmes le parfum des fleurs dont leurs mains étaient chargées. A la vue du dernier couple, Fortunata tressaillit : elle avait reconnu le comte, une dame à son bras. Je suppose qu'il nous aperçut, car il s'arrêta l'espace d'une seconde, presque imperceptiblement, pour disparaître ensuite avec les autres au bas de la rue.

Nata n'avait rien dit, mais bientôt elle prétendit qu'on avait besoin d'elle à l'auberge et nous quitta précipitamment. Lorsque nous rentrâmes à notre tour, la *padrona* était en train d'acheter des épingles d'argent au colporteur :

— C'est pour Nata, nous dit-elle. La pauvre chérie est revenue ce soir si pâle et si triste que je veux lui donner au moins un instant de plaisir. Seule, j'ai eu tort dans toute cette affaire, voyez-vous! Mario dit vrai, j'étais ambitieuse; elle est si gentille et si bonne, ma Nata, que je la croyais digne de la plus belle fortune! Voilà mon excuse. Autrement, Dieu sait que je n'aurais jamais encouragé le comte. Quand elle sera partie, les gens comprendront bien que nous ne tendons de pièges à personne, que nous sommes fiers à notre façon, n'est-ce pas, signora?

Puis elle se mit à me raconter que sa cousine Hofer était une veuve comme elle-même, tenant une auberge dans le Tyrol allemand, pour son plaisir surtout, parce qu'elle aimait la bonne société. Si nous allions à Bolzano, nous passerions tout près de là, et elle espérait que Nata ne nous embarrasserait pas trop. Du reste, Joanna la suivrait. Les deux petites étaient de fidèles amies.

Fortunata s'occupa ce soir-là dans la maison comme à l'ordinaire. Je l'entendais : son activité me parut un peu nerveuse. Plusieurs fois, elle éclata de rire, d'un rire triste qui n'était pas bien loin des larmes.

VIII.

Je dormis assez mal; des lumières passaient à chaque instant devant ma porte. Longtemps après minuit, la *padrona* remonta chez elle. J'écoutais à intervalles réguliers le cri mélancolique du veilleur qui retentissait à travers le village silencieux. Enfin, je me levai. Passant une robe de chambre, je m'en allai prendre l'air sur le balcon. Déjà une autre personne y était accoudée. A son chapeau conique, je reconnus Joanna :

— Qui est là? demanda-t-elle. Ah! la signora m'a fait peur. Voyez, ajouta cette bizarre créature, voyez les étoiles, comme elles brillent! Il signor comte connaît tous leurs noms... aux petites, aux grandes,.. tous... Il est savant, trop savant, hélas! Il l'a ensorcelée. Enfin, elle dort. Si vous saviez tout ce qu'elle me dit!... Cela fend le cœur. Devant sa mère elle se contient, mais nous nous rattrapons ensemble. Je sais que le traître a passé près d'elle sans un salut, sans un mot, sans un regard! Son chagrin m'a fait tant de mal que je suis sortie pour me consoler avec les étoiles, ne pouvant dormir.

Joanna avait quelque chose de l'exaltation d'une autre Jeanne, son illustre patronne. Elle aussi était capable d'un grand courage; elle aussi rêvait d'un royaume à conquérir : le bonheur de Fortunata Sarti.

— Ah! me disait-elle, la pauvre mignonne fait pitié avec ses joues pâles... plus blanches encore que la toile de l'oreiller. Et elle est si jolie!.. assez jolie pour être une dame qui se croise les bras d'un bout de la vie à l'autre. Tonina ne vaut pas mieux que moi, sauf qu'elle est fille de la patronne, mais Nata!.. une peau douce comme du satin, de petites mains, des cheveux d'or qui la couvrent. Savez-vous ce que je crois, signora? — et sa voix prit un accent de mystérieuse terreur, — je crois que le comte compose des charmes avec ses plantes, qu'il a ensorcelé Nata par ce moyen et que cette maudite clochette bleue était une herbe magique. Nous l'avons détruite. Tout le mal est venu de là. Ne l'avez-vous pas entendu, quand il était en colère, dire qu'elle lui manquait seule pour achever son ouvrage et qu'il ne pourrait plus la remplacer?.. Signora, est-ce que les Anglais croient aux charmes?

— Personne, sauf les poètes, Joanna, non, personne n'y croit parmi les gens sensés. Si vous voulez, cependant, je dirai que mon neveu Tom, quand il brûle une feuille magique dont la fumée lui sort des lèvres, prétend que cette incantation chasse la mauvaise humeur. Moi, j'ai une précieuse petite herbe dans certaine boîte de plomb que vous connaissez, une herbe desséchée qui, arrosée d'eau bouillante, exhale le plus délicieux parfum et me récon-

forte aussitôt. Bien des gens appellent ces merveilles du tabac et du thé, mais vous y trouveriez un charme, je suppose.

— Qui sait? dit Joanna; qui sait? Oh! si j'étais une dame instruite comme vous, signora, je voudrais trouver l'herbe qui met tout le monde d'accord. Voilà ce qu'il nous faudrait.

Je crus qu'elle plaisantait et je répondis comme une sotte, sans me douter que mes paroles allaient troubler profondément ce cœur simple. — Il y avait autrefois, dit-on, un grand enchanteur qui disposait des fées à son gré. Un jour, il les envoya chercher certaine fleur violette dont le suc brouillait les amans et produisait d'étranges méprises; mais, continuai-je, m'égarant moi-même dans de vagues réminiscences du *Songe d'une nuit d'été* auxquelles invitait ce ciel étoilé, mais, par bonheur, sur la même rive une autre fleur poussa dont les vertus remirent toutes choses en ordre, rapprochant ceux qui ne s'aimaient plus. Hélas! il y a de cela des siècles, et le grand enchanteur est mort. Bonne nuit, Joanna! tâchons de dormir un peu avant le jour.

IX.

Le village tout entier s'occupa de notre départ, chacun vint nous donner un coup de main, on nous hissa obligeamment sur nos mules, les fenêtres s'ouvraient, et c'étaient des conseils, des adieux. La *padrona* nous envoyait sa bénédiction; Mario, jetant son bonnet en l'air, promettait de nous rejoindre. Les trois détestables blanchisseuses partirent d'un éclat de rire aigu.

Nous passâmes devant la grande porte du jardin de la signora della Santa. Tom ouvrait la marche, puis venait Bruno, le petit âne, portant nos sacs, puis mon mulet et celui d'Hélène côte à côte, et enfin Nata, haut perchée sur sa selle en peau de mouton, tandis que Joanna pressait le pas auprès d'elle. A chaque instant, la jeune servante se retournait pour contempler son village qu'elle n'avait jamais quitté jusque-là et qui peu à peu s'effaçait, tout petit, dans le lointain. Nata, très pâle, ne desserrait pas les lèvres et ne semblait rien remarquer des accidens de la route. Les montagnes succédaient aux vallées, les pics de neige se découpaient sur le ciel bleu; çà et là l'ombre des grands rochers assombrissait la route devant nous. Parfois nous nous arrêtions à l'ombre pour laisser aux muletiers le temps de rallumer leurs pipes. L'un d'eux, Peter, un grand Allemand du Tyrol, semblait fort occupé de Joanna; il essaya de lier consation avec elle, mais la belle fille ne répondait que par monosyllabes, montrant quelque dédain. Lorsque nous fîmes halte pour déjeuner, elle accepta cependant son aide; ils déballèrent ensemble les provisions, tandis que j'allais, appelée par Hélène, admirer d'une

éminence voisine le panorama superbe des roches et des glaciers de la Marmolata. A mon retour, je fus étonnée du changement qui s'était produit dans les manières de Joanna ; elle causait d'un air de confidence avec le guide entreprenant. Sa réserve s'était complètement dissipée, elle lui faisait question sur question au sujet du pays, des chemins, des voyageurs. Avait-il jamais été jusqu'au sommet de la Marmolata ? Qu'y trouvait-on de beau ? Et le Schlern ?.. Nous allions de ce côté-là ? N'était-ce qu'un rocher ou bien y avait-il de la verdure, des arbres, des fleurs ? L'ascension était-elle bien difficile ?

— Difficile pour des femmes, oui, répondit le guide, mais le comte de Pavis l'a faite l'année dernière et, si vous l'en croyez, c'est un jeu d'enfant. Il a de fameuses jambes, celui-là !

— J'aimerais y aller aussi, dit Joanna pensive.

— A vos ordres, répondit galamment le guide. Voulez-vous que je vous y conduise ?

Joanna me regarda et ne répondit pas.

Nous couchâmes cette nuit-là dans une petite auberge désolée, où l'on manquait de tout et qu'environnait un bruit de cascades. Le second jour, nous atteignîmes une gorge de l'aspect le plus étrange ; des blocs de rochers lisses et arrondis s'y entassaient les uns sur les autres, sans qu'un brin d'herbe pût pousser sur leurs flancs grisâtres.

— Tenez, me dit Joanna, la pauvre Nata, quoiqu'elle ne se plaigne pas, a un de ces rochers sur le cœur ; et moi aussi, je sens un poids qui m'accable.

Depuis quelque temps, les nuages s'amoncelaient au-dessus de nous ; soudain un coup de tonnerre éclata.

— Bon ! s'écria Tom, un orage !

— Ne craignez rien, dit le guide, nous sommes près d'un abri.

Et, en effet, avant que la pluie commençât à tomber, nous reçûmes l'hospitalité la plus cordiale dans une cabane isolée au bord du chemin. A peine le propriétaire, un vieillard à guêtres de cuir, à longs cheveux blancs, desséché comme une momie, nous eut-il fait entrer en nous priant d'agir comme chez nous, que tous les échos des Alpes retentirent d'un fracas formidable. La foudre grondait dans les nuées couleur de plomb et les cataractes du ciel s'ouvraient, apparemment inépuisables.

— Cela ne durera pas, dit le vieux. Mettez-vous à votre aise. Voici du pain, du vin et du fromage. Je fais moi-même tout ce qui se mange ici et je suis bien aise quand des voyageurs passent, car autrement je vis tout seul. Je suis garçon ; je ne m'en plains, ni ne m'en félicite : quiconque n'est pas marié n'a ni chagrins, ni joies.

Cependant le grand guide, habitué aux tempêtes, fumait philo-

sophiquement sa pipe, ses deux coudes sur la table, sans quitter des yeux Joanna, tandis que son compagnon prenait soin des bêtes. Notre hôte, à son tour, exhiba une belle pipe à couvercle d'argent; Hélène l'ayant admirée, il la retira aussitôt de sa bouche et la lui offrit avec un empressement qui nous fit tous rire. Voyant notre gaîté, il s'y joignit, sans savoir pourquoi, puis on parla de la montagne :

— Les derniers voyageurs que j'ai reçus, nous dit-il, étaient des Anglais comme vous. Ils étaient allés au Schlern, et l'un d'eux, qui se connaissait bien en plantes, disait qu'il n'avait jamais vu dans le Tyrol autant de fleurs, ni d'aussi belles. Il en rapportait plein une boîte, des blanches, des bleues, des rouges, des violettes. Même, il m'a laissé de l'*edelweiss*, acheva le bonhomme, montrant un paquet de ces étoiles de neige attaché à son chapeau.

— Et c'est ici le chemin qui mène au Schlern? demanda Joanna.

— C'est un des chemins. Vous passez par les Dents du cheval. Oh! rien de plus facile. Si j'étais ingambe comme autrefois,.. — et il donna un petit coup sur ses guêtres de cuir, — vous verriez! Les gens couchent souvent ici avant de se mettre en route.

Il nous montra la chambre des voyageurs, qui communiquait avec la cuisine et la laiterie; nous aurions pu, au besoin, y passer commodément la nuit, mais une éclaircie permit, vers trois heures, à notre caravane de se remettre en route.

X.

Les bains de R.., vers lesquels nous nous dirigions, sont situés au plus profond des bois. Du flanc de la montagne nous voyions un vieux château en ruine se dresser solitaire et le sommet des pins étinceler au soleil, tandis que leurs troncs se perdaient dans un brouillard doré. C'était vraiment et de plus en plus le pays des fées. Caché au sein d'une riche verdure, sous des arceaux de feuillages entrelacés, dont la fraîcheur est entretenue par mille sources cristallines, se trouve le petit établissement fréquenté par les gens du pays, tous paisibles et simples, aux allures graves, à l'accueil bienveillant. Frau Hofer descendit l'escalier pour nous recevoir et embrassa sa jeune cousine, qui lui demanda presque aussitôt, en alléguant une grande fatigue, la permission d'aller se coucher. Pauvre Nata! abandonnée au trot de sa mule comme un fardeau inerte, elle n'avait apprécié probablement aucune des beautés du voyage. Ce n'est pas dans la crise violente d'un chagrin que la nature peut jouer son rôle éternel de consolatrice. L'appel de cette voix bienfaisante est couvert par le tumulte des passions, par les révoltes du cœur.

Joanna, au contraire, m'avait paru tout le temps fort excitée, causant avec les paysans qu'elle rencontrait le long du chemin, sans se laisser jamais pour cela mettre en retard, marchant d'un pas allègre et ferme, n'oubliant jamais de se signer à la vue d'une croix, intrépide, et curieuse, et de bonne humeur jusqu'au bout. Un pareil entrain nous émerveillait. Après avoir aidé sa jeune maîtresse à se mettre au lit, elle vint nous rejoindre dans la salle à manger où nous soupions et entama la conversation avec un vieux prêtre, tout en aidant à le servir : « Le beau monde ne devait pas fréquenter souvent cet endroit perdu; l'hôtel n'était pas comparable à *l'Aigle noir* de la *padrona* Sarti; un mobilier bien ordinaire. »

— Mais la forêt est si agréable pendant l'été! dit le prêtre, qui répondait à ses questions avec bonté, l'ayant vue se joindre dévotement au *Benedicite* qu'il venait de prononcer tout haut.

— L'été, à la bonne heure! reprit Joanna. Tout est bien vert, en effet. Le bétail ne doit pas manquer d'herbe, et les fleurs, on les cueille par charretées, n'est-ce pas?

Son interlocuteur, en savourant un excellent poisson, reconnut que c'était vraiment la terre promise pour les collectionneurs de plantes. Ils y venaient des différentes parties de l'Europe.

— Je possède moi-même, ajouta-t-il, un herbier remarquable et, sur le Schlern, j'ai trouvé des échantillons très rares.

Nous laissâmes Joanna en conciliabule avec son nouvel ami. Je ne sais combien de temps dura l'interrogatoire auquel l'excellent homme se prêtait de bonne grâce, un peu étonné, je suppose, de trouver un goût si vif pour la botanique chez une servante d'auberge.

XI.

Le lendemain Fortunata vint m'éveiller :

— Joanna est-elle avec vous? demanda-t-elle derrière la porte.

Je répondis que je ne l'avais pas vue. Un peu plus tard, dans la matinée, elle me dit encore, cette fois avec inquiétude :

— Je ne puis m'imaginer vraiment où est allée Joanna. Elle n'était plus au lit quand je me suis levée, on ne l'a pas vue à la messe, elle n'a pas déjeuné, je ne la trouve nulle part. Ma cousine Hofer croit qu'elle aura profité du beau temps pour monter toute seule jusqu'au vieux château.

— Eh bien! dit Hélène, nous ferons de ce côté notre première promenade, et nous la rencontrerons sans doute. Demandez d'abord qu'on nous donne du lait et des œufs.

Le géant Peter entra sur ces entrefaites, et je lui demandai s'il avait vu Joanna.

— S'est-elle déjà sauvée? demanda-t-il avec un gros rire. Bah! c'est une forte gaillarde qui ne craint rien. D'ailleurs il ne manque pas de gens sur la montagne pour l'aider à retrouver son chemin si elle s'égare. Elle est curieuse, cette fille-là, et veut courir le monde. Je lui en ai indiqué le moyen.

Il me sembla que le colosse en savait plus long qu'il ne voulait le dire sur les faits et gestes de Joanna, et une vague inquiétude me saisit, tandis qu'il s'éloignait en sifflant, suivi des enfans de la maison, qu'on avait envoyés cueillir des fraises.

Notre excursion au vieux château fut facile; elle se fit tout entière sur un tapis de mousse, à l'ombre des pins. Fortunata nous raconta la légende : — Jadis un chevalier partit en voyage, laissant sa jeune femme dans ce château avec une suivante, après lui avoir fait jurer de ne pas franchir les murs d'enceinte si elle l'aimait. Le chevalier était jaloux; un félon ravageait le pays à la ronde, et d'ailleurs la dame ne devait manquer de rien dans sa retraite, puisque des provisions y étaient accumulées pour une année. Bientôt après le départ du chevalier, sa femme mit au monde un fils. Et, par malheur, diverses circonstances retinrent l'absent au loin pendant un peu plus d'une année. Quand il revint, quelqu'un semblait l'attendre du haut de la tour. Il fit signe de la main en éperonnant son cheval; mais, entré dans le château, le chevalier s'étonna du profond silence qui régnait partout. La dame était morte, morte en faisant le guet à la fenêtre, l'enfant entre ses bras. Les provisions avaient manqué, mais elle était restée fidèle à son serment. Et la pauvre servante était morte aussi, acheva Nata d'une voix un peu tremblante. Les gens du village disent qu'une dame blanche veille encore quelquefois à la fenêtre de la tour, son enfant dans les bras. Regardez... Ne voyez-vous personne? Est-il possible que Joanna soit là-haut?

Nous atteignîmes les ruines si pittoresques avec leur charmante vue sur la forêt, mais seules quelques chèvres animaient le paysage,.. point de Joanna. Fortunata s'inquiétait de plus en plus; elle était devenue singulièrement impressionnable. Je voyais sur ses joues la rougeur de la fièvre.

— Il est absurde, lui dis-je, de se mettre pour rien dans un pareil état.

Mais, au fond, je commençais moi-même à m'étonner. Quand nous entrâmes, personne encore n'avait vu Joanna. En vain, Nata espérait-elle la retrouver dans la chapelle, où elle-même se mit à genoux pour prier avec ferveur.

Mme Hofer envoya demander dans les chalets environnans si l'on n'avait pas rencontré Joanna. Un petit garçon se hasarda timidement à dire :

— Peut-être est-elle montée au Schlern?

Mais il fut rembarré par son grand-père, qui, entre deux bouffées de tabac, répondit :

— Le Schlern n'est pas fait pour les marmots ni pour les femmes.

Et la journée s'écoula dans un calme parfait sans que l'on entendît autre chose que le bourdonnement en sourdine des causeries de quelques vieux baigneurs qui semblaient avoir élu domicile sur le balcon, et le pas discret de notre hôtesse, et le bruit que faisaient les seaux de métal en s'entre-choquant, tandis que la servante, suivie de sa chèvre apprivoisée, allait du puits à la cuisine et de la cuisine au puits. Cette paix extérieure m'eût été très douce sans le souci qui me poursuivait malgré moi et dont Nata était l'objet. La disparition de sa fidèle compagne avait été pour elle le dernier coup, après les émotions répétées des jours précédens. C'était la goutte qui fait déborder le vase déjà plein. Les larmes, qu'elle n'eût osé verser la veille sur elle-même, coulaient librement aujourd'hui; elle ne se contenait plus : — Oh! signora, me dit-elle avec une sorte d'égarement, tout ce temps-ci j'ai fait mes efforts pour ne rien sentir; j'étais comme une feuille sans volonté que le vent pousse, mais la brave Joanna se tenait à côté de moi, elle me disait : — Courage! courage! — Si cette amie véritable doit me manquer à son tour, s'il lui est arrivé malheur, si les bêtes sauvages l'ont dévorée!..

J'interrompis Nata :

— Écoutez, mon enfant, lui dis-je, vous vous créez des chimères. Il n'y a dans ces bois d'autres bêtes sauvages que les écureuils. Quand Joanna sera de retour, nous la gronderons, comme elle le mérite, pour nous avoir toutes ridiculement effrayées. Asseyez-vous là dans ce grand fauteuil et tâchez de vous reposer en attendant les nouvelles que finiront certainement par nous apporter les messagers de votre tante.

Elle me baisa la main et obéit; ses pleurs et mes admonestations l'avaient soulagée. La laissant à un demi-sommeil, je pris un livre et j'allai m'asseoir sur le balcon; mais il me fut impossible de fixer mon attention sur cette lecture. Je regardais Mme Hofer aller et venir au-dessous de moi; bientôt je vis les enfans qui étaient partis avec Peter accourir d'un air effaré, se jeter dans ses jupes et raconter quelque chose qui lui fit pousser un cri.

— Qu'y a-t-il donc?.. demandai-je en descendant l'escalier au plus vite.

Déjà Nata me suivait. Elle entendit sa tante répondre : — Un accident est arrivé dans le bois, — et, avant que les enfans eussent rien expliqué, elle comprit qu'il s'agissait de Joanna.

— Elle était couchée au pied du Schlern, dit la petite fille. C'est

le monsieur qui l'a trouvée et il nous a appelés pendant que nous cueillions des fraises. Alors moi j'ai crié, Peter est venu, et il a été chercher le médecin qui devait être au chalet d'Anton. Mais elle n'ouvrait toujours pas les yeux, il y avait du sang à son chapeau et nous avons eu peur de rester avec le monsieur ; il grondait, il disait : « Comment se fait-il que personne ne soit venu à sa recherche ? » Alors nous nous sommes sauvés.

— Petits imbéciles !.. De quel monsieur parlez-vous ? s'écria Mme Hofer.

Mais Nata, qui était tout à fait maîtresse d'elle-même, dit avec fermeté : — Il est bon que les enfans soient venus nous avertir. Nous irons à son secours. Conduisez-nous vers elle, mes petits. Vous donnerez l'ordre à une femme de nous suivre avec des couvertures et un cordial quelconque ; n'est-ce pas, cousine ? Partons vite.

Je l'accompagnai naturellement. Les enfans nous montraient le chemin. Dans le bois, nous rencontrâmes Peter qui courait à toutes jambes : il avait trouvé le médecin, nous dit-il. Tout irait bien. Inutile de s'effrayer. Dès le matin, il avait bien deviné qu'elle voulait monter au Schlern. On ne mourait pas pour une chute. Lui-même s'était autrefois cassé la tête et il ne s'en portait pas plus mal.

— Oh ! *votre* tête !... dit Mme Hofer avec un accent significatif et un dédaigneux haussement d'épaules.

— Tiens ! dit Peter, sans témoigner la moindre susceptibilité, l'étranger est parti !.. Elle est là, pauvre fille, près de ce grand rocher.

Au pied du Schlern, sur la mousse et les broussailles qui avaient amorti sa chute, Joanna gisait sans connaissance. Cette vallée si verte et si paisible était-elle la vallée de la mort ? Était-ce un lit funèbre ce tapis de gentianes ? Tout avait un aspect de riante fraîcheur. Les rochers eux-mêmes, les cruels rochers qui l'avaient déchirée, voilaient leurs dents aiguës sous des plantes grimpantes. Je ne vis rien au moment même que ce visage de marbre, mais aujourd'hui tous les détails de la scène me sont présens à l'esprit : je me rappelle la figure bouleversée de Mme Hofer, l'effroi des enfans, qui se cachaient derrière elle, et Nata penchée sur ce pauvre corps, soulevant la tête pâle et dégageant les tresses ensanglantées de cet inséparable chapeau tyrolien que la pauvre Joanna savait attacher si solidement. Ce jour-là, il était resté à sa place et c'était à lui probablement qu'elle devait d'avoir la vie sauve. On coucha Joanna sur un brancard de feuillage et on l'emporta en silence vers l'hôtel des bains.

XII.

Un incident, sur ces entrefaites, redoubla notre émotion. Au seuil de la maison nous trouvâmes l'étranger dont avaient parlé les enfans de Peter. Ne voyant revenir personne, il était allé chercher du secours au hasard, par un autre chemin que celui qui nous avait amenés. Je ne puis dire l'impression que produisit sur moi de loin cette longue silhouette élancée, impossible à méconnaître, cette boîte de fer-blanc peinte en vert et suspendue à une courroie qui se balançait sur les pans d'un habit grisâtre. Je regardai Nata, qui semblait pétrifiée. Le comte! c'était bien lui! Tout à coup, — que la bonne Joanna me pardonne, — je ne pensai plus à la blessée, je ne pensai plus à rien qu'au bonheur qui semblait venir au-devant de ma petite amie. — Tout ira bien, pensai-je avec Peter. Mais était-ce le bonheur? tout irait-il bien en effet? Que faisait ici M. de Pavis? Voulait-il poursuivre Nata pour la perdre, malgré toutes les précautions tardivement prises par sa famille, ou bien était-ce la Providence qui le ramenait par la main?

— Dieu soit loué, vous voici! nous cria-t-il, sans affecter à notre vue la moindre surprise. Je n'aurais jamais pu la transporter tout seul, de sorte que j'ai cherché de l'aide où j'ai pu. Quelle étrange rencontre! Sans moi que devenait-elle? Allons, ne pleurez pas, Nata... Il faudra bien qu'elle guérisse, je ne veux plus que vous ayez du chagrin.

Il me sembla qu'il tremblait et qu'un profond attendrissement rendait ce sylvain tout différent de lui-même.

Nous étendîmes sur un lit la blessée toujours immobile; sa main pendait lourdement le long des draps, tandis que Peter, avec des soins étonnans chez un être aussi rustique, arrangeait les oreillers autour d'elle. Si le brancard n'était pas resté longtemps en route, c'était grâce à sa force herculéenne. Nata semblait uniquement occupée de Joanna. J'observais cependant le comte, qui ne la quittait pas des yeux, et le regard plein de compassion qu'il attachait sur elle me rassura dès ces premières minutes. On y lisait le remords. Elle était si changée en effet, si maigre, si triste! Quelle pitié que tout l'éclat, toute la félicité d'une vie soit souvent à la merci de la volonté d'un autre!

Je crois que Saverio de Pavis commençait à comprendre qu'il tenait dans sa main des cordes qui vibraient au plus profond du cœur de cette enfant et qu'il avait peut-être abusé de son pouvoir sur elle.

Le docteur arriva presque en même temps que nous, un grand

vieillard, armé d'une pipe d'argent et d'un bâton qui me furent confiés, tandis qu'il procédait à un minutieux examen.

Dehors, les dignes campagnards qui fréquentaient la maison des bains s'étaient mis à genoux en grand nombre, priant pour celle qu'ils croyaient en danger de mourir.

— Laissez-nous, dit le docteur aux personnes qui se pressaient dans la chambre. Je crois pouvoir répondre que le mal n'est pas grand.

— C'est bien ce que je disais ! cria Peter, en frappant sur sa cuisse. Mais, ajouta-t-il, qu'est-ce qu'elle tient dans la main? Regardez donc.

L'une des mains de Joanna était, en effet, convulsivement fermée sur une touffe d'herbes écrasées.

— Ce n'est qu'une fleur, dit Mme Hofer en desserrant avec précaution les doigts encore glacés; une petite fleur violette.

— La campanule de Moretti, fit observer le docteur; elle a dû la saisir en tombant. Cette plante ne pousse que bien haut sur le rocher.

Un silence profond s'établit qui fut rompu par les sanglots de Nata :

— Ma chérie ! ma pauvre chérie !.. Cette fleur violette... Oh ! signora, vous souvenez-vous ?

Si je me souvenais ! La scène violente dont ce brin d'herbe avait été cause, et les sottises débitées par moi-même à propos de philtres et de magie, mes imprudentes paroles une nuit sur la terrasse, quand cette pauvre fille ignorante avait déjà l'esprit égaré par la superstition autant que par la douleur ! Je rougis de honte malgré moi. Le comte lui aussi semblait troublé; je l'entendis murmurer entre ses dents : — Que le diable emporte cette fleur infernale ! — Après quoi il sortit de la chambre, mais pour revenir bientôt prendre par la taille Nata, toujours à genoux, le visage caché dans les draps du lit. Il la releva doucement, avec beaucoup de tendresse. A travers ses larmes elle le regardait d'un air à demi inquiet, à demi confiant.

La pauvre Joanna, enfin déshabillée, n'était que contusions sur tout un côté du corps, mais la seule blessure grave se trouvait à la tête, encore son grand chapeau avait-il amorti le coup. Le docteur envoya Peter prendre chez lui des bandages et des médicamens.

Le sang était remonté aux joues de Joanna sous la pluie de larmes qui tombait des yeux de Nata, des larmes plus douces que par le passé, presque heureuses malgré un reste d'angoisse. Les grands yeux bleus s'ouvrirent étonnés :

— Nata ! ici... murmura-t-elle avec un effort pour se soulever qui fut suivi d'un gémissement.

— Elle vous reconnaît, elle est sauvée, dit le docteur.

Mais Joanna s'agitait au milieu de ses souffrances.

— La fleur! balbutiait-elle, la fleur, où donc est-elle?

— Rassure-toi, elle est en sûreté, tout s'arrangera, le bon Dieu a eu pitié de nous, dit Nata en l'embrassant. Remercions-le de t'avoir tirée d'un si grand péril.

Une heure après la malade dormait d'un sommeil tranquille après les fatigues d'un assez long pansement. Frau Hofer m'annonça que le souper était servi. — C'est décidément une journée d'événemens extraordinaires, me dit-elle d'un ton assez aigre. Ce matin Joanna était perdue, ce soir Fortunata manque à l'appel, je ne sais que penser.

XIII.

Ma sœur posa une main sur mon bras et me montra par la fenêtre deux figures effacées à demi dans le crépuscule et assises très près l'une de l'autre sous les grands arbres. Au même instant, elles se levèrent et marchèrent du côté de la maison. Je descendis à leur rencontre et leur dis simplement, — peut-être aurais-je dû me scandaliser davantage, — que la soupe s'était refroidie à les attendre.

— J'en suis fâché pour vous et je vous prie de m'excuser, dit Saverio, dont le visage rayonnant aurait suffi à m'avertir de ce qui venait d'arriver, même si Nata n'eût pris ma main en la serrant avec une muette éloquence.

Le souper se passa comme à l'ordinaire, M. de Pavis était gai, Nata ne mangeait pas, mais jamais je ne vis pareille expression de bonheur innocent et sans arrière-pensée sur un visage humain. Pour la première fois je fus frappée de sa beauté, rehaussée par des couleurs de rose. On eût dit qu'un nuage s'était envolé, laissant briller le soleil dans son éclat radieux.

Au dessert, le comte nous dit qu'il avait rempli depuis peu les dernières feuilles d'un herbier fort intéressant et que son ouvrage sur les campanules de montagne était terminé. Il n'avait pas trouvé moins de soixante espèces de cette fleur charmante, dont quarante dans les Alpes. — Et toutes mes pensées étaient naturellement concentrées sur cette besogne, ajouta-t-il avec un regard singulier. Mon livre m'a coûté beaucoup de temps et de peine.

— Du temps perdu pour le bonheur et des peines cuisantes pour d'autres que lui, pensai-je.

Après souper, j'allai respirer sur le balcon. Me voyant seule, Nata courut jeter ses bras autour de moi et, dans l'obscurité, me conta son bonheur.

— O signora, il m'aimait!.. il m'épouse!

Depuis j'en sus plus long, non pas par elle ni par le comte, mais par ma vieille amie della Santa. C'était elle qui avait averti Saverio du tort qu'il faisait à la réputation de Nata. Il ne s'en était pas douté. Jamais, jusque-là, il n'avait envisagé cette question bien sérieusement. Il s'était abandonné, avec son insouciance ordinaire des choses de ce monde, au plaisir d'admirer une jolie fille, et maintenant il s'apercevait que la paix d'un cœur pur et la bonne renommée d'une honnête famille étaient compromises. Tout ce qu'il y avait de délicat, de chevaleresque en lui se souleva. La signora della Santa fut effrayée de l'effet produit par ses paroles. Il s'élança sur les traces de la fugitive, résolu à réparer ses torts involontaires :

— Un seul instant, la crainte de ce que penserait ma famille et des ennuis qui s'ensuivraient pour moi a failli me faire hésiter, raconta plus tard M. de Pavis. Et presque aussitôt, le hasard, comme pour me décider, m'a mis en face du corps sanglant de la pauvre Joanna.

Quelle douce soirée! la pleine lune s'éleva comme un globe de feu au-dessus de la maison, l'écho d'une tyrolienne nous arrivait des Alpes, et les bois d'alentour ressemblaient plus que jamais, avec leurs bruits de sources cachées, persistant seuls après les chants d'oiseaux et les frémissemens d'insectes endormis sous les fleurs, à cette forêt enchantée où Oberon et Titania égarèrent, pour les rendre ensuite l'un à l'autre, les amans rêvés par Shakspeare en un nuit moins belle que celle-ci.

Le vieux médecin et le vieux prêtre passèrent auprès de nous, leur pipe à la bouche :

— Ne craignez plus rien pour votre malade, dit le docteur.

— Pauvre Joanna! reprit ma sœur Hélène, vous ne lui persuaderez jamais que cette fleur violette ne soit pas un charme.

— J'essaierai pourtant, répliquai-je. Oui, je lui dirai que le charme n'est point dans la chose elle-même, mais dans ce qu'elle exprime. Quand je vous serre la main, n'est-ce pas le signe que je pense à vous avec affection? Et quand les gens s'aiment vraiment, tout pour eux devient un charme : fleur, mèche de cheveux, nœud de ruban, gant flétri et dépareillé, les moindres objets et qui auraient le moins de prix pour d'autres.

— Je vous comprends, dit Hélène avec son meilleur sourire, mais Joanna ne comprendra pas.

Et, en effet, la brave fille ne comprit jamais. Qu'importe?

LA

QUESTION DES PRINCES

Rien ne faisait pressentir, il y a deux mois, que nous commencerions si tristement l'année. Certains symptômes favorables semblaient nous promettre des jours heureux et paisibles. On eût dit que la chambre avait fait de sages réflexions, qu'elle était disposée à laisser de côté les débats oiseux, les discussions irritantes, pour prendre à cœur les affaires sérieuses et les vrais intérêts du pays, que son concours était assuré, pour quelque temps du moins, à un ministère honnête, animé d'excellentes intentions. Il a suffi d'un manifeste placardé sur un mur pour mettre à néant toutes nos espérances. Jamais pétard n'a produit de plus funestes effets, et celui qui l'a tiré doit être fier de son œuvre. Adieu la sagesse! les repentirs salutaires! La chambre s'est affolée comme un taureau qui a vu le rouge. On ne s'est plus occupé que de dangers imaginaires, de complots, de conspirations chimériques, de balivernes, de coquecigrues. On n'a plus vu dans ce monde que la question des princes, question capitale, paraît-il, dont hier encore personne ne soupçonnait l'importance. Belle trouvaille, en vérité, et que béni soit l'inventeur! L'Angleterre s'occupe de conquérir l'Égypte, l'Allemagne d'étendre son influence en Orient et d'y ouvrir de nouveaux débouchés à son commerce, l'Italie de prendre pied à Tripoli. Notre partage, à nous, est la question des princes. Quel bel œuf à couver! quel bel emploi du temps pour une assemblée! Hélas!

nombre de nos députés n'ont de goût que pour les jeux d'enfans, pour les viandes creuses et pour les choses inexistantes.

Il y a des folies contagieuses; la chambre a communiqué la sienne au gouvernement. Un peu de sang-froid, un peu de bon sens, il n'en fallait pas davantage pour apaiser ce grand tumulte, pour rafraîchir ces cervelles échauffées; il suffit de jeter en l'air, — c'est Virgile qui nous l'apprend, — une poignée de poussière pour faire entendre raison à des abeilles qui se fâchent. Malheureusement tout le monde a manqué de bon sens et de sang-froid. On a raconté que, quelques jours avant de placarder son manifeste, le prince Napoléon le fit lire à l'un de ses amis, qui lui dit simplement : « Monseigneur, êtes-vous prêt à monter à cheval? — Je n'ai ni cheval ni selle, répondit le prince. — Alors n'affichez pas. » Le gouvernement savait mieux que personne que l'auteur du manifeste n'avait ni selle ni cheval et que ce n'est pas assez d'un pétard pour faire sauter la France. Il ne tenait qu'à lui de regarder d'un air de sérénité méprisante une tentative sans conséquence, plus propre à étonner le pays qu'à l'émouvoir ou à l'effrayer. Que si, au contraire, il jugeait convenable de faire un exemple qui servît d'avertissement, personne ne l'eût blâmé de prouver par un acte d'énergie que tout gouvernement a le droit de se défendre, et que les prétendans ne sont admis à résider sur le territoire français qu'à la condition de s'y considérer comme de simples citoyens et de garder pour eux leurs espérances comme leurs souvenirs.

On n'a été ni méprisant ni énergique. Les oies qui gardent le Capitole s'étaient mises à crier à pleine gorge pour appeler du secours; on n'a pas voulu rester en arrière, on a crié comme elles, quoiqu'on ne partageât point leurs alarmes, et, au lieu d'en finir d'un seul coup avec un incident fâcheux, on a entrepris de légiférer sur une matière qui n'est pas du domaine de la législation. La loi de proscription qu'on proposait était destinée à frapper de la même peine et celui qui avait attenté à la paix publique et ceux qui n'ont jamais dit un mot ni fait un geste pour la troubler. Ils étaient princes, eux aussi, et partant suspects. Il est même arrivé cette chose singulière qu'on n'a pas tardé à oublier le coupable pour s'acharner sur les innocens. Dieu sait qu'ils n'ont ni le génie ni le goût des conspirations, des complots ténébreux. Leur humeur s'y oppose, ainsi que leurs traditions libérales, leur soumission aux volontés du pays, qui ne s'est jamais démentie, et l'éloignement que, par une sorte d'infirmité naturelle, ils ressentent pour ces déterminés coquins de qui dépend le succès des mauvais coups.

Ceux qui avaient juré de proscrire des princes dont la conduite a toujours été correcte s'en prenaient à leurs intentions secrètes; ils les accusaient de se dire tout bas : « Si par la grâce du ciel ou par les fautes des républicains la république se rend impossible, peut-être

viendra-t-on nous chercher. » Quelqu'un disait d'eux : « Ils ne prétendent pas, ils attendent. » Ce n'est pas un crime que d'attendre; la France est pleine de gens occupés d'attendre quelque chose qui peut-être n'arrivera jamais. Mais on a fait grâce au prétendant, et les attendans sont devenus l'objet de toutes les suspicions, de toutes les animosités, de toutes les colères. On ne pouvait leur pardonner ni leur discrétion, ni leur réserve, ni les arrière-pensées qu'on leur supposait, ni les sentimens qu'on leur attribuait et qu'ils n'exprimaient pas, et leur silence a paru plus criminel qu'un placard. « Des hommes qui ont leur nom dans l'histoire, écrivait jadis un publiciste, et qui se lient à tout le passé d'une nation ne sont jamais nuls dans leur patrie. » Il semblait aux affolés que la France ne respirerait librement que le jour où ces hommes qui ne sont pas nuls auraient repassé la frontière. Il y allait du salut public et sans doute aussi du bonheur particulier de quelques ambitieux qui comptaient profiter de cette affaire pour renverser un cabinet et pour attraper un portefeuille.

On a prétendu que, dans les orageux débats qui se sont engagés sur la question des princes, il ne s'est pas dit un mot qui partît du cœur, qu'il n'y avait rien de sincère dans les passions, que la chambre a joué la comédie de la colère et de la peur. Il ne faut pas aller trop loin; la naïveté a toujours sa part dans les affaires humaines et les naïfs font le jeu des habiles. Parmi les députés qui ont réclamé avec le plus de véhémence des lois de proscription arbitraires, il en est dont la candeur est au-dessus de tout soupçon. Comme en fait foi leur barbe blanchie au service de la république, ils appartiennent à une génération de démagogues qui envisagent tous les princes, quels qu'ils soient, comme des êtres malfaisans et venimeux, et qui n'en peuvent supporter la vue. C'est un effet physique, une question de nerfs et de peau; n'y a-t-il pas des femmes qui tombent en syncope à l'approche d'une araignée? Avoir du sang royal dans ses veines, se faire appeler monseigneur et envoyer à ses amis des bourriches de gibier, c'est plus qu'un délit, c'est un forfait qui demande à être réprimé dans la dernière rigueur.

Pourtant ces barbons de la république n'ont pas le cœur dur; ils s'attendrissent, ils s'apitoient facilement. Ils ont des entrailles de miséricorde pour tel nihiliste qui a massacré des femmes et des enfans dans la louable intention d'assassiner un souverain, pour tel brûleur de maisons ou de villes, pour tel sinistre farceur qui parle d'égorger le bourgeois comme de saigner un poulet. Quand l'un de ces frères égarés à eu maille à partir avec la justice, leurs yeux se remplissent de larmes et on les entend s'écrier : « Grâce et amnistie! » Mais s'agit-il d'un prince, et ce prince fût-il un homme d'honneur, pur de toute iniquité, un homme de grand mérite, un vrai patriote, aussi capable que désireux de servir son pays, ils ne lui donnent point de quar-

tier. Que leur importe qu'il n'ait rien fait? Il a le tort d'être né, il a le tort d'exister, et d'une seule voix ils crient : « Sus à la bête ! » Il pourrait se faire que cette grande aversion pour les princes ne fût chez eux qu'une forme particulière de la haine que leur inspirent toutes les supériorités, tout ce qui les dépasse. Ceci est un cas pathologique, sans ressource et sans remède.

Aux énergumènes se sont joints les timides, les peureux, les méfians, ceux qui prennent l'alarme et s'effarent sans motif, ceux qui, comme le lièvre de la fable, sont douteux, inquiets et ne savent dormir que les yeux ouverts.

Un souffle, une ombre, un rien, tout leur donne la fièvre.

Certains députés ont cru s'apercevoir à de vagues symptômes que, depuis quelque temps, la république était moins solidement assise, que sa situation était moins prospère, que la foi dans ses destinées était devenue plus chancelante. Ils s'en prennent aux intrigues des prétendans; quelque malheur qui nous arrive, nous aimons mieux nous en prendre aux autres qu'à nous-mêmes. Ces députés feraient bien de se demander s'ils n'ont pas contribué pour leur part à détacher beaucoup de gens du régime qui leur est cher. On les accuse d'avoir introduit dans le gouvernement parlementaire des pratiques fâcheuses, d'avoir froissé par une politique de secte et de passion des intérêts fort respectables, d'avoir compromis la fortune du pays par leur gaspillage, par une prodigalité de travaux publics destinés à amorcer l'électeur. On leur reproche de s'être permis beaucoup de choses qu'ils blâmaient, qu'ils censuraient autrefois; on se plaint qu'après avoir flétri de leurs anathèmes l'avidité des quêteurs de places, ils ont été infidèles aux vertus austères qu'ils prêchaient et trop indulgens pour les ardentes convoitises de leurs amis et de leurs cliens, parmi lesquels il y avait des cadets de grand appétit, impatiens de mettre couteaux sur table.

Les républicains peureux dont nous parlions assurent que les monarchistes sont en train de miner la république par leurs intrigues. Les monarchistes affirment qu'il n'y a qu'à laisser faire les républicains, qu'ils se détruiront par leurs maladresses et leurs fautes. A qui faut-il donner raison? C'est un problème souvent difficile à éclaircir que celui des effets et des causes. Nous lisions dernièrement un petit pamphlet médical fort bien fait et fort curieux, intitulé les *Mémoires d'un microbe* (1). D'illustres savans, comme on sait, inclinent à attribuer toutes nos maladies à l'action sourde et clandestine des êtres micro-

(1) *Mémoires d'un microbe*, par le docteur Wiart, professeur à l'école de médecine de Caen. Paris, Coccoz, 1882.

scopiques. Dieu nous garde de nous prononcer sur une affaire qui n'est point de notre compétence! Ce que nous savons, c'est que l'ingénieux microbe qui vient d'écrire ses mémoires s'élève énergiquement contre de telles accusations. Il soutient que ce ne sont pas les bactéries qui produisent la virulence, que c'est la virulence qui produit les bactéries, que ces êtres calomniés n'ont par eux-mêmes aucune action toxique, qu'ils sont le résultat et non la cause des altérations putrides. Il pourrait se faire que pareillement les intrigues dynastiques fussent condamnées à l'impuissance dans une république bien organisée, qui saurait se conduire et se gouverner, et qu'elles ne devinssent dangereuses que le jour où l'esprit de parti, qui est la pire des maladies virulentes, infecterait les institutions de son poison. On lit dans une autre page de l'opuscule que nous venons de citer que les remèdes antiputrides employés pour exterminer les microbes ont ce petit inconvénient « que pour purifier l'organisme entier, il faudrait porter le médicament à une dose qui deviendrait promptement mortelle. » L'auteur ajoute : « Il est vrai que le malade aurait toujours la satisfaction de mourir guéri. » Il pourrait arriver que par un accident semblable, les républicains voulussent se délivrer des inoffensifs prétendans qui les inquiètent en recourant à des lois violentes et tyranniques et que le remède fût cent fois pire que le mal. En ce cas, la république aurait, elle aussi, la satisfaction de mourir guérie.

Si les lois de proscription réjouissent ceux qui ont des haines à satisfaire, si elles rassurent les timides qui oublient les vrais périls et s'en créent d'imaginaires, si des philosophes, des sceptiques les votent à regret et l'oreille basse pour donner un gage à la discipline de leur parti et dans la persuasion qu'en toute chose il faut faire la part des fous, elles ne sont vraiment profitables qu'aux habiles qui les proposent et pour qui les opinions violentes sont un moyen d'arriver. Désespérant de parvenir aux premières places dans une république bien ordonnée et sagement progressive, ces habiles, ces fous rusés s'appliquent à tout brouiller, les idées et les affaires, ils s'efforcent d'engager la chambre comme le gouvernement dans la voie dangereuse des mesures d'exception. A la justice qui punit ils voudraient substituer celle qui prévoit et qui suppose, à la justice qui réprime des actes criminels celle qui poursuit des délits d'opinion ou de naissance et condamne un prévenu non pour ce qu'il a fait, mais pour ce qu'il est.

On commence par les princes, mais ce n'est qu'un commencement. Faute de mieux, on a fait mettre en non-activité par retrait d'emploi un général de division, un colonel et un capitaine qui ne s'étaient jamais écartés de leur devoir. Qui peut répondre qu'on s'en tiendra là et que les inquiétudes de l'armée soient sans fondement? — Que craignez-vous? nous dit-on. Tous les Français sont-ils donc exposés à se réveiller

princes un matin ? — Non, sans contredit; mais du jour où l'on prend des mesures contre les suspects, il n'est pas facile de savoir où s'arrêteront les soupçons. Après les princes viendra peut-être le tour de leurs amis et des amis de leurs amis. Dès aujourd'hui, quiconque a refusé de les proscrire est en proie aux dénonciateurs qui l'accusent d'avoir pris part à un complot. Dans une république où les fous rusés feraient la loi, chacun de nous serait exposé à se réveiller un beau matin ami des princes et orléaniste.

Quand une chambre n'obéit qu'à ses nerfs et à ses fantaisies, quand la politique, pour l'intéresser, doit avoir le caractère d'un roman à sensation, quand elle ne s'échauffe que pour des chimères, quand elle ne sait ni se contenir ni se posséder et qu'elle a des effaremens qui se communiquent aux sceptiques eux-mêmes, son désordre d'esprit et ses péchés mettent tout en confusion. Pendant cinq semaines, nous avons vécu dans l'anarchie morale. Ne sachant que dire, le gouvernement ne disait rien, il ne remuait pas, ne soufflait plus. On avait beau approcher une glace de ses lèvres décolorées, il ne s'y formait pas le plus léger nuage pour attester que ce moribond respirait encore. Heureusement ce n'était qu'une syncope, une léthargie, une éclipse ; on existait quoi qu'on n'en eût pas l'air. Mais les éclipses de gouvernement ont toujours des conséquences fâcheuses.

Les habiles qui ont inventé la question des princes savaient ce qu'ils voulaient et ne regrettent rien. Mais les naïfs qui se sont laissé entraîner par eux devraient bien faire un retour sur eux-mêmes, un examen de conscience et se rendre compte du dommage qu'ils causent à la république par le triste emploi qu'ils font de leur éloquence et de leur temps. Les doléances du commerce et de l'industrie le leur disent assez. Rien ne peut prospérer dans un pays où l'on ne sait pas le lundi ce qu'on fera le mardi, parce qu'on y est à la merci d'une assemblée qui est elle-même à la merci de ses lubies. Commerçans et fabricans sont unanimes à se plaindre; il en est qui ont renvoyé la moitié de leur personnel et qui parlent de fermer leurs ateliers. Ils s'en prennent « aux politiciens qui nous tuent, à une majorité parlementaire sans boussole, à des députés qui se croient des Richelieu et qui semblent avoir pour devise : « Périsse la France, pourvu que je sois ministre! » Ils déclarent « que l'épargne devient craintive, que les dépenses se restreignent; que les intérêts s'alarment, que l'inquiétude se répand, que des discussions aussi stériles qu'irritantes et une chambre affolée, incapable d'esprit de suite, sont la cause principale du désarroi des affaires, que la masse des électeurs s'éloigne de plus en plus de la république en la voyant devenir soupçonneuse et anarchiste. »

Aux justes accusations il s'en mêlera bientôt d'injustes. Que la sai-

son soit mauvaise, que la nielle se mette dans les champs et la clavelée dans les troupeaux, on dira : C'est la faute de la chambre ! Nous sommes ainsi faits qu'il nous faut un bouc émissaire à qui nous imputons tous nos maux. Les conservateurs se tromperaient peut-être s'ils se flattaient que le malaise dont nous souffrons tournera tout d'abord à leur profit. Il se peut que, dans plus d'une élection partielle, des républicains modérés soient remplacés par d'autres de nuance plus foncée. C'est de cette façon que l'électeur, aigri par ses déceptions, se plaît à témoigner son mécontentement et qu'il croit travailler à l'ouvrage de son salut. Le malade que n'a pas guéri la drogue d'un marchand d'orviétan est tenté de s'imaginer que la dose était trop faible; mais s'il ne guérit pas après l'avoir doublée, il se fâche tout de bon et se brouille à jamais avec les empiriques, les charlatans et leurs mensonges.

Les ennemis de la république la déclarent incapable de donner à un grand pays un gouvernement régulier et des institutions stables. La crise que nous venons de traverser a dû les mettre en joie; ils ont constaté avec bonheur qu'il suffisait d'un placard pour faire perdre la tête à tout le monde, et ils se flattent que, de crise en crise, d'affolement en affolement, la république se trouvera bientôt à bout de forces. Quand le taureau frais et reposé fait son entrée dans l'arène, bien audacieux serait le *torero* qui engagerait avec lui un combat corps à corps ! Mais les *banderilleros* se chargent de lui procurer des inquiétudes, des émotions, des surprises qui le déconcertent et le démontent. Ils l'enveloppent, le tracassent, le harcèlent, le provoquent par leurs cris et se dérobent à ses poursuites, puis revenant à la charge, ils lui enfoncent dans les chairs leurs flèches ornées de papier de couleur. Et bientôt le taureau entre en fureur, halète, écume, bondit, laboure la terre de ses cornes, s'épuise en vains efforts, se travaille, se surmène. Le *torero* peut paraître, il aura affaire à une bête recrue de fatigue, mûre pour son destin, et il sera bien maladroit s'il ne lui plonge pas son épée dans la nuque jusqu'à la garde. Quand les républiques perdent tout sang-froid et toute tenue, quand elles se laissent démonter par leurs ennemis, effarer par leurs soupçons, quand elles dépensent follement leurs forces à combattre des fantômes et qu'elles se discréditent par des violences inutiles, par une politique de bonds et de sauts, il n'est pas besoin de la main d'un prince pour en finir avec elles; on peut s'en remettre de ce soin à quelque épée inconnue, qui dormait dans le fourreau et n'avait dit à personne ni son secret ni son nom. Pourvu qu'elle soit amoureuse de son crime et que le Dieu des vengeances l'assiste, cette épée sans nom suffit à sa besogne.

La question des princes et la crise ministérielle qui en est résultée n'ont accru ni au dedans ni au dehors la considération dont jouissait la république. Nous savons bien qu'il s'est trouvé un sénateur pour décla-

rer qu'il n'avait cure de l'opinion des cabinets, qu'il ne s'occupait que de l'opinion des peuples. Cela prouve que ce sénateur ne lit jamais les journaux étrangers. Ceux qui les lisent ont pu se convaincre que depuis quelques semaines le goût qui était venu à beaucoup d'Italiens, d'Espagnols et de Belges pour le régime républicain s'est considérablement refroidi et que la crise perpétuelle, la crise permanente ne leur semble pas la plus enviable des institutions.

Les monarchistes avaient prédit qu'en refusant de se donner un roi ou un empereur, la France se condamnait à l'impuissance et à l'isolement en Europe. La république avait appelé de leur sentence, et elle avait eu raison d'en appeler. Il ne tenait qu'à elle de dissiper par sa sagesse, par son esprit de conduite les préventions qu'on nourrissait à son endroit, et en vérité elle n'aurait pas eu trop de peines à se donner pour prouver aux monarchies avec lesquelles elle était appelée à vivre et à traiter qu'elle était un gouvernement sérieux, pour se gagner leur confiance, pour s'acquérir des amitiés précieuses. Naguère encore tout faisait espérer qu'elle y réussirait. A cet égard, la présence des princes sur le territoire français ne nous était point inutile. Les maisons souveraines, auxquelles ils sont alliés, considéraient qu'ils étaient pour nous à la fois un décor et une garantie. On se disait dans les cours : « Après tout, la république française n'est pas une république jacobine puisque des princes y vivent, puisqu'ils préfèrent le rôle de citoyen à celui de prétendant et qu'ils servent sous des drapeaux qui ne sont pas ceux de leurs pères. »

Voltaire était d'avis qu'au lieu d'expulser les jésuites, on s'en servît pour contenir les jansénistes, qu'à leur tour on employât les jansénistes à faire échec aux jésuites et qu'on tînt la balance égale entre les uns et les autres. Il n'était pas tendre pour eux : « Ceux-ci sont des serpens, disait-il, et ceux-là des ours. » Mais il ajoutait : « Tous peuvent devenir utiles; on fait de bon bouillon de vipère, et les ours fournissent des manchons. La sagesse du gouvernement empêchera que nous ne soyons piqués par les uns ni déchirés par les autres. » Les vrais hommes d'état savent user de tout, même de ce qui les gêne, et soit habileté, soit coquetterie, les républiques fortement constituées ne craignent pas de se servir des princes. M. Gambetta, qui de l'aveu même de ses adversaires, joignait au patriotisme la générosité de l'esprit, était bien résolu à se débarrasser des princes le jour où ils deviendraient un danger; mais il ne pensait pas que ce jour fût venu, il estimait au contraire que, dans tel cas donné, la France trouverait son avantage à se faire représenter par l'un d'eux auprès des cours étrangères. Voilà des considérations auxquelles la majorité de la chambre est absolument insensible. Il ne faut pas s'attendre qu'une assemblée qui ne prend conseil que de ses haines, de ses rancunes ou de ses

folles terreurs ait quelque sagesse politique et qu'elle fasse prévaloir le patriotisme sur l'esprit de secte. Elle se dit chaque jour : « Soyons sectaires aujourd'hui encore; demain, s'il plaît à Dieu et que le vent tourne, nous serons patriotes. »

Nos députés sectaires feraient bien de relire la remarquable dépêche que M. de Bismarck adressait, le 20 décembre 1872, au comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Il y disait : « Si notre politique extérieure contribuait sciemment à fortifier l'ennemi du côté duquel nous devons redouter la prochaine guerre, et à le rendre capable de conclure des alliances en lui fournissant une monarchie, on ne saurait cacher trop soigneusement les actes accomplis dans ce sens; car ils causeraient dans toute l'Allemagne un mécontentement juste et véhément et exposeraient peut-être à des poursuites de la part de la justice criminelle le ministre responsable qui aurait suivi une politique si contraire aux intérêts du pays... Je suis persuadé qu'aucun Français ne songerait jamais à nous aider à reconquérir les bienfaits d'une monarchie si Dieu faisait peser sur nous les misères d'une anarchie républicaine... La France est pour nous un salutaire épouvantail. Si elle représentait devant l'Europe un second acte du drame interrompu de la commune, chose que je ne désire point par humanité, elle contribuerait à faire apprécier davantage aux Allemands les bienfaits d'une constitution monarchique... Nous devons désirer que la France nous laisse en paix et l'empêcher de trouver des alliances. Tant qu'elle n'aura pas d'alliés, nous n'aurons rien à craindre d'elle. Tant que les monarchies marcheront d'accord, la république ne pourra rien leur faire. C'est par cette raison que la république française trouvera très difficilement un allié parmi les états monarchiques. »

M. d'Arnim, qui n'était pas toujours de l'avis du chancelier, était persuadé, au contraire, qu'une république sage, forte, bien conduite, évitant les aventures au dedans comme au dehors, mais vigilante et active, respectée chez elle comme en Europe, trouverait facilement des amis et pourrait devenir redoutable à ses ennemis. M. de Bismarck l'accusait de se forger des chimères; il tenait pour démontré que la république française ne serait ni sage ni forte ni bien conduite, que les sceptiques y feraient beaucoup de concessions aux fous, qu'on y passerait son temps à s'entre-manger, à tripoter, à patrouiller dans de petites intrigues parlementaires, et il savait que dans tous les tripots les intérêts particuliers nuisent au bien général. Pourquoi faut-il qu'on s'applique depuis quelque temps à lui donner raison? Qui peut douter que les débats provoqués par la question des prétendans n'aient causé quelque plaisir à Berlin, où les princes d'Orléans ne sont point des *personæ gratæ*, et qu'on n'y soit assez clairvoyant pour avoir deviné sans peine les conséquences des récens décrets et la déplorable impression qu'ils

devaient produire sur l'armée? Nos ennemis nous pardonnent aisément nos fautes. Un attaché militaire disait dernièrement : « Nous n'aurions garde de les gêner, nous les laisserons cuire dans leur jus. » C'était de nous qu'il parlait.

Nos déraisons ne réjouissent pas seulement les hommes d'état qui ne nous aiment guère, elles viennent fort à propos et sont de véritables bonnes fortunes pour certains de nos amis qui nous veulent beaucoup de bien, à la condition que nous les laissions faire tout ce qui leur plaît et qu'ils puissent en toute rencontre tirer toute la couverture à eux. M. Gladstone est un bon chrétien, un philanthrope, un whig, un libéral, mais avant tout, il est Anglais, et on ne saurait l'en blâmer sans injustice. Soyons certains qu'il a béni les inventeurs de la question des princes et les opportunes distractions qu'ils se sont chargés de procurer à la France. Grâces leur en soient rendues, elle n'a plus eu le loisir de songer à ce qui se passait sur les bords du Nil, à ses réclamations, à ses droits, à ses rancunes. Nous ressemblons à ces gens qui ont une fortune à faire valoir, de gros intérêts à surveiller, des différends, des procès, des embarras à débrouiller, et à qui une misérable querelle de ménage fait oublier leurs biens, leurs comptes courans, leur livre de mise et de recette et leur partie adverse, qui ne les oublie pas. Cinq semaines durant, nous avons été comme absens des affaires de l'Europe et du monde. Ceux qui désiraient s'en entretenir avec nous ne trouvaient plus à qui parler, nous étions hors d'état de les entendre et de leur répondre, nous en étions réduits à leur dire : « Repassez dans la huitaine, nous n'aurons pas toujours un transport au cerveau, vous nous trouverez peut-être dans un moment lucide. » Il y a cependant des gouvernemens désireux d'avoir avec nous des rapports suivis, des communications régulières, ils voudraient pouvoir compter sur notre concours, et nos perpétuelles absences les désolent. Ils finiront par se lasser, ils diront : « Ce sont des gens avec qui il n'y a rien à faire. » Nos ambassadeurs ont recueilli à ce sujet des propos qui devraient nous donner à réfléchir ; mais pour le moment, c'est la réflexion qui nous manque le plus.

A vrai dire, quelques-uns de nos députés qui appartiennent aux opinions avancées s'affectent très peu des conséquences désastreuses que peuvent avoir pour notre politique étrangère les crises incessantes dont nous sommes affligés par leurs manœuvres. Ils ont décidé depuis longtemps que les mots d'influence, de grandeur et de dignité nationale sonnent creux, qu'il faut laisser ce vocabulaire aux monarchies, que la France doit renoncer à exercer une action au dehors et se désintéresser de tout ce qui se passe au-delà de ses frontières, que son intérêt bien compris est de se replier sur elle-même, de s'enfermer chez elle, de tirer son verrou, en déclarant à tout l'univers qu'elle entend désor-

mais garder la chambre et le coin de son feu, pour s'y livrer à toute sorte de petites expériences de politique amusante, pour y savourer les plaisirs qu'on éprouve à faire soi-même sa petite cuisine et à regarder bouillir sa marmite. Il a été prononcé dernièrement un mot bien caractéristique. Quelqu'un que nous ne nommerons pas, un haut personnage, n'a pas craint de dire : « Que me parlez-vous de nos intérêts en Orient? La France finit à Marseille. » Hélas! la France ne finit plus à Strasbourg. Mais quand il serait vrai qu'elle doit préférer son repos à sa grandeur, renoncer à toute entreprise et se renfermer dorénavant dans le souci de son pot-au-feu, il faudrait prouver qu'en perdant son influence, un grand pays ne compromet pas son bien-être et sa fortune. On nous assure cependant que, depuis que l'Égypte est devenue une province anglaise, la propriété foncière a diminué de valeur à Marseille.

Au surplus, les députés d'opinion avancée qui souhaitent que leur pays n'ait plus d'affaires extérieures, ni de politique étrangère, ne pensent pas que le repos soit le meilleur des biens. S'ils désirent que nous vivions désormais en famille sans regarder au-delà de nos frontières, ce n'est point par égard pour nos lassitudes, pour les fâcheux souvenirs que nous ont laissés de funestes aventures. Loin de là, ils se proposent de nous ménager une existence fiévreuse, agitée et pleine d'émotions, nous pouvons nous en remettre à eux. Ils entendent faire de la France une jolie pétaudière bien close, sans fenêtres sur la rue; on s'y gourmera du matin au soir. Dans ce lieu de délices, les paresseux qui resteront neutres et jugeront des coups sans en donner et sans en recevoir, passeront pour de grands philosophes, et sainte Indifférence fera l'effet d'une sagesse suprême. Cette pétaudière ne laissera pas d'avoir des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires accrédités auprès des cours; on ne saurait avoir trop de places à donner à ses amis ou à se réserver à soi-même. Mais ces ambassadeurs en habit brodé n'auront rien à dire à personne, et personne n'aura rien à leur dire. S'il arrivait d'aventure que cet absolu détachement des choses du dehors compromît nos industries, nos intérêts commerciaux et que l'étranger absorbât à son profit des marchés où nous avions accès, on y remédierait bien vite en revisant la constitution, en renversant deux ou trois cabinets de plus, en bâclant quelque nouvelle loi des suspects et en demandant raison de toutes nos déconvenues à l'orléanisme et aux orléanistes.

Par bonheur, les dangereux sectaires qui se soucient aussi peu de notre grandeur que de notre tranquillité ne sont pas encore nos maîtres. Mais ils assiègent les avenues du pouvoir, et tous les moyens leur seront bons pour s'emparer de la place. « Qu'importe, disait un jésuite, par où nous entrions dans le paradis, moyennant que nous y entrions? Soit de

bond ou de volée, que nous en chaut-il, pourvu que nous prenions la ville de gloire? » En attendant, ils exercent un regrettable empire sur beaucoup de députés d'humeur plus modérée, qui craindraient en leur résistant de se faire traiter de feuillans ou de modérantistes, et en mainte rencontre on a pu reconnaître qu'ils avaient l'oreille de la chambre. S'avise-t-elle d'être sage, s'occupe-t-elle de faire de bonnes lois ou de préparer une réforme utile, lui arrive-t-il de se souvenir que la politique n'est pas tout, que les peuples vivent de pain et d'honneur, ces ennemis de son repos et du nôtre font bien vite surgir un incident, ils portent à la tribune quelque proposition oiseuse, inopportune ou saugrenue, quelque thèse de mysticisme révolutionnaire, quelque commérage, quelque délation, et ils s'écrient, comme le capucin qui agitait son crucifix : *Ecco il vero pulcinella!* Sur quoi, délaissant les affaires sérieuses, la chambre court aux marionnettes.

Proudhon a fait un jour un portrait peu flatté de la nation française. Il comptait parmi les défauts qui nous font le plus de tort « des préjugés vivaces, une éducation superficielle, de romanesques légendes en guise d'instruction historique, des modes plutôt que des coutumes, une niaiserie proverbiale qui servait déjà, il y a dix-huit siècles, la fortune de César autant que le courage de ses légions, une légèreté qui trahit l'enfantillage, le goût des parades et l'entrain des manifestations tenant lieu d'esprit public, l'admiration de la force et le culte de l'audace suppléant au respect de la justice. » Sa conclusion était que la France, qui a déjà accompli de si grandes choses est encore la plus jeune de toutes les nations civilisées et qu'elle n'a pas atteint sa majorité.

La France a le droit de ne pas se reconnaître dans ce portrait et d'infirmer ce jugement. Elle a prouvé plus d'une fois, depuis douze ans, qu'elle était plus sage, plus soucieuse de ses vrais intérêts, plus mûre d'esprit que beaucoup de ses gouvernans. Son tort est de n'apporter à ses affaires qu'une attention intermittente et d'accorder trop facilement sa confiance à des politiciens de hasard, dont la légèreté, comme le disait Proudhon, trahit souvent l'enfantillage. Est-il permis d'espérer que nos députés se dégoûteront du *vero pulcinella* et qu'ils le feront rentrer dans sa boîte? Peut-on se flatter que la chambre se lassera de travailler pour ses ennemis, de pratiquer une politique d'enfans qui fait au dedans la joie de ceux qui haïssent la république et au dehors le bonheur de ceux qui n'aiment pas la France?

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Il vient de paraître, à Florence, un volume intitulé : *Félix Romani et les Maîtres les plus célèbres de son temps* (1). Comme étude biographique et anecdotique d'un poète estimable en son genre, les Italiens y trouveront sans doute où se prendre, mais c'est surtout au point de vue de certaines idées générales que le livre mériterait de nous intéresser. Ce Félix Romani fut en effet le librettiste privilégié, le dramaturge à succès de trois ou quatre générations de musiciens illustres, il a composé pour Rossini, pour Bellini, pour Mercadante, pour Donizetti et pour Verdi. *Fatemi dei buoni versi ed io vi darò buona musica*, lui disait l'harmonieux Bellini, le plus doux, le plus fidèle de ses amis, mais le plus difficile de ses collaborateurs et qui, toujours indécis et mécontent, revenait jusqu'à huit fois sur sa propre inspiration, comme il advint pour l'adagio de la cavatine de *Norma*, une des merveilles du génie musical. « Donnez-moi de bons vers ; » on en était encore alors à la tradition de Métastase, on voulait des strophes et des rythmes : airs de bravoure, duos, ensembles et finales, tout cela taillé sur le même modèle ; de l'action, de la coordination dramatique et des caractères, nul n'en avait cure ; il s'agissait tout simplement de complaire à la *prima donna*, de flatter les vœux du ténor et du basso cantante, le reste importait peu : une strette enlevée à souhait, un joli trille placé au bon endroit, des combinaisons vocales sans le moindre rapport avec

(1) *Felice Romani e i più riputati Maestri di suo tempo*, Cenni biografici ed anneddottici ; Firenze, 1882.

la situation, mais exquises en elles-mêmes, suffisaient à l'enchantement d'un public ivre de dilettantisme et qui se faisait du théâtre un concert. Aujourd'hui, quand on réfléchit à cet art absolument démodé, on se demande comment il a pu vivre si longtemps. Eh bien! quiconque éprouverait le besoin d'être éclairé là-dessus, n'aurait qu'à lire cette récente apologie du poète Romani. C'est lui particulièrement qu'il faut rendre responsable du système, lui qui par la constante uniformité de ses coupes, et disons-le aussi pour être juste, — par la séduisante mélodie de ses rimes, — a, pendant plus de quarante ans, enjôlé aux erreurs de la cabalette des musiciens de théâtre tels que Rossini, Bellini, Mercadante et Donizetti. On n'imagine pas l'action favorable ou pernicieuse qu'un librettiste exerce sur son compositeur, à moins d'avoir affaire à des maîtres dramaturges, comme Meyerbeer et Verdi par exemple; ceux-là regimbent, il est vrai, mais point tout de suite, puisqu'il n'appartient qu'au succès de dicter ses volontés. Meyerbeer, pendant toute sa période italienne, a dû se résigner à subir la débilitante influence des Totola et des Romani; Verdi lui-même n'est parvenu à s'y soustraire que fort tard, et il a fallu pour cela tout un revirement national, car aussi longtemps que la domination autrichienne triompha, jamais un Italien patriote n'eût voulu d'une réforme qui parlait la langue de ses maîtres détestés.

C'est par l'Allemagne et le wagnérisme que le sens esthétique s'est introduit dans la musique dramatique italienne; jusqu'alors la confection avait seule régné sur le marché. Un compositeur recevait un opéra de son librettiste comme un enfant reçoit une pomme que vous lui mettez dans la main, ce qui, d'ailleurs, n'empêchait pas l'inspiration d'avoir ses heures; les répertoires de Rossini et de Bellini sont pleins de sublimités épisodiques, mais des morceaux, même admirables, ne constituent pas un chef-d'œuvre dramatique. Il ne saurait être obtenu que par l'effort commun du poète et du musicien; plus l'opéra moderne affirmera son réalisme, plus l'action, les caractères, les situations tendront à l'expression du vrai et plus l'auteur du poème exercera d'influence sur le musicien. Les textes de Meyerbeer, de Verdi, de Richard Wagner sont à cet égard des exemples convaincans. Si nous réfléchissons à la manière dont se forme un opéra, nous voyons aujourd'hui que, sauf de rares exceptions, l'idée première vient du maître : un sujet l'attire, le saisit, bientôt son imagination s'échauffe, il ordonne son plan, dispose ses morceaux, il se les chante; alors commence à germer en lui toute une poussée chaotique, rythmes et couleurs tourbillonnent devant ses yeux dans une lumière décevante de kaléidoscope. C'est là ce que nous appellerions le moment psychologique : l'heure où le compositeur va trouver le librettiste et lui demander de mettre son entente du théâtre au service de l'idée musicale; à moins que notre maestro ne soit lui-

même un librettiste comme Richard Wagner, ce qui simplifie beaucoup les choses, mais ne réussit guère en dehors de l'exception. Verdi maintenant consulte Boïto; Meyerbeer s'adressait à Scribe, qui, dans ces occasions, devenait littéralement son autre moi, empressé, dévoué, comprenant tout à demi mot, capable à la fois d'agir en inventeur s'il en était besoin et de condescendre à l'humble rôle d'interprète. Ceux qui répètent que les opéras de Scribe sont peut-être tout ce qui restera du théâtre de Scribe oublient trop que ces opéras, même comme *libretti*, sont de Meyerbeer. Il en va bien autrement de Richard Wagner, lequel nous représente à lui tout seul un système. Avec lui, plus rien de cette germination antérieure dont nous parlions, le double enfantement est simultané : poème et musique sortent d'un jet.

Ce drame de *Parcival*, par exemple, dernier terme de son esthétique, quel autre que le librettiste Wagner l'eût jamais conçu et quel autre l'eût mis en partition? Ce sont là des cadres qu'il faut absolument se faire à soi-même, certain que nul au monde ne vous les ferait. Imaginez une pièce impossible à comprendre, si d'avance on ne s'en est procuré la clé en déchiffrant la partition, des personnages dont chacun marche écussonné d'un motif spécial que vous devez savoir par cœur sous peine de tout confondre. Que d'efforts, justes dieux! quels travaux d'Hercule pour en arriver à distinguer le roi de carreau de la dame de pique! et dire que jadis, aux temps préhistoriques de Gluck, de Mozart et de Beethoven, on s'entendait si aisément! pas une de leurs figures d'où n'émane aussitôt la vie organique. Vous les voyez toutes penser, agir; don Juan, dona Anna, Suzanne et Chérubin, Léonore et Florestan peuvent se passer de commentaires; il est vrai que ces créateurs incomparables étaient des gens très simples que les complications de notre art moderne auraient probablement fort déroutés. Ils avaient plus de génie que de théorie, ils travaillaient pour tout le monde, et leurs œuvres, jouables sur la première scène venue, savaient se contenter d'un théâtre, d'une troupe et d'un public d'occasion, toujours belles et toujours admirables, pour la foule comme pour les initiés, dans un palais comme dans une grange. Pour entendre *Don Juan*, *Guillaume Tell* ou *les Huguenots*, personne n'a besoin d'aller à Bayreuth, et ni Mozart, ni Meyerbeer, ni Rossini n'eurent cette bizarre prétention de fonder des olympiades au bénéfice de leurs propres élucubrations. Avec Richard Wagner, le thème change; ici la complication devient telle qu'on ne sait plus à quelle branche de l'art ou de la science, à quel corps de métier on a affaire. Dramaturge, musicien, archéologue, architecte, machiniste, *truckiste*, et par-dessus tout régisseur, ses opéras embrassent l'univers, c'est la mécanique céleste. Il se fonde en Allemagne des chaires de philosophie pour les expliquer; car l'usage veut maintenant que le poème soit publié long-

temps à l'avance, et quand vous êtes dûment préparés, entraînés par la glose, vous allez en pèlerinage au lieu saint et mettez un mois à les entendre dans le recueillement de la montagne. Et cela se passe dans une ère démocratique comme la nôtre, et les mêmes gens qui se montrent à ce point fanatiques d'un art accessible seulement aux privilégiés de l'intelligence, viennent ensuite nous prêcher l'opéra populaire et la musique pour tous! Essayez donc de concilier ces deux propositions; rien ne tient ensemble en ce procès, à commencer par Richard Wagner. Il s'imagine marcher en avant de son siècle et n'est en somme qu'un phénomènal obstructionniste dont les logarithmes chromatiques céderont tôt ou tard la place à un Mozart de l'avenir. Révolutionnaire émérite en politique, il compose aux dépens d'un roi dilettante et somptueux une musique d'idéologue que Shakspeare appellerait « du caviar pour le peuple; » ennemi déclaré du christianisme, dont il s'efforce de combattre « la déplorable influence, » dans son livre sur *l'Art et la Religion*, le voilà qui désormais penche vers l'autre extrême et demande à la religion du Saint-Graal « la régénération de l'espèce humaine. » Mythique avec *l'Anneau des Nibelungen*, il devient mystique dans *Parsifal*.

Le spectacle des amours d'Elsa et de Lohengrin nous offrait au moins encore quelque chose d'humain, mais cette fois le séraphique règne sans partage et nous déborde; il ne s'agit plus que du Saint-Graal : vers cet unique intérêt tout converge, tout en dépend et s'y rapporte; or, pour un public de notre temps, qu'est-ce que le Saint-Graal? Une curiosité légendaire, un recueil perdu de superstitions fantastiques; eh bien! ce que Wagner a trouvé là de symbolisme et d'illuminisme passe toute conception; Calderon écrivant pour des Espagnols du XVIe siècle ne s'enflammait pas davantage. Ce n'est plus de l'exaltation, c'est de l'hystérie, et le mysticisme lui paraîtrait sans doute encore trop limpide s'il ne le compliquait dès le titre d'une méchante revendication de linguistique à notre adresse. Ainsi donner au titre son orthographe légitime, nommer la pièce *Perceval*, c'eût été reconnaître son origine française; car, il n'y a pas à dire, l'épopée du Saint-Graal nous appartient bien au premier chef. Elle remonte au commencement de notre XIIIe siècle, a pour auteur Chrestien de Troyes, et le chevalier poète Wolfram d'Eschenbach n'est venu qu'après broder sur le thème. Mais il fallait égarer l'opinion, nier effrontément le point de départ et, toujours jaloux de se montrer original et grand dans le mesquin, M. Richard Wagner, au lieu d'adopter loyalement le nom français, a tenu à s'en fabriquer un autre, composé de deux mots arabes : *fal, parsi* (Parsifal) qui, selon cet éplucheur de palimpsestes, convenait seul aux nécessités étymologiques. — Parsifal ou Perceval, nous savons que l'âme du poème est le Saint-Graal (*sanguis realis*) le

sang du Rédempteur, précieusement recueilli par Joseph d'Arimathie dans un calice d'or que garde sur le Mont-Salvat une confrérie de chevaliers. Ce calice miraculeux formera donc dans la pièce le centre absolu de rayonnement et d'attraction. Celui-là seul qui ne l'aura point cherché trouvera le chemin du Saint-Graal et prendra rang parmi ses chevaliers. A Parsifal, — le simple, l'ingénu, — échoit la vocation. Une première fois le but se dérobe à lui, il y revient et ne l'atteint qu'après une longue série d'épreuves et de purifications.

Nous sommes dans un site montagneux de l'Espagne gothique, les trompettes de la forteresse du Graal annoncent l'aurore; à cet appel, le vieux Gurnemanz et deux varlets couchés sous un arbre se réveillent et commencent leur prière, quand un orageux mouvement dans l'orchestre nous indique l'approche d'un être menaçant. C'est Kundry, la sauvage et terrible Kundry, cause de tous les maux qui affligent en ce monde les chevaliers du Graal. Elle voudrait bien réparer ses torts, mais l'enchanteur Klingsor, désormais son maître et l'ennemi de la sainte corporation, s'y oppose. Cette Kundry, paraît-il, n'a pas toujours été la hideuse sorcière que nous voyons ; elle eut ses beaux jours tout comme une autre, il lui arriva même de séduire le pieux roi Amfortas, gardien du Graal et de la sainte lance que le soldat romain plongea au flanc du Christ. Amfortas n'ayant pu résister aux charmes de la sirène, le traître Klingsor a profité d'un moment de faiblesse pour enlever au roi l'arme sacrée et l'en frapper d'un coup sanglant. Depuis ce jour, le deuil règne dans la forteresse; la blessure ne veut plus se fermer, Klingsor triomphe, et narguant les dévots burgraves, il vient, jusque sur leurs domaines, établir des maisons de fleurs qu'il peuple de beautés profanes d'un voisinage fort dangereux; plusieurs chevaliers ont déjà succombé à la tentation, délaissant le pauvre roi Amfortas sous prétexte que rien n'est ennuyeux comme les gens qui ne vous entretiennent que de leurs douleurs physiques. Aussi ne peut-on souhaiter assez de voir le sauveur accourir au plus vite. L'oracle a dit que ce serait un inconscient, un simple fou, *der reine Thor*, que la seule compassion guiderait. Un cygne atteint mortellement traverse l'air et tombe sur la scène; presque aussitôt Parsifal paraît, il a étourdiment pénétré dans le bois et tiré sa flèche à l'oiseau sacré; Gurnemanz l'interroge. Serait-ce le prédestiné? Toujours est-il qu'à ses réponses on croit reconnaître l'Inconscient et cette idée suffit pour décider Gurnemanz à conduire près du roi ce simple et ce fou qui, de lui-même, a trouvé le chemin. On se dirige vers le burg, et c'est ici que se déploie le fameux effet du décor qui marche. Arbres, sentiers, rocs et prairies se déroulent aux yeux du spectateur, tandis que Gurnemanz et Parsifal se contentent de piétiner sur place, et la curiosité cycloramique se double d'un intérêt musical habilement exploité par le maître qui

surveille son contrepoint à l'égal de ses machines, disposant ses quatre grosses cloches de manière à vous les faire entendre d'abord dans un lointain estompé, vague, sourd, puis accentuant, renforçant la vibration à mesure qu'on avance et lançant son carillon à toute volée, au moment que ses deux pèlerins touchent au seuil du temple. Sous une éblouissante coupole à galeries, aux chants d'un chœur d'enfans invisibles, les chevaliers du Saint-Graal s'assoient à la table de la Communion. Le roi Amfortas est apporté sur un lit de repos, tandis qu'à l'arrière-plan et du fond d'une niche gémit la voix de l'archi-centenaire Titurel, déjà mis au tombeau, mais qui ne peut achever de mourir, soutenu qu'il est indéfiniment par des gouttes miraculeuses qu'on lui administre à doses quotidiennes. Il somme son fils de découvrir le divin calice; Amfortas obéit, et pendant que les enfans invisibles entonnent en chœur les paroles de la Consécration, le Graal rayonne fulgurant, le pain et le vin abondent et les chevaliers célèbrent la cène. Quant à Parsifal, il se tait et ne bouge, non moins indifférent aux splendeurs de la solennité qu'aux souffrances du roi. — « Sais-tu ce qui se passe là devant tes yeux? lui demande alors Gurnemanz, et l'ingénu Parsifal se contente de secouer la tête, sur quoi le chevalier le met à la porte en s'écriant : « Eh bien! donc, va-t'en, et à l'avenir laisse en paix les cygnes, car tu n'es qu'une oie. »

Sans discuter le mauvais goût de l'apostrophe, disons tout de suite qu'il n'y a qu'une opinion sur ce finale : il est superbe ; dès son début, le grandiose vous saisit, vous êtes en puissance du beau. Cet unisson des chevaliers, ce chœur des enfans invisibles, ces voix d'en haut scandant l'oracle au son des cloches, ce décor, cette mise en scène au moment où le sang divin projette sa lueur hors du calice, il est évident que tout cela ne saurait venir que d'un maître, et quand je parle ainsi d'après mes propres impressions puisées dans une simple étude du poème et de la partition, le lecteur comprendra quel a dû être l'effet de la représentation (1). Je n'en maintiens pas moins toutes mes réserves sur le système, qui me paraît aussi absurde dans *Parsifal* qu'il l'était dans *Tristan et Iseult*, dans *les Maîtres chanteurs* et la tétralogie des *Nibelungen*. Je l'ai dit vingt fois et je le répète, quand Richard Wagner atteint au sublime, il y arrive, non par des voies à lui particulières, mais par des chemins communs aux autres hommes de génie. Ce finale du premier acte de *Parsifal*, conception en effet magnifique, pourrait être

(1) Citons pourtant comme correctif le mot de ce musicien voyageur qui nous disait au retour de Bayreuth : « C'est splendide toute cette première partie, musique, drame et spectacle, il n'y a là rien à contester et néanmoins je ne vous cacherai pas qu'en rentrant dans la salle après un de ces longs entr'actes rendus nécessaires par le labeur d'une telle audition, s'il avait pu m'être donné de voir le rideau se lever sur le second acte de *Guillaume Tell*, j'en aurais éprouvé un grand bien-être. »

aussi bien de Weber ou de Meyerbeer. Si j'excepte le parti-pris d'employer des unissons à la place du chœur, je ne vois rien là, mais absolument rien que l'auteur d'*Euryanthe* et l'auteur du *Prophète* ne consentissent à signer, eux que la mélodie continue eût trouvés sceptiques, eux qui se seraient laissé brûler vifs plutôt que de renoncer jamais aux formes organiques du drame lyrique et de livrer l'infini de l'espace aux développemens d'un éternel récitatif que balance un roulis de l'orchestre murmurant, grommelant et rabâchant ce que l'école appelle aujourd'hui « le motif conducteur, *der leitende Motif.* » Ces fils dirigeans, véritables écheveaux d'Ariane, sont en quantité. Un adepte, M. de Wolzogen, dans un Guide du voyageur à travers les labyrinthes de *Parsifal*, en compte trente-six; d'autres, comme M. de Heintz, vont jusqu'à soixante-six. Il y a naturellement le motif du Saint-Graal, d'abord spécial, puis se compliquant des divers motifs s'y rapportant, celui de la communion, de l'oracle, etc. En outre, chaque personnage a le sien qui l'accompagne partout comme son ombre, tantôt devant, tantôt derrière, et se modifiant selon les mouvemens du caractère. Parsifal, Amfortas, Klingsor, marchent ainsi chamarrés de signalemens pareils à ces losanges multicolores de l'habit d'Arlequin. Kundry, à elle seule, en possède un jeu des plus variés; il y a le motif de Kundry sorcière et de Kundry enamourée, de Kundry quand elle s'avance au galop farouche et les cheveux épars, et de Kundry quand elle s'humanise, qu'elle rit aux éclats ou qu'elle se fâche. Il s'agit simplement d'avoir appris par cœur sur la partition tous ces motifs dirigeans; alors vous serez presque certain de ne pas trop vous embrouiller dans le cours de la représentation. Faites comme dans la cavalerie, où cela va tout seul pourvu qu'on ait la clé de la sonnerie, car autrement c'est à ne pas s'y reconnaître; la botte, le boute-selle, l'appel, on ne distingue plus, et dame! alors, gare la salle de police!

A prendre l'œuvre en son entier, drame et musique, le *Parsifal* de Richard Wagner ne nous offre que sujets de rapprochemens avec son *Lohengrin*. Parsifal et Lohengrin sont deux chevaliers du Cygne, et l'on se plaît à supposer que le noble oiseau dont la flèche de Parsifal vient de percer le cœur au premier acte fut le père ou le grand-père du cygne qui devait un jour servir à la délivrance d'Elsa en guidant vers elle la barque de Lohengrin. Dans la légende, Lohengrin est le fils de Parsival; dans l'ordre chronologique des opéras de Wagner, la généalogie se trouve intervertie, mais l'auteur, toujours sur le qui-vive en matière d'allusions et de citations, a bien soin d'établir les liens de parenté en reproduisant, au moment où Parsifal tue le cygne, les mêmes accords qui, dans *Lohengrin*, ont accompagné son arrivée au premier acte et son départ à la dernière scène du troisième.

Le second acte de *Parsifal* se passe chez Klingsor, en plein paga-

nisme. Aux mysticités qui précèdent il fallait un violent contraste; le voici. Le magicien attend Parsifal, que ses conjurations lui vont amener, et compte sur la plus endiablée de ses vierges folles pour consommer la perdition du trop candide jouvenceau. Il évoque Kundry, jadis la néophyte du Saint-Graal et désormais l'âme damnée de Satan :

> Jadis filles du ciel, aujourd'hui de l'enfer,
> Écoutez mon ordre suprême.
> Il va venir vers vous un chevalier que j'aime...
> Par vos charmes qu'il soit séduit.

Que de peines pourtant on se donne à réinventer *Robert le Diable!* Cette Kundry, en qui se résument deux personnages contradictoires, servante à la fois du Saint-Graal et compagnonne du sorcier Klingsor, n'est pas seulement la plus indéchiffrable des énigmes dramatiques, elle est un mythe, une reproduction vivante des temps où vécut le Christ. L'Hérodiade et la Madeleine dans un même corps et se manifestant à tour de rôle, voilà Kundry. Pour le moment, elle aide le nécromancien sorcier à perpétrer ses maléfices, non plus hideuse et décrépite comme d'abord, mais toute phosphorescente de jeunesse et de beauté surnaturelles : Azucéna transfigurée en Astarté. L'intermède de la séduction se poursuit et s'achève comme dans l'opéra de Meyerbeer. Parsifal-Robert, après s'être un bout de temps laissé enguirlander par les nymphes de la contrée, aperçoit sur un lit de roses Vénus-Kundry, qui l'attire, l'enlace de ses beaux bras nus, et longuement, voluptueusement, imprime sur sa lèvre l'ineffable et mortel baiser de la fascination. Par quelle réaction immédiate ce baiser, qui devait perdre l'âme de Parsifal, la rappelle, au contraire, à la vie, je n'essaierai pas de l'expliquer, l'ayant moi-même très peu compris; toujours est-il que ce baiser trop amoureux provoque une crise chez le jeune paladin ; son être moral se révolte. Qui le croirait? Il a suffi de la pression des lèvres d'une jolie femme pour initier ce modèle des chevaliers aux souffrances du roi Amfortas. « La blessure! s'écrie-t-il, la blessure! je la sens qui me ronge le cœur. » Vainement Kundry redouble d'efforts; ce Tanhauser de nouvelle espèce ne demande qu'à s'en aller du Vénusberg; Klingsor, voyant le danger, a recours aux grands moyens; il veut brandir la sainte lance; mais, ô miracle! la sainte lance lui échappe des mains et commence de planer au-dessus de la tête de Parsifal, qui la saisit au vol, trace dans l'air le signe de la croix, et soudain palais et jardins, tout s'effondre. Où prévalut naguère la puissance de Klingsor, où les roses et les belles filles ont fleuri s'étend la morne solitude. Parsifal quitte ces lieux d'incantation et de désolation et se dirige avec sa lance vers l'infirmerie de son roi comme jadis le

chevalier Robert, son rameau magique à la main, s'en allait à la conquête de la princesse Isabelle. — Musicalement, ce second acte me semble loin d'être comparable au premier, bien qu'il renferme une perle des plus rares, sinon la plus rare, que Wagner ait dans son écrin : je veux parler de la scène des fleurs animées. Qu'on se figure un mouvement de valse langoureux et piquant, une mollesse, une morbidesse délicieuse avec des retours passionnés, l'appel du désir tantôt caressant et louvoyant, tantôt accusant d'un trait de feu sa frénésie. Et quelle étonnante simplicité dans l'harmonie, quel art dans le groupement de ces trente voix de femme qui, tour à tour, se séparent, se rassemblent ou s'isolent en légers solos ! Rappelez-vous le chœur des naïades du Rhin dans *le Crépuscule des dieux*, c'est le même tableau de genre ou, si vous aimez mieux, le même genre de tableau, mais d'un effet peut-être encore plus réussi, et le curieux, c'est de voir qu'il n'est obtenu que par les ressources mélodiques. Cet épisode contient tout l'intérêt musical de l'acte, et le reste n'est que pathos, y compris la grande scène entre Kundry et Parsifal, où les récits et les contorsions se succèdent au milieu d'un inextricable tumulte de phrases stéréotypées qui sont l'*ultima ratio* de Richard Wagner lorsqu'il a, comme on dit, vidé son sac et ne cherche plus qu'à fournir pâture de discussions aux confesseurs de la doctrine.

Au troisième acte, le mysticisme reprend ses droits. S'il n'était généralement reconnu que sensualisme et ascétisme sont deux pommes du même pommier, ce dernier ouvrage de Wagner tendrait à nous le démontrer : l'antithèse n'y est point seulement d'un acte à l'autre, elle est de scène à scène ; elle est partout. Une sorte de religieuse idylle, amoureusement et beaucoup trop longuement caressée, sert d'introduction. S'il arrive que, dans un musée, on s'attarde volontiers devant un tableau peint de main de maître, au théâtre, c'est de l'action que l'on réclame et non du pittoresque instrumental. La symphonie ayant pris fin : « Qui vient là ? » se demande Gurnemanz, cherchant à percer du regard la silencieuse profondeur du bois. Qui s'approche ainsi de la source sacrée ? L'acteur en scène n'a pas eu le temps de poser sa question que le spectateur est déjà capable d'y répondre, car l'orchestre a causé en lui jouant le motif caractéristique, et, sur le motif de Parsifal, quel autre que Parsifal peut s'avancer ? Ainsi, voilà le motif dirigeant pris en flagrant délit ; vous l'avez inventé, dites-vous, pour accroître l'intensité de la situation, et son moindre tort est de ne pas marcher d'accord avec le drame. Que fait ici la musique ? Elle dénonce tout haut un mouvement que le drame tient encore en suspens ; elle fait que le spectateur est informé de ce qui se passe avant le personnage ; si c'est là ce qu'on appelle la vérité du drame lyrique moderne, autant retourner aux ritournelles du vieux temps. Parsifal s'achemine vers la sainte source

vêtu de blanc de la tête aux pieds, ses longs cheveux retombant en boucles blondes, sa barbe rousse encadrant son visage aux traits pâles, souffrans et doux. On raconte qu'à ce spectacle le public de Bayreuth crut voir le Christ lui apparaître et que nombre de braves gens en furent émus jusqu'aux larmes, tandis que d'autres, moins naïfs, se fâchèrent, criant à la suprême inconvenance. Ou je me trompe fort, ou Wagner avait dû compter là-dessus comme sur un dernier atout pour enlever la partie. Ce maître charlatan, après avoir musicalement et dramatiquement abusé de toutes les machines, de tous les *trucs* et de toutes les fantasmagories, et voulant, comme Nicolet, son ancêtre, aller toujours de plus fort en plus fort, se sera dit qu'après les décors qui marchent, les jardins botaniques où poussent des fleurs qui sont des femmes et les tours qui s'écroulent dans le feu d'enfer, il ne trouverait rien de mieux pour terminer sa féerie que de mettre l'évangile en tableaux vivans.

Saint Luc ne nomme point la femme, saint Jean l'appelle Marie, sœur de Marthe et de Lazare. Chez Wagner, celle qui verse les parfums et de sa chevelure essuie les pieds du Rédempteur, s'appelle Kundry, et Jésus a nom Parsifal. Quant à l'action, rien de changé, le drame reproduit trait pour trait le Nouveau-Testament; puis, comme nous avons assisté au lavage des pieds, nous assistons au tableau du baptême et c'est le chevalier Gurnemanz travesti en saint Jean-Baptiste qui répand l'eau sainte sur la tête de Parsifal-Jésus. Excuse qui voudra ces sortes d'exhibitions, je persiste à n'y voir qu'une indécente parodie ayant le *great attraction* pour objectif. J'admets qu'un pareil drame tente un artiste, il n'en existe pas de plus grand au monde, mais si vous l'abordez, que ce soit loyalement, sans vaines circonlocutions ni mascarades, à la manière des peintres italiens de la renaissance sinon à la manière des Sébastien Bach, ce qui vaudrait mieux; mais qu'est-ce que cette idée de nous venir transfigurer en Jésus-Christ un nigaud comme votre Parsifal? Il ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il fait, il arrive en tuant un malheureux cygne, reste hébété devant le roi Amfortas, qu'il sauverait rien qu'en lui demandant de ses nouvelles : « Comment allez-vous, sire? où souffrez-vous? » Et parce qu'après avoir été chassé du palais, il finit par comprendre sa bévue, le voilà aussitôt purifié, canonisé, que dis-je? le voilà passé Dieu, nimbé d'une auréole d'or, lui, ce jocrisse à qui les alouettes tombent dans la main toutes rôties et que pas un seul exploit ne recommande. Car cette lance dont il va se servir pour fermer la blessure du roi, cette arme aux vertus curatives, il ne l'a pas même conquise, il lui a suffi d'étendre son bras pour la cueillir dans l'air, et c'est d'un pareil bois que Richard Wagner fait son idole, un héros qu'il identifie avec la propre personne du Christ : « Gloire dans les cieux au miracle! Rédemption au Rédempteur! » Et pendant ce temps

une blanche colombe symbolisant le Saint-Esprit descend sur Parsifal. — Il n'y a pour l'artiste que deux manières de toucher à ces épisodes du poème évangélique, les prendre par leur côté naïf, comme Berlioz a fait dans *l'Enfance du Christ*, ou les traiter humainement sans aucun masque. *Le Christ en croix* de Bonnat, *le Christ devant Ponce-Pilate* de Munkacsy, sont des interprétations réalistes d'un goût peut-être contestable au point de vue du beau esthétique, mais qui moralement n'offensent personne. Si c'est votre idée de traduire en musique la fresque de Léonard de Vinci, ayez le courage d'aller jusqu'au bout en nous représentant Jésus au milieu de ses disciples; avec le divin faites de l'histoire, mais n'en faites point la caricature.

Considérée dans son ensemble, la partition de *Parsifal* répond à ce que maintenant on pouvait attendre d'une œuvre de Richard Wagner. Il n'y faut voir ni un progrès ni une décadence. C'est le système des *Nibelungen* qui se continue et s'accentue en s'obscurcissant toujours davantage et, le dirai-je? ce chaos finit par avoir son charme; on s'y accoutume; de loin en loin les ténèbres ont l'air de s'amender, ce n'est point assurément l'aurore, mais c'est un crépuscule agréable où vous nagez dans un perpétuel moduler, un crépuscule saturé d'encens et de roses et dont l'atmosphère capiteuse vous porte aux rêveries les plus contradictoires. Un maître tout de théorie comme Richard Wagner ne se dément pas en vieillissant; comparez *Parsifal* à *Lohengrin*, et vous trouverez à quarante ans de distance la même main, ajouterai-je, la même inspiration? Non, certes, car les idées sont un trésor qui se dépense à mesure et qui, dépensé, ne revient pas. Ce qui reste, c'est la main, le système; le récitatif plus que jamais absolu pourvoit seul au dialogue vocal, le motif conducteur donne le signalement des caractères et l'orchestre symphonise la situation. Quant à la mélodie, au sens général du mot, inutile de la chercher; congédiée, expulsée pour cause d'indignité physique et morale; renvoyé aussi le chœur polyphonique, il n'en faut plus, le système entend que ce soit les unissons qui le remplacent. Par intervalle, une oasis comme l'intermède des fleurs animées, puis le désert qui recommence, infini, implacable. En présence d'un tel parti-pris de repousser tout ce qui pourrait plaire à l'oreille, le Richard Wagner d'il y a six et dix ans vous semble presque un Boïeldieu pour la clarté, et l'on songe avec un doux regret à ces duos, à ces romances, à ces ariettes dont s'émaillaient jadis ces partitions plus limpides que l'eau de roche : *Tristan et Iseult*, *les Maîtres chanteurs*, *les Nibelungen*, sans parler de *Tanhauser* et de *Lohengrin*, que l'auteur de *Parsifal*, arrivé à l'apogée de sa doctrine, devait aujourd'hui naturellement désavouer comme bluettes entachées de *mozartisme*. — On raconte qu'aux dernières fêtes de Bayreuth, Richard Wagner annonçait à ses amis son ferme propos de clore son exercice dramatique avec la partition de

Parsifal, il avait, dit-on, résolu d'appliquer à la théorie le reste de ses jours. A ce compte, ni le présent ni la postérité n'auront à regretter sa mort, puisqu'elle ne saurait musicalement leur coûter aucun chef-d'œuvre et quant à quelques gros livres de plus ou de moins, c'est affaire à l'Allemagne d'en déplorer la perte, comme c'est son affaire de pleurer son maître chanteur. Quant à nous autres, en tant que Français, nous n'avons qu'à réserver nos larmes pour un meilleur emploi, vu que c'était au demeurant un fort vilain homme que ce grand musicien contesté.

Veut-on maintenant voir un contraste à cet esprit forcené de complication et de remue-ménage, Verdi nous le fournira. De ces deux hommes dont les noms sont désormais acquis à l'histoire musicale de nos jours, l'un s'est obscurci, entêté et englué dans la théorie à mesure qu'il vieillissait, tandis que l'autre, au contraire, se dégage et rêve d'un retour vers e simple. Il se peut que je me trompe, mais tous mes renseignemens me portent à croire que l'ouvrage qui l'occupe en ce moment, son *Iago*, nous ménage à cet endroit bien des surprises. Il est permis de s'attendre à ce que le fracas spectaculeux et tout cet appareil tapageur dont on a tant abusé soit délibérément exclu de la fête, il n'y aura dans ce *Iago* ni processions, ni jardins botaniques, ni décors qui marchent; la passion, le drame humain, intime, y seront l'intérêt capital. Un minimum de pittoresque, des caractères, point de danses, à peine des chœurs. Verdi, qui se connaît comme pas un aux choses du théâtre, n'écrit point lui-même ses poèmes, il les choisit, les médite, et c'est son ami Arrigo Boïto, l'auteur du *Mefistofele*, qui cette fois a taillé la besogne en plein Shakspeare. Ajouterai-je que l'ouvrage ne s'appelle *Iago* que pour éviter de s'appeler *Othello* et par un reste d'égards pour la partition de Rossini? car, de quelque manière qu'on s'y prenne, il est bien difficile que le More de Venise ne soit point le facteur principal de la tragédie. « Chacun de nous a son insecte qui le persécute, » disait Goethe, parlant avec résignation de certains critiques. Ici l'insecte, c'est Iago, il piquera sa victime jusqu'au sang, il la tuera, mais l'infernal moucheron tire sa raison d'être du lion même qu'il obsède et martyrise, et sans un Othello point de Iago. On entrevoit déjà M. Maurel dans le personnage, mais qui fera cette Desdemona toute moderne? Si Verdi, comme il en a eu d'abord la pensée, donnait à Vienne sa partition, ce serait Amélie Materna, la Brunehilde et la Kundry de Wagner, voix puissante et sachant se modérer dans sa force, tempérament de tragédienne et de cantatrice, la doña Anna, le Fidelio et l'Aïda de l'heure présente. Que l'auteur n'ait point songé à notre Académie nationale, la nature même de son œuvre conçue dans un système d'absolue sobriété nous l'indique; elle y viendra sans aucun doute, mais plus tard, et comme *Aïda*, après avoir fait son tour du monde; en outre, Verdi a cette idée

que notre grand Opéra doit avant tout appartenir aux musiciens français, car c'est bien le moins encombrant des confrères que cet homme de génie.

Au fait, après toute cette algèbre wagnerienne, un peu de Mozart ne saurait nuire, et je conseille aux gens qui aiment à se débarbouiller avec de l'ambroisie d'aller, au sortir d'une lecture de *Parsifal*, entendre à l'Opéra-Comique *les Noces de Figaro*. Qu'on se rassure, je ne m'oublierai point à d'inutiles discussions en déplorant les travers de mon temps. Le temps est au philosophisme musical, au compliqué, au transcendant, soit, mais il se garde bien d'exclure le simple ; je n'en connais pas de meilleure preuve que la vogue dont jouit ce charmant théâtre, qui trouve moyen d'avoir deux troupes excellentes au service de ses deux répertoires. S'il y a des directeurs toujours en passe d'être pris au dépourvu, M. Carvalho n'est pas de ce nombre. Où l'étoile d'hier lui fait défaut, il en place une autre à l'instant. Mlle Van Zandt s'absente, voici tout de suite Mme Vauchelet dans Chérubin, et le public au lieu d'y perdre gagne au change une musicienne avisée et maîtresse de sa voix et de son style. Faire de l'argent avec Mozart, avec Méhul (1), heureuse chance ou plutôt rare mérite, car ces bonheurs-là n'arrivent qu'aux habiles, et c'est être habile que de savoir combiner le grand art avec les grandes recettes. Notez que l'Opéra-Comique a son ancien répertoire à cultiver, qu'il lui faut jouer les maîtres vivans, accueillir les jeunes. Cet ancien répertoire si abaissé sous l'administration précédente, on l'a relevé, restauré à ce point que la foule y revient, et pendant que les demi-dieux du passé : Auber, Boïeldieu, Herold occupent l'affiche, on monte la *Lakmé* de M. Léo Delibes, on prépare *la Perle du Brésil* de Félicien David, la *Carmen* de Bizet, on pense à une *Manon Lescaut* de M. Massenet. La scène, les foyers, le petit théâtre sont occupés par les répétitions : une ruche pour le mouvement et l'activité. Il est cependant un maître qu'on oublie trop, l'auteur des *Noces de Jeannette*. On avait parlé de reprendre *les Saisons;* qui empêche que ce projet se réalise? Il était aussi question d'une *Cléopâtre,* ouvrage destiné d'abord à notre première scène, mais dont s'accommoderaient les proportions musicales actuelles de l'Opéra-Comique élargi. Quoi qu'il en soit, Victor Massé mérite d'être mieux traité, et de ce que *les Noces de Jeannette* sont un de ces mignons chefs-d'œuvre comme on en faisait aux beaux jours de la *Serva padrona* et du *Déserteur,* et comme, grâce à l'invention de l'opérette, on n'en fera plus, il ne s'ensuit point que

(1) A ceux qui se plaisent à lire de belle musique dans un beau texte, je recommande la nouvelle édition de *Joseph* publiée chez Heugel à l'occasion de la reprise, véritable édition de bibliophile par le luxe typographique et l'intéressant portrait de Méhul d'après Quénedey.

le compositeur doive passer pour n'avoir jamais écrit autre chose qu'un petit acte. Il y a quelques années, le maître vint nous voir, plein de son sujet, et comme en ce moment-là ce sujet était aussi le nôtre, nous en causâmes longuement. Victor Massé nous raconta sa pièce, et notre étonnement ne fut pas médiocre en apprenant qu'Antoine n'y paraissait point. Une Cléopâtre sans Antoine, cela nous semblait inimaginable à nous qui ne quittions alors Plutarque et Dion Cassius que pour Shakspeare. Il serait possible que ce fût le caractère purement anecdotique de l'ouvrage, intitulé d'ailleurs : *une Nuit de Cléopâtre*, qui en facilitât aujourd'hui la représentation sur la scène de l'Opéra-Comique. Du reste, en y réfléchissant, on se demande si l'Opéra populaire ne conviendrait pas davantage. Mais cet Opéra populaire, comment y croire et quelle foi robuste résisterait à ces continuels atermoiemens ? C'est la mosquée fantastique des mirages orientaux qui toujours recule et s'enfonce plus avant dans son nuage à mesure que la caravane s'en approche.

Il semble cependant que la question ait avancé d'un pas. Le conseil municipal vient enfin de se lier par un vote, et nous allons maintenant, selon toute apparence, entrer dans la période de formation. Il était temps, car le directeur en perspective, M. Ritt, commençait à perdre patience, et c'eût été grand dommage. On trouverait difficilement un homme plus approprié à la circonstance. Sa longue pratique des affaires, ses relations avec les artistes et sa fortune personnelle font de lui un Halanzier pour la fondation et la gouverne d'une entreprise de ce genre. Si j'étais M. Ritt, il y a pourtant une chose que je redouterais plus encore que les irrésolutions du conseil municipal, c'est sa munificence. On ne prévoit pas tout ce que ces édiles seront capables d'exiger du directeur en retour de leurs 300,000 francs de subvention. Il lui faudra contenter tout le monde et M. Joffrin, qui, nous le savons, n'aime pas la musique et préfère au plus bel opéra un mélodrame à principes démocratiques. Enseigner le peuple, lui prêcher ses droits et ses devoirs, est en somme un programme fort louable, mais qui n'a rien de neuf et reste sans application, car le malheur veut que le peuple n'aille au spectacle que pour s'amuser, et vous voilà tout de suite pris dans ce dilemme : ou le peuple sera vertueux, ou il ne le sera pas; s'il l'est, il n'a nul besoin qu'on l'endoctrine, et s'il ne l'est pas, vos drames prétendus civiques et civiquement assommans se joueront dans le vide. M. Joffrin a tort de se fâcher si rouge contre la musique; son ignorance l'aveugle ici plus encore que sa haine. De tous les arts, la musique est le seul qui enferme un idéal immédiatement transmissible aux masses. Tel public sourd aux plus beaux vers, indifférent ou réfractaire aux leçons d'un drame littéraire, s'enlèvera spontanément à l'appel symphonique des chanteurs et de l'orchestre; la musique est

l'art civilisateur par excellence, elle agit jusque sur la brute, pousse à l'enthousiasme les âmes les moins policées, et n'oublions pas que tout ce qui est donné à l'enthousiasme est gagné pour le patriotisme et pour les plus nobles sentimens, de quelque nom que vous les appeliez. En ce sens, un théâtre qui jouerait pour le peuple *Guillaume Tell*, *les Huguenots*, *la Muette* et *la Vestale* rendrait évidemment de grands services et je n'hésite pas à me déclarer en faveur de toute combinaison qui permettrait à l'Opéra populaire de puiser librement dans le répertoire classique de l'Académie nationale. Il est certain qu'il faudrait alors être en possession d'une troupe sérieuse et d'un matériel de premier ordre; or tout cela coûte très cher, et comment supposer qu'un théâtre forcé de livrer ses places à prix réduits arriverait jamais à joindre les deux bouts ? Les subventions combinées du conseil municipal et de l'état pouvant seules rendre possible une pareille exploitation et cette condition étant pour le moment mise hors de cause, on ne voit guère quelle chance de s'établir conserve aujourd'hui l'Opéra populaire, à moins que l'industrie privée ne prenne tout sur elle, comme dans l'affaire de l'Eden-Theatre, ce qui me paraît d'ailleurs peu vraisemblable.

A l'Académie nationale, un charmant début dans la reine Marguerite des *Huguenots;* celui de Mlle Lureau, à la voix bien timbrée, très égale, et mordante, au geste sobre, à la démarche aisée, qui sait chanter et qui sait dire, en un mot, un des plus heureux produits de notre Conservatoire de musique et de déclamation. Dès la fin de ce délicieux second acte si varié, si rempli, si fouillé, où la vie dramatique circule à travers toutes les curiosités d'un bas-relief de Jean Goujon, Mlle Maria Lureau avait pris possession non pas simplement de son public, mais de la maison. On la sentait chez elle, et chacun s'attendait à la voir, sans interruption, reparaître dans les divers rôles du répertoire, si restreint qu'il soit maintenant. Il n'en a rien été; nous ne savons pourquoi. Mais, prêtez au directeur de l'Opéra-Comique la chance d'un début tel que celui de Mlle Maria Lureau, et vous verrez les avantages qu'il en saura tirer et qu'il en profitera pour rajeunir aussitôt son spectacle, fût-ce avec des vieilleries comme *Giralda.*

La pièce date d'environ quarante ans, elle est de Scribe, mais si amusante, en dépit de tant d'ineptes imitations qu'on en a faites! la musique est d'Adolphe Adam, mais si naturelle, si plaisante et même par endroits si émue, comme dans la romance du roi au troisième acte! Vous me direz : « C'est de la musique qui ne tient pas à l'action; ces couplets, ces duos, ces airs de bravoure, autant de papillons qui voltigent autour du sujet et butinent du mieux qu'ils peuvent, puis s'en vont, nous laissant derrière eux un agréable bourdonnement et très souvent même ne laissant rien du tout. » Adam ne

savait pas se borner, il était prolixe dans le petit. N'importe, cette *Giralda*, — le second acte particulièrement, — a bien de la grâce et du sentiment; la mise en scène est, selon la coutume, des plus soignées et son mérite passe peut-être celui de l'exécution. Mlle Merguillier fait une Giralda pleine de gentillesse, mais par trop mignonne, et dont le jeu ainsi que le chant manquent d'autorité; la voix voudrait être surveillée, car elle vacille, et dame! on a beau être jeune et gentille, il faut aussi se souvenir que ce joli rôle eut pour interprète primitive une cantatrice qu'on appelait alors la petite Félix-Miolan, comme nous dirions aujourd'hui : la petite Merguillier. Cette *Giralda*, je vous l'accorde, n'est la plupart du temps qu'une sorte de bavardage mélodique; dès le commencement de la partie, on s'aperçoit de la tricherie du joueur, mais, au nombre des pièces fausses qu'il emploie, il s'en trouve beaucoup de vraies, et quand celles-là font défaut, vous avez toujours le sentiment qu'il en peut venir d'un moment à l'autre. Allez donc voir *Giralda*, et je vous réponds que vous passerez une soirée charmante et que, pour peu que votre humeur vous y porte, les réflexions esthétiques n'en seront point exclues. Songez qu'à cette époque, c'était *Giralda* qui passait pour une opérette et que c'est aujourd'hui *le Petit Duc*, et *le Petit Faust*, qui passent pour des opéras comiques, que c'était alors Adolphe Adam et que c'est aujourd'hui M. Lecocq, quand ce n'est pas M. Planquette ou M. Hervé. Nous progressons, je le veux bien, mais dans l'art des diminutifs; Mme de Sévigné, parlant d'une famille où la race s'amoindrissait, disait que dans trois ou quatre générations, ces gens-là « gauleraient des fraises. » Serait-ce là ce que l'avenir nous réserve en fait d'opéra comique?

On annonce que M. Lassalle quitte l'Opéra, et ce bruit n'a rien qui doive nous surprendre, étant données les mœurs théâtrales du temps où nous vivons. A l'Opéra, M. Lassalle ne gagne guère qu'une centaine de mille francs par an, une misère, puisqu'il en pourra gagner demain deux ou trois cent mille en parcourant l'Europe et l'Amérique à la tête d'une troupe de pacotille recrutée et manœuvrée au seul et unique point de vue des gros bénéfices. Inutile de se répandre là-dessus en beaux discours et de répéter tout ce qui s'est dit au sujet de Sarah Bernhardt lors de sa rupture avec la Comédie-Française. La dignité professionnelle, la question d'art, l'honneur d'appartenir à des compagnies que nous appelons modestement « les premières du monde : » tout cela n'est que phrases vaines dont personne désormais ne s'embarrasse. Après Christine Nilsson, Sarah Bernhardt, après Capoul, Faure, et maintenant M. Lassalle; ainsi le veut le système qui nous régit; les *étoiles* de théâtre sont faites pour voyager, elles filent au pays de Golconde, où l'or les attire, car il importe avant tout de s'enrichir et de réaliser en dix ans le fameux proverbe des deux cent

mille livres de rente qu'une belle voix vous met dans le gosier. Que sert de philosopher à ce propos, de nous venir parler des trente mille francs d'appointemens dont se contentaient des artistes tels que Nourrit, Levasseur et Mlle Falcon? Ces gens-là croyaient à leur art; nous n'y croyons plus, sachons nous conformer aux conditions de l'heure présente, et s'il en reste parmi nous quelques-uns chez qui des sentimens de dignité, de désintéressement, d'amour du beau aient survécu, « tant pis pour eux, » comme dit la chanson. J'entends répéter : « Les choses s'arrangeront; M. Vaucorbeil pas plus que M. Lassalle ne peuvent se passer l'un de l'autre. » Que M. Vaucorbeil ne puisse se passer de M. Lassalle, je l'admets sans peine; mais je comprendrais moins que M. Lassalle, ayant aujourd'hui le million pour objectif, eût tant besoin de l'Opéra. La Comédie-Française, l'Opéra, ne sont plus des maisons où l'on demeure; on y fait hâtivement sa renommée, puis après les avoir traversées, on s'en va monnayer ailleurs le crédit qu'elles vous ont donné. On ne pose pas sur un tremplin, il vous lance. — Et tenez, cette désastreuse prédilection pour les sujets intermittens est aujourd'hui si dominante que l'on vient encore d'y recourir en engageant *au cachet* Mme Fidès Devriès. Toujours galant, M. le directeur de l'Opéra appelle cela : offrir un bouquet à ses abonnés. C'est préférer le luxe au nécessaire et faire de l'administration de fantaisie en immobilisant le répertoire. *Hamlet* et *Faust* étant par excellence les deux opéras à virtuoses, on n'en sort plus. Engagée pour vingt-cinq représentations qui, à s'en rapporter à la première, seront vingt-cinq triomphes, l'ancienne et très brillante pensionnaire de M. Halanzier va donc nous apparaître douze fois dans Ophélie et treize fois dans Marguerite, à moins que nous n'ayons à l'applaudir treize fois dans Ophélie et douze seulement dans Marguerite. Ce qui nous donnera le temps d'attendre la venue de Mlle Isaac, laquelle, après avoir commencé ses débuts dans Ophélie, les continuera dans Marguerite, et voilà maintenant où nous en sommes!

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

C'est la fatalité des situations fausses de se traîner dans toutes les confusions, à travers des incidens toujours nouveaux, et de n'avoir que de faux dénoûmens. La France d'aujourd'hui en fait plus que jamais la pénible et irritante expérience. Depuis un mois et demi déjà que voyons-nous? On dirait que, dans ce court espace de quelques semaines, l'ironie cruelle des choses s'est plu à réunir tout ce qui peut caractériser une situation faussée, altérée et diminuée : troubles d'esprit, colères aveugles et puériles de partis, défaillances de gouvernement, incohérences parlementaires, agitations dans le vide. Oui, depuis ce jour du mois de janvier où le prince Napoléon a eu la fantaisie singulière de se rappeler à ses contemporains par un manifeste affiché sur les murs de Paris, on dirait que le désordre a envahi toutes les têtes, tous les conseils. Ce qui n'était qu'un assez médiocre incident destiné à être oublié le lendemain est devenu le signal d'une crise indéfinissable, où tous les pouvoirs ont perdu d'un seul coup le peu de sang-froid qu'ils avaient; faute d'un peu de calme et de fermeté, tout s'est rapidement aggravé. On a pu assister à cet imbroglio pour le moins bizarre d'une question des prétendans démesurément grossie par des passions factices, d'un déchaînement provoqué par un acte du prince Napoléon et tourné subitement contre les princes d'Orléans, d'un conflit entre la chambre des députés votant des mesures de proscription et le sénat refusant de ratifier ces mesures, du désarroi de deux cabinets périssant d'impuissance au milieu de toutes ces contradictions et ces confusions. Le résultat a été de laisser la France momentanément sans direction, sans gouvernement dans le feu d'une crise inattendue, sans ministre des affaires étrangères pour veiller à nos intérêts diplo-

matiques dans le monde. Voilà certes un mois bien employé et qui une fois de plus a servi à prouver que, dans ces situations depuis longtemps faussées, tout peut devenir rapidement périlleux.

Comment sortir de là? Comment refaire un gouvernement à demi sérieux dans des conditions devenues assez critiques, singulièrement aggravées par six semaines de confusions parlementaires? Entre les deux chambres le dissentiment ne pouvait plus être pallié; il venait d'éclater par le vote du sénat repoussant définitivement toute loi d'exception, et ce qui avait survécu tant bien que mal jusque-là du cabinet Duclerc disparaissait nécessairement. Alors, à la dernière extrémité, est apparu un nouveau ministère, celui dont M. le président de la république a confié la formation à M. Jules Ferry, et la question maintenant est de savoir si ce ministère lui-même est un dénoûment, ce qu'il représente ou ce qu'il a l'ambition de représenter. M. Jules Ferry a voulu conserver dans sa combinaison quelques-uns des membres de l'ancienne administration, M. le ministre des finances Tirard, l'invariable ministre des postes, M. Cochery, — plus M. le général Thibaudin, appelé dans les derniers jours du précédent cabinet au ministère de la guerre pour faire la besogne qu'on méditait déjà contre les princes militaires et dont M. le général Billot n'avait pas voulu se charger. Le nouveau président du conseil, d'un autre côté, n'a point hésité à faire appel au concours d'hommes de talent du parti républicain, M. Challemel-Lacour, M. Waldeck-Rousseau, M. Martin-Feuillée. Il s'est réservé, quant à lui, la position de chef de cabinet avec l'intention d'en exercer les droits et les prérogatives, d'être le conducteur et le régulateur de la politique. Il a fait annoncer déjà qu'il entendait recevoir les généraux et les chefs de service, avoir l'œil sur tous les actes du gouvernement, sur les relations diplomatiques, sur le choix des grands fonctionnaires. Il a tenu à porter lui-même au sénat aussi bien qu'à la chambre des députés la déclaration par laquelle il a inauguré son nouveau consulat. En d'autres termes, M. Jules Ferry est parfaitement convaincu qu'il est appelé à relever le gouvernement dans le pays; il rêve modestement d'être le Casimir Perier de la république, ou, si l'on veut, sans remonter si haut, de reprendre plus habilement, plus heureusement le rôle de M. Gambetta avec la coopération de quelques-uns des amis de l'ancien président du conseil du 14 novembre.

A dire toute la vérité, la composition même du nouveau ministère, les conditions dans lesquelles il entre au pouvoir ne laissent pas d'inspirer quelques doutes. M. Challemel-Lacour, par la manière dont il parlait récemment de l'Europe et des chancelleries, par les souvenirs qu'il a laissés de son passage peu brillant à l'ambassade de Londres, par les habitudes d'un esprit froidement sectaire, s'est peut-être créé plus d'une difficulté au ministère des affaires étrangères. Il est plus habile, plus raffiné comme orateur ou comme lettré que comme diplo-

mate ou négociateur, et s'il a assez de talent pour briller dans un débat parlementaire, il a une assez haute idée de son importance pour embarrasser les rapports ministériels et diplomatiques. M. Waldeck-Rousseau s'était déjà signalé, même dans le cabinet de M. Gambetta, par ses allures de jeune doctrinaire républicain impatient de s'émanciper et de faire sentir son autorité. Entre M. Waldeck-Rousseau, M. Challemel-Lacour et M. Jules Ferry l'entente sera-t-elle toujours facile? M. le président du conseil se flatte sans doute de tout concilier sous sa direction, de conduire ses collègues de l'intérieur et des affaires étrangères, de même qu'il compte mettre d'accord l'économie dans le budget et les entreprises coûteuses, le libre échange représenté par le ministre des travaux publics, M. Raynal, et les idées de protection commerciale représentées par le nouveau ministre de l'agriculture, M. Méline. L'œuvre sera peut-être laborieuse dès qu'il s'agira de passer des paroles plus ou moins vagues d'une déclaration aux réalités du gouvernement; mais après tout, s'il n'y a qu'une médiocre cohésion, s'il y a des rivalités ou des dissentimens toujours possibles dans ce ministère qui vient de naître, ce n'est là encore que son moindre défaut; sa vraie et dangereuse faiblesse est dans une origine désormais entachée d'une iniquité, dans la situation qu'il s'est faite en prenant le pouvoir, dans le premier acte par lequel il a engagé ou attesté sa politique. Assurément, si, en entrant au gouvernement, le cabinet de M. Jules Ferry avait pris au sérieux ces promesses d'apaisement qu'il prodigue, s'il avait mis un peu de son énergie à ramener les esprits troublés au bon sens qu'il invoque, s'il s'était dit et s'il avait dit qu'il n'y avait pas d'autre moyen de clore un incident malheureux que de n'en plus parler, que la meilleure garantie était dans une direction vigilante des affaires, il aurait rencontré peut-être encore des résistances; il aurait trouvé en même temps un appui dans l'instinct public, dans tous les sentimens froissés, offensés par l'humiliant spectacle qu'on offre depuis plus d'un mois à la France; il aurait eu aussitôt un autre caractère, une autre attitude. C'est alors qu'il aurait réellement relevé le gouvernement. Son irrémédiable faiblesse, c'est d'avoir mal débuté, d'avoir commencé par un gage offert à l'esprit de violence et de n'être désormais qu'un relais ministériel de plus dans cette république parlementaire dont on parle toujours en la comprenant si peu, où tout semble consister à payer des rançons périodiques aux passions révolutionnaires.

Puisque le ministère reconnaît lui-même qu'il n'y avait pas à violenter le sénat, qui a repoussé toute mesure d'exception, la plus simple, la plus juste des politiques était apparemment de s'en tenir à ce qui venait d'être décidé, de laisser tomber dans l'oubli cette déplorable affaire. Au lieu de saisir par une hardiesse heureuse l'occasion d'en finir avec une situation fausse, développée et aggravée par six semaines d'agitations effarées, le nouveau cabinet a préféré perpétuer

cette situation en y introduisant de ses propres mains un acte de violence et d'arbitraire. La rançon payée cette fois au radicalisme, c'est ce retrait d'emploi proposé par M. le ministre de la guerre, prononcé par M. le président de la république contre trois princes, M. le duc d'Aumale, M. le duc de Chartres, M. le duc d'Alençon, frappés à leur poste, dans leur état d'officiers. Le ministère, s'il y tient, peut triompher : il a illustré sa naissance; il a trouvé la solution victorieuse dans une ruse de légalité ! Les esprits importunés de tant de bruit depuis un mois et impatiens de se rassurer peuvent se hâter de dire qu'il n'y a plus rien à faire, qu'on a eu tort peut-être, mais qu'enfin la question est réglée, liquidée, qu'il n'y a plus à y revenir. C'est possible; oui, sans doute, la question est tranchée, et la pire des choses pour la considération du gouvernement, pour la dignité publique, c'est qu'elle est tranchée d'une façon détournée et cauteleuse : car enfin il faut parler sans détour. Cette question des prétendans, si imprudemment soulevée, elle ne valait certes ni tout le temps qu'on a perdu à la débattre ni tout le bruit dont elle a été le prétexte. En dehors de cette échauffourée des affiches napoléoniennes, qui a duré une matinée et qui n'a troublé personne, elle n'a créé aucun péril, le ministère d'aujourd'hui l'a déclaré après le ministère d'hier. Si elle avait cependant existé, si elle avait un instant pris un caractère dont des pouvoirs sérieux pussent se préoccuper, mieux valait encore, pour la dignité de tout le monde, la proposition de M. Floquet, comme l'a dit M. l'amiral Jauréguiberry dans un généreux et vaillant discours. La mesure eût été violente sans doute, gratuitement cruelle, et elle n'aurait pas servi la république; elle eût été du moins nette et franche; elle aurait passé pour ce qu'elle était, pour une mesure de guerre avouée, votée sans subterfuge et sans hypocrisie. Elle aurait tout décidé d'un seul coup! mais c'est assurément une médiocre politique d'aller chercher dans les ressources de la discipline militaire un dédommagement des mesures d'exception qu'on n'a point obtenues, de torturer une loi pour en faire sortir un de ces actes qu'on peut appeler une vilenie de gouvernement. On n'avait pas la faculté discrétionnaire d'expulser les princes, on ne pouvait pas les dépouiller de leur titre militaire, — on les retire du service actif! Le ministère n'a pas vu que, pour en venir là, il a dû commencer par violer la loi, que, pour frapper les princes, il atteint l'intégrité des droits de l'armée, que, pour se donner à lui-même ou pour donner à quelques-uns de ses amis la satisfaction d'une petite vengeance de parti, il a bravé une fois de plus sans péril et sans trop de courage le sénat, dont le vote a repoussé toute mesure d'exception.

Le nouveau ministre de la guerre, nommé et maintenu pour accomplir cette œuvre glorieuse, a, nous le savons bien, entrepris de prouver que rien n'était plus légal, qu'il n'avait même pas besoin de dispositions législatives nouvelles, qu'un bout de décret soumis à la signature

de M. Grévy suffisait. La loi de 1834, qu'on a appelée la charte de l'armée, est là; elle donne le droit de mettre les officiers en retrait d'emploi par une décision du pouvoir souverain. C'est dans la loi sans doute; mais ce qui est également vrai, c'est que ce droit réservé au pouvoir exécutif ne s'est jamais exercé que dans des conditions prévues, soigneusement déterminées. Ce qui n'est pas moins vrai, c'est que, dès cette époque de 1834 où la loi était discutée, les esprits libéraux se préoccupaient de l'abus possible de cette prérogative, exprimaient la crainte qu'on ne pût retirer l'emploi « par l'arbitraire d'un ministre, par le caprice des bureaux, par une vengeance politique. » Aussi le gouvernement du temps, un gouvernement dont les ministres de la guerre s'appelaient le maréchal Soult, le maréchal Gérard, tenait-il dès le premier moment à dissiper toutes les inquiétudes, à entourer de garanties l'exercice de la prérogative royale. La loi de 1834 était à peine votée qu'elle se complétait par des décisions royales, par des règlemens instituant une série de formalités protectrices, précisant et limitant les causes pour lesquelles un officier pouvait être atteint, « inconduite, fautes dans le service, défaut de capacité. » De tout temps il a été entendu que le retrait d'emploi, peine militaire, ne pouvait être infligé que pour des raisons d'un ordre tout militaire, en dehors de toute considération politique. Depuis le premier jour, à part quelques faits exceptionnels qui ne prouvent rien et qui ont été d'ailleurs justement reprochés aux gouvernemens, ces règles ont été constamment suivies, appliquées, respectées par une succession de ministres de la guerre sous tous les régimes. Elles étaient remises en lumière, il n'y a encore que quelques mois, à la dernière inspection générale, par M. le général Billot, qui confirmait une fois de plus l'autorité de la décision royale du 18 septembre 1834, qui rappelait que « toute proposition de retrait ou de suspension d'emploi doit être accompagnée des pièces sur lesquelles elle est basée, d'un extrait des notes de l'officier, etc. » De sorte qu'il s'est formé avec le temps tout un corps de législation militaire, tout un ensemble de traditions, de décisions, d'interprétations consacrées, de règlemens adhérens à la loi elle-même, fixant avec précision les formes de l'instruction préliminaire, définissant les circonstances dans lesquelles un officier peut s'attirer la peine disciplinaire du retrait d'emploi.

Cette instruction préliminaire que M. le général Billot rappelait à la dernière inspection a-t-elle été faite? Ces formes protectrices garanties par les règlemens comme par une longue tradition militaire ont-elles été observées? M. le ministre de la guerre ne paraît pas même s'en être occupé. Il n'avait besoin pour l'exécution qu'il méditait ni d'instruction préliminaire ni de proposition. Il s'est contenté d'adresser à M. président de la république un rapport sommaire, où il rappelle pour la forme, et bien inutilement, quelques articles de loi qu'il com-

prend et qu'il applique à sa façon pour la nécessité des circonstances. D'un autre côté, les princes qui viennent d'être frappés avaient-ils donné des griefs par leur conduite, par leur attitude, par leur négligence dans le service? Ils ne sont pas apparemment de si mauvais officiers puisqu'ils sont présentés depuis plusieurs années pour l'avancement; ils sont assez occupés de leurs devoirs pour que M. le général Billot n'ait point hésité récemment à rendre témoignage de la correction de leur conduite; et cette correction, cet esprit militaire, ne viennent-ils pas d'éclater une fois de plus dans la dignité tranquille avec laquelle M. le duc de Chartres a reçu le coup qui le frappait? Mais M. le ministre de la guerre n'a pas besoin de tant d'explications, il n'a pas à entrer dans ces détails. Il lui suffit de constater, selon ses lumières, que « l'opinion publique s'est émue des inconvéniens que présente le maintien, dans l'armée, d'officiers faisant partie des familles qui ont régné en France. » Il a découvert, il est persuadé que « les grands principes de la subordination militaire et de l'unité de discipline *pourraient* se trouver amoindris par suite de la présence à la tête des troupes d'officiers à qui leur naissance a créé une situation exceptionnelle... » En d'autres termes, les chefs de l'armée ont voulu jusqu'ici exclure la politique des causes de la mise en retrait d'emploi des officiers, M. le ministre de la guerre d'aujourd'hui écarte toutes les causes définies, constatées, légitimes pour ne retenir que la politique. Il était réservé à M. le général Thibaudin d'inaugurer ce nouveau système auquel n'ont voulu se prêter ni M. le général Billot, ni, à ce qu'il paraît, M. le général Campenon, de s'affranchir d'une tradition militaire de cinquante ans, de faire revivre sous une pression de parti l'arbitraire que les ministres d'autrefois s'efforçaient de limiter.

C'est là ce qu'il y a de significatif et de menaçant dans le décret du 23 février comme dans le rapport qui précède ce décret. Et qu'on ne dise pas qu'il ne s'agit que de quelques princes mis hors du service actif, que des mesures de ce genre sont nécessairement exceptionnelles, qu'elles ne peuvent atteindre les autres membres de l'armée dont la position et les droits seront respectés. Qu'en sait-on? Ce qui est certain, c'est que la brèche est faite dans l'autorité traditionnelle de la loi, la porte est ouverte. Qui fixera le degré où il faudra que l'opinion publique soit émue, selon le mot du général Thibaudin, pour que d'autres officiers soient à leur tour victimes de circonstances imprévues? Qui sera juge du cas où il *pourrait* y avoir des inconvéniens dans la présence de tels ou tels officiers à la tête des troupes? Il n'y a que quelques jours, des dénonciations politiques ont signalé à M. le ministre de la guerre un des chefs les plus brillans de l'armée pour un fait insignifiant qui ne mettait certes pas en péril la république, et M. le ministre de la guerre n'a pas craint de déplacer, de

frapper d'un blâme ce chef militaire; celui-là n'était pourtant pas prince, il n'avait d'autre titre que d'être général depuis vingt ans, d'avoir promené ses étoiles sur tous les champs de bataille et de compter autant de blessures que de campagnes. Ce qui est arrivé à M. le général Brincourt peut arriver à d'autres, de même que le retrait d'emploi qui a frappé les princes peut atteindre d'autres officiers. C'est l'invasion de l'arbitraire, de la politique de parti dans les affaires de l'armée, et c'est là justement ce qu'il y a de redoutable. Le ministère a cru sans doute que, puisqu'il ne s'agissait que des princes, il pouvait se passer le luxe d'un coup d'autorité assez mesquin, et qu'en faisant ainsi la part des fantaisies de proscription et d'exclusion de la chambre, il avait la chance de se créer des alliés, de s'assurer la majorité dont il a besoin. Il ne s'est pas aperçu qu'il se livrait d'avance au contraire, qu'il se chargeait en naissant du fardeau d'une iniquité de parti et qu'au lieu de fortifier sa situation, il la compliquait, il la diminuait par une faiblesse, par une indigne rançon payée à l'esprit d'agitation.

Non, certes, le nouveau ministère, par ce décret qui illustre particulièrement désormais M. le général Thibaudin, ne s'est pas créé une force, une autorité morale et n'a pas fait une brillante entrée dans la vie. Il a mis sur son origine la marque ineffaçable d'une violence inutile, et il a une faiblesse plus difficile à saisir, à préciser, qui ne tient pas, si l'on veut, à ce premier acte, ni même à des divisions toujours possibles entre ceux qui le composent, — qui est inhérente à une situation générale dont il aura de la peine à triompher. La vérité est qu'on parle sans cesse de régime parlementaire, de république parlementaire, et qu'il n'y a rien au monde de moins parlementaire que cette situation où les partis n'écoutent que leurs passions et leurs fantaisies, où tout se dissipe en débats stériles à travers lesquels les ministères passent comme des ombres, où le désordre est partout et la direction nulle part.

Ce que nous avons réellement depuis quelques années, ce n'est pas le régime parlementaire, c'est l'omnipotence troublée et tracassière d'une chambre que M. Jules Ferry, pour lui complaire, appelait l'autre jour réformatrice et qui est visiblement impuissante à concevoir une réforme sérieuse, qui est perpétuellement occupée à revendiquer une initiative, une prépondérance qu'elle ne sait pas exercer et à fausser tous les ressorts constitutionnels. Vingt commissions sont à l'œuvre pour une réforme universelle : de tout cela que sort-il? Rien ou à peu près : des projets sur la magistrature où l'on ne se reconnaît plus, des propositions Laisant sur l'armée, des propositions Floquet mettant pendant un mois la chambre en combustion, des propositions de revision constitutionnelle qui promettent pour l'avenir. Quel pouvoir sérieux peut se fonder et durer dans cette confusion? Et ce qu'il y a de plus étrange, de plus caractéristique, c'est la campagne permanente pour-

suivie à travers tout, parfois avec le concours direct ou indirect du gouvernement lui-même pour annuler ou neutraliser le sénat dans son rôle constitutionnel. On parle du régime parlementaire! Qu'on prenne donc garde à la manière dont on le pratique, qu'on se rappelle un peu ce qui s'est passé depuis quelques années. Toutes les fois que le sénat a voulu élever une voix indépendante, il a été menacé dans son existence. S'il a voulu voter un amendement au budget, on lui a renvoyé le budget sans s'inquiéter de ce qu'il avait fait et on lui a même donné à comprendre qu'à la prochaine revision, on réduirait pour le moins ses attributions financières. S'il a inscrit dans la loi sur l'enseignement quelque garantie libérale ou morale, on n'a tenu compte de ses vœux pourtant bien modestes. Un jour, il refuse de voter cet article 7 par lequel M. Jules Ferry a débuté dans sa carrière de réformateur : aussitôt on lui répond par les décrets de haute police expulsant sommairement les communautés religieuses. Hier encore il a la libérale prévoyance de refuser son concours à des mesures d'exception : sur-le-champ, comme par une bravade, on lui répond par le décret qui frappe les princes de retrait d'emploi. Et dans ce ministère même qui vient de se former quels sont les sénateurs appelés à partager le pouvoir? Ce sont ceux qui ont voté avec la minorité. C'est là ce qu'on entend par la république parlementaire.

Que résulte-t-il de cet étrange système, de cette dérision de régime constitutionnel? La conséquence évidente, nécessaire, c'est cette situation graduellement amoindrie et altérée où tout est à peu près impossible, où les ministères qui sortent au hasard de la mêlée des partis, faute d'oser chercher une certaine force dans le sénat, se condamnent eux-mêmes à suivre la chambre des députés dans toutes ses fantaisies, à servir ses passions, à flatter ses manies réformatrices ou persécutrices. On va ainsi tant qu'on peut; jusqu'ici on n'est pas allé bien loin ni longtemps. Voilà dans quelles conditions le cabinet nouveau arrive à son tour au pouvoir et ce qui fait justement sa faiblesse. Oh! nous le savons bien, M. Challemel-Lacour, M. Waldeck-Rousseau ont la prétention d'être des hommes d'autorité et de gouvernement, bien entendu, dans l'intérêt et au nom de la république. Ils ont plus d'une fois, et récemment encore, revendiqué les droits du pouvoir exécutif. M. Jules Ferry lui-même, dans son programme, n'a pas craint de faire entendre à la chambre un certain nombre de vérités qui, pour n'être pas nouvelles, sont toujours utiles. Il a cherché à lui faire sentir le danger « des questions irritantes et des débats stériles, » qui pourraient finir par donner « à la république la fausse apparence d'un gouvernement agité et provisoire. » Il a vanté les mérites de la stabilité ministérielle. Il a parlé de bien d'autres choses, « d'une administration forte et respectée, d'une république parlementaire reposant sur ces trois choses essentiellement françaises : le bon sens, le travail et le

progrès. » C'est à merveille! Il reste à savoir comment M. le président du conseil et ses collègues entendent tout cela, s'ils se figurent relever le gouvernement, redresser la situation du pays, remettre l'ordre dans les affaires, avec des coups d'arbitraire, des exclusions, des persécutions et des guerres contre les princes ou contre les croyances religieuses.

La politique républicaine que M. Jules Ferry a contribué à inaugurer, qui est certainement aussi la politique de ses principaux collègues dans le ministère d'aujourd'hui, a malheureusement des habitudes et même déjà des traditions qui ne sont pas de nature à rassurer sur ce qu'elle peut se permettre. Elle a un déplorable goût pour tous les moyens de police et les procédés sommaires qu'elle emprunte passionnément aux régimes les plus despotiques d'autrefois, et qu'elle applique souvent à tort et à travers sans se demander si elle a toujours le droit de se servir de ces armes surannées, si d'ailleurs les circonstances n'ont pas singulièrement changé. Qu'arrive-t-il en ce moment même? Le saint-siège, ou plutôt la congrégation romaine de l'index, a cru devoir récemment condamner un certain nombre de ces manuels d'instruction civique qui courent aujourd'hui le monde, qui vont s'imposer aux instituteurs, et qui, il faut l'avouer, à part ce qu'en peut dire l'index, ont l'inconvénient de répandre sous une forme presque obligatoire une instruction fort équivoque. La plupart des évêques se sont faits naturellement les échos des jugemens de Rome, non pas dans des mandemens, mais dans des lettres qu'ils ont écrites à leur clergé. Là-dessus la direction des cultes prend feu et elle défère les évêques au conseil d'état sous prétexte que l'article premier des lois organiques annexées au concordat interdit la publication des bulles, rescrits, encycliques, etc. sans l'autorisation du gouvernement; mais en vérité il faudrait un peu réfléchir avant de se faire, au nom de la république, les imitateurs si zélés des procédés impériaux. Lorsque les lois organiques ont été faites aux premiers jours du siècle, la presse n'existait pas. Aujourd'hui elle existe en toute liberté; elle a répandu à profusion depuis quelques jours ces jugemens de Rome. Et des évêques seraient obligés d'attendre l'autorisation du gouvernement pour connaître ce que tout le monde sait! Seuls ils ne pourraient pas avoir une opinion sur des livres qui touchent en effet à l'instruction religieuse! Seuls des évêques seraient condamnés à se taire avec leur clergé qui lit les journaux! Il faudrait au moins être sensé, si on ne veut pas être libéral dans l'application des lois. S'il y a des excès de zèle de la part du clergé, on peut les réprimer, et après cela ce n'est pas la peine d'opposer une congrégation laïque de Paris à la congrégation ecclésiastique de Rome, de mettre le conseil d'état dans l'embarras d'avoir à déclarer s'il y a abus dans les jugemens de l'église sur le Manuel de M. Paul Bert.

Autre fait assez récent. M. l'évêque d'Angoulême, suivant une cou-

tume de l'épiscopat, est allé, il y a trois mois, à Rome, et, d'après son témoignage, il a prévenu M. le ministre des cultes de son départ; mais il paraît que ce n'est pas assez pour les nouveaux interprètes du régime concordataire, qui ne rêvent que peines et restrictions. Le concordat est formel. Les évêques ne peuvent s'absenter de leurs diocèses sans une autorisation authentique. M. l'évêque d'Angoulême, au lieu d'informer M. le ministre des cultes, devait demander une permission, et, comme il ne l'a pas fait, le gouvernement l'a mis en pénitence en lui supprimant un mois de traitement! Cette question des traitemens ecclésiastiques s'est élevée il y a quelque temps à propos de quelques desservans privés de leurs modestes émolumens, et il était déjà fort douteux qu'un ministre eût ce droit d'amende discrétionnaire. Qu'est-ce donc pour des dignitaires de l'église? Dans quel article du concordat, ou des lois organiques, ou de toute autre loi, le gouvernement a-t-il trouvé ce droit exorbitant de suspendre de son autorité propre le traitement d'un évêque? S'il peut procéder ainsi à l'égard des chefs de l'église, pourquoi ne se croirait-il pas le droit de procéder de la même façon à l'égard des magistrats et des autres fonctionnaires? Qu'on y réfléchisse bien: il ne s'agit pas de mettre en doute les droits de la société civile, l'autorité du concordat; il s'agit de ne pas appliquer le concordat dans une pensée évidente d'hostilité ou de tracasserie, de ne pas s'en servir sans cesse comme on s'est servi de la loi de 1834 sur l'état des officiers, d'être, en un mot, un gouvernement sérieux, non un pouvoir de parti et de secte.

Ce ne sont là sans doute que des incidens, mais ils font partie d'un système qui semble régner en toute chose aujourd'hui, où de tristes violences de parti se mêlent à beaucoup d'inexpérience et d'incapacité ou de zèle inintelligent. On croit être habile, on ne fait que troubler les idées, affaiblir tous les ressorts publics, discréditer le gouvernement, les institutions. Et avec tout cela où arrive-t-on? Précisément à cet état indéfinissable où tout semble faussé et usé, où le pays se fatigue visiblement d'expériences irritantes et stériles, où les affaires, les intérêts finissent par se ressentir d'une désorganisation croissante. Il n'y a que peu de jours, des négocians parisiens allaient, assez naïvement peut-être, demander à M. le président de la république de vouloir bien rendre la confiance à l'industrie stagnante, au commerce en souffrance, et M. le président de la république demandait, de son côté, tout aussi naïvement, ce qu'il pouvait faire. Il est certain que la confiance tient à bien des causes qui ne sont pas toujours faciles à préciser, qu'elle ne dépend pas absolument de M. le président de la république ni de bien d'autres. On peut du moins s'efforcer de la raviver, la stimuler, la soutenir par une politique mieux faite pour garantir à la France la paix intérieure, la paix civile qu'elle réclame, et pour lui permettre de s'oc-

cuper plus librement, plus attentivement des intérêts de toute sorte qu'elle a dans le monde.

Pour ces intérêts qui ne sont pas les moins importans, ils ont eu assurément à souffrir de cet interrègne d'un mois au ministère des affaires étrangères, et M. Challemel-Lacour, il faut l'avouer, recueille pour son compte un difficile héritage. Ce n'est pas que, depuis quelques semaines, des événemens nouveaux se soient produits, que la situation de l'Europe se soit aggravée ou compliquée. Il n'y a précisément rien de changé. Seulement les affaires de la diplomatie sont toujours graves et délicates. Elles n'attendent pas nos convenances et le bon plaisir de nos partis pour se développer; elles suivent leur cours de toutes parts, surtout en Orient, où nos querelles intérieures nous ont déjà coûté plus d'un échec. Il n'y a que quelques jours, notre ambassadeur à Constantinople en était réduit à attendre la fin de la crise ministérielle pour avoir des instructions au sujet des affaires du Liban, où la France a des traditions d'influences. Ces instructions vont pouvoir être envoyées si elles ne le sont déjà. On pourra peut-être aussi essayer de ne pas tout perdre en Égypte; mais la question la plus sérieuse, ou, si l'on veut, la plus immédiate, est celle qui se débat en ce moment même, à la conférence de Londres, c'est le règlement de la navigation du Danube. Deux difficultés se sont élevées aussitôt dans la conférence et ont menacé de tout compromettre. La première est venue de la persistance de la Russie à revendiquer ses droits de souveraineté, à l'exclusion de toute ingérence européenne sur sa partie septentrionale du delta du Danube, sur la bouche de Kilia qu'elle a reconquise par la dernière guerre. Un moment, la question a paru insoluble; depuis quelques jours, elle semble être entrée dans la voie des compromis, à la faveur sans doute de l'entente qui s'est établie entre la Russie et l'Autriche. La seconde difficulté, qui est loin d'être résolue, tient à l'organisation de la surveillance de la navigation du Danube, à la répartition des influences dans la nouvelle commission internationale. Ici l'Autriche met toute son opiniâtreté à défendre sa prépondérance sur tout le cours du Danube, et elle a rencontré un adversaire bien inégal sans doute, mais également tenace, le jeune royaume de Roumanie, qui vient de trouver un historien patriote, un défenseur instruit dans le prince George Bibesco, l'auteur d'un livre aussi substantiel qu'animé : *Histoire d'une frontière; la Roumanie sur la rive droite du Danube*. La Roumanie réussira-t-elle à maintenir ses droits, à faire accepter une part de ses revendications et à contenir la prépondérance autrichienne? Elle résiste du moins pied à pied et elle mérite d'être soutenue, — bien entendu dans la limite de ce que peut permettre aujourd'hui l'intérêt supérieur de la paix européenne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Un très vif mouvement de hausse a suivi la liquidation de quinzaine et s'est continué sans interruption jusqu'à la fin du mois. Nous avons dit ici, il y a quinze jours, pour quelle cause ce mouvement apparaissait probable et comment on ne pouvait guère douter que le Crédit foncier ne sortît vainqueur de la lutte qu'il venait d'engager contre les baissiers. Depuis le commencement du mois, les acheteurs ne cessaient de demander chaque jour des rentes par voie d'escompte. Le découvert affecta d'abord de mépriser cet avertissement et les escomptes furent déclarés un moyen suranné de peser sur les cours. Mais les acheteurs ne se rebutèrent pas, et, les escomptes continuant, il fallut bien que le découvert se rendît à l'évidence : le moment était venu de se racheter. Il s'est racheté, partiellement au moins, dans les deux dernières semaines de février. Les baissiers pouvaient cependant, non sans apparence de raison, alléguer que la gravité des événemens protestait contre l'optimisme imposé à la Bourse par les achats du Crédit foncier. Cet argument même a fini par leur manquer; le vote du sénat dans la question des princes a clos une discussion des plus pénibles, et la constitution du cabinet Ferry a mis fin à l'interrègne gouvernemental.

En même temps que l'horizon politique se rassérénait, la situation financière s'améliorait sur tous les marchés : à Londres, la réserve de la Banque d'Angleterre dépassant maintenant 14 millions de livres sterling, après être tombée il y a quelques semaines à 9 millions, le taux de l'escompte a été abaissé à 3 1/2 pour 100. La Banque d'Autriche-Hongrie a suivi cet exemple, et la Banque de France, dont l'encaisse or s'élève à environ 1 milliard et qui voit décroître peu à peu le montant du portefeuille, s'est également décidée à opérer une réduction; de 3 1/2 elle a descendu à 3 pour 100 le taux de l'escompte, et l'on pense que bientôt, demain peut-être, ce dernier taux sera également adopté par la Banque d'Angleterre. Ainsi le prix du loyer de l'argent diminue partout, et l'abondance extrême des capitaux reste sur toutes les places le trait dominant de la situation.

Les vendeurs ont essayé, pendant deux ou trois jours, d'arrêter l'élan

de la spéculation en parlant emprunt et conversion. Ces mots n'avaient pas été prononcés depuis longtemps à la Bourse. Comment la situation politique aurait-elle comporté, non pas la conversion, mais seulement un emprunt? La situation s'est modifiée, et puisque de longs jours sont promis au cabinet Ferry, pourquoi, disent à leur tour les vendeurs, M. Tirard ne se déciderait-il pas à profiter de l'accumulation constatée de l'épargne pour émettre 1 milliard en rente amortissable? et pourquoi ne grefferait-il sur cette opération la conversion du 5 pour 100, que tout le monde attend depuis si longtemps et qui peut se décréter en vingt-quatre heures? Les acheteurs ont hésité un moment, puis ont passé outre. Un emprunt fait dans de bonnes conditions financières et politiques n'est pas un motif de baisse; quant à la conversion, il a bien paru que son jour n'était pas encore venu.

En réalité donc, la hausse n'a plus rencontré d'obstacle dans les événemens et les rachats du découvert ont contribué à précipiter le mouvement, tant sur les valeurs que sur les rentes.

Le 5 pour 100 avait à peu près seul progressé au début du mois; il avait moins à gagner dans les deux dernières semaines. Depuis le 15, nous le voyons en reprise de 50 centimes à 115.40. Mais sur les deux 3 pour 100, la différence est de plus de 1 franc. La rente ancienne a été portée de 79.17 à 80.70 et l'amortissable de 79.92 à 81.25, soit une avance de 1 fr. 53 sur l'une et de 1 fr. 33 sur l'autre.

Les titres des sociétés de crédit ont été très recherchés et bénéficient tous d'une importante amélioration. Même la Banque de France, malgré la diminution du taux de l'escompte, a monté de 100 francs à 5,280. Sur le Crédit foncier la hausse ne s'est produite que dans les derniers jours. Il était difficile que les actions ne profitassent pas du succès complet de la campagne entreprise contre le découvert par la direction de cet établissement. De 1,240 elles se sont élevées à 1,325 et se rapprocheront vraisemblablement du cours de 1,400 francs. La seconde série des nouvelles obligations foncières 3 pour 100 a été admise à la cote; ces titres se tiennent à 340 francs, soit à 10 francs au-dessus du prix d'émission.

La Banque de Paris, que des ventes fort imprudentes avaient, par suite de l'absence momentanée de contre-partie, fait fléchir aux environs de 900 francs, a reconquis en quelques bourses le cours rond de 1,000 francs et trouve aisément acheteur à 1,035 francs. Si, comme tout l'indique, la hausse domine en mars comme elle a prévalu en février, la Banque de Paris devra s'établir de nouveau à 1,100 francs.

La Société générale a monté de 20 francs à 587, la Banque Franco-Égyptienne de 40 francs à 605, le Crédit lyonnais de 30 francs à 580. L'assemblée générale de cet établissement est convoquée pour le 6 mars. Le rapport des commissaires jette un peu de lumière sur la

situation très discutée, dans les derniers temps, de cette société. L'administration paraît avoir résolu d'exposer nettement aux actionnaires l'étendue des pertes subies en 1882. En fait, les réserves, qui s'élevaient à 80 millions, vont descendre à 50 millions. La différence, soit 30 millions, sert : 1° à combler tout l'écart existant entre les prix antérieurement marqués et la valeur vénale actuelle des titres que le Crédit lyonnais possède en portefeuille ; et 2° à payer aux actionnaires un dividende de 20 francs. Il faut ajouter que la situation ainsi établie ne peut plus guère comporter qu'une amélioration, et que notamment une créance du Crédit lyonnais sur le gouvernement ottoman, créance de 4 millions 1/2, est portée pour 1 franc dans l'inventaire.

La Banque d'escompte élabore des projets de fusion avec d'autres sociétés ; le Crédit général français et la Société financière font vendre judiciairement les titres de ceux de leurs actionnaires qui n'ont pas voulu obtempérer aux appels de fonds.

Le Mobilier espagnol a monté de 40 francs à 405, la Banque ottomane de 25 francs à 748. Aucune décision n'a encore été prise par les administrateurs de cet établissement au sujet du dividende de 1882. Notons 30 francs de hausse sur la Banque des pays autrichiens et 50 francs sur la Banque des pays hongrois. On annonce pour la fin de mars l'assemblée générale de cette dernière société ; le dividende proposé pour le premier exercice social serait de 20 francs.

Il a été payé cette quinzaine un dividende de 9 francs sur l'action du Crédit foncier égyptien, qui s'est élevée de 560 francs à 585 sur la nouvelle que cet établissement allait être placé sous le contrôle de l'état et verrait en conséquence grandir son importance.

Malgré de constantes diminutions de recettes pendant les deux premiers mois de 1883, les actions de la compagnie de Suez ont été enlevées avec une grande vigueur au-dessus de 2,300. La hausse est de 165 francs depuis le 15 février. La décision par laquelle le conseil municipal a rejeté toute proposition d'arrangement avec la Compagnie du gaz a maintenu l'action de cette société au-dessous de 1,500 francs.

La hausse a été très vive sur les chemins français, bien que le nouveau ministre des travaux publics ne passe pas pour être favorable aux grandes compagnies. Mais la force des choses a raison des préventions personnelles et des hostilités préconçues. La spéculation est convaincue que l'accord s'établira entre les compagnies et l'état, parce que l'état, sans cet accord, ne pourrait mener à bonne fin l'exécution du programme Freycinet. La hausse atteint 80 francs sur le Lyon, 90 sur le Nord, 60 sur le Midi, 55 sur l'Orléans.

Les chemins étrangers ont été également favorisés. Autrichiens Lombards, Nord de l'Espagne et Saragosse ont monté à peu près de 10 à 15 francs.

L'Italien a progressé de 1 franc, le Turc de 30 centimes, l'Obligation unifiée de 8 francs, l'Extérieure espagnole de 2 francs. La nouvelle que la maison Rothschild de Vienne allait reprendre les opérations de la conversion du 6 pour 100 hongrois a rendu quelque activité au marché des fonds austro-hongrois.

Sur le marché en banque, les rachats ont continué avec violence sur le Rio-Tinto, en hausse de 50 francs depuis quinze jours. On a ramené le Panama au-dessus de 500 francs sans motif spécial.

On se rappelle qu'à l'époque où la spéculation à la hausse était en pleine effervescence à la Bourse de Paris, il s'était fondé un certain nombre de sociétés dont l'objet était de recevoir en dépôts des sommes statutairement affectées à des opérations de reports. Un de ces établissemens vient de disparaître par dissolution volontaire, la Caisse générale de reports. Sur la proposition du conseil d'administration, proposition motivée par ce fait que les circonstances n'ont pas permis de donner aux opérations sociales le développement que l'on avait espéré, l'assemblée générale, réunie le 14 février, a décidé la mise en liquidation immédiate de la société. Les actionnaires sont remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées (250 francs par action) et touchent encore un solde bénéficiaire. Voilà au moins une affaire honorablement et heureusement terminée.

La compagnie d'Assurance, la Foncière-Transports, a réuni, le 19 courant, ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour leur demander de voter une modification aux statuts qui permette de diminuer le capital social. Les administrateurs ont annoncé en même temps qu'ils seraient en mesure de donner un dividende pour l'exercice 1882. On présume que ce dividende sera un peu inférieur à celui de l'exercice précédent, qui avait été de 7 francs par action de 500 fr. libérée de 125 francs et cotée aujourd'hui 440, soit net 65 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

MICHEL VERNEUIL

TROISIÈME PARTIE (1).

IX.

Le roulement sourd des roues, les clameurs des cochers et les piaffemens des chevaux emplissaient de leur tapage la rue Barbet-de-Jouy, où se trouvait le petit hôtel habité par les La Guérinière. On était en février 1874, et une belle nuit de gelée augmentait encore la sonorité du pavé. Depuis un mois, Mme de La Guérinière avait repris ses mercredis. La grande porte de la cour, ouverte à deux battans et hospitalièrement illuminée par deux candélabres dont le gaz tremblotait au vent, donnait accès aux voitures qui déposaient sous la marquise des couples emmitouflés de fourrures, tandis que des invités plus modestes, profitant économiquement de ce que la gelée avait durci la boue, arrivaient à pied, rasant les murs, le col de leur pardessus relevé jusqu'aux oreilles et les mains à demi gantées.

L'appartement de réception occupait tout le rez-de-chaussée. — D'abord une sorte de *hall*, lambrissé de vieux chêne, tendu de ver-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

dures, meublé de bahuts et de sièges dénichés dans une vieille abbaye tourangelle; puis un premier salon ouvrant à droite sur un fumoir, à gauche sur une serre dont la rotonde vitrée empiétait sur le jardin de l'hôtel; enfin, au fond, un second salon plus vaste, où une profusion de lumières flambait au-dessus d'une profusion de fleurs. Toutes les ouvertures formaient de larges baies fermées à demi seulement par d'amples portières d'étoffes des Indes. Le fumoir était décoré dans le goût japonais, avec des divans bas, des murs peints à fresque, représentant un treillis où s'enlaçaient des pivoines et des fleurs de pêcher, tandis que sur la frise laquée des danseuses de Tokio détachaient en relief leurs robes multicolores, leurs figures glabres et leurs chevelures noires épinglées. Dans la serre, les plantes vertes, entre-croisant confusément leurs feuilles palmées ou lancéolées, tamisaient avec douceur la lueur des lampes dissimulées dans des fouillis de verdure; au milieu des fougères et des mousses, un jet d'eau égrenait ses notes fraîches et cristallines dans le cardonnement des conversations.

Il était près de minuit, et le timbre annonçait encore de temps à autre quelques retardataires. La soirée battait son plein. Dans le grand salon, les dames s'étaient entassées pour entendre un monologue débité par une actrice que son rire étincelant et ses dents blanches avaient mise à la mode. Quelques hommes seuls s'étaient faufilés dans cet auditoire féminin; leurs habits noirs faisaient tache au milieu des épaules nues et des étoffes claires. Les autres avaient reflué dans les pièces voisines, où ils causaient debout, en groupes, s'éventant avec leur claque ou s'épongeant le front avec leur mouchoir; car la multiplicité des lumières et la cohue des invités avaient surchauffé l'atmosphère, imprégnée de l'odeur des fleurs mêlée à des senteurs d'iris et d'opoponax, et légèrement embrumée en outre par la fine buée des cigarettes du fumoir.

Dans cette dernière pièce, la voix de l'actrice débitant ses vers n'arrivait que par bribes inintelligibles et on se croyait dispensé d'écouter. Les fumeurs étaient presque tous des artistes ou des gens de lettres; cela se reconnaissait à leurs physionomies mobiles, à leurs regards à la fois fatigués et brillans, à leurs gestes excessifs, à leur façon de discourir en complétant leur parole par une pantomime expressive. Là, le ton de la causerie était très monté; on effleurait tous les sujets, sans suite, sans gêne, avec une prestesse et une fantaisie semblables au sautillement nerveux d'un écureuil.

— Que faites-vous pour le Salon?

— Rien... une grande machine allégorique que l'état m'a commandée et que personne ne regardera : « la Cour de cassation réformant un arrêt; » vous voyez ça d'ici!

— Étiez-vous à la première du Gymnase?

— Oui... quel four, hein?.. C'était crevant.

— Tiens, n'est-ce pas la femme de l'ex-ministre de l'agriculture, là-bas, avec des cerises dans les cheveux?

— Emblème de son ministère perdu... Elle a vieilli de dix ans depuis la chute du dernier cabinet.

— Vous êtes difficile... Elle a des yeux magnifiques, et je sais des gens qui la trouvent encore très verte.

— L'absinthe aussi est verte; cela ne l'empêche pas d'être amère!.. La dame porte sur sa figure verjus toute l'aigreur des insuccès de son mari...

— Bonsoir, Gagnière! tu viens donc ici?

— C'est la première fois... J'ai été amené par un ami, et toi?

— Moi, j'étais déjà des mercredis de l'an dernier.

— Alors, tu dois connaître la maison... Qu'est-ce que c'est que les La Guérinière?

— Mon cher, côté des femmes, superbe... Côté des hommes, assommant... Voilà.

— Ils n'habitent Paris que depuis 1871?

— Oui, ils sont venus avec le gouvernement de M. Thiers. Tours, pendant la guerre, Mme de La Guérinière avait un salon où elle recevait les hommes politiques échoués en Touraine... Ça l'a mise en goût, et elle s'est installée à Paris pour continuer la petite fête.

— Ils sont riches?

— Cent cinquante mille francs de rentes, à ce qu'on dit.

— Achètent-ils de la peinture?

— Peuh! au fond, ce sont des bourgeois, mais des bourgeois qui rougissent de leur état et qui veulent avoir l'air d'être dans le grand courant... Ils se jettent dans l'excentricité par peur d'être pris pour des philistins... Ils sont *impressionnistes* en peinture, wagnériens en musique, naturalistes en littérature, mais tout cela par genre... Le cœur n'y est pour rien... Le bonhomme La Guérinière pleure des larmes de sang quand il achète un Manet à l'hôtel des ventes. Il s'endort comme un plomb dans son fauteuil, quand on chante chez lui *Tristan et Yseult*, et à cette heure il doit être assoupi derrière quelque paravent... En revanche, les deux femmes sont d'enragées mondaines... Mme de La Guérinière est passée maîtresse dans l'art de *faire* son salon. On la voit à toutes les premières, à la chambre, aux réceptions de l'Académie, au *vernissage*, partout où il est de bon ton de se montrer avec le dessus du panier... Dès que quelqu'un tient la corde, artiste, homme politique ou écrivain, elle se met à ses trousses, elle le tanne pour qu'il vienne chez elle... S'il accepte une invitation à dîner, crac! ça y est... Il est pris dans la souricière. C'est

comme cela que je suis venu ici, moi... Du reste, je ne m'en plains pas; les dîners sont exquis; Mme de La Guérinière et sa fille sont charmantes, et elles donnent chaque mercredi à leurs invités la primeur de l'acteur à succès ou du virtuose à la mode... Tiens, ce soir nous aurons Garido, le fameux chanteur espagnol, avec ses séguedilles et ses complaintes gitanas.

Celui qui parlait fut interrompu par une exclamation admirative de son ami, dont les yeux curieux, sans cesse en mouvement, étudiaient le personnel de ce salon nouveau pour lui. — Mazette! s'écriait Gagnière, vois donc la jolie femme!

En même temps il montrait du coin de l'œil à son voisin une jeune femme qui sortait de la serre et se frayait un chemin au milieu du troupeau serré des habits noirs. — De taille moyenne, svelte, remarquablement bien faite, elle était vêtue d'une robe de satin blanc, dont le corsage réduit à sa plus simple expression, c'est-à-dire sans manches, largement échancré dans le dos et sur la poitrine, montrait hardiment des épaules et une gorge de Diane chasseresse, ainsi que des bras d'un modelé très pur. Ses cheveux châtains, relevés au-dessus de la nuque, frisaient en boucles abondantes sur le front et faisaient ressortir l'éclat de deux grands yeux d'un bleu foncé. Dédaigneuse, les narines dilatées et les lèvres souriantes, elle passait tranquillement au milieu des groupes masculins, sans paraître embarrassée des regards de convoitise que lui attirait la demi-nudité de son buste. Elle s'arrêta un moment dans le fumoir et tendit le bout des doigts à l'artiste qui causait avec Gagnière :

— Bonsoir! lui dit-elle; n'avez-vous pas vu M. Perrusson?

Et, sur une réponse négative, elle rentra dans le grand salon.

— Tu la connais? demanda Gagnière à son ami.

— Parbleu! c'est la fille de la maîtresse du logis, la belle Mme Verneuil.

— Une ravissante créature!.. Et elle est mariée?

— Elle a épousé à Tours une espèce de grand homme de province, un normalien qui faisait florès là-bas, et pour lequel Mme de La Guérinière a obtenu une suppléance à la Sorbonne.

— Verneuil! attends donc, j'ai entendu parler de lui... N'a-t-il pas été chargé de remplacer ce pauvre X... dans sa chaire d'éloquence française à la faculté?

— Précisément. X... est très malade, il ne se rétablira pas et on espère que Verneuil lui succédera; mais j'ai idée qu'il faudra en rabattre... Le suppléant n'a pas fait oublier le maître, au contraire!.. A sa leçon d'ouverture, il a remporté la plus belle veste qu'on puisse rêver... On n'est pas ennuyeux comme ça!

— Tu y étais?

— Hélas! Mme de La Guérinière m'y avait traîné avec tous ses amis. On avait fait beaucoup de tam-tam autour du débutant. On l'annonçait comme un esprit hardi, un critique doublé d'un poète... Toutes les belles dames qui avaient l'habitude de savourer l'éloquence fondante de X... étaient venues pour juger son successeur. Le grand amphithéâtre était plein à crouler. Enfin, le suppléant paraît et sa belle tête barbue gagne d'abord les cœurs. Très ému, il débute péniblement, d'une voix sourde que la moitié de la salle n'entend pas... Ajoute à cela une éloquence sentant la province, toute plaquée d'images violentes et parfois emphatiques... Ce qu'il débitait ne manquait pas d'originalité, mais c'était trop lourd pour des estomacs parisiens, trop farouche pour des oreilles féminines. Avec cela, un tas de maladresses et de gaucheries. La déception était visible, on bâillait, il s'en est aperçu et a perdu la tête. Bref, un désastre. Du coup, il a été classé parmi les parleurs ennuyeux. Ses leçons ne sont pas suivies; il circule au quartier Latin une charge qui le représente discourant devant un seul auditeur, assoupi au milieu des bancs déserts, avec cette légende : « Le cours de Verneuil, un jour qu'il y avait plus de monde qu'à l'ordinaire. » — Ça vous tue un homme, et il ne s'en relèvera pas.

— Et sa femme?

— Elle l'aime beaucoup, dit-on... Il n'avait pas de fortune et ç'a été un mariage d'inclination... C'est égal, à la place de Verneuil, je ne serais pas tranquille.

— S'il n'est pas un niais, il faut qu'il soit crânement fort pour laisser une aussi jolie personne courir le monde dans un costume aussi élémentaire.

Un brusque mouvement, en arrière des deux causeurs, leur fit tourner la tête et ils aperçurent Michel Verneuil qui s'éloignait, les sourcils froncés.

— Bigre! murmura l'ami de la maison, c'est le mari... Il se trouvait derrière nous et il nous aura entendus... Regarde-moi cette mine de sauvage dépaysé... Il a l'air de s'ennuyer ici comme s'il assistait à son cours!

Michel Verneuil avait en effet saisi au vol la dernière réflexion de Gagnière, et son premier mouvement avait été de secouer rudement les épaules de l'inconnu qui se permettait cette remarque impertinente. Il fut retenu par la crainte de faire un esclandre dans ce salon où il avait déjà commis tant d'impairs. A la fois furieux de ce qu'il avait entendu et honteux d'être surpris aux écoutes, il battit en retraite et s'enfonça dans la cohue des habits noirs qui emplissaient le premier salon.

En passant devant une glace, il fut effrayé de l'altération de ses

traits et de la pâleur de son teint. Il se réfugia dans la serre, s'assit sur un divan dissimulé par un massif de rhododendrons, renversa sa tête en arrière dans la verdure, et, les bras croisés, les regards perdus dans le vide, il sentit une gorgée d'amertume lui remonter jusqu'aux lèvres.

Non, malgré ce mariage inespéré qui faisait pleurer d'aise là-bas, à Véel, le père Verneuil, et qui avait valu au bonhomme une pension viagère assez ronde; malgré la beauté de sa femme; malgré le luxe de l'hôtel La Guérinière, dont il habitait le second étage, Michel n'était pas heureux. La fortune lui faisait payer cher les faveurs dont elle l'avait d'abord accablé. Au début, les moindres détails de son programme avaient été exécutés à point, et comme par miracle. A Tours, il avait tenu le premier rang parmi les gens notables de la ville et son orgueil avait été agréablement chatouillé. Pendant la guerre, il n'avait pas hésité à s'engager dans un bataillon de mobilisés et il s'était bravement conduit. A la paix, enfin, il était rentré à Paris dans les meilleures conditions et avait obtenu presque d'emblée cette suppléance à la Sorbonne. A trente-trois ans, il avait pu réaliser les rêves qu'il formait alors qu'il usait encore ses semelles d'étudiant sur les pavés de la rue Saint-Jacques. Puis, brusquement, le vent avait tourné. — La destinée lui avait fourni libéralement tous les élémens d'une victoire, mais il n'avait pas su déployer l'habileté nécessaire pour en tirer parti. Il manquait de savoir-faire. Dans ce milieu parisien, où tant de gens d'esprit se disputent les premières places, l'ambitieux qui a déjà réussi à s'élever au-dessus de la foule est comme un danseur en équilibre sur une corde raide; au moindre faux pas, il est perdu. Michel était resté trop provincial; ébloui par la rapidité merveilleuse de ses succès à Tours, il s'était imaginé naïvement qu'il n'avait plus d'efforts à faire et que Paris se contenterait des mêmes tours d'esprit qui charmaient les Tourangeaux. Sur le sol glissant de la capitale, son pied s'était posé avec trop de lourdeur. Dans ce monde raffiné, blasé, gouailleur, il s'était senti tout à coup désorienté. Il ignorait l'art des nuances, des sous-entendus et des ménagemens. Il apportait dans ses relations une raideur désagréable, et ses coups de boutoir blessaient les gens les mieux disposés à le servir. Il disait tout à trac son opinion sur les œuvres et les hommes, ou bien, quand il essayait de déguiser sa pensée, comme il était mauvais complimenteur, ses efforts pour être aimable le poussaient à de grosses maladresses, pires encore que les éclats de sa sauvage franchise. Aussi il s'était fait peu d'amis et beaucoup d'ennemis. Il l'avait bien vu après son début malheureux à la Sorbonne. Ce jour-là, il avait coulé à fond sans que personne lui tendît la perche.

Maintenant, il était pris d'une rage sourde en constatant qu'il

se trouvait rejeté dans l'obscurité, tandis que d'autres, ayant moins de talent, mais plus de souplesse que lui, arrivaient à la célébrité. Parmi ses anciens camarades de l'école ou de la conférence, plusieurs avaient déjà pris leur place au soleil : celui-ci était au conseil d'état, cet autre à la tête d'un journal influent. De son coin, dans la serre, il apercevait Adrien Perrusson causant avec Mme Verneuil et saluant d'un sourire protecteur des gens enchantés de recevoir son salut. Perrusson, lui aussi, avait fait sa trouée. Élu député dans le Loir-et-Cher, il louvoyait adroitement entre les centres et la gauche; il était le chef d'un groupe dont l'appoint pouvait déplacer la majorité, et dans les commissions, sa parole commençait à avoir de l'autorité. Il s'était fait une tête d'homme politique, à la fois grave et souriante, sérieuse sans raideur, aimable et prudente. Habile et insinuant, il passait, à droite, pour un doctrinaire libéral; à gauche, pour un républicain teinté d'opportunisme. Sa faconde était spirituelle, diserte, enveloppante, avec une petite pointe de solennité académique. Il disait « le parlement » quand il faisait allusion à l'assemblée, et « le verdict de la nation » quand il s'agissait des élections. Il était resté garçon, ayant pour principe qu'un homme politique ne doit se marier que lorsqu'il est sous-secrétaire d'état ou ministre; mais il avait de brillans succès près des belles dames qui fleurissaient les tribunes de Versailles; il était très mondain, et dans les couloirs de la chambre il avait la réputation d'un homme à bonnes fortunes.

Avec un depit mal contenu, Michel le regardait coqueter auprès de Jeanne. De ce côté-là aussi il se sentait gravement atteint. Son insuccès de la Sorbonne lui avait fait perdre aux yeux de sa belle-mère et de sa femme une bonne partie de son prestige. — Quand une jeune fille s'est mariée avec la conviction qu'elle épouse un grand homme, elle ne pardonne pas facilement à son mari ses désillusions. Les femmes ne croient guère qu'au succès effectif, immédiat; elles n'ont pas la patience d'attendre, et quand leur tendresse est fondée tout entière sur l'espérance d'une gloire qui ne vient pas, cette tendresse perd bien vite de sa chaleur. Mme Verneuil avait secrètement et vivement souffert d'un échec qui remettait tout en question; elle commençait à douter de son mari. Michel lisait dans les yeux de la jeune femme cet affaiblissement progressif de l'enthousiasme d'autrefois, et il en était cruellement humilié. Il se rendait compte de la diminution qu'il subissait dans l'esprit de Jeanne, et son énergie, son aplomb, son ardeur au travail diminuaient quant et quant. Sa seule excuse en contractant ce mariage riche avait été d'apporter, avec son talent et ses espérances d'avenir, l'équivalent de la fortune qu'on lui offrait. Maintenant cet apport était bien entamé, la balance n'était plus égale. Michel devenait l'obligé de sa femme, et cette

situation inférieure, outre qu'elle le mortifiait, lui enlevait autorité nécessaire pour parler en maître dans son ménage. Les rôles étaient renversés; à cette heure, il n'était aux yeux du monde que le mari obscur d'une femme riche et jolie, dont on vantait partout l'élégance et la spirituelle originalité. Jeanne brillait en pleine lumière; lui, restait dans la pénombre. Cet amoindrissement moral le torturait et le paralysait.

Il aurait voulu se relever en publiant un grand ouvrage qu'il méditait depuis longtemps : l'*Histoire des paysans de France*; mais pour cela il fallait mettre en œuvre des matériaux nombreux, lentement amassés, et, avec l'éparpillement de la vie mondaine, tout travail lui était impossible. Sa femme le traînait au théâtre ou au bal. Dès sept heures, il endossait son habit noir, assistait à des dîners assommans, se montrait chaque nuit dans deux ou trois soirées, et rentrait à trois heures du matin, fourbu, écœuré par la banalité des plaisirs parisiens. Ses belles et fécondes matinées de travail d'autrefois, il ne pouvait plus les retrouver. Au milieu de cette dissipation bruyante et creuse, il n'avait plus la tranquillité d'esprit nécessaire pour coordonner ses idées et s'adonner avec suite au terrible labeur de l'exécution. Le temps passait, Michel restait obscur, se rongeant les ongles avec rage et constatant chaque jour la stérilité de sa vie. Il en était venu à regretter amèrement les lointaines années, où, pendant les froides nuits de janvier, dans l'étable paternelle, il se jetait, à l'*Angelus*, hors de son lit de planches, et étudiait ses leçons à la lueur d'une lanterne fumeuse, en réchauffant ses pieds entre les flancs des vaches accroupies...

Des accords plaqués résonnèrent sur le piano du grand salon. Les groupes épars s'étaient rapprochés et massés auprès des portières; les causeurs du fumoir avaient baissé le diapason de leur conversation, et, dans le silence presque général, une voix déjà un peu fatiguée, mais merveilleusement conduite, s'élevait tout à coup. C'était le chanteur Garido qui commençait une complainte *gitana*. Il chantait avec beaucoup de naturel et de sentiment, comme s'il eût été au milieu de la campagne. Sa chanson espagnole avait l'ampleur et la mélancolie des grandes étendues de landes solitaires. Elle donnait la sensation du plein air, et, dans ces salons où l'on étouffait, elle ouvrait comme une large fenêtre sur la nature et les vastes horizons où l'on respire librement. Toutes les musiques populaires se ressemblent. Elles ont les mêmes beautés, les mêmes tristesses, les mêmes accens de passion spontanée et vraiment humaine. Michel surpris et très ému prêtait l'oreille; il lui semblait reconnaître les mélopées rustiques qu'il avait entendu chanter, tout enfant, aux pâtres de la plaine de Véel. Le monde factice

où il vivait maintenant avait disparu. Il fermait les yeux et se revoyait seul parmi les friches de son pays natal, à la tombée du jour, quand les ombres s'allongent et que des fumées planent au-dessus des villages. Il croyait respirer l'odeur des feuilles mortes dans les bois en automne, et le parfum des serpolets foulés aux pieds par son troupeau. La verte sève de ses jeunes années lui remontait au cœur et il reprenait courage. — Non, se disait-il, toute énergie n'est pas encore éteinte; secoue-toi, tu es encore maître de ta destinée! — Le paysan s'était réveillé en lui, son sang battait avec plus de force dans ses artères et ses joues s'étaient colorées. Quand le chanteur eut fini, Michel se leva, ragaillardi et réconforté. Son aplomb lui revenait, il était honteux de son rôle passif; il voulait à son tour se mêler aux gens qui brillaient dans le salon de sa belle-mère et qui, après tout, valaient moins que lui.

Il avisa un groupe d'hommes mûrs qui conversaient dans l'embrasure d'une porte, et parmi lesquels se trouvait Perrusson. Il s'approcha. On causait politique et on discutait les derniers votes de l'assemblée.

— Le pays, déclarait un monsieur décoré à la mine solennelle et à la parole sentencieuse, le pays n'a pas encore retrouvé son équilibre moral, mais nous espérons que le septennat le lui rendra.

— Le septennat, objectait Perrusson, n'est pas un gouvernement défini, il ne saura ce qu'il est que lorsque les lois constitutionnelles le lui auront dit... Avant tout, le parlement doit voter une constitution, et cette constitution doit être libérale sans arrière-pensée... Ah! si les classes dirigeantes étaient clairvoyantes et sages...

— Les classes dirigeantes! interrompit un troisième, si vous croyez encore à leur influence, vous êtes joliment naïf!.. Elles ne dirigeront rien, parce qu'il leur manque la foi et l'énergie. Elles voudraient bien résister, mais elles ont peur de sortir de la légalité et elles lâchent pied tout doucement devant le flot démocratique qui monte. Aujourd'hui elles acceptent le septennat, demain elles se résigneront à la république athénienne; après demain, à la république de Danton qui les dépouillera de leurs places, puis à la république de Blanqui qui leur enlèvera leur argent, et quand nous en serons là, messieurs, nous pourrons dire : *Finis Galliæ*. La France est perdue, bien le bonsoir!

— Je vous demande pardon, s'écria Michel, le pays ne périra pas, car alors il y aura quelqu'un qui le défendra et le sauvera.

— Et qui donc? demanda le monsieur à la rosette, en relevant avec hauteur sa tête doctorale et gourmée.

— Le paysan.

— Le paysan! répéta l'autre avec un sourire dédaigneux.

— Oui, le paysan! affirma Michel avec plus de force, le paysan

qui possède la terre en partie et qui la possédera bientôt en entier, parce que, vous autres, vous ne voulez plus et vous ne savez plus la cultiver; le paysan qui fait encore des enfans et dont les enfans qui emplissent vos écoles deviendront vos maîtres, parce qu'à un corps robuste ils joignent une intelligence saine et forte; le paysan qui, étant le nombre, sera l'âme et la sauvegarde de la démocratie nouvelle. Il saura défendre la terre qu'il aime et dont il connaît le prix, contre les ennemis du dedans et du dehors. L'avenir est aux gens des campagnes, parce qu'ils forment une race jeune, économe et résistante. Quant à la société actuelle, émasculée par le luxe et l'oisiveté, qui ne sait plus obéir, qui n'ose plus vouloir et qui regarde avec des yeux épeurés le pouvoir tomber de ses mains malades, elle sera submergée par le flot montant des travailleurs de la terre, et elle disparaîtra...

Cette farouche prophétie, qui sonnait dans la bouche de Verneuil comme le glas de l'ancien état social, avait jeté un froid. Les auditeurs examinaient le gendre de Mme de La Guérinière avec stupéfaction et gardaient le silence. Le groupe s'émietta avec des chuchotemens et des haussemens d'épaules, et peu à peu Michel, grisé par sa propre éloquence, resta seul dans l'embrasure de la porte.

Le monsieur décoré avait pris son chapeau d'un air digne et se dirigeait vers le hall, quand il rencontra Mme de La Guérinière.

— Quoi! déjà? s'écria celle-ci.

— Il le faut, chère madame; je dois être demain matin à Versailles... A propos, je ne croyais pas votre gendre aussi éloquent; il nous a donné tout à l'heure la chair de poule. Seulement, ses doctrines sont dangereuses, subversives même. Je ne l'engage pas à les émettre à la Sorbonne, car je me verrais forcé de proposer au ministre de lui donner un remplaçant... Mes complimens, madame, votre soirée était charmante.

Il salua froidement et prit congé de la belle Juliette, qui se dirigea vivement vers Michel.

— Mon cher, commença-t-elle de sa voix la plus tranchante, quels discours avez-vous donc débités au personnage qui me quitte?

— Quel personnage?

— Ce monsieur à favoris que vous voyez là bas près de la porte.

— Mais je lui ai simplement exposé des idées que je crois justes.

— Elles sont renversantes, à ce qu'il paraît, vos idées! Saviez-vous au moins à qui vous parliez?

— Non. Quel est ce monsieur si prompt à se scandaliser?

— C'est le nouveau sous-secrétaire d'état à l'instruction publique.

— Diable! murmura Michel un peu interloqué.

— Mon pauvre ami, poursuivit Juliette de La Guérinière en lui dardant le plus dur regard de ses yeux gris, vous n'arriverez jamais

à rien! Enfin, c'est votre affaire, gâchez votre avenir si cela vous plaît; mais quand vous serez *chez moi*, ayez la bonté de mettre une sourdine à votre éloquence, et tâchez de ne pas effaroucher les gens qui viennent me voir. C'est le moins que vous puissiez faire et je ne suis pas trop exigeante, vous en conviendrez.

X.

— Qu'est-ce encore? s'écria avec impatience Jeanne Verneuil, debout devant une haute glace psyché, tandis que la femme de chambre lui enlevait sa robe, au retour de la soirée de Mme de La Guérinière.

— Ne te dérange pas, c'est moi, répondit Michel qui entrait, encore vêtu de son habit noir.

— Ne pouviez-vous frapper? Vous savez bien que je n'aime pas qu'on entre ainsi chez moi, comme un coup de vent.... Défaites-vous donc de ces façons cavalières et par trop sans gêne.

Elle lui parlait le dos tourné et d'un ton de mauvaise humeur. Sa robe était tombée à ses pieds, ses cheveux dénoués roulaient en moutonnant sur ses épaules. La grande glace reflétait deux yeux bleus à demi noyés dans l'ombre, une bouche aux lèvres rouges et boudeuses, la rondeur laiteuse des bras nus et de la poitrine encore serrée dans le corset bordé de dentelle. La chambre, tendue de satin bleu et vieil or, offrait ce désordre élégant que met autour d'elle une jolie femme en abandonnant sa toilette de soirée : — gants et bouquets de fleurs épars sur un guéridon, l'éventail entr'ouvert à côté des porte-bonheur jetés en tas sur la peluche du dessus de cheminée, une écharpe de gaze et une sortie de bal oubliées sur un fauteuil. — Du cabinet de toilette éclairé et entrebâillé, une fine odeur de verveine s'exhalait dans l'atmosphère tiède, échauffée par un clair feu de bûches pétillantes. Le large lit Louis XIII à colonnes s'avançait jusqu'au milieu de la pièce, étalant à l'ombre du baldaquin bleu, à dents frangées de mèches vieil or, la blancheur des couvertures déjà défaites. — En voyant Michel Verneuil, la femme de chambre avait jugé à propos de laisser les deux époux en tête-à-tête et s'était retirée discrètement.

— Je me suis permis d'entrer, reprit brièvement Michel, parce que j'avais deux mots à te dire.

— Dites-les vite, c'est impatientant! Je déteste qu'on soit sur mon dos quand je me déshabille.

En même temps Jeanne avait jeté un fichu de dentelle sur ses épaules nues. Ce mouvement n'échappa point à Michel, qui reprit avec ironie, en abandonnant son tutoiement familier :

— Vous avez pour moi, ma chère, une pruderie que vous n'avez pas pour les étrangers ; car ce soir, chez votre mère, vous étiez décolletée plus que de raison.

— Cela vous scandalise?.. Il me semble pourtant que mes épaules sont bonnes à montrer...

— Je suis le premier à les admirer, mais je désirerais que cette admiration ne fût point partagée par tout Paris... Je n'aime pas ces exhibitions en public.

— C'est petite ville comme tout ce que vous dites là... Mon cher ami, vous avez gardé un fond de provincialisme qui me désespère.

— C'est possible, répliqua Michel, mais dans ce cas il y avait autour de moi beaucoup de provinciaux, si j'en juge par les réflexions qu'on faisait et que j'entendais.

— Vraiment!.. Des réflexions de femmes maigres! Rassurez-vous, j'ai la conscience tranquille et je ne crois pas commettre un gros péché en montrant un peu de peau... Et puis, vous savez, le qu'en dira-t-on a toujours été le moindre de mes soucis.

— Nous n'avons pas là-dessus la même manière de voir; il m'est désagréable d'être exposé à entendre des réflexions désobligeantes, et si vous avez de l'affection pour moi, vous allongerez un peu le corsage de vos robes...

— Ceci, mon cher Michel, est une question qui ne regarde que ma couturière, et je vous prie de me laisser la discuter avec elle... Je ne me mêle pas de la façon dont vous faites vos cours, moi!

Michel fronça les sourcils. Cette réponse jetée à l'étourdie lui sembla une allusion intentionnellement méchante à son peu de succès à la Sorbonne. — Quand nous souffrons d'une blessure secrète, nous devenons sensibles à l'excès et le moindre frôlement de la partie endolorie nous fait crier. — Le professeur se promena nerveusement à travers la chambre, puis revenant vers sa femme et la regardant droit dans les yeux :

— Jeanne, reprit-il, vous ne m'aimez plus!

Elle haussa les épaules et dissimula un bâillement.

— Il est bien tard, murmura-t-elle en riant, si nous remettions cette discussion à demain...

— Pas de faux fuyans! poursuivit-il avec amertume, vous avez toujours eu une qualité que je prise au-dessus de toutes les autres : — la franchise... Eh bien! répondez-moi franchement, Jeanne, vous ne m'aimez plus... pourquoi?

— Vous qui philosophez sur toutes choses, vous devriez savoir que ce n'est pas une question à laquelle on puisse répondre... On aime ou on n'aime plus, fatalement... Quant à expliquer pourquoi, si franche qu'on soit, c'est impossible... Enfin, puisque vous faites appel à ma sincérité, eh bien! oui, je reconnais qu'entre nous il n'y

a plus ce je ne sais quoi de velouté et de tendre qui existait autrefois... A qui la faute?.. A moi sans doute, qui n'ai pas le don de vous rendre aimable.

— Cela signifie en bon français que je ne sais plus me faire aimer.

— Cherchez... Il y a quelque chose comme cela.

Il se remit à arpenter silencieusement la pièce, la tête penchée et les regards assombris.

— J'avoue, continua-t-il, que je ne m'attendais pas à une aussi attristante révélation.

— Vous m'avez demandé d'être franche, je le suis, dit-elle, en s'asseyant dans une chauffeuse et en tisonnant le feu avec impatience.

— Jeanne, s'écria-t-il avec dépit, en se rapprochant d'elle, vous souvenez-vous d'une conversation que nous avons eue dans les prés de l'Indre, quelques semaines avant notre mariage?.. Dans ce temps-là, vous me voyiez avec des yeux peut-être trop épris et vous exagériez ma valeur intellectuelle... Rappelez-vous ce que je vous ai dit au sujet des obstacles que je pouvais rencontrer et des échecs que je pouvais subir; je craignais pour vous les désillusions, parce que je savais que toutes les femmes ne voient la marque du talent que dans le succès... Les événemens m'ont donné raison et vous ne m'aimez moins que parce que je n'ai pas réussi...

Il avait touché juste, et dans son for intérieur Jeanne était obligée de se confesser à elle-même que là était le pourquoi de l'évanouissement de son amour. Seulement, comme beaucoup de femmes, elle ne consentait pas à avoir tort, et elle jugea à propos de se rebiffer contre cette vérité qu'on lui jetait trop crûment au nez.

— Vraiment, dit-elle avec humeur, vous avez une haute idée de mon caractère et vous me faites jouer un joli personnage!.. Je ne comprends pas que vous teniez à être aimé d'une femme aussi sotte que moi.

— Je ne vous accuse pas, répondit Michel; je constate seulement un fait qui est très triste, — l'amoindrissement de votre affection, au moment où j'aurais le plus besoin d'être aimé, soutenu, encouragé... Je suis navré, dans le combat que je livre contre la mauvaise chance, de ne pas vous sentir à côté de moi comme une alliée tendre et vaillante.

Ces derniers mots avaient remué Jeanne, son cœur se serra et une buée humide scintilla au fond de ses paupières. Elle eut un bon mouvement et se leva en tendant la main à son mari.

— Vous me jugez mal, murmura-t-elle, vous aurez toujours en moi une amie dévouée et prête à vous soutenir.

Cette protestation amicale, et surtout l'expression plus com-

patissante que tendre qu'il crut surprendre dans les yeux mouillés de Jeanne, ne suffirent pas à satisfaire l'orgueil blessé du professeur.

— Merci! fit-il avec hauteur, ce n'est pas de la commisération que je vous demande, mais un sentiment plus intime et plus chaud que je regrette de ne pas trouver... Je n'ai pas besoin de pitié; je ne suis pas encore aussi fini qu'on veut bien le répéter dans l'entourage de votre mère... Je sens en moi une force qui persiste, j'ai la volonté d'arriver et j'arriverai.

— Personne ne le souhaite plus que moi, répliqua froidement Jeanne, en retirant brusquement sa main et en se pelotonnant de nouveau dans sa chauffeuse.

— Seulement, ajouta-t-il en comprenant qu'il avait été trop rude, seulement il m'eût été doux et glorieux de vous associer étroitement à mes efforts... Nous aurions été ensemble à la peine et au succès... Ah! Jeanne, les jours heureux de La Chambrerie!.. Les joyeux châteaux en Espagne bâtis sous les arbres de Judée de la tonnelle, vous les rappelez-vous encore?

— Parfaitement, répondit-elle du bout des lèvres.

— Vous souvenez-vous de cette soirée de février où vous êtes venue me féliciter si cordialement chez moi, au lendemain de la conférence?

— Et où vous m'avez accueillie avec vos coups de boutoir, comme, du reste, vous avez reçu à l'instant ma main, que je vous tendais de bonne amitié.

— J'ai toujours été un sauvage, vous le savez, reprit-il un peu honteux et en essayant de lui reprendre la main; mais le dedans vaut mieux que l'écorce.

L'évocation de ces souvenirs tourangeaux, de cette prime-saison des fiançailles venait de remuer dans le cœur de Michel un fond de tendresse voluptueuse. Il s'en dégageait un parfum de jeunesse qui lui montait à la tête; c'était comme l'odeur d'un regain encore vert, soudain retourné, et dont l'émanation aromatique vous grise. Il regardait avec des yeux pleins de convoitise le séduisant négligé de sa femme, les bras nus marqués d'une fossette au coude, la poitrine mal couverte par le fichu de dentelle, la chevelure déroulée encadrant délicieusement une figure spirituelle et boudeuse. La tiédeur parfumée de la chambre, le pétillement des bûches, la blancheur invitante du lit défait réveillaient sa sensualité endormie, et des désirs amoureux enfonçaient dans sa chair leurs fines aiguilles. Il s'était agenouillé près du fauteuil où Jeanne restait renfrognée, et il s'efforçait de dénouer les bras nus qu'elle avait croisés sur sa poitrine.

— Si tu voulais, murmurait-il avec des notes attendries dans la

voix, nous retrouverions ces bonnes heures d'autrefois et nous serions de nouveau unis de corps et d'âme, comme au temps où nous étions à Tours...

Mais plus il devenait tendre, plus elle se sentait glacée; elle opposait à ses caresses une résistance passive et serrait plus obstinément ses bras contre son corps, en hochant dédaigneusement la tête.

— Je vous en prie, dit-elle d'un air ennuyé, laissez-moi me coucher; il est tard, je tombe de sommeil.

— Si tu me gardais près de toi? insistait-il d'un ton câlin; si, comme autrefois, je te servais moi-même de femme de chambre?..

— Grand merci! mais je préfère être seule... Bonsoir!

— Et si je voulais rester? s'écria-t-il impétueusement en la prenant brusquement par la taille; si je voulais user de mes droits?..

— Ceci passe la plaisanterie! répondit-elle en se levant tout d'une pièce et en se dégageant de l'étreinte de son mari... Je ne suis pas encore habituée à ces façons-là.

Elle se pencha vers la cheminée, poussa rageusement du doigt le bouton d'une sonnette, et, presque immédiatement après, on entendit heurter discrètement à la porte.

— Entrez! cria-t-elle d'une voix vibrante.

La tête ensommeillée de la femme de chambre apparut derrière la portière soulevée.

— Rosine, continua Jeanne sans tourner le dos, éclairez monsieur jusqu'à sa chambre.

Et continuant d'enlever les épingles restées dans sa coiffure, elle ajouta d'un ton indifférent : — Bonsoir!.. tandis que Michel, les poings serrés et les sourcils froncés, disparaissait à la suite de la soubrette.

Et ainsi, à partir de cette nuit, la mince cloison de glace qui séparait déjà les deux époux, s'était épaissie et allait devenir un mur impénétrable.

XI.

— Non, vous n'êtes pas sérieusement des conservateurs! Ce que vous êtes, je vais vous le dire : Vous êtes restés les hommes de la politique de combat. Eh bien! sachez-le, ce n'est pas sur la politique de combat qu'on fonde des institutions... On peut exaspérer les passions mauvaises et soulever des tempêtes, mais on ne fonde rien!.. rien!

Adrien Perrusson, les deux mains sur le rebord de la tribune, avait renversé en arrière sa tête élégante et fine, aux joues scru-

puleusement rasées et dont le profil rappelait celui de Saint-Just. L'œil étincelant, les narines gonflées, il se tournait d'un air de défi vers le banc des ministres, et il jetait ces phrases véhémentes au milieu de l'assemblée houleuse. Les applaudissemens de la gauche éclataient comme une clameur d'orage dans l'ancien théâtre du palais de Versailles.

Il continua d'une voix métallique et plus menaçante encore :

— Et si un jour l'histoire daigne s'occuper de votre passage aux affaires, je vous prédis, — et ce sera votre châtiment, — qu'elle caractérisera votre gouvernement par ces mots : Impuissance, contradiction et duplicité!

Il descendit calme et grave les degrés, tandis que les applaudissemens redoublaient plus formidables encore, et qu'un frémissement approbateur courait dans les galeries. De nombreux amis quittaient leurs bancs et arrivaient les mains tendues pour le féliciter. La droite, murmurante, regardait avec inquiétude le groupe indécis et chuchotant des ministres. L'interpellation de Perrusson les avait sérieusement atteints, cela se voyait à l'allongement de leurs figures.

Le président fit tinter sa sonnette et donna, au milieu du tumulte, la parole au vice-président du conseil.

Le silence se rétablit, tandis que le ministre montait à la tribune avec une mauvaise humeur et un embarras visibles :

— Messieurs, commença-t-il, il est tard, et le gouvernement prie l'assemblée de vouloir bien remettre la suite de la discussion à demain, pour lui permettre de répondre aux accusations passionnées que vous venez d'entendre.

Rumeurs et déception mal dissimulée du côté de la droite, bravos ironiques à gauche. — Le gouvernement se sentait désarçonné; il ne savait que répondre... Au milieu du bruit, le président cria de nouveau :

— Il n'y a pas d'opposition? La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Et la foule des députés s'écoula bruyamment dans la galerie des tombeaux transformée en Salle des pas perdus, tandis que les tribunes se vidaient. Il était à peine quatre heures et demie. En arrivant sous le vestibule de la cour de la chapelle, Adrien vit devant lui Jeanne Verneuil, qui avait assisté à la séance et qui, enveloppée dans ses fourrures, avait l'air d'attendre quelqu'un. Il s'avança pour la saluer. Dès qu'elle l'eut aperçu, elle se précipita vers lui avec sa pétulance ordinaire et lui serra chaleureusement la main.

— Tous mes complimens, lui dit-elle avec enthousiasme; vous avez eu pour vos débuts un magnifique succès!.. J'en suis encore toute remuée.

Il s'inclina en souriant.

— Mon plus beau succès sera de vous avoir émue, dit-il de sa voix la plus insinuante. Rentrez-vous à Paris?

— Non, pas immédiatement; j'avais cru que la séance finirait tard, et j'avais commandé ma voiture pour six heures seulement... Voulez-vous que nous fassions un tour de parc? On étouffait dans la salle, et je ne serais pas fâchée de respirer un peu au grand air...

— Je suis trop heureux de passer quelques momens avec vous... Cela vaut mieux que les plus brillantes victoires parlementaires.

Il lui offrit le bras, et, silencieusement, ils longèrent le parterre du nord, puis contournèrent les deux bassins jumeaux situés en contre-bas de la terrasse. La bise de mars, qui avait soufflé pendant tout le jour, venait de tomber après avoir séché les allées détrempées par les giboulées de la veille. Le ciel gris, marbré de déchirures bleues, avait encore conservé la froideur des colorations hivernales; mais l'air s'était adouci, et l'humus mouillé, sous les feuilles sèches de l'automne précédent, avait déjà un parfum printanier. Parmi les arbres les merles sifflaient, et çà et là, dans les parterres, des fleurs précoces mettaient comme un sourire de renouveau sur la terre nue des plates-bandes. Les charmilles régulièrement taillées et les hauts bouquets touffus de marronniers et d'ormes encadraient sévèrement de leurs massifs d'un violet sombre la longue pelouse du tapis vert, puis le bassin d'Apollon, jusqu'au grand canal, où l'eau dormait avec des miroitemens argentés dans la majestueuse perspective des futaies, terminées au loin par des files de peupliers sveltes et une grise étendue de plaine. Malgré sa solitude et sa majesté, le vieux parc, ce soir-là, paraissait rajeuni. Les faibles rougeurs du ciel à l'ouest, les bourgeons des marronniers gonflés et prêts à s'ouvrir, les roucoulemens des ramiers posés sur le marbre gris des statues, tous ces détails du paysage semblaient des avant-coureurs de la saison nouvelle, et l'atmosphère était imprégnée d'une langueur amollissante.

Jeanne Verneuil, enveloppée dans ses fourrures qui fleuraient le vétiver, éprouvait l'effet de ces effluves printaniers, et Adrien Perrusson, malgré ses préoccupations ambitieuses, cédait lui-même à ce charme alanguissant des premiers beaux jours. La jeune femme appuyait avec moins de réserve son bras sur celui du député et leurs pas sonnaient gaîment sur le sable durci des allées. La fraîcheur du dehors avait mis une teinte rose sur les joues de Jeanne, ses yeux bleus brillaient, et elle parlait avec une espiègle animation, comme si la chanson des merles et l'odeur des violettes

avaient encore accru l'excitation nerveuse due aux émotions de la séance parlementaire.

— Le ministère ne s'en relèvera pas, affirmait-elle de son ton tranchant; demain il sera à terre... Et vous entrerez certainement dans la nouvelle combinaison... Vous voilà devenu une puissance.

Perrusson secouait la tête et plissait dédaigneusement les lèvres, de l'air d'un homme absolument désillusionné et détaché des vanités humaines.

— De grâce, murmura-t-il avec une légère mélancolie, ne parlons pas politique!.. Si vous saviez comme cette cuisine des affaires me donne des nausées!.. En face de ce beau parc où le printemps s'éveille, parlons de choses plus poétiques et plus charmantes... Parlons de vous.

Il y avait longtemps qu'Adrien Perrusson rêvait de supplanter son ami Michel dans le cœur de Jeanne. En retrouvant à Paris « la spirituelle Mme Verneuil, » comme l'appelaient les reporters mondains de certains journaux; en constatant qu'elle était devenue une des beautés à la mode, dont on détaillait les toilettes dans les comptes-rendus des *premières* et des séances de la chambre, il s'était dit que la conquête de cette étoile servirait au rayonnement de sa notoriété commençante. A la vérité, cette conquête présentait des difficultés, car Jeanne avait épousé Verneuil par amour, et rien ne prouvait encore qu'elle eût cessé d'aimer son mari. Néanmoins, avec la nature étourdie et prime-sautière de Mlle du Coudray, on pouvait s'attendre à tout. Perrusson se rappelait l'imprudente visite de la jeune fille, rue de la Grandière, au lendemain de la conférence; chez une personne aussi impressionnable et mobile, ce qu'un enthousiasme avait produit, une désillusion pouvait le détruire avec la même rapidité. Or il était évident qu'en ce moment l'astre de Michel Verneuil déclinait, tandis que celui de Perrusson montait au-dessus de l'horizon. Adrien bénissait le hasard qui lui avait permis de rencontrer Jeanne, le jour même de son premier succès de tribune, et il était décidé à profiter de cette occasion pour s'établir définitivement dans un cœur qu'il sentait depuis quelque temps déjà plus disposé à s'ouvrir.

— Parlons de vous, reprit-il, puisque j'ai ce soir la bonne fortune de vous tenir à mon bras dans cette solitude, laissez-moi vous dire à quel point vous occupez ma pensée, et avec quel bonheur je reporte à vous tout ce qui peut m'arriver de flatteur et d'heureux.

— Eh quoi! répondit-elle en dissimulant sous un enjouement moqueur l'émotion que lui causaient les paroles du député, eh quoi! oseriez-vous soutenir que vous pensiez à moi quand vous discutiez tantôt les circulaires du ministre de l'intérieur?

— Oui, certes, s'écria-t-il, je songeais que vous étiez là, et votre présence m'encourageait à tenir bon devant la violence des interruptions... Je me disais comme dans Corneille :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix...

Jeanne sentit la rougeur lui monter aux joues, et un éclair demi-joyeux, demi-courroucé passa dans ses yeux.

— Savez-vous, monsieur le député, répliqua-t-elle avec vivacité, que ce que vous me dites est assez impertinent?

— Ce serait impertinent si je vous le débitais comme une galanterie banale, mais c'est l'expression sincère et longtemps contenue d'un sentiment profond... Je vous le dis, parce que je vous aime passionnément.

Ils étaient arrivés dans une longue allée déserte, encore semée de feuilles sèches qui craquaient sous leurs pieds. Au loin, devant eux, au centre d'un rond-point déjà brumeux, une statue blanche et vaporeuse rompait seule la solitude de ce chemin, que les branches entre-croisées des futaies plongeaient dans une demi-obscurité.

En entendant cette déclaration formulée d'un ton à la fois ému et décidé, Jeanne tressaillit. Elle pensait bien que les choses en viendraient là un jour ou l'autre. Depuis le commencement de l'hiver, Perrusson lui faisait une cour assidue; toutefois, elle espérait qu'il s'en tiendrait longtemps aux escarmouches légères d'une galanterie plus spirituelle que dangereuse. L'heure où il faudrait songer à une défense sérieuse semblait être encore dans un lointain vague, comme cette statue aux formes indécises qu'elle apercevait là-bas dans la perspective fuyante de l'allée... Et voilà que tout à coup elle se trouvait mise en demeure de répondre catégoriquement... Néanmoins, cette situation nouvelle n'était pas de nature à l'intimider; elle allait à son caractère franc, hardi et ennemi de l'équivoque. — Elle s'arrêta, respira longuement, et posant sa main un peu tremblante sur le bras de son compagnon :

— Ce que vous me dites, murmura-t-elle, je l'avais déjà deviné... Elle s'interrompit. — C'était plus embarrassant qu'elle ne se l'était imaginé, et au fond d'elle-même elle s'indignait de ne pas trouver des paroles plus sévères :

— Ah! madame! s'exclama Perrusson, dont la figure s'épanouit.

— Attendez, s'écria-t-elle, laissez-moi m'expliquer avant de prendre cette mine triomphante!.. Je suis... touchée des sentimens que vous m'exprimez, mais c'est tout...

— Vous êtes cruelle! soupira-t-il.

— Et vous, vous êtes léger ;.. vous oubliez que j'ai un mari...

— Vous aimez Verneuil? demanda Perrusson en la regardant bien en face.

— Ceci, c'est mon affaire... En tout cas, je suis sa femme, et j'ai trop horreur du mensonge pour le tromper, surtout...

— Surtout?

— Surtout quand je me rappelle combien il m'aimait quand il m'a épousée.

— Oh! fit le député avec un sourire incrédule.

— Certainement! affirma-t-elle avec impétuosité; quels motifs avez-vous d'en douter?

— Moi? aucun! répliqua-t-il en accentuant encore l'ironie de son sourire.

— Oui, il m'a passionnément aimée et il m'aime toujours, j'en ai la conviction; et je dois au passé, je me dois à moi-même de me conduire loyalement... Vous le voyez, je vous dis nettement les choses.

— Nettement et impitoyablement, protesta-t-il, mais vous ne m'empêcherez pas de vous aimer.

— Eh bien! soyez pour moi un ami dévoué... et désintéressé, reprit-elle doucement attendrie, cela vaudra mieux.

Elle lui tendit la main, il la saisit avec un geste hypocritement et câlinement résigné.

Après tout, on devinait à sa façon de parler qu'elle n'aimait plus ce mari qui l'avait déçue et qu'elle considérait déjà comme un fruit sec; d'un autre côté, elle n'avait pas dit catégoriquement qu'elle n'aimait pas Perrusson. — Il s'inclina respectueusement vers cette main tendue et y mit tendrement ses lèvres, à la place où la peau blanche se montrait entre le chevreau noir et la fourrure parfumée de la manche:

— Enfin, murmura-t-il, tandis qu'elle lui retirait son bras, laissez-moi espérer qu'un jour,.. quand vous saurez combien je vous suis attaché...

— Jamais! interrompit-elle en baissant les yeux et en marchant à côté de lui.

Adrien, avec son sourire sceptique aux lèvres, regardait en-dessous la jolie figure de Jeanne. Dans les branches noires des marronniers de l'allée obscure, les merles continuaient de siffler gaîment leur chanson du soir. Tout en écoutant ces sifflets ironiques, le jeune député songeait que les résolutions humaines sont le jouet des événemens, et qu'il n'y a pas plus de *jamais* irrévocables que de convictions inébranlables...

XII.

— Madame de La Guérinière prie monsieur de vouloir bien passer chez elle le plus tôt possible.

Rosine, la femme de chambre, se tenait debout sur le seuil du cabinet de travail, attendant d'un air maussade que Michel Verneuil, occupé à écrire, daignât tourner la tête pour lui donner une réponse.

— C'est bien, répondit-il enfin en posant sa plume; dites à Mme de La Guérinière que je vais descendre.

Il passa une redingote, brossa hâtivement son chapeau, et, après cette toilette sommaire, il gagna le rez-de-chaussée de l'hôtel.

Dans le hall, un groom en livrée bâillait sur *le Petit Journal*. A la vue de Michel, il se leva nonchalamment et le conduisit à travers l'enfilade des salons jusqu'à la chambre à coucher de Mme Juliette.

Au milieu d'un coquet ameublement Louis XVI, où les tentures de vieilles cretonnes avaient été soigneusement assorties aux meubles qui étaient tous « du temps, » Mme de La Guérinière écrivait devant un bureau de bois de violette à ornemens de cuivre doré. Au bruit de la porte, elle se retourna, et enveloppa d'un regard dédaigneux le professeur, dont la redingote inélégamment boutonnée et les cheveux en désordre dénotaient l'insoucieuse indifférence de l'homme d'étude, interrompu en plein travail. Le coup d'œil fut rapide, pas assez cependant pour que Michel n'eût le temps d'y lire une intention hostile.

Mme de La Guérinière ne pardonnait pas à son gendre de l'avoir déçue. Elle poussait l'acrimonie jusqu'à rendre Michel responsable des fautes qu'elle avait commises elle-même : — ainsi la légèreté avec laquelle elle avait encouragé la passion naissante du professeur, afin de forcer la main à M. de La Guérinière; la hâte égoïste qu'elle avait mise ensuite à marier sa fille pour se débarrasser d'un amoureux gênant; toutes ces lourdes et coupables bévues, qui lui étaient personnelles, servaient à grossir sa rancune contre le gendre malencontreux dont elle s'était affublée et qui n'avait pas eu seulement l'esprit de racheter ses méfaits en devenant un grand homme. Un autre motif de haine l'excitait encore : elle n'ignorait pas que Verneuil était maintenant fixé sur son compte, qu'il la tenait pour une fieffée coquette et qu'il la méprisait. Le voisinage de cet homme qu'elle avait dupé la gênait. Il la gênait dans son passé, et il la gênait plus encore dans ses velléités d'indépendance et de dissipation, maintenant qu'elle portait le nom de M. de La Guérinière. Entre le gendre et la belle-mère il y avait une sourde et profonde aversion qui ne pouvait

manquer d'éclater un jour, au grand détriment de la sécurité intérieure du ménage de cette dernière.

— Ah! c'est vous? dit Mme Juliette de sa voix hautaine, en faisant décrire à sa chaise un demi-tour; eh bien! vous savez ce qui arrive?

— Non; qu'arrive-t-il? demanda flegmatiquement Michel.

— X..., de plus en plus souffrant, a demandé sa mise à la retraite. Je l'ai appris hier à la réception du ministre. Devinez qui on présente pour son successeur?

— Mais, murmura Michel en s'efforçant de paraître calme, tandis qu'une vive émotion le secouait en dedans, je suppose....

— Vous supposez que c'est vous?.. Détrompez-vous, mon cher, on présente un de vos cadets, Thévenot, le maître des conférences à l'École normale, et c'est lui qu'on choisira.

— Vous en êtes sûre?

— Très sûre... Le sous-secrétaire d'état me l'a avoué, et la nomination sera signée aujourd'hui... Voilà le résultat de vos intempérances de langage.

— Mes intempérances de langage, comme il vous plaît de les appeler, sont l'expression sincère d'une conviction arrêtée, et je ne regrette plus cette chaire, du moment qu'il fallait l'acheter au prix de ma dignité.

— C'est votre opinion personnelle, ce n'est pas la mienne ni celle de votre femme. Vous pouviez, il me semble, vous préoccuper un peu plus de nos propres convenances... C'eût été une juste compensation...

— Une compensation à quoi, s'il vous plaît? répondit-il avec emportement.

— Je n'insiste pas; récriminer ne nous avancerait à rien... Toujours est-il que votre suppléance est à vau-l'eau, car Thévenot sera d'une exactitude rare... Maintenant que comptez-vous faire?

— Ce que je faisais avant d'avoir cette suppléance... Je continuerai mon *Histoire des paysans*.

— Toujours, alors! s'écria Mme Juliette avec une grimace dédaigneuse; vous êtes monotone, mon cher. Vous n'avez qu'une note; elle est originale, mais on s'en lasse à la longue; vous devriez la changer. Vos paysans et encore vos paysans! Où ça vous mènera-t-il?.. Pas à l'Institut, bien sûr!

Rien ne pouvait irriter davantage Verneuil que le ton de dénigrement avec lequel Mme Juliette parlait de son travail de prédilection. Elle le savait et semblait prendre plaisir à le blesser aux endroits les plus sensibles. En l'écoutant, Michel frémissait et devenait ombrageux comme un étalon piqué par des mouches, un jour d'orage.

— Enfin, poursuivit Juliette, heureusement les autres entendent mieux que vous vos propres intérêts... J'ai plaidé votre cause auprès du ministre et je l'ai supplié de vous donner un dédommagement.

— Ah ! interrompit-il avec une ironie sourde, vous avez daigné vous occuper de moi ?

— Oui, et, grâce à mes démarches, votre dignité sera sauve... J'ai obtenu qu'on vous chargerait d'une mission littéraire à l'étranger.

— Une mission ?..

— Très honorable et très convenablement payée... Il s'agit d'aller recueillir en Serbie et en Bulgarie les chants populaires des Slaves de la vallée du Danube. J'ai pris sur moi de déclarer au ministre que vous accepteriez avec reconnaissance, et vous recevrez demain la notification officielle.

— Vous avez eu tort de m'engager sans m'avoir consulté, répliqua Michel stupéfait, je me sens impropre à remplir cette mission : d'abord je ne connais pas les langues slaves, et ensuite je ne suis pas musicien.

— Bah ! vous prendrez avec vous un manœuvre qui vous notera les airs et vous traduira les paroles... Ce sera l'affaire d'un an, et à votre retour on vous décorera.

— Grand merci !.. Un an d'exil pendant lequel ma femme restera à Paris, je suppose ?

— Naturellement... Vous n'avez pas la prétention d'emmener Jeanne avec vous dans ce pays de sauvages ?

— J'ai la prétention de n'y pas aller moi-même, et je regrette que vous vous soyez mêlée de cette affaire.

— Voilà les remercîmens dont vous me comblez ! s'écria aigrement Mme de La Guérinière. Je devais m'y attendre !.. Quels motifs, je vous prie, donnerez-vous au ministre pour rejeter une proposition que tant d'autres accepteraient avec joie ?

— Je refuserai simplement de me charger d'un travail que je ne suis pas apte à exécuter.

— Et si pour toute réponse on vous met en disponibilité, croyez-vous que ce sera agréable pour nous ? s'exclama Juliette en lui lançant un regard méprisant.

Michel lut dans ce regard tous les reproches blessans que sa belle-mère n'osait encore articuler ; il y vit le regret injurieux d'un mariage disproportionné, où sa fille avait apporté la fortune et où, lui, n'apportait rien que des déconvenues ; il sentit que Mme Juliette était sur le point de lui jeter au visage quelque insinuation plus méchante encore. Le rouge lui monta aux joues et il repartit rudement :

— Rassurez-vous, madame, je m'arrangerai pour n'être à charge à personne... J'écrirai dans les journaux.

Elle haussa les épaules :

— C'est-à-dire que vous vous compromettrez encore un peu plus... Ah! monsieur, vous avez indignement trompé mes espérances!

— En ce cas, riposta-t-il en prenant son chapeau, nous nous sommes trompés mutuellement.

— Ainsi, demanda-t-elle d'une voix altérée, c'est votre dernier mot?.. Vous refusez?

— Je refuse.

— Vous avez tort! lui cria-t-elle, tandis qu'il ouvrait la porte pour sortir, vous vous en repentirez!

— C'est possible... Bonjour, madame!

Quand il fut parti, Mme de La Guérinière fut prise d'une rage froide. Elle s'était bercée de l'espoir que, par découragement ou par amour-propre, il accepterait cette mission, et elle s'était félicitée d'avance de cet expédient honorable qui la débarrasserait de la présence de Michel, au moins pour un certain temps. — Plus tard, lorsque cette séparation aurait reçu un commencement d'exécution, on se serait arrangé pour la prolonger en douceur et pour la rendre définitive. — Et voilà que ce gendre gêneur et mal élevé s'obstinait à rester dans sa maison, à revendiquer ses droits de mari et à lui tenir tête, c'était trop d'outrecuidance! Un espèce de rustaud qui sans elle serait encore obscur professeur en province!.. Mais il n'aurait pas le dernier, cela, elle se le jurait: elle lui montrerait qu'il ne faisait pas bon de s'attaquer à elle...

Les lèvres serrées, ses yeux gris chargés de menaces, ses belles mains croisées sur sa poitrine orageusement soulevée, elle allait et venait, cherchant un moyen de mater l'insolent qui la bravait; quand Jeanne, soulevant brusquement la portière, fit invasion dans la chambre et apparut, toute pimpante et triomphante, dans la printanière fraîcheur d'une neuve toilette d'avril : chapeau bleu turquoise orné d'une touffe de primevères jaunes; polonaise de faille du même bleu, dans le corsage de laquelle était planté, comme un rappel de couleur, un bouquet de fleurs pareilles à celles du chapeau; jupon de velours noir à longue traîne, laissant voir sous le volant bleu de la balayeuse de minces bottines mordorées.

— Mère, s'écria-t-elle impétueusement, nous allons à l'exposition des Mirlitons avec M. Perrusson et avec Zimmer, qui nous fera les honneurs de sa *Nymphe couchée*... Nous accompagnes-tu?.. Ce sera charmant.

— Merci, je ne suis pas d'humeur à m'amuser, répondit Mme Juliette de sa voix la plus âpre.

Jeanne examina sa mère un moment et fut frappée de l'expression menaçante de ses traits.

— Que se passe-t-il ? reprit-elle ; tu as l'air furibond.

— Je n'en ai pas que l'air, je suis hors de moi... C'est ce qui arrive du reste chaque fois que j'ai affaire avec ton mari.

— Vous vous êtes encore querellés ? A propos de quoi ?

— Ton mari est un vaniteux et un esprit faux... Il a une haute opinion de son mérite et ne fait que des sottises... Après son échec à la Sorbonne, il a commis maladresses sur maladresses et, naturellement, on a donné sa chaire à un autre... Pour sauver les apparences, j'avais à grand'peine obtenu du ministre qu'on le chargerait d'une mission en Serbie... C'était une occasion unique pour lui de se relever et de montrer qu'il a une valeur quelconque.... Croirais-tu qu'il refuse ?.. Monsieur ne sait pas le slave ! Monsieur ne veut pas s'expatrier !

— Dame ! écoute donc, petite mère, ce sont des raisons, cela !

— Tu l'approuves alors, toi ? répliqua Mme de La Guérinière en regardant Jeanne d'un air étonné ; à ton aise !.. Tu n'es cependant pas payée pour cela, ma pauvre fille !.. Quant à moi, je suis à bout de patience, et puisque ce monsieur ne veut pas comprendre à demi-mot, je me propose de lui dire tout net qu'un homme qui n'a apporté à sa femme ni les avantages de la fortune, ni le prestige d'une situation brillante, devrait rougir de paresser en vivant à nos dépens.

— Maman ! ne fais jamais cela ! s'écria Jeanne alarmée... Je t'en prie, sois indulgente avec Michel ; il est déjà assez malheureux...

— A qui la faute ?.. Il était tout au moins de son devoir de racheter cette inégalité en se montrant plus docile... Il avait fait un assez beau rêve en t'épousant !

— Tu es injuste, petite mère, tu as toujours l'air de supposer que Michel m'a épousée pour mon argent.

— Dame ! murmura méchamment Mme de La Guérinière.

— Tu sais bien le contraire, tu sais bien qu'il s'est marié uniquement parce qu'il m'aimait.

— Il te l'a dit, du moins ! repartit Juliette en regardant sa fille avec une singulière expression de pitié sarcastique.

Ce regard équivoque troubla Jeanne. Il lui rappelait les hochemens de tête et les sourires incrédules par lesquels Perrusson, dans le parc de Versailles, lui avait répondu quand elle avait protesté de l'amour désintéressé de Michel. Elle tressaillit, et tout à coup, avec son impétuosité ordinaire, elle s'écria en se rapprochant de sa mère :

— Où veux-tu en venir avec tes réticences ironiques ?.. Tu n'es pas la première qui ait fait allusion à de prétendus calculs intéres-

sés... Je n'en ai rien cru, mais, puisque tu répètes les mêmes insinuations que les autres, je tiens à ce que tu t'expliques nettement.

Mme de La Guérinière haussa les épaules.

— Tu es naïve, si tu crois qu'il t'a épousée pour tes beaux yeux.

— Oui, je le crois. Michel m'aimait et il m'aime encore... Je ne vois pas quelles raisons j'aurais d'en douter.

En même temps elle redressait la tête avec toute l'ostentation d'une jolie femme qui se sait jeune et séduisante. Il y avait dans son regard et dans son attitude quelque chose de si triomphant et de si naïvement provocant, que Mme Juliette y vit comme un défi jeté à sa beauté déjà mûre et fut piquée au cœur d'une pointe de jalousie. La mère disparut; Jeanne n'eut plus devant elle qu'une femme froissée dans son amour-propre et poussée par un désir pervers de rabattre cet orgueil de vingt-quatre ans.

— Ma chère, dit Mme de La Guérinière, tu as été la dupe d'un ambitieux... — Et sans réfléchir à l'odieux d'une pareille révélation, elle ajouta : — Trois semaines avant de t'épouser, il faisait la cour à une personne de ma connaissance, et gaillardement, je t'en réponds.

— C'est impossible! murmura Jeanne en pâlissant.

— Dis donc tout de suite que j'ai menti! riposta Mme Juliette avec aigreur.

— Vous avez pu vous tromper ou vous laisser tromper... Je ne veux pas croire qu'un honnête homme ait pu se parjurer d'une façon aussi misérable... Ce sont là des calomnies de quelque femme jalouse, mais il me faut des preuves : en avez-vous?

— Ah! il te faut des preuves! s'exclama Mme de La Guérinière, à qui la contradiction et le désir de se venger faisaient perdre toute mesure... Tu es comme saint Thomas!

Elle marcha vivement vers un secrétaire ventru, placé dans une encoignure, fit jouer le cylindre, fouilla dans un tiroir et revint vers sa fille :

— Tu connais l'écriture de ton mari? Eh bien! lis ce billet et ne sois plus incrédule...

En même temps, elle lui tendait, dépliée, la lettre que Michel lui avait adressée au lendemain même du fameux soir où elle lui avait signifié son *ultimatum*.

Jeanne avait saisi le papier et elle parcourait ce triste billet où trois lignes de la rude écriture de Michel ne laissaient plus de doute sur sa culpabilité : « Oui, je veux essayer d'en aimer une autre que vous, et bien qu'il m'en coûte, je reviendrai à la Chambrerie aux conditions que vous y avez mises vous-même. »

Blanche comme un linge, les lèvres froides, la gorge sèche, la jeune femme froissa la lettre avec rage.

— C'était toi! balbutia-t-elle atterrée.

— C'était moi.

— Les conditions, reprit Jeanne avec un rire sec, c'était que M. Verneuil daignerait s'occuper de moi... n'est-ce pas?

— Évidemment.

— Et, s'écria-t-elle en regardant Mme Juliette droit dans les yeux, c'est vous, ma mère, qui avez prêté les mains à cette ignoble comédie?.. Ah! je ne vous le pardonnerai jamais!

Elle sortit, blême de colère, en faisant claquer la porte.

Une fois dehors, elle s'arrêta un moment pour respirer et se composer une contenance, car Perrusson et Zimmer l'attendaient dans le hall, et il était inutile de leur laisser voir quelles tempêtes s'agitaient tumultueusement en elle. En passant devant une glace, elle eut peine à se reconnaître dans cette figure tragique aux yeux étincelans, aux lèvres décolorées, dont elle voyait le pâle reflet se détacher sur le fond sombre du miroir. Elle courut à la salle à manger, demanda un verre d'eau, l'avala d'un trait, puis faisant un puissant effort sur elle-même, elle eut l'énergie de retrouver un sourire quand elle rejoignit ses deux compagnons.

Chez les natures expansives et nerveuses il se produit un singulier phénomène. Incapables de se contenir lorsqu'elles éprouvent une émotion légère, elles ressentent si fortement les grandes douleurs ou les grandes joies, qu'elles en sont comme paralysées et peuvent garder longtemps à l'état latent les passions violentes qui fermentent en elles. Jeanne était ainsi organisée : alors qu'elle trahissait par des cris et des gestes exubérans le moindre mouvement de contrariété ou de plaisir, elle devenait de marbre sous le coup d'une émotion profonde. C'était seulement après de longues heures d'insensibilité apparente que la crispation intérieure perdait de son énergie et que, par suite d'une brusque détente nerveuse, les sentimens comprimés se répandaient au dehors avec l'impétuosité d'une rivière qui rompt son écluse. — Pendant le trajet qu'on fit en voiture, elle se mêla peu à la conversation. Elle laissait le peintre et le député causer beaux-arts et expositions, et, repliée sur elle-même, elle écoutait gronder sa colère. — Ainsi, pour Michel Verneuil, elle n'avait été qu'un pis-aller; il était venu vers elle, la bouche encore pleine des protestations d'amour qu'il avait adressées à Mme Juliette; il n'avait obéi qu'à un vil calcul d'intérêt, et tandis qu'avec ingénuité elle lui avait ouvert son cœur enthousiaste et débordant de tendresse, il n'avait pas eu honte de jouer pour elle une humiliante comédie. Les amoureuses causeries sous la tonnelle de La Chambrerie n'étaient que des mensonges. — Mensonge, la déclaration faite dans les prés de l'Indre; mensonges, les assurances d'amour unique et exclusif répétées solennellement. — Elle avait été jouée indignement, et indi-

gnement livrée à un ambitieux qui ne la prenait que pour son argent. — Et c'était pour ce faux grand homme qu'elle avait refusé d'écouter Adrien Perrusson, pour ce parjure qu'elle avait eu des ménagemens et des délicatesses d'un autre âge!.. Allons donc! elle était lasse de ce rôle ridicule... Il ne fallait pas pousser la duperie jusqu'à la bêtise!

— Mais, madame, s'écria tout à coup Zimmer avec sa pointe d'accent alsacien, prenez garde, vous cassez votre ombrelle.

Jeanne inconsciemment brisait dans ses doigts crispés le frêle manche d'ivoire.

— Tiens, c'est vrai! dit-elle avec un éclat de rire strident, et en même temps elle jeta par la portière les débris de l'en-tout-cas, tandis que les deux hommes la regardaient en ouvrant de grands yeux.

A partir de ce moment, elle se mit à causer et à rire avec une surexcitation fiévreuse.

— Elle est charmante! dit le peintre à Perrusson, quand ils furent sous le porche du cercle des Mirlitons, mais un peu excentrique.

Dans la salle des fêtes du cercle, il y avait foule. La fine fleur des mondaines, des oisifs et des célébrités du jour circulait avec peine devant les toiles accrochées aux murs. Les belles dames se soulevaient sur la pointe des pieds et se bousculaient pour mieux voir; elles avaient des mines pâmées pour le moindre tableautin. A tout instant les mots : « Délicieux! adorable! exquis! » s'échappaient de ces lèvres féminines qui, à force d'abuser des épithètes laudatives, n'en connaissaient plus la valeur. On s'entassait en face du tableau de Zimmer : — une nymphe étendue sur l'herbe, dans sa nudité ambrée, près d'une source bleue et calme, au fond d'une solitude boisée dont les feuillées, brunies par le crépuscule, laissaient entrevoir des coins d'azur pâli. — Jeanne, grisée par sa colère, par le va-et-vient de la foule, par la vue de cette belle chose, parlait avec animation et prodiguait au peintre ses éloges les plus enthousiastes. Zimmer, les yeux baissés, les lèvres souriantes, recevait d'un air bonhomme cette douche de complimens, et se bornait à répondre avec son laconisme alsacien :

— Je vois la poésie *tes* choses et j'essaie de la rendre avec *tes* couleurs... Voilà tout.

On les suivait du regard et on se les montrait d'un léger coup de coude. Jeanne saisissait à la volée des chuchotemens échangés derrière son dos : « C'est Zimmer. » — Et cet autre? « C'est Perrusson; vous savez, le député qui a si bien *tombé* le ministère! »

Elle était fière d'être vue au bras du *leader* du centre gauche; elle l'entraînait au plus épais de la foule; elle affectait de rire plus fort et d'élever la voix pour qu'on se retournât sur leur passage.

Quand ils furent las de piétiner et d'être coudoyés, ils remontèrent dans le landau, et Mme Verneuil ordonna au cocher d'aller au bois.

C'était l'heure mondaine et parisienne entre toutes. Cinq heures. Les équipages se suivaient en doubles et triples lignes bruissantes, entre les taillis où pointaient de fines pousses vertes, que dorait un soleil oblique. Dans le roulement des roues, le piaffement des chevaux, le grincement du gravier, les conversations se brouillaient et se perdaient. Bleu et argenté par places, le lac étendait à l'abri des sapins ses eaux moirées, où des cygnes tournoyaient lentement, et que parfois traversait une barque dont les rames humides scintillaient en pleine lumière.

Depuis qu'on avait quitté les Mirlitons, l'excitation fiévreuse de Jeanne s'était encore accrue. Le brouhaha des voitures, l'air des bois, la vue des lilas qui fleurissaient, lui donnaient un redoublement de verve. Ses yeux brillans semblaient s'être agrandis, ses joues s'étaient allumées, et elle riait plus fort, d'un rire un peu forcé mais infatigable. Elle fit arrêter le landau devant le chalet qui se trouve au coin de la route du lac et de l'allée de Neuilly, et, sous prétexte de marcher un peu, elle entraîna ses deux compagnons dans une allée latérale. On eût dit qu'elle prenait plaisir à se montrer aux yeux de tous dans la société de Perrusson et de Zimmer.. Ils s'attardèrent à converser ainsi, sans façon, sous la jeune verdure des marronniers et des cytises, tandis que les voitures filaient devant eux à travers les arbres, et que les eaux du lac se teignaient d'un rose de plus en plus foncé aux lueurs du soleil couchant. Vers sept heures, Zimmer, qui devait prendre sa part d'un dîner d'artistes au pavillon d'Armenonville, quitta la jeune femme et le député, qui remontèrent seuls en voiture.

A peine le landau se remit-il à rouler dans les allées déjà voilées par les premières vapeurs crépusculaires, que Jeanne devint subitement silencieuse. La verve pétillante et tapageuse qui l'animait semblait tomber avec les dernières clartés du jour. Après cette violente tension du système nerveux, la réaction se produisait fatalement. Enfoncée dans son coin, les bras croisés, les yeux tournés vaguement vers l'ouverture de la glace baissée, Jeanne ne répondait plus que distraitement et par monosyllabes aux remarques d'Adrien. La conversation, réduite à un monologue, languissait et parfois était remplacée par un silence gênant. Le député observait avec un curieux intérêt l'attitude étrangement absorbée de sa voisine. Quelque chose lui disait que l'heure était venue où il allait recueillir les fruits de ses assiduités patientes et respectueuses. Il regardait avec un battement de cœur voluptueux la nuit descendre sur l'avenue, et les premiers becs de gaz s'allumer le long des trottoirs. Jeanne était devenue tout à fait muette. Elle fit un mouvement pour se renfoncer plus profondément dans son encoignure, et Perrusson vit tout à coup

aux lueurs d'un candélabre, les yeux de la jeune femme scintiller de cet éclat humide qu'y mettent les larmes.

— Vous pleurez, demanda-t-il d'une voix tendrement inquiète, en se penchant vers elle et en lui prenant les mains; qu'avez-vous?

— Ce n'est rien, dit elle, c'est nerveux. — Puis tout à coup, l'irritation longtemps contenue faisant explosion : — Ah! s'écria-t-elle, quelle misérable chose que la vie!

Le moment psychologique était venu. Adrien releva doucement la glace de la portière contre laquelle Jeanne était assise, puis, avec un redoublement de tendresse respectueuse, il reprit :

— Vous souffrez!.. Je vous en prie, confiez-moi vos peines... comme à un ami dévoué, qui vous aime et vous aimera toujours quoi qu'il arrive!

Elle se retourna impétueusement vers lui et d'une voix âpre:

— Pourquoi aurais-je confiance en vous?... répliqua-t-elle. Qui me dit que vous ne mentirez pas et que vous ne me tromperez pas comme les autres, vous!.. Ah! que j'ai du chagrin!.. que j'ai du chagrin!

Des sanglots soulevèrent sa poitrine et elle se mit à fondre en larmes.

— Jeanne! répéta Perrusson, chère enfant, qu'avez-vous? — Un heurt violent d'une roue du landau contre la bordure d'un refuge jeta brusquement la jeune femme tout près de celui qui chuchotait des paroles consolantes à son oreille, de sorte que le député n'eut qu'à étendre le bras pour la serrer contre sa poitrine. Elle y resta, toujours muette et toujours en larmes. Adrien l'entourait plus étroitement de ses bras et elle le laissait faire.

— Ayez confiance en moi, continuait-il tout bas et avec un accent amoureux qui doucement allait au cœur de Jeanne, mettez-moi à l'épreuve, je jure de ne plus vivre que pour vous servir et vous adorer... Mon existence est liée à la vôtre, — vous n'aurez qu'à ordonner et j'obéirai... Acceptez-moi comme votre chose, comme votre esclave fidèle jusqu'à la mort... Voulez-vous?

Elle ne répondait rien, mais dans la pénombre de la voiture emportée à travers les rues plus noires et plus silencieuses Perrusson voyait ses prunelles humides et brillantes lever vers lui un regard qui n'avait plus rien d'irrité, — et, comme l'obscurité augmentait, le député enhardi posa lentement ses lèvres sur ces grands yeux mouillés qui palpitèrent sous son baiser.

XIII.

Débouchant du boulevard Montmartre par groupes de deux ou trois, les convives de *la Soupe maigre* montaient gaîment

l'escalier d'un restaurateur du faubourg Poissonnière. — La *Soupe maigre*, comme beaucoup de dîners parisiens du même genre, était une institution destinée à réunir une fois par mois autour de la même table des gens de lettres, des artistes et des hommes politiques qui avaient mangé ensemble la vache enragée au quartier Latin, avaient fait partie de la même conférence et s'étaient ensuite lancés en pleine mer, comme des Argonautes à la recherche de la Toison d'or.

C'était le dernier dîner de la saison. On entrait en juin, le Salon allait être clos, la chambre allait se proroger; l'été amenait forcément la dispersion des convives; aussi chacun avait-il tenu à se rendre à la convocation du secrétaire. Vers sept heures un quart, il y avait près de cinquante dîneurs dans le grand salon du premier, et parmi eux Michel Verneuil. Depuis quelque temps, le professeur saisissait avidement toutes les occasions de s'absenter de chez lui. Bien que Jeanne ne lui eût point parlé des révélations de Mme de La Guérinière, la froideur marquée de la jeune femme, l'hostilité agressive de Mme Juliette, lui avaient rendu la vie d'intérieur insupportable. Il se sentait de plus en plus mal à l'aise dans cet hôtel, où les domestiques eux-mêmes le traitaient en étranger. Avec le flair particulier à la valetaille, ils avaient rapidement jugé la situation, et le cocher l'avait résumée en faisant remarquer que « la femme allait à *hue* et le mari à *dia*. » Les gens de service en concluaient que le jeune ménage Verneuil se disloquait, et, comme ils étaient de l'avis de Sosie, ils prenaient carrément le parti de « l'amphitryon où l'on dîne, » servant le professeur avec ce sans-gêne impertinent dont ils ont l'habitude d'user envers les fâcheux et les parasites. Michel avait pris le logis en haine. Il cherchait dans le va-et-vient du boulevard à la tombée du jour, dans le brouhaha des foules entassées au théâtre, dans les réunions bruyantes d'anciens compagnons de jeunesse, à oublier les tristesses de son ménage et les déboires de sa carrière manquée.

Il était arrivé l'un des premiers au dîner de *la Soupe maigre* et causait distraitement avec un vieux copain de l'école, tout en regardant les nouveaux venus entrer et circuler autour de la longue table, où quelques-uns marquaient d'avance leur place.

Presque tous les convives avaient déjà une notoriété sérieuse: sculpteurs ou peintres médaillés aux derniers Salons, chroniqueurs ou critiques attachés à des journaux très lus, romanciers en vogue, députés influens. — Les camarades restés obscurs étaient en minorité; on les reconnaissait à leur taciturnité mélancolique ou à leur empressement obséquieux près des gens devenus célèbres. — A droite et à gauche, les poignées de main se donnaient avec une effusion exagérée, les félicitations s'échangeaient bruyamment, les

plaisanteries éclataient en fusées au milieu d'un groupe et allumaient l'hilarité d'un groupe voisin. Les conversations à voix haute se croisaient et s'enchevêtraient. Des lambeaux de phrases, ponctués d'éclats de rire, parvenaient de temps en temps à Michel, tandis qu'il discutait dans son coin avec le compagnon qu'il avait retrouvé.

— Dis donc, criait un grand garçon à la barbe blonde épanouie en s'adressant à un petit peintre nerveux et agité, mes complimens! J'ai vu ton tableau au Salon, ça y est, c'est enlevé! Tu dois être content?

— Oui, assez; seulement je suis mal placé.

— Tu es sur la cimaise, de quoi te plains-tu?

— On a mis trop de paysages autour du mien. C'est une promiscuité écœurante. Le jury n'est pas assez sévère. Tu devrais bien dire cela dans ton journal.

— Tu sais, moi je suis pour que le gouvernement se désintéresse absolument du Salon.

— Parfait! les artistes maîtres chez eux. Il y a assez longtemps que nous le demandons.

— Oui, l'initiative privée; plus de médailles, plus d'encouragemens, plus de budget des beaux-arts...

— Ah! mais non! un instant!.. Un gros budget, au contraire, avec la liberté pour les artistes d'en disposer à leur gré.

— Vous voulez être libres et être encore grassement payés? Jolie, votre liberté!

— J'ai mon idée là-dessus, et quand Perrusson sera ministre... Où est-il, Perrusson?

— On demande Perrusson!

— Perrusson? il ne vient plus.

— Il nous dédaigne, messieurs. La question d'Orient l'absorbe.

— Tu appelles ça la question d'Orient? Je la connais, sa question; elle a des yeux bleus, des cheveux châtains et une robe couleur de temps. Perrusson est amoureux.

— Ah! bah!

— Mais oui, amoureux fou! D'où sors-tu? C'est le secret de Polichinelle. Tu n'as donc pas vu *le Corsaire* de ce matin?

— Non, tu l'as sur toi?

— Voici... écoutez ça,.. c'est très joli:

« Extrait des *Nuits athéniennes :* — Le jeune orateur Hadrianos avait lutté brillamment à la tribune du Pnyx contre l'archonte éponyme Eucratès, à propos des lettres adressées aux magistrats inférieurs. Cette victoire lui en valut une plus douce et plus éclatante encore: il conquit le cœur jusque-là imprenable de la jolie Simœtha, femme du rhéteur Eudamippos, qui enseignait sans succès l'éloquence, non loin du lycée de Périclès-le-Grand, ἐν τῇ Σορβονίᾳ.

Ce miracle se fit un jour où Simœtha et Hadrianos se rencontrèrent devant le nouveau tableau du peintre Kimmérios. Erôs choisit cette occasion pour décocher à l'insensible sa flèche la plus acérée. Paf! dans l'œil!.. La flèche fit tchitt! et la farouche Simœtha fut consumée. On la vit s'enfuir dans son char avec l'heureux Hadrianos, vers le bois sacré qui longe le Céphise, et le même soir... »

Un violent coup de coude et une œillade significative avertirent l'imprudent qu'il commettait une maladresse.

— Animal, tais-toi donc! lui souffla un voisin; Verneuil est ici.

Brusquement le lecteur du *Corsaire* remit son journal en poche, et, dans le groupe un peu décontenancé, un silence embarrassant succéda aux éclats de rire tapageurs. Précaution inutile; du coin où il était enveloppé d'ombre, Michel avait tout entendu. Dans le brouhaha et le décousu des conversations, le nom de Perrusson, l'allusion au rhéteur Eudamippos avaient frappé l'oreille du professeur. Il avait parfaitement saisi le sens de l'historiette du *Corsaire*. Du reste, s'il eût conservé quelque doute, le silence subit et contraint des rieurs en l'apercevant eût suffi pour l'éclairer et lui démontrer qu'il s'agissait bien de sa femme.

Il lui sembla qu'il venait de recevoir un coup brutal en pleine poitrine. Un moment la respiration lui manqua, mais il ne sourcilla pas. On servait le potage, il se mit à table à côté du camarade avec lequel il causait, et tout d'abord il se fit violence pour continuer l'entretien. Peu à peu cependant il répondit plus distraitement, et l'ami, voyant que la conservation languissait, se retourna du côté de son autre voisin, de sorte que Michel put s'absorber à son aise dans sa cruelle méditation.

Mangeant machinalement, jetant dans son gosier desséché de pleines verrées de vin, le regard fixe et les oreilles comme tamponnées par un bouchon d'ouate, il regardait les convives gesticulant autour de la table, sans plus les entendre que s'il les eût contemplés du fond d'un puits. La pensée dominante qui le torturait s'agitait trop bruyamment dans son cerveau pour lui permettre de percevoir distinctement les sons.

— Ainsi, c'est fait, pensait-il en s'apostrophant sarcastiquement, c'est fini!.. Non-seulement elle ne t'aime pas, mais elle te trompe avec ton ami le plus intime... C'était écrit! « Tu l'as voulu, George Dandin! » Tu as souhaité du bien-être, du luxe, de la gloriole; tu as dédaigné de monter un à un les échelons, comme les camarades; tu les as escaladés quatre à quatre pour arriver plus vite. Tu t'es cassé le cou, et, avec ça, tu es profondément ridicule... Ramasse-toi maintenant!

— Filet Périgueux!.. Saint-Julien! disaient les garçons en se penchant au-dessus de son épaule.

Il tressaillait comme réveillé en sursaut, dressait la tête et écoutait d'un air ahuri le bourdonnement continu des voitures, dont il apercevait les lanternes fuyantes par les fenêtres entr'ouvertes du salon.

— Triple niais! reprenait-il intérieurement, voilà peut-être des mois que cela dure, tout le monde le savait et en faisait des gorges chaudes; toi seul, comme toujours, tu ignorais ton sort,.. toi seul, mari aveugle et berné!.. Et, à cette heure, tandis que tu t'oublies à cette table de cabaret, ta femme, — qui sait que tu rentreras tard, — profite de ton absence pour ouvrir sa porte à son amoureux... Il est évident qu'il est avec elle, sans quoi il serait venu ici faire la roue et prononcer des discours... Oh! il est temps que je me lève et que j'aille les écraser!

Il reculait déjà sa chaise pour partir, mais il hésita en jetant un regard effaré sur l'ovale de la longue table. Il s'imaginait que tous les yeux allaient se fixer sur lui. — Sans doute, son aventure défrayait déjà les conversations et servait de thème aux remarques plaisantes, échangées de convive à convive. On épiait ses moindres mouvemens, on étudiait sa contenance. En le voyant quitter la table, on ne manquerait pas de commenter ce brusque départ; il lui semblait déjà surprendre des sourires gouailleurs aux coins des lèvres...

Il se renfonça sur sa chaise. Tout en s'efforçant d'être calme, il pensait à l'insolent article du *Corsaire*. Il se transportait en imagination dans le petit salon de l'hôtel La Guérinière, où, sans doute, en ce moment Jeanne recevait Perrusson. Il revoyait avec une douloureuse netteté les moindres détails de l'ameublement : les jardinières pleines de fleurs, les sièges bas et moelleux, les portières épaisses étouffant le bruit des paroles... Il souffrait le martyre, tandis qu'autour de la nappe blanche et scintillante de cristaux, des têtes chauves ou chevelues aux yeux brillans, aux joues allumées, s'agitaient, secouées par des éclats de rire ou par l'entraînement de la discussion. Les assiettes de dessert circulaient, les bouchons des bouteilles de champagne partaient avec de rapides détonations. Un des convives se levait et, balançant sa coupe pleine, portait un toast en l'honneur d'un camarade décoré tout récemment. On applaudissait avec fracas, puis le nouveau chevalier, l'air ému, la bouche en cœur, arrondissant ses périodes, répondait à son tour en remerciant verbeusement « ses excellens amis de la *Soupe maigre*. » Et les bravos, les poignées de main, les chocs de verres recommençaient de plus belle. Michel se sentait devenir fou. Enfin il profita

du moment où on servait le café pour payer sa cotisation et s'esquiver.

Il descendit précipitamment l'escalier, appela un cocher qui passait et se jeta dans la voiture, en donnant l'adresse de l'hôtel La Guérinière...

Rue Barbet-de-Jouy, au second, Jeanne Verneuil et Adrien Perrusson se trouvaient effectivement réunis. Une seule lampe, posée au milieu des fleurs, éclairait de sa lueur assourdie le petit salon où ils causaient. La fenêtre ouverte laissait voir un coin de ciel étoilé, et la masse sombre des arbres du jardin remués par une légère brise. Jeanne, vêtue d'un élégant déshabillé de cachemire, s'était enfoncée dans un large fauteuil; Adrien, agenouillé à ses pieds, lui tenait les mains. Une profonde tranquillité emplissait l'appartement, et les voix s'élevaient à peine, comme un murmure, dans la pièce rendue moins sonore par l'épaisseur du tapis, l'encombrement des meubles et l'ampleur des tentures drapées.

— Nous serons tout à fait *chez nous*, ce soir, disait la jeune femme en riant; ma mère et mon beau-père sont sortis, et j'ai donné congé à ma femme de chambre.

— Et... lui?

— Il est allé à je ne sais quel dîner de corps, et il ne reviendra pas de si tôt... D'ailleurs il a pris l'habitude de rentrer chez lui sans s'occuper de moi... Je fais de même, et nous nous en trouvons très bien.

— Pourtant, supposez qu'il soit tombé ce matin sur *le Corsaire?*

— Il ne le lit jamais... par principe... Quel sot article! Qu'avons-nous fait à ces journalistes pour qu'ils s'acharnent ainsi après nous?

— C'est moi surtout qu'on a visé... Mes légers succès à la chambre m'ont créé des ennemis dans le parti réactionnaire... Malheureusement, en voulant me frapper, c'est vous qu'on a blessée, chère Jeanne, et je vous en demande humblement pardon.

— Ne vous en désolez pas; le mieux est de dédaigner de pareilles attaques, qui seront oubliées dans quelques jours.... D'ailleurs, ajouta-t-elle étourdiment, nous avons notre conscience pour nous.

— Oui, soupira Perrusson, Dieu sait à quel point nous sommes innocens!

— Vous le regrettez! s'écria Jeanne en fronçant le sourcil.

— Je regrette de n'avoir pas le droit de vous défendre ouvertement, comme je pourrais le faire si vous m'apparteniez en réalité, si vous étiez à moi aussi complètement que je suis à vous.

— Ne suis-je pas vôtre du fond du cœur? repartit Jeanne en lui serrant les mains.

Perrusson ne répondit qu'en posant ses lèvres sur les bras nus de la jeune femme; mais si Jeanne avait pu voir la figure du député en ce moment penché sur ses genoux, elle aurait lu dans les yeux de celui qu'elle aimait une expression de satisfaction médiocre. Adrien n'était pas homme à se contenter de cette possession purement idéale. Jusqu'alors les relations des deux amoureux s'étaient bornées à un échange de paroles tendres, et à ces menues caresses que nos pères appelaient *la petite oie;* mais plus cette intimité devenait familière, et plus augmentait le péril de la situation. Le tête-à-tête avec une femme jeune, spirituelle, imprudente, qui avouait naïvement son amour, éperonnait singulièrement les désirs d'Adrien Perrusson. De plus, il croyait avoir joué assez longtemps le rôle d'adorateur platonique, et, l'amour-propre s'en mêlant, il voulait mettre un terme à cette situation mal définie où l'excès de l'abnégation chevaleresque risquait de le rendre ridicule aux yeux même de la femme aimée. Il avait présent à la mémoire le distique d'Ovide :

Oscula qui sumpsit, si non et cætera sumpsit,
Hæc quoque quæ data sunt perdere dignus erat.

« Celui qui a pris un baiser, s'il n'a pas su prendre le reste, mérite de perdre tout ce qu'il a déjà obtenu. »

Il releva lentement la tête, ne garda qu'un genou en terre et, en se haussant, passa son bras autour de la taille souple de Jeanne, de façon à l'attirer à lui.

— Oui, reprit-il avec un regard plein de caresses, oui, vous m'aimez, je le sais; mais vous n'êtes pas autant à moi qu'on le prétend, et je crains toujours de vous perdre.

Il s'était levé et l'attirait plus vivement vers lui. Jeanne, à son tour, se sentait gagnée par le charme de plus en plus fort de ces caresses enhardies. Ils se trouvaient maintenant debout, poitrine contre poitrine. La pression plus étroite de ce bras viril et câlin alanguissait la jeune femme, et lui faisait courir à fleur de chair un frisson délicieux. En même temps, elle repensait à cet impertinent article de journal, où on l'accusait de fautes qu'elle n'avait pas commises. Des velléités de révolte et de bravade lui montaient à la tête. Du moment où le monde la considérait comme s'étant donnée à Perrusson, pourquoi ne serait-elle pas réellement à lui, puisqu'elle l'aimait?

— Qui sait? murmura-t-elle en plongeant ses regards brillans dans ceux d'Adrien, vous m'appartiendriez peut-être bien moins, si ce qu'on dit était vrai?

— Moi! s'écria-t-il en lui baisant les cheveux, je suis votre

chose, et, quoi qu'il arrive, je me considère comme lié à vous pour la vie.

Elle lui mit ses deux mains sur les épaules, et, le regardant toujours fixement :

— Bien vrai? demanda-t-elle, vous m'aimerez toujours?

— Toujours.

— Passionnément et exclusivement?

— Passionnément et exclusivement!

Ses yeux étincelèrent, puis se baissèrent; elle jeta résolument ses bras autour du cou de Perrusson :

— Eh bien! dit-elle, prenez-moi, je suis à vous.

— O Jeanne!

Il avait saisi la tête de la jeune femme dans ses mains, et il couvrait de baisers brûlans les yeux, les lèvres, le front, avec une telle véhémence que le peigne s'était détaché et que les beaux cheveux abondans et soyeux roulaient épars sur le dos de Jeanne. Celle-ci, la tête renversée en arrière, à demi grisée, laissait les caresses courir sur son visage et fermait déjà ses paupières alourdies, quand brusquement elle s'arracha des bras de Perrusson, en poussant un cri rauque. En face d'elle, la portière s'était soulevée et Michel Verneuil venait d'apparaître sur le seuil de la chambre...

— Misérables!...

Les mots s'étranglaient dans la gorge du professeur. En même temps il s'élançait, les poings serrés, sur le député.

Mais Jeanne, plus prompte encore, s'était jetée entre Perrusson et son mari. Les narines frémissantes, les yeux fulgurans, les lèvres entr'ouvertes, elle se dressait devant Verneuil comme une Némésis.

— Je vous défends de le toucher, disait-elle d'une voix sourde et menaçante. Oui, je l'aime! entendez-vous; je l'aime!.. Je prends la responsabilité de tout, et nous allons nous en expliquer tous les deux.

Michel, qui ne s'attendait pas à ce qu'on lui tiendrait tête aussi audacieusement, restait stupéfait. Pendant ce temps, Perrusson qui retrouvait facilement son sang-froid, avait réfléchi qu'il devait avant tout maintenir son prestige d'homme fort et qu'il ne pouvait avoir l'air d'être protégé par une femme.

— Monsieur, commença-t-il d'un ton calme, vous avez un homme devant vous, et c'est à lui seul que vous avez affaire, ne l'oubliez pas!.. Sortons!.. Je ne suppose pas que vous désiriez mettre les gens de l'hôtel au courant de ce qui se passe ici... Je suis à votre disposition, ce soir ou demain, quand vous voudrez.

— Non! s'écria Jeanne impétueusement, en maintenant toujours Michel à distance et en montrant la porte à Perrusson, partez seul!..

J'ai à causer avec monsieur; quand il m'aura entendue, il agira avec moi et avec vous comme bon lui semblera.

— Mais!..

— Partez! répéta-t-elle en frappant du pied, je le veux!

— Je vous obéis, murmura-t-il en s'inclinant, — puis, s'adressant à Verneuil, il ajouta : — Souvenez-vous que je suis à vos ordres.

— Sauve-toi donc, lâche! criait Michel exaspéré. — En même temps il s'élançait de nouveau vers Perrusson, mais il trouvait encore Jeanne entre lui et son ennemi. Furibond, il leva la main sur la jeune femme, puis il s'arrêta brusquement.

La porte s'était refermée sur le député, et Jeanne, regardant son mari en face, lui demandait hardiment :

— De quoi m'accusez-vous?

Michel, révolté de tant d'audace, eut un geste terrible.

— Tonnerre de Dieu! jura-t-il en lui montrant le poing, vous me bravez, prenez garde!

Pour toute réponse, Jeanne, toujours maîtresse d'elle-même, était allée fermer la fenêtre. En revenant, elle heurta du pied son peigne tombé sur le tapis, le ramassa et le planta tranquillement dans ses cheveux, qu'elle avait rapidement relevés.

— Vous osez m'interroger? reprit Verneuil, hors de lui, je vous trouve dans les bras de votre amant et vous me demandez de quoi je me plains? Je vous accuse de m'avoir trompé indignement,.. de vous être conduite comme une fille!..

— Pas de grossièretés! interrompit-elle dédaigneusement, c'est inutile... Expliquons-nous avec calme... Oui, j'ai un amant et je comptais vous en instruire dès demain, car je ne sais pas mentir... Oui, je vous ai trompé, mais vous me trompiez depuis bien plus longtemps, vous, et je n'ai fait que vous suivre sur ce chemin-là.

— Moi! je... balbutia-t-il abasourdi.

— Vous! affirma-t-elle avec véhémence. Souvenez-vous de cette matinée dans la vallée de l'Indre, où je vous ai supplié de me dire si vous n'aviez pas été amoureux de ma mère, et où, à trois reprises, vous m'avez juré que vous n'aimiez que moi... Je vous ai cru, je vous ai épousé, et cependant vous mentiez!

— Qu'en savez-vous?

— Je le sais!.. s'écria-t-elle en relevant la tête avec colère. J'ai lu le billet par lequel vous acceptiez l'odieux tripotage où on me livrait, moi, avec mon enthousiasme et ma crédulité, à l'amoureux de ma mère... Vous m'avez prise par ambition, pour ma fortune, et vous osez me reprocher de n'avoir pas tenu mes sermens!.. Comment donc avez-vous tenu les vôtres, vous?.. Vous m'avez trom-

pée en m'épousant, je vous trompe après vous avoir épousé : nous sommes quittes, et il vous reste encore comme consolation l'argent du marché...

— Votre argent, essayait-il de répliquer, je le paie cher! — Il rougissait, il pâlissait, et, songeant avec rage que d'accusateur il devenait accusé, il ne trouvait plus rien à dire. Un horrible désespoir s'emparait de lui, tandis qu'un flot de honte lui remontait du cœur jusqu'aux lèvres... Ah! son ambition, comme il l'exécrait à cette heure! C'était son ambition qui le condamnait à rester un mari bafoué et ridicule, quand il aurait dû venger d'une façon sanglante son honneur outragé... Se raidissant violemment contre l'ébranlement nerveux qui le secouait, il allait et venait comme un fou à travers la chambre, tandis que, les bras croisés, impassible, Jeanne attendait.

— Vous avez raison, grommela-t-il enfin avec une irritation contenue, nous sommes quittes!.. Nous nous sommes assez fait de mal pour ne pas désirer nous en faire davantage... A partir de ce soir, il y a un abîme entre nous... Quant à l'argent du marché, comme vous dites, s'exclama-t-il en relevant la tête, il est à vous, et j'aimerais mieux mourir au coin d'une borne que d'en emporter une parcelle!.. Je sortirai d'ici tout à l'heure, et vous ne me reverrez plus. Je n'exige qu'une chose, mais celle-là je l'exige impérieusement, c'est que vous cesserez de porter mon nom dès demain, comme je cesserai de porter le poids humiliant de votre fortune... Est-ce entendu?

— C'est entendu, répondit-elle, énervée et avec un geste d'impatience.

— Souvenez-vous de votre promesse, et ne me forcez pas à vous la rappeler!.. Il faut que désormais nous soyons morts l'un pour l'autre... Maintenant tout est dit...

Il parlait, les dents serrées et les lèvres pâlies par une colère froide. Il mit la main sur le bouton de la porte et ajouta :

— Demain, je ferai enlever d'ici ce qui est à moi.

Il sortit là-dessus, sans la regarder. Il descendit lentement le large escalier de pierre, hêla le concierge, puis, quand la lourde porte de la cour fut retombée sur lui, il s'éloigna à grands pas de l'hôtel La Guérinière et disparut dans l'ombre des rues désertes.

André Theuriet.

(La quatrième partie au prochain n°.)

A TRAVERS

L'APULIE ET LA LUCANIE

NOTES DE VOYAGE.

II[1].

L'INTÉRIEUR DE LA POUILLE. — MELFI ET VENOSA.

I.

D'ici à trois ans au plus, on se rendra en chemin de fer de Foggia à Melfi. Actuellement on ne peut faire ainsi qu'une partie du trajet, environ 40 kilomètres. La ligne se termine provisoirement à la station de Candela, dénommée d'après un bourg situé à quelque distance. En temps ordinaire, on ne trouve à louer à la station que des chevaux de selle qui vous portent aux localités voisines, mais nous y étions attendus par une voiture qu'on avait eu l'obligeance de nous envoyer de Melfi. Le cocher nous demanda tout d'abord si nous voulions aller par la grande route ou par la traverse. Le premier trajet était double du second ; nous voulions gagner du temps

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

et arriver encore de bonne heure à l'ancienne capitale des comtes de la Pouille ; nous optâmes donc pour la traverse et bientôt, après avoir fait charger nos bagages sur la voiture, nous nous mîmes en route à travers champs, ou du moins par un sentier de terre, fait uniquement pour le passage des chars à bœufs à roues pleines, et creusé de profondes ornières où l'on doit rester embourbé sans pouvoir en sortir dès qu'il fait deux ou trois jours de pluie. Le chemin devenait surtout horrible quand, de distance en distance, y reparaissaient les restes de l'empierrement d'une vieille route du moyen âge, qui devait être celle qui, du temps des Normands, faisait communiquer Ascoli et Melfi. Encore maintenant, je ne puis comprendre comment la voiture ne s'est pas cent fois rompue en passant sur ces grosses pierres disjointes qui laissent entre elles des trous profonds. Je me rappelais en y passant combien de fois j'avais maudit en Grèce les restes, arrivés au même état, des anciennes chaussées pavées de l'époque vénitienne et des premiers temps de la domination turque, où le voyageur voit à chaque pas le moment où il va couronner son cheval et se rompre le cou en tombant.

Ainsi cahotés de la manière la plus violente, nous gagnons une chaîne de collines aussi nues, aussi dépourvues d'arbres que la plaine voisine, et quand elles sont gravies nous avons à nos pieds le cours de l'Ofanto, l'Aufidus des anciens. Presque à sec au moment où nous le voyons, ce n'est qu'un filet d'eau jaunâtre qui court au fond d'une vallée étroite dont l'autre flanc se relève rapidement en pentes boisées. Son lit est d'une grande largeur, encombré de galets et de quartiers de roches arrachés aux montagnes d'où il descend, dans la saison où les pluies d'hiver et la fonte des neiges en font le *sonans Aufidus* dont parle Horace. Ici l'Ofanto est un torrent impétueux qui renverse tout sur son passage ; combien différent de l'état stagnant auquel il arrive en approchant de la mer, tel que je l'ai vu il y a quelques années devant Canosa et Cannes, traînant paresseusement ses eaux dans la plaine sur un terrain qui n'a presque plus de pente et les épandant en marécages remplis de roseaux. Nous descendons une côte presque à pic et nous voici dans le fond de la vallée, sur la berge du fleuve. Mais ici la construction du remblai destiné à porter le futur chemin de fer a supprimé le chemin qui longeait la rive gauche et il n'y en a aucun parmi les taillis serrés de la rive droite. Le cocher pousse bravement ses chevaux en bas de la berge ; nous guéons le courant, puis, au lieu de remonter de l'autre côté, nous tournons à droite et nous voilà cheminant dans le lit même de l'Ofanto, que nous remontons pendant près de deux kilomètres, Dieu sait au prix de quelles secousses pour nous et de quelle peine pour notre pauvre attelage, coupant et

recoupant les méandres sinueux de la rivière presque à sec, arrêtés à chaque instant par des morceaux de rochers ou des troncs d'arbres qu'elle a entraînés dans ses eaux lors de son plein. A la fin, nous voyons devant nous un pont de pierres et de briques, un des trois qui existent sur tout le cours de l'antique Aufidus. La base de ses piles est de construction romaine ; il est facile de voir que depuis l'âge des empereurs le pont a été plusieurs fois refait et plusieurs fois emporté par la violence des crues d'hiver. On l'appelle Ponte di Santa-Venere. C'est ici que la voie de Bénévent à Venusia (Venosa), par Equus Tuticus et le pied des montagnes, appelée *Via Herculia* d'après Maximien Hercule, franchissait l'Aufidus. Ce pont donne aujourd'hui passage à la grande route de Foggia à Melfi, que nous rejoignons enfin. Pour la prendre, nous remontons sur la berge de la rive gauche, nous franchissons ensuite le pont et nous gravissons une longue côte au milieu des bois. Arrivés au bout, nous sommes au sommet d'une sorte de promontoire d'une hauteur considérable, que contourne l'Ofanto ; de quelque part qu'on regarde, la vue est immense et magnifique.

Quand nous nous tournons du côté d'où nous sommes venus, nous voyons à nos pieds la vallée s'ouvrir presque immédiatement dans la plaine grise et dénudée où serpente le bas Ofanto, plaine qui, droit devant nous, s'étend sans ondulations jusqu'aux lagunes du Pantano et de Salpi et jusqu'à la mer, en montrant au milieu de ses champs dépourvus d'arbres, sur un mamelon à peine accentué, les maisons blanches de la grosse ville commerçante de Cerignola, où le duc de Nemours perdit en 1503, contre Gonsalve de Cordoue, la bataille qui décida de la possession du royaume de Naples. A l'extrémité gauche de l'horizon, le Gargano, qu'on n'aperçoit qu'en partie, ferme la plaine. Sur la droite, au-delà de l'Ofanto, le terrain se relève un peu ; c'est d'abord un premier plateau sur le bord duquel est bâti Lavello, qui vit mourir Conrad IV en 1252, puis plus loin, dans la direction de la mer, les collines qui portent Canosa, si riche en monumens comme en souvenirs de l'antiquité et du moyen âge, enfin, plus sur la droite, le commencement de la chaîne pierreuse des Murgie di Minervino. En nous tournant dans la direction opposée, notre regard plonge dans la vallée, toujours de plus en plus étroite et profonde, de l'Ofanto supérieur, qui descend des hautes et âpres montagnes de la Basilicate, du côté de Pescopagano, montagnes dont l'aspect a quelque chose de farouche et de presque sinistre qui convient aux repaires d'un peuple d'héroïques brigands, tels qu'étaient les anciens Lucaniens. Les pentes des deux côtés de la vallée, dans la partie la plus voisine de nous, sont couvertes de bois et de champs parsemés de bouquets d'arbres isolés. Au fond, nous aper-

cevons un pont antique à trois arches, le Ponte dell' Olio, l'ancienne station de *Pons Aufidi* des Itinéraires romains, où la voie Appienne, dans son tracé primitif, traversait le fleuve en allant de Bénévent à Venusia. A une courte distance à vol d'oiseau, de l'autre côté de la vallée, le bourg de Monteverde est pittoresquement situé sur un sommet escarpé, qui forme comme l'avant-poste des montagnes dans lesquelles se cache l'ancienne Aquilonia, l'une des cités du petit peuple des Hirpins.

Nous poursuivons notre route pendant quelque temps encore au travers de beaux bois de chênes jusqu'à ce qu'enfin nous découvrions le Vulture. Cette montagne, chantée par Horace, qui était né dans son voisinage, formait la frontière des trois contrées de l'Apulie, de la Lucanie et du Samnium. C'est un volcan contemporain de ceux de notre Auvergne et éteint dès avant l'aurore des temps historiques, dont la base a 60 kilomètres de circonférence et qui s'élève à une altitude de près de 1,600 mètres. Les flancs en sont couverts de forêts où abondent les sangliers, les chevreuils et les loups. Le sommet est occupé par un large cratère qui s'ouvre en face de Carbonara, sur la vallée de l'Ofanto, et de tous les autres côtés entouré d'un cirque de roches à la crête découpée, pareil à la Somma du Vésuve. Une épaisse forêt de chênes et de hêtres séculaires, ombrageant deux lacs, petits mais profonds, remplit l'intérieur de ce cratère. De toute la plaine de la Capitanate on aperçoit à l'extrémité sud-est de l'horizon le cône sombre du Vulture se dresser hardiment en avant de l'arête plus lointaine des Apennins de la Basilicate. Mais on le perd de vue en entrant au milieu des hauteurs mouvementées qui se rattachent à ses dernières pentes et ont été produites en même temps que lui, dans les terrains calcaires environnans, par la poussée souterraine qui lui donnait naissance. Il faut alors en arriver tout près pour le voir de nouveau se développant de la base à la cime dans son imposante majesté.

Nous descendons dans un étroit vallon qui longe le pied de la montagne. Un ruisseau d'eau vive y court en murmurant et développe dans le sol, composé de cendres volcaniques, une fécondité égale, si ce n'est supérieure, à celle des campagnes qui environnent le Vésuve. Ce ne sont dans ce vallon que vignes portant des grappes dignes de la terre promise, vergers entourés de haies de cactus et entrecoupés de cannes gigantesques, où le pommier se mêle aux figuiers et aux orangers, clos d'oliviers, plantations luxuriantes de toute nature. Mais voici à la gauche du ravin une ville qui, sur une esplanade naturelle au-dessus des collines voisines, s'étage en gradins surmontés par la masse sévère d'un château féodal, en face du Vulture qui lui offre une perspective à transporter d'enthousiasme

tous les paysagistes. Au bas est une fontaine abondante où des femmes en costume pittoresque lavent leur linge ou puisent de l'eau dans de grandes amphores vernissées, qu'elles portent ensuite sur leur tête en marchant d'un pas cadencé avec la fierté d'allure et l'eurythmie d'hydrophores antiques. Nous gravissons la rue en pente rapide d'un faubourg assez misérable et notre véhicule s'arrête sur une place carrée, toute environnée de maisons neuves. Nous sommes à Melfi, et à notre descente M. le chanoine Araneo, fils de l'auteur d'une bonne histoire de la ville, lui-même homme érudit et d'un vrai mérite, nous reçoit pour nous servir de guide et nous offrir une de ces hospitalités qui ne s'oublient pas.

En l'an 1041, ce lieu fut témoin d'un des plus importans événemens de l'histoire du moyen âge.

Depuis un quart de siècle, les Normands avaient pris l'habitude d'aller chercher des aventures dans le midi de l'Italie, en se mettant à la solde des princes lombards de Salerne et de Capoue, des ducs de Naples ou de l'abbé du Mont-Cassin. Ils y trouvaient à la fois gloire et profit, surtout un aliment à ce besoin d'activité qui les dévorait et qui ne trouvait plus suffisamment à s'exercer depuis qu'ils étaient paisiblement établis dans une province de France. Déjà Rainulfe, l'un d'eux, avait fondé la forteresse d'Aversa dans la Campanie, dont le prince de Salerne lui avait donné l'investiture féodale avec le titre de comte. Mais dans la Pouille, où ils avaient été d'abord appelés par Melo, ils ne s'étaient plus risqués, depuis leur désastre de Cannes en 1019, à reparaître autrement qu'en pèlerins de Saint-Michel du Gargano. Il y avait alors, à quelques lieues de Coutances, dans la Basse-Normandie, un vieux chevalier banneret du nom de Tancrède, renommé par ses exploits dans les guerres de Robert le Magnifique, père de Guillaume le Conquérant. Il vivait retiré dans son château de Hauteville avec une nombreuse famille, cinq fils d'un premier lit, sept d'un second et plusieurs filles en bas âge. Trop pauvre pour laisser à chacun de ses enfans un patrimoine digne de leur naissance, Tancrède encouragea ses trois fils aînés, Guillaume surnommé Bras-de-Fer, Drogon et Humfroi, à quitter le manoir paternel pour aller tenter la fortune au-delà des Alpes. De ceux de ses fils qui avaient âge d'homme, il ne garda près de lui que le quatrième et le cinquième, Geoffroi et Serlon : ce dernier fut celui qui perpétua la famille en Normandie. Ayant rassemblé parmi leurs compatriotes assez de compagnons d'armes aussi pauvres qu'eux pour en former une petite compagnie, les trois aventuriers partirent du pays de Coutances la besace sur l'épaule et le bourdon à la main. Guaimar, prince de Salerne, les prit à sa solde ; mais bientôt l'espoir du butin les fit passer sous les

drapeaux de l'empereur grec, alors souverain des Pouilles, de la Basilicate et des Calabres.

Le catapan Georgios Maniakis préparait une expédition contre les Arabes de Sicile. Déjà les Byzantins avaient plusieurs fois loué les services de capitaines de la Normandie, et dans l'Italie méridionale ils avaient éprouvé à leurs dépens ce que valait le bras de ces guerriers que Boyoannis n'avait pu vraincre qu'en leur opposant sur le champ de bataille de Cannes d'autres Northmans, des Varanges ou Varègues venus directement de la Scandinavie. Maniakis engagea dans son armée une partie de ceux qui étaient à la solde du prince de Salerne, et les fils de Tancrède de Hauteville furent du nombre Avant d'entrer en campagne, ils demeurèrent quelque temps cantonnés dans la Pouille. Là non-seulement ils virent de près la mauvaise organisation des troupes impér ales, ramas confus de mercenaires de toute origine sur la fidélité desquels il n'y avait à faire aucun fond, mais ils furent frappés du degré d'imprévoyance avec lequel le général grec, qui lui-même méditait une révolte contre son souverain, dégarnissait une province remplie de mécontens. Dès lors le projet de se rendre maîtres de cette belle et fertile contrée germa dans leur esprit.

Pendant toute la guerre de Sicile, le poste le plus périlleux fut réservé aux aventuriers normands. Les Grecs leur durent leurs principaux avantages et les traitèrent avec de grands égards tant qu'ils eurent besoin de leurs services. Mais après la prise de Messine et celle de Syracuse, où Guillaume Bras-de-Fer tua de sa main le principal caïd des Arabes, lorsque l'armée impériale eut conquis une grande partie de l'île et que la guerre parut finie, les chevaliers de Normandie réclamèrent vainement leur part du butin. Un Lombard de Milan, nommé Ardoin, leur interprète, fut, par ordre du catapan, dépouillé de ses habits, rasé, puis battu de verges autour des tentes. La vengeance suivit de près l'injure. Dès la nuit suivante, les Normands traversèrent le détroit de Messine sur des barques de pêcheurs et abordèrent en Italie. On était au cœur de l'hiver ; la neige couvrait toutes les hautes montagnes de la Calabre et de la Basilicate, et les torrens gonflés par les pluies inondaient les vallées. Cependant, comme le moindre retard pouvait tout compromettre, les chevaliers traversèrent le pays en dépit de tous les obstacles et résolurent, malgré la saison, d'attaquer immédiatement la Pouille, où Ardoin se faisait fort de provoquer un soulèvement à leur apparition. Ils en firent leur général, et celui-ci, s'arrêtant quelques jours à Aversa, y appela près de lui les aventuriers normands qui étaient restés à Salerne, ceux au service de l'abbaye du Mont-Cassin, et tous les Lombards disposés à partager ses périls et fortune. Rainulfe leur

donna trois cents hommes d'armes, et quand les troupes furent réunies, elles élurent douze comtes pour les commander sous l'autorité supérieure d'Ardoin. Guillaume, Drogon et Humfroi furent parmi ces comtes.

On marcha au travers des montagnes droit sur Melfi ; Ardoin en avait été gouverneur pour les Grecs ; il y avait de nombreuses intelligences. La ville avait été depuis une vingtaine d'années agrandie et fortifiée par Boyoannis ; elle passait alors pour la place la plus considérable et la plus forte de la Pouille après Bari, dont les Grecs avaient fait le centre de leur domination en Italie. Quatre ans auparavant, en 1037, Nicolas, archevêque de Canosa, y avait érigé un évêché, démembrement de l'ancien diocèse de la ville ruinée de Cisterna. Il n'y avait pas de garnison impériale. Mais les Normands, arrivés de nuit dans le faubourg, trouvèrent les habitans en armes sur les remparts, disposés à se défendre vigoureusement contre ces inconnus dont les projets leur étaient suspects. Ardoin vint devant la porte parlementer avec eux. Voici le discours que le chroniqueur de l'*Ystoire de li Normant*, en son vieux français, place dans la bouche du Lombard : « Ceste est la liberté, laquelle vous avez cherciée. Cestuis no sont anemis, mes grant amis, et je ai fait ce que je vous avoie promis, et vous, faciez ce que vous m'avez promis. Cestuis viennent por desjoindre lo jog dont vous estiez loiez, de liquel, se tenez mon conseil, joingnez auvec ces. Dieu est avec nous ; Dieu a miséricorde de la servitude et vergoygne que vous souffrez tous les jors, et por ce a mandé ces chevaliers por vous délivrer. » Des cris d'enthousiasme et de liberté répondirent à ces paroles d'Ardoin ; la porte s'ouvrit à deux battans, et les Normands furent reçus en triomphe dans la ville. Ils avaient désormais une place d'armes et une base d'opérations inexpugnable. Leur audacieuse aventure, d'un coup de tête de colère, devenait une grande entreprise de conquérans. Ce n'était rien moins qu'un empire nouveau qui venait de naître, un état destiné à durer huit siècles jusqu'à ce qu'il se fondît dans l'Italie désormais unifiée et parvenue à la condition de nation.

Bientôt, en effet, la plupart des villes voisines suivirent l'exemple de Melfi et se donnèrent spontanément à ces étrangers qui se présentaient comme des libérateurs. Lavant dans le sang le souvenir de la défaite de leurs compatriotes vingt-deux ans auparavant, et cela sur le même champ de bataille, deux mille Normands mirent en déroute à Cannes dix-huit mille Grecs conduits par le catapan Dokéanos, successeur de Maniakis. Vainqueurs encore l'année suivante à Montepeloso, ils gardèrent le territoire dont ils s'étaient emparés ; en deux campagnes ils avaient à jamais chassé les Byzan-

tins de la presque totalité de la Pouille et d'une portion de la Basilicate. Mais bientôt la discorde éclata parmi ceux qui avaient obtenu ensemble ces grands résultats. Ardoin, comme avant lui Melo, était un patriote lombard qui voulait rétablir l'indépendance et la souveraineté de son peuple dans la Pouille et y reconstituer une principauté pareille à celles de Capoue et de Salerne, quitte à se débarrasser ensuite des aventuriers étrangers qui l'avaient aidé à cette tâche. Les Normands, qui formaient le nerf de l'armée, prétendaient de leur côté n'avoir pas une autre fois, comme en Sicile, combattu pour n'en avoir pas le profit ; ils voulaient « gaigner terres » et étaient bien résolus à garder pour eux-mêmes leur belle conquête. Ils se débarrassèrent d'Ardoin, rompirent avec ses Lombards, et à l'égard des habitans jetèrent le masque de libérateurs pour agir franchement avec toute la brutalité de conquérans. En 1043, ils se réunirent en parlement général à Melfi et y procédèrent au partage féodal du pays. Chacun des douze comtes devint seigneur d'une ville et les simples chevaliers eurent en fiefs des châteaux et des maisons. D'une commune voix, on decida de confier le commandement général à un guerrier de race normande, et Guillaume Bras-de-Fer fut élu « comte des Normands de la Pouille. » Ce titre, du reste, ne lui donnait que le droit de commander l'armée à la guerre, de présider les assemblées de la nation et de posséder, outre sa ville propre, celle de Melfi, qui devenait comme la capitale de la république aristocratique créée par les chevaliers normands.

La règle féodale n'admettait « pas de possession sans seigneur, » et d'ailleurs les Normands sentaient le besoin d'appuyer sur une puissance plus forte leur établissement encore naissant, à la destruction duquel les Grecs devaient consacrer de grands efforts. Ils cherchèrent donc à se donner un suzerain dont chaque comte, à titre égal, reçut une investiture régulière. Il la demandèrent d'abord en 1043 à Guaimar, prince de Salerne, puis en 1047 à l'empereur d'Occident Henri II, enfin en 1053 au pape Léon IX, après la bataille de Civitate, sans s'inquiéter du conflit qui pouvait résulter entre ces différentes suzerainetés adoptées successivement. Cependant leur position restait précaire et semblait même fortement menacée. Guillaume mort en 1047, son frère Drogon avait été élu à sa place, mais bientôt, à son tour, il était tombé en 1051, à Montolio, sous le poignard d'un assassin. Le même jour, un certain nombre de chevaliers normands étaient également massacrés dans leurs fiefs. C'était l'effet d'une vaste conspiration ourdie sous les auspices du duc Argyros, fils de Melo et reconcilié avec les Grecs, qui de Bari en dirigeait les fils. Les Lombards du pays, déçus de l'espoir qu'ils avaient mis d'abord dans les Normands, s'étaient

retournés vers les Byzantins, qui leur faisaient mille promesses, et la masse de la population, à qui la nationalité des Lombards ou des Normands était indifférente, se sentait poussée à l'exaspération par la dureté du joug de ses nouveaux maîtres. Humfroi, proclamé après la mort de Drogon, dont nous retrouverons le tombeau à Venosa, avait réprimé avec une impitoyable rigueur les tentatives de soulèvement et surtout rétabli pour un temps la position du nouvel état normand par sa victoire de Civitate, dont le résultat avait été de contraindre le pape, fait prisonnier, à reconnaître la légitimité des possessions de ces étrangers qu'il avait d'abord entrepris d'expulser du sol italien comme des barbares intrus. Mais, quelques années après, l'orage s'était reformé contre Robert Guiscard, le sixième des fils de Tancrède de Hauteville, l'aîné de ceux du second lit, qui était venu rejoindre, en 1047, ses frères plus âgés et avait été élu comte des Normands en 1057, au préjudice des enfans de Humfroi. Les Normands eux-mêmes étaient profondément divisés et semblaient prêts à se livrer aux fureurs d'une guerre civile entre ceux qui voulaient continuer le régime de la république aristocratique et ceux qui prétendaient avec Robert lui-même renforcer le pouvoir central et faire de son détenteur un souverain héréditaire. En même temps, les deux empereurs d'Orient et d'Occident armaient contre eux d'un commun accord, le pape venait de les excommunier, et les habitans de la Pouille se montraient à la veille d'une insurrection. Il ne paraissait pas que les Normands, malgré leur énergie et leur bravoure, pussent résister à une coalition aussi générale, à laquelle avait adhéré leur ancien allié, le prince de Salerne, lorsque tout changea brusquement par une inspiration du génie d'Hildebrand.

Le fils du charpentier de Soano en Toscane, prieur de Cluny, puis cardinal, qui devait plus tard devenir pape et si fameux sous le nom de Grégoire VII, dirigeait déjà sous Nicolas II la conduite et la politique de la curie romaine. Il préparait l'émancipation de la papauté de la suprématie de l'empire et la grande lutte pour les investitures, qu'il devait engager une fois parvenu lui-même au souverain pontificat. Pour le développement et l'exécution de ses grandioses et généreux projets, il sentait qu'il était nécessaire d'assurer à la papauté, dans le voisinage de son territoire, un ferme appui temporel et militaire, capable d'opposer une barrière infranchissable aux armées de l'empire d'Allemagne. Nulle part entre les Italiens il n'apercevait un état assez fort, soutenu par des bras assez aguerris pour qu'on pût lui confier un tel rôle. Sa clairvoyance extraordinaire dans le jugement des hommes lui fit comprendre que les Normands de la Pouille seraient seuls capables de le remplir si l'autorité morale de l'église favorisait l'agrandissement de leur puis-

sance. La politique papale à leur égard fit donc une volte-face subite. Hildebrand entra secrètement en négociations directes avec Robert Guiscard, et quand les termes d'un accord furent convenus entre eux, le pape Nicolas, au commencement de l'année 1059, se rendit de sa personne à Melfi, où il tint un concile dont l'objet annoncé était la réconciliation des Normands avec l'église. C'est dans ce concile que furent arrêtés, avec le caractère le plus solennel qu'un acte de ce genre pût alors revêtir, en l'empruntant à la religion, les articles qui devaient pour plusieurs siècles servir de base au droit politique de l'Italie méridionale.

Nicolas II y donnait aux Normands absolution pleine et entière des sentences ecclésiastiques prononcées contre eux, tant par lui que par ses prédécesseurs. Il accordait le titre héréditaire de duc de Pouille et de Calabre à Robert Guiscard, avec l'investiture pontificale pour toutes les terres actuellement au pouvoir des Normands dans ces provinces, et, de plus, il l'autorisait à s'emparer des possessions des Grecs et des Arabes en Italie et en Sicile. Richard, comte d'Aversa, proclamé prince de son côté, obtenait l'investiture de la principauté de Capoue, qu'il venait de conquérir sur le descendant de ses souverains lombards, lequel avait pourtant soutenu avec fidélité le parti du saint-siège. Pour prix de ces concessions, qui ne coûtaient rien au pape, mais qui avaient au XIe siècle une valeur morale extraordinaire, le duc Robert et le prince Richard se reconnaissaient, eux, leurs héritiers et leurs successeurs quels qu'ils fussent, hommes liges de l'église romaine; ils s'engageaient à lui fournir des troupes contre tous ses ennemis et à lui payer un tribut annuel.

La papauté s'assurait ainsi le concours de la redoutable épée des Normands dans ses querelles futures avec l'Allemagne, et cela d'une manière d'autant plus certaine qu'elle avait eu l'habileté de faire reposer leur droit nouveau sur la négation de celui que les empereurs d'Occident prétendaient à la suzeraineté du midi de l'Italie. De son côté, Robert Guiscard, en obtenant l'érection de son nouveau duché en grand fief pontifical, faisait trancher par l'autorité suprême des consciences la question qui, depuis son élection, divisait les Normands de la Pouille. Ce qui avait été d'abord le simple commandement électif d'égaux sur lesquels le comte des Normands n'exerçait d'autorité qu'à la guerre, se transformait en une souveraineté héréditaire dont les comtes des villes devenaient les feudataires. Car le principe de l'hérédité des fiefs, existant depuis longtemps en fait, venait d'être reconnu en droit général par une loi de l'empereur Conrad. Dès lors, le pouvoir suprême ne dépendit plus d'une élection soumise au caprice de la volonté des barons; il reposa sur le

droit que l'investiture pontificale donnait à Robert de choisir lui-même son successeur parmi ses enfans. Ceux-ci régnèrent après lui, puis ses neveux, et l'Italie méridionale resta soumise à cette branche de la maison de Hauteville, bientôt élevée sur le même rang que les autres dynasties royales.

Robert Guiscard put alors reprendre, fort de la concession papale qui en faisait une sorte de croisade, et mener à bonne fin l'entreprise qu'il avait si brillamment inaugurée dans le Val di Grati, en Calabre, alors qu'il n'était qu'un simple aventurier exilé aux avant-postes par son frère Humfroi, le vaste plan qu'il avait dès lors conçu : enlever à l'empire grec tout ce qu'il possédait encore sur le continent italien, dans la Pouille et dans la Calabre, absorber également les principautés lombardes qui subsistaient à Bénévent et à Salerne, étendre sa suzeraineté sur les républiques commerçantes de Gaëte, de Naples et d'Amalfi, puis couronner l'œuvre en faisant sur les musulmans la conquête de la Sicile, qu'il donna en fief, avec le titre de comte, à Roger, son frère puîné. En même temps, tout en poursuivant la guerre avec une ardeur nouvelle, il adopta une ligne de conduite absolument différente de celle qu'avaient tenue jusqu'alors les Normands et avant eux les autres étrangers descendus dans la péninsule depuis les invasions barbares. Le lendemain de la bataille, il distribuait généreusement à ses troupes le butin gagné par l'épée ; mais en même temps, il appelait à lui les indigènes, que ses frères avaient tenus en servage. Il leur ouvrait les rangs de son armée et s'efforçait d'effacer l'ancienne et injurieuse distinction établie depuis cinq siècles entre les vainqueurs et les vaincus. Il inaugurait ainsi cette admirable politique d'apaisement, de tolérance et de conciliation, si extraordinaire pour son époque, qui réunissait autour de lui, en les groupant par les mêmes intérêts, au service d'une même pensée, les populations les plus diverses de race et de langue : Normands établis de la veille en Italie, Lombards dépossédés de leur ancienne suprématie, Italiens de race latine foulés et pressurés de longue date par les invasions, mais toujours fiers de leur descendance romaine, Grecs, par qui les empereurs de Constantinople avaient colonisé la Calabre, Arabes de Sicile, juifs des villes de négoce, nombreux surtout dans la Pouille ; des hommes entre lesquels la diversité de foi et de culte semblait devoir établir des fermens de haine irréconciliable, obstacle impossible à surmonter pour toute tentative de fusion. Chrétiens de rites ennemis relevant, les uns de l'obédience du pape, les autres de celle du patriarche de Constantinople, musulmans et israélites, Robert les plaçait tous dans ses états sur un pied d'égalité, les admettait également, sans distinction d'origine et de religion, dans les plus hauts

offices de ses troupes et de son administration, accordant à chacun liberté entière dans l'exercice de son culte. C'est ainsi qu'il parvint à se faire accepter comme un libérateur par la majorité des populations et non-seulement à faire vivre en paix, grâce au lien de sa domination, des élémens aussi disparates, mais à les fondre jusqu'à un certain point en éveillant chez eux le sentiment d'une nationalité commune. Cet homme qui, parti d'un petit manoir de la Normandie, cadet d'une nombreuse famille, avait commencé, dans son camp de San-Marco-Argentaro, palissadé à la façon de ceux des anciens vikings, par mener, à force de misère, la vie d'une sorte de chef de bandits, ne fut pas seulement un grand conquérant, il montra dans l'exercice du pouvoir les qualités d'un fondateur de peuple.

L'extension des conquêtes de Robert Guiscard et la transformation de son pouvoir ne profitèrent pas à Melfi, bien au contraire. Quand le duc normand se fut rendu maître de Salerne, il y transporta sa résidence et la capitale de ses états. Cette grande ville lui paraissait plus en rapport avec l'éclat qui devait désormais entourer la cour d'un grand prince. D'ailleurs il y trouvait des traditions monarchiques qui lui plaisaient en lui semblant offrir plus de garanties que l'esprit qui régnait à Melfi. De plus, dans la forteresse apulienne, il s'était senti jusque-là presque à la merci des velléités de révolte des grands barons du voisinage, lesquels lui faisaient une sourde opposition et ne dissimulaient pas leurs regrets du régime de république aristocratique qui avait régné sous les premiers comtes.

Melfi ne perdit pas cependant toute son importance avec le transport du centre du gouvernement à Salerne. Le pape Urbain II y rassembla un nouveau concile en 1089. Le roi Roger s'occupa d'embellir cette ville, qui restait royale et où il fit tenir en 1130 un concile schismatique par son antipape Anaclet. Du temps de la maison de Souabe, Frédéric II y vint souvent passer les mois d'été, attiré par le climat tempéré qui y marque cette saison et par les alimens que les bois du Vulture offraient à sa passion pour la chasse. C'est à Melfi qu'en 1231 il promulgua les fameuses *Constitutions augustales*, compilées par son chancelier Pierre de la Vigne avec l'assistance des deux grands jurisconsultes Roffrido de Bénévent et Taddeo de Sessa, vaste code de lois embrassant le droit politique, le droit civil, criminel et féodal, les règles de la procédure, la compétence des juges et des fonctionnaires, les frais et dépens, les finances, la police, les poids et mesures, enfin les monnaies. Divisé en trois livres comprenant 290 décrets, dont 42 émanant du roi Roger, 23 des deux Guillaume et 225 de Frédéric lui-même, ce recueil est dis-

posé d'une manière confuse, mais il n'en constitue pas moins un monument législatif de la plus haute valeur où se résument les progrès les plus avancés du droit tel qu'on le comprenait au XIIIe siècle. C'est le premier exemple que le pouvoir souverain ait donné en Europe de substitution de la loi écrite à la coutume, de tentative de mise en ordre du chaos juridique dans lequel se débattait le moyen âge. Depuis Justinien l'on n'avait pas vu formation d'un code complet de ce genre s'étendant à toutes les choses de l'ordre social. Frédéric y poursuit systématiquement l'abaissement de la puissance de la noblesse et du clergé, la restriction de leurs privilèges au profit du pouvoir royal. Il établit ce pouvoir en protecteur de leurs vassaux, auxquels il offre un recours contre l'oppression et les vexations de toute nature. Il revendique exclusivement pour la couronne la juridiction criminelle à tous les degrés et l'appel des causes civiles. Mais tout en abaissant la noblesse, il montre une jalousie maladroite contre l'établissement des communes; il n'assure donc pas à la royauté cet appui de la bourgeoisie des villes que surent s'acquérir les rois de France, en poursuivant la même œuvre par une voie plus lente, mais aussi plus sûre. Il dut profondément le regretter à la fin de son règne, quand il vit autour de lui la trahison et la révolte éclater partout dans les rangs des seigneurs. Mais, sous ce rapport, il avait poursuivi toute sa vie l'idéal de l'absolutisme impérial et il s'était montré centralisateur à l'excès. Le souvenir des troubles de sa minorité pesait sur lui comme il pesa plus tard sur Louis XIV.

Melfi, d'ailleurs, en ayant cessé d'être une capitale, restait une ville de grand commerce, un des principaux marchés de la Pouille. Les Amalfitains y venaient trafiquer en grand nombre, y avaient un quartier spécial et y étaient placés presque sur le même pied que les citoyens. La juiverie était riche et considérable, moins pourtant que celle de la voisine Venosa. Sous l'empire romain, les juifs s'étaient établis en très grand nombre en Apulie; ils y pouvaient posséder le sol, et plusieurs d'entre eux étaient devenus dans ce pays de grands propriétaires terriens. D'une constitution de l'empereur Honorius, datée de 398, nous apprenons que dans cette province l'*ordo* ou sénat municipal de plusieurs cités en était venu à présenter une majorité de juifs. Bien traités par les Ostrogoths, ils se montrèrent dévoués à leur cause, et les juifs de Naples eurent une part considérable à la défense de la ville contre Bélisaire. Un peu plus tard, le pape saint Grégoire le Grand, dans sa correspondance, se montre souvent préoccupé des israélites apuliens; il n'était pas comme son prédécesseur saint Gélase, qui traitait en intime ami un de ceux-ci, nommé Telesinus. Un célèbre rabbin français du

XIIe siècle cite un proverbe qui avait cours depuis longtemps et qui, calquant à sa manière des paroles d'Isaïe, disait : « La loi sort de Bari et la parole de Dieu d'Otrante. » En effet, la renaissance des études hébraïques s'est produite en Italie bien plus tôt que dans le reste de l'Europe, et dès le commencement du Xe siècle, dans l'ordre des sciences profanes, les juiveries de la Pouille comptaient des hommes de la valeur du fameux médecin Schabthaï Domnolo. Elles continuèrent à subsister sans être trop molestées, même sous les Angevins. Ce fut seulement Ferdinand le Catholique qui fit expulser les juifs du royaume de Naples, en appliquant à ce pays la loi barbare d'exil que l'Espagne avait adoptée et qui lui fut si funeste.

Bâtie sur un sol volcanique, la ville de Melfi, qui compte actuellement une douzaine de mille âmes, a souffert à plusieurs reprises, presque de siècle en siècle, les ravages des tremblemens de terre. Le dernier et l'un des plus violens eut lieu en 1851 et renversa la majeure partie de la ville, en faisant de nombreuses victimes. C'est pour cela que la plupart des constructions y sont neuves. Par suite, Melfi ne conserve que bien peu de souvenirs monumentaux de son passé historique. Le château-fort qui la domine, énorme pâté garni de tours carrées peu saillantes, est encore dans sa masse une œuvre du XIe siècle. C'est bien celui qu'ont habité Drogon et Humfroi, celui où Robert Guiscard enferma sa première femme Albérade, la fidèle compagne des épreuves de sa jeunesse, quand il l'eut répudiée pour contracter une alliance plus profitable à sa politique en épousant Sichelgaïta, sœur du prince de Salerne. Mais ce château a été complètement défiguré par des remaniemens et des appropriations modernes de diverses époques. Il appartient actuellement à la famille Doria, qui en tire un titre princier. La seigneurie de Melfi, restée du domaine royal jusqu'au XIVe siècle, fut pour la première fois donnée en fief comme comté par Jeanne Ire. Ferdinand II d'Aragon l'érigea en duché pour la famille Caracciolo. Mais elle était revenue à la couronne par voie de confiscation quand Charles Quint la donna comme principauté à André Doria.

De l'ancienne cathédrale il n'est demeuré debout qu'un beau campanile carré à plusieurs étages de fenêtres romanes, aussi élégant que hardi dans la façon dont il s'élève vers le ciel. A son étage supérieur, l'architecte a employé les pierres volcaniques rouges et noires du Vulture pour exécuter, à la façon de ce qu'on voit souvent dans les églises de l'Auvergne, de véritables mosaïques à grandes pièces, incrustées dans l'appareil de gros blocs de calcaire qui forme la construction. Elles dessinent des lions rampans d'un style tout héraldique, placés sur chaque face des deux côtés de la fenêtre. Le lion était l'emblème qu'avait adopté la dynastie des Nor-

mands de Sicile, et Huillard-Bréholles a déjà remarqué qu'ils en avaient multiplié la figure sur tous leurs monumens. Le campanile de Melfi fut élevé en 1153, sous le règne de Roger II, par les soins de l'évêque Roger. L'architecte s'appelait Noslo Remerii. C'est ce que nous apprennent deux inscriptions gravées sur la face ouest de l'édifice.

Dans la cour du municipe on conserve un énorme et magnifique sarcophage antique de marbre, découvert en 1856 sur le territoire de la commune voisine de Rapolla. Parmi les monumens de ce genre, c'est un des plus beaux et des plus importans que j'aie vus; Rome même n'en possède qu'un petit nombre qui puissent rivaliser avec celui-ci. Autour de la caisse sont disposées seize niches richement ornementées, sous chacune desquelles est une figure de haut-relief, divinité ou héros. Le couvercle figure un lit sur lequel est couchée une jeune femme endormie, dont la coiffure est celle de Messaline, d'Agrippine et de Poppée. Comme jusqu'au fond des provinces on s'attachait à suivre la mode dont les impératrices donnaient le ton, ce trait caractéristique place l'exécution du sarcophage aux temps de Claude et de Néron. Il serait fort à désirer que ce magnifique monument de sculpture fût mis à couvert dans quelque salle et ne demeurât pas exposé aux intempéries atmosphériques comme aux mutilations des gamins dans une cour où tout le monde a accès.

Dans cette même cour du municipe on remarque encore quelque chose de fort bizarre. C'est un pilier de pierre du XVIe siècle, adossé au bâtiment qui était autrefois la prison. Il se termine à son sommet par une console fortement en saillie, au-dessous de laquelle, à son extrémité, est scellé un gros anneau de fer qui a pu servir à suspendre la poulie d'un puits, ou bien peut-être à brancher des chrétiens. Cette dernière hypothèse paraîtra peut-être au premier abord assez invraisemblable, mais elle m'est inspirée par les singulières inscriptions que porte le pilier. D'un côté de la console est gravé, avec l'écusson de la province de Basilicate présentant en armes parlantes un basilic ailé : *Quietum nemo impune lacesset*. De l'autre côté on lit : *Scribit in marmore læsus*, au-dessous du buste en bas-relief, vu de face, d'un personnage aux cheveux taillés en brosse, à la barbe courte et en pointe, portant une cuirasse avec une fraise à l'espagnole, manifestement le portrait de quelque capitaine des armées de Charles-Quint. C'est là un monument de vengeance, et il se rattache à un des épisodes les plus sanglans des guerres entre Français et Espagnols au commencement du XVIe siècle. Dans sa désastreuse expédition de 1528, Lautrec vint mettre le siège devant Melfi, qui, comme la plupart des villes de la Pouille,

montra beaucoup de dévoûment à la cause de l'empereur. Melfi se défendit donc énergiquement, mais une de ses portes fut à la fin livrée par trahison. Là comme à Andria, Lautrec, voulant inspirer la terreur à la contrée voisine, mit la ville à sac et passa au fil de l'épée une partie de la population et de la garnison. Les Espagnols revinrent bientôt après, et leurs représailles furent terribles à l'égard des soldats français laissés dans la place, ainsi que de ceux des habitans que l'on désignait comme partisans de la France et que l'on soupçonnait d'avoir pris part au complot qui avait livré la ville. C'est là ce que rappelle l'inscription du pilier des prisons de Melfi. L'offensé qui proclame qu'on ne l'aura pas impunément troublé dans son repos est l'Espagnol, possesseur du pays par un droit qu'il tient pour légitime. Il y a donc une certaine probabilité à ce que le pilier dont nous parlons ait alors servi de gibet et vu l'agonie de quelques-unes au moins des victimes des vengeances qui suivirent le passage des Français.

La Melfi actuelle n'a pas d'industrie ; les quelques gens de métier qu'on y compte sont pour la plupart en même temps cultivateurs. Tout son commerce, qui a une certaine activité, consiste en produits agricoles des campagnes environnantes. Comme les autres villes de la Pouille, surtout celles qui se trouvent situées dans l'intérieur des terres et ne sont pas en même temps ports de mer, celle-ci n'est habitée que par des propriétaires ruraux, presque tous nobles, car il n'y a pas à proprement parler de bourgeoisie, et par des paysans, simples ouvriers agricoles d'une condition fort misérable, qui chaque matin partent avant l'aube pour aller travailler dans les champs, souvent à plusieurs lieues de distance, et ne reviennent qu'au coucher du soleil. Rien de plus pittoresque que le spectacle qu'offre à la brune la rue du faubourg, au moment de leur rentrée. Hommes et femmes remontent alors en troupes d'un pas lent et fatigué, portant sur l'épaule la houe et la bêche avec lesquelles ils ont foui le sol, et sur leur tête des paniers de grains ou de fruits, ou bien des bottes de verdure destinée à la nourriture des animaux, poussant devant eux de petits ânes alertes qui trottinent surchargés de légumes, de corbeilles de vendange, de sacs de grain, de fagots coupés dans les bois voisins. Quelques-uns de ces paysans portent dans leurs bras les petits enfans qu'ils ont emmenés dans les champs et se penchent sur eux avec une touchante expression de tendresse. D'autres enfans, un peu plus grands, laissés à la maison, accourent au-devant de leurs parens et se jettent à leur cou avec des cris joyeux qui se mêlent au meuglement des vaches et au bêlement des moutons que les bergers ramènent de la pâture, aux aboiemens de leurs chiens et au tintement des grosses clochettes de

leurs bestiaux. A ce moment, tout est bruit et mouvement de fête; pour augmenter le tumulte, auquel se plaisent tous les peuples méridionaux, des gamins font partir des pétards dans la rue, des cabarets on entend sortir des chants et le bruit des tambours de basque, car la jeunesse va se délasser en dansant du labeur de la journée. C'est là un spectacle qu'on retrouve dans toutes les villes de la contrée, mais on ne s'en lasse pas, et surtout la première fois qu'on en est témoin il ravit le voyageur, qui n'a rien vu de semblable sous nos climats.

II.

La route, incessamment montante et descendante, est assez monotone entre Melfi et Venosa, distante d'un peu plus de six lieues. Pittoresquement située, avec ses maisons blanches et à toits plats en terrasses comme celles d'une bourgade de l'Orient, la ville occupe l'esplanade d'une colline formant promontoire au-dessus de la vallée de la Fiumara, le Daunus des poésies d'Horace. Son origine est antique. Venusia était une des principales villes des Dauniens et en même temps une des places frontières entre l'Apulie et la Lucanie. Au commencement du IIIe siècle de notre ère, époque où son nom commence à apparaître dans l'histoire, elle était tombée au pouvoir des Samnites. C'est sur eux qu'en 292 le consul L. Postumius la prit de vive force, massacrant une grande partie des habitans, qui, nous dit-on, étaient riches et nombreux. L'année suivante, le sénat, appréciant la valeur de la position stratégique, y fonda une colonie de droit latin. Les écrivains qui parlent de sa fondation disent qu'on y envoya vingt mille colons, chiffre qui semble fort exagéré par rapport à ce qu'étaient d'ordinaire les établissemens de ce genre. En tout cas, la colonie de Venusia, à laquelle on assigna un territoire étendu, pris en partie sur l'Apulie et en partie sur la Lucanie, fut dès ses débuts une des plus considérables qu'eût créées la politique romaine. Elle parvint rapidement à un très haut degré de prospérité, qu'atteste son monnayage commençant, comme celui de Luceria, pendant la période où l'as romain avait encore le poids d'une livre.

Un peu moins de quatre-vingts ans après sa fondation, la colonie de Venusia ne rendit pas à Rome, dans les péripéties de la seconde guerre punique, moins de services que Luceria. C'est là que le consul Terentius Varro se réfugia avec sept cents cavaliers seulement après le désastre de Cannes et parvint en quelques jours à rassembler un petit corps de quatre mille hommes, fuyards du champ de bataille ou gens de la ville. Sept ans plus tard (209

avant J.-C.), quand la plupart des colonies latines, fatiguées des sacrifices de la guerre, se refusèrent à les continuer, Venusia fut du nombre des dix-huit qui se déclarèrent prêtes à fournir des soldats et de l'argent tant que la mère patrie en aurait besoin. Elle devint alors pendant quelques années le quartier-général des commandans romains opérant dans le sud de l'Apulie contre Hannibal et s'efforçant de le refouler chaque jour davantage vers la péninsule du Bruttium. Cette fidélité de dévoûment coûta cher à la ville, car à la fin de la guerre elle était si dépeuplée d'hommes qu'il fallut y envoyer un nouvel et nombreux essaim de colons pour combler les vides qu'y avaient faits les batailles. Mais bientôt Venusia reprit toute sa prospérité. Il en fut de même après la guerre sociale, à laquelle elle prit une part active. Comme toutes les villes de droit latin, elle avait grand intérêt à la réalisation du but que poursuivaient les confédérés italiens; elle avait souffert des mêmes griefs. Aussi prit-elle parti pour eux dès le début de l'insurrection, et elle devint alors leur principale place d'armes dans le sud de l'Italie. La seconde année de la guerre, le préteur romain Cosconius ravagea systématiquement le territoire de la ville; mais il ne parvint pas à la prendre. Sa soumission fut postérieure et pacifique.

Il est facile de se rendre compte des causes qui permettaient à Venusia de se relever toujours vite. A partir du moment où la prise de Tarente, en 272 avant Jésus-Christ, et la fondation de la colonie de Brindes, en 244, eurent fait prolonger la voie Appienne depuis Bénévent jusqu'à l'un et l'autre de ces deux ports de mer, Venusia était devenue l'une des principales stations de la grande artère des communications entre Rome et l'Orient, vers lequel se dirigeait désormais l'effort de sa politique. C'était le point où se séparaient les deux branches de la voie allant vers Brindes et vers Tarente. Naturellement elle y trouvait l'occasion d'un grand commerce. Cicéron cite à plusieurs reprises Venusia comme un lieu où l'on avait l'habitude de se reposer quelques jours en se rendant à Brindes, quand on n'était pas trop pressé. Lui-même y possédait une de ses nombreuses villas, et sa correspondance contient une lettre qui en est datée. A l'époque du second triumvirat, on établit à Venusia une colonie de vétérans, au détriment des anciens habitans, qui virent confisquer une partie de leurs terres pour être distribuées aux nouveau-venus en récompense de leurs services dans la guerre civile. Au moment des invasions barbares, elle n'avait rien perdu de son importance et de sa richesse : c'était toujours une des premières de cette région de l'Italie.

Parmi les citoyens de Venusia dépouillés de leurs biens au profit des vétérans des triumvirs, était le fils d'un riche affranchi employé dans les administrations publiques. Il était né en 65 avant Jésus-

Christ, sous le consulat de L. Manlius Torquatus et de L. Aurelius Cotta; son nom était Q. Horatius Flaccus. Grâce à la générosité de son père, il avait reçu une brillante éducation littéraire à Rome et à Athènes; puis, adoptant la carrière des armes, il avait embrassé le parti des meurtriers de César. Avec le grade de tribun légionnaire, il avait combattu sous Brutus à Philippes et il n'y avait très probablement pas fait la piteuse figure dont il avait plus tard la petitesse de se vanter pour s'en faire un mérite à la cour d'Auguste. Revenu en Italie et se trouvant privé de son patrimoine, ce fut la pauvreté, il le dit lui-même, qui le décida à venir chercher fortune à Rome et à y tirer parti de son talent naturel pour la poésie.

Decisis humilem pennis inopemque paterni
Et Laris et fundi paupertas impulit audax
Ut versus facerem.

Le nom d'Horace suffit à la gloire de Venusia. Le grand poète, fixé à Rome et commensal de Mécène, passant les chaleurs de l'été dans sa modeste maison de campagne de la Sabine, ne paraît pas être retourné souvent dans sa patrie (1), ni autrement qu'en passant pour aller dans sa chère Tarente, dont il aimait les hivers si doux. Même dans le voyage qu'il fit jusqu'à Brindes à la suite de Mécène, en compagnie de Virgile et de Varius, et qu'il a raconté dans ses Satires, c'est de loin seulement qu'il salua ses montagnes natales. Mais il ne les avait pas oubliées. Ses poésies sont pleines d'allusions aux paysages qui avaient les premiers frappé ses yeux, au milieu desquels il avait été nourri. Il se plaît à rappeler un prodige qui aurait marqué son enfance dans les bois du Vulture, sur le flanc lucanien de la montagne, prodige qui, malheureusement pour sa crédibilité, ressemble trop à ceux qu'on racontait de Stésichore, de Pindare et de Platon.

Me fabulosæ Vulture in Apulo
Altricis extra limen Apuliae
Ludo fatigatumque somno,
Fronde nova puerum palumbes
Texere, mirum quod foret omnibus.

On vous montre à Venosa quelques méchans restes de pans de mur romains, fort postérieurs d'après leur construction à l'époque du poète, que l'on décore du nom de *Casa di Orazio*. Quand une

(1) Son ode à la source de Bandusia, qui appartient à une époque de sa vie où l'on a peine à placer un voyage à Venusia, est composée comme en vue d'un sacrifice à célébrer auprès d'elle. Est-ce en imagination seulement qu'il s'y transporte par une fantaisie de poète? La question dès l'antiquité préoccupait les commentateurs.

ville a donné le jour à une telle renommée, elle aime à s'imaginer qu'elle en possède une relique matérielle. Du moins la prétendue maison d'Horace à Venosa est une ruine antique; ce n'est pas une masure du XVIe siècle comme la *Casa di Virgilio* qu'on fait voir à Brindisi.

Ce qui du reste est étrange avec l'importance et la richesse qu'elle a eue pendant plus de sept siècles, c'est que Venosa n'a gardé debout aucun monument romain. Tous ceux qu'elle possédait ont été rasés jusqu'aux fondemens. Aussi son château, ses églises de quelque époque qu'elles soient, toutes les maisons de ses rues tortueuses et étroites sont bâties avec des fragmens antiques. A chaque pas on y rencontre une inscription intéressante ou un fragment d'architecture, architrave, tronçon de colonne, chapiteau. Même chaque pierre non inscrite et non moulurée porte incontestablement la marque de l'outil du tailleur de pierre romain. L'épigraphie latine de cette ville est d'une merveilleuse richesse et a depuis longtemps attiré l'attention des érudits. Les monumens en ont été recueillis d'abord par Cimaglia, écrivain consciencieux, mais dont l'érudition laisse à désirer, puis à la fin du siècle dernier par l'évêque Lupoli, dont la bonne foi n'était malheureusement pas en rapport avec le caractère sacré dont il était revêtu; enfin de nos jours par M. Mommsen. Venosa est en particulier une des localités qui ont fourni le plus d'inscriptions remontant au temps de la république et comptant parmi les plus anciens monumens épigraphiques de la langue latine.

Ce qui a été funeste aux édifices romains de Venosa, ce qui a causé leur destruction, c'est que la ville garda de l'importance pendant le moyen âge et que l'on continua d'y bâtir en exploitant les ruines antiques comme carrières. Du temps des Lombards, c'était une des principales forteresses dépendant du castaldat d'Acerenza. Au IXe siècle, elle fut détruite dans une des incursions des Sarrasins de Bari; mais, peu après, l'empereur Louis II la rebâtit, à l'époque où il vint en Pouille faire le siège de la cité maritime, où les Arabes s'étaient installés. Venosa appartint alors à la principauté de Bénévent jusqu'à l'époque des conquêtes de Basile II en Italie; elle passa aux mains des Byzantins et se donna enfin aux Normands dès 1041. Ils remportèrent sous ses murs leur première victoire sur les Grecs. Ce sont les commencemens de leur domination qui ont légué à cette ville les monumens auxquels le poète Guillaume de Pouille fait allusion quand il la qualifie en des termes encore vrais aujourd'hui :

Urbs Venusina nitet tantis decorata sepulcris.

En 942, Gisulfe Ier, prince de Salerne, y avait fondé une abbaye de bénédictins dédiée à la sainte-Trinité. Parmi les fils de Tancrède de Hauteville, Drogon reçut la seigneurie de Venosa au premier partage de la Pouille. Quand il eut été assassiné, son corps fut enterré, non à Melfi, mais dans sa ville propre et dans l'abbaye de la Trinité. Ce fut sans doute là ce qui décida Robert Guiscard à y choisir le lieu de sa propre sépulture. Avec l'assentiment du pape Alexandre II, il institua comme abbé un moine normand, Bérenger, fils d'Ernoult, et il dota le monastère de possessions très étendues qu'augmenta encore, en 1093, le grand comte Roger. Un fait donnera l'idée du développement de ces possessions; dans le catalogue des barons qui, sous le roi Guillaume II, prirent part à l'expédition de terre-sainte, l'abbé de la Sainte-Trinité de Venosa est cité comme ayant fourni trente chevaliers et deux cent trente sergens de ses différens fiefs.

Les bâtimens de l'ancienne abbaye de la Trinité sont situés sur le bord de la pente qui descend vers la Fiumara (ou Iumara, suivant la prononciation locale), au nord de la ville, dont les sépare une sorte de vaste esplanade herbue et solitaire, que j'ai vue animée seulement par les moutons que conduisait un berger. De là, on aperçoit par derrière la ville, à l'horizon, la crête dentelée des bords du cratère du Vulture se découpant sur le ciel.

Voici d'abord la grande église inachevée dont Robert Guiscard avait entrepris la construction, en 1065, pour se faire un mausolée digne de sa gloire. Si les travaux avaient été conduits jusqu'à terme, ce serait un édifice de premier ordre. Le plan est entièrement français. Il dessine une croix latine de 70 mètres de longueur totale. La nef principale est bordée de douze énormes colonnes, six de chaque côté, aux chapiteaux à feuillages imités de l'ordre corinthien, d'un beau galbe et d'un travail à la fois ferme et précieux. Par une disposition absolument étrangère à l'architecture italienne de toutes les époques, et qui provient directement de France, le chœur est entouré de piliers, derrière lesquels un bas-côté continu fournit une circulation tout autour, en donnant accès à trois chapelles absidales. Sous Robert Guiscard, aucun architecte de la Pouille n'avait encore eu le temps de se mettre à l'école des ultramontains; un plan semblable ne peut donc alors avoir été conçu que par un maître constructeur appelé d'au-delà des Alpes comme l'abbé Bérenger lui-même. Au moment où mourut Robert, les travaux du gros œuvre avaient été conduits jusqu'à la naissance des voûtes, et les chapiteaux de la nef sculptés. Interrompue alors, la construction ne fut jamais reprise, et, depuis huit siècles, l'édifice est resté dans le même état. De la vaste église inachevée et

découverte on a fait un jardin rempli de treilles, d'orangers et de figuiers aux troncs énormes et noueux. Des vignes y grimpent le long des colonnes et marient leurs festons de pampres verts au feuillage de pierre des chapiteaux. Rien de charmant comme l'aspect de ce verger riant dans une imposante ruine.

Si l'exécution du plan de l'architecte de Robert Guiscard avait été achevée, il est évident que l'on aurait rasé l'église plus ancienne, laissée debout provisoirement pendant la construction de la nouvelle. Celle-ci, au contraire, a fini par rester seule affectée au culte, puisque l'édifice qui devait lui succéder n'a pas été mené à terme. L'église vieille est située dans l'axe même de la nef de la grande église inachevée, qu'elle semble prolonger en avant; ses proportions sont les mêmes en largeur et notablement moindres en longueur, son architecture est médiocre et lourde; elle est actuellement en contre-bas du sol environnant. Ses murs extérieurs paraissent être restés, sans presque avoir été remaniés, ceux de l'église qui avait été bâtie au xe siècle, lors de la fondation du monastère, église en forme de basilique latine avec narthex. Mais, à l'intérieur, le plan et les dispositions ont été changés. L'édifice a été, en effet, repris et modifié intérieurement à diverses reprises : d'abord au milieu du xie siècle, travaux à la suite desquels le pape Nicolas II le consacra solennellement en 1059, lors du concile de Melfi; ensuite en 1126, sous le duc Guillaume; enfin dans des remaniemens très modernes qui en rendent au premier abord le plan fort obscur, par suite des murs de refend établis pour ménager des chapelles fermées et des sortes de sacristies. Si l'on fait abstraction de ces additions maladroites, on reconnaît qu'à la suite de la dernière restauration, celle du xiie siècle, la disposition intérieure de l'église était la suivante. L'abside restait celle d'une basilique, avec son chœur empiétant sur le vaisseau même de l'édifice. En avant du chœur, ce vaisseau était divisé en trois nefs par de gros piliers de maçonnerie fortement moulurés que reliaient deux par deux, en travers de la nef centrale, comme à Saint-Nicolas de Bari, de grands arcs bandés, dont la forme en fer à cheval est tout arabe. La maîtresse nef est ainsi formée de quatre travées transversales. Dans chacune d'elles, bordant la nef, les gros piliers ne se rattachent pas l'un à l'autre par un seul arc, mais bien par deux arcs successifs en ogive, dont la retombée commune est portée par une colonne de marbre provenant d'édifices antiques. Le tout est couvert d'un plafond de bois. Un campanile carré s'élève en avant de la porte de cette église, à laquelle sa partie inférieure forme un porche couvert.

C'est à l'intérieur, dans les nefs latérales, que sont les tombeaux

des princes normands. Contre la muraille de droite, à la hauteur du milieu de l'église, une niche cintrée en *arcosolium*, grossièrement refaite à une époque qui n'est pas éloignée de nous, abrite un simple coffre de pierre de forme rectangulaire, sans aucune sculpture, où l'on dit que reposent Drogon et Robert Guiscard. La main d'un barbouilleur moderne a peint au fond de la niche deux figures ridicules de chevaliers. On n'a pas rétabli l'ancienne épitaphe de Robert en vers léonins, curieuse par son emphase boursouflée et par la pédanterie avec laquelle le clerc qui l'a composée y employait à tort et à travers des noms de la géographie antique : « Celui-ci est Guiscard, la terreur du monde. Il a chassé de la Ville (de Rome) celui que les Ligures, Rome et les Allemands, tiennent pour roi (l'empereur Henri IV). Le Parthe, l'Arabe et la phalange des Macédoniens n'a pas mis Alexis (Comnène) à couvert de lui, mais bien la fuite. Quant au Vénitien, ni la fuite ni la mer ne l'ont protégé. » En face, de l'autre côté de l'église, est la tombe d'Albérade, celle-ci bien conservée. Un sarcophage de pierre, aussi simple que celui de son mari, renferme ses os. Il est placé sous un élégant fronton en saillie que portent deux colonettes. L'épitaphe consiste en un distique latin d'une heureuse concision. « Albérade, femme de Guiscard, dit-elle, est enfermée dans ce cercueil. Si tu veux savoir qui fut son fils, c'est celui qui repose à Canosa. » Bohémond est, en effet, enterré dans un mausolée en forme de *turbeh* arabe, attenant à la cathédrale de Canosa. On ne pouvait donc dire d'une façon plus discrète à la fois et plus précise : Celle-ci est l'épouse répudiée, la mère du fils dépouillé par les intrigues de sa belle-mère ; mais ce fils a été le héros de la croisade.

En descendant à deux kilomètres de distance de la ville, sur la route qui continue au-delà du monastère de la Trinité et mène au fond de la vallée de la Fiumara pour remonter ensuite vers Lavello, on visite une des principales curiosités archéologiques de Venosa. C'est la catacombe juive découverte en 1853. Partout où ils l'ont pu, les juifs de l'empire romain ont adopté ce mode de sépulture souterraine, qui se rapprochait des grottes funéraires de la Palestine. C'est à eux que les premiers chrétiens l'ont emprunté, à l'imitation du sépulcre du Christ. Bien que la catacombe de Venosa fût indiquée sur les *Guides* de Bædeker et de Murray, d'après ce que j'avais lu dans un savant et récent mémoire de M. Ascoli sur les anciennes sépultures israélites du midi de l'Italie, je croyais qu'elle était entièrement ruinée, et j'ai été agréablement surpris de la trouver encore exactement dans l'état où M. Hirschfeld l'avait vue et décrite il y a vingt-cinq ans. Elle est creusée dans un banc épais de tuf granulaire d'origine volcanique, de même nature que

celui dans lequel ont été excavées les catacombes de Rome. Un premier couloir d'entrée donne accès à deux larges galeries parallèles entre elles, l'une plus longue que l'autre, qui y débouchent perpendiculairement; d'autres leur succédaient plus avant dans les entrailles de la colline et sont obstruées par des éboulemens; on n'y a point pénétré, et elles réclameraient des fouilles régulières, qui probablement donneraient des résultats intéressans. Dans les deux galeries principales que l'on visite s'ouvrent à droite et à gauche des chambres plus ou moins profondes. Les parois des galeries et des chambres sont partout percées, comme celles des catacombes chrétiennes et juives de la campagne romaine, de ces niches horizontalement allongées et peu profondes, juste suffisantes pour recevoir un corps, que l'on appelle des *loculi*, et des niches plus grandes désignées par le nom d'*arcosolia*, qui dessinent un cintre au-dessus d'un sarcophage ménagé dans le tuf, sarcophage qui est ici toujours à deux ou trois places. En outre, le sol des galeries et des chambres, dans les catacombes de Venosa, est partout creusé de fosses serrées les unes contre les autres qui ont dû recevoir encore une nombreuse population de morts. Toutes ces sépultures, dans les parois ou dans le sol, sont béantes. Les dalles de pierre ou les briques scellées qui les fermaient originairement ont été arrachées par des mains impies, soit celles des gens qui ont fouillé clandestinement les galeries il y a trente ans, soit celles de dévastateurs plus anciens. Il n'est pas possible d'arriver à des renseignemens précis à cet égard. On a perdu de cette manière, il n'en faut pas douter, bien des inscriptions instructives, bien des documens du plus haut prix pour l'histoire. Mais il reste encore dans le fond des *arcosolia* des chambres donnant dans la galerie la plus étendue, sur l'enduit blanc dont on avait revêtu le tuf, un peu plus d'une quarantaine d'inscriptions tracées au pinceau en couleur rouge. Il y en a de latines, de grecques et d'hébraïques. Celles des deux premières classes sont écrites avec assez de soin, en grandes lettres capitales, dont la forme dénote l'époque, v^e^ et vi^e^ siècle de notre ère, le temps où nous avons les témoignages littéraires les plus précis sur les juifs d'Apulie et leur grand nombre. L'hébreu est aussi d'un type ancien, fort précieux pour la paléographie.

Le latin des épitaphes de la catacombe est barbare; il présente toutes les corruptions du langage populaire, dont il devient ainsi un monument. Les cas de la déclinaison y sont complètement brouillés et les mots contractés, altérés d'une manière curieuse. On lit, par exemple : *Absida ubi cesquit Faustinus pater* pour *Absis ubi quiescit Faustinus pater*. Le grec n'est pas moins corrompu, et dans les fautes d'orthographe qui y fourmillent on sent l'influence de la lourde

prononciation qu'il prenait en passant dans des bouches sémitiques. A la suite des inscriptions en latin et en grec, l'hébreu apparaît souvent, comme dans les catacombes juives de Rome, à l'état de courtes formules consacrées : « Paix ! » ou : « Paix sur Israël ! » ou bien encore : « Paix sur sa couche ! » Mais, ce qu'on ne voit pas à Rome, il y a dans la catacombe de Venosa quelques inscriptions entièrement tracées en caractères hébreux. C'est à dessein que je me sers de cette expression, car plusieurs établissent que, chez les juifs apuliens, il s'était formé alors quelque chose d'analogue au *Judenteutsch* de l'Allemagne d'aujourd'hui. On désigne sous ce nom un allemand bâtard écrit en lettres hébraïques, que les Israélites d'outre-Rhin emploient dans leurs correspondances entre eux et dans leurs livres de commerce. De même, plusieurs des épitaphes peintes de Venosa dissimulent du grec sous leur écriture orientale. Ceci pourrait peut-être conduire à une conclusion assez importante pour l'histoire littéraire des Israélites dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. On possède plusieurs manuscrits d'une ancienne version de la Bible en grec écrit avec des lettres hébraïques. Jusqu'ici l'origine en est absolument ignorée. Mais le fait que je signale serait de nature à faire tourner les yeux vers l'Apulie pour la recherche du pays d'où elle provient. Enfin plusieurs des inscriptions de la catacombe de Venosa sont en pur hébreu et attestent une renaissance de la culture de la langue sainte qui ne s'était encore produite à la même époque chez les juifs d'aucun autre pays de l'Occident.

Un peu plus bas en descendant vers la vallée, au-dessous des bancs de déjections volcaniques, on observe une assise d'alluvions quaternaires. En y fouillant pour extraire du sable, on a rencontré des haches de silex simplement éclaté du type de Saint-Acheul, pour me servir du terme adopté dans les classifications de l'archéologie préhistorique. Elles y étaient associées, comme sur les bords de la Somme, à des ossemens de grands pachydermes. Ainsi Venosa joint à ses souvenirs historiques de l'antiquité romaine et du moyen âge des vestiges du plus ancien passé de l'espèce humaine, bien des milliers d'années avant toute histoire écrite, alors que le climat et le sol n'avaient pas encore pris leur physionomie d'aujourd'hui, quand le Vulture, en plein activité volcanique, projetait au loin ses cendres et ses pierres ponces.

FRANÇOIS LENORMANT.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

GEORGE ELIOT.

II[1].

LES ŒUVRES ET LA DOCTRINE MORALE.

I.

La carrière littéraire de George Eliot, relativement courte (1857-1880), n'offre aucune de ces crises du talent et de la pensée qui aboutissent à une transformation radicale et permettent par suite de diviser en groupes nettement caractérisés les œuvres d'un écrivain. Cette carrière a été d'une teneur, sans contradictions, ni repentirs, ni démentis. Ce qu'elle était à ses débuts, George Eliot l'était encore lorsqu'une mort prématurée est venue la surprendre. Il ne faut cependant rien exagérer, et cette unité, assez étroite pour repousser tout contraste, ne l'est cependant pas assez pour ne pas admettre bien des différences, dont quelques-unes sont assez sensibles pour autoriser la critique à diviser en deux périodes, sinon for-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

tement tranchées, au moins très suffisamment distinctes, l'ensemble de ses productions. La première et la plus rapide comprend *les Scènes de la vie cléricale, Adam Bede, le Moulin sur la Floss* et *Silas Marner*. C'est une véritable lune de miel littéraire où la méthode esthétique et la doctrine morale de l'auteur se présentent dans la plus heureuse harmonie. Dans la seconde période, qui va de *Romola* à *Daniel Deronda*, cette harmonie, sans être jamais détruite, subit cependant bien des altérations curieuses. Chaque roman de cette période est une légère déviation de son système littéraire ou philosophique, un effort prudent pour aller au-delà du but atteint déjà sans le compromettre, une insistance plus particulière sur tel ou tel point de la doctrine morale dont elle s'est faite l'apôtre, une exposition plus spéciale de telle idée, isolément éclairée, afin que l'importance en ressorte davantage, le mal de l'égoïsme dans *Romola*, l'idéal du vrai démocrate dans *Felix Holt*, les erreurs possibles du dévoûment dans *Middlemarch*, l'importance de l'idée de race dans *la Bohémienne espagnole* et *Daniel Deronda*. De ces deux périodes la première est la plus importante ; toutefois il est certain que, sans la seconde, George Eliot aurait risqué de ne pas être appréciée selon son vrai mérite et d'être considérée simplement comme le plus parfait des conteurs d'histoires rustiques. La réelle portée de son esprit, cachée et comme éteinte au sein des humbles sujets qu'elle avait choisis, n'aurait jamais été aperçue nettement, si les applications à la fois plus spéciales et plus transparentes qu'elle a faites de sa doctrine littéraire et morale dans cette seconde période n'avaient fourni les moyens de la constater et de la mesurer.

Adam Bede parut en 1858. Elle y faisait avec une entière assurance l'exposition et l'application complète de ce réalisme qu'elle n'avait proposé dans *les Scènes de la vie cléricale* que par voie d'insinuation et à titre d'essai. *Adam Bede* est très certainement la peinture la plus fidèle qui ait été tracée des mœurs et des caractères rustiques. Si remarquable que soit le talent déployé par George Sand dans ses romans champêtres, il n'y a pas d'injustice à dire qu'elle n'a pas craint d'y faire autant d'infractions à la vérité qu'il en fallait pour que ses personnages fussent en accord avec les lois de l'art et pussent conquérir sans efforts les sympathies des lecteurs citadins. Les aspirations que les gens de la campagne ne connaissent pas, l'auteur les a pour eux ; elle est pour eux ambitieuse de sentimens nobles, et s'attache à les montrer moins tels qu'ils sont que tels qu'ils pourraient être, si l'on suppose exceptionnellement développés certains côtés de leur nature. Cette naïveté très réelle, par exemple, supporte aisément une certaine idéalisation ; cette franchise de langage, souvent heureuse en rencontres de mots et d'images, serait susceptible en certain cas de grandeur et

d'éloquence ; que l'artiste fasse ces corrections, qui ne sont pas un mensonge, à tout prendre, puisqu'elles sont en puissance dans les qualités rustiques, et les scènes villageoises ainsi traitées vont aller grossir le nombre des chefs-d'œuvre de la littérature idyllique. Il n'y a chez George Eliot rien de ce besoin d'idéalisation, aucun de ces sacrifices à l'art. Elle ne cherche pas à faire valoir ses modèles, elle les peint tels que Dieu et la nature les ont faits sans corriger leur langage d'un seul solécisme. L'écueil d'une telle impartiale exactitude semblerait être de frapper ces peintures d'un caractère local qui devrait leur enlever tout intérêt pour un lecteur étranger ; c'est le contraire qui est vrai. Point n'est besoin d'être Anglais pour reconnaître ou comprendre les paysans de George Eliot, ni de faire un effort d'imagination pour se reporter à cette fin du XVIIIe siècle où elle a placé son action ; ses paysans sont de tous les temps et de tous les pays, ils sont marqués d'un signe d'universelle vérité. Les voilà tels que vous avez pu les connaître, pour peu que vous ayez l'esprit d'observation, avec leur étroite précision de caractère, leur étroite prudence de pensée, leur lenteur de jugement, leur logique timide à conclure, leur insistance sur tout détail, leurs sentimens qui sont des coutumes, leurs coutumes qui sont des obligations morales, leurs sympathies et leurs antipathies héréditairement transmises, leurs étonnemens faciles s'accordant cependant avec une très faible curiosité, et leur defiance inquiète et sans cesse aux aguets qui trouve moyen de faire bon ménage avec la confiance la plus crédule. C'est que le romancier chez George Eliot était doublé d'un penseur, et qu'avec la rectitude d'un esprit vraiment philosophique elle a reconnu la base éternelle, voulue par les circonstances de la vie et des occupations rustiques, sur laquelle repose immuablement le caractère du peuple des campagnes, c'est-à-dire la tradition. Cette base une fois reconnue, elle y a placé ses personnages et les a laissés s'y mouvoir en toute liberté sans les en écarter jamais pour donner plus de champ à l'individualité des caractères, plus d'attrait aux acteurs ou plus d'imprévu au récit.

Les traits très divers de nature morale qui résultent de ce fondement d'une inexorable fixité ont été saisis et rendus avec une justesse d'une merveilleuse précision. Lorsque Hetty Sorrel eut commis le crime qui la conduisit en justice, on remarqua, dit George Eliot, que de toutes les personnes de sa famille, sa tante, Mrs Poyser, qui était d'ordinaire la plus sévère pour elle, fut cependant la plus indulgente, tandis que son oncle et son grand-père, qui la gâtaient sans réserve, furent au contraire moins clémens ; c'est que le caractère de Mrs Poyser admettait une certaine individualité qui la tirait hors des sentimens traditionnels plus que son mari et son beau-père, car les gens qui sont entièrement sous le joug des idées tradition-

nelles, quelque doux qu'ils soient par nature, sont les plus durs lorsque le malheur entre dans leur maison sous la forme imprévue de la faute d'un des leurs. L'observation est admirable de vérité et de profondeur. Rien n'égale, en effet, l'inflexibilité de cette morale traditionnelle, parce que, ne relevant pas du jugement privé, elle reste toujours générale et fait peser une égale réprobation sur toutes les fautes de même nature; or cette morale traditionnelle est la seule que connaisse le peuple des campagnes. En elle est le ressort caché, mais principal, de la tragique histoire d'Hetty Sorrel. Vous aurez été peut-être choqué de voir cette charmante fille, d'un visage à faire honneur au *keepsake* le plus élégant, dont toute la faute est d'avoir succombé à une séduction des plus excusables, se comporter avec une telle brutalité; mais c'est qu'elle est elle-même sous le joug de ces sentimens traditionnels qui la font condamner par ses parens. Elle sent et elle sait qu'il n'y a pour elle aucun recours contre l'opinion qui flétrit la faute qu'elle a commise, en sorte que son crime, loin d'être la preuve d'une nature dépravée, est au contraire comme une sorte d'horrible hommage à la morale qu'elle a blessée. Son affolement avant le crime, son énergie à cacher sa faute, la spontanéité presque inconsciente de sa résolution, l'imprudence bestiale avec laquelle elle l'exécute, puis, une fois le crime commis, son obstination silencieuse et son soudain endurcissement de cœur, autant de traits pris dans le plus profond des âmes rustiques et qui font de ce roman le procès-verbal le plus exact et le plus philosophique du crime de l'infanticide chez le peuple des campagnes.

Je ne crois pas qu'on se soit plus approché de la vérité que George Eliot dans ce livre remarquable. La vérité est là dans son intégrité, dans sa partie invisible et secrète aussi bien que dans sa partie extérieure et matérielle. C'est que chez George Eliot cette aptitude à saisir la réalité est accompagnée d'une faculté d'observation psychologique d'une promptitude, d'une adresse et d'une pénétration extraordinaires. On dit que les Orientaux ont l'oreille si fine qu'ils parviennent à surprendre en musique des quarts de ton. La psychologie de George Eliot est douée de propriétés de cet ordre et parvient à surprendre ces états d'âmes transitoires et fugitifs, ces déplacemens rapides de passion et de pensée qui se produisent et se succèdent momentanément au sein d'une passion ou d'une pensée plus générales. C'est le miracle de ces perceptions insensibles qui, selon Leibniz, composent la perception sensible; c'est le miracle de ces heurts extérieurs qui, multipliés par l'action des nerfs sur le cerveau et par celle du cerveau sur les nerfs, finit, selon Herbert Spencer, par engendrer la sensibilité et la conscience mêmes. De là la franchise, le naturel, la variété du dialogue de ses personnages, qualités où elle n'a pas eu d'égal et pour les-

quelles elle est justement célèbre. Ces quarts d'état d'âme, ces déplacemens de passions, ces poussées involontaires de sentiment se réfléchissent immédiatement dans le langage de ses personnages et le teignent de leurs nuances les plus fines, si bien que d'une phrase à l'autre on surprend les différences d'inflexion de voix de l'acteur qui parle. Cette vérité va si loin que non-seulement elle donne l'accent des paroles, mais l'expression de physionomie, la mimique du visage et jusqu'aux tics nerveux qui les accompagnent, don singulier et qui fait passer dans le roman quelque chose de l'art même du comédien. Rappelez-vous les conversations de Mrs Poyser et de Bartle Massey, celles de Dolly Winthrop dans *Silas Marner*, celles de Bob Jakin dans *le Moulin sur la Floss*, et dites s'il est possible de se tromper sur les particularités physiques de ces divers personnages. Cette fidélité à la nature est poussée si loin qu'elle équivaut à une qualité de conscience et mérite le nom de véracité. Elle s'étend à tout, à la scène comme aux personnages. Je lisais tout récemment que George Eliot n'avait pas le sentiment de la nature; cela est vrai, si l'on veut dire qu'il lui manque un certain coloris et qu'elle ne prend jamais la nature pour thème de rêveries. Ses descriptions de la nature sont en effet des dessins plutôt que des tableaux, mais à défaut des attraits de la couleur et de la poésie, elles ont une qualité infiniment plus précieuse chez un romancier, c'est-à-dire une exactitude *topographique* irréprochable qui marque les plans du paysage et l'architecture des scènes avec une rigueur toute géométrique. Qui donc ne pourrait refaire la route que parcourent le fermier Poyser et sa femme lorsqu'ils se rendent aux funérailles du vieux Bede, en indiquant avec précision les moindres accidens du paysage, le point où la haie fleurie qui borde le chemin creux doit être abandonnée, la place de la mare où les enfans s'attardent à des observations d'embryogénie sur les têtards des grenouilles?

La forme d'*Adam Bede*, comme du reste celle de tous les romans de George Eliot, a donné lieu à une méprise de la critique qu'il importe de relever. Il est certain qu'il y a là, selon nos idées françaises, certains vices très frappans de composition. Les principaux sont une extrême lenteur dans le récit et par suite une disproportion marquée entre ses parties. Le livre s'ouvre par la mort du vieux père d'Adam Bede, et cependant il est arrivé à son premier tiers avant que les funérailles soient faites. Il ne faudrait cependant pas conclure à l'inhabileté de l'auteur et croire qu'elle ignorait ce que nous regardons comme les bonnes lois de la composition littéraire. Le petit chef-d'œuvre de *Silas Marner*, le roman de *Félix Holt*, ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'unité de la composition et de la marche égale des récits. Cette lenteur d'*Adam Bede* n'est

pas un défaut inconscient, c'est un défaut voulu, impérieusement commandé par le plan de l'auteur. George Eliot s'est proposé dans ce roman de donner une peinture de la vie rustique en Angleterre, et quel autre moyen que de multiplier les scènes familières et de suivre les paysans à la ferme, à la laiterie, à l'église, aux funérailles! Elle s'est proposé autre chose encore; elle a voulu mettre en évidence cette loi morale : nous sommes nous-mêmes les artisans de nos destinées et nous les faisons chaque jour sans nous en apercevoir, faute de surveillance sur nous-mêmes; or quel autre moyen de créer cette évidence que de suivre dans leur progression la plus minutieuse les actes qui nous constituent artisans de notre bonheur ou de notre malheur? Il y a donc là moins un défaut qu'une recherche d'artiste, un *dessous d'art*. C'était du reste une méthode propre à George Eliot de différencier ses procédés de composition suivant la nature du sujet qu'elle voulait traiter. Regardez-y bien et vous reconnaîtrez qu'il n'est pas un seul de ses romans qui ne présente quelque particularité de composition analogue à cette lenteur d'*Adam Bede*. Dans *le Moulin sur la Floss* la disproportion des parties est plus grande encore, car le roman ne commence sérieusement qu'avec la ruine du meunier Tulliver, et toute la première moitié est occupée par l'idylle de l'enfance de Tom et de Maggie. C'est justement cependant qu'il en est ainsi, car les manières différentes dont les deux enfans supportent leur destinée commune et observent la défense imposée sous serment par la haine paternelle ne peuvent se comprendre, si nous ne plongeons pas dans le plus lointain passé des deux personnages, si nous ne connaissons pas leurs âmes jusqu'à la racine. Dans *Romola*, la composition est pour ainsi dire *panoramique*, parce que l'auteur, s'étant proposé de peindre la vie de Florence entre la mort de Laurent le Magnifique et celle de Savonarole, a pensé que la méthode qui convenait le mieux à ce but était de dérouler autour d'une action centrale les scènes de mœurs en nombre aussi varié que possible. La composition de *Middlemarch* est tout à fait bizarre; il n'y a là rien moins que quatre romans parfaitement distincts les uns des autres qui se succèdent et s'interrompent à la manière des histoires de l'Arioste; c'est qu'aussi bien l'auteur s'est proposé de donner une peinture de toute une petite ville de province en un seul livre, et qu'une action unique n'aurait pas suffi à l'exécution de ce plan. Dans *Daniel Deronda* enfin, l'auteur a accouplé deux romans qui peuvent parfaitement se séparer, tant leur connexion est peu étroite, c'est qu'elle s'est proposé de mettre en contraste la vie basée sur l'égoïsme et la mondanité et la vie basée sur le dévoûment et l'enthousiasme : ces singularités de composition, loin d'être des maladresses, sont au contraire les preuves d'une adresse parfois trop ingénieuse et qui, par trop de

souci de rester fidèle à la nature, cherche à la manière d'une moderne école musicale l'harmonie dans les dissonances.

Une remarque qu'on n'a pas faite, c'est que la composition d'*Adam Bede* porte à ne pas s'y méprendre les traces de la vieille admiration de l'auteur pour Walter Scott. N'est-ce pas un vrai début de Walter Scott que ce cavalier anonyme qui s'arrête au seuil d'Hayslope pour écouter le sermon de la jeune méthodiste Dinah Morris et qu'on ne revoit plus qu'à la fin du roman pour ouvrir la prison d'Hetty? La scène sur la plate-forme de l'échafaud, lorsque Arthur Donnithorne accourt apportant la commutation de la peine d'Hetty, n'est-elle pas tout à fait dans le goût des surprises dramatiques des *Waverley Novels?* N'est-il pas vrai aussi que, dans le caractère de M. Irwine et dans la peinture de son intérieur, il y a une foule de traits qui vous ont reporté à Walter Scott? Enfin, n'est-il pas évident que l'auteur a cherché à allier l'intérêt de l'élément historique à l'intérêt de la réalité et que le personnage de la méthodiste Dinah Morris est sorti de cette pensée? Et, de fait, les romans de George Eliot sont en un sens des romans historiques. Les caractères et les mœurs qui y sont décrits appartiennent à une Angleterre aujourd'hui disparue, celle qui va des approches de la révolution française au ministère de lord Grey et au bill de réforme. Regardez vivre une dernière fois ces types de George Eliot, vous ne les reverrez plus jamais. C'est le suprême automne d'une société robuste qui est à la veille d'une transformation profonde; cependant l'avenir que le lendemain va lui apporter, non-seulement elle ne l'appelle ni ne le désire, mais elle ne le pressent même pas, et elle vit dans le présent, qu'elle estime éternel, fortement assise qu'elle est sur la tradition, qui est à la fois sa base et son lest. Aucune de ces formules de chimérique espérance que le règne de Victoria était destiné à voir pulluler ne s'est encore produite, rien de ces *bons temps à venir*, de ces *excelsior*, de ces *sursum corda*, fadaises philosophiques par lesquelles les sociétés affaiblies aiment à se donner l'illusion du mieux alors qu'elles sont menacées de la réalité du pire. Les personnages de George Eliot n'ont rien à démêler avec ces aspirations des générations plus nouvelles. L'auteur le dit pour eux, ils n'ont jamais lu les *Traités pour le temps présent* et le *Sartor resartus*. Ils ignorent encore davantage les indulgences de la psychologie et de la physiologie contemporaines. Leur bagage intellectuel et moral est peu compliqué; ils n'ont que quelques idées et quelques sentimens, mais ils y tiennent avec une âpreté formidable. Leur pensée ne connaît pas le caprice, leur cœur ne connaît pas l'inconstance. Leurs sentimens de famille sont durs et inexorables; mais ils ont vraiment un droit à l'être, car ils sont forts et indissolubles. La solidarité est étroite entre les mem-

bres de la famille, et les fautes de chacun rejaillissent sur la parenté entière, qui ne songe pas à se désintéresser des conséquences de ces fautes, car l'axiome de récente invention : « Les fautes sont personnelles, » leur est inconnu, et la banqueroute d'un oncle ou la séduction d'une nièce est un égal déshonneur pour la série entière des oncles et des neveux. Protestans avec fermeté, leur religion ne brille ni par la charité ni par le zèle chrétien; toute ardeur leur est suspecte et toute parole nouvelle leur est élément de scandale : en revanche, cette religion est à l'abri du doute et garde le caractère auguste du premier des liens sociaux. S'il faut enrôler, comme on a essayé de le faire, George Eliot dans les rangs d'une démocratie militante et systématique, il faut avouer que ce n'est pas dans les idées, opinions et sentimens de ses personnages qu'il faut chercher cette démocratie, car idées, opinions et sentimens ont une tournure exclusivement conservatrice. Et ce n'est pas davantage dans le jugement que l'auteur en porte qu'il faut la chercher, car ce jugement est éminemment sympathique et, dans ses momens de pire sévérité, ne va pas au-delà d'une raillerie qui est encore une forme de l'affection, tant elle est légère. Toute dévouée qu'elle fût au temps où elle vivait, — et, selon elle, c'était le premier devoir de tout être intelligent de donner la plus large part de son âme et de son cœur à cette courte durée où le bienfait de la vie nous était prêté pour ne plus nous être accordé jamais, — elle ne consentait pas à exalter le présent aux dépens du passé. « Nos pères avaient quantité de bonnes choses que nous n'avons plus » est son invariable conclusion à chaque fois qu'elle compare la vie anglaise d'autrefois à celle d'aujourd'hui. Et cependant cela est vrai, l'esprit de la démocratie est là; il est dans la condition des personnages mis en scène, il est surtout dans la volonté avouée de l'auteur de les mettre en scène à l'exclusion de tous autres.

De toutes les peintures de cette Angleterre disparue que nous devons à Georges Eliot, *le Moulin sur la Floss* est la plus foncièrement anglaise. *Adam Bede* est consacré à la peinture des classes rustiques au commencement de ce siècle, *le Moulin sur la Floss* est consacré à la peinture de la bourgeoisie provinciale à la même époque. Il y a dans ce livre comme une grandeur en puissance qu'une implacable destinée empêcherait de se traduire en acte et qui, restant enveloppée dans les entrailles du sujet, y gronde sourdement, pareille aux colères intérieures d'un volcan qui ne peuvent aboutir à l'explosion. Les personnages principaux y donnent l'impression de géans avortés qui ont été empêchés d'atteindre à leur stature normale par quelque accident imprévu ou quelque obstacle insurmontable : tels ces chênes au tronc robuste que la foudre a pour jamais découronnés ou dont un nœud malfaisant

arrête la croissance. S'ils sont ainsi, ce n'est pas la nature qui l'a voulu, car ils avaient par eux-mêmes tout ce qu'il faut pour monter haut, ce sont ces circonstances tyranniques auxquelles les forts eux-mêmes ne peuvent rien, l'insuffisance de l'éducation, la médiocrité de la condition, l'impitoyable dureté des démarcations sociales. Mœurs et caractères se sentent encore ici des fortes et barbares sociétés du passé et se relient sans peine aux mœurs et aux caractères des âges les plus lointains. Quels qu'aient été les changemens de l'état social, on sent que la chaîne des transitions n'a subi aucune interruption. Les personnages ont beau être bourgeois, en eux l'analyse retrouve sans peine les élémens des passions et des préjugés des types les plus célèbres des âges écoulés. Le Loredano qui obtint vengeance du doge Foscari en l'obligeant à sacrifier son fils à une douteuse raison d'état vous paraît terrible lorsque vous l'entendez prononcer son *Me l'ha pagato;* je ne sais cependant s'il l'est davantage que le meunier Tulliver faisant étendre la main à son fils sur la vieille Bible de famille et exigeant de lui le serment de continuer au légiste Wakem la haine que sa mort interromprait un jour. Et Tom Tulliver, si mâle, si résolu, si fidèle au devoir, si inaccessible à la tendresse, auriez-vous beaucoup de peine à vous le figurer deux siècles plus tôt sous l'enveloppe d'un farouche covenantaire, ou six ou sept siècles plus tôt sous l'enveloppe d'un *viking* danois ou d'un *outlaw* saxon? Et Maggie Tulliver? Encore plus sûrement qu'il y a dans la Dorothée Brooke de *Middlemarch* le germe d'une sainte Thérèse, n'est-il pas vrai qu'il y a dans sa nature une affinité avec celle de ces bonnes princesses barbares ou de ces saintes dames féodales dont les emportemens vers le bien ne supportaient aucune contrainte? Et cette vertueuse dureté de la vieille société qui considérait le malheur comme une honte et faisait que l'innocent lui-même criait grâce comme un coupable, ne la voyez-vous pas encore toute vivante dans les scènes qui accompagnent la ruine des Tulliver? Cependant cet exemplaire des anciennes sociétés est le dernier, et l'auteur a marqué ce caractère avec une rare habileté. Vices et vertus du passé sont là reconnaissables, mais la dégénérescence est visible, et l'aurore des habitudes d'élégance, de confort et d'indulgence morale amenées par l'avènement de l'industrie et l'accroissement de richesse qui en a été la conséquence, éclaire doucement l'agonie de la société qui reposait sur l'élément agricole et le commerce limité, en sorte que les différences des deux sociétés sont sensibles non-seulement dans leurs caractères moraux, mais dans leurs caractères économiques mêmes. Cette particularité d'une importance capitale pour les sociétés modernes en général, mais surtout pour l'Angleterre, où la transformation sociale a été l'œuvre plus exclusive des intérêts matériels et de la richesse, a été

finement mise en relief dans la dernière partie du livre avec les amours de Stephen Guest et de Maggie, et les scènes de dilettantisme musical dans le salon de l'oncle Deane.

Les défauts que l'on peut reprocher à *Adam Bede*, la lenteur du récit et la disproportion des parties se retrouvent dans *le Moulin sur la Floss*, encore exagérés, si c'est possible. Heureux défauts, puisqu'ils nous ont valu la peinture des enfances de Tom et de Maggie Tulliver, c'est-à-dire la plus longue, et, je n'hésite pas à le dire, la plus originale idylle qui ait été écrite. Nous ne croyons pas, en effet, que la vie de l'enfance ait jamais été étudiée avec une telle conscience. Qui pourrait oublier les entretiens de Maggie avec le garçon meunier Luke, la querelle de Tom avec Bob Jakin, Maggie chez les *gypsies*, et cette scène adorable de l'éveil de l'amour entre Maggie et Philippe Wakem! Des qualités d'ordre entièrement opposé et en apparence inconciliables se combinent dans cette peinture de la manière la plus extraordinaire; il y a là, à la fois, l'exactitude d'une analyse scientifique et le charme poétique des premières heures du matin; mais quelque originale que soit cette idylle, ce n'est malgré tout qu'un prologue de plus de deux cent cinquante pages, et l'on est amené à se demander quelle raison a pu porter l'auteur à commettre sciemment cette violation des règles que tout traité de rhétorique considère comme celles de la bonne composition. Oui, cette violation a une raison et une raison très philosophique qu'il faut signaler, car elle constitue un appendice important à l'esthétique réaliste de George Eliot. Peindre avec la plus extrême exactitude la réalité de la vie humaine, telle qu'elle se présente à un moment donné de la durée, ne suffisait pas selon elle pour la faire comprendre, ni pour éviter l'erreur sur sa véritable nature. Nous donnons le nom de romanesques à certaines combinaisons d'événemens qui nous frappent par leur caractère exceptionnel, mais qui ne sont étranges que parce qu'elles sont inexpliquées. Si nous pouvions pénétrer jusqu'au principe premier de ces combinaisons, nous nous apercevrions qu'il n'y a de romans dans l'existence humaine que parce que nous en considérons isolément telles ou telles phases, en restant dans l'ignorance de celles qui les ont précédées. Le roman n'est donc que le produit de l'ignorance ou de l'illusion de notre esprit. Voyez plutôt l'histoire des enfans Tulliver. Je suppose que le récit s'ouvre par la scène de la ruine de Tulliver et par le serment de haine que le père fait prêter à son fils, — l'auteur en avait le droit, car le roman ne commence véritablement qu'avec cette scène, — et cette histoire ne manquera d'aucun des caractères qui constituent le romanesque; mais remontez dans le passé, par-delà cette scène, jusqu'à l'époque où les deux enfans ne soupçonnaient pas qu'aucun coup de la destinée

pût les atteindre, et où leur vie s'écoulait en joie, libre de contraintes et de devoirs, et soudain le romanesque va s'effacer, les désobéissances clandestines de Maggie à la haine paternelle cesseront d'avoir rien d'imprévu, et les aventures dans lesquelles elle sera entraînée s'expliqueront naturellement, parce que nous connaîtrons ce besoin d'affection que les plus grandes sévérités ne parvenaient pas à modérer, qui la faisaient s'attacher à son frère Tom en dépit de toutes ses duretés. Le drame naîtra donc aussi naturellement de l'idylle que le fruit sort du bourgeon. Imaginez une idylle de l'enfance d'Electre et d'Oreste servant de prologue à la tragédie de Sophocle, et vous aurez sous une forme moderne et bourgeoise une idée de la tentative de George Eliot dans *le Moulin sur la Floss*, tentative qui repose sur ce principe : « Le romanesque n'existe qu'à la condition de ne connaître ni le commencement ni la fin des événemens. »

Le court roman ou la longue nouvelle de *Silas Marner* tranche par la simplicité du plan et l'étroite unité du sujet avec les autres œuvres de George Eliot. Rien de pénible dans la composition, aucune recherche de procédés ingénieux, le but a été atteint sans qu'il en ait coûté à l'auteur aucune de ces fautes volontaires que nous signalions tout à l'heure. *Silas Marner* est une de ces inspirations heureuses et toutes d'un jet comme les grands artistes aiment à en rencontrer pour se délasser de leurs conceptions plus vastes et plus ambitieuses; la place qu'*André* et *Mauprat* occupent dans l'œuvre de George Sand, entre *Lélia* et *Consuelo*, ce récit l'occupe dans l'œuvre de George Eliot, entre *Adam Bede* et *Romola*. Comme *Adam Bede*, *Silas Marner* est une peinture de la vie rustique; mais que les couleurs en sont différentes ! Tandis que dans le premier de ces romans les personnages se présentent en pleine clarté comme les personnages d'une scène rustique de David Teniers, ou sous un clair-obscur plein de transparence comme les personnages d'une scène d'Isaac Van Ostade, c'est sous la magique lumière de Rembrandt que nous apparaissent les personnages du second. Et, de fait, le rayon qui s'échappe du foyer du morose tisserand et qui attire la petite Eppie vers la porte entr'ouverte n'est-il pas à la lettre ce merveilleux rayon qui donne aux scènes familières du grand maître hollandais tant de mystère et de poésie, et n'y remplit-il pas le même rôle ? Un demi-fantastique, d'un effet bizarre et puissant, analogue aussi à celui que produit Rembrandt, résulte des caractères des personnages et de la nature de l'histoire. On y sent avec certitude la présence d'êtres surnaturels qui restent invisibles. Satan erre dans cette solitude du pauvre tisserand qui a perdu la confiance en la justice de Dieu pour le plonger dans ces rêveries noires où il prend l'aspect d'un visionnaire, et c'est lui encore qui

va chuchoter aux oreilles des voisins toute sorte de soupçons contre sa victime et organiser contre elle l'espionnage de la malveillance. Et, d'un autre côté, n'entendez vous pas dans cette nuit sombre circuler les esprits du bien? ils sont là attendant l'heure où, sur cette vallée de l'ombre de la mort que le pauvre Silas habite, ils feront briller la lumière du ciel et accompliront ce miracle de le retirer de l'abîme par la main d'un petit enfant. Et l'intérieur du *squire* Cass, ces querelles entre les deux jeunes hobereaux où nous voyons la vie de l'aristocratie rurale comme entamée par la rouille de la solitude et descendue à des habitudes d'écurie, à des plaisirs d'auberge de village, à des aventures de jours de foire, à des secrets de bas mariages clandestins, tout cela n'est-il pas d'une réalité grimaçante qui confine au fantastique? Et cette excursion de Silas Marner avec sa fille adoptive dans sa ville natale, à la recherche inutile de cette chapelle des indépendans où le sort superstitieusement consulté l'avait jadis déclaré coupable et séparé pour jamais de ses coreligionnaires, n'est-elle pas de l'effet le plus étrange? Je ne connais rien pour ma part qui donne mieux le sentiment de tristesse qui émane de l'irrémédiable passé et de cette série de morts successives au sein de la vie que chacun de nous trouve dans son existence lorsque nous portons nos regards en arrière sur les choses effacées sans retour. J'insiste particulièrement sur la couleur et la poésie du livre, parce qu'à mon avis ces qualités n'ont pas été reconnues comme elles le méritent; quant au reste, on est d'accord depuis longtemps. Dolly Winthrop, la commère à la charité plaintive et à la langue abondante en consolations, est une digne rivale de Mrs Poyser, la commère grondeuse, justicière, à la langue cinglante, et cet art du dialogue, pour lequel George Eliot est justement célèbre, ne l'a jamais mieux inspirée que dans cette incroyable conversation des habitués du café borgne de Raveloe au moment où le tisserand entrant effaré annonce qu'on vient de lui voler son magot. La singulière logique qui préside aux entretiens populaires animés par une pointe d'ivresse, et où la pensée va comme à colin-maillard à travers toute sorte de heurts, de discordances, de rencontres d'images disparates et de mots écartés de leurs sens, a été suivie dans ses méandres les plus compliqués avec un bonheur et une fidélité qui font de cette scène un chef-d'œuvre d'un ordre bizarre, mais tout à fait exceptionnel dans sa bizarrerie.

L'artiste chez George Eliot est inséparable du moraliste. Elle n'a peut-être pas donné de preuve plus certaine de la supériorité de sa nature que l'accord intime qu'elle a su établir et conserver entre l'art et la morale. Le génie même ne réussit pas toujours à établir cette union, ce qui s'explique assez facilement, puisque la littérature vit avant tout de passions. Rappelez-vous les défauts de Cor-

neille, de Richardson, de Rousseau, et que Virgile lui-même n'a pas échappé au reproche pour la trop irréprochable vertu de son pieux héros. Lors donc que dans une œuvre vous rencontrerez ces deux puissances faisant ensemble heureux ménage, vous pourrez saluer cette œuvre comme celle d'un ouvrier consommé : c'est le cas de George Eliot. Comment donc est-elle parvenue à éviter l'ennui qui naît si vite de toute part trop grande faite à la morale dans une œuvre littéraire, et ici la part est plus que grande, elle est prépondérante? C'est d'abord qu'elle a su distinguer la cause de cet ennui, c'est-à-dire la thèse, le prêche, la conférence philosophique ou religieuse, et que, substituant la psychologie à la rhétorique, elle n'a voulu enseigner que par le drame, en laissant ainsi les caractères se condamner ou se justifier eux-mêmes, et les passions apparaître haïssables ou aimables, sans intervenir elle-même autrement que comme intervient en justice un témoin qui doit compte minutieusement de la vérité et n'a pas de verdict à prononcer lui-même. C'est ensuite qu'elle a chargé la morale d'un rôle tout esthétique, celui de répandre sur la vérité qui fait la substance de ses récits la poésie et l'idéal, et la morale s'acquitte de ce rôle avec une aisance et une sûreté qu'on ne trouve pas toujours chez les mieux intentionnés. C'est la morale qui dresse le personnage de Dinah Morris en face d'Hetty Sorrel, qui met entre les mains de Maggie Tulliver le livre de l'*Imitation* et éveille en elle une noble vie intérieure, qui allume le rayon miraculeux qui sert de fanal à la petite Eppie rampant sur la neige, qui appelle Romola au sacrifice par la voix de Savonarole, qui amène Esther Lyon à renoncer au faux idéal de la sentimentalité, qui oppose les aspirations enthousiastes de Daniel Deronda aux convoitises mondaines de Gwendolen Harleth, qui donne aux vertueux intérieurs des Garth et des Meyrick une grâce et une lumière de peintures hollandaises. Ce rôle esthétique original peut se résumer dans cette formule dont nous n'avons pas besoin de signaler l'importance : l'idéal, c'est la réalité qui est en accord avec la morale; en dehors de cet accord il n'y a que phénomènes purement matériels ou insubstantielles fantaisies.

La morale de George Eliot a la plus étroite ressemblance avec son esthétique. De même que son esthétique fait dépendre la perfection des ensembles de la minutieuse exactitude des détails, sa morale fait dépendre la beauté ou la laideur des âmes, le bonheur ou le malheur des existences de la surveillance assidue de chacune de nos journées. Ce qui gouverne la vie humaine, ce sont les petits faits et non les grandes actions, toujours rares et qui, lorsqu'elles se présentent, ne sont d'ailleurs que la somme accumulée de milliers de petites actions qui les ont précédées. L'infiniment petit est roi du monde moral comme du monde physique, et c'est

pour ne pas connaître ou pour ne pas porter attention comme elle le mérite à cette vérité que nous nous laissons pousser à l'abîme ou à la ruine. Nous tissons tous, jour par jour, notre destinée, et les fils de cette trame sont les mille riens insignifians en apparence que nous n'avons pas pris soin d'écarter, une parole inutile, un geste méprisant qui a créé chez autrui l'antagonisme, une flatterie pardonnable qui a fait porter vers nous une sympathie dont nous ne pouvons pas profiter, une dissimulation innocente de la vérité par laquelle nous avons voulu nous protéger, moins que cela, une distraction, un silence. Sans y songer, nous nous garrottons de mille liens invisibles et nous sommes étonnés un beau jour de reconnaître que nous avons réalisé sur nous-mêmes l'aventure de Gulliver chez les Lilliputiens. Ce qu'il y a de pis cependant, c'est qu'en agissant ainsi, non-seulement nous tissons notre propre destinée, mais nous tissons celle d'autrui. Nous souffrons tous, et il n'est aucun de nous qui n'ait trouvé la vie amère, et d'où viennent ces souffrances, s'il vous plaît? Est-ce de grandes catastrophes? Non, car les grandes catastrophes ne sont jamais qu'accidentelles. Est-ce par le fait de grands coupables? Non; car les grands coupables sont plus rares encore. Regardez bien autour de vous, et vous reconnaîtrez que les vrais auteurs de ces souffrances, ce sont ceux-là même à qui il ne vous viendra jamais à l'esprit de les reprocher, vos alliés, vos amis, vos voisins, et cette foule immense des indifférens qui ne veulent pas plus votre mal qu'ils ne cherchent votre bien. Nous sommes tous coupables, oui, tous, car qui donc osera dire qu'il n'a jamais été pécheur véniel? Or tout mal dans le monde vient précisément de péchés véniels. Voyez plutôt l'histoire du jeune *squire* Arthur Donnithorne dans *Adam Bede*. Est-ce que c'était par hasard un pécheur endurci ou un libertin sans scrupules? Non! c'était un aimable garçon, dont la nature était certainement supérieure à celle de la moyenne des gens qui ont le droit de se dire honnêtes, et pour n'avoir pas su résister à une tentation que la plupart d'entre vous estimeront pardonnable, il jeta le déshonneur dans une famille de braves gens, brisa le cœur de son camarade d'enfance et poussa au crime la femme qu'il avait aimée sincèrement. Et ne vous croyez pas innocens parce que les conséquences de vos petits péchés ne seront pas apparentes comme celles de l'étourderie sensuelle d'Arthur Donnithorne; savez-vous à combien de ruines, de chagrins, de crimes peut-être vous avez participé par ces petits délits que vous avez accomplis d'un cœur léger? D'ordinaire nous donnons le plus gaîment du monde l'absolution à ces fautes vénielles, et la cause qui nous les fait excuser est la même qui nous les fait commettre, c'est-à-dire l'indulgence envers nous-même. Point n'est besoin de prononcer le gros mot d'égoïsme, car les

égoïstes déterminés sont aussi rares que les criminels; le nom de cette forme atténuée de l'amour de soi suffit pour nous dire combien il est peu d'entre nous qui soient purs d'offenses. C'est par indulgence personnelle que pèche Hetty Sorrel; c'est par indulgence personnelle que pèche Arthur Donnithorne, c'est par indulgence personnelle que pèche même le bon Adam Bede, lorsque contre tout bon sens il poursuit l'amour d'une fille d'une nature si inférieure à la sienne, mais dont la beauté a captivé sa fantaisie. Il n'y a donc de réellement moral que les âmes dominées par le sentiment contraire à l'indulgence personnelle, et ce sentiment personnifié par Dinah Morris, c'est le désintéressement, et, s'il se peut même, l'oubli de soi au profit d'autrui. Voilà le point de départ de la morale de George Eliot; nous allons la voir se préciser et se compléter avec chacun de ses romans.

Nous tenir en oubli, autant qu'il se peut, est donc le meilleur moyen que nous ayons d'être honnêtes envers nos semblables, et, ce qui est plus affriandant pour l'égoïsme invétéré de notre nature, c'est le plus sûr moyen que nous ayons d'être heureux ou d'échapper au malheur lorsque nous y sommes tombés. L'histoire du tisserand Silas Marner en est la preuve. C'est une sombre histoire et qui mérite le nom de tragique, bien que le héros n'en soit qu'un pauvre homme. Jeune, Silas Marner, était un pauvre ouvrier qui habitait une ville du Nord, où il faisait partie d'une congrégation d'indépendans. Un hypocrite ami, qui avait su gagner sa sympathie par des dehors de teinte piété, se rendit coupable d'un vol au détriment de la congrégation et sut adroitement faire tomber l'accusation sur lui. Silas protesta en vain de son innocence, les preuves étaient accablantes, et le sort religieusement consulté, à la manière de certaines congrégations dissidentes, se prononça contre lui. Alors Silas Marner s'expatria et vint habiter, au centre de l'Angleterre, le village de Raveloe. A une telle infortune l'oubli de soi eût été le vrai remède, mais le malheur a cela de particulier qu'au lieu de nous éloigner de nous-mêmes, il nous en rapproche plus étroitement. Il crée ainsi en nous un genre d'égoïsme dont les effets sont de nous rendre antipathiques à nos semblables et par là de nous priver des ressources que le cours de la vie tenait en réserve pour nous relever. Silas Marner n'essaya donc pas des consolations de la sociabilité, il avait perdu confiance aux hommes; il n'essaya pas davantage des consolations de la piété, il avait perdu toute confiance en la justice de Dieu, et imaginez, si vous le pouvez, le degré de misère morale que supposent ces derniers mots chez un pauvre homme naïf : le désespoir est d'autant plus horrible que la croyance était plus fervente. Il vécut seul dans l'amertume de ses pensées, sans autre diversion que son travail quotidien, auquel il se

livra avec un morne acharnement. Il crut y trouver pendant un temps les élémens d'une vie nouvelle. Dans ce silence de tout sentiment d'amour, une passion tenace et puissante, celle qui exprime le plus fortement l'égoïsme, se développa en lui : l'avarice. Pendant des années il entassa guinée sur guinée, comptant chaque soir de combien s'était accru son trésor et prenant plaisir à en voir reluire les pièces à sa lampe; mais cette passion le trompa comme l'avaient trompé ses premiers sentimens. Un soir, le malheur entra dans sa cabane, qu'il avait laissée entr'ouverte, sous la forme d'un jeune débauché qui le vola de son trésor. Alors il put se rappeler ce mot de son évangile : « Faites-vous un trésor que la rouille n'attaquera pas et que les voleurs n'emporteront pas. » Eh bien! ce mot de l'évangile se réalisa pour lui à la lettre. Un autre soir qu'il avait une seconde fois laissé sa porte entre-bâillée, un enfant abandonné sur la neige vint lui porter ce trésor à l'abri des convoitises. Silas Marner le recueillit et l'adopta et, à partir de ce moment, les noires rêveries disparurent, les souvenirs douloureux du passé s'effacèrent et la vie se prit à refleurir dans ce cœur si longtemps fermé. Un seul mouvement d'amour et d'humanité lui avait donné ce qu'il avait en vain demandé aux passions de l'égoïsme.

L'oubli de soi est la loi suprême de l'amour, et ce serait le plus enviable des devoirs si l'amour devait en être la récompense assurée; mais il s'en faut qu'il en soit toujours ainsi. Souvent il exige de nous le sacrifice même de l'amour, qui, si nous n'y portons pas attention, peut fort bien, nous dit George Eliot, n'être qu'une forme déguisée de l'égoïsme. Il y a deux sortes d'*altruismes :* l'un qui résulte des mouvemens instinctifs d'une nature aimante et qui rend facile cet oubli de nous-même; l'autre qui résulte de la raison et de la volonté et qui exige notre soumission à des sentimens que notre cœur n'approuve pas, voire même à des préjugés que notre conscience condamne. L'histoire de Maggie Tulliver met dramatiquement en opposition ces deux formes contraires de l'oubli de soi. Maggie était née *altruiste*, si, pour l'être, il ne s'agit que de s'oublier par amour et charité, car on ne peut pas dire vraiment qu'il entrât un atome d'égoïsme dans sa passion de dévoûment. Ce n'était pas l'espoir d'un retour de tendresse qui, tout enfant, l'attachait aux pas de son frère Tom, car ce frère n'avait pour elle que de dures paroles. Ce n'était pas davantage une préférence égoïste qui avait déterminé le premier choix de son cœur, car ce choix était tombé sur un camarade de son frère, le jeune Philippe Wakem, pauvre enfant mélancolique, contrefait et dédaigné, et elle l'avait aimé précisément pour ces imperfections mêmes qui donnaient une occasion de charité à ses instincts de sacrifice. Lorsque vint la ruine de son père, elle n'eut aucune peine à supporter la pauvreté, et

lorsque le hasard fit tomber sous ses yeux habitués à d'autres lectures un certain livre intitulé : *l'Imitation de Jésus-Christ*, elle en comprit d'emblée les conseils et trouva facile et doux de les suivre. L'épreuve ne commença sérieusement que lorsque ce devoir de s'oublier réclama non-seulement le sacrifice, mais l'anéantissement de l'amour que, dans des jours plus heureux, elle avait accordé au pauvre Philippe Wakem. Cet amour tombait sous le coup de la malédiction prononcée contre le père de Philippe par le vieux Tulliver, qui, sans le savoir, avait ainsi porté sentence contre le cœur de sa fille bien-aimée. Renoncer à ce que cet amour reçût jamais satisfaction, Maggie y consentait comme à un sacrifice obligé, mais en effacer le souvenir et en haïr la pensée, Maggie se sentait incapable de cet héroïsme barbare et de la cruelle métamorphose d'elle-même qu'il supposait. C'était là cependant ce qu'exigeait l'anathème paternel, autrement tyrannique et arbitraire que ne le fut jamais le préjugé social de l'inégalité des conditions. Eh bien! George Eliot n'hésite pas à prendre parti contre son héroïne pour cette tyrannie et cet arbitraire. L'abnégation de tendresse de Maggie n'est pas pour elle une excuse; bien mieux, c'est de ce besoin inné d'aimer dont elle a si longuement décrit les effets dans la première partie du *Moulin sur la Floss* qu'elle se sert pour condamner la charmante fille. Délicatement elle enlève le masque à ce penchant à la tendresse, et sous le dévoûment apparent elle montre l'égoïsme inconscient, naïf involontaire. Ce besoin d'aimer a son complément, le besoin d'être aimée, et c'est à ce dernier sentiment que Maggie a obéi en acceptant les innocens rendez-vous de Philippe Wakem, c'est à ce sentiment qu'elle cédera plus tard encore, lorsqu'elle laissera la passion du fiancé de sa gentille cousine, Lucy Deane, s'approcher d'elle plus qu'elle ne le devrait. La générosité de son amour ne justifie pas Maggie de s'être soustraite aux conséquences de la défense paternelle. Elle se devait aux siens tout entière, et leurs sentimens, quelque étroits, quelque violens, quelque barbares qu'ils fussent, lui imposaient obéissance et respect, sinon adhésion. Maggie n'a pas connu ou n'a pas su pratiquer cette maxime en laquelle peut se résumer toute vraie morale : « Lorsque tu seras embarrassé entre deux devoirs, choisis toujours le plus difficile, et tu seras sûr de ne pas te tromper. »

II.

Après tout grand succès, il y a pour l'artiste une épreuve des plus dangereuses ; il est toujours à craindre, en effet, que s'irritant à la

fois et des louanges qu'on lui donne pour les qualités qu'il a déployées et des critiques qu'on lui adresse pour les qualités dont on accuse chez lui l'absence, il ne tienne à prouver qu'il était capable de réussir dans un autre genre que celui dont il vient de faire usage, et que, s'il n'en a pas choisi un autre, c'est simplement qu'il ne l'a pas voulu. Cette présomption, ou, selon le cas, cette ambition, a été la cause déterminante des trois quarts des tentatives avortées ou des déviations de talent, dont l'histoire littéraire, surtout celle de notre siècle, est pleine. Nul doute que George Eliot n'ait ressenti tout comme un autre ces irritations et qu'elle ne leur ait cédé dans une certaine mesure; ce qui est plus certain encore, c'est qu'elle a été assez prudente et assez habile pour en conjurer les fâcheux effets. Une louange trop souvent répétée finit par paraître un reproche, et George Eliot, fatiguée de s'entendre toujours traiter de peintre consommé de la réalité, voulut prouver que l'idéal ne lui était pas inconnu, qu'elle saurait au besoin l'atteindre et qu'elle serait capable, si elle le voulait, de faire dialoguer d'autres personnages que des charpentiers et des tisserands. De là cette peinture dramatique de Florence, à la fin du xve siècle, entre l'agonie de Laurent le Magnifique et la mort de Savonarole, qui a nom *Romola*. Mais en abordant le roman historique, elle n'a renoncé ni à ses doctrines, ni à ses procédés habituels. Elle a traité l'histoire comme la réalité du passé et lui a appliqué les mêmes méthodes d'observation minutieuse et sympathique qu'à la réalité du présent. Quant à l'idéal, elle ne l'a pas cherché ailleurs que dans les vertus morales dont elle s'était faite la propagandiste dévouée, sachant bien qu'il suffit de l'illusion d'optique imaginative que crée le recul du temps pour donner grandeur et beauté aux mêmes sentimens que nous ne récompensons pas toujours dans le présent même du prix Montyon, car, s'il n'y a pas de héros pour le valet de chambre, il n'y a pas davantage de grands sentimens pour les contemporains. *Romola* est donc au fond un roman réaliste comme *Adam Bede* et *Silas Marner*, où des personnages porteurs de noms plus célèbres et plus harmonieux sont chargés de présenter identiquement la même morale que nous avons vu exposer par les gens d'Hayslope et de Raveloë; il n'y a que l'étiquette de changée. Ainsi rien d'aventureux, ni d'aventuré dans cette tentative de George Eliot; au moment même où elle paraissait s'en écarter, elle se tenait ferme sur le terrain de ses doctrines sans en compromettre ou en oublier aucun principe. L'intérêt de *Romola* comme œuvre d'art est dans le tour de magie par lequel l'auteur a réussi à donner satisfaction aux exigences de l'imagination au moyen des mêmes élémens que nombre de critiques jugeaient incapables de toute transformation idéale.

Romola a été jugé très diversement; mais nous ne saurions sou-

scrire à l'enthousiasme des uns et à la sévérité des autres. Assurément le livre a ses défauts, dont le principal est cette abondance de scènes de mœurs et de descriptions historico-archéologiques que l'auteur a liées à son action centrale et dont elle retarde perpétuellement la marche de son récit; cependant ce défaut est tellement inhérent au genre du roman historique que je ne sais personne qui ait pu y échapper, pas même Walter Scott, et que, par conséquent, il serait injuste d'en faire trop vivement reproche à George Eliot. Le récit, dis-je, en est retardé, mais il ne perd rien pour cela de son intérêt dramatique, et d'ailleurs l'est-il beaucoup plus que ne l'est, dans *Notre-Dame de Paris* par exemple, la marche de l'action par les célèbres chapitres archéologiques que chacun sait? Enfin quelques-unes de ces scènes, celle de la foire de Florence où l'auteur s'est souvenu d'une toile curieuse de Callot, et celle du carnaval transformé en fête dévote par Savonarole, sont des morceaux d'un art consommé, où l'exactitude historique ne prive l'imagination d'aucun de ses droits à ce sentiment poétique qu'elle aime à tirer du passé. Mais tout cela n'est qu'épisodique, et ce n'est pas dans ces détails qu'il faut chercher le mérite supérieur de *Romola*. Si le livre n'est pas un chef-d'œuvre, ce que j'accorderai volontiers, il n'en est pas moins vrai qu'il contient le chef-d'œuvre du talent psychologique de George Eliot, je veux dire le caractère de Tito Melema. C'est une maîtresse main qui a tracé ce portrait, mais il fallait que cette main fût celle d'une femme, car quelle main masculine aurait été d'un tact assez délicat et d'une adresse assez patiente pour cette tâche compliquée et subtile?

Jamais on n'a fait apercevoir avec une telle finesse l'atome moral, si ténu qu'il en est presque insignifiant, d'où peuvent sortir, si on lui crée les circonstances de gestation et d'incubation favorables, les résolutions les plus perverses et les actes les plus criminels. Tito Melema est un jeune Grec que nous voyons dans le cours du récit se rendre coupable de la plus noire ingratitude; mais au début il est encore pur de toute mauvaise action et il n'y a rien de blâmable en lui, sauf certaines dispositions latentes à l'indulgence personnelle. Avec quel art ces dispositions premières ont été saisies et présentées! Avant même que Tito ait agi de manière à se faire reconnaître, on éprouve pour lui un sentiment d'inexplicable antipathie; l'auteur, avec une habileté merveilleuse, a su créer chez le lecteur la défiance de son personnage, défiance légitime, comme on va voir. Les hasards de la vie ont jeté Tito sur le pavé de Florence, sans protecteurs et sans amis, mais il est beau, disert, érudit, d'un esprit fertile en ressources, et il ne tarde pas à faire sa fortune dans ce monde de lettrés curieux et de généreux patrons des arts. Cependant tout ce qu'il est et tout ce qu'il sait, il le doit à un

Napolitain qui l'a recueilli autrefois, alors qu'il était orphelin, l'a élevé et adopté. Séparé de ce père adoptif par un de ces accidens si fréquens alors dans les régions orientales devenues pour tout chrétien par le fait de la récente conquête turque des lieux semés d'embûches, Tito est resté en possession de quelques bijoux précieux, et pour les employer à son profit, il laisse sciemment son bienfaiteur dans l'esclavage; puis, lorsque ce bienfaiteur apparaît tout à coup devant lui, il le renie ouvertement et l'abandonne au dénûment et au désespoir. Certes, voilà une série d'actions perverses au premier chef, mais que vous vous tromperiez si vous pensiez qu'elles appartiennent à une nature foncièrement mauvaise! Suivez George Éliot dans les méandres de ce caractère, et elle va vous montrer de la manière la plus irréfutable que ces méfaits sont simplement le produit d'un égoïsme, presque excusable à l'origine, et qui peut s'allier avec d'aimables parties de nature et les dons les plus brillans de l'esprit.

Vous connaissez la boutade misanthropique devenue proverbiale : si notre bonheur dépendait d'un certain mandarin que nous ne connaîtrons jamais, et s'il ne fallait que lever le doigt pour tuer le mandarin, combien d'entre nous en est-il qui résisteraient à commettre ce meurtre? Voilà tout le crime de Tito Melema. Il a tué le mandarin, il a fait même moins que cela, il s'est contenté de supposer que le mandarin n'existait plus. Ces pierres précieuses appartiennent à mon père adoptif; oui, mais existe-t-il encore? C'est improbable, et, s'il existe, où aller le trouver? Voilà la pensée du crime à sa première apparition, naturelle, presque innocente, et la logique de l'égoïsme ne manque pas de sophismes pour la justifier. Rassuré par ces sophismes, Tito Melema dispose des bijoux, mais un message lui arrive de son père adoptif lui apprenant qu'il est en esclavage et que les pierres précieuses suffiront à sa rançon. La faute serait encore réparable, mais les pierres précieuses ne sont plus en la possession de Tito, et puis il faudrait de sa part un aveu complet qui est au-dessus de ses forces, et ici encore la logique de l'égoïsme lui vient en aide par d'assez bonnes raisons. Tito est marié à une belle et noble Florentine; en faisant cet aveu, ne va-t-il apparaître aux yeux de sa femme sous un jour odieux? Il va donc jouer son bonheur, il va faire pis, il va détruire celui de sa femme : en a-t-il bien le droit? Mieux vaut donc laisser la mauvaise action suivre ses conséquences, que Tito ne verra pas, et l'ensevelir dans un silence absolu; son père adoptif y succombera peut-être, mais les morts ne reviennent pas et le secret est assuré. Le tombeau cependant a refusé la proie qui lui était ainsi offerte, et un jour le père adoptif condamné apparaît par un concours singulier de circonstances imprévues devant Tito, mais déses-

péré, privé de la raison et n'ayant plus d'intelligence et de volonté que pour la vengeance. Ah! cette fois Tito est en état de légitime défense; la colère de cet homme outragé lui crée un droit : il n'y a plus à hésiter, il faut accepter résolument l'action commise et la compléter par une nouvelle plus infâme encore. A partir de ce moment, Tito est perdu, car il n'y a plus dans son âme place que pour la crainte; chaque jour, il lui faut inventer un nouveau mensonge pour écarter une possibilité de danger. Il descend ainsi tous les degrés qui conduisent au parjure, à la trahison, à la délation, et devient un des plus parfaits modèles de félonie que l'on puisse citer; le cancer de l'égoïsme a rongé l'une après l'autre toutes ses vertus. Eh bien! ce modèle de félonie n'est au fond qu'un être faible, craintif et irrésolu; mais c'est précisément pour cela que l'égoïsme a sur lui une si forte prise. L'égoïste ne veut point le mal des autres, il ne veut que son bien propre; mais comme il ne peut vouloir contre lui-même, ses relations avec ses semblables sont toujours forcément entachées de mensonge et de fraude. C'est l'histoire de Tito Melema. Sa conduite envers son père adoptif n'est pas son seul crime. Il en a un autre sur la conscience, qu'il a commis par simple légéreté de jeune homme. Pendant une fête, il a rencontré une jeune paysanne naïve et crédule qu'il avait vue à son arrivée à Florence et qui avait été presque sa bienfaitrice, lui ayant alors, sur sa bonne mine, fourni son premier déjeuner. Un charlatan, revêtu d'habits sacerdotaux, célèbre sur la place publique des simulacres de mariage; par manière de jeu, Tito conduit devant cet autel pour rire sa confiante amie et s'unit à elle par une parodie du sacrement. C'est une plaisanterie, mais Tessa, qui aime follement Tito, l'a prise au sérieux, et Tito n'ose la détromper de peur de lui causer une peine trop vive. Voilà le genre de bonté dont l'égoïste est capable; pour détromper Tessa, il aurait fallu paraître cruel, il aurait fallu l'être, en effet, un instant, mais ce courage est au-dessus des forces de Tito, et il résulte de ce mensonge par sensibilité un concubinage secret et un double ménage avec tous les dangers et toutes les terreurs qu'une telle situation comporte.

Cette création de Tito Melema, je ne crains pas de l'avancer, est sinon une des plus belles, au moins une des plus originales et peut-être la plus neuve qu'il y ait dans la littérature entière de ce siècle. Tous les caractères créés par les poètes et les romanciers ont pour ainsi dire des ancêtres et dérivent de quelque œuvre antérieure; celui-là est absolument sans précédens; je ne lui découvre aucune ressemblance, ni prochaine ni lointaine, avec aucun autre personnage du monde de la fiction. Ai-je bien réussi à le faire comprendre? Je ne sais trop, tant les traits en sont subtils, mêlés, complexes, presque contradictoires. Aucun autre, en tout cas, ne fait mieux comprendre

les qualités, et ce que quelques-uns appellent les faiblesses de la psychologie de George Eliot. Cette psychologie a cela de particulier qu'elle fait corps avec le personnage qu'elle observe, et que, si l'on essaie de l'en séparer, elle se fond aussitôt sous le regard comme ces méduses qui, hors de la mer, ne sont plus qu'un peu d'eau au bout de quelques minutes; elle ne vaut donc que pour ce personnage et pour les différens états d'âme qu'il traverse et qu'elle accompagne. Elle reste ainsi essentiellement dramatique et n'arrive jamais à rien de général. Il y a quelques années, on eut l'idée de composer un petit volume avec un choix de réflexions morales tirées des œuvres de George Eliot; ce volume n'eut aucun succès, de quoi nous ne songeons pas à nous étonner. Car chacune de ces observations lue en sa place apparaîtra merveilleuse de pénétration, mais qu'elle en soit détachée, la vérité en sera ou trop incertaine ou trop particulière pour être comprise, parce qu'il n'en est aucune qui fasse sentence et qui puisse se présenter comme la formule absolue de tel ou tel fait moral. En d'autres termes, George Eliot aurait été capable à la rigueur de composer les *Caractères* de La Bruyère, il lui eût été impossible de composer les *Maximes* de La Rochefoucaud, et cependant le vice qu'elle a peint de préférence, l'égoïsme, est celui-là même dont le livre du noble frondeur fait le ressort principal des actions humaines. La psychologie de George Eliot est donc incapable de généralisation; chez un pur philosophe, ce serait certainement un défaut; j'ose trouver que chez un romancier ou un dramaturge, c'est au contraire une qualité.

Dans l'ouvrage qui suivit *Romola*, George Eliot a sacrifié plus directement encore à l'idéal. *La Bohémienne espagnole* est un poème d'une étendue égale à tel de ses romans, dont l'action se passe en Espagne à peu près à la même époque que l'action de *Romola*. Ce poème n'est pas une exception dans l'œuvre de George Eliot. En dépit de son réalisme, elle eut toujours le goût et le besoin de la poésie, et dans ses momens privilégiés de rêverie philosophique, elle se plaisait à lui demander des symboles animés de ses doctrines ou à lui emprunter son langage pour en revêtir tel fait historique, telle légende, voire telle anecdote contemporaine qui lui semblait une expression adéquate ou une démonstration vivante de telle de ses idées. De ce commerce intermittent avec les muses est sorti un curieux petit volume intitulé *Jubal et autres Poèmes;* mais de ces tentatives poétiques, *la Bohémienne espagnole* est de beaucoup la plus considérable. Le poète, il faut le dire, n'est pas chez George Eliot à la hauteur du romancier; cependant il me semble qu'il est entré beaucoup de parti-pris dans la sévérité que la critique a montrée, dans le pays même de l'auteur, pour cette partie de ses œuvres, et je ne puis m'empêcher de croire que l'indulgence

eût été plus grande si la réputation du romancier eût été moindre. A coup sûr, *la Bohémienne espagnole* n'est pas une œuvre hors de pair; toutefois si, pour être appelé beau, il suffisait d'une versification heureuse et variée, d'un rythme d'une réelle vivacité, d'une abondance poussée jusqu'à la prodigalité d'images neuves et originales, d'un élagage soigneux de toute loque poétique surannée, d'une ingénieuse diversité de formes bien choisies alternant entre le récit lyrique et le dialogue dramatique, entre la saynète et l'idylle, entre le discours didactique et la chanson, le poème dont nous parlons mériterait cette épithète. D'où vient cependant que la lecture de cette œuvre intéressante à tous égards ne nous laisse aucune de ces fortes émotions qu'ont coutume de donner les véritables œuvres poétiques? Cela est difficile à dire. C'est peut-être d'abord que la nature de George Eliot était trop purement intellectuelle pour la poésie, et qu'en conséquence de cette nature il y a là plus de lumière que de chaleur, plus de scintillemens que de flammes. C'est une chose qu'on refuse d'ordinaire d'admettre par crainte d'abaisser la poésie, qu'un des principaux agens de l'inspiration poétique est le tempérament physique, et cependant rien n'est plus vrai. Or cet élement physique, auquel ne suppléent pas plus les ressources de l'esprit que l'éclairage scientifiquement obtenu ne remplace la vivante lumière du jour, manque absolument chez George Eliot. Une autre raison de cette infériorité relative de George Eliot en poésie doit être cherchée dans la vertu même dont elle a fait la base de sa morale. Il faut beaucoup penser à soi et beaucoup rapporter à soi pour être poète; l'egoïsme est une loi des natures sacrées pour la poésie. Que leur arrive-t-il, dites-moi, qui ne leur soit commun avec la masse de l'humanité? Les joies et les douleurs qu'ils ressentent sont celles de tous, et cependant voit-on ailleurs que chez eux de tels cris, de telles colères ou de telles ironies devant les accidens de la destinée humaine? A la manière dont ils en parlent, il semble qu'il leur soit arrivé quelque chose d'exceptionnel, et en effet ils en sont convaincus, et telle est la puissance de cette conviction qu'ils la font partager aux autres hommes. Il y a un égoïsme inconscient dans la vivacité avec laquelle ils ressentent joies et douleurs, il y en a un conscient et volontaire dans l'orgueil avec lequel ils les expriment. L'oubli de soi est donc une vertu plus difficile au poète qu'à tout autre homme, et c'est pourquoi il est douteux que la morale *altruiste* soit jamais une source féconde de poésie.

Pour juger de la valeur de George Eliot comme poète, c'est beaucoup moins à *la Bohémienne espagnole* qu'il faut s'adresser qu'au petit volume intitulé : *Jubal et autres Poèmes*. Ce recueil, le meilleur, et de beaucoup, de tous ceux qui ont été inspirés par les nou-

velles doctrines, n'a reçu du public et de la critique qu'un assez médiocre accueil, et de toutes les pièces qui le composent, on n'en a guère voulu retenir qu'une seule, la dernière, celle que M. Caro citait ici même récemment : « Oh! que ne puis-je me joindre au chœur invisible! » où elle exprime noblement et tristement son espoir dans l'immortalité qui résulte de l'influence exercée par les œuvres accomplies pendant notre passage sur la terre. Il s'en faut cependant que cette pièce soit la seule remarquable du recueil ou même la plus remarquable. Presque toutes sont à citer, et il y a vraiment plaisir à retrouver, sous une forme concise et à l'état de petits mythes ou de petits drames, la plupart des thèses morales développées dans ses romans. Ce conseil si souvent répété d'accepter la vie telle qu'elle nous est donnée, de la subir noblement, malgré ses disgrâces, quelle piquante application elle en a faite dans *Armgarth*, cette chanteuse qui a perdu tout à coup la voix et, avec la voix, l'amour égoïste de ses adorateurs, et qui se résigne philosophiquement à devenir maîtresse de chant! Mais de tous ces poèmes, le plus digne d'attention est celui qui donne son nom au volume : *Jubal*. Elle y a résumé avec grandeur sa doctrine entière. Pendant que ses frères forgeaient les métaux ou veillaient aux soins des troupeaux, Jubal, le rêveur, ému des bruits épars dans la nature, a trouvé l'art de les fixer par la musique et d'en composer une sorte d'insubstantiel aliment que l'âme ne peut recevoir sans ivresse et qui éveille en elle le besoin d'une vie nouvelle en même temps qu'il augmente l'intensité de celle qu'elle possède déjà. Cependant il prend à Jubal le désir passionné d'augmenter ses richesses aériennes, d'aller dans les pays inconnus recueillir d'autres bruits que ceux de ses plaines natales. Il part et il écoute les plaintes du vent dans les grandes forêts, les sanglots et les rires des eaux le long des fleuves, les souffles impétueux qui battent les hautes cimes comme le vol de légions d'esprits invisibles, les rumeurs puissantes de la mer, qui s'achèvent en murmures caressans sur les plages, en éclats de colères contre les rochers et les falaises. Le pèlerinage dure toute sa vie de patriarche, c'est-à-dire de longs siècles. Enfin le souvenir du pays natal lui revient et il se met en route pour aller porter aux siens les bienfaits de ses sonores acquisitions. Mais quel changement lorsqu'il arrive aux lieux où son art avait pris naissance! Une ville s'élève là où se pressaient quelques pauvres tentes, tout un peuple est sorti de la famille qu'il a quittée, et pendant qu'il s'étonne et se recueille, voilà qu'il entend le bruit des instrumens qu'il a jadis inventés, et que des flots de population en proie à l'enthousiasme sortent de la ville chantant des hymnes en l'honneur de Jubal, dont ils célèbrent la fête. « Jubal, c'est moi! » leur crie l'inventeur, devenu dieu en son absence, mais

tous rient du pauvre insensé, et passent en continuant leurs chants et leurs danses. Alors Jubal se prend à songer et, loin de trouver dans son cœur amertume et tristesse pour cet oubli, il y trouve au contraire le motif d'une joie grave et profonde en pensant que tout ce peuple lui doit la vie morale dont il vient de voir les manifestations, qu'il est leur père et véritablement leur second créateur. Il y a dans ce poème, où le sentiment, exprimé sous forme lyrique dans *le Chœur invisible*, a revêtu une forme quasi épique, une noblesse d'accent, une gravité d'enthousiasme, une sérénité religieuse, qui donnent à son auteur un droit réel à une place parmi les poètes.

Romola et *la Bohémienne espagnole* ont d'étroits rapports de doctrine et de sentiment; on dirait une seule et même conception qui, à un moment donné de sa croissance, s'est scindée pour se créer deux corps différens. Jusqu'ici, dans les romans de la première manière de George Eliot, nous n'avons vu de sa morale *altruiste* que des applications restreintes, celles qui se rapportent aux devoirs de la vie individuelle ou à la famille. Mais dans ces deux derniers ouvrages, cette morale prend une grandeur inattendue où se révèle toute la pensée de l'auteur. Elle vaut la peine d'être expliquée, cette pensée, surtout à l'heure présente, où l'esprit d'individualisme étend de plus en plus son action dissolvante. Le désintéressement de soi n'est pas un devoir que l'on soit libre d'accepter ou de rejeter, c'est un devoir impérieux, forcé, exigible à toute heure. Nous devons au monde de nous oublier absolument comme nous devons le service militaire et le paiement de l'impôt. Et ce n'est pas là une comparaison par figures, c'est l'expression d'un fait indéniable. Au fond, la société n'a pas d'autre base que le sacrifice de nous-mêmes sous toutes les formes, et cette base est nécessaire. De quoi vit-elle si ce n'est des contraintes et des mutilations qu'elle nous impose? C'est par l'oubli de nous-mêmes que nous avons une famille et surtout une patrie. Les sociétés fortes et saines sont celles où ce devoir est pratiqué facilement, avec joie, avec ferveur; les sociétés maladives et corrompues sont celles où il est refusé, contesté ou tenu en haine; mais que la société soit forte ou maladive, il faut de toute nécessité qu'il y ait en elle une certaine proportion de ce sentiment, sans quoi elle retournerait par l'anarchie à cet état de nature si bien défini et décrit par Hobbes. Ah! sans doute, il est des heures où ces contraintes nous semblent dures, où en être délivré nous apparaît comme l'idéal du bonheur, où cet oubli de nous-mêmes ne nous représente pas autre chose que le suicide de notre liberté; mais ces attaches qui nous lient sur un point infime de l'espace à un ordre social particulier n'en sont pas moins notre unique moyen de salut moral. George Eliot

nous démontre par l'exemple de Tito Melema que le plus grand malheur qui puisse atteindre un homme, c'est précisément l'absence de toute condition qui limite sa liberté. D'où viennent les crimes de Tito Melema, sinon de ce que son égoïsme a pu s'épanouir en pleine liberté, sans trouver en lui et en dehors de lui rien qui gênât sa croissance? Ces crimes sont presque excusables, car on ne sait pas comment, les conditions de sa vie étant données, le sentiment d'autrui aurait jamais pu prendre assez de force pour contre-balancer en lui le sentiment du *moi*. Tito est ingrat envers son bienfaiteur, mais c'est que ce bienfaiteur, malgré tout, n'est pas son père, que la nature reste en lui froide et muette, et qu'il n'y a qu'un sentiment purement moral qui pourrait l'obliger. Tito est traître envers ses amis, mais c'est que ses amis ne sont pas ses concitoyens; Tito sert Florence avec déloyauté, mais c'est que Florence n'est pas sa patrie et qu'il reste libre de la quitter pour aller servir une autre principauté. Rien ne lui dit de s'oublier, tout au contraire lui conseille de songer à lui, exclusivement à lui. Lors donc que nous invoquons la liberté contre les contraintes sociales, prenons garde de prendre légèrement ce nom, car ce n'est pas toujours la liberté qui réclame, mais bien le penchant à l'égoïsme qui se masque de prétextes sacrés; c'est là ce que Savonarole, avec sa parole enflammée, fit comprendre à Romola lorsqu'il l'arrêta sur la route de Venise fuyant un indigne époux qu'elle avait tout droit de haïr selon la vulgaire morale mondaine, et une patrie dont elle avait raison de trouver le séjour odieux. Personne plus que George Eliot n'a été habile et acharnée à soulever tous ces masques sacrés dont se couvre l'égoïsme : orgueil du rang, fierté légitime de l'âme offensée, respect du nom, tendresse pour les souvenirs vénérés, et il n'en est aucun qu'elle épargne, pas même l'amour, pas même l'honneur. Sur ce terrain elle n'admet aucune transaction, et sa finesse psychologique ne la fait pas tomber dans le moindre casuisme; il n'y a pas de circonstances, quelque dures qu'elles soient, qui puissent nous dispenser de nos devoirs envers les nôtres, ni la tyrannie de la famille, ni l'esclavage d'une union indigne, ni l'oppression de la caste dont nous sommes, ni l'injustice de la société à laquelle nous appartenons; même si la patrie, au lieu d'être une illustre cité comme Florence, n'est qu'une vague et mouvante tribu comme cette tribu des Bohémiens où le chef Zarca rappelle sa charmante fille Fedalma, nous nous devons à cette flottante patrie, et si cette forme vague de la tribu est elle-même brisée et que la patrie ne consiste plus que dans une croyance morale, comme il est arrivé pour la race juive, nous nous devons à cette croyance. Mais sentez-vous combien tout cela est sérieusement, profondément social?

Après *Romola* et *la Bohémienne espagnole*, George Eliot revint

à cette réalité qui l'avait si bien inspirée autrefois, mais il lui arriva un peu ce qui arrive toujours après un voyage plus ou moins long, c'est que personnes et choses se sont modifiées en notre absence et que nous devons modifier nos rapports avec elles pour nous trouver en accord avec leur situation nouvelle. C'est ce que comprit merveilleusement George Eliot ; aussi ce retour à la réalité ne fut-il pas un abandon de la tentative qu'elle venait de faire pour s'approcher d'un certain idéal. Au contraire, elle persista plus que jamais dans ce projet, mais renonçant à atteindre son but par les moyens romantiques ordinaires, elle eut l'idée ingénieuse de renverser le procédé qu'elle avait employé dans *Romola*. Dans ce roman, elle avait traité l'histoire comme une réalité passée; n'était-il pas possible de traiter la réalité moderne comme l'histoire, et d'obtenir par ce moyen un semi-idéalisme qui, sans leur faire rien perdre de leur familiarité, prêtât aux choses contemporaines un peu de la noblesse et de la poésie que le recul du temps prête aux choses du passé? Ses trois derniers romans, *Félix Holt*, *Middlemarch*, *Daniel Deronda*, furent les fruits de cette ingénieuse tentative, fruits bizarres, à formes compliquées, à saveurs imprévues, obtenus par greffes habiles et où se reconnaît l'art de l'horticulteur littéraire consommé, mais qui, malgré leurs qualités exquises, ne laissent pas que de faire regretter parfois la franchise de saveur et la simplicité de formes des admirables sauvageons d'autrefois poussés plus librement et dans une terre moins altérée par les soins de la culture.

L'action de *Félix Holt* se passe pendant les années qui suivirent l'adoption du fameux bill de réforme, et l'auteur s'est appliqué à mettre en pleine lumière les courans d'opinion et les élémens sociaux qui sortirent de cette grande mesure. L'émoi de l'aristocratie qui s'agite pour faire tourner à son profit cette réforme accomplie contre son influence et qui, sous le coup de cette inquiétude, enfante ce produit nouveau, le radical de race noble, l'incapacité momentanée des classes moyennes à s'emparer du mouvement, l'indifférence brutale du peuple devant une innovation dont il ne comprend pas le bienfait et qui, dominé par la longue habitude, ne demande que deux choses : du pain en tout temps et de loin en loin une occasion d'émeute pour divertissement, la joie mal dissimulée des dissidens, qui pressentent dans ce changement capital un affaiblissement de l'église établie, leur ennemie séculaire, et enfin, à l'écart de tous ces groupes agités et ambitieux, l'apparition solitaire du radicalisme plébéien sous la forme d'un jeune excentrique sans liens avec aucun parti, sans attaches d'aucune sorte avec le passé, tel est le vaste tableau que George Eliot a peint d'une main magistrale dans les proportions modestes du tableau de genre, concentrant toute la vie anglaise de cette période

dans l'histoire d'une simple bourgade et resserrant ainsi la scène au lieu de l'étendre comme n'aurait pas manqué de faire un peintre moins habile. Cependant, malgré l'intérêt qui s'attache à ce tableau, malgré qu'il soit peut-être, après *Silas Marner*, le mieux composé des romans de George Eliot selon nos idées françaises, *Félix Holt* n'est pas une œuvre attachante à l'égal des anciennes productions de l'auteur. Les raisons de cette infériorité sont nombreuses. C'est d'abord que le héros principal, le radical Félix Holt, est un personnage déplaisant à l'excès, qui est beaucoup plus fait pour détourner de la vertu que pour y inviter. C'est ensuite qu'aucun des personnages du livre n'est réellement sympathique; non, pas même la spirituelle Esther Lyon, produit imparfait de races croisées, véritable mulâtresse au moral, trop coquette pour une fille modeste, trop sérieuse pour une coquette, incomplète en toute chose, surtout en jugement. Mais le grand défaut de *Félix Holt*, c'est le bizarre contraste qui existe entre cette mise en scène d'intérêts très réels et très pratiques dont nous venons de parler et la fable du livre, qui est romanesque au-delà de toute expression. C'est celui de ses ouvrages où elle a fait le moins emploi de ses aptitudes psychologiques et où elle a le plus sacrifié à l'action; elle y a sacrifié jusqu'au point d'emprunter au roman à sensation quelques-uns de ses *trucs* et de ses mystères, comme si elle avait été jalouse des lauriers de Mrs Braddon ou de Wilkie Collins. Cela abonde en secrets, en surprises, en jeux imprévus du hasard, en naissances supprimées, en adultères cachés, tout comme un bon mélodrame d'autrefois; il n'y manque même pas le traître traditionnel, qui se laisse aisément reconnaître sous les traits de Jermyn, l'homme de loi. Comme dans le mélodrame aussi, le pathétique résulte moins des passions et des sentimens des personnages que des situations imprévues où ils sont poussés et des coups de la fortune. Mais avec quelle habileté elle a fait usage de cet élément mélodramatique et quelle abondance de scènes saisissantes elle a su lui faire rendre! Le début du roman nous introduit au cœur du sujet de la manière la plus heureuse. Dans le manoir quelque peu déchu des Transome, on attend l'héritier du nom, Harold, qui revient d'Orient avec une fortune considérable amassée pendant quinze années d'un exil volontaire. Le voilà, il est arrivé, traînant après lui les conséquences de sa vie exotique sous la forme d'un jeune métis syro-saxon qui n'a rien du teint de roses et de lis ni de la gravité mélancolique des enfans de Gainsborough et de Lawrence. Cependant ces circonstances délicates, si bien faites pour donner prise au *cant* britannique, ne sont encore rien auprès de l'altération profonde qu'a subie à l'étranger sa substance saxonne, et sa mère s'en aperçoit douloureusement dès ses premiers mots. « Il faut songer au parlement, Harold. Une élection est à faire prochai-

nement et vous êtes le candidat désigné des tories. — Le candidat des tories? Vraiment non. — Eh quoi! mon fils, seriez-vous whig? — Eh! Dieu m'en garde! — Mais qu'êtes-vous donc? — Je suis radical. » Un début de roman pour Thackeray! Une scène de grand effet est aussi celle où Harold, après sa déconfiture électorale, rencontrant dans l'auberge qui sert de réunion à la *gentry* du district l'homme de loi Jermyn, lève sur lui sa cravache et où ce dernier laisse échapper par vengeance l'odieux secret si longtemps retenu. « Eh bien! frappez donc, je suis votre père. » Harold tombe anéanti, et alors le député tory, son heureux rival politique, s'élançant sur Jermyn et lui saisissant violemment le bras : « Sortez, monsieur, nous sommes ici entre gentilshommes! » Un dénoûment pour Alexandre Dumas fils! Et cette autre scène encore, où la charmante Esther Lyon, héritière légale reconnue du nom et de la fortune des Transome, éveillée pendant la nuit, entr'ouvre sa porte et voit la douairière errant le long des corridors, gémissant sous le poids de l'affront et portant la main à sa joue comme pour apaiser la cuisante douleur d'un soufflet donné par une main invisible. Une situation pour Charlotte Brontë! — Mais cet élément mélodramatique est traité avec une sobriété extrême, sans déclamations, sans dépenses d'éloquence; un éclair, un coup de foudre, une trace noire, et c'est tout.

Je n'oserais dire que, dans ce roman, George Eliot ait voulu tracer son idéal du parfait démocrate, mais elle a certainement voulu se prononcer sur les vertus qui conviennent à celui qui prend ce titre et sur le principe qui doit être la règle de sa conduite. Ce principe, c'est toujours, c'est plus que jamais l'oubli de soi. Selon George Eliot, le radical est l'homme à qui les mobiles égoïstes sont le plus particulièrement interdits, car, s'il leur obéit, en quoi diffère-t-il des hommes des autres partis? Qu'un conservateur ait des mobiles égoïstes, cela est assez naturel, puisqu'il considère certains intérêts de classe comme important au bon ordre de la société et à la sûreté de l'état; mais le radical, qui nie précisément qu'il y ait aucun intérêt de classe qui doive devenir dominant au point d'importer à l'existence de la société, ne doit avoir d'autres pensées que générales, d'autres sentimens que désintéressés, et, de même que les chrétiens des premiers siècles considéraient qu'ils devaient agir en tout à l'inverse des païens, il doit tenir à honneur de répudier tous les motifs personnels qui font agir les autres hommes. Ainsi pense Félix Holt. On ne saurait dire que ce personnage soit précisément aimable, mais il est profondément anglais, et on peut contempler en lui un des produits les moins séduisans, mais les plus curieux de la civilisation protestante. Bienfaisant avec rudesse, franc jusqu'à la grossièreté, ennemi de la sentimentalité jusqu'à la négation de toute

grâce et de toute poésie, adversaire de l'hypocrisie jusqu'à la négation de tout sentiment religieux, on ne peut mieux le comparer qu'à un puritain d'autrefois qui, par l'effet du temps, serait arrivé à se *laïciser*, c'est-à-dire à ne conserver de ce qui fut lui que sa substance brute, rudimentaire, sans aucune des formes et des couleurs que la ferveur religieuse imprimait à son caractère et à son langage. Quoique George Eliot n'ait jamais eu de rapports bien tendres avec Thomas Carlyle, je ne puis m'empêcher de croire qu'elle s'est rappelé l'illustre Écossais en créant ce personnage de Félix Holt, tant il se rapproche par sa haine de la sentimentalité, du faux idéal et du charlatanisme, du type d'homme moral glorifié en toute occasion par l'auteur du *Hero Worship* et du célèbre Essai sur Samuel Johnson. Félix Holt a deux qualités qui rachètent ses déplaisantes vertus, la véracité et le désintéressement. Il a conçu la démocratie comme une société où l'individu ne doit vouloir que ce qui est l'intérêt de tous, et doit le vouloir contre lui-même, et il a mis sa vie en accord avec sa conviction. S'il réclame beaucoup pour les autres, il commence par ne rien demander pour lui. Fils d'un apothicaire de petite ville, il pouvait vivre dans une aisance relative et aspirer à une profession libérale, grâce à certains remèdes empiriques inventés et mis en vogue par son père; mais il a découvert le charlatanisme paternel, et, plutôt que d'en profiter, il préfère travailler de ses mains. Il appartient à la secte des indépendans; mais un jour il lui a semblé que sa religion trop étroite l'éloignait de la masse de ses concitoyens et le mettait en hostilité avec eux, et il a renoncé à fréquenter la chapelle de son ami, le ministre Rufus Lyon. Il est amoureux d'Esther, la fille du ministre; mais plutôt que de l'obtenir en flattant des goûts qu'il juge dangereux, il aime mieux risquer de s'en faire haïr, et brutalement il raille son penchant à l'élégance et ses lectures poétiques favorites. Le radicalisme inauguré par le bill de réforme lui semble une nouvelle exploitation politique du peuple aussi égoïste et moins justifiable que l'ancienne; ce qu'il réclame pour le peuple, c'est, non pas des droits nouveaux, mais qu'on l'aide à mieux comprendre et pratiquer ses devoirs; la vraie réforme, selon lui, c'est la réforme intérieure de l'individu, et toute réforme politique qui ne sera pas le résultat de la première ne produira que néant ou ne portera que des fruits de néant. Aussi s'est-il donné pour mission de protester contre les hâbleries électorales que la crédule convoitise populaire accepte comme paroles d'évangile. Un jour, il entend un agent d'élection au service du candidat radical déclarer à ses auditeurs que la question, pour eux, n'est pas d'avoir un député qui fasse le bonheur des ouvriers des autres provinces, mais d'en avoir un qui s'occupe exclusivement de ceux de la province où il a été élu, et il

proteste au nom de l'humanité et de la morale contre ce radicalisme de clocher. Un autre jour, il se mêle à une émeute qu'il désapprouve pour l'empêcher d'aboutir à la violence et au meurtre, et cela au risque d'en paraître le chef, accident qui ne manque pas de lui arriver et le met, pour prix de son vertueux dévoûment, à deux doigts de la transportation. Voilà un radical d'une espèce bien particulière, n'est-il pas vrai, et dont les sentimens ne ressemblent guère à ceux qui sont en circulation parmi nos masses populaires? Et cependant ce radical n'est pour nous qu'une très ancienne connaissance; nous l'avons vu depuis trente ans sous une foule de noms dans le roman anglais, et les opinions qu'il exprime, si excentriques pour un public français, sont comprises et acceptées presque comme lieu-commun en Angleterre. Si nous avons insisté sur ce caractère, ce n'est pas dans l'espérance qu'il fasse école parmi nous, mais pour permettre à ceux qui aiment les antithèses historiques d'établir une fois de plus les différences qui séparent dans les deux civilisations protestante et catholique le type du démagogue, ce produit extrême de toute société.

Les opinions très particulières qui se rencontrent dans *Félix Holt* nous obligent à revenir sur un sujet fort délicat : dans quel sens faut-il entendre que George Eliot était un esprit religieux et quelle était la mesure de cette religion? Félix Holt a rompu avec le christianisme, mais cette rupture s'arrête aux dogmes, car il lui reste ce qui est la vertu essentielle du chrétien, cet amour du prochain, sans lequel l'apôtre nous dit que nous ne sommes qu'airain sonore et cymbale retentissante, et ce désintéressement de soi que les mystiques considèrent comme la couronne de la vie spirituelle. Était-ce aussi dans ces vertus que consistait toute la religion de George Eliot, et le cachet religieux dont elle les a marquées n'est-il qu'une illusion produite par la ferveur avec laquelle elle les a prêchées? Non, il y a autre chose chez elle, c'est-à-dire l'idée même de religion qui reste nettement, quoique subtilement, distincte de l'idée de morale et qu'elle considère comme le plus efficace agent de ces hautes vertus. A l'exception de Félix Holt, il est remarquable qu'aucun de ses personnages n'arrive à la perfection sans l'aide de l'idée religieuse. Tous restent invariablement faibles et chancelans jusqu'au moment où ils sont amenés par la logique, la passion ou les accidens de la vie à en implorer le secours. Maggie Tulliver ne fut affermie contre elle-même que lorsque le livre de l'*Imitation*, négation de tout ce qui n'est pas strictement la religion, fut tombé entre ses mains, et Daniel Deronda n'arriva à sortir de son état de flottant idéalisme que lorsqu'il eut été initié à la foi du judaïsme par le ministère de l'amitié de Mordecaï. A la vérité, George Eliot n'est guère exclusive sur le choix de ce secours reli-

gieux; de quelque part qu'il arrive et quelque nom qu'il porte, anglicanisme, catholicisme, calvinisme, judaïsme, elle est prête à l'accepter pour ses personnages. Remarquez seulement que ce secours sort toujours d'un sanctuaire, cloître, conventicule, synagogue, jamais d'un froid cabinet d'études ou d'une méditation exclusivement philosophique. Il y a mieux; elle n'accepte pas la religion sans le cortège de certaines pratiques, et elle considère quelques-unes de ces pratiques comme indispensables à la santé de l'âme. Elle pousse très loin dans ce sens, car elle s'approche singulièrement, — qui l'aurait cru? — des doctrines du catholicisme sur la nécessité de la direction de conscience. Chose curieuse et qui montre bien à quel point la nature du sexe perd peu ses droits même chez une femme de génie, c'est surtout pour les femmes que George Eliot reconnaît cette nécessité d'un guide spirituel, non parce qu'elle les estime plus faibles, mais parce qu'elle les estime plus passionnées et que, par conséquent, elles ne peuvent être sauvées, protégées, relevées, consolées que par une autorité morale qui ait pouvoir sur leur sensibilité. C'est un tel sauveur que Jeannette Dempster, des *Scènes de la vie cléricale*, cherche et trouve dans le jeune ministre, M. Tryon, qui la retire des abîmes du désespoir et des habitudes vicieuses de l'ivrognerie; c'est un tel protecteur que Maggie Tulliver vient chercher un instant auprès du docteur Kenn, c'est un tel guide spirituel que Romola trouve dans Savonarole. L'endurcissement de cœur et le silence opiniâtre d'Hetty Sorrel après son crime cèdent à la parole religieuse de Dinah Morris; pour être opéré par une petite méthodiste, ce n'en est pas moins le miracle de résurrection morale que le catholicisme attribue à l'aveu des fautes. Ce besoin est présenté comme si impérieux qu'à défaut d'un guide revêtu d'un caractère sacerdotal, l'âme féminine le cherchera sous les formes laïques d'un ami, d'un mari, d'un maître, voire d'un amant. C'est là l'histoire de Gwendolen Harleth. Ce qu'elle voudrait trouver dans Daniel Deronda, c'est un confesseur dans toute la précision du terme, c'est-à-dire un ami qui lui inspirerait respect et vénération encore plus qu'amour, à qui elle pourrait faire l'aveu de ses fautes, qui pourrait prononcer sur elle la formule de l'absolution et la faire entrer dans une vie nouvelle où ses anciennes erreurs seraient oubliées. Rappelez-vous ou lisez les admirables scènes où cet appel au secours adressé à une âme choisie pour l'estime qu'elle inspire et la sûreté qu'elle promet est poussé avec une si douloureuse insistance. Mais l'exemple de Félix Holt et d'Esther Lyon est peut-être celui où l'auteur s'est le plus longuement complu à montrer les bienfaits de cette sorte de direction de conscience. Esther Lyon est une jeune fille éprise d'un faux idéal, qui gâte une sensibilité vraie par une sentimentalité prétentieuse et corrompt de rêveries

romanesques un esprit qui pourrait devenir sérieux. Ce faux idéal, Félix Holt s'est imposé pour tâche d'en sauver Esther Lyon, et il le bat en brèche sans ménagemens, avec l'opiniâtre acharnement d'un vrai fanatique pour qui le *Compelle intrare* est supérieur à tous les devoirs qu'ordonnent les vertus mondaines de la politesse, de la discrétion et du tact. Esther Lyon résiste d'abord, mais peu à peu son cœur est touché par la brutale franchise de ce singulier amour qui ne craint pas de déplaire, et, un jour, elle met sa main dans celle de cet impitoyable iconoclaste qui a renversé toutes les idoles chères à son imagination. Comme il est improbable que George Eliot acceptât les doctrines métaphysiques et théologiques d'aucune des religions qui font figure dans ses écrits et que cependant la religion s'y présente comme très distincte de la philosophie, il faut en conclure qu'il se rencontrait chez elle quelque chose de la célèbre contradiction de la philosophie kantienne, qui, après avoir détruit toute certitude par les antinomies de la raison pure, retrouvait les principales vérités morales par l'élan de la raison pratique. Elle aussi avait sa raison pratique qui lui faisait retrouver la religion au moment même où sa raison critique en repoussait les diverses expressions systématiques.

De tous les romans de George Eliot, *Middlemarch* est à notre avis le plus défectueux et le plus confus. Nous déclarons ne pas en saisir nettement le sens, bien qu'elle ait fait précéder le livre d'une préface afin que le lecteur ne s'y méprît pas. Elle a voulu, dit-elle, représenter une sainte Thérèse en germe, étouffée par la vie provinciale, mais avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible d'apercevoir entre son héroïne Dorothée Brooke et sainte Thérèse, d'autre analogie que celle-ci : c'est que Dorothée s'éprit du vieux ministre protestant Casaubon parce que sa face parcheminée lui rappelait celle du sage Locke, et que sainte Thérèse, dans son admiration pour l'état de maigreur où saint Pierre d'Alcantara avait été réduit par ses austérités, raconte que, lorsqu'elle le vit pour la première fois, il lui parut ressembler à une racine d'arbre desséchée. N'en déplaise à George Eliot, elle s'est méprise complètement sur la nature de son héroïne : ce n'est pas à sainte Thérèse, c'est bien plutôt à Desdémona qu'elle ressemble, avec cette énorme différence cependant, que l'amour de Desdémona pour le vieil Othello est fondé sur des motifs héroïques, tandis que le sien est fondé sur des motifs de pédantisme qui, pour être naïfs et ingénus, n'en sont pas moins déplaisans à l'excès. La pensée première de l'auteur ne ressort donc pas naturellement et avec évidence de la fable de son roman ; mais si, au lieu de vouloir peindre une sainte Thérèse avortée, elle avait voulu démontrer par l'exemple de Dorothée

Brooke que l'instinct du dévoûment peut avoir ses erreurs comme l'égoïsme, elle aurait en revanche complètement réussi, et il n'est pas impossible que ce soit cette pensée-là, restée obscure et inconsciente dans son esprit, et sur laquelle elle a pris le change lorsqu'elle a cherché à se la représenter clairement, qui l'ait provoquée à écrire son livre. De même que, dans l'amour de Desdémona pour Othello, il y a dans la passion de tête de Dorothée pour ce vieux faux savant, décoré de l'illustre nom de Casaubon, une véritable perversion de nature. C'est presque une déviation du sens moral qu'un dévoûment qui sort à ce point des conditions normales de la vie et de l'amour. Au fond, je crains bien qu'il n'y ait un attrait secret pour la souffrance dans le sentiment qui la pousse vers ce cuistre caduc; elle va vers lui absolument comme sainte Élisabeth allait de préférence vers les lépreux, ou, puisque l'auteur y tient, comme la petite Thérèse et son jeune frère allaient se faire martyriser par les Maures lorsqu'ils furent arrêtés par leurs parens sur le pont d'Avila; mais cette charité, qui est sublime s'il s'agit du service de l'humanité, n'est plus que ridicule s'il s'agit du choix d'un mari, et cette exaltation, qui est héroïque si la foi religieuse y est intéressée, n'est plus que platement romanesque si elle s'abaisse à la vie étroite d'un ménage. Ce qui nous fait croire que la pensée latente de George Eliot a bien été de montrer les erreurs, les fautes et les *péchés* possibles des sentimens altruistes, c'est qu'elle nous en a présenté un second exemple dans un autre personnage du livre, le médecin Lydgate, homme de valeur et de caractère, qui épouse l'égoïsme incarné sous la forme d'une sotte sentimentale, laquelle le fait dévier de sa voie et finalement l'éteint dans les catacombes d'une maussade médiocrité, par pure stupidité et sans le moindre profit pour elle-même. Pour peindre le milieu dans lequel avortent les aspirations bizarres de Dorothée, George Eliot a eu l'idée ingénieuse et compliquée de représenter la vie entière d'une petite ville de province avec ses enchevêtremens de relations, ses entre-croisemens d'intrigues, ses ramifications infinies de menus incidens; mais un autre défaut naît de cette peinture vaste comme une fresque italienne et minutieuse comme une miniature hollandaise, c'est que ce milieu est tellement considérable que l'héroïne y disparaît et qu'on l'oublie quelquefois pendant tout un volume. Il n'y a pas, en effet, moins de quatre romans parfaitement distincts dans ce livre, quatre romans dont l'auteur quitte et reprend chacun à tour de rôle, et rien n'est singulier comme ces histoires bourgeoises qui s'interrompent et se succèdent à la manière des histoires chevaleresques de l'Arioste. Mais il faut bien vite ajouter que, si l'ensemble du livre est mal conçu, les épisodes en sont souvent

admirables de vérité et de pénétration. Les scènes du lit de mort du vieux Featherstone et de la lecture de son testament méritent tout particulièrement d'être citées. Pour l'abondance des figures et le sentiment caricatural indulgent et fin avec lequel elles sont tracées, cela est à placer à côté des meilleures peintures de Wilkie.

Daniel Deronda est le dernier grand ouvrage de George Eliot. Ce livre se compose de deux romans qui se déroulent parallèlement sans jamais se mêler intimement, à la manière de deux fleuves qui coulent dans un même lit et se traversent sans mêler leurs eaux parce qu'ils courent en sens inverse l'un de l'autre. D'un côté, le monde de l'égoïsme élégant, de l'autre, le monde de l'enthousiasme ; si par cette composition en quelque sorte manichéenne, l'auteur a voulu dire qu'il n'y aura jamais fusion entre les enfans de la lumière et les enfans des ténèbres, aussi rapprochés qu'ils vivent les uns des autres, elle a pleinement réussi, et c'est en toute vérité ce qu'elle a voulu dire. De ces deux romans celui qui est consacré aux enfans d'Ahriman, l'histoire de Gwendolen Harleth et de Grandcourt, est cependant le meilleur. Cette partie du livre, — celle-là seulement, — est à mon avis la production la plus remarquable qui soit sortie de la plume de George Eliot depuis les romans de sa première manière. Les qualités qu'elle semblait avoir en partie perdues après *Silas Marner* et *le Moulin sur la Floss*, lorsqu'elle n'avait plus eu pour la soutenir les souvenirs des impressions de ses jeunes années, elle les a retrouvées à la veille de sa fin pour donner forme aux observations amassées à un âge où l'âme est moins perméable aux émotions et dans un monde qui ne permet pas sans les contrarier l'exercice des dons qui lui étaient propres. Elle aurait pu dire d'elle-même en parodiant un vers célèbre de Victor Hugo que la vie lui avait refait une virginité d'observatrice. Cette réalité élégante et mondaine que sa vie d'écrivain lui avait permis d'approcher a été peinte avec une irréprochable impartialité, sans un ton faux, sans un détail hors de place, sans une nuance hasardée. La figure de Grandcourt en particulier mérite toute admiration. Cet être au visage blêmi par la débauche, au cœur flétri par le vice, à l'âme effacée par la nullité intellectuelle et ces lois du bon ton qui proscrivent les manifestations extérieures des passions, formidable cependant sous cette absence de relief et inéluctable sous tant de faiblesses, compose certainement le portrait de dandy le plus étonnant qui ait été encore peint. Et Gwendolen, comme on la sent vraie et qu'elle est vivante avec ses chimères d'enfant gâtée, ses ambitions de fille pauvre, ses insolences de jolie femme, ses humilités de chienne fouettée sous les cinglantes remontrances de Grandcourt, ses emportemens soudains de haquenée pur sang

incomplètement dressée et capricieusement rebelle au frein! Il y a dans ces peintures du monde de l'égoïsme élégant une franchise et en même temps une retenue, une vérité et en même temps une justice qui font paraître les pages les plus célèbres des Balzac et des Bulwer grossières ou calomnieuses; c'est que ce monde a été observé avec une indignation où la sympathie avait encore sa place, et que cette dose de sympathie a suffi pour sauver l'auteur de l'enthousiasme puérilement immoral du premier et de l'amertume pessimiste du second.

Si des deux romans dont se compose *Daniel Deronda*, le plus parfait est celui qui est consacré aux enfans des ténèbres, le plus important est celui qui est consacré à la glorification des fils de la lumière, et cette appellation n'est pas une simple métaphore philosophique, car les personnages dont il s'agit dans ce roman appartiennent au peuple qui, dès la plus haute antiquité, porta ce nom d'élu que les temps modernes, par la plus singulière des contradictions, lui ont conservé tout en le persécutant. Dans ses dernières années, en effet, George Eliot s'éprit pour la race juive d'un enthousiasme que rien dans ses écrits antérieurs ne faisait prévoir et qui, pour ce motif, n'a pas laissé de surprendre quelque peu. Cet enthousiasme n'avait rien que de très explicable, son objet étant donné; mais pourquoi avait-il été si tardif? Fallait-il l'attribuer à quelque amitié des dernières années qui, reconnaissant en elle un admirable instrument de propagande, lui aurait communiqué cette ardeur de prosélytisme que Mordecaï insuffle à Daniel Deronda? ou bien fallait-il croire que le cours de ses études l'ayant portée à examiner de plus près l'histoire du long exil de la race juive, elle s'était sentie prise d'admiration pour l'invincible fermeté dont cette histoire porte témoignage? L'une ou l'autre de ces deux causes, pensait-on, devait être la vraie, car pour des raisons pressantes de politique et d'humanité on ne pouvait en apercevoir aucune. Il n'y avait à l'époque où fut composé et publié *Daniel Deronda* aucune menace de persécution dans aucun pays du monde; les juifs d'Angleterre et de France faisaient socialement assez bonne figure pour qu'il fût superflu d'attirer sur eux l'intérêt des gentils; les massacres récens de Russie et de Pologne étaient encore profondément cachés dans les mystères de l'avenir, et les prédicateurs ordinaires de la cour de Berlin n'avaient pas encore découvert dans la croisade antisémitique le plus ingénieux moyen de venger M. de Bismarck de l'opposition persévérante du député Lasker. Aussi, crois-je bien qu'aucune des raisons qu'on s'ingéniait à découvrir n'est la véritable, et que, s'il est permis de conjecturer, l'on trouverait peut-être l'origine de *Daniel Deronda* dans certain person-

nage d'un drame d'Alexandre Dumas fils, qui a précédé de quelques années le roman de George Eliot, *la Femme de Claude*, ce juif pieux et enthousiaste qui gémit sans relâche sur les destinées de sa race et nourrit en son âme fervente l'espoir de la reconstitution de la Palestine. La pièce, si l'on s'en souvient, n'eut à Paris qu'un médiocre succès, beaucoup par la faute de ce personnage ; mais les sympathies des artistes sont déterminées par des raisons fort différentes de celles du public, et ce néo-prophète, presque sifflé des Parisiens, légèrement transformé, devint, selon toute apparence, le personnage de Mordecaï, comme la femme de Claude, par une transformation analogue, devint Gwendolen Harleth. Dans ce drame mal accueilli, George Eliot découvrait la synthèse la plus large possible de la doctrine morale qu'elle avait prêchée toute sa vie.

Cette synthèse, invisible pour d'autres yeux que les siens, elle s'en empara et lui donna corps par ce roman de *Daniel Deronda*, qui fut dans tous les sens son chant du cygne, non-seulement parce qu'il a été sa dernière grande œuvre, mais parce qu'il résume et couronne sa carrière de la manière la plus vaste et la plus exacte à la fois. Sa doctrine du désintéressement, du sacrifice volontaire, n'apparaît-elle pas ici dans son intégrité absolue, prêchée non plus par un individu isolé, ou par quelqu'un de ces groupes humains qni s'appellent familles, ou par une crise passagère d'une société, mais par toute une race d'hommes et par de longs siècles d'une rigoureuse observance ? Et s'il faut juger d'une vertu par ses fruits, où et quand cette vertu du sacrifice en a-t-elle porté d'aussi beaux et d'aussi nombreux ? Cet asservissement volontaire n'avait-il pour but que la conservation d'Israël et la protection de ses intérêts distincts ? Non, il avait pour but la protection de quelque chose d'éternel et d'infini ; aussi ses résultats importaient-ils à l'humanité entière et se sont-ils étendus à l'humanité entière. Au fond, ce que défendait le juif sous le nom de patrie, ce n'était rien de local, rien de matériel, rien de visible, car la représentation vraie de cette patrie, c'était le temple, et lorsque le temple eut été détruit, cette patrie idéale, dont il n'était que le signe et que la destruction ne pouvait toucher, suivit le juif partout où il alla et n'en obtint que plus d'attachement et d'obéisssance. Or cette patrie idéale que le juif avait défendue dès ses origines, c'était une certaine conception, simple, noble, rationnelle sous forme mystique, d'unité morale, sociale et politique, également vraie pour les hommes de toutes les races et pouvant s'étendre un jour à la terre entière, en sorte que, lorsque ce dévoûment acharné, exclusif et en apparence étroit, semblait mettre Israël en antagonisme avec tous les autres peuples et poursuivre un but de séparation, il poursuivait, au contraire, un

but d'unité et d'universelle fraternité en conservant à l'humanité son plus précieux bien et en luttant avec une opiniâtreté sans relâche afin d'atteindre le jour incertain « où l'esprit de Dieu se serait assez répandu sur toute chair » pour qu'Israël pût transmettre aux peuples, sans crainte de le voir méconnaître, l'héritage dont il était dépositaire.

Le personnage de Daniel Deronda fait le lien de ces deux romans. C'est tout à fait un personnage selon le cœur de George Eliot et en tout la contre-partie parfaite du Tito Melema de *Romola*. Fils d'une cantatrice juive, élevé par un grand seigneur anglais, pas plus qu'à Tito Melema les circonstances du berceau ne lui ont été favorables; mais, tandis que Tito ne trouve dans ces circonstances que prétextes sophistiques pour justifier son égoïsme, Daniel Deronda, au contraire, n'y découvre que motifs pour s'élever toujours davantage vers le bien pour lequel son âme est née. Parvenu à l'adolescence, il a soupçonné qu'il y avait un mystère dans son origine, mais, loin d'en concevoir aucune crainte, il n'a ressenti qu'une généreuse impatience de le pénétrer. Quelle que fût cette origine, le malheur était pour lui de l'ignorer, le bonheur de la connaître, puisqu'elle avait droit, dans tous les cas, à ce qu'il y avait de meilleur en lui, grande et noble, à son amour et à son respect, humble ou même basse, à son amour et à son dévoûment. Tout lui est matière à perfectionnement moral, et son cœur s'épanouit et se dilate là où ceux des autres hommes se contractent et se refroidissent. Le mystère est enfin levé; sa mère, en l'abandonnant à l'adoption du bon sir Hugo Mallinger, a voulu le sauver de la flétrissure que l'opinion attache à sa race et lui donner les avantages que leur naissance donne aux gentils; mais Daniel Deronda ne l'entend pas ainsi, et puisqu'il était juif par cette fatalité du sang que sa mère a voulu effacer, il le sera maintenant par le choix libre de son cœur et en renonçant à sa qualité de gentleman gentil. Ces traits de noblesse, si beaux qu'ils soient cependant, sont faits pour toucher plus particulièrement les juifs; en voici un qui est fait pour intéresser plus directement le vaste peuple des gentils. Le soupçon que Deronda a eu de bonne heure du mystère de sa naissance a eu pour résultat de le délivrer de toutes les attaches de caste, de famille, de rang et de parti qui s'imposent aux esprits des autres hommes pour les façonner, leur imprimer leurs directions et leur assigner la cause qu'ils devront défendre. Deronda est donc orphelin au sens spirituel aussi bien qu'au sens temporel du mot, condition dangereuse entre toutes, car nous l'avons vu par l'exemple de Tito Melema, c'est celle qui fait les véritables aventuriers. Cette liberté d'esprit a laissé Deronda maître de se promener à sa guise à travers les doc-

trines philosophiques, religieuses et politiques, et, comme il était assez naturel, il est resté flottant entre les manifestations contraires de la pensée humaine et sans envie de se prononcer. Mais cette indécision ne l'a conduit ni au scepticisme ni à l'indifférence; elle ne l'a conduit qu'à un accroissement de sympathie. Comme il ne trouve pas en lui de raisons de haïr aucune doctrine, il découvre aisément dans chacune le point par lequel elle est digne de l'amour et du respect d'une âme qui n'a souci que du vrai. Oh! que voilà un caractère que nous connaissons bien, et que, dans un autre temps que celui où nous sommes, nous aurions aimé à écrire son apologie! Deronda est le parfait représentant d'une classe d'esprits aussi noble que peu heureuse, née de ce conflit de doctrines qui caractérise notre siècle et qui est le plus énorme dont l'histoire morale fasse mention. Placés au milieu de cette lutte plus confuse encore qu'elle n'est ardente, ils avaient peine à se prononcer pour aucune opinion, parce qu'ils répugnaient à en accepter les étroitesses, et, peine encore plus grande à se séparer d'aucune, parce qu'ils en avaient pénétré par impartialité la raison d'être ou la légitimité. Véritables martyrs de la sympathie, ils restaient ainsi exposés aux coups de tous les camps, chacun les récompensant de la part d'amour qu'ils lui portaient par la haine dont il poursuivait ses adversaires. Ils n'en allaient pas moins au milieu de leurs rangs ennemis, cherchant à les réconcilier en les amenant à se mieux comprendre et en leur présentant des images d'eux-mêmes qui ne fussent pas calomnieuses. C'en est fait aujourd'hui du rôle de ces bienveillans intermédiaires; le temps actuel ne leur est pas favorable, il le deviendra de moins en moins, et nous annonçons la mort de ces bons *dives* sans croire qu'à l'exception de M. Renan, leur patron naturel, il y ait encore quelqu'un que cette funèbre nouvelle puisse toucher.

C'est un lieu-commun habituel de se plaindre de la mort et de déplorer les coups qu'elle frappe sur les illustres, toujours trop tôt au gré de leurs admirateurs; mais elle est en son genre très grande artiste elle aussi, et il est remarquable qu'elle vient bien souvent apporter le dénoûment à l'heure précise où le poème de la vie ne pourrait que se gâter en se prolongeant. Nous osons dire que tel a été le cas pour George Eliot. Avec *Daniel Deronda*, l'évolution de sa pensée était réellement parfaite, et l'on ne voit pas ce qu'elle eût pu y ajouter sans tomber dans les redites ou les entreprises excentriques. La preuve en est dans les quelques écrits qu'elle publia encore, écrits qui sont comme les excès de festons et de figures que l'artiste peut ajouter à son gré à la décoration d'un édifice ou en retrancher, mais qui ne sont pas nécessaires à cette décoration et encore moins à l'édifice. Deux nouvelles et un petit volume d'es-

quisses morales composent ces derniers écrits. Nos lecteurs se souviennent certainement du *Voile soulevé*, conte ingénieux où l'auteur semble s'être souvenu d'Edgar Poë et où elle a réussi presque à son égal à saisir le fantastique qui résulte des désordres nerveux et de la perversion qu'un état de faiblesse maladive apporte dans les habitudes de la sensibilité. La seconde nouvelle, *Frère Jacob*, est une spirituelle bouffonnerie morale, quelque chose comme l'opérette comique des mêmes sentimens dont tel de ses romans, *Romola*, par exemple, est l'opéra sérieux. Quant aux *Impressions de sir Théophrastus Such*, malgré bien des pages fines et piquantes, c'est un livre décidément inférieur. La mort n'a donc, selon toute apparence, rien empêché d'essentiel à l'œuvre de notre auteur, et tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de ne pas avoir laissé George Eliot jouir assez longtemps de la célébrité qu'elle s'était conquise.

L'étude que nous avons maintenant achevée nous dispense de longues conclusions. Il est un point cependant que nous ne pouvons éviter et sur lequel nous nous expliquerons brièvement. Quelle place l'avenir garde-t-il à George Eliot? La réponse à cette question est quelque peu différente selon qu'on envisage son œuvre au point de vue littéraire ou au point de vue philosophique. Littérairement cette place sera à coup sûr considérable, mais encore plus originale. Nous ne pouvons nous empêcher de croire, en effet, que George Eliot restera dans le roman anglais un phénomène isolé et qu'elle n'aura pas de successeurs et encore moins de disciples. L'impartialité qui est la qualité dominante de son intelligence est rarement propre à faire école. Il faut pour cela une violence de parti-pris sur la vie et le monde, un déséquilibre de sentimens, une exagération de principes, une tyrannie ou une injustice d'imagination qui ne se rencontrent à aucun degré chez l'auteur d'*Adam Bede*. Un Thackeray peut, à la rigueur, faire école, parce qu'un misanthrope a cet avantage qu'il partage toujours son public en deux camps et qu'il se conquiert tous ceux qu'il ne révolte pas; un Dickens peut faire école, et même mieux qu'école, parce qu'en ameutant la sensibilité publique autour de certains phénomènes sociaux, il peut créer quelque chose comme un parti du sentiment. Mais son impartialité n'est pas encore la seule raison qui assure George Eliot contre la concurrence posthume des disciples et des rivaux. Il ne se peut pas que vous n'ayez entendu parler de ces médecins et de ces chirurgiens consommés dont le talent est tellement inséparable de leurs personnes qu'ils ne peuvent former de disciples, parce que leur science, qui seule pourrait se transmettre, est de beaucoup inférieure, quelque sérieuse qu'elle soit, à leur art qui ne peut se léguer ni s'enseigner; Nélaton et Trousseau étaient ainsi, dit-on.

On transmet une doctrine, un principe, une méthode, une découverte, on ne transmet pas les dispositions de l'œil, la finesse du tact, la légèreté ou l'adresse de la main, la sûreté de la diagnostication, la pénétration rapide des obscurités de la nature, l'intuition prompte des cas isolés qui ne peuvent être jugés par des règles générales. George Eliot fut semblable à ces inimitables praticiens. Elle n'a été un si grand peintre de la nature que par des qualités absolument inhérentes à sa personne et qui protègent son originalité contre les efforts les plus habiles de l'imitation ou le zèle de l'admiration la plus enthousiaste. La réalité est ouverte à tout le monde et d'autres pourront s'en inspirer comme George Eliot, mais ils ne relèveront pas d'elle pour cela, car ils ne pourront retrouver ni le même tact, ni la même mesure, ni la même probité d'observation, ni cette même curiosité patiente qui n'abandonne un phénomène que lorsqu'il a été suivi dans toutes ses phases et décrit avec une absolue précision.

Il n'en est pas de même de son rôle philosophique et moral. L'influence qu'elle a exercée sous ce rapport est considérable, et il faut faire des vœux pour qu'elle le devienne toujours davantage. Je ne sais pas quel avenir est réservé aux sociétés démocratiques, mais si elles le veulent long et prospère, leur principal souci doit être de travailler à se créer leur morale propre; or, la première condition pour accomplir cette tâche immense, c'est de découvrir l'accord nécessaire entre les élémens nouveaux qu'elles apportent et ce qu'il y a d'éternel dans la nature des choses. Le problème, il est vrai, est de difficile solution, mais il importe de savoir qu'il emportera infailliblement toute société qui ne saura pas ou ne voudra pas en venir à bout. Pour résoudre ce problème d'où dépend leur salut, les démocraties ont jusqu'à présent pris le plus court en tranchant dans le vif des institutions que le passé nous a léguées, ou bien elles l'ont éludé en se flattant du chimérique espoir que le fond des choses disparaîtrait avec leurs formes, parce que, comme elles, il pouvait être atteint de caducité ou de vieillesse. Elles n'ont jamais voulu se demander sérieusement s'il n'y a pas pour les sociétés certaines conditions d'existence marquées d'un signe de nécessité et aussi immuables que le sont les lois de la vie et de la mort; de là tant de mécomptes et tant d'emportemens, tant de témérités et tant de défaillances, tant d'agitations et tant de lassitudes. Cependant dix justes suffirent autrefois, selon l'antique légende, pour sauver la ville coupable, et il se rencontre aussi dans les démocraties modernes une élite d'esprits droits, pénétrans, sages et véridiques, qui, ne consentant pas à se payer d'illusions ou rougissant de s'emporter contre les conditions fatales des choses, ne s'étonnent

pas que l'ordre du monde ne soit pas en tout conforme à leurs désirs. C'est à cette élite qu'appartenait George Eliot. Qu'est-ce qui subsistera des sociétés du passé dans les sociétés de l'avenir? A cette question sa réponse est nette et catégorique : tout ce qui est essentiel. Nous vous l'avons montrée retrouvant et rajeunissant au nom d'une nouvelle morale toutes les vieilles vérités qui sont nées en même temps que l'âme et toutes les institutions qui sont nées en même temps que l'homme social s'est dégagé de l'homme de la nature. Devoirs de l'homme envers lui-même, envers ses semblables, envers l'état, envers l'humanité; nécessité du règne de la règle morale, famille, patrie, religion, rien ne manque au catalogue de ce que réclament les lois conservatrices des sociétés. Tout ce qui a été sera et rien ne sera que ce qui a été, nous dit-elle; on ne verra point un nouveau ciel et une nouvelle terre, et aucun des miracles millénaires que beaucoup d'entre vous espèrent ne s'accomplira; il en est un cependant auquel vous ne pensez pas et que vous pouvez opérer vous-mêmes si vous le voulez, celui que contempla le prophète lorsque les ossemens blanchis se réveillèrent sous le souffle de l'esprit et se revêtirent à sa vue de chairs jeunes et florissantes. Soufflez, vous aussi, sur toutes les choses du passé un esprit nouveau, l'esprit de sympathie, de charité et de justice, et soudain vous les verrez reverdir comme les plantes se relèvent sous l'action des pluies bienfaisantes après les longues sécheresses ou le sommeil de mort de l'hiver. La puissance de transformation est en vous, rien qu'en vous, mais elle y est avec une absolue certitude, et vous serez étonnés de voir combien les choses s'accorderont facilement avec vos désirs, si vos désirs sont inspirés par l'amour, guidés par l'intelligence, approuvés par la raison. Tout l'avenir du monde est dans vos âmes pourvu qu'elles soient dépouillées de mensonge, tout le salut de l'humanité est dans vos cœurs pourvu qu'ils soient purifiés d'égoïsme. Voilà la leçon morale suprême qui sort des écrits de George Eliot, et bien des fois, pendant que je l'écoutais nous la donner avec cette sagacité lumineuse et cette intelligence émue qui la distinguent, ma pensée s'est reportée vers cette scène sublime du vieux tragique grec où le jeune dieu Apollon descend sur l'autel de Minerve, la déesse dispensatrice de toute sagesse, pour opposer à la morale vengeresse des antiques déesses la morale de la justice, de la pitié et de la raison.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

JEUNESSE DE M. HASE

Tous les hommes qui ont aujourd'hui quarante ans et qui ont passé leurs examens du baccalauréat à la Sorbonne se souviennent de M. Hase, un grand vieillard à cheveux blancs, fort recherché de la jeunesse pour son extrême indulgence. Il avait l'habitude de scander les réponses du candidat d'un *très bien!* articulé lentement, mais avec conviction. Quelquefois même, à un mot latin ou grec, il tressaillait sur sa chaise et restait comme interdit devant le savoir de son jeune interlocuteur. Cela ne l'empêchait pas, disait-on, de marquer de temps à autre un *médiocre* ou un *nul* au candidat.

Quand on le voyait faire son cours, on ne savait ce qu'il fallait admirer davantage : sa science ou sa bonhomie. Toute l'antiquité lui était familière : auteurs, monumens, histoire, géographie, grammaire, il savait tout. Il savait tant de choses qu'il était continuellement tenté de sortir de son sujet pour se laisser aller aux digressions. Une parenthèse en amenait une autre, et quand, au bout d'une heure, il était arraché, bien malgré lui, par la voix de l'appariteur à sa leçon, l'exposition n'avait peut-être pas avancé beaucoup, mais on avait appris, sur toute sorte de matières, quantité de faits curieux et peu connus. Sa mémoire était prodigieuse, car non-seulement il citait de tête ses auteurs, mais il pouvait dire le livre, le chapitre et la ligne.

Tout un cycle de légendes s'attachait au nom de M. Hase. Quelques-uns prétendaient que, sous des dehors paternels, il cachait un caractère sceptique et égoïste. On racontait des anecdotes plus ou

moins authentiques sur sa politesse exagérée, sur sa crainte d'offenser personne, sur son habitude de parler grec et latin, sur sa vie privée : il est à supposer qu'à un fonds véritable la tradition populaire, comme d'habitude, avait beaucoup ajouté. Mais, en dépit de la légende, ou peut-être la légende aidant, ce qui dominait chez tout le monde, c'était un mouvement de sympathie pour ce grand savant qui avait vu tant de choses, qui appartenait à un autre âge et qui trouvait un mot aimable à dire à chacun. En ce qui concerne son origine, sa jeunesse, les informations manquaient, ceux qui avaient pu être témoins de ses débuts avaient disparu depuis longtemps. On savait seulement qu'il était Allemand de naissance, ce que son accent disait de reste, et qu'il était venu à Paris dans les premières années du siècle. Comment? pourquoi ? Là-dessus on n'avait que des bruits vagues et contradictoires.

C'est la jeunesse de M. Hase et son arrivée à Paris que nous allons raconter d'après une série de lettres écrites par lui-même. On y verra un homme bien différent du vieillard timide et cérémonieux que nous avons connu. A l'âge de vingt ans, étant étudiant à Iéna, il quitte l'Allemagne pour venir à pied à Paris, sans ressources d'aucune sorte, sans connaissances ni relations, sans plan arrêté, mais désireux avant tout de se dévouer à la cause de la liberté, d'accomplir quelque œuvre utile à l'humanité, surtout si elle est difficile et périlleuse. L'enthousiasme républicain est la source de ses résolutions, le principe de ses actes. M. Hase, qui aimait les citations, aurait pu dire, s'il s'était revu : *Quantum mutatus ab illo!* Il est certain que la différence entre le commencement et la fin de cette vie est grande et qu'il y a là un intéressant problème de psychologie.

Mais cette histoire n'est pas seulement curieuse comme exemple du changement que les années peuvent amener dans le caractère d'un homme. Elle doit encore nous intéresser à un autre point de vue. Elle nous montre l'attraction qu'exerçait la France au dehors au commencement du siècle. Cet aimant qui, aux premières heures de la révolution, avait attiré vers Paris tant d'esprits généreux ou passionnés, n'avait pas encore perdu sa force en 1801. Il n'a peut-être jamais agi avec plus de puissance que dans le court moment qui sépare Marengo et Hohenlinden de la proclamation du consulat à vie. Quelle impression la France d'alors, avec son terrible passé, son glorieux présent, ses immenses espérances, avec sa société encore palpitante et mal remise des secousses de la révolution, faisait sur un esprit à la fois avisé et ardent, c'est ce qu'on verra par les pages qui suivent.

I.

Charles-Benoît Hase était né en 1780 dans une des petites principautés saxonnes de l'Allemagne. Il appartenait à une famille de pasteurs très pieuse, très dévote : dans une de ses lettres, étant déjà à Paris, il se plaint qu'au lieu des nouvelles de la maison, qu'il avait demandées, on lui expédie des sermons, de l'exégèse, un commentaire sur saint Luc, chapitre XIII, verset 24-30. Dès son adolescence, par sa manière de penser et de vivre, il tranchait sur ses frères et sœurs, qui ne savaient que faire de lui : il leur faisait l'effet tantôt d'un pédant, tantôt d'un être démoniaque. Vers 1799, il se rendit à l'université d'Iéna, où, selon l'usage du temps, il poursuivit ses études dans toute sorte de directions, antiquité classique, théologie, histoire, philosophie, histoire naturelle. De tous ses maîtres il ne paraît pas avoir gardé une haute opinion. Et cependant Iéna, au commencement du siècle, présentait un ensemble de professeurs comme il est rarement donné à une université d'en réunir : pour la philosophie, elle possédait Fichte et Schelling, pour la littérature, Guillaume Schlegel, pour l'histoire, Schiller. Mais la jeunesse est difficile à satisfaire : il y avait d'ailleurs incompatibilité d'humeur entre ces grands idéalistes et le jeune étudiant, qui se rattachait franchement à la philosophie française du XVIIIe siècle. Les « contemplateurs de l'idée d'infini » ne lui causaient que de l'impatience. Quelques Grecs de Constantinople et d'Épire, qui se trouvaient alors à Iéna, paraissent avoir eu sur lui au moins autant d'influence que les cours *ex professo :* dans leur société, il apprit à parler le grec moderne. Il y joignit, car il avait une véritable aptitude pour apprendre et parler les langues, quelque peu d'arabe.

Avec toutes ces ressources d'instruction et de savoir, Iéna n'a pas le don de lui plaire : il s'y sent à l'étroit. L'inégalité des rangs, l'arrogance des gros personnages, l'incertitude de l'avenir, pèsent sur lui ; la rudesse des manières lui répugne. Au contraire, il est poussé vers la France, vers Paris, autant par ses opinions démocratiques que par l'éclat que la grande ville, fraîchement sortie de la tempête, recommence à jeter dans le monde. Derrière ce voyage, il en entrevoit un autre : il veut se rendre en Grèce pour travailler au relèvement de la race hellénique. La campagne d'Égypte avait été saluée par les Grecs comme un premier pas vers la délivrance de leur patrie : les commencemens du mouvement philhellénique sont de cette époque. Mais le second projet n'apparaissait que dans un lointain assez vague ; le but immédiat était Paris.

C'est ce voyage en France et les premiers temps du séjour à

Paris que nous allons raconter d'après le récit de Hase. Il avait contracté à Iéna, avec un étudiant nommé Erdmann, une de ces amitiés romanesques comme elles étaient de mode à la fin du XVIIIe siècle, et comme Schiller en a tracé l'image poétique dans son *Don Carlos*. Hase, durant les deux premières années de son expatriation, envoyait à son ami le journal de sa vie : notes rédigées sur le moment, sous l'empire de l'émotion présente, sans aucune préoccupation du public. Cet Erdmann paraît avoir eu pour son propre compte le goût de l'émigration, car il alla plus tard en Russie ; il finit par être général russe. Les lettres de Hase, conservées dans sa famille, passèrent de main en main, jusqu'à ce qu'elles furent publiées, il y a deux ans, par une revue allemande (1). Leur authenticité ne peut faire aucun doute : il suffit d'en lire une demi-page pour en être assuré.

Ces lettres sont charmantes : il y règne un ton de franchise et de gaîté, une exubérance de sève et de jeunesse qui gagnent aussitôt les cœurs. Celui qui les a écrites ne veut point paraître aux yeux de son ami meilleur qu'il n'est, de même qu'il écarte toute fausse modestie. On devine que les *Confessions* de Rousseau étaient encore fraîches dans la mémoire de tous et qu'involontairement elles servent de modèles. A toutes les pages la chaleur du sentiment, les effusions un peu déclamatoires, l'amour de l'humanité, rappellent l'influence de Jean-Jacques. Autant qu'il sera possible, nous allons maintenant laisser parler Hase lui-même.

Selon les habitudes et les nécessités du temps, il fait son voyage à pied. D'Iéna jusqu'à Paris, on compte de deux cent cinquante à trois cents lieues : cette distance est parcourue par lui en dix-huit jours. Il faut nous représenter notre voyageur comme un jeune homme de taille élevée, droit, fort, la moustache et les cheveux noirs ; sur sa figure est répandu un air d'honnêteté qui prévient en sa faveur. Son ami lui avait prédit que, par sa bonne mine, il se tirerait des situations les plus difficiles, et la suite a justifié le présage. Sur son dos, il portait un sac de chasse garni de ses effets ; à la ceinture, sans doute pour se garder des mauvaises rencontres, il avait suspendu un grand sabre.

Son ami lui avait fait la conduite le premier jour.

« Eisenach, 1er octobre 1801.

« Tu as voulu m'épargner les momens les plus durs : je t'ai compris et je t'en remercie. Sans attendre, j'ai poursuivi ma route...

« Sur la hauteur, après avoir dépassé Gotha, j'ai rencontré une

(1) *Deutsche Rundschau*, 1880, 1881.

troupe d'une quarantaine d'écoliers qui allait au-devant de son nouveau maître d'école, qu'ils ne connaissaient pas encore, et qui me demanda tout d'une voix si je n'avais pas vu en route un attelage, c'est-à-dire une voiture. L'étape avait été longue; mon sac me pesait. Je fus tenté un moment de me faire passer pour l'instituteur. Après tout, qu'on fasse la classe en Thessalie ou en Thuringe, la différence est-elle bien grande? L'important n'est-il pas d'avoir son repos et son pain? Heureusement l'averse que je venais de recevoir m'avait rendu des forces. Autrement la tentation l'eût emporté et je serais installé ce soir même dans mon logis. Car le vrai titulaire, je m'en serais débarrassé en le faisant passer pour un imposteur. »

Son chemin le conduit à travers le pays de Fulda, qui formait alors un petit état indépendant sous l'autorité de l'évêque. Il faut dire ici que Hase éprouve une véritable aversion pour tout ce qui rappelle la religion et le culte catholiques : les crucifix, les images des saints dans les auberges, les croix élevées le long du chemin lui font horreur. Même les jeunes filles, en ces pays de papisme, ne lui envoient pas de sourires. Les Bäbelis et les Peppelis de Fulda sont des créatures affreuses. Quant aux hommes, ils n'ont dans la tête que des histoires de voleurs et de supplices. On lui raconte l'exécution d'un juif coupable d'assassinat qui a été écartelé et dont les membres ont été suspendus aux arbres du chemin : des détails de nature superstitieuse et mythique se mêlent au récit. « Et ce n'est pas au moyen âge que cela s'est passé : j'ai appris avec douleur que peu d'années nous séparent de l'événement. Nulle part je n'ai entendu parler *con amore* des cruautés de la justice comme dans le pays de Fulda. L'homme ne se peint pas seulement dans ses dieux, mais aussi dans ses histoires favorites. »

Le troisième jour, il croit qu'il ne pourra résister à la fatigue. Dans un village, il est pris d'un frisson; tout son corps se met à trembler. Très découragé, il croit qu'il va commencer une maladie. « Le peu de nourriture et de sommeil, la fatigue, avaient fait de moi un vrai chevalier de la triste figure. Je fus effrayé en me voyant dans la glace. Je pensai à ce que je ferais si je tombais réellement malade. Un empereur de Constantinople disait aux Huns : « Je n'ai pas l'or que vous réclamez de moi, mais j'ai du fer pour mettre fin aux tortures que vous me causez. » Je pouvais dire la même chose à ma maladie, et, je ne le nie pas, je jetai un regard d'espoir du côté de mon sabre. » Heureusement les choses n'en vinrent pas là : une nuit de bon sommeil répara ses forces.

Avec son accoutrement, son air délibéré, on le prenait pour un Français. Les opinions étaient seulement partagées sur le point de savoir si l'on avait affaire à un émissaire de la république ou à un

émigré rentrant chez lui. Il faisait de son mieux pour soutenir son rôle, jetant autour de lui le plus de mots français qu'il pouvait. La vérité nous oblige à dire qu'il s'en tirait assez mal. Dans la suite de sa vie, M. Hase apprit à parler et surtout à écrire notre langue avec correction, et non sans une certaine élégance académique qui sentait son premier empire; mais à cette époque, il en était aux élémens. Le désir de briller, joint à la conviction partagée par tout bon Allemand qu'on reconnaît le Français à son manque de respect pour les femmes, lui fait commettre d'assez sottes plaisanteries, qu'il raconte en détail à son ami. Nous donnons le passage suivant parce qu'on y voit la trace d'un talent de croquis qui était assez rare à cette époque.

« — La route me conduisit vers Hanau à travers un magnifique bois de pins: puis je longeai la ville, qui, séparée de moi par la Kinzig, était cachée dans un épais feuillage; je vins tout près de la porte qui conduit à Francfort. Quel spectacle! j'aurais voulu avoir mille paires d'yeux! Des élégans en habit bleu, avec des têtes à la Brutus, des jeunes filles à coiffures grecques se drapant dans des châles jaunes, des officiers de recrutement prussiens à panache, des fonctionnaires en habit brun et à hauts toupets. Les carrosses roulaient, et le beau monde de Hanau remplissait la large voie. Je me sentis un peu embarrassé; je n'aime pas à me présenter dans une tenue négligée au milieu d'une société en habits de fête. Mais je me rappelai que, dans le pays de Fulda, j'avais été tenu pour un Français. Bonne ou mauvaise, ma résolution fut bientôt prise. « Bonjour, citoyen! bonjour, madame! » criai-je à droite et à gauche, en me donnant l'air le plus assuré que je puis. « Bonjour, citoyen! » répondaient en riant les messieurs et les dames. Cela me donna du courage, et je me permis, — pardonne-moi ce péché! — à la faveur de mon déguisement quelques petites libertés. Je rattrapai une troupe de jeunes filles, je les regardai hardiment en face et criai à l'une d'elles : « Ah! petite belle, tu as gagné mon cœur! » La petite belle rougit presque par-dessus les yeux: mon effronterie me fit mal... »

C'est en pays allemand qu'il accomplit cette prouesse. Mais, ajoute-t-il, on est habitué ici à admirer tout ce qui est français.

A mesure qu'il approche de la frontière, tout devient plus beau. « Des vignes à perte de vue, un feuillage d'un vert sombre, et au-dessus de moi le ciel joyeux du Sud! » C'est des environs de Francfort qu'il est question. En général, Hase parle de la France, où il entre par les provinces du Rhin et par la Lorraine, comme nous parlerions de l'Italie. Ce qui le frappe, c'est la vie en plein air, les gens réunis par groupes devant les maisons, les femmes qui battent le chanvre dans la rue; si vous demandez votre route, aussitôt

les rassemblemens se forment, la conversation s'engage, les querelles éclatent pour savoir quel est le chemin le plus court; vous êtes déjà loin que vous entendez encore le bruit de la dispute qui continue; et, avec cela, partout ce charme inexprimable répandu sur le Midi !

L'enthousiasme républicain jette sa note au milieu de la description. — « Et maintenant, s'écrie-t-il après qu'il a dépassé Francfort, j'entrai dans la contrée où reposent les milliers d'hommes qui sont tombés en combattant pour et contre la liberté! Tout l'horizon ne forme qu'un vaste cimetière. Ici les Français ont battu la cavalerie de Clairfayt... »

A Francfort, il se trouve que le passeport du voyageur n'est pas en règle, de sorte qu'il est obligé de se rendre à Mayence pour obtenir le visa du préfet français. Il profite de l'occasion pour aller au théâtre de Mayence, qu'il trouve rempli de militaires de tout rang et de toutes armes. Sans se laisser déconcerter par la nouveauté du spectacle, en attendant le lever du rideau, le jeune homme s'entretient vivement avec les officiers et leurs femmes. On jouait *le Médecin malgré lui*; puis devait venir un opéra comique. Mais tout à coup, dans l'entr'acte, la toile se lève et le régisseur s'avance, un papier à la main : « Le préfet Jollivet aux spectateurs du théâtre français. Le préfet vient de recevoir des rapports de Paris annonçant que les préliminaires avec l'Angleterre sont signés. Il a cru qu'il ne devait pas cacher un moment au public cette heureuse nouvelle. » Là-dessus éclatent les applaudissemens, les cris; les officiers s'embrassent. « Vivent les consuls ! vive la république ! » On demande l'air national, qui est joué par l'orchestre et chanté en chœur par la salle. « J'étais ému comme je ne l'ai encore presque jamais été; jamais je n'ai si bien éprouvé combien l'enthousiasme est contagieux. » A la fin de la pièce, un acteur s'avance : il a composé un petit couplet sur cet heureux événement. — Chantez-le, chantez-le, lui crie-t-on du parterre. L'acteur salue, tousse et commence à chanter, avec accompagnement d'un violon de l'orchestre, quelques antithèses assez légèrement rimées. On applaudit, on fait répéter, et tout le monde s'en retourne ravi à la maison.

Le préfet Jollivet, après quelques difficultés, s'est laissé fléchir, et Hase continue sa route vers Trèves. A Sierck, il franchit la frontière de l'ancienne France, et aussitôt il trouve les marques du génie national : l'aspect coquet de la petite ville, la gaîté des gens, l'arbre de la liberté sur la place publique, les beaux magasins avec les marchandises exposées de la manière la plus propre à les faire valoir. « Et si tu adresses la parole aux habitans, comme les réponses sont justes, fines, bien dites! Bref, tu es en France... »

« Je ne connais pas, dans toute la Thuringe, une petite ville qui puisse se mesurer pour la beauté des rues, la propreté et la bonne construction des maisons, avec le dernier des villages entre la Moselle et la Meuse. Les paysans lorrains ont la tenue libre et dégagée, le regard franc, la réponse juste et prompte; avec leur cou nu, leur air martial, ils ont un aspect antique... »

Chose assez étrange, il ne loge pas à l'auberge : il loge chez l'habitant. Cette manière de voyager lui paraît très commode. « Tu ne saurais croire combien les voyages sont plus agréables depuis que chacun peut loger chez lui des étrangers... On vous fait asseoir auprès du feu, le maître de la maison à votre droite, la femme à votre gauche, les enfans approchent leurs petites chaises de paille. Maintenant il faut raconter du gouvernement de votre pays ce qu'on y dit des Français, quel est là-bas le sort des émigrés, quels sont les usages de votre nation. Et comme ce peuple est bon! comme il est facile à gagner! comme il est complaisant!

— « Les femmes cuisinent en s'agenouillant à terre devant la cheminée : cela fait de jolies scènes pittoresques, quand on vous laisse vous asseoir, comme étranger, auprès du feu; la flamme vacillante, les figures de femmes à demi éclairées, l'espace sombre dans le fond, forment un ensemble plein de charme. »

Républicain de fraîche date, il en a les étonnemens. Dans un village auprès de Thionville, il loge chez un paysan qui est le maire de sa commune, ardent démocrate, ce qui ne l'empêche pas de faire valoir ses terres. « Jamais je n'ai vu les mœurs simples du vrai républicain sous une forme aussi digne de respect que chez ce maire. Il est riche et cependant il cultive son champ lui-même comme les autres paysans. Sa place de maire ne lui rapporte rien et lui cause toute sorte de tracas : mais aucune plainte, aucune marque de mécontentement ne vient à ses lèvres. Il a une fille très aimable de quatorze ans, nommée Madeleine. Je lui demandai : « Eh bien! mademoiselle, poignarderiez-vous le premier consul s'il voulait se faire roi? » La réponse fut : « Ah! monsieur, de tout mon cœur! » Je ne pus me retenir (elle était assise à côté de moi) de l'embrasser pour cette réponse digne d'une Romaine. Aimable et vertueuse famille, tu as prouvé à l'enfant d'une nation étrangère que ce qu'on appelle vertu républicaine n'est pas une simple illusion de la jeunesse! »

Un joli trait chez Hase, c'est l'amour des enfans : logé quelque part dans une famille catholique, il passe la soirée avec la petite fille de la maison, âgée de huit ans; il lui fait réciter son *Credo*, son *Pater*, et il fait l'étonnement des parens, à qui il avait dit qu'il était d'une autre religion, en disant la liste des sacremens sur le bout des doigts. Chez les catholiques comme chez les jacobins il trouve l'expres-

sion du plus vrai patriotisme. « Mon hôte, écrit-il de Verdun, est un zélé dévot, partant un ennemi de la république. Néanmoins, lui et sa femme se réjouirent énormément quand ils virent que j'étais instruit de la marche de la guerre et des faits de l'armée. La révolution nous a appauvris, disaient-ils, mais les armées se sont bien comportées ; elles ne se sont pas battues pour la république, mais pour la patrie. Vivent nos demi-brigades! »

Dans sa course rapide à travers le pays, Hase remarque qu'il y a plus de satisfaction dans les campagnes que dans les villes. Les gens de la ville sont ruinés, le commerce est détruit, les fabriques sont fermées, les assignats (il en envoie une collection à son ami) ont causé la perte de bien des fortunes : au contraire, le paysan paie moins d'impôts, est délivré de la dîme et de la corvée, n'est plus humilié par la noblesse. Au besoin, le gouvernement pourrait se maintenir par le seul appui des campagnes.

Cette hospitalité fournie par l'habitant donne quelquefois lieu à d'amusans malentendus. « Combien d'années avez-vous servi contre vos ennemis? lui demande-t-on à Châlons. — Ainsi il n'y a pas de république chez vous?.. » On demande ce que font ses parens, ses frères et sœurs. « — Ainsi il y a aussi des curés chez vous ? » — Comme il parle d'Iéna : « Vous appartenez donc à la république ligurienne ? » — « Ainsi vint au jour un terrible malentendu qui fit presque tomber tout mon courage : on avait cru que je parlais de Gênes. » Sur les explications qu'il donne au sujet de l'Académie d'Iéna, l'hôtesse assure que, du premier coup, elle avait reconnu en lui un grand seigneur et qu'elle n'avait point douté un instant qu'il n'appartînt à une très bonne famille. « Je fus peiné d'entendre un tel propos dans un pays en république. En général, le beau nom de *citoyen* n'est prononcé presque jamais. »

Après Châlons, celui qui devait être un jour un grave professeur de la Sorbonne fait la rencontre de deux soldats en congé, dont il devient le compagnon de route. « Jusque-là mon voyage à travers la France avait ressemblé à une promenade ; je suis fâché d'être obligé de dire que maintenant les choses ont tout à fait changé. A une demi-lieue de la ville, je rencontrai deux soldats de la 9e demi-brigade d'infanterie légère, qui allaient à Paris comme moi. Je fis connaissance avec eux et dès lors notre voyage fut la chose du monde la plus vulgaire. Tous les matins, départ à quatre heures, trois repas par jour, une heure et demie perdue à chaque repas, coucher à huit heures. Pour te donner une idée de ce nouveau mode de voyager, il me suffira de te dire que j'ai oublié les noms des trois villages où nous avons couché. Je sais seulement que nous avons passé par Montmirail, La Ferté et Meaux : j'étais malade de la marche, la peau de mes pieds qui était à vif se collait la nuit aux

couvertures de mon lit. C'était un état atroce. Je veux passer sur ces trois jours abominables; je veux les oublier si je puis. »

Ils entrent à Paris par la rue du Faubourg-Saint-Martin, dont les maisons misérables lui rappellent les faubourgs de Weimar : mais à mesure qu'on approche des boulevards il découvre la magnificence de la grande ville. Hase prend congé de ses compagnons, à qui il rend cet hommage qu'il est impossible de montrer plus d'obligeance et de délicatesse. Remis par eux entre les mains de quelques ouvriers allemands, il se loge dans une auberge chez le citoyen Arnoult, 22, rue du Vertbois.

II.

S'il trouvait déjà de quoi admirer dans les villages de la Lorraine, que sera-ce à présent? Il est émerveillé de tout, enchanté de tout. A vrai dire, il était séduit d'avance. La première visite fut pour les Tuileries et les Champs-Élysées. « Comment te décrire ce qui se passa en moi lorsque mes yeux tombèrent pour la première fois sur la Seine? Le fleuve couvert de bateaux, les ponts innombrables, les édifices splendides qui s'élèvent sur les deux rives, tout cela forme un spectacle unique... » Le soir, il entend battre la retraite au Louvre : à ces tambours répondent ceux des Tuileries, puis d'autres du côté des Invalides. « Je n'ai jamais rien entendu qui m'ait fait autant d'impression. »

Cependant les soucis pour l'existence ne tardent pas à se faire sentir. Il était parti d'Iéna avec un capital de 180 francs que le voyage a déjà ébréché. Comme relations à Paris il compte sur une carte que le botaniste Batsch lui avait remise pour l'archéologue Millin, et sur une recommandation verbale d'un négociant allemand à un commerçant nommé Müller dont il n'a pas l'adresse. Il va d'abord à la recherche de ce dernier : renvoyé de quartier en quartier, après avoir battu Paris en tout sens, pendant deux jours, il apprend finalement que M. Müller a quitté Paris depuis longtemps, qu'il est établi en Picardie. Millin, qu'il va trouver ensuite, le prend sur sa mine pour un riche étranger venu pour son plaisir à Paris : il se contente de l'inviter à ses soirées. « Je veux bien y aller, si je ne suis pas mort de faim. »

Pour comble de mauvaise chance, il a pour voisin de chambre une sorte d'officier en disponibilité, Corse ou Génois, qui se dit parent du premier consul, et qui lui emprunte le peu d'argent qui lui reste. « Ce matin, à sept heures, j'entends mon voisin se lever et s'avancer à tâtons vers l'escalier. « Madame! Madame! » crie-t-il un quart d'heure durant. Je me lève, je sors, je le trouve pâle comme un mort, près de s'évanouir. « Juste ciel! dit-il en pleurant, je crie

depuis une demi-heure, et ils ne m'entendent point. » Je le ramenai à son lit et courus lui chercher une soupe chez le traiteur. « La sœur du premier consul est ma cousine, » me dit mon malade, quand je remontai et entrai en conversation avec lui. Nous en vînmes aux confidences : il est de Gênes, et il séjourne à Paris pour solliciter une pension du ministre de la guerre, Alexandre Berthier. Comment il en est venu à demander cette pension, comment il est parent de la sœur du consul, il m'a expliqué tout cela longuement, mais je ne l'ai pas compris, car il toussait continuellement à travers. Je le couvris chaudement et rentrai dans les ténèbres concentrées de ma chambre. »

Une fois la connaissance faite, le Ligurien lui explique qu'il travaille à un grand plan pour l'organisation des troupes françaises qu'il doit proposer au premier consul. Mais il est dans le dénûment, il a besoin d'argent pour achever d'imprimer son ouvrage. « Je voyais que la demande lui coûtait. C'était dur de donner de mon argent dans un tel moment. Mais il était si horriblement pâle, ses cheveux étaient si noirs, son visage si semblable à Bonaparte, que c'eût été barbarie de lui refuser quelque chose. Je lui donnai ce que j'avais. Il fut très content. J'eus un quart d'heure de bonheur. Qu'adviendra-t-il de tout cela? Je ne sais. Mais je suis assez payé. »

Au milieu de ces préoccupations, Hase entre au Louvre, alors rempli des plus merveilleux trésors d'art, et tout pour un instant est oublié. « Pendant que j'allais ainsi chez les libraires, cherchant fortune, je viens à passer par le Louvre. Je me perds dans les cours, tombe sur un flot de monde que je me mets à suivre machinalement, passe par une grande porte où se tient un factionnaire, et — ton cœur ne te dit-il rien? — je me trouvai au milieu de la Grèce, je sentis le souffle du génie grec. Comme sur leurs trônes, les dieux des anciens temps regardaient les générations nouvelles. J'étais dans la salle des antiques. Comment exprimer ce qui se passa en moi? Mon cœur battait. Je m'assis, sans rien dire, à côté du piédestal de l'Apollon du Belvédère et me perdis dans ma contemplation. De temps à autre, je fermais les yeux : puis je les rouvrais, pour les fermer de nouveau, et il me semblait que toutes ces figures étaient en mouvement. J'étais dans l'Olympe. »

Puis ce sont les tableaux, les Corrège, les Michel-Ange, les Raphaël. Enfin, les peintures modernes : il voit un grand tableau représentant la bataille de Marengo. Devant le tableau, des soldats qui avaient combattu à Marengo se montraient les positions qu'ils occupaient. « Je dus penser à Miltiade, dont la seule récompense après Marathon fut de se voir représenté au Pœcile au milieu de la mêlée. »

Mais tout cela ne lui assure pas le pain du lendemain. Il est vrai

qu'on lui propose des places. Un libraire allemand consent à le prendre pour commis, moyennant un engagement de huit ans. Les 400 francs d'appointemens qu'on lui promet et la vue de quelques jeunes personnes assises dans les bureaux sont sur le point de le décider : mais aliéner sa liberté pour un si long temps! Le prédicateur de l'ambassade de Suède ayant cru remarquer qu'il avait une bonne voix, lui offre une place de chantre dans la chapelle de l'ambassade. Il avait fait la connaissance de Coray, un vieillard maladif et bienveillant. Celui-ci est effrayé de sa situation; mais que faire? il ne peut rien pour lui : il va chercher, tâcher de lui trouver des leçons d'allemand.

Si tout vient à manquer, il reste une dernière ressource. Dans un mois a lieu une nouvelle conscription, où l'on admet les étrangers. Il se fera soldat : d'ailleurs on le tient déjà pour un militaire. « N'avez-vous pas servi dans les troupes polonaises du général Dombrowski? » lui demande-t-on de différens côtés. « Est-ce que par avance on voit sur mon visage le soldat de la garde consulaire? » Le Génois lui promet la protection de sa cousine. « Si, à l'avenir, tu dois adresser tes lettres rue de Grenelle, je ne me repens de rien. Un coup d'œil au Louvre, et les dieux me récompensent! »

Cependant les impressions se succèdent vite chez lui, et le même jour où il avait parlé sur un ton si gai de son entrée au régiment, il écrit avant de se coucher : « Je suis tombé dans une espèce d'engourdissement qui ne me permet pas de réfléchir sur mon sort : je ne me réveille que de temps à autre, mais ces momens sont horribles. »

L'instant critique était arrivé. Hase pouvait succomber dans la grande ville comme tant d'autres; c'est là que vient se placer cet épisode qui n'est pas resté complètement inconnu du public, car il a été plusieurs fois raconté de façon plus ou moins exacte, mais dont nous avons ici le récit fait sur le moment même.

« 5 brumaire, après-midi.

« Tout va mieux que je ne croyais. Hier soir, je m'étais jeté sur un banc au Palais-Royal et restai là longtemps : on fermait les boutiques autour de moi, les lumières s'éteignaient dans les galeries; il était dix heures et demie. Voilà qu'entre les colonnes s'avance une longue figure à barbe noire; c'était l'un des mamelouks qui ont suivi Bonaparte d'Égypte en France. Je le saluai en arabe: cela lui fit plaisir. Nous allâmes ensemble par la rue Traversière jusqu'aux Tuileries, où il demeure avec ses compatriotes. Il me raconta toute sorte de choses : c'était la première fois que j'entendais par-

ler arabe; mais je le compris mieux que je n'aurais cru. J'appris de lui qu'il était en relation avec la suite de l'ambassadeur turc; il me conseilla d'aller trouver l'interprète de l'ambassade. Nous étions arrivés sous le portail du palais et nous nous séparâmes... »

Cet interprète de l'ambassade était un Grec, natif d'Athènes, nommé Codrikas. Hase lui baragouina, selon son expression, quelque peu de grec moderne. Il lui plut et fut adressé par lui à Villoison, le célèbre éditeur des scolies de Venise, l'un des plus grands hellénistes que la France ait produits. Dès lors Hase est sauvé (1).

Son véritable patron et protecteur fut Villoison, qui montra en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, autant de générosité que de délicatesse. Il l'accueillit avec bonté, s'assura de son savoir et, avec la chaleur d'âme qui lui était naturelle, s'enflamma à l'idée des services que ce jeune helléniste pourrait rendre aux lettres. Pour commencer et en attendant qu'il puisse lui trouver des travaux à la Bibliothèque nationale, il l'invite à venir tous les dix jours lui donner une leçon de grec moderne, et comme paiement anticipé de ses leçons, il lui avance de l'argent. Ce n'est pas assez : il le met rapidement en relation avec tous les hellénistes de Paris. En quelques semaines, Hase est présenté à Sainte-Croix, l'historien d'Alexandre, à Clavier, l'éditeur de Pausanias, à Larcher, le traducteur d'Hérodote, au géographe Barbié du Bocage, au libraire et littérateur Cramer. Il est même introduit chez des personnages comme Berthollet et Chaptal. En un mot, Villoison le fait adopter par le Paris savant et lettré d'alors.

On n'est pas fâché de noter l'impression que produisent sur l'étudiant d'Iéna les hommes distingués qu'il apprend à connaître. Ce qui le frappe avant tout, c'est la simplicité des savans français. « Cette simplicité est une chose remarquable. Des hommes comme Villoison, à qui l'Europe est redevable des recherches sur Homère, dont Wolf a tiré les conclusions, conclusions faciles à déduire et qui sont connues aujourd'hui sous son nom, vous les trouvez le matin assis à terre, en robe de chambre, lisant des in-folio; mais autour d'eux tout est si beau, si bien décoré de statues, de bas-reliefs, que vous voyez bien qu'ils ont eu le temps de penser à tout, excepté à eux-mêmes. » L'observation n'est pas mal saisie. Le savant allemand, presque toujours professeur, entouré d'élèves, habitué aux respects, est facilement enclin aux airs de dignité et d'importance, surtout vis-à-vis d'un jeune homme et d'un débutant. Mais laissons continuer notre voyageur : « Avec cela, ils ont l'inquiète mobilité de la nation. Millin, assis près de la cheminée, ne pouvait pas dire

(1) La *Biographie universelle* de Didot contient un article d'Étienne Quatremère sur Villoison, où ce Codrikas est nommé. Il était l'ami de Villoison.

dix mots sans faire aller son soufflet sur le feu ou sans fouiller avec les pincettes dans les cendres. Gail n'avait pas de tisonnier : mais il prenait son petit enfant, le montait sur ses genoux et le baisait continuellement, pendant que je parlais, sur le bout du nez. Tu ne peux d'ailleurs pas te faire d'idée de l'obligeance avec laquelle ils savent vous rendre de petits services. J'avais donné à entendre en quelques mots à Millin que je dessinais et que j'avais l'intention de m'essayer sur les antiques : deux jours après je reçois un billet qui m'assure en tout temps l'entrée au Louvre. »

Les Allemands à qui Hase s'était adressé n'avaient eu pour lui que des paroles ironiques ou blessantes. « D'aucun Français je n'ai entendu pareil propos. — C'était une petite étourderie de votre part de vous jeter dans la foule d'une ville égoïste et corrompue : mais vous y êtes actuellement et vous ne serez pas perdu. — C'est ce qui m'a été dit de plus fort : ce sont les paroles de Gail. »

Et de quelle manière aimable s'y prennent ces savans pour l'obliger! « Je serais injuste si je ne reconnaissais la délicatesse extraordinaire avec laquelle on me traite. Pour pouvoir me donner quelque chose sans me faire rougir, Villoison, qui sait vingt fois plus de grec moderne que moi, me sacrifie une matinée chaque décade et appelle cela des leçons de grec que je lui donne. Chez les Breteuil, on fait comme si l'on était mon obligé. — Vous pouvez demander tout ce que vous voudrez, monsieur le professeur, me dit Mme de Breteuil... L'empressement de tous à me servir me fait sauter le cœur dans la poitrine. Grand Dieu! il faut pourtant que je vaille quelque chose pour que les gens fassent tant de cas de moi! »

Villoison avait introduit son protégé chez la duchesse de Breteuil, dont le mari avait occupé de hautes fonctions à la cour de Louis XVI et qui conservait chez elle, dans son hôtel de la rue de Sorbonne, les traditions et le savoir-vivre de l'ancien régime. La duchesse, couchée sur une ottomane, le reçoit « avec la dignité d'une Junon. » Elle veut faire donner des leçons d'allemand à sa fille, jeune personne de dix-huit ans, fort instruite, car elle parle italien et anglais, lit le latin et apprend le grec. On présente le professeur, lequel est un peu troublé à la vue des yeux noirs de sa future élève. En réponse à la question quelle grammaire allemande il faut prendre, il indique la première qui lui vient à l'esprit, celle de Gottsched : la jeune duchesse écrit *Quodechèdt* sur un papier et envoie un domestique chercher le livre chez le libraire. Hase se promet en lui-même de l'acheter de son côté pour voir ce qui s'y trouve. Les leçons commencent. Depuis qu'il est en voie de réussir, les Allemands qu'il connaît à Paris lui font des offres de service. Hase écrit avec joie qu'enfin il a pu s'arranger à la dernière mode et qu'il va pouvoir se présenter la bouche et le menton rasés, des mèches dans les yeux

et un tire-bouchon de chaque côté du visage. On explique les idylles de Gessner. Au bout de la troisième leçon, la jeune personne dit à son professeur : « Mais ce monsieur est un peu fade avec ses moutons et ses toits de paille. » Hase, étonné de cette franchise, se hâte d'écrire à son ami pour lui demander de lui envoyer par retour du courrier le *Wallenstein* de Schiller : « Attendez, ma chère, ajoute-t-il dans sa lettre : nous allons faire avancer la grosse artillerie. Sauvons l'honneur de la nation ! »

Un peu plus tard, un jour que la gouvernante qui assiste aux leçons est sortie, la jeune écolière s'interrompt pour dire à son professeur : « Je devine tout... Vous n'avez pas vainement étudié à Iéna... Vous n'êtes pas venu pour rien à Paris... Vous êtes jacobin. » Et comme il ne veut pas en convenir : « Cela ne fait rien, je suis impartiale. Mais il ne faut pas le dire à ma mère.— J'aurais, s'écrie Hase, voulu l'embrasser ! Je ne savais pas que Iéna eût une si bonne réputation. »

Une autre personne à qui il donne des leçons d'allemand est une femme qui est restée célèbre par sa beauté et son intelligence, non moins que par son noble caractère, Mme de Condorcet, la veuve du conventionnel. « Je donne des leçons à une des plus jolies femmes de Paris, à la veuve du révolutionnaire Condorcet. Quelle amabilité ! quelle grâce ! et que lis-je avec elle ? *Les Souffrances du jeune Werther...* » Je t'ai dit, dans une de mes lettres, que je donnais des leçons à Mme de Condorcet. Elle voulait apprendre l'allemand, et un certain Fauriel, secrétaire du ministre de la police, chez lequel je passe quelquefois les soirées, m'a envoyé chez elle. C'était le 28 frimaire. Cherche ce jour et marque-le dans ton calendrier : c'est un des plus beaux de la vie de ton ami. Car, je dois l'avouer, l'élévation de sentiment de cette femme admirable, l'intérêt qu'elle prend aux progrès de l'humanité, la connaissance qu'elle a des grandes journées de la révolution, peut-être aussi sa bonté envers moi, n'ont pas manqué leur effet sur mon âme. Je te prie de ne pas sourire : je la respecte entre toutes ; à elle seule, j'ai parlé de mon enfance, de mes espérances, de mon amour à Helmstädt, de toi, de mon voyage en Grèce. »

A Mme de Condorcet aussi il faisait l'effet d'un jacobin. Comme il lui parlait de la Grèce : « Vous y serez déplacé, mon ami. On vous coupera votre tête bouillonnante. » Mais Hase ne se laisse pas détourner pour si peu. « La perte de ma tête, écrit-il, ne m'empêchera pas de faire ce que je tiens pour bon et utile. L'œuvre la plus difficile, la plus ingrate est celle que j'ai choisie pour moi, et je veux me tenir parole. »

Dès lors, il se regarde comme Parisien, et il ne peut assez s'en féliciter : « Comme je bénis ma résolution d'être allé à Paris !

Comme la poitrine se dilate ici! C'est le privilège des grandes villes que chacun, parmi les milliers d'hommes qui l'entourent, trouve l'âme dans laquelle il revoit son image et dans le voisinage de laquelle toutes ses forces se développent avec une liberté et une facilité dont il ne se doutait point auparavant... » Cela ne l'empêche pas de continuer ses observations : « J'ai appris à connaître, parmi les Français de mon âge, des hommes admirablement doués, surtout pour les qualités qui distinguent en général la nation, la force et la promptitude de l'expression, le feu de l'imagination. Mais la guerre et le manque complet d'instruction sous la terreur ont plus ou moins retardé la plupart. Partout il y a beaucoup de talent mais un talent qui n'a pas été cultivé. »

Voici une autre remarque qui servira en même temps à mieux connaître l'observateur : « La nation est étonnamment facile à éblouir. Je dois mon salut non pas tant au talent que je puis avoir ni à mon énergie, qu'à ma polyhistorie et à mon art de causer sur toutes choses avec chacun. « Comment! même le grec moderne? » criaient-ils quand je disais que je savais le grec ancien et nouveau. »

La nation est étonnamment facile à éblouir. Déjà, pendant son voyage à travers la Lorraine, il s'était écrié une fois, dans son style à la Rousseau : « O nation cordiale et confiante! même celui qui voudrait te tromper, il devrait renoncer à son dessein en présence de ta franchise! » Ce ne sont que des mots jetés en passant, mais ils éclairent un coin de ce caractère.

Pour le moment, il est tout à la joie : « J'ai maintenant supporté le plus dur; j'aurai encore à combattre avec les privations cet hiver. Mais si je passe ce moment, qui sera plus heureux que moi? Quelle richesse en trésors de tout genre, dans toutes les branches du savoir! quelle abondance de manuscrits inédits! quelles ressources pour l'étude! Partout des bibliothèques, des galeries de tableaux, des cabinets d'histoire naturelle, des jardins botaniques, partout des cours, uniques dans leur genre. Le concours inouï du monde, le frottement continuel donnent à chacun un vernis de culture, cela est naturel; mais ce qui étonne l'étranger, c'est cette ouverture d'esprit et de cœur pour tout ce qui est beau, que tu trouves même chez le dernier homme du peuple. » Dans ce moment se préparait une grande fête populaire en l'honneur de la paix. Un temple avait été élevé sur la Seine entre le Pont-Neuf et le pont National : le temple de la Concorde. Cette fête, qui eut lieu le 18 brumaire, et dont l'histoire a conservé le souvenir, fut magnifique. « Ah! la fête! la fête! » Jusqu'à minuit, au milieu de la foule ivre de joie, Hase courait, ivre de joie lui-même, se nourrissant de l'enthousiasme général.

Et alors il fait part à son ami de la résolution qu'il avait depuis

longtemps prise en son for intérieur. Il écrit à la date du 6 décembre : « Une résolution que je n'osais te communiquer autrefois qu'à mots couverts est aujourd'hui arrivée à maturité : vous ne me verrez problablement plus jamais en Allemagne. C'est désormais un devoir pour moi de consacrer toutes mes forces à un peuple qui m'a reçu avec une bonté qui dépasse toutes mes espérances... Si les Thessaliens veulent de moi, bien! j'irai, quitte à me faire étrangler peut-être par un pacha. Mais s'il faut renoncer à cette croisade, et cela se décidera d'ici à un an, je ne veux pas perdre de temps pour me fixer. » Puis il ajoute une autre confidence : « Le plus court chemin pour devenir citoyen français, c'est, comme tout le monde sait, le mariage avec une Française. » Il ne mit pas à exécution ce dernier projet.

L'idée de renoncer définitivement à sa nationalité pour se faire Français ne paraît pas lui avoir coûté le moins du monde. Ceci demande un mot d'explication. La nationalité française répondait à son tour d'esprit en même temps qu'elle flattait son amour-propre. Mais on aurait le droit d'être surpris de la facilité avec laquelle il dit adieu à sa propre nation si l'on ne se rapportait à la date dont il s'agit. Renonçait-il vraiment à une patrie? On sait que la patrie allemande a été le rêve des poètes, des philosophes, des juristes, des historiens, avant de passer dans le domaine des faits et de la politique : or, à l'époque où nous sommes, en 1801, ce grand travail n'était pas commencé; ceux qui devaient en être les auteurs s'ignoraient encore eux-mêmes. Jacob Grimm faisait ses études, en attendant qu'il devînt bibliothécaire du roi de Westphalie; Savigny n'avait encore rien écrit; les frères Schlegel partageaient leur temps entre Paris et Iéna, et se faisaient gloire de manier la langue française comme leur langue propre. Nous venons de nommer les promoteurs de l'école historique et patriotique. Quant à la littérature classique, elle n'avait elle-même pas achevé son développement : les dernières œuvres de Schiller, *Jeanne d'Arc*, *la Fiancée de Messine*, *Guillaume Tell*, n'avaient point paru. Pendant que Hase s'établit à Paris, son ami Erdmann lui envoie la *Jeanne d'Arc* qui vient d'être publiée et qui, pour le dire en passant, à cause d'une faute dans la suscription, lui coûte 83 francs de port. Le premier consul n'encourageait pas les relations internationales. Ainsi Hase était sorti d'un milieu qui devait devenir un jour le foyer du patriotisme allemand, mais où l'étincelle n'avait pas encore jailli. Il y fallait les coups de l'épée d'Iéna et de Friedland. Lorsque, en 1858, six ans avant sa mort, il retourna à Iéna avec une mission officielle pour représenter la France au trois-centième anniversaire de la fondation de l'université, il se trouva en présence d'une Allemagne qui était née et qui avait grandi depuis son départ

et à laquelle il faisait l'effet d'un être préhistorique. Il ne faut point perdre de vue ces circonstances pour juger avec équité une expatriation si lestement résolue et exécutée en trois mois.

III.

Comment la tête bouillonnante pour laquelle s'inquiétait Mme de Condorcet est-elle devenue le fonctionnaire précautionneux et prudent que nous avons connu? En premier lieu, il faut accuser les années, car l'âge est quelquefois un grand coupable. Nous avons tous connu des vieillards chez qui le temps avait imprimé aux traits une majesté particulière et dont on pouvait dire hardiment qu'ils étaient plus beaux à soixante-quinze ans qu'ils n'avaient dû l'être à vingt-cinq; mais d'autres fois le temps est comme un peintre qui s'appliquerait à déformer ses propres œuvres. Sans doute, le germe des défauts est en nous; mais l'âge prend plaisir à les développer. Ce qui, dans la jeunesse, n'est qu'un fugitif pli du visage, s'accuse, se creuse et se fixe à la longue.

Mais il y a encore d'autres raisons. Hase était arrivé en France au plus beau moment, à l'instant précis où la grandeur de la nation était à son apogée. Si jamais le long espoir et les vastes pensées furent permis, c'était à l'heure où il venait demander à prendre place parmi nous. La paix d'Amiens, la plus belle que la France ait signée, venait d'être conclue : la réconciliation avec l'Angleterre, avec l'Autriche, avec le monde entier, paraissait chose faite. C'est le moment où Fox arrivait à Paris, où les étrangers de toutes les nations affluaient pour voir la ville qui, depuis douze ans, remplissait l'univers de terreur et d'admiration. Tous les esprits étaient ouverts à la joie, à l'attente d'un magnifique et bienfaisant avenir. Mais ce ne fut qu'un moment : les déceptions allaient venir coup sur coup. Hase, en sa qualité d'étranger, devenu Français par son libre choix, les ressent plus vivement qu'un autre. Nous allons en trouver dans sa correspondance l'expression douloureuse, quelquefois poignante. A partir du mois d'avril 1802, le ton change subitement.

Il était ce que nous appellerions aujourd'hui un libre penseur. Parmi ses connaissances nouvelles, dit-il quelque part, le savant qu'il aime le mieux, c'est Barbié du Bocage, parce qu'il croit presque encore moins de choses que lui. Eh bien! le philosophe est venu pour assister au concordat et au rétablissement du culte catholique. — « Voici que nous avons le concordat avec le pape. Le travail de dix années sanglantes est anéanti. Les amateurs de la contemplation de l'infini, à Iéna, doivent se réjouir. Et quelle est ma disposition d'esprit? Celle d'un damné qui a goûté toutes

les félicités du ciel et qui retombe dans les tourmens éternels. Ah! comme je me sens seul à Paris! Je travaille presque tout le jour. »

« 16 avril 1802.

« Dimanche prochain, — cela me fait une impression étrange d'entendre parler sous la république de dimanche, nous l'avions complètement oublié, — il y a grand *Te Deum* à la cathédrale. Les consuls y seront. J'irai aussi : je finirai, je crois, par me faire moi-même catholique. »

Il avait rêvé la liberté : il voit s'établir le consulat à vie, puis l'empire. Tout le monde écarte avec empressement les souvenirs de la révolution : on prodigue les marques de soumission au nouveau maître. Hase fit comme les autres; mais quelle avait été, au mot d'empire, sa première pensée? Elle était allée aux régicides de l'antiquité. Le 28 décembre 1802 (car dès cette date il prononce le mot d'empire), il commence une lettre à son ami en citant la chanson grecque conservée par Athénée :

Cache le poignard qui menace le tyran
Sous des rameaux de myrte, comme Harmodius,
Lorsque avec son ami Aristogiton
Il délivra par sa mort sa patrie.

Il avait cru à la paix générale; il voit commencer la série interminable des guerres de l'empire, le règne de la force, l'oppression des faibles, le mépris de tous droits. « Nous pensions que les peuples s'uniraient par les liens de l'amitié; que le plus pauvre, le plus humble aurait une part à la lumière; que toutes les nations se fondraient en une grande corporation fraternelle. » Les premiers actes politiques auxquels il assiste sont la rupture de la paix d'Amiens, les Anglais séjournant en France déclarés prisonniers de guerre.

La déception fut amère, l'impression profonde. Mais une fois le premier moment passé, Hase se résigna. Il descendit la pente avec la France tout entière, plus loin et de manière plus irrémédiable que la France, parce qu'il était sans racines et qu'il n'avait personne auprès de lui pour se reprendre et se ressaisir. Nous ne voulons pas cependant mettre tout sur le compte des événemens politiques : c'était au fond une nature molle et peu résistante; le ressort moral, une fois plié, ne se releva plus. Et comme tout se tient dans l'homme, il tira de la vue des événemens quelques conclusions pratiques pour sa conduite personnelle : il se résolut à profiter de la folie d'autrui, interposant entre le monde et lui un épais matelas de politesse et de complimens. Il prit son parti de

tout. Ainsi il n'avait pas tardé à reconnaître que les leçons d'allemand étaient surtout excellentes pour lui faire apprendre le français, et que c'était là, de beaucoup, leur plus clair résultat. Il en prit son parti, d'autant mieux que cela n'empêchait pas les élèves de venir. Même il avait une réputation pour sa « méthode philosophique. » « Cette nation est extrêmement facile à éblouir ! » En 1830, il fut nommé professeur d'allemand à l'École polytechnique. Là, il était chargé, moyennant une leçon par semaine, d'enseigner une langue compliquée et difficile à un nombreux auditoire très inégalement préparé, beaucoup plus préoccupé de mathématiques que de grammaire, d'ailleurs assez dédaigneux d'un cours qui ne comptait pour rien au classement final. M. Hase, en homme d'esprit, entretint ces jeunes gens de ses voyages, leur donna en passant quelques notions sur l'antiquité classique, et leur laissa à tous le souvenir d'une bonhomie exquise.

En 1852, une chaire de grammaire comparée fut érigée à la Sorbonne. C'était une science d'origine allemande, dont le ministre d'alors, M. Fortoul, avait vaguement entendu parler. Qui pouvait-on prendre pour l'enseigner? La chose n'était pas douteuse. N'avait-on pas M. Hase, helléniste illustre, grammairien éminent, qui résumait en lui toute la science allemande? On avait oublié une seule chose : c'est que la grammaire comparée avait été créée longtemps après que M. Hase eut quitté l'Allemagne, et que celui-ci, occupé d'autres études, n'avait probablement jamais lu les ouvrages où elle était exposée. M. Hase se soumit à la décision du ministre : il commença à soixante-douze ans un enseignement nouveau, ou portant un titre nouveau, et dans un cours qui ne manquait ni d'intérêt ni de charme, il apprit à ses auditeurs beaucoup d'excellentes choses, philologie, épigraphie, paléographie, qui n'étaient pas absolument étrangères à la grammaire comparée.

Pourquoi aurait-il fait autrement? Il voyait qu'on honorait les savans, mais qu'en somme on se souciait assez peu de la science. Entrant dans cette manière de voir, il s'attacha à modérer son effort, à ne rien faire de trop, selon la devise du sage. Le temps était loin où il réclamait pour lui la tâche la plus ingrate, le poste le plus périlleux. Jamais il ne faisait allusion à cette époque héroïque de sa vie : lui, si timoré qu'un autre Allemand, Jules Mohl, dans ses lettres, l'appelle, en jouant sur son nom, Leporello, aurait sans doute tremblé s'il avait pensé que ses lettres républicaines de 1801 existaient encore quelque part. On peut voir, par son exemple, que le sentiment de l'enthousiasme, auquel Mme de Staël, dans son livre *de l'Allemagne*, adresse une si belle et si éloquente invocation, s'il est nécessaire pour faire de grandes choses, ne suffit point cependant, à lui seul, pour conduire et soutenir une vie : il y faut encore

quelque direction plus catégorique. « Crucifiez-moi l'enthousiaste à trente ans, dit Goethe dans une de ses épigrammes : s'il connaît une fois le monde, il se jouera de sa crédulité. » Hâtons-nous de dire que les jeux dont il peut être question dans la vie que nous retraçons ici sont de l'espèce la plus innocente. Stupéfier les auditeurs par son savoir, en citant comme de mémoire les morceaux qu'on vient de lire sur ses cahiers, serrer avec effusion la main à tous ses confrères et tous ses collègues en les assurant d'un dévoûment inaltérable, offrir des marques de respect aux appariteurs et aux garçons de salle, parmi les artifices qu'a connus le monde, ce sont encore les plus inoffensifs.

Disons enfin que sur deux points il resta toujours fidèle aux convictions de sa jeunesse. En matière religieuse, il garda ses opinions ; il était d'avis que chaque homme devait avoir le droit de professer ouvertement ce qu'il pensait, tout en faisant pour lui-même un usage très discret de cette faculté. Dans les occasions extraordinaires, quand se trouvait en cause la liberté de conscience, on le voyait se ranger de son côté, et même, sous cette pétrification, on pouvait percevoir alors quelques battemens de cœur. En second lieu, il resta fidèle aux études grecques. Il a empêché pour sa part la tradition de se rompre, rendant par là un service signalé à la France. Des hommes tels que Brunet de Presle, tels que MM. Miller et Egger ont été au nombre de ses élèves. Le grand Dictionnaire en huit volumes in-folio, qui porte son nom, est un beau monument élevé à la langue grecque. Il a donné quelques éditions *princeps,* chefs-d'œuvre de patience et de savoir. Personne mieux que lui ne se connaissait en manuscrits grecs. Quand le faussaire Simonidès vint, en 1855, offrir à la Bibliothèque nationale ses manuscrits qu'il alla ensuite porter à Berlin, et qui mirent un instant en défaut la sagacité des savans allemands, Hase ne s'y laissa point prendre. Pressé de questions par ses collègues, il finit par dire de sa voix lente : « Ces manuscrits sont en très bon grec. Ils ont dû être écrits, au plus tard, en 1854. » Même il fit ce voyage de Grèce qu'il avait autrefois projeté : il est vrai que ce fut dans des conditions qui n'avaient plus rien d'héroïque ; ce fut une simple excursion de savant. Enfin une chose lui est toujours restée : la bonté, l'indulgence, l'accueil souriant fait à la jeunesse. A cause de cela, son nom, en dépit de tout, est resté populaire, et en dépit de tout nous devons continuer à l'honorer et à l'aimer. Nous l'honorerons et nous l'aimerons encore plus désormais, parce que, à un moment de sa vie, il a beaucoup aimé la France.

MICHEL BRÉAL.

LES POSTULATS

ET LES

SYMBOLES DE LA MORALE

NATURALISTE

I. Clifford, *Lectures and Essays*, 1880. — II. Clémence Royer, *le Bien et la Loi morale*, 1881. — III. Sidgwick, *Methods of Ethics*, 2e édition, 1880. — IV. Stephen Leslie, *the Science of Ethics*, 1882. — V. Gould Schurman, *Kantian Ethics and the Ethics of evolution*, 1882. — VI. Ardigò, *la Morale dei positivisti*, 1880. — VII. Jules Rig, *la Philosophie positive d'Auguste Comte*, 1881.

Trois grands principes tendent à dominer toute la philosophie moderne et s'imposent à la morale naturaliste : le premier est la « relativité de notre savoir. » L'antiquité et le moyen âge, dans leur religion, dans leur philosophie, dans leur science, se croyaient volontiers en possession de la réalité absolue; nous, nous voyons l'absolu reculer dans un lointain de plus en plus inaccessible : Hume et Kant nous ont enseigné le caractère relatif de ce qui se passe en nous comme de ce qui se passe au dehors de nous, de nos sensations et de nos pensées comme des objets auxquels elles s'appliquent. En outre, par cela même que chaque chose est relative, aussi bien les modifications de notre esprit que celles de l'air ou de la lumière, toute chose a des conditions déterminantes auxquelles elle est liée, qu'elle présuppose, qu'elle manifeste ; la relativité universelle a donc pour conséquence le « détermi-

nisme universel » : *Quid possit oriri, Quid nequeat, finita potestas denique cuique.* Ces deux principes, à leur tour, en entraînent un troisième. Où nos prédécesseurs se flattaient de saisir la réalité absolue, nous n'apercevons plus que des signes liés entre eux par des lois nécessaires, et ces signes sont pour nous les *symboles* de la réalité inconnue. Telle la formule algébrique d'une courbe, par exemple de la parabole, est l'expression de cette courbe ; la courbe, à son tour, exprime les mouvemens réels ou possibles d'un mobile, par exemple d'un boulet de canon ; les mouvemens mêmes expriment les forces cachées qui en sont les causes insaisissables. Telle encore la ligne décrite par le sphygmographe, qui rend visible sur le papier le pouls d'un malade, traduit aux yeux du médecin les phases de la fièvre, l'élévation ou l'abaissement successif de la température et, pour ainsi dire, les orages intérieurs qui précipitent ou ralentissent le cours de la vie. Si tout ce que nous connaissons est relatif, tout est symbolique. De même, si tout se tient et s'enchaîne nécessairement selon les lois du déterminisme universel, chaque chose devient par cela même l'expression de toutes les autres qui la déterminent ; un regard assez profond pourrait donc, dans une seule ligne de ce grand poème, l'univers, lire en raccourci le poème entier. Ainsi la relativité universelle et le déterminisme universel ont pour conséquence « l'universel symbolisme. »

Cet esprit de la philosophie moderne, portez-le dans l'étude des religions : elles vous apparaîtront comme un ensemble de symboles par lesquels l'homme s'efforce de traduire pour l'imagination le mystère éternel de nos destinées. Au prêtre qui, dans l'enthousiasme de sa foi, s'écrie : « Voilà la vérité absolue, » le métaphysicien répond : « Votre religion n'est qu'une figure grossière de la vérité : ce ne sont point seulement vos rites et vos pratiques extérieures, ce sont vos dogmes mêmes qui sont de pures images, des mythes inconsciens. » Quand le métaphysicien, à son tour, essaie de formuler ce que Platon appelle la *chose en soi*, Kant le *noumène*, Hamilton et M. Spencer l'*inconnaissable*, le savant peut lui dire : « Votre prétendue science de l'être n'atteint encore que le *paraître*, et vos formules ne ressemblent pas plus à la réalité que le mot *homme* ne ressemble à un homme ; vous vous flattez, comme le prisonnier de la caverne, de pouvoir vous retourner vers la lumière et raisonner sur les réalités, quand vous ne contemplez toujours que des ombres et ne raisonnez que sur des ombres : vos systèmes métaphysiques sont des dogmes plus abstraits, qui s'adressent moins à l'imagination et au sentiment qu'au raisonnement : ce sont les mythes de la pensée. » Mais que le savant prétende, lui aussi, donner ses formules comme l'expression de la réalité positive, on

l'obligera à reconnaître que, si la science est positive, c'est précisément à la condition de n'être qu'une science de phénomènes et d'apparences. Nos sensations, symboles des mouvemens extérieurs, ne leur ressemblent que d'une manière lointaine, comme les ondulations du désert ressemblent au vent qui en a soulevé les sables, comme le flux et le reflux de la mer ressemble aux mouvemens combinés de la lune et du soleil qui en attirent les eaux. Que sont les harmonies de nos oreilles? La traduction et la transposition plus ou moins infidèle de ce que chantent les choses sur un ton inconnu, dans une langue inconnue. Quant aux couleurs et aux dessins qui séduisent nos yeux, c'est le mirage en nous d'une lumière qui n'est elle-même qu'un mirage. Passez de nos sensations intérieures aux mouvemens extérieurs, aurez-vous atteint pour cela la réalité? Le mouvement, voilà la grande idole de la science moderne, mais ce n'est toujours qu'une idole; on veut en vain nous la faire adorer comme le fond même de la réalité. C'est le Jupiter ou le Jehovah de la physique. Plus rationnelle et plus vraie est l'opinion qui réduit, selon la pensée de Kant, d'Hamilton, de M. Spencer, les mouvemens du dehors comme les sensations du dedans à de simples symboles d'une réalité cachée. Ainsi la science elle-même doit se résigner à n'être qu'un symbolisme raisonné et conscient de soi. Loin d'être l'opposé de l'art, que parfois elle dédaigne, elle est un art qui s'efforce d'imiter et de reproduire fidèlement la nature.

Que le symbolisme ait aussi une large place dans la morale, c'est ce qu'il n'est pas difficile d'établir, quoique le naturalisme contemporain ait négligé cette grande question. En premier lieu, nos actions sont évidemment les symboles de nos idées, tout aussi bien que les idées sont les symboles des phénomènes et les phénomènes ceux de la réalité. Il y a même, selon nous, entre les idées et les actions un lien plus étroit encore que tous les autres. L'action, en effet, n'est à notre avis que le prolongement de l'idée dans l'organisme. Toute idée, étroite ou large, égoïste ou désintéressée, tend à projeter au dehors son propre signe et son visible symbole : ce qui est vrai des inspirations de l'artiste, d'un Michel-Ange ou d'un Shakspeare, je veux dire cette force même de projection extérieure et comme d'incarnation spontanée dans une œuvre, est vrai aussi de toute idée relative à la pratique : nous sommes tous artistes en ce sens, et l'art, loin d'être une exception dans la vie, comme le croient les positivistes, en est le fond même. Inversement, si toute pensée tend à l'acte et si toute idée est une force, on peut dire aussi que tout acte traduit une pensée et, par conséquent, renferme une affirmation dont il est le signe; en d'autres termes, tout acte est une idée réalisée et exprimée en mouvemens visibles. Par le simple fait

d'étendre la main pour saisir un objet, j'affirme et signifie l'existence au moins apparente de cet objet, avec mon désir de l'obtenir. En général, quand je me meus dans une direction déterminée, ce mouvement affirme l'idée de l'espace où il se produit et du but auquel il tend. Il en est de même de toute attitude et de toute forme sensible. On peut dire, en un sens scientifique, que la tête penchée de l'animal regarde et affirme la terre, à laquelle il ramène tous ses appétits; la tête levée de l'homme affirme l'univers, qu'il interroge du regard, mesure de la pensée, embrasse du désir. Aussi Socrate disait-il que chaque action est une « définition » bonne ou mauvaise, c'est-à-dire que nous déterminons indirectement par notre conduite les qualités ou la nature des choses, telles qu'elles apparaissent à notre intelligence; « nous classons ainsi les choses en pensées et en actes. » Si, par exemple, l'objet vers lequel j'étends la main n'est pas à moi, je le définis pourtant et le classe par mon action comme s'il était ma propriété, ou du moins comme si mon désir était supérieur à tout droit de propriété; j'en donne ainsi ou je donne de mon désir une définition symbolique qui est fausse, puisque j'altère les vraies relations qui existent entre l'objet et moi. On sait ce que répondit Socrate un jour qu'on lui demandait une définition de la justice : « Ne l'ai-je pas suffisamment définie par mes actes? » Et, en effet, la vie tout entière du juste est une définition sensible de la justice. Nous pouvons donc poser ce principe important, trop négligé par les écoles contemporaines : l'action morale réalise ou affirme symboliquement une certaine relation entre nous et les autres êtres.

Maintenant, voici le point essentiel. L'acte moral est-il un symbole semblable aux autres, qui exprime seulement des liaisons ou lois particulières, objet de « science positive » et de vérification expérimentale? Est-ce un symbole purement scientifique et sans rapport avec ce qu'on nomme la métaphysique? Ou, au contraire, la moralité, loin de se ramener tout entière à des connaissances positives, n'implique-t-elle pas encore et ne traduit-elle point en signes visibles certaines affirmations *métaphysiques*, tout au moins certaines hypothèses que les positivistes de l'école anglaise et de l'école française ont également eu le tort de méconnaître? — Tel est, selon nous, le problème qui se pose de nos jours. Chacun connaît les postulats de la morale spiritualiste : loi impérative, liberté, immortalité, divinité. La morale naturaliste n'a-t-elle point aussi les siens? *Hypotheses non fingo*, disait l'auteur de la plus hardie des hypothèses, celle de la gravitation universelle; le naturalisme moral parle volontiers comme Newton, et peut-être se fait-il illusion comme lui. Après avoir paru la voix même de Dieu, la conscience est repré-

sentée aujourd'hui par les évolutionnistes, selon l'expression de Clifford (1), comme la voix de l'humanité, « de l'homme, » gravée dans nos cœurs par l'hérédité et nous commandant de travailler pour l'homme. « A mesure, dit Clifford, que la notion d'une divinité surnaturelle devient plus vague et s'enfonce dans le passé, nous apercevons avec une clarté de plus en plus grande l'avènement d'une figure plus noble et plus majestueuse, de celui qui a fait tous les dieux et qui les détruira tous. Des profondeurs de l'histoire et du for intérieur de chaque âme surgit l'image de notre père, l'Homme, qui nous regarde avec l'éclat de l'éternelle jeunesse dans ses yeux et qui nous dit : « Je suis celui qui était avant que Jéhovah fût. » Reste à savoir, pourtant, ce qui nous excitera à observer les commandemens de l'Homme ou, si l'on préfère un principe plus général, ceux de la nature. Il s'agit de savoir si évolutionnistes et positivistes réussissent à éliminer, soit de leurs conceptions, soit de leurs actions, tout élément métaphysique, toute représentation en acte de ce qui dépasse l'expérience sensible. C'est ce qu'espère accomplir M. Stephen Leslie, dans son ouvrage sur *la Science de l'éthique*, le plus récent travail de l'école évolutionniste sur la morale. Nous croyons avoir, ici même, rendu toute justice aux travaux de cette école; nous avons montré ce qu'il y a de vrai dans la morale positiviste de Comte et de Littré, comme dans la doctrine évolutionniste des Darwin et des Spencer, où l'enthousiasme de Clifford voit « un progrès plus grand que dans la théorie de la gravitation comparée aux conjectures de Hooke et aux calculs de Kepler. » Il nous reste à chercher ce qui manque encore à ces systèmes, objets d'une attention et d'une faveur toujours croissantes; il nous reste à voir si la science positive des mœurs est toute la morale, et s'il n'est point nécessaire d'y joindre, sous une forme ou sous l'autre, ce que Kant appelait « la métaphysique des mœurs. » Nous voudrions montrer contre MM. Leslie et Clifford que la science de l'*action* est précisément la plus difficile à dégager de toute *spéculation*, qu'elle aboutit plus que les autres à des postulats, à des mystères, à des problèmes sur lesquels la métaphysique roule tout entière et dont l'homme, alors même qu'il ne peut les résoudre par la théorie, est obligé de donner pratiquement une sorte de solution symbolique. Nous voudrions, ainsi jusque dans la morale naturaliste, maintenir la légitime place de la métaphysique, non dogmatique assurément, mais critique et conjecturale.

(1) Clifford est un mathématicien philosophe, mort à trente-trois ans, dont les essais ont justement attiré l'attention en Angleterre.

I.

Considérons d'abord le sujet moral, je veux dire la volonté humaine, telle que nous la représentent les diverses écoles de notre temps. Ne se cache-t-il aucun postulat métaphysique sous les assertions de la science positive? Le fondement dernier des divers systèmes de morale est toujours une certaine conception de l'égoïsme, de « l'altruisme, » et de leur rapport; par conséquent, c'est une certaine conception de la volonté et de l'activité : les uns postulent une volonté essentiellement intéressée, les autres désintéressée, les autres indifférente. Le grand problème de la liberté et de la nécessité, qui s'impose évidemment aux écoles moralistes comme à celles de tous les temps, n'est lui-même qu'une des formes de cette question encore plus profonde : — Sommes-nous incapables d'*aimer* autre chose que nous, ou pouvons-nous au contraire nous affranchir, par un véritable amour d'autrui, des limites de notre individualité, et sommes-nous ainsi *libres* au vrai sens du mot, c'est-à-dire capables de « vouloir universellement, de vouloir pour l'univers? »

Or cette question, qui est par excellence la question morale, est insoluble pour l'expérience et pour la science positive. Écoutez les disciples actuels de La Rochefoucauld, d'Helvétius, de Bentham et des utilitaires : ils vous montreront l'intérêt, ce Protée, jusque sous le masque du désintéressement, qui parfois le cache à ses propres yeux. Les évolutionnistes, à leur tour, vous diront que les effets du mobile égoïste peuvent, par un progrès soumis aux lois de l'évolution, imiter tellement les effets de la volonté désintéressée qu'il soit finalement impossible de les distinguer dans l'expérience. En d'autres termes, l'attachement à soi, spontané ou réfléchi, peut prendre toutes les formes, même celles du détachement de soi : le suprême artifice de l'intérêt, c'est de simuler le désintéressement et de se tromper à la fin lui-même. Les kantiens, à leur tour, nous diront que la réalité du désintéressement, et en conséquence de la pure vertu, est indémontrable par l'expérience. Vous avez beau emprunter à l'histoire des traits de dévoûment légendaire, depuis Léonidas et Régulus jusqu'au chevalier d'Assas, on pourra toujours vous demander si ce qui paraît avoir été fait par pur amour de la bonté morale n'a pas eu un secret ressort d'intérêt, caché même à ceux qu'il faisait mouvoir. « Il est absolument impossible, dit Kant, de prouver par l'*expérience*, avec une entière certitude, l'existence d'un seul cas où le motif déterminant d'une action, d'ailleurs conforme

en fait au devoir, aurait eu sa source unique dans des principes moraux et dans la considération du seul devoir. » Même quand il s'agit de nous, nous avons beau interroger notre conscience, nous ne sommes jamais sûrs d'être parfaitement désintéressés. Je ne puis *savoir* de science certaine si je vous aime uniquement pour vous, si j'aime le bien uniquement pour le bien même. « A la vérité, dit Kant, il arrive quelquefois que, malgré le plus scrupuleux examen de conscience, nous ne découvrons pas quel autre motif que le principe moral aurait pu être assez puissant pour nous porter à telle ou telle bonne action et à un si grand sacrifice; mais nous ne pouvons en conclure avec certitude qu'en réalité quelque secret mouvement de l'amour de soi n'a pas été, sous la fausse apparence de cette idée, la véritable cause déterminante de notre volonté. » Pour le savoir avec certitude, en effet, il faudrait connaître tous les motifs et tous les mobiles de notre action, toutes les causes qui ont influé sur notre volonté, tempérament, milieu, éducation, habitudes, etc., et il faudrait montrer que toutes ces causes ne suffisent pas à expliquer le fait sans l'intervention d'un acte personnel et libre de désintéressement. « Or il est toujours possible, dit encore Kant, que la crainte du déshonneur, peut-être aussi une vague appréhension d'autres dangers, exerce une influence secrète sur la volonté. Comment donc prouver *par l'expérience* l'absence réelle d'une certaine cause, puisque l'expérience ne nous apprend rien de plus, sinon que nous ne la *percevons* pas? » C'est précisement ce qui fait qu'il est si chimérique de vouloir prouver la liberté morale par l'expérience, comme le tentent l'école écossaise et l'école éclectique. La vraie liberté consiste à pouvoir s'affranchir des mobiles ou intérêts sensibles, conséquemment à pouvoir se désintéresser en faveur d'un motif universel; pour mieux dire, la liberté est le pouvoir d'aimer les autres pour eux-mêmes sans être invinciblement rivé à son *moi*; et ce pouvoir dépasse l'expérience. Aimer ou ne pas aimer, *that is the question.*

D'autre part, si on ne peut prouver par l'expérience le désintéressement de la volonté et sa liberté morale, peut-on prouver d'une manière absolue par la même voie son égoïsme radical? — Non. Selon les écoles utilitaires et exclusivement naturalistes, notre prétendu désintéressement n'est toujours en lui-même que de l'intérêt épuré; mais, hypothèse pour hypothèse, je puis prétendre au contraire que l'égoïsme le plus grossier contient encore de la moralité, de la bonne volonté à l'état brut. Le diamant n'est-il que du charbon lumineux ou est-ce le charbon qui est un diamant éteint? La physique pourrait répondre peut-être, mais la question morale dépasse ici l'expérience et est toute métaphysique. Par cela même qu'en définitive les actions

sont seulement des signes ou des symboles, on peut discuter à perte de vue sur les intentions fondamentales et sur la nature essentielle qu'elles expriment. Il en est des œuvres de vertu comme des miracles que l'antiquité et le moyen âge attribuaient tantôt à l'esprit du bien et tantôt à l'esprit du mal : le même fait pouvait être interprété comme un signe de Dieu ou une œuvre du démon, et on croyait le démon assez habile comédien pour jouer le personnage de Dieu même. La moralité humaine est à double sens, et on peut toujours se demander si c'est l'égoïsme ou l'altruisme qui représente le plus fidèlement le vrai fond de la volonté. C'est que la question, en dernier ressort, porte sur la nature *absolue* de l'activité humaine, dont les évolutions saisissables pour l'expérience ne sont que l'incomplète manifestation. La volonté, dans son *essence*, est-elle ouverte ou fermée à autrui, pénétrable ou impénétrable, aimante ou indifférente? Est-ce la paix finale ou la guerre perpétuelle dont elle porte en son sein le germe invisible? Cette puissance personnelle dont la psychologie suit les développemens dans le temps et dans l'espace est-elle essentiellement une volonté libre et libérale, dont l'égoïsme ne serait que l'accident, la maladie et la défaillance, ou bien est-elle une nécessité fatalement esclave de soi? La première supposition s'accorde avec les faits psychologiques tout comme la seconde. Chacun interprète à son gré le symbolisme humain : les uns voient tout avec les yeux du misanthrope, les autres avec ceux du philanthrope; ceux-ci admirent, ceux-là méprisent, et le sens du monde intérieur n'est pas plus facile à trouver que celui du monde extérieur.

La nature de la volonté, à son tour, tient à la nature de l'intelligence, qui lui fournit ses motifs : aussi est-ce une question capitale en morale que de savoir quel est le fond de cette intelligence, de cette « raison » législatrice dont la volonté subit évidemment l'empire. Ici encore les évolutionnistes se contentent d'observations superficielles. M. Spencer avait pourtant admis lui-même, dans ses *Premiers Principes*, une sorte de conscience profonde et primitive qui se retrouverait sous tous les états particuliers ou dérivés de la conscience, et qui répondrait à ce qu'il y a de plus fondamental en nous, probablement aussi en toutes choses. Comme ce fond de notre être n'est point objet de connaissance déterminée et distincte, M. Spencer voit là une sorte de « conscience de l'inconnaissable » dont la matière et l'esprit ne sont également, dit-il, que des symboles. Admettons qu'il en soit ainsi. Nous demanderons alors à M. Spencer pourquoi cette conscience de l'inconnaissable ne serait pas, elle aussi, un motif et un mobile d'action pour la volonté, et pourquoi il n'en dit plus mot dans sa *Morale*. M. Spencer, à tort ou à raison, va jusqu'à nommer son inconnaissable l'absolu; et cependant il ne

lui fait plus aucune place dans son *Éthique*. Il y a là une lacune considérable. Si encore l'absolu n'était pour M. Spencer qu'une idée négative, tout au plus une idée *limitative* et *problématique*, comme l'absolu de Kant, on paraîtrait excusable de négliger cette idée, quoique après tout il ne faille rien négliger; mais non, l'absolu est pour M. Spencer une idée positive qui répond à la plus positive réalité. Bien plus, à ses yeux, tout le reste est symbole; l'absolu seul est l'être même. Comment alors régler sa vie sans y faire entrer un tel élément en ligne de compte, ne fût-ce que pour *limiter* et restreindre les mobiles sensibles?

M. Spencer veut ici nous réduire à la pure affirmation du mystère: il se contente d'élever dans sa pensée un autel unique au dieu inconnu, θεῷ ἀγνώστῳ; après quoi il ne s'en préoccupe plus dans ses actions. Mais la pensée humaine ne s'arrête pas ainsi à moitié chemin. Une fois en possession d'une idée « positive, » elle se demande s'il est vraiment impossible de se représenter, au moins par approximation et par hypothèse, le contenu de cette idée. Si, selon M. Spencer, nous avons une bonne raison d'affirmer que l'absolu est, n'avons-nous aucune raison de conjecturer qu'il est telle chose et non telle autre? A quoi bon cette idée indestructible au fond de la conscience, qui nous excite perpétuellement à chercher des symboles de plus en plus exacts de la réalité dernière? Elle est pour nous une tentation éternelle; elle ressemble à l'abîme infini du ciel ouvert au-dessus de nos êtes et qui semble nous poser sans cesse un problème. Nous pouvons résoudre, nous avons presque résolu le problème du ciel visible; sommes-nous condamnés à voir sans cesse ouvert au-dessus de notre pensée le ciel intelligible sans même en pouvoir rien deviner? Admettons-le; l'inconnaissable, c'est-à-dire le fond absolu de l'être, ne fût-il ainsi qu'une simple idée, nous soutiendrons toujours que, comme toute autre idée, celle-là est capable, en une certaine mesure, de devenir à elle-même son motif et son propre moyen de réalisation progressive: il faut donc l'introduire dans la morale parmi les mobiles et en étudier l'action sur la volonté.

Quand nous agissons sous l'empire de cette idée, qu'est-ce, en définitive, que notre acte, sinon un postulat pratique, par lequel nous représentons soit l'amour d'autrui, soit l'amour de moi, comme ce qu'il y a de plus conforme au fond absolu de l'être, la bonne volonté comme une illusion ou comme l'essence vraie de toute volonté?

II.

Du sujet moral passons à l'objet de la moralité, qui est le bien. Les conceptions dites purement scientifiques, sur lesquelles une

morale toute positive essaie de fonder son idée du bien, sont celles : 1° du plaisir et du bonheur, 2° de la vie, 3° de l'évolution. Et telles sont, en effet, les idées dominantes des écoles exclusivement naturalistes. Or il n'est pas une de ces idées qui ne soulève des problèmes métaphysiques, et la pratique ne peut, quoi qu'en dise M. Leslie, se désintéresser de ces problèmes, car elle doit prendre parti à leur sujet; elle doit en postuler et en exprimer symboliquement une solution quelconque.

En premier lieu, le positiviste même ne saurait se désintéresser de cette question : « Quelle est la *valeur* du plaisir en soi? » et la valeur intrinsèque du plaisir est un problème métaphysique en même temps que moral. En effet, si le plaisir est le but de la conduite, il doit être le *superlatif* du bien, et quand même on rejetterait ici l'idée évidemment métaphysique d'un superlatif *absolu*, encore faut-il déterminer un superlatif *relatif* : par exemple, la valeur relative de *mon* plaisir et de *votre* plaisir a besoin d'être mesurée et fixée. L'alternative pratique se pose nécessairement entre *vous* et *moi*, entre votre individualité et mon individualité; et la question de savoir quel individu éprouvera le plaisir, moi ou vous, devient capitale dans l'appréciation de la valeur relative des plaisirs. Eh bien! pour y répondre, vous serez obligé tôt ou tard d'aborder ce problème : que vaut l'individualité? que vaut le *moi?* Le moi est-il une réalité ou n'est-il qu'un centre d'échos intérieurs, comme le foyer d'une voûte sonore? — Vous voilà devant une question métaphysique, et devant la plus difficile de toutes. Cette distinction essentielle du subjectif et de l'objectif, du *moi* et du *vous*, du plaisir senti par moi et du plaisir senti par vous, est au fond toute métaphysique; or nous la voyons aujourd'hui reparaître sous forme d'une antinomie scientifiquement insoluble, au bout de la morale utilitaire telle que M. Sidgwick l'expose, de la morale positiviste enseignée par M. Ardigò, enfin de la morale évolutionniste telle que la conçoivent MM. Spencer, Clifford, Leslie et Mme Clémence Royer. L'opposition du plaisir personnel et du bonheur général est, encore aujourd'hui, la pierre d'achoppement des moralistes qui veulent s'en tenir exclusivement aux données positives. Pour comparer la valeur relative des plaisirs, il faut bien une mesure, et la mesure purement scientifique ne pourrait être que mon plaisir *personnel* considéré sous le rapport de la seule *quantité*; ce qui est incompatible avec la morale *altruiste* du positivisme, de l'évolutionnisme et même de l'école utilitaire.

M. Sidgwick, il est vrai, a essayé d'établir, pour fonder la morale utilitaire, une autre mesure que celle de notre sensibilité propre, une mesure intellectuelle et rationnelle. Son argumentation est un curieux spécimen de subtilité anglaise. Mais cette tentative pour

trouver une « preuve » scientifique du principe de l'utilité *générale* n'est pas plus heureuse que les autres. Elle se réduit, comme nous allons le voir, à un essai de démonstration purement *logique* et *formelle* qui laisse échapper le fond même de la question. D'après l'ingénieux moraliste, la méthode convenable pour établir la valeur supérieure du bonheur universel par rapport au bonheur individuel, c'est l'*analyse*, grâce à laquelle on peut remonter d'une proposition plus particulière à une proposition plus générale. Soumettons à l'analyse la maxime égoïste : « Il est raisonnable *pour moi* de prendre mon plus grand bonheur comme but suprême de ma conduite : » par la réflexion, dit M. Sidgwick, je trouve « que le bonheur d'un autre individu quelconque, également capable de bonheur et en ayant également besoin, ne doit pas être moins digne d'être poursuivi que mon bonheur propre; » et j'en viens ainsi logiquement « à accepter cette maxime utilitaire que le bonheur, *en général*, doit être considéré comme le réel principe premier, car la maxime égoïste n'est vraie qu'autant qu'elle est une expression partielle et subordonnée de cette maxime plus générale. — N'y a-t-il point là une sorte de prestidigitation logique à la façon d'Okkam et de Scot, qui aboutit à escamoter le *moi* et le *toi* en faveur de la société humaine, bien plus, en faveur de la totalité des animaux et des êtres sentans quelconques? Est-il permis à M. Sidgwick de dire que la restriction *moi* ou *toi* n'importe pas? A nos yeux, tout le problème est au contraire dans cette restriction, dans cette détermination, dans cette particularité qui constitue l'individu même et sur laquelle l'égoïste prend son point d'appui. L'égoïste pourra dire à M. Sidgwick : « Vous avez posé vous-même en principe que le plaisir, que le bonheur est « la seule chose finalement et intrinsèquement bonne ou désirable, » conséquemment la seule *valeur* morale; mais, remarquez-le bien, le plaisir ne peut avoir la même valeur quand je ne l'éprouve pas et quand je l'éprouve, son essence étant d'être *éprouvé*; le bonheur consiste à jouir moi-même du bonheur et non à ce qu'un autre en jouisse à ma place par procuration. Mon bonheur est un bien et une valeur pour moi qui en jouis. De cette proposition fondamentale vous pourrez bien tirer par votre « méthode analytique » les deux suivantes : 1° le bonheur d'un autre est un bien pour cet autre qui en jouit; 2° le bonheur, en général, est un bien pour ceux qui en jouissent; — mais il est contradictoire d'en conclure que le bonheur d'un autre est un bien même pour celui qui n'en jouit pas. Pour empêcher l'égoïste de préférer, par exemple, une trahison à la mort, il ne suffira donc pas de lui dire que la vie est naturellement et rationnellement agréable pour tout le monde comme pour lui, car c'est précisément de ce fait général ou de cette loi naturelle :

« Tout le monde veut vivre » qu'il tire cette conclusion : « Donc, je veux vivre. » — Le pont purement logique entre l'égoïsme et l'altruisme est aussi impraticable que le pont de Mahomet. Ce qui le prouve, c'est que le moraliste anglais se trouve finalement obligé de faire appel, comme Butler et Paley, au postulat de la sanction divine, pour opérer dans un autre monde la conciliation vainement tentée par sa dialectique. N'est-ce pas là sortir de nouveau de l'utilitarisme véritable pour se réfugier dans les idées transcendantes? Devoir et Dieu sont des notions également *a priori* pour ceux qui les admettent, et elles se trouvent égarées comme des étrangères dans tout système vraiment et sincèrement utilitaire.

Ainsi, dans la morale du bonheur, malgré toutes les efforts des utilitaires récens, nous manquons d'une mesure *extérieure* et *supérieure* pour apprécier la valeur relative du plaisir personnel et du plaisir d'autrui. Il faut donc chercher une mesure *intrinsèque* du plaisir, car nous agirons envers autrui, et aussi envers nous, selon la valeur intime que nous aurons attribuée au plaisir, indépendamment du *moi* et du *toi*. Par cette voie encore les moralistes du plaisir s'efforcent aujourd'hui de trouver un passage entre l'intérêt et le désintéressement. — Le plaisir d'autrui, disent-ils, peut devenir le vôtre, et par conséquent vous pouvez trouver en vous-même, en vous seul, cette mesure suffisante et *intrinsèque* des plaisirs que vous réclamez; en effet, votre intelligence sera satisfaite si vous préférez à votre bonheur celui de la société, à votre *moi* ce que Clifford appelle le « moi social, » le « moi de la tribu, *tribal self*. » — Oui, mais ma sensibilité propre sera-t-elle satisfaite? Mon intelligence même sera-t-elle aussi entièrement satisfaite que vous le prétendez? Sa faculté de généraliser aura pleine satisfaction, soit; mais sa faculté de distinguer et d'individualiser, nullement. Vous voilà donc obligés, avec Stuart Mill, de postuler une hiérarchie intérieure, d'abord entre les diverses parties de l'intelligence, puis entre l'intelligence tout entière et la sensibilité, en un mot, entre nos diverses facultés et les plaisirs divers qui en résultent. Le problème ne fait alors que changer de forme sans être résolu ; il passe tout entier en nous, mais il y demeure aussi tout entier : nous avons à choisir entre des plaisirs différens dont la source est en nous-mêmes, mais, ici encore, pour déterminer exactement le superlatif relatif, il faudrait connaître le superlatif absolu : il faudrait savoir ce que vaut le plaisir en soi, indépendamment de la considération des personnes. Et comment, en définitive, savoir ce qu'il *vaut* en soi si je ne sais pas ce qu'il *est* en soi?

Ceci nous amène du problème de la *valeur* à celui de la *nature*. Le métaphysicien pourra adresser aux partisans du positivisme moral et, en général, de toute morale exclusivement scientifique, cette

question qui n'a pas moins d'à-propos aujourd'hui qu'au temps de Platon : — Savez-vous, en définitive, ce qu'est le plaisir? — Selon Bentham, Stuart Mill, Darwin, MM. Spencer, Clifford et Leslie, comme selon Épicure, le plaisir se retrouve au fond de tous les biens, il est pour ainsi dire l'étoffe dont ils sont faits. Et effectivement, au point de vue de la seule expérience et de la science proprement dite, quel contenu réel et expérimental peut-on donner à l'idée du bien, sinon le bonheur, qui a lui-même pour élément le plaisir au sens le plus large de ce mot? Mais il reste toujours à chercher ce qu'est le plaisir même en sa plus intime essence. — Nous n'avons pas besoin de le savoir, répondra-t-on. — Quoi? il s'agit d'ériger une chose en bien suprême, en dernier objet de notre activité, en fin dernière de toutes nos puissances; il s'agit, par conséquent, de la préférer à tout le reste, et il serait inutile de se faire une idée juste ou tout au moins une hypothèse raisonnée sur ce que cette chose est en soi? Si nous allions, comme dit Platon, prendre le fantôme d'Hélène pour une Hélène véritable et mettre notre vie entière au service « d'une simple apparence du plus grand bien! »

Ne l'oublions pas, dans les sciences secondaires et positives, trop exclusivement en honneur auprès du naturalisme contemporain, — physique, physiologie, psychologie, sociologie, etc., — on peut se contenter des apparences, parce que nos actions elles-mêmes ne s'engagent que sur des apparences qui leur suffisent pratiquement; mais il n'en est plus de même dans la recherche du bien, c'est-à-dire de la fin réelle à nous poser, de la fin qui doit donner une pleine satisfaction à tout notre être dans la vie présente et (si par hasard il y en avait une) dans la vie à venir (1). La science morale est un effort pour saisir, ou conjecturer le fond même du bien, pour en entrevoir l'essence et le soumettre à nos prises. « Quand il s'agit de toute autre chose, disait encore Platon, nous pouvons nous borner à l'apparence; mais quand il s'agit du bien, nous voulons la réalité : » par cela même la morale est une métaphysique du bien. Cette métaphysique, on la chercherait en vain chez les évolutionnistes comme chez les positivistes. MM. Spencer, Clifford, Stephen Leslie, Ardigò, se contentent de nous dire que le plaisir se retrouve sous toutes les notions morales, comme l'espace sous les idées de corps, de figure, de

(1) Il est intéressant de voir Mme Clémence Royér ajouter au titre de son livre le sous-titre de *téléologie*, ou science des fins. Mme Royer rejette d'ailleurs le positivisme, qui exclut toute recherche métaphysique. « La plupart de ceux qui, aujourd'hui, se targuent du titre de *positivistes* pour affirmer que nous n'atteindrons jamais la vérité absolue sur les faits premiers et les principes des choses, ne sont en réalité que des adeptes de ce scepticisme décourageant et démoralisant, autant que stérile, qui, fermant la porte aux découvertes futures, dit à l'esprit humain : Tu n'iras pas plus loin. » (Page XXVI.) Que nous puissions atteindre la « vérité absolue, » c'est là encore, croyons nous, postuler un peu trop.

mouvement. Eh bien! la comparaison avec l'espace commencée par MM. Spencer et Leslie, poussons-la jusqu'au bout : introduisons même dans la question l'idée du quatrième espace, imaginé par les géomètres de l'Allemagne. M. Stephen Leslie nous dit que la pratique de la géométrie est indépendante de cette hypothèse métaphysique, et cela est vrai; mais supposons pour un moment que l'existence d'une quatrième dimension entraîne au contraire des changemens considérables dans la pratique et que, d'autre part, nous soyons dans l'impossibilité de *savoir* si l'espace a trois ou quatre dimensions. Forcés d'agir, nous serions obligés par là même de prendre parti pour l'un ou l'autre des espaces; nos actions ne seraient donc plus alors de purs symboles scientifiques, mais des symboles de nos croyances métaphysiques : les partisans des trois dimensions agiraient d'une façon et les partisans de la quatrième d'une façon opposée. Chacun ferait son postulat et se conduirait selon son hypothèse, jusqu'à ce qu'elle fût confirmée ou renversée par l'expérience. Si, de plus, le succès ou l'insuccès final de la conduite ne pouvait être vérifié qu'après la mort, on demeurerait en suspens sur la valeur des divers symboles et des diverses conduites. C'est précisément l'image de la condition humaine en face du bien et du plaisir; il y a des hommes qui n'admettent pour ainsi dire qu'un bien à une dimension : le plaisir présent, point perdu dans la durée de la vie; d'autres, comme les épicuriens, admettent un bien à deux dimensions et s'étendant à la durée entière de la vie, c'est-à-dire le bonheur; d'autres, comme les utilitaires anglais et les évolutionnistes, admettent une troisième dimension, le bonheur universel; d'autres enfin, comme les kantiens, rêvent une quatrième dimension du bien, un bien intelligible supérieur au bien sensible et capable de s'étendre au-delà des limites de la vie présente, au-delà même des limites de l'individualité. C'est peut-être un bien aussi chimérique que « l'hyper-espace, » aussi imaginaire que cette géométrie non-euclidienne où le postulat d'Euclide relatif aux parallèles est abandonné; mais enfin c'est un idéal qui s'impose naturellement et universellement à la pensée humaine : il faut donc bien pratiquement prendre parti pour ou contre et symboliser notre croyance dans nos actions. Le géomètre, en un mot, n'a pas besoin de savoir ce qu'est en soi l'espace où il se meut, et M. Stephen Leslie a raison de le dire; mais le moraliste, quoi qu'en dise M. Leslie, a besoin de se faire une opinion sur la sphère où se meut l'agent moral, car la mise en pratique de cette opinion constitue la moralité même. Si, par exemple, il s'agit d'abandonner l'espace où je vis pour vous laisser prendre ma place au soleil, ou, au contraire, de défendre ma place aux dépens même de votre vie, il faut bien que je me fasse une opinion sur la nature de cette vie que nous ne pouvons occuper à la

fois, que nous nous disputons tous deux et dont la conquête exigera peut-être le sacrifice d'un de nous deux. M. Leslie nous dit que cette vérité : « Une mère aime son fils » est purement scientifique. — Oui, mais il n'en est plus de même de cette autre : « Une mère *doit* aimer son fils, et, s'il le faut, mourir pour le sauver. » Ici, j'ai besoin de savoir ou de conjecturer ce que c'est que l'amour, la vie, le plaisir, le vrai bien, car notre conduite dépendra de nos croyances.

Si le plaisir est le souverain bien, il devra satisfaire absolument toutes nos facultés, non-seulement notre sensibilité, mais encore notre intelligence et notre volonté. Tel qu'il nous est représenté par les écoles utilitaires, évolutionnistes, positivistes, le plaisir satisfait-il complètement notre intelligence? Non, car l'intelligence n'en pénètre pas jusqu'au fond la nature. Quand je jouis, être intelligent, je voudrais savoir ce que c'est que jouir; je voudrais, si vous préférez cette façon de parler, ajouter le plaisir de comprendre au plaisir de sentir. Les voluptés qui m'arrivent toutes faites du dehors, les biens qui me tombent je ne sais d'où ne remplissent pas mon idée du bien ni même du plaisir. Le souverain bonheur est de savoir par son intelligence ce qu'est le bonheur, en même temps qu'on en jouit par sa sensibilité. Si je ne le sais pas, il reste, au sens propre du mot, une ombre sur mon bonheur, un doute sur le bien auquel je sacrifie tout le reste. Assurément, cette satisfaction de l'intelligence que je réclame est elle-même un plaisir; c'est, si l'on veut, un plaisir métaphysique; mais c'est aussi, par cela même, un plaisir moral. Il faut donc de nouveau reconnaître qu'il y a en nous lutte entre divers plaisirs, les uns intellectuels et moraux, conséquemment objectifs et impersonnels par leur objet, les autres sensibles, conséquemment subjectifs et personnels. Comment choisir sans s'arrêter à quelque postulat métaphysique sur leur nature? Le plaisir seul, dans ce qu'il a de personnel et de sensible, ne satisfait donc pas l'intelligence, ou, si vous aimez mieux, il ne se satisfait pas lui-même : il voudrait être à la fois personnel et impersonnel, individuel et général, sensible et intelligible; il devient, dès qu'il se pense, tourment en même temps que plaisir; il ne peut plus jouir de soi sans mélange dès qu'il a conscience de soi et qu'il voit sa propre limite dans l'individualité : il se voudrait illimité et infini. C'est là ce je ne sais quoi d'amer qui surgit, comme dit Lucrèce, du fond de toute volupté. L'intelligence, en d'autres termes, déborde le plaisir et, l'enveloppant de ses idées universelles ou métaphysiques comme d'une sphère sans fin, le réduit à un point que resserre de toutes parts le désir, par conséquent la souffrance.

Outre la *nature* et la *valeur* du plaisir, il faut aussi considérer son *origine*, et cette troisième question, si on pouvait la résoudre, entraînerait la solution des deux autres. M. Spencer nous dit que « ce qui

apparaît subjectivement comme plaisir a objectivement pour origine une plus grande *intensité* et une *qualité* supérieure de *vie;* » — soit; mais alors se pose ce nouveau problème : la vie, l'être, la force sont-ils en définitive identiques au plaisir qui en dérive? Toute force est-elle pure sensibilité sans rien autre chose? — C'est un problème que nous ne pouvons résoudre avec la certitude de la science; toutes nos conjectures à ce sujet seront donc nécessairement métaphysiques. Et les métaphysiciens, ici, ne manqueront pas de questions à adresser. — Pour *sentir*, demanderont-ils, ne faut-il pas commencer par *être* et par *agir* d'une manière quelconque, par être une force susceptible de modifications, d'accroissement, de diminution? N'est-ce pas cette force qui doit être la vraie origine du plaisir ou de la douleur? — Si l'idée de force est trop occulte, si elle n'est encore elle-même, comme le reconnaît M. Spencer, qu'une conception symbolique, on pourra la réduire à l'idée de mouvement; mais cette réduction même constituera toujours un système métaphysique. Et alors, sous une nouvelle forme, se posera la même question : — Quel est le rapport du *mouvement* au plaisir, à la sensibilité, à la conscience? Tout mouvement enveloppe-t-il une conscience sourde et une sensibilité sourde? — C'est là une thèse que nous avons soutenue pour notre part, et Mme Clémence Royer se range à notre avis; mais, à coup sûr, l'affirmative comme la négative sont des opinions étrangères à la science positive. M. Spencer, lui, a une opinion différente. Il hésite à admettre que les matériaux de la conscience « existent primitivement sous les formes du *plaisir* ou de la *peine.* » « Je ne vois aucune convenance à supposer l'existence de ce que nous entendons par conscience (et aussi par plaisir et peine) dans des créatures dépourvues non-seulement de système nerveux, mais même de structure en général (1). » L'opinion de Clifford est analogue. Mais, si le plaisir et la peine ne sont ainsi, selon vous, que des résultats ultérieurs et des combinaisons complexes des élémens de la conscience, si ce sont de simples phénomènes nerveux, n'y a-t-il pas lieu de se demander comment la morale naturaliste peut en faire le tout de la vie? Peuvent-ils être le fond unique de la *moralité* alors que, selon MM. Spencer et Clifford, ils ne sont pas le fond unique de l'*existence*, ni même de la *vie* et de la *conscience?* M. Spencer, dans ses *Premiers Principes*, finit par réduire à la fois les idées de force, de mouvement et de matière à n'être que des « conceptions symboliques, » et nous savons que les phénomènes de la conscience, de leur côté, sont aussi à ses yeux de purs symboles d'une substance inconnue. Mais alors, demanderont les métaphysiciens, le plaisir lui-même est-il autre chose que le symbole

(1) *Data of Ethics*, p. 100.

de quelque changement plus profond qui s'accomplit dans l'être même, comme le feu Saint-Elme qui couronne le mât d'un navire est le signe de son électricité intérieure?

On pourrait adresser une semblable question à Clifford. Pour lui, l'intérêt social est un simple « symbole » des intérêts individuels, dans lesquels il se résout; l'intérêt individuel, de son côté, est un pur symbole des plaisirs particuliers qui en sont les élémens réels. S'il en est ainsi, la doctrine de Clifford donne prise à deux objections capitales. D'abord, en nous demandant de nous sacrifier pour le bien social, objet de la « piété sociale, » vous nous demandez de nous sacrifier pour un pur symbole en oubliant ce qu'il représente, comme un soldat qui se ferait tuer pour le drapeau même et non pour la patrie. Symbole est ici trop voisin d'idole, et la « piété » de Clifford à l'égard du symbole social de nos plaisirs individuels ressemble beaucoup à la piété de ceux qui prennent la statue du dieu pour le dieu même. La « majestueuse figure de l'homme, antérieure et supérieure à toutes les divinités, » n'est-elle point, comme « le grand être, le grand milieu et le grand fétiche » d'Auguste Comte, une divinité aussi suspecte que les autres? Telle est notre première objection.— Voici maintenant la seconde. Le dieu réel et vivant qu'adore au fond Clifford, c'est-à-dire le plaisir, est-il lui-même certainement le vrai dieu, et ne conserve-t-il plus rien ni de symbolique ni d'idolâtrique? Pourquoi Clifford, dans sa morale, s'arrête-t-il au plaisir comme s'il avait touché le fond des choses et soulevé le dernier voile du sanctuaire, alors qu'il reconnaît lui-même, dans sa métaphysique, que le plaisir est un simple dérivé, un composé d'élémens plus primitifs, conséquemment le *signe* d'un certain état de l'être et d'un certain rapport de l'être à son milieu? Le signe, au lieu d'être de nature intellectuelle, est ici de nature sensible; le moraliste doit-il pour cela confondre le signe avec la chose signifiée, la traduction avec le texte, en représentant le phénomène du plaisir comme le but suffisant et ultime de la volonté humaine? Le physicien, lui, se garde de confondre la lumière répandue par une machine à vapeur (lumière qui, selon MM. Spencer, Bain et Clifford, est l'analogue de la sensibilité ou de la conscience) avec le travail utile que la machine accomplit. Le plaisir de l'harmonie n'est pas identique à l'harmonie mathématique des vibrations dans nos organes. Quelque immédiat que soit le rapport du plaisir et de la vie, on aura toujours le droit de se demander si l'effet est ici en proportion constante avec la cause. En admettant que le plaisir soit le thermomètre de la vie, il s'agira de savoir si le thermomètre est exact et le même pour tous. Il ne semble pas que les thermomètres humains marquent toujours le même degré ni chez le même individu, ni d'un individu à l'autre. Aussi les utilitaires

et évolutionnistes veulent-ils que, pour savoir si nous jouissons et sommes heureux, nous regardions le thermomètre de la société tout entière; c'est comme si un médecin, pour constater ma propre température, plaçait le thermomètre sous son aisselle et sous celle de mes voisins.

On le voit, après avoir considéré le bien subjectif, qui est le plaisir, la morale évolutionniste et positiviste se trouve entraînée à la considération du bien objectif, qui est pour elle le « maximum de vie. » Mais cette définition, que nous croyons d'ailleurs exacte, soulève immédiatement une nouvelle question : — Que faut-il entendre au juste par la vie? Est-ce la vie physique, ou la vie intellectuelle ? — Les deux sans doute; mais n'y a-t-il point alors hiérarchie entre les deux, et parfois opposition? Dans ce dernier cas, laquelle des deux manifestations de la vie faut-il préférer ? Laquelle, en d'autres termes, faut-il considérer comme un pur symbole, laquelle comme la réalité? Bien plus, la vie elle-même, en tant qu'*organisation* corporelle, est-elle le fond de l'*existence* véritable, ou seulement une forme de l'existence? Faut-il dire avec Schopenhauer : — « Chacun sent qu'il est autre chose qu'un néant qu'un autre néant a un jour engendré; de là naît pour lui l'assurance que la mort peut bien mettre fin à sa *vie*, mais non à son *existence?*» — Affirmer que la vie organique est tout l'homme, c'est trancher négativement le problème de l'immortalité, personnelle ou impersonnelle; cette solution négative peut être la vraie; en tout cas, c'est une solution métaphysique. M. Spencer n'en dit pas mot, comme si la morale était profondément indifférente à cette question. Cependant, c'est surtout pour les utilitaires qu'elle est intéressante : la définition du bonheur et du plaisir même devra différer selon le système qu'on adopte; car, une fois accordé que le bien est identique au bonheur, il restera évidemment à savoir si le vrai bonheur, le vrai plaisir, est simplement celui de la vie organique et de l'individualité organique. La conception de la vie humaine, — conception qui, d'après les principes de M. Spencer, ne peut être elle-même que symbolique et inadéquate à son objet, — sera nécessairement différente, en théorie et en pratique, selon qu'on considérera la vie actuelle comme un tout ou seulement comme une partie d'une existence plus longue, d'une existence indéfinie. Mme Clémence Royer s'efforce, avec Spinoza et les partisans du nirvâna, de nous consoler de l'*immortalité* qui nous manque par la certitude de l'*éternité* qui appartient à nos atomes constituans. Elle nous promet « la quiétude indifférente du repos inorganique, la douce uniformité des sensations élémentaires,» un repos qui alternera « agréablement » avec l'agita-

tion de la vie (1). D'autres, au contraire, donneraient volontiers leur éternité substantielle pour leur immortalité personnelle, et ce qui semble le *plus* pour ce qui semble le *moins*; ils rêvent, à tort ou à raison, au-delà du monde visible, une société idéale, universelle, où nous nous retrouverions unis avec autrui, jouissant d'un degré de bonheur proportionné au degré même de notre évolution morale. Est-ce là autre chose qu'un rêve? — Grand mystère où la morale et la métaphysique viennent aboutir, et dont la solution négative ou affirmative suppose tout un système sur l'univers; car il s'agit de savoir, en dernière analyse, si l'évolution physique du monde est compatible avec ce que nous appelons nos lois morales, bien plus, si nous possédons un moyen quelconque d'action sur la nature, et si nous sommes capables d'y introduire les premiers élémens d'un règne universel de la justice.

La doctrine même de l'évolution, considérée en soi, est une métaphysique de la nature, une cosmologie qui suppose des principes et des postulats dépassant l'expérience. L'évolution est-elle purement mécanique, ou laisse-t-elle place à une finalité quelconque, sinon transcendante, du moins immanente, comme celle que Mme Clémence Royer semble admettre? La cause dernière de l'évolution est-elle une nécessité fondamentale ou une volonté susceptible de quelque liberté? Le fond des êtres qui évoluent est-il la conscience, — comme celle dont Mme Clémence Royer gratifie les atomes, — ou est-ce les élémens inconsciens que Clifford et M. Taine placent sous la sensation consciente, ou est-ce enfin quelque principe inconnaissable différent de l'un et de l'autre, comme celui de M. Spencer? Si l'évolution n'a pas de fin préétablie, n'a-t-elle pas du moins un terme naturel, et quel est ce terme, ce résultat de l'aspiration universelle, ou, comme dit M. Spencer, cet « achèvement » qui est l'objet du désir? Sur quelle preuve se fonde l'identification établie par M. Spencer entre le terme naturel de l'évolution et le bien moral? — Voilà autant de problèmes où il serait difficile de soutenir que les « conceptions symboliques » de la métaphysique sont hors de cause. Demandez plutôt aux positivistes si M. Spencer n'est pas lui-même un métaphy-

(1) « Si, ajoute-t-elle, il pouvait exister un état qui, au bien-être et à la quiétude physique de l'être purement végétatif, joindrait une conscience de l'être nette et définie, mais en quelque sorte tout *intellectuelle*, un tel état serait le plus désirable de tous. Or, il semble que, si l'atome matériel élémentaire est conscient, cet état de conscience doit être le sien... Si tel est en réalité l'état de conscience de l'être élémentaire, il faut reconnaître que c'est un état heureux, pouvant alterner agréablement avec les agitations passionnelles de l'état organique; comme l'état de sommeil alterne avec l'état de veille pour les êtres vivans supérieurs, dont les activités surexcitées ne semblent pouvoir se passer de ces accalmies périodiques dont le plaisir le plus vif fait sentir le besoin au moins autant que la douleur la plus intense. »

sicien. Plus manifeste encore est la métaphysique dans les doctrines de Clifford et de Mme Royer. Cette dernière, d'ailleurs, a le mérite de n'avoir point fait de la métaphysique sans le savoir. Elle a rattaché la question du bien *moral* à celle du bien *universel*, et elle a cherché dans l'atome même l'élément du bien, conséquemment aussi l'élément de la moralité. Elle s'avance jusqu'à dire qu'auprès de cette conscience morale inhérente à l'atome sous la forme d'éternité, notre conscience « n'est que ténèbres, illusion, préjugés traditionnels de caste et de nation. » Quant à M. Sidgwick, soutenir avec lui que la morale du bonheur est indépendante des théories sur l'évolution et de l'origine attribuée à nos sentimens sympathiques, c'est comme si on soutenait que la valeur du mahométisme est indépendante de ses origines.

Ainsi la nature du bien, en nous et hors de nous, donne lieu à des questions qui, pour être scientifiquement insolubles, n'en sont pas moins moralement inévitables ; aussi les conjectures, les postulats métaphysiques pénètrent de toutes parts dans la morale naturaliste; même dans celle qui se croit exclusivement positive ou scientifique, et qui enveloppe au fond une métaphysique déterminée, vraie ou fausse. Pourquoi vouloir déguiser ce caractère sous une prétendue indifférence pratique à tout système? Pourquoi ne pas appeler les choses par leur nom? Il y a une morale naturaliste, il y a une morale matérialiste, il y a une morale idéaliste, il y a une morale spiritualiste, etc.; il n'y a pas de morale purement positive, car ce serait une métaphysique positive, chose irréalisable. Les problèmes que nous venons d'indiquer ne sont susceptibles que de solutions probables, non de solutions certaines. Il est commode, sous ce prétexte, de les négliger pour construire une morale prétendue positive; concédons même qu'il est légitime de les négliger au début de la morale; mais, quand ils se posent à la fin, il faut savoir les accepter et les aborder. M. Spencer, dans ses *Premiers Principes*, avait plus ou moins effleuré ces problèmes ; pourquoi ne fait-il plus aucun usage de ses *principes premiers* dans sa morale, comme si la science des mœurs pouvait se contenter jusqu'au bout de lois secondaires et dérivées? M. Spencer a écrit un beau livre qu'il appelle les *Data* de la morale; on ferait tout un livre avec les *postulata* et les *desiderata* de cette même morale. La morale de l'évolution, telle que la présentent aujourd'hui les disciples de MM. Darwin et Spencer, n'est nullement adéquate à ce qu'on pourrait appeler la métaphysique de l'évolution.

IV.

En même temps que la nature intime de la volonté et celle du bien, notre rapport avec nos semblables et avec l'univers se trouve mis en question dans tout problème de moralité proprement dite.

Chaque fois qu'un problème de ce genre se pose dans la conscience et est résolu par un acte déterminé, cet acte ne traduit plus seulement, comme dans les arts utiles ou dans les sciences appliquées, une connaissance relative à quelque liaison particulière de deux choses entre elles, par exemple le feu et la sensation de chaleur, la construction d'une fenêtre et la lumière du soleil : il traduit une croyance relative à notre liaison avec tous nos semblables et même avec l'universalité des êtres. En d'autres termes, si une action utile n'enveloppe qu'un point de vue borné et un fragment de système scientifique sur des choses particulières, une action morale enveloppe confusément et symbolise un système métaphysique sur la société, une perspective sur l'univers. Qu'est-ce, par exemple, qu'une conduite égoïste, comme celle d'un souverain qui jugerait son peuple fait pour lui au lieu de se croire fait pour son peuple? Louis XIV donnait la formule exacte de l'égoïsme despotique en disant : « L'état, c'est moi. » Cette formule exprime une relation de dépendance et d'esclavage entre toute une société d'hommes et un seul homme. C'est donc un individu qui se fait le centre d'un tout au lieu de s'en considérer comme simple partie. Le despote agit comme si tout l'état était lui-même. Cette formule : « L'état, c'est moi, » en enveloppe à son tour et en présuppose une autre : « Les hommes n'ayant pour moi qu'une valeur relative à mon intérêt, j'en dois faire mes instrumens; » ce qu'on pourrait exprimer en disant : « L'humanité, à mes yeux, c'est moi. » Et ainsi raisonnent, en effet, tous les égoïstes : chacun renferme un despote prêt à se montrer. On peut aller plus loin encore et dire que l'égoïsme a pour *Credo* pratique la maxime suivante : « L'univers, c'est moi. » L'égoïste, en effet, se considère pratiquement comme le centre du monde. Sans doute il reconnaît que les autres individus ont le droit d'en dire autant et que, par conséquent, le centre est partout, la circonférence nulle part. En d'autres termes, tout étant phénomène et l'existence phénoménale étant l'unique existence, chaque phénomène humain est en dehors de tous les autres comme les points de l'espace. Là où je suis, je suis centre, et les autres n'ont pour moi de valeur que comme moyen de ma propre jouissance. L'égoïste ne se rend pas compte clairement à lui-même du système caché dont ses actions sont les applications visibles; il n'en est pas moins vrai que ses actes postulent une affirmation exclusive de l'universel phénoménisme, de ce système selon lequel, le fond de la réalité étant pour chacun sa jouissance individuelle, tout idéal impersonnel est chimérique. L'égoïste a donc fait, sans le savoir, du symbolisme métaphysique et même du dogmatisme, puisqu'il a tout relié à lui-même comme s'il voulait être pratiquement le principe et la fin, l'alpha et l'oméga de l'univers.

Considérez, au contraire, de quelle hypothèse métaphysique un acte de fraternité est la figuration extérieure. Si vous sauvez ma vie au péril de la vôtre, n'est-ce pas comme si vous disiez : « Vous et moi, par la partie intelligente et aimante de notre être, nous sommes un; à un point de vue supérieur, vous êtes moi-même et moi je suis vous. » C'est cette unité, réelle ou idéale, que vous exprimez par un symbole visible en donnant votre vie pour la mienne comme si la mienne était identique à la vôtre, comme si nos deux existences s'unissaient dans le fond de la réalité ou, selon l'expression de Hegel, dans le « cœur de la nature; » comme si enfin le dernier mot de l'avenir devait être la paix entre tous et non une guerre éternelle, où chacun meurt les armes à la main. Que sont les mouvemens qui traduisent cette pensée, cette volonté d'union finale entre les êtres? Ils sont une adhésion à la philosophie pour laquelle l'idéal est rationnellement supérieur à la réalité présente, et capable de se réaliser lui-même progressivement. Ainsi, égoïste ou aimante, l'action qui intéresse la morale est toujours une métaphysique en raccourci; elle est une conception cosmologique, soit matérialiste, soit idéaliste.

On peut ajouter qu'elle est encore pessimiste ou optimiste, et que par conséquent elle finit par embrasser l'avenir de l'humanité et de l'univers. Voyez M. Spencer lui-même poser le problème dernier de toute métaphysique, de toute philosophie de la nature, celui qui passionne de plus en plus la métaphysique contemporaine; je veux dire le problème du pessimisme et de l'optimisme. « Il y a, dit M. Spencer, une proposition d'extrême importance impliquée dans ce principe général que les actes bons sont les actes utiles à l'evolution de la vie soit chez nous, soit chez les autres : — La vie est-elle digne d'être vécue : *Is life worth living?*.. Prendrons-nous parti pour les optimistes ou pour les pessimistes?.. — De la réponse à cette question dépend entièrement toute décision sur le bien ou le mal dans la conduite. » Ainsi, dès le début de sa morale, M. Spencer se trouve en face du grand problème; il pressent que la valeur de la vie humaine est liée à celle du monde entier, que rien n'est isolé dans l'univers, que, si l'univers est mauvais, la vie sera mauvaise, si l'univers est bon, la vie sera bonne. Il est vrai que M. Spencer s'efforce de rester pour sa part en dehors du problème en cherchant « un postulat sur lequel s'accordent les pessimistes et les optimistes, » et ce postulat, il croit l'avoir trouvé. « Les deux écoles, dit-il, dans leurs divers argumens, supposent évident que la vie est bonne ou mauvaise selon qu'elle apporte ou n'apporte pas un surplus de sentiment agréable : *a surplus of agreeable feeling*. Le pessimiste dit qu'il condamne la vie parce qu'il en résulte plus de peine que de plaisir. L'optimiste la défend parce qu'il croit qu'elle apporte

plus de plaisir que de peine. D'où cette conséquence inévitable : la conduite est bonne ou mauvaise selon que son effet total est agréable ou pénible ;.. le bien est donc universellement l'agréable : *the good is universally the pleasurable.* »

La conséquence n'est point aussi inévitable que le croit M. Spencer. Le problème du monde et de l'homme n'est pas si facile à résoudre. Est-il donc certain que les optimistes comme les pessimistes jugent la valeur de la vie uniquement d'après la quantité de plaisir ou de peine qu'elle procure ? Cela est vrai, sans doute, de l'optimisme anglais et du pessimisme allemand contemporain. M. de Hartmann, par exemple, s'accorde avec les utilitaires pour dire que l'essence de tout bien est le plaisir, et c'est de ce principe même qu'il conclut que la vie est mauvaise. Aussi les pessimistes de cette école sont-ils dans le fond non moins épicuriens que les optimistes de l'école anglaise. Mais il reste à savoir si les uns et les autres sont autorisés à prendre le plaisir pour l'unique mesure du bien, ou, qui plus est, pour le bien même. Peut-être ont-ils raison, mais ni M. Spencer, ni M. de Hartmann n'a montré qu'ils ont raison. Quand Leibniz soutient son optimisme, d'ailleurs si exagéré, ce n'est pas au nom du plaisir, ni surtout de la vie actuelle ; il imagine un progrès illimité non-seulement des espèces, mais encore des individus. A vrai dire, c'est l'opinion qu'on se fait d'abord sur la valeur intrinsèque du plaisir et de la vie qui a pour conséquence finale l'optimisme ou le pessimisme ; c'est la manière dont on conçoit les fondemens psychologiques et métaphysiques de la morale qui entraîne l'absolution ou la condamnation du grand Tout, comme moral ou immoral, comme heureux ou malheureux, comme bon ou mauvais. M. Spencer lui-même, en prétendant ne point prendre parti, prend réellement parti pour l'optimisme, car il admet sans démonstration que la plus grande quantité de plaisir correspond à la plus grande quantité de vie ; ce qui suppose que la nature assure le maintien de la vie par l'aiguillon du plaisir plus que par celui de la douleur, et qu'elle fait ainsi prédominer la jouissance sur la souffrance dans son budget final. Or, cette hypothèse est le fond même de l'optimisme, et c'est un postulat métaphysique. Un disciple de Bouddha prétendra au contraire que la vie est effort et que l'effort est douleur. La volonté, dira-t-il, est comme la corde tendue d'un instrument : elle ne vibre que si un obstacle la froisse, et le son qu'elle rend est la souffrance. Mme Clémence Royer, abordant de front le problème, s'est efforcée de *démontrer* l'optimisme par le calcul mathématique. Après avoir exprimé en formules aventureuses la totalité des élémens du monde, elle trouve, dans son équation finale ($\beta''NTV^2 = \varkappa\,\Omega \times \infty^3$), le bien exprimé à la troisième puissance de l'infini. Le calcul arithmétique de Bentham sur la valeur des plaisirs et des peines serait ainsi

applicable à l'univers dans toute l'étendue de l'espace et de la durée. Inutile de dire que cette algèbre cache encore, sous un appareil scientifique, un simple postulat métaphysique. Ainsi, de toutes parts, la métaphysique presse la morale, y fait entrer ses problèmes et, à défaut d'une solution théorique, en exige une solution pratique.

A ces observations un positivisme plus radical répondra peut-être : Il n'est pas besoin de métaphysique ni même d'algèbre pour démontrer à l'égoïste l'absurdité de son système et à l'homme désintéressé le caractère rationnel de ses actions. Au point de vue de la science, par exemple, il est évident que l'individu n'est pas le centre de la société, ni de l'univers. — Oui; mais, au point de vue de la morale, il s'agit de savoir s'il n'est pas logique à l'individu de faire effort pour devenir ce centre, si l'individu n'est pas tout d'abord son unique centre moral à lui-même, d'où il est naturel qu'il considère tout le reste comme simple rayon par rapport à lui. Le système de l'intérêt personnel est un atomisme moral, qui présuppose une sorte d'atomisme cosmologique, c'est-à-dire un monde régi tout entier par la maxime : Chacun pour soi. Il n'est pas si facile à la science, malgré MM. Sidgwick et Clifford, de démontrer la « rationnalité » du désintéressement, du dévoûment, de la « piété » sociale; tout au contraire, s'il est très rationnel pour la société de demander à l'individu le désintéressement, il n'est pas moins rationnel et logique pour l'individu, comme nous l'avons fait voir, de suivre son intérêt toutes les fois qu'il y a conflit avec l'intérêt social.

Sans doute, la prétention du positivisme radical a toujours été de se tenir à égale distance des divers systèmes métaphysiques, du matérialisme comme de l'idéalisme; mais cette prétention ne peut se soutenir que quand il s'agit de spéculation pure, car, dans ce domaine, on n'est pas obligé de prendre un parti et on peut s'en tenir indéfiniment au doute méthodique de Descartes. Et encore, l'esprit humain est si instinctivement logique, si conséquent avec lui-même au moins chez les hommes habitués aux méthodes scientifiques, qu'il ne peut s'accommoder, même dans la théorie pure, de cet équilibre instable, de cette suspension de jugement, de cette neutralité indifférente que prêchaient les pyrrhoniens, ces positivistes de l'antiquité. Un positiviste aura beau se défendre de prendre parti pour ou contre les objets de la métaphysique, on ne le considérera jamais comme un spiritualiste possible, et on le soupçonnera d'être un matérialiste réel. En tout cas, la suspension de jugement fût-elle admissible en métaphysique pure, elle ne ne l'est plus en *métaphysique appliquée*, c'est-à-dire en morale, puisque l'application de la métaphysique change selon la théorie, puisqu'il n'est pas indifférent de

considérer la vie comme le bien suprême ou comme un éblouissement passager, le plaisir comme la satisfaction complète et suffisante de notre nature ou comme un phénomène sujet à caution et subordonné à des considérations plus hautes. La morale ne saurait se contenter de la surface des choses ; l'enjeu, c'est notre moi tout entier, c'est notre fond même et non pas seulement notre surface. On ne se dévoue pas, dans la vie ou dans la mort, à une forme extérieure. On cherche le réel, et si on ne peut l'atteindre par la science, on essaie de se le figurer et de le construire par l'hypothèse. Voilà le point de coïncidence entre la théorie et la pratique, entre la morale et la métaphysique. La morale proprement dite est une interrogation sur la destinée de l'homme, le sens de l'univers et la valeur de l'existence. Non-seulement elle dit avec Hamlet : « Mourir, dormir, rêver peut-être? » mais elle ajoute : « Vivre, rêver peut-être? »

On objectera qu'on peut, malgré tout, se dispenser de prendre parti dans la question, comme on se dispense à la fois d'aller à la mosquée et à la synagogue. On soustrairait ainsi, selon le désir de M. Stephen Leslie, la morale à toute métaphysique, comme on la soustrait à toute religion. — Mais non, cela est impossible, et c'est ici le cas de dire comme Pascal, mais avec plus de raison : « Ne pas parier, c'est encore parier. » Il y a des circonstances où l'alternative qui se pose dans la conscience est la suivante : Faut-il agir comme si mon existence sensible et individuelle était tout, ou comme si elle était seulement une partie de la véritable et universelle existence? — Ce dilemme, aucune doctrine morale et surtout aucune pratique morale n'y peut échapper dans les circonstances graves de la vie : ne pas l'accepter, c'est encore le résoudre. Les systèmes empiristes qui prétendent se constituer pratiquement sans formuler aucune hypothèse sur les objets de la métaphysique, sont déjà par eux-mêmes une décision négative à l'égard de ces objets ; ils sont conséquemment une métaphysique toute matérialiste, fondée (nous l'avons vu) sur les postulats du phénoménisme universel, de la relativité universelle sans rien au-dessus, de l'universelle fatalité des tendances égoïstes. Ainsi, quoi que nous fassions, le sphinx nous pose l'énigme éternelle. La science peut bien devant lui garder le silence ; mais vivre, c'est agir, et agir, c'est nécessairement trahir par des signes sa réponse intérieure : celui qui n'aura pas su exprimer par des symboles plus ou moins imparfaits le sens profond du mystère, sera dévoré, — ou plutôt il se sera dévoré lui-même.

IV.

En somme, nous ne pouvons fonder la morale, avec les positivistes, sur un symbolisme étroitement *scientifique* qui ferait abstraction de

toute hypothèse métaphysique sur l'essence du bien, sur la nature de la volonté, sur le rôle du plaisir et de la volonté dans l'univers, sur l'idéal et sur ses moyens de réalisation. La doctrine évolutionniste des Darwin et des Spencer, comme la morale positiviste française, est vraie à nos yeux, mais incomplète. Il y a sans doute une science des *mœurs* qui ne présuppose aucune opinion sur ce qu'est la *moralité* en elle-même; on peut appeler cette science la « physique des mœurs » (en y comprenant la psychologie et la sociologie); c'est cette histoire naturelle des sentimens qui a été admirablement traitée par les disciples d'Helvétius, de Bentham, de Mill, de Spencer, de Darwin, d'Auguste Comte. Mais cette science positive des mœurs, qui aboutit dans la pratique à un symbolisme purement scientifique, n'est pas toute la morale : celle-ci comprend encore, d'abord l'étude de l'idéal universel que la pensée humaine peut concevoir, puis l'étude des moyens dont la volonté dispose pour réaliser cet idéal. Si les mystiques ont eu tort de le croire déjà réel dans un être transcendant et inconnaissable dont, par une sorte d'inconséquence, ils veulent cependant faire notre modèle, ce n'est pas une raison pour reléguer l'idéal parmi les chimères, pour ne pas chercher jusqu'à quel point il est réalisable dans l'homme et même dans la nature entière. La morale doit être au contraire essentiellement une recherche de l'idéal, et la pratique de la morale ainsi entendue doit être un symbolisme idéaliste, par lequel nous rendons sensibles nos croyances ou nos espérances raisonnées relativement à l'avenir de l'humanité et du monde. Ce qu'on appelle aujourd'hui d'un seul mot la *morale* doit se scinder un jour en deux parties, dont l'une sera vraiment scientifique et même empirique (la théorie des mœurs dans l'individu et dans la société), l'autre hypothétique et métaphysique (la théorie de la moralité en elle-même). La pratique, l'action, embrasse les deux à la fois et ne peut rentrer tout entière dans le domaine de la pure science, car, dans les cas où la moralité proprement dite se trouve engagée, nous avons vu que la plus haute *action* est précisément une *spéculation* sur le grand inconnu : un acte de dévoûment est une hypothèse métaphysique. La science positive peut laisser de côté toute hypothèse de ce genre, et elle est alors purement naturaliste, mais l'agent moral ne le peut pas, et pour être vraiment moral, il est nécessairement idéaliste à quelque degré.

Maintenant une dernière question se présente : cette nécessité des hypothèses métaphysiques dans la morale durera-t-elle toujours? — Ce qu'on peut d'abord admettre, c'est que la tâche de la science morale et surtout de la science sociale est de réduire le plus possible la part de conjectures sur l'univers et de symboles métaphysiques qui limite son domaine propre. La portion scientifique et

positive de la science des mœurs doit être d'une application toujours croissante à mesure que la société mieux organisée exigera moins de « dévoûmens » proprement dits, de « sacrifices, » d'actes « d'abnégation, » de « piété sociale » ou de « charité. » La partie hypothétique de la morale, au contraire, doit être d'une application de moins en moins fréquente dans la vie civile et politique. Supposez un règne du droit et de la justice plus complet parmi les hommes, ce qui n'a rien d'impossible et n'exige qu'une meilleure organisation sociale, comme Stuart Mill et M. Spencer l'ont fait voir après Condorcet et les philosophes français du XVIIe siècle, les grands dilemmes où est forcée d'intervenir la faculté de dévoûment et de sacrifice ne se poseront plus aussi souvent dans la vie sociale : un homme, par exemple, ne sera plus placé dans l'alternative de mourir de faim ou de voler et de tuer, de tomber dans la misère ou de perdre l'honneur, de faire un mensonge, une bassesse, un acte de servilité ou de renoncer à une charge qu'il possédait, à un avancement qu'il espérait. Tout n'est pas utopique dans le tableau que nous fait M. Spencer de la société future, où la justice ne pourra pas plus manquer de régner un jour que l'équilibre ne peut manquer de s'établir entre des corps soumis à la gravitation. Par l'éducation et l'hérédité on pourra de plus en plus adoucir les mœurs, apprivoiser les hommes comme on a apprivoisé les animaux, rendre la fidélité héréditaire dans la race humaine comme elle l'est chez le chien, l'ardeur généreuse héréditaire comme elle l'est chez le cheval. Mme Clémence Royer nous donne pour modèles les fourmis, qui naissent avec le dévoûment à la communauté; peut-être en effet la civilisation sera-t-elle un jour dans notre sang même : l'homme civilisé deviendra de plus en plus altruiste, c'est-à-dire qu'il apportera en naissant, à l'état d'instinct irrésistible, l'amour de l'humanité. L'homme sera alors, selon MM. Spencer, Leslie, Ardigò et Mme Royer, aussi incapable de ne pas compatir aux maux d'autrui et de chercher son bien aux dépens des autres, qu'un homme bien élevé et instruit est de nos jours incapable d'un vol de grand chemin ou d'un attentat grossier et brutal. Condorcet avait déjà dit avant l'école anglaise : « Le degré de vertu auquel l'homme peut atteindre un jour est aussi inconcevable pour nous que celui auquel la force du génie peut être portée. Qui sait s'il n'arrivera pas un temps où nos intérêts et nos passions n'auront sur les jugemens qui dirigent la volonté pas plus d'influence que nous ne les voyons en avoir aujourd'hui sur nos opinions scientifiques? » Ce serait la réalisation du rêve tout socratique de M. Littré : la perception du vrai produisant l'accomplissement du vrai. Pour notre part, nous croyons aussi que la force efficace des idées peut aller croissant et qu'elle peut intellectualiser de plus en plus la passion même. « Alors, continue Condorcet, toute action con-

traire au droit d'autrui sera *physiquement* aussi impossible qu'une barbarie commise de sang-froid l'est aujourd'hui à la plupart des hommes civilisés. » Nous ajouterons encore que la législation et ses sanctions peuvent devenir assez parfaites pour tracer aux individus des voies qui soient les seules sûres ; les lois ressembleront aux rails de nos chemins de fer qui guident les locomotives : la mécanique peut rendre ces rails assez parfaits pour réduire de plus en plus le nombre des déraillemens. En tout cas, lorsqu'une locomotive déraille, ce n'est pas par la volonté du mécanicien, qui est presque sûr d'être la première victime, ni par la volonté des voyageurs, qui risquent leur vie. Un jour viendra de même où il sera aussi absurde de vouloir manœuvrer en dehors des lois que de vouloir conduire une locomotive en dehors des rails.

Enfin, l'opinion publique pourra encore corroborer les lois : l'opinion est un milieu de plus en plus nécessaire à notre respiration morale, et en dehors duquel l'homme civilisé étouffe de plus en plus. Voyez la force actuelle du *qu'en dira-t-on?* Il n'y a aucune immoralité grave à se promener sur les boulevards avec son habit à l'envers ou avec un chapeau du premier empire; je vous défie pourtant de le faire, à moins que ce ne soit en carnaval. Le jour où les défauts de l'esprit et du cœur seront considérés comme plus ridicules, plus laids, plus choquans que les défauts de la tenue ou de la toilette, l'empire de ce grand souverain qu'on nomme *tout le monde* s'exercera au profit de la moralité, au lieu de s'exercer seulement au profit de la mode. Nous faisons donc toutes les concessions possibles aux espérances de l'école anglaise et des positivistes ; nous admettons avec Austin, l'ami de Stuart Mill, la « flexibilité indéfinie de l'espèce humaine. » Dès aujourd'hui, un homme instruit et bien élevé, d'une fortune médiocre, n'a pas besoin d'un dévoûment héroïque pour n'être ni brigand, ni voleur, ni faussaire, ni faux-monnayeur, ni parjure, etc.; ces métiers exigeraient, de sa part, au contraire, le plus pénible des efforts. Ce sont des métiers qui s'en vont. On n'a pas davantage besoin, dans la plupart des circonstances où la vie suit son cours normal, de faire des spéculations théoriques ou pratiques sur la moralité absolue, de se sacrifier à l'idéal, de renoncer à l'existence ou au bonheur pour une idée, de réaliser ainsi dans ses actions le symbolisme métaphysique dont nous avons parlé. Les situations héroïques dont s'inspire un Corneille ne sont pas celles de chaque jour, et les pessimistes allemands veulent en vain nous persuader que tout est « tragique » dans l'existence. Au moins peut-on espérer, comme nous venons de le reconnaître, que la part du tragique ira sans cesse diminuant dans la vie sociale et dans les rapports des hommes entre eux. La science positive des mœurs suffira alors comme pain quotidien pour l'humanité.

Un naturaliste avait placé dans un même bocal, mais séparés par une vitre transparente, des brochets et de petits poissons qu'ils ont l'habitude de manger. Les brochets se heurtèrent pendant quelque temps le nez à la vitre. puis, convaincus de leur impuissance, finirent par ne plus faire mine de se jeter sur les autres poissons. On ôta alors la vitre et la bonne harmonie ne cessa pas de régner. Le problème social, pour l'école naturaliste, est analogue : mettre des obstacles à la brutalité des plus forts, puis, une fois l'habitude prise, supprimer les obstacles devenus inutiles.

Mais, une fois engagés dans cet ordre de réflexions, devons-nous aller jusqu'au bout et admettre que l'histoire naturelle des mœurs arrivera un jour à être *de tous points* suffisante, sans aucun appel à la métaphysique, à ses postulats et à ses symboles? Ce triomphe complet, cette exclusive domination de la science, rêvés par quelques penseurs, arriveront-ils jamais? — Nous ne le croyons pas, malgré les justes concessions que nous venons de faire aux espérances des positivistes et de l'école anglaise. Si la « sociologie » parvient à réaliser son idéal d'une société parfaite, il restera encore dans la vie assez de douleurs, de maladies, de deuils pour exercer le courage, l'amour, le dévoûment à ceux qu'on aime, et surtout pour poser la grande interrogation de l'au-delà, le grand problème de l'inconnu et de l'inconnaissable, ne fût-ce qu'au lit de mort de ceux qui nous sont chers. La personnalité acquérant plus de prix avec la civilisation même, la révolte contre son anéantissement dans la nature n'en deviendra que plus forte et plus douloureuse. La morale anglaise et la morale positive ne s'inquiètent, nous l'avons vu, ni de ce problème, ni des diverses réponses qu'il comporte; cependant, on ne saurait trop le répéter, la conduite sera toujours différente selon la valeur plus ou moins relative et passagère qu'on accordera à la personne humaine, selon le prix plus ou moins incomparable que l'on attribuera à l'individualité. Sans doute aucune doctrine n'est en mesure d'apporter ici des certitudes; mais la pratique sera toujours obligée de préjuger la question. Il y aura toujours des cas (si rares qu'ils deviennent) où il s'agira de quelque sacrifice à faire aux idées, de quelque acte de dévoûment pour nos semblables, et en un mot, selon l'expression du *Phédon*, de quelque beau péril à courir, καλὸς κίνδυνος. M. Spencer lui-même est obligé de reconnaître qu'une sphère de plus en plus étroite, mais toujours subsistante, restera ouverte au dévoûment et au sacrifice; il place dans cette sphère les grands accidens de la vie, « naufrages, inondations, incendies; » mais il se figure que, en présence de ces accidens, une véritable rivalité s'élèvera un jour entre les hommes pour s'élancer au-devant du danger : « Les occasions de satisfaire les instincts altruistes qui aboutissent au sacrifice de soi-même deviendront rares et très

prisées ; par cela même elles seront saisies avec un empressement si étranger à toute hésitation que la résistance des instincts égoïstes sera à peine sentie.» Oui, sans doute, répondrons-nous, un tel résultat sera possible dans l'avenir, *si* le sentiment et l'amour de l'idéal sont assez développés pour triompher des premiers penchans de la nature; mais ce sentiment et cet amour supposeront toujours des croyances métaphysiques, quelles qu'elles soient, et impliqueront des hypothèses sur la destinée de l'homme ou de l'univers ; ce seront donc encore des symboles métaphysiques. Si on admet comme certain que le dernier secret des choses est le plaisir, que le fond de la nature humaine et universelle est la tendance vers soi, est-il logique de se dévouer? Même sans compter les accidens extraordinaires que M. Spencer mentionne, il y aura encore dans la vie de chaque jour, en dehors de la sphère du droit positif, une part à mille rivalités, à mille jalousies, soit pour l'amour, soit pour l'ambition et les honneurs; il y aura une part à la colère, à l'orgueil, à l'envie, à l'inimitié. Là encore il faudra faire intervenir les motifs métaphysiques et vraiment moraux, non pas seulement les motifs physiques. M. Spencer, quand il pousse son tableau du futur âge d'or jusqu'à l'idylle, prend trop souvent pour accordé que les hommes se laisseront façonner à « l'altruisme » et même au dévoûment sans résistance, sans réflexion, sans se demander jusqu'à quel point il est rationnel de se sacrifier quand on n'a pour cela que des mobiles purement matériels. « Quelque loin que semble, dit M. Spencer, l'état de perfection humaine que nous concevons, cependant chacun des facteurs qui contribueront à le produire peut déjà, de nos jours, être montré en activité parmi les facteurs qui ont pour résultats les plus hautes natures d'hommes. Ce qui aujourd'hui, dans ces natures, est accidentel et faible, attendons-nous, avec une évolution ultérieure, à le voir devenir habituel et énergique; ce qui maintenant caractérise les hommes exceptionnellement élevés, attendons-nous à le voir caractériser tous les hommes. Car ce dont est capable la meilleure nature humaine est à la portée de la nature humaine en général. » Ainsi les héros et les sages, hommes extraordinaires du présent, deviendront, selon M. Spencer, les hommes ordinaires de l'avenir. Le principe est contestable au point de vue même de l'histoire naturelle, car qui empêcherait d'admettre aussi que tous les hommes deviendront un jour des hommes de génie, le génie n'étant pas *incompatible* avec le cerveau humain? Admettons cependant ce principe; il restera toujours à déterminer sous l'influence de quels motifs ou mobiles le héros peut devenir capable d'héroïsme. Ses actions sont-elles alors seulement les symboles de motifs tout physiques et de mobiles réductibles, en dernière analyse, à l'amour de soi et à l'amour du plaisir? Le jour où on affirmera la vanité de tout motif supérieur, de toute fin

idéale et vraiment désintéressée, le héros sera-t-il aussi disposé à l'héroïsme? Enfin, pour que l'idéal des évolutionnistes se réalise, il faut que les individus, dès aujourd'hui, l'acceptent et ne prennent pas à tâche d'en empêcher la réalisation; or comment nous persuader, par des raisons d'ordre *positif*, de coopérer à la venue de cet idéal dont positivement nous ne jouirons point? — Inutile de vous persuader, répond M. Spencer : nous vous contraindrons par une force plus intime encore que la persuasion intellectuelle, en façonnant votre cerveau et en y faisant entrer une « moralité organique, » un instinct social plus impératif encore que l'*impératif catégorique* de Kant. — Cette vue, en partie vraie, a été réfutée dans ce qu'elle a d'utopique : on a montré que la conscience est une force dissolvante pour l'instinct, un agent de décomposition progressive : le cerveau humain ne se laissera plus modeler passivement à l'altruisme si son esprit a la conscience d'être, selon le mot de La Rochefoucauld, la dupe de son cœur.

En résumé, on aura beau tourner et retourner la question, les antinomies de la morale nous ramèneront par toutes les voies en face du problème métaphysique. En premier lieu, la société actuelle étant loin d'avoir opéré la « conciliation de l'égoïsme et de l'altruisme » cherchée par M. Spencer, nous ne pouvons, dans les circonstances importantes de la vie où nous agissons *avec pleine réflexion* et où notre action est transparente pour elle-même, subordonner notre égoïsme à l'altruisme que par des raisons générales et universelles, qui sont au fond des raisons métaphysiques. En second lieu, dans la société à venir (M. Stephen Leslie l'avoue), la conciliation de l'égoïsme et de l'altruisme ne sera jamais parfaite; la physique des mœurs ne pourra donc se passer entièrement de cette métaphysique des mœurs que M. Leslie croit superflue. En troisième lieu, si la conciliation entre l'intérêt et le désintéressement va croissant de fait dans la société, il est possible que l'abîme qui les sépare subsiste dans la conscience individuelle, qu'il s'y déplace simplement sans être supprimé, ou encore qu'il passe presque tout entier dans l'ordre des relations privées, de la famille et de la morale individuelle. En quatrième lieu, M. Spencer admet avec raison que l'altruisme ira se développant par le progrès; or cela revient à dire que notre sens moral deviendra de plus en plus délicat, conséquemment aussi de plus en plus facile à froisser. Dès lors, l'homme se montrera de plus en plus difficile avec lui-même et avec les autres dans l'art de la vertu, comme les artistes deviennent de plus en plus difficiles et raffinés dans leurs différens arts pour le choix des signes et des symboles convenables. Nous apprend-on qu'on a laissé un homme mourir de faim, nous en

sommes plus choqués aujourd'hui que nos ancêtres ne l'étaient quand ils mettaient à mort les naufragés pour avoir leurs dépouilles. Tout est relatif, et si la sensibilité morale va croissant, les choses simplement choquantes d'aujourd'hui deviendront les choses odieuses de l'avenir. M. Spencer ne supposait-il pas tout à l'heure une noble « concurrence des altruismes » à qui aimera le mieux, à qui se dévouera le plus? Le progrès des arrangemens sociaux aura donc pour résultat des exigences progressives de la conscience intérieure. Nous voyons déjà cette antinomie se produire sous nos yeux : plus nous faisons de progrès politiques, par exemple, plus nous protestons contre les abus qui restent encore. M. Spencer a remarqué lui-même que les organisations supérieures sont aussi les plus délicates et les plus sensibles, même au point de vue physique, et que la sensibilité croît avec l'intelligence. « Les idiots, dit-il, supportent avec indifférence les coups, les coupures et les plus extrêmes variations de la température, tandis que les hommes sains d'esprit en souffrent; sur une peau tendre on produira des ampoules par des frictions qui ne feraient pas seulement rougir une peau grossière. » La même loi ne s'applique-t-elle pas à la sensibilité morale, intellectuelle, esthétique? Notre sympathie même va sans cesse embrassant un plus grand nombre d'êtres; elle s'étend non-seulement à l'humanité, mais à la nature entière; par cela même elle est plus facile à blesser, surtout sous sa forme morale. Celui qui aime plus et aime un plus grand nombre d'êtres a sans doute plus de jouissances, mais n'est-il point en même temps sujet à plus de douleurs? Ne sent-il pas avec une vivacité croissante tout ce qui peut choquer ses instincts d'amour, de fraternité, de sympathie universelle?

J'ai voulu tout aimer et je suis malheureux,
Car j'ai de mes tourmens multiplié les causes;
D'innombrables liens, frêles et douloureux,
Dans l'univers entier vont de mon âme aux choses...

Ma vie est suspendue à ces fragiles nœuds,
Et je suis le captif des mille êtres que j'aime;
Au moindre ébranlement qu'un souffle cause en eux
Je sens un peu de moi s'arracher de moi-même.

Nous voilà bien loin de la « quiétude de l'atome; » faut-il donc croire que cette quiétude sera de plus en plus désirable pour l'homme civilisé? Mais alors que devient l'optimisme de M. Spencer et de Mme Clémence Royer?

M. Stephen Leslie a dû lui-même reconnaître que le progrès moral enveloppe en soi une essentielle antinomie. L'idéal moral du

sauvage est moins élevé que celui de l'homme civilisé, mais, en revanche, le sauvage s'écarte moins de son idéal, de son « code. » C'est, dit M. Leslie, que le sauvage est voisin des animaux, chez qui l'obéissance à l'instinct est encore plus régulière. L'idéal moral de l'homme civilisé, au contraire, est placé plus haut que celui du sauvage, mais par cela même il est moins facile à atteindre et moins uniformément atteint; le caractère de l'homme, avec la civilisation, devient plus flexible et plus mobile : il perd la certitude et la rigidité de l'instinct. « Le progrès moral, conclut M. Leslie, enveloppe donc une perpétuelle position de problèmes nouveaux, un sentiment perpétuel et croissant de tout ce qui nous reste à faire. » Ainsi, peut-on ajouter, nous avons beau nous rapprocher sans cesse de la lumière vers laquelle nous marchons, nous sommes toujours suivis de notre ombre, et même, plus nous nous rapprochons, plus l'ombre grandit.

Ce n'est pas tout. De même que les sentimens seront plus délicats avec la civilisation, de même les besoins de toute sorte seront de plus en plus nombreux et impérieux. Dès lors se pose devant nous une nouvelle antinomie : les *besoins* ne croîtront-ils point plus rapidement que les *moyens* de les satisfaire? Mme Clémence Royer admet, comme Darwin et M. Spencer, la loi de Malthus; or il semble que cette loi doive avoir un jour comme conséquence, sinon la lutte pour l'existence, du moins la lutte pour le bien-être et pour le bonheur. Mme Clémence Royer espère cependant que l'avenir résoudra cette antinomie : il faut pour cela, dit-elle, « que l'espèce, ayant atteint son plein développement organique et le plus haut degré de son évolution, arrive à l'équilibre entre ses besoins et la possibilité de les satisfaire, c'est-à-dire au bonheur spécifique. Alors, ses instincts étant exactement corrélatifs à ses conditions de vie, elle peut et doit cesser de varier, jusqu'à ce que les conditions de vie, variant elles-mêmes, lui imposent le devoir de nouveaux changemens et de nouveaux progrès, sans lesquels elle entrerait en décadence. » C'est la conclusion à laquelle, de son côté, était arrivé M. Spencer. Mais, si l'on peut admettre que l'équilibre des besoins et des objets propres à les satisfaire aura lieu dans l'espèce *en général*, comment espérer qu'il aura lieu aussi pour chaque individu? Enfin, l'équilibre eût-il lieu au physique, comment croire qu'il aura lieu au moral? Si l'humanité ressemblait à une immense fourmilière, on pourrait penser que l'équivalence des instincts et du milieu s'établira; mais il y a cette différence entre la fourmi et l'homme, que l'intelligence du second est réfléchie, par cela même progressive et insatiable, comme sa sensibilité. A quelle époque aura donc lieu l'équilibre parfait de l'intelligence humaine avec son milieu propre,

qui n'est rien moins que l'univers? En d'autres termes, quand aurons-nous la science universelle, et non-seulement la science des faits, mais celle des causes? C'est M. Spencer lui-même qui a posé, sans la résoudre, cette suprême antinomie, lorsqu'il a remarqué que notre savoir, à mesure qu'il s'élargit et s'éclaire, voit augmenter ses points de contact avec l'inconnu, avec la sphère de la nuit. Dès lors, n'est-on point séduit par une vue incomplète des choses quand on suppose dans l'avenir une élimination progressive de tous les postulats et symboles métaphysiques au profit de la science positive? Au contraire, plus l'homme sera savant, plus il devra éprouver le besoin métaphysique; plus il se hasardera dans la sphère des hautes hypothèses, sous l'attrait de l'inexpliqué. Le mystère subsistera toujours dans la pensée humaine, et il devra avoir aussi sa part dans la pratique, car la pensée ne peut rester d'un côté et l'action de l'autre : l'homme est un. M. Spencer aurait dû appliquer à la morale ce qu'il a dit de la science et reconnaître que la physique des mœurs, en agrandissant son cercle, augmentera aussi ses points de contact avec la métaphysique des mœurs, qui l'enveloppe de toutes parts.

Pour conclure, la vérité nous semble dans la synthèse des deux opinions que nous avons examinées sur l'avenir de la morale. D'une part, nous admettons que la morale deviendra de plus en plus positive, à un degré que ne soupçonnent même pas aujourd'hui les sociologistes et les physiologistes; mais nous maintenons qu'en même temps elle ouvrira plus d'espace à cette sorte d'art, de poésie rationnelle qu'on nomme la métaphysique. La morale sera à la fois naturaliste et idéaliste. A mesure que l'homme deviendra plus parfait et connaîtra mieux la nature, il sera aussi plus porté à concevoir, à désirer, à représenter symboliquement par ses actions un idéal de perfection supérieur à la réalité. S'il renonce au mysticisme, ce ne sera pas en faveur d'un matérialisme brut, mais en faveur d'un idéalisme raisonné qui s'efforcera de transformer la nature même selon ses vues et ses symboles par la force des idées. Au-dessus de chaque sommet gravi par la science, la spéculation métaphysique en montrera un autre encore plus haut, que le premier cachait aux regards : la morale le prendra pour but à son tour, par cela seul qu'il sera plus élevé et inconnu. L'homme moral est le contraire d'Antée : ce n'est pas en touchant la terre qu'il reprend des forces, c'est en levant les yeux vers l'idéal lointain et en apparence inaccessible.

ALFRED FOUILLÉE.

UN MANIFESTE

DE

POLITIQUE LIBÉRALE

Dieu, Patrie, Liberté, par M. Jules Simon, 1 vol.; Paris, 1883, Calmann Lévy.

« Nous sommes dans le parlement, dit M. Jules Simon au début de son nouveau livre, une trentaine, peut-être un peu plus, qui, très peu soucieux de nous charger des premiers rôles, très partisans de la discipline quand elle est nécessaire, très disposés à recevoir l'impulsion de nos amis politiques plus militans, avons été obligés, par notre raison et notre conscience, et aussi par fidélité à notre passé, de nous séparer d'eux momentanément, à l'occasion de la loi sur l'enseignement supérieur. » Ce petit groupe parlementaire, au nom duquel M. Jules Simon adresse à l'opinion publique un éloquent manifeste, est ce qui reste aujourd'hui d'un grand parti qui, à plusieurs reprises, dans les crises les plus graves de notre histoire contemporaine, a eu une influence décisive sur les destinées de la patrie. Il représente ce parti de libéralisme modéré qui a joué le principal rôle dans la phase la meilleure, mais malheureusement la moins durable, de nos révolutions successives, en 1789, en 1830, en 1848, en 1871. M. Jules Simon est aujourd'hui, après la disparition de M. Thiers et de M. Dufaure, la personnification la plus brillante et la plus complète de ce parti du « centre gauche, » pour lui donner son nom historique (1). Il en a, au degré le plus émi-

(1) On objectera peut-être que M. Jules Simon n'a jamais appartenu aux groupes parlementaires qui ont pris le nom de centre gauche, et qu'il a publié un livre sous le nom de *Politique radicale*. Ce n'est pas l'inscription de son nom dans tel ou tel groupe

nent, l'esprit de conciliation, l'éloignement pour toute passion de sectaire, pour toute exagération dans le langage et toute violence dans les actes, en un mot, ce juste sentiment des nuances et ce respect de tous les intérêts légitimes où se reconnaît une politique honnête et sensée. Il est l'homme des transactions nécessaires, et nul ne sait mieux les faire accepter par cette éloquence insinuante, faite de souplesse et de grâce, qui a le don si rare de trouver les argumens et les accens les plus propres à convaincre des adversaires, plutôt que les mouvemens oratoires destinés à soulever les applaudissemens d'une foule convaincue d'avance. Il n'a point l'infatuation de l'infaillibilité : il sait reconnaître franchement et de bonne grâce ses erreurs passées, par exemple cette injuste défiance pour les armées permanentes, qu'il partageait avec la plupart des libéraux avant les leçons de la défaite ; mais il est aussi, quand il le faut, l'homme des fermes convictions, fidèlement et courageusement soutenues contre tous les entraînemens et toutes les défaillances. Le défenseur inébranlable de la liberté d'enseignement en 1879 était, trente ans auparavant, le rapporteur du premier et du seul projet de loi qui donnât à la liberté d'enseignement toutes ses garanties, sans rien sacrifier des droits essentiels de l'état. L'orateur qui a lutté avec tant d'énergie, en 1881, pour le maintien du nom de Dieu dans les lois scolaires, applaudissait, en 1848, à l'introduction du nom de Dieu dans la constitution républicaine (1). Et chez M. Jules Simon, — il n'est pas hors de propos de le rappeler en face de tant de calomnies si facilement accueillies par les esprits légers ou prévenus, — le courage a toujours été égal à la fermeté des convictions. On glorifie à juste titre le trait de ce député qui vint réclamer son incarcération après le coup d'état du 2 décembre, en sa double qualité de représentant du peuple et de professeur de droit. L'ancien membre d'une assemblée dispersée par la force, le professeur de droit qui avait protesté si noblement au nom de la légalité violée, ne se crut pas cependant coupable d'une capitulation de

qui classe un homme politique parmi les modérés ou les extrêmes : c'est son caractère et l'ensemble de ses actes. Quant à l'épithète de *radical*, elle n'était sous l'empire que l'équivalent, imposé par la légalité, de celle de *républicain*.

(1) « Voilà une constitution qui relève de la vérité philosophique et qui l'avoue. On ne nous parlera plus désormais de religion d'état : c'est quelque chose pour la liberté ; on ne nous parlera plus d'état athée : c'est immense pour la morale. Cette invocation du nom de Dieu me manquait quand je lisais nos deux chartes, quand je parcourais nos codes. Grâce à Dieu, la voilà ! Il me semble entendre une prière prononcée par la voix de tout un peuple. Lorsque, dans un avenir prochain, on fera dans toute l'étendue de la république, épeler à l'enfant du pauvre la constitution de son pays, Dieu, la loi et la patrie entreront en même temps dans son cœur. Voilà la vraie grandeur du XIXe siècle : nos pères avaient conquis la liberté, c'était à nous de la sanctifier. » (*La Liberté de penser*, 15 septembre 1848.)

conscience en remontant dans sa chaire sous le régime du coup d'état. Ce n'est pas moi qui lui en ferai un crime et qui y verrai une diminution de son acte de courage; mais ce n'est pas faire injure à une mémoire universellement et justement respectée que d'admirer un courage plus haut chez cet autre professeur, non de droit, mais de philosophie, qui, le premier jour, invoque dans sa chaire la justice éternelle contre le triomphe de la force et, le lendemain, renonce par un refus de serment à une carrière où des succès toujours grandissans lui promettaient un magnifique avenir. M. Jules Simon ne donnait pas une moins grande preuve de courage lorsque, vingt ans plus tard, à l'heure la plus douloureuse de notre histoire, il intervenait seul, au nom du gouvernement légal et du salut de la patrie, près d'un dictateur tout-puissant, enflammé jusqu'à la fureur, suivant le mot de M. Thiers, par un patriotisme mal entendu, et disposant à la fois d'une armée créée par lui et des masses populaires toutes remplies de son enthousiasme fanatique. Et, à l'heure actuelle, faut-il un moindre courage pour braver, par fidélité aux principes de toute une vie de philosophe et d'homme politique, les accusations de trahison, d'ambition éhontée, de connivence avec d'anciens adversaires, et, pour supporter sans faiblir, non-seulement la perte d'une popularité dignement conquise, mais, ce qui est la plus cruelle blessure, l'abandon d'anciens et chers amis? Si de tels exemples avaient été plus fréquens dans le parti libéral, s'il ne s'était pas constamment affaibli par ses concessions aux partis extrêmes, il n'aurait pas vu les plus déplorables avortemens succéder sans cesse à ses plus éclatans triomphes.

Nous nous proposons de retracer, d'après M. Jules Simon, l'histoire de ces triomphes et de ces avortemens et d'esssayer d'en tirer la leçon. Nous ne nous renfermerons pas toutefois dans le cadre plus restreint de son livre. Sauf dans le dernier chapitre, où il fait le « bilan » des fautes et des périls du temps présent, il s'est surtout attaché aux questions de liberté d'enseignement et de liberté religieuse, qui ont réduit le centre gauche libéral à ce petit groupe de trente ou quarante membres des deux chambres, que l'on flétrit du nom de « dissidens. » Nous embrasserons dans cette étude les principales questions qui, depuis 1789 jusqu'à nos jours, ont tour à tour réuni dans de généreux et féconds efforts et divisé, par l'effet de funestes entraînemens, ceux qui se sont honorés du double titre de modérés et de libéraux.

I.

On a dit, il y a longtemps, et on se plaisait encore à répéter, il y a très peu d'années : « La France est centre gauche. » Si le mot a

pu être vrai, il faut avouer que les événemens n'ont jamais cessé de lui infliger de cruels démentis. Il y avait déjà, sinon de nom, du moins de fait, un centre gauche en 1789 : c'étaient ces esprits tempérés, sagement libéraux, qui avaient épousé franchement et sans arrière-pensée la cause de la révolution, mais qui répugnaient à la suivre dans ses excès. Ils sont les héros de la première heure ; tout se fait par leurs conseils et leur popularité est immense ; mais quelques mois se sont à peine écoulés qu'ils se sentent dépassés dans l'assemblée nationale et dans le pays. Plusieurs se découragent et quelques-uns émigrent ; ceux qui restent et qui ont la force de ne pas trahir leurs convictions n'ont plus aucun rôle, et la foule n'a pour eux que des malédictions. D'autres suivent le torrent, et ils ne s'arrêteront plus. Tel cet évêque Gobel qui, d'abord, s'oppose avec énergie à la constitution civile du clergé, puis se résigne, non-seulement à l'accepter, mais à en bénéficier en se faisant nommer archevêque de Paris, et, après être devenu membre de la convention et en avoir partagé tous les excès, finit par une renonciation publique à sa foi de chrétien et à son titre épiscopal, sans réussir, par tant de lâcheté, à se sauver de l'échafaud. Il faut lire, dans le livre de M. Jules Simon, le récit de cette série d'erreurs et de faiblesses qui, d'une première atteinte à la liberté religieuse, inspirée par des intentions parfaitement avouables, ont conduit en peu d'années aux plus horribles persécutions. L'assemblée constituante, en très grande majorité, professait un respect sincère pour la foi catholique et croyait même lui rester fidèle ; elle ne voulait que soustraire le clergé national aux influences ultramontaines et l'associer à l'œuvre de la révolution sans toucher aux dogmes mêmes de l'église. Les promoteurs de la constitution civile étaient des chrétiens convaincus, presque des théologiens, versés dans toutes les subtilités du droit canon. On sait quel fut le résultat immédiat de cette tentative pour fonder à jamais, comme on disait déjà, « l'unité morale de la France : » la division du clergé et de la France elle-même en deux camps, animés des passions les plus violentes ; l'irritation croissante de la foule contre les prêtres insermentés, désignés à ses colères comme les ennemis implacables des nouvelles institutions ; le clergé constitutionnel, objet de mépris dès l'origine pour beaucoup de ses partisans, voué bientôt aux mêmes haines que le clergé réfractaire ; la proscription sous toutes ses formes, pour cause d'attachement à l'ancien culte et à la foi séculaire du pays ; l'athéisme d'Hébert et de Chaumette, acclamé un instant, avec la complicité de plus d'un transfuge du clergé séculier ou régulier, et enfin l'Etre suprême de Robespierre s'imposant à la nation éperdue comme un commencement de réaction. Voilà

où en était venue en 1794, pour une première déviation des principes de liberté, la France libérale de 1789.

On aurait eu peine à trouver un centre gauche dans l'assemblée législative : les anciens constitutionnels en formaient la droite. S'il y a un centre gauche dans la convention, il s'appelle la *plaine*, quand il ne s'appelle pas le *marais*. Sous ces deux dénominations, qui sont restées des termes de mépris, se cachaient cependant les hommes les plus sensés et les plus utiles de la terrible assemblée. Plusieurs n'étaient pas sans courage, et l'un d'eux, Boissy d'Anglas, a eu son jour d'héroïsme. Il faut aussi mettre à part, avec M. Jules Simon, l'évêque Grégoire, qui sut se défendre à la fois de toutes les violences et de toutes les lâchetés et qui, à la convention comme à la constituante, maintint et fit respecter ses convictions religieuses et son caractère de prêtre. Toutefois, les plus sages et les plus courageux parmi les modérés protestent par leur silence et par leur attitude plutôt que par leurs actes contre les excès qui se commettent autour d'eux. Leur influence ne se fait sentir qu'au lendemain de la terreur. Ils ont le premier rôle après le 9 thermidor et ils le conservent dans les deux conseils, sous le directoire. Toutes les œuvres durables de la première république leur appartiennent ; mais leur influence est nulle ou effacée dans les crises politiques où se jouent les destinées de la nation. Le pays n'a jamais senti directement leur action et à peine connaissait-il leur nom. C'étaient des législateurs avisés et des administrateurs habiles : ce n'étaient pas des hommes d'état. La plupart applaudirent au 18 brumaire et trouvèrent leur véritable place dans les nouvelles institutions qu'inaugura le coup d'état, sous l'autorité d'un maître. Ceux qui survécurent à l'empire sentirent cependant, sous la monarchie constitutionnelle, se réveiller leurs vieux sentimens libéraux. Unis à quelques royalistes éclairés et à quelques hommes nouveaux, ils formèrent ce centre gauche de la restauration, dont le rôle fut si brillant et si éphémère. Il sut renverser le ministère Villèle et il ne sut pas soutenir le ministère Martignac. Il s'associa à la résistance contre le ministère Polignac, mais il ne sut pas la maintenir dans les voies légales. Il ne sut pas non plus se défendre de cet esprit d'intolérance religieuse qui avait égaré les libéraux de la constituante et qui n'était qu'un retour à certaines traditions de l'ancien régime. Il applaudit à la campagne d'un vieux royaliste, le comte de Montlosier, contre les jésuites et le parti prêtre : campagne justifiée à plus d'un titre par des prétentions excessives, qu'encourageait la faveur de la cour ; mais contre l'esprit d'intolérance et de domination dont on accusait avec raison les meneurs du clergé, on ne sut invoquer que des mesures de persécution et d'oppression.

Seuls, Dubois et quelques-uns de ses amis du *Globe* firent entendre le langage de la vraie liberté, c'est-à-dire de la liberté pour tous.

Le centre gauche de la restauration accepta la révolution de juillet sans y avoir eu une part directe et il put un instant espérer de la diriger. Renouvelé dans ses élémens sans rien perdre de son caractère, conduit pour la première fois par de vrais politiques, M. Casimir Perier, M. Thiers, le centre gauche eut assurément, dans ces dix-huit années d'un gouvernement libéral, un rôle considérable et justement populaire. Il prit, soit au pouvoir, soit dans l'opposition, une part éclatante à tous les événemens, à tous les actes, à toutes les discussions parlementaires du règne de Louis-Philippe. Il ne fut cependant jamais, même sous Casimir Perier, le parti dominant. Les chambres et le pays se partagèrent promptement en une droite et une gauche et le centre gauche fut entraîné tour à tour à servir les passions de l'une et de l'autre, sans réussir à les contenir. Dans les dernières années du ministère de M. Guizot, il ne se distinguait presque plus de la gauche. Il ne se refusait à aucun des actes d'une opposition systématique dont les attaques contre les ministres atteignaient directement la couronne elle-même. Si M. Thiers se tenait personnellement en dehors de la campagne des banquets, la plupart de ses lieutenans n'imitaient pas sa réserve, et le pays comprenait si peu les derniers scrupules des partis constitutionnels que les députés du centre gauche et de la gauche dynastique étaient à peine suivis d'un petit nombre de leurs amis politiques quand ils croyaient devoir se retirer d'un banquet d'où les exigences des députés de l'extrême gauche avaient fait écarter le toast au roi.

Après la révolution de février, dans l'effarement d'une catastrophe inattendue, bientôt suivie d'une horrible guerre civile, le centre gauche, la gauche elle-même, se portent en grande partie vers la droite. Toutefois une fraction importante de ces deux partis, renforcée par un certain nombre d'hommes nouveaux, forme bientôt un groupe de républicains conservateurs et libéraux, qui finit par avoir la principale influence dans l'assemblée constituante. La constitution de 1848 témoigne de l'honnêteté de ce groupe, de son ferme libéralisme et de son inexpérience. Toutes ces libertés, que M. Thiers devait appeler plus tard « les libertés nécessaires, » sont consacrées dans leurs principes généraux, sans entrer dans la pratique sous la garantie d'une législation claire et efficace. L'assemblée s'est en vain réservé ou plutôt imposé le devoir de compléter son œuvre par des lois organiques. Elle s'est elle-même condamnée à l'impuissance par la double erreur d'une chambre unique et d'un président de la république élu directement par le suffrage universel. Elle pouvait croire, après sa victoire sur l'insurrection de juin, que

le pays était avec elle, quand elle est brusquement détrompée par l'échec du général Cavaignac et par l'élection du prince Louis-Napoléon. Dès lors le rôle des libéraux modérés cesse pour de longues années. Malgré quelques personnalités éminentes, — M. Dufaure, M. de Tocqueville, les généraux de La Moricière et Cavaignac, — le centre gauche compte à peine dans l'assemblée législative. Il compte encore moins dans les chambres de l'empire, jusqu'au moment où son nom reparaît, après les élections de 1863, pour grouper quelques hommes d'origines diverses, les uns attachés aux régimes déchus, les autres ralliés au gouvernement impérial, mais tous unis dans la revendication des « libertés nécessaires. » L'importance croissante qu'acquit le centre gauche de 1863 à 1870 attestait certainement dans le pays un réveil libéral; mais elle n'attestait ni chez les membres de ce groupe parlementaire, ni chez leurs électeurs, le besoin clairement senti d'une politique commune. On le vit bien quand il fut porté au pouvoir, et quand les ministres sortis de ses rangs se laissèrent entraîner dans la double aventure du plébiscite et de la déclaration de guerre.

Un nouveau centre gauche se forme encore dans l'assemblée nationale de 1871 et, cette fois, il sait se donner, sous un chef illustre et respecté, un programme nettement défini. Ce programme, c'est l'établissement, sur des bases conservatrices et libérales, d'une république parlementaire. Le pays s'y rallia tout de suite dès qu'il lui fut présenté par le grand citoyen que vingt-six départemens avaient élu de confiance, comme celui qui avait été, à la veille de nos malheurs, le plus clairvoyant des hommes d'état, et qui venait de justifier toutes nos espérances en nous sauvant successivement de la guerre étrangère et de la guerre civile. Les élections du 8 février n'avaient été que la manifestation toute négative de l'aversion du pays pour la politique de guerre à outrance et d'agitation révolutionnaire, personnifiée alors dans M. Gambetta. Aucune indication n'en pouvait être tirée pour l'avenir de la France et l'événement prouva bientôt combien s'étaient trompés ceux qui s'étaient hâtés de les saluer ou de les flétrir comme des élections franchement royalistes. Quelques mois plus tard, les élections du 2 juillet affirmaient hautement la volonté du pays de suivre et de soutenir la politique républicaine de M. Thiers. Cette politique avait contre elle, dans l'assemblée nationale, et la gauche et la droite. La gauche voulait une autre république, la droite ne voulait d'aucune république. Il fallut quatre années d'efforts persévérans, il fallut surtout, après la chute de M. Thiers, la preuve irrécusable que tout autre programme était impossible, pour que le programme du centre gauche réunît enfin une majorité, bien petite et bien éphémère, on le sait et on n'a pas cessé de s'en railler, mais accueillie cependant par la grande

majorité du pays avec un sentiment de soulagement et de délivrance.

Le centre gauche pouvait se considérer comme l'arbitre des destinées nouvelles de la France, dans une république dont l'organisation constitutionnelle était son œuvre propre. Non-seulement il avait fondé un gouvernement, mais il avait eu une part considérable à toutes les lois qui devaient assurer le relèvement moral et matériel du pays. Uni à la gauche, sans s'abandonner à ses entraînemens, il avait résisté avec fermeté et souvent avec succès aux entraînemens en sens contraire de la droite monarchique et cléricale. L'assemblée nationale, — M. Jules Simon a raison de lui rendre ce témoignage, — était, dans sa presque unanimité, animée d'un esprit sincèrement libéral. Elle y mêlait, au début, d'assez grandes illusions. C'est seulement après le 24 mai, quand les illusions se furent en partie dissipées, quand les compétitions de partis ou de personnes aigrirent de plus en plus les esprits, qu'une politique de réaction et de compression ou, comme on la qualifiait, une « politique de combat » parut l'emporter, dans une fraction considérable de la droite, sur la politique de liberté. Le centre gauche ne céda ni aux illusions de la première heure ni aux défaillances de la dernière. Il s'associa au vote de la loi de décentralisation départementale, en s'efforçant de corriger ou de tempérer ce qu'elle avait d'excessif. Il vota, en 1871, la loi libérale sur la presse, dont M. le duc de Broglie fut l'éloquent rapporteur, et il résista en 1875 à l'abrogation partielle de cette loi, réclamée par les amis de M. le duc de Broglie. Il s'unit à la droite et à la plus grande partie de la gauche pour garantir, dans la loi sur l'armée, la liberté religieuse des soldats, mais il se refusa au rétablissement d'une aumônerie militaire qui pouvait devenir un instrument de pression cléricale. Il eut la plus grande part dans l'élaboration de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. M. Dupanloup s'est laissé féliciter par le pape Pie IX et injurier par les radicaux comme le promoteur et le principal auteur de cette loi. La vérité est qu'il ne faisait pas partie de la commission qui l'a préparée, et que la droite y était en minorité. Cette commission était présidée par un des membres les plus éminens du centre gauche, M. Laboulaye, et c'est lui qu'elle choisit pour rapporteur. La discussion publique amena l'introduction, dans le projet de loi, de dispositions contraires, soit aux droits de l'état, soit à la liberté des individus. Le centre gauche lutta contre les unes et les autres, et son échec sur des points capitaux décida plusieurs de ses membres, soit à s'abstenir dans le vote final, soit à voter contre l'ensemble de la loi ; mais son adhésion, et il convient d'ajouter celle de la gauche presque tout entière, n'avaient manqué ni au principe de la liberté d'enseignement ni à aucune des dispositions qui l'ont

consacré pour l'enseignement supérieur. « L'immense majorité du parti républicain, dit très bien M. Jules Simon, était, à cette date, libérale. » Elle se défendait énergiquement par l'organe de ses membres les plus avancés, M. Brisson, M. Naquet, M. Paul Bert, de vouloir une liberté, d'enseignement ou d'association, qui ne profitât pas à tout le monde, même aux jésuites. Elle pouvait applaudir de violentes déclamations contre le cléricalisme : elle se refusait résolument à leur donner pour conséquence une dénégation de la liberté.

Le centre gauche avait fini par conquérir, dans l'œuvre constitutionnelle et dans l'œuvre législative de l'assemblée nationale, une influence prépondérante; mais le triomphe même de sa politique ne faisait que marquer une étape dans une évolution dont la direction avait déjà cessé de lui appartenir. Les partis de droite, dès 1872, comptaient avec un malin plaisir ses échecs successifs à toutes les élections partielles. Les élections générales de 1876 et de 1877, les élections partielles qui ont suivi et enfin les élections générales de 1881 lui ont été constamment fatales. Les partis de gauche pure et d'extrême gauche se sont enrichis à ses dépens et, par une force d'attraction qui se manifeste dans tous les mouvemens politiques, ils lui ont enlevé une grande partie de ses anciens adhérens. On se défend d'être centre gauche, comme on se défendait, il y a dix ans, d'être radical. Ceux mêmes qui n'abjurent pas ce nom démodé se laissent peu à peu entraîner hors des limites qu'ils s'étaient fixées, et si quelques-uns restent fidèles au programme de 1871 et de 1875, ils passent pour des défectionnaires, ils ne sont plus que « les dissidens du centre gauche. »

La situation des modérés, dans la période actuelle, est le contrepied de celle qu'ils avaient su garder dans la période précédente. J'ai sous les yeux les procès-verbaux du centre gauche parlementaire pendant toute la durée de l'assemblée nationale. J'y vois sans cesse revenir la question des rapports avec les radicaux. On ne veut laisser aucune prise au soupçon d'une alliance effective. On accepte, non sans répugnance, une entente préalable pour le choix des présidens et des secrétaires des bureaux et pour celui des membres de certaines commissions importantes; mais on y met toujours la condition que les résolutions prises au nom du groupe impliqueront la prédominance des idées les plus modérées. Aussi s'indignait-on de bonne foi et avec raison quand on était accusé de complaisance pour les radicaux. On pouvait montrer les radicaux réduits à leurs seules forces, toutes les fois qu'ils avaient prétendu affirmer leurs idées propres, et ne se rencontrant dans leurs votes avec les modérés que lorsqu'ils voulaient bien se ranger derrière eux. C'est ainsi que le centre gauche avait fondé la république avec le concours

des radicaux, sans rien leur abandonner de son programme. Ils ont bien pris leur revanche depuis qu'il ne s'agit que de la gouverner.

Ce n'est pas que les purs radicaux aient jamais eu la responsabilité directe et personnelle du gouvernement de la république. Les ministères se sont formés en se rapprochant d'eux sans aller jusqu'à eux. On est passé du centre gauche à la gauche et de la gauche à l'union républicaine, qui était à l'assemblée nationale et qui est encore au sénat le groupe radical, mais qui aujourd'hui a devant elle, à la chambre des députés, deux groupes plus avancés : la gauche dite radicale et l'extrême gauche. Lors même qu'on irait jusqu'à cette dernière, telle qu'elle est constituée dans le parlement, on trouverait dans le pays un nombre presque infini de groupes plus avancés encore. C'est ce que M. Jules Simon appelle « l'armée de réserve, » dont les différens corps occupent et défendent, les uns par des manifestations plus ou moins pacifiques, les autres sans reculer devant les plus criminels attentats, toutes les étapes sur la route du « nihilisme. » La multiplicité même des groupes radicaux, dans le parlement et dans le pays, est une de leurs forces. Les uns se font payer par des concessions de plus en plus larges un concours partiel et toujours précaire, et les réclamations bruyantes des autres sont un prétexte à ceux qui se piquent encore de modération pour accepter ces actes de faiblesse comme la poursuite sage et prudente d'une politique de progrès. Les radicaux de toute nuance sont les seuls qui parlent haut, les seuls qui se montrent exigeans, et dont les exigences obtiennent satisfaction. Les modérés, les anciens libéraux du centre gauche et de la gauche parlementaire se résignent pour la plupart, les uns de bonne grâce, les autres après une courte résistance, à des mesures qu'ils auraient hautement condamnées il y a cinq ans. Ils se taisent quand il s'agit d'actes administratifs, pour lesquels leur adhésion n'est pas nécessaire. Ils se font un mérite des tempéramens qu'ils s'efforcent d'introduire dans de mauvaises lois, et ils ne doutent pas de leur courage quand ils s'exposent, par ces tempéramens, aux invectives des radicaux. Ils tiennent à honneur de se distinguer de ces compromettans alliés par leurs déclarations, alors même qu'ils les suivent docilement dans leurs actes. Comme leurs prédécesseurs de la révolution, ils ne s'associent à une persécution religieuse qu'en protestant de leur respect pour la religion, à une violation de la liberté qu'en affirmant leur libéralisme, à un affaiblissement de l'autorité qu'en se défendant de toute complaisance pour le désordre. Leurs efforts ne s'emploient le plus souvent qu'à retarder par d'habiles manœuvres les solutions qui leur répugnent. La politique de modération a d'ailleurs plus à perdre qu'à gagner aux amendemens et aux ajournemens proposés par les soi-disant modérés. Les demi-mesures ne font que provoquer

de nouvelles et plus ardentes exigences. Les questions ajournées s'aggravent avec les délais. Ce sont bientôt des questions « pourries, » comme on l'a dit de celle de l'amnistie, et l'on invoque la sagesse politique pour s'en débarrasser par des solutions radicales. Les exigences du radicalisme s'imposent aux pouvoirs publics; elles s'imposent également à toutes les administrations. Rien de plus précaire que la situation des fonctionnaires de tout ordre, s'ils sont suspects de relations monarchiques ou cléricales; rien de plus fort s'ils se sont assuré un patronage radical. En vain ont-ils encouru des peines disciplinaires pour de graves manquemens à leurs devoirs : des comités radicaux somment un député radical de prendre leur défense; le député somme à son tour le ministre de les respecter, et si le ministre a le courage de ne pas céder, il ne croira pas pouvoir moins faire que de s'excuser de sa sévérité et de promettre une large indulgence.

D'honnêtes esprits affectent de croire que « la conquête radicale » s'arrête aux régions officielles et qu'elle ne s'étend pas à la masse laborieuse et paisible de la nation elle-même. Les faits démentent cette illusion. Chaque élection, soit pour le sénat, soit pour la chambre des députés, soit pour les conseils-généraux ou les conseils municipaux, est presque partout, en même temps qu'une victoire pour la république, un recul des opinions plus ou moins modérées au profit d'opinions plus avancées. Un optimisme complaisant explique ce mouvement en avant par le grand nombre des abstentions. On prouve ainsi le découragement, non le besoin de la résistance. S'il n'y avait eu, en 1870 et 1871, que de faibles efforts pour s'opposer à l'invasion, le fait de l'invasion serait-il moins certain? « Ah! si le Midi se levait! » disaient quelques méridionaux : le Midi ne s'est pas levé et la moitié de la France a été occupée par l'ennemi, et deux provinces ont été détachées du territoire national!

Un événement récent, dont M. Jules Simon s'est abstenu de parler, est la démonstration la plus éloquente du chemin parcouru en quelques années. Un grand orateur, qui était naguère la personnification du radicalisme, vient de disparaître comblé d'honneurs et d'éloges enthousiastes, auxquels les plus modérés se sont associés presque sans réserve, et, dans le même temps, poursuivi jusque sur son lit de mort et dans sa tombe à peine fermée par les outrages des nouveaux radicaux. Reportons-nous à quelques années en arrière. Il n'est pas de nom plus impopulaire, sauf parmi les enragés de la « guerre à outrance. » Les élections du 8 février 1871 se sont faites surtout contre lui. Quand il rentre dans l'assemblée nationale, après les élections du 2 juillet, ce n'est pas le centre gauche, c'est la gauche qui, non-seulement ne l'accepte pas pour chef, mais refuse

de lui ouvrir ses rangs. Il est réduit à fonder, avec le concours de l'extrême gauche, le groupe radical de l'union républicaine (1). M. Gambetta s'était-il, depuis lors, sensiblement rapproché des idées modérées? Il a donné en plus d'une circonstance des preuves de sagesse et de sens politique. Il a eu une part considérable dans le vote de la constitution de 1875. Il s'est fait le champion de l'institution du sénat, non cependant sans chercher à l'amoindrir. Il a fait face, avec plus de courage que beaucoup de modérés, aux violences des fauteurs de désordre. Il n'a toutefois rien désavoué de ses plus funestes erreurs, et il en a jusqu'au dernier jour commis de nouvelles. C'est lui qui a lancé ce cri de guerre qui a été le signal des entreprises contre la liberté et la paix des consciences : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » C'est lui qui a été le promoteur de l'amnistie plénière pour les condamnés de la commune. C'est lui qui a ouvert la campagne pour la revision de la constitution et qui ensuite a fait d'impuissans efforts pour la limiter. Nous ne rappelons pas ses fautes pour protester contre les hommages qui ont été rendus à sa mémoire. Il les méritait par une éloquence qui a honoré la tribune française et qui s'est mise plus d'une fois au service de nobles et justes causes. Il ne les méritait pas moins par un patriotisme qui a eu sans doute de déplorables écarts, mais qui, avant ces écarts, avait eu l'initiative de ce suprême effort de la défense nationale par lequel la France vaincue, mutilée, séparée de sa capitale, s'est noblement relevée à ses propres yeux comme aux yeux de l'étranger. Nous ne voulons que rapprocher deux faits que sépare à peine un intervalle de six ans. En 1883, des modérés, des conservateurs ont cru de bonne foi, et non sans quelque fondement, voir disparaître avec ce tribun, qui n'avait pas cessé d'être un tribun, le dernier espoir d'une politique de résistance : en 1877, une sorte de coup d'état était tenté, un appel désespéré était fait à toutes les forces conservatrices pour assurer le renversement d'un ministère Jules Simon et pour empêcher le retour d'un ministère Dufaure!

La troisième république, comme tous les gouvernemens antérieurs depuis 1789, a vu échouer misérablement, après un triomphe éphémère, la politique de libéralisme modéré. Y a-t-il donc, en dépit de la maxime que nous rappelions en commençant, incompatibilité absolue entre la France et le centre gauche? ou faut-il ne voir, dans cette série d'avortemens, que ces alternatives de brouilles

(1) M. Jules Simon place la fondation de l'union républicaine en 1876. C'est une erreur. Elle a suivi de très près les élections du 2 juillet 1871. Ce n'est pas le seul point sur lequel ses souvenirs l'aient mal servi. Ainsi il fait entrer dans le ministère présidé par M. Dufaure en 1876, M. Wallon, qui avait fait partie du ministère Buffet en 1875 et avait été remplacé, sous M. Dufaure, par M. Waddington.

et de réconciliations qui troublent sans cesse la paix de certains ménages sans aboutir à une séparation définitive? M. Jules Simon ne s'est pas posé le problème. Il a cru nous avertir suffisamment des dangers qui nous menacent en nous les exposant de la façon la plus saisissante, sans en chercher l'explication philosophique. On nous permettra de tenter cette explication. Il ne s'agit pas seulement d'un curieux problème de psychologie politique : peu de questions ont plus d'intérêt pour l'avenir des institutions libérales dans notre pays. Le centre gauche, malgré ses échecs, a joué un rôle considérable et, ses adversaires en conviennent, un rôle utile dans l'établissement et dans le fonctionnement de ces institutions. Nous dirions même, quant à nous, qu'elles ont été constamment associées à sa grandeur et à sa décadence. Tous ceux qui leur sont attachés et qui ne veulent pas en désespérer ont donc intérêt à rechercher comment les efforts du centre gauche ont été sans cesse contrariés, soit par sa faute ou par celle du pays, soit par l'effet des circonstances et par la force des choses.

II.

Dans une brillante étude sur les partis, publiée à part en 1869 et insérée plus tard dans son traité de *la Politique considérée comme science* (1), M. Bluntschli compare les partis aux âges de la vie. A l'enfance correspondrait le parti radical; à la jeunesse, le parti libéral; à l'âge mûr, le parti conservateur; à la vieillesse, le parti absolutiste et ultramontain. Non pas que tous les radicaux soient des enfans et tous les ultramontains des vieillards; mais tout radical, quel que soit son âge, garde un esprit puéril, et le fauteur imberbe de doctrines ultramontaines a déjà un esprit *vieillot :* seuls, les libéraux et les conservateurs de tout âge ont des âmes viriles, les unes plus hardies, plus accessibles aux généreux entraînemens, comme il convient à la jeunesse, les autres plus réfléchies et plus circonspectes, comme dans la maturité. Si l'on adopte cette théorie, le centre gauche se placerait entre la jeunesse et l'âge mûr. Ce serait l'*âge ingrat* d'une comédie contemporaine : une jeunesse qui finit ou une maturité qui commence, période indécise et qui prête souvent au ridicule, soit qu'on affecte dans son langage, dans ses jugemens, dans ses actes, une gravité qui ne paraît pas encore de saison, soit qu'on ne sache pas se départir d'une vivacité juvénile qui ne trouve plus la même indulgence.

(1) *Politik als Wissenschaft.* C'est la troisième partie de la *Théorie de l'état moderne. Lehre vom modernen Staat.* Cette troisième partie, comme la première, la *Théorie générale de l'état,* a été traduite en français par M. de Riedmatten.

C'est cependant, chez les natures les mieux équilibrées, l'âge le meilleur, le plus propice aux initiatives fécondes. Si on se défie de lui tant qu'il n'a pas fait ses preuves et si on rit de lui quand il ne sait pas être lui-même, il obtient aisément la sympathie et l'estime quand il apporte dans la science, dans l'industrie, dans les affaires publiques, les heureux fruits d'une réflexion déjà mûre et d'une hardiesse de conception qui reste encore intacte. De même, le centre gauche, unissant les qualités de l'esprit conservateur et de l'esprit libéral, semble réaliser l'idéal de la politique. Il a pu exercer, dans plus d'une grande crise, une utile influence et mériter, par d'incontestables services, les témoignages les moins suspects de reconnaissance et de confiance; mais l'accord des deux esprits n'est ni moins difficile ni moins rare que celui de la jeunesse et de l'âge mûr; il n'est pas moins exposé à prendre une apparence équivoque; il est en butte aux mêmes railleries, et il éveille le plus souvent de semblables défiances.

Entre les conservateurs et les libéraux, le rôle d'un parti intermédiaire est généralement ingrat. Non-seulement il a contre lui les partis extrêmes, mais il est suspect aux esprits plus tempérés de la droite et de la gauche pure, qu'il tend à retenir sur la pente du cléricalisme ou du radicalisme. Un membre de la gauche, dans la dernière chambre des députés, comparait son parti à un homme dans une baignoire qui recevrait tour à tour, par les soins de mains étrangères, un afflux d'eau chaude et un afflux d'eau froide. La gauche ne nie pas l'utilité de ces deux afflux, mais elle prétend les diriger elle-même, et elle ne se défie pas moins du centre gauche, qui voudrait refroidir son bain, que de l'extrême gauche, qui se charge de le réchauffer. Ni la gauche ni la droite ne goûtent volontiers la prudence des centres. La gauche surtout, plus remuante, plus impatiente de tout frein, en un mot d'un esprit plus jeune, suivant la théorie de Bluntschli, regimbe aisément contre les conseils de ses alliés du centre gauche. On a sans doute en maintes occasions flatté le centre gauche; on a exalté son patriotisme et sa sagesse; mais il aurait eu tort de se laisser prendre à ces éloges : si on l'en accablait, c'était moins pour se soumettre à sa direction que dans l'espoir de l'entraîner plus loin qu'il ne voulait, et, s'il résistait, les injures succédaient vite aux flatteries.

Aux difficultés qui lui viennent de ses alliés s'ajoutent celles qu'il rencontre dans son propre sein. La modération n'a pas un point fixe où puissent s'arrêter tous ceux qui en reconnaissent la nécessité. Le centre gauche est de tous les partis celui dont les membres se prêtent le moins à une politique commune. Sur toutes les questions délicates où, livré à lui-même, il craindrait de s'engager, il finit, non sans beaucoup d'hésitations, par se partager en trois

groupes : le premier fait violence à ses scrupules pour voter, par discipline, avec la gauche; le second se réfugie dans l'abstention; le troisième se résigne à voter avec la droite. Rien de plus explicable et souvent même de plus respectable que ces divergences; mais elles prennent aisément l'apparence de l'inconséquence, de l'équivoque, voire même de l'intrigue. Si elles ont peine à se faire comprendre dans le milieu parlementaire, où les plus intransigeans n'échappent pas à la nécessité de certains compromis, comment seraient-elles comprises dans le pays lui-même, dans cette masse ignorante et passionnée du suffrage universel, qui n'envisage les questions que d'une façon à la fois superficielle et absolue et qui resterait indifférente aux luttes politiques si les partis ne s'appliquaient à en grossir l'objet au-delà de toute mesure et de toute justice? Non-seulement le peuple comprend mal une politique modérée, mais il va naturellement aux extrêmes. Il épouse plus aisément les passions radicales ou rétrogrades que les sentimens plus rassis ou plus complexes du parti libéral ou du parti conservateur. Il y a chez lui, souvent dans le même temps, de l'enfant et du vieillard. Il tient du premier par son inexpérience et par son impatience de tout obstacle; du second, par la persistance de certains préjugés qui témoignent parfois de la force invincible des traditions au milieu des tentatives les plus révolutionnaires. Le rôle du centre gauche est particulièrement difficile en France, où le double besoin de la logique et de la franchise s'allie à une paresse naturelle, qui se complaît dans la simplicité des jugemens et des théories, et qui craint de l'altérer par un examen trop approfondi de tous les aspects des choses. Nous redoutons par-dessus tout les reproches d'inconséquence et de duplicité; nous interprétons mal les hésitations d'une conscience scrupuleuse et nous accusons volontiers de « ménager la chèvre et le chou » ceux qui n'épousent pas sans réserve toutes les opinions et toutes les passions de leur parti. Ce n'est pas qu'il ne se produise, à certains momens, dans le pays, de brusques mouvemens d'opinions, qui emportent les esprits d'un extrême à l'autre. On s'écrie alors, non pas qu'on s'était trompé, mais qu'on avait été trompé; on transporte dans ses nouvelles opinions la même logique, les mêmes formules absolues, la même paresse à rechercher ce qu'il y a au fond de ces formules et aussi la même défiance à l'égard des idées modérées.

Il ne faut pas toujours taxer d'aveuglement ou d'injustice cette défiance des masses pour les opinions et pour les hommes du centre gauche. La politique demande un esprit de décision qui a souvent manqué à ce parti de la modération et de la prudence, et qui semble même difficilement compatible avec les qualités dont il se fait honneur. Les scrupules les plus honnêtes deviennent blâmables quand

ils sont une excuse à des hésitations hors de saison ou à des demi-mesures qui ne peuvent satisfaire personne. Le centre gauche n'a joué un grand rôle que lorsqu'il a eu à sa tête un de ces hommes d'état dont l'esprit large et résolu va tout de suite aux intérêts les plus généraux et les plus urgens sans se laisser arrêter par des programmes, des engagemens ou des traditions de parti. Tel a été, dans son apparente versatilité, l'homme qui a le mieux personnifié l'idéal du libéralisme conservateur : M. Thiers. Il a toujours su nettement, sans hésitation, sans timidité, soutenir les diverses politiques dont son patriotisme a reconnu la nécessité : politique de résistance après 1830 et après 1848 ; politique libérale dans les dernières années de la monarchie de juillet et pendant tout le second empire ; politique républicaine après 1870. Il n'a marchandé son concours à aucun des partis dont l'alliance lui a paru utile ; il n'a eu souci des récriminations et des injures d'aucun des partis dont il a cru utile de se détacher ; mais il s'est toujours servi des partis sans les servir ; il n'a jamais eu en vue que le péril ou le besoin du moment, clairement et sûrement compris par sa lumineuse intelligence, et, dans l'appréciation de ce besoin et de ce péril, il est toujours resté lui-même, libéral incorrigible alors qu'il semblait épouser toutes les passions réactionnaires, conservateur non moins incorrigible alors qu'il semblait se donner tout entier à la politique révolutionnaire (1). Il a

(1) Ses discours de 1848 à 1851 et de 1871 à 1873, pour qui sait lire et comprendre, sont des merveilles sous ce rapport. Il y règne une ironie à peine voilée, qui montre combien peu il s'était livré, soit à la droite dans la première de ces périodes, soit à la gauche dans la seconde, et cette ironie n'exclut pas une sincérité d'accent qui prouve combien il était pénétré des grands intérêts dont il avait pris résolument et courageusement la défense. La même ironie, unie à la même sincérité, se laisse voir encore dans le manifeste électoral publié après sa mort, particulièrement dans les éloges qu'il décerne à la sagesse du parti républicain : éloges mérités sans doute, mais par les seuls modérés, et où se cachait une leçon pour les radicaux, dont l'opposition constante aurait tout compromis si elle n'avait été compensée par le concours de la droite monarchique. On a prétendu (*Revue politique et littéraire* du 24 février 1883) que M. Thiers, lorsqu'il écrivait ce testament politique, avait accepté un programme radical, dont le premier article aurait été l'amnistie plénière. L'auteur de cette révélation inattendue, M. Joseph Reinach, invité à l'expliquer, a invoqué, dans une lettre au journal *le Parlement*, le témoignage d'un député de l'extrême gauche, à qui M. Thiers aurait promis, s'il revenait au pouvoir, d'user dans la plus large mesure du droit de grâce et de faire rentrer *tous ses amis*. Il faut une assez grande naïveté pour confondre des grâces, si étendues qu'elles soient, avec une loi d'amnistie plénière et pour ne pas saisir l'avertissement, plein à la fois de bonhomie et de malice, contenu dans ces mots : « Nous ferons rentrer vos amis, nous les ferons rentrer tous. » La vraie pensée de M. Thiers sur l'amnistie est exprimée dans son manifeste, où il félicite la chambre dissoute de s'être bornée à réclamer, dans un intérêt d'apaisement, la cessation des poursuites, et « des grâces accordées à propos, » et d'avoir « laissé au pouvoir exécutif lui-même le soin de les distribuer, pour qu'il en eût le mérite auprès de ces esprits troublés et que ces grâces ne fussent pas un démenti donné à la justice. »

même réalisé ce prodige d'être le conseiller le plus éclairé des gouvernemens qu'il a combattus. S'il eût été écouté, il aurait sauvé non-seulement la monarchie de 1830, à laquelle il était sincèrement attaché et dont la politique seule était l'objet de ses critiques, mais la république de 1848 et l'empire de 1852, pour lesquels il avait l'aversion la plus profonde. Rien ne prouve mieux que cet illustre exemple ce que peut être l'influence du centre gauche aux mains d'un véritable homme d'état; mais rien ne prouve mieux aussi combien la politique du centre gauche prête le flanc à des jugemens contradictoires, même quand elle s'incarne dans un grand esprit, et combien il lui est difficile de garder la juste mesure quand elle est dirigée ou servie par des esprits de second ordre.

Les modérés ne savent être « ni chair, ni poisson, » dit-on souvent, et ce reproche est encouru, non sans quelque fondement, par les hommes les plus éclairés et les plus droits, par ceux qui sont le mieux en garde contre les écarts en sens contraire de la politique de gauche et de la politique de droite, mais qui, par l'effet même de leur clairvoyance et de leur rectitude, se refusent ou se prêtent avec répugnance à l'obligation de choisir le moindre mal et de le poursuivre virilement sans hésitation et sans vains scrupules.

Les délicats sont malheureux,

a dit le fabuliste : ils peuvent quelquefois devenir malfaisans par l'excès même de leur délicatesse. D'autres ne connaissent pas cet excès de vertu; mais, plus faibles et plus passionnés, ils oublient aisément, dans l'ardeur des luttes politiques, les principes modérés dont ils font profession. Engagés, suivant les circonstances, dans une campagne commune avec la gauche ou avec la droite, ils épousent peu à peu toutes les passions de leurs alliés du moment. Ils feront les banquets de 1847 côte à côte avec les républicains de l'extrême gauche; ils y porteront, socialistes inconsciens, des toasts à l'organisation du travail; ils y attiseront, sans s'en douter, le feu qui menace à la fois et la monarchie, dont ils se croient encore les amis, et la société, dont ils ne soupçonnent pas le péril. Un an plus tard, ils compteront parmi les plus fougueux réactionnaires et plusieurs entreront dans les conseils de l'auteur du coup d'état.

Bien des mobiles peuvent expliquer ces entraînemens et ces défaillances. Chez quelques-uns assurément l'ambition y a une large part. Beaucoup se laissent dominer par la solidarité des luttes soutenues en commun, par la crainte d'encourir le reproche de mollesse, d'indécision ou de duplicité, par le souci toujours malsain de la popularité, qu'il est difficile d'obtenir et plus difficile encore de conserver si l'on ne se départ jamais de la modération dans les idées et

de la circonspection dans les actes. Beaucoup aussi sont rejetés hors des voies modérées par le ressentiment des attaques et des injures que n'a pu leur éviter la sagesse de leur attitude première. Les partis détestent par-dessus tous ceux de leurs adversaires dont ils sont le moins éloignés. A droite comme à gauche, on est prodigue d'outrages et de sarcasmes pour les hommes des centres dès qu'on ne les a pas tout à fait avec soi. On ne leur tient aucun compte des points communs où l'on se rencontre avec eux; on ne leur sait aucun gré de réserver fidèlement ces points communs dans leurs déclarations et dans leurs actes, ou plutôt on y voit un prétexte de plus pour les accuser d'inconsistance ou d'hypocrisie. Il faut des âmes fortement trempées pour se mettre au-dessus de ces injustices. Combien, profondément et sincèrement révoltés de se voir ainsi méconnus, se sont crus autorisés à rompre les derniers liens qui pouvaient subsister entre eux et leurs détracteurs et ont fini par donner raison à ces mêmes attaques dont ils ressentaient d'abord tant d'indignation! J'en connais plus d'un qui s'est laissé entraîner peu à peu dans le camp radical ou dans le camp clérical après avoir hautement et très justement protesté contre l'accusation de radicalisme ou de cléricalisme dont il se voyait poursuivi, ici pour avoir reconnu l'impossibilité d'une restauration monarchique, là pour avoir, au nom de la liberté, défendu les droits de la foi religieuse.

III.

Telles sont les causes générales qui expliquent, et, à certains égards, peuvent excuser le discrédit dont le centre gauche a toujours paru frappé après de passagers triomphes. D'autres causes tiennent à la situation particulière de notre pays.

Tous les pays libres ont, sous des noms divers, leur centre modérateur, comme leurs partis extrêmes. L'Angleterre même, où l'on ne distingue habituellement que deux partis, n'échappe pas à ces subdivisions. Elle a, depuis longtemps, ses radicaux, dont les libéraux n'ont pu refuser l'alliance et auxquels ils accordent aujourd'hui une large part du pouvoir. Elle a eu également de tout temps ses tiers-partis, avec lesquels les whigs et les tories ont dû compter tour à tour. En France, la multiplicité des groupes politiques a été le fait le plus apparent et le plus funeste de notre histoire parlementaire. Cette multiplicité n'est pas seulement l'effet de ce goût pour les factions, que César signalait déjà, il y a dix-neuf cents ans, comme un trait de notre caractère national; elle tient surtout à l'instabilité de nos institutions. La question toujours ouverte de la forme du gouvernement n'a jamais cessé, depuis la révolution, de primer et de compliquer les questions de politique générale sur

lesquelles, dans d'autres pays, les partis se divisent et se classent. Nous attachons plus d'importance aux noms de républicains, de légitimistes, de bonapartistes, d'orléanistes, qu'aux noms de libéraux et de conservateurs, et ceux qui se contentent de prendre ces derniers noms, sans affirmer une foi absolue dans la bonté intrinsèque de telle ou telle forme de gouvernement, passent aisément pour des hommes sans conviction ou sans sincérité. La question de monarchie et de république et, parmi les monarchistes, les compétitions dynastiques, ne jouent cependant, malgré l'intérêt légitime qui s'y attache, qu'un rôle indirect dans la vie politique de la nation et dans les débats de ses représentans. Elles ont toujours été tranchées par des révolutions. Une seule assemblée politique en a été régulièrement saisie et elle ne s'est appliquée qu'à les éluder : c'est l'assemblée nationale de 1871 (1). Elle n'a jamais voulu mettre en délibération le rétablissement de la monarchie, qu'appelaient hautement les vœux d'une grande partie de ses membres, et lorsqu'elle s'est résignée, après de longs atermoiemens, à voter une constitution républicaine, elle a tout fait pour masquer le caractère définitif de cet acte d'abnégation patriotique. Sauf cette unique exception dans notre histoire contemporaine, les débats parlementaires ont toujours porté, non sur la forme, mais sur la politique du gouvernement, sur les principes ou les règles qu'il devait suivre dans les affaires intérieures ou dans les relations internationales, sur la part plus ou moins large qu'il devait faire aux intérêts de l'ordre ou à ceux de la liberté, à l'esprit de conservation ou à l'esprit de progrès. Ce qui est en jeu, dans toutes ces questions, c'est la politique libérale ou la politique conservatrice, telles qu'on les entend partout, avec les diverses nuances qui séparent, de chaque côté, les extrêmes des modérés. L'attachement ou l'antipathie pour le gouvernement établi n'est qu'un élément perturbateur dans la discussion des questions politiques; mais, quoique indirect et souvent dissimulé, le rôle de cet élément perturbateur n'est pas moins considérable (2). Il altère la rectitude du jugement et de la conduite. Il entraîne les partis à des actes systématiques d'approbation ou d'opposition, en désaccord avec leurs tendances naturelles. Les plus zélés serviteurs du despotisme impérial deviennent sous les Bour-

(1) Ni la chambre des députés en 1830, ni l'assemblée constituante en 1848 n'ont mis en discussion la forme du gouvernement; elles n'ont fait qu'acclamer la révolution accomplie.

(2) Dans les pays où la question de la forme du gouvernement est définitivement résolue, il y a aussi, pour d'autres causes, un élément perturbateur dont le rôle est analogue à celui de nos partis anticonstitutionnels. Telle est la question irlandaise dans le Royaume-Uni, la question catholique dans l'empire d'Allemagne, la question slave dans l'Autriche-Hongrie.

bons d'ardens libéraux. Les anciens ultras de la restauration ne sont pas moins prompts à revendiquer toutes les libertés après la chute de la monarchie légitime. Sous Louis-Philippe et sous Napoléon III, tous les partisans des régimes déchus ont, sur presque tous les points, une attitude et un langage d'extrême gauche. Les questions religieuses séparent seules les légitimistes de leurs alliés républicains. Sous les deux républiques, l'opposition monarchique arbore le drapeau conservateur; mais elle ne l'arbore pas à la façon des purs conservateurs, pour qui la défense de l'ordre comprend le respect des institutions; ses procédés ont une apparence révolutionnaire, que les défenseurs des institutions républicaines ne manquent pas de signaler aux citoyens sans parti-pris. Cette opposition conservatrice devient d'ailleurs très aisément une opposition ultra-libérale. Si les royalistes ne pactisent pas ouvertement avec les républicains d'extrême gauche, comme ils le faisaient sans scrupule sous les princes qu'ils qualifiaient d'usurpateurs, ils se rencontrent sans cesse avec eux, non-seulement dans les mêmes attaques contre tous les ministères, mais dans les mêmes efforts en faveur de certaines propositions du plus pur radicalisme (1). Les extrêmes de gauche peuvent impunément s'allier avec les extrêmes de droite. Ils sont trop opposés d'idées et d'espérances pour encourir le soupçon d'une entente durable. Entre les modérés des deux côtés, une simple rencontre dans les votes prend tout de suite l'apparence d'une trahison. Apparence dangereuse, alors même qu'il n'y aurait entre les partis que la divergence des vues politiques sous un même gouvernement; apparence insupportable aux consciences les plus honnêtes, quand elles peuvent être accusées de trahir, non-seulement leur parti, mais le gouvernement même dont elles ont embrassé la cause par conviction et par patriotisme. « Toutes vos opinions sont les miennes, écrivait à M. Jules Simon un ancien ami; mais vous êtes en dissidence avec notre commun parti, je ne veux pas être un dissident; je regarderais une dissidence comme une désertion. »

C'est ainsi que les modérés, par un sentiment d'honneur mal entendu, mais tout-puissant sur certaines âmes, ne craignent pas d'abandonner leurs plus chères opinions et de faire violence à leur bon sens, pour ne pas rompre avec des alliés plus ardens et moins sages, dont le concours leur paraît nécessaire, soit pour faire prévaloir une certaine politique, soit pour fonder ou pour conserver un gouvernement. Les modérés de droite n'échappent pas plus que les modérés de gauche à ces défaillances. Le centre droit comme le

(1) Rien de moins conservateur, par exemple, que les votes des députés de la droite dans les discussions des lois sur la presse ou sur les droits de réunion et d'association.

centre gauche cède « la mort dans l'âme » aux exigences les moins justifiables de ses alliés, ou, si l'on sent quelquefois que la violence est trop forte, on se hâte de réparer le lendemain par une palinodie ou par un redoublement de zèle un acte passager d'indépendance.

Il faut ajouter la transformation de plus en plus sensible des questions politiques en questions sociales. Et nous n'entendons pas par ce mot les haines de classes, la rivalité des pauvres contre les riches, mais, sous l'influence des divisions politiques, la rupture ouverte ou à peine dissimulée des relations de société, les polémiques personnelles, les insinuations perfides, les coups d'épingle, dont les blessures sont souvent les plus cruelles, en un mot un état de guerre entre des hommes de même éducation, vivant dans le même milieu, unis autrefois par des liens d'amitié, de camaraderie, d'habitudes communes, unis encore très souvent par des liens de famille et violemment séparés depuis quelques années, parce que les uns se sont prononcés pour la république et les autres pour la monarchie. Cette perturbation des mœurs privées par nos nouvelles mœurs politiques se fait surtout sentir en province, où l'on vit davantage sous le regard les uns des autres. Elle a eu pour première cause la violence croissante des luttes électorales. Elle est entretenue, dans l'intervalle des élections, par les ressentimens que laissent, dans un grand nombre de familles, ces dénonciations incessantes qui, sous tous les régimes, soit de droite, soit de gauche, ont brisé ou mis en péril la situation de tous les fonctionnaires. Elle a enfin été aggravée par cette guerre au cléricalisme, qui s'est vainement défendue d'être une guerre à la religion et qui a creusé un nouvel abîme entre ceux dont elle a froissé les sentimens les plus intimes et ceux qui s'y sont associés ou qui, par fidélité à leur parti, se sont fait un devoir de la justifier ou de l'excuser. Le 24 mai 1873 et surtout le 16 mai 1877, par les passions qu'ils ont déchaînées, ont été pour beaucoup dans ce déplorable état de choses, que M. Dufaure constatait avec douleur, après la victoire des républicains, et auquel il s'était vainement efforcé d'opposer une politique d'apaisement, également odieuse et importune aux colères des vainqueurs et aux rancunes des vaincus. Pour se soustraire aux funestes effets de ces divisions, les indifférens, les prudens et les peureux se réfugient de plus en plus dans la pratique de l'abstention, qui ne se propage qu'au profit des partis extrêmes. Quant à ceux des anciens modérés dont le patriotisme, l'intelligence politique ou simplement le tempérament plus passionné se refuse à cette pratique, ils deviennent peu à peu, par le ressentiment des haines qu'ils se sont attirées, les prisonniers du parti auquel ils se sont attachés. Ils craindraient, s'ils s'en séparaient sur une question quelconque, de travailler pour des adversaires contre lesquels l'inimitié privée

s'ajoute pour eux aux dissentimens politiques; ils ne veulent pas s'exposer à leurs railleries, ou ce qui est plus amer encore, à leurs félicitations hypocrites.

L'esprit de transaction, naturel aux modérés, vient encore en aide à ces défaillances. L'honneur, tel qu'on le comprend, défend de transiger avec ses adversaires; mais il permet, si l'on n'est pas d'accord avec ses alliés, de leur proposer un moyen terme. Or, quand on ne transige que d'un seul côté, on s'engage, par la force des choses, dans la voie des concessions sans limites; on s'éloigne de plus en plus des positions que l'on s'était promis de défendre; on ne se réserve plus d'autre mérite que de retarder une marche en avant, que l'on ne prétend plus arrêter.

Les transactions ainsi entendues ont reçu le nom « d'opportunisme » et on affecte d'y voir le dernier mot de la sagesse politique. Ce n'est pas autre chose qu'un encouragement aux plus extrêmes exigences et une justification de toutes les faiblesses. On commence par déclarer que toutes les solutions peuvent avoir leur jour, qu'il ne s'agit que de les « sérier, » de leur mesurer le temps et de les soumettre à la loi des circonstances. Les opinions les plus hardies, les plus contraires au bon sens, les plus dangereuses pour la paix publique, sont ainsi averties qu'elles n'ont besoin que de provoquer des manifestations bruyantes, de créer autour d'elles une agitation factice, pour s'imposer un jour ou l'autre à ces politiques sans principes qui, sous la pression d'un intérêt quelconque, n'hésiteront pas à affirmer hautement que le moment est venu où il serait « inopportun » et souverainement impolitique de leur refuser satisfaction. C'est ainsi que l'amnistie plénière, objet d'horreur pour la plus grande partie de la gauche en 1879, s'est fait accepter en 1880, comme une nécessité inéluctable, par la plus grande partie du centre gauche. C'est au nom des mêmes raisons d'opportunité qu'il s'est trouvé, depuis deux ans, une majorité pour supprimer l'inamovibilité de la magistrature, et on peut prévoir le moment où il s'en trouvera une pour accorder à la commune de Paris l'autonomie administrative.

L'opportunisme revêt quelquefois une forme particulière qui a reçu en Espagne le nom de « possibilisme. » On ne veut pas se rendre « impossible » soit comme ministre, si l'on croit en avoir l'étoffe, et Dieu sait combien elle est devenue légère! soit comme ministériel, comme pouvant prétendre à quelque influence dans le gouvernement d'aujourd'hui ou dans le gouvernement de demain. Et ce n'est pas seulement par ambition ou par intérêt personnel que certaines capitulations de conscience aiment à se donner ce motif ou ce prétexte. Tous les intérêts du pays sont en jeu dans les crises ministérielles ou gouvernementales et dans la façon dont

elles se dénouent. Les mêmes gens qui reprochent à un député ou à un électeur d'avoir sacrifié ses convictions personnelles à ses engagemens de parti et à la discipline qu'ils lui imposent, seront souvent les premiers à lui faire un crime de n'avoir pas su se résigner à un tel sacrifice pour prévenir une crise ou pour en empêcher le dénoûment au profit d'un parti extrême. N'est-ce pas, en effet, manquer de sagesse et obéir à d'aveugles scrupules que de préférer la politique inflexible et fanatique des principes absolus et du « tout ou rien » aux concessions et aux compromis que commande souvent l'intérêt public?

IV.

Nous revenons ici aux questions soulevées par le manifeste libéral de M. Jules Simon et nous saisissons ce qu'elles ont de particulièrement délicat pour le bon sens politique et pour la conscience. M. Jules Simon est un esprit trop conciliant et trop modéré, il a trop le sentiment des nuances pour pratiquer et pour recommander une politique « intransigeante. » Il se déclare lui-même « très partisan de la discipline quand elle est nécessaire. » Il se prononce avec force contre l'abstention électorale ou parlementaire, et il y voit presque un crime. Or l'abstention n'est pas toujours l'effet de l'indifférence ou de la lâcheté; elle peut être dictée par des scrupules très respectables. Un esprit honnête et consciencieux se décide difficilement à choisir entre des candidats dont aucun ne se rapproche de ses opinions, ou entre des résolutions contraires dont les inconvéniens lui sont également manifestes. Le devoir bien entendu est de surmonter les plus légitimes répugnances de la conscience elle-même et de prendre résolument un parti, sinon par la considération du mieux, du moins par la crainte du pire. Conservateur, on devra quelquefois voter pour un radical, afin d'écarter un plus radical. Républicain, on servira l'intérêt même de la république en votant pour un monarchiste de préférence à un partisan franc ou déguisé de la commune. Libéral, il est des temps de crise où l'on devra repousser, comme dangereuse, une loi de liberté dont on a toute sa vie réclamé l'adoption. Il y a une casuistique en politique comme en morale, et si elle peut couvrir quelquefois de honteuses capitulations, elle peut aussi commander, avec l'autorité d'un devoir, des sacrifices d'opinion ou, en d'autres termes, des concessions et des transactions.

J'entends souvent répéter : « On se perd par les concessions; il n'y faut jamais consentir. » Il y a toujours un sous-entendu dans ces affirmations absolues. Les concessions que l'on condamne sont celles qui sont faites à nos adversaires, non celles qui nous seraient

faites à nous-mêmes. Le plus intransigeant est le premier à exiger des concessions au profit de ses propres opinions, et si elles lui sont refusées, il accuse hautement une obstination aveugle et coupable. La vraie question, pour l'honnêteté politique, n'est pas celle de la légitimité des transactions, mais celle de leurs limites. Faut-il demander ces limites à ce qu'on appelle « les principes absolus, les principes éternels? » M. Jules Simon m'a enseigné, il y aura bientôt quarante ans, la métaphysique et la morale des principes absolus; mais il ne me désavouera pas si je me refuse à reconnaître de tels principes dans l'ordre purement politique. « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » n'est pas plus le langage du philosophe que celui de l'homme d'état : c'est le cri du fanatisme. Ce qui réglera la conduite de l'homme politique et lui marquera le point où il doit s'arrêter dans la voie des concessions, ce sont des considérations de justice et de sagesse qui dépendent surtout de l'expérience des hommes et des choses, éclairée par un esprit sensé et par une conscience droite.

Est-il si difficile, pour un homme de bonne foi, de résoudre par de telles considérations les principales questions qui, dans ces derniers temps, ont servi d'aliment aux passions des partis?

Il n'y a aucune injustice à refuser absolument ou à n'accorder que dans d'étroites limites la consécration d'un droit qui n'a pas encore trouvé place dans les lois; mais il y a une véritable spoliation à supprimer, même par une loi, l'exercice d'un droit qui a reçu depuis longtemps l'existence légale et a donné naissance, sous le bénéfice des garanties qui le protègent, à des intérêts considérables de l'ordre matériel et de l'ordre moral. C'est une souveraine iniquité, par exemple, de fermer des établissemens qui se sont créés au nom de la liberté légale de l'enseignement et qui sont également respectables par les idées ou par les sentimens qu'ils représentent et par tous les actes de droit civil qui ont concouru à leur fondation et à leur développement.

Il n'est ni injuste ni impolitique d'opposer une digue aux empiétemens du clergé; mais une guerre défensive est seule légitime. Rien ne saurait autoriser une série d'agressions dirigées successivement, d'abord contre les congrégations non autorisées, puis contre les congrégations autorisées elles-mêmes, dans les écoles et dans les hôpitaux, puis contre le recrutement du clergé tout entier par l'obligation du service militaire et par la suppression des bourses ecclésiastiques, puis contre le culte lui-même, dont les emblèmes sont proscrits des écoles, des tribunaux, des cimetières, ou sont ailleurs l'objet d'actes impunis de vandalisme, et enfin contre ces principes mêmes de religion naturelle qui étaient restés jusqu'à

nos jours la base du serment judiciaire et de tout l'enseignement universitaire. Une telle guerre serait imprudente et odieuse dans tous les temps. Elle devient une criminelle folie, quand elle est engagée systématiquement et brutalement, dans un pays profondément divisé, au lendemain de désastres publics qui font de l'apaisement des esprits le premier devoir du patriotisme.

On peut soutenir théoriquement et même chercher à faire passer dans la pratique l'idée de « l'état neutre, » indifférent dans toutes ses institutions, même dans ses institutions d'enseignement, à toute question de doctrine, soit religieuse, soit simplement philosophique, et se faisant un devoir de ne couvrir de sa responsabilité aucun acte, aucune parole, aucun emblème qui puisse rappeler ou soulever de telles questions. Ce qui est déraisonnable, ce n'est pas de concevoir un tel idéal et d'en recommander la réalisation progressive, c'est de prétendre imposer une révolution de ce genre à une société vieillie, sans souci des mœurs, des habitudes, des intérêts qui peuvent être en jeu au dedans et au dehors, sans ménagemens pour les consciences, sous la pression et au seul profit d'une petite minorité d'athées.

On peut enfin, d'une manière générale, choisir entre la politique de résistance et la politique de mouvement, la politique de conservation et la politique de progrès, la politique de liberté et la politique d'autorité, la politique de guerre et la politique de paix; on peut aussi chercher un terme moyen, une sorte de juste milieu entre ces politiques contraires. Chacun de ces partis peut avoir sa raison d'être et sa légitimité; mais ce qui n'est pas permis, c'est de tout confondre, de se montrer dans le même temps faible et violent, réformateur à outrance et impuissant à réaliser aucune réforme; autoritaire à l'excès contre des religieux, la plupart inoffensifs, ou contre de bons citoyens et de braves soldats, qui ont le malheur d'être nés princes, et libéral non moins excessif en face des périls les plus graves et les plus certains; incapable enfin de garder une attitude ferme et digne dans les relations extérieures, de s'abstenir des ingérences aventureuses, et de s'éviter l'humiliation d'une reculade sitôt qu'apparaît une menace de guerre. Il est sage et patriotique de se refuser à tout accommodement avec une telle politique; il est plus sage et plus patriotique encore de ne pas se borner à une opposition négative, de reconnaître avec netteté et de soutenir résolument la ligne de conduite que commandent à la fois les intérêts permanens et l'état présent du pays. La critique est facile : la droite et l'extrême gauche la font tous les jours avec une violence qui n'exclut pas la clairvoyance ; mais l'une ne se propose que de renverser la république et elle ne peut rien

mettre à la place; l'autre ne se confie que dans les solutions les plus radicales sous la double forme du jacobinisme ou de l'anarchie. La sagesse politique, aujourd'hui comme hier, est dans le programme conservateur et libéral de M. Thiers et de l'ancien centre gauche; dans le maintien d'une république « habitable, » où tous les droits trouvent protection, où les intérêts de tout genre ne soient pas sans cesse menacés par de prétendues réformes, où toutes les tentatives de désordre soient énergiquement et sûrement réprimées, où enfin la France, sans menacer personne et sans s'humilier devant personne, sache rester fidèle aux traditions nationales qui, dans les revers comme dans la prospérité, ont assuré son influence et son bon renom au dehors.

Tels sont les principes sur lesquels refuse de transiger le petit groupe de « dissidens » dont M. Jules Simon est le chef. Ce ne sont ni des monarchistes ni des cléricaux, quoiqu'ils se rencontrent souvent dans leurs votes avec les partisans des dynasties déchues et les défenseurs de certaines prétentions du clergé, justement odieuses à la société moderne. Ce sont des républicains et des libéraux, pour qui la république et la liberté sont le patrimoine commun de tous les Français, non le privilège d'une secte ou d'un parti. « Nous ne sommes, dit M. Jules Simon, les champions ni des congrégations non autorisées, ni des congrégations autorisées, ni de l'église catholique, ni d'une église quelconque : nous n'avons à cœur que la liberté. »

Les « dissidens » sont sans influence à la chambre des députés, où le nom même du centre gauche a disparu. Ils ont plus d'une fois entraîné les votes du sénat, en réveillant les scrupules de quelques-uns de leurs anciens amis qui gardent avec eux beaucoup de convictions communes. Ils sont heureux, pour le bien et pour l'honneur du pays, de ces succès passagers : mais ils n'ont personnellement à en recueillir qu'un redoublement d'injures. La plus absurde de ces injures est certainement celle d'une ambition sans pudeur, adressée à des hommes qui, par fidélité à leur conscience, ont tout fait pour se rendre impossibles. L'accusation d'intrigue n'est pas moins ridicule. Lors même que leur caractère ne protesterait pas contre cette accusation, leur clairvoyance, que l'on veut bien ne pas mettre en doute, en montrerait suffisamment l'inanité. Ils comprennent trop bien toute l'étendue du mal dont nous souffrons pour croire à la possibilité de le guérir par quelque manœuvre parlementaire. Ils comptent assurément sur un retour de patriotisme et de bon sens dans le parlement et dans le pays; mais ils sont sans illusions sur les chances d'un changement prochain et ils craindraient de le compromettre en voulant le précipiter. Ils acceptent

tous les concours, mais ne cherchent aucune alliance. Séparés de leurs alliés d'hier, ils ne font aucun fond sur leurs alliés d'aujourd'hui, dont ils n'ont à attendre, au lendemain d'un appui éphémère et d'applaudissemens intéressés, que le renouvellement des outrages d'autrefois. Leur plus grande force pour le moment et leur plus sûr espoir pour l'avenir sont dans l'exemple qu'ils donnent d'un libéralisme ferme et sensé, inaccessible à tous les entraînemens et toujours fidèle à lui-même.

Ce ne sont point toutefois de purs idéalistes. S'ils obéissent avant tout à leurs convictions, ils sont loin d'être indifférens aux considérations « d'opportunité » et de « possibilité, » entendues dans le meilleur sens, et ils peuvent mieux que leurs contempteurs y trouver de sérieux argumens pour la justification de leur conduite. Si on leur dit que leur opposition à des ministères relativement modérés peut avoir pour effet l'avènement de ministres radicaux, ils répondront qu'une politique équivoque est la pire des politiques, et que la cause même de la sagesse est plus sûrement compromise par de soi-disant modérés, qui ne se soutiennent qu'à force de concessions aux partis extrêmes, que par de francs radicaux qui peut-être sentiraient le besoin de faire à leur tour des concessions aux partis moins avancés, ou qui, du moins, s'ils ne voulaient rien retrancher de leur programme, finiraient par lasser la patience du pays et par provoquer une réaction salutaire. Et si l'on ajoute que cette réaction pourrait bien emporter la république elle-même, la réponse est encore facile, car le plus grand danger pour la république serait précisément l'absence ou l'impuissance d'une réaction franchement républicaine : rien ne serait plus propre à favoriser une restauration monarchique que la disparition ou le silence d'un groupe, si petit qu'il soit aujourd'hui, de républicains conservateurs et libéraux, autour duquel peuvent du moins se grouper tous ceux qui sentiront le besoin de s'arrêter sur la pente du radicalisme sans se laisser entraîner sur la pente, non moins périlleuse, d'une révolution nouvelle.

En vain opposerait-on aux justes espérances des « dissidens » leur impopularité présente. Ils savent qu'on revient d'une impopularité plus grande encore. Qui a été plus impopulaire que M. Thiers? Il était en 1835 « l'homme des lois de septembre; » en 1850, « l'homme de la rue de Poitiers, » le promoteur de la loi du 31 mai, l'insulteur de la *vile multitude*, et, en 1860, il ameutait à la fois contre lui les partisans de l'empire, alors à l'apogée de sa puissance, et les républicains, qui ne lui pardonnaient pas d'ajouter à leurs anciens griefs la défense obstinée du pouvoir temporel de la papauté. Quel revirement en peu d'années! Qui a été plus populaire

que « l'élu de vingt-six départemens, le libérateur du territoire, le fondateur de la troisième république? »

On revient de l'impopularité; on revient aussi du dédain des adorateurs du succès pour un groupe de quelques « entêtés » qui ne consentent à acheter la popularité et l'influence par aucune transaction avec leur conscience. Je ne rappellerai pas l'opposition des « cinq. » Je ne veux chercher mes exemples que dans l'histoire même du centre gauche. J'ai rappelé quelles ont été, pour les libéraux modérés, à toutes les époques de notre histoire parlementaire, les alternatives de bonne et de mauvaise fortune. Lorsque Clément Laurier quitta brusquement l'extrême gauche pour le centre droit, en 1872, Gambetta, son ancien ami, lui demanda, dit-on, pourquoi il ne s'était pas au moins arrêté au centre gauche. « Fi! aurait-il répondu, le centre gauche, c'est le salon des refusés! » On entrait alors dans les mauvais jours qui précédèrent la chute de M. Thiers. La cause du centre gauche paraissait déjà bien ébranlée: on put la croire irrémédiablement perdue un an plus tard, après le 24 mai. Il avait vu comme aujourd'hui des dissidens se séparer de lui et le gros de ses membres se rapprocher de plus en plus de la gauche, plus remuante, mais non moins impuissante. Et cependant deux années ne s'étaient pas écoulées que le « salon des refusés » assurait l'établissement constitutionnel de la république en ralliant à son programme, intégralement maintenu, une importante fraction du centre droit, la totalité de la gauche et la plus grande partie de l'extrême gauche elle-même. Les républicains sincèrement modérés sont retombés à l'état d'un petit groupe; mais qui voudrait affirmer qu'ils ont dit leur dernier mot? La célèbre maxime, si souvent démentie, a sa part de vérité : La France est centre gauche, sinon par une opinion constamment dominante, du moins par la moyenne de ses opinions. Elle s'écarte sans cesse de cette moyenne par des oscillations qui l'emportent parfois jusqu'aux partis les plus extrêmes; mais, dans les grandes crises, elle sait revenir d'elle-même au point fixe d'un libéralisme raisonnable, par un suprême effort de bon sens. Le beau livre de M. Jules Simon ne paraît propre aujourd'hui qu'à consoler les vrais libéraux et à soutenir leur courage : ce sera peut-être, dans quelques années, le programme d'une politique nouvelle pour la France désabusée des équivoques, des vaines agitations, des fautes de tout genre qui ont si gravement compromis son repos, sa prospérité et son honneur.

ÉMILE BEAUSSIRE.

LE

CHEVAL ARABE

EN FRANCE

LA JUMENTERIE DE POMPADOUR

Au sommet d'un vallon limousin se dressent les ruines du château de La Rivière. Il est de tradition que les preux de ce manoir, après avoir vaillamment combattu aux croisades, ramenèrent des chevaux qui firent souche dans le pays. Sept siècles après ces temps légendaires, le vieux donjon, soutenu par le lierre, retentit encore du hennissement éclatant des cavales arabes, la jumenterie du haras de Pompadour étant installée dans les vastes pâturages qu'il domine de sa silhouette dentelée. Alternativement tentée, puis abandonnée selon les vicissitudes politiques, la production de la race d'Orient est de nouveau reprise à Pompadour, entreprise intéressante à examiner, puisqu'elle vise l'amélioration de nos chevaux d'arme.

I.

L'Asie nourrit des chevaux incomparables par leur élégance, leur souplesse, leur sobriété, leur résistance à la fatigue. La tête est fine, le front large, l'œil brillant, la physionomie noble et vaillante.

Cette forme caractéristique de la tête différencie la race asiatique des races indigènes d'Europe, dont les types primitifs se trouvent dans les fossiles des terrains antérieurs à notre époque géologique.

Les chevaux d'Orient ont émigré sur notre continent à une date très ancienne. La science moderne admet que, dans les temps préhistoriques les plus reculés, des peuples qu'elle désigne sous le nom d'Aryas ont été chassés des hauts plateaux de l'Asie, par des changemens de climat, et qu'ils sont venus se fixer en Europe pour y servir de souche à la population actuelle. La présence de chevaux d'origine évidemment asiatique, existant en certains lieux bien avant l'introduction moderne du sang oriental, serait la confirmation de ces émigrations humaines auxquelles l'utile animal dut être d'un puissant secours. Ainsi, il existe en Bretagne des poneys au front large, très différens d'une plus grande race du même pays, qui résulte d'étalons asiatiques importés ultérieurement. Ces petits chevaux datent, sans nul doute, de la venue des Aryas qui ont apporté le froment, les métaux, les étoffes, l'architecture, à nos premiers pères vivant dans des cavernes, dépourvus d'animaux domestiques, munis de quelques silex aiguisés pour tout outil, se repaissant de chasse comme les fauves. Ces poneys courant les landes, la crinière au vent, voilà les témoins de l'aurore de la civilisation en Europe. Les migrations des Aryas, ces premiers dompteurs de chevaux, ont ensuite répandu le noble animal en Syrie, puis en Arabie, où il a seulement pénétré depuis les temps historiques. C'est dans ce dernier pays que, sous l'influence favorable du climat et des soins de l'homme, le cheval oriental s'est élevé au plus haut degré de supériorité.

Nourri de fourrages peu copieux mais très substantiels, vivant sous un ciel sec et sur un sol calcaire, le cheval arabe a été préservé de l'amollissement qu'engendre l'humidité excessive. La poitrine, ce foyer de la vie dans lequel le sang s'imprègne d'air pour répandre la chaleur dans tout l'organisme, la poitrine atteint chez lui un développement considérable. Dans les tièdes régions du soleil, respirer est une jouissance, alors que, dans les pays du froid, aspirer l'air, c'est souffrir. En rejetant l'épaule du cheval en arrière, cette dilatation du poitrail a donné aux membres les formes les plus convenables pour la souplesse et l'étendue des mouvemens. Tous les leviers du squelette sont ainsi disposés sous les angles produisant les plus puissans déplacemens du corps. Il en résulte la plus grande vitesse avec la moindre usure des muscles. Affranchi de l'alourdissant labeur du collier et consacré aux seuls exercices de la guerre, l'animal a été habitué de longue date à d'énergiques et persistans efforts, pour atteindre l'ennemi ou pour échapper à ses coups.

Si les fécondes vallés de l'Altaï ont été le premier point de départ du cheval oriental, c'est ensuite de la Syrie qu'il nous est venu, alors qu'un nouveau flot humain a débordé de l'Asie sur l'Europe. Appelé désormais cheval arabe, il devient l'agent essentiel des conquêtes musulmanes. Turcs, Maures et Sarrasins ont graduellement disparu des pays qu'ils avaient tant de fois ensanglantés et ravagés; mais leur souvenir est resté par les fins coursiers et les belles cavales qui ont fait souche dans les contrées envahies. En même temps, un généreux élan portait les chrétiens vers Jérusalem. Or il ne fut si pauvre chevalier qui ne tînt à honneur de ramener quelque bel étalon de Palestine. Par ces causes diverses, la race asiatique a peuplé tout le continent, depuis son foyer jusqu'aux confins de l'Europe, se mélangeant aux races indigènes, avec une grande puissance d'absorption, mais perdant en force et en beauté à mesure que le climat devient moins propice, l'alimentation moins substantielle, et moindre aussi la sollicitude de l'homme.

Vers le Nord-Ouest, la race orientale s'est répandue dans l'immense empire de Russie; elle y forme le fond d'une population chevaline évaluée à plus de vingt millions de bêtes. Sur une aussi immense étendue, comportant des conditions si diverses de sol et de climat, depuis le cap Sacré s'avançant dans les mers du pôle, jusqu'à la Géorgie caucasienne s'épanouissant sous le ciel du Midi, la race chevaline affecte des types également différens. C'est le cheval mongol, si utile pour l'exploitation des mines et le transport de leurs produits à travers les fangeux marais de Sibérie; puis le cheval kirghise, partageant dans les plaines du Turkestan la vie nomade de son maître, pasteur et brigand, c'est-à-dire toujours en selle; puis encore le cheval du Don, monture ordinaire du cavalier cosaque.

Élevés à l'état sauvage, exposés à toutes les rigueurs d'un climat alternativement torride et glacial, réduits souvent pour toute nourriture à la simple mousse qu'il faut du sabot déterrer sous la neige, ces chevaux russes ont pour premier entraînement les courses affolées à travers la steppe, sous la poursuite des bêtes fauves, heureux souvent de trouver leur salut dans un grand fleuve qu'ils traversent à la nage (1). On comprend quelle sobriété et quelle endurance ces animaux acquièrent dans un pareil élevage.

Des plaines russes, la race orientale a remonté le Danube; elle s'est établie en Hongrie, où elle a produit une nombreuse et vail-

(1) Presque perdue dans les races chevalines les plus modifiées par la domestication, cette aptitude à la nage devait être évidemment très développée chez les animaux des temps primitifs. N'en reste-t-il point quelque chose dans les légendes de chevaux marins?

lante population chevaline. Enfin elle constitue en Allemagne la souche des meilleurs chevaux d'arme.

C'est aux relations établies avec l'Orient par les invasions musulmanes et les croisades que l'Espagne et le midi de la France doivent leur vieille race de chevaux. Un peu grêles, mais si solides dans les longues marches par les mauvais chemins, si souples sous le cavalier, ils ont rendu d'inappréciables services, jusqu'à notre époque de chemins de fer et d'omnibus. Navarrins, andalous et limousins, modestes mais infatigables montures, vous fûtes les vrais chevaux de selle, alors que l'équitation ne consistait point encore à aller droit devant soi, le dos voûté, les jambes écartées, sur un long pur sang dépourvu de souplesse.

Au musée de Boulaq, créé par un Français, dans ce pays d'Égypte où hier encore notre influence était grande, on voit d'antiques peintures de chevaux des Pharaons. Leur croupe amincie, leur dos court et leur front bombé représentent fidèlement le cheval barbe de nos jours. Nettement distincte de l'asiatique, cette race africaine fournit la population chevaline d'Algérie ; elle a également pénétré chez nous et contribué à la formation de nos anciens chevaux de selle (1).

La race de chevaux des Aryas s'est également répandue vers l'Est. Franchissant le massif de montagnes, abri de son berceau, elle s'est étendue jusqu'aux extrémités de l'Asie. Réduite dans sa taille, mais non dans sa vaillance, elle a produit le cheval tartare si remarquable par la longueur des trajets qu'il peut fournir à l'allure soutenue de l'amble, sans autre nourriture qu'une poignée de paddy. C'est la monture des courriers portant les ordres de Pékin, d'une extrémité à l'autre du Céleste-Empire. Ils sont étranges, ces cavaliers installés sur une sellette de bois, le genou à la hauteur du coude, le dos chargé d'un tube de bambou contenant les dépêches. Homme, cheval, tout est sec, grêle, petit. A peine aperçu, le groupe disparaît au détour de la route, distingué encore quelque temps par l'aigre tintement d'un grelot.

II.

Sur les brumeuses rives de la Baltique, une autre race chevaline s'est constituée aux formes massives. Haut de taille, épais du

(1) Un éminent professeur de zootechnie dont les recherches font le plus grand honneur à la science française, M. Sanson, a reconnu que la race africaine a une vertèbre lombaire de moins que les autres races chevalines, ce qui explique la moindre longueur du dos des chevaux barbes.

ventre, lent d'allures et gros mangeur comme l'habitant du sol, le cheval germanique se couvre d'un rude poil, afin de résister aux intempéries; le pied est plat pour la marche sur les terrains marécageux; la tête est étroite, longue et busquée, tandis que celle du cheval oriental est si remarquable par la largeur du front. On sait qu'à travers la marche des siècles, ce qui s'altère le moins chez les animaux comme chez l'homme, c'est la forme du crâne. Sur cette forme, la science moderne a fondé la classification des races de chaque espèce, en appelant brachycéphales celles dont le front est plus large que long, et dolichocéphales celles pour lesquelles le rapport est inverse. Le cheval oriental et ses variétés européennes sont brachycéphales; le germanique est dolichocéphale.

Ce cheval a suivi les peuples du Nord dans leurs migrations. Il est venu dans l'est de la France, amené par les Burgondes; il s'est surtout implanté sur les rives de la Manche avec les Normands; il avait même pénétré plus avant dans le Midi à la suite des Goths. Mais ne se trouvant pas dans sa condition naturelle loin de l'humide climat de la mer, cette race ne s'est point conservée sur les terres sèches du Midi. Ce fait porte en lui un enseignement qu'on a méconnu de nos jours bien à tort, en cherchant à améliorer la population chevaline des pays au sud de la Loire par la variété de la race germanique, dite de demi-sang.

Cette race s'est même avancée jusqu'en Italie avec les Lombards. Quelques tribus se sont perpétuées dans les maremmes de Toscane. C'est de là que provenaient ces étalons noirs qui, tout de rouge caparaçonnés, s'attelaient aux carrosses de la cour papale. Ils étaient tatoués sur la fesse gauche des marques distinctives de leurs éleveurs, selon un usage déjà pratiqué du temps de Virgile :

Notas et nomina gentis inurunt.

De haute stature, cette race du Nord a fourni les chevaux d'arme les plus recherchés, tant que la cavalerie a surtout agi par le choc. Rarement soumis à de grands déplacemens, les chevaux de troupe n'avaient pas essentiellement besoin de la résistance aux longues marches. Mais le service d'éclaireurs tendant à prédominer dans les fonctions du cavalier moderne, la race germanique du vieux type est devenue moins précieuse pour un tel emploi, car elle exige de fortes rations à courts intervalles. Les escadrons ennemis, dont l'action a été si décisive dans la dernière guerre, étaient montés en grande partie avec des animaux vivifiés par le sang oriental.

La prestance de cette race lui avait également valu la préférence dans les écoles d'équitation du siècle dernier, dont la plus célèbre

fut celle de Versailles. Fièrement posés en selle, fermes sur leurs étriers, les écuyers de ce temps parvenaient, à force de stabilité et de patience, à assouplir ces robustes destriers, à les dresser pour tous les exercices qui ont rendu cette école si fameuse. Mais au prix de quelles secousses pour le cavalier! on n'a plus ces reins-là aujourd'hui.

Attelés aux carrosses de la noblesse, ces grands chevaux du Nord avaient dans leur allure une solennité de bon ton et toute conforme à l'étiquette de la cour de France. Malgré leurs imperfections de forme, si choquantes actuellement, ils ont servi de modèles aux peintres et aux sculpteurs du grand siècle. Van-Dyck les choisit pour les portraits de ses princes et de ses capitaines. Peu préoccupé de la vérité historique, Lebrun les a peints dans ses batailles de Darius et d'Alexandre. Du reste, c'est dans ces peintures que dès aujourd'hui il faut aller chercher les formes primitives de l'ancien cheval normand ou mecklembourgeois. Partout il a subi de profondes transformations par les croisemens, même à son lieu d'origine.

III.

Nous venons de voir que la race asiatique et celle de Germanie se sont portées à la rencontre l'une de l'autre, avec les migrations des peuples des temps préhistoriques, puis avec les invasions successives des conquérans du moyen âge. Douées même d'une plus grande fixité que l'espèce humaine, elles ont laissé d'irrécusables traces sur bien des points où les types des envahisseurs se sont moins bien conservés. Dans ce mouvement expansif, la race asiatique a manifesté une éclatante supériorité sur sa rivale, par sa vitalité, par son aptitude à s'adapter aux changemens de climat et de sol. Très étendue dans les premiers siècles du moyen âge, la race germanique s'est graduellement resserrée dans ses limites naturelles, sur les côtes brumeuses de la Manche et de la Baltique, tandis que la race orientale a toujours marché de l'avant sans rétrograder, sachant s'acclimater au froid sibérien, à la chaleur de l'Espagne, à la sécheresse de notre Midi et même à l'humidité de l'Angleterre. L'explication de cette sorte de puissance colonisatrice, il faut la demander aux qualités morales de la race, à l'énergie d'où vient la résistance aux fatigues et aux privations, chez le cheval aussi bien que chez l'homme.

C'est donc à bon droit que partout, en Europe, on a songé à puiser les élémens d'amélioration de la population chevaline aux sources les plus pures du sang oriental, en Syrie et jusque dans les inabordables oasis de l'Arabie. Voyons ce qu'ont fait les autres nations

dans une voie où, loin de tenir la tête, nous nous sommes malheureusement laissé distancer au grand détriment de notre production.

Commençons par l'adaptation du cheval d'Orient au climat de l'Angleterre et aux fonctions de l'hippodrome. On trouve dans les anciennes chroniques saxonnes la pittoresque description de courses qui avaient lieu à Smithfield dès le XIIe siècle, alors que le reste de l'Europe en était encore au spectacle plus barbare des tournois. Une race de chevaux distingués du commun fut graduellement spécialisée pour ce jeu de grands seigneurs. Le peuple ne tarda pas à s'en éprendre, par cet irrésistible sentiment hiérarchique qui, en Angleterre, porte la plèbe à se modeler sur l'aristocratie (1).

Guidés par un remarquable sens pratique, les éleveurs de cette fine race comprirent quelle amélioration ils pourraient obtenir par l'importation d'étalons turcs, comme on disait alors. Dès le règne de Jacques Ier, ils commencèrent à allier ces étalons aux meilleures jumens de course, puis à leurs produits, en éliminant successivement tous les métis opérant un retour trop prononcé vers l'origine maternelle. C'est ainsi que, par le graduel affaiblissement du type primitif anglais, s'est constituée une variété chevaline dans laquelle une rigoureuse sélection a fait prédominer le sang des *White-turk*, des *Darley-arabian*, des *Godolphin-arabian*, inscrits en tête du livre généalogique des chevaux de course.

Dans cette transformation, la race asiatique a conservé sa tête fine, son front large, ses naseaux dilatés, son œil énergique, en un mot, sa noble physionomie primitive. Mais elle s'est modifiée dans ses lignes devenues plus hautes, plus allongées et moins courbes. Elle a pris l'accroissement de taille qu'atteint partout le cheval arabe sous l'influence d'une puissante alimentation. La croupe a reçu un développement prédominant, par les bonds continuels de la course. Cette construction est vicieuse pour le cheval de service, parce qu'elle rejette tout le poids du cavalier sur les membres antérieurs. Enfin, soumise à une tension en avant dans les efforts suprêmes de vitesse, l'encolure a perdu sa souplesse primitive et pris un allongement démesuré.

Voilà pour les signes extérieurs. Quant aux qualités intrinsèques, la race, modifiée par l'entraînement, a acquis une excessive irritabi-

(1) Ce goût du cheval inné en tout Anglais s'est développé même chez les marins. Un jour, je visitais sur les côtes annamites une jonque faisant du commerce et encore plus de piraterie. Il s'y trouvait un matelot déserteur anglais qui, pour fuir la prison, naviguait depuis longtemps avec les Chinois. Le pauvre *outlaw* avait oublié les usages et presque la langue de son pays. De la patrie que lui restait-il? Une méchante lithographie de cheval de course, pendue dans sa cabine.

lité du système nerveux, qui le rend capable de transmettre les excitations motrices avec une instantanéité sans égale dans les autres races. C'est cette soudaineté des mouvemens qui caractérise le cheval de course anglais et qui constitue sa vertu fondamentale. L'animal qui la possède à un degré plus ou moins grand est dit avoir plus ou moins de sang, d'après un langage hippique évidemment impropre. Tel est le gain, voici la perte. C'est une incontestable diminution de la puissance musculaire originelle. En quelques bonds, le cheval anglais distance à perte de vue son frère d'Orient; mais son ardeur est d'autant moins durable qu'elle est plus surexcitée, tandis que, soutenant son allure durant des heures entières, l'autre accomplit utilement les plus grands voyages.

Quoi qu'il en soit, la race des chevaux de course a pris une vogue extrême, grâce à l'habileté de ses éleveurs passés maîtres dans l'art de vendre autant qu'en celui de produire, grâce aussi à la passion du jeu si fiévreusement excitée sur les hippodromes. Exportée dans le monde entier, cette race a attiré sur l'Angleterre une inépuisable ondée de guinées.

Pendant longtemps, le cheval de course a été regardé comme l'universel et infaillible améliorateur de toutes les races, en tous pays. L'expérience a montré les erreurs de ce dogme du pur sang. Dans les conditions propices de climat et d'alimentation, les croisemens ont donné des résultats satisfaisans, quoique très irréguliers; mais l'alliance avec les races chétives et négligées n'a fourni que des produits inférieurs à ces races elle-mêmes.

Passons en Russie. De tout temps, la Russie a fait de fréquens emprunts à l'Orient pour améliorer sa race chevaline. Dans ce pays où princes et hetmans possèdent jusqu'à quinze et vingt mille chevaux sur des domaines plus grands que nos provinces, il existe de nombreux haras particuliers pour l'élevage de chevaux arabes destinés à améliorer l'espèce commune. Le plus célèbre de ces haras est celui que le comte Orlof établit dans le gouvernement de Voronèje, vers le milieu du siècle dernier. Le comte Orlof se préoccupait de créer une variété de chevaux rapides au trot, qualité surtout utile dans le pays des longs voyages. Son haras fut fondé avec des étalons arabes et des jumens danoises distinguées par leur vitesse. Acheté vers 1845 par le gouvernement russe, il comptait plus de deux mille animaux d'élite.

C'est par un incessant recours aux meilleures races d'Asie, que la Russie s'est constitué d'infatigables chevaux d'arme. Dans un intéressant ouvrage sur les haras russes, M. P. Salvy cite les résultats de courses fréquemment répétées dans la cavalerie cosaque.

Des distances de 20 kilomètres sont ordinairement franchies en moins de quarante minutes, par des pelotons complets de cavaliers équipés à l'ordonnance. Il serait utile de voir de pareilles épreuves réalisées chez nous.

En Allemagne, les souverains ont également institué des haras où la race orientale est élevée soit à l'état pur, soit à l'état de croisement, tant pour fournir leurs royales écuries que pour améliorer les races de leurs états et faciliter le recrutement de leur cavalerie. Citons le haras fondé à Trakehnen par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, et celui établi aux environs de Stuttgart par les rois de Wurtemberg. Ces divers établissemens hippiques sont remarquables par le mérite de leurs produits et surtout par l'importance de leur effectif. C'est par quatre et cinq cents qu'on y compte le nombre des poulinières, alors que nous croyons avoir fait un effort suprême, en réunissant soixante jumens au haras de Pompadour.

L'élevage des reproducteurs d'élite par l'adaptation du sang oriental, dans les établissemens de l'état, prend en Autriche, comme dans les empires voisins, un développement croissant avec la réduction graduelle des haras des grands seigneurs. Ainsi la jumenterie de Radautz, en Bukowine, possède plus de douze cents animaux. Celles de Hongrie entretiennent près de mille poulinières. Partout l'état s'occupe de l'éducation du cheval de race, forcé qu'il est de prendre une charge dont l'aristocratie se désintéresse de plus en plus. Ses biens se réduisent; elle n'a pas d'armée à entretenir. L'Angleterre seule fait exception pour cette intervention; mais que de choses y diffèrent de ce qui se passe sur le continent!

IV.

Quand il s'agit de perfectionner une race séculairement constituée, dont les qualités physiques et morales sont en quelque sorte la résultante du climat, du sol et du travail imposé, la méthode la plus sûre consiste à améliorer graduellement l'alimentation des animaux, tout en les soumettant à un labeur bien dirigé qui les développe au lieu de les épuiser. Simultanément, on élimine de la reproduction les bêtes entachées des vices originels les plus marqués. C'est le procédé que les gens du métier désignent sous le nom de *sélection*, emprunté aux éleveurs anglais.

La sélection peut paraître lente aux impatiens jugeant qu'il serait plus expéditif d'importer des reproducteurs déjà élevés à un degré supérieur, pour les allier à la race à perfectionner. C'est le

procédé des croisemens. Mais les résultats ainsi obtenus sont d'autant plus irréguliers, incertains et défectueux, que les alliances s'opèrent entre des races plus différentes de formes et de qualités. Si le père est d'un tempérament énergique et la mère de lymphatique nature, l'âme paternelle aura vite usé dans le produit une constitution indigne d'elle. Que les parens soient de types trop distincts; par exemple, que l'un appartienne à la race asiatique si gracieuse dans ses lignes, si parfaite dans ses organes, et l'autre à la race germanique caractérisée par sa poitrine comprimée et ses membres grêles pour la grosseur du coffre, le métis manquera le plus souvent d'harmonie dans les formes, de puissance dans ses actions. La nature a une grande force de stabilité, qui tend à la conservation des races, pour ne céder que lentement à leur complète fusion. C'est de mauvaise grâce qu'elle se prête à la tentative d'améliorer les défauts de l'une par les qualités de l'autre. A la vérité, elle les mélange dans telle combinaison imprévue qui déroute le plus souvent nos prévisions.

Soumises à ces croisemens, les races perdent toute leur ancienne homogénéité; c'est ce qui arrive pour la race anglo-normande, dans laquelle un certain nombre de chevaux élégans et vaillans ne saurait faire oublier la quantité infiniment plus considérable de produits mal bâtis, sans beauté ni solidité. Les résultats sont encore plus mauvais, quand les animaux issus du croisement reçoivent une alimentation ou des soins d'entretien tout à fait insuffisans pour leur exigeante constitution. Quinteux et rétifs, leur énergie s'irrite de l'impuissance à laquelle ils sont réduits par leur trop chétive organisation. C'est la révolte intérieure des nobles natures dégradées par la misère.

Tel a été le résultat obtenu par l'introduction du pur sang anglais dans les races du midi de la France. Elles ont perdu leurs qualités natives, la sobriété, la docilité, la solidité, toutes vertus donnant une grande résistance à la fatigue.

A la suite de bien des mécomptes, il s'est produit en France une réaction très vive contre cet emploi souvent intempestif du pur sang anglais. De là les très sévères critiques adressées à l'administration des haras, qui a toujours été plus ou moins sous la tutelle des éleveurs de chevaux de course, constitués en société hippique. C'est le jockey-club, dans lequel les recherches de la vie élégante sont loin de faire négliger les gains réalisés par la vente à chers deniers des coureurs d'hippodrome, même les plus médiocres.

Après avoir cédé d'une façon irréfléchie à l'engoûment des croisemens, les éleveurs cherchent maintenant à reconstituer leurs vieilles races et à reprendre l'œuvre du progrès par la sélection.

Ils s'organisent en associations pour rétablir quelque ordre dans la généalogie de nos plus précieuses bêtes de trait. C'est ainsi que, par exemple, la race boulonnaise devient l'objet des soins les plus attentifs, afin d'être préservée désormais de tout métissage compromettant. Quant à nos races légères du Centre et du Midi, l'ébranlement produit par les croisemens a été tel que, toute homogénéité ayant disparu, elles ne sauraient fournir les moyens de s'améliorer par elles-mêmes. De toute nécessité, il faut remonter à leurs origines et recourir au cheval oriental, dont elles ne sont qu'une variété.

V.

L'importation des chevaux d'Orient dans le midi de la France avait cessé avec les croisades. Durant les siècles qui suivirent, notre pays méridional fut troublé par la fin des luttes de la féodéalité, puis par les guerres de religion prolongées jusque sous Louis XIII. Périodiquement ravagées par les bandes, les campagnes étaient dans un déplorable état de misère et d'abandon. La chose agricole qui a le plus à souffrir du manque de sécurité, le bétail, en était réduit à la plus pitoyable condition. En revanche, la production chevaline était l'objet des soins de tous ceux possédant châteaux et entretenant gens d'arme. Sous les murs de son manoir, chaque gentilhomme élevait des producteurs d'élite, par tradition de famille et par nécessité de guerre.

Cependant, vers le milieu du XVIIIe siècle, la noblesse du Midi matée par Richelieu, puis absorbée par la cour de Louis XIV, avait en partie abandonné ses domaines et perdu le souci des bons chevaux désormais moins utiles. Leur production commençait à décliner, lorsque le grand-écuyer de Louis XV, le prince de Lambesc, obtint du roi en 1751 la création d'un haras destiné à remplacer les établissemens que les grands seigneurs, absens de leurs terres, ne voulaient ou ne pouvaient plus entretenir. Le château de Pompadour venait d'être donné en fief à la belle marquise. De somptueuses écuries, contrastant avec les huttes celtiques des habitans du pays, avaient été édifiées pour les équipages de la favorite qui fit une courte apparition dans ses agrestes possessions du Limousin. Une jumenterie fut donc installée à Pompadour; le prince de Lambesc y réunit quelques chevaux achetés en Orient, par l'entremise de l'ambassade française de Constantinople.

La direction du haras passa ensuite au marquis de Tourdonnet, gentilhomme d'une des plus anciennes familles du Limousin. Il sut

accroître l'importance de cet établissement, qui était en pleine prospérité lorsqu'il fut supprimé, en 1791, par un décret de l'assemblée nationale.

La jumenterie devait être rétablie l'année même d'Iéna. Le premier empire a consommé beaucoup d'hommes et encore plus de chevaux. Ceux du Midi, sobres et endurcis à la fatigue par la misère du jeune âge, se firent apprécier dans les marches triomphales de nos armées à travers l'Europe. Ce sont eux que l'on compta en plus grand nombre dans les héroïques débris de la retraite de Russie.

La paix rétablie, la remonte de la cavalerie fut un moindre souci, et la jumenterie se trouva de nouveau supprimée en 1825. La préoccupation des armemens sous le gouvernement de juillet devait en provoquer la reconstitution quelques années plus tard. Le directeur du haras, M. de Lespinats, fut chargé de réunir quelques jumens d'Orient, selon la tradition du passé. Il y eut au début à peine une douzaine de poulinières, toutes d'un grand mérite. On y joignit plus tard quelques mères de pur-sang anglais, dans le dessein de créer une race anglo-arabe, à l'exemple de ce qui se pratiquait avec plein succès dans les haras de Russie, de Hongrie et d'Allemagne.

Après avoir atteint les limites mêmes de la vitesse, le cheval de course commençait dès cette époque, à donner des signes certains d'une dégénérescence causée par l'abus même de sa généreuse nature. Certes le noble animal n'était point encore tombé à l'état dégradé du coureur de nos jours efflanqué, taré, épuisé sous la cravache et le fouet, triste victime de révoltantes brutalités, sorte de dé lancé sur la roulette de l'hippodrome et trop souvent pipé. Mais ce n'était déjà plus le puissant athlète d'autrefois, admis seulement dans l'arène à l'apogée de la vigueur, plein d'une énergie habilement contenue (1). Toujours est-il que la prévoyance la plus élémentaire prescrivait dès ce temps la régénération de la race par le retour au sang oriental.

Le haras de Pompadour fut ensuite dirigé avec beaucoup d'entente par M. Eugène Gayot, éminent homme de cheval dont les énergiques protestations ont heureusement arrêté des tendances funestes à notre élevage.

La prospérité de la jumenterie allait en croissant; elle contribuait chaque année d'une façon très brillante à remonter les haras en étalons anglo-arabes pour la région convenable au pur-sang anglais

(1) Au point où elles en sont, les épreuves au galop contribuent au perfectionnement de l'espèce chevaline, autant que les courses de c abes, organisées par les sportmen sur la plage de Trouville, sont œuvre de pisciculture améliorante.

et en étalons arabes pour la contrée du Midi. En outre, l'établissement vendait périodiquement l'excédent de ses pouliches que les éleveurs recherchaient avec empressement, pour en faire des poulinières d'élite. C'est ainsi que la production de l'état fournissait de précieux élémens à l'élevage privé.

Mais l'œuvre devait être anéantie au moment où elle commençait à s'affirmer par les services rendus. L'effectif, qui dépassait une soixantaine de poulinières, subit en 1852 une réduction considérable, prélude de la suppression complète qui eut lieu quelques années plus tard. Pour la troisième fois Pompadour voyait disperser au feu des enchères une réunion sans pareille d'animaux d'élite qui allèrent en grande partie enrichir les haras de Russie, d'Allemagne.

Cette regrettable mesure causa la désolation des éleveurs du Centre et du Midi. Elle fut une intempestive application de vues systématiques sur la suppression des haras, qui firent un certain tapage à cette époque. Certes, il convient que l'action de l'état soit le plus réservée possible dans les choses de l'industrie; toutefois il est des entreprises, telles que la création d'une race de chevaux d'élite, qui exigent de grandes ressources d'argent et de vastes domaines. Ces conditions, la puissante aristocratie anglaise peut les réaliser; mais elles ne sauraient se trouver aisément et avec suite dans notre démocratique société. Du reste, la création d'une race améliorante de l'espèce commune concerne notre puissance militaire à un trop haut degré pour que l'état n'ait pas à s'en préoccuper directement, à l'exemple de ce qui se passe chez toutes les puissances continentales sans exception. Au fond, en supprimant la jumenterie de Pompadour, on se préocupait peut-être moins d'assurer le triomphe de principes économiques que de faciliter la vente lucrative des fruits secs du turf.

Dans tous les cas, cette perturbation allait paralyser la reconstitution de la production chevaline, dans le Centre et dans le Midi. Rehaussés en valeur et en vigueur par l'introduction du sang oriental, les chevaux de cette région avaient déjà fait un progrès marqué vers le type du trait léger, transformation indispensable pour rendre désormais l'élevage rémunérateur. Peu coûteux à nourrir, peu exigeans de soins, ils avaient pour clientèle assurée la classe si nombreuse des petits bourgeois de ville et de campagne. Ils convenaient également par leur énergie au métier plus pénible des relais de poste; ils y résistaient plus longtemps que les lymphatiques chevaux du Nord, si rapidement usés par les chauds climats. On n'a point oublié la vaillance de ces attelages transportant si rapidement les voyageurs sur les routes aboutissant aux Pyrénées. Quel

spectacle animé que celui de la grande place de Pau, à l'heure du départ des courriers, des diligences, des berlines pour les diverses villes d'eaux! Amenés chacun par un palefrenier et prestement attelés, ces petits chevaux, hennissans, piaffans, enlevaient les lourds véhicules par bonds, au milieu des cris, des jurons de tous ces Basques loquaces comme des Napolitains.

En tant que service à la guerre, les chevaux du Midi renouvelèrent leurs preuves de résistance et de solidité durant l'expédition de Crimée, où les animaux provenant de croisemens anglais montrèrent une fois de plus combien leur nature indisciplinée, excitable à l'excès, exigeante de nourriture et de soins, les rend peu aptes aux fatigues d'une campagne d'hiver.

A la suite de la suppression de la jumenterie de Pompadour, les étalons de pur sang ou de demi-sang ont été introduits à profusion dans le Midi. Une race hybride s'est substituée à l'ancienne race homogène. Çà et là quelques produits ont acquis plus de brillant que les chevaux d'autrefois, mais le commun des bêtes a pris des formes disparates, conséquence inévitable des croisemens. Les antiques qualités de solidité et de rusticité se sont perdues. Tandis qu'autrefois le Midi se suffisait à lui-même, actuellement il est obligé de recourir à une importation considérable de chevaux vulgaires de forme et gris de couleur. Désignés sous le nom de bretons, ils proviennent un peu de partout, mais surtout des marais s'étendant sur le littoral, entre l'embouchure de la Gironde et celle de la Loire. Cette importation est la preuve la plus manifeste de l'appauvrissement de l'ancienne race du pays.

C'est pour réagir très justement contre cet épuisement funeste à la remonte de notre armée, funeste à l'agriculture méridionale, qu'en 1874 l'assemblée nationale a décrété la reconstitution de la jumenterie de Pompadour, en donnant aux haras une plus large organisation.

Du reste, la production du cheval arabe chez nous-mêmes est d'autant plus opportune que le recrutement des bons chevaux devient de plus en plus difficile en Orient. Les animaux de choix se font rares en Syrie et en Arabie. Essentiellement arme de guerre, le cheval tend à disparaître dans les tribus nomades, devenant chaque jour sinon plus pacifiques, du moins plus misérables. Les grandes familles de chefs qui gardaient l'entretien des races les plus renommées comme une glorieuse mais coûteuse tradition, s'éteignent ou s'appauvrissent.

La jumenterie nouvelle fonctionne depuis sept ans, peu rassurée sur son avenir par une instabilité passée, sans cesse menacée par tout ce monde des écuries d'entraînement, toujours très agissant

et remuant, jamais satisfait de la part pourtant grande qui lui est faite dans la remonte des haras en chevaux de sang.

Les traditions du passé ont été reprises avec l'application des progrès réalisés par la science moderne dans l'élevage du bétail. Le domaine de Pompadour se prête admirablement à l'élevage par l'étendue et la bonne disposition de ses prairies. Les hautes futaies qui les entourent abritent les animaux contre les grands vents; elles les préservent de l'excès du froid et du chaud. Sur leur terrain ondulé et parfois même escarpé, les poulains deviennent plus agiles que dans les plats pâturages. En revanche, c'est un sol granitique dont les herbes aromatiques, mais peu nourrissantes, donnent aux chevaux du nerf et de la légèreté, sans développer en eux une puissance de muscles indispensable à leurs usages actuels. Il y avait donc à reprendre l'amélioration du sol par les chaulages déjà tentée, vers 1840, pour l'ancienne jumenterie. Depuis cette époque, un chimiste contemporain, M. de Mollon, a mis en lumière l'action bienfaisante des phosphates de chaux sur la végétation. Utile à tous les sols, cette substance précieuse convient surtout aux terrains granitiques, auxquels elle apporte des élémens qui lui font pour ainsi dire défaut. La production chevaline dans le Midi et particulièrement à Pompadour, trouve donc maintenant dans le phosphate de chaux le moyen d'améliorer le fourrage et, par suite, de donner au squelette des animaux un développement qu'il ne pouvait atteindre autrefois.

C'est grâce à cet amendement des fourrages, que les poulains arabes et anglo-arabes prennent, dès la première année, une très grande taille et une puissance des muscles à laquelle on ne semblerait pas devoir s'attendre, d'après les formes légères de leurs parens. Mais un tel résultat, évidemment avantageux, n'est pas sans porter atteinte à l'élégance originelle du cheval asiatique. Il n'en est pas autrement dans les haras d'Allemagne et de Russie, où s'opère l'élevage de l'arabe et de l'anglo-arabe. Une telle transformation ne saurait être préjudiciable, si les animaux conservent l'énergie et la rusticité qui sont et resteront toujours la vertu du cheval de service et surtout du cheval d'arme.

Au haras de Pompadour, les poulains sont donc élevés à la dure, tenus au pré toute la journée, et abrités la nuit dans des écuries ouvertes aux quatre vents. La constitution de ces animaux serait encore plus solidement trempée s'il était possible de les faire coucher en plein air, même au cœur de l'hiver. Mais la crainte des loups s'oppose à cette désirable mesure.

A l'âge de trente mois, les poulains sont soumis à un entraînement graduel, sur l'hippodrome tracé dans la vaste prairie s'étendant sous

les murs du château. Cet entraînement débute par des promenades au pas progressivement prolongées, durant lesquelles les fonctions des poumons et du cœur, qui sont sœurs, se régularisent et s'apprêtent à de plus grands efforts. Puis ces promenades au pas sont variées par des temps de galop, dont la rapidité se mesure sur la facilité de respiration des animaux. Enfin ces exercices subissent une accélération qui doit être ménagée avec un grand tact, afin de ne pas dépasser et même de ne pas atteindre la limite de résistance des organes de l'animal.

C'est charmant de voir ce peloton d'une trentaine de poulains bondissant sur la piste, montés par de jeunes palefreniers dont la veste rouge se détache vivement sur la verdure des châtaigniers. Parfois l'écart d'un cheval précipite à bas son cavalier. L'enfant limousin se relève, court, rejoint sa monture et saute en selle, léger comme un Numide.

Au retour à l'écurie, les animaux sont soumis à de vigoureuses frictions, sorte de massage qui délasse le corps, en aidant les muscles à se débarrasser des substances résultant de leur usure par le travail. C'est, en effet, la présence de ces résidus dans les tissus qui cause la fatigue.

Sous l'influence de cette gymnastique graduée et d'une alimentation substantielle, le jeune cheval perd l'empâtement du poulain nourri de grasse herbe; ses lignes s'allongent, le poitrail prend un merveilleux développement en profondeur et en largeur.

Après une année d'entraînement, les pouliches sont envoyées à la jumenterie pour y servir à la reproduction, et les poulains, tant arabes qu'anglo-arabes, sont répartis entre les divers dépôts d'étalons. Les produits les plus brillans sont ceux qui résultent des jumens anglaises et des chevaux de Syrie. Dotées par leur mère d'une grande ampleur de formes, ils reçoivent de leur père un sang excessivement sain qui vivifie le tempérament trop souvent scrofuleux dans la descendance des bêtes de course. La régénération des victimes de l'hippodrome par l'infusion du sang arabe est du reste tentée en Angleterre même. Quelques éleveurs y ont repris les procédés qui ont si bien réussi à leurs devanciers du siècle dernier. Il ne faut pas être grand prophète pour prédire le prochain avènement des anglo-arabes sur le turf.

Inférieurs en distinction, les produits purs arabes de Pompadour paraissent supérieurs aux croisemens anglais par la solidité de leur construction et par la bonté de leur caractère, qualité transmissible et très appréciable dans le producteur de chevaux de service. Très vigoureusement musclés, ces arabes conviennent le mieux aux poulinières bretonnes si répandues au sud de la Loire, et qui, sous

des formes un peu frustes, portent de visibles traces d'une lointaine provenance orientale. Leurs propriétaires emploient bien à tort les étalons anglo-normands, séduits qu'ils sont par la corpulence de ces gros chevaux déshérités de toutes les qualités nécessaires aux produits du Midi.

La jumenterie peut ainsi chaque année fournir une vingtaine d'étalons d'élite bien précieux pour assurer, en minime partie, la remonte des haras devenant de plus en plus coûteuse et difficile. On doit regretter seulement qu'une fois dans ces haras, ces animaux soient livrés à une énervante oisiveté, au lieu d'être soumis à un travail indispensable pour entretenir leur vigueur et leur douceur. Ainsi ils deviendraient plus aptes à transmettre ces qualités à leur descendance. Ce qui est le plus à blâmer dans l'organisation des haras en France, c'est l'inaction funeste dans laquelle les étalons sont tenus durant leur séjour aux dépôts.

Certes, la jumenterie de Pompadour est loin d'égaler, pour le nombre des chevaux, les établissemens semblables d'Allemagne, de Hongrie et de Russie; mais elle ne leur cède en rien pour la perfection des produits, qui font le plus grand honneur au directeur, M. de La Grange, secondé par le chef des cultures, M. Mathis.

L'élevage est dirigé avec une entente parfaite du résultat à atteindre, qui est de délivrer le Midi de l'étalon anglo-normand, fléau de sa production chevaline, de le doter de reproducteurs doués de toute l'énergie du pur sang anglais sans en avoir les tares, doués de toute l'endurance du cheval arabe sans en avoir les défauts de taille et de force. Tels qu'ils sont créés à Pompadour par le choix des parens, la succulence de la nourriture et la bonne mesure de l'entraînement, ces étalons réunissent toutes les qualités voulues pour la production de poulains assez hauts en taille et forts en muscles pour devenir soit d'excellens chevaux de cavalerie légère, soit de rapides et élégans chevaux de luxe, à la condition d'une transformation nécessaire dans les pratiques des éleveurs de la contrée.

VI.

Le Midi est la terre promise de la petite propriété. Fécondé par le soleil, apte à toutes les cultures, le sol s'y prête au morcellement bien mieux que les froides terres à blé du Nord. Cet heureux avènement du cultivateur à la possession de son champ allait en s'accélérant, grâce à l'esprit d'épargne, vertu innée chez le paysan français, lorsque le mouvement a été soudainement enrayé par une

première calamité, le mal du ver à soie, puis par un désastre plus grand encore, la maladie de la vigne. Les travaux de l'illustre M. Pasteur ont permis de conjurer le premier fléau. Le second élargit graduellement l'étendue de ses ruines, favorisé par notre coupable inertie à dériver nos fleuves pour répandre abondamment sur leurs coteaux l'eau nécessaire à la destruction de l'insecte ravageur.

La restauration de l'industrie chevaline dans le Midi pourrait, dans une certaine mesure, adoucir tant de pertes. Toutefois cette industrie semble au premier abord peu compatible avec les changemens survenus dans la culture. Les exploitations morcelées lui sont peu favorables. Quant à celles qui ont conservé leur ancienne étendue, elles ne peuvent plus, comme jadis, consacrer aux cavales et à leurs poulains les vastes pâturages dans lesquels ils vivaient libres en tout temps, brossés par la brise, baignés par la pluie. Actuellement mieux cultivées, ces prairies sont préservées de toute dépaissance, durant l'hiver et le printemps, afin d'être irriguées et fauchées. Les exigences de la culture améliorée retiennnent tous les animaux de la ferme à l'étable durant la plus grande partie de l'année. Peu funeste au gros bétail, cette réclusion est excessivement préjudiciable aux jeunes chevaux, pour lesquels un incessant exercice est la condition même de la santé et de la vigueur. La stabulation est, en effet, la plus grave cause de déformation et d'étiolement des chevaux élevés actuellement dans le Centre et le Midi.

Mais il est un remède au mal. Le morcellement et la meilleure tenue des prés sont trop utiles pour qu'il ne soit pas possible de concilier l'entretien du cheval avec ces progrès, dans une même harmonie du bien. La division du sol appelle la division de l'industrie agricole dans tous ses détails, y compris la production chevaline. Les exploitations morcelées peuvent ne pas être exclues des bénéfices de cette production, à la condition de se spécialiser soit pour l'entretien des poulinières, soit pour l'élevage des jeunes chevaux, faute de l'espace suffisant pour réunir, comme par le passé, ces deux actes agricoles.

Dans le cas où les exploitations se restreignent à l'entretien des mères, les poulains sont vendus dès le sevrage. Partant avant l'hiver, ils n'ont point à souffrir de la stabulation imposée par la préservation des prés arrosés. Leur place naturelle est alors dans les vastes pâturages des rives des fleuves et des bords de l'océan, qui sont partout abandonnés au libre parcours du bétail, durant toute l'année. Cependant, vivifiés par le grand air, développés par la liberté, ces deux biens suprêmes de l'enfance, les poulains grandissent et deviennent capables des premiers efforts au travail. C'est pour eux le moment de revenir dans une ferme, pour y être utilisés

à un labeur proportionné à leurs forces et s'augmentant avec elles. Les sols siliceux et d'une culture peu pénible abondent dans les plaines du Midi. Nul pays ne saurait se prêter plus admirablement à cet entraînement par le travail, qui est la condition essentielle d'un élevage salutaire quant au développement du corps, économique quant à la dépense. Toutefois la chose implique certains changemens dans le matériel agricole, particulièrement la substitution des chars à quatre roues aux charrettes actuelles, qui conviennent peu pour les animaux en dressage.

Ce passage des jeunes chevaux par divers sols et par diverses mains durant leur croissance, est devenu la règle générale dans les pays les plus renommés pour la production chevaline, dans la Normandie, la Bretagne et le Perche. Le Midi n'est pas encore très avancé dans ce mode d'élevage, par lequel l'animal se transporte successivement sur les lieux les plus favorables à son entretien. Mais un tel courant commercial ne peut tarder à s'y développer, grâce aux facilités procurées par l'extension des chemins de fer.

Quoi qu'il en soit, l'avenir n'est nulle part à l'accroissement des chevaux en nombre. Le Midi ne saurait échapper à cette loi commune. Partout ce nombre diminue par la division du sol, par l'accroissement des autres animaux de la ferme, dont l'entretien court de moindres risques. En Russie même, la décroissance de la population chevaline commence avec la répartition de la terre entre les serfs émancipés.

Mais s'il nuit à la quantité, le progrès agricole favorise la qualité. Or nous aurions bien assez de chevaux dans le Midi, si tous étaient assez forts et assez grands pour faire un bon service comme bêtes de trait léger. Il y aurait alors bien assez de choix pour assurer les remontes annuelles de la cavalerie et pour constituer une réserve suffisante en cas de mobilisation. On ne peut, en effet, produire spécialement en vue de l'armée; mais elle ne saurait mieux monter sa cavalerie qu'en choisissant parmi les chevaux de race assez robustes pour être utilisés au trait.

L'évolution de la propriété, les progrès de la culture, imposent donc des pratiques nouvelles à la production chevaline, en lui suscitant des obstacles. Mais les difficultés les plus grandes viennent de l'homme même. Peu patient, facilement irritable, le méridional, sans aller jusqu'à la brutalité, n'a pas toujours le calme et la douceur nécessaires à l'égard des animaux. Il manque trop souvent de mesure dans l'effort de travail à imposer pour le dressage. Toute bête se ressent du manque de bons traitemens; plus intelligent et plus nerveux, le cheval en souffre plus que tout autre serviteur de la ferme. Ce goût inné pour le noble animal, cet ensemble

de soins éclairés, affectueux même, qui constituent l'homme de cheval, tout cela est rare dans le Midi. Que nous sommes loin de ces mœurs patientes et douces du paysan hanovrien, pour qui son attelage de quatre chevaux résume toutes les espérances, toutes les craintes, toutes les joies et tous les gains! Aussi avec quelle sollicitude il le nourrit, avec quelle propreté il l'entretient, avec quelle douceur attentive il le commande au travail, proportionnant toujours l'effort à la force de chaque animal!

Ce goût du cheval existe en Normandie, en Bretagne et dans le Perche, mais il manque à peu près ailleurs. Fâcheuse au point de vue de l'industrie chevaline, la chose est encore plus regrettable pour le recrutement de notre armée. N'est bon cavalier que celui qui aime son cheval et s'en fait un vrai compagnon.

L'instruction agricole pourrait développer ce goût dans les populations rurales, mais leurs mœurs ne changent guère que sous le stimulant du gain. Que la production chevaline sorte de la langueur dans laquelle elle se traîne au sud de la Loire, en dépit des primes distribuées par l'administration des haras, qu'elle devienne rémunératrice, et tout se modifiera. Pour qu'il en soit ainsi, le point de départ doit se trouver dans un contingent suffisant d'étalons de race orientale, modifiés en taille et en force par leur élevage en France. Ce qui s'impose ensuite, c'est l'alimentation plus substantielle du poulain; c'est par-dessus toutes choses un travail modéré dès l'âge de trois ans, condition essentielle pour obtenir un vrai cheval d'arme ou un bon cheval de trait léger, au lieu du méchant bidet résultant de l'élevage sur place à l'étable.

Soit en produisant directement des étalons arabes ou anglo-arabes, soit en facilitant cette production par l'industrie privée, grâce à la vente d'une partie de ses pouliches de pur sang, la jumenterie de Pompadour rend d'inappréciables services à l'industrie chevaline dans le Midi. Cet utile établissement de l'état trouvera-t-il désormais une stabilité qui jusqu'ici lui a manqué complètement? Il faut le souhaiter plus que l'espérer. Rappelons-nous seulement qu'alors que l'élevage du cheval d'arme subit chez nous toutes les vicissitudes, il est une puissance qui depuis Iéna poursuit avec une inflexible persévérance l'amélioration de sa cavalerie par la race orientale.

F. VIDALIN.

POÉSIE

LE SONGE DU GRAND VENEUR.

I.

Je passais à travers la forêt des Ardennes
Quelques siècles après le vieux roi Pharamond,
Mais c'était bien avant les quatre fils Aymon. —
Les biches et les cerfs, et les daims et les daines

Descendaient en famille au bord des clairs étangs. —
Entre les joncs fleuris les hardes venaient boire
En laissant sur les eaux de grands cercles de moire,
Où tremblaient élargis les aunes miroitans.

Tous ces fauves charmans, à la robe lustrée,
S'abreuvaient... quand le bruit lointain d'un oliphant
Fit tressaillir le cerf, et la biche, et son faon,..
Et la harde sous bois rentra tout effarée.

Une femme apparut (venant on ne sait d'où)
Sur le bord de l'étang, jeune et belle inconnue,
Portant la robe courte avec la jambe nue
De la cheville au moins jusqu'en haut du genou.

Mince écharpe de laine à l'épaule agrafée
(Robe d'un bleu d'azur, écharpe bleu turquin);
Le pied vif et cambré moulant son brodequin;
Une fierté de reine, une grâce de fée;

Et dans les cheveux blonds parfois apparaissant
Un fin bijou d'or pâle, un petit diadème
(De son pouvoir sans doute allégorique emblème),
Comme un lever de lune à son premier croissant.

II.

Souriante à l'aspect tranquille des eaux fraîches,
Elle était belle à voir, la coureuse des bois,
Laissant tomber son arc et jetant son carquois,
Qui dans l'herbe au hasard éparpilla ses flèches.

Pas un souffle dans l'air. — Par un soir estival,
Les feuilles se taisaient dans la chaleur torride.
Sous les bois, l'étang clair dormait calme et sans ride,
Et la fraise embaumait les profondeurs du val.

La femme voulut prendre un bain, après sa course,
Dans cette eau vierge et bleue où pas un être humain
N'avait trempé l'orteil, ignorant le chemin,
Et dont les fauves seuls avaient flairé la source.

Vite elle déchaussa son petit pied charmant
(Tout en elle était pur, tout en elle était chaste).
Interrogeant des yeux la haute forêt vaste,
La blonde abandonna son dernier vêtement

Et sur un fond vert sombre apparut toute blanche...
Quand elle descendit au bord du grand miroir,
Profondément limpide, elle aurait pu s'y voir,
D'une main retenue à quelque basse branche,

Mais, pas même un instant, la femme n'y songea.
De sa rare beauté fièrement dédaigneuse,
Devant elle tout droit cheminant, la baigneuse,
Quand son pied toucha l'eau, d'un brusque élan plongea.

Filant comme une vive à rapide nageoire,
Elle reprit haleine au milieu de l'étang,
Où s'étalaient aux yeux, comme un jardin flottant,
Des nymphæas ouverts, larges roses d'ivoire.

Comme elle, sur les eaux, respirant la fraîcheur,
En la voyant passer, de grands cygnes sauvages
Qui lentement suivaient la courbe des rivages,
Parfois s'approchaient d'elle, émus de sa blancheur.

Quand elle s'échappa de son bain, ruisselante,
Les cheveux dénoués, au déclin du soleil,
L'astre l'enveloppa d'un chaud rayon vermeil,
Et sur la chair de nacre essuya l'eau perlante.

Heureuse de son bain, la blonde rattacha
Sa robe et son écharpe, et vite rhabillée,
En voyant à son arc une corde mouillée,
D'un geste impatient et brusque l'arracha.

Quand l'arc fut bien tendu par une corde sèche,
Une biche passait en travers du chemin.
La femme en souriant, pour se faire la main,
Lança comme au hasard une première flèche,

Qui, décrivant sa courbe assez haute en sifflant,
Arrêta court la biche, une bête superbe,
Abattue en laissant un flot rouge dans l'herbe,
Et râlant sous la flèche attachée à son flanc.

III.

Mais voici, débuchant d'un massif de vieux hêtres,
Lancée à corps perdu, hurlant à pleine voix,
Une meute éveillant tous les échos des bois,
Que suit un fier chasseur, chaussé de hautes guêtres,

Portant la barbe en fourche, et la moustache en croc,
Chevelu comme un roi des races primitives,
Dans toute sa rudesse et sa fierté natives,
Et sonnant de sa trompe, une corne d'auroch.

Surprise à son aspect, non pas effarouchée,
Arrêtant d'un regard tous ses chiens murmurans,
La belle chasseresse ayant dit : « Je la prends, »
Mit un pied souverain sur la bête couchée.

— Tu devrais le savoir, cette biche est à moi ;
C'est ma flèche qui l'a mortellement blessée.
— Peut-être, mais d'abord mes chiens l'avaient forcée,
Quand tu vins me les rompre... et je l'aurais sans toi.

Alors, comme d'instinct, d'un geste involontaire,
Le farouche veneur lui serra le poignet
(Si peu qu'il y toucha, la peau blanche en saignait),
Car c'était un chasseur d'un âpre caractère.

Elle, regardant l'homme en face, répondit,
Très calme : « Bien à tort ici j'étais venue,
Puisque tu ne m'as point dès l'abord reconnue,
Diane... N'es-tu pas saint Hubert? — Tu l'as dit. —

— Certes je m'attendais à plus de courtoisie
De ta part... je pensais qu'on était moins brutal
Quand on vit à la cour de Pépin d'Héristal...
— Pardon, je vous croyais, dans vos forêts d'Asie,

Morte depuis longtemps... et, je ne sais pourquoi,
J'avais cru voir en vous une reine burgonde...
Jamais ciel n'éclaira plus merveilleuse blonde.
Je tombe à vos genoux divins... Pardonnez-moi.

Daignez clairement lire au fond de ma pensée.
Je veux dire à la vie un éternel adieu...
Humblement saint Hubert lui tendit son épieu,
Tournant la pointe au cœur : « Frappez, reine offensée ! »

Elle hésita d'abord... À voir ces beaux yeux francs
Arrêtés sur les siens, ses sourcils se froncèrent...
Puis le courroux tomba... ses regards se baissèrent
Devant le fier chasseur de la tribu des Francs.

Saint Hubert était fils du grand duc d'Aquitaine...
À l'heure solennelle où le jour disparaît,
Diane et lui rentraient tous deux dans la forêt,
Gravement, lui très humble, elle un peu moins hautaine.

Et les suivant de loin, mais sans bruit, ce soir-là,
En se parlant tout bas, les deux meutes mêlées
Perdirent leur chemin par de sombres allées,
Car le dernier croissant de lune se voila.

André Lemoyne.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *les Effrontés* (reprise).

S'il n'était trop ambitieux de rappeler un article dont l'auteur est passé déjà au rang des anonymes fameux, je donnerais volontiers pour titre à cette chronique : *les Effrontés en 1883*. Au moins est-ce une pièce justificative que le critique de théâtre apporte au publiciste. Sans jouer à l'homme d'état, nous sommes obligé de constater quels différens effets, par suite des vicissitudes de la chose publique, un ouvrage produit à vingt-deux ans d'intervalle. On se rappelle que celui-ci, représenté pour la première fois en 1861, renfermait, avec une comédie de mœurs, un commentaire politique de cette comédie : la comédie, que retenait autour de lui le financier Vernouillet, dénonçait un mal de la société; le commentaire, que se distribuaient comme une parabase le marquis d'Auberive et le pamphlétaire Giboyer, indiquait la cause du mal et son remède futur. Le succès de la pièce n'avait pas été sans scandale; le public s'était divisé sur deux questions : à savoir, si le mal signalé par l'auteur existait réellement, et si le remède proposé n'était pas chimérique. Vingt-deux ans se sont écoulés, et l'accord s'est fait : au prix de quelles illusions, de quelles espérances, on le devine. Personne, hélas! ne doute plus que l'auteur n'ait touché du doigt un point malade; la crise qu'il désignait a depuis redoublé de violence; et quant à l'heureuse solution qu'il se flattait d'entrevoir, personne, pas même lui, n'ose plus y compter. Telle coupure qu'il a faite témoigne qu'il est désabusé là-dessus; les spectateurs le sont aussi bien que lui. Et comme la comédie de mœurs, à qui le temps a donné raison, ne peut que gagner, même en tant qu'œuvre d'art, à être allégée de cette partie du commentaire politique à laquelle les événemens ont donné tort; comme, d'ailleurs, la fable dramatique qui soutient cette comédie demeure humaine et touchante; comme le dialogue de tout l'ouvrage demeure vif et bien

français, et que d'un bout à l'autre y court cet esprit qui dans telle scène est une force et dans telle autre une grâce, — il arrive que le public tout entier acclame cette pièce avec une joie qu'avive secrètement la surprise de se trouver d'accord; ou si tous ne se souviennent pas des dissentimens d'autrefois et, par conséquent, ne peuvent s'apercevoir qu'ils sont apaisés, au moins est-il vrai de dire que tous admirent librement, avec une parfaite sécurité d'esprit, une œuvre aussi jeune qu'il y a vingt ans et peut-être plus jeune, car elle paraît douée désormais de cette jeunesse perpétuelle des choses nées heureusement pour durer.

On sait qui sont « les Effrontés : » les financiers malhonnêtes qui paient d'audace pour forcer l'entrée du monde. La théorie de leurs manœuvres se révèle dans ces conseils ironiques du marquis d'Auberive à Vernouillet : « L'effronterie, voyez-vous, il n'y a que cela dans une société qui repose tout entière sur deux conventions tacites : *primo*, accepter les gens pour ce qu'ils paraissent; *secundo*, ne pas voir à travers les vitres tant qu'elles ne sont pas cassées... L'œil provocant! la voix haute! N'attendez pas les gens, ils ne viendraient pas à vous; n'allez pas au-devant d'eux, ils vous tourneront le dos; marchez sur eux en leur tendant une main menaçante, et ils la prendront... » L'effronterie, c'est donc l'impudence mise au service de l'argent. L'argent n'est-il pas roi? Tout à l'heure, le marquis d'Auberive disait au bourgeois Charrier : « Vous êtes dans les meilleurs termes avec M. Barbançon, qui est une lourde bête... — C'est un honnête homme. — Le salueriez-vous s'il était pauvre? — S'il était pauvre, je ne le connaîtrais pas. — C'est donc uniquement sa fortune que vous connaissez et son argent que vous saluez? Eh bien! croyez-vous qu'il y ait bien loin de saluer l'argent d'un imbécile à saluer l'argent d'un fripon?.. Quant à moi, j'adore l'argent partout où je le rencontre; les souillures humaines n'atteignent pas sa divinité; il est parce qu'il est. » Donc, l'argent est Dieu, et l'impudence le sert; pour mieux établir son règne, quelles voies prendra-t-elle? Vernouillet, ranimé par le marquis, a là-dessus des lumières soudaines. Dans une société gouvernée par l'opinion, et où l'opinion, que ne juge et ne raffermit aucune règle supérieure, se laisse facilement intimider, sinon corrompre, aucun instrument ne sera meilleur que la presse pour la besogne que l'impudence veut faire au profit de l'argent. D'ailleurs, par la presse, en même temps que le respect des fidèles, la divinité elle-même prendra de l'accroissement. Vernouillet, cet homme positif, est saisi de lyrisme à la vue de l'avenir qui se déroule devant lui : « Je tiens dans ma main les deux pouvoirs qui se disputaient l'empire, la finance et la presse! Je les décuple l'une par l'autre, je leur ouvre une ère nouvelle, je fais tout simplement une révolution!.. » Et peu après, le marquis d'Auberive, en dilettante du pessimisme, le félicite sur ses débuts : « Vous êtes un

grand homme, ami Vernouillet, et la presse entre vos mains va devenir une bien belle institution ! »

Ce fut un grand bruit, en 1861, quand résonnèrent ces maximes, quand sifflèrent ces traits de satire. L'auteur avait voulu, et maint détail le rappelait, que la scène se passât vers 1845. Était-ce pour dérouter les censeurs ou dépister les gens qui chercheraient les originaux de ses peintures? Était-ce parce qu'il prétendait avoir montré seulement les principes d'un mal qui depuis s'était aggravé, et ajoutait-il tout bas : « Si la scène se passait en 1861, ce serait déjà bien autre chose! » Toujours est-il qu'il obtint ce résultat d'être accusé de calomnie envers la société de 1845, envers ses financiers, envers ses publicistes. Et ceux-là furent modérés qui ne l'accusèrent pas d'avoir calomnié, à l'abri d'une antidate dont personne n'était dupe, la société, la finance et la presse de 1861. Ceux-ci furent francs qui dirent tout net: « Nous refusons de nous reconnaître, nous et nos voisins, dans ces portraits, aussi bien que d'y reconnaître nos aînés et les aînés de nos voisins. » Les premiers déclaraient que, si l'argent avait pris chez nous une importance nouvelle et funeste, ce n'était pas vers 1845. Les autres, plus nombreux, étant moins désintéressés, ajoutaient: « Et ce n'est pas non plus de nos jours, en 1861, ni jamais. Ce marquis est plaisant de nous apprendre que l'argent est parce qu'il est! Le bonhomme Charrier lui répond fort bien qu'il a toujours été. Nous ne sommes ni meilleurs ni pires que nos pères: qu'on ne vienne donc pas nous crier anathème pour la nouveauté de quelques vices qui sont éternels. »

En 1883, M. Augier peut se moquer de ces chicanes; il peut se montrer bon prince et dire : « Quand je fis *les Effrontés*, il y a vingt ans, on niait que j'eusse représenté la société de vingt ans avant ou celle de l'époque. Soit! j'avais représenté celle de vingt ans après! » Et, en effet, celle de vingt ans après, celle d'aujourd'hui, n'osera pas protester. Heureuse d'en être quitte à ce compte! Elle sait bien qu'en la reconnaissant ici on la flatterait. Si vraiment le moraliste, en 1861, avait poussé sa comédie au-delà des vices du jour, cette comédie est restée en-deçà de ceux d'aujourd'hui. A quel moment précis la société s'est-elle trouvée à l'unisson de cette satire? On peut disputer là-dessus; on peut choisir telle ou telle date plus ou moins rapprochée du commencement ou de la fin de ces vingt-deux dernières années; le progrès en ces matières se déclare souvent par de tels éclats qu'il sera difficile, même après avoir choisi, d'être assuré qu'on ait raison. Mais le certain est que *les Effrontés* marquent une étape que nous avons dépassée : à quelle heure, on ne saurait le dire, et la question n'offre qu'un intérêt médiocre; aussi bien, en l'état, le plus simple serait-il d'admettre que l'auteur a peint en 1861 ce qu'il voyait. Mais, pour de certains yeux, qui servent certains esprits, voir c'est prévoir: ils ne voient que ce qui aura des suites. M. Augier, en 1861, après

avoir observé le corps social, a posé le doigt sur une tache, en disant : « Voici un ulcère ! » En vain a-t-on protesté que c'était un défaut de l'épiderme et qu'on l'avait toujours vu là : sous la tache l'ulcère s'est creusé; il est béant aujourd'hui, comme un cratère pestilentiel.

Sans doute, l'argent a toujours été, et ce n'est pas d'hier qu'il a commencé de corrompre l'opinion. « Cet homme est laid, de petite taille, et a peu d'esprit. L'on me dit à l'oreille : Il a cinquante mille livres de rente; cela le concerne tout seul, et il ne m'en sera jamais ni pis ni mieux. Si je commence à le regarder avec d'autres yeux, et si je ne suis pas maître de faire autrement, quelle sottise ! » Qui parle ainsi ? La Bruyère, et l'on juge assez au tour de sa phrase, que cette sottise qu'il évite, d'autres y tombent. *Turcaret* ne date pas de 1845, mais de 1709. En 1710, un des *Agioteurs* de Dancourt, Trapolin, comme on lui dit que tel de ses confrères est moins excusable que lui : « Excusable ! s'écrie-t-il, monsieur, tout le monde l'est ! La fortune porte son excuse avec elle. Par quelque route qu'on la fasse, quand on l'a faite, on n'a jamais tort (1). » Ne croit-on pas entendre le Jean Giraud de M. Dumas fils : « L'argent est l'argent, quelles que soient les mains où il se trouve. C'est la seule puissance que l'on ne discute jamais, » — ou justement le marquis d'Auberive : « J'adore l'argent partout où je le rencontre : il est parce qu'il est. » Dans l'intervalle, je ne vois pas qu'il ait cessé d'être. Faut-il rappeler les banquiers de M. Scribe, les Dorbeval, habillés à la mode de 1827, et leurs confrères ? Est-ce Robert Macaire ou Mercadet qui nous donne à croire qu'en 1834, en 1838, l'argent avait disparu du monde ? Pourtant, à mesure qu'on avance, il joue un personnage plus important. A le voir entrer en lutte avec d'autres puissances, et des plus grandes qui soient, on devine qu'il ne se tient plus à sa place. *L'Honneur et l'Argent*, ce titre qui date de 1853, pourrait servir de sous-titre à bon nombre des pièces postérieures, et notamment à la plupart des comédies de M. Augier.

En effet, tandis que son émule, M. Dumas fils, s'attachait aux drames de la chair, M. Augier s'attachait aux drames de l'argent. Tandis que l'un suivait la clinique, l'autre allait à la Bourse. L'un a bien pu écrire, pour montrer que son choix était volontaire, *la Question d'argent;* l'autre a pris une précaution pareille en écrivant *le Mariage d'Olympe, les Lionnes pauvres, Paul Forestier, Madame Caverlet.* Encore, au moins dans les deux premières de ces pièces, l'argent garde-t-il son rôle; il l'avait déjà dans *l'Aventurière;* il le conserve dans le dernier ouvrage de l'auteur, *les Fourchambault.* Dans *la Pierre de touche*, dans *le Gendre de M. Poirier*, dans *la Jeunesse*, dans *un Beau Mariage*, dans *le Fils*

(1) Voir, sur les hommes d'argent au XVIIIe siècle, la jolie thèse de M. Jules Lemaître : *la Comédie après Molière et le Théâtre de Dancourt;* Hachette.

de Giboyer, dans *Lions et Renards* et jusque dans *Jean de Thommeray*, il se mêle d'une façon efficace à l'action. Mais où son personnage est capital, c'est dans *Ceinture dorée*, *les Effrontés*, *Maître Guérin*, *la Contagion*. Assurément d'autres ont pris garde à cette fortune récente de l'argent. Ni l'auteur des *Faux Bonshommes*, ni l'auteur de *la Famille Benoîton* et de *Maison neuve* ne l'a méconnue ; après *l'Honneur et l'Argent*, Ponsard a donné *la Bourse*. Mais, un des premiers, M. Augier, avait discerné la mine à exploiter : *la Pierre de touche* est de 1853, comme *l'Honneur et l'Argent;* et si l'on néglige cette comédie, qu'un air de fantaisie peut faire récuser, au moins faut-il noter que *Ceinture dorée*, la première pièce en prose où le problème s'agite, devenu ainsi plus proche de nous, *Ceinture dorée* paraît en 1855, un an avant *la Bourse*, deux ans avant *la Question d'argent*, trois avant *les Pièges dorés*. Cette dernière pièce n'eut guère moins de vogue que les autres ; l'auteur, M. de Beauplan, me saura gré de la rappeler : je la cite pour montrer comment, à cette époque, les coups de pioche se pressaient sur cette même mine. Chacun se mêlait de donner le sien. M. Augier avait frappé le premier ; après six ans il le redoubla. Ce dernier coup fut un coup de maître, et ce fut *les Effrontés*.

Apparemment ce n'était pas sans raison que tant de travailleurs creusaient à la même place, et l'un sur les talons de l'autre : il fallait, pour que tout le monde parlât d'argent, que l'argent eût pris une importance nouvelle; mais comment? Ainsi que plusieurs l'avaient déjà dit, l'argent est toujours l'argent, et dans tous les temps comme dans toutes les bourses; s'il avait acquis plus de valeur, c'est que d'autres puissances s'étaient dépréciées : lesquelles et par quels accidens? Cette valeur acquise, l'argent devait la manifester par des moyens nouveaux; mais par lesquels? c'est encore de quoi il était curieux de s'informer. Ainsi, d'une part, il fallait reconnaître l'affaiblissement des pouvoirs vaincus ; et, d'autre part, les manifestations de la force nouvelle du vainqueur. Si, d'ailleurs, de son premier coup, dans *Ceinture dorée*, M. Augier avait découvert le filon, c'est qu'il avait pris soin, dans *le Gendre de M. Poirier*, de choisir excellemment son terrain. Il n'eut garde de le quitter.

Ce n'est pas en effet dans le monde proprement aristocratique, lequel s'est à peu près retiré de l'action, ni dans le monde modeste des salariés de tous ordres, des juges, des professeurs, des ingénieurs ou des soldats; ce n'est pas non plus dans le monde des gens de lettres et des artistes, ni des petits commerçans ou des petits industriels, que réside et que vit la majesté de l'argent. C'est dans ce monde sans frontières qui se nomme lui-même le monde et que les autres acceptent pour tel, sans épithète qu'on puisse lui contester ou lui envier; c'est dans ce monde où, s'il ne suffit pas d'être riche, il est nécessaire de le paraître; c'est dans ce monde où les parvenus et ceux qui parviennent se frottent à

ceux qui se maintiennent, où les gentilshommes et les bourgeois, à de certains jours, à de certaines heures, en de certains lieux de loisir, de dépense, de plaisir ou d'ennui, font également figure de gentlemen; c'est dans ce monde où M. Poirier avait pu rencontrer le marquis de Presles : c'est dans ce monde-là que le marquis d'Auberive devait connaître Charrier et introduire Vernouillet. C'est dans ce monde-là, comme dans un sol où divers élémens se combinent et fermentent, que le rameau d'or poussait ses plus belles feuilles et portait ses plus beaux fruits; aussi bien est-ce dans ce monde et par les mêmes raisons que M. Augier avait mis et devait mettre toutes ses grandes comédies modernes, sauf *les Lionnes pauvres*, qu'il a placées à dessein dans un monde plus humble, — il s'est expliqué là-dessus, — et *Maître Guérin*, qui, pour une part au moins, est une étude de la vie de province. Mais à nulle autre de ses créations un tel milieu ne convenait aussi proprement qu'aux *Effrontés;* dans nul autre de ses ouvrages il n'a étudié d'une manière aussi spéciale ce pouvoir nouveau de l'argent : avec quelle clairvoyance et quelle prévoyance il l'a fait, nous le savons aujourd'hui.

Qui doute à présent que la méthode d'effronterie professée par le marquis d'Auberive ne soit la bonne pour pénétrer dans un tel monde? On l'a vue triompher par assez d'exemples. Il fallait cependant qu'un observateur en découvrît la formule; M. Augier a eu cette gloire. D'autres voyaient peut-être les intrus dans la place : il a trouvé le premier comment ils avaient fait brèche. Il a trouvé aussi comment les défenses de la place étaient ruinées d'avance; il l'a dit en bon langage, et c'est la matière du commentaire politique dont le marquis d'Auberive et Giboyer accompagnent cette comédie de mœurs, ou du moins c'est une partie de ce commentaire. « Ce qui m'amuse dans votre admirable révolution, dit le marquis d'Auberive à Charrier, c'est qu'elle ne s'est pas aperçue qu'en abattant la noblesse, elle abattait la seule chose qui pût primer la richesse. Vous avez remplacé *aristocratie* par *ploutocratie*... » Giboyer ne le nie pas, il va même plus loin : « Deux et deux font quatre : le règne de l'arithmétique est arrivé, comme il arrivera dans tous les pays où il n'y a rien au-dessus du capital... » Et comme Vernouillet lui oppose l'éternelle brutalité de ce fait : « L'argent a une puissance intrinsèque; il est roi par la force des choses, » il se récrie, le philosophe, et réplique non sans noblesse : « Voilà justement pourquoi il faut le combattre : la civilisation, c'est la victoire de l'homme sur la force des choses... En sorte que l'ancien régime était plus près de la civilisation que l'autre, parce qu'il avait au moins une chimère à mettre au-dessus de la richesse. » Légitimiste et socialiste s'accordent à condamner le régime présent, et par des motifs pareils; l'un et l'autre déclarent la société malade et désignent la même cause du mal. Quoi de surprenant? L'un et l'autre

empruntent cette opinion à l'auteur; l'un et l'autre sans doute assistaient trois ans auparavant, le 28 janvier 1858, à cette séance de l'Académie française où le récipendaire s'écriait : « Que voyons-nous autour de nous depuis trente ans? Une société toute neuve, sans passé, sans traditions, sans croyances et même sans préjugés; un pays d'égalité où la richesse est devenue le but de toutes les ambitions depuis qu'elle est devenue la seule inégalité possible: » ce n'est donc pas une opinion de théâtre ni un jugement improvisé que M. Augier nous communique par l'entremise du marquis d'Auberive et de Giboyer. « Depuis trente ans.., » disait l'auteur en 1858. En effet, ce n'est pas tout de suite après la révolution française qu'on put en apercevoir ce résultat: la prépondérance de l'argent. Sous l'empire, à peine si quelques fournisseurs des armées avaient pu s'occuper de faire fortune; il fallut que toute la restauration s'écoulât pour permettre à l'épargne de se reformer avant qu'on vît sur le sol nivelé toute la grandeur de la puissance nouvelle. Sous la monarchie de juillet, l'argent commença de croître en influence et en prestige; la révolution du 24 février l'effraya sans l'abattre; le second empire lui donna une sécurité que ne troublaient plus les agitations de la liberté politique, ni le souci des intérêts moraux du pays. En même temps, la vie devenait plus chère et l'appétit du luxe plus aigu; le jeu seulement pouvait suffire à ces besoins nouveaux. Dans le silence du pays, Paris ne fut plus qu'une Bourse desservie par des chemins de fer. C'est alors qu'on vit éclater coup sur coup tant de comédies dont l'argent était le héros. Dans celle-ci l'auteur ne se contente pas de nous le montrer en action; il nous révèle en même temps les origines de son pouvoir : nous ne voyons pas, après vingt-deux ans, que la vertu de ces origines soit épuisée ni que ce pouvoir ait décru.

S'il montre par quelle méthode les financiers malhonnêtes s'introduisent dans la société et comment cette société leur était d'avance ouverte, M. Augier montre aussi comment ils s'y comportent: il ne les quitte pas une fois installés dans la place; il dénonce le régime qu'ils y vont établir. On sait à présent si ce régime a prospéré. L'union de la finance et de la presse, ou plutôt l'asservissement de celle-ci à celle-là, était une nouveauté quand parut cette pièce, une nouveauté qui faisait scandale et qu'on s'efforçait d'attribuer à des causes passagères. « Il n'est plus permis aux journaux de représenter des idées : il est naturel qu'ils représentent des intérêts; que la liberté renaisse, et les marchands seront chassés du temple. » Ainsi pensait-on vers 1861. Depuis, la liberté a reparu, mais le temple appartenait aux marchands, et personne aujourd'hui ne s'étonne qu'ils en demeurent propriétaires. « Ils achètent un journal comme nous achetions un régiment ! » s'écriait avec amertume le marquis d'Auberive. Eh! oui, sans doute, ils achètent un journal; s'ils le paient, c'est leur

chose, et qui donc s'avise de s'indigner contre ce marché? Un journal est un outil de finance, et le commerce des outils est libre. Mais si l'on regarde de quelle sorte l'outil est manié, c'est alors qu'on admirera combien la vue de M. Augier fut nette et perçante. Qu'est-ce que Vernouillet auprès de nos faiseurs d'émissions? Il demande 65,500 francs pour compléter son million; des chiffres si faibles nous mettraient en défiance. Qu'il élève son capital de 1 million à 30 et de 30 à 120, à la bonne heure! Son coffre-fort nous fait l'effet du petit coffre-fort de Fanfan Benoîton. Aussi bien ses manœuvres, si nous en connaissions le détail, nous paraîtraient enfantillages; depuis vingt-deux ans, depuis douze ans, depuis deux ans, on nous a fait voir d'autres tours. Qui se douterait qu'à moins d'un quart de siècle en arrière, ce portrait du financier a passé pour calomnieux? Il s'est justifié depuis. Et la figure de Giboyer! Quelle clameur s'est élevée, en 1861, contre cette caricature! Où trouverait-on ce pamphlétaire pour écrire contre ses idées? Où trouverait-on cet ouvrier de scandale pour décrier une femme dans sa chronique et déshonorer une famille? Sans doute, on l'a trouvé; car cette peinture, l'autre soir, n'a paru surprendre personne. Giboyer avait un assortiment d'anecdotes « pour molester une grande dame; » il n'en avait publié qu'une : combien d'entrepreneurs de chantage en ont donné la suite!

Ainsi, parmi les voies nouvelles dont l'auteur des *Effrontés*, en 1861, avait démasqué l'entrée,— que nous regardions le grand chemin où se tiennent les voleurs ou bien les sentiers de traverse que suivent leurs complices, nous voyons que partout le vice a fait des progrès. Ces voies alors découvertes, et dont beaucoup niaient l'existence, sont reconnues et même classées : on ne songe guère à les boucher. Le public ne peut les ignorer : elles sont entretenues à ses frais! « Vous connaissez Vernouillet? » demande Sergine à la marquise d'Auberive, et la marquise lui répond : « J'ai payé pour le connaître. » Le public, depuis vingt-deux ans, a fait comme la marquise : il a payé pour connaître Vernouillet, pour connaître Giboyer, et combien d'autres! C'est bien le moins qu'à présent il soit unanime à les reconnaître. Il s'était divisé sur cette question : le mal est-il imaginaire ou réel? Il n'a plus qu'une voix là-dessus. Reste à savoir s'il est encore divisé sur le remède. Il ne l'est plus, mais par une raison contraire : tous s'accordent à penser que, si le mal est réel, le remède est chimérique, et l'auteur lui-même, qui ne dit plus mot là-dessus, en convient avec tous.

De quel remède s'agit-il? Giboyer l'indiquait, et c'était le sujet de la seconde partie du commentaire. « Achevez la révolution de 89! s'écriait le socialiste. On a fait table rase des abus; il reste à reconstruire une société en créant une aristocratie en dehors de l'argent.— Sur quoi la fonderez-vous dans ce pays démocratique? — Sur le principe même de la démocratie, sur le mérite personnel. » C'est « le règne de l'intel-

ligence » que Giboyer annonçait. Comment s'accomplirait-il? Le précurseur n'en savait rien au juste, pourtant il s'en doutait. Ce « grand chemin de l'éducation » où son père, un portier ambitieux, l'avait « engouffré, » il pouvait bien le traiter d'impasse et demander par boutade qu'on « murât ce cul-de-sac si l'on ne voulait pas le percer par l'autre bout; » mais il comptait qu'on le percerait. Trois ans plus tard, dans *Maître Guérin*, l'inventeur d'une méthode pour apprendre à lire devait déclarer que « la diffusion des lumières est aussi essentielle au régime de l'égalité qu'elle a été fatale au régime du privilège, et que la conséquence immédiate du suffrage universel, c'est l'éducation universelle. » Giboyer n'eût pas désavoué ce langage; il eût ajouté que, si la proposition de M. Desroncerets est vraie, la réciproque l'est davantage; que la conséquence de l'éducation universelle, c'est la toute-puissance du suffrage universel, et que par l'organisation de ce suffrage éclairé, par le jeu des institutions d'une nation tout entière instruite, et par ce moyen seulement, une aristocratie d'intelligence pourrait s'établir. Pour l'application de ces principes et le détail de ces réformes, il eût renvoyé peut-être à une brochure inédite qui devait paraître en 1864, la même année que *Maître Guérin*. On y verrait un système d'élections à plusieurs degrés qui « ouvrirait un débouché considérable aux ambitions légitimes. » Par ce système, « tous n'arriveraient pas au sommet, mais tous pourraient espérer d'y arriver, et du moins chacun serait assuré de s'élever selon son mérite sans rencontrer d'autre obstacle que le mérite de ses concurrens. » Voilà bien le cul-de-sac percé, comme le demandait Giboyer; voilà cette aristocratie fondée sur le mérite personnel.

Le titre de la brochure et le nom du publiciste? *La Question électorale*, par Émile Augier. On voit que les espérances de Giboyer, en tant que désintéressées et généreuses, étaient celles de l'auteur. On s'en doutait déjà en 1861. Ce n'était pas pour rien que M. Augier, avant d'introduire le marquis d'Auberive sur la scène comme le représentant des « anciens partis, » nous avait prévenus contre « ce petit vieux paradoxal, pointu et pointilleux, cet ennemi personnel de l'égalité, ce détracteur narquois de notre révolution. » Non qu'ensuite il n'eût pris soin de relever son caractère dans notre estime : par un artifice d'impartialité qui vaut que nous le signalions, il avait voulu que la personne du marquis fût digne de respect et ses idées positives, sinon les négatives, dignes de haine ou de raillerie, comme il avait voulu que la personne de Giboyer fût méprisable et ses idées presque saintes. Cependant les défenseurs des « anciens partis » à cette époque avaient quelque droit de se donner pour plus amis de la liberté que le gouvernement qui autorisait la représentation d'une telle pièce, et l'autorisation, à leurs yeux, était presque un patronage. Ils refusèrent d'accepter pour les leurs les idées étroites, les regrets attardés et le

pessimisme en quelques points ridicule du marquis d'Auberive. D'autre part, ils tinrent pour suspectes de hâblerie les espérances de Giboyer; son remède leur semblait une panacée d'utopiste, sinon de charlatan. L'ouvrage, d'ailleurs, fut défendu aussi vivement qu'attaqué; tel applaudit aux promesses de Giboyer, qui n'eût pas le moins perdu à leur accomplissement. Le remède, encore une fois, était-il chimérique ou réel, au moins d'une réalité probable et d'une efficacité prochaine? On était divisé là-dessus encore plus que sur le mal; car sur le mal, au moins, le marquis d'Auberive et Giboyer s'entendaient.

Sur le chimérique du remède, au moins pour de longues années, comme sur la réalité de jour en jour plus manifeste du mal, les événemens ont mis tout le monde ou presque tout le monde d'accord. « Que n'y vas-tu toi-même, en Amérique, pour te guérir une bonne fois de tes chimères? » disait le fils de Giboyer à son père, en 1864, quand son père voulait qu'il passât l'océan pour achever ses études sur la démocratie. Nous y sommes allés en Amérique, ou plutôt l'Amérique est venue chez nous, et nous sommes guéris, trop guéris peut-être des chimères de Giboyer. On a, depuis quelque douze ans, ouvert bien des écoles, si l'on en a fermé quelques-unes; si l'on n'a pas organisé le suffrage universel aussi ingénieusement que le voulait M. Augier, du moins on l'a mis en liberté; pour grossière que soit sa puissance, elle est absolue : il ne semble pas pourtant que le règne du mérite personnel approche. « Prenez garde, messieurs, disait en 1866 un personnage de *la Contagion*, Tenancier, qui s'adressait, en même temps qu'à son fils, à tous les petits-fils des hommes de 89, — prenez garde! nous vivons dans un temps où la stérilité est une abdication. Au-dessous de vous, dans l'ombre et sans bruit, se prépare un nouveau tiers-état qui vous remplacera, comme nos grands-pères ont remplacé la caste dont vous reprenez les erremens, et ce sera justice! » Est-ce parce que pendant vingt ans, de 1851 à 1870, les « petits-fils des hommes de 89, » avaient « abdiqué » par force au moins le meilleur de leurs droits politiques; est-ce parce qu'ils n'ont pu faire leur éducation d'hommes d'état et se sont trouvés trop faibles, après la chute de l'empire, pour retenir le gouvernement de la nation? Toujours est-il, qu'en effet, ce « nouveau tiers-état » annoncé par notre auteur a commencé de poindre; un orateur a dit son nom, avec autant d'irrévérence que de bonheur : c'est l'ordre des « sous-vétérinaires. » Est-ce donc là, ô Giboyer, ton « aristocratie de l'intelligence? »

Tous, depuis douze ans, à l'exception des hallucinés, nous avons vu disparaître à l'horizon l'eldorado de nos rêves politiques. Doit-il reparaître un jour? Ce jour n'est pas prochain. M. Augier lui-même, qui a de bons yeux, nous le savons, n'aperçoit plus cette terre promise. Il en convient facilement, et comment ferait-il difficulté d'en convenir? Même dans cette brochure que j'ai citée, *la Question électorale*, il le

déclarait expressément : « Je n'ai ni la prétention ni le désir d'être un homme politique ; » il est « un homme de bonne foi. » Mais la bonne foi, en ces matières et par ce temps-ci, ne risque-t-elle pas d'être contraire à toute foi ? Déjà, en 1874, dans un discours académique, il ne parlait que sur un ton désabusé des « hommes de parti. » Lui-même se donnait pour « un des rares Français qui n'aiment pas la politique, » ni « les entrepreneurs de politique. » — « C'est sans doute, disait-il, une infirmité de mon esprit; mais plus j'avance dans la vie, plus je suis tenté de ranger cette science au premier rang des sciences inexactes, entre l'alchimie et l'astrologie judiciaire. »

M. Augier n'est pas un sectaire, mais un auteur dramatique et un Français; comme tel, sensible aux mouvemens généraux de l'opinion et docile aux leçons les plus récentes des événemens. Après une profession de foi ou plutôt de scepticisme comme celle que je viens de citer, — et combien elle serait plus légitime encore aujourd'hui qu'il y a neuf ans ! — il ne pouvait lui en coûter de voiler les statues de ses anciennes espérances, sinon de les abattre ; il les soupçonnait de n'être guère, au moins pour un temps, que des effigies de fantômes. Il a donc résolu de s'accorder d'avance avec l'unanimité des spectateurs. Il avait reconnu comme eux que si le mal signalé par le marquis d'Auberive et constaté par Giboyer avait empiré, le remède prôné par celui-ci était d'application chimérique : il a retranché l'ordonnance. Il a coupé franchement six pages de sa pièce, les six pages où Giboyer déroulait le programme de ses illusions. Et comme en pareil cas, ce n'est pas tout de couper avec franchise, mais qu'il faut recoudre avec esprit, il l'a fait, n'ayez crainte ! Selon la version nouvelle, après que le marquis d'Auberive et Giboyer se sont consultés et mis d'accord sur la maladie, quand le marquis interroge le socialiste sur les moyens de guérison : « Oh ! répond Giboyer en secouant la tête, ne parlons pas de cela ! c'était bon il y a vingt ans ! » Entendez, de grâce, en 1861, quoique la comédie représentée à cette date soit toujours réputée se passer vingt ans plus tôt; nous n'en sommes pas à chicaner sur ce genre de fiction, et le plus maussade confessera que l'auteur, après nos mécomptes publics, ne pouvait se tirer avec plus de belle humeur du péché d'utopie.

Ainsi arrive-t-il que personne aujourd'hui ne soit plus gêné pour admirer cette comédie de mœurs, ni par une opinion plus indulgente que celle de l'auteur au malade qu'il étudie, ni par une opinion différente sur le traitement qui conviendrait. D'ailleurs, si le type de Giboyer, grandi depuis vingt ans et devenu légendaire presque à l'égal d'un Figaro, est diminué par ces changemens, ce n'est peut-être pas un mal pour cette peinture dont il faisait éclater le cadre et pour ce drame dont il embarrassait la marche. Était-il bon que le pamphlet se gonflât aux dépens de la comédie ? Non sans doute; il risquait de la

discréditer. D'autre part, la fable même de l'ouvrage est assez intéressante pour qu'on craigne de regretter la parabase qui menaçait de l'entraver. Si l'on songe que cette fable, en somme, n'est que l'occasion d'une étude de mœurs, et que cette étude est la plus juste, la plus pénétrante qu'on ait faite sur la scène du vice particulier de notre époque; si l'on prend garde que cette étude est écrite du style le plus sain, le plus libre et le plus national dont aucun auteur dramatique ait écrit depuis les classiques, on accordera que le succès de cette reprise est un bon résultat de l'expérience que les Français ont faite d'eux-mêmes depuis l'apparition de cette comédie. C'est peut-être le seul.

On me pardonnera de ne pas comparer longuement l'interprétation nouvelle des *Effrontés* à l'ancienne. M. Got a repris le rôle de Giboyer, M. Delaunay celui d'Henri. Je crois volontiers qu'en 1861 l'un n'avait pas plus de vigueur, d'autorité, de décision et de verve, ni l'autre plus de jeunesse, plus de grâce, plus d'aisance et de chaleur. M. Febvre joue Vernouillet; il lui prête la carrure, l'aplomb d'un de nos coquins de ces temps nouveaux : c'est un épouseur plus redoutable que ne devait paraître M. Régnier. M. Thiron fait le marquis d'Auberive; il est, à son ordinaire, agréable et malin; il n'a pas la sécheresse, la raideur, l'air de race qu'il y faudrait; Samson, à ce qu'on assure, était mieux doué pour ce personnage. Je crois volontiers que Provost représentait excellemment Charrier; je doute cependant qu'il fût amusant avec plus de naturel et pathétique avec plus de bonhomie que M. Barré dans le cinquième acte. M. Laroche, dans le rôle de Sergine, fait-il regretter Leroux? Par bonheur, on ne témoigne pas que M. Leroux y fût parfait. Il serait puéril plutôt que méchant de comparer Mlle Tholer, qu fait la marquise, à Mme Plessy, qui créa ce rôle. Mlle Tholer est jolie, intelligente et laborieuse; elle acquiert plus de talent qu'elle n'a de génie; qu'elle prenne garde d'en acquérir trop : la pire manière pour une voix mélodieuse de sembler monotone est de devenir nuancée comme le chant d'un oiseau savant. On avait applaudi Marie Royer dans le joli rôle de Clémence; Mlle Durand m'y paraît aimable et distinguée. Mlle Édile Riquier a repris le rôle qu'elle avait créé dans le bal du quatrième acte : cela prouve que la valse a deux temps... Que tel jeu de mots de l'auteur sur le nom de Mme d'Isigny, — c'est justement le personnage de Mlle Riquier, — serve d'excuse au critique!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

On aura beau se créer des illusions toujours nouvelles, se réfugier dans un vain optimisme, essayer de se tranquilliser en dénaturant le caractère et la signification des incidens importuns qui se succèdent, on ne changera pas la réalité des choses. S'il y a un fait certain, évident aujourd'hui, c'est que tout devient difficile et obscur dans les affaires de la France, c'est qu'il y a de toutes parts une lassitude indéfinissable, une défiance croissante, le sentiment vague d'un état critique qui, sans être encore précisément très aigu, peut à tout instant le devenir; on finit par s'attendre à tout sans savoir ce qui peut sortir d'une situation où une politique de passion, d'infatuation et d'aveuglement a accumulé toutes les incohérences.

M. le président du conseil, qui s'est chargé d'un lourd fardeau en prenant les affaires, et qui jusqu'ici semble plus habile à discerner le mal qu'à trouver le vrai remède, M. le président du conseil disait l'autre jour, dans un banquet du cercle national, qu'on ne ferait rien avec le mouvement perpétuel, que le pays était affamé de repos et de stabilité, qu'il fallait fonder un gouvernement dans la république; il essayait aussi, avec bien des ménagemens, de prémunir les républicains ses amis contre l'agitation « révolutionnaire malsaine qui touche aux bases mêmes de la constitution, » contre les manifestations, les réunions qui entretiennent le trouble dans les esprits et peuvent un jour ou l'autre conduire aux agitations dans la rue. — Eh bien! c'est là justement la question telle qu'elle apparaît aujourd'hui. Avec le mouvement perpétuel on ne fait rien, on ne réussit qu'à discréditer un régime. Les discussions vaines, l'instabilité des lois et des ministères, les violences de parti ne produisent que la défiance découragée dans le pays et la stagnation dans les affaires. Les agitations factices de parlement conduisent aux agitations trop réelles de la rue. On en est là, on y est arrivé, et pour le moment tout se résume dans ces deux faits où se peint la

situation du jour : une campagne de revision constitutionnelle qui vient de recommencer dans la chambre des députés, qui promet du bon temps à la province comme à Paris, et ces premières manifestations populaires qui viennent de se produire, qui se renouvelleront, à n'en pas douter, qui peuvent devenir bien autrement sérieuses. Nous voici provisoirement placés entre deux feux, avec bien peu de chances d'échapper aux incidens, aux inévitables suites d'une incertitude systématiquement prolongée. M. le président du conseil, qui vantait l'autre jour le mérite et l'utilité de la belle humeur dans la vie publique, a pour son avènement une occasion toute trouvée de montrer qu'il est homme à ne pas se contenter de paroles dans un banquet, à opposer effectivement une politique de bonne humeur et surtout d'autorité prévoyante aux déclamateurs, aux agitateurs, à tous ceux qui se figurent qu'on mène un pays avec des bouleversemens périodiques et des manifestations turbulentes. On lui a ménagé du travail par tout ce qui a été fait jusqu'ici, et tout ce qui se prépare encore pour la paix et l'affermissement de la république !

Oui, en vérité, ce qu'on a imaginé de mieux, il y a quelques jours, pour occuper ou distraire la chambre des députés, c'est de réveiller cette question de revision constitutionnelle qui semblait provisoirement sommeiller. Comme on jouissait depuis trop longtemps de la paix, comme on n'avait guère perdu que six semaines à s'exciter, à batailler confusément, misérablement, pour cette triste affaire des princes, on a éprouvé le besoin de se procurer tout aussitôt un autre plaisir, de montrer qu'on ne tenait pas plus à l'intégrité de la constitution qu'à l'inviolabilité de la loi de 1834. On a fait revivre pour la circonstance cette proposition de revision qui a été discutée l'autre jour, toute affaire cessante. Et d'où vient-elle, cette idée d'une réforme des lois constitutionnelles? Peut-on du moins invoquer en sa faveur quelque nécessité évidente? peut-on dire qu'elle est née d'un mouvement sensible d'opinion, d'un vœu manifeste et pressant du pays? Assurément le pays, dont on parle toujours, n'a témoigné aucun désir, aucune ardeur pour cette réforme, qui, en définitive, peut être la préface d'un grand inconnu. Il a laissé passer le plus souvent, sans y attacher d'importance, tous ces programmes électoraux qui ont été recueillis avec une solennité assez ridicule comme des papiers précieux, où l'on va chercher aujourd'hui la preuve que la revision a été demandée, tout au moins acceptée d'avance par l'opinion. Le pays est resté, non pas, si l'on veut, absolument indifférent, mais à coup sûr assez froid, en se disant apparemment que, s'il souffre, si ses affaires sont médiocrement conduites, ce n'est pas la faute de la constitution, c'est la faute des politiques qui ne savent pas même se servir du pouvoir qu'ils ont. En réalité, les réformateurs impatiens, beaucoup plus impatiens que le pays, ce sont ceux qui rêvent de mettre à la place de la république

constitutionnelle, telle qu'elle existe encore aujourd'hui, la république des dictatures révolutionnaires, de la convention, de l'assemblée unique, et le secret de toutes ces tentatives, c'est d'arriver à supprimer ou à subordonner le sénat. C'est M. Madier de Montjau qui l'a dit avec sa véhémence de vieux tribun : « Sus au sénat ! »

Prenez garde, disent les habiles, les tacticiens, la question est ainsi engagée que, si la revision se fait aujourd'hui, on n'ira pas jusqu'à cette extrémité. Le sénat pourra être respecté dans son existence ; on le ménagera, il ne sera que réformé. Si la revision rencontre des résistances, si elle est ajournée à dix-huit mois, peut-être au-delà, si pendant ce temps la lutte s'anime, le sénat risquera d'être emporté dans la tourmente sans qu'on puisse le sauver. — Fort bien ! cela veut dire que, si le sénat est sage, s'il se prête à tout ce qu'on voudra, même à la revision dont on fait une menace contre lui, il sera récompensé, il sera peut-être épargné ; s'il prétend avoir une opinion libre, rester dans son rôle de pouvoir indépendant, résister au besoin, il sera puni, il sera supprimé. C'est vraiment se faire une idée étrange des choses. Est-ce que le sénat est une institution dont il est permis de disposer et de se jouer comme d'une création de fantaisie ? S'il existe, s'il a une raison d'être, c'est apparemment dans l'intérêt de la république. S'il est utile aujourd'hui, il sera tout aussi utile dans dix-huit mois, à l'époque où on le menace d'une opinion vengeresse, et en le frappant c'est la république elle-même qu'on atteindrait, qu'on priverait d'un de ses ressorts essentiels. Et quand le sénat aura disparu, et sans doute aussi avec le sénat la présidence de la république, et avec la présidence de la république bien d'autres garanties, que restera-t-il ? Il restera M. Madier de Monjau, M. Jules Roche, M. Laisant ! C'est beaucoup indubitablement ; ce n'est peut-être pas assez pour rassurer le pays, pour garantir la république elle-même, que la politique révolutionnaire, si elle triomphait tout à fait, conduirait probablement par le plus court chemin à une réforme beaucoup plus radicale, beaucoup plus décisive que toutes celles qu'on propose.

La campagne revisionniste, il est vrai, n'est pas allée si loin pour le moment. Elle a été interrompue par l'accord du gouvernement et d'une assez forte majorité parlementaire. Elle se trouve légalement ajournée ; mais si l'on croit en être quitte, c'est une erreur singulière. Les entrepreneurs de revision, provisoirement évincés par un vote, ne se tiennent pas pour battus. Ils ne cachent pas l'intention de se remettre à l'œuvre, d'échauffer par tous les moyens l'opinion contre cette malheureuse constitution qui leur a pourtant donné la république. Ils ont déjà commencé à Paris même, dans une réunion toute récente, où ils ont passablement menacé et pulvérisé, non-seulement le sénat, mais ceux de leurs collègues de la chambre des députés qui n'ont pas admis la revision immédiate. Ils se distribuent les rôles et

préparent leurs discours; ils se proposent d'aller donner des représentations en province! De sorte qu'à la place de cette paix intérieure qu'on espérait peut-être, dont M. le président du conseil a parlé, on a en perspective, pendant un an ou deux, une agitation incessante, indéfinie, se promenant à travers la France pour conquérir les populations à l'idée d'une assemblée constituante chargée de nous donner une république nouvelle, — la vraie république, cette fois! La perspective est assurément séduisante, et s'il y avait quelques doutes, M. Clémenceau, qui est certes un habile orateur, est prêt à les dissiper. M. Clémenceau est là pour nous tranquilliser en nous assurant que le repos, après tout, n'existe pas et n'est qu'une invention monarchique, que « l'agitation, pour un peuple libre, c'est l'action réglée, » que « la loi de tous les organismes, c'est l'action... » M. Clémenceau abonde en explications et en aphorismes pour nous prouver qu'il n'y a rien de plus naturel et de plus hygiénique que de s'agiter et d'agiter les autres, de se donner la fièvre, de chercher perpétuellement querelle à toutes les lois et à toutes les institutions. Voilà une consultation précieuse! Malheureusement c'est un système qui a été déjà essayé depuis plusieurs années, et, à ce jeu redoutable, qu'a-t-on gagné? On a fini par tout ébranler, par répandre le trouble et la défiance dans les esprits comme dans les affaires. On s'est fait une triste et dangereuse habitude de cette fièvre des discussions stériles, de ces agitations incessantes auxquelles répondent aujourd'hui ces autres agitations populaires qui viennent de reparaître sur la place publique, qui naissent en partie d'une situation économique et industrielle devenue assez grave.

Que cette situation pénible existe en effet, qu'il y ait des souffrances, des misères dont on a pu se faire un prétexte pour ces manifestations récentes à l'esplanade des Invalides ou de l'Hôtel de Ville, c'est bien certain. Il n'est pas douteux qu'il y a aujourd'hui à Paris des industries singulièrement éprouvées, que des classes entières d'ouvriers sont inoccupées, que des chômages inévitables ajoutés à des grèves successives ont dû épuiser ou diminuer les ressources d'une partie de la population laborieuse. Oui, sans doute, la crise existe; elle a été attestée depuis quelque temps par une série de faits, par cette démarche que les négocians de la rue du Sentier tentaient il y a quelques semaines auprès de M. le président de la république, aussi bien que par les plaintes et les pétitions des chambres syndicales d'ouvriers. Elle s'est graduellement aggravée par bien des causes diverses, industrielles et politiques, accidentelles ou permanentes. La vérité est que l'industrie française subit aujourd'hui une redoutable épreuve qui dépasse en gravité toutes celles qu'elle a pu subir dans d'autres temps. Les ouvriers se plaignent, et ceux qui souffrent ont certes toujours le droit d'être écoutés. Ils ne s'aperçoivent pas seulement que, par les

idées qu'ils se font sur les conditions du travail et sur leurs relations avec les patrons, par leurs grèves réitérées, par les règlemens qu'ils se donnent et qu'ils imposent, ils créent de véritables impossibilités et ils préparent, ils compliquent eux-mêmes une crise dont ils sont les premiers à ressentir les douloureux contre-coups. On ne va pas bien loin avec ces théories courantes qui consistent à faire la vie dure au patron, à travailler moins et à gagner davantage. Au milieu de tout cela, le travail diminue ou devient trop onéreux; la concurrence étrangère en profite pour s'introduire sur nos marchés, et la diminution s'accuse encore plus. Tout le monde en subit les conséquences; les ouvriers souffrent dans leurs moyens d'existence, les patrons sont frappés dans leurs intérêts, le pays est atteint dans sa fortune, dans sa puissance industrielle et commerçante. Chose étrange! la France, qui, jusqu'ici, dans certaines industries, avait une primauté reconnue trouve, maintenant plus que des émules, de dangereux rivaux chez les étrangers, en Italie, en Allemagne, même en Autriche. Elle n'a pas seulement à soutenir une lutte très sérieuse chez les autres, elle est menacée, tenue en échec chez elle, sur ses propres marchés. Elle a les désavantages qui tiennent à une altération croissante des conditions de travail et de salaire, à des conflits incessans, à des idées fausses qui paralysent l'activité saine et régulière. D'un autre côté, il est certain que le système qui règne depuis quelques années a sa part et une grande part dans les difficultés d'aujourd'hui. Le gouvernement,— et par là on peut entendre le parlement comme les ministères,— le gouvernement a certes contribué à tout compliquer. Par son imprévoyante administration, par ses prodigalités, par ses entreprises démesurées, il a déterminé ou précipité de brusques et dangereux déplacemens, de véritables perturbations économiques; par sa politique tourmentée et irritante il a créé cet état d'incertitude, de malaise, de défiance dont se ressentent les affaires, où tout devient difficile sinon impossible.

La crise existe donc par toute sorte de raisons qui ne sont pas d'hier, qui ne font que s'accentuer; mais ce qui est bien clair, c'est que, s'il y a des souffrances, si la situation industrielle et commerciale est devenue grave, le remède n'est sûrement pas dans les promenades sur les places publiques, dans les manifestations tumultueuses, dans cette agitation ouvrière rivalisant avec l'agitation des politiques imprévoyans, dans cette rentrée en scène de la force aveugle des multitudes. C'est tout simplement une complication nouvelle, malheureusement assez logique dans les conditions qu'on s'est créées, et d'autant plus caractéristique que ces manifestations de la rue se produisent pour la première fois depuis nombre d'années. — « Puissions-nous ne pas le voir! » disait l'autre jour M. le président du conseil en parlant de ces descentes dans la rue. Ce qu'il aurait voulu ne pas voir, il l'a déjà vu et il le reverra encore. Cette journée du 9 mars, qui a été signalée par

les processions populaires de l'esplanade des Invalides et même par quelques pillages, cette journée n'est visiblement, en effet, qu'un commencement ; elle s'est renouvelée depuis autour de l'Hôtel de Ville, elle menace de se renouveler encore le 18 mars, pour l'anniversaire de l'insurrection de la commune. Et voilà, en dehors des causes industrielles qui disparaissent dans le tourbillon, le résultat d'une politique qui, après s'être flattée pendant des années d'avoir rallié sous son drapeau ces « masses profondes » dont on a si souvent parlé, se trouve tout à coup en face des forces qu'elle a déchaînées, d'un péril qu'elle a créé !

Le fait est, que pour l'instant, le gouvernement se trouve entre cette agitation de la population ouvrière qui reprend l'habitude des manifestations bruyantes de la rue, et cette agitation revisionniste inaugurée, encouragée par des politiques fort impatiens, à ce qu'il paraît, de crises nouvelles. Comment se tirera-t-il de toutes ces difficultés et fera-t-il face à des dangers qui ne le menacent pas seul, qui sont aussi une menace pour la paix publique, pour le pays tout entier? C'est là toute la question aujourd'hui. Le ministère, il est vrai, a fait jusqu'ici bonne contenance; il n'a pas craint de mettre sa police en mouvement, de se servir de la force, de disperser les manifestations, et il semble assez disposé à ne pas se laisser surprendre par l'imprévu d'une journée nouvelle. M. le président du conseil, nous ne le méconnaissons pas, a de la résolution, de l'énergie, la « ténacité vosgienne, » comme il le disait récemment, et il n'est pas homme à rendre les armes devant la sédition, lui qui tenait le dernier à l'Hôtel de Ville le soir du 18 mars 1871 et qui proposait de tenir à toute extrémité. M. Jules Ferry a évidemment quelques-unes des qualités de l'homme fait pour le pouvoir. Malheureusement il semble ne pas se douter de ce qu'il y a de faux dans une situation où il se sépare par tactique des modérés qui pourraient être pour lui l'appui le plus efficace, et où il se condamne lui-même à chercher des alliés aux confins du radicalisme. Il l'a dit l'autre jour, il veut fonder un gouvernement, à ce qu'il assure, et il va se placer à l'extrémité de la gauche ! Il en résulte qu'il s'oblige à un système permanent de connivences, de concessions, qu'il déguise sous une certaine hauteur de langage, qui ne sont pas moins réelles et qui ne lui assurent même pas la confiance de ses dangereux alliés. Avec cela on peut vivre quelque temps peut-être; on peut aussi disparaître brusquement dans quelque échauffourée parlementaire, après un certain nombre de discours et de démonstrations d'autorité qui n'auront suffi ni à fonder un gouvernement, ni à créer la stabilité dans la république ni à ramener la confiance dans les esprits.

Après tout, si les affaires de la France ne sont pas dans une phase des plus favorables, les affaires de l'Europe ne sont pas non plus bien brillantes. Elles ne se compliquent pas seulement de toutes ces ques-

tions de politique générale, de ces conflits de diplomatie, de ces rivalités d'ambitions et d'influences qui se réveillent sans cesse, qui se reproduisent un peu partout, à l'orient et à l'occident, à la conférence de Londres, à Constantinople ou au Caire ; elles souffrent pour le moment d'un mal assez universel, de ce mal de l'anarchie, du socialisme ou du nihilisme d'autant plus grave qu'il touche à la racine de la société européenne et qu'il est à peu près insaisissable. C'est le phylloxera social ! Tous les pays semblent en être plus ou moins atteints et ont affaire à cet ennemi intérieur. La Russie, qui a eu, depuis quelques années, le singulier privilège d'être le foyer le plus actif des propagandes révolutionnaires, la Russie n'a qu'une paix apparente, et on en est à se demander si, en dépit de toutes les précautions de police, le prochain couronnement du tsar ne sera pas troublé par quelque diabolique invention nihiliste. L'Autriche poursuit ses anarchistes livrés en ce moment aux tribunaux de Vienne pour vol et haute trahison. L'Allemagne a son socialisme révolutionnaire, que M. de Bismarck cherche à combattre par son socialisme d'état, — sans négliger les condamnations judiciaires et les rigueurs de l'état de siège. L'Angleterre, la puissante Angleterre elle-même, a dans ses prospérités extérieures sa maladie agraire, sa plaie irlandaise qu'elle s'efforce de guérir par tous les moyens, par les réformes ou par les répressions, et qu'elle ne guérit pas, — dont de récens procès lui ont dévoilé la profondeur. La petite Belgique, si souvent éprouvée par les grèves, vient d'avoir ces jours derniers, elle aussi, son explosion de dynamite, qui était, il est vrai, une importation de France et qui a commencé par coûter la vie à un des expérimentateurs de ce nouveau procédé de civilisation. Voici maintenant l'Espagne envahie par l'épidémie socialiste qui a reparu depuis quelques jours avec une intensité nouvelle au-delà des Pyrénées, au fond de l'Andalousie. Demain, ce sera le tour de l'Italie, qui n'est pas plus à l'abri que les autres nations, qui ne s'est signalée encore que par des essais, par des explosions partielles devant le palais de l'ambassadeur d'Autriche ou devant le Quirinal. Ce n'est rien encore au-delà des Alpes ; le danger ne commencera que le jour où l'agitation aura pénétré dans les régions où la misère, la constitution sociale et agricole peuvent donner prise à toutes les propagandes.

Le mal est partout et tient à un travail révolutionnaire qui ne connaît pas de frontières, qui tend à enlacer toutes les contrées de l'Europe dans un même réseau d'anarchie. Il a sans doute des causes générales, un caractère international, si l'on veut, et naturellement aussi il a des nuances particulières selon les pays où il se manifeste. Il se produit certainement aujourd'hui sous une forme d'une étrange et saisissante originalité dans ce mouvement qui vient d'éclater ou plutôt de se dévoiler au midi de l'Espagne, qui, sans être allé encore jusqu'à l'insurrection déclarée, est assez grave pour exciter une émotion

universelle au-delà des Pyrénées. Depuis quelques jours, en effet, il n'est question à Madrid que de l'état de l'Andalousie, des sociétés secrètes qui se sont développées dans ces régions, de la vaste et redoutable affiliation qui s'est formée sous le nom bizarre de la « Main noire, » des méfaits et des crimes par lesquels s'est déjà manifestée une conspiration occulte longuement préparée. Toutes les autorités publiques, — gouverneurs, juges, garde civile, — sont en campagne et multiplient les arrestations sans savoir si on a mis la main sur les vrais coupables. Le gouvernement s'est hâté de prendre des mesures militaires pour seconder l'action répressive des autorités locales et pour contenir au besoin la sédition si elle éclatait. Le parlement s'est occupé de ces affaires de l'Andalousie, non sans témoigner une assez vive anxiété. Au fond, qu'est-ce que ce mouvement qui, selon toute apparence, a des ramifications dans d'autres parties de la péninsule, mais qui semble s'être concentré, pour le moment, dans les provinces andalouses? C'est un mouvement qui se rattache sans doute par son organisation, par ses mots d'ordre, au travail des propagandes européennes, à l'internationale, et qui en même temps tient à bien des causes locales, à des habitudes traditionnelles, aux conditions morales et industrielles de ces contrées. En d'autres termes, ce qui se passe aujourd'hui à l'extrémité méridionale de l'Espagne est l'explosion d'une anarchie séculaire qui emprunte une force nouvelle à la discipline des sectes modernes.

L'Andalousie, il ne faut pas s'y tromper, est depuis longtemps un terrain tout préparé pour les propagandes révolutionnaires et socialistes. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il s'est produit par intervalles dans cette partie de l'Espagne ce qu'on pourrait appeler un socialisme pratique. Toutes les fois qu'il y a eu des révolutions, des insurrections militaires ou politiques, — et elles ont été nombreuses depuis un demi-siècle, — il y a eu des déprédations, des irruptions de paysans dans les propriétés, des ravages et même des partages de terres qui duraient autant que la révolution et finissaient avec elle. Au temps de la reine Isabelle, le général Narvaez a eu dans une circonstance à réprimer un de ces mouvemens agraires dans son pays même, autour de Loja. C'est un phénomène particulier à ces contrées où la constitution agricole s'est peu modifiée depuis des siècles, où il n'y a qu'un petit nombre de grands propriétaires vivant loin de leurs terres et un vaste prolétariat rural employé à l'exploitation, gouverné par des intermédiaires, régisseurs ou fermiers. Un des grands possesseurs du sol, qui est député de Cordoue, le duc d'Almodovar, disait récemment devant le congrès : « Les faits qui viennent de se passer n'ont pas surgi tout à coup; il n'est pas absolument vrai qu'ils soient dus uniquement à des doctrines venues du dehors. La propriété en Andalousie est concentrée en un petit nombre de mains, et son exploitation est confiée à un petit nombre de personnes, de sorte que, dans la plus grande

partie de l'Andalousie, il n'existe que deux classes sociales, la haute et la basse, l'une, qui vit de ses rentes ou de ses fermages, l'autre, de son modique salaire. Ces provinces manquent de classes moyennes. Le prolétariat rural révèle une absence de sens moral résultant des conditions du pays, des vieilles habitudes locales. » Ce prolétariat dispersé dans d'immenses étendues, dans les pâturages sans fin de l'Andalousie et de l'Estramadure, vit en effet presque à l'état sauvage; il en a les ignorances et les passions. Ajoutez à ces conditions rurales l'état particulier d'un pays où le brigandage est une tradition et a ses légendes, où bandits et contrebandiers, au nombre de plusieurs milliers, trouvent partout des complices et s'assurent l'impunité soit par la terreur qu'ils inspirent, soit par l'appui qu'ils prêtent en temps d'élections aux autorités locales et aux candidats. Le résultat est cette situation troublée et incohérente que les révolutions successives n'ont pas créée entièrement sans doute, qu'elles ont exploitée et aggravée. Les révolutions n'ont pas fait cette anarchie, qui date de loin : elles l'ont disciplinée et alimentée. Elles ont préparé la fortune de ce socialisme nouveau qui a pénétré en Andalousie, qui est un mélange de brigandage traditionnel, de passions agraires et d'idées empruntées à la démagogie moderne. Là-dessus sont survenues quelques années de disette qui ont accru les souffrances dans les campagnes, et la misère a complété l'œuvre de démoralisation en livrant ces populations ardentes aux organisateurs de sociétés secrètes. Le fait est que cette association dite de la « Main noire » a pris en peu de temps une extension et une puissance extraordinaires qui se sont révélées de façon à inquiéter singulièrement l'opinion espagnole.

D'où vient ce nom mystérieux de la « Main noire ? » On ne le sait trop, pas plus qu'on ne distingue encore avec précision jusqu'à quel point et dans quelle mesure cette agitation andalouse se rattache à d'autres mouvemens socialistes dans la péninsule ou à l'étranger. Ce qui est certain, c'est que cette association de la « Main noire » qui a envahi l'Andalousie a tous les caractère des affiliations du socialisme contemporain et qu'elle est par elle-même un instrument puissant d'anarchie. Elle a son organisation, ses statuts, ses mots d'ordre, ses symboles. Bien entendu, selon le nouveau droit nihiliste qu'elle a transporté en Andalousie, elle a pour objet de défendre les pauvres et les opprimés contre ceux qui les exploitent, de travailler à la révolution sociale, de faire une distribution nouvelle des terres, — et elle commence par mettre les riches, les propriétaires hors la loi! Elle proclame que, pour les combattre comme ils le méritent, tous les moyens sont bons, « sans excepter le fer, le feu et même la calomnie. » L'initiation, à ce qu'il paraît, est entourée de mystère, et tout affilié qui trahit le secret de l'organisation révolutionnaire est passible de la peine de mort. La société a naturellement son budget, ses cotisations ; elle a

aussi son « tribunal populaire » chargé de prononcer des sentences, de châtier « les crimes de la bourgeoisie, » de décider les représailles à exercer contre les propriétés aussi bien que contre les personnes. En un mot, c'est une organisation aussi complète que celle du nihilisme russe, et la « Main noire » espagnole ne s'en tient pas à la théorie, elle a passé à l'exécution. Dans ces contrées de Jerez, d'Arcos de la Frontera, d'Ubrique, où elle a ses principaux foyers, d'où elle étend son action dans les provinces environnantes, elle s'est déjà manifestée par des actes terribles. Elle a poussé ses séides au meurtre, elle a ordonné des assassinats et des pillages qui ont été exécutés. C'est alors qu'elle a été saisie par la justice, qui la surveillait depuis quelque temps, et même en ce moment, où elle est énergiquement poursuivie de toutes parts, où quelques-uns de ses chefs ont été arrêtés, où l'on a fait déjà des centaines de prisonniers, elle semble se débattre encore. Elle emploie tous les moyens pour intimider les juges, les autorités locales, les alcades. Elle menaçait récemment par des lettres anonymes d'empoisonner les eaux d'une ville. C'est une guerre étrange engagée en pleine civilisation, et on conçoit aisément l'état de terreur dans lequel vit la population paisible de ces provinces menacée dans ses biens comme dans son existence. Si cet état devait se prolonger, ainsi qu'on le disait dernièrement à Madrid, on en reviendrait bientôt au moyen âge, aux temps où il ne restait plus aux habitans des campagnes qu'à s'enfermer dans leurs châteaux ou dans leurs maisons comme dans des forteresses pour se défendre à main armée contre toutes les agressions.

C'est là évidemment une situation violente à laquelle le gouvernement de Madrid, pour son intérêt comme pour son honneur, doit se hâter de mettre fin en rétablissant le plus tôt possible, le plus complètement possible, la sécurité sociale en Andalousie. Peut-être s'est-il laissé un peu surprendre et a-t-il mis une certaine lenteur à réprimer une agitation dont les premiers symptômes lui avaient été signalés il y a quelques mois déjà. Aujourd'hui tout le monde lui demande des mesures énergiques pour rendre la paix, la confiance à une des plus belles provinces de la péninsule, et il est bien clair qu'il ne peut hésiter dans l'œuvre de répression qu'il a commencée, que ses représentans en Andalousie poursuivent courageusement. La difficulté la plus grave n'est peut-être pas là d'ailleurs. La répression matérielle peut être prompte, suffisante pour le moment; la question de l'état général de l'Andalousie et même des autres provinces espagnoles envahies ou menacées par le socialisme ne subsiste pas moins. A part l'intérêt d'ordre public à sauvegarder avant tout, il y a certainement pour les chambres et pour le gouvernement de Madrid une sorte de nécessité de prévoyance, une obligation de s'occuper d'une situation qui peut se prêter à de tels phénomènes d'anarchie, de chercher à moraliser ce

prolétariat rural par l'éducation, d'alléger la misère des campagnes par l'abaissement des droits qui empêchent l'entrée des grains et des farines. Tout se tient, et le meilleur moyen de combattre les propagandes socialistes en Andalousie comme dans d'autres provinces, c'est de compléter les répressions nécessaires du moment par des réformes bien entendues, coordonnées, sans lesquelles ces troubles peuvent reparaître sans cesse, s'étendre et devenir un vrai péril pour l'Espagne.

La Hollande est, heureusement pour elle, une des contrées européennes les moins exposées à ces crises qui touchent au plus profond d'un état social; mais elle a des crises ministérielles qui se succèdent, qui, en se renouvelant, finissent par affaiblir tous les pouvoirs. Le cabinet van Lynden, qui existait il y a peu de jours encore, avait déjà passé une première fois, il y a près d'un an, par une de ces crises intimes, et il ne s'était reconstitué qu'avec beaucoup de peine, en sacrifiant quelques-uns de ses membres. Il a vécu depuis au milieu des difficultés, dans des conditions des plus laborieuses, et il vient maintenant d'être définitivement renversé. Un nouvel interrègne ministériel s'est ouvert pour la Hollande, et il est douteux qu'il se dénoue cette fois, comme l'an dernier, par une simple reconstitution de l'ancien cabinet sous la présidence continuée de M. van Lynden.

Cette nouvelle crise ministérielle, qui est certainement un embarras pour la Hollande, elle a eu une sorte de prologue dans un conflit engagé entre le ministre des colonies, M. de Brauw, et la seconde chambre au sujet du renouvellement d'une concession faite à la société des mines d'étain de Blitong. Cette concession, le ministre des colonies l'avait faite ou prolongée de sa propre autorité de concert avec le gouverneur-général des Indes, M. Jacob : il croyait évidemment user d'un droit ministériel. Le chambre, de son côté, a contesté ce droit. Le ministre a résisté jusqu'au bout en essayant de se couvrir du consentement royal, et la conséquence a été un vote formel de désapprobation devant lequel M. de Brauw s'est aussitôt retiré; mais ce n'était là que le prélude de la chute complète et définitive du cabinet qui a été préparée par des causes diverses et décidée par deux échecs successifs devant le parlement. Le président du conseil, M. van Lynden, justement préoccupé de l'état difficile des finances néerlandaises, qui sont en déficit depuis plusieurs années, a demandé à la chambre la ratification d'un emprunt de 60 millions destiné à éteindre la dette flottante et à assurer le service du budget. La chambre n'a pu naturellement refuser un emprunt devenu nécessaire et déjà contracté; elle a pourtant modifié le projet et changé le taux de l'emprunt proposé par le cabinet. L'échec était après tout médiocre, si c'était un échec; il eût été sans résultat s'il n'eût coïncidé avec une autre mésaventure ministérielle plus grave ou plus significative. Le gouvernement du roi Guillaume a proposé depuis quelques mois une réforme

électorale qui touche à la répartition des districts électoraux et à l'abaissement du cens. Le cabinet a demandé, il y a quelques jours, la discussion immédiate de la partie de la loi qui modifie le cens, en réservant ce qui concerne la répartition des districts. La chambre n'a pas voulu scinder la loi de réforme électorale et s'est nettement refusée à la mise à l'ordre du jour partielle réclamée par le gouvernement. Le ministère van Lynden s'est immédiatement retiré. Il est tombé sous le poids de ces deux votes et aussi par suite d'une situation générale où tout lui devenait difficile, où il rencontrait de plus en plus l'hostilité des diverses fractions libérales du parlement, qui, bien que fort divisées, se sont entendues au dernier moment contre le cabinet.

Comment va être remplacé maintenant le ministère van Lynden? La question est d'autant plus compliquée et épineuse qu'il n'y a réellement pas dans le parlement de La Haye une majorité suffisante pour former une combinaison, pour soutenir le gouvernement nouveau. Si c'est un cabinet politique qui se forme, il a sûrement peu de chances de se créer une position suffisante. Si c'est un simple cabinet d'affaires qui est appelé au pouvoir, il sera nécessairement sans autorité et n'aura sans doute qu'une existence précaire. Rien de décisif ne sera fait vraisemblablement avant les élections prochaines du mois de juin, qui permettront peut-être de constituer un ministère sérieux, moins livré à l'imprévu des fluctuations parlementaires, capable de reprendre avec quelque autorité la direction des affaires de la paisible Hollande.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

On sait qu'en février un groupe puissant de spéculateurs, assuré de l'appui du Crédit foncier, avait entrepris une campagne contre le parti de la baisse, et qu'après avoir relevé hardiment les cours au milieu

d'une crise politique des plus intenses, ce groupe avait pu, pendant la seconde quinzaine du mois, grâce à un très heureux concours de circonstances, achever sa victoire sur le découvert.

Au moment, en effet, où il s'agissait d'établir par la réponse des primes et la fixation des cours de compensation la position respective des acheteurs et des vendeurs, les événemens prenaient un tour de plus en plus favorable aux premiers, tant au point de vue politique qu'au point de vue financier. Le ministère Ferry s'établissait, la question des princes était fermée ; le taux de l'argent baissait à Londres et à Paris. La liquidation des 1er et 2 mars enfin démontrait une fois de plus, par l'extrême modicité du taux des reports, l'abondance croissante des ressources disponibles.

La liquidation s'est donc effectuée, sur les rentes et sur un certain nombre de valeurs, à des cours inespérés il y a peu de temps encore. Des spéculateurs à la baisse ont dû renoncer à poursuivre la lutte. L'un d'eux a laissé, en partant, une très grosse position à liquider. Cette circonstance a été fort habilement exploitée par les haussiers, qui d'ailleurs, recevaient des places étrangères les avis les plus propres à les encourager à une accentuation du mouvement de reprise. Aussi, pendant toute la première semaine de mars, le marché de Paris a-t-il présenté le spectacle d'un très vif entrain et d'une hausse continue. Les dispositions étaient si favorables que les bruits de conversion et d'emprunt ont surgi, toutes les conditions qu'exige la réalisation de ces grandes opérations se trouvant dès maintenant réunies. Les projets de conversion ont été aussi nombreux que variés et n'ont pas seulement servi d'aliment aux conversations, car on a vu pendant plusieurs jours les cours des 3 pour 100 et du 5 pour 100 s'élever ou s'abaisser successivement, selon que telle ou telle combinaison paraissait offrir de plus grandes chances d'être adoptée.

Quant à l'emprunt, la situation du budget dit assez qu'il ne saurait être évité, et il est clair que la hausse si rapide des fonds publics devait inviter le ministre des finances à préparer un appel à l'épargne. Les besoins du Trésor sont évidens. Le gouvernement n'a plus à son compte courant à la Banque de France que 127 millions, et le montant des avances de cet établissement à l'état s'est élevé à 140 millions. En réalité donc, l'état doit 12 millions à la Banque; d'autre part, la Caisse des dépôts et consignations, qui sans doute se trouve bien à court de fonds, vient de porter de 1 à 2 pour 100 l'intérêt des dépôts et de ramener de quinze jours à cinq jours le délai de remboursement. Enfin, dans l'exposé des motifs du projet de budget pour 1884, qu'il vient de présenter à la chambre, M. Tirard dit bien que le Trésor pourra encore, jusqu'à la fin de 1883, se tirer d'affaire par divers expédiens au moyen de tout ce qui lui reste de disponible, mais

il ajoute que, pour 1884, il n'aura d'autre ressource que l'emprunt. Or il ne serait pas d'une bonne politique financière d'attendre, pour emprunter, le moment précis où le Trésor se trouverait démuni de toute ressource. Il faut donc considérer comme une impérieuse nécessité l'émission, dans le cours de 1883, d'un emprunt, probablement en rente 3 pour 100 amortissable, pour une somme qui ne saurait être inférieure de beaucoup à 1 milliard. De la conversion, le ministre des finances n'a pas dit naturellement un mot dans son projet de budget pour 1884, lequel d'ailleurs ne comprend que les recettes et les dépenses ordinaires, tout ce qui se rattache à l'exécution des grands travaux publics, c'est-à-dire, en fait, tout le budget extraordinaire étant forcément subordonné au résultat des négociations engagées entre l'état et les grandes compagnies.

La Bourse, en veine d'optimisme, a monté sur la conversion et sur l'emprunt comme sur l'abaissement du taux de l'argent, ou, pour mieux dire, pendant huit jours la spéculation à la hausse a continué à traquer le découvert sur un certain nombre de valeurs sans se préoccuper des bruits qui pouvaient circuler, sans même prendre garde à l'abstention persistante du public et au peu de part que prenaient les capitaux de l'épargne à l'amélioration violente des cours.

C'est, en effet, le trait caractéristique du mouvement actuel qu'il est exclusivement l'œuvre de la spéculation et n'a porté que sur un nombre très limité de valeurs.

Le 3 pour 100 avait été compensé à 81.50; quelques jours plus tard on l'a porté à 82.50; de même, l'amortissable s'est élevé de 82.25 au-dessus de 83 francs, et le 5 pour 100 de 115.65 au-dessus de 116 fr.

Après les rentes les valeurs les plus favorisées ont été la Banque de France, le Crédit foncier, la Banque de Paris, le Suez. La Banque de France s'est avancée de 5,290 à 5,450, et le Crédit foncier de 1,320 à 1,390; les acheteurs de ces deux valeurs ayant la conviction que l'état fera appel au concours de ces deux établissemens pour la réalisation de toute grande opération financière qu'il pourrait concevoir. Le Suez a été enlevé brusquement de 2,295 à 2,470. La première décade de mars a donné des recettes excellentes, en excédent de 600,000 francs environ sur le produit de la décade correspondante de 1882, ce qui réduit à moins de 1 million le déficit que présente le rendement depuis le 1er janvier. L'élévation du chiffre des recettes est ici un fort utile adjuvant pour le succès de la lutte engagée contre les vendeurs de primes à découvert au 15 et à la fin du mois.

A la suite de ces valeurs, la spéculation avait entraîné les actions des chemins français, les fonds étrangers, Turc, Italien, Unifiée, rente espagnole, et les titres de quelques sociétés de crédit ou industrielles.

Tout ce mouvement a été brusquement arrêté jeudi dernier par un

double fait : 1° on annonçait de Londres un resserrement subit du prix de l'argent, une sorte de crise monétaire à New-York, et des sorties d'or de la Banque d'Angleterre assez fortes pour motiver peut-être un relèvement immédiat du taux de l'escompte; 2° les journaux annonçaient pour le lendemain un grand meeting des ouvriers sans travail, c'est-à-dire un essai d'organisation de l'émeute par le parti socialiste anarchiste révolutionnaire.

Les craintes provoquées au sujet de la situation monétaire n'ont pas tardé à se dissiper. On a pris à la Banque d'Angleterre, pour compte de maisons de banque américaines, de 12 à 15 millions d'or; mais le change ne s'est pas abaissé au point où l'exportation de l'or d'Europe aux États-Unis peut devenir une opération fructueuse, et on n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il ne s'agissait que d'un incident isolé.

Le meeting a eu lieu vendredi. Les promoteurs de l'émeute ont échoué dans leur tentative, mais on ne peut nier qu'il ne se soit produit quelques désordres dans la rue : le pillage de plusieurs boutiques de boulangerie est un fait posisif qui ne pouvait manquer de causer une impression profonde dans les départemens. La journée de dimanche s'est passée sans troubles graves. On ne peut s'étonner cependant que, lundi matin, les ordres de vente aient afflué de la province et déterminé un mouvement général de recul.

Le 3 pour 100 a été ramené au-dessous de 82, le 3 pour 100 à 82.25, le 5 pour 100 à 115.40. l'Italien à 89.20, la Banque de France à 5,400, le Crédit foncier à 1,335, le Suez à 2,420, le Turc à 12.15. Les actions des chemins français ont fléchi même au-dessous des cours de compensation du 2 mars; les titres de presque tous les établissemens de crédit ont été l'objet d'offres suivies. La Banque des Pays autrichiens et la Banque des Pays hongrois, le Mobilier espagnol et le Mobilier français, la Société générale, le Crédit lyonnais, la Banque franco-égyptienne, les Chemins autrichiens, le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont perdu sur les cours de la liquidation de 10 à 20 francs.

Cette réaction générale ne paraît cependant pas devoir se prolonger. Les cours actuels seront sans doute maintenus à peu près sans changement toute la semaine. Si la journée du 18 mars se passe bien, si l'attitude du gouvernement donne à réfléchir aux émeutiers et les détermine à renoncer à toute célébration bruyante de l'anniversaire de la commune, il y a lieu d'espérer que les haussiers rentreront en scène pendant la seconde partie du mois.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA

PREMIÈRE CAMPAGNE DE CONDÉ

1643 (1).

I.

MARCHES ET OPÉRATIONS

I. — LE DUC D'ANGUIEN, NOMMÉ A L'ARMÉE DE PICARDIE, PREND POSSESSION DE SON COMMANDEMENT.

Vers la fin de l'année 1642, lorsque Louis XIII malade sans espoir de guérison venait s'étendre sur un lit dressé auprès de celui où gisait Richelieu expirant, dans ces entretiens suprêmes de deux hommes dont l'existence tenait à un fil si frêle qu'on ne savait lequel disparaîtrait le premier, le roi et le ministre avaient arrêté les principales lignes du plan de la campagne prochaine et réglé pour 1643 la distribution et le commandement des armées, comme si elles devaient se mouvoir sous leur haute direction. Les lettres qu'ils échangèrent en septembre, octobre et novembre 1642 témoignent à cet égard et de leur sollicitude et de leurs illusions. A ce

(1) Sous ce titre, la *Revue* va publier les chapitres I et II du livre IV de l'*Histoire des princes de Condé aux XVI*e *et XVII*e *siècles*, par M. le duc d'Aumale. Ce fragment est tiré du tome IV de cette histoire, qui doit paraître prochainement, ainsi que le tome III, chez Calmann Lévy.

moment, on connaissait les résultats de la campagne qui allait s'achever, la portée des succès remportés et des revers essuyés, les positions gagnées ou perdues; la situation politique et militaire pouvait être exactement appréciée. Les deux hommes l'étudiaient chacun à son point de vue, se comprenant à demi-mot, restant l'un et l'autre dans le rôle qu'ils s'étaient tacitement assigné, le roi parlant avec un ton de maître pour accepter les idées du ministre, le ministre dirigeant le roi avec les formes du plus profond respect et de la plus entière soumission; celui-ci traçant le plan, celui-là réglant l'exécution.

Pour s'assurer le concours du roi, Richelieu faisait entrer dans l'ensemble de ses combinaisons une entreprise simple, mais promettant de chaudes escarmouches, que Louis XIII pourrait diriger en personne, où il lui serait loisible de satisfaire son goût pour le détail et de montrer son brillant courage, sans que la tâche fût au-dessus de ses forces: la conquête de la Franche-Comté; l'ennemi avait là peu de troupes et le terrain était, croyait-on, bien préparé. Ce dessein avait l'avantage d'être une sorte de hors-d'œuvre, de pouvoir être détaché du plan général et abandonné « s'il donnait trop de jalousie aux Suisses, » ou si de nouvelles complications commandaient de le différer. Les troupes destinées à cette opération seraient réunies sur une position centrale, d'où il serait facile de les diriger vers le nord, le Rhin ou les Alpes, sur les lieux où pouvaient se présenter les périls à conjurer, les succès fructueux à recueillir. Tout allait bien et facilement du côté des Pyrénées: la prise de Perpignan assurait la conquête du Roussillon; c'était donc aux armées de Picardie, d'Allemagne et d'Italie qu'il fallait surtout songer. La seconde avait besoin de puissans renforts, difficiles à trouver et à conduire; le chef était sur place, Guébriant, le plus dévoué, le plus éprouvé, le plus habile de nos généraux. En Italie, où le commandement supérieur appartenait au prince Thomas de Savoie, un corps de troupes françaises assez considérable devait agir avec une certaine indépendance, sans échapper complètement à la direction du Savoyard. Cette mission, délicate à remplir, avait été confiée en 1642 au duc de Bouillon; nous avons vu comment ce dernier fut compromis dans la conspiration de Cinq-Mars et arrêté au milieu de ses soldats. Il fallait là un général. Il en fallait un aussi pour l'armée de Picardie, la plus menacée, la moins heureuse, la plus essentielle de nos armées. Aucun des généraux de second ordre, instrumens plus ou moins usés, que Richelieu avait sous la main, ne pouvait convenir à de si lourds commandemens. La Meilleraie, Brézé, Châtillon avaient donné leur mesure; le comte de Guiche venait d'être battu; Guébriant ne pouvait être retiré d'Allemagne; La Motte-Houdancourt avait sa place en Catalogne et y faisait bien.

Il y avait encore « le cadet à la perle, » le gros comte d'Harcourt, qui avait déjà commandé et avec assez de bonheur sur terre et sur mer : homme de haute naissance et de mine guerrière, très vigoureux aux attaques, inspirant par sa valeur une grande confiance au soldat, mais sans discernement, acceptant toutes les idées et disant « Laissez faire, » comme d'autres ont dit : « Débrouillez-vous ; » en somme, de trop peu d'étoffe pour remplir des missions difficiles.

De toutes les responsabilités qui incombent à ceux qui ont charge des affaires publiques, il n'en est guère de plus lourde que le choix des commandans d'armée. Il n'est rien de plus délicat, de plus difficile, de plus grave que de bien prendre la mesure des généraux en chef. Richelieu les chercha toujours : il en prit dans l'église, dans sa famille, parmi les inconnus, les déplaçant, les changeant, essayant de soutenir ses créatures, quelquefois trop longtemps, mais les brisant quand il reconnaissait son erreur ; envoyant ceux-là au bourreau, ceux-ci à la Bastille, ensevelissant les autres dans les sinécures. Vers la fin de sa vie, il eut la main heureuse : il poussait Gassion et Fabert, les employant avec un grand tact, selon leur aptitude : au premier le commandement de la cavalerie, au second le gouvernement de Sedan, politique et militaire. Enfin, il trouva deux hommes, Henri de La Tour d'Auvergne et Louis de Bourbon, duc d'Anguien ; l'histoire a dit Turenne et Condé.

Le premier avait trente et un ans ; le second dix années de moins. Celui-ci appartenait à une de ces branches cadettes de la race royale, objets séculaires de la jalousie des premiers ministres ; celui-là était d'une maison souveraine dont la turbulence avait maintes fois justifié la convoitise d'un puissant voisin, et dont le chef actuel venait à peine d'échapper au billot en livrant la capitale de son petit état. Jamais Richelieu ne s'était montré plus hardi dans ses choix ; jamais il n'avait mieux jugé. Turenne avait déjà un renom militaire et une expérience de guerre qui manquait au jeune volontaire d'Arras et de Perpignan. Mais le cardinal savait tout ce qu'Anguien avait acquis par l'étude ; il l'avait suivi lorsque, presque enfant, il remplaçait son père en Bourgogne, montrant dans la garde d'une frontière menacée une vigilance, une application assidues, une aptitude précoce ; il avait entendu louer sa valeur, son coup d'œil par ceux qui l'avaient vu l'épée à la main en 1640. Il avait d'ailleurs lié la fortune de ce jeune prince à la sienne ; il l'avait trouvé dévoué, calme, résolu dans la grande crise de Perpignan, et s'il avait dû courber sa fierté, il avait apprécié tout ce qu'il avait d'autorité dans le caractère. — Le cardinal avait été plus surpris et plus touché de l'attachement que Turenne avait montré à sa cause au moment même où le duc de Bouillon s'engageait avec les conspirateurs. C'est au retour du Rous-

sillon que Richelieu appela l'attention du roi sur les deux chefs qu'il voulait lui faire agréer. Si sûr qu'il fût de Turenne, il ne pouvait lui donner l'armée qui garderait en quelque sorte les clés de Sedan, et il le destinait à l'Italie. Anguien devait commander les troupes qui venaient d'être cantonnées entre l'Oise et la Somme.

Sans les divulguer prématurément, Louis XIII sut respecter les choix légués par le cardinal. C'est au mois de mai seulement que Turenne reçut sa commission; mais, dès la fin de février, le duc d'Anguien était officiellement désigné, et, depuis le 2 mars, la série des ordres et des correspondances ne conserve aucune trace d'hésitation sur son maintien dans le commandement. Toutefois il est à peu près certain qu'au moment où la maladie du roi s'aggrava, où on parla de la régence, son changement fut agité dans le conseil. Les uns le trouvaient trop jeune, trop délicat de santé; il est malade, assurait-on, et ne peut sortir qu'en voiture; d'autres redoutaient les intrigues de M. le Prince : lorsque tout était incertain, à la veille d'agitations imminentes, était-il opportun de mettre une armée aux mains de la maison de Condé? Le secrétaire d'état de la guerre, Des Noyers, très attaché à M. le Prince, défendait le fils de son ami; mais son crédit baissait (il fut destitué le 25 avril), et le nouveau premier ministre, Mazarin, ne passait pas pour partager ces sentimens; cependant il s'est toujours attribué le mérite d'avoir décidé Louis XIII à persévérer dans sa première résolution et à donner au jeune général l'ordre tant attendu de partir pour Amiens. Le 17 avril, M. le Duc était à son poste (1). Il y fut reçu par son lieutenant-général, qui l'avait précédé de quelques jours. François de L'Hôpital, comte de Rosnay, connu jusqu'alors sous le nom de Du Hallier, arrivait des frontières de la Lorraine, où il avait servi l'année précédente, employé à l'éternel siège de La Motte (2), cette pauvre petite ville, perchée sur une butte presque inaccessible, que sa situation géographique désignait à de continuelles attaques et qui, une fois prise après tant d'assauts repoussés, fut si bien détruite qu'il n'en reste plus trace aujourd'hui. Il venait d'être nommé gouverneur de Champagne et se trouvait ainsi naturellement désigné pour être l'*alter ego* du duc d'Anguien, ou plutôt pour partager le commandement avec lui, car il était prescrit au jeune prince « de ne rien entreprendre que par le conseil du sieur Du Hallier et de toujours agir avec le bon advis dudit sieur. » Pour donner plus de poids encore aux conseils de ce mentor, le roi l'éleva le 23 avril

(1) Il était parti de Paris le 15.

(2) Place de Lorraine, définitivement rasée en 1644, située près de Bourmont (Haute-Marne), qui est en grande partie bâti avec les pierres provenant de la démolition de La Motte.

à la dignité de maréchal de France, en lui laissant les fonctions de « lieutenant-général en l'armée de Picardie, commandée par mon cousin le duc d'Anguien. » Agé de soixante ans, la moustache blanche, un peu cassé, le nouveau maréchal de L'Hôpital avait beaucoup de services, des blessures dont il souffrait souvent. Élevé pour l'église et non pour les armes, il avait conservé un peu des allures de son premier état : des formes douces qui n'excluaient pas l'obstination. C'était le coup de pistolet tiré en 1616 par son frère, Vitry, sous le guichet du Louvre, qui, d'un futur évêque, avait fait un capitaine des gardes. D'un courage passif, lent d'esprit, il avait plus d'habitude des sièges que des opérations en rase campagne (1).

L'Hôpital était presque seul au quartier-général d'Amiens, lorsqu'il y fut rejoint par M. le Duc. Celui-ci arrivait muni de ses pouvoirs, mais sans instructions écrites, sans chiffre pour correspondre. Il amenait sa maison, son premier gentilhomme Tourville (2), ses écuyers, La Roussière, Francine et autres, le médecin de Montreuil, le père Musnier, à la fois directeur et secrétaire, l'homme d'affaires Girard, ces deux derniers bien endoctrinés par M. le Prince. Les jeunes seigneurs, les gentilshommes de distinction qui devaient entourer M. le Duc comme volontaires n'avaient pas quitté Paris. L'état-major n'était pas constitué ; les maréchaux de camp, le commandant de l'artillerie, le maréchal et les sergens de bataille, les maréchaux-des-logis, les aides-de-camp étaient retenus ailleurs ou en congé ; tous n'étaient même pas encore désignés. M. de Bellejeamme, intendant de justice et finances de la province de Picardie, et M. de Villarceaux, de la généralité de Soissons, préparaient les magasins et les hôpitaux en attendant l'arrivée de M. de Choisy, nommé intendant de l'armée. M. de Choisy prit son service un peu plus tard. Mari d'une femme fort à la mode, plume habile, homme

(1) François de L'Hôpital, né en 1583, un moment abbé de Saint-Germain, puis nommé à l'évêché de Meaux, quitta l'habit pour entrer aux gendarmes de la garde, dut sa fortune à son frère Nicolas, marquis, puis duc de Vitry, qu'il avait assisté dans l'entreprise contre le maréchal d'Ancre et qui lui céda la charge de capitaine des gardes. Il fut aussi un moment enveloppé dans la disgrâce de ce même frère Vitry, lorsque celui-ci fut mis à la Bastille pour avoir donné des coups de bâton à l'archevêque de Bordeaux ; une rivalité de commandement avec Cinq-Mars lui rendit la faveur de Richelieu. Du Hallier venait d'être nommé gouverneur de Champagne, le 16 mars 1643, et il connaissait bien cette frontière, ayant beaucoup servi dans tout le nord, en Artois, en Lorraine, etc. Il se retira après la bataille de Rocroy et mourut le 20 avril 1666.

(2) César de Costentin, comte de Fismes et de Tourville, marié en 1630 à Lucie de La Rochefoucauld, fille du baron de Montendré, veuve de Geoffroy de Durfort, dame d'honneur de la duchesse d'Anguien. Il mourut en 1647. C'est le père du célèbre Anne-Hilarion de Costentin, comte de Tourville, maréchal et vice-amiral de France, né en 1642, mort en 1701.

d'expérience et de bon conseil, il avait rempli des fonctions importantes (1), et le roi l'honorait de sa confiance; son fils, l'abbé, a donné à son nom une illustration d'un genre particulier. Peu ou point de troupes à Amiens ou aux environs; bien que « rendez-vous » leur eût été donné à la date du 12 avril, la plupart des régimens étaient dans les places ou dans leurs quartiers d'hiver, que L'Hôpital, assiégé de plaintes et de réclamations, venait d'élargir vers le sud. D'autres, partis de loin, étaient en route. Un des premiers arrivés fut celui de Sirot. Arrêtons-le un moment aux portes d'Amiens pour faire connaissance avec son chef, car ce sera un des principaux acteurs du drame auquel nous allons assister.

Claude de Létouf, baron de Sirot, né en Bourgogne en 1606, après avoir servi deux ans comme soldat, en France, au régiment des gardes, en Hollande, sous Maurice de Nassau, obtint une commission de capitaine dans l'armée de Piémont. Son régiment ayant été licencié, il leva une compagnie de chevau-légers qu'il conduisit en Hongrie, prit part à la guerre de trente ans sous Wallenstein et sous Galas. Dans ses Mémoires, il rappelle avec orgueil qu'il avait échangé des coups de pistolet avec Gustave-Adolphe et raconte sans émotion les tueries et les pillages auxquels il avait assisté : « A Mantoue, nous enfoncions jusqu'aux genoux dans le cristal de roche. » Rentré dans son petit fief et bientôt fatigué de l'inaction, il passa dans l'armée suédoise et se retrouva un beau jour prisonnier de son ancien général, Wallenstein. Ayant payé rançon et rappelé au service de France, il fut promu au commandement d'une compagnie d'ordonnance de cent maîtres et d'un régiment de cavalerie légère armé à la hongroise. C'est en cette qualité qu'il figurait depuis 1635 dans nos armées de Picardie, de Champagne, de Lorraine (2). Trempé à toute épreuve, doué de la sagacité militaire, il avait beaucoup d'acquis et encore plus de confiance dans son propre mérite; nous le verrons à l'œuvre. Bien qu'il fût simple colonel (3),

(1) Soit comme négociateur, soit comme intendant d'armée en Allemagne, Luxembourg, Languedoc, etc. — Désigné d'abord pour servir en 1643 sous les ordres directs du roi (décision du 7 avril), il fut par commission du 12 avril attaché à l'armée du duc d'Anguien, qu'il rejoignit dans le courant de mai. Jean de Choisy, conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant de Champagne, devint chancelier du duc d'Orléans. Il avait épousé, le 8 février 1628, Jeanne Hurault de L'Hôpital. Sur tous les Choisy, voir les Mémoires de l'abbé de Choisy, Tallemant des Réaux et autres recueils.

(2) Il venait de conduire un détachement à Brisach et son régiment arrivait du Bassigny. Lorsqu'il fut tué en 1652, il était lieutenant-général et en passe de devenir maréchal de France.

(3) Le titre de colonel se donnait alors aux chefs de certains corps, de cavalerie surtout, recrutés à l'étranger ou venant du service étranger, ou organisés sur le pied de

le prince profita de l'absence des maréchaux de camp pour lui donner le commandement de la cavalerie qui se réunissait dans la vallée de la Somme. Quant aux troupes à cheval déjà cantonnées dans les pâturages de l'Authie, auprès de Doullens, et qui formaient l'avant-garde de l'armée, elles étaient en bonnes mains.

Gassion était connu de M. le Duc, qui avait déjà servi avec lui. Et d'ailleurs qui alors ne connaissait « le colonel Gassion, » favori de Gustave-Adolphe, distingué et protégé par Richelieu? Homme de guerre autant qu'on peut l'être, n'ayant rien du courtisan ni de passion que pour son métier, également prompt à la repartie et à l'action, reître avec la verve d'un Gascon, on ne rencontre guère de figure plus originale. Ce huguenot, fils et frère de magistrats huguenots, avait fait ses études chez les barnabites et les jésuites; il sortit du collège des pères pour s'engager dans les bandes du duc de Rohan, et quand les réformés de France mirent bas les armes, il alla joindre celui qu'on appelait « le boulevard de la foi protestante, » le « lion du Nord, » le grand roi de Suède. Gassion et son régiment acquirent un beau renom parmi les Suédois, et lorsqu'une partie de ceux-ci devinrent les « weymariens, » c'est comme envoyé du duc Bernard qu'il fut présenté à Louis XIII et à son ministre. Retenu aussitôt au service de France, il fut activement employé depuis 1636. En 1642, Richelieu le fit venir en Roussillon; mais Cinq-Mars, dans une de ses reprises d'autorité, l'éloigna comme créature du cardinal et le renvoya dans le Nord, où le duc d'Anguien vient de le trouver. Depuis le 10 décembre 1641, il était mestre de camp général de la cavalerie avec autorité sur les autres maréchaux de camp. Exigeant beaucoup des troupes, toujours au premier rang, souvent blessé, indulgent aux pillards et terrible « dégatier, » comme on disait alors, il était adoré de ses soldats. Robuste, infatigable, usant force chevaux, très habile à manier ses armes, mais payant peu de mine, petit, replet, le visage osseux et presque carré, ses traits, son regard, annonçaient l'audace et la résolution plutôt que la supériorité de la pensée. Nous allons voir Gassion au pinacle, le plus actif, le plus clairvoyant des éclaireurs, le plus prompt, le plus vigoureux des officiers de bataille, réunissant ces parties si rares qui font le général de cavalerie complet. Ce n'était pas un général en chef; on s'en aperçut quand il eut des armées à conduire; il fut tué à temps pour sa gloire (1647) (1).

troupes étrangères. Le titre de mestre de camp était celui que portaient généralement les chefs de corps.

(1) Gassion rentrait de permission au moment où M. le Duc arrivait. On trouvera aux pièces une lettre que cet officier-général écrivait à Mazarin, d'Amiens, le 15 avril, et qui lui fait honneur : il rend compte au premier ministre d'une visite qu'il venait

C'était beaucoup d'avoir sous la main, à l'avant-garde, un soldat de cette qualité; mais il n'était pas temps d'agir, et, quant aux nouvelles, Gassion n'était pas en mesure d'en fournir; ses cavaliers étaient en quartiers de rafraîchissement et « n'allaient pas à la guerre. » Les gouverneurs des places qui bordaient le territoire ennemi ou qui s'y trouvaient enclavés pouvaient envoyer plus d'informations, et M. le Duc s'était adressé à ces officiers sans attendre les instructions du roi. Pour comprendre le sens et la valeur des renseignemens qui lui furent transmis, le caractère des ordres qu'il reçut et le commencement d'exécution qu'il leur donna, il faut avant tout se rendre compte de la situation des armées belligérantes dans cette région et jeter un coup d'œil sur le théâtre probable des opérations.

II. — THÉATRE DE LA GUERRE. — ESPAGNOLS, ARMÉE ET GÉNÉRAUX.

La guerre entre la France et l'Espagne, si souvent déclarée, suspendue, reprise de droit ou de fait, s'était rallumée plus ardente en 1634. Depuis dix ans les hostilités se continuaient sans interruption autour des limites que le droit féodal avait tracées entre le domaine direct des rois de France et les anciennes possessions des ducs de Bourgogne; limites tout artificielles que ne jalonnait aucun obstacle naturel, qui ne suivaient nulle part le tracé des cours d'eau. De notre côté, un peu en arrière, la Somme avec ses prairies marécageuses et ses tourbières, donne une assez bonne ligne, coupée de chaussées qui, toutes, ont leurs forteresses : Abbeville, Amiens, Corbie, Péronne, Ham, Saint-Quentin. La source de cette rivière est presque contiguë à la vallée de l'Oise; c'est à peine si une légère ondulation marque le changement de bassin. Coulant du nord-est au sud-ouest, l'Oise offre une voie pénétrante à l'envahisseur qui a franchi la Somme, ou qui s'est emparé des petites places de La Capelle et de Guise, construites à la tête de la vallée. D'autre part, les rivières qui arrosent les Pays-Bas prennent leur source en France : la Lys, l'Escaut, la Sambre, la Meuse; ce sont aussi des lignes d'invasion; nous n'étions pas en mesure d'en faire usage.

de faire à Des Noyers, pour témoigner au secrétaire d'état disgracié sa reconnaissance et sa sympathie; de tels actes et un tel langage sont rares dans tous les temps. Il était né en 1609; son père était premier président de Pau et son frère intendant de Béarn. Il avait servi en 1636 sous le prince de Condé et en 1640 à côté du duc d'Anguien.— Bautru s'amusait fort de ses querelles avec le père Joseph. Comme mestre de camp général de la cavalerie légère, il avait succédé à René de Choiseul-Praslin, tué à La Marfée en 1641. Sa vie a été racontée par l'abbé de Pure.

Dans toute cette guerre, le roi d'Espagne vise plus à frapper, à désarmer son ennemi qu'à lui enlever des lambeaux de territoire; il lui prendra sa couronne, s'il le peut; au moins il essaiera de démembrer son royaume. Philippe II, ayant manqué l'occasion en 1557, faillit réussir avec l'armée du duc de Parme. Tout autre est le jeu du roi de France : il cherche à gagner le terrain pied à pied, à prendre une place, puis une autre, à les joindre à son domaine, à faire son pré carré. Durant certaines périodes, l'Espagnol des Pays-Bas engagé au nord avec les Hollandais, ayant des insurrections à réprimer, se borne à repousser les Français, attendant l'occasion pour revenir à sa grande entreprise : la marche sur Paris.

Paris! la victoire de Saint-Quentin semblait en avoir ouvert les portes à Philibert-Emmanuel; la ligue en avait remis les clés à Farnèse; les coureurs du cardinal-infant avaient poussé jusqu'à Chantilly, en 1636. La fortune de la France, l'épée de Henri IV, la ténacité de Louis XIII, avaient écarté le péril; mais ce péril renaissait toujours, et en cette année 1642 qui venait de finir, une bataille gagnée par les Espagnols, vainqueurs aux sources de l'Escaut, leur avait ouvert le chemin libre jusqu'à Paris, s'ils n'avaient été arrêtés par une diversion de notre armée d'Allemagne.

Au commencement de 1643, l'Espagne conservait presque tout le Brabant, les Flandres, l'Artois (moins trois places), le Hainaut (moins une place) et le Luxembourg (en y comprenant Thionville). La France, outre la Picardie, la Champagne et les Trois-Évêchés, occupait le littoral reconquis jusqu'à Calais, le Boulonnois et le comté de Guines; de ses conquêtes éphémères en Artois elle avait conservé Arras, Hesdin et Bapaume; elle avait détaché Landrecies du Hainaut. Si l'on considère la France actuelle, on voit que le roi catholique possédait le département du Nord (moins la petite ville de Landrecies) et celui du Pas-de-Calais (moins le littoral et trois places isolées). Le gouverneur espagnol des Pays-Bas pouvait communiquer par Thionville avec les domaines et les alliés que son souverain conservait encore en Basse-Alsace et dans la vallée du Rhin; enfin, avec les généraux et les terres de l'empereur. Il avait à se garder fortement vers le nord pour contenir « les rebelles » des Provinces-Unies, qui comprenaient le royaume actuel de Hollande. Maîtres des bouches du Rhin et de la Meuse, les confédérés pouvaient encore fermer l'Escaut ou l'ouvrir aux Anglais; l'Espagne perdait ainsi le parti qu'elle aurait pu tirer de la possession d'Anvers et ne conservait sur la mer du Nord que les ports d'Ostende et de Dunkerque, presque toujours bloqués par les flottes hollandaises.

Telle était la situation des belligérans quant aux territoires occupés. Examinons la situation des armées. La France avait, dans les

dernières années, essuyé en rase campagne des revers considérables, devant Thionville en 1639, près de Sedan, à la Marfée en 1641, et, en 1642, à Honnecourt, aux sources de l'Escaut. Trois fois nous avions été surpris et trois fois la défaite s'était changée en déroute. Dans ces rencontres, la cavalerie française avait plutôt manqué de souffle que d'élan; elle avait facilement lâché pied et trop vite quitté le champ de bataille. L'infanterie, abandonnée par la cavalerie, s'était montrée inégale; la solidité, la cohésion lui avaient fait défaut. L'armée espagnole avait le prestige de la supériorité militaire.

Au milieu des petites places éparses, dans les vastes plaines des Pays-Bas, l'armée du roi catholique figurait comme une citadelle vivante et mobile, destinée à contenir les peuples dans la soumission et à résister aux invasions, difficile à ravitailler, mais menaçante, dominant au loin, poussant de vigoureuses sorties. On pouvait l'entamer, la frapper dans ses dehors; tant qu'elle restait debout, l'adversaire ne pouvait compter ni sur une victoire définitive, ni sur une conquête durable. Les contingens fournis par les diverses provinces de la monarchie, les Italiens de Naples, de Sicile et du Milanais, les Bourguignons de la Franche-Comté, les Flamands, les Wallons, les Allemands venus des bords du Rhin représentaient les ouvrages extérieurs, soutenus et reliés par un réduit inébranlable, les fameux *Tercios viejos* (1), les « Espagnols naturels. » Ces vieux régimens ne pouvaient guère s'entretenir par un recrutement régulier : « Vouloir mettre une pique en Flandre, » disait le proverbe castillan, c'était tenter l'impossible. Les contingens arrivaient difficilement par mer, rares ou faibles, presque nuls depuis l'anéantissement de la grande Armada; le cabinet de Madrid laissait ces légions lointaines s'épuiser périodiquement par la guerre ou les maladies. Quand l'effectif tombait trop bas, d'autres étaient mises sur pied dans le Milanais ou dans le Napolitain, et soit par la Savoie et la Franche-Comté, soit par le Brisgau et l'Alsace, ou par la Valteline et les états autrichiens, elles gagnaient les Pays-Bas. C'est ainsi que l'armée du duc d'Albe remplaça vers 1566 celle qui avait triomphé à Saint-Quentin avec Philibert-Emmanuel; il y eut ensuite celle du duc de Parme, celle de Spinola; l'armée du cardinal-infant que nous avons sous les yeux avait dix ans de service.

Dans le chapitre trente-huitième du plus célèbre des romans, au moment où de nombreux auditeurs, groupés autour du bon chevalier de la Manche, écoutent un de ces discours où la hardiesse de la phi-

(1) Lors de leur création au XVIe siècle, les régimens d'infanterie espagnols étaient divisés en trois tronçons, l'un armé d'épées et de boucliers, un autre de piques, le troisième d'arquebuses; de là le nom de *Tercios*, qui avait survécu à la modification de l'armement.

losophie s'enveloppe d'un léger voile de folie, la porte de l'hôtellerie bien connue s'ouvre devant « un homme au teint brun, à la moustache longue, qui paraît revenir du pays des Maures. » Le silence se fait aussitôt, et cet homme, « le captif, » qui arrive d'Alger, jetant le masque du récit impersonnel, raconte sa propre histoire, les hauts faits « d'un tel de Saavedra. » En quelques mots, il trace le tableau des souffrances du soldat « le plus pauvre entre les pauvres, réduit à la misère de sa paie, qui vient tard, si jamais elle vient, ou à ce qu'il grapille de ses propres mains, au grand péril de sa vie et de sa conscience; parfois si nu qu'un méchant pourpoint lui sert de chemise et de parure, et lorsqu'il couche sur la terre en rase campagne, au milieu de l'hiver, ayant pour tout réconfort l'haleine qu'il tire de sa bouche et qui, contre les règles de la nature, sort froide, croyez-le; car elle sort d'un lieu vide (1). » Cervantes avait servi dans les tercios de Moncada et de Figueroa. Blessé au visage, mutilé par la guerre, il est le type accompli, héroïque du « fantassin; » le mot est d'origine espagnole.

Ces « fantassins » avaient à un haut degré certaines vertus du soldat, la frugalité habituelle, la patience, le mépris de la mort. Fiers, fatalistes, violens, impitoyables, se montrant à l'occasion sans frein dans la débauche, et, au lendemain d'un pillage, reprenant leur vie de misère avec la même résignation, tous se croyaient ou se disaient gentilshommes, *hidalgos*, vieux chrétiens pour le moins. Les officiers étaient de la même caste que les soldats; si le cadre d'un régiment avait survécu à la troupe, on formait des compagnies d'officiers réformés qui portaient la pique et le mousquet à côté des autres. Dans leurs mutineries (qui étaient fréquentes), ils changeaient leurs chefs, et souvent les généraux traitaient avec eux, acceptaient leurs choix; d'autres fois, la répression était terrible : on pendait beaucoup. Il n'y a pas, dans les temps modernes, de troupe qui ait plus ressemblé aux argyraspides d'Alexandre et aux vétérans de César.

L'infanterie recrutée en Italie et amenée en Flandre avec les tercios était à peu près dans les mêmes conditions, peut-être plus alerte, mais moins ferme, moins disciplinée, ayant plus de besoins, plus de vices; là était le principal foyer des mutineries. Ces soldats étaient suivis de femmes et de valets en grand nombre, dont ils se séparaient pendant les mois de campagne, et qu'ils retrouvaient ou ne retrouvaient pas en reprenant leurs quartiers d'hiver. Un jour, le tercio du marquis d'Yenne, quittant Namur, y laissait six cents personnes de son bagage, et le gouverneur d'Aire, en juin 1644,

(1) *Don Quixote*, primera parte, c. XXXVIII.

comptait dans sa place deux cent quatre-vingt-onze femmes mariées (*donne maritate*) appartenant au régiment italien Martini, avec trois fois autant d'enfans, et sans compter les concubines. Il faut se reporter aux gravures de Callot, *les Misères de la guerre*, surtout aux tableaux et aux estampes de certains maîtres flamands pour se figurer avec quelle licence vivaient ces bandes d'expatriés, non-seulement en pays ennemi, mais dans les contrées mêmes qu'elles étaient appelées à défendre et à protéger; de nombreuses lettres de prélats et d'administrateurs belges en témoignent avec des détails effrayans. Les soldats que nous pouvons appeler indigènes, les Flamands, Wallons, Lorrains, Comtois, Allemands du cercle du Rhin, sont généralement plus jeunes, moins violens, peut-être plus prompts à se débander; ils sont chez eux, ils savent où fuir après une déroute, où se retirer à la fin de leur engagement. La combinaison de tous ces élémens disparates, de ces troupes d'origine et de mœurs si différentes, tenant les mêmes garnisons, combattant ensemble sans se mêler, faisait la force et la faiblesse de l'armée du roi catholique; les régimens se surveillaient entre eux, se maintenaient ou se ramenaient réciproquement dans le devoir; il y avait des rivalités généreuses; il y avait aussi les haines de race, les jalousies fatales, parfois la trahison ou le soupçon de la trahison.

Vigoureuse dans les attaques, sachant tirer parti du feu, ayant surtout la tenue du champ de bataille, cette infanterie manquait de mobilité et de souplesse, exagérait les formations compactes. La cavalerie, presque toute alsacienne et wallonne, avec quelques compagnies espagnoles, pesamment armée, bien montée, était surtout redoutable au choc; les troupes légères, armées à la hongroise, venaient des plaines du Danube. L'artillerie, lourde, mais suffisamment nombreuse et bien munie, était accompagnée d'équipages de siège et de ponts très complets pour l'époque. Alors que l'artillerie dans les armées françaises était conduite par un simple lieutenant du grand-maître, qui n'avait pas de rang militaire bien défini et qui était à moitié soldat, à moitié entrepreneur, chaque armée espagnole avait un général d'artillerie. La disparate que présentaient les troupes se retrouvait dans le commandement avec des complications qui semblaient être un legs politique de Philippe II.

Si le capitaine-général qui réunissait tous les pouvoirs était maintenu plusieurs années dans ses fonctions, les généraux sous ses ordres changeaient souvent d'attributions; leurs patentes n'étaient données que pour six mois. Les chefs de corps mêmes, les mestres de camp, étaient souvent déplacés et mis à dessein à la tête de régimens de race différente. L'origine obscure ou douteuse n'était pas un obstacle : un marchand génois avait jadis succédé au duc

de Parme; aujourd'hui le propre frère du roi (1) vient d'être remplacé par un cadet de famille portugais, don Francisco Melo, qui a pour mestres de camp généraux un paysan des Vosges, Fontaine (2), un pâtre du Luxembourg, Beck (3); et comme principaux lieutenans, au-dessous de ces deux soldats de fortune, de grands seigneurs tels que le prince de Ligne, le comte de Bucquoy, le comte d'Isembourg, Cantelmi, des ducs de Popoli, La Cueva, duc d'Albuquerque, appartenant aux plus hautes lignées des provinces belges, de l'Allemagne, de Naples et de la Castille.

Assez proche parent de l'héritier des anciens rois de Portugal (4), Melo avait rompu de bonne heure avec le chef de sa maison, le duc de Bragance, dont les prétentions semblaient n'avoir alors aucune chance de succès. Pauvre, ambitieux, il avait quitté l'antichambre

(1) Ferdinand, fils naturel de Philippe III, roi d'Espagne, cardinal-archevêque de Tolède, dit le cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas en 1634, ne doit pas être confondu avec le cardinal Albert, archiduc d'Autriche, neveu de Philippe II, aussi gouverneur des Pays-Bas en 1596, qui renonça à la pourpre romaine pour épouser en 1598 l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. Le cardinal-infant ne manquait pas de mérite; il avait de la ténacité, un jugement sain, mais il était lymphatique, un peu lourd, et n'avait pas les visées hautes des capitaines qui s'appelaient Savoie, Farnèse, Spinola. Maintenir intact ce qui restait du patrimoine de sa famille entre le Rhin et la mer, contenir les rebelles hollandais derrière leurs digues et les murailles de leurs cités, repousser les tentatives des généraux français, qui voulaient prendre des villes et celles des condottieri réformés qui d'Allemagne amenaient leurs bandes sur la rive gauche du Rhin pour vivre grassement dans les électorats ecclésiastiques et donner la main, après une journée heureuse, soit au prince d'Orange, soit aux lieutenans de Richelieu : telle était la tâche que le fils de Philippe III s'était assignée et qu'il parvint à remplir, quoiqu'il se fût affaibli dans les dernières années. De port et de visage, il ressemblait beaucoup à son frère Philippe IV; il mourut le 9 novembre 1641.

(2) Paul-Bernard Fontaine paraît être né dans une des plus jolies vallées du versant occidental des Vosges, à Fougerolles, village de la Franche-Comté, aujourd'hui Haute-Saône. Le premier poste important qui lui fut confié fut celui de gouverneur de Bruges en 1631. Philippe IV le nomma comte et l'un des gouverneurs des états de Flandres, à la mort du cardinal-infant. En 1643, il avait cinquante ans de service et le grade de maréchal de camp général. Remarquons que presque tous les recueils biographiques confondent ce soldat de fortune tué à Rocroy, avec Pedro Enriquez de Acevedo, comte de Fuentes, petit-neveu du grand duc d'Albe, né vers 1526, longtemps capitaine-général des armées espagnoles, vainqueur à Doullens en 1595, et mort en 1610 à Milan, où nous l'avons vu recevoir Henri II, prince de Condé.

(3) Jean Beck, né à Bastogne, dans le Luxembourg, successivement berger, postillon, soldat au service d'Espagne, fut créé baron, gouverneur du duché de Luxembourg et parvint au grade de maréchal de camp général. A Thionville, en 1639, il menait l'avant-garde comme sergent-général de bataille, et il eut en 1642 la plus grande part à la victoire de Honnecourt. Il fut pris, percé de coups à la bataille de Lens en 1648, mourut à Arras, et fut inhumé à Luxembourg dans l'église des récollets.

(4) Don Francisco Melo de Braganza, successivement créé comte d'Assumar et marquis de Tor de Laguna, descendait d'Alphonse, premier duc de Bragance (1442), fils naturel de Jean Ier, roi de Portugal.

de son cousin en disgrâce pour se donner au premier ministre de Philippe IV, dont il sut gagner et conserver la faveur. La carrière de la politique active s'ouvrit devant lui; il en parcourut rapidement les degrés et s'acquitta heureusement de missions difficiles à Vienne, à Gênes, à Ratisbonne, en Sicile. C'était un homme d'une quarantaine d'années, trapu, les cheveux touffus, le visage noir, d'aspect très méridional. Intelligent, adroit, énergique, diplomate consommé, administrateur habile, il n'avait ni expérience de la guerre ni connaissances professionnelles quand il reçut, avec le titre de gouverneur des Pays-Bas et de Bourgogne, le grade de capitaine-général et le commandement d'une armée. La fortune sourit à ses débuts; il créa des ressources, rétablit un peu d'ordre dans les finances et entra en campagne en 1642 avec une armée bien pourvue, à laquelle il sut donner une bonne direction générale. Pour conduire les troupes sur le terrain, il pouvait se fier au coup d'œil sûr, au sang-froid et à la longue expérience de Fontaine, vieux guerrier de cinquante ans de service, et au courage entraînant de Beck, d'un caractère bouillant, animé par la haine du nom français, un de ces hommes que nos voisins d'outre-Rhin surnomment général *Vorwaerts* (en avant). Employant habilement selon leur aptitude des lieutenans de cette qualité, Melo enleva Lens et La Bassée sous les yeux des généraux français; puis ceux-ci ayant séparé leurs quartiers, il tomba un matin sur l'armée du maréchal de Guiche, et lâchant la bride à Beck, remporta une victoire éclatante (26 mai 1642). Sans une diversion puissante que fit notre armée d'Allemagne, le gouverneur des Pays-Bas aurait pu, après la journée d'Honnecourt, tenter la marche sur la capitale de la France, réaliser peut-être le rêve de ses prédécesseurs.

« Les Espagnols se vantent, dit un auteur contemporain, sagace et bien informé (1), de vouloir hyverner à Paris sur le fondement de leur premier exploit en Picardie. » C'était un objectif fixé par la tradition; or la tradition régnait dans cette armée; établie par les maîtres, elle guidait leurs successeurs. Il y avait là une véritable école : avec des degrés marqués dans la pratique, des écarts considérables dans le succès, la méthode reste uniforme. Quelle que soit la diversité des origines, du mérite, les généraux du roi catholique emploient les mêmes procédés stratégiques : le secret et le calcul dans la combinaison des marches, les concentrations longuement préparées, rapidement exécutées, l'emploi très étudié, souvent excessif, de la fortification; plus de sièges que de combats. Habituellement temporiseurs, ils ont leurs jours de hardiesse; excellant

(1) Le Laboureur, *Histoire de Guébriant*.

à défendre ou à gagner le terrain pied à pied, ils savent aussi, quand l'occasion se présente, aller au loin chercher le corps-à-corps avec l'ennemi. Le plus souvent victorieux en face des Français, ils n'ont pas toujours eu le même bonheur avec d'autres adversaires, et ces rebelles Hollandais, qu'ils affectent de mépriser, leur ont donné mainte leçon dont ils n'ont pas su profiter. Dès l'année 1600, dans la journée de Nieuport, Maurice de Nassau avait montré à leurs dépens comment une armée divisée en groupes maniables, sachant évoluer, changer de front, pouvait battre des troupes plus nombreuses, plus aguerries, mais rivées à une tactique fixe et sans souplesse. C'est l'histoire de la légion et de la phalange.

Il faut s'arrêter un moment à ces réformateurs de la tactique pour comprendre les revers qui vont frapper cette armée espagnole dont nous essayons d'expliquer la grandeur et la décadence. Le stathouder Maurice avait ouvert la voie, trouvé des formules pour le maniement de la pique et du mousquet, posé des règles pour disposer les troupes, varier leurs évolutions, combiner l'emploi des différentes armes. Rompant les entraves d'une organisation capricieuse, il avait créé des unités de combat d'égale valeur, le bataillon et l'escadron. La théorie est une lettre morte sans la pratique; les principes posés par cet instructeur incomparable avaient reçu leur application sur le champ de bataille. Venu après Maurice, connaissant imparfaitement son œuvre, esprit très indépendant, Henri de Rohan avait essayé d'adapter les enseignemens de l'antiquité, surtout les leçons de César, au service des armées modernes; il n'était guère sorti des idées générales; non certes qu'il fût étranger à la conduite des troupes sur le terrain; mais, n'ayant commandé que des armées de rencontre, il n'avait pas eu l'occasion de manier longtemps de suite un même instrument façonné à sa guise. D'un génie plus vaste et plus hardi, Gustave-Adolphe avait porté les réformes ébauchées en Hollande aussi loin que le permettait l'état de l'armement.

III. — L'ARMÉE FRANÇAISE. — PREMIERS MOUVEMENS DES ESPAGNOLS.

Les Espagnols, fiers d'avoir vaincu les Suédois à Nördlingen, continuant de malmener les Français, tenaient peu de compte des créations de Maurice et de Gustave. Pourquoi ces manœuvres nouvelles, ces subdivisions? Fallait-il, pour quelques accidens, renoncer à ce vieil et glorieux ordre de bataille, changer l'allure de ces compagnies d'hommes d'armes, de ces tercios si fermes quand ils recevaient le choc, marchant si droit quand il fallait frapper? Au con-

traire, depuis plusieurs années, l'armée française comptait parmi ses chefs et même parmi les officiers subalternes, nombre de militaires qui avaient appris leur métier en Hollande ou servi avec les disciples du roi de Suède; sous leur inspiration la tactique se réglait, se modifiait par degrés; jusqu'à ce jour, aucun succès éclatant n'avait consacré ces réformes encore timides et obscures; mais vienne le vrai capitaine qui saura mettre en œuvre ce travail préparatoire, et la semence portera ses fruits. A côté des gens de métier qui tiraient sagement profit des résultats de leur expérience, il y avait aussi dans nos rangs des étourdis qui voulaient tout mener à la mode suédoise ou hollandaise, comme on a vu, dans d'autres temps, certains imitateurs serviles copier maladroitement Frédéric et ses continuateurs; d'autres, par réaction contre l'engouement ou seulement par ignorance, restaient rebelles au progrès. Au quartier-général d'Amiens, la routine était représentée par L'Hôpital, l'esprit nouveau par Gassion et par Sirot, moins brillant, plus complet. Nous avons vu comment le duc d'Anguien, prenant possession de son commandement, rencontra ces trois hommes, quelle situation ils occupaient au moment où le jeune général survenait presque seul, devançant ses instructions, ses officiers, ses troupes, cherchant des nouvelles, et nous avons quitté l'état-major français pendant ces premiers temps d'inaction forcée, pour jeter un coup d'œil au-delà de la frontière et connaître l'adversaire avec lequel Anguien allait croiser le fer.

Six jours après son arrivée, le 21 avril, il reçut les instructions du roi, datées du 16. Aucun plan ne lui était tracé, aucune entreprise ne lui était indiquée. Sa mission était de pénétrer « les desseins des ennemis et d'en empescher l'effect. » Il devait régler ses mouvemens sur ceux de l'adversaire, repousser les incursions sur les terres du roi et secourir les places attaquées; « Sa Majesté ne pouvant lui prescrire rien de particulier sur ce sujet, mais seulement de faire ce qu'il jugera estant sur les lieux par le conseil du sieur du Hallier,... sans s'engager à rien dont l'issue ne doive estre, par toutes les apparences humaines, glorieuse pour les armes de Sa Majesté; » et comme pour rendre la tâche plus ardue encore, le roi se réservait la disposition d'une partie des forces qu'il mettait aux ordres de son jeune cousin. Ainsi les troupes qui avaient rendez-vous sur la Somme et sur l'Authie, ou qui étaient encore disséminées dans diverses garnisons constituaient l'armée de Picardie proprement dite. Quant aux deux corps que le marquis de Gesvres réunissait dans la vallée de l'Oise entre Guise et Chauny, le duc d'Anguien ne pouvait les appeler à lui que pour une grande occasion, successivement, et de telle sorte que sa majesté pût toujours

les retrouver pour les faire concourir aux opérations qu'elle comptait diriger en personne. Les ordres de détail insistaient sur cette séparation, traçant une limite exacte entre les quartiers de l'armée de Picardie et les logemens assignés aux troupes du marquis de Gesvres qui, dans certaines pièces, reçoivent le nom d'armée de Champagne.

Ces instructions, à la fois vagues et compliquées, étaient plus faites pour rendre celui auquel elles s'adressaient indécis et timide que pour diriger l'inexpérience d'un général de vingt ans. La disposition en deux groupes sur la Somme et sur l'Oise présentait quelques avantages, encore plus de périls. Comme premier rendez-vous, elle était judicieuse, facilitait les subsistances, entretenait l'ennemi dans un certain doute sur la direction des mouvemens ultérieurs, permettait de serrer sur la droite ou sur la gauche ; chacun des deux groupes pouvant servir de base à la concentration générale. L'écart entre les deux ailes était excessif ; là était le danger, accru encore par l'organisation du commandement. Gesvres avait des pouvoirs distincts et recevait de Paris des ordres directs. Il lui était bien prescrit de déférer aux réquisitions du duc d'Anguien ; mais il était chargé d'observer le Luxembourg, de veiller à la sûreté de la Champagne et d'en garnir les places ; enfin il devait se tenir prêt à soutenir le maréchal de La Meilleraie posté à Langres avec un rassemblement de troupes qui, bien que décoré du nom d'armée de Bourgogne, était en nombre insuffisant pour conquérir la Franche-Comté et se saisir de la ville impériale de Besançon, opération que le roi se réservait de diriger en personne ; or, tant que Louis XIII eut un souffle de vie, rien ne put lui faire abandonner cette chimère. C'était un brillant officier que le marquis de Gesvres ; dans la force de l'âge, ardent, bien en cour, capitaine des gardes, aspirant à la dignité de maréchal de France et fort pressé de voir réussir des prétentions déjà appuyées sur de beaux services (1). Laissé en quelque sorte arbitre de ses mouvemens, il pouvait, sans manquer au devoir, céder au désir de manœuvrer seul ou de conduire ses troupes sous les yeux du roi. Au moment le plus critique, le commandant en chef de l'armée de Picardie se trouvait exposé à voir sa droite entiè-

(1) Louis-François Potier, marquis de Gesvres, d'une famille de robe très puissante, descendant du secrétaire d'état bien connu de Henri III et de Henri IV, né en 1610, se distingue très jeune devant La Rochelle, sert pendant trois ans en Hollande ; toujours et très activement employé depuis son retour en France (1632). Mestre de camp de cavalerie et maréchal de camp en 1638 ; très brillant à Fontarabie, grièvement blessé au siège d'Arras et dans mainte occasion (trente-deux blessures, disait-on), reçoit en 1641 le régiment d'infanterie du malheureux Saint-Preuil. Capitaine des chasses et capitaine des gardes en survivance de son père, récemment créé duc de Tresmes. Tué le 4 août 1643.

rement découverte et à perdre le concours d'un tiers (au moins) de ses troupes.

Il était difficile de prendre un commandement dans des circonstances moins avantageuses. La mort de Richelieu avait amené un relâchement général, suite habituelle de la chute des gouvernemens qui ont tendu à l'excès tous les ressorts. Les mécontens relevaient la tête; les ambitieux se tenaient aux aguets; tous les yeux étaient tournés vers la cour. Le lien de la discipline s'affaiblissait; chacun allait, venait, celui-ci pour régler ses affaires, cet autre pour solliciter. Gesvres, malgré son goût pour le métier des armes, quitta son poste important de Chauny et s'absenta des premiers, appelé par de graves intérêts de famille, peut-être aussi obéissant à un sentiment plus impérieux encore que l'ambition (1). Des maréchaux de camp, comme d'Aumont, et le maréchal de bataille lui-même, La Vallière, suivirent cet exemple ; après s'être montrés à leur poste, à peine arrivés, ils repartaient. « Tous les capitaines du régiment des gardes écossaises, écrivait M. le Duc à son père, sont allés à Paris sans mon congé; les officiers suisses sont aussi tous à Paris; il n'y a point d'officiers à ces troupes, et les soldats ne marcheront pas sans eux. Que l'on commande à tous les officiers de l'armée qui sont à Paris de se rendre à leurs charges. » L'argent devenait rare; les services étaient mal assurés, la solde en retard. « Nostre artillerie n'est point preste pour marcher; nous avons si peu de chevaux qu'on n'en peut guère mener... Il n'y a plus de quoy faire subsister la cavalerie d'Amiens ni d'Abbeville, » écrivait encore M. le Duc, et quand on lui annonça un premier envoi d'argent, on eut soin de le prévenir qu'il n'y avait rien pour l'infanterie. « Il est fort à craindre qu'elle ne se desbande, répliqua-t-il. Surtout payez les Suisses; ne maltraitez pas un corps considérable. Si l'on n'observe pas le traité qu'ils ont faict avec M. Des Noyers, je prévoy un grand désordre et qui gagneroit toute l'armée. » Les chefs des troupes étrangères capitulées laissaient entendre que la mort prochaine du roi les relèverait de leur serment. Il n'y avait pas de mutinerie à craindre, mais la désertion pouvait devenir contagieuse. Dans les régimens nationaux, qui ne quittaient guère

(1) Le prétexte de cette absence était la présentation de son père comme duc et pair; le vrai motif était son désir de se rapprocher de Marie de Gonzague. Les archives de Condé renferment plusieurs lettres adressées par le marquis de Gesvres à cette princesse, pendant les mois d'avril et juin 1643, et du tour le plus passionné.

Marie-Louise de Gonzague Clèves, duchesse de Mantoue et de Nevers, épousa successivement deux rois de Pologne, Wladislas en 1640 et Jean-Casimir, son frère, en 1649; elle mourut à Varsovie en 1667. Bien que cette princesse, héroïne d'un roman bien connu (*Cinq-Mars*, par Alfred de Vigny), tienne une grande place dans l'histoire anecdotique comme dans l'histoire politique de son temps, nous ne trouvons pas trace ailleurs du sentiment si vif qu'elle avait inspiré au marquis de Gesvres.

le sol de la France, les hommes fatigués ou ennuyés disparaissaient assez facilement; quelques-uns étaient arrêtés, beaucoup échappaient, retournaient chez eux ou allaient reprendre du service ailleurs: si les capitaines, en recrutant leurs compagnies, tombaient sur un homme de bonne mine, ils ne s'inquiétaient guère des antécédens. Les troupes commettaient beaucoup de désordres. Le ministre en demandait la répression, signalait les « voleries » des capitaines qui présentaient des passe-volans aux revues, etc. On pendait quelques pillards, on menaçait certains officiers de la Bastille, on cassait les plus mauvais.

L'armée manquait d'ardeur et de confiance; elle avait cette allure triste et résignée que donne l'habitude de la défaite. M. le Duc se rendait bien compte du tempérament de ses troupes: « Il y en a de bonnes, mais pas toutes (1). » Plusieurs corps avaient montré de la faiblesse dans les campagnes précédentes; on les nommait. Sur vingt régimens d'infanterie, neuf ou dix pouvaient être considérés comme solides, encore étaient-ils presque entièrement refaits; car tous avaient souffert. Quelques-uns étaient si faibles qu'il fallait en mettre deux ou trois ensemble pour former l'unité de combat, le bataillon. Beaucoup de visages imberbes dans les rangs; cependant l'ensemble était robuste, les piquiers surtout, hommes de choix, qui avaient à manier une lourde lance et devaient résister au choc; ils formaient encore presque la moitié de l'effectif: les mousquetaires étaient plus agiles; leur arme, difficile à charger, n'avait d'effet qu'aux petites distances: tous étaient assez bien exercés; la tactique était, nous l'avons dit, en progrès. Beaucoup de bons capitaines, surtout dans les « vieux, » Picardie, Piémont, et dans les « petits vieux, » comme Rambure, La Marine, Persan; quelques très bons mestres de camp. La cavalerie se composait de vingt et un régimens, presque tous accusés d'avoir tourné bride sans en venir aux mains, ceux-ci à Thionville, d'autres à La Marfée. Ils s'étaient mieux comportés à Honnecourt, notamment les chevau-légers de Guiche. Le meilleur renom appartient aux cuirassiers de Gassion, aujourd'hui « mestre de camp général » et à « Royal, » qui s'appelait « Richelieu » il y a quelques mois. Tous combattent avec l'épée et le pistolet; ils sont passablement montés. Le service d'éclaireurs est fait par les deux régimens de Croates et par les fusiliers à cheval, qui deviendront les dragons. Pour réserve quelques compagnies de «gendarmes » qui « ne vont pas à la guerre, » c'est-à-dire aux avant-postes et reconnaissances, mais qui savent charger à fond; ils étaient deux cent vingt maîtres à La Marfée; ils y furent héroïques. L'artillerie se remettait difficilement des pertes

(1) M. le Duc à M. le Prince, 22, 24, 26 avril, 2 mai.

essuyées à Honnecourt; le nombre de chevaux affectés aux bouches à feu et au parc ne dépassa pas quatre cents. Un homme entendu et dévoué, La Barre, lieutenant du grand maître, dirigeait ce service, qui était une sorte d'entreprise: il ne put atteler que douze pièces de campagne. Les hôpitaux se préparaient, les magasins se remplissaient; d'après les ordres du roi, tout était disposé pour la défensive.

L'état-major général et l'état-major particulier se constituaient. Il faut bien se servir de notre langue moderne pour parler de ce qu'on n'avait pas encore songé à définir. Si peu précises que fussent alors des attributions sur lesquelles on n'est pas, même de nos jours, complètement d'accord, il n'en fallait pas moins des instrumens pour faire connaître ou exécuter la pensée du général, des intermédiaires entre lui et les troupes. Le commandant en chef avait auprès de lui d'abord un « lieutenant-général (1) » chargé de le seconder ou de le remplacer en cas d'empêchement, puis des maréchaux de camp en nombre variable. Hors le cas des commandemens séparés, comme celui que Gassion exerçait à Doullens en vertu de sa charge, et Gesvres, par pouvoir spécial, à Chauny, ces officiers-généraux n'avaient ni emploi fixe, ni tour de service, ni même un rang bien marqué. Ils recevaient des missions temporaires, la direction d'un détachement ou d'une attaque durant un siège ou d'un groupe de troupes dans un jour d'action. Pour donner des ordres de route ou de logement, régler les mouvemens et la formation sur le terrain, le général en chef était assisté par le « maréchal et les sergens de bataille. » Des « aides-de-camp » et des « volontaires » transmettaient ses ordres et combattaient à ses côtés quand on menait les mains.

Espenan, doyen des maréchaux de camp, employé sur cette frontière en 1643, alla occuper à Chauny la place que Gesvres laissait vacante en prenant un congé. M. le Duc n'avait à redouter aucune velléité d'indépendance chez ce nouveau lieutenant que le prince de Condé venait de sauver de la disgrâce et peut-être de l'échafaud; des accidens moins graves que la reddition de deux places telles que Salces et Tarragone avaient coûté la vie à plus d'un officier. Gascon, sans sou ni maille, placé par d'Épernon dans le régiment des gardes, puis subitement poussé par Richelieu avec grand soupçon d'espionnage, Espenan avait médiocre réputation, et, quoique entendu au détail de l'infanterie, il passait pour n'être pas heureux à la guerre (2). Après lui venait le marquis de La Ferté,

(1) Pourvu non d'un grade, mais d'une commission.

(2) Roger de Bussolts, comte d'Espenan, baron de Luc, enseigne en 1620, sergent de bataille en 1633, commande successivement un régiment de cavalerie armé à la hongroise et un régiment d'infanterie; maréchal de camp en 1637, sert sous le prince

homme de qualité, très vaillant, criblé de blessures, cachant sous une humeur joyeuse un caractère assez jaloux et un esprit étroit; c'était un officier de cavalerie, appelé à exercer après Gassion le commandement le plus important de cette arme; plus tard, il fut créé duc et pair et reçut le bâton (1). Les autres maréchaux de camp désignés ne parurent pas sur le terrain pendant la première partie de la campagne. Les fonctions de maréchal de bataille étaient dévolues à Laurent de La Baume-Leblanc, sieur de La Vallière, lieutenant au gouvernement d'Amboise, peu assidu, plus instruit en théorie qu'en pratique (2). Parmi les sergens de bataille qui l'assistaient, remarquons Bellenave, officier d'un vrai mérite que nous verrons tuer à Nordlingen.

Les « aides-de-camp » et « volontaires » nommés ou autorisés par le roi rejoignent successivement Amiens. Bientôt le duc d'Anguien est entouré d'un brillant essaim de jeunes gens dont son coup d'œil précoce a distingué le mérite ou que des liens de famille, des relations de société ont désignés à son choix. On les appellera plus tard « les petits-maîtres; » ils seront les appuis de sa grandeur et les compagnons de ses diverses fortunes; nous retrouverons leurs noms à mainte page de cette histoire. Voici le chevalier de Chabot (3) et le fils de Mme de Sablé, Bois-Dauphin (4);

de Condé en 1638, 1639 et 1640 (voir livre III, ch. II), défend et rend la place de Salces dont il était gouverneur, capitule une seconde fois dans Tarragone, employé au siège de Perpignan en 1642. Il avait épousé Paule d'Astarac de Fontrailles, sœur de ce Fontrailles qui joua un rôle considérable dans l'affaire de Cinq-Mars. Il mourut en 1646, gouverneur de Philipsbourg.

(1) Henri de Saint-Nectaire (on écrit aussi *Senneterre*), marquis, puis duc de La Ferté. Il était gros et en plaisantait volontiers. Premier capitaine au régiment du comte de Soissons, lorsqu'il reçut, devant Privas, en 1629, un coup de mousquet au visage; depuis lors, il porta un emplâtre noir sur sa face réjouie. Capitaine de chevau-légers à Casal et à la bataille d'Avein; mestre de camp de cavalerie en 1638; nommé maréchal de camp sur la brèche de Hesdin en 1639. Blessé d'un coup de fauconneau devant Chimay en 1640, il charge, la cuisse enveloppée et attachée sur l'arçon; il avait encore d'autres blessures. A Rocroy, il reçut deux coups d'épée et deux coups de pistolet, en 1650 un coup de mousquet à la gorge dont il faillit mourir. Lieutenant-général en 1646, maréchal de France en 1651, duc et pair en 1665, il mourut en 1681.

(2) C'est le père de la duchesse de La Vallière. Il était né le 25 juin 1611, et s'était bien conduit à Bray, Avein et Sedan. Son frère cadet, François, auteur des *Pratiques et Maximes de guerre*, fut tué devant Lérida en 1647; nous en parlerons plus loin. Il eut encore deux autres frères tués au service.

(3) Chabot (Guy Aldonce, chevalier de), frère puîné de Henri de Chabot, duc de Rohan en 1645, maréchal de camp en 1641; il mourut de ses blessures devant Dunkerque en 1646.

(4) Bois-Dauphin (Guy de Montmorency-Laval-Bois-Dauphin, marquis de Laval), « un des plus beaux gentilshommes de France et des mieux faits. » (Tallemant.) Volontaire en 1639, capitaine dans « la Marine, » aide-de-camp le 31 mars 1643, sergent de bataille, puis maréchal de camp en 1646, et, comme le précédent, tué la même année devant Dunkerque.

tous deux seront moissonnés par la guerre à la fleur de leurs ans; voici un cadet de Lorraine, le duc d'Elbeuf (1), Tavannes, un ami de Dijon (2); le marquis de Fors, dont la sœur possède le cœur du jeune prince (3); La Moussaye, qui s'est déjà signalé à la guerre et qui sera l'historien de Rocroy (4), Toulongeon (5), Rochefort, futur maréchal de France (6); d'autres moins connus, Baradat, frère d'un ancien favori de Louis XIII, de La Fitte, des Barrières, du Fay. Il y a là une pépinière de généraux pour l'avenir, et, dès aujourd'hui, un groupe d'officiers intelligens, lestes, hardis, habiles au maniement du cheval et de l'épée, qu'il fera bon avoir près de soi en un jour de bataille.

Cependant, grâce à l'application et à la fermeté du chef, l'ordre se rétablissait; dès les premiers jours, l'action du commandement se fit sentir; les quartiers, trop étendus par L'Hôpital, furent resserrés. « Je fais loger toutes les troupes dans les villes fermées pour empescher qu'elles ne se débandent et aussy pour empescher la ruine du pays; elles sont pourtant disposées de telle sorte que, si les ennemis se mettent ensemble, elles seront en trois jours prestes pour marcher à eux (7). « Les premières nouvelles étaient contra-

(1) Duc d'Elbeuf (Charles de Lorraine), né en 1620, maréchal de camp en 1646, lieutenant-général en 1648, mort en 1692.

(2) Tavannes (Jacques de Saulx, comte de), né en 1620, arrière-petit-fils du maréchal Gaspard de Saulx-Tavannes, beau-frère du marquis de Gesvres, bailli de Dijon, capitaine-lieutenant des gendarmes du prince de Condé et son premier gentilhomme après la mort de Tourville, le suivit partout jusqu'en 1652; à cette date, il quitta son parti et ne servit plus. Il avait été nommé lieutenant-général en 1651 et mourut en 1683. Il a laissé des Mémoires.

(3) De Fors (Louis de Poussart du Vigean, marquis), aide de-camp en 1643, sergent de bataille en 1648, maréchal de camp en 1649, mort assassiné en 1663. Son frère aîné avait été tué au siège d'Arras en 1640. Il était protestant comme son père, les filles, catholiques comme leur mère. L'aînée, Anne, Mlle de Fors, épousa en 1644 M. de Pons, et en secondes noces, le duc de Richelieu. La cadette, Marthe, Mlle du Vigean, née en 1622, dont le duc d'Anguien était passionnément épris, entra en religion en 1647, fit profession en 1649 et mourut aux carmélites en 1665.

(4) La Moussaye (François Goyon de Matignon, marquis de), dit le marquis de Nogent. La Moussaye, ami très intime et grand confident du duc d'Anguien, déjà signalé par sa belle conduite à La Marfée, maréchal de camp le 22 avril 1655, mort en 1657 gouverneur de Stenay pour M. le Prince, qu'il ne quitta jamais. Il est l'auteur de la relation des campagnes du duc d'Anguien en 1643 et 1644.

(5) Toulongeon (Henri de Gramont, comte de), frère cadet du maréchal Antoine de Gramont, né vers 1619, volontaire en 1642 et 1643, devint maréchal de camp et mourut en 1679.

(6) Rochefort (Henri-Louis d'Aloigny, marquis de), maréchal de France en 1675, mort en 1676. Il était fils de ce Rochefort qui avait si fidèlement servi le prince Henri II et il épousa la fille du brillant marquis de Laval, dont nous parlions tout à l'heure.

(7) M. le Duc à M. le Prince, 21 avril. Cette première mesure ne s'appliquait pas au corps de l'Oise, trop éloigné et qui d'ailleurs n'existait encore que sur le papier.

dictoires. Le 19 avril, d'Arras, le maréchal de Guiche, qui paraissait porter gaîment son malheur de l'année précédente et qui avait montré du dévoûment en acceptant la mission de conserver cette place (1), écrivait à M. le Duc que l'ennemi tenait ses troupes préparées, faisait des magasins dans toutes les villes, enrôlait des paysans et leur payait régulièrement douze sous par jour. « Quant au reste, ajoutait-il, à moins d'estre du conseil de don Francisco Melo, il est difficile d'y rien pénétrer; cependant je fais travailler à cette place avec tout le soing et la diligence possible. » Dans sa lettre du lendemain, le maréchal était plus précis; il ne doutait pas que les ennemis n'eussent « un desseing considérable, » et tous les indices, tous les renseignemens prouvaient que ce dessein était la reprise d'Arras. En pareilles circonstances, chacun se croit toujours au point menacé. Selon Quincé (2), gouverneur de Guise, homme d'expérience et de bon jugement, l'ennemi avait levé toutes ses garnisons le 20 avril et donné un rendez-vous général entre Valenciennes et Douai; les uns disent qu'il va marcher sur Arras, d'autres sur Landrecies. Les troupes du Luxembourg, commandées par Beck, n'ont pas encore passé la Meuse.

Le même jour, le gouverneur de Bapaume assurait que l'armée espagnole ne pouvait pas être sur pied avant les premiers jours de mai : c'était aussi le sentiment du duc d'Anguien, qui, se rendant bien compte de la situation, pesant avec calme la valeur de ces renseignemens divers, continuait de prendre ses mesures activement, avec suite, sans précipitation et sans flottement. Il estimait que Melo pouvait mettre en campagne sur cette frontière quinze ou

(1) Gramont (Antoine de), comte de Guiche, et plus tard duc de Gramont, né en 1604, mort en 1678, petit-fils de la belle Corisande et allié au cardinal de Richelieu par son mariage avec Marguerite de Chivré, commence à servir en 1621, passe en Allemagne à la suite d'un duel, sert sous Tilly, devient lieutenant-général du duc de Mantoue, est grièvement blessé et fait prisonnier. Rentré au service de France maréchal de camp (1635), mestre de camp des gardes françaises en remplacement de Rambure (1639), lieutenant-général (1641), maréchal de France (janvier 1642). Commandant de l'armée de Champagne, il se jette dans Guise après avoir perdu la bataille d'Honnecourt. Il fut envoyé à Arras au commencement de 1643. La coupe particulière de sa moustache donnait un aspect étrange aux traits déjà très marqués de son visage. Homme d'esprit, fin courtisan, grand joueur et joueur malheureux, parfois même à la guerre, quoique très brave, estropié par ses blessures, il portait le vin d'une façon remarquable. Quand il fut plénipotentiaire à Munster, son lot était de boire le soir avec les princes allemands, qu'il récréait fort en dansant, clopin clopant, sur la table et en brisant tout avec sa béquille. Au cours de cette représentation, il se faisait conter les secrets de ses compagnons de table et les redisait le lendemain matin à d'Avaux, Servien ou autres qui pouvaient alors confondre et dérouter les chanceliers des princes. Nous le retrouverons souvent. Il a laissé des Mémoires estimés, quoique moins célèbres que ceux de son frère le chevalier.

(2) Joachin de Quincé, mestre de camp de dragons, mourut ambassadeur à Madrid en 1659.

seize mille hommes de pied et six ou sept mille chevaux. Séparé du corps de l'Oise, il était loin d'avoir autant de monde sous la main. Pour atténuer l'écart entre l'effectif disponible des deux armées, il fixa la force des garnisons à laisser dans chacune des places qui ne serait pas immédiatement menacée et fit donner à Chauny l'ordre de pousser autant d'infanterie que possible sur Guise et La Capelle, parant ainsi aux premiers accidens qui surviendraient de ce côté et rapprochant ces troupes du point où il pourrait les employer sans sortir de la limite tracée par ses pouvoirs. Il développe et précise les premières instructions qu'il a données. Sa pensée est claire et l'expression est nette : « Les ennemis ne sont pas encore hors de leurs quartiers; tous nos advis sont qu'ils ne seront ensemble qu'à la fin du mois. Dès qu'ils commenceront à marcher, nous irons nous saisir du poste d'Ancre (1), sur la rivière qui prend sa source à Miraumont, au cas qu'ils aillent vers Arras, et s'ils marchent sur Landrecies, nous irons du costé de Crèvecœur (2) pour voir s'il y a lieu de les combattre ou de leur faire lever le siège. » Le duc d'Anguien ne se trompait guère dans ses conjectures.

Le capitaine-général, don Francisco Melo, avait disposé ses troupes en quatre groupes :

En Artois, le duc d'Albuquerque (3), avec les six *tercios viejos* d'Espagnols naturels, Albuquerque, Avila, Velandia, Villalva, Garcie, Castelvi; trois régimens italiens, Visconti, Strozzi, Delli Ponti, et trois wallons, Ligne, Ribeaucourt, Granges, soit douze gros régimens d'infanterie, l'élite de l'armée, cantonnés de Béthune à Douai, quartier-général à Festubert (4);

En Hainaut, quatre-vingt-deux compagnies de cavalerie et quatre régimens d'infanterie logés entre Mons et Valenciennes, sous les ordres du comte de Bucquoy (5), quartier-général à Quiévrain;

Entre Meuse et Sambre, l'armée d'Alsace, commandée par le comte d'Isembourg (6), forte de cinq régimens d'infanterie, six de cavalerie, un de croates et quelques compagnies libres;

En Luxembourg, au-delà de la Meuse, Beck, avec un corps séparé de cinq à six mille hommes.

(1) Ancre, aujourd'hui Albert.

(2) Crèvecœur, sur l'Escaut, contre Le Catelet et Cambrai.

(3) Francisco Fernandes de la Cueva, huitième duc d'Albuquerque.

(4) Festubert, à 10 kilomètres de Béthune et 36 d'Arras.

(5) De Bucquoy (Albert de Longueval, comte), mort en 1668, fils de Charles-Albert de Longueval, général en chef des armées impériales, grand seigneur de haute mine et d'intelligence moyenne.

(6) Isembourg (Ernest, comte d'), gouverneur de Namur, chevalier de la Toison d'or, mort en 1664 sans enfans. C'était un homme de haute taille, de grand courage et un officier de cavalerie de premier ordre. Plusieurs branches de la maison comtale, évangélique, d'Isembourg, jadis souveraine, aujourd'hui médiatisée, existent encore.

Toutes ces troupes étaient prêtes à marcher le 5 avril; le comte de Fontaine, mestre de camp général de l'armée de France (*sic*), avait son quartier-général à Lille. Le 15 avril, Melo quitta Bruxelles pour rejoindre son lieutenant. Avant son départ, il modifia et compléta l'organisation du commandement : Cantelmi (1) eut l'armée de Brabant, opposée aux « rebelles » hollandais, armée d'observation, dirions-nous aujourd'hui; Melo savait qu'il n'avait pas d'entreprise à redouter de ce côté (2). Don Alvaro, frère du capitaine-général, fut nommé général d'artillerie de l'armée de France. Le prince de Ligne, qui, l'année précédente, avait conduit son régiment avec une grande valeur (3), fut désigné pour commander les hommes d'armes de Flandre, sorte de milice qui n'était convoquée que pour la fin de mai. Enfin la patente de « général de la cavalerie » fut retirée à de Buquoy et donnée au duc d'Albuquerque. Comment un politique aussi consommé que Melo a-t-il pris de semblables mesures au moment d'entrer en campagne? Voulait-il mettre dans l'ombre deux hommes dont il redoutait la popularité, l'influence? Croyait-il nécessaire de donner à ses escadrons un chef plus résolu et plus alerte? Quel que fût le motif de cette double disgrâce, elle fut vivement ressentie par ceux qu'elle atteignait, par de Bucquoy surtout, qui se refusait à trouver une compensation dans la vague promesse d'une mission importante, non définie; elle blessa tous les Belges, et peut-être explique-t-elle une certaine tiédeur que nous remarquerons plus tard chez les troupes de cette nation.

Après une tournée d'inspection dans les places maritimes, le capitaine-général fit son entrée à Lille, le 25 avril. Il aurait voulu se mettre en campagne tout de suite, mais la saison n'était pas favorable aux opérations militaires; très froide d'abord, elle était devenue pluvieuse; l'herbe n'avait pas poussé encore et les chemins étaient détrempés. Toutefois l'armée espagnole exécuta des mouvemens

(1) Cantelmi (Andréa), fils de Fabrice, comte de Popoli, d'une des plus illustres familles du royaume de Naples, profil allongé, décharné, dur. Après avoir été mestre de camp général en Flandre, il commanda en Catalogne, où il fut défait par le comte d'Harcourt et pris dans Balaguier. Il en mourut de douleur, assure-t-on (1645.)

(2) Un autre corps d'observation fut formé plus tard à la lisière du Boulonnois. Il fut mis sous les ordres d'un officier-général fort apprécié dans l'armée espagnole et dont nous aurons à parler : Fuensaldaña (don Alonzo Perez de Vivero, comte de). Il était mestre de camp d'infanterie dès 1636; en 1648, il prit le commandement de l'armée des Pays-Bas, avec les pouvoirs de premier ministre sous l'archiduc Léopold et conserva ces fonctions jusqu'en 1656. A l'arrivée de don Juan d'Autriche, il fut envoyé dans l'état de Milan. Définitivement nommé gouverneur des Pays-Bas, en 1659, il mourut à Cambrai en prenant possession (1660).

(3) Claude Lamoral, prince de Ligne, né en 1618, mort en 1679, fils du prince Florent, marié à Marie-Claire de Nassau, veuve de son frère Henri-Albert. Il fut successivement vice-roi de Sicile (1670), et gouverneur du Milanais (1676).

préparatoires; les troupes de Hainaut se rapprochèrent de Valenciennes, celles d'Artois se réunirent près de Carvin (1) avec leurs réserves, sur la route de Lille; Fontaine se rendit à Carvin, où il ne tarda pas à être rejoint par le capitaine-général. Ainsi établi dans le triangle Lille, Carvin, Valenciennes, Melo menaçait Arras, et s'il attirait de ce côté l'attention de l'armée de Picardie, il n'avait qu'à changer la direction de ses échelons pour marcher vers le sud et se rapprocher de Landrecies.

Landrecies et Arras sont en flèche, dans le domaine du roi catholique, formant les deux pointes des conquêtes françaises dans l'Artois et le Hainaut. Arras est une très forte place, une capitale. Reprendre Arras serait pour les Espagnols un grand succès matériel et moral; rentrer dans Landrecies serait plus stratégique. Le duc de Savoie en 1557, le cardinal-infant en 1636, avaient pénétré dans la vallée de l'Oise en passant la Somme entre Saint-Quentin et Amiens. C'est ce que Melo aurait sans doute tenté en 1642 si les circonstances lui avaient permis de pousser à fond son succès d'Honnecourt. Aujourd'hui il peut tourner ce premier obstacle de la Somme soit en s'emparant de Landrecies, soit en attaquant La Capelle ou Guise, qui sont plus en arrière, mais également à sa portée. Landrecies est assez bien fortifié, La Capelle est plus faible; le château de Guise vaut mieux.

IV. — PREMIERS MOUVEMENS DES FRANÇAIS. — PLAN DE MELO.

Nous avons fixé les positions occupées par l'armée du roi catholique, signalé les objectifs qui s'offraient au commandant de cette armée. Avant de suivre ce dernier dans sa marche offensive, rappelons quelle était au même moment la distribution de l'armée française. — Le duc d'Anguien est à Amiens; sa gauche se prolonge vers Abbeville (45 kilomètres), avec des détachemens en Boulonnois; il a encore du monde à droite jusqu'à Péronne, en arrière jusqu'à Montdidier: soit douze à treize mille hommes, infanterie et cavalerie, cantonnés dans la vallée de la Somme. Devant son front, à 30 kilomètres, Gassion occupe Doullens, sur l'Authie, avec deux mille chevaux, couvert par les trois places que nous tenons en Artois: Hesdin, Arras et Bapaume, ou à portée de les secourir; il est environ à 35 kilomètres de chacune. Très en arrière, au sud-est, un corps détaché, mis conditionnellement aux ordres du prince, se forme dans la vallée de l'Oise; le quartier-général est à Chauny, à plus de 80 kilomètres d'Amiens; une partie de cette infanterie

(1) A cinq lieues au sud de Lille.

remonte la vallée pour se jeter dans Guise, à 45 kilomètres de Chauny et plus en avant dans Landrecies et La Capelle, chacune de ces places étant à 25 kilomètres de Guise.

Au commencement de mai, le temps devint meilleur. Le plan des Espagnols ne se dessinait pas encore, mais ils remuaient, c'était certain. Quand ils quittèrent leurs cantonnemens de Béthune pour affluer à Carvin, la sérénité du maréchal de Guiche se troubla un moment; il poussa un cri d'alarme et demanda du secours. Ailleurs on se méprenait également et le Boulonnois était signalé comme le véritable objectif de l'ennemi. Sans s'émouvoir, Anguien acheva ses préparatifs. Dès qu'il eut donné tous ses ordres, réuni ses moyens d'action, il leva ses quartiers et occupa le poste d'Ancre, aujourd'hui Albert, qu'il avait déjà reconnu et choisi (9 mai). Il n'avait pas l'intention d'attendre que l'ennemi vînt complaisamment l'y chercher ou le laissât s'y morfondre; c'était un premier pas qui le rapprochait de « tous les costés où les ennemis pourront tourner la teste. » Le roi l'a trouvé bon (1) : Gassion amena ses chevau-légers au rendez-vous; le maréchal de Guiche laissa sortir d'Arras le contingent demandé à cette grosse garnison. Les portes de la place n'étaient pas refermées qu'un remords le saisit : « Prenez garde à la contremarche, écrit-il; rien de plus aisé qu'un retour de l'Escaut sur l'Artois; il faudrait voir à quoi aboutiront ces finesses. » Mais le duc d'Anguien a pris son parti; le détachement d'Arras, arrivant par Bapaume, le trouve en route. Il se dirige sur la vallée de l'Oise, marchant à la tête de ses troupes, dans un pays ondulé, facile à traverser, sur un sol qui sèche vite et qui commence à verdir; aussi va-t-il rapidement. Son convoi suit le long de la Somme une route parallèle, escorté par le régiment des gardes écossaises, que l'étiquette militaire tient éloigné de la colonne principale, son rang n'étant pas encore réglé. Le 12 mai, l'armée s'arrête aux environs de Péronne et le quartier-général est à Moislains (2). Les troupes « sont en bon estat; » elles ont meilleure apparence depuis qu'elles « sont ensemble, » et qu'elles cheminent;

(1) M. le Duc ayant donné avis qu'il allait se mettre en campagne du côté de Doullens pour être prêt à se porter du côté où les ennemis tourneraient la tête, le roi lui fit connaître par le secrétaire d'état qu'il approuvait cette résolution; la minute est du 8 mai. Chacun des deux généraux en chef poursuit un dessein plus vaste que la conquête d'une ville ou d'un lambeau de territoire : l'Espagnol peut concentrer toutes ses forces, sans se laisser deviner, là où l'ennemi est le moins préparé; il tient à choisir son terrain, à frapper avec une grande supériorité numérique; le Français cherche à rallier tout ce qu'il peut attirer à lui pour joindre l'Espagnol avant que celui-ci ait remporté un premier succès et réuni toutes ses troupes. Le dessein du premier est ingénieux; celui du second est simple et ferme.

(2) Huit kilomètres au nord de Péronne.

elles trouvent le pain préparé dans les villes près desquelles elles passent sans y entrer; le fourrage est abondant, « la cavalerie n'a jamais esté si belle (1). » Chaque heure de route diminue la distance qui sépare l'aile droite du corps de bataille; M. le Duc renouvelle à Espenan l'ordre de remonter l'Oise avec tout son monde et de jeter des hommes dans Guise et La Capelle qui peuvent bien être aussi menacées que Landrecies. Gassion éclaire la marche; ses partis vont à la guerre au loin « deçà et de là l'Escaut. »

Le 14 mai, l'armée a dépassé Saint-Quentin. Le duc d'Anguien est logé à l'abbaye de Fervaques, près des sources de la Somme. Il y reçoit de graves nouvelles : un courrier de Paris lui apporte l'invitation, sinon un ordre formel, de revenir à la cour ; Louis XIII est au plus mal et ne règne plus que de nom; le prince de Condé veut avoir son fils auprès de lui au moment où va s'établir la régence; le dépêche contient un « pouvoir » donné à L'Hôpital pour prendre le commandement de l'armée. D'autre part, les éclaireurs reviennent et voici ce qu'ils rapportent : toutes les troupes de l'Artois et du Hainaut se sont réunies entre Valenciennes et le Quesnoy. Don Francisco Melo les a passées en revue et les a mises en route. Hier 13, leurs Croates battaient le pays au sud d'Avesnes, mettant le feu partout; de loin on voyait la fumée des villages incendiés, aux environs de La Capelle et plus à l'est jusque vers Hirson. L'ennemi est en France.

« Les ennemis entrent en France du côté de Vervins, répond le duc d'Anguien à son père. Ils sont à une journée de moy et demain nous serons en présence. Jugés si mon honneur ne seroit pas engagé au dernier point de laisser l'armée dans cette conjoncture. Considérez l'estat auquel je suis pour servir le roy estant à la teste d'une armée de laquelle je puis répondre tant que j'y serai, et celuy auquel j'engagerai les choses sy je m'en vais. » Le lieutenant-général ne paraissait pas se soucier de prendre la place du général en chef. « Si je pars et que le roi meure, ajoute M. le Duc, le maréchal de L'Hôpital craint fort que les troupes ne se débandent. Dans quelques jours, si quelqu'intérest particulier vous oblige à me rappeler, si vous jugés que je sois plus en estat de servir l'estat et vous, tout seul à Paris avec un escuier, qu'icy à la teste d'une armée de vingt cinq mil hommes bien intentionnés, j'abandonneray tout pour vous rendre le service que vous souhaiterés de moy. » Le soir même, le courrier repartit avec cette réponse et l'ordre de route fut donné pour le lendemain; direction, Guise et Vervins.

Il ne s'agit plus de disputer aux Espagnols une place ou un lam-

(1) M. le Duc à Mazarin, 12 mai.

beau de territoire; c'est l'invasion de la France qui commence. Où sera porté le premier coup? Heudicourt est suffisamment pourvu à Landrecies, qui semble moins menacé; dans Guise, Quincé a son régiment, celui de Rambure, cinq compagnies royales et deux de Suisses; à La Capelle, Roquépine (1) a son régiment, celui de Biscaras, dix compagnies de Piémont et des Suisses. Espenan a quitté Chauny, il est en marche avec tout ce qu'a pu fournir le corps du marquis de Gesvres; on l'attend à Origny Sainte-Benoîte, à 16 kilomètres de Guise.

Melo eut une conception de capitaine, forma un dessein hardi dont le succès promettait des résultats considérables. Il admettait comme prouvées les données suivantes : que l'armée de Picardie, peu nombreuse, comptant beaucoup de recrues, pouvait bien tenter le secours d'une place attaquée dans son voisinage, mais qu'elle était incapable d'exécuter une opération d'assez longue haleine, une marche de quelque durée, une action vigoureuse; que les noms sonores d'armées de Champagne et de Bourgogne déguisaient mal la faiblesse des rassemblemens ébauchés à Chauny et à Langres, et il espérait avoir en face de lui des adversaires semblables à ceux qu'il avait déjà rencontrés : un étourdi comme Guiche, un brutal comme La Meilleraie, un chef lourd, indécis comme Brézé, Châtillon, ou médiocrement clairvoyant comme Harcourt. Il a déjà tourné les places de la Somme; il tournera celles de l'Oise, passera entre les sources de cette rivière et la vallée de la Meuse et viendra à Rocroy frapper sur l'angle mort, séparant du premier coup les trois armées françaises déjà si éloignées l'une de l'autre et mettant entre elles une masse de troupes supérieure en nombre et en qualité à ce que chacune peut lui opposer. Les premières démonstrations doivent avoir retenu le duc d'Anguien assez loin sur la droite; s'il se rapproche, il ne sera pas soutenu et devra reculer ou succomber. L'armée de Picardie mise hors de cause, le reste se dissipera et la Franche-Comté sera dégagée du péril qui la menace; le capitaine-général pourra alors marcher sur Rethel et sur Reims, ravager la Champagne ou peut-être descendre la vallée de la Marne, qui est la vraie route de Paris (2).

(1) Roquépine (Louis-Claude du Bouzet, marquis de), capitaine en 1638, maréchal de camp en 1651.

(2) Ainsi le défaut de la répartition des armées françaises, la disposition qui avait retenu sur l'Oise, et peut-être dans l'inaction, les forces dont l'emploi pouvait être décisif ailleurs, tournait au profit de ses auteurs et contribuait à entraîner Melo dans une entreprise qui lui sera fatale. On ne saurait conclure de l'issue de cette campagne que de semblables erreurs peuvent être répétées sans péril; pour y remédier il faut le caractère, le mérite, l'autorité et le bonheur du duc d'Anguien.

V. — INVESTISSEMENT ET SIÈGE DE ROCROY.

Tandis que Melo voyait défiler ses belles troupes sous les murs de Valenciennes, deux courriers partaient de son quartier-général. L'un, dirigé sur Palizeul en Luxembourg, portait à Beck l'ordre de s'approcher de la Meuse et de se rendre maître du cours de cette rivière, au-dessous de Mézières, en s'emparant de Château-Regnault (1). L'autre allait à Namur, chargé d'instructions que le comte d'Isembourg exécuta immédiatement.

Le 10 mai, l'armée d'Alsace quitta ses cantonnemens et se réunit à La Buissière entre Maubeuge et Thuin comme pour y passer la Sambre et rejoindre le capitaine-général sous Valenciennes. La journée du 11 fut consacrée aux préparatifs du passage. Le 12, Isembourg fit subitement une contremarche, s'éloigna de la Sambre, et prenant les devans avec sa cavalerie, passa sous Mariembourg sans s'arrêter; cheminant toute la nuit, il arriva devant Rocroy le 13 mai à la pointe du jour. Il avait franchi dix-huit lieues en vingt-quatre heures si secrètement qu'il put enlever des ouvriers sortis à l'instant même de la place pour travailler dans les jardins. Il sut par eux que la garnison ne dépassait pas quatre cents hommes; toutefois la place lui parut plus forte qu'il ne le supposait, protégée par des marais qui en rendent l'accès difficile, par des bois propices aux tentatives de secours. Rocroy fut immédiatement investi; Isembourg en garda soigneusement les portes et les avenues.

Ce même jour, 13, Melo couchait à Dompierre, près d'Avesnes, et le lendemain, tandis qu'avec sa cavalerie il se montrait aux environs de La Capelle, faisant beaucoup de bruit et de fumée, comme nous l'avons vu par les rapports parvenus au duc d'Anguien, le gros de son armée marchait par Chimay sur Rocroy. Lui-même était devant cette place le 15 mai avec toutes ses forces. Il était difficile d'apporter plus de prévision dans le calcul, plus de secret, d'ensemble et de rapidité dans l'exécution; jusqu'ici le succès était complet.

A l'extrémité sud-est de cette épaisse barrière de forêts qui a nom la Thiérache, au point où elle se soude au massif des Ardennes, là où le sol change de nature et la végétation d'aspect, où les bois rabougris succèdent aux chênes gigantesques et à la variété des

(1) Château-Regnault, sur la rive droite de la Meuse, à 15 kilomètres nord de Mézières; chef-lieu d'une petite principauté que se disputaient de puissans voisins, pourvu d'une assez bonne forteresse, qui était alors occupée par les Français. Melo suivait une ligne d'invasion nouvelle et voulait se servir de la Meuse pour ses vivres.

arbres de haute futaie, dans une de ces clairières, rares alors, et que les progrès de l'agriculture multiplient, agrandissent chaque jour, s'élève le clocher de Rocroy. Il marque le centre d'un plateau d'environ six kilomètres de rayon, d'une altitude moyenne de 380 mètres, d'où les eaux s'écoulent lentement à travers un terrain argileux, çà et là marécageux, partout stérile; elles se divisent en trois ruisseaux dont l'un, le Gland, va grossir l'Oise non loin de sa source, tandis que la Sormonne coule vers le sud pour tomber dans la Meuse près de Mézières, et que l'Eau-Noire rejoint cette rivière par le nord. L'aspect est froid et triste, même de nos jours, où l'élevage du bétail transforme toute cette région; la mousse, les genêts y dominent encore. On est là au milieu des Rièzes; c'est le nom local de ces landes humides. De toutes parts, le plateau est bordé par une ceinture de taillis bas et touffus, végétant péniblement sur un sol rocailleux, percés de quelques chemins qui n'étaient guère alors que des sentiers; les voies d'accès étaient plus praticables du côté du sud. François Ier avait compris que le pauvre village perdu au milieu de ce désert, sur la dernière limite du domaine royal, pouvait devenir une position militaire; de quelques cabanes de bergers et de fraudeurs il fit une ville de guerre, et les enveloppa d'une enceinte dont le périmètre n'a pas été modifié. En 1643, Rocroy était (comme aujourd'hui) une place de cinq bastions, avec fossé assez profond, chemin couvert et demi-lunes devant les courtines. Il n'y avait de maçonnerie qu'à l'escarpe, mais abondance de fraises et de palissades dans les dehors. On avait eu quelques inquiétudes pour Rocroy l'année précédente, et la place avait été à peu près mise en état de défense (1); depuis elle avait été de nouveau négligée, et les jardiniers enlevés le 13 mai au matin n'avaient pas trompé le comte d'Isembourg en lui disant que la garnison était tombée de mille à quatre cents hommes. Rappelons que Rocroy faisait partie du gouvernement de Champagne et n'était pas, selon l'expression de nos règlemens militaires, dans le rayon d'action de l'armée de Picardie.

A son arrivée devant la place, don Francisco Melo, estimant que le duc d'Anguien devait être encore assez loin, que l'armée qui se réunissait à Langres pour entrer dans la Comté n'était pas à redouter, que le corps du marquis de Gesvres en Champagne n'existait que sur le papier, jugea qu'une circonvallation serait inutile; il se borna à faire tracer par Fontaine le front de bandière, c'est-

(1) « Les ennemis sont toujours auprès de Charlemont. J'ai mis à tout hasard mille bons hommes dans Rocroy. » Gramont à M. le Prince (Mézières, 18 juillet 1642) après la bataille de Honnecourt perdue en mai. A. C. 199.

à-dire la ligne sur laquelle l'armée se mettrait en bataille si l'ennemi se présentait en force, et résolut de mener vivement le siège. Il ne pensait pas que la place pût tenir plus de trois à quatre jours et fit immédiatement ouvrir la tranchée. Espagnols, Italiens, Wallons, Allemands, chaque nation eut son attaque. Le 15, au coucher du soleil, le comte de Rittberghe donna le premier coup de pioche, et le 16 au matin, le chemin couvert était couronné. Le même jour, aussitôt les gardes relevées, une batterie de trois pièces ouvrit son feu, et quatre demi-lunes furent enlevées d'assaut.

Dans la nuit du 16 au 17, on entendit des coups de pistolet aux avant-postes; un officier et quelques cavaliers français se jetèrent dans une grand'garde espagnole. L'officier fut tué; les cavaliers se sauvèrent. Le léger émoi causé par cet incident n'excita pas la vigilance de tous : au point du jour, les soldats qui gardaient la demi-lune enlevée la veille au soir par les Italiens furent surpris et passés au fil de l'épée par cent cinquante fusiliers français qui depuis plusieurs heures étaient blottis près d'eux sur le chemin couvert. La garnison de Rocroy rentra dans la demi-lune.

Ces fusiliers jetés dans la place ne pouvaient appartenir qu'à la cavalerie du duc d'Anguien; on assurait dans l'armée espagnole que l'officier dont on avait ramassé le corps était un aide-de-camp de Gassion; l'armée française était donc moins loin qu'on ne le croyait. Le capitaine-général n'en tint compte; oubliant qu'à la guerre on ne se garde bien qu'en cherchant à garder l'ennemi, il n'envoya aucune patrouille vers le sud par-delà les bois et prescrivit seulement de mettre des Croates en vedette aux débouchés intérieurs des sentiers. Tout se bornait, semblait-il, à un retard de vingt-quatre heures, qui ne sauverait pas la place, et dont l'état-major espagnol ne se préoccupait pas autrement. Le chevalier Visconti fit reprendre la demi-lune par le régiment qui l'avait perdue. La communication entre les attaques fut rétablie, la descente du fossé préparée. Le 17 au soir, Isembourg arrivait au pied de la muraille du corps de place et attachait le mineur. On travaillait activement aux batteries de brèche qui devaient ouvrir leur feu aux quatre attaques le 18 au soir.

Le 18, vers midi, au moment où le dîner, prélude de la sieste, va s'apprêter au quartier-général (*quartel de la corte*), établi au nord de la place assiégée, un Croate y arrive au galop; il annonce que des éclaireurs français se montrent à la lisière des bois qui bordent le plateau au sud-ouest. Ce n'est peut-être qu'une reconnaissance, mais c'est un indice certain : l'ennemi s'approche. Don Francisco convoque un conseil de guerre et envoie un courrier à Beck : le commandant de l'armée du Luxembourg doit avoir pris

Château-Regnault, qui n'est qu'à huit lieues de Rocroy ; peut-être a-t-il déjà dépassé la Meuse ; qu'il presse la marche de ses troupes et que, de sa personne, il vienne au plus vite, il pourra être au camp dans la nuit. Melo a la conscience de ce qui lui manque : l'instinct et la connaissance de la tactique, l'habitude du terrain ; il juge aussi que Fontaine est insuffisant pour le compléter. C'est un excellent soldat, un de ces hommes qui se cramponnent à une position et qu'on ne déloge pas sans les tuer ; il marchera sans vaciller sur le point de direction qui lui sera indiqué ; mais il veut toujours avoir toutes ses troupes dans la main ; il est infirme et ne prendra pas l'initiative d'une attaque. Quant à Beck, il a l'ardeur, la passion, c'est lui qui a conduit le combat à Honnecourt ; Melo s'en souvient et ne veut rien entreprendre sans avoir auprès de lui ce hardi lieutenant.

Cependant les exprès venant des grand'gardes se succèdent au quartier-général ; les cavaliers français, disent-ils, deviennent plus nombreux ; on voit des hommes à pied poindre hors des taillis. Courriers sur courriers sont envoyés à Beck. Mais bientôt il n'est plus temps d'attendre ce général, ni même de réunir en conseil les officiers qui sont sur les lieux. Déjà le duc d'Albuquerque a dû faire sonner le boute-selle dans les campemens de la cavalerie ; les grands'-gardes reculent lentement, refoulées par un ennemi qui grossit toujours. Il faut faire prendre les armes à tout le monde avant le commencement de la sieste, qui était alors pour l'armée espagnole ce que les repas à heures fixes ont été pour d'autres dans des temps plus modernes. Ordre est donné de suspendre les travaux, de désarmer les batteries, de diriger les pièces et les troupes sur la place d'armes ; on laissera des postes d'infanterie pour garder les tranchées, des détachemens de cavalerie pour surveiller les avenues et repousser les partis qui essaieraient de se glisser jusqu'aux portes de la place. Le capitaine-général, accompagné de ses principaux officiers, le comte de Fontaine, mestre de camp général, le comte d'Isembourg, chef de l'armée d'Alsace, le duc d'Albuquerque commandant la cavalerie, et don Alvaro Melo, général d'artillerie, va observer les mouvemens de l'ennemi et déterminer la ligne de bataille qu'il fera prendre à ses troupes.

Le front de bandière reconnu et indiqué dès le début du siège comme lieu de rassemblement est au sud de Rocroy, à environ 1,000 ou 1,200 mètres du pied des glacis, orienté du nord-ouest au sud-est et faisant face à Maubert-Fontaine. Devant la droite (côté nord-ouest), le terrain s'abaisse doucement jusqu'à un petit étang aux bords marécageux, qui est un des réservoirs de l'Eau-Noire. Le centre et la gauche s'étendent sur la croupe qui sépare les affluens de l'Oise et ceux de la Meuse. De ce côté (sud-est), le niveau

du sol se soutient et reste sans interruption le même sur une crête de même aspect qui se développe en face et à moins de 1,000 mètres de l'assiette du front de bandière. Melo comptait porter son armée en avant sur ce deuxième contrefort, afin de maintenir l'ennemi plus loin de la place et surtout d'éviter toute apparence de couardise (1); attendre les Français en se couvrant d'un étang et d'un marais lui semblait indigne d'un représentant du roi catholique. Mais le seigneur marquis, comme l'appelle son panégyriste, avait décidément affaire à des gens qui se pressaient. Tandis qu'il délibère et que ses troupes se réunissent, il voit la position qu'il comptait occuper, et dont il ne pouvait découvrir le revers, se couronner d'une ligne assez longue et très serrée d'escadrons intercalés avec des bataillons. Les têtes des chevaux et les hommes du premier rang se montrent bien alignés au sommet. Qu'y a-t-il derrière? Du point où il est placé, le capitaine-général ne peut s'en rendre compte. Ce qui est certain, c'est que l'ennemi, à qui l'entrée des bois n'a pas été disputée, qui a pu déboucher et, sans coup férir, prendre pied sur le plateau, occupe maintenant la position où les Espagnols voulaient l'attendre et qu'il n'en sera pas délogé sans combat. Ce combat, Melo ne veut pas l'engager encore; il attendra Beck pour attaquer. Un nouveau retard de quelques heures ne sauvera pas Rocroy; toutes les issues sont gardées et les Français ne peuvent pas y jeter un homme de plus; c'est une place perdue pour eux. S'ils osaient prendre l'offensive, l'armée du roi catholique leur ferait payer cher leur audace. Les derniers ordres sont donnés, ils sont sommaires; le mestre de camp général tracera la ligne de bataille en avant du front de bandière et disposera l'infanterie à sa guise; le général de la cavalerie mettra ses escadrons en ordre; le commandant de l'artillerie placera ses pièces au mieux. Il était environ deux heures de l'après-midi.

C'était un rideau de cavaliers et de mousquetaires que Melo venait d'observer sur le contrefort qui lui faisait face, et derrière ce rideau arrivait toute l'armée française de Picardie résolue à combattre. Retournons au point où nous l'avons laissée le 14 mai au soir, aux sources de la Somme, non loin de Saint-Quentin, et suivons ses mouvemens, la pensée de son chef, comme nous venons de suivre la pensée et les mouvemens de don Francisco Melo.

HENRI D'ORLÉANS.

(1) *De mostrar tener cobardia.* (Vincart. Relation espagnole officielle.)

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

I.

LES PETITES-SŒURS DES PAUVRES.

Les lecteurs de la *Revue* se rappelleront peut-être que j'ai parlé ici-même de l'assistance publique à Paris (1); j'en ai décrit l'organisation, démontré le mécanisme, raconté les bonnes œuvres; je ne lui ai pas ménagé la vérité, — les éloges, — et j'ai expliqué par quels prodiges d'économie, de prévoyance, de dévoûment elle parvient à atténuer en partie les maux qu'elle a mission de soulager. L'assistance publique est une institution sociale; elle fait œuvre de charité, nul n'en doute, mais elle fait surtout œuvre de salut public en recueillant les malades, en internant les fous, en accordant l'hospitalité aux infirmes, en adoptant les enfans abandonnés, en distribuant des subsides aux indigens que la misère ou la paresse pousse à la mendicité dans les rues. Que sont les millions qu'elle dépense en regard des périls que créeraient à la sécurité de Paris les trois cent mille individus qu'elle secourt tous les ans? Le jour

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er août, du 1er et du 15 septembre 1870; du 15 octobre et du 1er novembre 1872.

où l'assistance publique disparaîtrait, les trottoirs seraient envahis par les infirmes, les maladies épidémiques s'empareraient de la ville, l'infanticide augmenterait dans des proportions redoutables et l'émeute en permanence enfoncerait la porte des boulangers. En ne marchandant pas trop les ressources qu'elle met à la disposition des grands maîtres de sa bienfaisance, la ville de Paris protège les misérables et se protège elle-même. L'acte est bon, mais il est imposé par la prudence et par le souci de la conservation personnelle. Le budget de l'assistance publique, qui paraît considérable, est insuffisant, lorsqu'on le compare à la multiplicité des besoins auxquels il doit répondre. Tel qu'il est néanmoins, il représente un instrument de préservation; c'est le gâteau de miel : il ne rassasie pas Cerbère, il l'apaise (1).

L'Assistance publique est habile; elle a pratiqué les hommes, elle les connaît, elle a pu apprécier leurs bonnes et leurs mauvaises qualités; elle utilise les unes et les autres au profit de ses intérêts; aux dons qu'elle reçoit elle met une étiquette qui n'a rien de platonique. Elle sait que la vertu abstraite est rare et que l'on aime à jouir du bénéfice de ses belles actions. Cela est naturel : Dieu me garde de blâmer les personnes généreuses que leur générosité rend célèbres! Il y a bien des asiles, bien des maisons de refuge, bien des hôpitaux même, qui n'existeraient pas si le nom des fondateurs, gravé sur le marbre en lettres d'or, ne resplendissait au fronton des édifices et n'apprenait à tous qu'un personnage charitable a consacré, par testament, ses richesses posthumes au soulagement des malheureux. Ceux-ci en profitent, cela seul est important; que le bienfaiteur soit béni!

Peut-on dire d'une façon absolue que la vraie bienfaisance est la bienfaisance anonyme? Je ne sais; en tous cas, elle est plus méritoire et ne trouve qu'une récompense intime et dont nul n'est témoin. Il me semble que l'ombre qui enveloppe une bonne action la rend meilleure et lui donne une chaleur dont les cœurs sont réconfortés. Il y a des femmes du monde, jeunes et jolies, faites pour tous les plaisirs, habituées à tous les luxes, sollicitées par tous les enivremens, qui visitent les pauvres, soignent les malades, bercent les enfans sans mère et ne s'en vantent pas. On dirait qu'elles sont fortifiées par le mystère même de leur dévoûment; au milieu des tentations qui les assaillent, elles traversent la vie sans faillir, soutenues par l'énergie intérieure qui les a faites charitables et discrètes. Au temps de ma jeunesse, il en est que j'ai surprises che-

(1) Pour l'exercice de 1881, la dépense de l'Assistance publique s'est élevée à 36,674,915 francs. Le nombre des administrés traités dans les établissemens a été de 140,699; celui des individus secourus à domicile de 213,900; soit un total de 354,599.

minant dans la voie douloureuse où chacune de leurs stations était marquée par un bienfait. De loin, me dissimulant, je les ai suivies; j'ai pénétré après elles dans les bouges où elles étaient entrées comme un rayonnement et j'y retrouvais quelque chose de la lumière qui les environnait. Plus d'une fois, il m'est arrivé de les rencontrer le soir, dans un salon, sous la clarté des lustres, enjouées, spirituelles, plaisantes, aimant à plaire et conservant dans le regard, dans le sourire, cette sérénité qui est le parfum de l'âme satisfaite d'elle-même. Elles gardaient si bien leur secret que, pour plus d'une, nul ne l'a jamais soupçonné. Ces actes de charité individuelle sont très nombreux à Paris; on les ignore; la multitude n'a point le loisir de s'arrêter et de regarder de quelles mains tombe l'aumône; à peine sait-elle qu'il existe des œuvres de charité collective où les grandes misères sont pansées et où chaque jour la foi renouvelle le miracle de la multiplication des pains. Ces œuvres appartiennent essentiellement à ce que j'appelle la bienfaisance anonyme; les personnes qui l'exercent, — hommes et femmes, — ont abandonné leur nom du monde pour adopter un nom de vocation. D'où viennent les dons, les largesses, — ce mot n'a rien d'excessif, — qui permettent de recueillir les vieillards, de soigner les incurables, de ramasser les enfans perdus? Nul ne le sait; le nom d'aucun bienfaiteur n'est jamais prononcé. Tout ce que je puis dire, à l'éternel honneur de ce Paris futile, vaniteux, prévaricateur, c'est qu'en matière de charité il ne faut pas désespérer de lui. A cause de cela, il lui sera beaucoup pardonné. Un seul journal, *le Figaro,* a, dans l'espace de dix ans, reçu par souscriptions et distribué en bonnes œuvres la somme de 3,541,063 francs.

Instituts de bienfaisance anonyme, œuvres de la charité privée, c'est ce que je voudrais étudier aujourd'hui, sans parti-pris d'opinion, sans esprit de propagande, je me hâte de le dire, afin que le lecteur ne se méprenne point sur mes intentions : je ne suis pas de ceux que la foi a touchés. Il n'est pas accordé à tout le monde d'avoir la foi, mais il est imposé à chacun de ne point troubler la foi d'autrui. L'homme qui veut me forcer d'aller à la messe, celui qui veut m'empêcher d'y aller, me sont également odieux. La vie conventuelle, la vie de régiment, la vie solitaire est un besoin pour certaines âmes. Ce besoin est respectable, et ce n'est mettre ni les lois, ni la sécurité sociale en péril, que de le laisser s'exercer en toute liberté; y porter atteinte, c'est faire acte de tyrannie et, — j'en suis fâché pour les fauteurs de la libre pensée, — c'est faire acte d'inquisition. Quand les girondins voulurent contraindre Louis XVI à renvoyer son confesseur et que Guadet écrivit à ce sujet une lettre que les ministres devaient signer, Dumouriez déclara que le roi pouvait prendre un iman, un rabbin, un papiste ou un calviniste

pour diriger sa conscience sans que personne eût le droit d'y faire objection (1). Si j'avais été présent à la délibération, je me serais associé à l'opinion du Dumouriez.

J'étudierai les œuvres dont j'ai à parler avec respect, mais avec une indépendance absolue ; je ne leur demanderai pas compte de leur croyance, mais je regarderai leurs actions, et si leurs actions sont louables, je les louerai. Je recherche comment on fait le bien, quel bien l'on fait : rien de plus. On dit que cette charité est inspirée par une foi aveugle, que cette foi s'appuie sur des textes prétendus révélés qui fourmillent de contradictions : qu'importe! je ne m'en inquiète guère ; ceux qui croient sont heureux et j'envie leur bonheur. Si leur croyance est une erreur, que cette erreur soit glorifiée, puisqu'elle les entraîne à secourir les misérables, à calmer la souffrance, à rendre l'espoir aux désespérés. La foi n'est pas justifiée par la science ; c'est trop heureux, car la vérité scientifique d'hier est l'erreur d'aujourd'hui ; la science ne console pas, c'est la religion qui console. Railler Dieu, nier Dieu, c'est facile et même un peu suranné. Il ne faut point demander à un homme quel Dieu il sert, mais à quelles actions le convie son Dieu. Si ses actions sont irréprochables, si elles sont désintéressés, si elles sont hautes, je m'incline devant cet homme, je ne pense pas à le plaisanter de sa croyance et je la lui envie.

Qui me pousse à entreprendre ce nouveau travail, à rompre avec ma vie sédentaire, à rassembler des chiffres, à faire encore des enquêtes contradictoires? L'esprit de justice? l'esprit de contradiction? Je n'ai pu le définir : l'un et l'autre sans doute. Il me semble que l'heure est propice : l'inquisition s'est faite « laïque et obligatoire, » comme l'enseignement qui, en invoquant le principe de liberté, démontre qu'il n'aime point la concurrence. On s'est donné le luxe d'un peu de persécution ; persécution sans effusion de sang, je le reconnais; on n'a conduit personne au chemin de ronde de la Grande-Roquette, ni à la rue Haxo, mais persécution cruelle, car on a frappé des âmes qui en restent désorientées; on a dispersé des hommes qui se plaisaient à vivre les uns près des autres, chassé loin des hôpitaux la consolation qui apaisait la souffrance, on a enlevé des écoles l'image du Juste injustement condamné; on a été inutilement brutal. Des congrégations contemplatives et enseignantes ont été expulsées ; il subsiste encore des congrégations charitables ; dépêchons-nous de les faire connaître, avant qu'elles soient dispersées à leur tour et qu'elles soient contraintes d'abandonner les épaves sociales qu'elles ont recueillies et devant le nombre desquelles l'assistance publique se sentirait impuissante.

Une parole mauvaise a été prononcée qui sert de mot d'ordre dans

(1) O. de Vallée, *André Chénier et les Girondins*, p. 158.

cette campagne entreprise contre les œuvres de la foi et de la charité. On a dit : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » On se paie de mots, comme toutes les fois que l'ignorance gouverne. C'est là une phrase à effet, une phrase de rhéteur qui veut donner quelque pâture à la crédulité publique et qui, pour diriger l'attention loin de ses actes personnels, choisit ses adversaires et désigne à la haine des badauds les hommes auxquels il est interdit de se défendre : Pierre, remets ton glaive au fourreau ! On a triomphé ; on a vaincu des jésuites, des oblats, des dominicains ; on a conquis quelques écoles où des sœurs de charité enseignaient ténébreusement à des petites filles qu'il faut être docile, laborieux et véridique. Celui qui a prononcé ce mot néfaste est mort à l'âge de la pleine possession de soi-même et de sa maturité. Ses obsèques ont démontré comment il fallait interpréter sa parole : nul prêtre n'a prié sur sa dépouille, toutes les superstitions étaient derrière le char funèbre, mais la religion n'y était pas, car on l'en avait éloignée. Je scandaliserai peut-être ses amis en leur disant qu'une messe perpétuelle a été immédiatement fondée pour le repos de son âme. L'intention est bonne, qu'elle soit excusée !

Le cléricalisme est-il vraiment l'ennemi ? Je suis un trop pauvre clerc pour décider la question, mais ce que j'affirme, c'est que, pour les nations comme pour l'homme, le spiritualisme, c'est la vie et que le matérialisme, c'est la mort. Donner à l'âme une existence transitoire, la réduire aux luttes, aux déceptions de la vie actuelle, la faire périr en même temps que la matière qui l'enveloppe et qu'elle illumine, lui défendre d'espérer une récompense, lui interdire de redouter un châtiment, lui promettre le néant, la rendre inférieure aux molécules du monde physique qui se transforment et ne disparaissent jamais, c'est chasser de l'homme le souffle divin et c'est le condamner à la bestialité forcée. Dieu est une hypothèse ; soit ! mais le néant aussi est une hypothèse ; qu'il me soit permis de choisir, de croire que j'emporterai au-delà du tombeau la responsabilité de ma vie et de chercher à entrevoir les clartés éternelles. Il ne faut point les éteindre ; lorsque le phare n'est pas allumé pendant la nuit, les vaisseaux font naufrage. On a mené grand bruit, je ne l'ignore pas, autour de la parole de Broussais : « J'ai disséqué bien des cerveaux et je n'y ai jamais trouvé d'âme. » Le mot est sans portée. Broussais n'a point trouvé d'âme en disséquant des cerveaux, pas plus qu'il n'a trouvé de regard dans l'orbite des cadavres que son scalpel a interrogés. George Sand a écrit : « Je ne connais qu'une croyance et qu'un refuge : la foi en Dieu et en notre immortalité ; mon secret n'est pas neuf, il n'y a rien autre (1). »

(1) George Sand, *Correspondance*, t. II, p. 22.

Non, certes, le secret n'est pas neuf : si vieux qu'il soit, il peut servir encore et on ne l'a pas remplacé.

Il est étrange, il est presque douloureux d'avoir à défendre ces doctrines : le spiritualisme a fait la gloire de l'humanité; c'est la lumière dont sont éclairées les âmes les plus hautes; c'est de lui que sont nées les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité, qui sont aussi les trois vertus sociales, sans lesquelles les peuples ne sont que des troupeaux combattant pour l'existence, selon la formule de Darwin, se dévorant les uns les autres, mangeant, jouissant et crevant, au lieu de mourir. « Rien dans le monde moral n'est perdu, a dit Joubert, comme dans le monde matériel rien n'est anéanti. Toutes nos pensées et tous nos sentimens ne sont, ici-bas, que le commencement de sentimens et de pensées qui seront achevés ailleurs. » C'est sur de tels principes que s'appuient ceux qui font du bien sans autre préoccupation que de faire le bien. Les âmes mystiques emportées par un amour surhumain s'échappent du monde, s'enferment dans une cellule et, à force d'adoration, arrivent à l'extase et presque à la contemplation du Dieu auquel elles brûlent de s'unir; leur joie est ineffable. Elles ont quitté la terre, dont les misères leur deviennent invisibles, elles planent parmi les espaces et semblent perdues dans un éther divin où fleurissent les voluptés de l'esprit. Celles-là sont heureuses et elles ont atteint ici-bas une sorte d'immatérialité que nulle souffrance ne peut détruire et qui n'est plus touchée par les réalités de l'existence. Il n'en est pas de même des êtres charitables qui, renonçant par libre volonté à ce que la vie contient ou promet, recherchent la caducité, la maladie, l'infortune afin de leur porter secours. Loin de fuir les misères humaines, ils y plongent avec ardeur, ne reculant devant aucun dégoût pour les mieux soulager. Dans l'homme ils ne s'enquièrent que du malade, dans le malade ils ne recherchent que l'incurable et vivent en contact avec le rebut de tous les maux, de toutes les impuissances, de toutes les infirmités. Quel sentiment les pousse au labeur incessant dans les maladreries, à l'adoption des abandonnés, à cette maternité intarissable dont le dévoûment ne se lasse jamais et qui semble retrouver des forces dans son exercice même? Le désir de plaire à Dieu en aimant le prochain, le besoin de spiritualiser sa vie en la sacrifiant aux malheurs d'autrui. C'est là un spectacle admirable, et je l'ai admiré.

Dans ce Paris tumultueux qui, plus que jamais, plus que sous le règne de Louis Philippe, plus que sous le second empire, semble devenir le mauvais lieu de l'univers; dans ce Paris où les libertés publiques se transforment en licence, où les étrangers de tous pays apportent leur argent, leurs curiosités dépravées, pour mieux médire ensuite de nos mœurs faciles, il faut parfois s'éloigner des boule-

vards, des Champs-Élysées, des cafés empoisonnés d'absinthe, de ces théâtres, de ces édens, de ces folies que l'on prendrait pour un étal de chair à vendre, et s'en aller dans les quartiers lointains, anciennes zones suburbaines que la grande ville a absorbées, et frapper à une de ces maisons d'apparence un peu triste, que nul emblème extérieur ne signale et qui paraissent discrètes comme un bienfait anonyme. A toute heure de jour ou de nuit, la porte s'ouvre, car l'hospitalité ne dort jamais. Aux murailles des corridors est appendu un crucifix que l'édilité n'a point encore décroché; dans les dortoirs, les lits sont pressés les uns contre les autres; tout emplacement a été utilisé, car c'est sans relâche que l'on heurte à la porte en criant au secours; dans les salles communes les pensionnaires sont réunis, la buanderie fume, la cuisine mijote; on souffre à l'infirmerie; s'il y a un rayon de soleil, on s'assoit au jardinet; tout est lavé, fourbi, reluisant; à force de soin et de propreté, on écarte les épidémies. L'asile est calme, c'est à peine si les bruits du dehors y parviennent. La vie individuelle est libre, mais, par esprit d'ordre, la vie commune est réglée : on se lève, on mange, on se couche à heure fixe. Les pensionnaires sont-ils heureux? Je ne sais; ils sont en repos sur eux-mêmes, car la maison ne rejette plus ceux qu'elle a recueillis.

Ces pensionnaires, qui sont-ils? Hélas! ceux dont la civilisation frivole se détourne, car ils lui font horreur : les Lazares qui n'ont point attendri le mauvais riche. Ici les vieillards, les caducs, les gâteux, que les familles repoussent, que les asiles publics n'ont pu accepter; là, les incurables, ceux que dévorent les cancers, que ronge comme une proie certaine le lupus, la dartre à marche persistante, que le moyen âge appelait *Noli me tangere!* Ne me touche pas! Pourquoi ne sont-ils pas à Bicêtre ou à la Salpêtrière, au quartier des grands infirmes? Parce qu'il n'y a plus de place à la Salpêtrière, parce que Bicêtre est plein, et aussi, je dois le dire, parce que les malheureux atteints de ces maux horribles savent que la science n'a que des remèdes, tandis que la religion a des paroles qui fortifient les cœurs et ouvrent l'âme à l'espérance. Ailleurs, ce sont des enfans, lèpre vivante, engendrée par la pourriture de la promiscuité, ramassée sur le fumier du vice et de la dépravation; lèpre morale plus difficile à guérir, plus pénible à soigner que la lèpre physique. Pour arracher ces pauvres petits au mal qui les sollicite, pour les débarrasser des corruptions qui les ont pénétrés, il faut une ardeur de charité que rien ne doit jamais éteindre. Il est impossible de voir à l'œuvre les hommes qui ont entrepris cette tâche décevante sans se rappeler la fable de Sisyphe : on a beau repousser le rocher, il retombe; rien, rien ne les lasse cependant ni n'affaiblit leur vaillance; ne parviendraient-ils à sauver qu'un pupille sur cent, sur mille, la semence du bon vouloir n'a pas été perdue.

Ceux qui se sacrifient à ces travaux que ne connut point l'antiquité appartiennent ou se rattachent à des congrégations religieuses; robe de bure ou robe d'étamine, tête rasée ou béguin blanc; l'œuvre de charité n'interrompt point l'œuvre de la prière; on prie pour ceux que l'on sauve, on prie pour qui maudit et pour qui persécute; dans l'être humain, on voit l'infirmité physique et l'infirmité morale; on cherche à panser l'une et l'autre. Leur nom? ils n'en ont plus : ils s'appellent frère Joseph ou sœur Madeleine; la charité s'est refermée sur eux et les a forclos du monde, où ils ne retournent que pour chercher des malheureux à secourir et de quoi secourir les malheureux. Abnégation, fatigue, soins répugnans, à la maison; dans la rue, les insultes des polissons; tout autour un vent d'athéisme qui souffle et menace de détruire les refuges et d'abattre les asiles. D'où viennent ces héros de la charité? De partout, de la ville et de la campagne; parmi les hommes je vois des prêtres, des soldats, des paysans, des avocats, des professeurs; au milieu des femmes je compte des servantes, des ouvrières, des filles de la petite bourgeoisie, des filles de la haute bourgeoisie, des filles de la noblesse qui gardent peut-être le souvenir des fêtes profanes où elles ont brillé avant d'appliquer l'eau phéniquée sur les plaies cancéreuses ou de laver le linge des gâteux; il en est plus d'une que je pourrais nommer.

Sœur Marie, je vous ai reconnue; lorsque devant vous, la supérieure a prononcé mon nom, vous avez tressailli et votre tête s'est abaissée, comme si elle eût voulu disparaître sous les ailes de votre coiffe empesée. Votre aïeul maternel, le général.., était mon proche parent; lorsque j'étais enfant, j'ai souvent joué avec votre mère, car nous étions à peu près du même âge. Je vous ai vue toute petite, je vous ai vue jeune fille; vous souvenez-vous qu'un soir vous m'avez chanté *l'Adieu* de Schubert? Vous aviez un cou charmant que je prenais plaisir à regarder. Votre frère est comte et suit son chemin dans la vie. L'existence avait bien des séductions pour vous. Quand vous avez été majeure on vous a dit : « Il est temps de te marier : » vous avez répondu : « Je serai l'épouse mystique de Celui qui est, et je soignerai ses pauvres. » Vous avez revêtu la lourde robe, vous avez coupé vos cheveux blonds, — ont-ils blanchi? je n'ai pu les voir, — et vous êtes devenue la mère de ceux qui gémissent. La pâleur du cloître est sur votre visage, qui n'a rien perdu de sa placidité enfantine; votre main fine, qui avait de si jolis ongles en amande, s'est durcie, s'est ridée à retourner des paillasses, à panser des ulcères et à égrener le chapelet d'ébène. Les malheureux vous contemplent avec tendresse lorsque vous passez dans le dortoir en leur adressant une bonne parole. Un fait que j'ai remarqué m'a surpris. Lorsque vous étiez jeune, près de votre mère,

dans la maison qui regardait un grand jardin, vous étiez triste et songeuse, comme si vous aviez porté la lassitude des jours trop longs; quand je vous ai rencontrée après plus de vingt ans, dans votre infirmerie, vous m'avez semblé alerte, enjouée, prête à rire et cherchant à égayer vos malades. Est-ce donc que la sérénité se trouve là où vous êtes? Sœur Marie, ma cousine et ma sœur, ces lignes ne tomberont jamais sous vos yeux, ce qui me permet de vous dire : Vous êtes une sainte!

Est-ce l'âme de Paris qui s'est réfugiée dans ces maisons? Parfois, je l'ai cru; âme bénigne, adjuvante, désireuse de la perfection qu'elle atteint parce qu'elle est parvenue à s'isoler du Paris sensuel dont elle ramasse les débris et recueille les rebuts. Il est consolant de savoir que, pendant que l'oisiveté parisienne mène le branle des bacchanales, la charité humblement vêtue et la main ouverte veille, prie, se prodigue et brille au-dessus de nos sottises, comme un fanal au-dessus d'un abîme. Les maisons où l'œuvre de salut et d'hospitalité est poursuivie avec une persévérance que seule peut-être la foi sait soutenir, sont nombreuses à Paris, car là, plus que partout ailleurs, la misère est active, les chutes sont fréquentes et les secours sont urgens. Je ne puis étudier toutes ces maisons bénies où nul n'a frappé en vain; j'en choisirai quelques-unes qui peuvent servir de type et d'exemple. Je dirai comment elles ont été fondées, à quel genre spécial d'infortune elles portent secours, à l'aide de quelles ressources elles réussissent à remplir leur mission et, tout en conservant la discrétion, qui n'est que correcte dans un pareil sujet, je dirai par quels efforts souvent pénibles, parfois rebutans, elles parviennent, non-seulement à subsister, mais à prospérer, pour le plus grand bien des malheureux. Je parlerai d'abord des Petites-Sœurs des Pauvres.

I. — A SAINT-SERVAN.

Qui ne se souvient de la parabole du grain de sénevé, si petit qu'on ne l'aperçoit pas lorsqu'il tombe en terre, et d'où sort une plante si touffue, que les oiseaux du ciel peuvent dormir à son ombre? C'est l'image de l'œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres, si humble au début, qu'elle en semblait honteuse, et qui a pris les proportions d'un bienfait public. Elle est née dans un pays accoutumé à lutter contre les élémens et souvent visité par le malheur. Comme un arbre de bénédiction, elle a germé dans la petite ville de Saint-Servan, la sœur jumelle de Saint-Malo; les deux villes se touchent; le flot les sépare, le jusant les réunit; entre les maisons de l'une et les murailles de l'autre s'évase le port marchand où le chevalier

François de Chateaubriand faisait ses escapades avec son ami Gesril. Malgré les mollesses de la Rance, la mer est dure en ces parages; profonde, coupée d'écueils, brutale en ses marées, elle n'est point la mer sauvage qui bat les côtes de Belle-Isle, mais elle est la mer perfide, « fertile en naufrages, » périlleuse et sans merci. A regarder le costume des femmes, on comprend combien elle est redoutable; la robe, le manteau, le capuchon sont en laine noire; jours de labeur ou jours de fête, le vêtement est le vêtement de deuil; c'est la livrée de la mort et du regret; la mer l'impose: incessamment elle fait des veuves et des orphelins; l'inscription entaillée sur la grosse tour du château de Saint-Malo : Qui qu'en grogne! tel est mon plaisir, semble être sa devise. Elle prend les marins qu'elle ne rend jamais; elle brise les barques, qu'elle disperse au gré de ses courans; elle crée la misère; en emportant le chef de la famille, elle jette l'enfant à la faim et réduit le vieillard à l'aumône. Deux fois dans ma vie, — au temps de mon enfance, au temps de ma jeunesse, — j'ai visité Saint-Servan; à l'angle de chaque rue, il y avait un mendiant qui remuait son chapelet et implorait la charité.

C'est un lieu-commun de dire que la misère engendre la compassion; mais le plus souvent cette compassion est diffuse, et elle se tient quitte de ce qu'elle se doit lorsqu'elle a glissé son aumône, un peu au hasard, dans la main tendue vers elle. La compassion raisonnée est rare, j'entends celle qui est sévère avec elle-même, qui cherche à ne point s'égarer et veut réellement faire le bien. Il ne suffit pas de donner, il faut savoir donner, art difficile qui s'apprend par la pratique et qui permet de ne pas accueillir les quémandeurs au détriment des malheureux. Peut-être faut-il avoir été dénué pour posséder la science de la charité, pour connaître les secrets à l'aide desquels on apaise la souffrance physique qui est la misère, et la souffrance morale qui est la honte de la mendicité; aussi la plupart des œuvres secourables, — j'entends celles qui ne reculent devant aucun sacrifice pour combattre la misère d'autrui, — ont-elles été créées par des gens auxquels l'existence n'a point ménagé les difficultés. En général, ce sont les pauvres qui s'efforcent à soulager les pauvres. Mais la volonté ne leur suffit pas; ils ne sont que des instrumens; derrière eux, à côté d'eux, pour les diriger, il faut une intelligence amoureuse du bien, forgée par le discernement et trouvant en soi-même les ressources morales qui donnent à la charité un caractère où rien n'est transitoire. Ces conditions se rencontrèrent le jour où naquit l'œuvre des Petites-Sœurs; elle trouva à la même heure son corps et son âme, si l'on peut ainsi parler, et il en résulta une organisation d'une vitalité extraordinaire. Deux jeunes ouvrières, une ancienne servante, reçurent l'impulsion

d'un humble vicaire et ont fondé une des plus vastes institutions de bienfaisance qui existent. Parlons d'abord de la servante; je le dois à l'Académie française, qui a récompensé son dévoûment.

Elle se nommait Jeanne Jugan; elle était née le 28 octobre 1792 à Cancale, au bord des grèves qui vont jusqu'à Saint-Michel en péril de la mer; elle a pu y voir passer la fée aux miettes dont Charles Nodier a raconté l'histoire. La famille était nombreuse; la vie était pénible en ces temps de guerre et de blocus; on allait en mer draguer les huîtres; à l'époque de la remonte des saumons, on essayait d'en prendre à l'embouchure du Couësnon; on ramassait la tangue pour engraisser la terre, on soignait quelque culture que brûlait le vent du large; aux côtes de Bretagne, le pain était rare, et souvent, dans les chaumières, on ne mangeait que des racines; en 1847, je l'ai encore vu, à Plougoff, auprès de la pointe du Raz « que nul n'a franchie sans peur ou malheur. » Jeanne Jugan était une grande fille, sèche, de mouvemens brusques, un peu masculine, à laquelle déplaisait la besogne du jardinage; les « coques » qu'elle recueillait à marée basse, le chanvre qu'elle filait le soir, à la clarté grésillante de l'oribus, ne payaient pas la galette de blé noir qui la nourrissait. Elle résolut de quitter sa famille et de « se louer » comme servante; en 1817, alors qu'elle venait d'avoir vingt-cinq ans, elle partit pour Saint-Servan, les sabots aux pieds, le petit paquet sous le bras, le chapelet en poche et le cœur triste. En l'Ille-et-Vilaine, les gages n'étaient point excessifs : à Pâques, six petits écus de trois livres et c'était tout; les maîtres généreux donnaient parfois, à la Chandeleur, une paire de chaussures, en l'honneur de la purification de la Vierge. Jeanne Jugan trouva facilement à se placer. Elle fit successivement plusieurs maisons et entra au service d'une vieille demoiselle qui aimait les pauvres et les secourait. Ce fut là qu'elle fit l'apprentissage de la charité. Jeanne était bonne servante et bonne ouvrière. Aussi, lorsque sa maîtresse mourut, en 1838, Jeanne, alors âgée de quarante-six ans, loua une mansarde dans la maisonnette d'un faubourg de la petite ville de Saint-Servan, qui, elle-même, n'était qu'un faubourg de Saint-Malo « la bien fermée. » Elle prenait de l'ouvrage à domicile, allait en journée et, vaille que vaille, bien petitement gagnait sa vie. Elle avait quelques économies : 600 francs ramassés en vingt ans de service. A Saint-Servan, nul hospice, nul lieu de refuge ouvert à la vieillesse indigente; les malheureux mouraient sans secours sur leur grabat, ou se traînaient au long des rues, s'agenouillaient au porche de l'église et mendiaient. L'hiver de 1839 fut dur; la mer avait englouti plus d'un bateau; il faisait froid, il faisait faim. Une vieille femme infirme, impotente, aveugle, vivait de la charité publique que sa sœur sollicitait pour elle. La sœur mourut, les

aumônes furent taries. Abandonnée de tous, perdue dans la nuit de sa cécité, la pauvre vieille s'en allait d'inanition, murmurant quelques prières que nul n'entendait, plus misérable que Job et couchée sur son propre fumier. Jeanne Jugan, avertie par le jeune vicaire courut chez la malheureuse, qui s'appelait Anne Chauvin, veuve Hanaux; elle la fit transporter chez elle, dressa son lit à côté du sien et lui dit : « Vous me servirez de mère ; » elle se trompait, elle aurait dû dire : « Je vous servirai de fille. » Elle soigna l'infirme, la tint propre et la nourrit. Pour sa pauvreté c'était une grosse dépense : l'aiguille y pourvut, en travaillant quelques heures de plus pendant la nuit. Peu de temps après qu'elle eut recueilli la veuve Hanaux, elle apprend qu'Isabelle Quéru, qui mendiait près du port, est devenue tellement infirme qu'elle ne peut plus sortir pour aller à l'aumône. Cette Isabelle était une servante qui, restée près de ses maîtres ruinés, les avait servis sans gages jusqu'à leur mort. Jeanne va la chercher, l'installe dans sa mansarde; les trois lits se touchent; faute de place, Jeanne travaille sur le palier. La situation pourtant n'est pas tenable ; Jeanne se dit que Dieu n'abandonne pas ceux qui se confient en lui ; elle loue une maison et s'y établit. Là, elle était à l'aise avec ses deux pensionnaires ; mais elle avait compté sans l'indigence qui se tournait vers elle en suppliant, et surtout elle avait compté sans la passion, sans la frénésie du bien qui emporte ceux qui le pratiquent. Le 1er octobre 1841, elle avait pris possession de son nouveau domicile; dès le 1er novembre, elle y a recueilli vingt vieilles femmes, sans ressources, en guenilles, brisées par l'âge ou grabataires. Si courageux que fût le travail, si prolongées que fussent les veilles, Jeanne se trouvait impuissante à subvenir à tant de nécessités; les économies étaient épuisées ; tout objet qui avait une valeur avait été vendu et cependant il fallait pourvoir à l'urgence des besoins, car on ne pouvait renvoyer ou laisser mourir de faim les pauvres créatures que l'on avait adoptées. Ce fut alors que Jeanne Jugan, conseillée par le prêtre qui dirigeait ses actions, prit une initiative dont les conséquences devaient être incalculables. Tous les infirmes qu'elle avait « hospitalisés » étaient depuis longtemps réduits à vivre de la charité publique; elle se résolut à mendier pour ses mendians : elle s'informa près d'eux des personnes charitables qui leur faisaient l'aumône et elle partit en quête. Vêtue de bure noire, la cornette plissée au front, le panier au bras, elle s'en alla frapper aux portes et demanda pour ses pauvres. Elle rapportait la provende à la maison ; les moins invalides aidaient à la préparation et à la distribution des alimens. Lorsque cette *povera gente* avait mangé, Jeanne mangeait à son tour s'il restait quelque chose. Elle ne refu-

sait rien, ni la croûte de pain, ni la croûte de fromage, ni le vêtement usé, ni le soulier éculé; de tout elle tirait parti pour le plus grand bien de ses vieillards.

Une telle action ne pouvait rester isolée. Bon ou mauvais, l'exemple est contagieux. Des personnes charitables de Saint-Servan et de Saint-Malo, émues du dévoûment de Jeanne, se cotisèrent, achetèrent et lui donnèrent une maison spacieuse, où ses infirmes seraient moins tassés les uns près des autres; mais, en même temps, on lui signifia que, si elle recueillait plus de pensionnaires qu'elle n'en pouvait loger et nourrir, ce serait à ses risques et périls. Jeanne Jugan promit d'être « plus sage, » accepta la maison nouvelle avec joie et y établit ses douze vieilles femmes au mois d'octobre 1842. On dirait que la bénédiction de Dieu est sur les bonnes œuvres. La maison est plus grande, l'indigence se multiplie; à la fin de 1842, je compte trente pensionnaires; en novembre 1843, cinquante; au 31 décembre 1844, soixante-cinq. Les infirmes ont un asile; non-seulement Jeanne les accueille, mais elle les recherche, elle les découvre, elle fait apporter ceux qui ne marchent plus; la maison semble s'élargir pour abriter la vieillesse vagabonde et malheureuse : frappez et l'on vous ouvrira.

Il y avait à Saint-Servan un ancien marin, non pensionné, nommé Rodolphe Lainé, âgé de soixante-douze ans, presque immobilisé par suite d'un rhumatisme articulaire, incapable de gagner sa vie, incapable même de se mouvoir, et qui, depuis dix-huit mois retiré dans un cul de basse-fosse, couché sur de la paille pourrie, la tête appuyée contre une pierre, subsistait de quelques morceaux de pain que des pauvres lui jetaient en passant; pour tout vêtement il avait une vieille voile de canot dont il couvrait sa nudité. Jeanne courut vers cette misère comme vers une bonne fortune. Le pauvre Rodolphe Lainé fut lavé, habillé, emporté, couché dans un vrai lit, nourri et surtout fut grondé de n'avoir pas fait connaître sa détresse. Une fille de mauvaise vie, une fille à matelots, lasse de loger sa mère, la veuve Colinet, qui est vieille, malade, atteinte d'une dartre rongeante à la jambe, la charge sur ses épaules et va la jeter au milieu de la rue, en face de la demeure de Jeanne; celle-ci recueille la malheureuse et lui dit : « Soyez la bienvenue! » Un jour, dans une de ses courses, Jeanne aperçut une petite fille de cinq ans, Thérèse Poinsa, orpheline, « nouée » qui se traînait vers Saint-Malo, à marée basse, pour y mendier. « Qui prend soin de toi? — Personne. — Où sont tes parens? — Ils sont morts. » Jeanne enleva la petite fille dans ses bras, la porta à sa maison et se dépêcha de retourner à ses fonctions de quêteuse. Une autre fois, elle rencontre deux enfans du pays de Penmarck, deux « Bas-Brets » à longs cheveux, qui se sont sauvés parce qu'il n'y avait plus de pain en leur maison et qui

depuis bien des jours marchent devant eux sans savoir où ils vont. Quelle aubaine ! Elle les conduit au milieu de ses vieillards : deux pauvres petits, tout petits, cela tient si peu de place.

Le curé, le maire, les membres du conseil municipal de Saint-Servan comprirent qu'une telle abnégation, sans défaillance ni relais, méritait d'être récompensée et signalée. Un mémoire, accompagné de pièces à l'appui, fut adressé à l'Académie française. La commission des prix de vertu proposa d'attribuer à Jeanne Jugan une somme de 3,000 francs, prise sur « la fondation Montyon ; » après avoir entendu la lecture du rapport, l'Académie ratifia la décision de la commission (1845).

Le sous-préfet de Saint-Malo fit appeler Jeanne Jugan, lui adressa un petit discours, poussa la familiarité administrative jusqu'à l'embrasser et lui remit les 3,000 francs. Trois mille francs, six cents pièces de cent sous empilées, alignées, sonnantes et trébuchantes, jamais Jeanne Jugan n'avait possédé, n'avait aperçu une pareille somme ; elle rêva des phalanstères sans limites où tous les pauvres de ce bas monde trouveraient bon souper et bon gîte : vision d'avenir qui peu à peu se réalise et que la pauvre fille a dû avoir plus d'une fois, lorsque par le vent, la pluie, le soleil ou la neige, elle s'en allait quêtant de porte en porte, ne se rebutant jamais, ne demandant rien pour elle, sollicitant pour les autres et parfois éclatant en sanglots lorsqu'elle racontait les misères en faveur desquelles elle tendait la main : Un petit sou, s'il vous plaît ! Ah ! quels prodiges on obtient avec le petit sou, lorsqu'on sait l'employer !

Dans le récit qui précède, j'ai suivi pas à pas le mémoire certifié véridique, apostillé, légalisé qui, en décembre 1844, fut adressé à l'Académie française. Tous les faits relatés sont exclusivement attribués à Jeanne Jugan ; elle n'était pas seule cependant, et peut-être son courage aurait-il subi quelque défaillance si elle n'eût obéi à une direction morale et à des conseils qui la guidaient dans la voie du bien. Nulle force humaine n'aurait pu résister au labeur qu'elle avait accepté ; elle avait beau se faire aider par ses pensionnaires les moins invalides, leur distribuer le travail et utiliser ce qui leur restait d'activité, elle eût fléchi sous le poids de sa tâche si, à Saint-Servan même, elle n'eût été soutenue par des âmes aimantes qui, elles aussi, voulaient se consacrer à Dieu en portant secours à ceux que les hommes délaissent. Dès le début, dans les jours de la mansarde, une vieille fille, Fanchon Aubert, s'était associée à elle, et malgré ses soixante ans balayait la chambre et battait les paillasses. Elle avait quelques épargnes en réserve, un mobilier chétif, un peu de linge, elle donna tout, et ce fut elle qui se porta caution pour Jeanne Jugan, lorsque celle-ci, trop à l'étroit dans son logis, loua un local plus vaste, qui était un ancien cabaret. C'est là ce que

l'histoire a dit, ce que les rapports officiels ont raconté à l'Académie française. Quoique la vérité n'enlève rien au mérite de Jeanne Jugan, elle est autre. Dans son testament mystique dicté le 3 juillet 1874, Jeanne Jugan a dit : « Quant aux 3,000 francs qui provenaient du prix Montyon et qui m'ont été donnés parce qu'étant sœur quêteuse j'étais connue davantage, ils ont été entièrement employés aux besoins des pauvres. » — En effet, « étant connue davantage, » Jeanne Jugan a été mise en avant et on lui a attribué une initiative qu'elle n'avait pas. Elle était bonne, elle était secourable, elle ne se laissait pas invoquer en vain par les malheureux, mais elle n'était pas capable de concevoir et de mettre à exécution l'œuvre de salut qui est devenue l'œuvre des Petites-Sœurs. Elle allait chercher les vieillards infirmes, cela est certain, mais d'autres qu'elle les découvraient et les lui indiquaient. Deux jeunes filles éprises de Dieu, aspirant vers la vie des communautés religieuses, liées ensemble par des idées semblables et par une foi profonde, dirigeaient, en réalité, l'asile où Jeanne Jugan n'était, en quelque sorte, que le *factotum*. En religion, l'une s'est appelée Marie-Augustine et l'autre Marie-Thérèse; le nom qu'elles ont porté dans le monde, je puis le dire. Marie-Thérèse se nommait Virginie Trédaniel; elle est morte aujourd'hui et son souvenir n'est pas près de s'éteindre dans les maisons qu'elle a tant concouru à développer. Marie-Augustine s'appelait, — et pourrait s'appeler encore, — Marie-Catherine Jamet; à cette heure, elle a soixante trois ans et elle est supérieure-générale des Petites-Sœurs des Pauvres. A regarder son portrait, on voit qu'elle a été très jolie, son visage est d'une douceur ineffable; on sent en elle je ne sais quelle ardeur maternelle qui voudrait se répandre et embrasser toutes les souffrances. En contemplant son image, à la fois calme et forte, il m'a été impossible de ne point penser à la Diane d'Éphèse qui aurait pu nourrir la création tout entière. L'amour du bien qui la dévorait a pénétré l'œuvre dont elle a été la principale ouvrière. Ce qu'il y a d'admirable dans la vie de cette pauvre fille, c'est que nulle lassitude n'atteignit sa volonté. Elle s'est précipitée vers les infirmités et la misère, comme d'autres se précipitent vers le bonheur et la richesse. Depuis le premier jour de son apostolat de bienfaisance, elle a été inflexible dans la ligne de son dévoûment; rien ne l'en put détourner. Sa croyance dans le Dieu auquel elle voulait plaire ne lui a pas permis d'osciller; elle a aimé les pauvres et les misérables, parce que son Dieu a été misérable et pauvre, parce qu'il n'a pas eu une pierre pour reposer sa tête; parce que l'image de ceux qu'elle a secourus lui rappelait une image adorée; en un mot, parce qu'elle a la foi, la foi militante dont l'infortune est soulagée et dont l'humanité profite.

A côté de Jeanne Jugan, et au-dessus d'elle, Catherine Jamet et Virginie Trédaniel apportaient une sorte de règle monastique. La journée, divisée en heures de prières et de travail, ne laissait place à aucun loisir. L'emploi de chaque minute semblait déterminé à l'avance; l'habitude est une force; on en fit l'expérience dans cette petite congrégation volontaire composée de quatre pauvres filles qui n'avaient pour principes et pour soutien que leur confiance en Dieu. On eût dit qu'elles étaient disciplinées, qu'elles étaient soumises à une obéissance imposée; elles agissaient comme si elles eussent eu un maître : elles en avaient un.

Vers 1838, un jeune prêtre élevé au séminaire de Rennes avait été envoyé en qualité de septième vicaire à la paroisse de Saint-Servan. Il avait alors vingt-six ou vingt-sept ans, se nommait Le Pailleur et était né à Saint-Malo. Issu de cette forte race malouine à laquelle nous devons Duguay-Trouin, Chateaubriand, Surcouf, Broussais, Lamennais, race entêtée, passionnée, sous des dehors parfois un peu abrupts, il avait la qualité maîtresse du Breton, la persistance dans la volonté. Il fut l'âme de l'œuvre et la régularisa. « Plus j'avance en âge, écrivait George Sand à la date du 10 juillet 1836, plus je me prosterne devant la bonté, parce que je vois que c'est le bienfait dont Dieu nous est le plus avare. » Cette bonté, « ce bienfait de Dieu, » l'abbé Le Pailleur la possédait au plus haut degré; il l'a répandue sur son œuvre et l'en a imprégnée; il en a fait une institution d'une douceur infinie. A-t-il compris, à l'heure des premiers efforts, a-t-il entrevu l'accroissement extraordinaire réservé à la petite communauté dont il était le pasteur, le créateur et le chef? a-t-il aperçu, dans l'avenir, toutes ces maisons, tous ces établissemens qui devaient sortir de la mansarde de Saint-Servan? On en peut douter. L'ambition n'était point si haute, la visée avait moins d'ampleur; ce qu'on voulait simplement, c'était faire le bien sans autre résultat que le résultat immédiat du bien obtenu, de la misère soulagée, de la souffrance apaisée, de la vieillesse soustraite à la mendicité et au vagabondage. Pour le reste, il fallait s'en fier à la Providence : c'est ce que l'on faisait au début, c'est ce que l'on fait encore. Dans la chambrette de Jeanne Jugan, on vivait au jour le jour; à l'heure qu'il est, c'est au jour le jour que l'on vit dans les maisons des Petites-Sœurs. Comment mangera-t-on demain? On ne le sait pas; Dieu y pourvoira, et Dieu y pourvoit. C'est là ce qu'il y a de beau dans l'œuvre que l'abbé Le Pailleur anima de son souffle; il ne chercha ni les fondations ni les revenus; il ne chercha que l'aumône, l'aumône quotidienne; il se fia à elle et n'eut point tort : elle a abrité, nourri, vêtu des milliers et des milliers de vieillards indigens qui,

sans elle, seraient morts de faim au coin des bornes ou d'alcoolisme sous la table des cabarets.

Il faut que sa ferveur ait été grande : il n'a point douté de Dieu, je le comprends, il était prêtre ; mais il n'a point douté des hommes, car c'est à eux que, chaque jour, à chaque heure, pour ainsi dire, il a demandé de quoi subvenir à des nécessités qui jamais ne se reposent, et c'est d'eux qu'il l'a obtenu. Là est le miracle : la manne qui nourrit les affamés perdus dans le désert de la vie ne tombe point du ciel ; elle tombe de la main des hommes, et c'est la foi dans l'humanité, dans sa charité inépuisable, dans sa commisération qui a permis de secourir tant d'infortunes. J'imagine sans le savoir que l'abbé Le Pailleur eut à lutter souvent contre ses supérieurs ecclésiastiques, effrayés de sa hardiesse et de cette infatigable imprévoyance que ne rebutaient ni les difficultés ni les prévisions du plus simple bon sens. Le bon sens avait tort et l'imprudence eut raison. L'âme du pauvre vicaire avait des ailes ; elle a volé plus loin et surtout plus haut que la sagesse humaine. L'abbé Le Pailleur existe encore ; je ne le connais pas, mais j'ai vu son portrait. La bienveillance des yeux et des lèvres est remarquable, le front est intelligent ; ce qui domine dans la physionomie, c'est la placidité ; dans cette tête sereine on sent la persistance des doux entêtés que rien ne décourage, qui savent plier à l'heure opportune, mais dont la pensée dominante ne fait de concession à personne, ni aux autres, ni à eux-mêmes.

Il était plus que l'âme de l'œuvre qui tentait de naître, il y participait, vivait misérablement pour alimenter les vieux indigens, renouvelait peu ses soutanes et jeûnait plus souvent que l'église ne l'ordonne. Lorsque l'on quitta la mansarde pour s'établir dans l'ancien cabaret, il fallut quelque argent : les économies de Fanchon Aubert ne suffisaient pas ; l'abbé vendit sa montre en or et, — ce qui fut un sacrifice réel, — sa chapelle d'argent ; le calice avec lequel on avait dit la première messe, les burettes qui avaient versé le vin consacré s'en allèrent chez le brocanteur et aidèrent à acheter des matelas pour coucher les infirmes. On ne mangeait pas toujours à sa faim, en ce temps-là, et plus d'une fois les quatre pauvres filles qui prenaient soin des pensionnaires se mirent au lit à jeûn et n'ayant qu'une prière pour se réconforter. Un soir d'hiver, les vieillards avaient soupé et étaient couchés. Les quatre servantes des pauvres voulurent manger à leur tour ; on fouilla dans les armoires, on regarda sur chaque planche des buffets et l'on ne découvrit que 100 grammes de pain ; on en plaisanta et l'on se disposait à aller dormir, lorsque l'on entendit heurter à la porte ; c'était une aumône d'alimens que l'on apportait du presbytère : cette fois, du moins, on put manger.

La maison de Saint-Servan était pleine; les sœurs gîtaient où elles pouvaient, au grenier, au galetas, sur le palier; la place manquait pour recevoir les malheureux qui demandaient un abri; à côté de la maison on possédait un terrain; mais comment bâtir? avec quoi acheter les matériaux et payer les ouvriers? Pour toute fortune, la communauté avait 50 centimes en caisse; les sœurs se mirent à creuser la terre et s'en allèrent dans les champs ramasser des pierres pour établir les fondations de l'annexe qu'elles voulaient ajouter à leur asile. Les ouvriers de Saint-Servan s'émurent de voir ces pauvres filles manier la pioche et ruisseler de sueur sous la fatigue; ils s'offrirent au travail, un entrepreneur fit le charroi gratuitement, les offrandes affluèrent et une maison nouvelle fut construite, où l'on put recueillir encore une quarantaine d'indigens.

Ce fut l'abbé Le Pailleur qui détermina le but de l'œuvre et lui traça la mission dont elle ne peut s'écarter; il l'a limitée aux vieillards indigens. Les premières Petites-Sœurs recueillaient tout ce qui souffrait, les enfans perdus, les enfans orphelins, les enfans infirmes aussi bien que les malheureux accablés par l'âge. L'abbé Le Pailleur restreignit cette commisération, qui risquait de s'affaiblir à force de se répandre; il la catégorisa pour ainsi dire et la renferma dans ce que la charité a de plus élevé, dans les soins à donner à la caducité retournée vers l'enfance. Je me figure que, dans ses promenades d'écolier et de séminariste, au long des murailles de Saint-Malo, sur la route qui va vers Cancale, au bord des chemins creux des environs de Rennes, il avait rencontré souvent des vieillards déguenillés, ivres ou mendians, la lèvre abêtie, l'œil éteint, grattant leur vermine et offrant le spectacle d'une abjection d'autant plus pénible que le respect dû au grand âge est presque inné dans le cœur de l'homme. Le vieux mendiant est ivrogne et vagabond; tous les vices ont fondu sur lui; il en est la proie et n'essaie guère de leur échapper. Je ne sais ce qu'est devenue la Bretagne depuis que je l'ai parcourue à pied (1847); à cette époque, la mendicité y était une sorte d'institution agressive, presque menaçante, contre laquelle on avait quelque peine à se protéger. Plus d'une fois, Gustave Flaubert et moi, nous avons été bloqués par des bandes de malingreux que nulle aumône ne parvenait à satisfaire. Dans le Morbihan, à Baud, comme nous revenions du château de Quinipilly, il fallut l'intervention des gendarmes pour nous dégager. L'abbé Le Pailleur a dû avoir de telles scènes sous les yeux; homme, il eut pitié de tant de misère; prêtre, il eut horreur de tant de dépravation; son intelligence, sa bonté, lui firent comprendre que, pour sauver l'âme, il faut bien souvent commencer par soigner le corps, et c'est alors sans doute qu'il conçut le projet d'où tant de bonnes actions devaient découler et que les pauvres filles de Saint-Servan, menées

par leur grand cœur, mirent à exécution au milieu des difficultés que j'ai dites.

Les soins donnés aux vieillards attiraient les vieillards, mais le dévoûment des sœurs attira de nouvelles infirmières; la petite communauté s'accrut; de jeunes femmes, des ouvrières vinrent prendre leur part des travaux; le nombre des quêteuses fut augmenté, en même temps que fut diminué le nombre des indigens attribué à chacune des sœurs. L'œuvre prospérait; selon l'expression d'un mémoire que j'ai eu en mains, « la maison s'était dilatée. » Il y a des malheureux ailleurs qu'à Saint-Servan, et de vieux abandonnés autre part que sur les bords de la Rance; sans sortir du département même, on peut trouver des misères à secourir et du bien à faire : il faut le tenter. L'abbé Le Pailleur se souvint de la ville où il avait fait ses études sacrées; il se rappela les mendians qui pullulent à Rennes. Ancienne capitale de la duché de Bretagne, vieille ville de parlement, de privilèges et de noblesse, on y trouvera la bienfaisance active, demeurée vivante au milieu des ruines du passé, comme une tradition de famille que l'on n'invoquera pas en vain. Il fit partir Marie-Augustine, que l'on nommait déjà la bonne mère. Ceci se passait en 1846; en moins de six ans, l'institution était déjà assez forte pour essayer des fondations nouvelles. Marie-Augustine s'en alla seule à Rennes, qu'elle ne connaissait pas. Son premier soin fut d'y chercher des pauvres; elle en rencontra, car il n'en manquait pas. Dans un faubourg où il y avait plus de cabarets et de guinguettes que d'honnêtes maisons, elle loua un local, sorte de hangar où l'on s'accommoda comme l'on put et qui bientôt fut rempli de vieilles femmes. Pour les soigner, on fit venir quatre sœurs de Saint-Servan. L'œuvre parut intéressante, les aumônes furent larges, et on put s'établir dans une maison située au milieu d'un quartier moins tapageur. Il se produisit alors un fait touchant : les soldats, les désœuvrés, les ivrognes qui fréquentaient les tripots près desquels Marie-Augustine avait fondé son premier asile, voulurent faire eux-mêmes le déménagement; ils emportèrent les paillasses, les bois de lit, la batterie de cuisine, les vieilles femmes et les vieux hommes, et plus d'un, en disant adieu aux Petites-Sœurs, laissa entre leurs mains le sou, — le petit sou, — réservé pour le cabaret.

La maison de Rennes était ouverte; elle fonctionnait et trouvait dans la charité bretonne de quoi subvenir aux besoins les plus pressans. Marie-Augustine partit pour Dinan, où elle était appelée par un maire ingénieux, qui rêvait de doter sa ville d'un hospice de vieillards sans bourse délier. Il n'avait pas trop mal raisonné en s'adressant aux Petites-Sœurs des Pauvres, qui acceptèrent sans hésiter (1846). La ville de Dinan fit cependant les choses avec

quelque largesse : elle leur abandonna à titre gratuit un local dont elle ne savait que faire. C'était une ancienne prison, sous laquelle passaient les égouts, prison si humide, si malsaine, que l'on avait dû renoncer à y loger les détenus. Les Petites-Sœurs furent moins difficiles que les criminels; elles installèrent les vieillards dans la chambre la moins mauvaise, prirent l'autre pour elles et attendirent des jours meilleurs. La prison avait naturellement été disposée pour une destination pénitentiaire; par conséquent, les portes ouvraient de l'extérieur, et il était impossible de les fermer de l'intérieur. Or on n'avait pas d'argent pour modifier les serrures, et pendant bien des nuits, pendant bien des mois, on dormit derrière des portes « poussées tout contre, » mais qui n'étaient point closes. Durant près d'une année on vécut dans cette geôle; mais Dinan, dont les anciens seigneurs furent les aïeux de Du Guesclin, eut quelque honte d'une situation pareille et la fit cesser par l'abondance de ses aumônes. La maison que l'on put ouvrir fut outillée en vue de l'hospitalité que l'on avait à exercer.

Les personnes qui, entraînées par leur zèle religieux et illuminées par leur foi, se jettent à cœur perdu dans une bonne œuvre, sans même s'inquiéter si elles pourront réussir et qui réussissent, croient fermement que la Providence veille sur elles, les dirige, les protège et assure leur succès. On en peut sourire, mais franchement elles n'ont pas tort, car si jamais le proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera » a trouvé son application, c'est dans l'institution des Petites-Sœurs des Pauvres, où tout semblerait miraculeux si l'on ne savait ce que peut produire l'élévation des sentimens servie par une volonté infatigable. La force d'une idée fixe est invincible lorsqu'elle ne vise que le bien, et dédaigne les pauvretés des conventions sociales et du respect humain. Dans l'histoire de la fondation des diverses maisons où les Petites-Sœurs des Pauvres mettent en pratique le grand principe : Aimez-vous les uns les autres, je rencontre un fait qui, mieux que tout raisonnement, fera comprendre la foi dont ces créatures exquises et simples sont animées. En 1849, l'abbé Le Pailleur était à Nantes avec la mère Marie-Thérèse (Virginie Trédaniel), première assistante de la supérieure-générale. Il s'agissait, bien entendu, d'ouvrir un asile pour les vieillards dans le chef-lieu du département de la Loire-Inférieure. Je ne sais quelles difficultés ou quelles lenteurs bureaucratiques retardaient l'autorisation que l'on avait demandée aux vicaires capitulaires pendant la vacance du siège épiscopal, dont le titulaire, M. de Hercé, était mort récemment. Le temps passait. L'abbé Le Pailleur ne pouvait attendre; il remit 20 francs à la mère Marie-Thérèse et lui dit : « Ma chère enfant, je reviendrai dans trois mois; je désire trouver beaucoup de vieillards autour de vous. »

Vingt jours après, l'autorisation attendue fut enfin expédiée; il n'était que temps : la mère Marie-Thérèse n'avait plus que 4 francs. C'est avec de telles ressources que, seule, elle entra en campagne. Trois mois plus tard, l'abbé Le Pailleur tint parole et revint. Il avait sa chambrette réservée dans une maison où la mère Marie-Thérèse logeait et nourrissait quarante vieillards. L'abbé Le Pailleur, en guise de félicitations, lui dit : « Il faut continuer. »

Jeanne Jugan, — Marie de la Croix, — « la première quêteuse, » est morte le 29 août 1879; la première infirme, recueillie chez elle, est devenue légion; l'abbé Le Pailleur, âgé, mais dirigeant toujours l'œuvre dont il est le père spirituel, doit éprouver un sentiment de gratitude infinie lorsqu'il se rappelle la mansarde de Saint-Servan et qu'il voit ce qu'est devenue l'institution qu'il a créée. La date de la naissance de l'œuvre est reportée (un peu arbitrairement peut-être), à l'année 1840; je crois plus juste de dire qu'elle n'acquiert une apparence sérieuse que vers 1842 ou 1843. Qu'importe du reste; elle est conçue par un jeune prêtre qui prend pour auxiliaire deux pauvres filles, une servante et une vieille femme; elle est mise au jour dans des conditions d'humilité qui font douter qu'elle soit viable; elle sort du grabat d'une paralytique et de la sébile d'un mendiant. L'œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres a aujourd'hui (1er janvier 1883) un noviciat où l'on enseigne aux postulantes l'art de soigner les infirmes et d'aimer les vieillards : elle compte, tant en France qu'à l'étranger, 217 maisons donnant asile à plus de 25,000 malheureux servis par 3,400 religieuses. Que ces chiffres n'attirent pas sur ces saintes filles les foudres des Jupins administratifs; elles ont leurs papiers en règle, comme disent les gendarmes; leur congrégation a été autorisée le 9 janvier 1859 et le 21 avril 1869 (1).

II. — A PARIS.

Les Petites-Sœurs des Pauvres ont successivement ouvert cinq maisons à Paris, cinq hospices pour les vieillards indigens : en 1849, rue Saint-Jacques; en 1851, rue du Regard, actuellement transféré avenue de Breteuil; en 1853, rue Picpus; en 1854, rue Notre-Dame-des-Champs; en 1864, rue Philippe-de-Girard. Ces cinq maisons renferment une population moyenne de 1,200 pensionnaires qui sont surveillés et soignés par une centaine de sœurs. Dans chacune de ces maisons, l'organisation est identique; la communauté est placée sous la direction d'une supérieure que rien ne distingue extérieurement des autres religieuses, sinon qu'on l'appelle la

(1) Le noviciat et la maison mère sont à la Tour-Saint-Joseph, commune de Saint-Pern (Ille-et-Vilaine).

bonne mère. Comme les sœurs qui lui obéissent, elle porte la jupe de laine noire, le manteau noir à capuchon, la coiffe blanche, la forte chaussure, souvenir des origines et qui reproduit le costume des femmes de Saint-Servan. La règle, sévère pour les religieuses, est indulgente aux pensionnaires; en réalité, ceux-ci sont les maîtres et les sœurs sont leurs servantes, servantes blanchisseuses, servantes cuisinières, servantes infirmières, servantes quêteuses, servantes en toute occasion et pour tout soin, si répugnant qu'il soit. On ne demande aux vieillards que d'achever de mourir en paix, à l'abri de la faim, de la misère et du froid. C'est aux sœurs à les nourrir, à les coucher, à les vêtir, à les chausser, à panser leurs plaies, à changer leur linge maculé, à les veiller pendant les maladies, à les consoler à l'heure de la mort, à les ensevelir dans le drap funèbre, à les mettre au cercueil, à prier sur leur dépouille et à les accompagner jusqu'à la porte de la maison hospitalière lorsqu'on les mène à leur dernière demeure. Dans ces refuges, la discipline n'est pas seulement douce, elle est maternelle. La femme a beau faire des vœux et jurer les sermens irrévocables, elle ne peut rien contre les fatalités de la nature : elle est créée pour être mère; sa volonté ou l'empire des circonstances peut briser la loi physique de son sexe, mais rien ne prévaut contre la loi morale qui lui est assignée; elle est née mère et elle reste mère; petite fille, elle l'est avec sa poupée; vieille femme stérile, elle l'est avec les nourrissons; sœur de charité, sœur Augustine, sœur de Sainte-Marthe, elle l'est avec les malades; sœur de Marie-Joseph, elle l'est avec les pestiférées de Saint-Lazare; sœur de Saint-Thomas-de-Villeneuve, elle l'est pour les repenties du Bon-Pasteur; sœur de la Présentation de Tours, elle l'est pour les vagabonds de Villers-Cotterets; la religieuse est d'autant plus mère dans ses fonctions d'hospitalité que la vraie maternité lui fait défaut; c'est ce que n'ont pas compris ces bons libres penseurs qui veulent infliger aux hôpitaux ce qu'ils appellent *la laïcisation*. Quel mot et quel acte barbares! — Ah! je les connais, les infirmières laïques, je les ai vues à l'œuvre et je sais ce que leurs poches peuvent recéler de flacons d'absinthe et de cervelas.

Dans leurs maisons, avec leurs infirmes, les Petites-Sœurs des Pauvres sont des mères; si elles l'ignorent, je le leur apprends; mères tendres, mères câlines, accortes, toujours souriantes, comme il convient d'être pour amuser des enfans. J'ai vu là des béguines jeunes et fraîches qui marchent entourées d'une bande de fils dont le plus jeune a soixante-quinze ans. C'est un spectacle dont il est difficile de n'être pas ému. On ne m'en donnait pas la représentation; j'ai regardé par des lucarnes, par des portes entre-bâillées, j'ai vu sans être vu et j'ai surpris la vie de famille dans l'expansion de ses habitudes quotidiennes. Ce qui m'a frappé chez les Petites-Sœurs des

Pauvres, c'est leur gaîté. Le rire s'épanouit sur leurs lèvres comme s'il faisait partie de la règle imposée. L'âme est sereine et la conscience du devoir accompli donne à tout leur être une sorte de placidité satisfaite qui se traduit par un épanouissement intérieur dont le visage est illuminé. Rien ne les trouble, du reste, et quand même les bruits du monde n'expireraient pas au seuil de leur retraite, les occupations sont si multipliées et se succèdent dans un ordre si régulier qu'elles n'ont point le temps de donner une pensée aux choses d'ici-bas. Que leur importent le souci des événemens, la déception des efforts, l'incohérence des faits, la chute des grands hommes et l'avènement des petits? ont-elles le loisir de songer à ces misères lorsqu'il faut pourvoir aux exigences de la famille dénuée, mal vêtue, affamée, impotente qui sans cesse les implore? C'est là chaque jour le problème qui se renouvelle et que chaque jour il faut résoudre; aussi lorsqu'il est résolu, on rend grâce à Dieu et l'on est en repos. Les vieillards ont mangé, ils ont du feu dans le poêle, de bons lits les attendent; la Providence a fait son œuvre : de quoi pourrait-on s'inquiéter encore? Et l'on ne s'inquiète de rien.

Pour subvenir aux besoins de tant de pensionnaires, infirmes pour la plupart, un seul moyen : la quête. Nulle maison n'a de revenus, nulle n'a de pension; on dit : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien; rien de plus. Chaque jour doit suffire à la journée. La veille, on ne sait pas comment on mangera le lendemain, mais on sait que l'on mangera et l'on mange. Aumône en nature, aumône en argent, on accepte tout avec gratitude. Je crois, sans pouvoir l'affirmer, — car ce sont là des matières délicates sur lesquelles l'investigation approfondie est difficile, — je crois que les instructions interdisent aux supérieures de garder en caisse plus d'une somme déterminée; tout ce qui dans la récolte d'un jour dépasserait cette somme doit être expédié à la maison mère, qui en use pour le plus grand bien de l'œuvre générale. Cette règle est-elle absolue, ne souffre-t-elle pas d'exception dans une ville aussi populeuse, aussi « chère » que Paris? Je l'ignore. Je répète ici ce que j'ai entendu dire et ce que je n'ai pu contrôler.

Tous les jours, de chacune des cinq maisons parisiennes deux sœurs partent en quête; côte à côte, le capuchon rabattu sur la coiffe, elles glissent au long des trottoirs, munies de la liste des personnes qu'elles doivent visiter. L'itinéraire a été fixé d'avance : elles n'ont d'autre initiative que celle qui leur a été imposée. Métier pénible que celui-là; ce n'est rien de marcher dans les rues pendant cinq à six heures de suite, mais les maisons sont hautes à Paris, et la charité ne loge pas toujours à l'entre-sol; parfois, telle quêteuse

rentre au logis après avoir gravi et descendu cent cinquante étages au cours de sa journée. Une d'elles me disait en souriant : « Ce ne serait rien si l'on avait des genoux de rechange. » On les accueille bien ; on connaît leur œuvre et l'on se plaît à y aider ; il est rare qu'elles sortent sans avoir recueilli pièce blanche ou pièce jaune. Je connais une vaste librairie où l'on ouvre les portes à deux battans lorsqu'on les voit paraître. A notre époque, volontairement irrespectueuse pour ce qui est respectable, tout individu, — homme ou femme, — qui porte un costume religieux est exposé aux insultes ; la libre pensée sortant du cabaret et cuvant son vin crie volontiers : « Au prêtre ! » comme on crie : « Au loup ! » je crois que les oreilles des petites-sœurs ont dû entendre plus d'un quolibet. Parfois, quelque ivrogne débraillé les voyant trotter menu a éclaté de rire et leur a lancé une injure. Puis il les a reconnues : les Petites-Sœurs des Pauvres ! Il a ôté sa casquette, a fouillé dans sa poche et leur a dit : « Tenez, voilà deux sous ; c'est pour vos vieux. » Cette aumône-là n'est peut-être pas celle qui leur est la moins douce. Combien récoltent-elles dans les quêtes à domicile : quelle somme totale peuvent composer au bout d'un an toutes les sommes partielles qu'elles ont reçues ? Je ne sais. C'est le secret de la charité, je n'ai pas demandé à le connaître ; mais je puis dire que, sans les aumônes en argent, on ne pourrait faire face aux nécessités de l'œuvre, car les aumônes en nature sont insuffisantes à vêtir, à coucher et même à nourrir les pensionnaires.

On ne s'épargne pas cependant à aller solliciter les dons en nature partout où l'on croit pouvoir en recueillir ; ces dons sont tellement irréguliers que l'on ne sait s'ils amèneront la disette ou l'abondance. La desserte des grands restaurans et des hôtels, que l'on va chercher dès les premières heures du jour, ne représente jamais que la consommation de la veille : il suffit de quelques repas de corps, de quelques noces pour que les vieux indigens fassent bombance ; de même, en temps de crise politique ou financière, lorsque le capital prend peur, les dîners luxueux sont moins fréquens dans les cafés à la mode, les étrangers sont moins nombreux aux tables d'hôtes et l'on en pâtit dans la maison des Petites-Sœurs. Il y a donc toujours un *aleá* auquel il faut parer et auquel l'argent de l'aumône est indispensable. On peut dire, je crois, que les dons en nature entrent pour moitié dans l'alimentation des vieillards en hospitalité. Ceci n'est qu'une appréciation moyenne, car les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Les mois d'hiver et de printemps sont fructueux ; Paris est à Paris et Lucullus soupe chez Lucullus. Il y a des fêtes, des réunions, de grands dîners dont les indigens profitent ; les débris d'un repas d'association leur

sont un régal. Aux mois d'été, en août et septembre, lorsque l'on est à la campagne, à la chasse, aux bains de mer, en voyage, toutes les sources tarissent à la fois; les dons en nature font défaut, les personnes charitables sont absentes; c'est là un temps de disette, et comme il est interdit d'avoir des réserves, de faire des économies, de posséder des revenus, il y a parfois de mauvais jours où la viande est rare et où les légumes sont plus abondans qu'il ne convient à de vieux estomacs. On attend octobre et novembre avec impatience, c'est la rentrée des classes, la rentrée des tribunaux, la rentrée des chambres législatives; c'est le retour de la dépense, en un mot, et quand Paris ne dépense pas, la table des Petites-Sœurs des Pauvres est bien frugale.

La grande préoccupation, c'est de ne pas manquer de pain, de ce pain qui est la base même, en France, de l'alimentation. Dans presque toutes les maisons, il faut en acheter; à Picpus, j'ai compté une trentaine de miches qui sortaient de chez le boulanger : Notre-Dame-des-Champs est fournie par le séminaire de Saint-Sulpice, par le collège Stanislas, par divers pensionnats du quartier; l'avenue de Breteuil est bien dépourvue; autrefois elle avait l'École militaire et le collège Chaptal, elle ne les a plus; quand on a appris que le collège Chaptal supprimait sa desserte, la petite-sœur cuisinière en a pleuré; on a redoublé de zèle, et les vieux pensionnaires ne se sont aperçus de rien. Je m'étais figuré que la maison de la rue Saint-Jacques, située en lisière du Val-de-Grâce, au milieu du quartier des Écoles, avait abondance de pain et pouvait en expédier aux autres maisons. Je m'étais trompé. Le pain y manque, ou peu s'en faut; sauf l'École normale supérieure et l'École Bossuet, de la rue Madame, les autres établissemens scolaires ne donnent rien. Lorsque je me rappelle ce que nous gâchions de pain et de nourriture au collège, lorsque je sais que, sous ce rapport et sous tant d'autres, rien n'a été changé dans les casernes universitaires, je me dis qu'avec ce que l'on pourrait recueillir dans les cours et dans les réfectoires de deux ou trois lycées, on aurait de quoi nourrir bien des indigens et bien des infirmes. Les lycées tirent parti de leurs débris alimentaires. Louis-le-Grand et Saint-Louis vendent leurs croûtes de pain au sieur Goubeyre, marchand d'eaux grasses au marché des Patriarches; le lycée Henri IV vend les siennes au sieur Dareau, également marchand d'eaux grasses à Châtillon. Quand le traité passé, il y a dix-huit ans, je crois, entre les collèges et ces industriels sera devenu caduc, on fera bien de ne pas le renouveler. L'enfance est généreuse, il faut lui laisser la satisfaction de savoir que le pain que ne respecte pas son insouciance apaisera la faim de la vieillesse et de la pauvreté. Sait-elle à quelle destination le croû-

ton qu'elle a jeté au long des murs pourrait être réservé? Dans ma visite à l'une des maisons tenues par les petites-sœurs, j'ai avisé un vieillard vêtu d'une houppelande rapiécée; maigre, hâve et triste comme s'il eût été frappé de déchéance, il était assis près du poêle, fuyant les regards et rassurant d'un geste machinal les lunettes à branches de fer à l'aide desquelles il lisait. J'ai pris le volume qu'il avait en main : Horace avec les commentaires de Jean Bond. Le pauvre homme était un ancien pédagogue pour lequel l'existence et l'Université semblent avoir eu peu de sourires. Les morceaux de pain qui vont aux « marchands d'eaux grasses » ne lui auraient point été inutiles.

De même que chaque jour deux quêteuses font leur tournée charitable dans Paris, de même chaque matin une voiture s'en va récolter les dons en nature. Ainsi, tous les jours, les Petites-Sœurs des Pauvres mettent en mouvement dix quêteuses et cinq voitures. Ce serait une grosse dépense, car cinq voitures nécessitent cinq chevaux qu'il faut nourrir et harnacher. Grâce à la générosité de M. Maurice Bixio, directeur de la Compagnie des petites voitures, cette lourde charge ne pèse pas sur le budget des pauvres : à chacune des cinq maisons il fournit un cheval harnaché et nourri; de plus, une fois par an, il fait repeindre la voiture à ses frais. L'action est bonne et mérite d'être signalée. La voiture est outillée en vue de sa destination; elle est munie de grands récipiens en fer battu et de quelques sacs. Elle a ses étapes, étapes de la bienfaisance, où l'on n'est jamais repoussé. Les halles, les marchés publics d'abord, où les petites-sœurs sont vénérées, où elles sont saluées d'un mot aimable, où toujours elles ont été accueillies avec respect, même pendant la commune. Ce que l'on récolte là, ce sont les légumes, de gros choux qui font de bonne soupe, des pommes de terre, une bottelée de carottes, une brassée de salsifis, parfois une motte de beurre, mais c'est là une aubaine sur laquelle il ne faut pas trop compter. Les bonnes affaires ouvrent le cœur aux bons sentimens : un marchand qui aura, sur une opération, réalisé un sérieux bénéfice, fait jeter dans la voiture un sac de riz ou un sac de haricots; pendant que je visitais une de ces maisons, j'y ai vu apporter une couffe de cassonade; quelle joie! Les marchés donnent très rarement de la viande ou du poisson, denrées chères que l'on ne réserve pas pour soi-même; en revanche, les fruits communs, pommes et poires, sont offerts presque avec prodigalité.

Si l'on n'avait que cette ressource, on mourrait de faim; les marchandes ne sont point riches, leur métier est très pénible, et leurs dons insuffisans si on les compare aux besoins à satisfaire, sont un acte de largesse, lorsque l'on considère la condition de celui qui

les fait. La meilleure part de la récolte vient des grands restaurans, qui réservent la desserte de leurs tables pour le réfectoire des indigens. Ce que le langage des halles appelle « arlequins ou bijouterie » est mis de côté et gardé pour la voiture des petites sœurs. On sépare ces rogatons, on les assemble autant que possible selon leur nature; on a soin de ne pas mêler les croque-en-bouche avec les homards, ni les asperges avec les compotes, et l'on donne ainsi « des restes » auxquels un coup de feu rendra leur saveur. Tous ces grands établissemens de nourriture raffinée alimentent la cuisine des petites-sœurs qui se les sont répartis. Picpus a l'hôtel du Louvre; Notre-Dame-des-Champs va chez Brébant. Je cite ces deux maisons, qui sont admirables de charité, j'en pourrais citer bien d'autres. Le Louvre, — hôtel et magasin, — ne se lasse pas de donner. Brébant nourrit tout un monde d'affamés. J'ai vu sortir du fond des récipiens en fer battu, des filets de bœuf à peine « entamés, » des poulardes auxquelles il ne manquait qu'une aile et des cuissots de chevreuils qu'avec un peu de bonne volonté on aurait pu croire intacts. Ce sont là, on le pense bien, des bonnes fortunes culinaires qui ne se renouvellent pas tous les jours; ces rares morceaux sont gardés précieusement pour les malades alités à l'infirmerie, auxquels ils sont un régal et un réconfortant. Ce que l'on recherche le plus dans ces restaurans, c'est le marc de café. C'est ce que l'on demande avec insistance, c'est ce que l'on surveille avec plus de soin, c'est ce que les pensionnaires, et peut-être bien aussi les petites-sœurs, attendent avec le plus d'anxiété. Je ne sais qui a eu cette idée, cette idée de génie, de recueillir le marc que l'on jetait à la borne et d'en tirer un brouet qui offre encore l'illusion du café. Le café au lait semble être une nécessité pour le vieillard parisien; j'avais déjà remarqué ce fait autrefois, lorsque j'étudiais la Salpêtrière et les hospices ouverts à la vieillesse; il n'est pas de sacrifices que l'on ne s'impose pour avoir, chaque matin, cette bienheureuse tasse de café au lait dont l'habitude est devenue tyrannique. Les petites-sœurs l'ont compris et elles s'en vont quêtant partout le marc épuisé, dont elles parviennent à extraire encore une boisson qui a plus d'apparence que de réalité, mais dont les pauvres vieux sont très friands. Je regardais une petite vieille ratatinée qui buvait lentement et dégustait chaque gorgée; je lui dis : « Eh bien! la mère, est-il bon, votre café? » Elle tourna vers moi ses yeux futés, et soulevant l'épaule avec un geste de résignation, elle répondit : « A parler franchement, c'est un peu « lavasse, » mais il n'y a que cela qui me soutient. »

Lorsque la voiture de quête rentre à la maison, les dons en nature sont portés à la cuisine, visités, triés avec soin et utilisés jusqu'au

dernier rogaton. Il faut pourvoir à trois repas : le déjeuner du matin, le dîner à midi, le souper à cinq heures du soir : nul ne doit quitter la table ayant encore faim ; comme aux premiers jours de Saint-Servan, les petites-sœurs ne mangent que lorsque les vieillards qu'elles servent ont mangé. Le pain recueilli dans les restaurans et dans les établissemens scolaires qui n'ont point de traité avec les « marchands d'eaux grasses, » arrive souillé, rassis, bien dur pour des gencives octogénaires. On le nettoie, on enlève toute partie maculée et on le met au four afin de l'attendrir et de le rendre acceptable ; les morceaux trop racornis sont hachés et entrent dans la composition de la soupe. J'ai goûté aux plats déjà disposés sur la table du réfectoire et j'ai pensé qu'au temps de mes voyages j'aurais été souvent heureux d'en trouver de pareils. Une fois par an, il y a gala chez les petites-sœurs ; c'est le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph ; l'archevêque de Paris, accompagné de ses vicaires, se rend dans une des cinq maisons et, aidé par quelques bienfaiteurs, revêtus comme lui d'un tablier blanc, il sert lui-même les vieux et les vieilles attablés, qui se confondent en remercîmens et comprennent, par cet exemple, que la fraternité chrétienne n'est pas un vain mot.

Les débris des tables parisiennes nourrissent les pensionnaires des Petites-Sœurs des Pauvres, mais la table des pensionnaires a elle-même des débris qui ne doivent pas être perdus. Ce que l'homme n'accepte plus est bon pour les animaux ; aussi chaque maison a sa basse-cour que l'on montre avec quelque satisfaction et qui est nourrie avec le rebut du réfectoire et des cuisines. A la rue Picpus, j'ai vu un régiment de poulets qui vivaient en bonne intelligence avec une bande de canards ; à la rue Saint-Jacques, j'ai contemplé cinq porcs gras et reluisans tout prêts pour le couteau du charcutier ; à l'avenue de Breteuil, il y a toute une garenne de lapins de clapier ; lorsque la tribu devient trop nombreuse, on la décime et on la transforme en gibelotte générale, à la grande joie des gourmets de la maison. Une supérieure me disait non sans un sentiment d'orgueil : « Une fois tout le monde a pu manger du canard ! » Ces jours-là comptent dans la vie des pensionnaires, on en garde le souvenir et l'on en parle avec complaisance.

Les dons en nature ne sont pas seulement des alimens ; il n'est rien dans la maison des petites-sœurs qui ne provienne de l'aumône, elles disent de la Providence. Elles acceptent tout : j'ai vu apporter des fragmens de boîtes en bois blanc : « Eh ! bon Dieu ! que ferez-vous de cela ? — Monsieur, c'est très utile et nous sommes bien heureuses de l'avoir, ça nous sert à allumer le feu. » Dans un grenier de la maison de la rue Saint-Jacques, j'ai vu une sœur et

deux vieilles occupées à examiner des détritus de bougies; non pas des bouts de bougie ayant encore quelque mèche et quelque cire, mais des gouttelettes tombées sur la bobèche, enlevées du flambeau où elles s'étaient figées, grenaille de stéarine que l'on secoue avec le tapis, que l'on balaie avec les ordures. Les petites-sœurs ne les dédaignent point; elles les conservent, et elles en refont des bougies qui brûlent comme si elles n'avaient pas déjà brûlé. Dans la même maison, des fragmens de vieilles passementeries qui avaient bordé des fauteuils de fabrique, étaient détordus avec précaution; on en retirait la laine, que l'on tricotait : « Ça fait de bien bons bas d'hiver, » me disait une sœur. C'est là le secret, c'est là le miracle de l'existence des Petites-Sœurs des Pauvres; elles tirent parti de tout et développent, dans l'emploi des débris les plus inutiles en apparence, une ingéniosité que rien ne déroute. Il est impossible de passer dans un dortoir sans reconnaître à quel degré d'habileté elles sont parvenues. Chaque lit est muni d'une courtepointe qui cache les draps et protège le traversin. Arlequin, dans ses rêves les plus dévergondés, n'a jamais imaginé de telles bigarrures. Ces couvre-pieds sont composés d'échantillons cousus les uns aux autres, assemblés autant que possible de façon à former des dessins qui ne soient pas trop baroques; on sent qu'un certain goût a présidé à leur disposition. A voir l'étoffe, on reconnaît la provenance; les satins, les gros de Naples, les failles ont été ramassés chez une couturière en renom; les damas, les lampas, les brocatelles, les moquettes sortent de chez le tapissier; à la maison de Picpus, voici des échantillons de tailleur, draps de fantaisie, draps d'été, draps de demi-saison, élasticotine d'Elbeuf, côtelé de Sedan, satin-cuir de Louviers; les étiquettes indiquant les prix y sont encore; j'ai demandé pourquoi, on m'a répondu sans sourire : « Ça garantit l'étoffe. » Ce n'est pas seulement à composer des couvre-pieds que l'on emploie ces carrés d'étoffes diverses; on prend les échantillons en draps de nuances analogues et l'on en fabrique des vestes que les pensionnaires portent à la maison; ce n'est point élégant, mais c'est chaud, et les vieilles épaules s'en accommodent. Tous ces objets : courtepointes, taies d'oreillers, rideaux, vêtemens, sont confectionnés par les pensionnaires eux-mêmes : parmi eux, il y a d'anciennes couturières, d'anciens tailleurs; on leur distribue la besogne; ils mettent quelque coquetterie à prouver qu'ils peuvent travailler encore, et tout le jour ils tirent l'aiguille au grand bénéfice de l'association. Les vieilles chaussures demandées, recueillies par les petites-sœurs, sont ressemelées, rapiécées par les anciens cordonniers; les chaises sont rempaillées, les buffets sont raccommodés, les bancs sont remis d'aplomb par d'anciens rempailleurs, d'anciens

ébénistes, d'anciens menuisiers. Tous ceux qui ont exercé un état et qui peuvent l'exercer encore sont utilisés. En les occupant on les désennuie et on les fait participer au bien de l'œuvre commune. A la cuisine, à la buanderie, les pensionnaires font de leur mieux pour aider les petites-sœurs. Avenue de Breteuil et rue de Picpus, il y a des escouades de jardiniers qui travaillent sous la direction d'un jardinier en chef; le maître et les ouvriers ont tous de soixante-dix à quatre-vingts ans; ils sont de la maison et cultivent les légumes qu'ils retrouveront au réfectoire. Chez tous les pensionnaires, il y a une sorte d'émulation à faire acte de bon vouloir et à donner preuve d'activité. On ne les tourmente pas, on n'exige rien d'eux, mais ils s'empressent eux-mêmes à offrir leurs services pour échapper au poids des heures.

Il y en a plus d'un parmi ces malheureux auxquels toute besogne est interdite. L'enfance les a ressaisis; à peine peuvent-ils comprendre une idée simple, à peine peuvent-ils exprimer un désir; la parole même leur est rebelle; ils ont des yeux sans regard et des mots sans suite; ceux-là sont arrivés au dernier degré de l'échelle humaine; d'autres sont descendus plus bas encore et sont entrés dans la vie végétative; il faut les soigner, les changer comme de petits enfans, ils n'ont plus conscience de rien, pas même des exigences de la nature; on les réunit dans une salle à part, près de l'infirmerie, — ce qui est un tort; — ils vivent, c'est-à-dire ils subsistent, sous la surveillance d'une sœur qui souvent doit regretter le temps où, jeune et menant ses troupeaux paître, elle aspirait à pleins poumons l'air pur de la campagne. On a beau brûler de l'encens, l'odeur nauséabonde est à peine atténuée. Là aussi il y a des paralytiques, des aveugles, des malheureux frappés d'épilepsie; il y a des fous que l'on garde tant qu'ils ne deviennent pas dangereux; on dirait que l'on a fait une sélection au milieu des misères humaines et qu'on les a rassemblées pour inspirer quelque modestie au roi de la création.

Misères physiques; on les voit, on les touche, on en est attendri; misères morales, on les devine et l'on en est accablé. Certes, la maison des Petites-Sœurs des Pauvres est un port, un port de refuge et de salut; mais à travers quels écueils, après quels naufrages y aborde-t-on? Là viennent s'échouer des existences qui défient l'imagination des romanciers les plus inventifs. Si, comme sur le tillac du navire monté par Candide, chaque personnage racontait son histoire, on serait surpris de la quantité d'infortunes, de la quantité de vices qui peuvent peser sur l'homme. D'où sont-ils partis, ces pauvres pensionnaires? quelle route ont-ils parcourue, à quelles étapes se sont-ils arrêtés, de quelles fondrières les a-t-on

retirés avant d'ouvrir devant eux les portes de la maison hospitalière? C'est leur secret et ils ne le divulguent pas volontiers; les petites-sœurs en savent long à cet égard, elles se taisent, et si l'on m'a fait des confidences, je n'ai pas à les répéter. Un aumônier me disait, en parlant des vieillards : « Ils reviennent vite à de bons sentimens. » Ils reviennent? Je n'en crois rien; la plupart y arrivent pour la première fois. Il y a là des gens qui ont eu pignon sur rue, qui ont mené la vie élégante; il y en a qu'un métier mal choisi, mal exercé, a conduits à la misère; il y en a qui ont traversé les tribunaux et les geôles; il y en a qui ont été de pauvres êtres sans défense, qui n'ont point su lutter contre la vie et que la vie a vaincus; il y a surtout des malheureux qui ont abandonné leur petit avoir à leurs enfans et que leurs enfans ont maltraités, chassés et réduits à implorer la charité. Il y a des vagabonds que nulle loi n'a pu dompter, que nulle fonction n'a pu retenir, qui, pareils à certains oiseaux voyageurs, semblent avoir obéi aux instincts invincibles de leur nature; ceux-là, on ne les peut garder; ils s'efforcent de rester au gîte, de s'accoutumer à l'existence régulière, de plier leur inflexible indépendance aux nécessités de la vie en commun; peine perdue : quelque chose les pousse dehors, et ils s'en vont coucher sous les ponts, se glisser près des fours à chaux, dormir au soleil sur les talus des fortifications; on les arrête, on les mène au poste de police, on les envoie en hospitalité aux dépôts de Saint-Denis ou de Villers-Cotterets; là non plus ils ne peuvent rester; ils s'évadent et reprennent la vie errante qui leur est chère, jusqu'à ce que la mort les saisisse au rebord d'un fossé, sur le grabat d'un hôpital ou dans la cellule d'une prison.

Les femmes n'ont point eu des existences moins accidentées; plus d'une a eu ses jours de gloriole et a entendu les étudians battre des mains après un *brindisi* bien enlevé ou un accès de chorégraphie peu orthodoxe; celles-là, malgré les rides, les cheveux blancs et la décrépitude, on les reconnaît; dans le port de la tête, dans la façon de couler le regard, elles ont conservé quelque chose qui rappelle les provocations d'autrefois; comme la princesse de Palestrina, elles semblent près de dire : « Je n'ai pas toujours eu les yeux éraillés et bordés d'écarlate. » Chez plus d'une j'ai surpris des airs d'impudence que l'âge n'avait guère affaiblis; pauvres vieux flacons vides et brisés qui gardent encore quelque arome du parfum qu'ils ont jadis contenu. A la saillie des tendons du cou, on reconnaît celles qui, poussant la charrette de la marchande des quatre saisons, ont crié : « A la barque! à la barque! » ou « Trois de six blancs les rouges et les blancs! » Au premier coup d'œil, on voit celles qui ont été mariées; l'alliance d'or brille à leur doigt. Si malheureuse,

si menacée de la faim que soit une femme, il n'y a pas d'exemple qu'elle ait engagé son anneau de mariage, le témoignage visible de la légalité de sa vie; à l'heure de la plus dure détresse, elle ne l'engage même pas : on le sait bien au mont-de-piété. Les femmes sont moins faciles à mener que les hommes; ceux-ci, sauf de très rares exceptions, sont doux et s'inclinent avec déférence devant la maternité des petites-sœurs; les femmes, plus nerveuses, tourmentées par leurs souvenirs, se vantant de leur existence passée, dont elles exagèrent singulièrement l'ampleur, ne subissant pas, comme les hommes, l'influence d'un sexe sur l'autre, regimbent parfois, elles grommellent dans leur coin, pleurent et accusent la destinée. A force de bons procédés, on les calme, et parfois on ne parvient à les apaiser qu'avec une tasse de café supplémentaire; c'est là un dictame auquel nulle colère ne résiste.

Pour les sœurs, ces pensionnaires soumis et ces pensionnaires récalcitrantes sont « les bons petits vieux » et « les bonnes petites vieilles; » elles-mêmes sont « les bonnes petites sœurs; » la supérieure est « la bonne petite mère. » Là, tout est bon, tout est petit; appellations puériles, mais touchantes, qui seules prouveraient combien dans ces maisons la discipline est amène et appropriée à la faiblesse de ceux qu'il faut conduire. Parfois on détourne la tête pour ne point voir, afin de n'être pas obligé de réprimander. Deux fois par semaine, les portes s'ouvrent et les pensionnaires ont congé depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir. Bien souvent, trop souvent, un bon petit vieux ou une bonne petite vieille rentre avec les yeux brillans, la démarche oscillante et la parole épaisse. On s'arrange de façon à ne pas s'en apercevoir : « Il leur en faut si peu pour être gris! » me disait une supérieure. Mais si, dans les escaliers ou dans le dortoir, quelque souvenir du cabaret s'échappe en chanson grivoise ou en gestes peu convenables, la petite-sœur intervient et prononce une privation de sortie; grande punition très redoutée et qui est rarement appliquée. Ces pauvres êtres n'ont plus d'autre plaisir que d'oublier; le vin y aide; on n'est pas trop sévère, et quand il n'y a pas « scandale, » on ferme les yeux. Ils se défendent lorsqu'on les accuse d'intempérance; ils disent : « J'ai un petit plumet, voilà tout; on me gronde comme si j'avais un panache. » Panache, plumet, ce sont là des distinctions subtiles, les petites-sœurs s'y perdent un peu. Pour être certaines de ne point commettre d'injustice, elles ont consulté le père-général, l'abbé Le Pailleur, et lui ont demandé : « A quoi peut-on reconnaître avec certitude qu'un homme est ivre? » L'abbé Le Pailleur a répondu : « Quand un bon petit vieux ne peut plus distinguer un âne d'une charrette de foin attelée de quatre chevaux, on peut en inférer qu'il a trop bu... » Il est difficile de pousser plus loin l'indulgence.

Dans la maison, les sexes sont isolés l'un de l'autre : quartier des hommes, quartier des femmes; à voir les pensionnaires contre lesquels la pudeur prend de telles précautions, à regarder leur caducité, la destruction de leurs formes, leur débilité, il est difficile de ne point sourire, et cependant il paraît que cela est indispensable. Les ménages, — il y en a chez les petites-sœurs, — peuvent se réunir un instant, le soir, après souper. On se traite du reste avec quelque cérémonie; les petits vieux disent : « Ces dames, » les petites vieilles disent : « Ces messieurs. » Quand par hasard on se rencontre dans un couloir, lorsque l'on s'aperçoit au jardin, on échange de grands saluts et de belles révérences. « Ah! mon président, disait un octogénaire que j'ai vu en police correctionnelle, le cœur ne vieillit pas. » Chaque maison est donc divisée en deux parties distinctes : bons petits vieux et bonnes petites vieilles ont leurs salles, leurs réfectoires, leurs dortoirs, leur infirmerie séparés; dans les maisons spacieuses, les hommes ont un fumoir; le jardin même n'est pas en commun; les hommes ont leur jardinet, les femmes ont le leur; on ne se rassemble qu'à la chapelle, où chaque matin on dit la messe; les pensionnaires s'imaginent qu'ils la chantent; en réalité, ils la chevrotent; mais, là aussi, les sexes sont tenus à part; les hommes sont d'un côté de la nef, les femmes de l'autre. Dans l'ambon qui communique de plain-pied avec l'infirmerie, on a roulé le fauteuil des paralytiques et des gâteux; ceux-là assistent, c'est tout ce que l'on en peut dire.

La supérieure est maîtresse en sa maison, comme le capitaine de vaisseau est maître à son bord. Elle admet ou repousse péremptoirement les demandes d'admission. Elle ne tient compte que de l'âge, des infirmités, de la misère des postulans et des places dont elle dispose. Les places sont rares : à vrai dire, il n'en existe pas : les maisons sont pleines : on y frappe jour et nuit; pour une vacance qui se produit cinquante malheureux se présentent. Les maisons ont beau « se dilater, » elles ne parviennent pas à donner abri à tous ceux qui sollicitent. La liste est longue des pauvres gens que l'on n'a pu recueillir encore et qu'on recueillera dès qu'un lit sera libre. Là, pour recevoir les pensionnaires, on n'exige rien d'eux, sinon qu'ils soient vieux et incapables de gagner leur vie. On ignore la loi du 24 vendémiaire an II, qui détermine le domicile de secours, on ne fait aucune de ces enquêtes à l'aide desquelles l'assistance publique se défend, on ne repousse personne et l'on s'ingénie comme au temps de Jeanne Jugan et de Marie-Augustine, à recevoir d'abord les misérables, quitte à s'enquérir comment on les casera. On ne s'inquiète même pas de la nationalité de ceux qui implorent un asile : dans la salle commune d'une des maisons de Paris, j'ai vu une vieille femme écroulée près du poêle; c'est une

Allemande, elle ne comprend pas un mot de français ; non loin d'elle, une Italienne myope, presque aveugle, appuyée contre une fenêtre, pour y mieux voir, s'entêtait à coudre et manœuvrait l'aiguille si près de son visage, qu'elle se piquait le nez à chaque point ; elle disait : « *Accidente!* » et recommençait. Je pourrais aller plus loin : si je voulais toucher à la question même de la religion, j'aurais peut-être de singulières révélations à faire ; plus encore que la justice, la charité doit porter un bandeau sur les yeux.

Ces maisons sont très calmes ; les petites-sœurs ne réclament que le droit de faire le bien, les pensionnaires ne demandent qu'à mourir en paix. A certains jours cependant, les maisons s'animent ; les bons petits vieux, les bonnes petites vieilles se mettent à frétiller et cherchent à retrouver quelque souplesse. Le 16 janvier dernier, j'ai été visiter la maison de l'avenue de Breteuil, qui fut fondée en 1849 par la dixième légion de la garde nationale. Toute la maisonnée était en rumeur ; j'étais, sans m'en douter, arrivé au moment où l'on célébrait la fête de la supérieure ; les bonnes mères des autres maisons étaient là, c'était une réunion de famille. Tout le monde était en gaîté. J'entrai au réfectoire des hommes, le repas allait finir ; on avait fait largement les choses : chaque pensionnaire avait eu un doigt de vin, une tasse de café noir, une orange et une tartelette. La muraille était décorée ; autour de la statue de la Vierge brillaient des lumières et pendaient des guirlandes. La supérieure, jeune encore, petite, proprette, alerte, manifestement heureuse de la joie de ses vieux enfans, avait pris place sur un fauteuil couvert d'une housse blanche. Sur sa coiffe, le plus vieux, — le doyen — des pensionnaires avait déposé une couronne de fleurettes. Un vieillard de près de six pieds de haut et qui n'en était pas moins « un bon petit vieux, » armé d'un manche à balai peinturluré de rouge et de bleu, faisait office de tambour-major et dirigeait l'orchestre, car il y avait un orchestre composé d'un triangle, d'un tambour de basque, de deux tambours et d'un accordéon tenu par un homme dont le nom étonnerait bien ses anciens camarades de plaisir. On chanta des couplets de circonstance que l'accordéon accompagnait, que scandait le triangle et dont le tambourin faisait la basse continue. Après chaque couplet, les tambours battaient un ban ; les vers n'étaient point mauvais ; quelque vieux poète tombé en misère, selon l'usage, les avait composés pour la circonstance ; il s'est souvenu des débuts de l'œuvre :

Aidé par une sainte fille,
L'humble prêtre de Saint-Servan
Fonda la petite famille :
Pour eux, tambours, battez un ban!

J'imagine qu'aux jours de fête, dans chacune des deux cent dix-sept maisons actuellement desservies par les Petites-Sœurs des Pauvres, on célèbre ainsi le nom de l'abbé Le Pailleur; vingt mille indigens lui doivent un asile, et il n'est que juste que leur gratitude remonte vers lui.

Lorsque l'on eut chanté les couplets, on dansa; les tambours battirent une sorte de contre-danse : deux ou trois vieux plus ingambes que les autres esquissèrent quelques entrechats et semblaient fiers de pouvoir remuer encore. L'un d'eux criait : « J'ai quatre-vingt-deux ans! » et faisait des ronds de jambes. Au bruit des tambours et de l'accordéon qui gémissait, on se mit en marche, et l'on se rendit dans le quartier des femmes : les bonnes petites vieilles avaient revêtu leurs affiquets du dimanche et attendaient la supérieure dans leur réfectoire. Là encore on chanta; une vieille maigrelette en gesticulant dansa une bourrée auvergnate qu'elle rythmait en poussant de petits cris qui eussent voulu être une chanson. Quelques femmes dansèrent avec des airs de tête apprêtés et des sourires prétentieux. Les tambours ne se ménageaient pas. La cadence retentissante surexcitait les nerfs des pauvres vieilles; l'une d'elles, indiquant la mesure avec sa tête, avec ses bras, répétait : « Plan! plan! plan! » sur l'air du rappel; ses yeux brillaient, ses lèvres étaient humides; elle était secouée par une sorte de trépidation intérieure. Elle semblait hors d'elle, comme si le bruit rythmé qui l'agitait avait réveillé des souvenirs de jeunesse, de joie violente et d'enivrement. Tous les pensionnaires s'amusaient, et les petites-sœurs ne s'amusaient pas moins. L'une d'elles avait saisi le tambourin et frappait dessus à grands coups de tampon, énergiquement et le visage rouge de plaisir. Pour ces êtres silencieux, parlant bas et méditant sur eux-mêmes, le bruit est une distraction qui les sort de leur milieu et semble réparer leurs forces épuisées par le labeur de la charité. J'ai remarqué du reste, je le répète, que les petites-sœurs sont volontiers rieuses; on dirait que la gaîté est une qualité fonctionnelle de leur état. Elles semblent avoir besoin d'égayer leurs pensionnaires et de s'égayer elles-mêmes, comme si elles voulaient s'arracher et les arracher au spectacle incessant de tant de misères. Celles dont le caractère est naturellement triste ne peuvent suivre la profession jusqu'au bout; elles abandonnent l'ordre charitable et le plus souvent vont se réfugier dans un ordre contemplatif.

J'ai quitté le réfectoire plein de rumeurs, j'ai gravi les escaliers, j'ai traversé l'infirmerie, où quelques moribonds étaient étendus et j'ai pénétré dans la salle des « grands infirmes. » Les paralytiques, les gâteux insensibles et puans, dormant ou absorbés

dans des rêves intérieurs que leur volonté ne peut traduire, n'entendaient même pas les roulemens de tambour qui retentissaient au-dessous d'eux à l'étage inférieur. Eux aussi ont eu leur part de la fête : une orange qu'ils retournent machinalement dans leurs mains et dont ils ne savent que faire. Elle ne manque pas de besogne, la sœur qui les surveille ; il faut les relever quand ils tombent, les empêcher de glisser de leur fauteuil, deviner la pensée qu'ils ne savent exprimer, les moucher, essuyer leurs lèvres et renouveler les langes dont on les enveloppe comme des nouveau-nés. Parfois ils se mettent à pleurer sans motif apparent; on les dorlote, on leur tapote les joues pour les consoler; ils essaient de prendre leur prise de tabac, ils n'y parviennent pas, on les y aide; on les dodeline, on les berce, on les endort. Petites-Sœurs des Pauvres, vous êtes admirables!

Le jardin est vaste; on l'appelle « la Ferme; » il y a de belles gloriettes où les clématites desséchées par l'hiver étalent les boucles de leur perruque. Il faudrait des annexes : une buanderie moins glaciale, un corps de bâtiment pour y installer des dortoirs qui permettraient une hospitalité plus large. Il est si pénible, quand on entend la misère heurter à la porte, de savoir qu'on est trop à l'étroit pour lui faire place à la table et au feu! On rêve de s'agrandir, mais les bâtisses coûtent cher à Paris, et l'aumône du jour suffit à peine aux besoins quotidiens. Infatigables autour de leurs pensionnaires, aimant à « les gâter, » les petites-sœurs suivent une règle sévère et ne s'épargnent pas les austérités. Dans une des maisons, j'avais été surpris de la richesse de la literie; chaque pensionnaire a un sommier, deux matelas, un traversin, un oreiller, un édredon; un homme charitable n'a point reculé devant cette largesse. J'ai poussé la porte du dortoir des sœurs; la pièce est carrelée; nul tapis, pas même un paillasson devant les lits; sur chaque lit, une paillasse, un simple sac à peu près plein de feuilles de maïs; le lit de la supérieure est placé près de la fenêtre; cela seul le distingue des autres. Si le repos de l'âme fait le bon sommeil, on doit bien dormir sur ce « paillot. » On ne s'y attarde pas, du reste; à dix heures, coucher; lever, à quatre heures et demie du matin; la règle n'a point d'exception; elle est absolue en hiver comme en été. Pendant la nuit, deux petites-sœurs couchent près de l'infirmerie et restent debout si quelque malade exige leurs soins. Cette vie est dure; nul repos dans le jour, nulle sécurité pendant la nuit, car à toute minute on peut être appelé. Les exercices religieux n'ont rien d'excessif; là, plus que partout ailleurs, l'action même est une prière; mais le labeur est incessant, il est pénible pour la faiblesse féminine et dépasse souvent les forces. On meurt

jeune dans la congrégation des petites-sœurs; on dirait que la vieillesse pénètre celles qui la soignent et fait son œuvre avant le temps. Dans cette congrégation il n'y a pas de dignités, il n'y a que des devoirs; la supérieure ne reste en exercice que pendant un temps déterminé; au bout de six années révolues, elle est dépossédée; on lui enlève son sceptre éphémère et on l'envoie dans une maison autre que celle qu'elle a gouvernée. Elle a commandé, elle va obéir, car on la place au dernier rang. On lui rappelle ainsi qu'elle est la servante des vieillards infirmes et que cette fonction est la plus glorieuse qu'elle puisse exercer ici-bas.

Toutes les maisons sont tenues avec cette propreté méticuleuse à laquelle excellent les communautés de femmes et qui souvent a permis aux sœurs des hôpitaux de chasser l'épidémie loin du lit des patiens. Dans les maisons de construction récente, — Notre-Dame-des Champs, Philippe-de-Girard, Picpus, — il est facile, grâce à la dimension des salles, à l'ample aération, aux couloirs de dégagement, il est facile de lutter contre la saleté que les vieux pensionnaires traînent derrière eux, comme la lèpre de l'âge et de l'indigence. Dans les anciennes maisons, cela exige un travail assidu, et les pauvres sœurs ont fort à faire. Dans l'asile de la rue Saint-Jacques, la bataille est incessante; la maison est vieille; tant bien que mal, on l'a rendue apte à sa destination hospitalière : elle date de la fin du XVIIe siècle, et je ne serais pas surpris que jadis elle eût été rattachée par quelque servitude au Val-de-Grâce, dont une simple muraille la sépare. Au fond d'une longue cour banale où je lis les enseignes d'un hôtel garni, d'une école maternelle et de quelques industries, un perron de trois marches donne accès dans la maison. L'escalier en pierres, très large, est orné d'une rampe en belle ferronnerie, — l'escalier est menteur; ses promesses ne sont que des déceptions, il conduit à des salles basses et obscures, à des dortoirs en brisis, à des recoins inutiles que l'on a pourtant utilisés, à une cuisine trop étroite, à une infirmerie qui ressemble à un grenier, à des chambres qui sont des mansardes. Les hommes n'ont pas de fumoir, la place manque, pas même un hangar pour s'abriter quand ils vont fumer leur pipe, dernier plaisir que la vieillesse leur a laissé. Dans la petite cour, à côté du toit à porcs, deux ou trois échoppes contrefaites et disjointes, composées de planches assemblées au hasard, forment les ateliers où travaillent les cordonniers et les menuisiers. Le jardin est si resserré que l'on en fait le tour en vingt pas. Autrefois il était mitoyen d'un vaste terrain que l'on a proposé de vendre aux petites-sœurs. Elles auraient bien voulu faire cette folie; la dépense était lourde; elles s'en seraient fiées à la grâce de Dieu qui ne ne leur a jamais man-

qué, mais elles n'ont pas osé, car nulle sécurité ne leur est offerte, elles ont eu peur d'être dépossédées et de rester avec une dette de plus à payer. Dans ce terrain où elles auraient pu développer à l'aise l'ampleur de leur charité, on a construit des maisons à cinq étages dont chaque fenêtre regarde dans leur jardinet. Les pauvres sœurs qui avaient l'habitude de prendre, après le repas de midi, une demi-heure de récréation dans leur jardin, en ont été chassées par les yeux indiscrets et sont réduites à rester au logis. Cet immeuble qui s'affaisse sous l'âge a de la valeur dans le quartier où il est situé, il faudrait le vendre et s'établir ailleurs, aux environs des anciennes barrières. Mais on redoute l'heure actuelle; on craint que l'on ne remplace « les lois existantes » par des lois qui n'existent pas encore, et l'on reste dans une maladrerie qui menace ruine, au grand détriment des indigens et des infirmes. Comment n'a-t-on pas compris qu'en se dressant contre l'existence conventuelle, c'est surtout aux malheureux que l'on portait préjudice? Pendant la commune, lorsqu'une maison religieuse était fermée, lorsque la congrégation était conduite à Mazas, le lendemain on voyait des bandes de vieillards, d'estropiés, d'affamés qui se lamentaient devant les portes scellées et disaient : « Qui nous donnera du pain désormais? » La commune leur offrit un verre d'absinthe et un bidon de pétrole. C'est tout ce que sa charité avait au cœur.

Dans la maison de la rue Saint-Jacques et dans les autres maisons des Petites-Sœurs des Pauvres, il est difficile de se défendre d'une impression de tristesse lorsque l'on pénètre dans la lingerie. Trop de casiers y sont vides, et les plus importans, ceux qui devraient contenir les draps. Les vêtemens, le linge de corps, le linge de toilette, les taies d'oreillers sont là en quantité à peu près suffisante; mais les draps de literie, — ce rêve de toute bonne ménagère, — manquent, ou peu s'en faut. Je ne sais par quels prodiges d'activité et de buanderie, on arrive à parer aux exigences imposées par des vieillards dont beaucoup sont infirmes, dans la plus laide acception du mot. Pour une maison qui renferme deux cents pensionnaires, il serait indispensable de posséder au moins quatre cents paires de draps; c'est tout au plus si l'on a deux cent cinquante. Et pour ces vieillards, pour de tels malades, — on me comprend sans que je m'explique davantage, — le drap de coton est mauvais et d'une durée illusoire. Ce qu'il faudrait, c'est le drap en bonne toile de Vimoutiers, solide, de long usage et résistant aux lessives multipliées. C'est le desideratum des supérieures; toutes m'ont dit : « Si au moins nous avions des draps! » Avant 1870, le linge était envoyé avec quelque abondance aux

maisons des petites-sœurs ; la guerre est survenue qui a fait naître des obligations cruelles et foudroyantes auxquelles il a fallu pourvoir. Tout ce que l'on gardait, tout ce qui s'en serait allé aux dortoirs des vieux pensionnaires a été découpé en bandes, façonné en compresses fenêtrées, effiloché en charpie, et la lingerie des petites-sœurs est en chômage. Toutes les sœurs lingères m'ont dit : « Depuis la guerre on ne nous donne plus de linge. » A Paris, du reste, le linge est rare ; la place est si restreinte dans les appartemens, on sacrifie tellement au luxe extérieur que l'on achète la lingerie presque au jour le jour et que les grandes provisions qui sont l'orgueil des femmes de province, qui permettent de ne faire la lessive qu'une fois par an, sont inconnues dans notre ville, où les magasins de confection fournissent à bas prix des toiles et des calicots d'apparence, que détruit rapidement le sel de soude des blanchisseuses. La toile, la vraie toile, coûte trop cher, l'aumône n'est pas assez fructueuse pour que l'on puisse en acheter autant qu'il serait nécessaire ; mais lorsque les draps manquent pour les lits des « bons petits vieux, » « les bonnes petites-sœurs » couchent toutes vêtues sur leur sac de maïs et ne se plaignent pas. Au début de l'œuvre, et plus d'une fois, Marie-Augustine et Marie-Thérèse ont donné leur lit à des pauvres et ont dormi sur des bottes de paille quand elles en avaient. Elles se souvenaient de la crèche de Bethléem et remerciaient Dieu.

Cinq maisons dans Paris pour une population de deux millions d'habitans, c'est beaucoup si l'on considère les sacrifices exigés ; c'est bien peu si l'on regarde du côté des misères qu'il faut secourir. Ceux-là seuls qui ont visité les garnis infimes pendant la nuit, qui se sont mêlés aux vagabonds couchés près des fours à chaux des Carrières-d'Amérique, de Pantin et d'Aubervilliers, ceux-là seuls peuvent apprécier la quantité prodigieuse de vieillards jetés aux hasards de la rue et dont l'existence est lamentable. Le peuple parisien n'est pas doux aux grands-pères. Parcourant un jour la cité Doré avec les visiteurs de l'Assistance publique, je trouvai au fond d'un galetas occupé par un ménage d'indigens de profession un pauvre homme âgé de plus de soixante-quinze ans, couché par terre, le dos appuyé contre la muraille, hâve, les mains décharnées, à peine couvert d'une souquenille, geignant et découvrant une dartre vive qui lui rongeait la jambe. Je fis une observation assez verte à son fils, qui me répondit : « Bah ! ces vieux-là, ça n'est plus bon à rien, ça consomme et ça ne produit pas. » Il y en a des milliers semblables à ce malheureux dans les soupentes de nos maisons. Malgré la Salpêtrière, malgré Bicêtre, malgré les 700,000 fr. que l'Assistance publique distribue annuellement aux vieux in-

firmes (1), malgré les hospices, les refuges, les asiles, malgré l'inépuisable aumône, il reste bien des caducités qui crient à l'aide et que l'on n'entend pas. Si les Petites-Sœurs des Pauvres, dont le dévoûment ne demande qu'à se multiplier, possédaient vingt maisons à Paris, une par arrondissement, bien des pauvres vieillards pourraient dormir dans un lit, manger à leur faim et mourraient en paix, réconciliés avec eux-mêmes, sans colère et croyant à une vie meilleure. Les niais crieraient à l'envahissement du cléricalisme, je le sais bien; il faudrait les laisser crier et ne voir là qu'une expansion de charité, le soulagement de la souffrance et le bienfait répandu sur des êtres affaiblis par l'âge. Le vœu que j'exprime ici sera-t-il réalisé? Pourquoi pas? Lorsque l'on voit tout ce qui est déjà sorti de la mansarde de Saint-Servan, on peut ne désespérer de rien.

L'œuvre est féconde, on l'a vu; si des lois agressives ne viennent en arrêter le développement, elle croîtra encore et s'élargira de plus en plus devant les affres de la vieillesse; elle voudrait être assez ample pour faire place à ceux qui l'invoquent, être assez nombreuse pour aller chercher ceux qui l'ignorent; elle voudrait recueillir tous les infirmes, tous les impotens, tous les abandonnés. L'esprit qui l'anime, qui l'a soutenue d'une force invincible est le seul qui accomplit des prodiges, parce qu'il ne doute jamais de soi-même et puise sa vigueur dans sa propre substance: c'est l'esprit de sacrifice. S'oublier pour ne songer qu'aux autres, trouver dans l'action même la récompense de l'action, ne rien demander aux hommes, tout leur donner, et quant au reste, s'en fier à la Providence; vivre dans la pauvreté, ne reculer devant aucune souffrance pour soulager celle d'autrui; prendre soin des malheureux pour leur être utile et non pour qu'ils en soient reconnaissans, pousser l'abnégation jusqu'au mépris des conventions sociales, c'est faire acte de vertu abstraite et c'est peut-être, après tout, le moyen de trouver le bonheur ici-bas. Je voyais une petite-sœur des pauvres se fatiguer à une besogne très pénible; elle lut sur mon visage l'impression que j'éprouvais et elle me dit: « Ne nous plaignez pas, monsieur, notre part est la meilleure! »

MAXIME DU CAMP.

(1) 687,281 francs sur l'exercice de 1881. (Secours à domicile.

MICHEL VERNEUIL

QUATRIÈME PARTIE (1).

XIV.

Il existe deux sonnets du poète autrichien Lenau qui rendent avec une sauvage énergie l'état de dépression dans lequel la solitude plonge l'âme des malheureux, « quand la dernière espérance s'est évanouie, comme s'éteint pour le chasseur, au sortir de la montagne, le dernier aboiement de son chien perdu. » Alors les êtres et les choses prennent un visage hostile et glacial; le printemps n'apporte plus de consolation; près des rosiers en fleurs on se sent encore abandonné... « Pour les désespérés le monde entier est implacablement triste. » — Deux ans et demi s'étaient écoulés depuis que Michel Verneuil avait quitté l'hôtel de La Guérinière sans esprit de retour, et cet espace de temps se déroulait derrière lui comme une lande morne, déserte, ténébreuse, incessamment balayée par un âpre vent de bise. Sur cette étendue monotone et

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er et du 15 mars.

noire, deux événemens seuls se détachaient avec un relief farouche : son duel avec Perrusson et la mort du père Verneuil.

Le surlendemain de leur rencontre dans le salon de Jeanne, Adrien et Verneuil se retrouvèrent face à face et le pistolet en main dans une clairière des bois de Ville-d'Avray. Le plomb du mari égrafla légèrement le bras gauche de l'amant; quant à ce dernier, il tira en l'air. Après cet inutile échange de balles, Michel ayant manifesté l'intention de recommencer, les témoins s'y opposèrent, et les deux adversaires furent entraînés chacun par leurs amis. Le soir, Michel, las de corps et d'esprit, rentrait seul dans une misérable chambre garnie dont la sordide vulgarité lui soulevait le cœur.

Il était condamné à vivre, et la lutte pour l'existence allait être dure, car il sortait de l'hôtel de La Guérinière plus pauvre qu'il n'y était entré. Après le récent éclat de sa séparation et de son duel, il ne pouvait songer à reprendre une chaire de professeur, même dans un lycée de province; toutefois, son titre d'agrégé et d'ancien élève de l'École normale lui facilitait l'accès de certains établissemens libres où on serait heureux d'afficher son nom en tête des prospectus. Il se mit en campagne et parvint à se faire admettre comme *colleur* dans deux institutions où l'on préparait au baccalauréat de jeunes cancres qu'on soumettait à un régime spécial d'entraînement. En outre, à la rentrée d'octobre, il fut chargé d'un cours de littérature dans un pensionnat de jeunes filles où il donnait également quelques leçons particulières assez bien payées. Avec tout cela, il se faisait de cinq à six cents francs par mois. C'était plus qu'il ne lui en fallait, maintenant qu'il était pris d'un profond dégoût de la vie et qu'il menait une existence de cénobite.

Ayant Paris en horreur et redoutant par-dessus tout de rencontrer les gens qu'il avait pu connaître chez sa belle-mère et chez sa femme, il s'était hâté de s'exiler hors des fortifications. Il avait pris, à mi-chemin de Sèvres et de Bellevue, non loin de l'ancienne manufacture, un logement de deux chambres dans une maison isolée. C'était là qu'il se réfugiait, le soir, excédé de sa fastidieuse besogne de répétiteur, harcelé par les souvenirs odieux du passé. La propriétaire de cette maison lui cuisinait son dîner et, après avoir avalé sans appétit une maigre pitance, il s'endormait d'un sommeil de brute. — A ce régime, il dépensait à peine deux cents francs par mois, et il économisait le surplus de son gain afin d'avoir un morceau de pain à se mettre sous la dent en cas de chômage possible. Quand il n'était pas forcé de descendre à Paris, il restait tapi dans sa nouvelle demeure, à l'ombre des murailles de la vieille manufacture, comme un blaireau dans son terrier. Il n'avait pas noué une seule relation de voisinage, et sa propriétaire connaissait à

peine le son de ses paroles. Pour couper court aux commentaires, il se faisait passer pour veuf; son entourage ne savait rien de plus sur sa vie antérieure.

Parfois cependant, ce passé qu'il aurait voulu anéantir, sortait de la tombe et ressuscitait soudain pour lui de la façon la plus cruelle. Dans les beaux jours de printemps, tandis qu'il traversait la place de la Concorde pour aller prendre le tramway de Versailles, il arrivait à Michel de se croiser avec une voiture découverte, emportant vers les Champs-Élysées, au trot de deux chevaux fringans, une jeune femme nonchalamment étendue sur des coussins, et il avait la rapide vision de Jeanne, — maintenant Jeanne du Coudray, — plus jolie que jamais et toute pimpante dans sa toilette printanière. — Brusquement il détournait la tête, un frémissement nerveux contractait sa bouche, et plus maussade encore, plus irrité contre le monde entier, il regagnait sa solitude de Sèvres. La vue de cette femme, morte pour lui, remettait devant ses yeux le spectacle navrant de ses irréparables erreurs de jeunesse. Le rayonnement de l'éblouissante beauté de Jeanne éclairait brutalement les ténèbres de l'âme de Michel, et, descendant au fond de lui-même, il reconnaissait à cette clarté le désarroi de son esprit. — Il n'aimait plus Jeanne du Coudray; l'avait-il même jamais aimée? Le dépit, l'ambition et plus tard une simple griserie des sens, voilà en somme ce qu'il avait décoré du faux nom de tendresse. Pour lui, l'amour n'avait guère été qu'une hypocrisie inconsciente; l'amitié, une duperie; la gloire, un mirage menteur aussitôt évanoui qu'entrevu. Il avait encore aux lèvres l'amertume des déboires de l'ambition. De tout ce qui avait allumé les désirs de sa jeunesse rien ne restait qu'une âcre et nauséabonde fumée. Au fond de tout il n'y avait qu'une agitation maladive, et finalement le néant.

Et pourtant, par une étrange contradiction, Michel ne se résignait pas à n'être plus rien. Il se réveillait tout meurtri de sa dégringolade, sans la satisfaction d'avoir monté au moins jusqu'au haut de l'échelle; il se sentait aplati, annihilé par cette chute sans gloire. Tout était brisé en lui; il n'avait même plus le ressort nécessaire pour se relever et demander au travail, sinon un succès, du moins une consolation. A quoi bon? La lecture même de ses auteurs préférés n'avait plus aucune saveur. Il était comme ces malades pour lesquels les alimens les plus exquis ont un goût de terre. Aucune nourriture ne plaisait à son esprit. Il se bornait à tourner machinalement la meule de ses répétitions et de ses cours. Plus d'une fois, en longeant la Seine, à la nuit, il s'était dit : « Pourquoi ne pas en finir tout d'un coup?.. » Mais au fond de lui, l'instinct de la conservation protestait; sa nature paysanne répu-

gnait à la mort volontaire. Il avait une organisation trop robuste et trop bien équilibrée pour subir cet affaiblissement nerveux qui mène à la monomanie du suicide. Il s'éloignait avec un frisson de l'eau noire et tentatrice. Il s'enfermait chez lui et s'endormait pour oublier.

Vers le commencement de la troisième année, il fut appelé dans le Barrois par la nouvelle de la mort de son père. Le bonhomme s'était éteint subitement, en pleine possession de ses facultés, et n'ayant lâché ni la maison, ni les champs que convoitaient depuis des années ses trois aînés. La fortune paternelle, dont Michel se trouvait hériter pour un quart, se composait de cinq ou six lopins de terre et de la bicoque où il avait été élevé. Les cohéritiers n'ayant pu s'entendre, il fallut liciter ce maigre patrimoine. Michel employa ses économies à racheter la maison, en se disant qu'un jour il serait peut-être heureux de venir s'y abriter, comme le lièvre revient au gîte. Avant de repartir, il parcourut solitairement la plaine verte et grise où il avait si souvent erré pendant son enfance. — Antée reprenait des forces chaque fois qu'il touchait du pied la terre, son aïeule. — Michel sentit tout d'un coup un renouveau d'énergie monter en lui, tandis qu'il faisait craquer sous ses talons les mottes brunes des sillons. Au moment où il passait le long d'un champ que deux paysans labouraient, une alouette prit l'essor, monta dans l'air matinal et se mit à gazouiller. — « La pauvre petite alouette, comme elle chante! » s'écria l'un des laboureurs en relevant la tête et en suivant le vol de l'oiseau qui s'enfonçait plus haut, toujour plus haut dans le bleu. — Cette remarque inattendue remua singulièrement Verneuil; elle était comme l'écho d'une réflexion parallèle qu'il venait de faire. Ce chant d'alouette, si familier jadis et qu'il n'avait pas entendu depuis des années, lui causait une surprise presque joyeuse. Au milieu de ses humeurs noires et de son découragement, il était étonné qu'il y eût encore au monde de ces notes allègres et réveillantes. Une vague tendance superstitieuse persistait au fond de son cœur comme un vieux reste de son origine campagnarde, et il lui sembla que cette alouette chantante incarnait en elle un peu de sa jeunesse. Il emporta comme un heureux présage l'impression de cette musique aérienne et rustique.

Au retour de ce voyage, après une journée passée à courir dans Paris, il avait pris le chemin de fer de la rive gauche pour rentrer à Sèvres, et, comme il faisait beau temps, il était monté sur l'impériale. Entre Clamart et Meudon, son attention fut éveillée par la curieuse conversation de deux voyageurs placés derrière lui et dont il entendait les voix haussées d'un ton dominer le tapage du train en marche.

— Cher monsieur Lechantre, disait le premier avec un accent de prédicateur, il faut, selon le précepte d'Horace, « savoir se contenter d'un plat de légumes pour son souper, » et si, comme le pense judicieusement Montaigne, « la nourriture est une action principale de la vie... »

— Montaigne ! interrompait dédaigneusement le second, son livre est écrit pour les vieux et les égoïstes... Tant que j'aurai de bonnes dents, je préférerai un roastbeef à un plat de chicorée.

— Le régime des viandes encrasse le cerveau et amène la pléthore.

— Ça m'est égal, j'aime mieux être malade et manger ce qui me fait plaisir.

— C'est un raisonnement enfantin et je vais vous le prouver : l'accumulation des matières azotées dans l'organisme...

— Taratata ! vous perdez votre temps ; quand on veut me prouver quelque chose, je n'écoute plus.

— Mon cher monsieur Lechantre, vous êtes un sensualiste !

— Et je m'en flatte !.. Que serait la vie sans les jouissances de l'œil, de l'odorat et du goût, savourées dans la paix du cœur ?.. C'est la fête de l'existence ; à quoi bon l'attrister par des ordonnances de médecin et des raisonnemens couleur de brouillard ?

— Permettez, mon cher ami, quoi de plus beau que de faire luire aux yeux de l'humanité l'espoir d'un avenir meilleur fondé sur l'alimentation végétale ?

— Peuh ! demandez à vos nièces ce qu'elles pensent de ce régime-là ?

— Mes nièces ?.. répondait l'autre, mes nièces ne s'en plaignent pas.

— Parce que ce sont des filles timides et soumises... Mais je vous prédis, moi, qu'avec un pareil système vous les mènerez infailliblement à l'anémie, mère détestable des névroses...

A mesure que la discussion s'animait, Michel écoutait plus attentivement. Il croyait reconnaître dans la bouche de l'un des causeurs, des intonations et des phrases déjà entendues autrefois. Il se retourna pour essayer de dévisager le partisan de l'alimentation végétale. Il ne put voir qu'un dos légèrement voûté et une tête coiffée d'un chapeau de feutre à larges bords, avec de longs cheveux presque blancs, tombant en désordre sur le collet de la redingote. L'autre interlocuteur, au contraire, se présentait de face : maigre, alerte, avec un profil d'oiseau, l'œil émerillonné et la bouche gourmande sous une moustache coupée en brosse ; il joignait à une physionomie très mobile cette gesticulation expressive, toute spéciale aux artistes et surtout aux peintres.

On était arrivé à Bellevue et comme les deux voyageurs avaient quitté le train en même temps que Michel, celui-ci, de plus en plus convaincu que l'aîné des deux était une ancienne connaissance, hâta le pas pour les suivre. Ils descendaient l'avenue Mélanie dans la direction de la Grand Rue. Le plus jeune marchait en avant, clignant des yeux et inclinant la tête avec des attitudes familières aux paysagistes; le vieillard encore ingambe trottinait d'un pas plus lent. Michel semblait entendre dans sa mémoire bourdonner les lointains souvenirs de la Touraine. — Plus de doute, c'était son ancien voisin de la rue de La Grandière qu'il retrouvait sur le chemin de Bellevue, — et, poussé comme par un ressort soudainement détendu, sans prendre le temps de la réflexion, il accosta le vieillard.

— Je ne me trompe pas, commença-t-il, c'est bien M. Jouzeau!

Le bonhomme, ainsi brusquement interpellé, s'arrêta, se redressa et dévisageant son interlocuteur :

— Parfaitement, monsieur, répondit-il, mais je n'ai pas l'honneur de vous connaître... Et pourtant... Attendez!.. Eh! si fait, vous êtes Michel Verneuil!

— Lui-même, reprit Michel; suis-je donc si changé?

— Je ne dis pas cela, mon cher ami, je ne dis pas cela, mais j'ai de mauvais yeux... Depuis que nous ne nous sommes vus, huit ans se sont écoulés et cela compte dans la vie d'un vieillard... Et puis tout de même, à parler franc, vous aussi vous avez été battu de l'oiseau... Vous êtes plus maigre et votre barbe est semée de quelques fils argentés... Vous n'avez pas été malade?

— Non, repartit laconiquement le professeur; non, monsieur Jouzeau... Êtes-vous toujours dans l'Université?

— J'ai pris ma retraite, ou pour être plus exact, on me l'a donnée... On m'a fendu l'oreille après les événemens de 1871.

Le compagnon de voyage de M. Jouzeau, après s'être retourné et avoir constaté que le bonhomme causait avec un étranger, avait doublé le pas et s'était éloigné discrètement. Les deux anciens voisins de Tours restaient en tête-à-tête au milieu de la Grand'Rue.

— Vous comprenez, continuait l'ancien professeur de mathématiques, que ma modeste pension ne pouvait me suffire... Quand on a trois nièces à élever et un livre important à terminer, il faut disposer de ressources plus considérables. C'est pourquoi je suis venu à Paris; j'ai trouvé un emploi de comptable dans une librairie classique, où je suis chargé en outre de corrections d'épreuves... J'ai pu ainsi nouer les deux bouts, et je me suis installé à la campagne, pour des raisons d'économie et de santé.

— Vos nièces doivent être de grandes filles?

— Mais oui... L'aînée, Suzanne, court sur ses vingt-quatre ans, et

Gabrielle, la plus jeune, en a dix-huit. Quand vous viendrez à la maison, monsieur Verneuil, vous les verrez et vous jugerez en même temps des résultats de mon système, dont elles sont de remarquables échantillons... Je parle surtout des deux cadettes, car Suzanne, prise trop tard, s'est montrée plus rétive... L'attrait superficiel des phénomènes extérieurs l'a jetée hors des voies normales : elle fait de la peinture et elle commence à réussir... Mais ce n'est pas ce que je rêvais!.. Parlons de vous, mon cher ami... Je suis aise de vous retrouver... Nous nous étions un peu perdus de vue dans les derniers temps de votre séjour en Touraine... Si mes souvenirs sont fidèles, vous avez fait rapidement votre chemin... Pardonnez-moi de n'être pas mieux au courant de vos succès; mon travail m'absorbe et je lis peu les journaux.

Le visage de Michel prit une expression chagrine. — J'ai fait comme vous, répondit-il brièvement, j'ai quitté l'Université et je suis maintenant dans l'enseignement libre.

— Ah! bah!.. Et demeurez-vous à Bellevue, par hasard?

— Pas tout à fait... A Sèvres, près de l'ancienne manufacture.

— Bravo! nous sommes quasi voisins... Mais, à propos, vous êtes marié et vous vivez en famille?

— Je suis seul, répondit Michel, dont la figure s'assombrit davantage.

M. Jouzeau avait remarqué ce rembrunissement des traits de son interlocuteur; il ajouta timidement : — Seul! est-ce que vous auriez eu le malheur de perdre Mme Verneuil?

— Oui, répliqua laconiquement Michel, pour couper court à toute autre explication.

— Ah! murmura le bonhomme, puis il se tut... Le ton bref et la mine assombrie du professeur avaient brusquement tari sa loquacité curieuse... Il se reprochait déjà d'avoir maladroitement appuyé le doigt sur une plaie encore saignante, et il regardait Verneuil d'un air de discrète condoléance.

— Pardon! balbutia-t-il, pardon! soyez persuadé que je compatis de tout cœur... — Le surplus de son compliment resta dans son gosier.

Ils cheminèrent pendant quelques minutes en gardant un silence embarrassant. Puis, quand ils eurent gagné la rue des Binelles, Jouzeau s'arrêta en face d'une maisonnette, séparée de la route par une cour étroite et une palissade où grimpait de la vigne vierge.

— Voici, dit-il, mon logis; il n'est guère plus grand que celui de Tours, c'est la maison souhaitée par Horace :

Hortus ubi, et tecto vicinus jugis aquæ fons.

Ne voulez-vous pas y entrer un moment?

Mais Michel était déjà repris par ses accès de misanthropie sauvage :

— Merci! répondit-il sèchement, et serrant la main de M. Jouzeau, il tourna les talons dans la direction du chemin de Sèvres.

XV.

Sept heures du matin. Dans la maisonnette de la rue des Rinelles, le soleil effleure de ses rayons obliques les deux fenêtres d'une pièce du rez-de-chaussée, qui donne sur le jardin et qui sert de salle d'étude aux nièces de Narcisse Jouzeau. — Sur les murs, des cartes géographiques alternant avec des rayons encombrés de livres ou supportant des moulages d'après l'antique; dans le fond de la pièce, un vieux piano à X; au même plan, une estrade qui sert à poser le modèle, et sur laquelle en ce moment se tient M. Jouzeau, craie en main, devant un tableau noir couvert de formules et de figures géométriques; au milieu, une table carrée, ornée d'une sphère céleste et de chaque côté de laquelle les deux plus jeunes nièces : *Brielle* et *Phie*, les bras protégés par des manches de lustrine noire, les cheveux ébouriffés, les doigts tachés d'encre, bâillent en prenant des notes. Près des fenêtres, Suzanne, l'aînée, a dressé son chevalet et achève sur un panneau une étude d'après un bouquet d'épines roses et blanches.

Suzanne entre dans sa vingt-quatrième année. Sous la longue blouse de toile qui l'enveloppe du cou jusqu'aux pieds, on ne peut pas dire qu'elle soit jolie. Loin de là; pour ceux qui aiment les traits réguliers et les teints de lis et de roses, elle doit même passer pour laide. Maigre et de taille moyenne, elle manque de fraîcheur; ses mâchoires et ses pommettes saillantes, son nez court et retroussé donnent à sa figure un caractère plus énergique que gracieux. Mais ses yeux d'un brun limpide sont pleins de pensée; son front carré, encadré de cheveux châtains coupés et bouclés au ras du cou, dit l'intelligence et la volonté. Sa bouche a un sourire d'enfant, ses lèvres s'entr'ouvrent sur de petites dents très blanches, et quand elle parle, son organe argentin et caressant a une musique délicieuse. Ce sourire et cette voix constituent surtout la grâce de cette étrange personne. Telle qu'elle est, elle a un grand charme, mais un charme indépendant de la régularité des lignes et de la pureté de la forme; quelque chose de cet attrait des portraits de Holbein, où l'intensité de la pensée fait oublier la laideur du modèle.

Les deux cadettes, Gabrielle et Sophie ont des figures plus mi

gnonnes, mais également pâles et souffreteuses, où l'on sent la pernicieuse influence d'une vie trop sédentaire et trop renfermée, d'un régime peu approprié à des filles de dix-huit à vingt ans. Brielle, avec sa tête mal peignée et ses formes grêles, a la mine d'un garçonnet espiègle et malicieux ; Phie est plus élancée, plus languissante et d'humeur plus mélancolique. Toutes deux ont l'air de porter péniblement sur leurs épaules le bagage scientifique dont M. Jouzeau les charge chaque matin.

— En voilà assez pour aujourd'hui, dit enfin le bonhomme en effaçant avec une éponge les figures crayonnées sur le tableau ; demain nous étudierons la *précession des équinoxes*. Mais je voudrais, ce matin, ajouter à mon enseignement scientifique quelques considérations morales. Et ce n'est pas seulement à Brielle et à Phie, c'est à vous aussi que je m'adresse, ma chère Suzanne, ajoute M. Jouzeau en élevant sa voix. — Vous le savez, enfans, dans mon système tout se tient, tout s'harmonise et se pondère : la science a pour soutien la morale, la matière n'est que l'irradiation de l'esprit. C'est pourquoi, de même qu'il existe entre le monde matériel et le monde spirituel une communion continue, je souhaiterais qu'entre nous la communauté des études quotidiennes engendrât aussi la communauté des pensées et la confiance réciproque. J'ai toujours trouvé en vous la soumission et la docilité, mais je désirerais davantage : je voudrais connaître votre opinion très franche sur le système éducateur dont vous avez eu les prémices. Faites-moi part de vos réflexions intimes ; si vous avez quelques observations à me soumettre, je les écouterai volontiers.

Les trois jeunes filles relèvent la tête et regardent M. Jouzeau avec des physionomies prudentes, où la confiance n'est pas précisément peinte. Brielle dissimule sous sa main une grimace espiègle envoyée dans la direction de Suzanne, qui, elle, reste impassible, tandis que Phie, grillant de parler et craignant en même temps d'être rabrouée, hésite et semble, suivant le conseil du sage, tourner sa langue sept fois dans sa bouche.

— Vous ne répondez pas ! poursuit M. Jouzeau... Je comprends, la timidité et la réserve naturelles à votre sexe vous empêchent de vous expliquer publiquement et à voix haute. Qu'à cela ne tienne, écrivez-moi toutes trois ce que vous pensez. Je lirai vos confidences et même vos critiques avec attention, et je m'attacherai à vous éclairer. C'est en procédant de la sorte que nous arriverons à établir entre nous l'harmonie morale qui doit exister dans la famille comme dans la société... Il est temps que j'aille à mon bureau. A ce soir ! enfans ; à ce soir !

Là-dessus le bonhomme, ayant baisé ses trois nièces sur le

front, prend sa canne et son chapeau. Quelques minutes après, son pas trottinant résonne sur le gravier, et la grille du jardinet tourne sur ses gonds. M. Jouzeau part, il est parti.

— Enfin! s'écrie Brielle en lançant son *Traité de cosmographie* au plafond, nous sommes libres!

— Oui, soupire Phie, qui enfonce désespérément ses doigts dans ses cheveux ébouriffés, nous sommes libres de nous ennuyer de la façon qui nous plaira le mieux.

Brielle ramasse de nouveau son livre et applique un coup de poing sur la couverture :

— Je voudrais, dit-elle, que celui qui a inventé la cosmographie fût à la place de ce bouquin, j'aurais du plaisir à lui asséner des coups sur le crâne.

— Quelle vie! reprend sa sœur en bâillant; pas l'ombre d'une distraction!.. J'ai beau me mettre à la fenêtre, pendant des après-midi entières, comme sœur Anne, je ne vois rien venir.

— Et qu'attends-tu donc? demande à son tour Suzanne, en se reculant pour juger de l'effet du morceau qu'elle est en train de peindre.

— Que sais-je? j'ai toujours l'espoir qu'un bel inconnu, passant sur la route et me voyant à ma croisée, comme une princesse captive, tombera amoureux de moi.

— Et qu'il te délivrera en grimpant à ta fenêtre à l'aide d'une échelle de corde, achève Brielle. Moi, j'aimerais assez un enlèvement.

— Brielle! interrompt sévèrement Suzanne, vous dites toutes deux des sottises.

— Oh! toi, mademoiselle la Sagesse, réplique Phie avec humeur, je comprends que tu sois philosophe. Tu n'es pas à plaindre, maintenant que tu gagnes douze cents francs à ton école de la ville. Tu sors quand tu veux et on ne t'assomme pas avec le calcul différentiel et intégral. Cela t'aide à supporter légèrement le malheur des autres.

— Suzanne nous lâche! s'exclame Brielle.

— Suzanne est une égoïste!

— Vous êtes deux ingrates, répond l'aînée en déposant ses pinceaux et sa palette; vous ne méritez pas qu'on s'occupe de vous. Vous me couvrez d'injures juste au moment où je vous ménageais une surprise.

— La surprise! voyons la surprise! crient les deux jeunes filles en se pendant chacune à l'un des bras de leur sœur aînée.

— Voici : j'ai économisé depuis huit jours l'argent que mon oncle me donne pour mes omnibus, et hier, en songeant que vous seriez

encore condamnées à déjeuner d'une salade de cresson et de pommes de terre, je vous ai acheté un beau beefsteak que j'ai rapporté en cachette dans ma boîte à couleurs.

— Suzanne, tu es un amour!

En même temps, Brielle et Phie l'embrassent violemment.

— Ne m'étouffez pas, murmure Suzanne à demi suffoquée, et parlons sérieusement. Que pensez-vous de la conversation de ce matin? Où l'oncle Jouzeau veut-il en venir en nous demandant notre opinion sur son système?

— C'est encore une invention pour nous ennuyer, insinue Brielle.

— Il veut que nous jouions le rôle du public qui lui manque et que nous le couvrions d'éloges. J'ai tout de suite deviné cela, moi! ajoute triomphalement Phie; mais il ne s'attend guère à la réponse que je lui ménage!

— Tu lui écriras?

— Certainement.

— Moi aussi, déclare Brielle en montrant le poing au tableau, je profiterai de l'occasion pour lui dire ce que j'ai sur le cœur!

Le soir, après un frugal souper composé de riz au maigre et de pommes de terre en purée, quand les trois sœurs ayant pris leur bougeoir, s'avancent à tour de rôle pour recevoir le baiser traditionnel, Brielle, la première, tire de sa poche une lettre déjà chiffonnée et la glisse dans la main de M. Jouzeau : — Voici mes petites observations, oncle Jouzeau! chuchote-t-elle d'un ton sournois; — après quoi elle s'esquive. Phie s'avance languissamment; elle extrait de son corsage une jolie enveloppe vert d'eau et la tend avec un geste de théâtre à l'ancien professeur, en ajoutant solennellement :

— Vous m'avez demandé de vous exposer mon opinion, mon oncle; je l'ai consignée sous ce pli que je vous prie de ne lire que lorsque vous serez seul...

— C'est bien, c'est bien, enfans! murmure d'un ton satisfait l'oncle Jouzeau en fourrant les deux épîtres dans sa poche...

Reste Suzanne. Elle prend son oncle à part, puis de son air sérieux que corrige sa douce voix argentine :

— Mon oncle, dit-elle, ces deux gamines sont encore très étourdies, je crains qu'elles ne vous aient écrit quelque énormité. Après que vous aurez lu leurs lettres, ayez la bonté de jeter les yeux sur celle-ci, où j'ai essayé de mettre les choses au point, sans oublier le respect que nous vous devons toutes.

M. Jouzeau la regarde d'un œil un peu étonné et empoche la lettre, qui va rejoindre les deux missives des sœurs cadettes. Puis, quand il est seul dans sa chambre à coucher, il plante ses lunettes sur son nez et décachète d'abord la lettre de Brielle, qui est ainsi conçue :

« Oncle Jouzeau, puisqu'il faut vous parler à cœur ouvert, je vous avoue que le système éducateur m'ennuie à mourir; la pyramide sociale est mon cauchemar, l'alimentation végétale me donne des crampes d'estomac, l'algèbre et l'astronomie me laissent froide et « le moindre grain de mil, » c'est-à-dire le moindre petit mari, ferait bien mieux mon affaire... — Vous me trouverez peut-être idiote, mais à coup sûr vous reconnaîtrez que je suis franche et vous pardonnerez à votre nièce respectueuse. — GABRIELLE. »

— Impertinente pécore! grommelle M. Jouzeau en froissant l'irrévérencieux billet de la plus jeune nièce; elle ne respecte rien!.. Heureusement, les autres sont plus sérieuses. — Voyons ce que m'écrit Sophie.

La lettre de Phie, élégamment couchée en fine anglaise sur un coquet papier vert qui sent la violette, est plus longue et plus sentimentale :

« J'ignore, mon cher oncle, ce que mes sœurs vous diront; quant à moi, j'ai consulté mon cœur et voici ce qu'il m'a dicté. Plus je m'examine et plus je suis persuadée que notre genre de vie est contraire à toutes mes aspirations. La science ne parle ni à ma sensibilité ni à mon imagination. Je n'ai pas la vocation de l'enseignement, mais bien celle du mariage. Je crois que j'en saurais assez pour rendre heureux un brave garçon qui voudrait m'épouser. C'est pourquoi si vous ne tenez pas à me voir périr d'ennui, je vous supplie, mon cher oncle, de vouloir bien songer à m'établir. Je suis pauvre, mais je ne me montrerai pas difficile. Tout, plutôt que de continuer à languir dans cette atmosphère antipoétique où je sens se faner ma jeunesse! Votre nièce désolée et à bout de patience. — SOPHIE. »

— Encore! s'écrie le bonhomme en déchirant rageusement le papier vert de sa seconde élève, mais quelle mouche dévergondée les a donc piquées toutes deux!

Il ouvre la lettre de Suzanne, dont le début le charme d'abord et le rassérène :

« Cher oncle, mes sœurs et moi nous serions cruellement ingrates si nous méconnaissions vos bontés et les sacrifices que vous avez faits pour nous élever. Ne prenez donc pas en mauvaise part les réflexions que je crois devoir vous confier et n'accusez pas mon cœur, qui reste plein de reconnaissance pour vous. Je me garderai bien de critiquer votre système d'éducation, seulement je crois qu'il convient mieux à des garçons qu'à des filles; je crains qu'il ne produise pas, au cas particulier, les heureux résultats que vous attendez. Je ne parle pas pour moi. Vous m'avez permis de suivre ma vocation et je suis satisfaite de mon sort, mais j'observe mes sœurs

et je m'aperçois que ni leur santé, ni leur humeur ne s'accommodent du régime qui leur est imposé. Elles sont encore très enfans, très étourdies, et j'ai peur que l'ennui de leur situation présente ne les pousse à quelque folle équipée. Aussi, je vous en prie, ménagez-les. Je crois qu'il est urgent de les traiter un peu moins en petites filles et de consulter un peu plus leurs goûts et leurs besoins d'affection. — Pardonnez-moi, cher oncle, de vous parler avec cette franchise et croyez aux sentimens de reconnaissance et de respect de votre nièce dévouée. — SUZANNE. »

— Elle aussi! murmure M. Jouzeau, dont la figure s'est rembrunie à mesure qu'il a progressé dans la lecture de cette troisième lettre; — elle aussi!.. Les bras me tombent. Vit-on jamais aveuglement pareil à celui de ces petites sottes?.. C'est bien la peine de leur avoir fait sucer dès le berceau la moelle de mon enseignement...

Il se couche là-dessus tout déconfit et s'endort avec peine.

Le lendemain, dès le matin, les trois sœurs arrivent dans la chambre d'étude, inquiètes de l'accueil qu'ont dû recevoir leurs trois épîtres, et le cœur un peu ému par l'attente de la réponse de l'oncle Jouzeau. Néanmoins elles font bonne contenance. Suzanne charge sa palette; Brielle et Phie, assises à la table du milieu, feuillettent avec affectation leurs cahiers de notes. Le bruit d'un pas trottinant résonne dans le couloir, accompagné d'un léger accès de toux, puis l'ancien professeur pousse la porte et sans répondre aux bonjours des trois nièces, va droit à l'estrade placée devant le tableau noir. Elles le regardent à la dérobée. Ses mèches de cheveux gris tombent en saule pleureur sur le collet de sa redingote; il a l'air grave et tristement résigné des grands hommes incompris; mais une conviction obstinée illumine son front fuyant, et ses petits yeux luisent d'un éclat phosphorescent.

— Mesdemoiselles, dit-il, j'ai lu vos lettres... Bien que la forme de vos critiques m'ait parfois affecté péniblement, je ne vous en sais pas moins gré de votre franchise... « Ne te mens jamais à toi-même, » est le premier précepte de la doctrine... Et je dois vous rendre cette justice que vous m'avez fait connaître pleinement la situation de votre esprit. Elle n'a rien de flatteur pour moi, mais elle m'a affligé sans ébranler mes convictions... C'est le sort des réformateurs d'être méconnus, même par leurs disciples. Christ a été renié jusqu'à trois fois par son apôtre Pierre... Vos désirs me semblent inspirés par des préoccupations misérablement charnelles et transitoires; néanmoins j'essaierai d'y déférer dans la mesure du possible, convaincu que, lorsque l'expérience aura été faite, vous reviendrez de vous-mêmes aux voies normales de l'impérieuse vérité... Et maintenant que tout a été dit sur cette affaire, occupons-nous des

choses sérieuses et revenons à nos chères études... Ainsi que je vous l'enseignais hier, la ligne joignant les points équinoxiaux offre le phénomène connu sous le nom de *précession des équinoxes*...

Et les figures blanches, les courbes et les formules recommencent à s'épanouir sur le tableau noir, tandis que Phie dissimule mal une grimace de désappointement, et que Brielle mâche entre ses dents une épithète injurieuse qui ressemble fort à : « Vieux casoar! ».

. . . . . .

Quelques jours après cet incident, M. Jouzeau étant allé, après dîner, faire sa promenade digestive jusqu'à la porte du parc de Saint-Cloud, revint à la maison, accompagné d'un étranger qu'il introduisit tout d'abord avec force cérémonies dans le sanctuaire étroit qu'il nommait sa bibliothèque. Sophie, qui flânait comme de coutume à la fenêtre de sa chambre, descendit aussitôt dans la salle d'étude où Suzanne lisait aux dernières clartés du crépuscule, tandis que Brielle, assise devant le vieux piano, jouait par cœur une valse de Métra.

— Mes enfans! s'écria-t-elle en refermant soigneusement la porte, grande nouvelle!.. Mon oncle a ramené avec lui un visiteur.

— Jeune? dit Brielle en se retournant sur son tabouret.

— Assez...

— Beau?

— Je n'ai pu que l'entrevoir, mais il m'a paru très distingué.

— C'est peut-être, insinua Suzanne, le prince inconnu que tu attends et qui se présente pour demander ta main?

— Ils sont dans la bibliothèque, continua Phie en prêtant l'oreille; on les entend d'ici... Tiens, il me semble qu'ils sortent.. Déjà?

— Si nous entre-bâillions un peu la porte pour apercevoir ce beau ténébreux? dit impétueusement Brielle en s'élançant près de sa sœur.

En même temps elle touchait déjà de la main le bouton de cuivre quand Suzanne se leva à son tour et lui saisissant le bras :

— Brielle! tâche d'être convenable, fit-elle précipitamment...

Elles se tenaient groupées près du seuil, tendant leurs têtes curieuses pour distinguer le bruit des voix, quand brusquement la porte s'ouvrit d'elle-même au nez des trois jeunes filles prises en flagrant délit d'indiscrétion, et tandis qu'elles reculaient toutes penaudes, M. Jouzeau introduisit dans la salle le mystérieux inconnu, qui n'était autre que Michel Verneuil.

— Mesdemoiselles, dit l'oncle après avoir lancé un regard sévère à ses nièces, je vous présente une ancienne connaissance, M. Verneuil, qui est notre voisin ici comme à Tours, et qui a consenti à venir prendre ce soir une tasse de thé avec nous... Sophie, allume la

lampe, tandis que Gabrielle s'occupera du thé. — Asseyez-vous, mon cher ami et mettez-vous à l'aise.

Quand la lampe fut apportée, Michel jeta un rapide coup d'œil sur la pièce où il se trouvait. La salle d'étude avait presque la même physionomie que celle de la rue de La Grandière; pas un vieux meuble que le professeur ne reconnût. C'était toujours le même tableau noir, les mêmes chaises de paille, la même disposition des cartes et des livres le long des murs; les plantes qui garnissaient les fenêtres et qui poussaient leurs tiges jusque dans la pièce, la rendaient encore plus semblable à celle de Tours, dont les croisées donnaient aussi sur un jardin. Pour un peu, Michel aurait pu se croire encore en Touraine. Les fillettes seules avaient changé. Les regards de Verneuil tombèrent tout à coup sur Suzanne, qui se penchait pour régler le jeu de la lampe, et dont le visage était pleinement éclairé par la lumière concentrée sous l'abat-jour. Il fut frappé de l'expression de cette figure si originale dans son irrégularité et dont les yeux semblaient contenir tant de pensées. Au même moment, Suzanne relevait la tête; son regard surprit celui de Michel fixé curieusement sur elle, et une légère rougeur colora ses joues pâles.

— Voici l'aînée de mes nièces, Suzanne, dit M. Jouzeau, pour rompre un silence qui commençait à devenir gênant; ainsi que je vous l'ai dit, elle s'occupe de peinture et elle a un tableau au Salon de cette année.

Michel murmura une vague formule complimenteuse et demanda le sujet du tableau.

— C'est tout bonnement le portrait de mes sœurs et le mien, répondit la jeune fille; n'ayant pas de quoi me payer des modèles, j'ai fait poser Gabrielle et Sophie; elles lisent accoudées à la table que voici et elles s'enlèvent sur le fond clair de la fenêtre; moi, je me suis représentée debout, en train de les peindre et tournant à demi la tête vers elles... Vous le voyez, c'est très simple.

— En art, remarqua Michel, ce sont les choses simples qui offrent le plus de difficultés et qui, en revanche, donnent tout son prix à l'œuvre, quand on a réussi à les rendre dans leur sincérité.

Suzanne le regardait d'un air approbatif; ce regard droit, profond et scrutateur troubla Michel. Il lui semblait que les yeux de la jeune fille fouillaient jusqu'au fond de son être et y devinaient les tristes aventures qui avaient bouleversé sa vie. Il tourna brusquement la tête vers les croisées ouvertes, qui laissaient voir les découpures sombres des massifs sur un ciel déjà semé d'étoiles.

— Vous avez un joli jardin, dit-il à M. Jouzeau.

— Il est exigu, mais agréable... Il est terminé surtout par une

terrasse d'où l'on a une très belle échappée sur la Seine... Suzanne, conduis donc M. Verneuil jusque-là, pendant que je vais transporter une table et des chaises au bas du perron... Il fait tiède, et nous prendrons le thé dehors.

Michel suivit Suzanne, qui le guida silencieusement le long des allées tournantes jusqu'à un tertre au sommet duquel on avait installé un banc de bois. De là, grâce à une coulée de verdure qui se creusait entre deux grands parcs, on apercevait dans le noir, au-delà de la Seine vaporeuse, le fourmillement des lumières de Paris. Ce spectacle de la féerique illumination parisienne ne rappelant au professeur que des choses pénibles, il détourna les yeux et les reporta sur la figure étrange de la jeune fille dont les prunelles luisaient dans l'obscurité.

— La vue est moins bornée que dans notre jardin de Tours, n'est-ce pas? lui demanda-t-elle pour rompre le silence.

— Quoi! vous vous le rappelez, mademoiselle? vous étiez bien petite alors.

— Pas si petite, répliqua-t-elle en souriant, j'avais quatorze ans... Je me souviens parfaitement de vous avoir vu à la maison, monsieur, et de vous avoir entendu à votre conférence.

— Ah! murmura-t-il en se remettant brusquement à marcher... Il n'aimait pas non plus à arrêter sa pensée sur cette conférence : tous ses souvenirs douloureux dataient de là. — Elle le suivit et ils se trouvèrent au milieu des massifs du jardin, tout embaumé de l'odeur des lilas.

— Sans vous en douter, continua Suzanne en glissant près de lui le long des verdures que sa robe frôlait avec un bruit léger, sans vous en douter, c'est vous qui m'avez ouvert les yeux sur les beautés de la Touraine, et c'est à vous que je dois de m'être occupée de peinture... Vous avez éveillé mes premières émotions d'artiste.

Il l'écoutait avec surprise; le timbre argentin et net de cette voix de jeune fille avait pour lui le charme d'une chose goûtée dans sa primeur; jamais organe féminin n'avait encore produit sur son oreille une impression plus calmante et plus sympathique... Ils furent interrompus par M. Jouzeau qui accourait vers eux.

— Que dites-vous de ma terrasse? s'écria-t-il, c'est là, en face de la grande Babylone, que je rêve au livre où je condenserai tout mon système éducateur... Mais venez, le thé est prêt, et pendant que nous le prendrons, Brielle et Phie nous feront un peu de musique.. Bien que la musique soit un art purement sensuel, je n'ai pas cru devoir leur interdire cette distraction.

Ils trouvèrent le thé servi sur un guéridon, au-dessous des fenêtres de la salle d'étude, et Michel s'assit près du bonhomme et de

sa nièce, en face du jardin silencieux; mais à peine M. Jouzeau eut-il avalé le contenu de sa tasse qu'il les quitta de nouveau. Ce petit homme ne pouvait tenir en place, et ses nerfs, sans cesse agités, pas plus que ses idées sans cesse en ébullition, ne lui laissaient un moment de repos.

— Je vous ai fait faire des tartines, dit Suzanne en présentant à Michel une assiette pleine de pain beurré, je suppose que vous les aimez toujours.

— Comment! vous vous êtes souvenue de mes goûts d'autrefois? s'écria-t-il très étonné.

— Certainement... Quand on est enfant, on est très frappé de ces petits détails, et je me suis rappelé qu'à Tours vous engloutissiez toutes nos beurrées quand vous veniez prendre le thé avec mon oncle. Brielle et Phie, qui en étaient très vexées, vous avaient surnommé « le monsieur aux tartines de beurre. »

Ils se mirent à rire tous deux. C'était la première fois, depuis bien longtemps, que Michel retrouvait sur ses lèvres ce rire franc et large de sa vingtième année.

Il se sentait positivement rajeuni. Le calme de cet enclos plein de lilas, le rayonnement du ciel plein d'étoiles, la musique de la voix de Suzanne et le charme de ses yeux brillans dans l'ombre; toutes ces choses ressuscitaient pour lui les sensations heureuses et paisibles d'un temps où la vie apparaissait à ses regards comme un jardin mystérieusement clos, plein de promesses et d'odeurs exquises.

Dans la salle d'étude, Brielle était au piano, et Sophie, d'une voix fraîche, encore qu'un peu aigrelette, chantait une vieille chanson du XVIe siècle :

Aime-moi, bergère,
Et je t'aimerai;
Ne sois point légère,
Je te servirai.
Ah! que l'amour est gai,
Ah! qu'il est gai
Au joli mois de mai!

— Ah! la Touraine, soupira Michel, comme c'est loin!.. Pourquoi ne peut-on pas retourner en arrière? Je voudrais être encore au temps où je venais prendre le thé chez votre oncle, dans le jardinet de la rue de La Grandière!

— C'est un plaisir, répondit Suzanne en souriant, que vous pourrez retrouver quand vous voudrez, puisque vous êtes notre voisin.

Michel releva la tête et rencontra de nouveau les regards limpides de la jeune fille.

— Je vous remercie, dit-il avec un singulier étranglement dans la voix.

Dix heures sonnaient au loin à l'église de Saint-Cloud. Il se leva et prit congé de M. Jouzeau, qu'il trouva dans la salle d'étude, absorbé par la lecture d'un article de revue et ayant oublié complètement ses nièces et son hôte.

— Mon ami, dit le bonhomme en le reconduisant jusqu'à la porte de la rue, souvenez-vous que ma maison est la vôtre et que nous serons toujours enchantés de vous voir.

Pour la première fois depuis des années, Michel emportait une impression de joie et d'allégement en regagnant son logis. Pour la première fois, il regardait le ciel étoilé avec des yeux épris. Il trouvait que les jardins exhalaient une bonne odeur printanière, et il ne sentait plus au dedans de lui cette lassitude et ce vide qui l'empêchaient de reprendre goût aux choses de la vie. Et quand il monta l'escalier obscur de sa chambre, il se surprit à fredonner la chanson de Brielle et de Phie :

Aime-moi, bergère,
Et je t'aimerai...

XVI.

— Suzanne, demanda le lendemain Phie à sa sœur aînée, est-ce que M. Verneuil est marié?

M. Jouzeau venait de partir pour sa librairie, et les trois jeunes filles, réunies dans la salle d'étude, près des fenêtres ouvertes, partageaient leur premier déjeuner avec les moineaux du jardin.

— Il l'a été, répondit Suzanne, mais sa femme est morte... Il n'aime pas qu'on lui en parle, et notre oncle vous prie de vous abstenir de toute espèce d'allusions ou de questions indiscrètes.

— Mais alors, s'il est veuf, reprit Phie, c'est un parti... L'oncle Jouzeau, en l'amenant ici, a peut-être l'idée d'un mariage pour l'une de nous... Il est encore jeune et n'est pas mal tourné.

— Merci! déclara Brielle, je vous l'abandonne. Il a une mine de conspirateur, et ce n'est pas le mari de mes rêves.

— Tu es bien difficile! Moi je lui trouve l'air d'un héros de roman. Et toi, Suzanne?

— Vous êtes folles avec vos idées de mariage!.. Il ne peut pas entrer un homme ici sans que vous en fassiez un épouseur... C'est une maladie, et je vous engage à soigner cela.

— Suzanne, répliqua Brielle, le succès te gâte... Depuis que ton tableau a réussi au Salon, tu nous traites de haut en bas... C'est révoltant!

— Suzanne cache son jeu, insinua Phie malignement, elle cherche à nous dégoûter de M. Verneuil afin de l'accaparer pour elle seule... Je m'en suis bien aperçue hier... Tiens, vois comme elle rougit!

— Le fait est, remarqua Brielle, qu'elle devient cramoisie.

— Vous êtes assommantes! s'écria Suzanne, dont les joues pâles prenaient effectivement des nuances de rose de Bengale.

Elle était vexée des réflexions de ses sœurs et encore plus ennuyée d'avoir rougi. Elle quitta la salle d'étude et alla se réfugier au fond du jardin; mais elle ne s'éloigna pas assez vite pour ne pas entendre Phie ajouter en riant :

— C'est bon! c'est bon! il n'y a que la vérité qui blesse.

Une fois seule derrière les massifs de lilas, elle s'assit dépitée : — Ces petites filles étaient ridicules!.. Mais aussi pourquoi avait-elle rougi? — Et alors, à force de regarder au fond de son cœur, elle ne pouvait s'empêcher de reconnaître que Michel Verneuil la préoccupait plus que de raison. La veille, avant de s'endormir, elle avait pensé à lui longuement. La tristesse et le découragement qui se marquaient sur les traits et dans les moindres paroles du professeur avaient vivement éveillé sa sensibilité. Elle devinait là une douleur mystérieuse que personne ne consolait. Douée de qualités affectives, que la vie solitaire et le régime de la maison Jouzeau avait encore avivées en les concentrant, Suzanne s'était immédiatement intéressée à ce revenant qu'elle avait jadis admiré dans son enfance, comme un héros, et qu'elle retrouvait maintenant découronné et meurtri comme un arbre atteint par la foudre. S'il eût été heureux et souriant, peut-être se fût-elle moins occupée de lui; mais, en le revoyant triste et découragé, elle s'était sentie émue, et il lui semblait qu'il n'était déjà plus pour elle un étranger.

De son côté, Michel, depuis cette première soirée passée en compagnie de Suzanne, prit doucement l'habitude de venir passer presque toutes les soirées chez M. Jouzeau. La perspective de cette visite du soir suffisait à lui faire supporter patiemment son insipide et monotone besogne de la journée. Pendant qu'il corrigeait les devoirs de ses élèves, il songeait à l'heure où il rentrerait à Sèvres et où il prendrait le chemin de la maison de Suzanne, et cela remettait un chaud rayon de soleil dans sa vie quotidienne. Sitôt son dîner expédié, il accourait rue des Binelles, où il était sûr de trouver les trois jeunes filles réunies dans la salle d'étude. L'oncle Jouzeau n'abusait pas trop de son rôle d'amphitryon pour entretenir son hôte des avantages du système éducateur; il le laissait fréquem-

ment seul près de ses nièces et s'enfermait avec ses fiches dans sa bibliothèque. Brielle et Phie, non plus, n'étaient pas trop gênantes. Suzanne et Verneuil pouvaient se promener à leur aise dans le jardinet assombri, dont la paix profonde n'était troublée que par les coups de sifflet et le passage des trains de Versailles. Leur causerie roulait surtout sur les livres ou sur la peinture; rarement elle devenait personnelle. On eût dit que tous deux mettaient une délicate réserve à ne point se questionner sur des sujets trop intimes. Et cependant, à mesure qu'ils se voyaient davantage, ils se pénétraient plus profondément l'un de l'autre. Un intérêt sympathique et réciproque les liait de plus en plus étroitement. Rien qu'à la manière dont Suzanne disait à Michel : « Qu'avez-vous fait aujourd'hui? » un observateur eût deviné que la pensée de la jeune fille avait suivi pendant tout le jour le professeur à travers les rues de Paris.

Cette intimité discrète et réchauffante enveloppait Verneuil d'une atmosphère de félicité et de calme dont il avait depuis longtemps perdu l'habitude. Il la respirait avec volupté, et en même temps il tremblait de la voir tout d'un coup s'évaporer. Parfois, en revenant vers son triste logis de garçon, il se replongeait dans les souvenirs du passé et reconstituait sa vie comme un château en Espagne rétrospectif. — Jadis, à Tours, le hasard avait mis à côté de lui Suzanne; si, au lieu de se dissiper au dehors, il se fût confiné dans sa solitude de la rue de La Grandière, il eût sans doute remarqué cette nature d'élite, et il en eût surveillé le développement avec le soin attentif d'un jardinier amoureux d'une plante préférée. Suzanne lui eût montré le même attachement qu'elle laissait entrevoir aujourd'hui, et un jour il l'eût épousée. A ses côtés, sous sa chaude inspiration, quel travailleur fécond et puissant il aurait pu devenir! quelle douce vie tendre et confiante ils auraient pu mener!.. Et, au lieu de tout cela, rien que des regrets et des désirs stériles!

Le plus souvent, il faisait effort pour effacer le souvenir du passé, pour se rattacher avidement au présent, afin d'en goûter toute l'exquise saveur. — Entendre chaque soir la voix d'argent de Suzanne, partager ses promenades dans le bois de Meudon, sentir chaque jour cette intimité devenir plus familière, plus tendrement affectueuse, n'était-ce pas encore du bonheur?.. Malheureusement cette joie était gâtée par d'amères préoccupations. — Michel craignait toujours que quelque hasard apprît aux membres de la famille Jouzeau qu'il était encore marié et qu'il leur avait caché sa situation tristement équivoque. — Et alors qu'adviendrait-il de cette intimité que Verneuil savourait si délicieusement? Si, au contraire, Suzanne continuait à ignorer la vérité, la situation n'était pas moins cruelle et périlleuse. Pour calmer les scrupules de sa

conscience, Michel se promettait de ne jamais laisser voir à la jeune fille la tendresse passionnée qu'il avait conçue pour elle. Persuadé que cet amour n'existait que de son côté et que Suzanne, pour sa part, n'apportait dans leurs relations quotidiennes qu'un sentiment d'affectueuse camaraderie, il se croyait assez fort pour maîtriser sa passion. Il la renfermait scrupuleusement au dedans de lui, s'imaginant que rien n'en transpirait au dehors, et il s'appliquait en toute occasion à la déguiser sous les couleurs d'une fraternelle affection.

— Elle n'en saura jamais rien, songeait-il, et si elle venait à s'en apercevoir, je n'hésiterais pas à m'éloigner plutôt que de troubler la tranquillité de cette vie de jeune fille.

En raisonnant ainsi, il était sincère, mais il comptait sans un sentiment dont la nature violente allait déranger toutes ces sages combinaisons : — la jalousie.

Peu de temps après l'introduction de Michel dans l'intérieur de la famille Jouzeau, Francis Lechantre, cet artiste qui demeurait dans le voisinage et qui revenait parfois de Paris en compagnie de l'ancien professeur, se mit à visiter plus fréquemment la maison de la rue des Binelles. Francis Lechantre avait passé la quarantaine, mais il était resté très jeune physiquement et moralement. Doué d'une légèreté d'oiseau, il traversait les chemins de la vie en les effleurant du bout de l'aile et ne s'y posait que lorsqu'il trouvait une place fleurie et ensoleillée à son gré. Pour lui, il n'y avait de sérieux au monde que ce qui touchait à son art. La politique, la philosophie, les questions financières, tout cela était classé dans la catégorie des choses accessoires et ennuyeuses. Trouver un ton juste, faire brillamment chanter une gamme de couleurs, rendre avec précision un jeu de lumière, c'était là l'unique préoccupation de Lechantre. Il produisait peu, travaillant mystérieusement et minutieusement, comme l'oiseau construit son nid. De temps en temps, il arrivait avec un petit paysage savamment composé, plein de détails très fins et très vrais. Il le vendait fort cher, et vivait là-dessus pendant des mois, satisfaisant alors voluptueusement une enfantine sensualité de poète, plus éprise de la couleur des mots que de la réalité des choses. Dans le vin qu'on lui servait, ce n'était pas tant la qualité qui le charmait, c'était avant tout le nom sonore et exotique du cru, la forme étrange du flacon, l'élégance du verre qu'il portait à ses lèvres. Il vivait par les yeux et par les oreilles. Son enthousiasme montait comme une mousse pétillante à propos d'une fleur nouvelle, d'un beau vers, d'un joli bas de jambe chaussé de soie bleue, et de même, cette exaltation tombait à plat pour un rien : un mot dissonant, une pluie intempestive, une fausse note.

Le succès très vif et très imprévu du tableau de Suzanne au Salon avait tout d'un coup attiré l'attention de Lechantre sur la jeune fille. Jusque-là, il avait passé près d'elle sans l'apercevoir; le charme contenu et discret de cette nature renfermée lui avait échappé. Mais maintenant que le succès la mettait en relief, il commençait à la regarder de plus près et trouvait qu'elle ne manquait ni d'originalité ni de lueur. Il était parti là-dessus, se montant la tête, se croyant amoureux de Suzanne et rêvant déjà un mariage qui associerait leurs deux talens. A dater du jour où cette fantaisie lui avait traversé le cerveau, il était devenu un hôte plus assidu de la maison Jouzeau, et sa qualité de confrère avait amené entre lui et Suzanne un échange de relations familières qui troublaient cruellement le cœur de Michel. Les assiduités du peintre irritaient Verneuil d'autant plus violemment qu'il se sentait incapable de lutter contre son rival. « Son rival! » A proprement parler, il n'y avait même pas de rivalité possible, puisque Lechantre, s'il était accueilli par la jeune fille, pouvait lui offrir le mariage, tandis que Michel ne pouvait être pour elle qu'un ami compromettant. Il n'était pas libre de l'épouser et, par conséquent, la plus simple honnêteté lui ordonnait non-seulement de se tenir à l'écart, mais encore de ne point chercher à faire échouer les projets de Francis Lechantre. Il adorait Suzanne, et cette affection devait rester enfouie au fond de son cœur. Pour la première fois, en tressaillant sous l'aiguillon de cette souffrance nouvelle, il comprenait ce que c'était que le véritable amour, et combien ce sentiment, fait de tendresse, d'abnégation et de dévoûment, ressemblait peu à la passion égoïste qu'il avait éprouvée autrefois.

Bien que ce fût pour lui un supplice de se trouver chez le bonhomme Jouzeau en même temps que Lechantre, et d'assister sans se trahir aux flirtations trop expansives du paysagiste, il ne pouvait se passer de voir Suzanne. — Un samedi soir qu'il s'était débarrassé de ses leçons plus tôt que d'habitude, il avait pris tout droit le chemin de la maison Jouzeau en quittant la station de Bellevue. Quand il entra dans la salle d'étude, il n'y vit que les deux plus jeunes nièces du comptable. Brielle était au piano, jouant sans se lasser son éternelle valse de Métra, et Phie profitait de l'absence de son oncle pour dévorer un roman de cabinet de lecture. Les jeunes filles, en relevant la tête, surprirent le regard déçu que Michel jeta dès l'entrée sur la place vide de Suzanne et sur les deux seules occupantes du cabinet de travail.

— Elle n'y est pas, dit malignement Phie sans attendre la question de Michel. Il faudra, monsieur Verneuil, vous contenter de notre humble société.

— A moins, ajouta Brielle, qui ne résista pas au désir de donner aussi son coup de patte, à moins que vous ne préfériez monter jusqu'au bois des Fonceaux. Je crois que Suzanne est allée y travailler avec M. Lechantre.

Le front de Michel se rembrunit davantage et il s'assit près de la fenêtre avec une mine si soucieuse que Brielle, — bonne fille au fond, — en eut pitié.

— Il la suit comme son ombre, continua-t-elle. Pauvre garçon ! il ne fait pas ses frais.

— Brielle ! chuchota sévèrement Sophie, qui croyait devoir jouer au Mentor en l'absence de son aînée, Brielle, quel langage ! n'en es-tu pas honteuse ?

— Oh ! roule de gros yeux tant que tu voudras, ça ne me fait pas peur... M. Lechantre perd son temps, et Suzanne a d'autres idées... Voilà ! dit Brielle, en secouant la tête d'un air comiquement mystérieux.

— Tais-toi donc ! répliquait Phie à voix basse et avec un accent de réprobation.

Michel prêtait l'oreille et ne tenait plus en place.

— Je vous quitte, mesdemoiselles, dit-il en prenant son chapeau ; je reviendrai quand M. Jouzeau sera de retour.

— Surtout, lui cria Phie, n'allez pas répéter à Suzanne les sottises inventées par cette tête de linotte.

Il était déjà dehors, suivant la route qui monte vers la forêt. Quand il fut dans le bois des Fonceaux, il ralentit le pas. La journée avait été chaude, mais le soir qui approchait avait mis un peu de fraîcheur dans l'air ; les rayons déjà obliques du soleil allumaient des flambées d'or rougi dans le fouillis des broussailles et sur les ornières des chemins, où des nuées de moucherons dansaient silencieusement. — Non loin des murs de l'étang des Fonceaux, à un endroit où l'avenue de Villebon coupe perpendiculairement l'allée qui descend à la mare Adam, le taillis enferme dans sa végétation touffue une étroite clairière qui contourne les ruines d'un vieux mur à demi démantelé et déjà en partie recouvert par des arbustes et des plantes grimpantes. Un étroit sentier enfoui dans les branches accède seul à ce coin solitaire, ignoré de la plupart des promeneurs et où des bandes d'oiseaux se donnent rendez-vous. L'endroit est paisible, ombreux et frais, même en plein midi, et Michel savait que Suzanne l'avait choisi pour y faire des études de plein air. Ce fut de ce côté qu'il se dirigea ; mais, à peine eut-il hasardé quelques pas dans le petit sentier, qu'il s'arrêta en entendant la voix de Francis Lechantre, dont les articulations nettes et

comme martelées se détachaient très distinctement au milieu du silence environnant, Michel ne put résister à la tentation d'écouter sans être vu; au lieu de continuer à suivre les méandres du sentier, il se glissa dans un fossé qui régnait en contre-bas, et là, profitant de ce que le terrain humide amortissait le bruit de son pas, il put, protégé par les ramures, s'avancer jusqu'à l'endroit où se tenaient les deux interlocuteurs.

Lechantre avait terminé son étude et emballait son attirail, tout en continuant de causer avec sa verve habituelle. Suzanne, assise sur un pliant, l'écoutait, impassible et sérieuse, sans cesser de poser de petites touches de couleur sur son châssis.

— Mademoiselle, disait le peintre, je n'y vais pas par quatre chemins et je vous parle à la bonne franquette. Vous me connaissez... Pour le quart d'heure il n'y a pas beaucoup d'artistes qui puissent damer le pion à votre serviteur sous le rapport de la précision et de la sincérité... Les plantes, les oiseaux et les insectes n'ont pas de secrets pour moi, je les ai étudiés à fond; je ne suis pas de ces paysagistes en chambre qui sont incapables de distinguer un charme d'un hêtre et un bouleau d'un tremble... Quand je peins un arbre, c'est que j'ai vécu intimement avec lui; je sais au juste quand ses feuilles commencent à pousser, quelle forme elles ont en été et quelle nuance en automne... Aussi ma peinture a des dessous solides et, au lieu de se démoder, elle gagne en vieillissant, comme le bon vin... Dans cent ans elle se tiendra encore... Je ne produis pas beaucoup, mais je vends mes toiles au prix que je demande... J'ai quarante ans, le pied leste, l'estomac solide, les dents saines, le cerveau bien équilibré et le cœur sur la main. — Voulez-vous m'épouser?... Dites oui, et je vous enlève au régime végétal du père Jouzeau pour vous faire un petit intérieur capitonné, moelleux, duveté comme un nid de rossignols...

— Mon cher monsieur Lechantre, répondait gravement Suzanne, je vous remercie, je suis très flattée de votre proposition, mais je vous répète encore une fois que je ne puis l'accepter... Je ne désire pas me marier.

— Pourquoi?.. Qui diable vous pousse à rester célibataire chez votre maniaque d'oncle, qui vous nourrit de salade et de riz au maigre?.. Un régime gris et débilitant qui finira par vous enlever le sentiment de la couleur!

— J'ai d'abord un motif très sérieux, c'est de ne pas abandonner mes deux jeunes sœurs, qui souffrent encore plus que moi du régime dont vous parlez...

— Ah! murmura Lechantre, un moment arrêté par cette objection; il levait le nez en l'air comme pour chercher si quelque oiseau

ne lui fournirait pas un moyen de la réfuter. — Puis, après un silence, il repartit :

— Eh bien! qu'à cela ne tienne, vous emmènerez les deux jeunes filles et elles vivront avec nous.

Pour qui connaissait Lechantre c'était un gros sacrifice et Suzanne en fut touchée. Cela se sentait à l'altération de sa voix, quand elle répliqua :

— Vous êtes un brave garçon, monsieur Lechantre, et je vous suis reconnaissante de votre proposition... Mais, là, vrai, je ne puis accepter...

Lechantre fourrait désespérément les mains dans les poches de sa jaquette.

— Alors, soupira-t-il, c'est qu'il y a un autre motif que vous ne me dites pas.

Silence. — Suzanne baissait le nez sur sa toile, et peignait nerveusement sans desserrer les lèvres.

— Songez qu'il n'y a rien de plus triste que de rester vieille fille, poursuivit-il. L'homme n'a pas été créé pour se figer dans la solitude du cœur, ni la femme non plus... Le célibat n'est pas toujours drôle, j'en sais quelque chose!

— Eh bien! insinuait la jeune fille en souriant, si vous êtes fatigué à ce point de la vie de garçon, pourquoi n'épouseriez-vous pas Brielle ou Phie?.. Elles ont plus que moi la vocation du mariage.

— Vous êtes bien bonne! répondait ironiquement le paysagiste un peu vexé, mais Brielle et Phie ne me disent rien, tandis que vous, Suzanne, vous avez tout ce qu'il faut pour être la femme d'un peintre. — Allons, ajoutait-il en prenant la poignée de sa boîte de couleurs et en endossant son sac, je me berce encore de l'espoir que ce n'est pas votre dernier mot et je vous laisse le temps de la réflexion...

— C'est tout réfléchi, mon cher Lechantre, je ne peux pas accepter... N'insistez plus, nous nous fâcherions!

— Je me tairai donc, car je serais désolé que nous fussions fâchés... Mais vous avez bouleversé toutes mes idées, et je vais être huit jours sans pouvoir trouver un ton juste... Sans rancune pourtant!.. Je reviendrai vous voir quand j'aurai repris le dessus.

— Sans rancune, certainement!.. Nous serons toujours bons amis, dit-elle en lui tendant la main. — Au revoir, et si vous passez devant la maison, ayez la bonté de prévenir mes sœurs que je rentrerai dès que mon étude sera finie.

Il avait bouclé son sac et s'éloignait, en prenant la chose assez philosophiquement, comme c'était son habitude d'ailleurs dans la

vie. Quand il eut disparu derrière les halliers et que son pas se fut éteint dans la direction de l'avenue, Michel sortit brusquement de sa cachette. Au bruit des branches froissées, Suzanne tourna la tête et tressaillit en l'apercevant.

— Comment! vous étiez là? s'écria-t-elle, effarée et rougissante.

— Oui, répondit-il avec un accent où il y avait une sorte de vibration joyeuse, j'étais là... Je dois vous avouer que j'écoutais et que j'ai tout entendu.

— Ça, c'est très mal, reprit Suzanne en quittant sa palette... Puis tournant vers lui ses yeux limpides : — Vous auriez mieux fait de vous montrer et de nous interrompre, vous m'auriez rendu service... Ça n'est pas commode de refuser une proposition désagréable, tout en évitant de blesser la personne qui vous l'adresse.

— L'idée du mariage vous est-elle désagréable à ce point? Avez-vous réellement une vocation décidée pour le célibat?

En lui posant cette question, Michel se promenait avec agitation à quelques pas d'elle, sans la regarder. — Une vive lueur monta dans les yeux de Suzanne et éclaira doucement sa physionomie pensive, tandis qu'une émotion délicieuse soulevait les sobres contours de sa poitrine. Elle resta un moment silencieuse, les regards brillans, les lèvres entr'ouvertes, comme dans l'attente d'une bonne nouvelle vaguement pressentie. Assurément, Michel allait parler; il allait lui dire ces choses auxquelles elle ne pensait jamais sans un battement de cœur; il allait lui faire cet aveu qu'elle avait déjà cru lire dans les yeux, dans les intonations, dans le silence même du professeur. D'une voix un peu tremblante elle murmura :

— Non, le mariage en lui-même ne m'effraie pas, au contraire...

Michel continuait à marcher le long des prunelliers voilés de clématite, les bras croisés et la tête penchée; on eût dit qu'un pénible combat se livrait en lui; après un long silence, il parut faire un violent effort et reprit brusquement :

— Alors, pourquoi avez-vous refusé la proposition de Lechantre?.. C'est un galant homme, il a du talent, une position honorable et... en un mot, tout ce qui peut assurer le bonheur d'une femme...

Tandis que ces paroles sortaient péniblement de sa bouche et comme malgré lui, un rapide changement s'opérait dans le visage et l'attitude de Suzanne; ses yeux s'assombrissaient, une pâleur de morte donnait à ses traits une expression tragique, et ses lèvres étaient agitées par un frémissement nerveux.

— Ainsi, balbutia-t-elle, vous m'auriez conseillé d'accepter?

— Je... Suzanne, qu'avez-vous? Que se passe-t-il? — Il avait enfin osé tourner ses regards vers elle, et sur ses joues décolorées

il venait d'apercevoir des larmes. Avec emportement, il se jeta à genoux et prit dans les siennes les mains glacées de la jeune fille.

— Suzanne, je vous ai fait de la peine... Oubliez ce que j'ai dit, je n'en pensais pas un mot, je mentais!.. Je serais désespéré de vous savoir à un autre, car je vous adore!

Devant la douleur muette et pourtant si éloquente de la jeune fille, les honnêtes résolutions de Michel n'avaient pu tenir debout. Il avait maintenant la certitude qu'elle l'aimait, et cet amour qui se trahissait soudain emportait comme un robuste coup de vent toutes ses hésitations, tous ses scrupules. Verneuil penchait la tête vers les petites mains frêles qu'il tenait toujours dans les siennes, et tout d'un coup il les baisa avec passion. Sous ces caresses inattendues, Suzanne frissonnait délicieusement et une lumière encore mouillée de larmes recommençait à briller dans ses yeux bruns, tandis qu'un faible sourire entr'ouvrait de nouveau ses lèvres frémissantes.

— O mon Dieu! balbutia-t-elle étouffée, par l'émotion trop vive, et ayant peine à respirer.

— Pardonnez-moi, reprit Michel, j'étais fou... Si vous saviez!.. Si je pouvais vous expliquer!..

Elle l'interrompit par un adorable élan de tendresse virginale et confiante :

— Ne m'expliquez rien, murmura-t-elle en posant doucement l'une de ses mains sur son épaule, vous m'aimez... J'en suis si fière, si heureuse!.. C'est tout ce que je veux savoir aujourd'hui.

Et il lui obéit, il fut lâche et ne dit rien. Il ne se sentit pas le courage de troubler, par un aveu brutal, cette heure exquise de bonheur pur, la seule qu'il eût goûtée depuis des années. Il s'accrochait au présent comme un naufragé s'accroche à une bouée de sauvetage. Il restait immobile, noyé dans une extase dont il aurait voulu prolonger la durée pendant des éternités. — Il faisait si bon dans ce coin oublié de la forêt, sous l'ombre allongée des grands arbres, dont le soleil déclinant rougissait les hautes branches! Tout autour d'eux montait dans les ronces en fleurs un bourdonnement d'insectes, et cette musique sourde semblait encore accroître la profondeur de la solitude qui les isolait du reste du monde. Quand le dernier rayon de soleil s'envola dans le ciel d'un bleu de turquoise, tout au loin, par-dessus les bois pacifiques, la sonnerie des cloches de Saint-Cloud annonçant le dimanche vint bercer les deux amoureux avec de riches notes d'or, qui vibraient dans l'air tiède comme l'écho de leurs paroles de tendresse.

— Il faut nous en retourner, soupira Suzanne en relevant la tête vers le ciel brunissant.

Michel lui aida à serrer dans la boîte l'étude inachevée, puis lentement et comme à regret, ils reprirent le chemin de Bellevue.

La jeune fille s'appuyait bravement et fièrement au bras du professeur et elle tournait vers lui des yeux illuminés de joie et d'amour. Au sortir du bois, quand ils aperçurent devant eux les collines estompées d'une chaude vapeur, les moutonnemens de verdure sombre qui descendaient vers la Seine empourprée, et tout en haut le ciel pur où pointait une première étoile, Suzanne eut un élan d'enthousiasme, comme si ce spectacle s'offrait à elle pour la première fois.

— Que c'est beau! s'écria-t-elle en se serrant contre Michel, et que je suis contente!

Et lui, la voyant si heureuse, se sentait pris d'une cruelle angoisse. Il se demandait avec un douloureux tremblement comment il oserait maintenant faire crouler tout cet édifice de bonheur, en avouant à cette enfant l'horrible vérité.

XVII.

— Oui mesdemoiselles, tel que vous me voyez, j'ai passé une nuit blanche en plein bois de Boulogne. Oh! une nuit lyrique, une nuit shakspearienne... J'en suis encore enfiévré, et c'est ce qui vous explique ma visite matinale... En passant devant chez vous, j'ai entendu le piano de Mlle Gabrielle, et, n'ayant pas envie de dormir, encore moins de travailler, je suis entré pour vous conter mon aventure.

Francis Lechantre avait en effet le verbe haut, l'œil brillant et la loquacité expansive d'un homme très surexcité. Deux jours s'étaient écoulés depuis son entretien avec Suzanne dans le bois des Fonceaux, et c'était la première fois qu'il la revoyait. Il paraissait avoir pris très stoïquement son parti, et la jeune fille, d'abord un peu embarrassée en l'apercevant, fut enchantée de constater qu'il ne lui tenait pas rigueur. Elle était tellement heureuse en ce moment que la mélancolie de Lechantre eût détonné comme une fausse note; elle lui savait gré d'avoir si vite retrouvé sa belle humeur et son insoucieuse légèreté.

— Allons! dit-elle en riant, vous avez voulu nous montrer qu'une nuit blanche vous laisse le teint frais, et que les vrais artistes ont toujours vingt ans... C'est très bien, cela, Lechantre!.. Maintenant, faites-nous le récit de votre petite fête nocturne... en glissant, bien entendu, sur les détails qui seraient par trop jeunes...

M. Jouzeau venait de partir pour sa librairie; Brielle et Phie, char-

mées de cette distraction inattendue, qui promettait d'égayer leur matinée, s'étaient rapprochées de l'artiste, et, les coudes sur la table, le front dans les mains, tendaient vers lui leurs têtes curieuses pendant que Suzanne, assise sur le rebord de la fenêtre, lavait tranquillement ses pinceaux.

— D'abord, reprit Lechantre, il faut vous dire que je n'étais pas en veine de travail...

Il s'arrêta, lança une œillade mélancolique dans la direction de Suzanne et ajouta :

— J'avais eu un gros ennui, la semaine dernière, et je voyais la nature trop en noir... Pour me secouer, je suis allé chez Zimmer, un vieux camarade d'école que j'avais négligé depuis des mois, et qui m'a invité à souper à la Cascade en compagnie d'une bande d'artistes de nos amis. A dix heures, nous sommes partis en voiture. Vous savez quelle belle nuit il faisait hier... O mes enfans, ce restaurant de la Cascade était féerique!.. Je ne suis pas un mondain et je ne fréquente guère ces endroits-là, mais vrai, j'étais ébaubi... Cette flambée de lumière dans la masse noire du bois; ces voitures dont on voyait les lanternes courir parmi les arbres comme des vers-luisans; ces belles dames à robes à traîne, descendant de leur équipage dans un ruissellement de soie et de velours, et puis, comme accompagnement, de la musique, et quelle musique!.. Arany, le peintre hongrois, nous avait amené un orchestre de tsiganes, et, pendant le souper, ils ont joué des marches et des *tsardas* qui auraient galvanisé des statues. Nous buvions du tokay en suçant des écrevisses, aux sons du *tsimbalom* et des violons, ni plus ni moins que des Magyares... Au petit jour, nous écoutions encore ces musiciens endiablés qui nous donnaient le vertige. C'était du délire, et quand les soupeurs sont repartis pour Paris, je suis resté seul dans le bois, préférant m'en revenir à pied pour mieux savourer mes émotions de la nuit... Les taillis étaient si beaux ce matin au lever du soleil!.. Quels jolis tons fins et perlés dans le ciel, dans les herbes mouillées, sur la Seine vaporeuse!.. C'était paradisiaque, et je me promenais là dedans comme un prince, en me jouant à moi tout seul la marche de Rakoczy. Vous n'avez pas idée de l'enchantement où m'a plongé cette nuit fantastique! Enfin pour mettre le comble à mes émerveillemens, figurez-vous que j'ai appris en soupant une chose très étrange et qui va bien vous étonner... Je vous la donne en cent, je vous la donne en mille!

— Dites tout de suite, cela vaudra mieux! s'écria Phie.

— Il s'agit de M. Michel Verneuil, cet ami de votre oncle.

Suzanne tressaillit.

— Hé bien? fit-elle avec un mouvement d'impatience.

— Eh bien! il paraît qu'il est marié.

— Allons donc! interrompit Brielle, il l'a été, mais sa femme est morte.

— Morte?.. La bonne histoire!.. Elle se promenait cette nuit en chair et en os à la Cascade... Zimmer, qui la connaît, me l'a montrée... Une créature superbe, avec des yeux bleus longs comme ça, un sourire éblouissant et une toilette!.. Rien qu'avec le prix du point de Venise qui garnissait sa robe, j'aurais de quoi me bâtir une maison de campagne.

Suzanne n'avait pas fait un geste ni desserré les lèvres; elle restait pétrifiée sur le rebord de la fenêtre, tournant vers le jardin son visage d'une pâleur livide, fixant ses prunelles dilatées sur deux capucines que le vent remuait et dont elle suivait machinalement la monotone agitation.

— Vous devez vous tromper, reprit Brielle; M. Verneuil a positivement déclaré à mon oncle qu'il avait perdu sa femme.

— Qu'il l'ait perdue, répliqua plaisamment Lechantre, ça ne fait de doute pour personne, car elle l'a quitté voilà tantôt trois ans... Zimmer m'a raconté la chose en détail... Ils se sont séparés à l'amiable; elle ne porte plus le nom de son mari, et elle est... mais chut! le reste de l'aventure ne regarde pas les demoiselles.

Suzanne s'était retournée brusquement avec une raideur automatique.

— En voilà assez, monsieur Lechantre, murmura-t-elle d'une voix altérée; les affaires de M. Verneuil ne nous regardent pas, et vous pouvez vous dispenser de continuer.

Francis Lechantre, interloqué, l'examina un moment sans répondre et fut stupéfait du changement qui s'était opéré dans le visage et dans le ton de la jeune fille.

— Ah! c'est différent, balbutia-t-il, mettons que je n'ai rien dit.

Il se retourna vers Brielle et Phie et remarqua qu'elles avaient, de leur côté, la mine contrainte et guindée de personnes qui assistent à une conversation pénible. Brielle se mordait les lèvres et Phie feuilletait un livre en affectant un air très affairé. — Il comprit que ses confidences avaient jeté un froid, et, consultant ostensiblement sa montre :

— Diantre! s'exclama-t-il, je babille et je m'aperçois que je vous fais perdre votre temps... Je ne veux pas être indiscret, mesdemoiselles, et je vais regagner mon atelier.

Il prit son chapeau et s'avança vers la porte. Comme personne ne fit mine de le retenir, il tourna le bouton et s'esquiva.

Dès qu'il fut dehors, Brielle se leva impétueusement, et, regardant Suzanne, qui était restée debout dans sa rigide attitude de statue :

— Marié! s'écria-t-elle, quelle horreur!.. Aussi cet homme avait quelque chose de louche, et ce n'était pas sans raison que je me défiais de sa mine de conspirateur.

— Il ne faut jamais croire que la moitié de ce qu'on dit, commença Phie avec son air bon apôtre; M. Lechantre est si étourneau!.. Il entend les choses de travers et les répète de même... N'importe, ma pauvre Suzanne, ajouta-t-elle d'un ton de commisération, à ta place, je voudrais en avoir le cœur net. Il faut charger notre oncle de demander des explications à ce monsieur et, si elles ne sont pas nettes, de lui fermer notre porte.

— Je vous défends de rien dire à notre oncle avant que j'aie vu moi-même M. Verneuil, répondit enfin Suzanne d'une voix saccadée et sifflante. Du reste, il doit monter ici cette après-midi... Quand il viendra, vous me laisserez seule avec lui... Voilà tout... N'en parlons plus.

— A quelle heure veux-tu déjeuner? hasarda Brielle pour changer la conversation.

— Je n'ai pas faim... Ne m'attendez pas.

Elle ouvrit la porte et, marchant avec des mouvemens de somnambule, elle descendit au jardin. Le soleil y tombait d'aplomb et les arbustes trop peu élevés ne projetaient sur le sol qu'une ombre insuffisante. L'air commençait à s'embraser sous la réverbération des murs blancs et des allées sablonneuses, et cependant Suzanne se sentait glacée. Elle frissonnait, une pression douloureuse l'étreignait aux tempes et derrière les oreilles; elle alla s'asseoir sur un banc placé dans le seul coin ombreux du jardinet, et là, tandis que l'air chaud tremblait sous le brasillement du ciel enflammé, elle essaya de rassembler ses idées et de penser.

— Marié!.. Michel marié!.. Ce n'était pas possible!

Et cependant Lechantre avait donné des détails précis; il avait vu cette femme, et Zimmer lui avait conté toute l'histoire... Alors elle se rappelait certaines hésitations, certaines réticences de Michel, auxquelles elle n'avait d'abord prêté aucune attention et qui maintenant jetaient sur le passé d'inquiétantes lueurs. Elle ne songeait pas à accuser le coupable, à le maudire de l'avoir trompée. Elle ne pensait qu'à son amour violemment menacé, à cet amour meurtri et qui, tout saignant, demeurait encore vivace; elle sentait avec effroi qu'elle n'aurait jamais la force de l'arracher de son cœur... Et cependant il le fallait, maintenant que tout espoir lui était enlevé, maintenant qu'elle connaissait la navrante vérité... — Marié! Et cette

autre femme vivait, et le bonheur de Suzanne n'avait duré que deux jours!

Elle resta ainsi pendant des heures, indifférente à la chaleur du plein midi, qui lui tombait sur la tête à travers le feuillage grêle des acacias; puis, tout d'un coup, elle tressaillit. La sonnette de la porte d'entrée venait de tinter; un pas viril résonnait sur les dalles du couloir... C'était lui!.. Son cœur se contracta au point de l'étouffer. Elle se leva néanmoins et lentement elle revint vers la salle d'étude, où Michel l'attendait déjà.

Penché sur le chevalet, il examinait une aquarelle commencée, quand la jeune fille entra. Au bruit de la porte refermée, il leva la tête, vit l'effrayante pâleur de Suzanne et s'élança vers elle, les mains tendues :

— Chérie, qu'avez-vous? s'écria-t-il.

Mais elle l'arrêta d'un geste énergique.

— Non! avant tout, répondez-moi : on dit que vous êtes marié... Est-ce vrai?

Il recula comme s'il eût reçu un coup en pleine poitrine, pâlit à son tour, baissa tristement les yeux et balbutia d'une voix à peine distincte :

— C'est vrai...

Il y eut un moment de silence poignant dans la petite salle d'étude, dont les contrevens avaient été poussés pour empêcher la grosse chaleur de juillet d'y pénétrer; — un moment de silence formidable, troublé seulement par la voix de basse d'un bourdon qui butinait au dehors parmi les capucines de la plate-bande.

— C'est indigne! reprit enfin Suzanne d'une voix sourde en se tordant les doigts.

— Suzanne!

Elle agita la main comme pour lui signifier qu'elle ne voulait rien entendre.

— Laissez-moi!.. Que vous avais-je fait pour me traiter aussi outrageusement?.. Vous avez abusé de ma bonne foi; dans quelle intention? j'ose à peine me le demander!.. Quelle opinion aviez-vous donc de moi? à quelle créature croyiez-vous avoir affaire!.. Ah! je souffre cruellement, et ma pire souffrance, c'est encore d'en être réduite à vous mépriser!

— Ne m'accablez pas, murmura-t-il avec un accent profondément navré, je suis déjà si malheureux!.. Je vous ai trompée et je suis impardonnable, mais c'est la crainte de vous perdre qui m'a rendu lâche à ce point... Au commencement, je vous aimais sans espérer que vous m'aimeriez à votre tour et je me disais : A quoi bon parler? à quoi bon étaler devant elle mes misères et mes humiliations?..

A côté de vous, j'oubliais tout : la honte du passé, les tristesses de ma vie manquée... Et, il y a deux jours, quand j'ai su que vous m'aimiez...

— C'était alors qu'il fallait parler, interrompit durement Suzanne; pourquoi avez-vous gardé le silence?

— Ah! alors la tête m'a tourné... Nous étions si heureux là-bas, au fond des bois, que je n'ai plus eu le courage de prononcer le mot qui devait ruiner notre bonheur... J'ai tout remis au lendemain, et le lendemain, ce même bonheur m'a fermé de nouveau la bouche. Je n'osais plus remplir mon devoir d'honnête homme, je tremblais, au contraire, qu'une indiscrétion vînt vous apprendre la vérité et me chasser de votre cœur... Hélas! c'était pourtant inévitable, et aujourd'hui je n'ai plus devant moi que le vide...

Il s'arrêta au milieu de la pièce, tremblant, désespéré, farouche; ses yeux effrayés semblaient déjà voir là-bas, dans la direction du tableau noir, ce vide ténébreux dans lequel il allait retomber.

Suzanne s'était assise près de la table. Elle l'écoutait en fixant sur lui un regard douloureux, et des sanglots lui montaient à la gorge.

— Oui, dit-elle, nous sommes malheureux!

Il tressaillit, se rapprocha d'elle et, lui mettant doucement la main sur l'épaule :

— Pauvre enfant, je dois vous faire horreur!

Elle secoua la tête.

— Non, répondit-elle, en retrouvant sa voix sympathique et pénétrante, je vous plains et je me fais pitié... Vous étiez tout pour moi et maintenant c'est fini!

— Fini! non, ce n'est pas possible! Il n'y a pas de loi humaine qui puisse m'empêcher de vous donner toute ma vie... Suzanne, répondez-moi franchement : malgré mon triste passé, malgré mon mensonge, m'aimez-vous encore?

— A quoi bon cette question? répliqua-t-elle en tournant vers lui ses grands yeux si limpides et si sincères, si je ne vous aimais plus, je n'aurais pas le chagrin qui m'étouffe en ce moment.

— Alors, reprit-il d'une voix raffermie, rien n'est perdu, rien n'est fini, si vous avez confiance...

Elle avait relevé la tête et le regardait d'un air effaré.

— Je ne vous comprends pas.

— Écoutez, continua-t-il en s'exaltant, la femme qui m'a trompé et que j'ai quittée, est morte pour moi comme je le suis pour elle. Elle a brisé elle-même le lien qui m'attachait, et il n'est pas juste que sa faute nous rende à jamais malheureux... Moi, passe encore!.. Mais vous, Suzanne, vous si innocente de tout, vous si pure!.. cela ne peut pas être!

— Cela est pourtant, puisque je ne puis plus devenir votre femme.

— Suzanne, notre attachement est aussi sérieux que s'il avait été consacré par une cérémonie civile ou religieuse... Vous m'aimez et je vous aime ; eh bien ! partons, allons vivre dans un coin obscur où nous serons libres d'être l'un à l'autre.

Elle s'était levée toute frémissante.

— Quoi ! vous voulez?.. vous osez me proposer?..

— Oui, poursuivit-il avec emportement, vous n'êtes pas une bourgeoise ; vous avez l'esprit assez large pour vous mettre au-dessus d'une formule et d'un préjugé... Nous ne pouvons être éternellement victimes d'un mariage annulé en fait et qui, si le divorce existait, serait dès demain légalement dissous.

— Assez !.. Ce que vous rêvez est impossible.

— Ne dites pas alors que vous m'aimez, puisque le respect humain est plus fort que votre affection.

— Nous avons deux façons différentes de comprendre l'amour, murmura-t-elle d'une voix étranglée.

— Mais la vôtre, Suzanne, c'est la séparation, c'est la souffrance sans espoir et sans issue... Me laisserez-vous sortir seul d'ici et retomber dans un désespoir qui sera la fin de tout?

Elle ne répondait pas. Elle s'était rassise, les coudes sur la table, la figure dans les mains, essayant de comprimer les sanglots qui lui montaient à la gorge. Lui, de son côté, était allé se jeter sur une chaise, dans un coin obscur, près du grand tableau noir. Le silence avait repris possession de la salle d'étude. Au dehors, tout s'immobilisait dans l'assoupissante chaleur des après-midi d'été. Un reflet de l'aveuglant soleil du jardin montait dans l'entre-bâillement des contrevens et se jouait pacifiquement en moires dorées sur la blancheur grise du plafond. Michel ne bougeait pas ; on eût dit qu'il cherchait à s'enfoncer dans l'ombre du grand tableau et à se faire oublier. Suzanne n'osait plus ni le regarder, ni parler, de peur que les sanglots qu'elle refoulait à grand'peine ne vinssent à jaillir de ses lèvres. Tous deux, anxieusement, avec un tremblement de tout le corps, songeaient à la fuite des minutes trop brèves qui les séparaient maintenant de l'heure inévitable de l'adieu éternel. — Quand ce reflet de soleil aura disparu du plafond, se disait Suzanne, ce sera fini à tout jamais : la porte se refermera sur lui et je ne le reverrai plus. — Elle se reprochait de ne pas profiter de ces minutes dernières pour emplir ses yeux de la vue de celui qu'elle aimait, et en même temps elle avait peur qu'en le regardant trop tendrement, elle n'eût plus la force de le renvoyer. — Et cependant, il le faut ! il le faut ! se répétait-elle, et plus je tarderai, plus nous souffrirons tous deux... O mon Dieu, que j'ai de chagrin !

Michel, affaissé sur sa chaise, attendait toujours. Il ne pouvait croire que tout fût irrévocablement terminé. Il espérait encore que Suzanne parlerait, qu'un mot d'amour ou de pitié tombé de sa bouche le rappellerait près d'elle; que quelque chose, — il ne savait quoi, — surviendrait pour mettre obstacle à ce terrible déchirement. Mais un silence implacable continuait à régner dans la salle d'étude; la maison entière dans sa profonde impassibilité semblait crier à Michel :

— Tu n'as plus rien à attendre de nous!

Tout à coup, dans ce silence accablant, une lointaine rumeur se fit entendre; une trépidation sourde d'abord, puis plus accentuée, secoua les murs de la maisonnette, dont les vitres se mirent à trembler; un roulement de tonnerre, entrecoupé de sifflemens aigus, retentit au dehors; le train-poste de Bretagne passait comme un ouragan à travers Bellevue; puis le tumulte s'assourdit et devint peu à peu une rumeur confuse, comme celle de la mer qui se retire au loin.

Suzanne n'avait pas bougé. Verneuil se leva tout d'une pièce et se dirigea vers la porte :

— Adieu! dit-il brusquement.

La jeune fille alors releva la tête et le regarda. D'un seul coup d'œil, à travers l'obscurité de la chambre, elle lut sur la figure du professeur je ne sais quelle résolution désespérée, et tout son courage l'abandonna. Elle se jeta au-devant de Michel, lui prit convulsivement les deux mains et d'une voix suppliante :

— Je vous en prie, murmura-t-elle, soyez courageux!.. Comprenez bien que si j'étais seule au monde, rien ne me retiendrait... Je vous suivrais partout, trop heureuse de vous donner ma vie... Mais j'ai mes sœurs et je ne dois pas les abandonner à mon oncle, qui les rend malheureuses sans s'en douter. Elles ne peuvent se passer de moi, dites-vous bien cela, et ne m'en veuillez pas.

Une lueur d'espoir se ralluma au cœur de Michel et il répondit comme Francis Lechantre, deux jours auparavant :

— Prenez vos sœurs avec vous, emmenez-les, j'ai la force de travailler pour trois.

Elle secoua la tête tristement.

— Non, répliqua-t-elle... Il y a des choses que je pourrais accepter pour moi, mais que je ne peux imposer à mes sœurs... Je ne veux pas qu'un jour elles m'accusent d'avoir gâté leur vie en l'associant à la mienne... O mon ami! je ne voudrais pas vous faire de peine, mais vous devez comprendre, vous devez comprendre.

Il baissait la tête et il comprenait en effet qu'il n'avait pas le droit de faire partager à Brielle et à Phie la situation fausse où le met-

tait l'impossibilité d'épouser leur sœur aînée. Pouvait-il même songer à associer Suzanne à une pareille vie?.. Et, comme on distingue toute une étendue de pays à la lueur brutale d'un éclair, il envisagea soudain les misérables conditions d'existence qu'il imposerait fatalement à la femme assez courageuse pour s'attacher à lui : — les humiliations d'un faux ménage dont l'équivoque arrive tôt ou tard à être percée à jour; la position inévitablement médiocre à laquelle cette équivoque même condamne les couples qui vivent hors la loi; les blessures d'amour-propre d'autant plus douloureuses qu'on essaie de les dissimuler; et enfin peut-être l'affaiblissement et l'évanouissement de cet amour auquel on a tout sacrifié; — toutes ces choses, il les vit avec une cruelle lucidité :

— Vous avez raison, murmura-t-il; je vous aime trop pour exiger de vous de pareils sacrifices... Adieu, et pardonnez-moi mon égoïsme. Adieu, mon seul amour, nous ne nous reverrons plus!

Il ne pouvait pourtant lui lâcher les mains; il les serrait plus fort dans les siennes et les couvrait de baisers. Sous ces dernières et dévorantes caresses, Suzanne sentait son courage s'amollir et se fondre :

— Partez, balbutia-t-elle en se raidissant dans un violent effort, je ne peux pas!.. je ne peux pas!

Elle lui arracha ses mains, et Michel, sans plus la regarder, sans rien voir, ouvrit la porte et se précipita dehors.

Quand il eut disparu, quand elle eut entendu la petite grille de l'entrée retomber derrière lui avec un bruit métallique et déchirant, elle s'élança vers la porte. Elle voulait maintenant le rappeler, elle regrettait d'avoir été trop cruelle, elle lui aurait crié volontiers :

— Reviens, ce n'est pas vrai, je t'aime. Emmène-moi!

Elle se laissa tomber à genoux près de la table, et cramponnant ses mains à la menuiserie massive, elle se mit à sangloter sourdement.

Quand Brielle et Phie, craintives à la fois et curieuses, se hasardèrent à entrer dans la salle d'étude, elles la trouvèrent ainsi, repliée sur elle-même, pleurant amèrement et ne voulant pas être consolée.

André Theuriet.

(La dernière partie au prochain n°.)

A TRAVERS

L'APULIE ET LA LUCANIE

NOTES DE VOYAGE.

III[1].

LA BASILICATE. — ACERENZA, PIETRAGALLA ET POTENZA.

I.

Une heure ou deux après avoir quitté Venosa, le pays commence à prendre l'aspect caractéristique de la majeure partie de la Basilicate. C'est une contrée froide et rude de climat, que la neige envahit pendant l'hiver, un nœud de montagnes entrecoupées de vallées profondément creusées, qui forme, à l'endroit où l'Apennin s'infléchit directement vers le sud, le point de partage entre les bassins de l'Adriatique, de la mer Ionienne et de la mer Tyrrhénienne. L'aspect de ces montagnes est sévère, triste et sauvage. Elles n'offrent pas à l'œil de rochers escarpés et pittoresques, excepté sur les bords de quelques vallées, mais à leurs sommets des plateaux et sur leurs flancs des pentes plus ou moins rapides où alternent des bois de hêtres et de châtaigniers et des champs grisâtres, les

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars.

uns labourés, les autres en guérets, parsemés partout de grands chênes qui s'y dressent isolés ou par groupes de deux et de trois. C'est le chêne rouvre de nos forêts qui est par excellence l'arbre de la Basilicate, celui qui donne sa physionomie propre à cette contrée, bien qu'on y rencontre aussi, comme dans les sierras de l'Espagne, le chêne à glands comestibles; il y est d'un port magnifique, droit et vigoureux de tronc, bien branché, de haute venue, mais nulle part ailleurs je n'ai vu cet arbre épars ainsi dans les champs à la façon des pommiers en Normandie. Ses glands servent à nourrir les porcs, qui sont le principal objet d'élève de la contrée et dont elle exporte la viande sous forme de salaisons. A demi sauvages, les cochons de la Basilicate sont noirs, vêtus de soies épaisses et hérissées; ils ont presque l'air de sangliers. Mais si cette race indigène n'arrive jamais qu'à un engraissement imparfait par comparaison à celle des *casertini* à la peau grisâtre et sans poils, que certains propriétaires essaient d'y substituer comme plus avantageuse pour l'éleveur, sa chair passe dans tout le Napolitain pour avoir des qualités de goût exceptionnelles, une saveur sans rivale. Le fumet se rapproche de celui du sanglier sans être aussi accentué. Pour maintenir ce fumet recherché dans la race sans que la domesticité arrive à l'effacer avec le temps, on s'étudie à la renouveler le plus souvent possible par une infusion fréquemment répétée de sang sauvage. Les sangliers sont en grand nombre dans les bois de la Basilicate. Lorsqu'un paysan est parvenu à capturer un marcassin, il l'élève, et cet animal, parvenu à l'âge adulte, sert de reproducteur; on lui amène toutes les truies du voisinage.

Chaque famille de paysan, vers la Noël, saigne un porc pour sa consommation personnelle et, suivant le nombre des personnes qui la composent, en sale la totalité ou la moitié, qu'elle garde pour manger aux jours de fête. C'est là tout ce qu'en une année elle consomme de viande, avec la chair malsaine de quelques bêtes mortes de maladie qu'on débite dans le village au lieu de les enterrer, comme on devrait le faire hygiéniquement. Autrement la nourriture du *contadino* de la Basilicate consiste d'une manière exclusive en fromage grossier, frais ou sec, en châtaignes, qui forment dans ce pays comme dans le Limousin le fond de l'alimentation, en glands doux, en légumes secs, pois et fèves, et en quelques légumes frais, tels que choux et tomates. C'est là un régime bien peu fortifiant; mais l'absence de viande est compensée dans une certaine mesure en ce que le paysan boit du vin assez abondamment. En effet, la vigne réussit sur les pentes bien exposées et y donne des produits de bonne qualité. Les vins de la Basilicate sont moins chargés en alcool que ceux des autres parties de l'Italie méridionale;

bien traités, car la vinification est encore ici dans l'enfance, ils se rapprocheraient davantage de ceux de certaines provinces de France. En revanche, l'olivier ne pousse pas dans toute la contrée élevée; l'huile qu'on y consomme est tirée des faînes qu'on recueille dans les bois. On s'en aperçoit à son goût âcre et prononcé.

La veste, le gilet et la culotte ne dépassant pas le genou, qui, avec le grand manteau, remplacé quelquefois par une peau de bique, composent le vêtement du paysan de la Basilicate, sont faits d'une grosse étoffe de laine qui se fabrique dans le pays. On porte ces vêtemens jusqu'à ce qu'ils tombent en lambeaux; aussi durent-ils une bonne partie de la vie. C'est dans les villages que l'on confectionne, avec la laine et le lin qu'elles ont elles-mêmes filés, les étoffes du costume des femmes, leur jupe de laine bleu foncé, leur corsage noir, leur tablier à rayures, le voile rouge qu'elles posent carrément sur leur tête. Pour la confection de ce voile et de la chemise de l'un ou de l'autre sexe, la grosse toile de lin, plante fort cultivée dans le pays, paraît souvent trop luxueuse et trop chère pour d'aussi pauvres gens. Ils en font une bien plus grossière, qui doit être sur la peau comme un vrai cilice et auprès de laquelle la toile à voile serait une sorte de batiste, avec les fibres du genêt-sparte, qu'ils vont cueillir dans les bois, où il pousse à l'état sauvage. Je ne sais s'il est d'autres parties de l'Europe où l'on fasse encore usage de linge de sparte; mais je sais que des découvertes positives ont montré que c'était celui dont usaient les hommes du début de l'âge du bronze en Espagne et en Italie.

Le paysan de la Basilicate n'est, dans la grande majorité des cas, qu'un simple ouvrier agricole plongé dans la plus dure pauvreté, vivant misérablement au jour le jour sans qu'un salaire trop minime lui permette d'espérer même d'améliorer sa condition par l'épargne. Ou bien, par le fait, attaché à la glèbe, ou bien allant louer ses bras au loin et habitué ainsi à une vie nomade qui exerce sur lui une influence démoralisante, c'est à peine s'il possède ses instrumens de travail, et pour ainsi dire jamais il n'est propriétaire de la demeure insalubre et insuffisante qu'il occupe dans les bouges infects où la longue insécurité du pays l'a condamné à s'entasser. Car ici, comme en général dans toutes les provinces méridionales de l'Italie, le village tel qu'il existe chez nous est inconnu et, avec le village, le bien-être que donne au paysan la vie dans la maisonnette qu'accompagne un petit potager. Les *contadini* habitent, à la façon de l'Orient, par bourgs de plusieurs milliers d'âmes, dont l'agglomération assurait dans une certaine mesure une protection réciproque contre les brigands. Ces bourgs et ces villes, dans une vue de défense, se sont généralement établis

dans des lieux difficiles d'accès et que sépare d'ordinaire une journée de marche pour un piéton. A part quelques maisons bourgeoises, le bourg est possédé tout entier par un grand propriétaire, en général celui dont les paysans cultivent les domaines. A son égard, ils sont des tenanciers sans bail fixe, sans garantie d'aucune sorte, que la simple volonté du propriétaire ou de son intendant peut, du jour au lendemain, expulser de leur demeure et jeter dehors sans travail et sans ressource.

J'ai parlé ailleurs (1) avec détail de la misère agricole dans l'ancien royaume de Naples, que signalaient en même temps les voix autorisées de M. É. de Laveleye et de M. Adert, de Genève. J'ai tracé des souffrances et de la condition du paysan dans ces provinces que la nature a faites si fécondes et qui devraient être un véritable éden, un tableau dont quelques personnes de ce côté des Alpes ont pu croire les couleurs trop chargées. En Italie, on n'en a pas jugé ainsi; personne n'a contesté les faits que j'avais articulés. Les journaux ont reproduit ce que j'en avais écrit; on l'a traduit en brochure, et le retentissement en a été suffisant pour qu'en certains endroits, dans le dernier voyage que je viens de faire, des délégations des sociétés populaires soient venues me remercier d'avoir mis la plaie à nu avec autant de franchise. Je ne recommencerai pas ce lamentable tableau, et l'on me permettra d'y renvoyer le lecteur. Il me suffira de dire que les misères que j'y ai décrites sont peut-être plus aiguës, plus poignantes dans la Basilicate que dans aucune autre province. En effet, il n'en est pas qui soit plus exclusivement livrée au régime des *latifundia*, avec tous les faits déplorables qui le constituent, le petit nombre des propriétaires, l'immensité exagérée de leurs domaines, l'absence de la petite et de la moyenne propriété. Nulle part on ne souffre plus de l'absentéisme général de l'aristocratie territoriale, qui vit dans les grandes villes, à Naples ou à Rome, où elle possède des palais imposans, des villas somptueuses avec toutes les recherches du luxe le plus raffiné, mais qui, au lieu de s'occuper de ses vastes propriétés rurales, évite de les visiter et en laisse le soin à des intendans. Dans ces conditions, en effet, l'unique souci du grand propriétaire est de tirer un revenu fixe de ses domaines sans avoir à s'en occuper autrement que pour en toucher la rente que souvent son luxe besogneux lui fait chercher à anticiper pour soutenir une vie de dépenses au-delà de ses ressources réelles. Surtout il tient à n'avoir aucune avance coûteuse à faire pour l'amélioration de propriétés auxquelles il ne s'intéresse aucunement. C'est là ce qui le fait s'en tenir à un système d'exploitation qui donne la prédominance au

(1) *La Grande-Grèce*, t. I, p. 172-185.

pâturage sur la culture, qui laisse la plus grande partie de la terre en friche et, s'il a pu être commandé par le manque de bras, perpétue la dépopulation des campagnes et s'oppose à toute espèce de progrès. C'est de cette manière qu'un sol qui serait éminemment propre à la culture des céréales et pourrait fournir sous ce rapport les élémens d'une exportation considérable demeure improductif dans la plus grande partie de sa superficie.

Et si les causes de la misère des campagnes exercent leur action dans la Basilicate plus qu'ailleurs, la rudesse du climat y rend cette misère plus pénible. Il est vrai que l'air y est sain, grâce à l'altitude générale, et qu'à part quelques vallées ou les parties basses voisines de la mer, la malaria n'y règne pas. Mais les privations et la pauvreté sont plus faciles à supporter sous un climat chaud que sous un climat froid : le travailleur n'y a pas besoin d'une alimentation aussi substantielle; on ne souffre pas d'être mal vêtu et déguenillé sous une température ardente. Peu importe de n'avoir pour gîte qu'une tanière à celui qui peut toute l'année dormir à la belle étoile sous un ciel constamment clément. Il n'en est pas de même pour celui que le froid et la neige obligent à s'enfermer plusieurs mois dans sa demeure. On s'est étonné de la force de résistance qu'ont déployée les soldats napolitains de Murat dans la retraite de Russie. C'est qu'on a l'habitude de se représenter l'ancien royaume d'après ses côtes, et surtout d'après les énervantes délices du golfe de Naples. On oublie que les anciens pays des Samnites, des Lucaniens et des Bruttiens ont de tout temps nourri des populations trempées par les contrastes d'un climat toujours excessif, et aussi rudes que leurs montagnes. Les soldats recrutés dans les Abruzzes, dans la Basilicate, dans la Sila et dans l'Aspromonte étaient habitués dès leur enfance à marcher sans chaussures dans la neige glacée et à braver en haillons les rigueurs de l'hiver.

Après ce que je viens de dire, on ne sera pas surpris de me voir ajouter que l'ancienne Lucanie est, de toutes les contrées de l'Italie, celle où l'émigration vers l'Amérique se développe sur la plus grande échelle. Elle tend chaque jour davantage à y prendre des proportions effrayantes. Nulle part la nécessité d'une loi agraire bien conçue n'éclate aux yeux d'une façon plus manifeste, nulle part il n'est plus nécessaire de pousser à l'adresse du gouvernement italien le cri *Caveant consules !* car le péril public est ici flagrant. Malgré les efforts louables que l'on fait pour le doter d'une meilleure viabilité qui facilite l'écoulement de ses produits agricoles, le pays continue à se dépeupler, parce que la misère de ses habitans ruraux est intolérable. Dans le Val di Tegiano nous rencontrons des bourgs qui ont vu depuis dix ans le tiers de leur population virile partir pour La Plata. Certes, ce n'est pas chose facile que de porter remède à une

pareille souffrance du paysan, découlant de conditions sociales mauvaises, sans ébranler dans ses bases le principe de la propriété; mais le mal est tel qu'il faut résolument se mettre à l'œuvre pour chercher les moyens de le guérir, sous peine d'avoir un jour affaire à une révolution agraire ou de voir certaines provinces se convertir en désert. Depuis longtemps déjà le problème devrait être à l'ordre du jour pour tous les hommes d'état de l'Italie.

Rendons, du reste, cette justice au gouvernement italien que, s'il a beaucoup trop tardé à s'occuper de la question des campagnes, peut-être par un certain effroi de toutes les complications qu'elle soulève, il n'a pas hésité à trancher dans le vif à propos d'une autre question, spéciale à la Basilicate, à propos d'abus révoltans qu'on pouvait inscrire parmi les résultats de la misère de ses habitans. C'est, en effet, de cette province, où la population se fait remarquer par ses dons musicaux naturels, où l'on rencontre à chaque pas des bergers qui, sans avoir appris leurs notes, exécutent sur un chalumeau grossier qu'ils ont fabriqué eux-mêmes des airs d'un charme étrange et mélancolique, c'est de cette province que sortait cette nuée de petits Italiens qu'on rencontrait dans toute l'Europe allant de ville en ville mendier en jouant des instrumens et en chantant. Une véritable traite des blancs s'était organisée en Basilicate avec la tolérance des agens de l'ancien gouvernement. D'odieux industriels parcouraient les campagnes pour y ramasser les enfans, les achetant pour un morceau de pain à la pauvreté de leurs parens ou bien souvent les enlevant à l'insu de ceux-ci, quand ils en trouvaient l'occasion. Ils les conduisaient ensuite à l'étranger et les y exploitaient sans vergogne, empochant l'argent que ces pauvres petits recevaient chaque jour du public, les rouant de coups et les faisant mourir de faim, souvent même les dressant au vol. Beaucoup des malheureux enfans ainsi traînés loin de leurs foyers mouraient des fatigues et de la misère de la vie qu'on leur faisait mener. Ceux qui y résistaient rentraient au bout de quelques années, incapables de se plier désormais à un travail régulier, corrompus jusqu'aux moelles par l'habitude de la mendicité vagabonde, et avec cela aussi pauvres qu'ils étaient partis, sans rapporter un sou de ce qu'ils avaient gagné, car tout avait été absorbé par leur exploitant. Quelques-uns de ces infâmes trafiquans de chair humaine allaient même jusqu'au crime quand ils rencontraient un enfant dont la voix annonçait des qualités exceptionnelles; ils en faisaient un *soprano*, produit artificiel encore fort recherché de certains maîtres de chapelle et dont ils trouvaient à tirer bon parti. Sans doute, les lois du royaume de Naples, non plus que celles d'aucun pays chrétien, n'admettaient comme licite l'abominable opération qui enlève à un individu sa qualité d'homme pour lui assurer une voix d'une nature

spéciale; elle y attachait une peine criminelle. Mais on avait trouvé une ingénieuse formule qui permettait à la police de fermer les yeux en pareil cas, moyennant une forte *bonne-main*; on lui faisait constater que c'était par la dent d'un porc que l'enfant avait été mutilé tandis qu'il dormait dans les champs. Les procureurs du roi ne se paient plus aujourd'hui de pareilles excuses. D'ailleurs le parlement italien a voté dans ces dernières années une loi sévère et rigoureusement mise en pratique depuis lors, pour arrêter, dans la mesure du possible, la traite des enfans dans la Basilicate. Les pratiques frauduleuses et coupables usitées parmi ceux qui se livreraient à ce trafic sont frappées de pénalités. Les contrats par lesquels les parens déléguaient la plénitude du pouvoir paternel aux entrepreneurs à qui ils vendaient leurs enfans n'étant plus reconnus pour valides, l'état prend la tutelle de ces petits malheureux; ses agens les suivent attentivement dans le royaume et à l'étranger, les protègent contre les mauvais traitemens et l'avidité de leurs maîtres, au besoin les rapatrient et leur assurent un asile dans des établissemens de charité jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de gagner leur vie par l'exercice d'un métier. Il est facile de constater l'efficacité de cette loi par la diminution sensible du nombre des petits mendians italiens de ce côté des Alpes depuis qu'elle a été promulguée.

Quelques kilomètres au-delà de Banzi, l'arrivée au sommet d'une dernière montée decouvre brusquement devant nos yeux un magnifique panorama. Directement au-dessous de nous, presque à pic, avec une profondeur de 1,000 pieds environ, se creuse un vaste cirque de montagnes. A l'ouest et au sud, de puissantes arêtes continues, d'un relief plus haut encore que celui du côté du nord, par où nous arrivons, forment la muraille du cirque et arrêtent la vue à une quinzaine de kilomètres à vol d'oiseau. L'arête de l'ouest est la prolongation du Monte-Acuto, qui sépare de Lagopesole et d'Avigliano, formant la crête de partage des eaux tributaires du golfe de Salerne, sur la mer Tyrrhénienne, et de celles qui descendent au golfe de Tarente, sur la mer Ionienne. Celle du sud est la barrière entre les vallées du Bradano et du Basiento, les deux fleuves qui, se rapprochant à la fin de leur cours, embrassent le site de l'antique Métaponte entre leurs embouchures. Potenza, qui domine le Basiento dans sa partie supérieure, est située derrière ces montagnes. Deux petites rivières coulent au fond du cirque que j'essaie de décrire et dont les pentes sont garnies de bois ou cultivées en champs parsemés de grands chênes; ce sont le Bradano, qui sort à peine de sa source, et le Signone, autrement dit Fiumarella. Elles se réunissent vers l'extrémité est de l'enceinte, où s'ouvre la vallée du Bradano, qui reçoit bientôt de nombreux affluens et se dirige

vers la mer. La pente de cette vallée est rapide, et les hauteurs fortement mamelonnées qui la bordent s'étagent en gradins descendant aussi loin que peut s'étendre le regard. Une sorte d'échine moins élevée que les montagnes du pourtour divise en deux parties le bassin presque circulaire qu'elles enferment; c'est comme un isthme interposé entre les deux rivières pour relier à la chaîne de l'ouest la montagne conique en pain de sucre qui domine leur confluent et se dresse au centre du cirque. Les Grecs n'auraient pas manqué de comparer cette disposition du terrain à celle d'une de ces coupes sans pieds ou phiales qu'ils appelaient *mesomphaloi*, parce que le fond s'en relevait par un gros bouton circulaire à sa partie centrale. Rien de plus curieux ni de plus frappant d'aspect que ce cône de plusieurs centaines de mètres d'élévation, aux flancs en pente rapide, couverts de cultures, principalement de vignes, du moins sur son côté méridional, qui surgit comme du fond d'un large et profond entonnoir de montagnes ouvert sur un seul point et qui porte à son sommet une ville perchée comme une aire d'aigle, à 1,000 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer.

Cette ville est Acerenza. Pour y parvenir, une fois descendu dans le fond de la vallée, il faut plus de deux heures d'ascension par une route dont les nombreux lacets semblent interminables. Elle est enveloppée encore de l'enceinte démantelée de ses anciens remparts du moyen âge, sur lesquels en plus d'un endroit on a construit des maisons plus modernes. Dans la majeure part de leur périmètre ces remparts ont pour soubassement des rochers escarpés; aussi la ville n'est-elle accessible que du côté du sud : c'est là que s'ouvre son unique porte devant laquelle se réunissent toutes les routes, de quelque direction qu'elles viennent. La cathédrale s'élève immédiatement au-dessus du rempart à l'extrémité orientale de la ville, qu'elle domine de sa masse imposante et sombre.

Acerenza est fameuse en Basilicate par son vin, dont la renommée ne m'a point paru usurpée. Située comme elle l'est sur un piton isolé, à découvert de tous les côtés, c'est vraiment le royaume du vent; de quelque côté qu'il souffle, il y fait rage, à tel point que l'étranger qui y passe pour la première fois la nuit croit à toute minute que les fenêtres de sa chambre vont être enfoncées ou le toit de la maison emporté. Mais cette ventilation exagérée est parfaitement saine pour ceux qui en ont pris l'habitude, et l'on prétend qu'il n'est pas dans toute la province une ville qui compte plus de centenaires qu'Acerenza. Dans quelque direction que l'on prenne son point de vue, le paysage qu'on embrasse du haut de ses remparts est éminemment pittoresque et d'une originalité frappante, mais plutôt triste. La ceinture de montagnes grandioses et sévères que le regard rencontre partout a une solennité qui éloigne les idées

riantes. Un poète qui y passerait sa vie puiserait certainement là des inspirations dont la mélancolie n'aurait pas beaucoup de peine à tourner à la désespérance de Leopardi.

Cette ville, qui compte 5,000 habitans, est du reste une de celles où les mœurs de la Basilicate ont gardé le plus leur caractère propre, leur saveur originale, leur rudesse native, telles que devaient être celles des anciens Lucaniens. On s'y sent tout à fait hors de la banalité qui envahit de plus en plus les portions de l'Italie habituellement fréquentées par les étrangers. Ses rues étroites et irrégulières, avec leurs maisons pour la plupart sordides qui n'observent aucun alignement, leur pavé disjoint et couvert d'immondices, vous reportent en plein moyen âge. Je ne sais où le *Guide* de Bædeker a puisé ce renseignement fallacieux qu'on y trouve une « bonne auberge ; » il est de la même valeur que celui qui ne compte entre Potenza et Acerenza que trois heures en diligence jusqu'à Pietragalla et une heure à pied depuis ce dernier point, tandis qu'en réalité une voiture met plus de quatre heures pour le premier trajet et deux heures et demie pour le second. La vérité est qu'il n'y a pas d'auberge à Acerenza, mais une simple *locanda* de paysans à faire reculer le voyageur le plus intrépide, et que je plaindrais celui qui arriverait dans cette ville sans s'être à l'avance muni de lettres de recommandation. C'est, en somme, un des lieux les plus sauvages de la plus sauvage peut-être des provinces du royaume italien. Aussi ai-je eu la plus charmante surprise en y trouvant, dans la maison du syndic M. Petruzzi, non-seulement une hospitalité telle qu'on ne la pratique que dans les pays qui ont gardé des mœurs patriarcales, mais des hommes bien élevés, instruits, à l'esprit cultivé, à la conversation intéressante, au courant des choses de l'extérieur, capables de causer avec une sérieuse compétence sur beaucoup de sujets. Giustiniani, à la fin du siècle dernier, signalait déjà le goût de la culture intellectuelle comme développé d'une manière spéciale chez les familles distinguées d'Acerenza. C'est une tradition qui ne s'est point perdue.

Naturellement dans la réunion des hommes instruits d'une petite ville de province, il y a plusieurs ecclésiastiques. Dans le Napolitain, le recrutement du clergé est fort différent de ce qu'il est chez nous. Les classes supérieures y fournissent encore un grand nombre de sujets. Je n'ai jamais pénétré dans une famille de la noblesse provinciale de l'ancien royaume, même chez celles du libéralisme le plus avancé, — et en général cette petite noblesse, qui tient la place de la bourgeoisie non encore formée, appartient par ses opinions à la gauche, — sans y rencontrer un ou plusieurs prêtres. Aussi les membres du clergé séculier sont-ils en général dans ces pays des gens de bonne compagnie, à l'esprit ouvert, dotés d'un fonds solide

d'éducation libérale et littéraire telle que la comprenaient nos pères. C'est ce que l'on constate du moins chez ces chanoines, dont presque chaque ville, même la moindre, renferme un chapitre, de même qu'elle possède un évêque. On prétend, il est vrai, que le clergé méridional n'a ni l'admirable régularité de mœurs du nôtre, ni son zèle pour les rudes labeurs du ministère. Je ne sais dans quelle mesure ces accusations, que j'ai entendu bien des fois formuler, sont justifiées; mais ce que je lui reprocherais surtout, c'est de ne pas avoir assez de souci de spiritualiser la religion de ses ouailles populaires et d'éclairer l'ignorance naïve de leur foi, c'est de les laisser donner à leur dévotion quelque chose de si exclusivement matériel qu'elle est encore du paganisme plus qu'à demi. En tous cas, au point de vue de la distinction des manières et de la culture de l'esprit, ce clergé est dans le pays une véritable élite. Il rappelle d'assez près ce qu'était chez nous le clergé avant la révolution. Le sentiment national est très vif chez la plupart de ses membres; on n'y rencontre aucun regret du régime déchu, aucun désir de sa restauration. Dans l'église de Saint-Nicolas de Bari, qui est un chapitre de patronat royal, j'ai remarqué, non sans une certaine surprise la première fois que je les y ai vus, deux portraits appendus en face l'un de l'autre des deux côtés de l'entrée de la nef, celui du souverain pontife Léon XIII et celui du roi Humbert. Cette association, qui étonne notre esprit français trop peu habitué par nature aux tempéramens et porté à n'envisager les questions que sous des points de vue tranchés et absolus, est dans la grande basilique de Bari l'expression sensible de sa condition officielle, mais on pourrait la prendre comme un emblème des sentimens intimes de la majorité des ecclésiastiques des provinces napolitaines. N'en déplaise à ceux qui croient les deux termes absolument antithétiques, ils sont à la fois très Italiens et très catholiques, suivant en cela l'exemple de deux des hommes dont le renom européen a fait leurs chefs naturels, dom Tosti, l'abbé du Mont-Cassin, et M. Pappalettere, le grand-prieur de Saint-Nicolas de Bari. Et comme en se mêlant activement à la vie publique il se trouverait forcément, dans l'état actuel des choses, embarrassé par un conflit entre ses convictions patriotiques et son dévoûment au saint-siège, le clergé méridional s'abstient avec une grande sagesse de toute immixtion dans la politique; il reste prudemment en dehors de la mêlée des partis, s'attachant au rôle d'un observateur silencieux, fin, sagace et quelque peu narquois.

De cette sage attitude du clergé résulte dans le midi de la Péninsule une grande pacification religieuse. Avec la façon dont l'ancien gouvernement avait prétendu se faire l'évêque du dehors et colorer son absolutisme du prétexte de la défense des sains principes sociaux

et religieux, réprimant toute indépendance de pensée, toute velléité de libéralisme au nom de l'orthodoxie, imposant à quiconque le servait la pratique extérieure des sacremens de l'église, donnant des sanctions pénales à des préceptes qui ne doivent intéresser que la conscience individuelle et s'efforçant, en retour de ces marques d'un zèle affecté, de mettre le clergé aux gages de sa police tracassière, on pouvait craindre que la ruine de cet édifice d'oppression et d'obscurantisme, qui avait si longtemps pesé sur le pays, n'amenât un déchaînement de passions antireligieuses, une guerre ouverte au catholicisme et à tout ce qui y tient, quelque chose dans le genre de la furieuse campagne anticléricale que nos radicaux poursuivent avec un acharnement si aveugle. Le danger devait paraître grand surtout dans un pays dont le gouvernement, sur le terrain politique, était par la fatalité de ses origines en lutte ouverte avec la papauté et devait longtemps encore y rester dans l'avenir. Mais ici sont heureusement intervenus ce bon sens et cette modération pratique qui appartiennent au caractère italien et ont empêché les hommes d'état de ce pays de compliquer d'une guerre au pouvoir spirituel la question, bien assez épineuse déjà par elle-même, du pouvoir temporel. De part et d'autre, on a été prudent. Le clergé du royaume de Naples, au lendemain des événemens de 1860, s'il avait voulu prendre parti pour le gouvernement tombé et prêcher la croisade comme en 1799, était en mesure de déchaîner sur le pays une guerre civile terrible, et les excitations de l'étranger ne lui faisaient pas faute à cet égard; son patriotisme ne l'a pas voulu. En revanche, le nouveau gouvernement a évité avec soin de lui témoigner une hostilité systématique; il s'est borné à le soumettre aux lois générales du royaume, en apportant d'ailleurs à leur application tous les tempéramens qui ne contredisaient pas les termes de ces lois. Qu'en est-il résulté? Que le clergé, dans toutes les provinces méridionales, sous le régime de l'Italie nouvelle, a gardé intacte son ancienne puissance morale sur la masse populaire, et que le gouvernement, qui ne rencontrait pas chez lui une opposition déclarée, lui a fait largement sa part dans l'organisation de l'instruction publique. Dans toute cette région, il n'existe pour ainsi dire pas un lycée de l'état ou un collège communal, un institut technique gouvernemental ou municipal qui ne compte quelque prêtre comme proviseur, directeur des études, censeur ou professeur. Je pourrais citer tel lycée où le proviseur, qui est un des mille de Garibaldi, vit en parfaite intelligence avec l'ecclésiastique qu'il a pour directeur des études. Sans doute, il y avait à cette manière d'agir une nécessité absolue dans l'état du pays. Il eût été matériellement impossible de constituer un personnel suffisant d'enseignement secondaire sans faire appel au concours des membres du clergé. Mais

c'est déjà quelque chose que d'avoir su comprendre cette nécessité et de s'y être conformé de bonne grâce. Il est de par le monde des chambres des députés et des conseils municipaux qui, tout en faisant un pompeux étalage de leur zèle pour l'instruction, tout en dépensant sans compter l'argent des contribuables pour la construction des écoles, à condition qu'elles soient laïques, n'hésiteraient pas à laisser péricliter l'enseignement plutôt que d'admettre un prêtre comme professeur dans un lycée de l'état.

C'est généralement des rangs du clergé que sortent les *dotti* provinciaux dont il est bien rare qu'on ne rencontre pas au moins un dans chaque localité. Le *dotto* de petite ville est un des types originaux de l'Italie. Ce n'est pas un gladiateur de lettres qui cherche querelle à tout venant; c'est un homme d'un caractère prudent et un peu craintif, de vie paisible et plutôt cachée, de mœurs douces et affables, dont la pédanterie a quelque chose de naïf et de bon enfant. Formé exclusivement au régime de ce qu'on nommait autrefois les humanités, il est presque toujours bon latiniste, capable de rédiger une page d'une tournure assez cicéronienne, et trouvant un plaisir délicat à relire les grands écrivains de Rome; mais pour la langue hellénique, il pourrait employer en parlant de ses monumens le vieux dicton : *Græcum est, non legitur.* Amoureux de beau langage et de petits vers, il tourne facilement le sonnet, en y mettant une certaine pointe d'esprit et une grâce câline. En général, c'est d'archéologie qu'il s'occupe, et le couronnement de sa vie sera la publication d'une histoire de sa cité natale, depuis l'arrivée d'Aschkenaz, petit-fils de Noé, que les païens adorèrent sous le nom de Neptune, jusqu'au temps présent, livre dont aucun libraire n'aura le dépôt, dont le retentissement n'ira pas plus loin que l'ombre du clocher, et dont l'édition finira par pourrir presque en entier dans son grenier, à moins qu'après sa mort ses neveux n'en utilisent le papier pour faire des sacs à raisins. Pour lui la science est restée exactement au point où elle en était au XVIe et au XVIIe siècle. La grande œuvre de critique des textes et des monumens réalisée depuis cent ans est non avenue. Il n'en a aucune idée; les livres où il pourrait apprendre à la connaître ne sont pas à sa portée; il en ignore jusqu'aux titres, et c'est à peine s'il a vaguement entendu parler de la renommée européenne de leurs auteurs. Il croit fermement à l'autorité de Barrio ou d'Antonini en matière de topographie antique, comme à celle de Pirro Ligorio et de Pratilli en matière d'inscriptions; il cite sans aucun soupçon, sur la foi de leurs éditions imprimées, la chronique apocryphe de Calabre et la chronique interpolée de La Cava. N'essayez point de lui dire que ce sont là des sources dont il n'est plus permis de se servir non plus que de réfuter quelqu'un de ses dadas favoris. Il est trop poli pour vous contredire et il protestera

de sa déférence pour un avis plus autorisé que le sien ; mais vous n'aurez fait aucune impression sur son esprit, et à part lui il se dira que les savans étrangers ont des idées bien bizarres.

Malgré tout cela, ces *dotti* de province sont des gens éminemment méritans et que l'on aurait grand tort de tourner en dérision, de traiter avec dédain. Je collige soigneusement leurs livres pour ma bibliothèque toutes les fois que je peux me les procurer et je les lis sans m'arrêter aux choses qui me donnent envie de sourire. Jusqu'ici il ne m'est pas arrivé d'en rencontrer un où je n'aie trouvé quelque chose à apprendre. Ils ont eu l'occasion de voir des monumens qui ont disparu presque aussitôt après leur découverte ou qui échappent à l'attention des voyageurs de passage ; ils ont fureté dans des documens qui ne nous sont pas accessibles, dépouillé patiemment des recueils ecclésiastiques qui n'intéressent que le clergé du pays et où nous n'aurions pas l'idée d'aller faire des recherches, sans compter que nous ne les trouverions guère dans les bibliothèques de ce côté des monts. Surtout ils rendent de vrais services en recueillant attentivement toutes les antiquités qui se découvrent autour de leur ville et en en formant des collections. Là encore leur critique n'est pas le plus souvent à la hauteur de leur bonne volonté. De malins industriels les prennent plus d'une fois pour dupes. Ils rassemblent pêle-mêle le bon et le mauvais, l'authentique et le faux, qu'ils ne sont pas suffisamment en état de discerner. Mais ils sauvent de la destruction une infinité de monumens intéressans, et la visite de leurs cabinets, qu'ils ouvrent avec empressement au voyageur, fournit à l'archéologue qui explore le pays bien des occasions d'étude et d'instruction.

Précisément Acerenza renferme une collection de ce genre, celle de M. Vosa, formée d'objets de toutes les époques, depuis l'âge de la pierre jusqu'à la renaissance. Il faudrait en écarter une bonne moitié, fabrications toutes récentes de la main trop féconde d'un orfèvre de la ville, dont on me dit le nom et qui s'est fait faussaire d'antiquités. Aucune de ses œuvres ne pourrait tromper un œil quelque peu exercé. Le reste de la collection donne une idée des petits monumens de toute nature qui se découvrent en remuant la terre à Acerenza et dans les environs, médailles, poteries, terres-cuites, bronzes, etc. Il n'y a là rien de hors ligne, rien qui tenterait un de nos grands amateurs ; mais dans la tendance actuelle de l'archéologie, toute collection de ce genre est d'un grand prix scientifique, même quand elle n'offre que des pièces secondaires.

Autrefois, il n'y a pas encore bien longtemps, c'est isolément et en eux-mêmes que l'on étudiait les monumens antiques ; on ne s'occupait que de leur mérite intrinsèque sous le rapport de l'art ou de l'érudition. Pour attirer l'attention de l'antiquaire, il fallait qu'un

objet fût d'une grande beauté ou représentât un sujet intéressant, que l'on pût expliquer et commenter avec science. Tout ce qui n'offrait pas l'un ou l'autre de ces genres de mérites n'obtenait même pas un regard; on le rejetait sans en tenir compte, et même en ce qui est des morceaux d'un ordre supérieur, on s'inquiétait peu de leur provenance précise. Par une réaction qui ne pouvait manquer de se produire, l'interprétation des monumens figurés, principale étude des archéologues des générations qui nous ont précédés, est trop négligée de ceux d'aujourd'hui; beaucoup en ignorent les règles les plus élémentaires. Aucun pays de l'Europe ne pourrait actuellement sous ce rapport citer un nom d'antiquaire vivant à placer sur le rang de ceux d'Ennio-Quirino Visconti, de Gerhard, de Panofka, de Charles Lenormant, d'Otto Jahn. Pour ce qui est de la beauté plastique absolue des objets, au contraire, nous en sommes aussi amoureux que nos pères, et nous connaissons mieux l'histoire de l'art. Jamais les œuvres antiques vraiment belles en elles-mêmes n'ont été plus recherchées des amateurs et des musées, ne se sont payées à des prix plus élevés. Mais on a fini par comprendre que l'antiquité n'est pas un être de raison qu'il faille envisager dans son unité, à la façon des savans de la renaissance, et qu'il ne suffit même pas d'y introduire les grandes divisions du grec, de l'étrusque, du romain. Le tableau des phases du développement de l'art chez ces différens peuples ne saurait être reconstitué d'une manière exacte sans y introduire, à côté des classemens d'époques, une foule de délicates distinctions de provinces, de localités, d'écoles, de fabriques, étude où la question des provenances devient une chose capitale. On s'est également aperçu que les objets les plus vulgaires et les plus insignifians ne sont pas à dédaigner, qu'il y a intérêt à les observer et qu'ils prennent une valeur toute particulière quand on les envisage au milieu de l'ensemble de ce qui se trouve habituellement dans telle ou telle province, sur le territoire de telle ou telle ancienne ville. Car les ensembles de ce genre, avec ce qui y appartient évidemment à la fabrication locale et ce qui y offre les caractères d'une importation étrangère, fournissent à l'observateur autant de chapitres tout faits de l'histoire de l'industrie et du commerce dans les siècles de l'antiquité.

La collection de M. Vosa, à Acerenza, me fournira trois exemples bien caractérisés de la nature des renseignemens que l'on peut tirer de cette sorte d'observations. J'y remarque, et après quelques pourparlers je parviens à me faire céder pour le Louvre une petite statuette en bronze d'une femme entièrement drapée, qui formait originairement poignée sur le couvercle d'un vase de même métal. L'exécution est grossière, le costume de la femme tout particulier. C'est une œuvre lucanienne indigène, d'un caractère nouveau pour

la science. Grâce à sa provenance certaine, elle servira dans nos musées à classer des objets de même travail, arrivés sans certificat d'origine par la voie du commerce de Naples. Parmi les médailles, je constate avec un certain étonnement la présence de plusieurs tétradrachmes athéniens de la première émission, de celle qui eut lieu sous les auspices de Solon. Ce sont des témoignages matériels d'un commerce d'Athènes avec l'Italie méridionale et les populations œnotriennes, qui occupaient alors le pays, beaucoup plus ancien qu'on n'était porté à l'admettre jusqu'à cette heure. Le fait ainsi constaté donne une valeur inattendue aux traditions assez vagues sur les comptoirs que les Athéniens auraient eus, longtemps avant les guerres médiques, dans la Siris ionienne et à Scyllétion. De Siris par les deux routes naturelles que fournissaient la vallée du fleuve homonyme (le Sinno d'aujourd'hui) et celle de l'Aciris (l'Agri), traficans et marchandises pénétraient facilement, en quelques journées de marche, au cœur du pays qui fut plus tard la Lucanie. Voici enfin le fond d'un petit vase en poterie romaine lustrée, d'un rouge corallin, où se voit l'estampille bien connue d'un fabricant d'Arretium en Étrurie, Samia, affranchi de L. Tettius. Cette estampille, je l'ai retrouvée quelques jours après au musée provincial de Catanzaro sur deux fragmens découverts à Nicotera, vers l'extrémité de la Calabre, et à Strongoli, l'ancienne Petelia. On l'a signalée sur des vases trouvés en France, en Angleterre et dans les Provinces rhénanes. Ceci permet de mesurer la vaste étendue de l'aire géographique où rayonnaient, au commencement de l'empire, les beaux produits des manufactures arrétines, bientôt imités d'une manière si brillante par les céramistes gallo-romains.

II.

Acerenza se nommait Acherontia dans l'antiquité. C'est une ville extrêmement ancienne. Sans remonter aux temps préhistoriques, à l'âge de la pierre polie, où une station humaine existait déjà sur sa montagne, il est incontestable qu'il y avait là une ville bien avant l'époque où les Lucaniens d'origine sabellique vinrent s'établir dans le pays et en firent la conquête. Cet événement, il est vrai, ne remonte pas plus haut que le milieu du ve siècle avant l'ère chrétienne. Le pays, presque jusqu'au détroit de Messine, était auparavant occupé par les Pélasges OEnotriens, qui avaient, semble-t-il, passé d'Épire ou d'Illyrie dans le midi de la péninsule italique, et qui s'étaient soumis avec une remarquable facilité à la suprématie des villes grecques, fondées au ve et vi^e^ siècle tout le long de leurs côtes. Dans la portion de l'Italie que tenaient ces OEnotriens, nous retrouvons deux autres villes d'Acherontia, devenues aujour-

d'hui l'une Cerenzia et l'autre Acri, chacune sur un versant du massif de la Sila, dans la Calabre actuelle, et chacune à côté d'une rivière Achéron. Une ville ainsi nommée suppose, en effet, d'une façon nécessaire, un Achéron sur lequel elle aura été bâtie, et l'on peut affirmer avec certitude que, des deux cours d'eau qui enveloppent Acerenza, celui dont on ignore l'appellation antique, le Signone, devait avoir reçu cette désignation. L'Achéron, comme chacun sait, est un fleuve des enfers. Sa localisation superterrestre est un fait en rapport direct avec le culte des divinités chtoniennes, dispensatrices de la fécondité du sol, qui reçoivent les morts dans leur empire ténébreux et souterrain, culte particulièrement cher aux peuples pélasgiques et qui remonte jusqu'à eux partout où, dans le monde grec, on le trouve établi. Il y avait un fleuve Achéron dans l'Épire, point probable de l'origine des OEnotriens; c'était même le plus fameux parmi ceux du monde des vivans. Par un curieux hasard, j'ai eu l'occasion de visiter dans mes voyages tous les Achérons terrestres que connaît la géographie classique, en Italie et en Épire. Tous sont situés au milieu de paysages séveres et tristes, qui conviennent bien à leur nom infernal.

Malgré la force extraordinaire de sa position, qui devait lui assurer une grande importance stratégique, Achérontia ne se trouve pas mentionnée dans les guerres des Romains contre les Samnites et les Lucaniens, non plus que dans leurs campagnes contre Hannibal. Les inscriptions nous apprennent qu'à la fin de la république et sous l'empire la ville avait rang de municipe. Elle prétend avoir été dans la contrée celle où la foi chrétienne pénétra le plus tôt, dès le Ier siècle, au dire de ses diptyques. En tous cas, dès le IIIe, sous le pontificat de saint Marcellin, elle posséda un siège épiscopal, dont le premier titulaire s'appela Romanus. C'est peut-être à la vivacité particulière qu'y eut la lutte entre l'ancienne et la nouvelle religion qu'il faut attribuer l'enthousiasme exceptionnel que l'*ordo* ou sénat municipal d'Acherontia paraît avoir témoigné pour Julien l'Apostat. Non-seulement l'inscription, depuis longtemps connue, d'un piédestal de statue, employé comme pierre de taille dans la construction de la façade de la cathédrale, présente une dédicace « au réparateur du monde romain, à notre seigneur Julien Auguste, prince éternel, » mais j'ai trouvé, servant de seuil à une des chapelles, le fragment d'une seconde inscription, bien plus monumentale, en l'honneur du même empereur, et au sommet du pignon de la cathédrale, là où l'on chercherait la figure d'un saint protecteur, l'architecte du XIe siècle a placé le buste jusqu'à mi-corps d'une statue en marbre de Julien, de proportion colossale. Cette statue est d'un très bon travail pour l'époque, exactement comme notre célèbre Julien trouvé à Paris. Seulement, des deux hommes qui étaient en

cet empereur, c'est le philosophe qu'a voulu représenter le sculpteur du marbre de Lutèce, tandis que celui du marbre d'Achérontia s'est attaché au soldat. Son front est ceint de lauriers; il porte le costume militaire appelé *paludamentum*. Son menton est enfin garni de cette barbe qu'il se crut obligé de défendre dans un pamphlet contre les railleries des habitans d'Antioche. Certainement Acerenza est le seul lieu du monde où celui qui tenta de restaurer le paganisme expirant, l'apostat flétri des malédictions des pères, figure triomphalement à la façade d'une église. Le hasard se plaît souvent à de semblables ironies, et le plus curieux est que, suivant toutes les probabilités, on l'a mis à cette place d'honneur parce qu'à l'époque où l'on a construit la cathédrale, on a cru que sa statue était celle d'un saint. Voici comment. Le patron de l'église est saint Canio, évêque de Juliana, en Afrique, dont on prétend que le corps fut apporté dans la Lucanie à l'époque où les fidèles africains fuyaient devant l'invasion musulmane. Le rapport des proportions respectives semble indiquer que le fragment d'inscription en l'honneur de Julien, qui fait, comme je viens de le dire, le seuil d'une des chapelles de la cathédrale, provient du piédestal de la statue. Or ce fragment présente uniquement les lettres IVLIAN. Si, comme il est probable, les deux débris ont été extraits du sol en même temps, les clercs d'Acerenza, entre 1090 et 1100, plus préoccupés de saint Canio que de l'empereur Julien, auront complété l'inscription mutilée en *Julianensis episcopus*, et l'apostat aurait été ainsi transformé en martyr et protecteur céleste.

Aux temps barbares et dans le premier moyen âge, nous voyons Achérontia ou Acerenza jouer pendant quelques siècles un rôle d'une haute importance. C'était alors la ville la plus forte du pays entre la mer Tyrrhénienne et la mer Ionienne, la clé de la Lucanie et l'entrée de la Calabre par le nord. Quand l'intrépide Totila, surgissant dans le midi de l'Italie, releva pour un moment la monarchie des Ostrogoths plus qu'à demi détruite sous les coups de Bélisaire et balança la fortune des armes byzantines, un de ses premiers soins fut de s'emparer d'Achérontia, de la mettre en état de défense et d'y installer une forte garnison. Jusqu'à la fin de la lutte, cette place resta le pivot de la défense des armées gothiques dans la région. Peu après, les Lombards en devenaient maîtres et en faisaient le siège d'un de leurs *castaldi* ou chefs de districts, dépendant du duché de Bénévent. Comme la cité ducale dont elle relevait, Acerenza resta aux mains des Lombards, même après la destruction de leur royaume par les Francs. En 787, quand Charlemagne reconnut à Grimoald, fils d'Arichis, la principauté de Bénévent, que son père avait su rendre indépendante à la chute du roi Didier, il lui imposa comme condition d'abattre les murailles d'Ace-

renza, de Salerne et de Conza, regardées comme ses principales forteresses. Mais comme le grand empereur ne se souciait pas d'engager si loin ses armées, la condition ne fut jamais exécutée.

La collection de M. Vosa renferme quelques beaux bijoux de travail longobardique, trouvés dans le voisinage immédiat d'Acerenza et pareils à ceux qui ont été découverts sur différens points du nord et du centre de l'Italie. Ils rentrent dans la donnée générale de la joaillerie des peuples germaniques établis sur le sol romain, Francs, Burgondes, Ostrogoths et Visigoths, que caractérisent l'emploi presque exclusif du grenat, vrai ou imité, serti dans l'or, et certaines formes d'ornementation d'une élégance barbare; mais ils y constituent un type particulier, inférieur comme goût et comme travail aux œuvres des Burgondes et des Goths. On sent à les voir que les Lombards étaient de tous les envahisseurs germaniques les plus arriérés dans la barbarie à l'époque où ils franchirent les Alpes et aussi les moins aptes à s'assimiler la civilisation de leurs vaincus. Dans la même collection, ce que l'on peut appeler historiquement la seconde période lombarde dans le midi de l'Italie, est représenté par un petit trésor de pièces d'or des premiers princes indépendans de Bénévent, et le temps des guerres gothiques, avec ses dévastations et ses terreurs, par une cachette de monnaies d'or de Justinien.

Sicon, qui assassina Grimoald II en 817 et se fit à sa place prince de Bénévent, était castaldus d'Acerenza. Un siècle et demi plus tard, quand l'ancienne principauté fondée par Arichis fut divisée en deux, celle de Bénévent et celle de Salerne, par Radelgis et Siconulfe, chacun de ces princes prit pour lui une part du territoire qui avait dépendu jusque-là d'Acerenza. Mais nous n'en voyons pas moins ensuite cette ville garder des comtes lombards, Herimann en 923, Grégoire en 932, Humbert en 1012. Ce n'est, en effet, que vers 1020 qu'Acerenza fut conquise par les Grecs, sous le catapanat de Boyoannis, le seul grand homme que l'empire byzantin ait su employer dans le gouvernement de ses possessions d'Italie. Elle tomba tardivement en leur pouvoir et n'y resta guère plus de vingt ans; aussi son évêché, qui relevait de l'archevêque de Salerne, ne passa pas au rite grec et ne fut jamais rattaché à l'obédience du patriarche de Constantinople.

Acerenza fut une des premières villes occupées par les Normands; dans le partage de 1043 nous la voyons attribuée au comte Asclitin. Mais cette possession fut d'abord précaire et soumise à beaucoup de vicissitudes, car nous trouvons ensuite Acerenza comptée parmi les villes qui se soumirent à payer tribut à Humfroi, après la bataille de Civitate, en 1053, et les chroniqueurs enregistrent en 1061 sa prise d'assaut par Robert Guiscard. Cette fois, Acerenza

était définitivement conquise et si bien incorporée à la monarchie normande, comme à celles qui lui succédèrent, qu'elle ne fait plus parler d'elle dans l'histoire. Son nom n'y reparaît qu'une seule fois encore, sous le règne de Roger, lequel la prit en 1133 sur Tancrède, comte de Conversano, spoliateur de son seigneur légitime. C'est, paraît-il, Robert Guiscard qui avait réuni au diocèse d'Acerenza celui de Matera, lequel avait ses évêques propres au xe siècle et au commencement du xie. En 1203, le pape Innocent III en éleva le siège à la dignité d'archevêché, dont il fit dépendre les cinq évêchés de Venosa, Potenza, Anglona et Tursi, Tricarico, Gravina, organisation qui s'est maintenue jusqu'à nos jours.

La cathédrale est le seul monument d'Acerenza; mais il est intéressant. La construction en a été commencée en 1080 par l'évêque Arnaud, après qu'il eut découvert les ossemens de saint Canio, déposés dans l'église antérieure qu'avait bâtie en 799 l'évêque Léon. L'incendie accidentel qui consuma la ville en 1090 n'arrêta pas les travaux; ils étaient achevés avec la fin du siècle. La cathédrale d'Acerenza est un édifice d'une simplicité grandiose et sévère, mais un peu nu, car ni les chapiteaux ni les modillons de l'extérieur ne sont égayés par des sculptures soit de feuillages, soit de figures. C'est en même temps le monument le plus normand, au sens propre du mot, de tout le midi de l'Italie; on se croirait vraiment une église des environs de Caen ou de Rouen, du temps de Guillaume le Conquérant. Le plan est pareil à celui de l'église inachevée de l'abbaye de la Trinité de Venosa, c'est-à-dire absolument français et en dehors des habitudes italiennes. Nous y retrouvons également la circulation autour du chœur et les chapelles absidales.

Extérieurement, la cathédrale était fortifiée; on s'était arrangé pour que, dans un cas de nécessité suprême, elle pût fournir aux défenseurs de la ville un réduit à l'extrémité orientale de l'enceinte. Des créneaux, dont il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un petit nombre de vestiges, mais bien reconnaissables, couronnaient le sommet de ses murs, et des tourelles s'élevaient aux angles saillans des bras du transept. La façade présente un pignon aigu d'une grande élévation, au sommet duquel on a placé le buste de la statue de l'empereur Julien; deux tours carrées, formant clochers, l'accompagnaient des deux côtés. Elles ont été renversées par des tremblemens de terre, car le pays est fort sujet à ce genre de fléau. L'une, celle de l'ouest, n'a jamais été rebâtie; il n'en subsiste que la base. L'autre été réédifiée dans le style de la renaissance en 1555, par le cardinal Michelangelo Saraceno, archevêque d'Acerenza. La rose de la façade a été refaite à la même époque. Le portail, au contraire, formant porche en saillie et richement sculpté, est toujours celui

du XIIe siècle. Ses deux colonnes de marbre de couleur, empruntées aux ruines de quelque édifice antique, reposent à leur base sur deux groupes d'une incroyable obscénité, l'un d'un grand singe et d'une femme, l'autre d'un homme et d'une guenon. Le regretté A. de Longpérier a fait remarquer que, grâce à leurs relations avec les Arabes, les artistes de l'Italie normande connaissaient assez bien les éléphans, animaux qui servent de supports au siège de marbre de l'archevêque Ursone dans la cathédrale de Canosa. Les groupes du portail de la cathédrale d'Acerenza montrent qu'ils avaient aussi par la même voie des notions sur les grands singes anthropomorphes de l'archipel Indien, lesquels jouent un rôle dans les aventures de Sindbad le marin. Ces groupes ont du reste dans les derniers temps donné lieu à un petit conflit. En prenant possession de la cathédrale l'archevêque actuel les avait fait enlever par pudeur; le chapitre, par amour de l'archéologie, s'est uni à la municipalité pour en imposer la remise en place.

A l'intérieur, l'aspect a été fort dénaturé par l'exécution de voûtes de maçonnerie, que l'on a substituées il y a une quarantaine d'ans à la charpente apparente de la couverture. L'idée n'était pas plus heureuse au point de vue de la beauté que de la solidité de l'édifice. Les voûtes ont été lézardées dans tous les sens par le tremblement terre de 1857; elles menacent ruine, et on est obligé maintenant de les reprendre en sous-œuvre. Ce qu'on aurait de mieux à faire serait de les démolir pour remettre l'église dans son état primitif. Le chœur est élevé d'environ deux mètres au-dessus du pavé du reste de l'édifice et même du bas-côté qui l'entoure. Par-dessous règne une crypte qu'ont fait refaire et décorer en 1523 Giacomo Alfonso Ferrillo, comte de Muro, et sa femme Marie de Baux. C'est une œuvre exquise comme architecture et comme sculpture. Les ornemens en *grotteschi* couvrant les voûtes et les pilastres, les chapiteaux des colonnes et surtout le beau bas-relief de bronze placé au-dessus de l'autel, ont la grâce pleine de morbidesse, la suavité charmante et la souple élégance des œuvres de Giovanni da Nola. Enfin, chose infiniment rare dans les provinces de l'extrême midi de la péninsule, la cathédrale d'Acerenza possède deux bons tableaux sur les autels majeurs des deux transepts. L'un, celui du transept de droite, m'a paru de Polydore de Caravage; l'autre est de quelque peintre napolitain que je n'ai pas su déterminer, lequel procédait de l'école de Raphaël, mais par l'intermédiaire de Jules Romain, dont il a imité la dureté de dessin et le coloris briqueté dans les chairs.

On voit par ces brèves indications quel degré d'intérêt présente la cathédrale d'Acerenza. Elle mériterait d'être soigneusement relevée par un architecte, car elle est un des monumens les plus pré-

cieux pour la chronologie de l'art dans les domaines des princes normands. Schulz, dans ses remarquables études sur les édifices du moyen âge dans l'Italie méridionale, s'est complètement mépris sur la date des rares églises d'un roman tout français telles que celles-ci. Il pense qu'elles appartiennent à une époque avancée déjà dans l'existence de la monarchie fondée par les fils de Tancrède de Hauteville. C'est le contraire qui est vrai. Les monumens de ce type sont en réalité du premier demi-siècle de l'établissement des Normands. Il n'existe aucune raison de contester les dates traditionnelles du commencement des travaux des deux plus importantes de ces églises, 1065 pour celle de Venosa, 1080 pour celle d'Acerenza. Je dirai plus, ce n'est qu'en les acceptant pour exactes que l'on peut arriver à une reconstruction satisfaisante de l'histoire de l'architecture aux XIe et XIIe siècles dans les Pouilles et la Basilicate. Lorsque les Normands se rendirent maîtres du pays, ils y trouvèrent déjà florissant un système architectural qui s'était formé avant eux sous la domination grecque, un style procédant à la fois du byzantin et de l'arabe et en combinant les élémens, dont la cathédrale de Canosa et celle de Siponto peuvent être tenus pour les types les plus caractéristiques et les plus achevés. Ce style, pendant toute la seconde moitié du XIe siècle, fut encore employé sans modifications dans une partie de leurs édifices, dans ceux pour lesquels ils s'adressèrent aux maîtres constructeurs indigènes. Il semble même que, dans les domaines de Bohémond, il se soit conservé plus tard qu'ailleurs, jusque vers 1115, comme si une influence syrienne l'y avait entretenu et renouvelé; Antioche et Tarente, soumises au même prince, se seraient ainsi donné la main sur le terrain de l'art. Mais, à côté de ce style byzantino-arabe, la venue des nouveaux dominateurs en avait introduit un autre, le roman de notre pays. Robert Guiscard, dont il faut faire intervenir ici l'influence personnelle puisque la Trinité de Venosa était son œuvre, Robert Guiscard voulait avoir dans ses nouveaux états des églises pareilles à celles que, tout jeune, il avait admirées et vu construire dans sa Normandie. Il faisait donc venir de là-bas des architectes comme ceux qui ont travaillé à Venosa et à Acerenza, et ceux-ci transportaient sur le sol italien toutes leurs traditions d'école. La coexistence des deux styles rivaux est ainsi le fait qui se produisit le premier, au lendemain de la conquête, et c'est seulement alors qu'on peut l'admettre, l'expliquer historiquement. Plus tard, au contraire, dans le XIIe siècle, il se produisit une fusion de ces deux systèmes; les maîtres étrangers eurent des élèves indigènes; les données des écoles, d'abord en antagonisme, se combinèrent en une harmonieuse synthèse. C'est ainsi qu'on vit naître et régner, de 1100 à 1200, dans les provinces gouvernées par les descendans de la mai-

son de Hauteville, un style d'architecture original et nouveau, le véritable style italo-normand, où les influences normande et bourguignonne se marient avec les traditions byzantines, où la décoration des églises est en grande partie puisée de l'autre côté des Alpes, mais où leurs plans sont franchement italiens, n'admettant, par exemple, jamais cette circulation autour du chœur que nous venons d'observer encore une fois à Acerenza.

III.

Lorsque, des remparts d'Acerenza, on regarde du côté du sud-ouest, on voit un peu en avant du sommet de l'échine de montagnes qui sépare de Potenza et de la vallée du Basiento, presque à la crête de ces montagnes, le bourg de Pietragalla, gros village encore plutôt que bourg malgré ses quatre mille habitans, car ceux-ci ne sont guère que des paysans. On croirait presque qu'on va le toucher de la main et on s'imagine qu'il suffira de bien peu de temps pour y arriver. Mais comme il faut descendre du pic d'Acerenza dans le fond de la vallée du Bradano, puis remonter jusqu'à la même hauteur par une interminable côte, on y met au moins deux heures et demie.

Rien de plus pauvre ni de plus sauvage que Pietragalla. Je n'ai pas pu y trouver à prendre une tasse de café autre que ce qu'on décorait du nom de *caffé di paese,* décoction amère de glands de chêne grillés. Jusqu'au xve siècle, ce n'était qu'un hameau dépendant de Casalaspro, fief assez important du comté de Muro sous les Angevins, qui avait fini par être érigé en duché à l'époque où les Aragonais multiplièrent si incroyablement les titres de ducs et de princes dans le royaume de Naples. Il y a encore aujourd'hui un duc de Casalaspro, qui est en même temps baron de Pietragalla; mais depuis longtemps Casalaspro n'existe plus. Un tremblement de terre l'ayant renversé en 1456, la plupart des habitans se retirèrent à Pietragalla; un autre tremblement de terre, celui qui dévasta toutes les localités de la Basilicate le 8 septembre 1694, acheva de faire abandonner Casalaspro et renversa les quatre tours qui restaient debout du château. A l'endroit qu'occupait jadis cette seigneurie, dont le principal éclat fut au xive siècle, on ne rencontre plus que des décombres informes.

Le misérable bourg de Pietragalla ne mériterait pas une mention s'il n'avait pas eu, il y a vingt et un ans maintenant, sa page d'histoire. C'est là que se passa l'épisode le plus considérable de ce brigandage politique des premières années de l'établissement du régime de l'unité italienne dans le royaume napolitain, dont le souvenir est toujours si vivant dans le pays. Partout où je passe on me raconte

les histoires tournant en légende de cette époque terrible où l'on ne pouvait plus aller sans danger d'une localité à l'autre; à l'accent avec lequel on me dépeint les cruautés des chefs de bandes, on sent quelles terreurs et quelles colères leurs noms seuls suffisent encore à réveiller. Mon compagnon de voyage, M. Michele La Cava, qui avait alors vingt et un ans, a vu rapporter un soir le corps sanglant de son père, signalé comme libéral et patriote, et comme tel assassiné par la bande de Crocco tandis qu'il allait visiter une de ses propriétés.

Je le répète, c'est Pietragalla qui vit l'épisode décisif de cette sorte de chouannerie. C'est devant cette bicoque que vint échouer définitivement Borgès et avec lui tout espoir de soulever contre la révolution nationale une Vendée napolitaine, ou plutôt, — car ce nom de Vendée est trop noble et trop pur pour qu'on puisse l'appliquer aux hordes qui avaient servi la cause royale en 1799, — quelque chose de semblable à l'armée de la Sainte-Foi que le cardinal Ruffo conduisit victorieusement du fond de la Calabre jusqu'à Naples en marquant son passage par un fleuve de sang.

On était dans l'automne de 1861; il y avait un an seulement que Garibaldi était entré à Naples, six mois que François II avait dû quitter Gaëte après cette défense qui avait fait à la monarchie des Bourbons des funérailles dignes de ses ancêtres français. Le pays était encore dans un état de profonde confusion; tous les élémens de désordre que déchaîne inévitablement une révolution s'y donnaient carrière. Les rouages de l'ancienne machine gouvernementale étaient détruits, ceux de la nouvelle commençaient à peine à s'organiser. Bien qu'il se fût affaissé d'une manière irrémédiable sous le poids de ses propres fautes et de la corruption de ses agens, quoique l'immense majorité du pays l'eût irrévocablement condamné, le régime déchu de la veille conservait encore des partisans actifs qui cherchaient à le restaurer par tous les moyens. Au milieu du désordre général, en profitant de la désorganisation passagère des élémens de répression, le brigandage avait pris un développement effrayant dans les provinces où il était depuis longtemps à l'état endémique. La dispersion de l'ancienne armée royale, qui dans les Calabres et la Basilicate avait fondu sans combattre, avait fourni de nombreuses recrues aux bandes des malfaiteurs. Bientôt certains chefs qui antérieurement avait déjà fait leurs preuves dans le brigandage, comme Chiavone sur la frontière des états pontificaux, Mittica dans l'Aspromonte, les frères La Gala dans la Sila, Crocco dans le Vulture, d'autres dans les Abruzzes, avaient vu se grouper autour d'eux de vraies petites armées et terrifiaient le pays; ils étaient devenus des personnages importans, dont le nom remplissait les journaux et occupait la politique européenne.

Le métier était bon. Suivant l'exemple mémorable et classique que Fra Diavolo et Mammone, devenus colonels de l'armée royale par la grâce du cardinal Ruffo, avaient légué à leurs successeurs, tous se masquaient en fidèles du roi détrôné. Jamais, dans le royaume de Naples, on n'a vu le brigandage arborer une bannière politique autre que celle de la réaction, contre la république en 1799, contre Joseph Bonaparte et Murat de 1806 à 1814, contre la royauté constitutionnelle de la maison de Savoie après 1860. Mais pour quiconque connaît les conditions du pays, il est facile de comprendre comment, du moment qu'on se faisait brigand, l'avantage professionnel était de se déclarer bourbonien, et non pas libéral. Dans les provinces tous les gens éclairés, la noblesse en général, c'est-à-dire la majorité des propriétaires, des gens riches, appartenaient au parti libéral, avaient embrassé avec ardeur la cause de l'unité italienne. C'étaient ceux dont les fermes étaient bonnes à piller, les personnes à entraîner dans les montagnes pour ne les relâcher que contre une grosse rançon. Ce n'est pas à dire que, lorsque les bandits mettaient la main sur un homme connu par sa fortune et qui ne se mêlait pas de politique, ils se fissent faute de l'enlever, de lui couper le nez ou les oreilles pour stimuler le zèle de sa famille quand la rançon se faisait trop attendre, enfin de l'égorger, si elle ne venait pas. Tout en ayant ainsi les bénéfices du métier, les brigands touchaient, à titre d'insurgés, les subsides des comités légitimistes de l'étranger, qui persistaient à les regarder comme des chevaliers du droit calomniés par la presse piémontaise.

Ces comités étaient de bonne foi ; on l'était aussi dans l'entourage de François II retiré à Rome, quand on croyait aux protestations de fidélité des chefs de bandes, et on comptait sur une prompte restauration due à leur vaillance. Cependant on commençait à trouver que cette restauration tardait plus qu'on n'avait cru, que les bandes n'arrivaient à aucun résultat qui en valût la peine. On jugea indispensable de grouper leurs efforts ; on crut le moment venu de frapper un grand coup. Les intrigans affluaient au palais Farnèse, affirmant que la population de l'ancien royaume napolitain tout entière frémissait sous le joug étranger, et qu'indubitablement la levée de la première conscription ordonnée par le gouvernement de Turin donnerait le signal d'une insurrection générale. Mais il fallait quelqu'un pour prendre en main le commandement de cette insurrection, quelqu'un dont le royalisme fût assez sûr, la bravoure et la capacité militaire à la hauteur de la tâche. François II ne trouva point cet homme parmi les anciens officiers de son armée; il le chercha dans José Borgès.

C'était un Catalan qui avait été l'un des plus brillans chefs du carlisme espagnol. Ame ardente et pleine de foi, caractère chevaleresque,

il avait dévoué sa vie à la cause de la légitimité. Nul n'était plus brave sur le champ de bataille, plus hardi dans ses entreprises et ne connaissait mieux les conditions de la guerre de partisans. Nul surtout, chose rare parmi les *cabecillas*, n'était plus loyal et plus désintéressé ; nul n'avait les mains plus pures. Jamais, dans un genre de guerre où le pillage est si facile, il n'avait cherché à tirer parti des aubaines de la maraude. Exilé de son pays, il vivait pauvre et dans la retraite. C'est là que vinrent le chercher les envoyés du roi de Naples. Un roi détrôné, parent de celui dont il avait porté la cocarde, réclamait ses services. Il n'hésita pas un instant à répondre à cet appel et, sans rien demander de plus, il partit. Le 14 septembre 1861, Borgès, ayant pour lieutenant un Français, Auguste Langlois, ancien capitaine aux zouaves pontificaux, débarquait à Brancaleone, près de Reggio, suivi de cent Espagnols, vétérans du carlisme.

Il venait faire en soldat une guerre loyale et régulière, résolu à ne pactiser avec aucune pratique honteuse, avec aucun excès qui pût entacher l'honneur de son drapeau. C'est ce qu'il annonçait dans la proclamation qu'il lançait en débarquant pour appeler les populations aux armes et dans une lettre d'un ton singulièrement chevaleresque qu'il adressait en même temps aux commandans des troupes italiennes comme le cartel d'un paladin de l'école des Amadis. Il traversa plusieurs bourgs sans que personne répondît à son cri d'insurrection, vînt se joindre à sa petite troupe. Le pays ne montrait aucune disposition à cette révolte universelle qu'on lui avait promise. Il dut en toute hâte se jeter dans l'Aspromonte, où l'attendait la bande de Mittica. Dès la première entrevue, Borgès comprit à qui il avait affaire. Quant à Mittica, cet étranger qui venait lui parler d'honneur et de dévoûment, qui prétendait lui commander, ordonnait de se battre et défendait de voler, lui parut suspect ou tout au moins gênant. Il le mit en état d'arrestation et le fit désarmer avec ses compagnons. Le rusé Calabrais faisait d'eux des otages bons à tenir en réserve pour quelque négociation future où il pourrait, en les livrant aux Italiens, s'assurer d'être reçu à composition si la chance tournait trop mal pour lui.

Les événemens déjouèrent son calcul. Quelques jours après, une colonne de plusieurs bataillons de *bersaglieri* attaquait à l'improviste les brigands de l'Aspromonte. Comme les choses devenaient sérieuses, les fusils furent rendus aux Espagnols. Après un engagement très vif, mais court, les bandits se dispersèrent ; Mittica lui-même se rendit prisonnier. Borgès avec ses compagnons, imposant aux ennemis par leur fière contenance, opérèrent leur retraite en bon ordre, suivis de quelques individus de la bande qui montraient plus de cœur que les autres. Ils se mirent en marche vers le

nord en suivant les parties les plus inaccessibles des montagnes. Le 9 octobre, ils tentaient de surprendre Catanzaro, mais ils y étaient si vigoureusement reçus que tous se débandaient. Borgès lui-même, abandonné, dut prendre la fuite avec sept compagnons seulement et se jeta dans les forêts de la Sila. Pendant plus d'un mois, on y perdit sa trace et l'on n'entendit plus parler de lui.

A ce moment, le massif de la Sila était tout entier au pouvoir de Cipriano La Gala, qui disposait de plusieurs milliers d'hommes, cantonnés dans les bois immenses de la haute montagne. Il adressait au général commandant à Cosenza et au préfet des lettres où il les traitait d'égal à égal. Évidemment, en choisissant la Calabre pour lieu de débarquement, Borgès avait compté trouver dans les forces de La Gala une division tout organisée de sa future armée. Mais le roi de la Sila ne se soucia pas de se soumettre à l'autorité régulière du chef qu'on avait voulu lui donner. De son côté, Borgès recula devant l'idée d'une association avec cet homme couvert de crimes, dont le procès, deux ans plus tard, a révélé tant d'atrocités révoltantes, de vols qu'aucune passion politique ne pouvait excuser. Il erra donc au travers des forêts, menacé de tous côtés des plus grands dangers, obligé de se cacher des prétendus insurgés autant que des lieutenans du général La Marmora.

Cependant il lui fallait tenter quelque chose. Les renseignemens qu'on lui fournit sur Donatello Crocco, qui avait rassemblé une troupe assez nombreuse dans les bois du Vulture, lui firent espérer de trouver dans ce chef, sinon un pillard moins avide du bien d'autrui que les autres, du moins un homme plus brave, qui se prêterait à des opérations militaires. Borgès résolut donc de le rejoindre pour entreprendre une campagne dans la Basilicate. Le choix seul de cette province montre à quel point on l'avait mal renseigné sur le pays. Il n'en était pas une où il dût rencontrer plus de difficultés pour ses projets. Depuis plus d'un demi-siècle, la Basilicate se distinguait par l'ardeur de libéralisme de la population de ses villes. Dans aucune autre le cardinal Ruffo n'avait trouvé une plus opiniâtre résistance ni Murat plus de dévoûment. L'année précédente encore, toutes les villes de la province s'étaient soulevées et avaient chassé les troupes royales à la seule nouvelle du débarquement de Garibaldi à Melito, et c'est cette diversion inattendue sur les derrières de l'armée opposée en Calabre au dictateur révolutionnaire qui avait désorganisé tous les plans de résistance des généraux de François II. Une entreprise bourbonnienne était donc sûre d'échouer en Basilicate encore plus que partout ailleurs.

Borgès, toujours en se cachant, avait gagné le Lagonogrese, puis les montagnes boisées des environs de Saponara. De là il s'était mis en rapport avec Crocco et l'avait appelé à lui. Le 3 novembre, les

bandes descendues du Vulture, après avoir été rejointes par le général sous les ordres duquel elles allaient se placer, occupaient le bourg de Trivigno, dont la position inexpugnable commande la vallée du Basiento. Les troupes italiennes étaient peu nombreuses dans la province; elles demandèrent des renforts à Naples, et, en attendant, ne se sentirent pas en mesure d'aller déloger de leurs cantonnemens les forces commandées par Borgès. Celui-ci resta près de quinze jours à Trivigno sans être inquiété, s'occupant à organiser sa petite armée, qui s'accroissait à vue d'œil. Il avait, en effet, dû reconnaître que la cause du monarque légitime était, au fond, parfaitement indifférente à ceux qui prétendaient avoir pris les armes pour elle, que l'appât du butin les faisait seul agir et que ce n'était que par cet appât qu'il pourrait recruter des soldats. Surmontant donc les répugnances de son honneur, il avait promis à ceux qui voudraient le suivre le pillage des villes dont ils s'empareraient de vive force. A dater de ce jour, les recrues commencèrent à lui arriver et les bandes qui avaient répondu à son appel montrèrent plus d'ardeur, plus de disposition à la lutte.

Bientôt on s'enhardit à exécuter quelques pointes autour de Trivigno. Un détachement de *bersaglieri*, surpris en marche, fut détruit. Ce petit succès donna confiance, et Borgès crut le moment venu d'entamer des opérations sérieuses. Le 16 novembre, il emportait le bourg de Vaglio, dans le voisinage de Potenza. Conformément à sa promesse ce bourg fut mis à sac, et de tels excès y furent commis que le lendemain l'évêque de Potenza, qui pourtant sympathisait de cœur avec la cause bourbonienne, publia un mandement pour déclarer à ses diocésains que la conscience ne permettait pas à un chrétien de s'associer à des crimes de ce genre. Le 18, Borgès, évitant Potenza bien gardée, conduisait les mêmes bandes devant Pietragalla, d'où il espérait, par la forêt de Banzi, donner la main à celles de la Pouille et de la Capitanate.

Pas un soldat ne se trouvait dans le canton. La garnison la plus voisine était celle de Potenza, trop insuffisante pour oser s'aventurer hors de la ville. Les habitans de Pietragalla n'avaient donc aucun espoir d'être efficacement secourus; ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes et peut-être sur les gardes nationales voisines. Plus de deux mille hommes les cernaient. Ils ne prirent pas moins la résolution de résister jusqu'à l'écrasement plutôt que d'accueillir les brigands. Les rues du bourg furent barricadées à la hâte, les maisons crénelées, et l'on répondit par des coups de fusil aux sommations du cabecilla venu d'Espagne. La lutte se prolongea plusieurs heures malgré la disproportion des deux partis. Somme toute, en dépit des efforts de Borgès, l'attaque était molle; on ne parvenait pas à empê-

cher les assaillans, aussitôt qu'une maison était prise, de se mettre à la piller au lieu de continuer à combattre. La défense, au contraire, était d'une rare énergie. Les gens de Pietragalla disputaient aux brigands maison après maison avec un tel acharnement qu'ils leur tuèrent ou blessèrent plus de cent hommes. Mais leurs munitions commençaient à s'épuiser; ils avaient, de leur côté, bien des morts et des blessés. Déjà la moitié du bourg avait été conquise, pillée et livrée aux flammes. Ses défenseurs allaient succomber sous le nombre, quand tout à coup ils entendirent des sonneries de clairon dans la campagne. A ce bruit ils virent leurs assaillans hésiter, se troubler, puis bientôt se disperser dans toutes les directions comme une volée d'oiseaux pillards sans attendre l'intervention de la troupe qui s'annonçait par ces fanfares.

Cette troupe n'avait pourtant rien de formidable. La population d'Acerenza, du haut de sa montagne, avait pu suivre avec une poignante émotion les péripéties de l'attaque de Pietragalla. La garde nationale s'était rassemblée. Elle ne disposait que d'une centaine d'hommes pour tenter une expédition au secours de ses voisins. Une aussi petite poignée de combattans, en se risquant contre des bandes vingt fois plus nombreuses, n'avait guère d'autre chance que de se faire écraser inutilement. Mais c'étaient des gens de cœur, et coûte que coûte ils avaient résolu de faire leur devoir. Au moment du départ une idée lumineuse traversa l'esprit de leur capitaine. On n'avait que bien peu d'hommes à mettre en ligne; mais par un heureux hasard il se trouvait à la mairie six vieux clairons. L'officier les fit prendre et chercha des hommes qui sussent en sonner tant bien que mal. Arrivé au fond de la vallée, après avoir descendu en se dissimulant dans les vignes, il divisa sa petite troupe en deux détachemens auxquels il fit prendre des chemins creux qui pussent cacher leur nombre véritable. Et il ordonna, pendant toute l'ascension de la montagne, de faire aller les trompettes à pleins poumons en faisant le plus de tapage possible. Cette ruse de Peau-Rouge était bien naïve; pourtant elle réussit. Les brigands, au milieu de leur assaut, entendirent derrière eux, dans deux directions, des clairons qui semblaient annoncer l'arrivée de plusieurs compagnies d'infanterie. Ils furent pris de panique. Au lieu de s'exposer en continuant la lutte, ils ne pensèrent plus qu'à mettre en sûreté ce qu'ils avaient déjà pillé, et d'un commun élan ils s'enfuirent à toutes jambes avec leur butin vers les bois de Monticchio et de Lagopesole. Borgès essaya vainement de les ramener au combat; désespéré, la mort dans l'âme, il fut entraîné dans le torrent de leur fuite, dont Crocco en personne avait donné le signal. C'est ainsi que la garde nationale d'Acerenza délivra ses

voisins de Pietragalla sans avoir eu à brûler une amorce. Depuis le siège de Jéricho, de biblique mémoire, jamais sonneries de trompettes n'avaient produit à la guerre un effet aussi merveilleux.

Les jours suivans des troupes arrivèrent de Naples et se joignirent aux gardes nationales de la contrée. On cerna les bois où s'étaient réfugiées les bandes, réduites désormais à cinq ou six cents hommes, et on se prépara à les fouiller minutieusement. Cependant la discorde était complète entre ceux qui avaient conduit l'entreprise. Crocco et les autres chefs de bandes reprochaient à Borgès de les avoir menés à leur perte. Le vaillant Espagnol les traitait de voleurs et de couards; il désespérait d'une cause qui ne trouvait que de pareils défenseurs. Pourtant, dans la situation sans issue où l'on se voyait, il parvint à les entraîner à une suprême tentative sur Pescopagano. Elle eut lieu le 28 novembre et fut encore plus désastreuse que celle de Pietragalla. Il n'y eut même pas à proprement parler de combat; dès les premiers coups de fusil la déroute des brigands fut complète; ils coururent au plus vite se cacher de nouveau dans les bois.

Le soir même une idée infernale surgit dans l'esprit de Donatello Crocco. Puisque tout espoir de succès était perdu, puisqu'il n'y avait plus moyen de piller les libéraux de la Basilicate, avant de chercher à regagner en se coulant sous bois ses repaires du Vulture, il y avait du moins un bon coup à faire en dévalisant les étrangers que le roi avait envoyés pour les commander. Borgès et ses compagnons étaient porteurs de sommes assez fortes en or dont on les avait munis en les faisant partir pour subvenir aux premières dépenses de l'expédition. Ils les avaient ménagées autant qu'ils avaient pu et les bandits dont ils avaient dû faire leurs soldats savaient qu'une bonne part en restait intacte. Brisés de fatigue, les quelques aventuriers carlistes dormaient. On se jeta sur eux pendant leur sommeil, on les dépouilla de leur argent, de leurs effets et de leurs armes, et on les chassa devant soi sans ressources dans un pays dont ils parlaient à peine la langue et où ils étaient partout traqués. Crocco espérait qu'en se mettant à leur poursuite les troupes le laisseraient plus facilement échapper.

Borgès n'eut plus dès lors qu'une seule pensée, gagner Rome et s'y présenter devant François II; une fois là dire enfin toute la vérité à ce roi dont il n'avait pu servir efficacement la cause d'une autre manière, lui montrer à quel point on le trompait, et le détourner d'envoyer après lui d'autres braves gens chercher la mort dans une entreprise impossible. Avec trois compagnons fidèles, déguisés en paysans, il se mit en route vers les montagnes des Abruzzes par où il espérait gagner plus facilement la frontière pontificale. On marchait de nuit, autant que possible par les forêts ou la crête de

l'Apennin, dormant en plein champ, évitant les lieux habités excepté quand la faim contraignait à se présenter à quelque *masseria* isolée pour s'y procurer du pain, dépistant les patrouilles qui parcouraient le pays. Ce que Borgès déploya d'habileté de sauvage, de hardiesse, de ruse et de fertilité d'inventions dans cette longue et périlleuse fuite est quelque chose d'inouï. Il croyait enfin toucher au but, le lendemain il allait franchir la frontière et se trouver à l'abri des poursuites, quand il fut arrêté dans les environs de Carsoli. Prisonnier, il se nomma fièrement. On le conduisit à Tagliacozzo, où on le fusilla le 15 décembre. Sa contenance devant la mort fut intrépide et sans forfanterie; il mourut comme il avait vécu, en soldat convaincu d'une idée.

On avait trouvé sur lui divers papiers importans, entre autres le mémoire, écrit dans les étapes de sa dernière odyssée, qu'il voulait remettre à François II en arrivant à Rome. Le gouvernement italien le fit aussitôt publier, et l'effet en fut très grand en Europe. Rien ne contribua plus à éclairer l'opinion sur le véritable caractère du brigandage napolitain. Je viens de le relire et je ne connais rien d'une éloquence plus navrante dans sa simplicité que ce cri suprême d'un honnête homme abusé, qui s'est dévoué à commander des Vendéens et n'a trouvé à la place que du gibier de galères, et qui, pour laver son honneur jusque-là sans tache, repousse toute solidarité avec les bandits auxquels on l'a momentanément associé. Il dit à son roi la vérité du ton grave et triste d'un homme qui n'est pas sûr de le détromper, qui s'attend au contraire à être méconnu, mais qui fait son devoir et décharge sa conscience.

L'exécution de Borgès reste une tache sanglante pour le gouvernement italien. Celui-ci a eu beau invoquer la nécessité de faire un exemple, le vaillant capitaine d'aventure espagnol n'était pas un brigand; il avait loyalement combattu en soldat et il devait être traité en prisonnier de guerre. C'était un de ces adversaires qu'on s'honore en respectant, et il y avait une suprême injustice à confondre ce champion de la légitimité mourante avec les malfaiteurs dont il fallait à tout prix réprimer les crimes. Sa mort ne servait de rien à l'Italie; sa vie épargnée eût eu du prix pour elle. Au lieu de le tuer, il fallait le renvoyer à l'étranger pour y raconter ses déceptions et ses misères. Mais pour lui, le sort qu'on lui a fait était ce qui valait le mieux. Vivant après la déconvenue de son expédition, il n'eût été qu'un aventurier battu et sans prestige; on lui a donné l'auréole de ceux qui meurent martyrs de leur foi.

Je me suis arrêté quelque temps sur ces souvenirs oubliés maintenant en dehors du pays, bien qu'ils aient, il y a vingt ans, passionné toute l'Europe, et spécialement notre pays, où l'on prenait parti suivant ses opinions, avec une ardeur dont il me souvient

encore, pour ou contre le brigandage napolitain. Mais en présence des lieux qui en furent témoins, toutes les réminiscences de ces événemens sont revenues à mon esprit avec une singulière vivacité. Elles m'ont pour ainsi dire absorbé pendant les quatre heures que j'ai mises à parcourir, en partie de nuit et sans plus pouvoir observer le paysage, la route de Pietragalla à Potenza.

IV.

Cette ville est un chef-lieu de province, qui compte dix-neuf mille habitans. Elle est située à 1,200 mètres d'altitude, sur le sommet d'un mamelon haut et escarpé, que dominent à peu de distance de tous les côtés des montagnes plus élevées. Au sud, là où la ville surplombe la vallée supérieure du Basiento, dans le fond de laquelle est située la station du chemin de fer, la vue est pittoresque et frappante, mais d'un caractère triste et sauvage. Le fleuve, qui se jette dans la mer à Métaponte, est ici tout près de sa source; car il sort du mont Arioso, quelques kilomètres seulement au-dessus de Potenza. Ce mont Arioso, situé au sud de la ville, appartient au massif des Monti della Maddalena, le groupe culminant de l'Apennin lucanien; il reste couronné de neiges jusqu'au milieu du mois de mai.

La ville n'a rien de monumental. On n'y rencontre pas un seul édifice qui frappe l'attention. Devant la préfecture, il y a une place d'une certaine étendue, mais la principale artère est une longue rue tortueuse où deux voitures auraient peine à passer de front. Les maisons qui la bordent, toutes blanchies à la chaux, sont peu élevées, avec leur façade garnie de balcons ventrus à l'espagnole en fer forgé dont quelques-uns sont de remarquables échantillons de l'art du serrurier au XVIIe siècle. Cette rue est le forum de Potenza. Toute la journée on la voit remplie de groupes qui stationnent, laissant aller leur vie à la flânerie ou bien causant de leurs affaires et discutant avec animation la politique du jour. A la curiosité qu'un étranger éveille en y passant, il est facile de voir qu'il n'en vient guère en ces lieux.

Pour un voyageur qui arriverait de Naples, il est évident que Potenza paraîtrait un trou de province, arriéré, vulgaire et mort. Pour celui qui vient de passer plusieurs jours à parcourir les petites localités de la Basilicate et ses campagnes désertes, l'impression est toute différente. Il lui semble retrouver la vie et la civilisation. A revoir l'éclairage au gaz, un grand théâtre, des cafés brillans de lumières, des magasins assez bien approvisionnés, et dont cinq ou six ont des devantures à la moderne, entre autres celui d'une modiste française,

il croit rentrer dans une autre partie du monde que celle d'où il sort. Pour ma part, dussé-je passer pour dominé par des préoccupations bien matérielles, le plus vif souvenir que m'ait laissé cette ville a été celui de la satisfaction d'y rencontrer une véritable auberge avec de bons lits et des chambres propres, et surtout une *trattoria* tenue par un Milanais, où l'on vous sert la fine cuisine du nord de l'Italie. Je ne voudrais pas me donner l'air d'un gourmand en m'appesantissant sur « les choses de gueule, » comme disaient nos pères. Pourtant la question de nourriture, dans certaines conditions de voyage, finit par devenir une préoccupation qui s'impose, et elle tient sa place importante dans les mœurs d'un pays. Celui qui est délicat sur ce chapitre ne doit pas s'aventurer dans les provinces de l'extrémité méridionale de l'Italie, en Basilicate ou en Calabre; il aurait trop à en souffrir. Jamais, pour ainsi dire, en dehors de quelques villes d'une certaine importance, on n'y trouve de viande de boucherie, et quand par hasard on en rencontre, elle est immangeable. En fait de nourriture animale, on est condamné au poulet à perpétuité. Et quels poulets ! D'affreux oiseaux à l'aspect misérable et souffreteux, juchés sur de grandes pattes jaunes, auxquels jamais on n'a donné une seule poignée de grains et qui cherchent leur vie comme ils peuvent parmi les ordures. Qu'on juge après cela de leur maigreur, sans compter la vermine qui les dévore à tel point que souvent leurs plumes se recroquevillent comme s'ils étaient atteints d'une maladie de la peau. En général, on ne les tue qu'au moment de les faire cuire, de telle façon que leur chair est aussi coriace qu'ils sont maigres. Quant aux manières de les accommoder, elles feraient dresser les cheveux sur la tête à un gastronome. Voici par exemple une des plus usitées dans la Basilicate. La bête une fois saignée, on la vide et on la dépèce; puis on prend sa ventraille, on la hache avec des oignons et des tomates et on fait frire le tout dans la poêle, où on met ensuite à sauter les membres du poulet.

C'est pis encore quand on veut vous bien recevoir et vous offrir une chère raffinée. Il faut que les gens de ces pays aient le palais et l'estomac autrement faits que les nôtres. Ils se délectent à des combinaisons de goûts que des Allemands ne réprouveraient peut-être pas, mais qui nous paraissent aussi barbares que répugnantes. Au point de vue de l'archéologie, cette cuisine est fort curieuse. C'est celle que cultivaient les anciens. Les recettes d'Apicius, si on les appliquait, donneraient exactement ce genre de produits, ces associations de saveurs qui pour nous hurlent de se trouver ensemble. Un certain soir, dans une maison où j'avais reçu la plus gracieuse hospitalité, où l'on s'empressait à me faire fête, je vois sur la table un magnifique gâteau dont la surface était couverte d'une glaçure de sucre sur laquelle, en l'honneur de l'hôte étranger, on

avait dessiné, en nonpareille de couleurs variées, son chiffre entre un drapeau français et un drapeau italien. J'en prends un morceau, mais à peine y ai-je porté la dent je recule, et il me faut un effort héroïque de politesse pour en manger deux ou trois bouchées sans trop de grimaces. C'était un pâté de jambon, d'œufs durs, d'amandes, de cornichons au vinaigre et de fruits confits, le tout assaisonné au sucre et au fromage fort. Je pourrais énumérer ainsi, pour l'instruction des ménagères, un certain nombre de recettes de même caractère, à inscrire également dans le livre de la cuisine qu'il ne faut pas faire. J'y donnerais une place d'honneur au lièvre à la mousse de chocolat avec des petits dés de jambon et des amandes de pin pignon, à la soupe où l'on met dans le bouillon des biscuits sucrés, enfin à la sauce faite de vinaigre, de moutarde, de sucre, de menthe et de baume pour accompagner le poulet rôti. Quand on vient de passer plusieurs journées au régime exclusif de cette cuisine trop pleine de couleur locale, on éprouve un véritable soulagement à trouver celle de la *trattoria* de Potenza.

En circulant dans les rues de cette ville, on ne peut manquer de remarquer le nombre des mutilés. C'est le résultat du tremblement de terre du 16 décembre 1857, le plus récent et le plus effroyable que l'on ait vu depuis plusieurs siècles dans cette province où le fléau revient presque périodiquement. Dans la seule ville de Potenza, les chirurgiens durent à la suite du désastre opérer quatre mille amputations, plus qu'on n'en fait après une grande bataille. Ce tremblement de terre, qui donna trois secousses circulaires successives (la seconde fut la plus violente), répandit sur la majeure partie de la Basilicate des ravages égaux à ceux du tremblement de terre de 1783 en Calabre. Il y périt sur le moment même trente-deux mille personnes écrasées sous les ruines, sans compter celles que moissonnèrent ensuite les conséquences des blessures, la faim et le froid. Ce que fut le nombre de ces dernières, on en pourra juger par les chiffres officiels relatifs à l'arrondissement de Sala. Les victimes de la secousse y avaient été de treize mille deux cent trente; celles des suites de la catastrophe pendant les trois mois après montèrent à vingt-sept mille cent cinquante. Une ligne droite tirée du Vulture au Stromboli détermine exactement celle de la plus terrible intensité du phénomène. C'est en effet sur son trajet que se trouvent, outre Potenza, Saponara et Sapri, qui souffrirent horriblement, les petites villes du Val di Tegiano, Auletta, Atena, Sala, Padula, qui furent toutes renversées de fond en comble, où pas une maison ne resta debout. A droite et à gauche de cette ligne, la secousse fut beaucoup moins sensible et alla en s'atténuant à mesure que l'on s'éloignait du trajet central. Elle fut cependant plus ressentie à l'ouest qu'à l'est, particulièrement dans la région du Vésuve.

Avec celui de 1694, le tremblement de terre de 1857 est le plus violent dont la Basilicate ait gardé le souvenir depuis celui de 1273, sur lequel on trouve des renseignemens précieux dans les *Regesta* de Charles d'Anjou. Mais l'histoire de Potenza se compose en grande partie de catastrophes plus ou moins graves de même nature. On s'étonne vraiment que les hommes continuent à habiter une ville située dans ces conditions et si souvent ruinée. En revanche, on doit s'attendre par avance à n'y trouver aucun monument ancien. C'est ce qui est en effet, et comme édifices comptant plusieurs siècles d'existence, on ne saurait citer à Potenza que le municipe, qui est une construction de l'époque angevine fort défigurée, et la petite église de San-Michele. Celle-ci n'est signalée ni par Schulz ni par aucun de ceux qui ont jusqu'ici parlé des monumens du midi de l'Italie. C'est un édifice du XIe siècle, d'une simplicité rustique. Sa nef principale est garnie de piliers carrés en maçonnerie, que surmontent des chapiteaux prismatiques. Malgré sa nudité et son peu de mérite d'art, cette église a une véritable importance pour l'histoire locale.

Potenza est la *Potentia* des anciens. On n'a aucune trace de son existence aux temps où la Lucanie était indépendante, et il y a d'assez grandes probabilités qu'elle ne datait que de la période romaine, où une ville se serait naturellement formée de l'intersection des deux voies importantes qui menaient, l'une de l'Apulie dans le Bruttium, l'autre de Salerne à Tarente, autrement dit de la Campanie dans ce qui s'appelait alors la Calabre, traversant toutes les deux la Lucanie d'outre en outre dans deux directions qui se coupent à angle droit. Potentia n'est d'ailleurs mentionnée qu'en passant dans les énumérations géographiques. Les textes littéraires ne nous apprennent rien à son sujet; ce sont les inscriptions seules qui ont montré que sous l'empire c'était un municipe très important, la plus considérable et la plus florissante avec Grumentum (auprès de Saponara) parmi les villes de l'intérieur de la Lucanie. Mais la Potentia romaine n'occupait pas le site de la Potenza d'aujourd'hui. Elle était dans le fond de la vallée du Basiento, au lieu appelé La Murata, tout auprès de la station du chemin de fer et de l'autre côté de la rivière. L'emplacement en a été depuis longtemps reconnu. On n'y voit au-dessus du sol que quelques informes lambeaux de maçonneries romaines; mais toutes les fois qu'on y creuse la terre on met au jour des débris antiques. C'est de là que proviennent toutes les inscriptions latines qui se voient dans la Potenza moderne et y ont été portées à diverses époques.

Quand s'est opéré le déplacement de la population, le transport de la ville de la vallée sur la montagne? On ne possède à cet égard aucun document positif ni même aucune tradition précise. Mais

sauf Antonini, qui cette fois a raison par extraordinaire, tous les écrivains napolitains depuis la Renaissance veulent que le fait ne se soit produit qu'au XIIIe siècle. Seulement ils ne s'accordent pas sur la date. On sait par des témoignages contemporains qu'en 1250 Potenza fut dévastée par Frédéric II après une révolte, qu'en 1268 Charles d'Anjou rasa ses murailles pour la châtier d'avoir pris le parti de Conradin, enfin qu'en 1273 elle souffrit d'un tel tremblement de terre que les habitans furent quelque temps obligés de camper en plein champ. On a supposé que c'était à la suite de l'un ou de l'autre de ces événemens que l'ancienne ville avait été entièrement détruite et que l'on avait bâti une nouvelle sur un autre emplacement; mais les écrivains qui ont préconisé cette théorie n'ont pu se mettre d'accord, entre les circonstances que je viens d'indiquer, sur celle qui avait amené le transfert de la cité. Il semble pourtant que, si telle chose s'était produite au milieu du XIIIe siècle, on le saurait formellement, on en trouverait la trace quelque part. Mais du moment que Potenza possède parmi ses églises un édifice du XIe siècle, la thèse doit changer. La ville était dès lors sur la montagne et avait quitté la vallée. Le déplacement de Potentia rentre dans l'ensemble des déplacemens de villes qui eurent lieu dans toute la région à l'époque des incursions barbares et plus encore aux IXe et Xe siècles, dans la période des incursions des Sarrasins, lesquels, débarquant à l'embouchure des rivières, en remontaient les vallées et y mettaient tout à feu et à sang. A ce moment la population des lieux situés dans les terrains bas, exposés aux coups des envahisseurs et de trop imparfaite défense, se réfugia sur les hauteurs de difficile accès, où elle trouvait plus de sécurité. On ferait une longue liste des localités où les choses se passèrent de cette manière, et Potenza doit être inscrite sur cette liste.

C'est donc dans la ville déjà située sur la hauteur, là où elle est aujourd'hui, que le pape Innocent II et l'empereur Lothaire firent en 1133 un séjour d'un mois dans leur expédition contre Roger, roi de Sicile, et qu'en 1149, le même Roger reçut Louis VII, roi de France, débarqué en Calabre au retour de sa désastreuse croisade. Ce passage de Louis le Jeune par les provinces napolitaines a laissé des souvenirs vivaces dans un certain nombre de localités, à Brindisi, par exemple, tant un roi de France était un grand personnage, de nature à frapper les imaginations. Mais la tradition populaire a commis ici une de ces confusions qui lui sont habituelles; Louis VII est devenu Louis IX, bien autrement illustre. Les villes où ces souvenirs se sont conservées se targuent à tort d'avoir possédé dans leurs murs au retour de sa première croisade saint Louis, qui n'a jamais mis les pieds dans la contrée.

J'ai parlé tout à l'heure des rudes châtimens que Potenza par ses insurrections s'attira au XIIIe siècle de la part de Frédéric II et de celle de Charles d'Anjou. En 1399, le roi Ladislas assiégea et prit cette ville. En 1502, le duc de Nemours et Gonsalve de Cordoue y eurent une conférence pour essayer de régler les points en litige dans la division du royaume de Naples entre Français et Espagnols. Car le traité de partage entre Louis XII et Ferdinand le Catholique avait oublié de définir à qui serait la Basilicate, sur laquelle chacun des copartageans voulait mettre la main. La conférence de Potenza entre les généraux des deux armées d'occupation ne conduisit à aucune entente, et quelques mois après, le litige pour la possession de la Basilicate devenait le point de départ de la guerre entre les deux souverains complices, qui s'étaient entendus pour dépouiller contre tout droit la maison d'Aragon de la couronne napolitaine.

Après avoir été d'abord une ville royale, Potenza devint un fief de la grande famille de Sanseverino. La ville fut ensuite donnée par la reine Jeanne II au condottiere Giacomuzzo Attendolo Sforza, dont elle avait fait son grand-connétable. Mais le fils de celui-ci, Francesco Sforza, celui qui finit par devenir duc de Milan, ayant à la mort de la reine pris parti contre Alphonse d'Aragon, le nouveau roi le dépouilla de son fief, dont il gratifia Inigo de Guevara. Ferdinand le Catholique érigea Potenza en comté pour Antonio de Guevara, grand-sénéchal du royaume de Naples. Un peu plus tard, Porzia de Guevara apportait en mariage le comté de Potenza à Philippe de Lannoy, petit-fils du vainqueur de Pavie. Comme on le voit, les grands noms historiques ne manquent pas dans la série des seigneurs de cette ville; mais depuis le XVIe siècle elle n'a plus à enregistrer de saillant dans ses annales que les ravages de ses tremblemens de terre. C'est le centre d'une certaine culture littéraire; on y rencontre des gens instruits. Pourtant il n'y a pas jusqu'à présent de musée, bien qu'on ait organisé là, comme dans tous les chefs-lieux de province, une commission des monumens et antiquités. Un premier noyau de collection épigraphique a été cependant rassemblé au séminaire. Parmi les inscriptions qui s'y conservent on remarque plusieurs dédicaces à la déesse *Mephitis*, celle qui présidait aux exhalaisons paludéennes. C'était une de ces divinités que l'on honorait pour les fléchir et se mettre à l'abri de leurs coups. Il résulte de là que la Potentia romaine, dans la vallée, n'était pas aussi salubre que la Potenza moderne, qui sur sa hauteur ne connaît pas la malaria.

FRANÇOIS LENORMANT.

LE

RATIONALISME RELIGIEUX

AUX ÉTATS-UNIS

I. *Ezra Stiles Gannett*, par son fils; Boston, 1875. — II. *Transcendentalism in New England*, par O.-B. Frothingham; New-York, 1881. — III. *The Religion of Evolution*, par le rév. M.-J. Savage; Boston, 1876. — IV. Comptes rendus annuels de l'Association unitaire d'Amérique et de l'Association religieuse libre. — V. Collection du *Free Religious Index*; Boston, 1880-1882.

Lorsque les pionniers de l'émigration puritaine s'embarquèrent sur la *May Flower*, au mois de septembre 1620, le chef de leur petite église, John Robinson, dans son discours d'adieu, les adjura de ne pas s'en tenir aveuglément à sa propre prédication, ni même à la théologie de Luther et de Calvin, mais d'accepter avec un égal empressement ce qu'il plairait au Seigneur de leur révéler par de nouveaux intermédiaires; car il avait confiance que « Dieu a encore d'autres lumières à faire sortir de sa parole sacrée. » Ce langage, qui était dans la logique du protestantisme, ne devait pas tomber sur un sol ingrat. Toutefois, il était trop en avance sur son temps pour être immédiatement appliqué ou même compris par la plupart de ceux auxquels il s'adressait. Ce que les « pèlerins » de la *Fleur-de-Mai*, fuyant les persécutions de l'église officielle, allaient demander aux rivages du Nouveau-Monde, ce n'était pas la liberté religieuse, mais *leur* liberté religieuse, c'est-à-dire le droit de former une église de leur façon, sans le concours de la hiérarchie ni de la liturgie anglicanes.

Le gouvernement qu'ils se donnèrent était une véritable démocratie, mais c'était avant tout une démocratie théocratique, et

l'on y chercherait vainement rien qui fût conforme aux idées modernes, soit sur les rapports de l'état et de l'église, soit même sur le respect dû aux droits de la conscience et à la liberté des cultes. La Bible était leur loi suprême; elle devait inspirer et suppléer les lois écrites. Leur premier souci, quand ils fondaient quelque établissement, était de se construire un temple, qui devenait bientôt le centre de leur vie individuelle et sociale. La première élection était celle du ministre et des anciens. Les frais du culte étaient à la charge de tous les habitans, mais les droits de citoyen n'appartenaient qu'aux « communians, » et la société religieuse se réservait la faculté d'excommunier les infidèles, les pécheurs ou même les tièdes, dont le seul crime était de ne pas se sentir « en état de grâce. » Les premiers dissidens qui voulurent s'établir dans la colonie naissante, — deux membres de l'église anglicane, — furent réexpédiés en Europe par le navire qui les avait amenés. Une série de lois draconiennes ferma l'entrée de la Nouvelle-Angleterre aux anabaptistes, aux antinomiens, aux quakers, aux catholiques : en cas d'infraction, les hérétiques étaient exposés à la peine du fouet et de la mutilation, sans préjudice des travaux forcés « jusqu'à ce qu'ils pussent être renvoyés à leurs frais. » Le blasphémateur, le profanateur du dimanche, étaient passibles de châtimens qui pouvaient aller jusqu'à la mort. Cette législation féroce ne demeura pas lettre morte. La Nouvelle-Angleterre eut, au XVIIe siècle, ses Urbain Grandier, ses Calas, ses Labarre : dans le Massachusetts, on exécuta des sorciers jusqu'en 1692.

Il serait, néanmoins, injuste de méconnaître que, malgré son intolérance, son rigorisme, son étroitesse d'horizons, le calvinisme était, de tous les courans religieux de l'époque, le plus propre à faire d'une poignée d'émigrans les fondateurs d'une grande et libre nation. Il est impossible de ne pas constater son influence dans les qualités qui distinguaient les premiers émigrans et qui dominent encore aujourd'hui chez leurs descendans : la confiance dans l'initiative individuelle, l'opiniâtreté au travail, le goût de l'instruction, le respect de la femme, et le sentiment du sérieux de la vie. On peut sourire des règles minutieuses, et souvent vexatoires, où le génie puritain croyait trouver une barrière à la corruption des mœurs; mais le puritanisme n'en a pas moins donné aux sociétés marquées de son empreinte deux siècles d'une moralité comme aucun peuple n'en a connu de plus sincère, ni de plus générale, sinon de plus haute. Enfin, on lui doit d'avoir fait des hommes égaux et libres. Les constitutions rédigées, à grand renfort de textes bibliques, dès les premières années de la colonisation, étaient tellement imprégnées de *self-government,* que, sauf dans leurs dispositions contraires à la liberté de conscience, elles sont restées à

peu près intactes jusqu'à nos jours dans les états de la Nouvelle-Angleterre et qu'elles ont servi de modèle à la constitution fédérale, comme aux constitutions particulières des états ultérieurement formés dans l'Union.

C'est que l'organisation religieuse du calvinisme n'était elle-même qu'une application de la souveraineté populaire. Pour les calvinistes, le prêtre n'est plus un être d'une vertu supérieure, investi d'une autorité surnaturelle par le fait de son ordination, mais simplement un délégué des fidèles, le premier d'entre ses égaux. C'est le suffrage universel, « le vote universel de la congrégation du Christ, » comme disait Milton, qui formule les bases de l'association, désigne les « officiers, » y compris le pasteur, fixe la contribution de chaque membre, approuve le budget et tranche sans appel toutes les questions pendantes. Bien plus, chez les puritains, comme aujourd'hui chez les « congrégationalistes, » — leurs descendans directs, — l'ensemble des fidèles constituait, non pas une église, mais une collection d'églises absolument indépendantes et autonomes. On conçoit combien cette organisation, qui peut encore être considérée aujourd'hui comme le type national par excellence de l'église américaine, devait, dès le début, favoriser l'établissement de la démocratie et préparer les voies à la république. Mais elle devait également conduire, par une extension graduelle, à l'égalité juridique des autres églises qui se réclamaient du même principe pour interpréter à leur guise les textes de la Bible, et, une fois cette brèche ouverte, la tolérance civile de toutes les opinions en matière religieuse n'était plus qu'une question de temps.

Sans doute, le vieux monde, sous ce rapport, a devancé le nouveau, puisqu'en 1838 nous trouvons encore un citoyen de Boston condamné à l'emprisonnement pour crime d'athéisme. Mais, tandis que chez nous la liberté des cultes s'est établie grâce aux adversaires de l'église, aux États-Unis elle est le produit naturel d'une évolution qui a son point de départ dans les origines religieuses de la nation. Le pasteur Roger Williams, lorsqu'il fondait, en 1636, la colonie de Providence (aujourd'hui l'état de Rhode-Island), sur le principe d'une liberté absolue au profit de tous les cultes, — William Penn, insérant, en 1681, dans la charte de l'état qui porte son nom, la défense de mettre les frais d'un culte quelconque à la charge du trésor public, « pour empêcher qu'aucune secte ne puisse s'élever au-dessus des autres, » — les constituans du premier Congrès, qui interdirent d'imposer un serment religieux aux fonctionnaires fédéraux ainsi que « d'édicter des lois relatives à l'établissement ou à la prohibition d'une religion » — enfin les législateurs locaux, qui firent passer ces principes dans les constitutions particulières de leurs états, n'étaient en général rien moins que des

sceptiques ou des rationalistes : c'étaient des croyans, convaincus de l'infaillibilité de la Bible et de l'excellence de leur culte. MM. Laboulaye, de Laveleye et les autres apologistes de la démocratie américaine ont donc raison de prétendre qu'aux États-Unis la liberté politique et la liberté religieuse sont toutes deux filles de la Réforme; seulement il convient de ne pas méconnaître que la seconde est de beaucoup la cadette.

Mais il est une liberté d'un autre ordre qui, bien que plus jeune encore, peut revendiquer la même filiation; c'est la liberté intellectuelle, le rejet des préjugés dogmatiques, le rationalisme en un mot. Ici encore l'Europe a devancé l'Amérique. Toutefois, ici également, il y a une distinction importante à faire : c'est que chez les peuples de notre continent placés à la tête de la culture moderne, la science s'est développée en raison inverse de la religion, alors qu'aux États-Unis le libre examen le plus complet apparaît comme le couronnement de l'évolution religieuse. Nous avons déjà montré (1) une situation analogue s'esquissant, sous l'influence de causes identiques, chez deux peuples aussi dissemblables que les Anglais et les Hindous. C'est une étude du même genre que nous voudrions entreprendre sur les États-Unis.

I.

Donnez à une société religieuse pour unique autorité un ensemble de traditions écrites et laissez à l'inspiration individuelle le soin d'en préciser le sens : devant la variété des interprétations, force sera bien de faire appel aux lumières de la raison, et celle-ci, toute fière de venir en aide au sentiment religieux, s'empressera avec une parfaite bonne foi de choisir les versions les plus conformes, non-seulement à l'esprit des textes, mais encore au progrès des connaissances humaines. Cependant, comme ces dernières vont toujours en grandissant, il vient une heure où le libre examen ne peut plus maintenir les droits de la science qu'en forçant le sens de la tradition ou en se réfugiant dans les subtilités du symbolisme. Ainsi, la crise se trouve momentanément apaisée; mais du jour où la vérité historique reprend ses droits, les esprits religieux, qui ne peuvent plus se déshabituer de la liberté de penser, sont forcément conduits à mettre en doute, sinon la réalité de l'inspiration divine, du moins la fidélité des passages où elle se trouve consignée. C'est alors qu'on se réfugie dans la distinction entre les parties essen-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 septembre 1875, *une Visite aux églises rationalistes de Londres*, et dans celle du 1er septembre 1880, *le Brahma-Somaj, une Tentative de religion naturelle dans l'Inde.*

tielles et les parties accessoires du livre sacré, en fixant, suivant les besoins de la cause, la limite arbitraire de ces deux domaines ; puis, après avoir cherché dans les textes des protestations contre leur propre infaillibilité, on en arrive à contester la possibilité même d'une révélation spéciale, — tant qu'enfin on se trouve devant les *catégories* de la religion naturelle, irréductibles à l'analyse scientifique : la cause première, l'immortalité de l'être et le caractère impératif du devoir, ou encore l'inconnaissable d'Herbert Spencer. — Cette œuvre de désintégration dogmatique peut s'observer dans toutes les confessions fondées sur l'autorité de textes traditionnels ; mais nulle part elle ne s'est poursuivie d'une façon plus continue et plus logique que parmi les congrégations de la Nouvelle-Angleterre.

Les premiers émigrans professaient dans toute son intégrité la doctrine de Calvin sur le péché originel, sur la grâce et sur la prédestination. Mais ce sombre fatalisme où l'homme, incapable par lui-même de s'élever au bien, se trouve désigné d'avance, par l'arbitraire de son Créateur, au salut ou à la damnation, choquait trop les sentimens les plus élémentaires de justice et de générosité pour ne pas provoquer, en Amérique comme en Europe, une réaction conforme aux exigences de la liberté et de la responsabilité humaines. La troisième génération des puritains n'avait pas disparu que le dogme de la prédestination se trouvait aux prises avec son vieil ennemi, l'arminianisme, sous une forme plus ou moins déguisée. L'arminianisme une fois dans la place, le socinianisme n'était plus loin. Le président John Adams disait à la fin de sa carrière que, dès 1750, nombre de pasteurs et de laïques étaient plus ou moins gagnés à l'unitarisme. Toutefois les progrès de cette évolution ne se firent d'abord sentir que par le silence gardé autour des dogmes contestés. Peut-être les libéraux étaient-ils effrayés de leur propre audace ou ne se rendaient-ils pas un compte exact de leurs croyances. Même à la fin du siècle, alors que d'autres sectes de création récente, les universalistes, — les « chrétiens, » — avaient ouvertement répudié le dogme de la trinité, les calvinistes avancés repoussaient encore la qualification d'unitaires, soutenant même la nécessité de rester dans le vague sur tous les points de doctrine tels que la prédestination, l'éternité des peines, la divinité du Christ où la Bible ne s'exprimait pas en termes clairs et formels. « Les expressions de la Bible sont seules aptes à formuler les mystères bibliques : » telle était la réponse qu'ils opposaient invariablement à leurs adversaires lorsque ceux-ci les sommaient de préciser leurs croyances. Ainsi, par une étrange interversion des rôles, c'étaient les rationalistes qui voulaient s'en tenir étroitement à la lettre de la révélation, tandis que les orthodoxes préconisaient le droit et le devoir d'en approfondir le sens et d'en développer les

conséquences. Mais cette position n'était pas longtemps tenable pour les libéraux, et le vrai terrain de la lutte se dessina, lorsque, mis au pied du mur, ils firent intervenir dans la controverse l'autorité de la religion naturelle et de la critique historique.

En 1805, l'université de Harvard, qui remontait presque aux premiers temps de la colonisation, mais qui s'était toujours montrée ouverte aux tendances les plus avancées, confia sa chaire de théologie à un ministre libéral, le docteur Ware. « Tous ceux qui ont subi l'influence du docteur Ware, a écrit plus tard un de ses élèves, Ezra Stiles Gannett, n'oublieront jamais la dignité calme, la sagesse pratique, la loyauté délicieuse, la sympathie amicale, qui lui assuraient plus que du respect, une véritable vénération. Cet esprit clair et vigoureux avait horreur de tout compromis avec la vérité comme avec les hommes. » Tel était le théologien qui allait former désormais les ministres de l'église nationale. Les orthodoxes crièrent au scandale et établirent à Andover une école de théologie qui ne devait jamais atteindre à la célébrité de sa rivale. En même temps, ils commencèrent à bâtir des temples pour les exilés volontaires des congrégations libérales, et, là où ils étaient en majorité, comme dans le Connecticut et le New-Hampshire, ils improvisèrent des juridictions ecclésiastiques qui expulsaient de la chaire les ministres libéraux. Une tentative fut même faite pour introduire cette procédure dans le Massachusetts, où le libéralisme avait son quartier-général, mais elle échoua et ne servit qu'à précipiter l'éclosion du schisme.

On était alors en 1815; W.-E. Channing avait trente-cinq ans. Il desservait, depuis plus de douze ans déjà, une des paroisses les plus libérales en même temps que les plus fashionables de Boston. Ses antécédens, sa disposition d'esprit, l'ampleur même de sa conception religieuse le prédisposaient à de grands ménagemens pour préserver l'unité historique des vieilles congrégations puritaines. Mais une accusation d'hypocrisie que le docteur Morse avait ouvertement lancée à l'adresse des ministres libéraux l'amena à revendiquer hautement la dénomination d'unitaire et bientôt à prendre la tête du mouvement réformateur. Toutefois ce fut seulement quatre années plus tard qu'il prononça à Baltimore le fameux sermon considéré comme le manifeste constitutif de l'unitarisme américain. « Aucun sermon antérieur ou ultérieur, dit un des meilleurs historiens de cette période, M. W.-C. Gannett, n'a probablement causé autant de sensation en Amérique. » Après avoir déclaré qu'il acceptait « sans réserve et sans exception » toutes les doctrines *clairement* enseignées par les écritures, Channing réclamait le droit « d'en chercher le sens de la même manière qu'on le fait pour les autres livres, » c'est-à-dire par l'exercice constant de la

raison. « C'est au tribunal de la raison, disait-il formellement, que Dieu laisse le soin de décider la vérité de la révélation. » Partant de ce principe, il répudiait les dogmes favoris du calvinisme pour réduire les enseignemens essentiels de l'Écriture à l'unité de Dieu, à l'immortalité de l'âme, à la mission régénératrice de Jésus, à la perfection morale et au gouvernement paternel du Créateur. Enfin, après un éloquent tableau des vertus chrétiennes, il soutenait que le vrai christianisme consistait bien plus dans la pratique de ces vertus que dans l'adhésion à un *Credo* quelconque. « A tous ceux qui m'écoutent, concluait-il, je dirai avec l'apôtre : Éprouvez toutes choses, attachez-vous à ce qui est bon. — Ne reculez pas, mes frères, par crainte de la censure et de la dénonciation des hommes, devant le devoir d'examiner vous-même la parole de Dieu. N'allez pas croire que vous puissiez impunément adopter sans examen les opinions généralement admises autour de vous, par le motif que le christianisme est maintenant tellement purifié d'erreurs qu'il n'exige plus de pénibles recherches... Il reste encore *beaucoup de chaume à brûler*, beaucoup d'impuretés à enlever, beaucoup de brillantes décorations, dont un faux goût a couvert le christianisme, à faire disparaître; il faut dissiper les brouillards de la terre qui l'ont si longtemps enveloppé comme d'un linceul pour que ce divin édifice puisse s'élever devant nous dans sa majesté véritable et imposante, avec ses proportions pleines d'harmonie, sa splendeur douce et céleste. Cette glorieuse réforme dans l'église, nous l'attendons, avec l'aide de Dieu, du progrès de l'esprit humain, du progrès moral de la société, de la diminution des préjugés et du bigotisme qui en sera la conséquence, et enfin, ce qui n'est pas le moins important, du renversement de l'autorité humaine en matière religieuse, de la chute des hiérarchies et des autres institutions humaines qui oppriment sous le poids des nombres les esprits des individus et perpétuent une domination papale dans l'église protestante. » On a dit avec raison que ce discours marquait une époque dans l'histoire religieuse de la société moderne. Sans doute, on avait vu ailleurs des chrétiens proclamer la nécessité de mettre la foi d'accord avec les progrès de la raison; mais jamais, depuis la fondation du christianisme, chef d'église n'avait répudié aussi hautement toute intolérance sectaire, déclaré aussi ouvertement la guerre à toute forme d'orthodoxie. Calvin avait mis, — ou replacé, — la démocratie dans le christianisme; Channing y introduisait la liberté.

Depuis l'origine, la Nouvelle-Angleterre n'avait généralement eu qu'un temple et un pasteur par commune. Dès ce moment, les anciennes congrégations se dédoublèrent de toutes parts. Boston, qui s'affirmait depuis longtemps déjà comme la capitale intellectuelle

des États-Unis, était presque entièrement conquise aux idées nouvelles. Dans le Massachusetts, cent vingt-cinq congrégations rompirent avec le calvinisme et, parmi elles, les trois premières églises que les « pères pèlerins » avaient fondées sur les rivages de l'Amérique. A ce chiffre il convient d'ajouter les nombreuses églises libres qu'à l'instar des calvinistes, les unitaires ne manquèrent pas de fonder partout où ils avaient dû quitter l'église officielle. Dans les états voisins, le mouvement fit des progrès moins sensibles, mais des congrégations, qui devenaient autant de centres pour la propagande, s'établirent successivement à Baltimore, à New-York, à Charleston, à Philadelphie, à Washington et jusque dans les villes de l'Ouest. En 1825, fut fondée à Boston, — malgré les répugnances de ceux qui craignaient, en se donnant une organisation ecclésiastique, de marcher à la constitution d'une orthodoxie, — l'*American unitarian Association* « pour répandre la connaissance et favoriser les progrès du pur christianisme. »

En résumé, la réforme unitaire représentait une double tentative: d'une part, pour donner au christianisme une forme plus humaine, plus rationnelle, plus conforme aux exigences du siècle; d'autre part, pour substituer, dans la formation des églises, la communauté des sentimens religieux à l'identité des croyances dogmatiques. De ces deux caractères, le premier, qui paraissait aux contemporains le plus audacieux, était en réalité le moins important pour l'avenir de l'unitarisme. En supprimant la base théologique de l'église, les unitaires donnaient à la religion l'élasticité nécessaire pour s'accommoder de toutes les transformations que pouvait exiger le développement ultérieur des connaissances scientifiques; ils en faisaient une religion indéfiniment progressive, comme l'esprit humain lui-même. Leurs innovations doctrinales, au contraire, — si radicales qu'elles fussent pour l'époque, — ne pouvaient représenter qu'un état transitoire, un *moment* dans l'évolution religieuse des esprits. En effet, Channing et ses coreligionnaires restaient fidèles à la théologie que Locke avait mise en faveur parmi les églises protestantes. D'après cette école, puisque toutes nos conceptions proviennent des sens et que ceux-ci sont incapables de nous donner l'idée de l'être infini et absolu, Dieu n'a pu se faire connaître à l'homme que par une révélation surnaturelle. Or c'est l'Écriture sainte qui nous fournit cette révélation dont l'authenticité est suffisamment attestée par l'accomplissement des prophéties et par l'intervention des miracles. Seulement c'est à la raison d'interpréter et de préciser, à l'aide de ses procédés habituels, le sens et la portée de la révélation.

On saisit aisément le point faible de cette argumentation, qui reposait tout entière sur la validité des témoignages historiques en

faveur des miracles. Mais il faut se rappeler qu'au commencement de ce siècle tout était à créer dans l'exégèse biblique, et d'ailleurs les premiers unitaires du Nouveau-Monde, absorbés par leur lutte contre le calvinisme, avaient assez à faire d'extirper les superfétations parasites de la révélation primitive. C'est à l'heure où cette controverse commençait à s'apaiser, par l'effet d'une lassitude réciproque, qu'arrivèrent simultanément d'Allemagne les premiers résultats d'une critique religieuse désormais émancipée du dogme et les théories idéalistes de l'école de Kant, alors dans tout l'éclat de sa popularité. Le mouvement d'idées que ce double levain suscita parmi les unitaires de la seconde génération ne tendait à rien moins qu'à fonder une religion nouvelle sous le couvert du christianisme. Nous voulons parler de la doctrine à laquelle les Américains donnèrent le nom de *transcendentalism*.

II.

L'ancienne école sensualiste faisait de l'âme une table rase, un miroir qui se borne à réfléchir les impressions transmises par les sens. Kant combattit cette psychologie négative dans sa *Critique de la raison pure*, en montrant que l'esprit humain possédait une organisation propre, innée, indépendante de l'expérience et nécessaire à la formation même de la pensée. Cependant, de ce que la raison arrivait ainsi à saisir, sous forme de conceptions *transcendantales*, — c'est-à-dire dépassant la sphère de l'expérience, — les idées d'absolu, d'infini, d'idéal, il ne déduisait pas nécessairement l'existence réelle d'entités correspondantes. Fichte, son disciple, s'avança plus loin encore dans les voies de l'idéalisme subjectif, puisqu'il affirma notre impuissance à rien connaître avec certitude en dehors de notre esprit et de ses lois. Jacobi, au contraire, et surtout Schelling, conclurent du fait de nos conceptions intimes à la réalité objective, tant du monde spirituel que du monde sensible. Ensuite Schleiermacher, plaçant l'origine de la religion dans le sentiment de notre dépendance vis-à-vis de l'absolu, s'efforça de retremper aux sources de la révélation individuelle la foi dans les dogmes du christianisme, sans voir qu'il les sapait dans leur base par sa doctrine de la communication directe entre l'âme et Dieu. Après avoir conquis l'e n seignement universitaire, renouvelé la théologie et illuminé la littérature allemande, l'idéalisme transcendantal passa en France, où Cousin l'enchâssa dans sa brillante mosaïque sous le nom de *raison impersonnelle*, ainsi qu'en Angleterre, où Coleridge s'en fi l'apôtre, Carlyle l'historien et Wordsworth le poète. Mais, si considérable qu'ait pu être son action sur le développement de la pensée

européenne pendant la période littéraire la plus féconde et la plus enthousiaste de notre siècle, rien n'est comparable à l'influence qu'il exerça dans toutes les sphères de l'activité intellectuelle, religieuse, et même sociale de la Nouvelle-Angleterre.

C'est par les œuvres de Coleridge et de Carlyle qu'il pénétra aux États-Unis, dès le premier tiers de ce siècle. L'intérêt qu'il y excita conduisit les écrivains les plus distingués de Boston à étudier l'allemand et le français, pour commenter de première main Jacobi, Fichte, Schelling, Herder, Schleiermacher et de Wette, en même temps que Cousin, Jouffroy et Benjamin Constant. Philosophique au début, le mouvement ne tarda pas à devenir exclusivement religieux. Dès 1835, James Walker, professeur de morale à l'université de Harvard, faisait le procès à la méthode sensualiste de la théologie dominante et préconisait le recours à une philosophie « qui rappelle sans cesse nos relations avec le monde spirituel. » La nouvelle méthode devait surtout séduire les esprits qui avaient poussé le plus loin l'œuvre de démolition entreprise par l'exégèse moderne sur les dogmes du christianisme. Les seules traditions que les unitaires avaient laissées debout pour servir de base à leur système religieux, — la préexistence du Christ et l'authenticité des miracles, — commençaient à être ébranlées par les progrès incessans du libre examen. Comment donc les esprits désireux de sauvegarder les fondemens de leur foi, dans ce naufrage général des dogmes, n'auraient-ils pas accueilli avec empressement une doctrine qui, en étendant à chaque homme le privilège d'une communication directe avec l'Être divin, permettait de réduire à des proportions humaines la personne de Jésus, sans lui enlever le prestige de l'inspiration? Comment n'auraient-ils pas été séduits par l'ingénieuse hypothèse d'un sixième sens, qui, ouvert sur le monde spirituel, rendait inutile l'intervention des miracles pour établir l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme?

On peut dire que le transcendantalisme se présentait à la fois comme le complément et le correctif de la réforme unitaire. Celle-ci était avant tout une religion de tête, le produit d'une tendance critique et négative; sa théologie, pour autant qu'elle en eût une, s'était formée par voie d'ablation, en retranchant successivement de la tradition chrétienne les dogmes condamnés par le libre examen. Le transcendantalisme procédait par voie d'affirmations nettes et positives. Il prenait pour point de départ l'existence d'une faculté spéciale qui permettait à l'esprit humain de saisir directement les réalités spirituelles. Regardant comme « des faits de conscience » les trois grands axiomes du spiritualisme, — Dieu, l'immortalité, le devoir, — il les plaçait sur des fondemens que la raison elle-même proclamait en dehors de toute expérience et de toute démon-

stration. Ainsi retranché dans les profondeurs de la conscience et dans les espaces de l'idéal, il trouvait aisément accès aux sources du mysticisme, qui, par un singulier phénomène chez un peuple aussi positif, ne semblent jamais taries dans l'esprit américain. Enfin, par sa doctrine de la raison impersonnelle, il rentrait dans la conception si profondément aryenne du Verbe néo-platonicien, que les unitaires avaient supprimée du christianisme pour s'en tenir au strict monothéisme des premiers évangélistes, et il se rapprochait par là des sectes mystiques fondées dans le protestantisme sur le principe de l'*illumination* intérieure, sauf qu'il étendait à tous les hommes le privilège de l'inspiration que ces sectes voulaient réserver aux adeptes d'une religion déterminée. — « Le transcendantalisme, a dit son principal historien dans la Nouvelle-Angleterre, M. O.-B. Frothingham, convenait bien mieux à un évangile qu'à une philosophie. Il possédait ce caractère d'indétermination et de mystère qui captive l'imagination et qui se prête tant à des actes de contemplation et de culte. La piété était un de ses traits distinctifs; il aimait les hymnes, la musique, le langage inspiré, les états de prostration et d'humilité, les emblèmes, les symboles, l'expression d'une émotion inarticulée, le silence contemplatif, l'aspiration à la communion avec l'infini. »

Il s'en fallut pourtant que l'unitarisme entier se jetât dans les bras de l'idéalisme allemand. Les unitaires de la première génération, qui voulaient s'en tenir aux positions conquises sur l'orthodoxie, et, en général, tous ceux qui ne se sentaient pas troublés dans leur croyance au surnaturel de l'Écriture, regardaient les progrès de la nouvelle méthode avec plus de défiance que d'enthousiasme. Les uns prédisaient qu'il en sortirait de funestes déchiremens au sein de l'unitarisme, les autres que cette invasion de l'idéalisme amènerait, comme toujours, une réaction sceptique. Channing lui-même, qui avait tant insisté sur l'autorité, la grandeur, la divinité de l'âme humaine, n'en écrivait pas moins, dans les derniers temps de sa vie, au docteur J. Martineau, que les transcendantalistes lui paraissaient marcher « vers la substitution de l'inspiration individuelle au christianisme. » Il y avait alors à Boston un jeune ministre qui venait de quitter sa congrégation, par scrupule de conscience, pour ne pas administrer plus longtemps le sacrement de la communion. C'était Ralph Waldo Emerson, l'*essayist* qui a tenu pendant un tiers de siècle, de concert avec le poète Henry W. Longfellow, le sceptre de la littérature américaine. Dès son premier ouvrage, *Nature*, publié en 1836, il révéla ce vigoureux idéalisme qui l'a fait surnommer aux États-Unis le prince des transcendantalistes. A première vue, sa doctrine semble un simple rajeunissement de la philosophie néoplatonicienne. Dans la nature, il ne voit qu'un

symbole de l'esprit, dans l'âme individuelle (*soul*), qu'une manifestation localisée, un prolongement de l'âme universelle (*oversoul*) : « C'est cette âme qui, lorsqu'elle souffle à travers notre intelligence, s'appelle génie, à travers notre volonté, vertu, à travers nos affections, amour. » Mais son panthéisme est essentiellement subjectif, en ce sens qu'au lieu d'absorber l'homme et la nature en Dieu, il tend plutôt à absorber la nature et Dieu en l'homme. Toute son œuvre n'est qu'une constante apologie de l'instinct individuel, de la spontanéité humaine, source de toute connaissance, de tout art, de toute vertu. C'est par là qu'il a évité les écueils ordinaires de mysticisme, et qu'il n'est resté étranger à aucune préoccupation de son pays et de son siècle.

Emerson était au début de sa renommée, lorsqu'il prononça en 1838, devant la faculté théologique de Harvard, le célèbre discours où le trancendantalisme s'affirmait pour la première fois en hostilité ouverte avec toutes les églises chrétiennes, sans en excepter les unitaires. L'orateur leur reprochait indistinctement d'avoir cherché le miracle, c'est-à-dire l'intervention de Dieu, ailleurs que dans le fonctionnement normal des lois naturelles, d'avoir défiguré par leurs exagérations compromettantes la personnalité de Jésus, « le seul esprit de l'histoire qui ait apprécié la valeur de l'homme, » enfin d'avoir négligé « l'exploration de l'âme humaine et de ses rapports avec l'esprit divin. » Le remède à ces défaillances, c'était « l'âme, et puis l'âme, et encore l'âme, » *first soul*, *and second soul*, *and evermore soul*. « Je cherche le maître, concluait-il, qui verra dans le monde le miroir de l'âme, qui reconnaîtra l'identité de la loi de gravitation avec la pureté du cœur, qui enseignera que le devoir est un avec la science, la beauté et la joie. »

Cet appel fut entendu de tous les esprits que travaillait le ferment idéaliste. Ils eurent bientôt leur centre de propagande, le *Transcendental Club*, et leur organe, *the Dial* (le Cadran). Au premier rang de la jeune phalange, on remarquait un autre mystique, Bronson Alcott, fervent admirateur de Pythagore et de Platon, qu'il regardait comme les ancêtres directs de Kant et de toute l'école transcendantaliste ; George Ripley et James Freeman Clarke, qui avaient été les premiers à porter dans la chaire les doctrines de l'idéalisme allemand, mais l'un doué d'un tempérament plus réformateur l'autre, plus soucieux de ménager la tradition ; Samuel Longfellow, qui, sans atteindre à la renommée de son frère, a laissé une collection d'hymnes et de poésies fort estimées de ses compatriotes ; Orestes Brownson, ardent propagandiste, mais esprit instable, qui, d'abord ministre d'une congrégation presbytérienne, passa au rationalisme, puis à l'universalisme, et qui, non content de poursuivre ses transformations par le trancendantalisme le plus extrême, finit par cher-

cher le repos mental au sein de l'église romaine ; William-Henry Channing, un neveu du fondateur de l'unitarisme, qui se fit au loin le missionnaire du nouvel évangile ; le futur colonel d'un régiment nègre dans la guerre de sécession, T. W. Higginson, qui représentait les tendances pratiques du mouvement, comme Samuel Johnson en personnifiait l'individualisme extrême, enfin C. A. Bartol, Furness, John Weiss, Pierpont, Noyes, et surtout Théodore Parker, l'apôtre et le prophète du transcendantalisme.

D'autre part, la fraction conservatrice de l'unitarisme avait pris l'alarme, et il se trouva des unitaires pour demander si on devait encore traiter Emerson de chrétien, absolument comme vingt ans plus tôt on avait agité la question de savoir s'ils appartenaient eux-mêmes au christianisme ou « à la religion de Boston. » Ce fut pis encore lorsqu'en 1841 Théodore Parker prononça à une cérémonie d'ordination, dans l'église unitaire de South Boston, son sermon sur *l'élément transitoire et l'élément permanent du christianisme.* L'élément permanent, c'étaient les grandes vertus religieuses et morales que Jésus, « ce type parfait de l'homme religieux, » avait puisées dans sa conscience en les vivifiant par son amour de l'humanité. L'élément passager, c'étaient les rites et les doctrines du christianisme, y compris la croyance que la Bible renfermait une révélation spéciale et que la nature de Christ était unique dans l'histoire. Suivant M. W. Gannett, cette thèse eut autant de retentissement que le fameux sermon de Channing prononcé à Baltimore vingt-deux années auparavant. Cette fois, on ne demanda plus si l'auteur était encore chrétien ; on le traita d'impie, de blasphémateur, d'athée ! L'*Association des prédicateurs de Boston* discuta si elle ne pouvait l'expulser de ses rangs. Comme les statuts s'y opposaient, on fit une démarche officieuse pour lui demander sa démission : « Je le regrette beaucoup pour l'association, répondit-il ; mais je ne puis prendre sur mes épaules l'*onus damnandi.* Ce serait avouer qu'il existe de bonnes raisons pour que je me retire... On m'a identifié, dans une certaine mesure, avec la liberté en matière religieuse. »

Certains membres songèrent alors à une dissolution de la société qui lui eût permis de se reconstituer sans l'auteur de tout ce scandale. Mais la voix de la modération prévalut, grâce aux sympathies plus ou moins avouées que Parker avait conservées parmi les ministres de la jeune génération et peut-être aussi à l'intervention d'Ezra Stiles Gannett, qui, bien qu'appartenant lui-même à la fraction conservatrice, avait une vive estime pour le caractère franc et loyal de son collègue. « Il n'entre pas dans nos vues, rappelait-il aux plus exaltés, de formuler des censures ecclésiastiques. Nous avons accepté, ou du moins nous avons dit que nous acceptions le prin-

cipe du libre examen avec toutes ses conséquences. » L'association ne prit donc aucune résolution contre l'audacieux réformateur; mais toutes les chaires de Boston lui furent désormais fermées. Cette situation se prolongea jusqu'en 1845. Les partisans de l'excommunié s'assemblèrent alors en meeting pour décider que « Théodore Parker aura une chance de se faire entendre à Boston. » — Ils lui louèrent une salle de concert, le Mélodéon, dans l'espoir qu'il y réunirait bientôt les élémens d'une congrégation. Dès les premières semaines, le chiffre des auditeurs dépassa toute attente, et leur persistance à reparaître chaque dimanche prouva que le succès du prédicateur n'était pas dû à un intérêt de curiosité, mais à l'attrait de ses doctrines. Au bout de six ans, la salle était devenue trop petite et il dut s'installer dans un local plus vaste où, de 1852 à 1859, il publia la bonne nouvelle devant plusieurs milliers de fidèles, sans compter les conférences qu'il multipliait sur tous les points du pays.

Parker peut être considéré comme l'interprète le plus net et le plus logique des principes transcendantalistes. Il estimait que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et les commandemens du devoir s'imposent directement à la connaissance humaine. « Le fait de connaître l'existence de Dieu, dit-il, peut s'appeler, dans le langage de la philosophie, une intuition de la raison, et, dans le langage mythologique de la vieille théologie, une révélation de Dieu. Ce fait ne repose sur aucun argument, il ne procède pas du raisonnement, mais de la raison... La croyance précède la preuve, car c'est l'intuition qui fournit la chose sur laquelle on raisonne. » Cette doctrine, Parker l'applique non-seulement dans la théologie et dans la morale, mais encore dans la science et dans la politique. C'est elle qui inspire exclusivement son premier ouvrage, le *Discours sur des matières relatives à la religion*, aussi bien que son essai posthume sur le *Transcendantalisme*, et qui explique l'unité de sa vie comme l'importance de son rôle.

La prédication de Parker, qui s'étend de 1847 à 1859, correspond au principal épanouissement du transcendantalisme. Ce fut également l'âge d'or de Boston et, peut-on ajouter, de la littérature américaine. Le milieu de ce siècle a vu, sur l'étroit territoire du Massachusetts, une de ces merveilleuses floraisons qui se reproduisent rarement dans la culture morale d'un peuple. Channing s'était éteint en 1842; mais on peut dire que Parker l'avait dignement remplacé à l'avant-garde du rationalisme religieux. A côté d'Emerson, philosophe et poète, Bancroft portait les principes du transcendantalisme dans l'histoire, Sumner dans le droit des gens, Alcott dans la pédagogie, Whittier dans la poésie, Margaret Fuller dans la critique; Oliver Wendell Holmes se révélait comme humouriste;

Prescott publiait son *Histoire de la conquête espagnole au Mexique;* Hawthorne mettait dans le roman sa puissance d'analyse psychologique; H.-W. Longfellow atteignait l'apogée de sa gloire. Enfin, le Massachusetts trouvait, pour l'envoyer au sénat de l'Union, Daniel Webster, le plus puissant orateur qu'aient produit les États-Unis. Nous ne citons guère que les noms dont l'écho est parvenu en Europe. Mais, à côté de ces illustrations, toute une armée d'écrivains, de conférenciers, d'orateurs apportaient leur contingent, soit aux publications littéraires et philosophiques qui se multipliaient à Boston, soit aux diverses associations qui s'y développaient pour la propagation de la tempérance, pour l'émancipation de la femme, pour l'extension de l'enseignement populaire, pour la suppression de la guerre, pour la réforme des prisons et surtout l'abolition de l'esclavage.

Dans ces nombreuses « agitations » il n'est pas difficile de constater l'influence du transcendantalisme, non-seulement parce que les adeptes de cette philosophie s'y trouvaient au premier rang, mais encore parce qu'elles étaient la conséquence directe et logique d'une doctrine attribuant à toute créature humaine les mêmes facultés et les mêmes droits. A la même influence se rattachent d'autres tentatives, plus ou moins heureuses, qui visaient à renouveler radicalement les principes de l'organisation sociale. Tantôt c'était George Ripley qui dépensait sa fortune à organiser une communauté libre sur le principe de la coopération; tantôt c'était W.-A. Alcott, qui, prétendant renoncer aux charges comme aux avantages de la société actuelle, se faisait mettre en prison pour refus de payer ses impôts. Toute cette fièvre de réformes n'était du reste pas confinée au rationalisme. Des *réveils,* exaltant jusqu'au délire la ferveur des différentes sectes, passaient comme une vague sur toute l'Amérique protestante, et la Nouvelle-Angleterre fournissait sa quote-part aux excentricités du spiritisme, ainsi que du libre amour. Néanmoins, ce qui donne à cette période un caractère fort rare dans les temps de fermentation religieuse et sociale, c'est que le relâchement des mœurs ne coïncida pas avec la surexcitation des intelligences. — Le calvinisme, en perdant son autorité dogmatique, avait laissé dans les esprits sa forte discipline morale. L'unitarisme avait introduit le libre examen en matière de croyances, et le trancendantalisme s'était borné à y joindre l'enthousiasme des grandes choses.

III.

Parker mourut en Italie le 10 mai 1859, à la veille de la sécession, qu'il avait peut-être hâtée par l'énergie de sa propagande

contre l'esclavage. On rapporte qu'au moment d'expirer, il murmura : « Il y a deux Parker maintenant. L'un s'éteint en Italie ; l'autre a jeté de profondes racines en Amérique. Il vivra là-bas ; il y finira son œuvre. » La prédiction du mourant s'est réalisée, mais peut-être pas dans le sens qu'il y attachait. Parker vit plus que jamais aux États-Unis par l'ascendant qu'exerce sur les imaginations et sur les caractères l'exemple de son inflexible fidélité à ses convictions, de son amour passionné pour le vrai et le juste, de sa foi inébranlable dans la conciliation de la religion et du progrès. Mais, quant à sa doctrine favorite, — sans admettre, avec certains de ses biographes les plus récens, qu'il mettrait aujourd'hui la même ardeur à préconiser la supériorité de la méthode expérimentale, — on doit reconnaître que la philosophie de l'intuition n'a point répondu aux dernières espérances de son prophète.

L'émancipation des esclaves fut le grand triomphe du transcendantalisme, mais ce fut aussi le commencement de son déclin. Il devait une grande partie de sa popularité à la tiédeur que presque toutes les églises établies avaient mise à combattre le fléau de l'esclavage. Quand cette odieuse institution s'effondra dans les flammes de la guerre civile, il perdit sa principale action sur une partie de ses adhérens. D'autre part, l'individualisme, qui était au fond de ses aspirations, fut toujours un obstacle sérieux à l'essor de sa propagande et au groupement de ses forces. Son but essentiel, suivant une expression de Samuel Johnson, était d'amener chaque individu à devenir une église par lui-même, ce qui était condamner le principe même de toute organisation permanente sur le terrain religieux. La plupart de ses interprètes ne rompirent jamais complétement avec l'unitarisme qui avait servi de berceau à leurs doctrines, et, parmi les congrégations indépendantes que certains d'entre eux s'efforcèrent de constituer à l'imitation de Parker, on en trouve peu qui eurent une longue durée.

Enfin il représentait une réaction contre les exagérations de la méthode sensualiste, et, comme toutes les réactions, il dépassa le but. Non content d'affirmer l'importance de la psychologie, la nécessité de recourir à l'observation interne pour expliquer la formation de nos connaissances, l'aptitude de l'esprit à concevoir certaines notions qui ne peuvent être le produit exclusif de l'expérience sensible, l'existence d'une liberté morale et le caractère impératif du devoir, il avait prétendu trouver dans l'âme humaine une perception complète et infaillible de la vérité religieuse et morale. C'était prêter le flanc à un retour offensif du sensualisme, le jour où celui-ci, fort des prodigieuses découvertes réalisées par les sciences d'observation, prétendrait fournir la synthèse de l'univers. L'arme qui avait assuré la victoire à l'école de Kant sur

les partisans de Locke, c'était la constatation dans l'esprit humain d'idées qui n'y sont pas introduites par l'expérience. Le néo-sensualisme de notre époque a déplacé le terrain de la controverse, en expliquant la présence de ces notions *a priori* chez l'individu par une transmission héréditaire des expériences accumulées dans le passé de la race. En même temps qu'il a ainsi battu en brèche l'autonomie de l'âme, il a remis en question, sinon l'intervention d'une cause première, qu'il relègue dans un passé hors d'atteinte, par la théorie de la conservation de l'énergie, — du moins la nécessité des causes finales, qu'il écarte par la loi de l'adaptation aux milieux et de la survivance des plus aptes. Sous cette forme rajeunie, il devait se répandre d'autant plus rapidement aux États-Unis qu'il y arrivait sous l'autorité des Darwin, des Tyndall et des Spencer.

On conçoit que cette revanche du sensualisme scientifique ne pouvait guère profiter aux anciens partisans du sensualisme théologique. Les transcendantalistes se rattachaient encore, dans une certaine mesure, à la tradition chrétienne. Emerson, dont les conservateurs contestaient le christianisme, faisait de Jésus le principal éducateur de l'humanité, et Parker, qu'on traitait d'athée, identifiait l'enseignement moral du Christ avec la religion absolue. La nouvelle école, au contraire, poursuivant jusqu'au bout son œuvre de destruction critique, dépouillait de toute auréole le fondateur du christianisme, qu'elle traitait sur un pied d'égalité avec Bouddha, Zoroastre, Moïse, Mahomet. A la fin de la guerre civile, l'unitarisme se trouvait donc plus que jamais partagé en deux fractions; à gauche les libéraux, qui commençaient à accepter la dénomination de *radicaux*; à droite, les conservateurs de la vieille école (*old faskioned unitarians*). Ceux-ci ne préconisaient peut-être plus avec autant d'énergie qu'autrefois les théories sociniennes sur la préexistence du Christ, mais ils continuaient à faire de la croyance en l'authenticité de la révélation la pierre angulaire du christianisme. Ceux-là, au contraire, soutenaient que la différence des opinions sur l'infaillibilité et même sur la valeur morale de la Bible n'était pas un obstacle à la fraternité religieuse.

En 1864, le docteur Bellows proposa de réunir les délégués de toutes les églises unitaires en une fédération permanente, pour donner plus d'unité à leurs œuvres de charité, d'instruction et de propagande. L'assemblée provisoire, composée de trois délégués par église et par association locale, se réunit à New-York dans les premiers jours d'août 1865. Mais les divergences reparurent lorsqu'il fallut arrêter les principes et le titre même de la nouvelle association. Finalement, après avoir repoussé une longue profession de foi rédigée au nom de l'extrême droite par M. A. Low, et adopté une déclaration portant que les décisions de principe n'engageaient pas la mino-

rité, les délégués votèrent, peut-être par esprit de transaction, un préambule invoquant « l'obligation qui incombe à tous les disciples du Seigneur Jésus-Christ de prouver leur foi en vouant leur vie et leurs ressources au service de Dieu et à l'établissement du royaume de son Fils. » Cette phrase porta ombrage aux radicaux, qui y virent une déclaration d'allégeance au Christ, et, dans la session suivante, qui s'ouvrit à Syracuse le 10 octobre 1866, un de leurs représentans les plus distingués, M. Francis Ellingwood Abbot, proposa de substituer à ce préambule une déclaration portant que « l'objet du christianisme est la diffusion universelle de l'amour, de la droiture et de la vérité, » que « une complète liberté de penser est le droit et le devoir de tout homme, » enfin que l'organisation religieuse « doit être plutôt fondée sur l'unité d'esprit que sur la conformité de croyance. » En même temps, M. Abbot proposait de remplacer par les mots d'*églises indépendantes* ceux d'*églises chrétiennes* qui figuraient dans le titre de la conférence.

Peut-être que, l'année précédente, les propositions de M. Abbot auraient eu quelque chance d'être adoptées, car elles ne faisaient, en somme, que maintenir dans l'unitarisme un *statu quo* consacré par l'expérience d'un demi-siècle. Mais, après que la conférence avait arboré officiellement son drapeau, ce changement de nom et de programme n'eût pas manqué d'être représenté comme une répudiation du Christ et de toutes les traditions chrétiennes. La seule concession qu'elle se montra prête à accorder fut d'ajouter à son titre (*conférence nationale des églises unitaires*) les mots : *et des autres églises chrétiennes*. — C'était une avance aux universalistes et à toutes les congrégations libérales que leur développement intérieur avait peu à peu rapprochées des doctrines unitaires. Mais M. Abbot, ayant vu rejeter sa proposition, se retira de l'unitarisme, et, l'année suivante, il constituait à Boston, avec plusieurs de ses collègues libéraux, qui cependant ne crurent pas nécessaire de le suivre dans sa démission, la *Free religious Association*, qui avait pour but de réaliser, en dehors de toute communauté chrétienne, le programme repoussé par la conférence de Syracuse.

Il est certain que les unitaires manquaient de logique, alors que, d'un côté, ils proclamaient la souveraineté absolue de la raison et que, de l'autre, ils prétendaient s'identifier avec la croyance dans la supériorité religieuse et morale du christianisme. Il y avait donc place, pour une organisation plus large qui acceptât, jusque dans ses dernières conséquences, le principe du libre examen et qui restât ouverte non-seulement à « tous les disciples du Christ, » mais encore à « tous les disciples de la vérité, » — chrétiens, juifs, bouddhistes, mahométans, positivistes même, — pourvu qu'ils eussent en commun l'amour du vrai et le désir du bien. Les orga-

nisateurs de la « religion libre » ne leur imposaient le sacrifice ni de leurs croyances particulières, ni même de leurs attaches avec d'autres associations religieuses; tout ce qu'ils leur demandaient, c'était de s'unir « sur le terrain d'une communion spirituelle dégagée de toute intolérance dogmatique. » — L'article 1er des statuts donne pour but à l'association « de favoriser les intérêts pratiques de la pure religion, d'accroître la sympathie spirituelle (*fellowship in spirit*) et d'encourager l'étude scientifique du sentiment religieux, ainsi que de l'histoire religieuse. »

La première réunion, qui se tint à Boston, le 30 mai 1867, fut un grand succès pour les promoteurs du mouvement. A leur appel avaient répondu non-seulement un grand nombre de ministres et de laïques, appartenant à des congrégations unitaires, mais encore quantité de personnages connus, recrutés parmi les élémens libéraux des sectes les plus diverses, des universalistes, des *hicksites* (quakers progressistes), des juifs et même des spirites. L'association choisit pour président un ministre unitaire, qui devait fonder plus tard à New-York une congrégation indépendante, M. O.-B. Frothingham, et pour secrétaire un de ses collègues de New-Bedford, M. William J. Potter, qui allait bientôt être rayé de la liste officielle des ministres unitaires pour son refus de conserver le nom de chrétien.

Outre ses assises annuelles, consacrées à des discussions et à des *lectures*, l'Association religieuse libre a institué des séries de conférences dans différentes villes du pays et publié un grand nombre de brochures destinées à la propagande; elle a pour organe l'*Index* de Boston, revue hebdomadaire qui, successivement dirigée par MM. Abbot, Potter et Underwood, mériterait d'être proposée comme modèle à toutes les feuilles de la libre pensée dans les deux mondes, tant pour l'attrait de ses articles que pour la largeur de ses idées et surtout l'élévation de son ton moral.

Depuis quatorze ans que la « religion libre » s'est constituée, elle a accompli une œuvre à la fois positive et négative, — négative, par sa propagande rationaliste, qui mine de plus en plus les bases des sectes dogmatiques; — positive par ses efforts pour assigner un but commun à l'activité religieuse de ses membres. Parmi les mouvemens qu'elle a pour ainsi dire lancés, il faut signaler la *Ligue libérale*, organisée en 1876, par M. Abbot, pour obtenir la sécularisation complète de la législation américaine. La séparation de l'état et des églises n'est pas aussi absolue chez les Américains qu'on se plaît souvent à nous le dire. Sans doute les communautés religieuses se gouvernent à leur guise et, d'autre part, l'autorité civile ne leur fournit aucune espèce de subsides. Mais, bien que les dernières églises d'état aient disparu depuis plus d'un demi-siècle, les institutions publiques sont encore fort imprégnées de christia-

nisme. — Le congrès et les législatures d'état ont leurs chapelains, ainsi que la flotte, l'armée et les prisons. On continue à lire la Bible dans la plupart des écoles. Les biens-fonds affectés au service du culte sont soustraits à l'impôt dans une forte proportion. L'invocation à la Divinité est toujours obligatoire dans le serment judiciaire et même administratif. Les lois sur le blasphème n'ont jamais été formellement abrogées. Dans certains états, les tribunaux prêtent la main, tout au moins indirectement, à l'observation du repos dominical. En 1880, une cour a refusé de reconnaître, même comme obligation naturelle, une dette contractée le dimanche, et un voyageur blessé dans un accident de chemin de fer s'est vu refuser des dommages-intérêts, par ce considérant qu'il n'avait pas à prendre le train un jour du Seigneur.

Les réclamations de la ligue trouvèrent de l'écho jusque dans le clergé, parmi les citoyens désireux de réaliser dans toute sa plénitude le principe américain de la séparation entre l'état et les églises. Malheureusement il existe, aux États-Unis comme ailleurs, des esprits ombrageux ou déréglés qui prennent le libertinage pour la liberté, — toujours prêts à confondre la religion et la morale avec les abus d'un régime ecclésiastique condamné par la marche du siècle. Au congrès de la *Ligue libérale*, tenu à Syracuse en 1878, ces radicaux, mêlés à quelques partisans du libre amour, qui s'étaient glissés dans l'association, trouvèrent une majorité pour inscrire au programme l'abolition totale des lois qui répriment la circulation de la littérature obscène, aussi bien que des publications antireligieuses. M. Abbot, qui avait vainement cherché à maintenir une distinction entre ces deux ordres de délits, se retira alors de l'association, accompagné dans sa retraite par tous ceux qui sympathisaient avec le mouvement de la « religion libre. » La *Ligue libérale* essaya de se reconstituer sous la présidence du colonel Robert Ingersoll, le principal apôtre de l'athéisme aux États-Unis, conférencier éloquent et spirituel, un peu superficiel dans ses connaissances, mais d'une moralité hors de contestation. Cette fois encore, dans la session de 1880, les partisans de la liberté absolue firent prévaloir leurs opinions, et le nouveau président suivit l'exemple de M. Abbot. La *Ligue* ne s'est pas relevée de ce coup.

IV.

Au point de vue doctrinal, la « religion libre » part de ce principe que nous avons des sentimens religieux et que ces sentimens doivent être développés en harmonie avec toutes nos facultés intellectuelles et morales, pour le plus grand bien de l'individu et de la société. Elle recommande donc à ses adeptes l'étude scientifique des

élémens qui forment le fonds commun de toutes les religions, ainsi que la recherche impartiale des vérités qui établissent la position et la destinée de l'homme dans l'univers. Quant à se prononcer entre les systèmes religieux, les méthodes, et les définitions mêmes qui se réclament du libre examen, elle ne pourrait l'entreprendre sans faillir à l'esprit de son rôle. Aussi la *Free religious Association* s'est-elle contentée d'offrir une tribune libre, pour le développement et l'échange de leurs idées, à tous ceux qui prétendaient fournir quelque solution rationnelle des problèmes religieux, et, sous ce rapport, on peut dire qu'elle a comblé une véritable lacune dans la société américaine.

Dans le petit nombre d'églises locales qui se sont fondées sous les auspices de la religion libre, on en remarque une, à Dorchester, dans le Minnesota, qui est dirigée par une dame, Mrs Clara Bisbee. Cette congrégation compte une cinquantaine de familles recrutées surtout parmi les unitaires, les épiscopaux et les spirites. On aura une idée de la louable activité qui distingue la *ministresse* quand on apprendra, d'après l'*Index* du 29 juin 1882, qu'elle conduit l'office, tient l'orgue, dirige le chœur, prononce le sermon, préside à l'école du dimanche pour les enfans et donne un cours d'histoire des religions à une classe d'adultes. — Une autre congrégation « religieuse libre, » celle de Providence, dans l'état de Rhode Island, a obtenu, en 1881, pour son ministre, le droit de conclure des mariages légaux, privilège réservé jusque-là aux ministres régulièrement ordonnés d'une communion religieuse, ainsi qu'aux juges de la cour suprême. A ce propos, il s'est engagé entre le ministre de la *Free religious Congregation*, M. F. A. Hinckley, et les commissaires chargés par la législature locale de s'assurer si la « religion libre » était bien une religion, un dialogue qui jette un jour assez curieux sur l'attitude adoptée par les adeptes du nouveau culte vis-à-vis des questions théologiques proprement dites. Comme les statuts de la congrégation lui assignaient exclusivement pour objets « la pratique de la vertu, l'étude de la vérité, et la fraternité de l'homme, » le président de la commission fit observer qu'il ne pouvait découvrir à qui s'adressait le culte des pétitionnaires. — *Le Rév. F. A. Hinckley :* « Comme individus, nous représentons toutes les nuances du libre examen; mais, comme association, nous avons un élément de culte distinct. Tous les esprits sensés reconnaissent un pouvoir en dehors et au-dessus de nous (*a Power over and above us*). Nous prétendons reconnaître le grand principe des choses, quand nous reconnaissons ce pouvoir, bien que nous ne le reconnaissions pas de la même façon que les autres églises. — *Un membre :* — Qu'adorez-vous? — *Le Rév. Hinckley :* — Je suis tout disposé à vous le dire, mais je ne pense pas qu'il rentre dans

les attributions de l'état de définir ce que les hommes doivent ou peuvent adorer. — *Le membre :* — J'ai compris que vous disiez l'autre jour ne reconnaître ni Dieu, ni Christ, ni Bible. — *Le Rév. Hinckley :* — Ce que j'ai dit, c'est que nous ne pouvions les reconnaître comme le font les confessions de foi. Nous reconnaissons un pouvoir s'exerçant sur les hommes et au-dessus d'eux. — *Le membre :* — Ce que vous nommez un Pouvoir est ce que d'autres nomment Dieu. — *Le Rév. Hinckley :* Ici vous commencez à définir. Dès ce moment, vous trouvez des divergences inconciliables, aussi bien dans les églises qu'en dehors d'elles. » — Il faut mentionner que les pétitionnaires avaient obtenu l'appui de plusieurs ministres appartenant aux églises épiscopales, congrégationalistes et unitaires de la ville. On voit que l'esprit de tolérance religieuse n'a pas dégénéré dans l'ancienne colonie de Roger Williams.

Aux congrégations qui se sont directement fondées sur les principes de la « religion libre » il convient d'ajouter certaines communautés indépendantes de toute dénomination religieuse, comme la première congrégation de New-Bedford, qui prit parti pour son ministre, M. William J. Potter, lorsque celui-ci fut rayé des rôles de l'unitarisme. Cette église, fondée par les puritains au commencement du XVIIIe siècle, passe pour la première congrégation d'origine calviniste qui ait ouvertement arboré l'étendard unitaire; car sa rupture avec l'orthodoxie date de 1810, c'est-à-dire de neuf années avant le discours de Channing qui donna le signal définitif du schisme. Il serait assez intéressant de suivre le mouvement d'idées qui a conduit ainsi, du calvinisme le plus strict au libéralisme le plus absolu, une congrégation placée dans les conditions ordinaires des églises américaines. Les différentes étapes de cette évolution pourraient s'y constater, rien qu'aux modifications successives du rituel : l'élargissement de la profession de foi imposée aux communians; — la disparition de toute distinction entre les communians et les non-communians, entre les membres de l'église et les membres de l'association civile; — la transformation du sacrement de la communion en cérémonie commémorative de la fondation du christianisme; — le remplacement du symbolisme chrétien par un service en l'honneur de tous les grands réformateurs religieux et sociaux.

Bien qu'indépendante de la *Free religious Association,* la « Société pour la culture éthique, » de New-York, mérite également de figurer au premier rang parmi les associations qui ont arboré le drapeau de la religion libre. Son ministre, ou plutôt son directeur, M. Félix Adler, a même présidé de 1880 à 1882 la *Free religious Association,* dont il représente surtout les tendances moralisatrices et humanitaires, c'est-à-dire la partie du programme précédemment

cité qui vise les intérêts pratiques de la religion. On ne peut se dissimuler qu'une des éventualités les plus menaçantes pour l'avenir des sociétés contemporaines, c'est que l'affaiblissement des religions positives ne compromette l'ascendant d'une morale si longtemps liée à leurs dogmes. Les rationalistes ont vu le péril aux États-Unis comme en Europe; mais, tandis qu'ici ils se sont appliqués à constituer la morale sur des principes indépendans de la religion, là, ils s'efforcent de lui subordonner cette dernière. Telle est du moins la tendance dont le professeur Félix Adler est aujourd'hui le plus brillant interprète. M. Adler est un jeune homme dont la physionomie mystique rappelle certaines têtes d'apôtres. Son père remplissait les fonctions de rabbin à la principale synagogue de New-York. Lui-même était destiné au sacerdoce, mais, envoyé en Allemagne pour compléter son éducation, il y acquit des convictions rationalistes qui lui fermèrent la carrière paternelle. Dès son retour aux États-Unis en 1873, il accepta une chaire à l'université de Cornell, qu'il quitta, trois années plus tard, pour établir à New-York une nouvelle association religieuse sous le titre de *Society for ethical culture*. En philosophie, M. Adler se rattache personnellement à l'école intuitive, puisqu'il croit à l'existence dans l'esprit humain de certains élémens antérieurs et supérieurs à toute expérience individuelle ou même héréditaire. Mais, sur le terrain de la métaphysique, il s'en tient strictement aux postulats de Kant, sans attribuer de réalité objective à la notion de Dieu et de l'immortalité. « Je n'accepte pas le théisme, dit-il dans une de ses conférences, mais les fondations peuvent très bien survivre à l'édifice et servir à quelque construction nouvelle. Je me rattache de toutes mes forces aux fondations du théisme : d'abord la négation du hasard, c'est-à-dire la conviction qu'il y a de l'ordre dans le monde, ensuite la conviction que cet ordre est bon, c'est-à-dire qu'il y a du progrès dans le monde. » Dès lors ce n'est plus Dieu, mais la loi morale, qui devra être l'objet de la religion. Cette religion, de plus, sera éminemment pratique : « Alors que la divergence des croyances continuera à s'accentuer, il semble nécessaire de placer la loi morale là où elle ne peut être discutée, — dans la pratique. Les hommes se sont si longtemps disputés sur l'auteur de la loi qu'elle-même est restée dans l'ombre. Notre mouvement est un appel à la conscience, un cri pour plus de justice, une exhortation à plus de devoirs. »

C'est sur ces principes que M. Adler a organisé son association de New-York avec le concours des esprits les plus avancés du judaïsme américain. Peu à peu, des « gentils » s'y sont joints, attirés tant par la réputation grandissante du jeune réformateur que par la largeur de ses idées, et, depuis quatre ans, l'association a dû s'installer dans un local plus vaste. Elle forme actuellement une des « congré-

gations » les plus nombreuses de New-York. Ses « offices, » qui ont lieu le dimanche matin, ne se composent que d'une conférence entre deux points d'orgue. Mais, après la sortie du public, les membres se constituent en réunion privée pour s'occuper des différentes œuvres sociales qu'ils ont fondées, — notamment une école du dimanche pour l'enseignement de la morale, — un *Kindergarten*, d'après la méthode Frœbel, — une école industrielle avec un musée technique, — enfin un service de secours à domicile dans les quartiers pauvres. — La réussite de ces œuvres a été un nouveau moyen de propagande pour l'association, qui s'est fait ainsi estimer des esprits même les plus hostiles à ses principes.

Il ne faudrait pas limiter l'influence de la religion libre aux sociétés qui ont accepté son nom ou son patronage. La *Free religious Association* est devenue pour l'unitarisme ce que l'unitarisme lui-même a été pour les autres communions religieuses, — un levain de liberté intellectuelle. — Les unitaires comptent aux États-Unis, d'après leur annuaire de 1880, trois cent quarante-quatre congrégations, trois cent quatre-vingt-dix-neuf ministres (dont trois du sexe féminin), deux facultés de théologie, l'une à Harvard, l'autre à Meadville, une revue mensuelle et de nombreux recueils hebdomadaires, plusieurs asiles et quantité d'œuvres religieuses ou d'œuvres philanthropiques. On pouvait craindre qu'après le départ de MM. Abbot, Potter, etc., la conférence nationale ne penchât davantage encore à droite. Mais, après quelques tâtonnemens, la majorité refusa de se laisser entraîner plus loin dans la voie du dogmatisme. Quelques-uns des réactionnaires les plus ardens se retirèrent alors à leur tour, notamment le révérend Hepworth, qui fonda à New-York une congrégation indépendante sur les confins de l'orthodoxie. Cette disparition des élémens extrêmes, en enlevant sa principale vivacité à la controverse qui se poursuivait depuis la fondation de la conférence, permit à l'unitarisme de concentrer son activité dans des préoccupations pratiques qui devaient forcément le rapprocher du terrain choisi par la *Free religious Association*. Celle-ci compte parmi ses membres plus de trente ministres unitaires. Quelques-uns de ces derniers vont jusqu'à mettre parfois leurs chaires à la disposition d'un *agnostique* tel que M. Adler, d'un *séculariste* tel que M. Holyoake, le président de la *British secular Union*, enfin d'un rabbin libéral tel que M. Gottheil, de New-York. Pour figurer sur le rôle de la conférence nationale, il suffit désormais de se dire chrétien à la façon du révérend Chadwick, qui étend cette dénomination à tous les esprits issus du développement de la civilisation chrétienne. Enfin, dans sa session de septembre 1882, la conférence a voté un nouvel amendement portant que « les déclarations de notre constitution, bien qu'elles repré-

sentent convenablement (*fairly*) les opinions de la majorité de nos églises, ne constituent pas un corps de doctrine obligatoire dans l'unitarisme et n'ont pas été rédigées pour exclure de notre communion aucun de ceux qui, tout en différant de nous par leurs croyances, sont cependant en sympathie générale avec nos projets et nos buts pratiques. »

Quoique les états de la Nouvelle-Angleterre soient restés le quartier-général de l'unitarisme, il ne s'y est pas maintenu en rapport avec l'accroissement de la population. A Boston même, bien qu'il y possède une trentaine de congrégations, il n'a guère pénétré dans la classe inférieure, où la prédominance des émigrés irlandais a considérablement développé les forces du catholicisme, et il se voit disputer la classe supérieure par l'église épiscopale, qui devient de plus en plus le culte fashionable des États-Unis. Du reste, Boston elle-même a cessé d'être le centre exclusif de la culture intellectuelle, *the hub of the universe*, comme disaient ironiquement ses voisines, moins favorisées dans le domaine de l'intelligence. D'une part, l'invasion du luxe et de la frivolité sociale a quelque peu entamé la simplicité des mœurs et la soif des jouissances morales qui y avaient survécu au rigorisme de la théologie calviniste; d'autre part, New-York, Saint-Louis, Chicago et d'autres villes encore, de grandeur récente, commencent à lui disputer le monopole des lettres et la direction de la pensée américaine.

Heureusement pour l'unitarisme, celui-ci a trouvé un champ d'exploration fertile dans les états de l'intérieur, où il répondait à la fois au double besoin de liberté intellectuelle et de culture religieuse. On ne doit pas s'étonner s'il y a pris des allures plus indépendantes encore que dans les états de l'Est. La *Conférence des unitaires de l'Ouest* a omis dans sa constitution le préambule qui avait provoqué de si regrettables dissensions dans la conférence nationale de 1865. Son principal organe, *Unity*, rédigé avec une grande largeur de vues par le révérend Jenkins L. Jones, a pris pour mot d'ordre la devise même de la religion libre : « Liberté, moralité et fraternité en religion (*Freedom, character and fellowship in religion*). » De nombreuses églises et même des groupes entiers de congrégations, tels que les *Conférences des unitaires du Michigan et du Kansas*, la *Fraternité des sociétés religieuses libérales d'Illinois*, etc., se déclarent ouvertes « à tous ceux qui croient pouvoir y accomplir ou en retirer quelque bien. »

Le courant d'idées qui a ainsi émancipé l'unitarisme s'est fait sentir également dans plusieurs autres sectes. La fraction progressiste des quakers (*progressive friends*), qui tient sa session annuelle à Longwood, en Pensylvanie, a absolument adopté le programme de la « religion libre, » s'il faut en juger par la plate-forme de leur

dernière assemblée générale. « L'objet de cette réunion, y est-il dit, est de favoriser la religion identifiée au bien physique, moral et spirituel. Indépendans de tout dogme, nous faisons fraternellement appel au concours de tous ceux qui désirent rendre le monde meilleur et qui estiment la vérité plus qu'aucun dogme ou aucune secte. » — Les universalistes, qui doivent leur origine à une protestation contre l'éternité des peines et qui passent pour avoir un millier de congrégations, possèdent également un parti avancé qui fraternise avec le mouvement de la « religion libre. » — On peut en dire autant des communautés spirites qui abondent dans l'Ouest et qui, d'après M. O.-B. Frothingham, compteraient bien un million d'adeptes. Toutefois, il ne peut s'agir du spiritisme tel que nous le connaissons en Europe, s'il faut en juger par cette définition d'un de ses plus chauds défenseurs, M. Giles B. Stebbins : « Tout spirite est de nécessité un adepte de la « religion libre, » parce que la philosophie spirite, dans sa largeur et son éclectisme, ne connaît ni limites, ni barrières, n'admet d'autre autorité que les intuitions de l'esprit humain, les vérités de l'expérience et les résultats de l'observation scientifique. »

Enfin une fraction importante du judaïsme, — tout en refusant de renoncer à sa dénomination historique, pour ne pas avoir l'air de répudier le nom de ses ancêtres, devant un préjugé social qui persiste jusque dans le Nouveau-Monde, — a saisi cette occasion de se rencontrer, sur le terrain pratique de la fraternité religieuse, avec les forces intellectuelles et morales d'une civilisation qu'elle s'est désormais complètement assimilée. Il s'agit des juifs « réformés, » chaque jour plus nombreux aux États-Unis, qui n'ont pas suivi M. Adler dans la religion de l'éthique, mais qui n'en ont pas moins rompu avec le dogmatisme de la synagogue. Cette réforme, qui débuta, au commencement de ce siècle, par la substitution de la langue vulgaire à l'hébreu dans les cérémonies du culte, en est successivement arrivée à l'abolition de toutes les prescriptions hygiéniques, ritualistes et sociales qui caractérisaient l'ancien judaïsme, ainsi qu'à l'abandon des dogmes condamnés par l'esprit moderne, tels que la croyance à l'accomplissement des prophéties. De nombreux rabbins contestent désormais l'infaillibilité de la Bible, et il y en a qui vont jusqu'à nier la personnalité divine, cette pierre angulaire des croyances sémitiques. Aussi le rabbin S.-W. Sonnesheim n'a-t-il pas hésité à proclamer, dans la septième session de la *Free religious Association*, que le judaïsme réformé correspondait pleinement au mouvement actuel de la « religion libre. »

Sans doute, les esprits positifs, qui n'ont ni le loisir, ni le goût d'approfondir la question religieuse, les conservateurs, qui, par défiance de l'inconnu, s'imposent de demeurer fidèles aux croyances

de leurs pères, — les sceptiques, qui se bornent à voir dans le culte un élément de la vie sociale, nécessaire à l'éducation de la jeunesse et à la célébration des solennités domestiques, — en un mot, la grande majorité de la nation reste et restera longtemps encore attachée aux différentes formes du christianisme positif, d'autant plus que le clergé protestant, en Amérique surtout, ne cherche à imposer sa domination, ni dans la vie privée, ni dans la vie publique (1). Mais, même parmi les sectes orthodoxes, on voit s'accentuer la tendance utilitaire qui a créé la « religion libre. » Tocqueville avait déjà observé qu'au lieu d'insister sur l'autre vie, les prédicateurs américains revenaient sans cesse à la terre et avaient, pour ainsi dire, grande peine à en détacher leurs regards. Qu'on lise aujourd'hui, dans les journaux américains du lundi, le résumé des principaux sermons prononcés, la veille, par des ministres des sectes les plus diverses, on sera surpris de voir le peu de place que la théologie y occupe en regard de la morale. La vieille théologie calviniste ne s'enseigne plus nulle part dans son intégralité. Même les flammes de l'enfer sont devenues un argument de mauvais goût, qu'on laisse volontiers aux prédicateurs des *réveils* et aux missionnaires du Far-West. « Nos *clergymen*, disait naguère un des chefs les plus respectés du parti républicain à New-York, Thurlow Weed, dans une réponse au colonel Ingersoll, ne s'arrêtent, ni ne s'appesantissent plus, comme autrefois, sur les côtés sombres de la théologie. De nos jours, leur ministère est un ministère de paix, de charité et de bienveillance. Cette génération apprend à aimer et à servir, plutôt qu'à tenir en défiance notre Créateur et notre Seigneur. »

Ce seul fait qu'on a pu parler sérieusement d'une fusion entre la droite unitaire et la gauche orthodoxe prouve combien les lignes de démarcation entre les sectes tendent à perdre de leur rigidité et de leur précision. Toutes les dénominations protestantes comptent actuellement dans leurs rangs un parti qui vise à élargir l'interprétation de leurs dogmes et à étendre le champ de leur activité religieuse. Chez les méthodistes et les presbytériens, cette tendance se révèle par d'innombrables procès en hérésie intentés, devant les conférences et les synodes, à des ministres et même à des congrégations. Chez les épiscopaux, elle a amené le schisme de *l'église épiscopale réformée*, dirigée contre les idées libérales de la *broad church* autant que contre les innovations ritualistes de la *high*

(1) La fréquentation des églises n'a cessé de croître aux États-Unis jusque dans ces derniers temps, s'il faut en croire les chiffres reproduits par M. Robert Spears dans son *Historical Sketch of the Rise of Unitarian doctrines in the modern times* (Londres, 1876, p. 34). D'après cette statistique, les religions auraient compté aux États-Unis en 1775 1 fidèle sur 16 habitans, — en 1792, 1 sur 18, — en 1825, 1 sur 14, — en 1853, 1 sur 7, — enfin en 1850, 1 sur 5, et en 1875 presque 1 sur 2.

church. Mais elle s'est fait surtout sentir chez les congrégationalistes, qui n'ont pas d'autorité ecclésiastique pour maintenir parmi leurs églises une discipline et une foi uniformes. Le plus populaire de leurs prédicateurs, le célèbre Henry Ward Beecher, disait dernièrement dans un sermon sur le *doute religieux* : « Nul ne doit être compté parmi les infidèles qui voit dans la justice la grande fin de la vie humaine et qui cherche une soumission plus complète de sa volonté à son sens moral. » Ne croirait-on pas entendre M. Potter ou même M. Adler? M. Beecher ayant du reste offert sa démission en septembre dernier pour la raison qu'il avait cessé d'admettre les principaux dogmes du calvinisme, sa congrégation, — une des plus nombreuses et des plus importantes de New-York, — a voté une résolution portant que, « après avoir entendu l'exposé complet et spontané des doctrines du révérend Beecher, il n'y avait pas lieu de se priver de ses services. » Il n'est pas jusqu'au catholicisme qui, en Amérique, ne cherche surtout à se faire valoir par ses bonnes œuvres, par l'étendue de ses charités, par la valeur de ses écoles et de ses pensionnats, s'associant au besoin avec le clergé des diverses sectes protestantes afin de poursuivre en commun quelque entreprise de moralisation, d'hygiène ou de bienfaisance.

V.

L'Amérique est-elle donc à la veille de sacrifier la théologie et même la métaphysique sur l'autel du positivisme, afin d'instituer une religion comme en rêvait Comte, se donnant pour objets l'humanité et la vie terrestre au lieu de Dieu et de la vie future? La conclusion serait téméraire. Il y a sans doute aux États-Unis un certain nombre d'esprits systématiquement hostiles à toute conception ontologique, comme à toute idée religieuse, qui proscrivent jusqu'à la mention de l'absolu et de l'inconnaissable, parce qu'ils y voient une avance à la théologie. Les uns se bornent à invoquer les propriétés primordiales de la matière pour fournir l'explication de tous les phénomènes. Les autres s'en tiennent encore aux critiques de Voltaire et de Hobbes, sans se douter que les progrès de la science ont profondément modifié les conditions du problème. C'est cette fraction que représentent le *Truth Seeker* de New-York et l'*Investigator* de Boston. Elle a pour quartier-général l'édifice érigé, dans cette dernière ville, à la mémoire d'un membre américain de la convention française, Thomas Paine, dont les écrits philosophiques, complètement oubliés en France, jouent encore dans les controverses religieuses des États-Unis un rôle exagéré à la fois par l'indignation de leurs adversaires et par l'enthousiasme de leurs admirateurs. Mais le positivisme proprement dit, soit avec la sobre

et sévère acception que Littré a donnée à la doctrine d'Auguste Comte, soit sous la forme plus ornementée du *comtisme*, qui a obtenu quelque succès en Angleterre, ne possède que peu d'adeptes aux États-Unis, malgré la faveur dont y jouissent les méthodes positives. L'Américain ne montre aucune prédilection pour le jeûne, même en métaphysique. Jamais la haute spéculation n'a pris plus d'essor que dans ces derniers temps aux États-Unis. On trouve, en dehors de la presse religieuse, — jusque dans des localités d'une culture secondaire, — des journaux dont le titre seul est suffisamment significatif, tels que *le Platoniste* d'Osceola, dans le Missouri, le *Journal de la philosophie spéculative*, de Saint-Louis, consacré à soutenir les doctrines de Hegel; le *Journal religio-philosophique*, de Chicago, qui tirait dernièrement encore, dit-on, à neuf mille exemplaires.

De New-York à San-Francisco, de Chicago à Cincinnati, toute ville qui se respecte a son club ou son institut de métaphysique. Le plus célèbre est sans contredit l'école de philosophie ouverte en 1879 à Concord, dans le Massachusetts, par M. Bronson Alcott, avec une verdeur qui fait honneur aux quatre-vingts ans de ce vénérable néo-pythagoricien et aussi au régime végétal, dont il est par principe l'adepte fidèle depuis plus de quarante années. L'école de Concord semble une tentative pour reproduire, en pleine société américaine du XIXe siècle, les jardins de l'académie, où Platon et ses disciples discouraient sous l'ombrage des oliviers. Chaque été, au mois de juillet, une foule intelligente, venue de tous les points de l'Union vers la petite ville de Concord, se réunit dans une propriété de M. Alcott, la *Maison du verger* (Orchard House), où se donnent des cours ou plutôt des conférences libres sur la philosophie. La principale différence avec l'académie grecque, — toute à l'avantage de Concord, — c'est que la porte n'est point fermée au beau sexe, et il en profite largement, s'il faut en croire les relations qui lui attribuent les deux tiers d'une assistance évaluée l'an dernier à près de cent cinquante personnes. Il y a deux conférences par jour, l'une à neuf heures du matin, l'autre à sept heures et demie du soir; dans l'intervalle, étudians et étudiantes rédigent leurs notes, prennent leur repas à domicile ou se promènent dans les bois de pins en échangeant leurs observations sur les graves problèmes de notre destinée. Parmi les principaux conférenciers, on trouve, outre M. B. Alcott, le docteur Jones, fondateur des clubs *Platons* dans l'Illinois, le professeur Harris, éditeur du *Journal de philosophie spéculative*, Mrs Howe, Henry Channing, le professeur Emory, etc.; Emerson lui-même s'y est fait entendre en 1880.

Ces noms suffisent pour expliquer que la philosophie de Hegel domine presque exclusivement à Concord, bien que les fondateurs

de l'école aient proclamé la liberté la plus absolue des opinions. C'est même un phénomène assez étrange du mouvement religieux aux États-Unis que cette renaissance de la doctrine hégélienne, à l'heure où, en Allemagne, la mort du professeur Rosenkranz a fermé la dernière chaire vouée à l'hégélianisme pur. Tel a été le succès croissant de l'œuvre fondée par M. Alcott que les orthodoxes ont cru devoir lui susciter une concurrence, en fondant il y a deux ans sur les mêmes bases, à Greenwood, près de New-York, un « campement de philosophie chrétienne. »

Parmi les populations moins cultivées de l'Ouest, l'instabilité des croyances a pris naturellement une forme plus turbulente et plus agressive. Un membre de la *Free religious Association* rapportait, dans la session de 1881, qu'au Kansas on trouve, jusque dans les moindres localités, des groupes de libéraux, non-seulement étrangers à toute église (*unchurched*), mais encore ouvertement hostiles à toutes les formes existantes d'organisation religieuse. Dans la même séance, un autre orateur signalait, à propos du même état, l'existence de centaines de meetings en plein air, indépendans de toute secte, où accouraient « pour dire devant Dieu ce qu'ils ont dans l'âme et croient être la vérité, » des cultivateurs sortis de leur ferme, des hommes d'affaires délaissant leur cabinet, des femmes abandonnant les soins du ménage, tous « entraînés par une faim intérieure de nourriture spirituelle. » Ces deux renseignemens n'ont rien de contradictoire; ils se complètent plutôt l'un l'autre; ils indiquent au même titre la soif d'une foi nouvelle chez ceux que ne satisfont plus les anciennes formes religieuses. C'est, en quelque sorte, le dernier terme de la désintégration, de l'émiettement que l'esprit du protestantisme n'a cessé de poursuivre au sein des églises dogmatiques et des confessions de foi; mais il se pourrait aussi que ce fût l'inévitable transition entre deux courans de croyances.

Rapprochée de cette fermentation intellectuelle, la tendance qui fait reléguer la théologie au second plan de l'activité religieuse jusque parmi certaines églises orthodoxes, et qui a trouvé son expression la plus complète dans le programme de la *Free religious Association,* pourrait bien être, à son tour, un symptôme de l'interrègne religieux depuis longtemps prédit par Emerson. Il est probable, et on doit s'en féliciter, que la religion conservera à l'avenir le caractère éminemment pratique et humanitaire qui la distingue de plus en plus aux États-Unis. Mais les hommes auront toujours une propension à se grouper suivant leurs croyances, et déjà l'on entend, jusque dans les rangs de la *Free religious Association,* prédire le jour où une nouvelle synthèse religieuse s'imposera par la seule force de l'évidence à tous les adeptes de la « religion libre. »

Est-il possible de pressentir dès aujourd'hui où se puiseront les

élémens de cette théologie nouvelle? Selon M. W. Potter, les écoles actuellement rivales de l'intuition et de l'observation auront toutes deux un rôle à jouer dans la formation de la philosophie destinée à parfaire l'œuvre de la « religion libre. » Nous partageons avec M. Potter la conviction intime que les procédés de l'intuition auront leur mot à dire dans les développemens futurs de la psychologie, et nous sommes loin de contester l'influence heureuse et durable que le trancendantalisme a exercée sur l'esprit public de la nation américaine. Nous ne pouvons néanmoins nous dissimuler que, comme système de métaphysique et de religion, l'école de l'idéalisme allemand n'ait fait son temps aux États-Unis, ainsi qu'en Europe. Presque tous ses anciens champions sont restés fidèles à la foi de leur jeunesse : ceux qui survivent tiennent aujourd'hui le même langage qu'il y a trente-cinq ans, avec une conviction et un enthousiasme que n'ont pu refroidir l'âge ni les froissemens de la vie, ni même les progrès de la science positive. Mais leurs rangs s'éclaircissent de plus en plus, et malgré la vogue momentanée de l'hégélianisme à Concord, de nouvelles recrues ne viennent point y prendre la place de ceux qui sont allés chercher dans un autre monde la confirmation de leurs espérances. Des nombreuses congrégations fondées par le mouvement transcendantaliste il ne restait plus naguère que l'église de Samuel Johnson à Lynn (Massachusetts); encore ne devait-elle probablement sa longévité qu'à l'influence personnelle de son ministre, et il est à craindre qu'elle n'ait disparu avec lui. A Boston, les survivans de la 28me congrégation se réunissent encore chaque dimanche dans le spacieux édifice érigé par la gratitude publique à la mémoire de Théodore Parker. Mais, dans cette chaire, d'où leur fondateur dénonçait autrefois la méthode et les doctrines du sensualisme, les pères de l'église qu'on cite et qu'on commente aujourd'hui s'appellent Spencer et Huxley, Dalton et Tyndall, George Lewes et Claude Bernard. Il y a là un signe des temps. C'est en effet la doctrine de l'évolution, telle qu'elle est sortie des récentes généralisations de M. Herbert Spencer, qui est devenue rapidement la philosophie dominante des Américains. Dès 1875, un des directeurs actuels de l'*Index*, M. B.-F. Underwood, constatait qu'elle était partagée par la majeure partie de la *Free religious Association*. Ici, toutefois, s'est produit un phénomène caractéristique de l'esprit américain qui, lorsqu'il s'assimile une philosophie du vieux monde, la transforme aussitôt en religion, comme on l'a vu déjà à propos de l'idéalisme allemand. De même, la philosophie de l'évolution, aussitôt transplantée aux États-Unis, y a pris la forme métaphysique d'un *monisme*, étranger à la vieille querelle des matérialistes et des spiritualistes, mais aussi profondément religieux dans

ses conclusions que fidèle dans ses prémisses aux méthodes positives. « La période destructive est passée, — écrivait M. Abbot, en 1875, dans la préface d'un volume, *Freedom and Fellowship in religion*, publié par l'Association religieuse libre ; — la période constructive est inaugurée. Dans la science, les plus grands esprits se distinguent par des généralisations positives ; dans la philosophie, les lignes commencent à converger vers certains centres. Le sentiment et l'imagination, revenus du choc que leur a causé la chute des vieilles idoles, se remettent courageusement à peupler le ciel avec les manifestations d'un nouvel idéal. »

Bien qu'Herbert Spencer déclare rejeter le panthéisme à l'égal du théisme et de l'athéisme, sa conception de l'inconnaissable comme un pouvoir mystérieux et transcendant, en même temps qu'omniprésent et éternel, support du monde et source de tous les phénomènes, ne laisse pas de favoriser cette sorte de mysticisme que provoque, dans les religions panthéistes, le sentiment de la communion entre l'Être fini et l'Être absolu. C'est ce côté de la philosophie nouvelle qui semble surtout avoir séduit l'esprit américain. Dès l'abord, un ami personnel d'Herbert Spencer, le professeur John Fiske, qui passe aux États-Unis pour un des premiers et des plus éloquens interprètes du philosophe anglais, développa la synthèse de l'évolution sous le nom de *philosophie cosmique*, n'hésitant pas à reconnaître la possibilité de combinaisons de matière et de force « aussi supérieures à l'humanité que celle-ci l'est elle-même au cristal et à l'algue, » ainsi que l'existence d'un pouvoir impersonnel qui se manifeste éternellement et universellement dans l'activité phénoménale de l'univers. Cette doctrine fit rapidement école, et son titre même de *cosmisme*, déjà adopté par une des premières associations fondées sous les auspices de la « religion libre, » la *Free religious Congregation* de Florence, dans le Massachusetts, est peut-être appelé, comme le reconnaissait dernièrement M. Potter, à fournir le nom d'un nouveau culte. Qu'on parcoure les essais et les conférences analysés ou reproduits chaque semaine dans l'*Index*, on sera certainement surpris, non-seulement du nombre et de l'ardeur des esprits qui s'attaquent aux côtés synthétiques de l'évolutionisme, mais encore des ressources qu'ils y trouvent pour ouvrir des horizons nouveaux au sentiment religieux et pour le satisfaire jusque dans ses aspirations les plus exaltées. Sans doute beaucoup de ces travaux n'ont de valeur que comme indication de tendances ; mais il y a telle page de MM. Abbot, W. Gannett, Savage, telle conférence de MM. Potter, Frothingham, Chadwick, etc., qui se distinguent autant par la rigueur de la démonstration que par l'élévation des idées et la poésie du langage. Ce sont, en tout cas, des lectures recommandables à qui-

conque craint de trouver dans les progrès modernes de la science une cause d'affaiblissement pour tout ce qui fait la force et la grandeur de l'esprit humain.

Admise désormais jusque dans certaines chaires orthodoxes par des prédicateurs qui s'efforcent de l'accommoder aux exigences de la révélation, la théorie évolutioniste est devenue chez quelques unitaires l'essence même de la religion. Le Rév. Minot J. Savage, notamment, ministre d'une importante congrégation unitaire de Boston, s'en est fait l'éloquent et infatigable apôtre dans ses ouvrages, *la Religion de l'évolution* (*1876*), *la Morale de l'évolution* (*1880*), *Croyance en Dieu* (*1881*), et les membres de l'Association religieuse libre qui l'ont entendu, dans leur dernière session, discourir sur l'état de la morale contemporaine, ont assisté au bizarre spectacle de ce ministre chrétien soutenant contre un prétendu athée, M. Félix Adler, que la morale a pour fondement l'utilité sociale et pour origine l'expérience acquise par la race. A vrai dire, si M. Savage rejette toute idée d'une morale absolue et transcendante, il n'en admet pas moins qu'au milieu des variations humaines sur les règles de conduite, le principe d'une distinction entre le bien et le mal, ainsi que la signification de l'idée de devoir, représentent chez l'homme « quelque chose de constant et d'immuable comme un rocher au milieu des vagues. »

Du reste, M. Savage n'hésite pas à déclarer que le cosmisme forme un complément nécessaire du christianisme et une phase supérieure de l'évolution religieuse. « Toutes les religions, dit-il dans un sermon prononcé en 1880 devant sa congrégation, peuvent se ranger sous trois catégories : le culte des manifestations détachées de l'univers, le culte de l'idéal humain, enfin une troisième forme qu'on peut appeler scientifique ou *cosmique*. Cette dernière assigne pour objet à notre admiration, à notre révérence, à notre adoration, l'univers considéré comme un tout, l'unité, le mystère, le prodige, le pouvoir de ce grand Etre de qui nous dépendons. Je crois que la religion de l'avenir sera une combinaison de ces trois élémens ; elle s'assimilera les tendances artistiques du paganisme, l'idéal moral du christianisme, ainsi que cette conception plus large qui renferme les deux autres : le culte cosmique de l'univers. »

Sur certains points, — notamment quand il recherche les attributs que la science peut laisser à la Divinité, — le disciple d'Herbert Spencer prête à la philosophie de l'évolution certaines conséquences qui dépassent évidemment les intentions et la pensée du maître. Mais, d'une part, cette philosophie, tout en proscrivant la métaphysique, lui rouvre la porte, — ainsi que le lui ont reproché certains positivistes, — par sa prétention de formuler une loi géné-

rale de l'univers qui dépasse les limites de la réalité observable. D'autre part, comme nous l'avons dit plus haut, le génie religieux des Américains consiste précisément à percevoir sous un angle spécial les théories philosophiques ou scientifiques, même les plus réfractaires en apparence à toute tentative de construction métaphysique. C'est ce procédé de spiritualisation que M. O.-B. Frothingham décrivait en ces termes dans son discours d'ouverture à la troisième session de la *Free religious Association :* « Vogt et Buchner professent le matérialisme et démontrent l'intelligence. Huxley nous parle de protoplasme et nous frappe d'étonnement en présence de la pensée. Moleschott nous dit que la lumière est la source de la vie et amène nos fronts à s'incliner devant la lumière incréée. »

Nous ne savons si l'Amérique, comme l'affirment certains de ses écrivains, aura l'honneur de donner au monde une foi nouvelle. Mais qu'il s'agisse des cosmiens, des transcendantalistes ou des esprits qui prennent une position intermédiaire entre ces deux écoles, si nous nous arrêtons aux dernières phases du mouvement rationaliste que nous avons vu débuter par la révolte de l'unitarisme contre les dogmes de la prédestination et de la Trinité, nous trouvons partout, comme tendance affirmative, à côté du libre examen parvenu à ses dernières limites, le sentiment d'un Être absolu et inconditionné qui se revèle dans la nature sous l'infinie diversité des phénomènes. Que l'objet de cette foi commune se nomme « l'Éternel Un » de M. Emerson, ou le « Cosmos » du professeur Fiske, le « Dieu de la science » de M. Abbot, ou le « Dieu de l'évolution » de M. Savage, « l'univers dans toutes ses possibilités » de M. Potter, ou « le Pouvoir qui est en dehors et au-dessus de nous » de M. Hinckley, voire « l'Être qui est derrière toutes les apparences » de M. Adler : c'est, en résumé, le panthéisme qui coule à pleins bords dans les régions avancées de la pensée religieuse aux États-Unis, et ainsi se réalise la prédiction formulée par Tocqueville à une époque où la réforme unitaire, en pleine floraison, semblait indiquer plutôt une recrudescence de monothéisme : « Dans les temps démocratiques, l'idée de l'unité obsède l'esprit humain; il la cherche de tous les côtés, et, quand il croit l'avoir trouvée, il s'étend volontiers dans son sein et s'y repose. Non-seulement il en vient à ne découvrir dans le monde qu'une création et un créateur; cette première division le gêne encore, et il cherche volontiers à grandir et à simplifier sa pensée en renfermant Dieu et l'univers dans un seul tout. »

Cte GOBLET D'ALVIELLA.

LE PAYSAN

SOUS

L'ANCIEN RÉGIME

I. *L'Ancien Régime dans les provinces de Lorraine et Barrois*, par l'abbé D. Mathieu. Paris, 1879, Hachette. — II. *Le Village sous l'ancien régime*, par M. Albert Babeau. Paris, 1879, Didier. — III. *La Vie rurale dans l'ancienne France*, par M. Albert Babeau. Paris, 1883, Didier. — IV. *La Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois*, par le baron A. de Calonne. Paris, 1883, Guillaumin.

En ce temps de Manuels d'instruction morale et civique, où c'est à qui s'efforcera d'inspirer jusqu'aux enfans, — on pourrait dire dès le berceau, — le plus inintelligent mépris et la haine la plus aveugle de la France d'autrefois, ce n'est pas seulement un bon livre, c'est presque une bonne action qu'un ouvrage comme celui de M. Albert Babeau sur *la Vie rurale dans l'ancienne France*. Après nous avoir initiés, voilà trois ou quatre ans, au détail de la vie publique de l'habitant des campagnes pendant les trois derniers siècles, c'est aujourd'hui la vie privée, si mal connue, si mal étudiée surtout, de ce même paysan que le consciencieux historien nous expose. Son livre sur *la Vie rurale dans l'ancienne France* complète son livre sur *le Village sous l'ancien régime*. J'ai vu qu'on leur avait reproché ce que j'en apprécie surtout, l'étendue et le caractère général des conclusions. Mais, s'il est vrai que M. Babeau s'est appliqué plus particulièrement à l'étude d'une seule province, il n'a pas négligé tout ce qu'il s'est accummulé de travaux depuis quelque temps sur l'histoire des autres. Entre tant de livres qui confirment les siens, j'en citerai surtout deux : l'un, parce que je vois qu'il n'en a pas fait grand usage et que je le trouve très bon, c'est *l'An-*

cien Régime dans la province de Lorraine et Barrois, par M. l'abbé Mathieu, et l'autre, parce qu'il a paru tout récemment, c'est *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois*, par M. le baron de Calonne. Tous ensemble, ils soulèvent trois intéressantes questions : l'une de méthode, l'autre de fait, la troisième de justice historique.

I.

On ne sait pas assez combien sont nombreuses, délicates, complexes, les difficultés de pareils sujets. Les députés et les professeurs de physiologie n'en tiennent compte, et pour n'avoir pas à les résoudre, affectent de les ignorer, ou les ignorent peut-être, et en tout cas les suppriment. Elles continuent de subsister pourtant, et elles font le désespoir de l'historien. Le nombre et la diversité des matériaux en est la principale cause. Il en est effectivement des textes comme des chiffres. On dit à tort qu'il n'y a rien de plus brutal ; on devrait dire, au contraire, qu'il n'y a rien de plus maniable, de plus souple, de plus complaisant. Pour ma part, j'ose avancer, et notamment en ce qui touche les trois derniers siècles de notre histoire intérieure, que je ne connais pas d'opinion que l'on ne puisse autoriser par des textes.

Veut-on, par exemple, prouver que, sous l'ancien régime, la situation de l'habitant des campagnes était le dernier degré du dénûment matériel et de la misère morale? Il n'y a rien de plus facile, et, de 1689 à 1789, pour un siècle entier, on peut échelonner une série de témoignages irrécusables. Commencez par le passage bien connu de La Bruyère (1689) : — « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne... » Continuez par la citation de Saint-Simon (1725) : — « Au milieu des profusions de Strasbourg et de Chantilly on vit en Normandie d'herbes des champs. Le premier roi de l'Europe ne peut être un grand roi s'il ne l'est que de gueux de toutes conditions. » Ajoutez la lettre de Massillon (1740) : « Le peuple de nos campagnes vit dans une misère affreuse, sans lits, sans meubles ; la plupart même, la moitié de l'année, manquent du pain d'orge et d'avoine qui fait leur unique nourriture. » Joignez encore le journal d'Argenson (1752) : — « Des seigneurs de Touraine m'ont dit que, voulant occuper les habitans par des travaux à la campagne, à journées, les habitans se trouvent si faibles et en si petit nombre qu'ils ne peuvent travailler de leurs bras... » On voit les conclusions où mène invinciblement cette lente accumulation de textes, et l'espèce de réquisitoire qui se dresse, pour ainsi dire de lui-même, article par article, contre l'ancien régime.

Mais veut-on prouver maintenant le contraire? Ne croyez pas qu'il y ait le moindre embarras. Les textes sont aussi nombreux et aussi décisifs : « On ne saurait croire combien les paysans sont heureux, écrit un anonyme en 1728, maintenant que leurs gentilshommes et leurs seigneurs ne leur enlèvent plus le chapon, ni la poule, le veau, ni le mouton, l'œuf, ni le fruit, et qu'un chacun mange en repos sans crainte d'être maltraité de personne. » Dix ans plus tard : « Les villages sont peuplés de paysans forts et joufflus, vêtus de bons habits et de linge propre, écrit en 1739 lady Montague, on ne peut imaginer quel air d'abondance et de contentement est répandu dans tout le royaume. » Et Walpole, en 1765 : « Je trouve ce pays-ci prodigieusement enrichi depuis vingt-quatre ans que je ne l'avais vu... Les moindres villages ont un air de prospérité, et les sabots ont disparu. » N'oublions pas Voltaire, en 1774 : « Comment peut-on dire que les belles provinces de France sont incultes? C'est se croire damné en paradis. Il suffit d'avoir des yeux pour être persuadé du contraire... Voyagez, messieurs, et vous verrez si vous serez ailleurs mieux nourris, mieux abreuvés, mieux habillés, et mieux voiturés. » C'est, en effet, on vient de le voir, l'avis des étrangers. « Nous avons maintenant voyagé pendant 5 ou 600 milles en France, » écrit en 1789 un docteur Rigby, dont on a publié tout récemment des *Lettres*, qui forment aux *Voyages* d'Arthur Young une instructive contre-partie, « et nous avons vu à peine un arpent inculte, si ce n'est dans les forêts de Chantilly et de Fontainebleau. Partout ailleurs, à peu près chaque pouce de terrain a été labouré ou bêché, et semble en ce moment écrasé sous le poids de ses moissons... Quel pays! quel sol fertile! quel peuple industrieux! » Et pour Arthur Young lui-même, après avoir tiré de ses *Voyages* tout ce que l'on en a tiré de textes sur la misère de nos campagnes à la veille de la révolution, quiconque a pris la peine de le lire sait que l'on en pourrait tirer au moins autant et d'aussi significatifs sur leur prospérité.

Tous tant qu'ils sont, étant témoins oculaires, il est probable qu'ils ont raison, mais chacun selon sa nature, son éducation, ses préjugés, — dont il faut commencer par faire la part; chacun selon les temps et les circonstances, — dont il faut commencer par faire une recherche exacte; chacun enfin selon les lieux, — dont il faut commencer par acquérir la connaissance. Ainsi, d'une part, La Bruyère est un *styliste*, comme on dit, et de qui l'expression, ici, comme en plus d'un cas, est légitimement suspecte de dépasser la pensée; Saint-Simon, à son tour, est un mécontent, d'autant plus éveillé sur les maux du royaume qu'il croit posséder dans son rêve de constitution aristocratique la panacée qui les guérirait; Massillon lui-même est un évêque, et sa sensibilité, son zèle pieux,

son ardeur de charité l'entraînent aux exagérations de langage. Mais, d'un autre côté, cet anonyme qui chante à Leyde *les Délices de la France* n'y a peut-être pas regardé de très près; lady Montague est une grande dame, dont l'observation superficielle ne va pas sans doute beaucoup au-delà de l'écorce des choses; Voltaire est un égoïste, qui jouit de cent-cinquante mille livres de rente et qui, quand il a mangé, comme ses moyens le lui permettent, « d'un caneton de Rouen et d'un pluvier de Dauphiné, » n'admet pas volontiers que l'on puisse quelque part mourir de faim. Tous ces petits problèmes, de valeur du témoignage et de crédibilité du témoin, ne se résolvent pas sans beaucoup de recherches et de longues hésitations.

Il faut faire en outre attention que ces témoignages qui crient lamentablement misère peuvent se reporter à des années de détresse: tel fut l'hiver de 1724, qui vit la première institution des dépôts de mendicité; telle fut encore l'année 1740. A la Chine, dans l'Inde anglaise, en Irlande et ailleurs, nous savons que, jusque de nos jours, il sévit parfois d'épouvantables famines. On peut concevoir telle hypothèse, même sous la république, où la France ne suffirait pas à sa propre consommation. En tout cas, c'est une question de savoir si l'on peut, sur la foi des témoins de ces années de misère, tracer un tableau ressemblant de ce qu'était la situation des campagnes dans les années d'abondance et de prospérité. C'en est encore une autre de savoir jusqu'à quel point et dans quelle mesure on peut rendre un régime politique responsable de maux dont la cause prochaine était dans une erreur économique ou financière, comme l'interdiction de la libre circulation des grains, dont on n'est revenu que de nos jours. Ni l'une ni l'autre n'est précisément facile à débrouiller. Enfin, comme il y a lieu de distinguer les années, il y a lieu de distinguer aussi les régions. Ce qui est vrai de l'Alsace peut ne l'être pas du Béarn; ce qui est vrai de la Provence peut ne l'être pas de la Bretagne. En dépit de la centralisation administrative, il faut toujours se souvenir que les provinces de l'ancienne France ont chacune leur individualité marquée. Leur incorporation à la patrie commune ne date pas de la même époque; la réunion ne s'en est pas faite par les mêmes moyens. Les unes ont été, comme la Bretagne, annexées par un mariage; les autres, comme le Roussillon, par la guerre; une troisième, par accession, comme la Navarre; une quatrième, par échange, comme la Lorraine. Chacune d'elles a conservé, du temps de son indépendance ou de sa dépendance d'une autre couronne, sinon précisément des privilèges, tout au moins des coutumes reconnues, consacrées, authentiquées. Le pouvoir central ne s'y fait pas sentir de la même manière, il se heurte en Languedoc à des bornes qu'il ne rencontre pas en Normandie. L'impôt, notam-

ment, n'est partout ni assis sur les mêmes bases, ni réparti de la même façon, ni perçu dans les mêmes conditions. Mais s'il faut tant distinguer et diviser, s'il faut souvent aller si loin chercher le principe et reconnaître l'origine de ces distinctions, s'il faut enfin, parce que tout se tient, s'entre-croise et se commande, hésiter si longtemps avant que de conclure, qui ne voit la difficulté de représenter au vrai, même seulement à cent ans de distance, la condition réelle de plusieurs millions d'hommes dispersés sur un territoire de plusieurs milliers de lieues carrées?

On y parviendra cependant; on est en voie d'y parvenir. Les histoires provinciales se sont heureusement multipliées dans le siècle où nous sommes, et des ouvrages comme celui de M. Albert Babeau témoignent éloquemment du parti que l'on en peut tirer. Il faudra seulement que la méthode en devienne de plus en plus rigoureuse, et que de plus en plus on les fonde sur ce que l'on appelle les documens d'archives.

J'en donnerais volontiers la définition suivante. Un document d'archives est un document qui, de quelque nature qu'il soit, n'a pas été rédigé pour servir à l'histoire. Ce qui le caractérise essentiellement, on pourrait presque dire que c'est son insignifiance intrinsèque; ce qui en fait le prix, c'est ce que ceux qui le rédigeaient n'ont pas su qu'ils y mettaient; ce qui en fonde l'autorité, c'est ce que l'on y trouve de renseignemens étrangers à l'objet de sa rédaction. Tel est un compte de syndic, tel est un procès verbal d'élections, tel est un traité passé entre une commune et son maître d'école; tel est un contrat de mariage, tel est un inventaire dressé après décès, tel est un testament. Quand on écrit des lettres, il s'y mêle toujours, jusque dans des lettres d'affaires, quelque chose de la personne de celui qui les écrit. Voyez, par exemple, les lettres de Colbert et de Louvois. Quand on rédige des Mémoires, on y prend toujours une attitude. Quand on compose enfin des histoires, on y apporte quelquefois un intérêt, souvent un parti-pris, toujours un dessein. Mais dans un testament, dans un inventaire, dans un contrat de mariage, s'il se glisse quelque autre intention que de tester et de régler les droits des mineurs ou des conjoints, on ne peut pas dire que ce soit celle de tromper la postérité sur la valeur d'un cheptel ou la situation d'un immeuble dotal. C'est avec de pareils documens que l'érudition moderne a renouvelé l'histoire du moyen âge. En l'absence de ces documens littéraires et de ces mémoires apprêtés dont il y avait abondance pour l'histoire des temps modernes, il a fallu se contenter de documens d'archives et, n'ayant pas ce que l'on eût voulu, se résoudre à tirer parti du peu que l'on avait. On y a si bien réussi que les mêmes documens aujourd'hui sont en train de renouveler à son tour la manière d'écrire l'histoire moderne, et que de tant de Mémoires,

Correspondances ou Histoires proprement dites, nous ne retenons plus pour nous en servir que ce qu'ils contiennent de plus impersonnel, de plus involontaire et presque de plus inconscient.

C'est avec des pièces du même genre que M. Albert Babeau a composé ses deux intéressans ouvrages. Elles en forment les fondations, elles en sont la substance. De même a fait l'abbé Mathieu pour la Lorraine et M. de Calonne pour l'Artois et la Picardie. On peut alors, mais alors seulement, quand de la poussière même de ces parchemins on a vu le passé renaître, on peut recourir aux documens d'une autre espèce. L'*Émile* de Jean-Jacques, par exemple, et *la Vie de mon père* de Rétif de La Bretonne contiennent de précieux renseignemens. M. Babeau s'en est heureusement servi. J'aurais voulu qu'il y joignît les premières pages des *Mémoires* de Marmontel. Outre qu'elles sont fort jolies, trop jolies peut-être, elles intéressent l'histoire du Limousin, qui passe pour une province pauvre, et elles nous reportent aux environs de 1730. On ne saurait trop relire les *Voyages* d'Arthur Young; on y joindra désormais les *Lettres* du docteur Rigby. Mais les Mémoires proprement dits et les Correspondances surtout ne doivent venir qu'en dernier lieu : on n'y doit prendre que des couleurs pour animer en quelque sorte et faire vivre la sévérité du dessin. Quant aux ouvrages d'un caractère polémique, tels que *l'Homme aux quarante écus*, de Voltaire, ou tels surtout que *l'Ami des hommes*, du marquis de Mirabeau, le *Dictionnaire philosophique* ou *l'Encyclopédie*, et tant d'autres, voilà ceux dont il faudrait se défier, et voilà ceux pourtant où, comme s'il s'agissait en 1883 d'abattre l'ancien régime vaincu et non pas d'en écrire l'histoire, on va chercher ses argumens et ses preuves.

Cependant, comme vingt autres l'ont dit avant nous, comme nous l'avons dit plusieurs fois nous-même, et comme nous avons à plus d'une reprise essayé de le montrer, l'histoire des trois derniers siècles, un peu partout, mais en France plus qu'ailleurs, ayant été faussée par l'esprit de parti depuis quatre-vingts ans, est presque entière à refaire. Continuerons-nous toujours à l'écrire sur la parole de ceux qui l'ont faite, et de prendre pour autorité dans leur propre cause les déclarations de ceux précisément qu'il s'agit de juger?

II.

Entrons donc au village et pénétrons dans la maison, non pas du gros fermier, dont les fils, dès ce temps-là, deviennent, s'il plaît à Dieu, procureurs, avocats, médecins, mais dans la maison du laboureur, « propriétaire, métayer, fermier ou colon, qui gagne sa vie à la sueur de son front et qui, sans jouir du superflu, possède le strict nécessaire. » En Champagne, dans une province dont la pau-

vreté, même sous l'ancien régime, passe pour proverbiale, presque partout le laboureur ou manouvrier est propriétaire de la chaumière qu'il habite. On estime que la plus modeste, à la fin du XVIIIe siècle, vaut de trois à quatre cents livres. Le sol, à la vérité, n'en est ni carrelé ni planchéié, les bestiaux y logent avec la famille, la couverture en est de paille; mais faut-il donc, de notre temps même, aller si loin dans nos campagnes pour y reconnaître cette modeste habitation rurale? Le mobilier se compose du lit tout d'abord, « le meuble le plus coûteux de la maison, » et que nous trouvons estimé jusqu'à cent livres dans un contrat de mariage de 1683. Extérieurement, il est fait de poirier, de noyer, « d'antique bois de chêne, » orné de rideaux, en serge rouge, verte ou jaune, « à franges de soye; » intérieurement, les filles, en épousant, stipulent au contrat qu'il sera garni d'un matelas et d'un traversin de plume. Sans doute il n'a pas toujours ni partout ce bel aspect d'aisance et presque de richesse. « Dans les Alpes, nous dit M. Babeau, des sortes de tiroirs placés les uns au-dessus des autres recevaient la literie. » Je crois seulement pouvoir ajouter qu'en dépit de la révolution, au fond de plus d'une province, M. Babeau retrouverait encore ces sortes de tiroirs.

Après le lit, le coffre, ou, chez les plus aisés, l'armoire, l'armoire de chêne, à quatre battans souvent, et dans l'armoire ou le coffre, souvent aussi plus de linge que l'on n'en a dans beaucoup de petits ménages parisiens. Voici l'inventaire du coffre de la femme d'un homme de journée. « Quatre draps de toile de chanvre, — une douzaine de chemises, — une douzaine et demie de serviettes, — une douzaine et demie de coiffes, — deux douzaines de mouchoirs de col et à moucher, — une douzaine et demie de collets de toile, — un corset de toile de basin garni de ses manches, — trois tabliers de toile de chanvre. » Cet inventaire est daté de 1665. Je ne trouve que les mêmes « quatre draps de toile de chanvre, » et seulement trois chemises de plus, dans un inventaire de 1672, qui est celui de l'amie de Molière, Madeleine Béjart, laquelle pourtant laissait une fortune assez ronde. Il n'y a que « neuf mouchoirs » dans l'inventaire de La Bruyère. En revanche, dans l'inventaire d'un laboureur de Picardie, dressé en 1754, je trouve jusqu'à vingt-sept chemises. Les autres pièces du mobilier sont de moindre importance: la table, qui est parfois de « noyer fait à l'antique » et « se tirant par les deux bouts; » quelques escabelles, ou même, vers la fin du XVIIe siècle, quatre et cinq chaises « garnies de paille; » dans les environs de Paris, assez souvent « un petit mirouer » à bordure de bois noir; de temps en temps, au-dessus du manteau de la cheminée, de mauvaises images; enfin, mais seulement sous le règne de Louis XVI, dans quelques maisons, une horloge de bois.

Certes, si rien de tout cela n'annonce la fortune, rien non plus n'y diffère, autant qu'on le veut bien dire, de ce qu'il est encore de nos jours, et si ces traits ne conviennent pas à toutes les provinces et toutes les habitations rurales de l'ancienne France, il faut, comme tant d'historiens, n'avoir jamais mis le pied hors Paris, — dans la vraie campagne et dans une vraie chaumière, — pour s'imaginer qu'ils conviendraient à toute la France d'aujourd'hui.

Si le logement n'est pas la tanière que l'on nous peint d'ordinaire, l'alimentation, dans les années moyennes, n'est pas non plus tout à fait ce que les déclamateurs nous représentent. « Je ne sais comment il est arrivé, dit quelque part Voltaire, que, dans nos villages, où la terre est ingrate, les impôts lourds, la défense d'exporter le blé qu'on a semé intolérable, il n'y ait guère pourtant un colon qui n'ait un bon habit de drap et qui ne soit bien chaussé et bien nourri. » Voltaire en parle bien à son aise. Il voyait en beau ce jour-là! Nous serons moins optimiste que l'auteur de *Candide*. Mais, pas plus qu'en un sens, il ne convient d'exagérer dans l'autre. Si le pain a manqué trop souvent, il y a quelque chose de puéril à nous montrer le paysan faisant son ordinaire de « paître l'herbe à la manière des bêtes. » D'abord il n'y aurait pas sans doute résisté longtemps; et puis, comment donc trouverions-nous dans sa demeure tout ce que nous y trouvons de vaisselle? On relève dans un inventaire de 1786, chez un simple manouvrier, « vingt-cinq assiettes, trois saladiers, une escuelle, une salière de faïence. » Un laboureur, en 1772, ne possède pas moins de « cinq douzaines de fourchettes de fer. » M. de Calonne ajoute bien que « les pièces d'argenterie sont plus communes chez le fermier qu'on ne saurait le croire, » mais il ne cite pas ses preuves.

Le pain, le laitage, la viande de porc, sont la base de l'alimentation. Le pain est d'orge, de seigle, d'avoine, « de farine de glands » dans les années de détresse. Pour le lard, il faut bien que la consommation en soit assez régulière, puisque Voltaire se plaint que les évêques, — dans le temps du carême! — en veuillent imposer l'abstinence aux campagnards. On mange moins de bœuf et de mouton. Cependant « les statistiques de 1787, comparées avec les statistiques actuelles, permettent de dire que, dans le département de l'Aube, le nombre des bêtes à cornes n'a augmenté que d'un cinquième et celui des moutons que d'un onzième. » D'où il résulte, fait observer M. Babeau, que, l'approvisionnement de Paris en prélevant une moins grande quantité, les habitans en consomment à peu près autant qu'aujourd'hui. J'aimerais mieux qu'il eût cité les chiffres de Lavoisier, dans ses fragmens sur *la Richesse territoriale de la France,* d'où l'on déduit que la quantité moyenne de la consommation en viande était, par tête et par jour, de 112 grammes pour

la population des villes et 42 grammes pour la population des campagnes. Il est plus d'un chef-lieu de département où la consommation ne s'élève aujourd'hui même qu'à 123 grammes. Quant à la volaille, un Allemand qui parcourt la France au commencement du XVIIe siècle s'exprime ainsi dans son journal : « Si l'on consommait en un an dans les autres pays le même nombre de chapons, de poules et de poulets qu'on fait ici disparaître en un jour, il serait à craindre que l'espèce n'en périt. » Enfin, l'usage du vin, dans les provinces méridionales, était presque universel ; celui du cidre dans les régions de l'Ouest, Normandie, Bretagne, Anjou. S'il fallait bien s'en passer et se réduire à l'eau quand la récolte avait été mauvaise, je ne sache pas qu'il en aille autrement encore aujourd'hui. De sorte que l'on ne peut même pas prétendre que l'ivrognerie date chez nous de la révolution.

Il convient d'ajouter quelques mots du vêtement. A en croire les inventaires, c'était évidemment par là que s'écoulait le superflu du paysan et surtout de la paysanne, dont la « braverie, » comme on disait alors, était déjà la grande passion. On ne peut pas douter que ce luxe de vêtemens ne soit quelquefois allé très loin sous l'ancien régime, puisque nous voyons au XVIe siècle des ordonnances royales défendre aux paysans de porter « pourpoints de soye, chausses bandées ou bouffées de soye, » et plus tard, au XVIIIe siècle, un cahier de village demander, entre autres vœux, que « défenses soient faites aux serviteurs et servantes de porter soye, argenterie, ni habits non convenables à leur état et condition. » Chemisette de drap ou de laine, quelquefois même « de peau de cerf à boutons d'argent ; » pourpoint de drap gris ou noir « rehaussé de galons » ou « garni de rubans ; » haut de chausses de même étoffe, manteau de bouracan « couleur musc ou rose sèche, » fraise ou collerette, chapeau noir, blanc ou gris : le costume que le paysan revêt aux jours de fête ne diffère pas, comme on le voit, beaucoup du costume de l'artisan ou du bourgeois de la ville voisine. Il a aussi des souliers, mais il ne les porte guère, d'abord parce qu'ils le gênent, et ensuite pour ne pas les user trop vite. Arthur Young s'étonne beaucoup de les voir ainsi marcher pieds nus, leurs souliers à la main, sur les grandes routes ; s'il revenait parmi nous, il y retrouverait encore aujourd'hui les mêmes causes d'étonnement.

Le costume des femmes, cela va sans dire, est encore plus riche que celui de leurs maris. Sont-ce bien les « femelles dont parlait La Bruyère, demande à bon droit M. Babeau, cette manouvrière en cotte de serge rouge guipurée par le bas, avec ses brassières de drap musc, son devantier de damas à fond rouge, ses manches de damas blanc piqué, son tablier de gros de Tours ? » ou encore « cette fermière dont le corps de satin guipuré est accompagné d'une jupe couleur de rose

sèche également guipurée? » et n'est-on pas quasi tenté de croire « que véritablement les paysannes d'opéra comique ont eu des modèles dans la réalité? » Ce serait peut-être beaucoup dire. Il importe au moins de remarquer que, comme on l'a vu par l'inventaire du coffre à linge d'une simple journalière, les dessous répondent au dehors, ce qui est le vrai signe de l'aisance, et que, d'autre part, cette progression du luxe est constante pendant toute la durée du XVIIIe siècle. Et s'il y a quelque chose de barbare à porter souvent ainsi, « n'ayant pas dans ses greniers une provision de blé pour un mois, » toute sa fortune sur son corps, — et c'est le cas d'un grand nombre de ces fermières ou manouvrières si bien vêtues, — il ne reste pas moins vrai que le goût du luxe jusque dans les dernières classes d'une société prouve qu'elles ont le temps d'y songer, le loisir d'en user, ne fût-ce qu'aux jours de fêtes, et quelques moyens d'y satisfaire.

L'ombre au tableau, c'est celle, si l'on peut s'exprimer ainsi, que le château projette sur le village. Non pas que, sur ce chapitre même, il ne règne encore dans nos histoires plus d'un étrange préjugé. Beaucoup de ces droits, d'abord, avaient eu leur raison d'être et quelques-uns ne l'avaient pas tout à fait perdue. Telles étaient la plupart des corvées, et notamment celles que l'on appelait *corvées de fief*, les plus ridicules et quelquefois, à force d'être humiliantes, les plus lourdes de toutes. De par les ordonnances royales, elles n'étaient dues qu'autant qu'elles étaient fondées en titre, et presque dans toutes les provinces, le titre n'était valable qu'autant qu'il avait été consenti par ceux contre lesquels on l'invoquait, et qu'autant qu'il avait une cause légitime, c'est-à-dire qui eût tourné au profit des corvéables. Ainsi, cette fameuse corvée de *battre les grenouilles* dans le fossé du château, pour assurer la tranquillité du sommeil du seigneur, n'était vraisemblablement, partout où nous la rencontrons, que la redevance consentie par le village pour une concession ancienne de prés ou de bois communaux, ou encore, en un temps plus ancien, pour un affranchissement de servage. Il y en avait d'autres que l'on appelait *corvées de justice*. C'étaient celles que le seigneur avait droit d'exiger en sa qualité de détenteur d'une part de la puissance publique. Pareillement, tous ces droits féodaux, que l'on énumère avec tant de complaisance, et sans s'apercevoir souvent que l'on en déguise un seul sous cinq ou six noms qui diffèrent selon les provinces, se réduisaient à deux catégories, *droits de justice* et *droits fonciers*, dont l'origine, et par conséquent la justification, est identique à celle des corvées.

Mais c'est ici le cas de dire que ce qui les justifiait en droit était précisément ce qui les condamnait en équité. Le paysan payait pour un service qu'on ne lui rendait plus. Il aurait même pu prétendre

qu'il payait pour un service qu'on ne lui avait jamais rendu, si la liberté est de droit naturel, et que le servage, comme l'esclavage, soient des usurpations contre lesquelles la révolte est toujours permise. Nul n'a démontré avec plus de force que M. Taine, dans le premier volume de ses *Origines de la France contemporaine*, que ce qui a tué les privilégiés de l'ancienne France, ce ne sont pas leurs privilèges, ou même l'abus qu'ils en ont fait, mais bien la négligence imprudente ou coupable avec laquelle ils se sont déshabitués de rendre le service public et de remplir l'emploi qui justifiait leurs privilèges. Dans plusieurs provinces, comme la Vendée, comme l'Anjou, comme une partie de la Bretagne, où le gentilhomme campagnard était demeuré sinon « le protecteur qui nourrit, » — il était bien trop pauvre, — mais à tout le moins « l'ancien qui conduit, » ses privilèges n'ont pas empêché le villageois, au jour du danger, d'être avec son seigneur et de se battre sous son commandement. Par malheur, en plus d'une région de ces provinces mêmes, et dans la plus grande part de la France, le paysan, de tous ces privilèges, ne sentait plus que le poids, et d'autant plus intolérable que, s'il était homme, sous de certaines conditions, à en accepter l'exercice de bonne grâce, on ne pouvait pas lui demander d'en comprendre le sens, ni surtout d'en reconnaître l'origine, car d'abord elle se perdait, à trois ou quatre cents ans de distance, dans la nuit du moyen âge, et ensuite, s'il avait sondé jusque-là, c'est alors qu'il en aurait reconnu toute l'illégitimité.

Je ne sais si ce qu'il y avait de plus vexatoire dans ces droits seigneuriaux n'était pas la façon dont ils étaient perçus, la manière dont le seigneur, tantôt sous un nom et tantôt sous un autre, — aujourd'hui sous prétexte d'*assises* et demain sous couleur de *revêture*, à la moisson pour son *champart* et à la vendange pour son *carpot*, — intervenait dans chaque opération de la vie agricole. Mais, certainement, en ce qui regarde l'état, le paysan de l'ancien régime, tout accablé qu'il fût d'impôts, en sentait moins l'énormité que ce que le recouvrement, — celui de la taille, par exemple, ou encore celui des gabelles, — en avait d'inquisitorial, d'odieux et presque de féroce : « Il résulte plus de préjudices, dit le rédacteur de l'article *Vingtième* dans *l'Encyclopédie*, de la diversité des impôts et du désordre avec lequel s'en fait la levée que de leur charge même, quelque énorme qu'elle soit. » L'idée que l'on avait eue, de bonne heure, de confier aux taillables, choisis à l'élection, le soin de procéder à la répartition de l'impôt, avait fini par tourner contre l'intention même, évidemment bienveillante, qui l'avait autrefois dictée. Les collecteurs de la taille, comme ceux de la gabelle, étaient nommés par leurs concitoyens, et c'était presque là ce qu'il y avait de plus lourd : cette obligation aux uns de procéder dans leur propre vil-

lage, et aux autres de s'entendre pour se faire taxer presque à la fantaisie du répartiteur. Même observation pour les corvées royales. Ce qu'elles avaient d'insupportable, c'était leur arbitraire, le droit qu'avait un intendant, à peu près selon son bon plaisir et sans égard aux travaux des champs, d'envoyer jusqu'à treize ou quatorze lieues de chez elle toute la population valide, hommes et femmes, d'un même village; ce n'était ni la nature du travail, ni le principe de l'impôt, ni même le temps perdu par lequel il se soldait, et qui, après avoir varié de six à cinquante jours l'an, avait été presque partout uniformément réduit à douze. Ajouterai-je ici que ceux qui s'apitoient sur les misères qu'entraînait à sa suite la corvée royale, ne font pas attention que, lorsque Turgot essaya de l'abolir en nature et de la transformer en argent, le soulèvement fut unanime, et que, quand un édit royal eut accompli la transformation, les trois ordres de certaines provinces, en 1789, réclamèrent le retour à l'ancien état de choses? Mais il y a tant de points auxquels ils ne font pas plus d'attention!

Ne croirait-on pas, à les entendre parler des milices, que c'était le paysan, — et le paysan seul, — qui portait tout le poids du service militaire? « Les soldats, dit un professeur de physiologie, député, c'était le paysan qui les fournissait. On tirait la milice au sort, mais presque tous les jeunes gens étaient exemptés, sauf les fils de paysans; » et il souligne. « Jacques Bonhomme n'avait pas toujours la certitude de manger le pain de son et d'avoine dont il se nourrissait alors, écrit un autre député, professeur de philosophie, tandis que ses fils mouraient sur les champs de bataille au service du roi. » Donnez-vous ici le spectacle de leur franchise. En premier lieu, l'institution des milices ne date que de 1688, et ainsi n'a pas duré cent ans; en second lieu, le chiffre fixé par l'ordonnance de 1726 ne les porta pas au-delà d'un total de 60,000 hommes, soit, à raison de six ans de service, 10,000 hommes par an, c'est-à-dire un milicien par une et plus souvent par deux communes; en troisième lieu, sauf les cas exceptionnels, où, les compagnies se trouvant composées d'anciens soldats et la nécessité pressant, on en fit entrer quelques-unes en campagne, les miliciens, en temps de guerre, tenaient garnison dans les places fortes, et, en temps de paix, n'étaient astreints qu'à de courtes réunions; et enfin, en quatrième lieu, si les exemptions étaient nombreuses, comme ce n'était pas sans doute la noblesse qui manquait à payer l'impôt du sang, il fallait bien que ce fussent messieurs du tiers-état qui en profitassent, — le bourgeois, le boutiquier, l'artisan, l'ouvrier des villes, — et, en effet, c'était eux. C'est un détail à ne pas oublier que celui-là! Noblesse et clergé, tout compris, et selon l'évaluation la plus exagérée, ne vont pas à quatre cent mille âmes. La population totale des villes atteignant

au moins huit millions pour toute la France, il reste donc sept millions six cent mille privilégiés du tiers-état. Pourquoi donc ne nous en parle-t-on jamais?

A ces traits et quelques autres, on peut voir que, si le paysan, sous l'ancien régime, a connu de tristes jours, et plus tristes qu'il n'en traversera désormais de longtemps (grâce à une évolution économique où la révolution n'est pour rien, ou pour bien peu de chose), il s'en faut toutefois qu'il ait été ce que l'on nous représente, l'éternel misérable et la victime universelle. A certains égards même, c'est une question de savoir si son sort n'aurait pas été presque meilleur qu'aujourd'hui. M. Babeau, du moins, dans l'un de ses premiers chapitres, a pu se demander si « lorsqu'en 1789 des droits politiques furent conférés aux habitans des campagnes, ces droits remplacèrent toujours pour eux les droits plus pratiques et plus à leur portée que longtemps ils avaient directement exercés; » et il a pu laisser la réponse dans le doute. On a beaucoup parlé des assemblées provinciales du XVIIIe siècle, mais il y avait aussi des assemblées municipales, dont les pouvoirs paraissent avoir été très étendus. Ces assemblées décidaient « les ventes, achats, échanges, location de biens communaux, les réparations des églises, presbytères, édifices publics, chemins et ponts. » Dans plusieurs localités, elles fixaient le ban de vendange et tarifaient le prix de la journée d'ouvrier. Elles nommaient « leur syndic, leur pâtre, leur sergent, leur messier, les collecteurs de dîmes, » et, comme nous l'avons vu, les collecteurs de tailles. Le droit de suffrage, en de certaines circonstances, appartenait même jusqu'aux femmes. Réunies chez le curé, c'étaient elles qui procédaient à la nomination des sages-femmes en titre du village. En 1788, dans la seule subdélégation de Bar-sur-Aube, cent cinquante paroisses sur cent soixante-dix étaient en possession de ce droit. Il en était de même en Lorraine, à ce que nous apprend l'abbé Mathieu. Enfin, dans certaines circonstances, l'assemblée communale était chargée d'assister les pauvres. M. Babeau nous révèle à cette occasion : « qu'il arriva au moins une fois que les cultivateurs qui formaient la majorité de l'assemblée ne consentirent à voter des fonds pour les indigens qu'à la condition d'en recevoir autant pour eux-mêmes. » Voilà qui est bien rural! et si M. Babeau nous dit que cela n'est arrivé qu'une fois, c'est qu'il ne veut rien avancer que sur preuves. Accueillant, hospitalier même au riche, le « cultivateur, » un peu par tous pays, est dur au pauvre monde.

Un fait bien digne de remarque, sur le propos de ces assemblées, c'est la protection dont l'intendant et le subdélégué les couvrent, à partir surtout du XVIIIe siècle. « La cour, depuis quelque

temps, a distribué dans les provinces, dit un pamphlet célèbre, certaines gens auxquels on donne le nom d'*intendans*. On les voit tenir séance chez eux pour juger les procès de particuliers, recevoir les plaintes et les griefs du premier venu, *et particulièrement du bas peuple et du paysan*, et par ce moyen ils ont abaissé la noblesse. » Le pamphlétaire a raison. S'il n'y a pas précisément dessein formé, résolution délibérément prise, et projet arrêté, du moins est-il qu'au XVIIIe siècle il y a tendance du pouvoir central à se concilier la faveur du menu peuple, et notamment du peuple des campagnes. Apprenons à discerner le vrai sens et reconnaître la direction des choses. Par-dessous les apparences, et en dépit des actes, qui ne répondent pas toujours aux intentions, on serait parfois tenté de croire, en observant de près la politique administrative, qu'elle viserait à une espèce de socialisme d'état, comme nous dirions aujourd'hui. Mais, en tout cas, ce qui n'est pas douteux, et ce que l'on est en droit d'affirmer sans restriction, c'est qu'au XVIIIe siècle, si quelqu'un a profité du peu d'initiative qui demeurait encore au gouvernement, c'est le peuple des campagnes.

Il y aurait lieu de joindre ici tout ce que l'on pourrait dire du développement de l'instruction primaire dans les campagnes. C'est une question dont on s'est, depuis quelques années, passionnément occupé. M. Babeau, dans son *Village sous l'ancien régime*, y avait consacré tout un intéressant chapitre. Le lecteur se rappellera-t-il qu'en puisant, en même temps que dans ce chapitre, dans quelques-unes aussi des nombreuses monographies provinciales qui forment maintenant sur le sujet toute une petite bibliothèque, nous avions essayé jadis de fixer l'état de l'enquête? Disons donc seulement que là aussi ce serait fermer les yeux à l'évidence que de ne pas reconnaître que l'ancien régime avait beaucoup fait, et qu'en cette matière, comme en tant d'autres, on a suivi l'impulsion, mais on ne l'a pas donnée. Le paysan d'autrefois pouvait s'instruire, et, s'il était « intelligent et laborieux, » devenir « instituteur, officier, notaire, etc., » dès ce temps-là comme aujourd'hui.

J'ai emprunté ces trois mots « instituteur, officier, notaire, » à l'un de ces nombreux Manuels dont l'école primaire est infestée. On voit l'heureuse perfidie de l'énumération. Il est vrai, le paysan de l'ancien régime ne pouvait pas devenir aisément « officier, » et, s'il le devenait, il demeurait, sauf exception, dans les bas grades. N'ayant pas la *qualité*, il lui était presque aussi difficile de se faire tuer sous l'uniforme de mestre de camp ou de lieutenant-général qu'il peut l'être aujourd'hui, à quiconque n'a pas trouvé dans son berceau le premier *million*, d'acquérir le second. La comparaison est d'autant plus naturelle, qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle, c'était à la richesse bien plus encore qu'à la qualité qu'une compagnie se vendait. Mais, institu-

teur ou notaire, on ne me fera pas croire aisément que ce fussent à l'ordinaire des Bouillon ou des Montmorency qui en disputassent la charge au fils du paysan. On sait que son petit-fils atteignait à mieux que cela. Pas n'est besoin de remonter bien haut dans la généalogie d'un Colbert pour y retrouver le maçon, ni vraisemblablement, si nous pouvions la reconstituer, dans celle d'un Louvois pour retrouver un petit boutiquier parisien. J'ai ouï dire aussi qu'un évêque de Nîmes, appelé Fléchier, était le fils d'un épicier de Pernes, et un évêque de Clermont, nommé Massillon, le fils d'un notaire d'Hyères, qui sans doute eux-mêmes, selon le mot de Saint-Simon, descendaient de « quelques manans de là autour. » Irai-je fouiller les *Mémoires* du noble duc pour y retrouver les humbles origines de quelques-unes des plus grandes familles de la magistrature? ou, dans ce que l'on aurait le droit d'appeler le *Contre-Mémoire* du parlement de Paris, rechercher les « bouchers » et les « poissonniers » dont on y fait venir quelques-uns des plus grands noms du XVIIIe siècle? Mais le poète Quinault, né dans une arrière-boutique de boulanger, devint auditeur en la chambre des comptes. Et Destouches, dont nous ne savons pas l'origine, après avoir été comédien, fut secrétaire d'ambassade et depuis chargé d'affaires en Angleterre. Les exemples seraient innombrables. Et quant aux charges de finances, à voir tous les laquais qui sont devenus commis, et de commis fermiers-généraux, s'ils étaient si souvent ridicules, et si féroces en même temps, on est tenté de dire, il faut dire que c'est parce qu'ils sortaient directement du peuple. Il est amusant, de nos jours encore, de voir nos historiens, quand ils rencontrent, chemin faisant, les Bouret et les Pâris, ne pouvoir pas se tenir de leur reprocher la bassesse de leur extraction. « Les noms de Laurent David, Jean Alaterre, Nicolas Salzard, dit un honorable inspecteur d'académie, étaient connus et sans doute maudits jusqu'aux fonds des plus humbles hameaux. Les noms qui représentaient la plus grande puissance financière et fiscale de la France, appartenaient aux plus vulgaires individus. Salzard, par exemple, avait été portier et était devenu valet de chambre (1). » Voudrait-il donc, aussi lui, que les traitans fussent sortis de la côte de saint Louis? C'est beaucoup demander.

La vérité sur tout cela, c'est que, sous l'ancien régime, excepté les ambassades et les grands commandemens militaires, toutes fonctions, depuis celle de commis des fermes jusqu'à celle même de premier ministre, étaient accessibles à tous. « On ne voit presque jamais

(1) *La France en 1789*, par M. Alfred Pizard. Paris, 1883, Degorce-Cadot. Si nous indiquons le livre et si nous nommons l'auteur, c'est que l'auteur a fait pour être impartial un effort dont il lui faut tenir compte, et que, malgré tout, le livre se lit avec intérêt.

qu'une génération de paysans fortunés, dit un texte cité par M. de Calonne. Le cultivateur n'a pas plus tôt acquis un peu de bien qu'il fait quitter la charrue à son fils pour l'envoyer à la ville, et le pourvoir d'un office. » L'unique différence, et elle est considérable, — mais non pas peut-être au sens où on l'entend d'ordinaire, — c'est que, sauf dans la finance, on n'arrivait pas à tout en partant de rien. Il fallait deux ou trois générations pour élever la famille rurale aux honneurs de la « grande robe, » et des honneurs de la « grande robe » pour l'élever à la vraie noblesse, il fallait deux ou trois générations encore. Il est bien permis de se demander si, dans un grand pays comme la France, cette antique lenteur ne valait pas mieux aux intérêts de tous que la moderne rapidité. Il y a comme une aptitude générale au gouvernement des hommes et au maniement des affaires qui ne saurait s'acquérir sans une longue préparation; il y a une éducation de l'expérience héréditaire que ne suppléent ni l'instruction la plus étendue ni le génie spécial lui-même. Pour devenir Louvois, il n'est pas mauvais d'être le fils de Le Tellier; il n'est pas indifférent d'appartenir aux Colbert pour être Torcy. Quiconque sort immédiatement du peuple manque toujours par quelque endroit. Avant qu'un homme soit vraiment digne de tenir sa place aux sommets d'une hiérarchie sociale, il est bon que ses ancêtres en aient l'un après l'autre traversé tous les degrés. Car rien de solide ne se fonde qu'il ne s'y mêle une part de tradition, et c'est un trop court espace que celui d'une vie humaine pour que les traditions y trouvent le temps de se constituer. Parlons le langage de la science, et courons le risque de la comparaison : quand l'éleveur voit apparaître chez l'animal une particularité qu'il juge utile, tout le monde sait aujourd'hui qu'il faut pour la fixer plus d'une génération. Il n'en va pas autrement de l'homme. Le grand vice des sociétés démocratiques, c'est la perpétuelle mobilité des conditions, et dans cette mobilité l'impossibilité de fixer les particularités ou aptitudes utiles au gouvernement de la société.

III.

J'arrive en terminant à la question de justice historique. Elle est bien simple. Quelles que soient les surprises que nous réserve l'avenir, et peut-être nous en réserve-t-il plus d'une, ni les uns ne peuvent craindre, ni les autres ne peuvent espérer que l'ancien régime renaisse jamais de ses ruines. Il ne s'agit donc plus pour personne de le combattre avec des argumens dont l'ardeur de la lutte expliquait la déloyauté, s'il ne la justifiait pas, mais maintenant, avec des preuves, avec des raisons, avec des faits, d'en écrire enfin l'histoire.

Je voudrais donc qu'en nous retraçant le tableau de l'ancien régime, on y mît d'abord en sa place tout ce que cet ancien régime a lui-même fait pour préparer le nouveau. Dirai-je que, sur ce premier point, ni le livre de M. Taine ni celui de Tocqueville ne nous donnent une entière satisfaction? Il semble que Tocqueville n'ait reconnu dans l'ancien régime que les commencemens de ce qui lui déplaisait dans le nouveau, et que M. Taine ne nous ait montré que l'envers du même ancien régime. Ce ne sont pas désormais des considérations générales et philosophiques, ce sont de menus faits, patiemment amassés, opposés, conciliés qui introduiront dans le tableau de l'ancien régime cet élément de calme et d'impartialité. Et il faudra bien qu'on l'y introduise « par force ou par amour, » si l'on veut comprendre la génération même qui fit la révolution. Car, en admettant l'insuffisance d'éducation politique des hommes de la constituante, et surtout des assemblées qui suivirent, il faudra bien reconnaître que, pris un à un, chacun dans son genre et dans le sens de ses aptitudes, presque tous, ou du moins un bon nombre, ont été des hommes remarquables. Et, après avoir trouvé dans les vices de l'ancien régime l'explication de leurs erreurs, il faudra bien, dans ce que j'appellerai les vertus de ce même ancien régime, trouver la justification de leurs qualités. Je sais tout ce que l'on a dit de l'enthousiasme révolutionnaire. Quelqu'un en a même étendu l'influence jusqu'à des faits que l'on n'attendait guère. « Chose très remarquable, et qu'il faut signaler quand on parle de l'influence morale de la révolution, les naissances et les mariages augmentent dès que l'enthousiasme a saisi les cœurs, et les décès diminuent. » A plus forte raison, cela s'entend, la même influence a-t-elle subitement dilaté les cerveaux. Mais peu de gens probablement se sentiront disposés à se payer de semblables raisons. Ils voudront qu'on leur dise enfin d'où sortaient tous ces hommes de loi, procureurs, avocats, petits magistrats, petits propriétaires, d'où ces curés aussi qui remplirent les assemblées révolutionnaires. Et s'ils sortaient du peuple, si c'était du sang de paysan qui coulait dans leurs veines, si c'était de la chaumière ou de la ferme paternelle qu'ils étaient partis pour étudier, se pourvoir d'un office, et faire souche de bourgeois, tout affolés qu'ils soient eux-mêmes de haine contre l'ancien régime, il n'y a pas à le nier, c'est bien lui qui les a formés.

Il faudra tenir aussi plus de compte que l'on n'a fait jusqu'ici d'un élément considérable, à savoir la situation des peuples étrangers à la veille de la révolution. On nous a dit assez où nous en étions de misère en bas et de corruption en haut. Et les autres peuples, où en étaient-ils? où l'Angleterre? où l'Allemagne? où l'Espagne? où l'Italie?

« Lisez les voyageurs des deux derniers siècles, a écrit quelque

part Michelet, vous les voyez stupéfaits, en traversant nos campagnes, de leur misérable apparence, de la tristesse, du désert, de l'horreur de pauvreté, des sombres chaumières nues et vides, du maigre peuple en haillons. Ils apprennent là ce que l'homme peut endurer sans mourir. » Anglais, ils auraient pu mieux l'apprendre en Irlande, Italiens en Calabre, Espagnols en Castille, Allemands un peu partout chez eux. Mais le fait est que Michelet les a lus avec ses yeux de visionnaire. Walpole et lady Montague, dont on a lu les textes, sont-ils ou ne sont-ils pas des « voyageurs du dernier siècle? » Il a suffi qu'Arthur Young fît une excursion de quelques jours en Catalogne pour y apprendre à admirer le Roussillon : « Nous nous trouvons tout à coup transportés, écrit-il aussitôt, d'une province sauvage, déserte et pauvre, au milieu d'un pays enrichi par l'industrie de l'homme. » De même, quand le docteur Rigby passe dans le pays de Clèves, « dont il n'y a pas la centième partie qui soit cultivée, » et de là en Hollande, « où il ne voit guère que des friches, » il ne peut s'empêcher d'écrire : « Combien les pays et les peuples que nous avons vus depuis que nous avons quitté la France perdent à être comparés avec ce pays plein de vie! » Arthur Young et le docteur Rigby sont-ils ou ne sont-ils pas des « voyageurs du dernier siècle? » Je craindrais de lasser la patience du lecteur si je voulais rapporter ici tous les endroits du journal d'Arthur Young où son admiration s'épanouit. « *Pau, le 12 août 1787.* — Quelques parties de l'Angleterre se rapprochent de ce pays de Béarn, mais nous en avons bien peu d'égales à ce que je viens de voir dans ma course de 12 milles de Pau à Moneins... Partout on respire un air de propreté, de bien-être et d'aisance qui se retrouve dans les maisons, dans les étables fraîchement construites, dans les petits jardins, dans les clôtures, etc. » — « *Pont-l'Évêque, le 19 août 1788.* — Pont-l'Évêque est dans le pays d'Auge, célèbre par la grande fertilité de ses pâturages. Gagné Lisieux à travers la même riche contrée, haies admirablement plantées ; le sol est divisé en nombreux enclos et très boisé. — *Le 20.* — Le chemin gravit une hauteur qui domine la riche vallée de Corbon... Elle est remplie de beaux bœufs du Poitou et se ferait remarquer dans le Leicester et le Northampton. » — « *Strasbourg, le 20 juillet 1789.* — Arrivé à Strasbourg, en traversant une des plus belles scènes de fertilité et de bonne culture que l'on puisse voir en France. Elle n'a de rivale que la Flandre, qui la surpasse cependant. » Pourquoi, jamais ou presque jamais, ne choisit-on ces endroits pour les citer? Avant donc d'appeler les voyageurs étrangers en témoignage de la misère de la France au XVIIe et au XVIIIe siècle, il ne sera que juste de s'assurer que leurs journaux ou leurs lettres ne témoignent pas de la prospérité du pays autant que de sa misère. Quand

on aura fait ce premier travail, il ne manque pas d'ouvrages où l'on pourra rechercher alors ce qu'était la condition du paysan étranger. Et peut-être, tout compte fait, se trouvera-t-on, sans le vouloir, insensiblement amené, par des chemins différens, à la conclusion de Tocqueville : que, si la révolution européenne qui devait détruire les restes de l'ancien régime éclata en France et non ailleurs, c'est justement parce que, de toutes les contrées d'Europe, la France était celle où l'ancien régime était devenu le plus doux.

Mais, quelle que soit la conclusion, que nous n'avons pas à préjuger (puisqu'il n'est présentement question que de la manière d'écrire l'histoire de l'ancien régime), on ne s'explique pas que les historiens, bornés aux frontières de France, se soient comme systématiquement abstenus de cette enquête, la seule qui fût décisive. Car, décrire l'ancien régime du point de vue de nos idées actuelles, ce n'est rien qu'en faire la caricature, et pour en écrire l'histoire, c'est au point de vue des idées et de la situation de l'Europe en 1789 qu'il conviendrait de se placer.

Voici enfin une autre condition, non moins méconnue, quoique non moins nécessaire. C'est encore dans un Manuel que je trouve cette phrase : « Jacques Bonhomme se demandait parfois ce que devenait tout l'argent qu'il donnait aux percepteurs d'impôts. Il eût bien voulu supposer qu'il servait à payer l'armée, à entretenir les routes, les canaux, enfin à assurer le bien du pays. Mais comment le croire quand il apprenait de quel luxe s'entouraient les princes et le roi? » N'est-ce pas jouer de malheur, lorsque, précisément, s'il est quelque chose que les étrangers qui la traversent envient à la France du XVIIe et du XVIIIe siècle, c'est le développement et la splendeur de ses travaux publics? Est-il permis d'oublier, d'autre part, que, parmi leurs titres de gloire et en dépit de bien des fautes, les Bourbons peuvent justement revendiquer celui d'avoir en quelque sorte, et presque les premiers, assis la probité financière sur un trône d'Europe? Et enfin, si on élève un peu plus haut ses regards, ce qu'ils ont fait de la France et du nom français dans le monde, ne paie-t-il pas largement les millions que Jacques Bonhomme leur a donnés? C'est le cas de dire qu'un grand peuple ne vit pas seulement de pain, mais un peu aussi de gloriole, si l'on veut : le bon sens et la justice doivent dire de gloire. Ces impôts, dont le chiffre depuis moins de cent ans a plus que sextuplé en valeur absolue, puisque le dernier budget de la monarchie n'a peut-être pas même atteint 500 millions, et plus que triplé en valeur relative (c'est-à-dire en tenant compte de la différence du pouvoir de l'argent), ils ont été le prix de la puissance politique et de la grandeur morale de la France. On dira ce que l'on voudra des hontes du règne de Louis XV et de la décadence incontestable de la poli-

tique française au XVIIIe siècle, il n'est pas moins vrai qu'il suffit d'ouvrir l'histoire pour voir quelle figure la France de 1789 faisait encore dans le monde. C'est qu'en effet, par une longue habitude, par une tradition constante, avec une régularité qui se continuait même lorsque le prince, comme Louis XV, semblait avoir abdiqué son rôle, tous les grands ressorts de cette antique monarchie étaient, si l'on peut ainsi dire, tournés vers le dehors et tendus pour l'accroissement de la grandeur française en Europe. Oui, sans doute, cela coûtait cher! On n'achetait pas gratis un roi d'Angleterre et les princes de la ligue du Rhin, on n'avait pas pour rien à sa solde le roi de Suède et l'électeur de Brandebourg : il y fallait des espèces sonnantes. On ne se mettait pas non plus en état de résister à l'Europe coalisée presque tout entière, et souvent même de lui dicter la loi, sans de grandes dépenses et surtout, comme on dit aujourd'hui, de fortes *disponibilités*. On n'entretenait pas sans argent une grande diplomatie, la mieux informée qu'il y eût, la plus habile que l'on ait jamais vue peut-être à exercer une grande influence par toute la séduction des moyens du monde enveloppant et déguisant la brutalité de l'action matérielle. Et les flottes, qui après avoir été celles de Duquesne et de Tourville, furent encore celles de Suffren? Et les armées, dont les dernières victoires ne furent pas Fontenoy ni Lawfeld, mais Valmy, mais Jemmapes même? Et les fortifications, celles de Vauban, qui ne devaient pas, jusqu'à deux cents ans de distance, nous être tout-à-fait inutiles? Direz-vous peut être que cela coûtait trop cher? Ce n'est pas mon avis; mais ce n'est pas aujourd'hui la question. Je dis seulement que, si cette misère intérieure, qui n'a pas été toujours aussi lamentable qu'on le veut bien prétendre, a été la rançon de cette grandeur extérieure, dont nous ne pouvons même plus nous faire aujourd'hui l'idée, c'est un trait qu'on ne saurait sans injustice omettre quand on parle de l'ancien régime, et qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, que l'on y introduise, si l'on veut en donner un portrait ressemblant.

Quelqu'un aura-t-il ce courage? Espérons-le, sans trop y croire; souhaitons-le, sans nous en flatter. Le temps presserait cependant. Car si l'on n'y prend garde, et qu'on laisse faire aux politiciens, encore quelques années, et il sera trop tard. L'esprit de secte et la violence auront, en effet, détruit tout ce qui était jadis, et ce qui seul peut être le fondement de l'histoire : l'intelligence, l'amour et le respect du passé.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

L'INTERNAT ET LA VIE DE COLLÈGE

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

La fâcheuse échauffourée qui s'est produite dernièrement au lycée Louis-le-Grand a fait naître beaucoup de réflexions et fourni matière, comme il arrive en pareil cas, à de vives controverses. Les uns ont rejeté tous les torts sur une jeunesse indocile, impatiente de tout frein, de toute autorité, pressée du désir de s'émanciper avant l'heure, trop portée à s'inspirer des mauvais exemples que lui donnent des indisciplinés qui ne sont plus jeunes et à croire sur leur parole que la liberté consiste à ne rien respecter et à n'obéir à personne. D'autres s'en sont pris à l'administration du lycée, ils lui ont reproché d'avoir manqué de souplesse, de tact et de sang-froid, d'avoir recouru trop vite aux remèdes violens quand les voies de douceur suffisaient. D'autres, enfin, ont profité de l'occasion pour renouveler leurs accusations contre tout notre système d'éducation publique et, en particulier contre l'internat, dont il est permis assurément de médire, mais qu'il faut considérer comme un mal inévitable tant qu'on n'aura pas indiqué les moyens de le remplacer.

On nous accuse d'être trop contens de nous-mêmes, et cependant si nous aimons à nous louer, nous aimons aussi à nous dénigrer. Il nous plaît de faire bon marché des avantages que nous possédons, d'exagérer les inconvéniens et les vices de nos institutions. C'est surtout en ce qui concerne nos établissemens d'instruction secondaire que nos critiques n'ont pas de mesure. Ceux qui les décrient le plus

sont en général des gens qui n'ont aucune pratique de l'enseignement et qui ignorent que, de toutes les choses difficiles, c'est la plus épineuse. Tel homme incapable de faire l'éducation de son chien, qui sera toujours un chien mal élevé, le prend de très haut avec les instituteurs de ses enfans et se persuade qu'avec un peu de bonne volonté rien ne serait plus aisé que de fonder des lycées où l'on réussirait, sans user de contrainte, à assouplir les caractères les plus revêches; grâce à des méthodes perfectionnées, les paresseux s'y instruiraient avec autant de plaisir que des moutons peuvent en avoir à brouter ou des ânes à boire quand ils ont soif. On assure qu'il y a des établissemens de ce genre hors de France. Où les trouve-t-on? Nous attendons qu'on nous le dise.

Ce qui devrait faire réfléchir ces utopistes, c'est que les étrangers dont ils vantent les institutions s'étonnent quelquefois qu'on les leur envie et sont les premiers à demander à grands cris la réforme de leurs collèges. Quand tout le monde se plaint, on peut croire que tout le monde a tort et qu'il en faut rabattre. Un écrivain anglais du plus grand mérite, M. Matthew Arnold, n'a pas craint de déclarer que la grande masse de ses compatriotes se compose de barbares, lesquels se recrutent surtout dans l'aristocratie, de philistins, qui forment le gros de la bourgeoisie, et d'une vile multitude, qu'il qualifie durement de populace (1). Il estime que le caractère de telle ou telle classe de la société dépend surtout de la manière dont elle conçoit le bonheur, et les barbares, selon lui, n'aiment que les dignités, la considération, les exercices du corps, le sport et les plaisirs bruyans. Les philistins n'apprécient que le tracas et la fièvre des affaires, l'art de gagner de l'argent, le confort et les commérages. Quant à la populace, il n'y a pas d'autre bonheur pour elle que le plaisir de brailler, de se colleter et de tout casser, — *bawling, hustling and smashing*, — en y ajoutant la bière à bon marché. M. Matthew Arnold prétend qu'en Angleterre l'éducation publique est insuffisante, qu'elle tend à accroître le nombre des barbares et des philistins et fait peu de chose pour adoucir la brutalité de la populace, qu'il serait bon que le gouvernement s'en mêlât, qu'il n'appartient qu'à l'état d'instruire et d'élever les peuples, que c'est un système dont la France se trouve bien. Qui oserait nier cependant que nous n'ayons, comme les Anglais, nos philistins et nos barbares? Mais peut-être sont-ils moins insensibles que d'autres à certains plaisirs de l'esprit, peut-être ont-ils un peu plus de respect pour ceux qui les leur procurent. Cela tient au génie de la race, cela peut tenir aussi à l'éducation, et il est permis d'en conclure que, quoi qu'on en dise, nos lycées ont du bon.

(1) *Culture and Anarchy, an essay in political and social criticism*, by Matthew Arnold.

Mais ceux qui les décrient se plaignent surtout que les internes qui y reçoivent leur éducation y sont fort malheureux, qu'ils y gémissent dans une pénible servitude. Soumis à une règle dure, uniforme, à une discipline pédantesque et souvent puérile, entassés dans une maison où la place manque, réduits à prendre leurs récréations dans une cour où ils ont peine à se mouvoir, ils regardent le lycée comme une prison, ils comptent tristement les années et les mois qu'ils ont encore à y passer, et le jour où ils en sortent est pour eux un jour d'allégresse et de délivrance. — Voyez les Anglais! nous dit-on. Qu'ils aient fait leurs études à Eton, à Harrow ou à Rugby, en est-il un seul qui n'aime à se souvenir de sa vie de collège? — Nous n'aurions garde d'en disconvenir: en général, les Anglais se souviennent plus volontiers que nous de leur vie de collège. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'intéressant récit que vient de publier un ancien élève d'Eton, M. Brinsley-Richards, qui assurément n'est ni un barbare, ni un philistin, mais qui, n'étant pas non plus un philosophe idéaliste, comme M. Matthew Arnold, est plus disposé que lui à penser qu'il suffit à l'Angleterre de demeurer ce qu'elle est, pour être le premier pays du monde et le plus parfait de tous les royaumes possibles (1). M. Brinsley est resté sept ans à Eton, il affirme que la voiture qui, par une douce après-midi de septembre, le conduisit à la maison de son *tutor*, c'est-à-dire à la pension où il devait loger, le déposa à la porte d'un paradis : « Soit qu'il sorte de l'esclavage d'une école privée ou qu'il ait secoué les douces chaînes du gouvernement maternel, l'enfant qui arrive à Eton sent pour la première fois ce que c'est que d'être libre. »

L'enfant qui entre à Eton n'a pas seulement la joie de se sentir libre; n'eût-il que dix ans, il conquiert du même coup le droit de porter sur sa tête de bambin un chapeau de soie et de haute forme. M. Brinsley savoura si vivement ce plaisir qu'aujourd'hui encore, quand il achète un chapeau, il ne peut entendre le frou-frou de la coiffe de papier qui l'enveloppe sans éprouver une émotion délicieuse. Il croit revoir en imagination son premier chapeau, qui ajouta quarante-six centimètres à sa taille. Et puis, quelle bénédiction que d'avoir une chambre à soi et un mobilier tout frais, chaque élève d'Eton ayant droit à une nouvelle table à écrire, à un tapis neuf, à une nappe, à un buffet plein de vaisselle, à une théière en métal! « Examiner curieusement ces trésors avec la douce certitude qu'ils sont à vous, contempler dans votre buffet votre ration hebdomadaire de thé et de sucre, qui semble inépuisable et dont vous disposez à votre fantaisie, s'entendre dire par une servante que vous ferez votre thé et votre déjeuner dans votre chambre,

(1) *Seven Years at Eton*, by James Brinsley-Richards. London, Richard Bentley and Son, 1883.

voilà un plaisir qui vient tout de suite après celui de posséder un chapeau de soie. La première fois que j'étendis ma nappe sur ma table et que je m'assis pour déjeuner solitairement avec moi-même, le sentiment de ma propre importance me fit porter ma fourchette à mes lèvres avec plus de solennité que ne le fait un homme timide invité à un banquet public où il doit prononcer son premier discours. Cependant, deux ou trois jours plus tard, j'acceptai volontiers la proposition de deux élèves de la quatrième classe qui mangeaient dans la chambre attenant à la mienne et qui m'engagèrent à m'adjoindre à leurs festins. » Un chapeau de soie, une chambre qu'on ne partage avec personne, une théière dont on peut dire : Elle n'est qu'à moi ! — de telles délices sont inconnues à nos lycéens. Il est vrai que M. Brinsley les payait 5,000 francs par an. Rousseau a dit que la joie est plus amie des liards que des louis; mais d'habitude les joies anglaises sont coûteuses.

Quoiqu'il y ait dans la nature humaine un fond immuable, chaque nation a ses mœurs, ses goûts comme ses dégoûts, et ce qui plaît à l'une ne plaît pas toujours à l'autre. Il y a dans le paradis d'Eton certains détails, certains usages qui en rendraient le séjour pénible à nos lycéens; on n'a pas encore inventé de paradis international. Nous doutons beaucoup, par exemple, qu'on pût faire goûter à notre jeunesse cette coutume qu'on appelle le *fagging*, et qui condamne les commençans, les écoliers des petites classes à être les très obéissans serviteurs, les factotums et quelquefois les souffre-douleurs des grands. Le peuple anglais est celui qui est demeuré le plus fidèle aux souvenirs, aux traditions du moyen âge, et le caractère de l'éducation féodale était de considérer la domesticité comme l'universel apprentissage. Avant d'être armé chevalier, on avait été page, puis écuyer; avant d'acquérir le droit de commander, il fallait avoir pratiqué toutes les obéissances, toutes les soumissions; avant de devenir maître, on avait servi; avant d'avoir des hommes à soi, on avait été l'homme de quelqu'un. Il est resté quelque chose de cela dans le *fagging*, et le temps qu'on passe dans un collège anglais se divise en deux périodes, celle où l'on est le domestique de quelqu'un et celle où l'on a le plaisir d'avoir des domestiques et de les mener à la baguette.

A vrai dire, le *fagging* est une institution moins oppressive que jadis, et les mœurs s'étant adoucies, les abus de pouvoir des grands à l'égard des petits sont devenus moins criants. M. Gladstone remarquait, il y a longtemps déjà, qu'il n'avait essuyé à Eton aucune de ces mésaventures sinistres qu'on lui avait prédites, et il tournait en ridicule les anxiétés des mères qui refusaient d'y envoyer leurs fils dans la crainte qu'ils n'y tombassent sous la griffe cruelle de petits tyranneaux; il affirmait que, pour sa part, il n'y avait rencontré aucun Néron, aucun Caligula. Quant à M. Brinsley, la fortune lui fut propice; il trouva dans la

personne du nommé Hall un maître qui était exigeant, sans être brutal. Il possédait trois *fags* et il entendait les avoir toujours autour de lui. Étant d'humeur indolente, il avait pour principe qu'un garçon qui se respecte ne doit jamais rien faire de ce que les autres peuvent faire pour lui. Chaque matin, quelques minutes avant neuf heures, M. Brinsley devait mettre le couvert, tout préparer pour le déjeuner de son auguste patron; prenant ses jambes à son cou, il allait lui chercher du pain chaud, de la crème, des conserves, du salé, quelques friandises. On l'envoyait quelquefois aussi chez le tailleur ou porter des lettres à la poste. Quand Hall n'était pas content de ses *fags*, il les corrigeait à l'aide d'une fourchette à rôties; mais il menaçait plus souvent qu'il ne châtiait. Ce maître indulgent entendait la plaisanterie. Un jour qu'un de ses *fags* lui apportait des œufs sur le plat, il se fâcha tout rouge et s'écria : « Petit chien, jeune brute que vous êtes, avez-vous bien le front de me servir des œufs où il y a trois mouches mortes? —Trois! repartit Pug, en affectant une extrême surprise, je croyais qu'il y en avait cinq. Que sont devenues les deux autres? » Une autre fois, Hall se plaignait que son thé n'était pas chaud. « Je l'ai trouvé assez chaud pour moi, répondit Pug, et vous pouvez m'en croire, car j'y ai mis le doigt. »

Plus tard, M. Brinsley changea de maître et perdit au change. L'élève Blazes ne badinait pas, son service n'était pas une sinécure. Il exigeait de ses domestiques une obéissance prompte et ponctuelle, *smart and blindly obedient*. Ce n'était pas une petite affaire que de tout ranger dans sa chambre, de nettoyer ses pots d'étain et ses gobelets d'argent; il fallait frotter, polir et repolir. Il donnait souvent à déjeuner. Dans ces grandes occasions, il mettait tout son monde en campagne. Celui-ci préparait ses rôties, celui-là courait de place en place pour emprunter les tasses et les soucoupes dont il avait besoin, un troisième allait chercher à l'auberge la fricassée de poulets ou les côtelettes de saumon qui devaient être la pièce de résistance du repas. Ces diligens commissionnaires se dédommageaient de leurs peines en mangeant les restes, qu'on leur abandonnait généreusement, comme on jette un os à un chien.

Ce qui chagrinait M. Brinsley, c'est qu'il n'avait pas seulement à servir son maître légitime; il se serait exposé à de vertes corrections s'il eût refusé de se mettre aux ordres de tout élève des classes supérieures. Les *fags* avaient peu de goût pour ce travail surérogatoire et ils tentaient de s'y soustraire. Au cri de : *Lower boy!* poussé d'une voix retentissante, c'était une déroute, un sauve-qui-peut général, un bruit de portes qui s'ouvraient ou se fermaient, un brouhaha de fugitifs se cachant sous leur lit ou se précipitant au bas de l'escalier; le moins alerte, qu'on attrapait par les oreilles, payait pour tout le monde.

Mais de toutes les corvées qu'on leur imposait, la plus désagréable était d'aider les grands à faire leurs devoirs. Pour se faciliter la préparation de leur Horace ou de leur Homère, les collégiens d'Eton, comme cela se pratique ailleurs, se procuraient clandestinement des traductions de contrebande ou d'anciens cahiers de corrigés. Un *fag* leur faisait la dictée. Un autre, placé en sentinelle dans le corridor, y montait la garde. Malheur à lui s'il oubliait de siffler pour avertir les délinquans de l'arrivée du maître de pension qui faisait sa ronde, prêt à rafler de ses mains crochues les traductions prohibées, les bouteilles de bière et les jeux de cartes !

Le métier de *fag* n'est pas toujours commode. Ce qui en adoucit les amertumes, c'est qu'aucun élève, quel que soit son nom, son rang et sa fortune, ne s'y peut dérober : « La dignité d'un collégien requinqué, dit M. Brinsley, ne paraît pas à son avantage quand on le voit traverser une rue très passante avec un grand plat couvert, dont la sauce dégoutte sur le pavé; mais la dignité était une plume qu'on ne pouvait mettre à son chapeau qu'en entrant dans la cinquième classe. J'ai vu celui qui est aujourd'hui le marquis de Waterford porter gaîment un plat d'œufs et de lard destiné au fils d'un avoué, et le comte de Roseberry descendre rapidement une rue en tenant sous son bras la culotte d'un fils de pasteur. J'ai prêté un matin huit sous à un élève des petites classes qui avait oublié sa bourse et qui devait acheter quelques harengs fumés pour son *fag-master;* cet élève était l'héritier du duc de Marlborough. »

Une consolation plus précieuse était de penser que le moment viendrait bientôt où, après avoir obéi, on aurait le plaisir de commander. M. Brinsley nous assure que la première fois qu'il fit faire une course à son *fag*, son cœur s'épanouit dans la joie. Il ajoute sur un ton de contrition qu'il n'usa pas toujours discrètement de son omnipotence, qu'il adopta bien vite des allures de pacha, avare de ses mouvemens et mettant à contribution sans scrupule les bras et les jambes d'autrui. Le *fanging* est une coutume qui peut avoir ses bons côtés. Il n'est pas prouvé que ce pauvre monde valût plus qu'il ne vaut si on en supprimait tous les abus. Mais celui-là n'est pas dans nos mœurs. Nous ne respectons que les droits écrits, nous avons la fureur de l'écriture; le Français est le moins coutumier des peuples. Il en coûte à tel de nos lycéens d'obéir à un maître d'étude qu'il aime peu, il lui en coûterait davantage d'obéir à celui de ses camarades qu'il aime le plus.

Un autre usage des collèges anglais dont nos lycéens s'accommoderaient difficilement est le *flogging*. Ce substantif dérive du verbe *flog*, qui signifie fouetter. M. Brinsley confesse que la première exécution à laque le il assista le mit hors de lui et qu'il sentit son cœur bondir dans sa poitrine, comme un oiseau effaré qui cherche à sortir de sa

cage. C'était par une froide matinée de pluie. La victime était un doux enfant aux cheveux bouclés, à la peau très blanche, dont le seul défaut était d'aimer un peu trop à rire. L'instrument faisait peine à voir, le manche avait trois pieds de long. Les élèves avaient grimpé sur les bancs, sur les pupitres pour ne perdre aucun détail de cette intéressante affaire. « Quand Neville eut détaché son pantalon, quand il se fut agenouillé sur le gradin du billot et que six coups s'abattirent sur sa personne en faisant le même bruit que si on eût versé sur lui six baquets d'eau, je pensai m'évanouir. Ce que j'éprouvai alors, je ne l'ai ressenti qu'une fois dans ma vie, le jour où je vis pendre un homme. » Mais M. Brinsley s'accoutuma bientôt à ces spectacles; quelques mois plus tard, il les contemplait avec indifférence, il finit même par s'en amuser. A la vérité, son amusement fut moins vif quand il fut fouetté à son tour. Il y a des bizarreries dans les lois anglaises. Il était permis aux élèves d'aller à la Tamise pour s'y baigner ou pour y canoter; il leur était interdit de se laisser voir dans les rues qui y conduisent. Un maître venait-il à paraître, ils étaient tenus de s'esquiver comme ils pouvaient, et on les voyait s'élancer dans les boutiques comme des lapins qui rentrent dans leurs terriers. Cela s'appelait *shirking*, ou l'art de se dérober. Soit ignorance de la règle, soit distraction, M. Brinsley oublia de se dérober; il lui en coûta cinq grands coups de martinet, et encore trouva-t-on que c'était peu.

Passe encore d'être fouetté quand on est *fag*; mais il est dur de l'être encore à l'âge où l'on craint la honte plus que la douleur. M. Brinsley vit un jour un grand jeune homme qui avait près de six pieds de haut et une moustache charmante et qui se demandait avec angoisse s'il consentirait à se laisser donner les étrivières. Il avait acheté une commission dans la cavalerie, son uniforme était prêt; il devait quitter le collège dès le lendemain et rejoindre son régiment dix jours plus tard. Par malheur, il s'était livré la veille à de trop copieuses libations, on l'avait ramassé ivre mort. Ce galant officier se résigna à son destin, il reçut ses douze coups et se sépara dans les meilleurs termes du directeur du collège, le docteur Goodford.

Il ne plaisantait pas, le docteur Goodford; il était fermement convaincu que le fouet est le meilleur des instituteurs, que c'était faire tort à la jeunesse que de le lui servir avec trop de ménagement. Il courait une histoire à ce sujet. On racontait qu'un élève ayant refusé de se laisser fouetter avait été mis à la porte; mais à quelque temps de là, s'étant ravisé, il était revenu du Yorkshire à Eton pour y subir sa peine. M. Goodford venait de partir pour un voyage en Suisse. Le jeune homme se procure un fouet réglementaire, le fourre dans sa malle et se lance à la poursuite de son directeur. Il le manque à Genève, puis à Lucerne, ne parvient à le rattraper qu'au couvent du Grand-Saint-Bernard. Là, M. Goodford, se laissant attendrir par le récit de son odyssée,

résolut de récompenser une si louable persévérance, et ce fut dans le réfectoire du couvent, en présence des moines rangés en cercle et béans d'admiration, qu'il le fessa vigoureusement, après quoi, la bouche en cœur, il lui fit cadeau d'un *Guide Murray*. Cette histoire n'est qu'une légende ; il paraît prouvé que M. Goodford fit grâce. En revanche, il est également certain que le matin de la Saint-André, il fouetta dru et ferme sir Frederick Johnstone, qu'il avait prié à déjeuner pour ce jour-là. Dix minutes après l'exécution, son invité se présentait chez lui, et M. Goodford lui disait avec une aimable bonhomie : « Eh bien! Johnstone, nous voilà de nouveau réunis! » Avions-nous tort d'avancer que si on transportait nos lycéens dans les enchantemens du paradis d'Eton, ils auraient quelque peine à s'y acclimater ? Peut-être s'écrieraient-ils d'une seule voix : Qu'on nous reconduise bien vite aux carrières! Dieu sait pourtant s'ils les maudissent; mais il n'est pas de tyrannie qu'ils n'acceptassent plus volontiers qu'une liberté tempérée par la crainte du fouet.

Nos boursiers, plus que d'autres, se trouveraient mal du séjour des collèges anglais. Le Français qui découvre pour la première fois que les voitures de louage ne pénètrent pas dans les parcs de Londres et que l'accès n'en est permis qu'aux équipages de maîtres, ne peut s'empêcher de trouver que la promenade au bois de Boulogne a bien du charme. On peut croire aussi que ceux de nos collégiens à qui l'état accorde des secours pour faire leurs études sont heureux d'être traités par leurs camarades sur un pied d'égalité, qu'ils se sentiraient mal à leur aise dans des établissemens où ils seraient considérés comme une espèce subalterne. Les élèves d'Eton se divisent en *oppidans*, qui font leurs études à leurs frais, et en *King's scholars*, ou *collegers*, qui sont logés, nourris, instruits gratuitement. Ces derniers, à qui on donne le sobriquet de *tugs*, sont regardés de haut en bas. M. Brinsley, dans ses heures de réflexion, s'étonnait du mépris qu'on leur témoignait et qu'ils lui inspiraient à lui-même. « La cause de ce mépris, nous dit-il, est que les *tugs* appartenaient pour la plupart à des familles peu fortunées, qu'ils portaient des robes, qu'ils n'avaient pas le droit d'entrée dans les canots, qu'ils avaient à remplir quelques offices déclarés dégradans, qu'ils vivaient à part et que leur nourriture était de qualité inférieure. » Il est vrai que, pour les réconforter, les maîtres de pension leur faisaient de loin en loin des distributions de pâtés; mais, crainte des malandrins et des pillards, ils les mangeaient en cachette, à la tombée de la nuit, dans quelque endroit retiré et solitaire. Quoique ces infortunés cussent souvent plus d'instruction que les *oppidans*, quoiqu'ils gagnassent beaucoup de prix, quoiqu'ils eussent beaucoup de succès dans les examens, ils étaient exposés à mainte avanie; on les recevait partout comme des chiens dans un jeu de quilles. Un *tug* s'aventurait-il dans une pension d'*op-*

pidans, on le voyait l'instant d'après redescendre précipitamment l'escalier, sa grande robe flottant en désordre derrière lui, fort empêché de se défendre contre la grêle de projectiles, bottes, bottines et pantoufles, qui s'abattaient de toutes parts sur ses épaules et son chapeau. M. Brinsley est disposé à croire que désormais il n'en est plus ainsi, que les boursiers d'Eton ont moins de mortifications et d'affronts à endurer. Nous aimons à le croire comme lui et nous voudrions en être sûrs.

Cependant toutes réserves faites, il faut convenir qu'à bien des égards la vie que mènent les collégiens anglais est propre à faire envie aux nôtres. Ils ont de la place pour se mouvoir, de l'espace pour s'ébattre, du vert pour récréer leurs yeux, de l'air pour leurs poumons. Quiconque lira le gracieux livre intitulé *les Années de collège de Tom Brown* (1), ou l'agréable récit de M. Brinsley, gardera à jamais le souvenir de certaines parties de cricket, de certains concours nautiques dont il fut longtemps parlé à Rugby ou à Eton et de la joie qu'éprouvaient vainqueurs et vaincus à conter leurs prouesses. On est même tenté de se demander si cette vie agitée et essoufflée, remuante et courante, laisse assez d'heures au recueillement de l'étude. M. Brinsley a connu parmi ses camarades de rude les piocheurs qui ne se laissaient jamais distraire ni dissiper; mais, de son aveu, ces grands abatteurs d'ouvrage étaient une exception. Quant aux *dry-bobs*, ou forts joueurs de balle, et aux *wet-bobs*, ou intrépides canotiers, ils auraient dit volontiers comme Tom Brown : « Mon affaire est d'être le premier à tous les jeux; je désire aussi que mes mains puissent me protéger contre tout agresseur, rustre ou gentleman; mais j'entends n'emporter d'ici que juste assez de grec et de latin pour ne pas faire une triste figure à Oxford. »

C'était bien pis trente-six ans auparavant, quand M. Gladstone, en 1821, fit son entrée à Eton. Il eut besoin de déployer toute l'énergie de sa volonté pour résister aux tentations. Il y eut d'autant plus de mérite qu'il logeait chez une Mrs Shurey, dont la maison était située en face de la fameuse auberge de Christophe, où des diligences et des chaises de poste arrivaient chaque jour de tous les points de l'horizon. Le vendredi, jour de marché, les fermiers y prenaient leurs repas; gentilshommes campagnards, marchands de bestiaux, colporteurs, sergens recruteurs, villageoises en quête de places s'attroupaient sous le porche. De leurs fenêtres grillées les pensionnaires de Mrs Shurey contemplaient ces spectacles, et leur sommeil était souvent troublé par les chœurs discordans dont retentissait la salle à boire.

(1) *Tom Brown's School Days*, by an old boy. Cet ouvrage a été traduit en français par M. J. Levoisin. Paris, Hachette, 1876.

Rien n'était plus facile que d'envoyer un *fag* chercher de la boisson chez Christophe. On se servait, à cet effet, d'un *princeps*, boîte d'apparence trompeuse, taillée dans la couverture d'une antique édition de Virgile et qui pouvait contenir jusqu'à trois bouteilles. Le *fag* qui l'emportait sous son bras avait l'air de serrer un gros livre sur son cœur. Cela rendit suspects tous les gros livres, et, un matin, le docteur Keate déclara aux élèves du petit collège que celui d'entre eux qui serait vu dans la rue avec un in-folio serait fouetté sans miséricorde. M. Gladstone ne fit jamais usage du *princeps* et ne figura que rarement dans les parties de cricket. « Le double hasard qui l'avait placé dans une dangereuse pension et sous la garde d'un *tutor* qui ne donnait pas à ses pupilles les meilleurs exemples l'obligea de recourir à ses propres ressources. La licence qui régnait dans le collège, l'instruction insuffisante qu'on y recevait, la paresse et les habitudes désordonnées qui étaient à la mode, tout tendait à perdre beaucoup d'élèves. Ceux qui étudiaient en étaient réduits à se replier sur eux-mêmes et à suivre leurs propres voies. M. Gladstone et ses amis, dont l'application et la conduite furent toujours irréprochables, ont rendu, par les souvenirs qu'ils ont laissés, plus de services à Eton qu'Eton ne leur en a rendu. »

S'il est fâcheux de laisser trop de liberté à la jeunesse, il ne l'est pas moins de lui en laisser trop peu, de la soumettre à une surveillance oppressive et tracassière. Il est bon qu'elle s'appartienne par instans, que, dans les choses indifférentes, elle ne prenne conseil que d'elle-même, qu'elle fasse en quelque sorte l'essai de sa volonté et se prépare ainsi au métier d'homme. C'est un avantage dont jouissent les collégiens anglais, et il faut les en féliciter. Harrow comme Rugby, Rugby comme Eton, sont de petites villes de trois à quatre mille âmes, et un grand lycée, dans une petite ville, est plus facile à conduire qu'un petit lycée dans une grande cité. Le directeur, qui a les bras longs, peut exercer autour de lui une police active qui le dispense de tenir son monde en quarantaine. Ajoutons que, si les écoliers anglais font leurs études en commun, ils ne logent pas tous dans la même caserne, mais qu'ils se distribuent entre plusieurs pensions où ils ne sont pas assez nombreux pour que leur *tutor* ne puisse les connaître et s'occuper de leur éducation. De tous leurs privilèges, c'est le plus enviable. M. Brinsley parle avec de grands éloges du révérend John Hawtrey, chez qui demeuraient beaucoup d'élèves des divisions inférieures. On était moins libre chez lui que dans d'autres maisons; ses pensionnaires étaient tenus de déjeuner et de prendre leur thé tous ensemble, mais il n'avait garde de les gêner dans leurs jeux. Son grand principe était que, quoi que fît l'enfant, qu'il travaillât ou qu'il jouât, il devait être tout entier à ce qu'il faisait. « On sortait de chez lui, dit M. Brinsley, avec un fonds solide de connaissances et avec un

caractère déjà formé. » Mais que sert de bouder contre son écuelle? Les parens qui voudraient que, dans nos lycées, la règle fût moins austère et l'éducation plus paternelle demandent l'impossible. Tant que nos grands internats se trouveront installés au cœur de Paris, tant que nos enfans seront entassés en fourmilières dans un espace trop étroit, une discipline rigide et minutieuse sera nécessaire pour les tenir en respect, et nos proviseurs ne pourront s'occuper d'élever leurs pensionnaires; ils auront assez à faire de les gouverner.

La question est de savoir si cette discipline rigoureuse, qui est l'indispensable accompagnement de notre système d'internat, pourra toujours se maintenir. C'est une chose très compliquée que de gouverner une communauté composée de centaines et de centaines de collégiens, d'autant plus qu'un collégien est déjà par lui-même un être très compliqué. Aux idées confuses qu'il se fait de toutes choses il joint une idée très nette de sa dignité et de l'importance de son moi. Dans le charmant discours qu'il prononça en 1874 au banquet des anciens élèves du lycée Fontanes, M. Guillaume Guizot remarquait avec sa finesse accoutumée que, jusqu'au jour où l'enfant entre en classe, il n'est qu'un chiffre perdu dans ce total qui s'appelle la famille, sans qu'il sache pour combien il compte. C'est le collège qui le lui apprend. Il a désormais son histoire propre, son monde à lui, sa chronique quotidienne, et pour la raconter, son argot qu'il professe et qu'il explique. « En arrivant au collège, ajoutait M. Guizot, chacun de nous a commencé à être quelqu'un. Un enfant de neuf ans me racontait un jour un grave accident survenu à sa mère. Le récit était long et embrouillé, les détails s'accumulaient et se répétaient. Le petit narrateur ne pouvait pas en finir, lorsque tout à coup ses yeux brillent et il s'arrête court sur cette péroraison sublime : « Et moi, j'ai reconduit l'apothicaire ! » Il avait enfin trouvé un rôle pour lui dans son récit; il avait reconduit l'apothicaire, il était content, il était quelqu'un. Nous avons tous passé par là, et notre première entrée en classe est une date importante dans toute notre vie, parce qu'elle a été notre première entrée dans une vie personnelle. »

Mais si, dans tous les temps, les collégiens ont été sujets à se prendre au sérieux, à se regarder comme des personnages, nous encourageons singulièrement cette disposition par les nouvelles méthodes et les nouveaux programmes que nous avons introduits dans l'enseignement secondaire. Autrefois, leurs instituteurs tâchaient de s'accommoder à leur intelligence, ils s'abaissaient pour se mettre à leur portée, ils ne visaient qu'à leur donner de bons commencemens, ils les nourrissaient de lait ou d'une viande

Légère à l'estomac ainsi qu'une fumée.

En fait d'histoire ancienne, ils leur racontaient Rollin et force légendes; on attendait que leur esprit eût mûri pour leur apprendre à séparer le grain de la balle. Nous nous souvenons, pour notre part, d'avoir cru à Romulus, frère de Rémus, et à la louve qui les nourrit. Le jour que nous fîmes connaissance avec Niebuhr, ce fut un événement; nous venions de découvrir l'Amérique. Désormais il en va tout autrement. On ne considère plus l'enfant comme une raison commencée dont il importe de ménager la faiblesse, ni l'éducation comme une affaire qui demande à n'être point brusquée; on ne dit plus : « Il est bien matin pour eux! » Un professeur distingué du lycée Fontanes a publié tout récemment un excellent manuel où il a résumé avec beaucoup d'art et de goût les principaux résultats obtenus par le déchiffrement des hiéroglyphes et des inscriptions cunéiformes (1). On lit dans ce manuel, qui fera sûrement son chemin dans nos collèges, qu'Hérodote n'a raconté que des fables au sujet de l'Égypte, que les interprètes qui le promenaient dans les édifices publics n'étaient ni plus instruits ni moins téméraires que les cicérones de nos musées, qu'incapables de répondre à ses questions, ils lui répétaient les légendes populaires, « qu'Hérodote les recueillit fidèlement et composa avec ces fabliaux, non un abrégé d'histoire, mais un chapitre fort curieux d'histoire littéraire. » Sans contredit, un tel enseignement est le seul qui convienne aux nouvelles générations, le seul couvercle qui s'adapte au vase. Mais il faut avouer aussi qu'en initiant d'emblée nos écoliers aux plus recentes découvertes de la critique historique, nous leur donnons une haute idée de ce qu'ils valent, de ce qu'ils pèsent. Est-il possible de leur faire mieux comprendre pour quoi on les compte et à quel point on les prend au sérieux? Si le jeune Anglais qui entre à Eton éprouve d'orgueilleux transports en contemplant son premier chapeau de soie et sa première théière, que doivent penser d'eux-mêmes des lycéens qu'on autorise à décroire avant d'avoir cru et qui ont la joie de se sentir plus malins qu'Hérodote?

Pendant tout le temps qu'il passa à Eton, M. Gladstone lut Homère et fit des vers latins; à peine lui montra-t-on les élémens de l'arithmétique, ce qui ne l'a pas empêché de devenir un incomparable ministre des finances. Nos collégiens sont mieux partagés que lui. Avec le mépris des légendes, on leur enseigne les rudimens de toutes les sciences, physique, chimie, cosmographie et le reste. On entend que, s'ils ne continuent pas leurs études, ils emportent du collége, à quelque âge qu'ils le quittent, le résumé de tout ce que doit savoir un homme qui se respecte. Ce n'est pas tout, on s'occupe de les préparer de loin

(1) *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, par M. Georges Franck, agrégé d'histoire, professeur au lycée Fontanes. Paris, 1883.

au métier de citoyen. On leur révèle les secrets de la morale civique et du gouvernement de leur pays, on désire qu'ils connaissent leurs droits aussi bien que leurs devoirs, qu'ils se considèrent d'avance comme une fraction du peuple souverain, que chacun d'eux semble s'opérer en lui la mystérieuse croissance d'un électeur. Mais, l'instant d'après, on rappelle brusquement à la réalité ces vases d'élection en leur signifiant qu'ils sont des gamins, qu'on ne saurait tenir de trop court ni laisser un seul moment sur leur bonne foi, qu'ils ont besoin d'être sans cesse sous l'œil d'un surveillant, incapables qu'ils sont de s'appartenir une heure durant sans faire quelque sottise ou quelque scandaleuse fredaine. C'est vouloir concilier les contraires, et on a tort d'oublier que le petit Français est raisonneur avant d'être raisonnable. La logique est notre fort, elle est aussi notre malheur, elle nous dispose à la révolte contre un monde dont la contradiction est la loi.

On raconte qu'un pauvre noir enrôlé dans un régiment anglais des Indes occidentales fut condamné à recevoir vingt-quatre coups de fouet pour s'être laissé surprendre en état d'ivresse. Comme son capitaine, avant de procéder à l'exécution, lui adressait un éloquent sermon sur les avantages de la sobriété, il l'interrompit en disant : « Capitaine si vous prêchez, prêchez, et si vous fouettez, fouettez; mais prêcher et fouetter à la fois, c'est trop. » Nos collégiens, qui sont en train de devenir plus malins qu'Hérodote, pourraient dire à leurs proviseurs et à leurs censeurs : « Si nous sommes des enfans, ménagez notre faiblesse, chargez un peu moins vos programmes, réservez au moins une poire pour la soif, ou si nous sommes des hommes, ne nous menez plus par la lisière, ne nous traitez plus en enfans. Faites votre choix, le nôtre est fait. »

Il est permis d'affirmer que les nouvelles méthodes et les nouveaux programmes sont incompatibles avec la vieille discipline et que le régime de nos établissemens d'enseignement secondaire sera tôt ou tard profondément modifié. Puissions-nous imiter les Anglais en ce qu'ils ont de bon, ne conserver à Paris que des lycées d'externes, transporter les internats à la campagne ou au village, et convertir nos casernes scolaires en de petits pensionnats groupés autour d'un grand collège! Jusque-là les fonctions de nos proviseurs deviendront de plus en plus laborieuses et difficiles, et pour s'en bien tirer, pour éviter le renouvellement des scènes fâcheuses dont nous avons été témoins, ils seront tenus d'avoir le tact subtil de l'araignée, « qui, comme disait un vieil auteur, sent le doigt avant que le doigt la touche. »

G. VALBERT.

REVUE MUSICALE

Henry VIII est-il bien de Shakspeare, et faut-il voir une œuvre même du grand poète dans ce drame plus ou moins tronqué qui figure en dernier sur le catalogue de ses pièces? Ne serait-ce point là plutôt une de ces ébauches que trace un maître et qu'il néglige aux heures des lassitudes finales en laissant à d'autres le soin de les achever s'il y a lieu? Le fait est, qu'à dater de 1612, époque de sa retraite à Stratford, Shakspeare semble avoir renoncé au théâtre : *le Conte d'hiver* et *la Tempête* marquent le terme authentique, définitif et, en quelque sorte, la place même où le magicien Prospero enfouit, après l'avoir brisée, sa baguette aux enchantements incomparables. Et pourtant ce drame de *Henry VIII*, où plusieurs ont cru surprendre l'empreinte d'une main étrangère, — celle de Fletcher, son collaborateur dans *les Deux Gentilshommes de Vérone*, — cet *Henry VIII*, si vous quittez le terrain de la philologie, si vous l'envisagez au double point de vue de l'histoire et des caractères, enferme des beautés qui ne sauraient être que de Shakspeare. Il s'agissait surtout, cette fois, d'écrire une pièce de circonstance à la gloire d'Élisabeth et de célébrer dans le passé les grandeurs et les bienfaits de son futur règne, l'Angleterre pacifiée, le protestantisme affermi, les droits du mérite l'emportant sur ceux de la naissance : tout cela contenu dans la harangue de Cranmer, prophétisant dès le baptême la destinée de l'auguste enfant. Le moment historique n'est ici que pour servir de cadre, mais regardons à ces quatre portraits : Buckingham, Wolsey, Henry VIII, Catherine, et dites si vous connaissez un peintre qui les eût pareillement modelés à leur ressemblance physique et morale. Qu'il y ait eu retouches et remaniement, qu'un Fletcher, un Beaumont quelconque ait versifié par là, je n'en fais aucun doute, mais je reviens à mes quatre figures, et leur seule présence me garantit une authenticité relative et me prouve qu'en admettant qu'il ne soit point ici l'unique auteur, toujours est-il que Shakspeare « est de la pièce. » A défaut d'une action soutenue, d'un style homogène, quelle profondeur dans l'observation et quel sens de l'histoire ! Le duc de Buckingham,

dernier représentant de cette noblesse aux revendications perpétuelles, et qui, toujours insoumise et l'épée au vent, fut l'âme de l'histoire au temps de York et de Lancastre lui-même, ce chevalier du moyen âge, la culture nouvelle l'a pénétré, c'est un érudit, un orateur, un politique. N'importe, voyez-le, au milieu des membres de son parti, se reprendre aux vieux préjugés et conspirer avec les Surrey, les Norfolk, les Abergavenny contre Wolsey, ce moine parvenu, dont la pourpre offusque ses yeux. Fils du Buckingham qui jadis aida Richard III à se saisir de la couronne et par les Beaufort héritier direct des droits des Lancastre, il spécule imprudemment sur l'idée de s'emparer du trône au cas où le roi mourrait sans enfant mâle. Il caresse le peuple, prête l'oreille aux intrigans qui flattent ses rêves de grandeur ; menacé d'arrestation, il répond : « On n'oserait. — Et si on osait, que feriez-vous? lui demande alors son ami. — Ce que je ferais? J'obtiendrais alors du roi une audience avant mon exécution, et j'en profiterais pour lui planter mon poignard dans le cœur. » Le malheur veut que ces sortes d'audiences *in extremis* ne s'accordent jamais. Buckingham n'obtint pas la sienne et marcha droit à l'échafaud; la scène se trouve dans l'opéra, mais appropriée de façon à n'y produire aucun effet. Ainsi placé « à la cantonade » pour servir de repoussoir aux amoureux roucoulemens d'un Henry VIII à sa colombe, pendant que le *Miserere* du *Trovatore* passe dans la rue, le supplice de Buckingham est loin de valoir dramatiquement celui de Manrique. Car, au moins nous le connaissons ce Manrique. C'est le ténor, et sa voix mourante nous charme encore, tandis que le nom de Buckingham, dont nous ne savons rien, n'éveille à cet endroit aucune pitié. Mais nous y reviendrons tout à l'heure; reprenons Shakspeare.

Au grand seigneur Buckingham il oppose Wolsey, l'homme sorti d'en bas, qui par son mérite s'est élevé aux premiers rangs de l'état et de l'église. Henry VIII, qui l'a reçu de la main de son père, le tient pour infaillible et l'accable de faveurs et de dignités. Ses honneurs, ses richesses ne font qu'alimenter son ambition; à mesure qu'il s'élève, il tend plus haut, de moins en moins gêné par ses scrupules, corrupteur, fourbe, impitoyable à ses ennemis, moitié renard et moitié loup; dur à la noblesse qu'il déteste, il s'acharne surtout après Buckingham, l'entoure d'espions, de créatures, de loin préparant sa perte, écarte de la cour ses parens et ses alliés; le roi lui-même l'embarrasse peu, il passe devant : *Ego et rex!* est sa formule officielle dans ses rapports avec les princes. Jusqu'où n'ira-t-il pas?

> Empereur! empereur!.. O rage!
> Ne pas l'être!

Lui, c'est le trône de Saint-Pierre qui le tente ; il veut être pape et, en attendant, pour mieux dominer son roi, il se fait nommer près de lui légat du saint-siège. Buckingham jeté hors de sa voie, il travaille à se

venger de l'empereur, qui lui refusa l'archevêché de Tolède. La reine est tante de l'empereur et, de plus, elle est de caractère une rivale, un obstacle, voilà sa vengeance trouvée. Vingt années de bonheur ont cimenté son union avec le roi ; qu'à cela ne tienne ! le cardinal s'arrangera de manière à susciter dans la conscience de l'époux des scrupules sur la légitimité de son mariage et, s'il subsiste quelques doutes, la sensualité de l'ogre affamé de chair fraîche les lèvera. Le divorce prononcé, Henry VIII épousant la duchesse d'Alençon, sœur du roi de France, c'est la tiare pour Wolsey. Le cardinal a tout prévu, mais il a compté sans le tempérament du maître; les scrupules aussitôt nés, aussitôt entrevue la perspective d'un nouvel hymen, les désirs du roi ont parlé, et c'est sur Anne Boleyn qu'ils se sont rués : ainsi les habiles se trompent. Libre des soucis de conscience, Henry VIII court à son plaisir ; Wolsey alors lui devient suspect, le pape résiste, on le jette par-dessus bord. Mettre au théâtre un Henry VIII dès cette époque n'était pas une tâche si commode même pour un Shakspeare ; il lui fallait faire ressemblant et pourtant flatter son modèle, ménager les susceptibilités royales de Jacques Ier et cependant ne point trahir l'histoire, qui ne lui donnait à représenter qu'un abominable despote, une espèce de Richard III moins le grandiose et le monstrueux. Il y a réussi d'un art admirable, n'appuyant pas, reléguant de son mieux au second plan les vices et les violences du personnage, mais sans rien omettre ni de sa tyrannie, ni de son hypocrisie, ni de sa cruauté dans la luxure, le montrant à la fois esclave des flatteurs et jaloux de ses droits souverains, défiant et facile à duper, irrésolu et tenace, casuiste raffiné, demi-savant, prince magnifique, plus homme de lettres et théologien que guerrier, plus propre à la dialectique qu'au tournoi, ombrageux envers sa noblesse, aimant comme tous les tyrans à s'entourer de parvenus et, comme tous les tyrans, accessible et bon au pauvre peuple, qui d'ailleurs ne le gêne guère, tandis que d'en haut lui viennent les soucis, d'où sa haine pour la papauté qui le menace, et pour l'Espagne qui le prime. Espagnole, princesse, femme sans reproche, triple raison d'être sacrifiée. Catherine aime son mari d'un amour presque superstitieux; humble et pieuse servante, dont l'unique joie fut d'obéir, on la répudie après vingt ans. Aucun dévoûment ne lui coûtera ; sa dignité, sa résignation dans cette suprême épreuve, seront au niveau de ses vertus domestiques et de sa naissance. Elle envisage son exil sans amertume et bénit l'indigne époux qui la renvoie. Plus belle encore dans son renoncement que dans sa gloire, elle meurt réconciliée avec ses ennemis, fin touchante et sans romantisme, dont Shakspeare se contente de reproduire le tableau selon l'histoire; la reine n'abdiquant jamais même à l'instant que les portes du ciel s'ouvrent devant elle; un calme, une majesté inexprimable, une suavité puisée aux sources de l'éternel féminin !

Vous plaît-il maintenant de saisir un joli contraste? Regardez du côté d'Anne Boleyn; celle ci n'a point port de reine, c'est en coquette fieffée qu'elle apparaît. Shakspeare ne nous trace d'elle qu'une esquisse, mais impitoyable de vérité. Sans parler du séjour en France et de ses succès de galanterie à la cour de Catherine de Médicis, son arrivée en Angleterre fit sensation. Elle chantait, dansait comme pas une! Grand amateur de musique et de ballet, Henry, tout de suite, organisa en son honneur des concerts et des sauteries où la reine et ses dames prirent part, et, si cuirassée de calme qu'elle fût, l'épouse espagnole ne laissa pas de s'émouvoir de l'enthousiasme du roi pour les chansons françaises quand c'était Anne Boleyn qui les chantait. Une pareille demoiselle d'honneur inscrite à son budget donnait à penser à Catherine d'Aragon. Au milieu d'un brillant cortége d'adorateurs, l'étoile se levait; le jeune Percy, fils du duc de Northumberland, eut l'imprudence d'offrir sa main, et reçut à l'instant l'ordre d'épouser la fille du comte de Shrewsbury. Anne crut surprendre là le premier indice de l'illustre et terrible amour dont elle était l'objet, et voici comment la chronique nous raconte que son soupçon se changea en certitude.

— D'où me vient ce présent mystérieux? Qui vous a chargé de me remettre cet écrin? demanda la fille d'honneur de la reine d'Angleterre.

— J'ai l'ordre de ne prononcer aucun nom, répondit le messager.

— Alors, remportez ces bijoux, je les refuse.

— Soit! mais s'il ne m'est permis à moi de nommer personne, rien ne vous empêche, vous, de deviner.

— Et tu sais à n'en pouvoir douter que ce présent m'est destiné?

— A n'en pouvoir douter, si vous êtes Anne Boleyn.

— Très bien! je suis Anne Boleyn.

— Ai-je quelque chose à rapporter à mon maître de votre part? interrogea le messager.

— Rien que ce que tu me vois faire, répondit Anne, allant droit à son miroir et se passant au cou les diamans.

Qu'est-ce que les bijoux de Marguerite comparés à ce collier d'Anne Boleyn qui va bouleverser un empire et remuer le peuple anglais jusqu'au plus profond de ses sanctuaires? Impossible d'imaginer une exposition plus vivante, une scène pittoresque mieux faite pour lancer tout un public *in medias res;* il faut que les auteurs de *Henry VIII* l'aient ignorée, puisqu'on la cherche vainement dans leur drame, qui s'ouvre comme une tragédie classique par un dialogue entre deux confidens.

« Fi de ta chanson politique! » s'écrie dans le *Faust* de Goethe un des joyeux garnemens de la taverne d'Auerbach. Toute chanson politique est en effet un trouble-fête! Or ce sujet de Henry VIII n'est pas autre chose : ôtez-en la politique et l'analyse psychologique, où sera l'intérêt pour le musicien? L'Opéra vit de passion; que la sombre histoire forme le fond du tableau, rien de mieux! mais à condition que vous

aurez soin d'éclairer le devant de la scène : « Il ne me suffit pas qu'un poème soit beau, disait Horace, je veux aussi qu'il m'intéresse et qu'il me charme : *dulcia sunto*. » Soyez tragique, mais que vos amans aient pour eux la jeunesse et l'attrait, qu'ils aillent où le destin les pousse, mais que nous les suivions d'un œil sympathique à travers les événemens même les plus funestes. Ainsi l'ordonne la musique, et de cette loi d'amour, de sympathie, procèdent presque tous les types immortels qu'elle a créés, Valentine et Raoul, Léonore et Florestan, Adolar et Euryanthe, Elsa et Lohengrin. Ce n'était certes pas un esthéticien bien fameux que l'auteur du *libretto* d'*Anna Bolena*, mais il avait ce sens musical que possèdent tous les Italiens et, bon gré mal gré, cette loi s'est imposée à lui. Le maestro Donizetti voulant traiter le thème Henry VIII, qu'a fait notre poète? Il a soigneusement mis à l'arrière-plan l'odieuse figure du roi et cherché dans l'histoire de son héroïne le roman de ses amours avec Percy. La fable est vulgaire, je l'accorde, mais le pathétique s'y maintient. Henry VIII reste dans son personnage de tyran, il ne roucoule pas, il se venge. Quand l'histoire a distribué ses rôles, nul n'a qualité pour intervertir : elle a ses ténors, comme elle a ses barytons, ses basses et ses sopranos, et jamais vous n'obtiendrez d'un public qu'il s'intéresse à la cavatine attendrie d'un Barbe-Bleue soupirant d'une bouche en cœur : *Qui donc commande quand il aime?* Lablache était un Henry VIII, il l'était à ce point que vous en perdiez de vue la partition de Donizetti, comme on raconte que ceux qui jadis voyaient Talma jouer Hamlet en oubliaient Ducis. Comédien de premier ordre et parlant toutes les langues de l'Europe, Lablache ne se contentait pas de connaître à fond son Shakspeare, il possédait sur le sujet et l'érudition et la tradition, depuis Lowin, qui créa le rôle d'original, jusqu'à Batterton, à qui Davenant l'avait transmise. Car il n'est peut-être pas de champ où les qualités d'un artiste supérieur aient plus à s'exercer. L'emportement et l'esprit de culture, la vengeance et la haine qui se dissimulent sous le plus grand air, la luxure empruntant le masque de la religion, la condescendance et le trivial, la séduction et la corpulence : que de contrastes, de nuances à rendre, et, avec Lablache, tout cela était rendu! Mais, je le répète, quoi qu'on fasse, il ne saurait y avoir là qu'un intérêt esthétique, et jamais cet *Henry VIII* laissé en quelque sorte inachevé par Shakspeare ne sera un sujet d'opéra. Deux belles scènes tirées de cette ébauche ne suffisent ni à l'émotion, ni au spectacle d'un drame lyrique. Le pittoresque est absent, l'action inexorablement lugubre, et, sauf la pauvre reine persécutée, aucun de ces personnages n'a droit à la moindre de nos sympathies. La fraîche et gracieuse perspective, en effet, et la jolie paire d'amoureux que ce monarque ventripotent et cette fille d'honneur plus que mûre qui choisissent l'heure du bourreau pour se conter fleurette! Il reste bien entendu que je ne querelle ici que le sujet, combiné d'ailleurs, adapté

et surtout rimé par les auteurs du mieux qu'il était possible, mais la force des choses luttait contre eux : il est licite de mettre à son point de vue des personnages d'imagination, mais quand on s'adresse à des figures consacrées, il les faut subir telles qu'elles sont et pousser la pièce jusqu'au bout, même alors qu'elle n'a point de dénoûment, comme c'est le cas cette fois. Sa femme morte, Henry VIII épousera sa maîtresse, et après qu'adviendra-t-il? Le drame, au lieu de terminer sur la tonique, finit en l'air sur la médiante.

Tous les inconvéniens du sujet se retrouvent dans la musique; elle est funèbre, ondoyante et diverse dans les tons gris, presque constamment liturgique, quelquefois dramatique, jamais émue. La note caractéristique du synode assombrit l'horizon dès le prélude, et, dès ce début, vous sentez l'énorme part que va s'attribuer la volonté. Il ne s'agit pas d'être inspiré, il s'agit d'écrire et de prouver qu'en écrivant on est un maître, mérite que personne ici ne conteste et dont, par parenthèse, les critiques de la première heure avaient déjà éventé le secret. J'ouvre la *Biographie des musiciens* de Fétis, et j'y trouve cité au deuxième volume du Supplément cet article d'une date déjà lointaine, mais qui pourrait, au besoin, servir à caractériser en son ensemble d'aujourd'hui le musicien de *Henry VIII*. « Y a-t-il des idées mélodiques dans la musique de M. Saint-Saëns? Oui, il y en a; pas en profusion, mais enfin, dans ses concertos par exemple, on en trouve. Malheureusement, avec sa crainte d'être commun, son amour du détail et de la couleur, l'auteur précipite bientôt ses thèmes dans un flot d'imitations, de canons, où ils disparaissent tout à fait, pressés et étouffés sous une forme qui manque d'air et de naturel, sous une harmonie trop serrée, sous un réseau de dissonances, de cadences évitées qui fait perdre de vue la tonalité et qui déroute l'oreille. Cette monotonie des surprises et des coquetteries ne vaut pas mieux que l'autre; en somme, tous ceux qui connaissent les difficultés du style symphonique accordent largement à M. Saint-Saëns tous les genres de mérite que donne l'étude; quant à la grâce et à l'abondance mélodique, c'est tout autre chose. » L'article est de M. Adolphe Botte, harmoniste et critique de la plus solide érudition et longtemps apprécié des lecteurs de l'ancienne *Revue et Gazette musicale*. Pendant que je suis en veine de citations, qu'on m'en permette encore une, celle-ci d'un professeur viennois également très autorisé. Quand j'ai à me prononcer sur un musicien de la qualité de M. Saint-Saëns, je me défie en général de mes prédilections comme de mes antipathies d'artiste, et j'aime à m'appuyer sur l'opinion des hommes du métier en prévision de la méchante humeur des aristarques dits *spéciaux*, toujours prêts à vous traiter de poète ou de *littérateur* dès que vous n'encensez par leur idole. « Depuis Berlioz, écrit M. Hanslick, Saint-Saëns est le premier musicien qui, n'étant pas Allemand, ait composé de la musique purement

instrumentale et créé dans ce genre des œuvres de valeur dont la réputation ait passé les frontières de la France. Berlioz a exercé sur lui une influence incontestable; il suffit pour s'en convaincre de considérer les titres de ses ouvrages, qui rentrent presque tous dans le genre de la musique pittoresque (*Danse Macabre*, *Phaëton*, *le Rouet d'Omphale*), et en outre de remarquer certains effets d'instrumentation qu'il affectionne particulièrement, l'emploi fréquent des harpes, les *pizzicati* de violons, etc. Berlioz est un maître exceptionnel, Saint-Saëns ne l'est point. Mais, s'il n'a pas le génie de Berlioz, Saint-Saëns est du moins un meilleur musicien que Berlioz, qui jamais n'aurait pu produire une œuvre aussi exclusivement musicale de forme et d'idée qu'un quintette et un trio. »

L'orchestre d'abord, le théâtre ensuite, quand on peut, c'est-à-dire vers cinquante ans, l'âge des *jeunes*. Je crois le système détestable, mais, puisqu'il existe, il doit avoir ses raisons d'être. Voici tantôt un demi-siècle, lorsque Berlioz fit son apparition, la langue se mourait d'anémie, il en allait de la musique comme de la poésie, où les vieux tropes et les vieilles images, usés, déformés par l'abus des analogies, ne s'adaptaient plus ni aux sentimens ni aux idées. A ce compte, l'auteur de la *Symphonie fantastique*, en se démenant beaucoup pour l'abatage, accomplissait une œuvre de relèvement. Le premier, chez nous, il eut l'instinct des sonorités, de la coloration harmonique; de lui procèdent nos symphonistes modernes, dont quelques-uns, Massenet, Saint-Saëns, ont dépassé de beaucoup sa ligne d'opération scientifique. Outre cette impulsion à la fois révolutionnaire et reconstitutive imprimée par Berlioz, il y aurait un second motif de s'expliquer ce développement de la musique instrumentale. Des opéras, chacun est libre d'en composer à sa guise, mais trouver un théâtre qui les représente est une autre affaire, tandis qu'une symphonie, un oratorio, une suite d'orchestre, cela se joue partout. Moins avare que le lustre de nos salles de spectacle, le soleil de la musique instrumentale luit pour tout le monde. On commence par s'y chauffer, puis on s'y attarde, on cultive l'enharmonique, on s'oublie aux enchantemens du perpétuel moduler, et quand le théâtre vous vient un jour par surcroît, on continue ses habitudes de jeunesse, on répond à la critique par des théories. Et la vocation, qu'en faisons-nous? Car vous aurez beau amonceler les argumens, entasser Pélion sur Ossa, Wagner sur Gluck, il y aura de tous temps des maîtres symphonistes d'un côté et de l'autre des hommes de théâtre. N'est-ce pas l'un des plus courtisés de nos compositeurs qui disait naguère en minaudant à son ordinaire : « Moi, je ne suis point un musicien, je suis un *musicier*, » en d'autres termes, un arbre créé pour produire de la musique et qui, bon gré mal gré, obéit à sa fonction selon des lois imprescriptibles? Or le règne musical a ses variétés comme le règne végétal, et s'il est interdit au cerisier de porter des

pommes, on peut croire que le *musicier*, créé pour donner des symphonies et des suites d'orchestre, aura moins d'aptitude à produire des opéras.

Cette question des genres est complexe à ce point que, tels qui dans la musique instrumentale ont conquis rang de princes, Mendelssohn et Schumann, par exemple, ne furent jamais au théâtre que d'assez pauvres clercs, et qu'en revanche, Rossini et Meyerbeer, en occupant la scène en véritables souverains, n'ont rien su écrire d'extraordinaire au regard de la musique *absolue*. La musique dramatique est un art si particulier que nous y voyons à chaque instant échouer des talens de premier ordre. Dès qu'il s'ennuie à l'Opéra, le public attribue tout le mal à l'absence de mélodie, ne comprenant pas qu'au théâtre, la mélodie elle-même peut devenir un obstacle. Schubert, je suppose, était un mélodiste; à lui, pas plus qu'à Schumann, les idées ne manquaient; bien au contraire, ils en avaient trop, et c'est par les idées qu'ils ont péri, incapables de chanter en dehors d'eux-mêmes et de tenir jamais compte du temps, du lieu, de la situation. Au théâtre, ce qui distingue le génie du talent, c'est l'objectivité.

J'en appelle aux habitués des concerts du dimanche, à tous ceux qui s'intéressent à nos modernes. Que de tableaux charmans et superbes dans leurs symphonies, où la personnalité de l'artiste tantôt éclate et tantôt se dérobe pour mieux être aperçue! Mais le théâtre impose d'autres conditions, il y faut l'être humain, s'exprimant, se livrant en plein naturel et non plus une manière de sentir toute subjective affectant le poème entier. Personne assurément ne prétendra que *Henry VIII* soit une symphonie, mais personne aussi ne voudra nier que cet opéra-là soit d'un symphoniste. La préoccupation instrumentale y règne despotiquement de la première note à la dernière. L'auteur, par cette sainte horreur qu'il a du lieu-commun, ne vous laisse pas respirer; une combinaison en amène une autre plus impossible; plus une tonalité se dérobe loin de sa portée, plus il met de souplesse à la cueillir et vous le suivez ainsi pendant quatre heures, rarement ému, fatigué souvent, presque toujours intéressé, vous le suivez en songeant à ce lion qui jadis entraînait Dante à travers « la forêt obscure. » Quant aux braves gens qui se récrient sur l'absence de mélodie, renvoyez-les à Boïeldieu. M. Saint-Saëns est un mélodiste qui se cherche et qui, — je ne crains pas de l'affirmer très haut, — se trouvera, le jour où la conscience de sa force et l'autorité du succès lui permettront de rompre une bonne fois avec la théorie. Les wagnéristes s'étaient flattés jusqu'ici de se l'approprier; mais voici que déjà cet *Henry VIII* leur donne à réfléchir, à critiquer. Nous n'en sommes encore qu'aux avertissemens, mais on se tient sur le qui-vive et, sous l'amicale réprimande, perce la menace. « Faire des concessions, vous, Saint-Saëns, sacrifier aux faux dieux du rossinisme et du verdisme, passe pour cette fois,

puisqu'il fallait réussir à tout prix et qu'en somme votre succès sera porté par nous au profit de la doctrine, mais n'y revenez plus ! » Le fait est qu'il y a péché flagrant; le coupable, à la vérité, n'avoue pas. Que de supercherie il met au contraire à dissimuler sa faute! Parcourons la table thématique de sa partition : il n'y est parlé ni d'airs, ni de duos, ni de trios, de quatuors ou de finales, aucune des formes organiques de l'opéra traditionnel ne s'y trouve mentionnée. Tournez le feuillet, ce ne sont que romances, strettes et *cantabile;* on vous a marchandé le mot, on vous donne la chose à profusion; pourquoi se plaindre? Goûtons, applaudissons ces mélodies, dont quelques-unes ont la grâce exquise d'un motif d'Auber, ou la superbe allure d'une phrase de Verdi, et ne récriminons pas trop sur le prix que nous les achetons. Des concessions! pourquoi n'en ferions-nous pas à notre tour, les doctrinaires en font bien! Et, s'il y a des gens payés pour être mécontens, ce sont ceux-là bien plus que nous dont les principes triomphent sur toute la ligne.

Trois morceaux ont assuré le succès du nouvel ouvrage de M. Saint-Saëns : la cantilène du roi au premier acte, au second un duo d'amour avec Anne Boleyn, et finalement, au quatrième, le grand quatuor, couronnement de l'édifice. Maintenant soyons francs : qu'est-ce que l'art ayant présidé à l'inspiration ou à la confection de ces morceaux eut jamais de commun avec le wagnérisme, puisque wagnérisme il y a et que tout le monde trafique aujourd'hui de ce cri de guerre dont à peine cinq ou six critiques en France ont approfondi la signification? La cantilène du roi est un fragment mélodique à l'italienne, un *larghetto* de six mesures avec quelque réminiscence du chœur des Baigneuses dans *les Huguenots;* le duo d'amour se divise en deux parties, l'une principale, l'autre secondaire, tendre et langoureux au début et se terminant, comme un cantique du Sacré-Cœur, par une phrase d'un sentimentalisme et d'un naïf que les esprits difficiles jugeront peu en harmonie avec le caractère de Henry VIII, mais que l'auteur apprécie autrement et ramènera plus tard dans le quatuor final, après en avoir fait le thème de son entr'acte. Car, tout en ne pratiquant pas résolument la foi au wagnérisme, M. Saint-Saëns en connaît les articles et sait au besoin les appliquer. Ainsi du *Leitmotif*, dont nous parlions récemment ici même à propos de *Parsifal*, procédé qu'on retrouve partout chez Auber (dans *la Muette*), chez Herold (dans *Zampa*), chez Weber, chez Meyerbeer, et qui consiste à rappeler au cours de l'action dramatique un motif déjà entendu, mais que les maîtres n'avaient jusqu'alors employé qu'à grands traits dans les situations absolument caractéristiques, tandis que Wagner et ses imitateurs l'ont réduit à des proportions infinitésimales, à de simples groupemens de notes perceptibles aux seuls initiés : le logogriphe et la devinette érigés en principe d'art. Le quatuor a tout d'abord eu le mérite énorme de son à-propos. Qu'on

se figure une explosion de lumière dans un ciel opaque. Drame et musique, ce quatuor est un coup de fortune. Catherine, chassée du trône, reçoit la visite d'Anne Boleyn, qui vient pour se faire rendre une lettre témoignant de son ancienne intrigue avec l'ambassadeur d'Espagne. Les deux reines sont en présence : Catherine mourante et que la jalousie consume, Anne Boleyn, inquiète et suppliante. Elle implore, la reine refuse et menace; le roi entre, ironique et cruel, il feint le repentir, s'accuse près de Catherine de l'avoir indignement traitée, lui demande les preuves qu'elle a dans les mains, puis, voyant ses hésitations, il affecte de se rapprocher de sa rivale. C'est probablement à ce double jeu de scène que ce morceau, d'ailleurs remarquable, doit l'honneur d'avoir été cité tant de fois à côté du sublime quatuor de *Rigoletto*.

Mme Krauss et M. Dereims, d'une part, de l'autre, M. Lassalle et Mlle Richard, les voix se divisent, s'entre-croisent et se rejoignent en *tutti*. Mettez que ces voix aient pour elles l'éclat, la passion et la force de résistance, vous n'aurez qu'à les chauffer à blanc par une phrase à progression ascendante et, quelle que soit la valeur musicale de l'inspiration, vous pouvez compter sur un effet splendide. Il va sans dire que nous sommes en plein théâtre italien, et c'est pourquoi je viens de nommer les chanteurs au lieu d'évoquer les personnages du drame lyrique. A la place de M. Saint-Saëns, supposons un Richard Wagner imperturbable en son système et voulant rester dans la vérité de ses caractères. La logique certainement y gagnera, car il est évident que quatre personnages mus par des sentimens si divers ne sauraient en fusionner l'expression dans un ensemble à quatre parties concertantes. Autre chose est du quatuor de *Rigoletto*, où les quatre motifs combinés en vue de l'ensemble sont distincts les uns des autres, ce qui permet à chacun des personnages de rester dans l'expression de son caractère. J'accorde donc qu'au point de vue de la vérité dramatique il vaudrait beaucoup mieux que Henry VIII fût un peu moins M. Lassalle et Mme Krauss un peu plus Catherine d'Aragon; mais alors il n'y aurait plus de quatuor et le public s'en irait mécontent. Je me demande ce que c'est qu'une théorie qu'il faut ainsi transgresser à tout moment. Le beau musical admet-il tant de philosophisme? Existe-t-il dans le présent? l'avenir tient-il en réserve des lois qui n'aient point présidé à la création des chefs-d'œuvre du passé : lois de développement mélodique et harmonique, de rythme, de distribution thématique, d'équilibre, de symétrie dans la période et de pondération instrumentale et vocale auxquelles les plus grands maîtres ont obéi d'instinct et que notre manie est de vouloir reviser? Mais la force des choses l'emporte sur les raisons; n'en déplaise à la théorie, ce fameux quelqu'un qui jadis avait plus d'esprit que Voltaire a, de nos jours, plus d'influence que Wagner, et ce que tout le monde veut, le musicien le

veut et le voudra, quoi qu'on dise, toutes les fois qu'il s'agira pour lui d'enlever un succès au théâtre. M. Saint-Saëns nous l'a prouvé de reste dans son *Henry VIII*. On vient de voir le quatuor du quatrième acte, prenons le finale du troisième.

En quoi l'architecture de ce morceau diffère-t-elle de la coupe ordinaire? Il s'ouvre par un appel de trompettes, ce qui signifie en style d'opéra que nous allons avoir le roi et la reine comme dans les contes de fées. Alors commence le défilé sur une phrase liturgique en accords plaqués et traitée un peu trop à la manière d'une leçon d'harmonie: entrée du roi et de la reine, le tyran en *majeur*, la victime en *mineur*, c'est de règle; immédiatement après, la procédure s'engage, et nous assistions à la scène de Shakspeare, moins le discours de Henry VIII, que remplace une cavatine sur le mode plaintif, souverainement dite par la Krauss, et, pour terminer en frappant le grand coup, un de ces *tutti* formidables sans lesquels ne saurait conclure un finale italien qui se respecte. A l'Opéra, ces motifs de bravoure s'appellent désormais des *Marseillaises;* nous eûmes ainsi la Marseillaise de *Roland à Roncevaux*, puis celle du *Tribut de Zamora :* « Enfans de l'antique Ibérie, » chantait M. Gounod. « Les fils de la noble Angleterre, » s'écrie M. Saint-Saëns : toujours la même ritournelle et toujours, de la part du public, la même acclamation; ceci, encore une fois, pour dire qu'il n'y a pas au théâtre de forme si usitée, si rebattue à laquelle un musicien ne sacrifie ses principes à tel ou tel moment donné; de Gluck, utilisant à d'autres fins et dans des situations différentes ses premières inspirations, à Mozart, écrivant le second air de doña Anna et subissant, en vue du succès, les caprices de sa virtuose; de Mozart à Weber, le moins intransigeant des maîtres, parce qu'il est le plus mélodiste de tous, à Meyerbeer, le plus français et le plus italien des Allemands; de Meyerbeer à Berlioz, à M. Thomas, à M. Gounod, tous l'ont fait et tous le feront, parce que, en dernière analyse, il n'y a pas de droit contre le droit du public, qui est d'être amusé, intéressé et de planter là qui l'ennuie. Les concessions! M. Saint-Saëns ne les a, Dieu merci! pas épargnées; sa nouvelle œuvre en est pavée et je l'en félicite de grand cœur. Loin de lui reprocher aucune apostasie, je l'accuserais, au contraire, de n'avoir point osé rompre assez ouvertement avec son église. Partition pleine de richesses, cet *Henry VIII* offre, à mes yeux, une certaine disparate; j'y vois trop l'*expérimental :* chose étrange, l'orchestre même y trahit de l'indécision: moins homogène et surtout moins original qu'il ne l'était dans *le Déluge* et dans *Samson et Dalila*, le gris prédomine, peut-être par la faute des instrumens de bois, — clarinettes, bassons, hautbois, — dont l'auteur a renforcé le groupe et qui font nasiller la symphonie. Mozart mettait ses rythmes dans les voix, nous les mettons à présent dans l'orchestre, ce qui donne à un opéra la couleur d'une symphonie avec

costumes et décors. Toute l'attention se porte sur l'instrumental, et, pendant que la symphonie décrit ses méandres, qu'elle s'enroule et se déroule comme un fleuve où se réfléchissent tous les accidens du rivage, les personnages naviguent au-dessus, balancés, ballottés, naufragés au gré du vent qui souffle, des bassons, des hautbois, des trompettes et des trombones. Airs, duos et trios, tout ce qui servait à la passion de points de repère et représentait une sorte de moment psychologique passe désormais à l'état d'accessoire et quitte la place au récitatif, de plus en plus maître absolu de la situation.

Il est vrai que ces récitatifs, on condescend encore à les chanter, mais patience! et vous verrez que bientôt il suffira de les déclamer avec accompagnement d'orchestre. Ce jour-là, une nouvelle esthétique de l'avenir sera fondée. L'ombre de Berlioz pourra tressaillir d'aise en son élysée, car il n'y a pas à dire, c'est de lui que nous vient le système. A chacun selon ses œuvres, et tâchons de ne pas confondre : à Richard Wagner, ses idées de réforme et sa caractéristique dramatique; à Berlioz sa théorie de la prédominance instrumentale : *la Symphonie fantastique* avec ses commentaires obligés, celle de *Roméo et Juliette* avec ses prologues, intermèdes et épilogues parlés, sont le point de départ. Musicien hasardeux, incorrect et primesautier, Berlioz tira ses motifs de l'orchestre, les voix n'eurent pour lui qu'une importance secondaire; de là ses insuccès au théâtre et les amertumes qu'il en ressentit. Les visées de Berlioz furent plutôt des visées de poète, il eut de colossales intentions, que Shakspeare et Goethe l'aidèrent à réaliser tant bien que mal; puis, quand il voulut aborder le théâtre, la muse violentée, obsédée, tyrannisée par lui dans la symphonie, l'accueillit en lui criant : « Sois poète tant que tu voudras, mais tâche enfin d'être musicien! »

C'est contre cet absolutisme littéraire que les nouveau-venus ont réagi; ils ont été plus musiciens, plus forts en thème et leur virtuosité s'est tout entière portée sur la symphonie, dont Berlioz, avec ses épisodes et ses intermèdes dramatiques, avait démesurément élargi les proportions et qu'ils ont ramenée à sa vraie forme. Mais si la poésie a son exclusivisme, la science est une maîtresse également fort despotique, et de Charybde nous voici tombés en Scylla. Berlioz écrivait des symphonies à compartimens qui sont de véritables opéras, nous composons aujourd'hui des opéras qui sont des symphonies. « Qui donc criera : Vive la France! » disait, en s'interposant au milieu des Bourguignons et des Armagnacs, le héros d'un drame du vieux Dumas. Qui nous donnera l'opéra moderne? dirions-nous volontiers à notre tour, cet opéra bien tempéré, où tous les élémens s'équilibrent, où la science ne soit point là pour la science, ni la mélodie pour la mélodie, et qui nous renvoie pénétrés à fond du sentiment de cette vie organique partout répandue dans un chef-d'œuvre? En quoi le *Henry VIII* de M. Saint-

Saëns s'écarte de ce type, on l'aura compris à notre discussion, qui d'ailleurs n'infirme en rien un succès sympathique à tous et dont les interprètes auront à revendiquer aussi leur part. La Krauss, dans Catherine d'Aragon, y triomphe superbement d'un rôle ingrat qu'elle joue et qu'elle chante en tragédienne et cantatrice exceptionnelle, et Mlle Richard a la plus belle voix du monde. Son physique n'est peut-être pas tout à fait, pour la sveltesse et la désinvolture, celui d'Anne Boleyn au cou de cygne, mais la voix a des sonorités irrésistibles. Quant à M. Lassalle, nous renonçons à chanter ses louanges, cela ferait trop de peine à M. Vaucorbeil, qui va le perdre. Étant donné que nous sommes au Théâtre-Italien et à ne voir dans son *Henri VIII* qu'un baryton qui s'évertue, on n'a pas plus d'ampleur, de séduction, je dirais même plus de style, si je ne craignais d'affliger M. Faure après avoir attristé M. Vaucorbeil. Rendons pourtant justice au directeur de l'Opéra en félicitant son orchestre; une fois n'est pas coutume. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la négligence et la somnolence où l'on s'oubliait naguère en exécutant le répertoire, a cessé comme par miracle; on sent que l'autorité d'un maître symphoniste a passé par là et que tout est rentré dans l'ordre : souhaitons maintenant que ce ne soit point « l'ordre *accoutumé* » dont parle Racine dans *Bajazet*.

Œuvre de réflexion plus que d'inspiration, très travaillée et très compacte, cet *Henry VIII* n'a qu'un tort : c'est de manquer de personnalité. Le grand manieur d'orchestre y maintient son autorité, l'homme de théâtre se dérobe et se disperse, allant de Bach à Verdi, de Hændel à Donizetti. Ma conviction, je le répète, est que M. Saint-Saëns est un mélodiste qui nous cache son jeu pour ménager les susceptibilités de ses amis. Plus tard, il se débrouillera peut-être; en attendant, il ne se prive d'aucun moyen, emploie indistinctement tout ce qui réussit, et sa rare science lui sert à convertir en diamans des cailloux du Rhin. Jeune encore, combien de fois n'a-t-il pas fait et refait le tour du monde orchestral? Ses publications se comptent presque par centaines; organiste, il a écrit de la musique religieuse; pianiste, on le connaît par ses compositions et ses transcriptions de Bach, de Gluck, de Beethoven, de Berlioz et de Liszt, qu'il exécute en virtuose accompli; quant à ses poèmes symphoniques, grâce aux concerts populaires, il n'est guère permis à qui que ce soit de les ignorer. Nommons enfin ses œuvres de théâtre, sur lesquelles tranche désormais royalement cet *Henry VIII*, — un peu comme le léopard d'Angleterre sur son champ de gueules, — partition composite moins facile à classer qu'on ne croit et qui, des trois attributs distinctifs d'un opéra destiné à prévaloir : génie, science, volonté, en possède assurément deux.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

C'est un fait souvent observé que les séditions trop bruyamment annoncées d'avance finissent presque toujours assez misérablement, et ce qui vient de se passer en France en est un curieux exemple de plus. Pendant les premiers jours du mois qui finit, on avait certes bien prodigué les défis et les jactances, les déclamations et les programmes de promenades révolutionnaires aux Invalides, à l'Hôtel-de-Ville ou au Champ de Mars. Après s'être essayé par deux fois aux agitations de la rue, on avait pris définitivement rendez-vous pour une manifestation nouvelle fixée au 18 mars. Cette fois, c'était l'anniversaire de la naissance de la commune qu'on se proposait de célébrer ; c'était la réhabilitation publique de la guerre civile qu'on prétendait tenter en plein Paris, convié à la fête comme curieux ou comme complice. Tout semblait se préparer pour une crise qui pouvait ne pas manquer de gravité, et en attendant le succès que se promettent toujours les agitateurs, les excitations violentes propagées pendant quelques jours avaient eu du moins un premier effet : elles avaient provoqué une certaine émotion, une certaine anxiété, dans la province comme à Paris, et même décidé les chambres à ajourner les vacances de printemps qu'elles allaient prendre. La tension visible des choses avait aussi déterminé le gouvernement à se tenir en garde, à prendre les mesures de précaution nécessaires contre des rassemblemens tumultueux d'où peut toujours jaillir une étincelle. De tout cela qu'est-il résulté ? Le fantôme s'est brusquement évanoui. La journée du 18 mars s'est passée dans le plus grand calme, comme le plus modeste des dimanches. Paris s'est rempli d'une foule indifférente plus occupée visiblement de ses plaisirs que de la commune. Les manifestans eux-mêmes, se sentant sous le coup de la répression qui les attendait, sont restés chez eux. Ceux qui « vivent de l'émeute, » selon le mot récent de M. le

ministre de l'intérieur, n'ont pas paru. Tout s'est borné à quelques réunions et à quelques banquets où l'on a un peu péroré contre le capital, contre la réaction, contre les opportunistes bourgeois, même contre les « républicains radicaux-socialistes qui n'ont rien fait pour le peuple depuis treize ans. » La représentation révolutionnaire qu'on s'était promise a manqué, et, par un phénomène bizarre, depuis ce jour, on n'a plus entendu parler de manifestations, de promenades au Champ de Mars!

Tout est rentré dans l'ordre, les chambres ont pu partir sans craindre de laisser la paix intérieure en péril, et maintenant que le rêve malencontreux d'un nouveau 18 mars est passé, on peut du moins tirer de ces faits d'hier deux conclusions instructives. La première, c'est que ces agitations, provoquées de temps à autre par des meneurs turbulens toujours à la recherche d'une occasion, d'un prétexte, crise industrielle ou revision de la constitution, sont absolument factices. Elles ne répondent assurément ni à l'état général des esprits, ni aux vœux du pays, qui ne demande que le repos ou plutôt le droit de vivre, de travailler dans la sécurité et dans la paix. Elles ne sont pas sans danger puisqu'en se prolongeant ou en se renouvelant, elles pourraient livrer l'opinion fatiguée, excédée et inquiète à toutes les suggestions; par elles-mêmes elles n'ont encore, à l'heure qu'il est, rien de sérieux, rien de profond, et dès qu'elles paraissent au grand jour, elles sont désavouées par une sorte de sentiment universel, par ces masses dont on parle sans cesse, par l'attitude même de cette population parisienne, qui s'est montrée l'autre semaine indifférente et sceptique pour toutes les manifestations. La seconde conclusion, c'est qu'il suffit d'une résolution un peu ferme pour avoir raison de ces turbulences de secte plus bruyantes que réelles. L'agitation se dissipe et disparaît dès que les agitateurs sentent devant eux un gouvernement décidé à leur imposer le respect des lois et de la paix publique. Il y aurait enfin une dernière conclusion, ou, si l'on veut, une moralité plus générale à dégager de tout ce qui vient de se passer : c'est que ces derniers incidens parisiens ne sont manifestement que le signe d'une situation troublée, affaiblie, altérée depuis plusieurs années, et que de cette situation tout entière naît la nécessité d'un gouvernement capable, non-seulement de montrer de la fermeté devant le péril d'un jour, mais de relever la direction des affaires, de raviver dans le pays une confiance plus qu'à demi éteinte.

Le ministère qui existe depuis un mois est-il ce gouvernement? Il en a la prétention et il a la confiance en lui-même en attendant qu'il ait celle du pays. Il a conduit sans doute avec dextérité, avec une certaine décision, cette dernière campagne contre les manifestations. Il n'a point hésité à organiser une défense efficace, il a surtout fait sentir qu'il ne reculerait pas devant « ceux qui vivent de l'émeute. » Il a catégoriquement refusé à l'extrême gauche dans le parlement une

amnistie en faveur des « anarchistes » condamnés à Lyon. Lorsque, peu de jours après son arrivée aux affaires, M. le président du conseil a eu à se prononcer sur une proposition de revision constitutionnelle, il en a demandé sans balancer l'ajournement à peu près indéfini et il a tracé une sorte de programme où, à travers bien des équivoques, perce un certain sentiment presque conservateur. Il n'a pas caché à ses amis les républicains qu'ils se trompaient, qu'ils ne connaissaient pas le pays, — « cette grande masse avide de paix et d'activité féconde, » — qu'ils compromettraient la république devant cette « masse » en la représentant comme un système d'agitation perpétuelle, en réveillant sans cesse les discussions irritantes et stériles. M. le président du conseil déclarai aussi qu'il y avait avant tout à calmer les passions, à rétablir la confiance ébranlée, à « reconstituer par une majorité solide un gouvernement durable, » que sans cela rien n'était possible. — Pacifier les esprits, constituer un gouvernement dans la république, rien de mieux à coup sûr, l'entreprise est digne d'être tentée. Seulement le chef du cabinet ne s'est peut-être pas rendu un compte bien précis des conditions de l'œuvre qu'il a la volonté d'accomplir s'il n'est pas arrêté en chemin. Il est bien certain qu'il aurait tout d'abord à faire son examen de conscience, à prendre un parti sur quelques points essentiels entre bien d'autres, — sur ce que nous appellerons la direction morale de sa politique et sur l'état financier : car enfin on n'a pas apparemment la prétention d'être un « gouvernement durable, » de ranimer la confiance, de rassurer les intérêts, en continuant une politique qui n'a eu jusqu'ici d'autre effet que d'inquiéter, d'aliéner les instincts conservateurs d'une partie considérable de la France et d'engager dangereusement les finances du pays.

Ce qu'on peut appeler la direction morale de la politique, c'est tout ce qui touche à ces questions si compliquées, si délicates de l'enseignement nouveau et des croyances religieuses, de l'instruction obligatoire et de la liberté des consciences. Que disait donc M. le président du conseil qu'il ne fallait pas faire de la république un système d'agitation? Mais c'est précisément ce qu'on fait tous les jours depuis comme avant son arrivée au pouvoir, c'est cette triste politique qui crée la plus périlleuse des agitations en faisant de la république un gouvernement de secte. On se flatte quelquefois assez orgueilleusement d'avoir accompli la plus grande réforme du temps en instituant ce vaste ensemble d'enseignement obligatoire qui va se déployer dans toute la France, depuis la ville la plus populeuse jusqu'au plus petit des hameaux. Soit, l'enseignement nouveau coûtera dans tous les cas assez cher à l'état et aux communes avant de produire des fruits qui restent douteux. Encore du moins faudrait-il commencer par y mettre quelque mesure, par respecter la conscience des uns, la liberté de tous dans les premières applications d'une loi qui ne peut s'établir dans les mœurs, produire

les bienfaits qu'on s'en promet qu'à force de ménagemens et d'équité. Bien au contraire, l'enseignement nouveau n'est qu'un moyen de guerre contre l'église, contre toutes les influences religieuses. On ne compte plus les évêques traduits devant le conseil d'état, et le nombre des desservans privés de leur modeste traitement s'accroît tous les jours. Les habiles ont même découvert que ce serait peut-être une manière ingénieuse « d'arriver par des mesures individuelles à la suppression presque totale du budget des cultes. » Et qu'on le remarque bien, il ne s'agit pas dans tout cela de défendre la loi elle-même contre des attaques plus ou moins vives, il s'agit de faire respecter de ridicules petits livres d'enseignement, les manuels de M. Paul Bert ou de M. Compayré: de telle façon que M. Paul Bert, qui veut supprimer le pape, devient pape lui-même! Il est infaillible et il a vraiment à son service le bras séculier. Les évêques et les prêtres ne peuvent plus avoir une opinion sur son manuel sans s'exposer aux peines les plus rigoureuses, — et ils sont de plus jugés sans être entendus. Des instituteurs zélés d'un des départemens du centre de la France se sont même réunis dernièrement en concile, pour condamner à leur tour les condamnations épiscopales ou sacerdotales dont le manuel a été l'objet, pour préparer la besogne de M. le directeur des cultes.

C'est la manière nouvelle d'accréditer l'enseignement obligatoire et de traiter les affaires religieuses. Un jour M. Paul Bert l'infaillible, d'un ton goguenard, menace de ses foudres prochaines les évêques et les curés en les appelant « ces gaillards-là! » Un autre jour, un député réformateur demande la suppression des dépenses du culte dans les budgets municipaux, et il obtient ce qu'il veut avec le concours de M. le ministre de l'intérieur lui-même. Récemment, M. le ministre de la guerre, pour faire sa partie dans cette campagne, pour atteindre les instituteurs congréganistes, a supprimé tout bonnement une exemption du service militaire instituée par une loi qui n'est nullement abrogée. On dirait que tout est permis dès qu'il ne s'agit que de la liberté et de la foi des consciences. Eh bien! c'est sur ce point de direction morale que M. le président du conseil est obligé de se décider s'il le peut. Il faut bien qu'il se dise qu'on ne fait pas ce « gouvernement durable » qu'il ambitionne avec des passions de secte, avec ces vexations infligées aux croyances; on ne fait un gouvernement sérieux que par la modération, par l'équité, avec l'appui des instincts conservateurs tranquillisés et des intérêts rassurés.

Telle est, en effet, la situation de la France que, si elle a été profondément altérée et affaiblie depuis quelques années par une fausse direction morale, elle n'est pas d'un autre côté moins compromise par une fausse direction économique et financière. Des deux côtés, tout est à redresser, et si l'on ne peut sans danger livrer indéfiniment la paix religieuse à de malfaisantes passions, il y a aussi à retrouver cette

« politique des intérêts » dont M. Léon Say parlait ces jours derniers devant la chambre de commerce de Lyon, qui devient plus que jamais nécessaire. On aura beau essayer de se faire illusion, pallier la réalité par des explications plus ou moins spécieuses, et s'en remettre à la puissance des ressources vitales de la France, la vérité éclate partout et elle a l'éloquence des chiffres. Sans doute les ressources de la France restent toujours puissantes; mais on peut dire que, sans être épuisées, elles sont pour le moins engagées de la manière la plus sérieuse, la plus dangereuse. Il y a eu, il y a quelques années, nous le voulons bien, ces temps de prospérité que rappelait récemment avec une certaine mélancolie M. Léon Renault, où l'on se laissait éblouir par les plus-values et les excédens de recettes, où l'on abusait de tout, où l'on croyait possible de tout entreprendre à la fois, « de concilier la politique des dégrèvemens avec celle des grands travaux publics de toute sorte. » Ces prospérités ont passé rapidement. On en est venu bientôt aux embarras, à la gêne sous les dehors de l'opulence.

On a été conduit à cette situation, qui était déjà laborieuse l'an dernier, qui devient plus difficile encore cette année, et dont le dernier mot est écrit dans des chiffres démesurés, dans ce budget de 1884, que M. le ministre des finances a laissé aux chambres avant d'aller faire en Algérie un voyage assez énigmatique. A la rigueur sans doute, à ne regarder que l'apparence, ce budget pourrait passer encore pour régulier puisqu'à côté d'une somme de 3 milliards 103 millions, il y a une recette équivalente, avec un léger excédent de 259,650 francs; mais ce n'est qu'une apparence. Il est facile de voir combien est fragile cet équilibre de dépenses et de recettes entre lesquelles il n'y a qu'une si faible différence, surtout quand on est obligé de recourir à de laborieux artifices et de faire entrer dans les évaluations des ressources problématiques. Au fond, c'est un déficit évident et inévitable. Comment en est-on venu là? Évidemment il y a toujours des explications, et M. Tirard, qui, sans rien inventer, a le mérite de ne rien déguiser, passe d'un air assez morose la revue de toutes les causes qui ont si prodigieusement enflé nos budgets. Il ne néglige rien, ni les dépenses militaires, ni les dépenses croissantes de l'enseignement, ni la nécessité de gager les emprunts, ni « les améliorations indispensables au bon recrutement des fonctionnaires, qui devient de plus en plus difficile. » Le fait est que, depuis 1876, les dépenses publiques ont monté de 2,680 millions à 3,050 millions en 1883, à 3,103 millions pour 1884. Ce n'est là d'ailleurs qu'une expression partielle et incomplète de notre situation financière. A côté du budget ordinaire, qui est seul connu jusqu'ici, il y a le budget extraordinaire, qu'on n'a pas trouvé encore le temps de présenter, — et ici c'est l'emprunt dans tout son éclat, l'emprunt toujours grandissant, ajoutant sans cesse au chiffre colossal d'une dette dont les intérêts de toute sorte s'élèvent à 1,300 millions : de

telle façon que, sous toutes les formes, les ressources nationales sont visiblement à bout. Il faut bien cependant sortir de là. On ne peut aller plus loin sans risquer la fortune de la France à la première crise un peu sérieuse, et, d'un autre côté, on ne peut suspendre brusquement tant de travaux engagés de toutes parts sans multiplier les ruines. C'est le problème pressant, irrésistible, devant lequel le gouvernement se trouve placé. M. Léon Say le posait l'autre jour nettement dans son discours de Lyon, et, au premier rang des conditions nécessaires pour le résoudre, il mettait la paix intérieure. « La richesse, disait-il, ne se forme que dans le calme et ne se développe que dans une atmosphère de tranquillité. » Oui, sans doute; mais pour avoir ce calme, cette tranquillité, il faut en revenir à la politique qui les garantit, non pas seulement dans un jour de manifestation, mais dans tous les actes de la vie publique, — et c'est là justement toute la question.

Les plus grands pays du monde ne sont pas à l'abri d'un attentat, d'une violence de faction, et l'Angleterre a eu tout récemment, en pleine ville de Londres, à deux pas du parlement, pendant une séance de la chambre des communes, son explosion de dynamite qui n'est sans doute qu'un incident des agitations irlandaises; mais les nations comme l'Angleterre puisent dans leur propre constitution, dans leurs mœurs, dans leur tempérament assez de force pour n'être point à la merci d'un incident, d'une folie sinistre des conspirateurs de la destruction. Le seul résultat possible d'un attentat comme celui qui a épouvanté Charles-Street, qui heureusement n'a fait que des ruines matérielles sans coûter la vie à un être humain, est peut-être de rendre plus difficile l'œuvre de réforme que M. Gladstone a entreprise au profit de l'Irlande, pour laquelle il a été obligé plus d'une fois de vaincre les répugnances du parlement, les hésitations de ses amis eux-mêmes. Un autre résultat est de contraindre dès aujourd'hui le gouvernement à s'armer pour la défense publique, à ne pas faiblir dans ses répressions en Irlande, à s'assurer de nouveaux moyens de police et de protection à Londres. C'est ce qu'il a fait.

Ce n'est pas d'ailleurs sa seule préoccupation, ou du moins ce n'est là pour lui qu'un incident importun au milieu des vastes affaires qu'il ne cesse de poursuivre dans le monde, où la politique britannique se trouve engagée. Le cabinet de Londres, — à part cette question de la navigation du Danube qui a été réglée en conférence et au sujet de laquelle lord Granville vient d'adresser une circulaire à toutes les puissances, à part des embarras qui semblent renaître dans le Transvaal, même dans l'Inde, — le cabinet de Londres a toujours sur les bras cette affaire égyptienne qui ne finit pas. Le ministère anglais se sent véritablement dans des conditions difficiles, et les documens diplomatiques qu'il vient de publier, aussi bien que quelques récens débats du parlement, sont l'expression assez sensible, assez curieuse de ses per-

plexités. Il a vaincu et dispersé sans peine, sans grands sacrifices, une insurrection qui n'était sérieuse que de loin, parce qu'on lui avait laissé le temps de prendre une certaine apparence; il en est aujourd'hui à organiser sa victoire, à vouloir créer une situation nouvelle, et là il s'est trouvé en face de complications imprévues dont il n'a point eu facilement raison. Essayer de reconstituer un ordre à peu près indépendant en Égypte sans le concours permanent d'une force efficace, sans une garantie européenne, c'est une entreprise chimérique dont les Anglais sont les premiers à douter, et le commissaire supérieur de la reine au Caire, lord Dufferin lui-même, en traçant dans un de ses rapports tout un plan de reconstitution, ne paraît pas croire beaucoup au succès de ses projets. Transformer par une annexion mal déguisée l'Égypte en une sorte d'état vassal, comme un état de l'Inde, sous le protectorat britannique, ce serait ce qui flatterait le plus l'orgueil national; mais le ministère s'est toujours défendu devant l'Europe de toute idée d'annexion ou de protectorat exclusif, et, de plus, M. Gladstone s'exposerait sûrement à rencontrer une assez vive opposition dans son propre parti, qui voit déjà avec défiance les suites d'une politique d'intervention extérieure à la Beaconsfield. Le gouvernement anglais se trouve, par le fait, singulièrement embarrassé dans ses résolutions, ne voulant ni abandonner de nouveau l'Égypte à elle-même par le rappel prématuré de ses forces, ni prolonger indéfiniment une occupation compromettante. Peut-être se serait-il épargné bien des difficultés si, au lieu de tirer si aisément et si lestement parti de l'effacement auquel la France s'est réduite au début, il lui avait demandé ou il eût accepté d'elle une certaine coopération, un certain concours dans la réorganisation de l'Égypte pacifiée. Il a préféré effacer jusqu'à la dernière trace de la coopération française par la suppression du contrôle financier, jusque-là exercé en commun, par cet acte de prépotence qui a brusquement interrompu la négociation reprise sous notre dernier ministère, et il n'est pas beaucoup plus avancé. Il est seul aujourd'hui en Égypte, sans savoir ce qu'il y fera ou comment il en sortira.

L'Angleterre s'est assurément tirée de bien d'autres embarras, et elle triomphera de ceux qu'elle peut avoir aujourd'hui, comme elle a déjà triomphé de ceux qu'elle a eus dans d'autres circonstances. Pour faire face aux difficultés extérieures ou intérieures auxquelles une grande nation est sans cesse exposée, l'Angleterre a une supériorité. Elle a sur les empires absolus l'avantage de ses mœurs, de ses habitudes de liberté, d'une politique qui, par la discussion toujours ouverte, reste forcément la manifestation fidèle du sentiment public. Elle a sur les pays agités et mobiles qui changent de résolutions comme de gouvernement l'avantage de sa solidité éprouvée, de sa monarchie libérale et constitutionnelle si profondément identifiée avec les intérêts populaires. Elle a ses traditions ininterrompues, sa

vie nationale, cette vie dont on peut retrouver comme une haute et saisissante expression, dans une œuvre composée pour les Anglais et instructive pour tout le monde, dans ce livre récent sur *le Prince Albert, époux de la reine Victoria, d'après les lettres, journaux et mémoires des deux princes.*

Qu'est-ce, en effet, que ce livre qui a été écrit en Angleterre avec une inépuisable abondance par sir Théodore Martin et qui vient d'être utilement abrégé, condensé pour la France? C'est l'histoire familière, attachante, d'un long règne qui commence avec la jeunesse et le mariage de la reine Victoria, qui depuis plus de quarante années se déroule sans contestation et sans trouble à travers les révolutions de l'Europe, les catastrophes des dynasties, les guerres sanglantes et les bouleversemens d'équilibre. C'est la royauté anglaise vue à l'œuvre, dans son intimité comme dans son action publique, dans les rapports entre les princes, comme dans les rapports de la souveraine avec ses ministres, avec son parlement, avec son peuple. Et qu'on ne se figure pas que, dans cette vie anglaise, si compliquée et si originale, dans ce puissant système de garantie et de libertés traditionnelles, la royauté soit un pouvoir inerte, qu'elle achète son repos, sa sécurité par une abdication résignée et silencieuse. Elle est au contraire mêlée à tout par ses idées, par ses sentimens, par son autorité. Elle ne craint pas de réclamer et d'exercer ses prérogatives même vis-à-vis des ministres les plus populaires, comme lord Palmerston. Elle ne sort pas de sa sphère, — elle maintient les droits de la couronne. Elle ne cherche pas à imposer ses caprices dans le gouvernement, — elle ne se laisse pas non plus imposer les caprices des chefs de partis. Elle est partout présente, active, vivante, sans impatience et sans usurpation. Qu'il y ait parfois des difficultés, des froissemens, des conflits intimes ou même des crises assez pénibles, cela se peut, puisque ce sont des êtres humains qui mettent en œuvre les institutions. Des difficultés, il y en a, surtout au commencement du règne, lorsque le prince Albert n'est encore que le jeune mari de la reine, lorsque les partis se font un jeu de lui disputer sa position ou quelque dotation, au risque de froisser la souveraine dans ce qu'elle a de plus cher. A mesure que les années passent cependant, le prince Albert prend par degrés sa place presque comme un co-partageant de la royauté. Il a eu le temps de se familiariser avec tous les secrets de la politique de l'Angleterre, d'entrer dans son vrai rôle d'impartialité, d'équité et d'indépendance au milieu des partis, de se faire une opinion réfléchie sur tous les intérêts nationaux. Il grandit dans l'estime publique, et le jour vient où il est sans contestation le premier conseiller de la reine, où les ministres de toutes les opinions, qu'ils s'appellent Peel ou Palmerston, Russell ou Aberdeen, Derby ou Clarendon, se font un honneur de le consulter, d'écouter ses avis dans les circonstances les plus difficiles.

Le prince Albert, tel qu'il apparaît dans ces *Lettres*, dans ces *Mémoires* qui se publient aujourd'hui, a été réellement un des politiques les plus éclairés du temps, alliant un jugement prompt et ferme à une singulière droiture, suivant les événemens avec un esprit juste et libéral, habile à débrouiller tous les fils des affaires européennes. Dans toutes les circonstances de la vie extérieure et intérieure de l'Angleterre, ces deux représentans de la royauté, la reine Victoria et le prince Albert, sont les premiers gardiens des traditions nationales, de la tolérance religieuse.

Voici cependant un problème que devraient bien étudier les républicains, les théoriciens des droits de l'homme, tous ceux qui se figurent que les libertés du peuple et les progrès sociaux sont impossibles avec la royauté constitutionnelle. La monarchie est la loi séculaire de l'Angleterre. Depuis près d'un demi-siècle, elle a été, elle est encore personnifiée dans une femme qui, pendant longtemps, a partagé son pouvoir avec ce prince dont la figure revit dans ces pages. Est-ce que par hasard l'institution monarchique a été un obstacle aux libertés populaires, à l'extension des intérêts nationaux, au progrès social et politique? Jamais peut-être la nation britannique ne s'est déployée plus librement; jamais il n'y a eu plus de réformes dans le vieil organisme anglais. Il n'y a que quelques jours, M. Bright, qui a été ministre et qui recevait le titre de bourgeois de Glasgow, rappelait toutes les luttes qu'il a soutenues pour les principes libéraux, pour le rappel de la loi des céréales, pour la réforme parlementaire, pour l'extension du droit de suffrage, pour la suppression de la taxe des églises, et il ajoutait avec orgueil que ces principes font aujourd'hui partie de la constitution britannique. Il disait que, depuis quarante ou cinquante ans, la législation du pays a fait d'immenses progrès, que la sympathie entre administrés et gouvernans est mieux établie aujourd'hui qu'il y a un demi-siècle, que tous ceux qui travaillent au bonheur de l'Angleterre doivent désirer la réalisation de réformes aussi importantes que celles qui ont signalé la période actuelle de l'histoire. L'Angleterre n'a cessé de marcher depuis cinquante ans, la monarchie n'a rien empêché. Ce qui est plus vrai, au contraire, c'est que si ce demi-siècle a été si prospère, si tant de réformes utiles, fécondes pour la nation ont pu s'accomplir sans secousses, sans crises violentes, cela tient à ce qu'au milieu de tout ce mouvement il y a un point fixe, solide autour duquel tout peut se développer avec une régularité puissante. La monarchie, telle qu'elle est entendue en Angleterre, est la garantie de tous les progrès; elle représente la perpétuité de la nation à travers les crises incessantes de transformation, et on n'éprouve aucun embarras à la servir, à s'incliner devant elle. Les Anglais ne se sentent diminués ni dans leur dignité, ni dans leur liberté, parce qu'ils témoignent leur respect pour une institution qui fait leur force, qui se prête à toutes les réformes pourvu que ces réformes aient reçu la sanction éclatante

de l'opinion. Est-ce qu'il y a une république où des ministres puissent se flatter d'être plus fiers que ceux qui, tour à tour, depuis lord Melbourne jusqu'à M. Gladstone, ont passé dans les conseils de la reine Victoria? C'est, après tout, la moralité de ce livre sur la reine et le prince Albert, de montrer dans sa vérité familière et humaine une monarchie libérale, populaire, réalisant les progrès que d'autres régimes promettent, conciliant avec le respect des traditions la garantie des intérêts nouveaux, de l'honneur et de la dignité d'une grande nation. Avec cela l'Angleterre n'est pas sans doute à l'abri de toutes les crises, elle peut se tirer encore de ses difficultés extérieures ou intérieures, des affaires égyptiennes comme des affaires irlandaises.

L'Italie a bien, elle aussi, sa monarchie constitutionnelle, populaire, à laquelle elle est certainement attachée, qui reste sa principale force. La question pour elle est de ne pas compromettre cette monarchie par des agitations de partis à l'intérieur et par une fausse direction à l'extérieur, d'avoir en un mot une politique répondant à la situation, aux intérêts de l'Italie. Cette politique existe-t-elle, et le ministère Depretis, qui est depuis quelque temps déjà au pouvoir, qui semble même le seul possible pour le moment au-delà des Alpes, qui a une majorité assurée dans les chambres, ce ministère a-t-il donné jusqu'ici aux affaires italiennes la meilleure des directions? C'est là justement ce qui vient d'être débattu dans une longue discussion parlementaire engagée sur une interpellation d'un membre de la gauche, soutenue à des points de vue différens par quelques-uns des plus éminens orateurs, notamment par M. Mancini, qui est le ministre des affaires du jour, et par M. Minghetti, qui reste un des chefs de la droite.

Assurément cette discussion a été aussi complète que possible, et, même, à ne regarder que l'apparence, il n'y a pas, à ce qu'il semble, une divergence sensible entre les principaux orateurs. Les uns et les autres, sauf les membres de la gauche la plus avancée, sont d'accord sur le danger de cette agitation qui s'appelle « l'irrédentisme, » qui n'a d'autre résultat que de mettre de perpétuels embarras dans les relations avec l'Autriche et, par suite, avec l'Allemagne. Les uns et les autres sont d'accord sur l'utilité qu'il y a pour l'Italie à nouer l'alliance la plus intime possible avec l'Allemagne et l'Autriche, à vivre en cordiale intelligence avec l'Angleterre, et même à avoir de bons rapports avec la France. Au fond cependant, quand on en vient à la réalité, l'accord n'est pas aussi complet qu'on le dirait. Le dissentiment se fait jour, et le ministre des affaires étrangères du roi Humbert a eu particulièrement à se défendre au sujet du refus d'associer l'Italie à l'Angleterre dans l'expédition d'Égypte. M. Mancini n'a pas caché que, pour résister à la tentation, l'Italie avait eu à tenir compte de ses rapports avec les grands empires du Centre, de l'état de ses finances, des dispositions de l'opinion vivement prononcée contre

toute intervention. Les Italiens partisans d'une politique plus active sont les dupes d'un mirage; ils se rappellent toujours la participation de Cavour à la guerre de Crimée et les suites de cette campagne; mais les circonstances ne sont plus les mêmes, et l'intervention en Égypte n'aurait peut-être pas tardé à entraîner l'Italie dans de singulières complications, sans lui assurer les avantages qu'on regrette aujourd'hui, qui ne sont d'ailleurs qu'une conjecture.

Un des points culminans de ces récens débats du parlement de Rome est évidemment ce qui touche aux rapports de l'Italie avec l'Autriche et l'Allemagne. Ici l'accord est bien plus réel, et il est clair que, dans les divers camps, il y a un égal désir d'être ou de paraître en intimité avec les deux grands empires. C'est, depuis quelques années, le rêve obstiné de la politique italienne! M. Mancini n'a rien négligé pour constater l'existence de cette intimité. Il a même laissé entrevoir un fait qui ne serait pas sans quelque importance; il a donné à comprendre, par quelques paroles mystérieuses, qu'il y aurait un traité. Soit! on peut se demander seulement quelle est la signification de ce traité d'alliance « pacifique, inoffensive » qui serait une si précieuse garantie pour l'Italie. Contre qui l'Italie aurait-elle besoin de cette garantie? Personne n'a songé et ne songe à l'attaquer. Si elle a cru cependant avoir à s'assurer un tel appui, elle a dû nécessairement l'acheter par des engagemens dont M. Mancini a gardé le secret : de sorte qu'elle s'est mise dans l'obligation de payer d'un prix inconnu une alliance bien inutile contre une agression dont personne n'a la pensée. Il faut voir les choses comme elles sont et prendre les mystères pour ce qu'ils valent. La vérité est que, dans ces débats, dans ces discours, dans ces divers exposés de la politique italienne qui se sont succédé, il y a un sous-entendu; il y a un autre personnage pour lequel on n'a que de bonnes paroles, mais qu'on traite un peu trop visiblement en suspect, c'est la France. Si on regrette de n'être pas allé en Égypte avec l'Angleterre, c'est que cela ressemblerait un peu à une revanche contre la France. Si on attache un tel prix à l'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche, c'est par précaution contre la France. C'est comprendre étrangement la politique de son pays. Que les Italiens aient été émus un instant de l'occupation de Tunis par la France, c'est possible; mais c'est une affaire finie, ils le déclarent eux-mêmes en ajoutant qu'il n'y a plus à y revenir. Ministres et députés parlent en hommes désireux de maintenir l'intimité traditionnelle des deux pays. A quoi sert alors de mettre dans la politique cette contradiction qui consiste à vouloir vivre en bonne amitié avec la France en paraissant, d'un autre côté, prendre ses mesures contre elle?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Il paraissait vraisemblable, il y a quinze jours, que le mouvement de reprise sur les fonds publics, si vivement conduit en février, puis interrompu pendant la première quinzaine de mars par les menaces de désordre dans la rue, serait repris avec vigueur vers la fin du mois, après la démonstra ion faite par le gouvernement de ne pas laisser se développer l'agitation anarchiste. La fermeté avec laquelle les cours de nos trois rentes se maintenaient au niveau de la précédente liquidation qui avait consacré le triomphe des acheteurs et la complète déroute du découvert, encourageait le public financier dans l'espoir d'une liquidation plus favorable encore à la fin de mars et d'un réveil définitif des affaires et des transactions sur notre marché.

Cette attente a été trompée, et les dix journées qui ont suivi l'avortement des manifestations annoncées pour le 18 mars n'ont amené aucune modification dans la situation générale de notre place. Au contraire, le public est retombé dans les incertitudes et les tendances au découragement, que l'énergique intervention du Crédit foncier contre les vendeurs à découvert avait un instant dissipées. La spéculation s'est agitée sans direction, et les capitalistes, au lieu d'apporter leurs épargnes sur ce marché du comptant, où tant de titres étaient à prendre, ont été amenés par d'habiles manœuvres à craindre pour la sûreté de leurs placemens en fonds publics et à grossir encore le stock flottant en inscriptions de rentes.

C'est la réapparition du spectre de la conversion qui a causé ce désarroi. Un spéculateur disposant de puissans moyens d'action et fortement engagé à la baisse sur le 5 pour 100, a rallié autour de lui ce qui restait de l'armée des vendeurs à découvert, battue le mois dernier, et a repris à leur tête une vigoureuse offensive. Une brochure démontrant l'opportunité et l'urgence de la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2 a été lancée contre l'ennemi et a porté aussitôt le désordre dans les rangs des acheteurs et des porteurs de titres. Le bruit s'est accrédité pendant quelques jours que l'opération de la conversion était résolue en principe dans les conseils du gouvernement et préparée dans les bureaux du ministère des finances. La réduction de 35 millions qui en résulterait dans le montant général des intérêts de la dette publique servirait à gager avec les 13 millions laissés disponibles pour cette affectation dans le projet de budget de 1884 un emprunt de 1 milliard.

La conversion et un emprunt, voilà donc les perspectives que l'on déroulait complaisamment devant les yeux d'un public trop bien disposé déjà à prendre peur et rendu si aisément accessible au découragement par une longue série de déceptions. La baisse devait être et a été le résultat de cette campagne conversionniste, et, comme au fond on craignait encore plus l'emprunt, dont la nécessité dans un délai plus ou moins éloigné s'impose, que la conversion, dont l'opportunité pouvait être contestée, les deux rentes 3 pour 100 ont perdu autant de terrain que le 5 pour 100.

En quelques jours, le 3 pour 100, sur lequel venait d'être détaché un coupon semestriel, a reculé de 81.15 à 80.22, l'amortissable de 82.35 à 81.50, le 5 pour 100 de 115.42 à 114.40. Les trois fonds étaient en réaction de près d'une unité sur les cours du 16 mars, du jour où l'on pouvait encore appréhender pour le surlendemain un conflit armé dans la rue entre la force légale et l'émeute.

Les acheteurs réclamaient à grands cris un démenti officiel des bruits de conversion. M. Tirard n'a pas cru devoir donner satisfaction à ce vœu; il a seulement fait savoir par diverses communications officieuses que le gouvernement ne s'était pas jusqu'ici occupé des projets de conversion. Ces démentis indirects n'ont pas eu assez de force pour déterminer un revirement dans les allures du marché; au moins ont-ils eu pour résultat d'enrayer la réaction. Le 3 pour 100 s'est relevé de 80.22 à 80.40, l'amortissable de 81.50 à 81.90, le 5 pour 100 de 114.40 à 114.67. Il est vrai que cette meilleure tenue des fonds publics doit être attribuée en grande partie à l'impression produite par un discours que M. Léon Say a prononcé cette semaine à Lyon, et dans lequel, passant en revue toutes les questions financières et économiques à l'ordre du jour, il a tracé le programme de ce qu'il appelle la politique des affaires.

M. Léon Say n'a pas repris ouvertement pour thème de son discours cette devise dans laquelle se résumait l'année dernière sa politique économique : « Ni rachat, ni conversion, ni emprunt. » Et cependant, c'est bien à cette triple conclusion qu'il a cette fois encore abouti. Du rachat, il n'est plus question, mais il faut que de nouveaux rapports soient établis entre les compagnies et l'état, et que celui-ci se décharge du fardeau, insupportable pour lui, de la construction des nouveaux chemins de fer. Conclure des conventions avec les grandes compagnies, telle est la première tâche économique et financière qui s'impose au gouvernement. L'accord établi, il se produira une reprise générale des affaires, et cet équilibre budgétaire, compromis aujourd'hui, et que l'on s'efforce d'obtenir à l'aide d'expédiens douteux et précaires, sera aisément et immédiatement atteint. C'est, alors et alors seulement, selon M. Léon Say, que l'on devra faire la conversion, avec la résolution très nette d'en appliquer exclusivement le bénéfice à des dégrèvemens promis depuis longtemps à l'agriculture.

Donc, en ce moment, ni conversion ni emprunt, ces deux opérations n'étant exécutables qu'après règlement définitif de la question des chemins de fer par un accord entre l'état et les compagnies. Ces conclusions ont beaucoup plu au public financier, qui volontiers les eût accueillies par un mouvement de hausse sur notre marché, si la lutte engagée entre vendeurs et acheteurs au sujet de la fixation des cours pour la réponse des primes et la liquidation n'avait pas en quelque sorte immobilisé toutes les forces de la spéculation autour des positions actuellement occupées de part et d'autre.

Les valeurs de la Compagnie de Suez ont été, pendant cette quinzaine, l'objet d'un grand mouvement de hausse. De 2,440 l'action a été portée à 2,615, la Part civile a passé de 1,755 à 1,925. Les recettes du mois de mars sont en excédent sur celles du même mois de 1882, et l'insuffisance laissée par les deux premiers mois de 1883 se trouve comblée.

Parmi les actions des Chemins français, le Nord, qui va donner 77 fr. de dividende pour 1882 comme pour 1881, a repris de 1,860 à 1,885. Mais le Lyon, qui ne donnera que 65 francs au lieu de 75 francs, montant du dividende de 1881, a fléchi de 1,580 à 1,567 francs.

Le Gaz a d'abord fléchi à 1,500 francs sur la nouvelle que le préfet de la Seine venait de rendre, conformément à la décision du conseil municipal, un arrêté concernant la réduction du prix du gaz à partir du 1er mai et que le ministre de l'intérieur approuvait cet arrêté. Quelques rachats, motivés par le résultat de l'Assemblée générale où a été voté un dividende de 82 fr. 50, plus élevé de 4 francs que celui du précédent exercice, ont ramené hier les cours de 1,515 à 1,520 francs.

Le Crédit foncier, après diverses fluctuations, reste en reprise de 10 à 12 francs sur les cours du milieu du mois. L'annonce d'un dividende de 60 francs, égal à celui de l'année dernière, a valu à la Banque de Paris 30 francs de hausse. Les autres sociétés de crédit ont été complètement négligées ; quelques-unes ont plutôt fléchi.

De toutes les valeurs étrangères la plus favorisée a été l'Italien, qui, en quinze jours, a monté de 1 fr. 70. Les Chemins autrichiens ont été portés de 717 à 727 francs, et les Lombards de 305 à 320 francs, tandis que le Nord de l'Espagne et le Saragosse sont restés immobiles à 515 et 485 francs. Sur les valeurs turques, cours d'attente, l'affaire de la régie des tabacs étant toujours en délibération au conseil des ministres à Constantinople. L'Obligation unifiée, poursuivant lentement, mais sûrement, son mouvement de progression, a passé de 378 à 382 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA

PREMIÈRE CAMPAGNE DE CONDÉ

(1643).

II[1].

ROCROY.

VI. — MARCHE DES FRANÇAIS.

Le 15 mai, le duc d'Anguien, développant son plan de se rapprocher à la fois du détachement à rallier, des places à secourir, de l'ennemi à joindre, descend dans la vallée de l'Oise ; puis il dépasse Guise et remonte le cours de la rivière, se dirigeant vers l'est. Gassion est en avant et sur la gauche, avec deux mille chevaux ; il a liberté de manœuvre, ordre de chercher l'ennemi, de pourvoir aux incidens. Le convoi et une partie de l'infanterie forment la colonne de droite. Le 16, l'armée de Picardie s'arrête aux environs de Vervins, un de ses centres d'approvisionnement. Landrecies, Guise, La Capelle, n'étant plus menacés, ont rendu les détachemens qui avaient temporairement renforcé leurs garnisons ; Espenan a rejoint avec une bonne partie de ses troupes ; le quartier-général est à Foigny (2), antique abbaye de bernardins, sur le Thon, affluent de l'Oise.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.
(2) 8 kilomètres nord-est de Vervins.

Dans cette journée, le duc d'Anguien apprit en même temps que Louis XIII était mort (1) et que depuis la veille la tranchée était ouverte devant Rocroy. Écoutons-le; il dira mieux que nous quelle impression il reçut de cette double nouvelle et quelle résolution elle lui inspira. « Je ne saurois peindre, écrit-il au premier ministre, le desplaisir que toute cette armée a de la mort du Roy. J'espère que les ennemis de cet estat ne se prévaudront pas de ce malheur; mais je vous puis assurer que cette armée ira droit, et contre ceux du dehors et contre ceux du dedans, s'il y en a d'assez meschans pour l'estre. Je marche demain (17) à Rocroy que les ennemis assiègent depuis hier (15) et serai là après demain (18). Je vous asseure que nous n'azarderons rien mal à propos, mais que nous ferons tout ce que nous pourrons pour le secourir (2). » Nulle hésitation, mais pas d'illusion, ni de forfanterie; le jeune prince est résolu, mais il se possède et termine sa lettre en indiquant ce qu'on devra faire du côté de la Bourgogne et de Thionville « pour donner jalousie aux ennemis si nous sommes assez malheureux pour ne pas réussir. » Puis il expédie à Gassion un ordre net et concis dans lequel respire la fermeté de son âme, lui donnant rendez-vous pour le lendemain à Bossus-lès-Rumigny, où rejoindront également les derniers détachemens en arrière. « De là, tous ensemble, nous marcherons aux ennemis (3). »

Marcher aux ennemis! sa pensée est tout entière dans ces trois mots que répète chacune de ses lettres depuis son arrivée à Amiens.

Le 17 mai, les voitures et une partie de l'infanterie, quittant les environs de Vervins, prennent une route un peu longue, mais abritée contre toute tentative des partisans, masquée par La Haye-d'Aubenton, un de ces massifs boisés aux pentes raides qui portent le nom de Haye dans le nord-est de la France. A Brunhamel, cette colonne rallie les derniers contingens tirés de la Champagne. Le gros des troupes, conduites par le général en chef et prêtes à combattre, suit la route extérieure et remonte la riante vallée du Thon. Vers midi, toute l'armée est concentrée dans un espace de 6 kilomètres, à Aubenton, Bossus et Rumigny; il n'y a pas à compter sur un homme ou un cheval de plus. Le duc d'Anguien est à Rumigny, où il a réuni son lieutenant-général L'Hôpital, les deux maréchaux de camp Espenan et La Ferté, le maréchal de bataille (4), les doyens des mestres de camp, Sirot pour la cavalerie

(1) Le 14 mai, à 2.45 p. m.

(2) M. le Duc à Mazarin, Foigny, 16 mai.

(3) M. le Duc à Gassion, 16 mai, de Foigny.

(4) Ou plutôt le sergent de bataille qui remplissait ces fonctions par intérim. Le titulaire, La Vallière, était parti pour Paris le 12 mai et rejoignit son poste dans la nuit du 18 au 19.

et Persan (1) pour l'infanterie, le commandant de l'artillerie La Barre. — Gassion vient d'arriver avec ses escadrons; il descend de cheval, entre au conseil et rend compte de ce que le lecteur a déjà en partie deviné. Depuis trois jours, il n'a pas quitté la selle, ni la piste des ennemis. D'abord, il a évité de les serrer de trop près pour ne pas leur donner l'éveil. Quand il les a vus établis devant Rocroy, il s'est approché, les a trouvés non retranchés, sans défiance et se gardant à peine. Dans la dernière nuit (16 au 17), il a pu pousser jusqu'aux glacis et jeter sur le chemin couvert cent vingt fusiliers commandés par Saint-Martin, premier capitaine du régiment. En même temps, il a tâté les quartiers des ennemis, ramené quelques-uns de leurs postes, et le Gascon reparaît dans cette assertion un peu risquée : « Sans un petit marais j'aurais défait une bonne partie de leur infanterie (2). » L'alerte donnée, il a fait rapidement reculer sa troupe, l'a mise à l'abri; lui-même, caché dans les bouquets de bois, il a attendu le jour pour bien lire le terrain et compléter sa reconnaissance. Il estime la force des ennemis à moins de trente mille hommes, décrit le site, l'accès difficile du plateau, les défilés, les bois et les marais, les avantages que la configuration du sol assure à l'assiégeant pour arrêter une armée de secours, l'emplacement des camps espagnols, la forme, l'étendue et les abords des positions qu'on peut se disputer en cas de bataille livrée près de la place. Quant à la place elle-même, elle serait peut-être prise sans le secours qu'elle a reçu; si elle n'est promptement délivrée, elle sera rendue ou enlevée d'assaut avant trente-six heures. Et Gassion termine son rapport sans autre conclusion.

Après quelques mots de félicitation adressés au mestre de camp général de la cavalerie, le duc d'Anguien annonce à ses lieutenans la mort du roi, qui n'est encore connue que par une vague rumeur. Il expose brièvement la gravité des circonstances, le péril de l'état : toutes les forces disponibles sont réunies; celles des Espagnols peuvent augmenter; tout délai serait funeste; on ne peut, à l'aurore d'un règne, laisser l'ennemi pénétrer au cœur du royaume sans faire un effort pour l'arrêter.

(1) Persan (François de Vaudetar, marquis de), fils d'Honoré, baron de Persan, que nous avons vu chargé de garder le prince Henri II, à Vincennes, et de Louise de L'Hôpital, sœur des maréchaux de Vitry et de L'Hôpital. Il avait servi sous le prince de Condé en Languedoc; son régiment, levé en 1640, s'était bien conduit à La Marfée et à Honnecourt. Il fit sous le duc d'Anguien les campagnes des années suivantes, d'abord comme mestre de camp, puis de 1647 à 1648 comme maréchal de camp. Pendant les troubles, il suivit le parti de M. le Prince, rentra en France à la paix des Pyrénées, et quitta le service.

(2) M. le Duc à M. le Prince, Rumigny, 17 mai.

Le maréchal de L'Hôpital est d'avis qu'il faut tenter le secours de Rocroy, mais en évitant un engagement général. Les environs de la ville assiégée lui paraissent présenter un terrain favorable à la petite guerre; autant il est difficile d'approcher de la place avec toute une armée, autant il est facile de pousser des partis jusqu'aux portes; l'armée cependant prendra position sans entrer dans les bois, prête à recevoir l'ennemi si celui-ci veut franchir les défilés. Le maréchal voit un grand péril à tenter une aventure dont l'issue en ce moment peut être fatale. Chacun garde le silence; personne, Gassion lui-même, n'ose conseiller la bataille. Le prince reprend la parole. Il démontre que l'opération restreinte ferait courir à l'armée tous les risques de la défaite sans aucune chance de victoire, et que tenter le secours, sans être résolu à livrer bataille, ne mènerait qu'à un désastre. Il faut aller chercher l'ennemi sous la muraille pour lui faire lâcher prise. Au reste, il ne s'agit pas de sauver Rocroy, mais de sauver l'état de France et la couronne du jeune roi.

Le langage du général en chef entraîne Gassion; s'il n'a pas cru pouvoir émettre le premier un avis aussi hardi, il tient le parti pour bon. Il ajoute quelques détails topographiques sur les passages, sur les lieux en général; puis il indique par quels procédés tactiques on peut atteindre le plateau et y prendre position. Sirot, la meilleure tête du conseil, Persan, homme d'action et ami personnel du prince, opinent comme Gassion. L'Hôpital persiste dans son sentiment: les autres officiers l'appuient ou se taisent. Le duc d'Anguien met fin à la conférence en donnant pour le lendemain l'ordre de marche, l'ordre de bataille et la distribution des commandemens. Ses instructions sont complètes et précises; rien n'est omis, et « chacun, dit Sirot dans ses Mémoires, fut mis en pleine possession de ce qu'il devait faire. »

VII. — LES DEUX ARMÉES EN PRÉSENCE.

Le 18 mai, au jour, l'armée prit la direction de Rocroy. La revue d'effectif, passée la veille, avait donné un chiffre de vingt-trois mille combattans, dont quinze à seize mille hommes de pied, six à sept mille cavaliers, soit dix-huit bataillons et trente-deux escadrons. Les bagages restent à Aubenton; les convois venant de la Champagne sont dirigés sur Aubigny. Vers huit heures du matin, la tête de colonne arrive au pied des versans boisés du plateau; l'ennemi n'en a pas gardé les abords. Deux chemins mènent au sommet, l'un et l'autre médiocres; à gauche, on trouvera plus de fondrières, à droite, des taillis moins clairs et des passages étroits, mais un sol ferme.

Tandis que l'armée prend l'ordre de bataille pour faire halte, cinquante Croates, lancés en avant, éclairent les deux routes. Plusieurs « manches » de mousquetaires, enfans perdus, conduits par les sergents-majors des régimens (1), se répandent dans les bois et les fouillent, se servant des sentiers frayés par les pâtres et les bestiaux. L'avant-garde commandée par Gassion (quinze cents chevaux) suit le mouvement par la route de droite. Nul ennemi dans les bois. En arrivant au terrain découvert, nos éclaireurs rencontrent les premières vedettes espagnoles, soutenues par de petits postes qui sont facilement delogés par Gassion. Celui-ci déploie sa troupe, et marchant sur les traces des gardes ennemies en retraite, arrive au sommet de la pente, d'où il découvre, à 2,500 mètres environ, le clocher de Rocroy et quelques-uns des camps de l'ennemi. Déjà il peut voir aux abords de la place des troupes qui s'agitent.

Chevers, maréchal des logis de la cavalerie, est allé au galop informer le général en chef que les chemins sont libres, les abords du plateau dégagés et que l'armée espagnole n'est ni retranchée ni même rassemblée. Bientôt M. le Duc rejoint l'avant-garde avec deux mille chevaux de l'aile droite et les mousquetaires qui ont fouillé les bois. Il ne perd pas un instant pour jalonner sa ligne de combat; car il a été si prompt, si habile et si heureux, que déjà il tient la position signalée par Gassion, et où il rêvait plutôt qu'il n'espérait de pouvoir livrer bataille.

Les fusiliers à cheval sont à gauche au-dessus d'un petit étang; à droite, les Croates occupent une hauteur au milieu de bouquets de bois clairsemés. La cavalerie de l'aile droite se déploie en ordre étendu entre ces deux troupes, et les manches de mousquetaires se placent dans les intervalles des escadrons. Au-delà d'un pli de terrain où se sont arrêtées les vedettes espagnoles, le duc d'Anguien distingue en face de lui un groupe de cavaliers qui observent.

C'est don Francisco Melo, que nous avons laissé entouré de ses généraux, en avant de son front de bandière, cherchant à deviner l'importance, la profondeur de cette ligne serrée d'infanterie et de cavalerie, qui vient de se déployer sur la crête où il avait songé à porter son armée. Il était environ deux heures de l'après-midi.

Cependant la tête de l'infanterie française débouche du bois, tandis que le second corps de cavalerie arrive par la gauche. Les officiers-généraux et l'état-major se rendent auprès du général en chef. Celui-ci, jugeant que le terrain jalonné est trop étroit et qu'une de ses ailes pourrait être facilement tournée, pousse les Croates à droite et les fait soutenir par les cuirassiers de Gassion, car c'est la

(1) Adjudans-majors de nos jours.

clé de la position qu'il faut occuper, et les piquets ennemis se sont repliés de ce côté en assez grand nombre; mais ils reculent sans résistance sérieuse, et la ligne de bataille est décidément tracée. Tandis que devant le front quelques cavaliers détachés des deux armées échangent des coups de feu inoffensifs pour entretenir l'escarmouche, le duc d'Anguien donne ses ordres, indique aux maréchaux de camp et sergens de bataille la position des ailes de cavalerie, ainsi que les points où doivent être dirigées les deux colonnes d'infanterie qui se formeront concentriquement : celle de droite, « Picardie » en tête, fera vers la gauche en avant en bataille; celle de gauche suivra « Piémont » pour faire vers la droite en avant en bataille (1). Espenan commande la « bataille, » c'est-à-dire l'infanterie au centre; La Ferté, la cavalerie de la gauche; Gassion celle de la droite; Sirot la réserve. Le général en chef a marqué sa place à la droite, entre l'infanterie et les troupes de Gassion. Son lieutenant-général occupe un poste semblable vers la gauche, près des escadrons de La Ferté.

Voici quelle est la disposition générale de l'armée française : au centre quinze bataillons en masse, de huit à neuf cents hommes chacun, disposés en échiquier sur deux lignes, avec intervalles assez larges pour permettre le jeu des réserves et le déploiement des lignes de feu; l'artillerie (douze pièces) devant le front; aux ailes, vingt-trois escadrons d'environ deux cents chevaux chacun, formant deux doubles lignes de colonnes, avec trois escadrons en flèche à la droite et deux en observation à la gauche; en réserve, trois bataillons et quatre escadrons intercalés; en tout, dix-huit bataillons et trente-deux escadrons, donnant de vingt-deux à vingt-trois mille combattans, dont six ou sept mille cavaliers (2). Le front, orienté du nord-ouest au sud-est et refusant la gauche, se développe à environ

(1) Ordre de bataille de l'infanterie (à Rocroy), original.

(2) Infanterie : 21 régimens et 8 compagnies royales formant 18 bataillons ainsi disposés; au centre, de la gauche à la droite :

BATAILLE. — ESPENAN.

GAUCHE.

1re *ligne.* — Piémont. Rambure. Bourdonné; Biscaras. (1 bataillon)

2e *ligne.* — Roll. (Suisse) Langeron; Brézé. (1 bataillon) Bussy; Guiche. (1 bataillon)

DROITE.

1re *ligne.* — Molondin (2e). Molondin (1er). (Suisse) Persan. La Marine. Picardie.

2e *ligne.* — Gardes écossaises. Watteville (1er). (Suisse) Vidame. Vervins; La Prée. (1 bataillon)

2,000 mètres de la place assiégée, sur une étendue de 2,500 mètres, dont 1,000 occupés par la bataille, c'est-à-dire par l'infanterie du centre.

Tout est « rièze, » c'est-à-dire lande, devant et autour de la ligne de combat, sauf vers la droite. Là, nos troupes postées en face d'une large arête qui conduit de plain-pied aux murs de Rocroy, sont rapprochées de la forêt qui s'étend jusqu'à la Meuse et dont se détachent quelques bouquets de bois clairsemés. Le terrain s'abaisse et se découvre graduellement devant le centre; il devient marécageux vers la gauche, qui est arrêtée derrière un petit étang, aujourd'hui disparu, et que nous avons déjà mentionné. Cet étang est le seul obstacle naturel qui sépare les deux armées.

Le déploiement commencé entre trois et quatre heures s'acheva sous le feu du canon ennemi. L'armée du roi catholique, forte de vingt-six à vingt-huit mille combattans, s'établissait, le dos à Rocroy, sur une ligne à peu près parallèle au front de l'armée française, à environ 900 mètres, et en ordre moins étendu. Ses dix-huit pièces sont en batterie assez en avant et commencent à tirer entre quatre et cinq heures.

Au centre, les tercios viejos, en cinq gros bataillons, ont : à leur

RÉSERVE. — SIROT.

Harcourt. (1 bataillon). Aubeterre. Gesvres. Watteville (2e). (Suisse). 8 compagnies royales. (1 bataillon).

Ces trois bataillons intercalés avec quatre escadrons (*vide infra*).

CAVALERIE.

Croates et fusiliers : 3 régimens (4 esc.). — Gardes de M. le Duc : 1 comp. (1 esc.). — Cavalerie : 21 régimens (25 escadrons). — Gendarmes : 6 comp. (2 esc.). Ensemble : 24 régimens et 7 compagnies formant 32 escadrons, ainsi répartis, aux ailes :

AILE GAUCHE. — LA FERTÉ.

En flèche : — Fusiliers (1er et 2e).

1re *ligne.* — Guiche (1er et 2e). La Ferté (1er et 2e). Beauvau (Liégeois). La Clavière. — (6 escadrons.)

2e *ligne.* — Harcourt. Heudicourt. Marolle. X... (Gesvres ?) Nétaf (étranger). — (5 esc.)

AILE DROITE. — GASSION.

1re *ligne.* — Sully. Coislin. Lenoncourt. Mestre de camp général (1er et 2e). Roya (1er et 2e). — (7 escadrons.)

2e *ligne.* — Vamberg (étranger). Leschelle (étranger). Sillart (étranger). Menneville. Roquelaure. (5 escadrons.)

En flèche : — Gardes. Raab (Croates). Chack (Croates).

RÉSERVE. — SIROT.

Charost (1 esc.). Gendarmes de Longueville, de Guiche, de Vaubecourt (1 esc.). Gendarmes de la reine, Écossais, de Condé (1 esc.). Sirot (1 esc.).

Ces 4 escadrons intercalés avec 3 régimens d'infanterie (*vide supra*).

droite, les Italiens, à leur gauche, les Comtois ou Bourguignons, et derrière eux, sur deux lignes, les Wallons et les Allemands. C'est « la bataille. » Rien de plus imposant que cette masse de dix-huit à vingt mille hommes resserrés sur un front de 800 mètres et formant comme une phalange, où l'œil distingue à peine l'écart des trois lignes et les intervalles qui séparent entre eux les huit bataillons de la première ligne. Fontaine est à la tête de cette redoutable infanterie; parmi ceux qui le secondent on ne saurait oublier l'héroïque Velandia, les mestres de camp Ribeaucourt, Visconti, Ritberghe et Grammont, dont le nom est si connu dans la vallée de la Saône; aujourd'hui encore les régimens espagnols Zamora (8e de ligne), Soria (9e) et Galice (19e) sont fiers de la généalogie militaire qui les rattache aux tercios commandés en 1643 par Garcies, Villalva et le sergent-major Juan Perez de Peralta.

Les cent cinq cornettes de cavalerie de don Francisco Melo sont aux deux ailes. A la gauche, le duc d'Albuquerque conduit les compagnies des Flandres et du Hainaut groupées en quinze escadrons; il a auprès de lui don Juan de Vivera et don Pedro de Villamer. A la droite, le vaillant comte d'Isembourg amène la cavalerie d'Alsace, troupe éprouvée; ses quatorze escadrons, qui étaient campés de l'autre côté de la place, arrivent successivement. D'une extrémité à l'autre de la ligne espagnole, on mesure un peu plus de 2,000 mètres. C'est vers sa gauche qu'elle est débordée par l'armée française. Cependant, le capitaine-général, entouré de ses gentilshommes, de ses écuyers et secrétaires, se place près de son aile droite. Il juge que le marais, l'étang, quelques ravins qui les avoisinent, peuvent favoriser une tentative de secours; il veut y regarder de près; car il incline toujours à croire que tout cet attirail de l'ennemi peut bien n'avoir d'autre but que de retarder la prise de Rocroy. Ce n'est peut-être pas un résultat proportionné à l'effort; mais les Français sont si glorieux! On lui offre un cartel; sera-t-il forcé de l'accepter? N'a-t-il pas vu, l'année précédente, deux maréchaux de France mettre leurs armées en bataille devant ses lignes et se retirer sans combat après lui avoir laissé prendre La Bassée sous leurs yeux? En tout cas, il faut attendre les troupes du Luxembourg. Éternelle légende du corps d'armée qui doit décider la victoire et qui n'arrive jamais!

Le canon espagnol continue de tirer et soutient son feu depuis une heure quand les douze pièces françaises peuvent être mises en batterie pour riposter; elles sont moins bien servies, de moindre calibre et font peu de dommage, tandis que nos pertes sont sensibles. Cette canonnade nous enleva de trois à cinq cents hommes sans troubler l'ordre et la précision de nos mouvemens. Un peu

avant six heures, les troupes des deux lignes étaient en place; les détachemens qui avaient formé le cordon étaient rentrés à leurs corps respectifs, et la réserve, qui avait tenu l'arrière-garde, achevait de s'établir à 200 mètres en arrière du centre. On avait encore trois heures de jour devant soi; le duc d'Anguien voulait en profiter. Il craignait l'effet prolongé du canon ennemi sur ses troupes, et son adversaire ne lui semblait pas complètement préparé. Assurément Beck n'était pas là, et toutes les troupes du corps du siège n'étaient pas encore entrées en ligne. Placé à la droite, le général en chef étudie avec Gassion les dernières dispositions à prendre pour marcher en avant par l'arête large qu'il a devant lui, lorsqu'il voit sa gauche s'ébranler et quitter la position défensive qu'il lui avait assignée.

L'Hôpital ne désespérait pas d'épargner à l'armée les risques d'une bataille qui deviendrait sans but, selon lui, si on parvenait à secourir la place. Resté près de La Ferté, il lui fit remarquer que l'aile droite des ennemis n'était pas encore au complet et lui montra certains ravins qui permettaient de pousser un parti jusqu'aux portes de Rocroy. La Ferté, émule un peu jaloux de Gassion, désireux de se signaler, accepta de grand cœur les encouragemens du lieutenant-général et poussa quelques troupes au travers du marais, tandis qu'il essayait de contourner l'étang avec une partie de sa cavalerie; découvrant ainsi le centre de l'armée et faisant un assez grand vide dans la ligne de bataille. Anguien voit le péril et court à sa gauche pour arrêter ce malencontreux mouvement.

Tandis qu'il y vole, un grand bruit d'instrumens de guerre frappe ses oreilles. Les tambours et trompettes de l'ennemi battent et sonnent la charge; l'armée espagnole tout entière s'avance. En quelques secondes, dans un de ces instans d'anxiété poignante que connaissent ceux qui ont exercé le commandement, le jeune prince devine ce qui le menace : le détachement de La Ferté enlevé, la gauche délogée, le corps de bataille pris de flanc et de front par un ennemi très supérieur, point de retraite, un désastre plus complet que celui qu'il devait infliger le lendemain aux Espagnols. Il presse son cheval pour essayer de parer ce coup terrible, ou mourir au premier rang et disparaître dans la fumée de sa première bataille.

Mais don Francisco n'était pas de ces hommes rares qui saisissent l'occasion aux cheveux, et qui, par une improvisation rapide, changent sur le terrain un plan arrêté d'avance. Or le combat immédiat n'entrait pas dans son plan. C'était le vieux Fontaine qui, voulant gagner une centaine de mètres pour rectifier sa position et donner plus d'espace à sa seconde ligne, avait ordonné cette démonstration offensive comme une sorte de marche d'essai. Le résultat obtenu, il s'arrêta.

Déjà M. le Duc, arrivé près de la gauche, avait pris quelques bataillons de la seconde ligne et les avait placés en écharpe pour recevoir le premier choc. Déjà, les troupes de La Ferté revenaient, décousues et plus vite que le pas, suivies au trot par la cavalerie d'Alsace, qui entrait en ligne. Mais cette cavalerie fit halte comme le reste de l'armée espagnole, sans dépasser le marais. Le calme était rétabli, et le courroux du général en chef s'était aussi apaisé quand il reçut les excuses de son lieutenant.

Il est trop tard pour rien entreprendre, il faut attendre l'aube. L'armée passera la nuit en ordre de bataille, prête à recevoir l'ennemi, en cas d'attaque nocturne, ou à commencer le combat au point du jour. Le duc d'Anguien répète ses instructions à L'Hôpital et à La Ferté, qui resteront à l'aile gauche. Leur rôle pour la journée du 19 est d'engager l'escarmouche et de soutenir le combat sans prendre l'offensive, avant que l'aile droite ait obtenu un avantage marqué. Tous deux assurent leur général qu'ils rempliront exactement ses intentions. La Ferté exprime de nouveau son regret du faux mouvement qui a failli compromettre le salut de l'armée; il devait retomber exactement dans la même erreur le lendemain matin.

Le duc d'Anguien veut donner lui-même l'ordre aux officiers et passer devant le front des troupes en retournant au poste qu'il a choisi. Il trouve d'abord des visages assombris; le tir effectif de l'artillerie espagnole, la faiblesse de la riposte de l'artillerie française, le trouble qui s'était produit à notre aile gauche, la fière allure de l'infanterie ennemie s'avançant au pas de charge, tous ces incidens avaient rappelé les fâcheux souvenirs des campagnes précédentes. L'attitude résolue du général en chef, les mâles paroles qu'il sut adresser à tous ramènent un peu de cette confiance qu'avaient fait naître le bon ordre de la marche, l'heureux passage des défilés.

VIII. — LA REVUE DU 18 MAI ET LA NUIT DU 18 AU 19.

Louis de Bourbon était de stature moyenne, mince, bien proportionné, d'apparence délicate, mais musculeux et rompu aux exercices du corps, au maniement des armes et du cheval. La moustache naissante recouvrait à peine une lèvre un peu épaisse; la bouche était grande, le menton fuyant, les pommettes saillantes; le profil très arqué exagérait ce qu'on est convenu d'appeler le type bourbonien; il avait le front superbe, les yeux bleu foncé, un peu à fleur de tête, mais très beaux, le regard pénétrant, et dans toute sa

personne un charme étrange qui saisissait et subjuguait. Suivons-le dans cette revue émouvante, passée en présence de l'armée ennemie en bataille, à la veille d'une journée qui peut décider du sort de la France.

La Motte Saint-Cyr lui présente les anciens dragons de Richelieu, que leur nouvel armement a fait nommer fusiliers; c'est la troupe légère par excellence; elle flanque l'extrémité de notre ligne; il lui manque les cent vingt hommes que Gassion a jetés dans Rocroy. Dans cette cavalerie de la gauche qui achève de se remettre en ordre, les Liégeois du marquis de Beauvau figurent à côté des escadrons français de Guiche, de La Ferté, d'Harcourt, d'autres moins connus et du régiment de Marolles, un des derniers levés et déjà un des meilleurs. Marolles, dit le Brave, condamné à mort après un duel fameux (1), vient de passer en exil dix années employées à servir la France hors de France; il est fort apprécié du duc d'Anguien, qui lui envoie un salut amical et qui salue aussi pour la dernière fois le brillant comte d'Ayen. Henri de Noailles (2) sera tué le lendemain, à la tête des chevau-légers de Guiche.

Voici, à la gauche de l'infanterie, le sombre drapeau des « bandes noires, » souvenir de Jean de Médicis et des guerres d'Italie. Il flotte au premier rang de « Piémont, » le plus populaire, le mieux exercé de nos régimens. Aucun corps ne pratique aussi bien la tactique de l'ordre étendu et des mousquetaires déployés. Les Espagnols l'ont surnommé *el Bizarro*, le vaillant entre les vaillans, et ils le connaissent bien; car c'est lui qui a arrêté leur essor à Corbie en 1636; ils l'ont retrouvé ailleurs; s'il avait été soutenu quand il attaquait le bois de La Marfee en 1641, ou quand l'année suivante il défendait l'abbaye d'Honnecourt, le sort de ces deux journées aurait pu être différent. Comme les autres « vieux régimens » français ou suisses, Piémont a plusieurs compagnies détachées en garnison et des officiers supérieurs employés comme gouverneurs de places. Le chef de corps, Gaspard de Coligny (3), dont le

(1) Marolles (Joachim de Lenoncourt, marquis de), condamné à mort en 1633 pour avoir attaqué le baron Des Chapelles, passe dans les états du duc de Savoie et depuis 1635 sert dans les armées de cet allié de la France avec une grande distinction. En 1639, il lève un régiment d'infanterie entretenu par le roi pour la garde de la duchesse de Savoie et de son fils. Rentré en France, il obtient un régiment de cavalerie (18 avril 1643); nous le verrons nommer gouverneur de Thionville. Maréchal de camp en 1646, lieutenant-général en 1652, il fut tué d'un coup de canon en 1655 au siège de Mussy en Lorraine, laissant pour héritier de son nom un enfant de huit jours. Il avait reçu vingt-quatre blessures; cinq de ses frères étaient morts comme lui sur le champ de bataille.

(2) Fils aîné de François de Noailles, gouverneur d'Auvergne et de Roussillon, et de Rose de Roquelaure.

(3) Alors appelé marquis d'Andelot, plus tard duc de Châtillon.

nom sera souvent mêlé à la vie de notre héros, n'est pas présent; le lieutenant-colonel, Puységur, fait prisonnier l'année précédente, est encore chez les ennemis; ils sont remplacés par le premier capitaine. Tous les officiers d'infanterie sont dans le rang; les mestres de camp et sergens-majors sont seuls en dehors, sur le flanc de leur troupe, à pied et la pique à la main.

Auprès de Piémont, le premier des « petits vieux, » Rambure, dont le nom depuis Ivry est synonyme de bravoure. Ces deux régimens sont presque toujours ensemble. René de Rambure, quatrième mestre de camp de ce nom, vient de remplacer son frère, tué à Honnecourt. Le duc d'Anguien passe ensuite devant le front de quelques régimens moins célèbres, parmi lesquels nous remarquons celui du comte de Bussy-Rabutin, qui ne sert pas pendant cette campagne. Au centre, à la place fixée par les ordonnances, il trouve les Écossais et les Suisses; parmi les étrangers, ce sont ceux que la plus vieille fraternité d'armes unit aux troupes françaises; le roi vient d'accorder ou plutôt de maintenir aux premiers le rang des gardes (1). Molondin (2), de Soleure, se fait remarquer par la belle apparence de ses deux bataillons; le mestre de camp est un manœuvrier émérite. Puis M. le Duc va voir les troupes de la troisième ligne, surtout les gendarmes qui sont le fond et le nerf de cette réserve, beaux chevaux, braves cavaliers, dont plusieurs sont ses amis. Montcha (3), guidon des gendarmes de la reine, a le commandement des six compagnies qui forment deux escadrons.

Après s'être entretenu quelques momens avec Sirot du rôle assigné à la réserve dans la journée du lendemain, M. le Duc retourne à la première ligne. La Fressinette (4), lieutenant-colonel, présente le régiment de Persan; le prince apprend avec douleur qu'on vient d'emporter le mestre de camp, son ami et un des meilleurs officiers d'infanterie de l'armée, grièvement blessé d'un coup de canon. « Picardie » a la « droite de tout, » c'est le doyen de

(1) Par décision du 16 avril 1643, connue à l'armée le 18 mai, le régiment des gardes écossaises devait prendre rang immédiatement après les gardes suisses. Ce régiment, déjà fort beau, avait été récemment levé par le comte d'Erwin, qui eut pour successeur André Rutherford, comte de Teviot.

(2) Molondin, levé en 1635, montra une grande fermeté en 1636. Le chef de corps, Jacques d'Estavayé de Molondin, ayant pris une compagnie aux gardes suisses, laissait le commandement du régiment à son frère, en faveur duquel il se démit définitivement lorsqu'il fut nommé maréchal de camp en 1645. Imbotti lui dédia son curieux ouvrage sur la milice moderne. Louis de Roll, qui commandait à Rocroy un autre régiment suisse d'un bataillon (levé en 1641) était aussi de Soleure. Watteville (deux bataillons) était de Berne.

(3) Montcha (Edme-Claude de Simiane, comte de) successivement guidon, sous-lieutenant et capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine, quitta sa compagnie et le service, à la mort d'Anne d'Autriche (1666).

(4) Tué le 4 août 1644 devant Fribourg.

l'infanterie française. Dans les récriminations auxquelles donna lieu la bataille de Thionville, la conduite de ce régiment avait été sévèrement jugée; il va se relever brillamment le 19 mai. Le mestre de camp, de Nangis, tué en 1644, et Maupertuis, lieutenant-colonel, tué quelques mois plus tard (1), sont présens. « Picardie » est soutenu par « La Marine, » créé en 1636 et déjà classé parmi « les vieux. » C'était le corps favori du cardinal de Richelieu, qui en a donné le commandement à un chef éprouvé, le marquis de La Trousse (2), père de l'ami de Mme de Sévigné.

Soixante ans plus tard, devant Turin, « La Marine » ayant à sa tête son colonel, Le Guerchois, et le duc d'Orléans, donnera trois fois au plus épais de l'ennemi, et trois fois on relèvera le futur régent de France, roulant sous son cheval tué, puis blessé à la hanche, renversé enfin par une balle qui lui a fracturé le poignet. Dans cette sombre journée du 7 septembre 1706, La Marine ne donnera pas la victoire, mais sauvera l'honneur des armes. Les régimens qui portent aujourd'hui ce glorieux nom dans l'armée française n'ont pas dégénéré.

La nuit était survenue et les flammes des foyers allumés par les troupes brillaient sur un fond sombre, lorsqu'Anguien s'arrêta sans aller jusqu'à la cavalerie de l'aile droite, qui était déjà au repos. Il y avait là de véritables corps d'élite : « Royal, Mestre de camp général, » ou cuirassiers de Gassion, d'autres encore, sans oublier les bons régimens étrangers de « Leschelle » et « Vamberg. » Les gardes de M. le Duc ne sont pas auprès de lui, mais à l'extrême avant-garde de la droite, où ils renforcent les deux régimens de Croates. Les aides-de-camp et les volontaires font au prince une brillante escorte. Gassion vient les joindre avec quelques officiers; tous mettent pied à terre « au feu de Picardie. »

Le silence était profond (*alto silenzio*) (3); les gardes veillaient échangeant le mot de ralliement : Anguien; « nos soldats, couchés

(1) De Nangis (François de Brichanteau, marquis), né le 4 octobre 1618, cornette des chevau-légers de Condé en 1631, mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom (1635), obtient le régiment de Picardie en 1640. Nommé maréchal de camp pendant le siège de Thionville (13 juin 1643), il fut tué devant Gravelines le 14 juillet 1644. Louis de Melun de Maupertuis succéda au marquis de Nangis et fut tué presque aussitôt devant Sierck (septembre 1643.)

(2) La Trousse (François Le Hardy, marquis de), volontaire en 1629, capitaine de chevau-légers en 1638, par succession d'un de ses frères tué, lieutenant-colonel de La Marine le 4 mars 1641, colonel-lieutenant en 1642, maréchal de camp en 1644, tué devant Tortose en 1648. Son frère, Adrien, chevalier de Malte, aussi présent à Rocroy comme capitaine dans La Marine, prit le commandement du régiment en 1644, devint maréchal de camp en 1651 et mourut en 1691.

(3) Dépêche de Giustiniani, ambassadeur vénitien, 23 mai.

en bataille sur leur armes, n'attendaient qu'un signe pour se lever, souffler sur la mèche et l'abattre sur le serpentin. » (Sirot.) L'ordre étonnant (*stupenda ordenanza*) maintenu dans le camp français fut pour les contemporains un objet d'admiration. Le prince s'étendit sur la terre et s'endormit profondément. Bossuet a peint cette nuit et ces deux armées « enfermées dans les bois et dans des marais pour décider leur querelle comme deux braves en champ clos. » Le lecteur ne nous pardonnerait pas de changer un seul mot dans ce récit dont l'éloquence ne surpasse pas l'exactitude. Voici pourtant un détail à compléter : ce n'est pas le matin « à l'heure marquée, » c'est en pleine nuit qu'il fallut « réveiller cet autre Alexandre. »

Un cavalier vient de se présenter à nos avant-postes; c'est un Français qui avait pris parti chez les Espagnols. On l'amène, il se jette aux pieds du prince et implore sa grâce, bien payée d'ailleurs par l'importance des renseignemens qu'il apporte : l'ennemi attend Beck le 19 vers sept heures du matin et attaquera immédiatement; toujours préoccupé d'une tentative de secours venant de notre gauche, il a ramené une partie de la cavalerie d'Alsace dans son ancien quartier à l'ouest de la place; si l'aile droite française est assez hardie pour s'engager la première, elle sera bien reçue par mille mousquetaires qui passent la nuit « sur le ventre » dans les bouquets de bois tout près d'elle. Le cavalier achève à peine son récit que déjà M. le Duc a modifié certaines parties de son plan et donné de nouveaux ordres d'exécution. Puis il demande son cheval, ses armes, revêt sa cuirasse et met sur sa tête un chapeau orné de cette plume blanche qu'avait illustrée Henri IV, et qui est restée dans l'armée française l'insigne du commandement en chef.

Il faisait encore obscur lorsque les escadrons de première ligne de l'aile droite montèrent à cheval pour appuyer à droite et dégager le front de la seconde ligne. Au même moment, les soldats de Picardie se levaient en silence et s'avançaient sans bruit, laissant auprès des feux quelques hommes dont les ombres passant devant la flamme dissimulaient le départ du régiment. Les enfans perdus, conduits par le sergent-major de Pédamont, pénètrent dans les bouquets de bois, surprennent les mousquetaires ennemis dans cet instant critique où un lourd sommeil s'empare de l'homme qui a veillé. Quelques coups de feu retentissent, les fantassins espagnols se lèvent en désordre, la panique les saisit; les uns sont frappés par les soldats de Picardie; les autres se jettent hors du bois et tombent dans un flot de cavaliers; aucun n'échappa. La lueur grise de l'aurore succédait aux ténèbres de la nuit. Il était trois heures du matin, le 19 mai 1643.

IX. — BATAILLE DE ROCROY, 19 MAI.

La cavalerie de l'aile droite a suivi le mouvement des enfans perdus; son front est doublé; tous les escadrons sont en première ligne. Gassion en conduit sept et prend à droite, Anguien à gauche, un peu en arrière avec huit; le bouquet de bois les sépare et les masque quelque temps. Les cavaliers ennemis ont sauté en selle à la première alerte; c'est la troupe de Gassion qui se montre d'abord. Albuquerque veut lui faire face; au moment d'en venir aux mains il est tourné par le duc d'Anguien et pris de flanc en flagrant délit de manœuvre. Le choc fut dur; les cornettes abordées ne s'en remirent pas et disparurent du champ de bataille suivies par nos Croates. Albuquerque, entraîné par les fuyards, arrivait à Philippeville (1) dès huit heures du matin. « Il a dû partir de bonne heure et aller vite, » ajoutait Fabert en donnant ce renseignement à Mazarin.

Les lieutenans du général de la cavalerie espagnole, Vivera et Villamer, prennent sa place et reforment leur seconde ligne derrière la gauche de leur infanterie; les escadrons français sont ralliés; un nouveau combat s'engage avec la même issue que le premier. Au milieu de la fumée et de la poussière, plusieurs cornettes ennemies passent sans rencontrer nos cavaliers et arrivent jusqu'à « Picardie, » qui, le bois nettoyé des mousquetaires, se trouvait isolé en avant de notre ligne de bataille. Le régiment enveloppé se forme en octogone (2) et montre une grande fermeté.

L'aile gauche de l'armée espagnole est dispersée. En moins d'une heure le duc d'Anguien s'est révélé; il a conquis sur ses cavaliers cet ascendant qu'une sorte de courant rapide donne au chef digne de commander sur des soldats dignes de le suivre. Il peut maintenant arrêter sa troupe sans diminuer son courage, la faire manœuvrer au milieu de l'action, lui rendre l'élan sans qu'elle lui échappe; il va avoir besoin de toute son autorité. Le succès de notre aile droite avait amené le général en chef sur une ondulation d'où, en se retournant, il dominait le terrain occupé par le reste de son armée. Le spectacle qui s'offrit à ses yeux était fait pour troubler une âme moins ferme.

Les coups de mousquet partis de notre droite avaient mis fin à

(1) 32 kilomètres de Rocroy.

(2) Disposition rationnelle, puisqu'elle ne donne pas d'angle mort, mais compliquée et bizarre, qu'une infanterie très exercée pouvait seule adopter.

la « trêve de Dieu » maintenue toute la nuit par une sorte d'accord tacite; les postes placés entre les deux armées avaient aussitôt commencé le feu; les piquets étaient accourus; deux lignes de tirailleurs avaient couvert tout le centre d'un nuage de fumée; bientôt le canon mêle sa voix tonnante aux éclats de la mousqueterie. A notre gauche, les premières clartés du jour avaient montré à La Ferté l'aile droite des ennemis dégarnie; en effet, Isembourg, avec presque toute la cavalerie d'Alsace, avait passé la nuit dans son camp à l'ouest de la place, à la tête des tranchées, pour mieux garder les avenues et repousser cette tentative de secours qui, jusqu'au dernier moment, resta le grand souci de l'état-major espagnol. Voyant ce vide devant lui, La Ferté oublia et l'échauffourée de la veille et les recommandations de son général; de nouveau, il voulut franchir le marais et tourner l'étang. Comme la veille, Isembourg survint avec ses escadrons, mais cette fois il ne s'arrêta pas; prenant le galop à bonne distance, favorisé par la pente, il tombe sur la cavalerie française, la met en désordre, la sépare de l'infanterie et la pousse vivement devant lui. La Ferté combat avec vaillance; atteint d'un coup de pistolet, percé de deux coups d'épée, il reste aux mains de l'ennemi. L'ardeur de la poursuite, l'attrait du pillage, l'espoir d'arriver jusqu'aux bagages des Français entraîne au loin bon nombre de cavaliers allemands. Encore aujourd'hui on retrouve des armes brisées jusque dans les rièzes de Regniowez.

Avec le gros de sa troupe, Isembourg tourne à gauche, culbute nos mousquetaires, nos artilleurs et s'empare du canon; La Barre est tué sur ses pièces. L'Hôpital, homme d'honneur, un peu responsable du malheur de La Ferté, essaie d'y remédier. Il rallie quelques cavaliers, se met à la tête des bataillons de notre gauche et reprend le canon perdu. Mais aux cornettes qu'Isembourg a gardées sous la main se réunissent celles qui, venant de l'autre aile, se sont un moment égarées et qui, après avoir tâté Picardie, ont coulé derrière les tirailleurs espagnols du centre. L'infanterie italienne les soutient. Les troupes de l'Hôpital sont entourées; un coup de feu lui casse le bras; ses cavaliers l'entraînent en arrière; quelques bataillons fuient; Piémont et Rambure font ferme; ils sont très maltraités et obligés de reculer, abandonnant le canon une seconde fois.

L'ennemi a maintenant trente bouches à feu pour battre notre centre, qui n'avait pas encore été sérieusement engagé; nous n'avons plus une pièce pour répondre. Nos mousquetaires, formés sur deux rangs en avant des bataillons, continuent leurs salves, mais ils perdent du terrain. L'anxiété est profonde; la gauche est battue, chacun le voit; la droite a disparu, le général en chef avec

elle; quelques coups de feu, un nuage de poussière jalonnent la direction qu'elle a suivie; elle est aux prises avec la cavalerie ennemie; mais est-elle victorieuse? Toute cette infanterie, qui souvent déjà s'est vue abandonnée par la cavalerie (1), se trouble facilement. Un mot d'ordre venu on ne sait d'où passe comme une traînée fatale de bataillon en bataillon : « La journée est perdue! en retraite! » Et lentement, graduellement, sans que personne dirige le mouvement, toute la ligne recule. Où donc est Espenan? où sont les officiers-généraux?

En voici un : c'est le maréchal de bataille (chef d'état-major), La Vallière; il a rejoint dans la nuit (et peut-être aurait-il aussi bien fait de rester à la cour); en ce moment, il arrive de la gauche; il va de régiment en régiment, parle aux chefs de corps: il ne sait rien du duc d'Anguien; il a vu tomber L'Hôpital; il engage les mestres de camp à replier leurs troupes en ordre. Le mouvement s'accélère; déjà ceux de nos bataillons qui n'ont pas été rompus par Isembourg se sont rapprochés de la réserve. Sirot se détache de sa troupe et s'avance : « Que faites-vous donc? demande-t-il. — Tout le monde bat en retraite, lui répondent les premiers qu'il rencontre; la bataille est perdue. — Perdue? s'écrie-t-il, allons donc! Sirot et ses compagnons n'ont pas donné! Face en tête! »

Entre cinq et six heures du matin, notre gauche était battue, notre canon pris, La Ferté prisonnier, L'Hôpital hors de combat, La Barre tué, notre centre en retraite; l'infanterie italienne s'avançait et les tercios viejos allaient la soutenir. Du point où le duc d'Anguien s'était arrêté pour rallier derrière la ligne espagnole ses escadrons victorieux, il ne pouvait saisir les détails de ce tableau; mais la direction de la fumée, la plaine couverte de fuyards, la marche de la cavalerie d'Alsace, l'attitude de l'infanterie ennemie, tout lui montrait en traits terribles la défaite d'une grande partie de son armée. Il n'eut pas un instant d'accablement, n'eut qu'une pensée : arracher à l'ennemi une victoire éphémère, dégager son aile battue, non en volant à son secours, mais en frappant ailleurs. Quelques minutes de repos données aux chevaux essoufflés lui ont suffi pour arrêter le plan d'un nouveau combat, conception originale dont aucune bataille n'offre l'exemple. Laissant Gassion sur sa droite avec quelques escadrons pour dissiper tout nouveau rassemblement de la cavalerie wallonne, il fait exécuter à sa ligne de colonnes un changement de front presque complet à gauche, et aussitôt, avec un élan incomparable, il la lance, ou plutôt il la mène en ordre oblique sur les bataillons qui lui tournent le dos.

(1) A Thionville, La Marfée, Honnecourt.

Dans les rangs pressés de l'infanterie ennemie, il était malaisé de suivre les incidens qui se succédaient depuis que la cavalerie d'Albuquerque et celle du duc d'Anguien étaient aux prises. Les yeux, les esprits, les cœurs étaient tout entiers à la bataille engagée devant le front, et chacun, chefs et soldats, se préparait à y prendre part quand la troisième ligne fut subitement abordée et poussée sur la seconde. C'est une suprême épreuve pour une troupe qu'une attaque imprévue sur ses derrières. « Nous sommes tournés ! » est un cri d'alarme qui émeut les plus braves. Peut-être les Wallons, mécontens de quelques-uns des actes de Melo, n'étaient-ils pas ce jour-là disposés aux grands sacrifices; mais Wallons et Allemands, tous étaient là placés dans des conditions défavorables. Beaucoup de mousquetaires détachés la nuit aux avant-postes n'avaient pas reparu; nous savons où ils gisaient. D'autres avaient déjà été dirigés sur le front en prévision d'un mouvement offensif; peu d'armes à feu pour arrêter les chocs qui se pressent. Et avec quelle ardeur arrivaient nos cavaliers, menés par un tel chef! Ils passent comme un torrent au milieu des bataillons. Ceux-ci sont si rapprochés qu'ils craignent de tirer les uns sur les autres et que la contagion du désordre est bien vite incurable; en quelques minutes, toute l'infanterie wallonne et allemande est complètement rompue. Les fuyards qui se jettent en dehors, dans la direction des bois, sont ramassés par Gassion ou par les Croates; une masse confuse roule instinctivement vers la place qu'a laissée vide la cavalerie d'Isembourg.

C'est là que Melo avait choisi son poste. Inquiet, agité durant la nuit, il commençait à reprendre confiance et suivait d'un œil complaisant les progrès de son aile droite lorsqu'on vint lui apprendre la défaite d'Albuquerque. Il veut y courir avec quelques cornettes que lui a laissées Isembourg et tombe au milieu de son infanterie en déroute. Aveuglé par la fumée et la poussière, il allait se jeter dans un escadron français quand son capitaine des gardes, Duque, l'arrête et le ramène auprès d'un brave mestre de camp, le comte de Ritberghe, qui cherchait à reformer son régiment. Le capitaine-général harangue les soldats, essaie de les entraîner, ou plutôt de les retenir; mais le flot le déborde. Les chevau-légers français le reconnaissent, le pressent; son bâton de commandement lui échappe et il n'a que le temps de chercher refuge dans le bataillon du chevalier Visconti. « Je veux mourir ici avec vous, messieurs les Italiens (1), crie don Francisco. — Nous sommes tous prêts à mourir pour le service du roi, » répond Visconti, et il fut pris au mot, car

(1) *Aqui quiero morir con los señores italianos.* (Récit de Vincart.)

il fut tué quelques instans après; sa troupe fit ferme et repoussa les premiers cavaliers français. On se souvient que ces Italiens, placés à la droite de « la bataille » du roi catholique, venaient de s'avancer pour soutenir la cavalerie d'Alsace; Fontaine allait probablement faire suivre ce premier échelon par le reste de son infanterie; déjà le tercio de Velandia s'était détaché de la phalange et marquait le mouvement lorsque les soldats du duc d'Anguien arrivèrent par derrière, pêle-mêle, avec l'escorte de Melo. Ainsi l'infanterie du roi catholique commençait à marcher par échelons, l'aile droite en avant, s'avançant méthodiquement, à rangs serrés, comme il convenait à son tempérament et à celui de son chef, lorsque l'audace inspirée du duc d'Anguien lui enleva sa seconde et sa troisième ligne. La première était intacte; précédée de son artillerie et de ses mousquetaires, elle présentait ce front imposant devant lequel reculait l'infanterie française, seule, en plaine, sans cavalerie, sans artillerie, sans direction.

Sirot avait ralenti un moment ce mouvement en arrière; officiers et soldats s'arrêtaient pour l'entendre discuter vivement avec La Vallière et contester cet ordre de retraite que le général en chef n'avait pas donné. Quelques-uns des bataillons maltraités de la gauche s'étaient ralliés auprès de la réserve; mais un retour offensif de la cavalerie d'Alsace, qui voulait rester maîtresse de cette partie de la plaine, remet le désordre dans notre infanterie. Sirot la dégage en chargeant avec les gens d'armes et son régiment. La cavalerie ennemie fait mine de revenir; mais cette fois elle y va mollement; elle sait vaguement ce qui se passe ailleurs et ne songe qu'au ralliement.

Le commandant de notre réserve a rempli son devoir avec autant d'intelligence que d'énergie : maintenir sa troupe jusqu'au bout à la disposition du général en chef sans se laisser émouvoir par les incidens ou par des ordres dépourvus d'autorité. Sa tâche n'est pas achevée. Sauf quelques bataillons débandés, notre infanterie, formée en groupes bien distincts, a conservé l'ordre; les unités se sont rapprochées sans se confondre; les vieux régimens français ou étrangers ne sont pas rompus; mais tous ont été canonnés, beaucoup ont reçu des horions, quelques-uns ont été bousculés; ils sont hésitans et prennent au mot les injonctions de La Vallière, qui croit toujours à la nécessité de la retraite. Sirot s'interpose de nouveau. « Face en tête! crie-t-il; personne ne vous poursuit; la journée n'est pas terminée. Nous ne pouvons abandonner notre général. A l'ennemi! je vous conduirai! » Déjà les officiers ramènent leurs hommes en levant les chapeaux : « A M. de Sirot! à M. de Sirot! » Et voilà que celui-ci leur montre au milieu d'un groupe de cava-

liers le panache blanc du duc d'Anguien reparaissant à la place qu'occupaient tout à l'heure les escadrons d'Isembourg.

Rien ne peut rendre la surprise, l'émotion de tous, l'effet produit sur le soldat par l'apparition soudaine du duc d'Anguien sortant de cette mêlée furieuse, les cheveux épars, les yeux pleins d'éclairs, l'épée à la main. Ce n'est plus le jeune homme à l'aspect un peu délicat qui passait la veille devant le front des troupes; il est transformé; l'action l'a grandi; son visage irrégulier est devenu superbe; c'est le général obéi de tous; c'est le premier soldat de l'armée; c'est le dieu Mars (1).

Devinant en quelque sorte la pensée de son chef, cherchant à le seconder par son initiative intelligente, Sirot veut aussitôt tirer parti des courages ranimés. Il a reformé une ligne d'environ huit bataillons, qu'il porte en avant. Placés en premier échelon, les Italiens n'attendent pas le choc de cette infanterie, car ils sont déjà pris de flanc et culbutés par nos chevau-légers. Mais le tercio de Velandia, qui venait ensuite, « ne branle pas. » Chargé, fusillé, il perd tous ses mousquetaires sans se laisser rompre, et, maintenu par son chef expirant, il recule à petits pas jusqu'à ce qu'il s'adosse au gros de l'infanterie. Grâce à la fermeté de ce régiment, les Italiens furent moins maltraités que les autres nations et purent se retirer, mal en ordre, sur les bois au nord, laissant deux de leurs mestres de camp et bon nombre de soldats sans vie sur le terrain. Les Français ne peuvent reprendre que les douze pièces par eux perdues le matin, encore renversées et à peu près hors de service. Le canon espagnol continue de tirer; son feu et les salves de la mousqueterie arrêtent le mouvement de la ligne française.

Isembourg reste quelque temps dans cette plaine qu'il avait un moment conquise et où il avait pendant plusieurs heures manœuvré et combattu avec autant d'habileté que de vaillance; il essaie maintenant de rassembler ses escadrons, qu'il avait peut-être trop dispersés; Vivera, un des lieutenans d'Albuquerque, est auprès de lui. De la droite, de la gauche, tous les cavaliers qui veulent ou peuvent encore se battre ont été conduits sur ce point par les incidens de la journée, mais ils sont enveloppés. Quand le vent de la fortune tourne, il ramène à celui qu'il favorise des secours inattendus; beaucoup de chevau-légers des troupes de La Ferte reparaissaient, des escadrons qu'on croyait anéantis se reformaient. Entre les revenans de la défaite de la gauche et les vainqueurs de la droite

(1) « Je ne songe point à l'estat où je trouvay ce prince qu'il ne me semble voir un de ces tableaux où le peintre a fait un effort pour bien représenter un Mars dans la chaleur du combat. » (Bussy-Rabutin, *Mémoires*; siège de Mardick en 1646.)

la cavalerie d'Alsace fut écrasée. Isembourg est criblé de blessures, son cheval s'abat; il est pris un moment par un cuirassier de Gassion, puis dégagé; ses cavaliers, qui l'adoraient, l'entraînent presque mourant loin du champ de bataille. Un brave colonel, Savory, essaie de prendre sa place et veut tenter un effort désespéré contre l'infanterie française; il est frappé avant d'avoir pu charger, et les derniers débris des cent cinq cornettes qui, le matin, composaient la brillante cavalerie du roi catholique, sont dispersés.

Au bruit et au tumulte du combat succèdent, pour quelques instans, un silence et un calme presque aussi effrayans. Hommes, chevaux sont à bout; il faut à tous quelques instans de repos. Chacun semble se recueillir pour une lutte suprême. Le duc d'Anguien est auprès de Sirot, remet l'infanterie en ordre, veille au ralliement de la cavalerie de La Ferté; celui-ci a été tiré des mains de l'ennemi, mais il a été si grièvement blessé qu'il ne peut combattre; Gassion est resté sur les derrières de l'armée ennemie, empêchant les fuyards de se rallier et surtout veillant du côté du nord, là où peut paraître l'armée du Luxembourg, car Beck peut encore survenir. C'est le souci du duc d'Anguien, c'est le dernier espoir de l'infortuné Melo, que la défaite des Italiens a rejeté dans le gros des « Espagnols naturels. »

De toute l'armée du roi catholique, les tercios viejos sont seuls debout. Ils forment un rectangle allongé. Leurs rangs se sont grossis des épaves de l'infanterie frappée auprès d'eux : Bourguignons, Italiens, officiers sans troupe, cavaliers démontés ou blessés se pressent ou plutôt s'encadrent au milieu d'eux, bouchant les vides, remplissant les intervalles déjà trop étroits qui séparaient les bataillons. Ils ne peuvent plus manœuvrer, ils sauront mourir.

M. le Duc attendra-t-il pour reprendre l'action que ses escadrons soient reposés ou ralliés, ses bataillons remis des chocs qu'ils ont reçus, le canon relevé? — Mais si l'infanterie espagnole essayait de se déployer, de prolonger ses lignes de feu! — Que recèle ce grand rectangle, cette forteresse vivante? Et si Beck arrivait! — Il faut battre le fer, user les forces de l'ennemi, lui rendre toute manœuvre impossible, le paralyser jusqu'au moment où on pourra le détruire. Cela coûtera cher peut-être; mais la victoire est à ce prix. L'attaque commence sans délai; les bataillons les moins fatigués ou les premiers rétablis s'avancent : Picardie et La Marine à droite, les royaux, les Écossais et les Suisses au centre, Piémont et Rambure à gauche. M. le Duc est avec eux, suivi de ses gardes et de quelques escadrons qui ne l'ont pas quitté, prêts à se jeter dans la première brèche ouverte. Des mousquetaires précèdent la ligne pour engager l'escarmouche.

A l'un des angles de la phalange, un homme est élevé sur les épaules de quatre porteurs; sa longue barbe blanche le fait reconnaître : c'est le comte de Fontaine. Il a juré, dit-on, de ne combattre les Français ni à pied, ni à cheval, et il tient son serment; car il est assis sur la chaise où le clouent ses infirmités, « montrant qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. » Tout est immobile en face de nous; Fontaine, sa canne appuyée sur son pied, les mousquetaires au port d'armes et derrière eux la forêt des piques. Les Français approchent; si quelque coup de feu de leurs enfans perdus porte, les rangs se resserrent sans nulle riposte. Les assaillans commencent à voir distinctement ces hommes de petite taille, au teint basané, à la moustache troussée, coiffés de chapeaux étranges, appuyés sur leurs armes.

Tout à coup la canne de Fontaine se dresse, dix-huit bouches à feu sont démasquées, tous les mousquets s'inclinent, une grêle de balles et de mitraille balaie le glacis naturel sur lequel s'avance la ligne française. Celle-ci flotte un moment, puis recule, laissant le terrain jonché de cadavres. Quand le vent eut dissipé la fumée, la phalange était de nouveau immobile, les mousquets relevés, Fontaine à la même place. Le duc d'Anguien a bientôt arrêté ses troupes; deux fois il les ramène et deux fois encore il est repoussé. Ses gardes, les gendarmes étaient décimés, son cheval blessé est tout couvert de sang; il a reçu une contusion à la cuisse et deux balles dans sa cuirasse.

Cependant quelques vides se sont faits dans les rangs espagnols, les hommes semblent toujours impassibles et résolus; mais la dernière décharge était moins nourrie; le canon s'est tu; les munitions manquent. On ne voit plus Fontaine sur sa chaise; il est là gisant, la face en terre, le corps traversé par les balles; Dieu a épargné au vieux soldat la suprême douleur de voir enfoncer cette infanterie qu'il croyait invincible. Les Français étant parvenus à relever trois ou quatre des pièces qu'ils ont reprises, le duc d'Anguien fait abattre à coups de canon un des angles de la forteresse vivante. D'autres bataillons ont été ramenés et prolongent notre ligne de feu. Gassion s'est rapproché avec ses escadrons; les chevau-légers de La Ferté, ralliés, menacent les tercios d'un autre côté. M. le Duc achevait ses dispositions pour ce quatrième assaut, lorsqu'on le prévint que plusieurs officiers espagnols sortaient des rangs en agitant leurs chapeaux comme s'ils demandaient quartier. Il s'avance pour recevoir leur parole; mais soit malentendu, soit accident, plusieurs coups de feu partent, sont pris pour un signal et suivis d'une décharge à laquelle le prince échappa par miracle et qui « mit les nôtres en furie. » Cavaliers, fantassins, tous s'élancent; la phalange est abor-

dée, percée de toutes parts. L'ivresse du carnage saisit nos soldats, surtout les Suisses, qui avaient beaucoup souffert aux premières attaques et qui font main basse sur tous ceux qu'ils rencontrent. Le duc d'Anguien, que personne n'avait dépassé, désarme de sa main le mestre de camp Castelvi, reçoit sa parole. Les vaincus, officiers, soldats, se pressent autour de lui, jetant leurs armes, implorant sa protection. Le prince crie que l'on fasse quartier, que l'on épargne de si braves gens; ses officiers l'assistent; le massacre cesse; les tercios viejos ont vécu!

Lorsque, le tumulte du combat apaisé, Anguien embrassa d'un coup d'œil ce champ de bataille couvert de débris fumans, ces longues files de prisonniers qu'on lui amenait, ces drapeaux qu'on entassait à ses pieds, tous ces témoins d'une lutte terrible et d'un éclatant triomphe, il se découvrit et son cœur s'éleva vers Celui qui venait de bénir les armes de la France : *Te Deum laudamus.*

Le même jour, 19 mai 1643, à la même heure (neuf heures du matin), on célébrait à Saint-Denis le service du feu roi Louis XIII (1).

X. — APRÈS LA BATAILLE. — L'ARMÉE FRANÇAISE ET L'ARMÉE ESPAGNOLE.

Après la victoire, le duc d'Anguien donne ses ordres avec la même netteté, la même prévoyance qu'au milieu du combat. Il prescrit à ceux-ci de rassembler les trophées et les prisonniers dans le vallon qui avait séparé les deux armées, à ceux-là de remettre nos troupes en ordre et de reformer la ligne face au nord, à peu près sur la position qu'avaient occupée les Espagnols; car Beck peut encore apparaître avec ses troupes fraîches, rallier quelques fragmens de la cavalerie vaincue, faire une dernière tentative. Il fallait être en mesure de le recevoir et tout d'abord avoir de ses nouvelles. Cette mission échut à Chevers, maréchal-des-logis de la cavalerie, qui, avec deux cents chevaux, les moins fatigués, alla prendre langue du côté de Mariembourg, constata la retraite des uns, la déroute des autres, et ramena deux pièces abandonnées à l'entrée du bois. Tout nuage s'étant évanoui, le duc d'Anguien, après avoir pourvu au soin des blessés et au logement des troupes, fit son entrée dans Rocroy au son des cloches et au bruit du canon. Le gouverneur Geoffreville étant toujours malade et au lit, les clés furent présentées par le major de place, Pierre Noël, à qui revenait l'honneur de la défense. Le prince le complimenta et félicita la petite garnison

(1) *Gazette*, n° 64.

renforcée des bourgeois sous les armes, qui s'étaient vaillamment conduits; un notaire, Lemoyne, avait été tué dans une sortie.

M. le Duc resta deux jours dans Rocroy. Il avait assumé toutes les responsabilités, l'honneur de la victoire lui appartient sans partage. C'est lui seul qui, relevant le courage d'une armée abattue, l'avait amenée d'une traite d'Amiens à Rocroy; c'est lui qui avait jugé le plan de l'ennemi avec une rare sûreté de coup d'œil, pris la résolution de combattre, conduit l'attaque, improvisé, exécuté la manœuvre décisive, ressaisi la victoire que certains de ses lieutenans laissaient échapper. Préparation de la campagne, stratégie, tactique, aucune partie ne semble donner prise à la critique (1). Le récit de la *Gazette*, qu'on peut considérer comme un rapport officiel, et les lettres personnelles du général en chef accordent à L'Hôpital et à La Ferté le témoignage que méritait leur courage, en leur épargnant un blâme qui n'eût été que justice, s'il n'était permis, après un pareil succès, de se montrer indulgent pour les vieux serviteurs. Il est plus difficile de comprendre ce que le duc d'Anguien put louer dans l'attitude d'Espenan, qui semble avoir joué un rôle purement passif et n'avoir donné aucune direction à l'infanterie placée sous ses ordres. Le véritable sentiment du prince se produit dans son insistance à faire récompenser Sirot et Gassion : la conduite du premier pendant la bataille peut servir de modèle à tout homme de guerre appelé à commander une réserve; le second, après avoir mené l'avant-garde avec une rare habileté, après avoir, par le secours de Rocroy, donné ce répit de vingt-quatre heures dont l'importance ne saurait être exagérée, s'était montré, durant l'action, tacticien consommé. Ainsi que Sirot, il sut comprendre, presque deviner la pensée de son chef et lui donner le concours le plus intelligent et le plus énergique.

La *Gazette* cite comme s'étant particulièrement distingués : Montbas, premier capitaine de « royal » (cavalerie), qui, deux fois, pénétra dans le carré des tercios, y fut blessé, pris et « recous; » Pédamont, capitaine-sergent-major de Picardie, grièvement blessé (le nom de cet officier, qui avait montré autant de vigueur que de pré-

(1) On a reproché au vainqueur de Rocroy : 1° d'avoir oublié un moment son rôle de général en chef, de s'être laissé entraîner par son ardeur, en conduisant l'aile droite et en négligeant la direction de la gauche et du centre. Mais il ne pouvait prévoir que ses lieutenans enfreindraient ses ordres ou les comprendraient si mal. S'il n'avait pas été lui même à la tête de l'aile victorieuse, il n'eût pu dégager l'aile battue par la manœuvre que son génie improvisa; 2° d'avoir compromis le succès en attaquant l'infanterie espagnole avec des forces insuffisantes et d'avoir ainsi causé une effusion de sang inutile. Mais il ne pouvait pas laisser respirer un ennemi aussi redoutable, attendre qu'il se mît à manœuvrer ou que Beck arrivât.

sence d'esprit dans les premières heures de la bataille, disparaît à ce jour et mérite de ne pas être oublié); Hessy, major de Molondin; les mestres de camp Marolles, Menneville, vidame d'Amiens et La Prée; les colonels étrangers Raab, Vamberg et Sillart; les capitaines d'Hédouville, de Laubespin, de Pontécoulant, etc. — L'infanterie française avait repris confiance en elle-même; mobile, exercée aux manœuvres, elle avait bien supporté le canon, montré de la constance; il n'y eut pas de débandade, les unités avaient été bien conduites, sans confusion, même au moment où la direction générale avait manqué. La force était dans les vieux régimens, et « la force de ceux-ci était dans les officiers, » selon l'expression du duc d'Anguien, qui, quelques jours plus tard, s'élevant contre une de ces mesures d'économie malencontreuses, trop souvent répétées, réclamait le rétablissement de « l'enseigne (1) » supprimé dans chaque compagnie. — Quelle différence dans la conduite de nos escadrons lorsqu'ils suivaient Anguien et Gassion, ou lorsqu'ils étaient dirigés par La Ferté et L'Hôpital, à qui les longs services et le courage n'avaient pas pu donner le jugement et le coup d'œil ! En somme, ce fut une glorieuse journée pour la cavalerie française, une réhabilitation, une charge continuelle ou plutôt une suite de mêlées, d'engagemens rapides, où le trot et le pistolet étaient plus employés que le galop et l'arme blanche. Cependant il y avait des chocs violens où l'épée jouait son rôle; les blessures en témoignent (2).

Melo avait habilement tracé son plan; ses mesures étaient bien prises; l'exécution fut correcte jusqu'au moment où il se trouva en présence d'un adversaire audacieux; dès lors l'inspiration lui manqua; son esprit fut comme paralysé; il se laissa surprendre, attaquer, battre sans pouvoir parer aucun coup, remédier à aucun accident. Il se conduisit honorablement sur le terrain, fut des derniers à quitter le champ de bataille; presque tous ses officiers furent tués près de lui; un seul écuyer l'accompagnait lorsqu'il rejoignit Beck avant de s'arrêter dans la petite forteresse de Mariembourg, à six lieues de Rocroy. — Le comte d'Isembourg, la tête fendue, le bras cassé, s'en va d'une traite jusqu'à Charlemont (12 lieues); sa force physique était à la hauteur de son courage. Il lui avait manqué un certain degré d'autorité pour empêcher la dissémination de ses troupes; mais il avait du coup d'œil sur le terrain et s'était montré bon officier de cavalerie, vaillant, tenace, rapide

(1) Sous-lieutenant d'infanterie.

(2) Les écrivains étrangers estiment que le nombre des officiers mêlés à la troupe fut une des causes de la supériorité de la cavalerie française.

dans ses manœuvres. — Fontaine ne mérite pas le reproche d'inaction et de lenteur qui lui est adressé par divers écrivains; il ne sut peut-être pas s'affranchir des liens d'une méthode un peu étroite, mais il se préparait à soutenir les avantages de son aile droite et s'avançait en échelons, quand il fut arrêté par le désastre de sa gauche et de sa réserve. Il essaya alors de maintenir la position, de garder son infanterie et son artillerie comme un grand réduit pour permettre, soit à la cavalerie de se rallier, soit à Beck de le joindre. Le vieux paysan des Vosges couronna glorieusement par sa résistance et sa mort une belle vie militaire (1). Le duc d'Anguien traita ses restes avec honneur, les fit recueillir et les envoya à Mariembourg dans son propre carrosse, accompagné de tous les aumôniers et religieux qui étaient restés dans les lignes espagnoles.

Beck aurait-il pu atteindre le champ de bataille en temps utile? Nous le verrons mourir en héros (2) et toute sa vie le met à l'abri d'un soupçon de faiblesse; il était d'ailleurs animé de la haine des Français; mais habituellement farouche, ombrageux, il avait été froissé comme d'autres par la politique du capitaine-général. D'abord désigné pour assiéger Rocroy, il avait vu Melo charger Isembourg de l'investissement, puis prendre en personne la direction du siège. On pourrait supposer qu'il se rendit sans beaucoup de zèle au pressant appel de Melo; rien ne le prouve. Il était le 18 à ou devant Château-Regnault, sur la rive droite de la Meuse, à 32 kilomètres de Rocroy. Il fut prévenu tard, marcha toute la nuit à travers le pays le plus tourmenté de la région : la Meuse se creusant un lit profond et sinueux à travers le massif des Ardennes, tous les accidens de terrain acquièrent, auprès de cette rivière et de ses affluens, une valeur considérable. Vers six ou sept heures du matin, Beck débouchait des bois au nord de la place, à 8 kilomètres du champ de bataille; il ne pouvait faire plus vite, mais les fuyards étaient arrivés avant lui. Selon certaines versions, le désordre se mit aussitôt dans ses troupes; selon d'autres, et c'est la plus probable, il maintint sa petite armée; mais jugeant que, s'il continuait d'avancer au milieu de la cohue, il serait entraîné, il

(1) Vincart fait disparaître Fontaine dès le début de l'action. C'est une erreur volontaire qui rentre dans le plan du panégyriste de Melo. Le souvenir de ce vieillard, porté sur sa chaise et dirigeant le feu de son infanterie, était resté dans la mémoire de tous les acteurs et spectateurs du dénoûment de la bataille, et Bossuet, dans son magnifique tableau, n'a fait que rendre l'impression générale. Suivant une tradition assez bien établie, le maréchal de camp général espagnol fut renversé d'un coup de pistolet par un capitaine de Persan, Guimey, dans le second ou le troisième choc des colonnes d'attaque françaises contre les tercios viejos.

(2) A la bataille de Lens, 1648.

renonça à pousser jusqu'au champ de bataille, prit position, évita le contact des fuyards, les fit filer devant lui et se retira ensuite. Peut-être a-t-il bien fait? Ce qui est certain, c'est qu'il ne perdit la confiance ni de son roi, ni du capitaine-général et qu'il conserva sa popularité parmi les troupes.

Des six vieux régimens qui composaient l'infanterie espagnole des Pays-Bas, un seul, Avila, était resté en Boulonnois sous les ordres de Fuensaldaña; les cinq autres présens à Rocroy furent presque absolument détruits. Un des officiers chargés du dénombrement des prisonniers demandant à un capitaine grièvement blessé : « Combien étiez-vous dans votre régiment? — Comptez les morts, » répondit le Castillan. Et ce n'était pas ce que Brantôme aurait appelé une « rodomontade d'Espagne. » — Comptons : deux mestres de camp, Velandia et Villalva étaient tués; deux autres, Garcie et Castelvi, blessés et pris; le duc d'Albuquerque exerçant le commandement de la cavalerie, son régiment était conduit par le sergent-major Perez de Peralta, qui fut blessé et pris ainsi que le sergent-major de Rocaful; tous les capitaines furent tués ou pris; sur les six mille soldats, bas officiers, alferes (sous-lieutenans) ou officiers réformés servant comme soldats, quinze cents environ échappèrent; tous les autres (4,500) furent tués ou pris (1). — Deux mestres de camp italiens, le chevalier Visconti et Giovanni delli Ponti étaient parmi les morts ainsi que le baron d'Ambèse, mestre de camp wallon, Virgilio Orsini, etc. Ritberghe, mestre de camp allemand, grièvement blessé, était prisonnier, ainsi que d'autres officiers de haut grade ou personnages de distinction : don Baltazar Mercader, lieutenant du mestre de camp général, don Diego de Strada, lieutenant-général de l'artillerie, le comte de Beaumont, frère du prince de Chimay, le comte de Rœux, de la maison de Crouy, le baron de Saventhem, fils du chancelier des Pays-Bas, le comte de Montecuccoli, don Francisco de la Cueva, don Manuel de Leon, etc. (2).

(1) Voici, autant qu'on peut l'établir, la liste des régimens qui composaient l'infanterie du roi catholique à Rocroy :

Espagnols. — Albuquerque, Velandia, Villalva, Castelvi, Garcies.
Italiens. — Strozzi, Delli Ponti, Visconti.
Allemands. — Ritberghe, Morghem, Francipani.
Bourguignons. — Grammont, Saint Amour.
Wallons. — Des Granges, prince de Ligne, d'Ambèse, Ribeaucourt, Bassigny.

Le 31 mai, Fabert envoya de Sedan à Mazarin l'état des « échappés de Rocroy » qui peut se décomposer ainsi :

1,600 Espagnols, 1,700 Italiens, 1,200 d'autres nationalités, incorporés à Philippeville dans le corps de Beck; 3,160 de diverses nations, dont 1,960 blessés, à Namur. Total 7,660.

(2) Ces prisonniers étaient un grand embarras; jamais on n'en avait vu un tel

Beaucoup qui avaient essayé de fuir furent assommés par les paysans. Ceux que les Croates ramassaient étaient aussi dans un certain péril; le baron de Saventhem resta quatre jours entre leurs mains, nu jusqu'à la ceinture, sans pouvoir se faire comprendre, jusqu'à ce qu'il eut la chance d'être reconnu par le comte de Quincé. Le chapelain major de l'armée catholique n'avait guère été mieux traité. Pris entre deux feux au moment où il assistait Villalva qui rendait l'âme, il fut blessé, dépouillé et pris par les Croates. Le duc d'Anguien le sut, le fit venir, le garda chez lui et lui fit de grands éloges de Melo, que le bon prêtre prit au pied de la lettre.

XI. — RÉSUMÉ.

Résumons en peu de lignes un récit dont les détails ont peut-être obscurci l'ensemble, et marquons par quelques traits principaux les différentes phases de l'action.

Les deux armées ont passé la nuit du 18 au 19 en ordre de bataille, déployées à 900 mètres en face l'une de l'autre, sur deux positions analogues, chacune ayant son infanterie au centre, sa cavalerie aux ailes, l'artillerie près de l'infanterie; les Espagnols ayant l'avantage du nombre, les Français présentant un plus grand front et des intervalles mieux répartis.

Premier moment. — Le 19, à l'aube du jour, l'aile droite française, commandée par Gassion et dirigée par le duc d'Anguien, commence le combat; quinze escadrons formant deux échelons en ligne de colonnes, assistés par un bataillon, taillent en pièces mille fantassins d'élite et défont la cavalerie de Flandre; le duc d'Albuquerque disparaît du champ de bataille. Les escadrons victorieux prennent position au-delà de l'infanterie ennemie.

L'aile gauche française prend aussi l'offensive; par un faux mouvement de flanc et l'emploi prématuré du galop, les escadrons de première ligne donnent prise à la cavalerie d'Alsace, sont mis en déroute et entraînent la seconde ligne. La Ferté est fait prisonnier;

nombre. Beaucoup étaient blessés; il était difficile de les soigner. Deux chirurgiens-majors belges sont les seuls officiers de santé qui figurent sur le rôle conservé au dépôt de la guerre; ce rôle est fort confus; les noms y sont tous mutilés. — On dirigea les groupes d'abord sur les villes ouvertes de la Champagne, Reims, Rethel et d'autres, ainsi que sur les places fermées, où cela causait une grande incommodité, puis de là, le plus tôt qu'on put, dans l'Ouest, à Rouen, Caen, Alençon, le Mans, Amboise, Loches, Nantes, Niort, ou dans le centre, à Nevers, Moulins, Clermont. Leur subsistance était mise à la charge des villes, qui réclamaient des compensations toujours promises et rarement données. L'écoulement par échange ou rançon dura fort longtemps.

le canon français est pris, repris, perdu encore; le maréchal de L'Hôpital est hors de combat.

L'infanterie française formant le centre ou « bataille, » canonnée, abordée sur plusieurs points par la cavalerie, recule et se rapproche de la réserve commandée par Sirot.

L'infanterie du roi catholique dessine un mouvement par échelons, la droite en avant, pour compléter l'avantage remporté par le comte d'Isembourg. Celui-ci occupe sur le flanc gauche de la « bataille » française une position analogue à celle que le duc d'Anguien a conquise derrière la gauche de la « bataille » espagnole; mais une partie de la cavalerie d'Alsace s'est laissé entraîner dans une direction excentrique en poursuivant les escadrons de La Ferté.

Telle est la situation vers six heures du matin.

Deuxième moment. — Après avoir rallié ses escadrons, le duc d'Anguien, par un changement de front et une charge inopinée, prend à revers l'infanterie ennemie. Traversant les bataillons allemands et wallons qu'il met dans un désordre irrémédiable, il arrive par derrière la première ligne à l'autre extrémité du champ de bataille.

Sirot fait avancer la réserve, décide quelques bataillons à faire face en tête, s'efforce en vain de maintenir la ligne de combat. Le centre français était de nouveau en retraite lorsque le duc d'Anguien reparaît.

La défaite de la seconde et de la troisième ligne arrête le mouvement offensif de l'infanterie du roi catholique. Sirot ramène ses troupes, reprend le canon perdu. Les régimens italiens, premier échelon de droite, chargés en flanc par le duc d'Anguien et menacés de front par Sirot, se retirent en désordre. Le second échelon (Velandia), résiste davantage, mais il est rejeté sur le gros des tercios viejos.

Les escadrons de La Ferté se rallient. Après de brillans engagemens, la cavalerie d'Alsace est enveloppée, rompue et ses débris quittent le champ de bataille. Isembourg est hors de combat.

De toute l'armée du roi catholique, les « Espagnols naturels » restent seuls en ordre sur la position qu'ils occupent depuis la veille; ils forment un rectangle allongé; une foule d'hommes appartenant à divers corps ou nations ont grossi leurs rangs. Ils ont conservé leur artillerie. C'est Fontaine qui les commande. En face d'eux les troupes françaises se reforment. Temps d'arrêt général vers huit heures.

Troisième moment. — Le duc d'Anguien, ne voulant laisser ni à l'armée du Luxembourg le temps d'arriver, ni à l'infanterie d'Espagne le loisir de manœuvrer, se hâte d'attaquer la phalange avec

les premiers bataillons qu'il a pu réunir et quelques escadrons de la réserve et de l'aile droite. Il est repoussé trois fois par un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie.

Toutes les troupes françaises se rallient et se rapprochent. A la quatrième charge, les Espagnols naturels, abordés de trois côtés, à bout de forces et de munitions, sont enfoncés. Tous ceux qui échappent au carnage sont faits prisonniers. Fontaine a été tué. Le capitaine-général parvient à s'échapper et rejoint l'armée de Beck, qui se replie sur Philippeville sans avoir paru sur le champ de bataille.

La perte des Espagnols peut être évaluée à sept ou huit mille morts, six ou sept mille prisonniers, presque tous blessés, vingt-quatre bouches à feu, cent soixante-dix drapeaux, quatorze cornettes, vingt guidons, dix pontons, un butin considérable, un trésor important (1), la chaise sur laquelle avait été tué le brave Fontaine (2) et le bâton de commandement abandonné par Melo (3).

Les Français comptaient environ deux mille hommes tués, dont trois chefs de corps, d'Ayen, d'Altenove et d'Arcombat, dix-huit capitaines et presque tous les gardes de M. le Duc (4), autant de blessés parmi lesquels nous remarquons, outre L'Hôpital et La Ferté, les mestres de camp Beauvau, Persan et La Trousse.

Commencée entre trois et quatre heures du matin, la bataille de Rocroy était terminée à dix heures. C'était la victoire la plus complète et la plus éclatante remportée par nos armes depuis un siècle; car il y avait cent ans que l'armée espagnole d'Italie avait été arrêtée dans la plaine de Cérisoles par François de Bourbon, comte d'Anguien.

HENRI D'ORLÉANS.

(1) Un mois de solde pour toute l'armée.

(2) Cette chaise donnée par le duc d'Anguien au major de place Pierre Noël, fut offerte par l'arrière-petite-fille de cet officier à l'un des derniers princes de Condé, qui la fit placer dans la galerie des armures de Chantilly. On la voit aujourd'hui au Musée d'artillerie.

(3) Ce bâton, tout couvert d'inscriptions qui rappelaient les précédentes victoires du capitaine-général, a été célébré dans un petit poème latin : *Canna Melonis, pugna Rocroyana; Parisiis*, 1643.

(4) Entre autres, les deux officiers présens à la bataille, le lieutenant et l'exempt Saint-Evremond, titulaire de la lieutenance, était absent.

ESSAIS

DE

PSYCHOLOGIE SOCIALE

I.

L'HÉRÉDITÉ INTELLECTUELLE ET MORALE.

Ceux qui peuvent soustraire un instant leur esprit aux préoccupations de la politique et s'intéresser encore au drame des idées trouvent un émouvant spectacle dans le grand effort tenté par les sciences positives pour tout conquérir dans la vie de l'homme, la conscience aussi bien que l'organisme, pour étendre sur la liberté morale le niveau du déterminisme universel et rattacher à l'empire croissant des lois physiques tout ce qui jusqu'alors semblait constituer une nature d'un genre à part au milieu de la nature et comme un état dans l'état. La personnalité humaine est successivement chassée de toutes ses positions et menacée dans son dernier refuge par l'invasion de la science.

Il est curieux de suivre jusque dans la littérature le succès de ces tentatives. Voyez ce qui se passe dans ces domaines réservés à l'imagination et à la passion et qui semblaient le mieux à l'abri, le roman et le drame. Dans la plupart des œuvres qu'on nous donne sous ce nom, ce qui domine aujourd'hui, c'est la physiologie, et plus encore la pathologie, c'est-à-dire la physiologie troublée. Particulièrement dans le roman, si l'on excepte quelques écrivains délicats,

psychologues de nature et de race qui résistent à la contagion et qui analysent encore des sentimens, la mode n'est-elle pas de décrire uniquement des sensations et d'en rechercher les causes physiques? N'est-ce pas cela qu'on appelle aujourd'hui observer? Tous ces problèmes qui se déroulent à travers un mélange étonnant de brutalités scientifiques et de raffinemens littéraires, ce sont des problèmes de clinique. Il n'est question que de tempérament; on nous donne des consultations en règle sur la *diathèse congénitale* et l'*idiosyncrasie*. Ah! qu'en termes galans ces choses-là sont dites! — La vie humaine, étudiée sous cet aspect, fait la figure d'un vaste hôpital ou d'un hospice de fous. Les personnages variés que l'on nous montre représentent les cas les plus intéressans de la psychologie morbide. Des maladies effroyables, sans nom jusque-là dans la langue usuelle, sont décrites avec une furie de détails qui étale tous les mystères, et une érudition scrupuleuse qui épuise les dictionnaires de médecine. La névrose joue dans notre littérature le rôle de la fatalité antique. Dans l'état passionné, l'homme est un malade, une machine détraquée; dans l'état ordinaire, il est une machine bien ordonnée, un pantin dont les ressorts sont les nerfs. Mais ces ressorts eux-mêmes ont été tissus, modifiés, travaillés à travers les générations par une série d'influences ou d'habitudes qu'une nécessité industrieuse a combinées entre elles pour en faire l'invisible filet dans lequel notre volonté est prisonnière. Voilà où en est le roman contemporain; il aspire à devenir tout simplement un manuel d'expériences de précision sur les maladies morales en tant que manifestation des maladies du corps, expression dramatique des fatalités de l'organisme. Je ne désespère pas qu'un jour le dernier chapitre de chaque roman ne soit l'autopsie du héros ou de l'héroïne, destinée à justifier l'art du romancier et l'exactitude de ses informations; ce sera le denoûment logique de l'œuvre; au besoin, le certificat du chirurgien en garantira la valeur. C'est une période qui commence, l'avènement de la médecine dans la littérature. Dans ce nouvel âge du roman, chaque auteur qui se respecte devra être expert en scalpel, et avant d'écrire il fera bien d'avoir disséqué quelques cadavres. Sans quoi il a des chances d'être méprisé de ses contemporains comme un idéaliste; ce qui est une sentence sans appel, la mort sans phrase.

Parmi les sujets d'ordre physiologique ou médical dont le roman a singulièrement abusé dans ces derniers temps, se trouve au premier rang la question de l'hérédité, de ses conséquences physiques, intellectuelles et morales. Ici comme ailleurs, la littérature n'a fait qu'exprimer à sa manière une des préoccupations scientifiques du temps présent. A l'heure même où elle posait dans ses fictions libres ce redoutable problème de l'hérédité, avec cette intrépidité d'affirmations et ce sans-gêne habituels à qui dispose des événemens et

les arrange à son gré, on l'abordait de deux côtés différens : d'une part, c'était la critique naturaliste, avec la précision plus apparente que réelle de ses procédés qui tendent à éliminer des œuvres de littérature et d'art l'homme lui-même, sa liberté d'inspiration et d'action; d'autre part, c'était la philosophie scientifique. Les travaux récens de MM. Galton, Alphonse de Candolle, Dumont, Ribot, du docteur Jacoby, ont remis cette étude à l'ordre du jour. Une deuxième édition du livre très curieux de M. Ribot (1), vraiment nouvelle par le plan et les recherches, et résumant les travaux antérieurs auxquels s'ajoute une riche contribution personnelle, nous offre l'occasion de rechercher dans quelle mesure le problème est résolu ou reste encore incertain. La question n'est pas indifférente. Il ne s'agit de rien moins que de savoir si l'homme a un fonds de nature qui lui est propre, une individualité qui lui appartient, ou si cette apparence de personnalité n'est que l'effet des conditions biologiques qui ont amené son avènement à la vie. Il s'agit de savoir si notre *moi* nous échappe et va se plonger dans le grand courant du fatalisme universel, de telle sorte qu'il ne resterait rien en propre à l'homme lui-même, ni de son œuvre, qui n'est qu'un legs d'habitudes et d'inclinations nécessaires, ni de sa pauvre et chétive liberté, qui n'est que l'illusion de la girouette mue par le vent, ni de sa conscience, qui n'est que la synthèse des mille petites consciences nerveuses, ni de son âme enfin, ou du moins de ce qu'on appelait autrefois de ce nom, qui semble n'être plus que l'ensemble des circonstances accumulées par lesquelles s'est élaboré le cerveau, ou, tout au plus, ce qui reste d'indéterminé dans la science de l'homme, la part subsistante des causes inconnues, susceptibles d'être déterminées, mais ne l'étant pas encore.

D'ailleurs, quelles que soient les conséquences de la solution adoptée, il va de soi que c'est en elle-même que la question doit être résolue. Il faut la traiter uniquement par l'examen des faits et subir toutes les inductions qui en découlent. Mais, en revanche, si par hasard l'évidence n'est pas faite par l'école biologique, si sa démonstration reste en échec et se trouble sur des points essentiels, nous avons le droit d'en tenir compte et de prémunir loyalement le public contre un acquiescement trop facile.

I.

La question n'a été nulle part étudiée avec autant de soin qu'elle l'est dans le livre de M. Ribot. Je n'ai pas besoin de rappeler les

(1) *L'Hérédité psychologique*, par Th. Ribot, 2e édition; Germer-Baillière, 1882.

titres de M. Ribot à notre attention. On sait qu'il est un des promoteurs les plus résolus et les plus érudits de la nouvelle psychologie, et qu'il poursuit son œuvre avec une faculté d'analyse et une probité scientifique au-dessus de toute contestation. Si donc nous ne sortons pas de cette lecture convaincus, c'est sans doute que le problème, tel qu'il est posé par l'auteur, n'est pas susceptible d'une solution exacte, et qu'il manque dans les données un élément essentiel qui déconcerte par son influence méconnue les efforts de l'observateur et les prévisions du logicien.

Il faut d'abord bien s'entendre sur le mot *hérédité*. C'est, comme le dit Littré, la faculté qu'ont les êtres vivans de transmettre par la voie de la génération les variétés acquises (1). C'est par la transmission de ces variétés qu'elle se distingue de la loi spécifique qui assure la permanence des caractères généraux de l'espèce. Il y a là deux ordres de faits que l'on confond trop souvent, ce qui embrouille singulièrement la question. Par exemple, pour ce qui concerne l'hérédité psychologique, ce qu'il s'agit d'étudier, ce n'est pas la permanence des traits essentiels qui constituent l'homme intellectuel, tels que le langage et la raison, mais bien la transmission des modes particuliers, la répétition exacte des caractères individuels qui tendent, nous dit-on, à s'accumuler, à se fixer chez les descendans comme les caractères spécifiques eux-mêmes. Que l'homme reçoive régulièrement, par voie de génération, certains attributs sans lesquels il ne serait pas un homme, c'est l'idée de l'espèce qui se réalise en lui; mais que la quantité ou la qualité variables de ces élémens intellectuels et moraux se transmettent aussi fidèlement et se perpétuent, que le même degré de mémoire ou d'imagination, que les différences d'aptitude intellectuelle ou l'intensité d'une passion, la force d'une habitude se fixent dans le cours des générations, s'acclimatent définitivement dans une famille par une sorte de nécessité analogue et de transmission également régulière, fatale même, toutes les fois qu'elle n'est pas dérangée par d'autres fatalités concurrentes et rivales : voilà dans ses vrais termes le problème de l'hérédité tel qu'il se pose devant nous.

Jusqu'où s'étend cette faculté des ascendans de perpétuer leur ressemblance, avec le flot de la vie, dans les générations qui les suivent? Jusqu'où va ce pouvoir singulier qui est en eux de marquer à leur effigie la série de leurs descendans? Dans l'ordre physiologique, la question semble résolue. Il y a plus de trente ans que l'ouvrage du docteur Prosper Lucas fait loi dans cette matière (2). L'hérédité se trouve tout d'abord inscrite en traits visi-

(1) *Médecine et Médecins*, p. 366.
(2) *Traité philosophique de l'hérédité naturelle*, par le docteur Prosper Lucas, 1849.

bles dans la structure externe; elle s'accuse surtout dans le visage, l'expression ou les traits de la physionomie. Les Romains aimaient à marquer par des noms expressifs ces signes héréditaires dans les familles. Les héritiers des grands nez, des grosses lèvres, des grandes bouches ou des grosses têtes s'appelaient les *Nasones*, les *Labeones*, les *Buccones*, les *Capitones*. L'histoire moderne n'a pas dédaigné de noter en passant, en Autriche et en France, la lèvre des Habsbourg et le nez des Bourbons. — C'est à propos d'un trait de ce genre, persistant avec une fidélité implacable à travers des égaremens sans nombre et devenu comme le signalement des branches clandestines d'une famille, qu'un homme d'esprit disait plaisamment au dernier siècle : « Le monde oublie, Dieu pardonne, mais le nez reste. » — L'analogie de la taille se remarque aussi comme un signe héréditaire. C'est ainsi que, depuis un siècle et demi, les éleveurs anglais ont créé une race de chevaux moulée sur le même modèle et présentant à peu de chose près, avec de remarquables aptitudes, la même configuration physique. Le père de Frédéric II, Guillaume Ier, un grand éleveur à sa manière, pratiquait la sélection pour assurer dans l'avenir le recrutement du régiment de ses gardes, et ne tolérait le mariage, dans ce corps de géans, qu'avec des femmes d'une taille égale. Mêmes ressemblances dans la conformation interne, dans le volume, la structure, les analogies du système osseux, les proportions du crâne, du thorax, du bassin, de la colonne vertébrale, les particularités du système nerveux, de la force musculaire et de l'activité motrice. Les anciens avaient des familles d'athlètes; les Anglais ont des familles de boxeurs, de lutteurs, de rameurs. Les familles de chanteurs sont nombreuses, et encore plus nombreuses celles qui sont rebelles authentiquement à la mélodie. Un des cas les plus curieux est relatif à la durée de la vie. Dans certaines familles, une mort précoce est si ordinaire qu'il est très difficile à un petit nombre d'individus de s'y soustraire. Chez les Turgot, on ne dépassait guère l'âge de cinquante ans. Turgot, voyant approcher cette époque fatale, malgré toute l'apparence d'une bonne santé et d'une grande vigueur de tempérament, comprit qu'il était temps de mettre ordre à ses affaires; il s'empressa d'achever un travail qu'il avait commencé et mourut, en effet, à cinquante-trois ans. La longévité est également héréditaire. Le 5 janvier 1724, mourait en Hongrie, dans le banat de Temeswar, un cultivateur âgé de cent quatre-vingt-cinq ans, qui avait vu changer deux fois le millésime séculaire. Le cadet de ses fils avait, au moment de sa mort, quatre-vingt-dix-sept ans, l'aîné cent cinquante-cinq ans. Ces longévités extraordinaires et qui suivent les familles sont de tous les pays et de tous les temps (1). — Il y a

(1) Littré, *Médecine et Médecins*, p. 371.

des accidens physiques qui se perpétuent. Un homme blessé à la main droite engendra plusieurs fils qui avaient un doigt tors comme leur père. M. de Quatrefages a noté chez les Esquimaux cette singularité : comme on coupe la queue aux chiens qu'on attèle aux traîneaux, les petits de ces chiens mutilés naissent souvent sans queue. — Enfin il est inutile d'entrer dans le détail des maladies héréditaires; elles sont nombreuses et manifestent sous un triste aspect la régularité des transmissions. — Si, dans cet ordre de fonctions et de phénomènes, il arrive que le semblable ne produise pas toujours le semblable, il faut attribuer ces déviations du type naturel ou de la variété acquise au dualisme des générateurs, ou encore à l'entrecroisement d'autres circonstances dont on a la loi, qui viennent modifier la transmission de ces modes acquis et créer, si je puis dire, certains cas de perturbation normale.

La question est-elle aussi clairement résolue, peut-elle l'être quand il s'agit des phénomènes et des fonctions psychologiques? Cette faculté de transmission existe-t-elle au même degré pour les caractères intellectuels, affectifs ou moraux? Selon M. Ribot, la même question doit recevoir la même réponse dans les deux ordres de phénomènes. La vie psychologique n'étant autre chose pour lui qu'un autre aspect de la même activité vitale, elle en subit naturellement les lois. Le principe qu'il cherche à établir, c'est que, dans l'ordre des pensées et des sentimens aussi bien que dans l'ordre des fonctions physiques, l'hérédité est la règle et la non-hérédité l'exception. Tout au plus, en raison de la complexité et de la délicatesse des phénomènes, faut-il faire ici la part plus grande aux causes perturbatrices, déjà invoquées dans l'hérédité physiologique, et qui rétablissent d'une autre manière le règne de la loi, faisant rentrer les exceptions dans la règle par des voies détournées, mais certaines. — Notre dissentiment avec M. Ribot ne porte pas sur tous les points de sa thèse, mais sur un seul. Nous croyons pouvoir établir que, parmi les causes de perturbation qui viennent déranger la succession des modes intellectuels et moraux, M. Ribot a omis la principale, l'énergie spontanée ou acquise du *moi*, de quelque façon qu'elle se soit produite, qui crée une initiative au milieu des résultats prévus ou à prévoir, les modifie ou les bouleverse. Ce point est essentiel pour comprendre les changemens prodigieux qui viennent déconcerter l'hérédité psychologique et troubler l'ordre de ses transmissions. Nous voudrions le faire sortir de l'ombre où l'école biologique l'a plongé et le mettre en pleine lumière. C'est ce même problème qu'il y a trois siècles Montaigne posait déjà en termes précis quand il se demandait : « Quel monstre est-ce que cette goutte de semence de quoy nous sommes produits porte en soy les impressions, non de la force corporelle seulement, mais

des pensemens et des inclinations de nos pères? » — Montaigne a raison. Nous portons en nous la trace des pensées et des passions de nos pères; nous avons contracté dans le commerce des générations qui nous ont amenés à la vie des dispositions et des habitudes. Et pourtant il nous reste une chance d'être nous-mêmes, de rester nous-mêmes au milieu de ces influences qui nous viennent de toutes parts et qui nous arrivent même du fond des siècles, c'est la personnalité, trop méconnue par la psychologie naturaliste.

M. Ribot a consacré une partie très étendue de son ouvrage à l'analyse des faits, et il a raison. La question n'est pas de savoir si l'hérédité psychologique est possible, mais si elle est réelle. Peu importe qu'elle agrée ou non aux différens esprits, selon leur humeur dogmatique, peu importe qu'elle soit plus ou moins d'accord avec tel ou tel système; il s'agit de savoir si elle existe et dans quelle mesure. « Rassemblons des faits pour nous donner des idées, » disait Buffon. M. Ribot a rassemblé avec un grand zèle ceux qui lui semblaient les plus significatifs. Je ne jurerais pas cependant que ce soient toujours les faits qui, selon le précepte de Buffon, lui ont donné ses idées. Sur plus d'un point, il est sensible que ce sont ses idées qui lui suggèrent, je ne dirai pas les faits, mais l'explication des faits. Il y a là des tentations dont il est bien difficile de se préserver, en pareille matière, dans un sens aussi bien que dans l'autre.

Tout en mettant à profit les riches nomenclatures placées sous nos yeux, nous devons reconnaître qu'il s'en faut que tous les élémens de ces tableaux aient la même valeur et témoignent avec une vraisemblance égale en faveur de l'hérédité. Il y faut introduire, à ce qu'il me semble, un principe de classification qui en distribue l'inégale probabilité à bien des degrés divers et dans des catégories distinctes. S'il y a une induction qui résulte de l'examen comparatif des faits, c'est que l'hérédité s'efface et s'atténue de plus en plus à mesure que les fonctions mentales s'élèvent en importance et en dignité et finit presque par disparaître, tandis qu'elle se montre d'autant plus énergique et active que les modes qu'elle régit ont plus de liens et d'affinités avec l'organisme. On dirait que du fond de l'organisme une force secrète agit sur certains phénomènes limitrophes, les attire à elle et les rattache plus directement à l'hérédité physiologique. Ainsi, sur les vagues frontières qui séparent les deux domaines, la loi se révèle avec une force et une clarté presque dominatrices, qui décroissent sensiblement à mesure que l'on s'élève dans les régions des phénomènes supérieurs et vraiment humains. Cette induction, qui a pour nous la valeur d'un axiome, nous est suggérée par la lecture attentive des tableaux sta-

tistiques, qu'il ne faut pas se contenter de lire, qu'il faut interpréter.

Dans le premier groupe, nous rangerons tous les phénomènes de la vie mentale, qui sont sensiblement subordonnés aux conditions de l'organisme, par exemple, les anomalies et les troubles divers de la perception externe, les instincts et spécialement ceux qui se rapportent à la vie physique, les habitudes et les passions, particulièrement celles qui se rapportent à la vie de sensation, enfin les nombreuses variétés de la psychologie morbide. Ici il semble bien que M. Ribot ait raison et que, pour cet ordre de phénomènes, l'hérédité soit manifeste, une hérédité plus ou moins combattue par l'éducation, par le développement de la raison, la culture esthétique ou scientifique, la réaction du caractère personnel, mais enfin dont il est vrai de dire que, sans devenir une fatalité inéluctable dans tous les cas, elle n'en joue pas moins un grand rôle, un rôle d'influence très sensible et parfois prédominante dans notre vie.

Parmi ces phènomènes qui sont d'un genre mixte et marquent le passage de la physiologie à la psychologie viennent se classer naturellement les formes diverses des maladies nerveuses qui affectent plus ou moins profondément l'intelligence. Il n'est pas contestable qu'ici l'hérédité morbide sévisse avec une grande force, bien qu'il soit parfois difficile de la suivre à travers ses métamorphoses. C'est une liste attristante que nous fournissent les annales médicales, parcourant les groupes variés des névroses, l'hypocondrie, l'hystérie, et aussi les divers modes de l'aliénation mentale, l'hallucination, la manie, la monomanie, la démence, la paralysie générale. Bien que les statistiques varient à l'infini sur la proportion des cas héréditaires, la réalité du fait semble hors de doute, et, comme le dit M. Ribot, tous les traités des maladies mentales ne sont qu'un plaidoyer, le plus convaincant, le plus irrésistible pour l'hérédité. La manie du suicide est un des genres d'aliénation où la transmission se marque en traits irrécusables. Esquirol, Moreau (de Tours), Lucas, Morel, sont unanimes sur ce point. Ils constatent non-seulement la régularité des cas similaires dans les descendans, mais l'uniformité dans la répétition, l'identité de l'âge pour la date de la mort volontaire et l'identité du procédé choisi. Un monomane se tue à trente ans; son fils arrive à trente ans et fait deux tentatives de suicide. Ces tentatives manquent pour lui, mais pour d'autres elles réussissent. Le même genre de mort est de tradition dans une famille; les uns se noient, les autres se pendent, les autres se jettent par les fenêtres; on dirait qu'une obsession fatale arrive à point nommé dans ces existences vouées au suicide et que l'image du genre de mort paternelle attire les fils par une sorte de fascination.

Rien de plus navrant que de suivre ainsi les destinées d'une famille à la trace du sang à travers trois ou quatre générations.

A côté des troubles nerveux viendraient prendre place les variétés pathologiques de l'activité sensorielle de la vue, de l'odorat, de l'ouïe, les perversions du goût, les cas singuliers d'anesthésie ou d'hyperesthésie nerveuse. Il y a des familles où l'on naît gaucher. La sensibilité tactile est raffinée et délicate à l'excès chez les peuples du Midi; elle est généralement obtuse dans les races du Nord. La peau du Lapon est extrêmement peu sensible. Là, dit Montesquieu, « il faut écorcher l'homme pour le faire sentir. » On cite, au contraire, dans d'autres contrées, des personnes qui ne peuvent supporter le simple contact ou même l'approche d'objets comme la soie, le liège. Cette forme de sensibilité maladive se transmet aux enfans et devient héréditaire. — Il en est de même pour la transmission des modes sensoriels de la vue, soit qu'ils tiennent à des causes mécaniques, soit qu'ils proviennent d'une excitation ou d'une dépression de l'élément nerveux. C'est un fait avéré, selon Liebreich, que la myopie est en voie continuelle d'accroissement dans les pays civilisés. Ce qui l'amène, c'est le travail assidu de près, la lecture, le travail intellectuel, et de plus elle se transmet. Aussi en Allemagne, où ce genre de travail est un élément si important de la vie nationale, on a dû renoncer à faire de la myopie une cause de réforme devant les conseils de revision.

M. Guillemot, dans un travail curieux *sur l'Hérédité de quelques lésions acquises*, note ce fait de races diverses d'animaux, tous aveugles, vivant dans les cavernes de la Carniole et du Kentucky. Le défaut d'exercice a longtemps agi sur les générations successives de ces animaux et a fini par aboutir à l'anesthésie totale, la cécité. — Chez l'homme, les aveugles de naissance proviennent souvent de parens aveugles. Dufau cite vingt et un aveugles dont les ascendans, père, mère, grands-parens, oncles, avaient quelque affection grave des yeux. — Le *daltonisme*, l'incapacité de distinguer les couleurs, est transmissible au plus haut degré. Dans huit familles alliées, cette infirmité du sens de la vue a persisté pendant cinq générations et atteint soixante et onze individus. — Au contraire, dans certaines races et chez certaines familles, l'usage accumulé et transmis pendant plusieurs générations développe la vision d'une façon extraordinaire. Darwin nous donne l'exemple des habitans de la Terre-de-Feu, qui, à bord de son navire, voyaient des objets à une distance considérable, où n'atteignait pas le regard exercé des matelots anglais. Pallas, le voyageur, raconte que les Mongoliens des plaines du Nord peuvent voir à l'œil nu les satellites de Jupiter. — Les mêmes observations ont été faites sur les variétés héréditaires des sensations de l'ouïe, de l'odorat et du goût. Gratiolet raconte

qu'un vieux morceau de peau de loup, usé jusqu'au cuir, présenté à un petit chien, le jetait dans des convulsions épouvantables, et cependant ce petit chien n'avait jamais vu de loup. Bien des exemples de ce genre prouvent également chez l'homme la transmission de sentimens singuliers attachés à certaines perceptions. L'anesthésie du goût et l'antipathie pour des odeurs déterminées sont héréditaires. — Dans tous ces cas, on dira sans doute qu'il ne s'agit pas tant d'hérédité intellectuelle que d'hérédité physiologique. Mais ici la ligne de démarcation est très difficile à marquer; les opérations des sens tiennent de trop près à l'intelligence pour que leurs anomalies ne produisent pas sur elle des effets correspondans, et qui, se transmettant avec leurs causes, engagent déjà la question de l'hérédité psychologique.

La même faculté de transmission se constate pour les instincts, et non pas seulement pour ceux qu'on appelle *naturels* ou *primitifs* et qui appartiennent à tous les individus des espèces actuellement vivantes, mais pour ceux qui sont acquis et dont la formation a pu être observée à un certain moment et dans des circonstances déterminées. Darwin a établi ce fait remarquable que les animaux qui habitent les îles désertes n'ont pas peur de l'homme la première fois qu'ils le rencontrent, mais que, peu à peu, ils deviennent craintifs, à mesure qu'ils expérimentent nos moyens de destruction, et qu'ils transmettent à leurs descendans l'habitude d'une méfiance salutaire. Cette forme de l'hérédité est utilisée tous les jours pour le dressage des animaux, chez qui l'on réussit à fixer certaines dispositions et aptitudes utiles. Chez l'homme, elle devient un auxiliaire énergique de l'éducation; il n'est pas douteux qu'il soit beaucoup plus facile d'obtenir des résultats élevés et durables dans une race où l'on a emmagasiné dans le cours des siècles un certain nombre d'instincts et d'habitudes conformes à cet état supérieur et qui a déjà reçu, avec le sang et les nerfs, une sorte d'éducation anticipée.

La catégorie des penchans et des passions qui se rapportent à la vie physique serait facile à remplir de faits très significatifs, par exemple ceux qui composent l'hérédité de la dipsomanie, ou l'*alcoolisme*, avec toutes ses transformations possibles. Car la passion de boire ne se transmet pas toujours sous cette forme : « Un de ses effets les plus fréquens, dit Magnus Huss, c'est l'atrophie partielle ou générale du cerveau : cet organe est diminué au point de ne plus remplir la boîte osseuse. De là une dégénérescence mentale qui, chez les enfans, produit des fous ou des idiots. » Quelles histoires que celles que racontent les auteurs spéciaux qui ont poursuivi ce genre d'hérédité! Un homme meurt d'alcoolisme chronique, laissant sept enfans : les deux premiers meurent en bas âge par suite de convulsions. Le troisième devient aliéné à vingt-deux ans et meurt

idiot. Le quatrième, après des essais de suicide, tombe dans l'idiotie. Le cinquième est irritable, misanthrope et se brouille avec toute sa famille. Sa sœur est en proie à l'hystérie la plus prononcée et à une folie intermittente. Le septième seul lutte contre son tempérament à force d'intelligence et de volonté. — Dans une autre famille, voici les phases diverses parcourues : à la première génération, ivrognerie; à la deuxième, ivrognerie avec aggravation; à la troisième, hypocondrie; à la quatrième, stupidité, extinction probable de la race. Sous des formes diverses, c'est l'hérédité qui fait son œuvre. — Elle la fait aussi, cette œuvre funeste, dans des passions d'un ordre plus complexe et qui, en apparence, sont plus indépendantes de l'organisme, la passion de l'argent, l'avarice, le jeu, le vol, l'homicide. Le docteur Maudsley prétend, avec preuves à l'appui, que, quand un homme a beaucoup travaillé pour arriver à la richesse, il reste dans ses descendans une fourberie et une duplicité instinctives, un extrême égoïsme, une diminution sensible ou même une absence d'idées morales, l'excessive passion pour l'argent absorbant toutes les forces de la vie et prédisposant à une décadence morale, ou intellectuelle et morale tout à la fois. Enfin l'hérédité de la tendance au vol et à l'assassinat est démontrée par les annales criminelles de tous les pays où les cas de transmission dans les familles sont, nous dit-on, très nombreux et tout à fait concluans.

Nombreux, j'y consens; concluans, pas toujours autant qu'on pourrait le croire. Dans tous les phénomènes d'ordres variés que nous venons d'énumérer d'après M. Ribot, mais en les classant autrement que lui, il faut bien distinguer ceux qui dépendent d'un élément morbide introduit dans l'organisme et ceux qui n'en dépendent pas aussi sensiblement et qui relèvent peut-être de quelque autre cause. Ce terme *morbide*, plus spécialement employé dans certains cas, prouve d'ailleurs qu'il ne s'agit plus d'hérédité psychologique proprement dite. Partout où il s'applique, c'est de quelque lésion organique qu'il s'agit, de quelque altération des tissus nerveux, transmise avec la vie physique. Dès lors la question change de nature et d'aspect. Voyons, par exemple, ce qui se passe pour l'aliénation : bien qu'elle soit mentale dans ses effets, il est très probable qu'elle est physique dans quelques-unes de ses causes, sinon dans toutes, et ce qui est une probabilité pour la folie individuelle devient une certitude pour la folie héréditaire. Il en résulte que le problème, au moins dans ce dernier cas, est d'ordre physiologique. De même pour la maladie de l'alcoolisme qui, une fois contractée, se transmet avec les conditions d'un système nerveux profondément troublé. On cite aussi quelques traits de la manie du vol et de l'assassinat, dont le signalement semble révéler une sorte de fatalisme héréditaire et d'irresponsabi-

lité imputable à l'empire absolu de causes physiologiques. Mais déjà ici le doute est possible et les cas sont très rares où l'évidence s'impose. — De bonne foi, et si l'on met à part ces faits exceptionnels, dans la généralité des cas, chez ces criminels qui semblent hériter des tendances funestes d'une famille, ne subsiste-t-il pas encore une part de liberté qui, mieux cultivée et autrement dirigée, dans des milieux plus favorables par l'exemple et la discipline morale, aurait pu soustraire le malfaiteur à ce déterminisme physique qu'on invoque en sa faveur? La tendance au crime n'était pas irrésistible par le fait seul de l'hérédité; elle l'est devenue. Il faut tenir grand compte enfin de l'action du caractère sur lui-même, qui fait que, dans des conditions identiques d'hérédité et d'éducation, les uns se sauvent, les autres se perdent irrémissiblement, sans qu'on puisse chercher à cette différence des destinées une autre cause que celle de la personnalité, que l'on veut en vain proscrire.

Pour mettre sur ce point notre pensée en lumière, nous pourrions prendre l'exemple d'une infirmité singulière, le bégaiement. A coup sûr, elle dépend d'une cause physique, bien, que d'autre part, des causes intellectuelles y concourent; elle est soumise à la loi de l'hérédité, et cependant elle est susceptible d'être parfaitement réformée par la volonté. En 1875, l'Académie de médecine disait, à propos d'un mémoire sur *l'Orthophonie* de M. Colombat (de l'Isère) : « Le redressement vocal du bégaiement est sorti du domaine de la médecine pour entrer dans celui de l'enseignement; on ne traite pas le bègue, on fait son éducation. Le bègue n'a pas un médecin, mais un professeur. » Or si l'on consulte les principes de l'habile professeur couronné par l'Académie de médecine, on verra que tous se résument dans une série d'exercices imposés à l'élève, d'actes volontaires qu'on lui suggère et qui lui permettent de rétablir l'harmonie troublée entre l'influx nerveux qui suit la pensée et les mouvemens musculaires au moyen desquels on peut l'exprimer par la parole. L'éducation du bègue consiste donc dans une sollicitation continuelle de sa volonté, et il est guéri déjà par avance dès qu'il a compris que sa guérison dépend de l'énergie personnelle qu'il apportera au redressement de son infirmité. « Lorsque le bégaiement est héréditaire, le redressement est plus lent, mais il est aussi certain que dans les autres cas, de sorte qu'il appartient à l'individu de fixer en lui et de léguer à ses descendans l'habitude d'une parole correcte qu'il doit à l'énergie déployée pour refaire ce qui a été mal fait par d'autres ou par la nature. C'est un exemple intéressant de solidarité morale (1). »

J'ajouterai que c'est un exemple intéressant du pouvoir de la

(1) *Revue philosophique*, mars 1883, p. 325.

volonté sur l'organisme. Et ce pouvoir, qui pourrait dire au juste jusqu'où il s'applique? Qui peut en mesurer les effets? Qui peut en déterminer tous les résultats possibles? Comme il est de soi indéterminé, on veut n'en pas tenir compte. C'est vraiment trop commode. Là même où la liberté paraît le plus sérieusement compromise, par exemple dans la folie et le suicide héréditaires, prenons garde d'être dupes et de trop accorder au prestige des nombres que l'on fait évoluer devant nos yeux. Tous ces tableaux qu'on nous présente ont le double inconvénient d'être très incomplets dans leurs données et souvent contradictoires. Il y a dans ces statistiques des écarts qui étonnent. Après avoir constaté que l'hérédité est au premier rang des causes de la folie, notre consciencieux auteur se pose cette question : Dans quelle proportion agit cette cause par rapport aux autres? Et voici sa réponse : « Les relevés divers s'accordent très peu entre eux. Les folies héréditaires représentent pour Moreau (de Tours) les 9/10 ; pour d'autres, 1/10 seulement. D'après Maudsley, le chiffre serait au-dessus de 1/4 et au-dessous de 1/2 ; sur cinquante cas d'aliénation qu'il a soigneusement examinés, il en a trouvé seize héréditaires, ce qui donnerait 1/3. Legrand du Saulle a rassemblé quarante-cinq statistiques faites en différens pays d'Europe ou d'Asie; elles varient de 4 pour 100 à 85 pour 100. » On voit quel vague et quelle incertitude règnent encore dans les documens de ce genre et leurs résultats. D'ailleurs de pareilles statistiques ne répondent qu'à un côté de la question. Quand il s'agit de suicide ou d'aliénation, on ne manque pas de noter les cas similaires dans les ascendans, les faits qui montrent en acte la loi de l'hérédité; on passe sous silence ceux où la loi ne s'accomplit pas. Un aliéné est soumis à l'examen médical; on découvre qu'il y a eu des troubles nerveux chez quelqu'un de ses ascendans. Mais si ce fait d'aliénation, qui attire votre attention sur les ascendans, ne s'était pas produit, ces troubles nerveux sans héritiers auraient passé inaperçus; on les aurait vite oubliés ; on ne s'en souvient qu'à l'occasion du cas similaire qui se produit dans la même famille à la première ou à la seconde génération. Or, combien de malades on aurait trouvés, si on les avait cherchés, qui n'ont pas transmis leur maladie? Combien de membres de la même famille, sous l'empire des mêmes conditions physiologiques, ont échappé à l'hérédité fatale, on ne le sait pas, on ne le saura jamais. Précisément parce qu'ils ont échappé au mal, on n'a pas tenu compte de leur immunité, on les a perdus de vue. En face de ces statistiques incomplètes et partielles, il y aurait donc à établir une contre-partie indispensable, celle d'une enquête négative. Peut-être se convaincrait-on alors que, même dans les phénomènes mixtes que nous avons examinés jusqu'ici, l'hérédité est moins fréquente qu'on ne l'imagine, que les

cas similaires frappent l'esprit davantage et par là peuvent le tromper, qu'en tout cas l'hérédité constitue une tendance plus ou moins énergique, mais qu'elle ne constitue que rarement une fatalité positive. Assurément il ne viendra à l'esprit de personne de nier la part de déterminisme que peut contenir l'hérédité; mais il importe de ne pas l'exagérer, il la faut enfermer dans certaines limites, il convient de lui retirer une partie des domaines qu'on lui a trop libéralement cédés.

A plus forte raison, ce que nous disons des phénomènes mixtes s'applique à la psychologie proprement dite. Il se produit là comme un affranchissement graduel de notre nature propre, de plus en plus indépendante de l'organisme et de la nature physique. M. Ribot pose en ces termes, que nous acceptons volontiers, le problème de l'hérédité dans cet ordre de phénomènes : « Les modes supérieurs de l'intelligence sont-ils transmissibles comme les modes inférieurs? Nos facultés d'abstraire, de juger, d'inventer, sont-elles régies par l'hérédité, comme nos facultés perceptives ou comme les formes morbides de l'esprit?.. Décomposer l'activité intellectuelle en opérations élémentaires (imagination, jugement, raison), comme le fait la psychologie analytique, et rechercher si chacune de ces formes est transmissible par l'hérédité, c'est poser la question sous une forme artificielle, souvent inacceptable. La nature des choses nous impose une autre méthode. Tout mode d'activité intellectuelle, quel qu'il soit, aboutit à un effet, à un résultat, trivial ou relevé, vulgaire ou insolite, théorique ou pratique ; il se traduit par une création artistique ou industrielle, une œuvre scientifique ou simplement un acte de la vie ordinaire. Ces résultats, qui sont la forme concrète, et pour ainsi dire palpable de l'activité mentale, peuvent seuls servir de point d'appui à notre recherche. » La question traduite dans le langage de tout le monde se réduit donc à savoir si le génie, le talent, la finesse, les aptitudes extraordinaires à l'art, à la science, à l'action, ou même les tours particuliers d'esprit, les manières singulières de penser ou de sentir, sont héréditaires et dans quelle mesure? M. Galton ne s'est occupé dans sa célèbre monographie que de *l'Hérédité du génie* (1); c'est à un point de vue plus restreint encore que M. Alphonse de Candolle, dans sa très curieuse *Histoire des sciences et des savans depuis deux siècles* (2), a examiné ce problème.

M. Galton déroule devant nous de vastes tableaux de familles où l'on nous assure que les dons de l'invention et de l'art sont héréditaires. M. Ribot nous avertit, en les reproduisant, qu'ils ne contien-

(1) *Hereditary Genius, inquiry into its laws and consequences*, 1867.
(2) 1873.

nent pas une énumération complète, mais seulement un choix des cas les plus significatifs. Ce qui importe, en effet, c'est la qualité des expériences, non leur quantité. Eh bien! nous avouons qu'à chaque lecture nouvelle que nous avons faite de ces tableaux où ont été enregistrés avec tant de soin les cas d'hérédité du talent ou du génie, nous avons été de moins en moins convaincus. Il est bien peu de ces exemples où l'on puisse voir ces *experimenta lucifera* que demandait Bacon, et qui, même restreints à des cas isolés, dominent l'esprit en l'éclairant. Prenons d'abord l'imagination créatrice, celle qui fait les poètes, les musiciens et les peintres. Sur cinquante et un poètes nous en trouvons vingt et un qui ont eu des parens remarquables. Mais qu'appelle-t-on des parens remarquables? Sont-ce des poètes? Cela seul aurait une signification. Je prends au hasard quelques noms dans la liste : « Burns paraît avoir reçu de sa mère cette excessive sensibilité qui a fait de lui un des premiers poètes de l'Angleterre. — Chaucer, l'un des fondateurs de la poésie anglaise : son fils, sir Thomas, speaker de la chambre des communes, ambassadeur en France. — Henri Heine peut être rapproché de son oncle Salomon Heine, célèbre philanthrope allemand. » Quels rapprochemens inattendus! La liste des peintres produit de meilleurs exemples. Sur une liste de quarante-deux peintres, italiens, espagnols ou flamands, M. Galton en a trouvé vingt et un qui se rattachent à des parentés célèbres. Parmi les musiciens, la famille des Bach est le plus beau cas d'hérédité spéciale que l'on puisse citer. Elle commence en 1550 et traverse huit générations. Nous verrons tout à l'heure si, dans ces sortes de dynasties de peintres et de musiciens, l'hérédité explique tout, et si d'autres causes n'ont pas concouru à ce résultat. De l'imagination nous passons à l'intelligence proprement dite, qui comprend la réflexion, l'érudition, le goût, la faculté critique, le sens de l'observation, la science inventive. On peut établir deux catégories parmi ceux chez qui prédomine l'intelligence pure. Dans la première, on rangera les savans, les philosophes, les économistes; dans la seconde, les écrivains proprement dits, historiens et critiques. Les familles scientifiques ne sont pas rares. On cite volontiers la race célèbre des Bernouilli, qui a produit en si peu de temps un si grand nombre de mathématiciens, de physiciens et de naturalistes. En revanche, on avoue que l'hérédité chez les philosophes est rare, mais on en donne une raison assez péremptoire : pour ne parler que des temps modernes, Descartes, Leibniz, Malebranche, Kant, Spinoza, Hume, A. Comte, Schopenhauer, n'ont pas été mariés ou n'ont pas eu d'enfans. Parmi les écrivains et les lettrés, on remarque sur une liste beaucoup trop longue et surchargée d'exemples douteux, quelques noms dignes d'être signalés, comme ceux des Sénèque, des Casaubon, des Étienne,

des Hallam, des Schlegel. Viennent enfin les facultés actives, celles qui font les hommes politiques et les grands hommes de guerre, et dont on prétend qu'elles sont héréditaires comme les autres. Une énergie fortement trempée, toujours en exercice et les qualités qu'elle suppose, hardiesse, courage, confiance en soi, ascendant sur les timides, empire sur les irrésolus, tout cela qui constitue l'homme d'action, l'homme d'initiative, le grand capitaine ou l'homme d'état est-il transmissible? On n'hésite pas à répondre par une affirmation absolue, et comme types d'hérédité ascendante et descendante on cite, parmi les hommes politiques César, Charles-Quint, Cromwell, les Guise, les Mirabeau, les Richelieu, les Pitt; parmi les hommes de guerre, Alexandre le Grand, Annibal, Charlemagne, Gustave-Adolphe, Napoléon.

Ces longues nomenclatures produisent une sorte de vertige. Il faut s'y soustraire par quelques réflexions bien simples qui diminueront un peu la valeur des faits artificiellement assemblés. Nous ne voudrions pas entrer, ce qui serait facile, dans une discussion anecdotique qui réduirait beaucoup la part à faire, soit aux ascendans, soit aux descendans de ces privilégiés du talent ou du génie; mais en réalité que représentent tous ces faits, laborieusement recueillis dans l'histoire de tous les temps et de tous les pays, au prix de l'immense, de l'inépuisable réalité qui remplit la vie? Quelques cas isolés, exceptionnels, extraordinaires, dont l'imagination est saisie en raison même de leur singularité. Si, dans cet ordre de phénomènes, l'hérédité était la loi visible, incontestable, remarquerait-on, par exemple, la mémoire extraordinaire des Porson, ou la faculté politique des Médicis, ou le don musical des Bach? On remarquerait, au contraire, les cas qui feraient exception à la règle; ce serait la non-hérédité que l'on signalerait à notre attention. Qu'arriverait-il de ces fameuses listes de M. Galton, si l'on dressait celle des faits négatifs? On nous répondra, je le sais, que partout où un fait négatif se produit, il y a eu quelque cause perturbatrice provisoirement ignorée. Cela est bien possible, on peut imaginer cette raison et bien d'autres. Cependant, si le nombre des cas négatifs, notés par un observateur attentif pendant une certaine période d'années, dans le cercle restreint de la vie ordinaire et non pas seulement sur le théâtre des grands événemens, si le nombre des cas inexplicables par la loi de l'hérédité mentale excédait celui des cas auxquels elle semble s'appliquer, que deviendrait la loi elle-même et que serait-ce qu'une loi qui ne régirait que des exceptions? Que faudrait-il en conclure, avec la plus grande indulgence, sinon que cette loi reste fort obscure chez les individus, que son action se complique de mille influences qui la contrarient ou l'annulent, en un mot, qu'en dehors de certains faits extraordinaires, mais où d'autres causes

peuvent concourir, elle manque de vérification sérieuse? Et, en effet, que de faits étranges, incertains! Que de parentés douteuses et vagues dans l'ordre de l'intelligence! Que de relations peu authentiques entre diverses manières d'avoir de l'esprit, ou du bon sens, ou du talent ou du génie! L'immense multitude des faits insignifians, douteux ou négatifs, déborde l'observateur, échappe à ses prises et laisse dans la théorie des vides irréparables qui la faussent ou la brisent.

M. Galton a essayé de serrer de plus près ces résultats de l'hérédité mentale : « Il y a, dit-il, actuellement dans les Iles-Britanniques deux millions de mâles au-dessus de cinquante ans; parmi eux, j'en trouve huit cent cinquante illustres et cinq cents éminens. Sur un million d'hommes, il y en aura donc quatre cent vingt-cinq illustres et deux cent cinquante éminens. Étant donné un homme éminent ou illustre, quelle chance avons-nous de lui trouver un père, un grand père, un petit-fils, un frère, un neveu, un petit-neveu éminent ou illustre? » M. Galton a étudié d'abord les familles des huit juges d'Angleterre, qui constituent la plus haute magistrature anglaise (de 1660 à 1865). Ce travail s'est étendu sur deux cent quatre-vingt-six juges, et parmi eux l'auteur en a trouvé cent douze qui ont eu un ou plusieurs parens illustres. Puis il a porté ses recherches sur sept groupes : hommes d'état, généraux, littérateurs, savans, poètes, artistes, ecclésiastiques protestans. Il a étudié environ trois cents familles, qui contiennent entre elles près de mille hommes remarquables, parmi lesquelles environ quatre cent quinze illustres. D'après ces nombres comparés entre eux, la chance qu'un homme remarquable ait des parens qui le soient aussi serait pour le père de 31 pour 100; pour les frères, de 41 pour 100; pour les fils, de 48 pour 100. Mais, qu'on le remarque, ce ne sont pas des lois, ce sont uniquement des moyennes, établies sur un grand nombre de chiffres différens et qui, dès lors, ne peuvent pas conduire à la détermination quantitative, c'est-à-dire à la certitude, ni à la prévision (1). C'est un objet de curiosité plutôt que de science : « Cette recherche statistique sur l'hérédité ne tient pas ce qu'elle promet, dit très bien M. Ribot... La détermination quantitative n'existe que dans les mathématiques et une partie de la physique; elle n'a pas encore pénétré dans la biologie; comment donc arriverait-elle jusqu'aux sciences morales et sociales? Il est même douteux que jamais elle y parvienne. Le chiffre est un instrument à la fois trop grossier pour effiler la fine trame des phénomènes et trop fragile pour pénétrer bien avant dans leur nature si compliquée et si multiple. Avec sa précision apparente, il s'en tient à la surface; car

(1) *L'Hérédité psychologique*, IIe partie, chap. III.

il ne peut nous donner que la quantité, et ici elle est bien peu au prix de la qualité. » Les résultats de la statistique de M. Galton n'ont pu sortir du vague, malgré leur apparente rigueur. Qu'est-ce, je le demande, qu'un homme éminent, qu'un homme illustre, qu'un homme remarquable? Toute la statistique est fondée sur cette distinction de termes, qu'il faudrait d'abord éclaircir. On peut avoir été *remarquable* pour la notice nécrologique du *Times*, en l'année 1868, et être aujourd'hui classé parmi les obscurs dont les honnêtes légions remplissent dans l'histoire les intervalles des grands noms. Et puis, pourquoi les hommes *éminens* sont-ils moins nombreux de moitié dans ces statistiques que les *illustres?* Où finit l'*éminence?* Où commence l'*illustration?* Qui peut mesurer ces différences? Et la mesure n'est-elle pas entièrement subjective? Tout cela est, en vérité, plus curieux qu'utile et ne conclut guère.

L'hérédité mentale se marque beaucoup plus clairement dans les faits collectifs ou généraux, ceux qui intéressent les races et les nations. Autant les informations qu'on nous donne sur les individus, leurs ascendans et leurs descendans, nous paraissent vagues, contestables, dénuées de rigueur et de précision, autant les observations tendent à se préciser sous la forme ethnologique. On dirait qu'alors l'hérédité s'imprime en plus gros caractères sur les masses humaines. Il y a des manières de penser et de sentir très vives et très particulières qui se transmettent dans un peuple et font sa marque distinctive au milieu des autres groupes de l'espèce humaine. Qui peut nier la permanence de ce qu'on appelle le caractère national? C'est sur ce fait considérable que Lazarus et Steinthal ont jeté les fondemens d'une *Psychologie des peuples*, « qui a pour but de déterminer la nature de l'esprit d'un peuple et de découvrir les lois qui règlent son activité interne ou spirituelle, ou idéale, dans la vie, dans l'art et dans la science. » Est-il possible de méconnaître l'étrange parenté qui unit, à travers leurs pérégrinations, leurs exils divers et leur fortune errante, mais toujours accrue, toutes les branches du peuple d'Israël? Qui ne connaît les traits distinctifs de sa physionomie intellectuelle et morale, plus sensibles encore que les traits de sa conformation physique? Et les Chinois, à mesure qu'ils se répandent à travers le monde, ne gardent-ils pas le signe indélébile de leurs facultés mentales, le don prodigieux d'assimilation, sans aucun don d'invention? Et quand cette race prolifique aura envahi de sa domesticité et de son industrie à bon marché la vieille Europe, comme elle est en train d'envahir le Nouveau-Monde, croit-on qu'elle modifiera de sitôt quelque chose à sa manière de comprendre et de sentir la vie? — Le Gaulois que nous décrivaient Strabon, Diodore, César, ne revit-il pas dans le Français du XIXe siècle avec sa vanité incurable, sa légèreté d'esprit,

ses engouemens faciles et aussi avec ses brillantes qualités, sa promptitude de compréhension, sa générosité? — Et pour généraliser la question, n'est-il pas évident que, si l'on compare les races humaines, l'hérédité mentale s'y manifeste en grand? Toutes ne participent pas aux mêmes aptitudes de l'esprit. La race blanche est plus intellectuelle que les races colorées, chez lesquelles on ne peut pas rencontrer d'hommes ayant fait des découvertes scientifiques. Et même, dans la race blanche, quelle variété d'aptitudes héréditaires! Certains groupes, par exemple, ne comprennent pas que, pour arriver à certaines fins, il est indispensable d'avoir une méthode : ils sont incapables d'observer scientifiquement. Cette faculté distingue les peuples européens ou d'origine européenne des peuples orientaux. De là une conséquence grave : il ne suffit pas d'introduire chez les peuples arriérés des moyens d'instruction, des industries, des causes favorables aux sciences pour susciter de vrais savans; il faudrait pouvoir modifier toute l'hérédité mentale, l'esprit et les penchans devenus instinctifs. On le voit très bien en Turquie, en Égypte, dans l'Inde, où la civilisation européenne commence à pénétrer chez des hommes de la même race que la nôtre au point de vue extérieur, mais très différens sous le rapport intellectuel (1). Il est difficile d'éveiller en eux ces deux grandes aptitudes, la curiosité scientifique et le goût de la méthode. C'est le patrimoine de la vieille Europe, et il lui restera jusqu'à ce que l'évolution ait fait son œuvre. — Quoi qu'on fasse, les faits individuels ne prouvent pas grand'chose dans cet ordre de phénomènes. On a beau les interroger, les réponses qu'on obtient sont plus ou moins obscures et sujettes à mille restrictions; la loi s'efface à mesure que l'horizon de l'observateur se restreint; il reste seulement des cas d'analogie et d'uniformité curieuses. La preuve se relève et se fortifie singulièrement quand elle porte non plus sur les individus, mais sur les ensembles. Ici se manifeste avec éclat la loi de l'hérédité par la transmission des traits intellectuels ou moraux qui forment le caractère national d'un peuple ou le type psychologique d'une race. Il n'y a là qu'une contradiction apparente et nous en donnerons la raison dans les conclusions de cette étude.

II.

Nous avons à juger maintenant cette tentative qu'on a faite pour réduire à la loi d'hérédité tous les phénomènes intellectuels et mo-

(1) A. de Candolle, *Histoire des sciences*, p. 283.

raux. D'après notre exposé des faits, il est assez clair que nous ne prétendons pas nier cette loi, même dans l'ordre psychologique; nous voudrions seulement lui faire sa part, l'enfermer dans ses vraies limites, qui ont été, à ce qu'il nous semble, démesurément étendues. Pour se restreindre elle-même (ce qui est nécessaire dans un si vaste sujet), notre critique se bornera à ces deux points : Est-il d'une bonne méthode philosophique d'expliquer par l'hérédité seule les phénomènes les plus complexes, les plus délicats et les plus considérables de la vie humaine, quand on peut, au moins avec autant de vraisemblance, faire intervenir d'autres causes négligées à tort, très sensibles pourtant et même plus directement observables? — Enfin est-il vrai, comme on le prétend, que toutes les exceptions à la loi d'hérédité, même dans l'ordre intellectuel et moral, ne soient que des apparences?

Parlons d'abord de tous ces faits si curieux qui concernent l'hérédité intellectuelle. Pour quelques-uns de ces faits, qui sont précisément les plus extraordinaires, aucune cause assignable n'en rend suffisamment compte, pas même l'hérédité. Voilà ce que nous essaierons d'établir. Quant aux autres faits de cette catégorie, ils s'expliquent tout aussi bien, mieux souvent, par le milieu, par l'éducation, les habitudes, l'atmosphère intellectuelle et morale où vit l'enfant, la force des influences qu'il subit et des exemples qui lui sont donnés. M. Ribot veut qu'on nous débarrasse de ces explications superficielles par lesquelles on croit pouvoir remplacer l'hérédité. Le mot est dur, injuste même. Selon lui, l'influence de l'éducation n'est jamais absolue et n'a d'action efficace que sur les natures moyennes. Sans discuter pour le moment cet axiome, nous reconnaissons que le milieu seul n'explique pas le génie, qu'il ne crée pas les facultés supérieures; mais il les manifeste, il les révèle là où elles existent. Que de nobles et hautes intelligences ont dû périr, étouffées dans leur germe par des circonstances défavorables et des milieux hostiles! Quelle part, au contraire, ne doivent pas avoir dans l'éclosion des esprits supérieurs, au sein de certaines familles privilégiées, l'exemple des procédés les plus délicats d'investigation, s'il s'agit des sciences naturelles, l'habitude des méthodes rigoureuses, s'il s'agit des sciences exactes! Qui pourrait démêler ici d'une main assez habile, dans la trame de ces influences diverses, ce qui revient à l'éducation et ce qui revient à l'hérédité?

Quelqu'un l'a tenté, non sans succès. C'est M. de Candolle, dans son *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*. Ce livre, malheureusement composé de fragmens épars et mal classés, abonde en observations justes et fines et tout particulièrement sur cette question. M. de Candolle n'a pas de parti-pris contre l'hérédité. Il en a étudié les symptômes et suivi les traces à travers deux siècles,

non pas dans des nomenclatures trop vastes pour n'être pas arbitraires et vagues, mais sur un terrain circonscrit, sur les listes des associés étrangers des Académies de Paris, de Londres et de Berlin. C'est après un long et patient examen qu'il est arrivé à des conclusions que nous adoptons volontiers, toutefois en les modifiant librement, en les appliquant en dehors des cadres où M. de Candolle s'est enfermé, en leur imprimant un certain caractère de généralité.

Tout d'abord il faut mettre à part (ce que M. de Candolle n'a pas fait avec assez de soin) le génie proprement dit, qu'on ne peut faire rentrer dans aucune catégorie déterminée. C'est là l'erreur qui vicie à nos yeux tout le travail de M. Galton et que le titre révèle naïvement : *Hereditary Genius*. C'est surtout le génie qui n'est pas un phénomène d'hérédité. Nous n'essaierons pas de l'expliquer ; mais M. Galton ne l'explique pas davantage, et son tort est de croire qu'il l'explique. Précisément dans ce que le génie a d'extraordinaire et d'exceptionnel, c'est-à-dire dans ce qui fait proprement son essence, il échappe à toutes nos formules ; il est le phénomène anormal par excellence, qu'on ne peut ni réduire à ses derniers élémens, ni classer dans un genre, phénomène irréductible, dont l'éclosion n'a pas de loi, au moins pour la science humaine, pas plus pour la physiologie qui a prétendu en rendre compte que pour la psychologie qui reste sans réponse suffisante devant ce grand problème. C'est là surtout que se révèle l'indigence des listes de M. Galton ; c'est bien en vain qu'il essaie de rattacher des lignées d'artistes et de savans à l'homme illustre qui éclate à l'improviste au milieu d'eux. Même dans cette famille musicale des Bach, qui s'étend à travers huit générations et sur deux siècles, on a beau énumérer les exemples d'un don particulier pour la musique qui se répète dans chaque génération ; on a beau faire défiler devant nous tous ces braves gens, ces organistes, ces chantres de paroisse, ces maîtres de chapelle, ces musiciens de ville qui sont des ascendans ou des fils, des petits-fils, qu'est-ce que tout cela? Il n'y a qu'un seul Sébastien Bach. D'où est venue cette impulsion particulière, cette force d'élan qui l'a porté au plus haut sommet de l'inspiration? Pourquoi lui tout seul dans sa famille a-t-il fait cette suite prodigieuse de préludes, de fugues, d'oratorios qui restent des monumens isolés dans l'histoire du grand art? Pourquoi lui et pas un autre? Ce ne sont pas les tables de M. Galton qui nous donnent les clés du mystère. Elles révèlent simplement une transmission de la faculté musicale, une communauté des mêmes aptitudes chez les membres de cette famille. Mais c'est cela seul qui ne lui était pas commun avec les autres, cela qui a fait Sébastien Bach qu'il fallait expliquer, et c'est précisément ce que l'hérédité n'explique pas. Les aptitudes ont été transmises comme un patrimoine, mais le grand phénomène

génial n'a été que la propriété d'un seul et ne s'est produit qu'une fois. Il est donc en dehors de l'hérédité, puisqu'il est unique. — Les mêmes réflexions, et avec plus de force encore, pourraient être faites à propos de Beethoven, pour lequel on ne peut alléguer que des exemples vraiment peu significatifs, ceux de son père et de son grand-père, maîtres de la chapelle de l'électeur de Cologne. Qu'est-ce que cela prouve pour l'hérédité du génie? Nous pourrions puiser à pleines mains dans ces nomenclatures, qui abondent en cas négatifs. Citerons-nous, parmi les peintres, le plus grand de tous, Raphaël (dont le père avait quelque mérite, sans doute, mais ce n'est pas de mérite qu'il s'agit), ou Titien, dont les deux fils et le frère savaient manier habilement le pinceau? Parmi les grands savans, quel rapport sérieux peut-il exister, dans l'ordre de l'invention et du génie, entre Aristote et son père Nicomaque, médecin d'Amintas II, dont nous ne savons presque rien? Ou bien encore entre Galilée et son père Vicenzo, qui a écrit une théorie de la musique, entre Leibniz et son père, professeur de jurisprudence à Leipzig? Il n'y a vraiment qu'un seul exemple qu'on puisse nous opposer, la famille des Bernouilli, célèbre par le nombre de mathématiciens, de physiciens, de naturalistes qu'elle a produits pendant plusieurs générations. Encore faut-il bien se rendre compte de ce fait qu'un seul, Jean, fut placé par des contemporains à côté de Newton et de Leibniz pour ses belles découvertes mathématiques. Les autres furent des hommes très distingués, ce qui est bien différent; mais le génie reste à part.

Encore peut-on dire que, dans ces trois ordres de création, la peinture, la musique, les sciences mathématiques, il y a quelque chose d'héréditaire, non le génie assurément, mais une condition du génie, ou bien un certain apprentissage nécessaire, ou bien même une aptitude mixte, à la fois d'ordre physiologique et d'ordre intellectuel, qui sert à déterminer certaines vocations. C'est par là qu'on peut comprendre cette singularité de rencontres nombreuses de musiciens, ou de peintres ou de savans dans la même famille. Chez les peintres, par exemple, il y a quelque chose dont l'inspiration même ne peut se passer, c'est un certain nombre de données premières, de procédés techniques pour le dessin ou la couleur qui se transmettent plus aisément par l'exemple et par l'imitation dans l'atelier du père et qui se distribuent comme un patrimoine commun entre les enfans. Un seul de ceux-là s'élèvera au premier rang; mais cette initiation du métier lui aura été indispensable comme économie de temps et de travail et aussi comme facilité pour laisser l'inspiration plus libre. Macaulay a dit avec raison qu'Homère, réduit au langage d'une tribu sauvage, n'aurait pu se manifester à nous, et que Phidias n'aurait pas fait sa Minerve avec un tronc d'arbre et

une arête de poisson. Il faut tenir compte de ces circonstances heureuses, qui se présentent à l'artiste dans certaines familles pour vaincre les premiers obstacles du métier et pour mettre dans la main du génie futur des instrumens plus dociles, un crayon ou un pinceau plus familiers et déjà plus habiles dès le premier âge.

Des observations analogues pourraient être faites à propos des musiciens et des savans. Il y a là un élément en partie physiologique et, par conséquent, susceptible d'être héréditaire, qu'il faut noter, c'est la facilité de calculer qui existe dans certaines familles, à peu près comme celle de comprendre instinctivement la musique, que d'autres familles présentent à un degré singulier. M. de Candolle a très bien observé et décrit ces phénomènes. Le sentiment de la musique, c'est-à-dire une aptitude à mesurer le temps et à distinguer les notes, est une disposition de naissance chez beaucoup d'enfans, et dont on trouve l'origine, dans beaucoup de cas, chez le père, la mère ou les descendans qui ont précédé. Quand les parens des deux côtés sont musiciens, presque toujours les enfans naissent avec l'oreille juste. Quand l'un des parens est seul musicien, on voit souvent des frères ou des sœurs différer sous ce rapport. L'aptitude musicale, dans ce cas, n'est pas fractionnée ou atténuée pour chacun des enfans, mais l'un a l'oreille juste, l'autre ne l'a pas. Or l'impression causée par les sons est physique, mais la relation entre les sons et la mesure du temps est plutôt du domaine intellectuel. C'est un de ces phénomènes mixtes, parmi lesquels on peut ranger la faculté du calcul, qui paraît tenir en partie à certaine disposition du cerveau et qui, en tout cas, semble héréditaire dans certaines familles, comme l'appréciation des temps qui est la base de la musique (1). On comprend comment cette facilité à saisir rapidement et à manier, pour les comparer ou les combiner, des valeurs numériques on algébriques, est indispensable aux opérations du mathématicien. Or, on remarque cette faculté de calcul comme un bien propre, une singularité dans certaines familles, parmi lesquelles pourra s'élever un jour un mathématicien illustre.

Ces conditions ne sont pas l'essence du génie, mais elles lui sont très utiles pour l'aider à se dégager, à se révéler. C'est comme l'alphabet du métier pour le compositeur, le mathématicien ou le peintre, et il n'est pas inutile que le métier soit devenu pour le grand homme futur une sorte d'instinct par l'exemple et les traditions de famille. Voilà ce qui explique pourquoi il arrive que les grands peintres, les grands mathématiciens, les grands musiciens se produisent souvent dans des familles où la pratique de ces arts et

(1) *Histoire des sciences et des savans*, p. 318 et *passim*.

de ces sciences est familière. La même aptitude peut être partagée par plusieurs membres de la même famille, qui resteront à un rang secondaire, quand un seul s'élèvera au-dessus de tous. C'est l'aptitude qui est héréditaire, ce n'est pas le génie, et c'est ce que M. Galton a constamment confondu dans ses nomenclatures. Si elles prouvent quelque chose, c'est uniquement l'utilité d'un certain concours de circonstances heureuses, soit l'initiation par le père, l'apprentissage du dessin et de la peinture, transmis presque avec le langage, soit une initiation spéciale par la nature, la faculté du calcul et le sens de la musique, deux instrumens qui sont à la disposition de tous les membres d'une famille, mais qui ne deviennent qu'entre les mains d'un seul les outils du génie.

Dans les autres ordres d'invention, par exemple dans la poésie et l'éloquence, rien ne s'oppose à ce que le génie se produise solitairement dans une famille qui ne semblait pas y être préparée. La culture préparatoire, l'aptitude spéciale y sont moins nécessaires; il suffit que la langue nationale soit arrivée à un degré de clarté et de vigueur où elle peut porter la perfection. L'instrument vient ici s'adapter tout naturellement à la grande pensée qui le réclame, sans qu'il y ait besoin d'un apprentissage spécial, comme dans la peinture ou la musique. Parcourez les listes des grands écrivains et des grands poètes. Dans ces libres domaines de l'imagination et de la pensée pure où l'inspiration est affranchie du procédé, on rencontre très rarement au même foyer cette coïncidence d'aptitudes similaires qui a donné lieu, pour les peintres ou les musiciens, à l'illusion de l'hérédité du génie. Le plus souvent le grand écrivain éclôt seul. Il semble apparaître, comme un phénomène inattendu, dans une succession de générations modestes, dont il vient tout d'un coup briser la trame uniforme. Il arrive bien quelquefois que des aptitudes analogues se trouvent dans sa famille; mais c'est un événement sans portée et sans conséquences. Pierre Corneille a eu près de lui son frère Thomas, Racine son fils Louis, André Chénier son frère Marie-Joseph. Cela n'a pas d'autre importance que celle d'une coïncidence fortuite; le plus souvent le génie politique et littéraire se révèle sans montrer à côté de lui des frères inférieurs et sans se rattacher à un état civil. Qu'il ait sa raison d'être, nous n'en doutons pas, mais elle nous échappe; il faudrait la chercher, sinon dans ce domaine de l'Inconscient dont on a tant abusé, du moins, en termes plus modestes, dans ces facultés de l'esprit humain dont la mesure, comme la vraie nature et la dernière essence, demeure jusqu'ici insaisissable. Bossuet, Pascal, Molière, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Byron, Goethe, tous, quoi qu'on fasse pour chercher quelques secrètes infiltrations qui doivent, à une certaine heure faire jaillir la source à cette hauteur, tous restent inexpliqués par l'héré-

dité. Ils sont les premiers et les derniers venus dans la famille qui les a produits, sans aucune transmission visible du don supérieur. Et si nous remontions dans l'histoire, en nous tenant aux temps modernes, Dante, Milton et Shakspeare ne sont-ils pas aussi de grands solitaires que n'expliquent suffisamment ni l'évolution organique, ni le milieu intellectuel, ni la génération? Toutes ces conditions extérieures du génie qu'on a tant de fois déjà analysées et décrites, préparent l'événement et amorcent l'occasion; il y manque le dernier trait, le don suprême qui décide de tout le reste et qui fait qu'au milieu de tant de têtes de la même famille ou de la même nation, également prédestinées par le même concours de circonstances, une seule ait été choisie et que sur cette tête, seule élue, le rayon ait brillé; et l'on se demande toujours: Pourquoi sur cette tête et pas sur une autre? Non, jusqu'ici la grande inspiration dans la science, dans la poésie et dans l'art, n'a pas dit son secret, pas plus aux physiologistes qu'aux autres. Ces esprits souverains, précisément en ce qu'ils ont d'incommunicable, restent élevés et isolés au milieu du flot des générations qui les précède et qui les suit; par ce côté supérieur de leur nature ils n'appartiennent pas à la nature. Ces hautes originalités d'intelligence qui dominent l'humanité n'ont pas un père et ne laissent pas de fils selon le sang. En dépit de M. Galton, ce qu'il y a de moins héréditaire au monde, c'est le génie.

Pour ce qui est de l'hérédité mentale à un moindre degré, que nous représenterons, si l'on veut, par ces mots, le talent, la vocation, l'aptitude, M. de Candolle nous semble en avoir analysé exactement l'origine et les conditions. Il ne nie pas absolument l'hérédité dans l'éclosion des vocations, surtout des vocations scientifiques, qui sont l'objet spécial de son étude, mais il ne la proclame pas exclusive et décisive; il ne croit pas, après mûr examen, à une hérédité particulière pour telle ou telle science; il n'admet qu'une transmission des facultés élémentaires dans un état d'harmonie et de vigueur qui constitue la bonne santé de l'esprit. Mais que deviendra ce précieux héritage? Il peut être appliqué de plusieurs manières bien diverses. L'individu qui a reçu de ses parens une certaine dose et une combinaison heureuse d'attention, de mémoire, de jugement, de volonté, et qui représentera le mieux ainsi les caractères de l'espèce humaine, ne sera pas condamné, par une sorte d'héritage fatal, à la spécialité d'un travail quelconque. Le plus souvent, c'est le choix réfléchi ou l'empire des circonstances qui détermine l'emploi de ces facultés, plutôt qu'une hérédité spéciale; c'est le milieu et la famille qui en décident l'essor; c'est l'application énergique de la volonté qui en fixe le succès. Il faut sans doute réserver le cas d'un goût déterminé pour telle carrière, ou d'une voca-

tion irrésistible qui s'impose au jeune homme entrant dans la vie; mais la preuve que ces goûts et ces vocations ne sont pas héréditaires, c'est qu'ils sont très souvent aux antipodes des habitudes paternelles et qu'ils diffèrent beaucoup entre deux frères; ce sont souvent les produits d'une imagination active, sollicitée par certains attraits qu'elle s'est forgés à elle-même, ou des phénomènes de suggestion, par suite de quelque conversation ou de quelque lecture entraînante. Il reste donc une grande part aux circonstances et à la liberté dans l'emploi des facultés qu'on a reçues. « L'homme doué d'une forte dose de persévérance, d'attention, de jugement, sans beaucoup de déficit dans les autres facultés, sera jurisconsulte, historien, érudit, chimiste, géologue ou médecin, selon sa volonté déterminée par une foule de circonstances. Dans chacune de ces occupations, il avancera en raison de sa force, de son zèle et de la concentration de son énergie sur une seule spécialité. Je crois peu à la nécessité des vocations innées et impérieuses pour des objets spéciaux. Ce n'est pas, comme on voit, nier l'influence de l'hérédité, c'est la réduire à quelque chose de très général, compatible avec la liberté de l'individu, et pouvant fléchir ou se modifier suivant toutes les influences ultérieures, dont l'action augmente à mesure que l'enfant devient homme. » D'ailleurs même quand il semble que l'hérédité mentale s'accomplit, on remarquera qu'elle suit les grandes catégories de facultés plutôt que les facultés spéciales. Ainsi, rien de plus facile à trouver que deux frères, ou un père et un fils, célèbres l'un dans les sciences naturelles, l'autre dans les sciences historiques et sociales : les deux Humboldt; OErsted et son frère, jurisconsulte; Hugo de Mohl, botaniste, frère de Jules de Mohl, orientaliste; Mme Necker, auteur de *l'Éducation progressive*, fille du géologue de Saussure; Ampère, érudit et littérateur, fils du physicien. S'il y avait une hérédité spéciale, propre à chaque science, ces exemples seraient inexplicables; ils sont tout naturels, au contraire, si l'on admet seulement une transmission de facultés générales, applicables à toutes les sciences dont les méthodes sont analogues.

La célébrité, qui est la pierre de touche de M. Galton, malgré le vague de l'interprétation que ce mot comporte, est moins héréditaire encore que la spécialité. Elle n'est jamais qu'une exception, déterminée par plusieurs causes réunies. Pour qu'un homme devienne célèbre, il ne suffit pas qu'il soit doué d'une grande capacité; il lui faut encore des circonstances favorables. L'hérédité n'est pour rien dans tout cela, ou du moins elle n'a qu'une influence très accessoire. « Aussi est-ce un des préjugés les plus faux, quoique l'un des plus ordinaires, de croire, par exemple, que les descendans

d'un habile capitaine peuvent conduire une armée mieux que d'autres, ou que le fils d'un mathématicien célèbre sera lui-même un grand mathématicien. A supposer, dans ces deux cas, une ressemblance du fils au père, plutôt qu'à la mère ou à d'autres ascendans, il y aurait seulement une probabilité, au moment de la naissance, pour le fils du grand capitaine, d'être un homme disposé à commander, et pour le fils du mathématicien d'être un homme disposé à calculer, ce qui peut faire du premier un bon piqueur ou un majordome distingué et du second un teneur de livres très exact. Pour s'élever au-dessus de la moyenne, bien d'autres choses sont nécessaires, qui dépendent d'autres facultés, héritées ou non, de l'éducation, des circonstances et surtout du caractère individuel. »

Parmi les circonstances favorables à l'impulsion de l'esprit, et particulièrement de l'esprit scientifique, qu'il est possible d'observer de plus près, se place la curiosité. M. de Candolle a raison d'y voir le principe de toutes les découvertes, pourvu qu'on entende par ce mot la curiosité des choses réelles et vraies, non celle des fictions. C'est le rôle du père de famille, le premier éducateur, d'exciter cette curiosité quand elle est inactive et molle, de la réprimer et de la diriger quand elle est trop énergique et turbulente. Mais il ne faut pas se plaindre de cet excès, tout en le surveillant. C'est l'éveil même de l'esprit scientifique. Et qui ne sent que le chef de famille, plus encore que l'instituteur, tient là dans sa main le grand ressort moteur de l'activité intellectuelle et une partie de l'avenir de l'enfant futur? L'école physiologique dédaigne bien injustement ces moyens, qui ne semblent médiocres qu'à l'esprit de système. L'expérience, qui nous découvre la réalité sans se soucier des théories, abonde en renseignemens curieux sur l'incroyable fécondité de ces suggestions par la conversation, par l'exemple, sur la portée d'un mot, d'une observation, d'un procédé ingénieux employé pour chercher la vérité et qui peut déterminer chez un enfant, chez un jeune homme une série de recherches analogues et, mieux encore, le désir de chercher. Si l'illustre Faraday, à l'âge de treize ans, apprenti chez un relieur, s'étant mis à lire au hasard quelques feuilles d'un modeste petit livre élémentaire sur la chimie, sent s'éveiller tout d'un coup son génie latent, s'empresse de vérifier les expériences indiquées sur la congélation, la dilatation, s'enchante déjà des perspectives qui s'ouvrent devant son esprit et jouit profondément du sens de la méthode qui se découvre à lui, que doivent être pour les vocations du même ordre l'influence des familles scientifiques où elles éclosent, ces habitudes de travail et de libre recherche, cet exercice permanent de la

curiosité virile et de la sagacité féconde, qui deviennent comme l'exemple et la leçon de chaque jour? — On nous dit que l'éducation n'a pas une influence absolue; cela est vrai : l'éducation ne crée pas une intelligence supérieure là où elle n'existe pas; elle n'est pas une puissance créatrice, mais elle est au plus haut degré un pouvoir excitateur et révélateur; elle va chercher souvent au fond d'une inertie apparente des germes endormis; elle les agite par une sorte de fermentation, elle les féconde, elle prépare par eux des moissons qu'auraient couvertes éternellement sans elle, sans son appel à la vie, un silence de mort et la stérilité. — On dit que l'éducation n'a d'action que sur les natures moyennes. Sans doute, elle fait donner aux natures médiocres tout ce qu'elles peuvent fournir, tout, excepté la grande capacité. Mais pour les natures supérieures, sans les créer, elle les révèle. Combien d'entre elles, découragées avant d'avoir essayé leurs forces, vaincues d'avance, sans cette sollicitation énergique à la lumière, seraient restées éternellement obscures à elles-mêmes et aux autres!

Évidemment cela ne réussit qu'à la condition que se crée en même temps et se développe la volonté d'agir, de se montrer ou d'être utile. L'indifférence, la paresse de corps ou d'esprit, une certaine mollesse, la fatigue de la lutte, peuvent arrêter des hommes très capables, qui brilleraient sans cela au premier rang. C'est une chose remarquable que, dans chaque spécialité intellectuelle, certaines conditions morales soient nécessaires. Du désordre dans les notes, une simple négligence matérielle dans l'économie des moyens et du temps, une certaine irrégularité, une extrême inexactitude dans les heures ou la disposition de s'occuper de trop de choses différentes, arrêtent quelquefois l'essor d'un homme qui aurait pu devenir célèbre. Inversement, il ne manque pas d'exemples d'après lesquels un individu doué de talens médiocres, mais qui veut et sait les employer, arrive à une réputation méritée (1). Tout cela est la vérité même observée sans prévention, la vue des choses et des hommes tels qu'ils sont; tout cela sans grande prétention, et dans le ton de l'expérience de chaque jour, c'est la réalité même, la vie consultée dans ses puissances ou ses faiblesses, l'esprit examiné dans ses ressources et ses facultés et chez qui ni le talent ni la célébrité ne se produisent comme une grâce héréditaire, comme la jouissance gratuite des dons accumulés et transmis dans le cours des générations. L'hérédité prépare les facultés et l'aptitude au talent, mais d'une manière très générale, incomplète et vague. Il s'agit de conquérir et de mériter le reste par le double effort de

(1) M. de Candolle, ouvrage cité, pages 107, 112, 329 et *passim*.

l'éducation, qui est déjà la volonté excitée et dirigée, et de la personnalité, qui achève par son action propre l'action d'autrui commencée sur elle-même.

Nous voilà loin assurément de l'école biologique, qui goûte médiocrement ce langage et encore moins les idées dont il est le signe. Éducation, exemple, influences morales, suggestions diverses contrariant la nature, tout cela nous écarte beaucoup des causes et des lois qui règlent l'organisme. Mais l'école ne se tient pas pour battue. Non-seulement elle repousse *a priori*, avec un dédain aussi peu dissimulé que peu justifié, ce genre d'explications qui lui paraissent superficielles, mais elle a entrepris de prouver qu'il n'y a pas même, à proprement parler, de dérogations à la loi de l'hérédité et que les exceptions ne sont qu'apparentes; en effet, nous dit-on, elles représentent encore la loi dérangée dans ses conditions normales ou déguisée sous certaines circonstances accessoires, mais toujours présente même dans ses troubles et ses métamorphoses, en cela d'ailleurs conforme aux lois physiologiques qui, suspendues ou dérangées dans leur action, n'en restent pas moins des lois. Une loi qui agirait en l'absence de ses conditions normales serait un monstre dans la nature et ne serait plus une loi.

Voici donc comment on essaie d'expliquer le nombre prodigieux des faits qui échappent à l'hérédité. La première raison, c'est la diversité et la complication des lois qui la régissent. Pour ne citer que les principales, c'est d'abord *l'hérédité directe ou immédiate*, qui, si elle pouvait jamais se réaliser complètement, représenterait, comme le dit le docteur Lucas, « l'équilibre absolu des ressemblances intégrales du père et de la mère dans la nature physique et morale de l'enfant. » Mais ce cas est très rare, presque improbable. C'est ensuite la *loi de prépondérance dans la transmission des caractères*, d'après laquelle l'un des parens peut avoir une supériorité d'influence sur la constitution mentale de l'enfant. C'est encore *l'hérédité en retour ou médiate* (*l'atavisme*), d'après laquelle les descendans héritent souvent de qualités physiques et mentales propres à leurs ancêtres et leur ressemblent sans ressembler à leurs propres parens.

Dans ces deux derniers cas, comme dans le premier, c'est l'hérédité qui agit incontestablement; seulement ici elle se déguise et il n'est pas toujours facile de la retrouver. En effet, tout ne se passe pas avec la simplicité idéale qui donnerait comme résultat une moyenne entre les deux parens : il peut y avoir prépondérance soit du père, soit de la mère à tous les degrés possibles. De plus, les parens peuvent transmettre à leurs enfans des qualités ancestrales qui sont restées en eux à l'état latent. L'expérience des éleveurs

fixe à huit ou dix générations le temps nécessaire pour éliminer les chances de retour. Or dix générations, c'est-à-dire pour l'homme trois siècles, représentent deux mille quarante-huit générateurs dont l'influence plus ou moins marquée est possible. Il y a donc des exceptions qui dérivent de l'hérédité même. Il en est d'autres qui ne dérivent pas de l'hérédité, mais qui la modifient d'une manière normale, de telle sorte que les perturbations qu'elles produisent ne sont, elles aussi, des irrégularités qu'en apparence. Des causes très importantes agissent depuis le moment de la conception jusqu'à la naissance. On ne peut guère douter que certaines dispositions de l'enfant dépendent de l'état actuel et momentané des parens à l'instant de la procréation. L'influence de l'ivresse, par exemple, a été souvent constatée. Des observations nombreuses ont montré que l'enfant engendré dans un accès de délire toxique, même transitoire, peut être épileptique, aliéné, obtus, idiot. — Il y a une influence du moment qui peut imprimer à l'enfant futur la trace d'états plus transitoires encore, comme les passions et les affections morales. « Un des enfans adultérins de Louis XIV, conçu dans une crise de larmes et de remords de Mme de Montespan, que les cérémonies du jubilé avaient provoquée, garda toute sa vie un caractère qui le fit nommer des courtisans *l'enfant du jubilé.* » Il faut tenir compte aussi du développement du germe dans le sein de la mère. L'*Histoire des anomalies* d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire est pleine de faits curieux qui prouvent que les déviations du type peuvent être amenées par les causes les plus légères dans une des périodes de la vie embryonnaire. — Enfin reste la part à faire à ces lois si délicates, d'une observation si difficile, qu'on appelle *loi de balancement organique*, ou de *compensation de développement*, ou d'*adaptation corrélative*, qui s'applique même en psychologie et qui consiste en ce qu'une faculté mentale (comme dans l'ordre physiologique un système d'organes) se développe aux dépens des autres. « Très souvent, paraît-il, à un père très intelligent, ayant mené une vie trop laborieuse, succède un fils de facultés débiles, de forces mentales en quelque sorte épuisées, de même que des enfans très peu sensuels naissent parfois de parens très débauchés ; il semblait que les parens eussent transmis non l'ardeur sensuelle elle-même, mais l'atonie qui succède aux excès prolongés. Il se fait ainsi toute sorte de compensations. Un père ayant beaucoup de santé et d'intelligence donne-t-il naissance à un fils plus intelligent que lui, il y a tout à parier que la santé du fils ne sera pas aussi forte que celle du père (1). » De toutes ces causes, combinées entre elles,

(1) Ribot, *l'Hérédité*, p. 238, 261, etc.

résulte que l'hérédité, tout en étant la loi, est toujours dans l'exception apparente, la totalité des caractères ne s'héritant jamais. Mais cette exception elle-même n'est, dit-on, qu'un accomplissement plus profond de la loi; ses perturbations prouvent en sa faveur. Une connaissance plus exacte des causes nous montre l'hérédité là même où nous n'avions vu d'abord que des bizarreries et un jeu de la nature. Quand nous croyons que la loi se dément, c'est qu'elle obéit à des nécessités secrètes d'événemens que nous n'apercevons pas, de contacts et de secousses qui nous échappent et qui se produisent à l'intérieur de la machine. La machine est très compliquée; elle dépend de mille rouages dont l'action cachée produit parfois des effets prodigieux. Mais c'est toujours le même mécanisme et toujours la même loi du mouvement. La pathologie n'étant au fond qu'un dérangement normal de la physiologie, les exceptions à la loi de l'hérédité ne sont que la loi troublée et qui, dès lors, ne peut plus donner ses effets ordinaires.

Tel est le cadre des explications dans lequel rentrent tous les faits en apparence contraires à la loi de l'hérédité. On voit dans quelle forte situation s'établissent les apologistes systématiques de cette loi. Ce n'est pas chose aisée que de les y poursuivre et de les en déloger. Comment leur prouver qu'un de ces cas d'exception, si nombreux et si compliqués, ne s'est pas produit justement pour expliquer un fait inexplicable en apparence? Tel fait est en contradiction avec la loi d'hérédité. Mais avec laquelle? Est-ce avec la loi d'hérédité directe ou immédiate? Cela importe peu; si le fait reproduit une prépondérance marquée du père ou de la mère, et cela à tous les degrés possibles, l'hérédité est justifiée. — Non pas, dirons-nous; ce fait, bien examiné, n'est imputable ni à l'influence du père ni à celle de la mère. — Soit, mais pouvez-vous prouver qu'il n'y a pas là un cas curieux de retour, un fait d'atavisme? Et l'atavisme, c'est encore l'hérédité. — Nous entrons ici dans l'indémontrable : car il est impossible de connaître toutes les qualités ancestrales qui ont été en jeu à travers deux ou trois siècles et dix générations. Et puis, si cela ne suffit pas encore, rien n'empêche d'imaginer des dispositions momentanées qui auront pu influer sur la conception et la vie embryonnaire de l'enfant jusqu'à sa naissance. Et, comme dernière explication, ne reste-t-il pas la ressource de l'adaptation corrélative et de la compensation de développement qui dérange les résultats prévus dans les individus, mais rétablit l'exactitude des comptes dans l'espèce? — Il est impossible de nier expérimentalement qu'un de ces cas d'exception ne se soit pas produit dans l'histoire physiologique ou psychologique de l'enfant; la loi de l'hérédité sort donc victorieuse de toutes les épreuves qu'on lui fait subir.

Pas si victorieuse pourtant qu'on pourrait le croire. Ce qui fait sa force apparente fait aussi sa faiblesse. On ne peut pas prouver jusqu'au bout contre elle, mais elle ne peut pas non plus démontrer au-delà d'un certain point. Des deux côtés, on en est réduit à des affirmations ou à des dénégations qui se valent dans le néant de toute preuve positive. Pour une quantité considérable de cas qui restent en dehors de l'hérédité visible, les partisans absolus de cette loi sont obligés de se réfugier dans la dialectique commode et illimitée des *probablement* et des *peut-être*, ou, ce qui est plus grave, des *assurément* sans preuve. « *Assurément*, il a dû se passer quelque chose dans la vie embryonnaire de l'enfant, qui a dérangé les lois normales et faussé en apparence l'hérédité en troublant les conditions selon lesquelles elle devait s'accomplir. » C'est, en dernière analyse, à des argumens de ce genre que l'école biologique a recours en beaucoup cas, et raisonner ainsi, c'est avouer son impuissance, c'est reconnaître qu'on n'a plus des faits positifs à sa disposition, mais seulement des possibilités indéfinies, c'est-à-dire de simples conjectures.

En face de pareils raisonnemens qui représentent les expédiens d'une école dans l'embarras, se dresse cette réalité, éclatante d'évidence, celle dont nous avons suivi la trace toujours visible dans le cours de cette étude, celle qu'on s'obstine en vain à écarter, l'individualité psychologique et morale. Il n'est cependant pas facile de s'en passer, et c'est soutenir une gageure impossible contre l'expérience que de vouloir nier qu'il y ait dans tous les êtres vivans, et spécialement dans l'homme que nous considérons, un principe contraire à l'hérédité, un élément puissant de diversité, une force autonome et spontanée, qui modifie profondément les lois qu'elle rencontre autour d'elle et réagit contre les causes distinctes ou opposées. Sans revenir sur les faits que nous avons analysés et dans lesquels nous avons rencontré si souvent l'empreinte indélébile d'une individualité réfractaire, — comme ces profondes divergences d'aptitudes psychologiques qui se manifestent dans les mêmes familles, ces apparitions soudaines d'un grand homme au milieu de générations obscures ou ces chutes non moins soudaines d'une race illustre dans d'irrémédiables décadences, ne doit-on pas tenir compte de ces faits si curieux que les naturalistes ont relevés, des jumeaux par exemple, qui à coup sûr ont parcouru les mêmes phases et subi les mêmes accidens de l'instant de la conception à celui de la naissance et chez lesquels se présentent parfois de si étonnans contrastes de goût, de penchans et d'idées? Que dire des deux jumelles de Presbourg, Ritta et Christina, qu'un accident de la nature avait réunies par l'extrémité postérieure du thorax et qui

différaient si complètement de caractère qu'on était obligé de les surveiller sans relâche pour empêcher des querelles et des violences?

C'est surtout dans l'ordre des phénomènes actifs que se marque ce principe d'individualité antagoniste, contraire à l'hérédité, toujours en lutte avec elle et souvent victorieux : c'est au moment où il s'éclaire par la raison et devient la personnalité, où il produit le développement libre de nos énergies, la pleine possession de nos facultés, leur direction énergique et soutenue vers un but déterminé, choisi par l'homme, voulu par lui, imposé de vive force au cours contraire de la nature, aux obstacles suscités par les circonstances ou aux résistances sociales. La forme rare et extraordinaire de ce pouvoir est celle qu'il prend dans des grands hommes qui ont marqué leur empreinte dans l'histoire, qui se sont emparés du cours naturel des choses et l'ont modelé à leur ressemblance. C'est le génie d'action, le génie des César, des Cromwell, des Richelieu, des Napoléon, de tous les fondateurs d'empires ou de républiques, de tous ces dominateurs d'hommes qui ont plié les événemens à leur volonté, comme l'herbe qui plie sous le pied du voyageur. Et ce n'est pas seulement à ces hauteurs qu'on peut voir se manifester cette puissance ; elle se révèle avec moins d'éclat, mais autant de force, dans l'action incessante de l'homme sur lui-même dès qu'il parvient à se soustraire aux influences du dehors et aux fatalités non moins impérieuses qu'il porte en lui-même : soit la science, qui est le prix d'une conquête de l'attention, d'un despotisme intelligent de la volonté concentrée sur un objet, le résultat de la poursuite obstinée d'une fin que l'esprit s'est assignée ; soit la vertu, qui, elle aussi, est une conquête, mais d'un autre ordre, la conquête de la pureté et de l'énergie de la conscience sur les tentations inférieures de l'égoïsme; soit enfin l'héroïsme, qui est la volonté exaltée jusqu'au sacrifice. La tâche de la science, celles de la vertu et de l'héroïsme, sont des tâches essentiellement individuelles ; à chacun de les accomplir tout entières pour son propre compte et par ses seules forces. Le savant, l'homme vertueux, le héros, produisent seuls leur œuvre ; ils l'emportent tout entière dans la tombe; ils ne l'ont pas reçue comme un patrimoine, ils ne la transmettent pas comme un héritage. Si leurs fils les imitent, pour recommencer la même œuvre ils devront faire le même effort. Mais faut-il vraiment autant que cela pour montrer la personnalité en acte? Un seul trait suffit, une rupture d'habitude, l'affranchissement d'un instinct, un acte libre, c'est assez pour montrer que l'homme a en soi le pouvoir de placer son initiative souveraine dans l'enchaînement des cas similaires et pour briser la trame de l'hérédité.

Ce principe d'individualité contrarie visiblement les partisans absolus de l'hérédité. Mais l'hérédité a des partisans, plus dociles aux faits, qui ne résistent pas à l'évidence : tel le docteur Lucas, qui a senti profondément la difficulté et s'est efforcé de la résoudre. Il croit y réussir en imaginant tout simplement deux lois qui se balancent dans le jeu des forces vitales : l'une est la loi d'*innéité*, par laquelle la nature crée et invente sans cesse; l'autre est la loi d'*hérédité*, par laquelle la nature s'imite et se répète continuellement. La première est le principe du *divers*; la seconde est le principe du *semblable*. Si l'une existait seule, il n'y aurait dans le mode de la vie que des différences infinies en qualité et en quantité; si l'autre existait seule, il n'y aurait que des ressemblances absolues et une trame uniforme de la vie. Mais, pris ensemble, ces deux principes expliquent comment tous les êtres vivans de la même espèce peuvent être à la fois semblables entre eux par leurs caractères spécifiques et différens entre eux par leurs caractères individuels. C'est en ces termes que M. Ribot résume la théorie du docteur Lucas, qu'il repousse d'ailleurs et non sans vivacité. M. Littré, plus indulgent, l'interprète dans son vrai sens et la reprend à son compte. « En toute transmission de la vie, dit-il, le nouvel habitant du monde apporte une part individuelle (ce que M. Lucas nomme *innéité*) et une part héréditaire qui provient des deux auteurs. Avec beaucoup de sagacité, M. Lucas a démêlé ce double principe, ou, en d'autres termes, ce double fait primordial... C'est l'innéité qui produit dans toutes les familles les hommes de génie, les aptitudes spéciales, les dispositions prédéterminées; et c'est l'hérédité qui assigne aux races leurs caractères, aux castes leurs mœurs, aux générations des phases historiques et leurs tendances séculaires. » M. Littré porte le principe de l'individualité à ses dernières limites quand il dit : « C'est l'innéité qui, dans la culture des plantes et dans l'élève des animaux, produit les variétés; et c'est l'hérédité qui, lorsqu'elles en valent la peine, les conserve et les perpétue (1). »

La psychologie naturaliste, chez plusieurs de ses représentans les plus récens, ne refuse pas d'admettre dans l'homme une spontanéité propre; dans un très curieux travail sur le développement du pouvoir volontaire, M. Bain en cherche le germe dans cette activité spontanée qui a son siège dans les centres nerveux, qui agit sans aucune impression du dehors, sans aucun sentiment antérieur, quel qu'il soit. M. Wundt, d'une façon plus explicite encore, démêle les causes *intérieures*, qu'il oppose aux causes *extérieures* de l'activité volontaire, et qui forment ce qu'il appelle le *facteur per-*

(1) *Médecine et Médecins*, p. 368.

sonnel (*persoenliche Faktor*). Ce facteur personnel qui vient se mêler à la chaîne des effets et des causes, est l'*essence interne* de l'homme, le *caractère*. Le caractère est, selon lui, la *seule cause immédiate* de l'activité volontaire. Dans ce qu'elle a d'intime, elle doit toujours rester une énigme; elle est l'indéterminable *Ding an sich* de Kant. « Quand on dit que le caractère de l'homme est un produit de l'air et de la lumière, de l'éducation et de la destinée, de la nourriture et du climat, qu'il est prédestiné par ces influences comme tout phénomène naturel, c'est là une conclusion complètement indémontrable. L'éducation et la destinée impliquent déjà un caractère qui les détermine : on prend ici pour effet ce qui est déjà en partie cause. Mais les faits d'hérédité rendent vraisemblable au plus haut degré que, si nous étions en état de remonter jusqu'au point initial de la vie individuelle, nous rencontrerions là un germe de personnalité indépendant (*selbständiger*) qui ne peut être déterminé du dehors, vu qu'il précède toute détermination. » En citant cette page curieuse, M. Ribot déclarait y donner son adhésion dans la première édition de son livre (1). Pourquoi n'a-t-il pas maintenu ce passage et son acquiescement à la doctrine qu'il contient? M. Ribot semblait alors sur le point de nous faire la concession suprême d'un *facteur personnel*. Cependant déjà la logique de son idée fixe l'arrêtait; il y avait lutte, hésitation. Dans l'intervalle de ces dernières années, il est retombé dans le déterminisme, qui ne lâche pas sa proie. La dialectique du système l'a replongé tout entier dans la force fatale et impersonnelle.

Recueillons au profit de la vérité, supérieure aux doctrines, les précieux aveux du docteur Lucas, de Littré, de Bain et de Wundt. Aucun de ces savans ne s'est refusé à reconnaître ce *fait-principe*, caché au fond de notre vie intellectuelle et morale, peut-être même de notre vie physiologique, un *primum movens* quelconque qui échappe au déterminisme, ce germe d'individualité qui ne peut être déterminé du dehors, vu qu'il précède toute détermination extérieure, la conditionne et la modifie. Les seules objections qu'on ait élevées contre ce principe, c'est qu'on ne peut l'expliquer par les lois connues, ni le comprendre dans la série des causes naturelles. Quoi d'étonnant, si cette cause elle-même n'est pas d'ordre physiologique? Et puis, est-il d'un bon esprit de nier une réalité parce qu'on n'en comprend pas l'origine? Mais alors niez la vie, puisque la génération spontanée est impuissante à l'expliquer. De quelque façon qu'il se produise, un principe dynamique existe; appelez-le *monade*, ou *âme*, ou *force*; pourvu que vous reconnaissiez que cette force

(1) *L'Hérédité, étude psychologique*, 1re édition, p. 477.

est une force autonome et distincte, peu importe le nom. Cette force qui fait, au plus bas degré, l'individualité de l'être vivant, au plus haut, la personnalité de l'être raisonnable, elle s'impose à vous. Expérimentalement, vous ne pouvez pas la contester. La seule raison qui vous pousse à le faire, c'est une raison métaphysique. Mais cela n'est pas assez pour nous persuader. Vous dites souvent, et avec raison, qu'une conviction ou une espérance métaphysique ne suffit pas à prouver une réalité. Soit. Mais consentez de même à ce qu'une difficulté d'ordre métaphysique ne prescrive pas contre un fait. Vous vous épuisez en vains efforts pour ramener cette force autonome à n'être qu'une forme déguisée de l'hérédité. Sans en nier directement l'existence, vous en transformez la nature. Vous n'y réussirez pas. Car s'il y a dans l'homme un pouvoir personnel, c'est précisément quelque chose qui se crée et se renouvelle sans cesse, en contradiction avec les élémens donnés; c'est quelque chose qui rompt la trame des phénomènes mécaniques pour y insérer un acte ou une série d'actes nouveaux, non contenus dans les phénomènes. La question n'est pas de savoir si l'apparition d'une telle force dérange les cadres d'une théorie; la question est de savoir si telle chose existe. Tant pis pour les théories qui ne s'accommodent pas avec la réalité.

Nous pouvons maintenant conclure, à ce qu'il semble, et ramener en quelques traits, sous les yeux du lecteur, les résultats de cette étude. L'hérédité psychologique existe assurément; elle existe comme prolongement ou retentissement de l'hérédité physiologique, dont les influences pénètrent au dedans de nous et enveloppent même notre être intellectuel et moral. — Mais dans quelle mesure se manifeste son influence?

En faisant de l'hérédité psychologique quelque chose d'uniforme et d'absolu, on l'a faussée. Elle existe, mais à différens degrés. Elle est plus sensiblement vérifiable dans les ensembles, dans les races, que dans les individus; elle s'y révèle en traits bien plus fortement marqués, parce que, dans les peuples et dans les races, l'élément individuel tend à s'effacer de plus en plus pour laisser reparaître la nature, c'est-à-dire l'espèce. Elle se montre particulièrement dans les cas de psychologie morbide, parce que les faits de ce genre sont des cas dérivés, dans lesquels l'individu retombe sous la domination presque exclusive des influences physiologiques. Elle se montre plus agissante à mesure que les phénomènes sont plus voisins de l'organisme, elle devient moins active à mesure que l'on gravit l'échelle des phénomènes humains : très forte dans les actes réflexes, les cas de cérébration inconsciente, les impressions, les instincts; décroissante et de plus en plus vague dans les phénomènes de sensibilité supérieure et de pensée; nulle dans les manifestations les plus

hautes, celles de la raison et de la moralité, le génie, l'héroïsme, la vertu. Enfin, chez les individus eux-mêmes, elle ne s'offre pas avec des caractères identiques; elle mesure exactement son empire sur le degré de force et de personnalité de chacun de nous, gouvernant tyranniquement les uns, ne touchant que légèrement les autres, abdiquant devant les résistances décidées.

De tout cela ne résulte-t-il pas un enseignement certain et comme une démonstration éclatante? La loi d'hérédité s'atténue ou s'aggrave, selon que l'on s'élève ou que l'on s'abaisse dans la hiérarchie des facultés et des êtres. On peut suivre ainsi à la trace l'action et la réaction du pouvoir personnel en lutte avec cette loi qu'il modifie, qu'il suspend ou qu'il supprime. C'est, en d'autres termes, la lutte éternelle de l'espèce et de l'individu, ou, en des termes plus généraux encore, l'antithèse de la nature et de l'homme. Non pas que la nature soit jamais détruite dans l'homme; mais il dépend de nous d'en restreindre l'empire et de convertir dans une certaine mesure la fatalité en liberté. Oui, sans doute, le déterminisme a sa part jusque dans le monde moral, mais quelle part? Les esprits absolus et sans nuance préfèrent les grosses solutions, les solutions absolues comme eux. La vérité est plus difficile à démêler. Jusqu'au centre de l'esprit nous retrouvons des élémens de l'universelle nécessité. L'hérédité pénètre dans notre for intérieur; là elle rencontre le pouvoir personnel qui entre en lutte, qu'elle domine ou qui la domine; c'est le problème moral qui commence. L'hérédité fournit les élémens et les matériaux de notre liberté future, c'est sur eux qu'elle doit s'établir; ces élémens sont la matière à laquelle elle imprimera sa forme. C'est précisément l'œuvre et le signe de notre personnalité de façonner à son image toutes ces influences variées qu'elle rencontre autour de son pouvoir naissant, de les transformer et de s'en dégager en se créant sans cesse elle-même et se développant par son libre effort.

Il reste à poursuivre dans leurs principaux effets les combinaisons variées de ces deux principes également irrécusables, l'hérédité et la personnalité; nous verrons comment leur mélange continuel et leur jeu réciproque rendent compte, par des conséquences inattendues et simples, des plus grands phénomènes de la vie individuelle et sociale.

E. Caro.

MICHEL VERNEUIL

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVIII.

Le casino de Dinard est situé au fond de la grève de l'Écluse, entre deux pointes de rochers. Dès qu'on a gravi la pointe de gauche, on a devant soi une merveilleuse perspective de côtes déchiquetées et mouvementées comme à plaisir. Murailles à pic; éboulemens d'énormes galets noirs et lisses, pareils à des troupeaux de monstres marins endormis ; *houles* profondes et sonores; anses pierreuses et solitaires où l'eau bleuissante paraît emprisonnée comme un lac; toutes ces pittoresques découpures donnent à cette portion du littoral breton une physionomie singulièrement originale. — Si l'on suit, à partir de la Malouine, le sentier des douaniers qui serpente à la crête de la falaise, on atteint en un quart d'heure la plage de Saint-Énogat. Il y a six ans, cet endroit n'était qu'une lande déserte. Un spéculateur intelligent, frappé de la grâce sauvage et charmante du site, a eu l'heureuse idée de s'y bâtir une maison d'abord, puis d'y construire cinq ou six chalets à l'entour d'un hôtel, — et la station balnéaire de Saint-Enogat a été créée.

Vu du large, l'hôtel a l'air de sortir des flots avec les villas blan-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er et du 15 mars, du 1er avril.

ches et roses qui s'étagent de chaque côté en fer à cheval. Cent mètres d'un jardin débordant de fleurs séparent à peine ces habitations de la plage qu'elles dominent. Le spectacle qu'on a des fenêtres est enchanteur. En face, la pleine mer étend sous l'ampleur du ciel sa vaste nappe lumineuse ou sombre, semée d'îlots pierreux dont les formes fantasques rappellent ces rochers qui décorent le fond de certains tableaux de Léonard de Vinci. A droite, la svelte aiguille de l'église de Saint-Malo pointe au-dessus des falaises; à gauche, le cap Fréhel, distant de huit lieues, allonge dans les flots verts son mur d'un bleu foncé. Le climat de ce doux coin de terre est exceptionnel. Abrité des vents d'ouest par le banc du cap Fréhel, et des rafales du nord-est par la pointe de Cancale, chauffé par le tiède courant du *gulf-stream*, il jouit d'une température quasi méridionale. Les figuiers y sont hauts comme des platanes; les fuchsias, les lauriers, les camélias y poussent en pleine terre. La mer y a d'adorables couleurs. Une solitude relative permet d'y goûter à loisir les majestueuses et toujours nouvelles beautés du ciel et de l'eau. Point de foule mondaine et bruyante comme à Dinard; point de toilettes tapageuses et de musique de casino vous rappelant le boulevard. Les villas disséminées sur le bord de la falaise et habitées, en grande partie, par des Anglais, sont paisibles et souriantes comme les fleurs qui tapissent abondamment leurs parterres et leur façade.

A la fin de juillet 1879, Jeanne du Coudray, venue à Dinard en visite chez sa mère, avait poussé l'une de ses promenades jusqu'à cette solitude fleurie de Saint-Énogat. Le site l'avait charmée, et comme elle cherchait précisément une plage où l'on pût vivre isolé sans être au bout du monde, elle y avait loué une maison où elle s'était installée dès le commencement d'août. Cette villa, située sur le rebord du plateau, s'appelait modestement le *Chalet*. Une route étroite, partant du cimetière, y accédait du côté du village, et un sentier de chèvres, serpentant aux flancs du rocher, conduisait de la maison à la petite grève du Port-Riou, qu'un large pan de rochers séparait de la plage fréquentée par les baigneurs.

Jeanne y vivait dans une retraite absolue, n'ayant de relations de voisinage qu'avec sa mère qui, elle, menait à Dinard une existence très mondaine. Encore ces relations étaient-elles médiocrement affectueuses. Depuis les événemens qui avaient amené la dislocation du mariage Verneuil, la mère et la fille étaient devenues très froides l'une pour l'autre. Jeanne ne pardonnait pas à Mme de La Guérinière de l'avoir jetée dans les bras de Michel pour se débarrasser d'un amoureux gênant; celle-ci désapprouvait aigrement l'imprudente hardiesse avec laquelle sa fille avait affiché en quelque sorte son amour pour Adrien Perrusson. De là, entre les deux femmes, une

hostilité sourde qui se traduisait par des reproches à peine voilés, des allusions blessantes et des piqûres d'amour-propre, chaque jour plus aiguës et plus insupportables. L'impétuosité passionnée que Jeanne apportait aux moindres choses semait d'éclats orageux cette lutte intime. Mme de La Guérinière mettait plus de réserve, plus d'adroites précautions dans l'expression de son animosité; mais précisément à cause de cette contrainte, sa rancune maternelle s'exaspérait davantage et devenait presque de la haine. — Lorsqu'il ne produit pas un redoublement d'affection, le contact étroit et journalier de la vie de famille détermine rapidement un courant antipathique, dont la violence s'accroît en raison directe de la multiplicité des rapports quotidiens. Les froissemens qui, entre étrangers, ne créeraient qu'une brouillerie inoffensive, dégénèrent vite entre parens en une âpre hostilité. — Sans rompre ouvertement avec sa fille, Mme de La Guérinière était en train de devenir sa plus cruelle ennemie, et Jeanne, surexcitée par cette animosité chaque jour plus agressive, en était arrivée par esprit de bravade et de révolte à s'absorber entièrement dans sa passion pour Adrien.

Elle n'existait plus que pour cet amour, auquel elle avait tout sacrifié. Elle sentait qu'après l'éclat de sa rupture avec son mari, sa seule excuse aux yeux du monde et au regard même de sa conscience était dans la continuité et la ferveur de cette union irrégulière. Elle rêvait une liaison sanctifiée et presque légitimée par la durée, comme celle de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot au XVIIIe siècle. Elle s'accrochait avec force à cette passion, qui lui donnait du reste toutes les satisfactions qu'elle avait souhaitées.

Ainsi que Jeanne l'avait prévu, Adrien Perrusson était devenu un personnage politique important. Son éloquence avait fait de lui un des *leaders* de la gauche, et son habileté aux manœuvres parlementaires l'avait classé parmi les hommes de gouvernement sur lesquels son parti fondait de sérieuses espérances. Il n'avait pas encore réalisé tous les rêves de son ambition, mais sa marche ascensionnelle ne se ralentissait pas et il comptait bien, avant peu, atteindre au sommet. En attendant, il était parvenu à une cime intermédiaire. Lors du dernier remaniement ministériel, il avait été nommé sous-secrétaire d'état à la justice, et, comme son ministre était peu éloquent, c'était lui qui allait de l'avant à la chambre, lorsqu'il s'agissait de défendre une proposition scabreuse ou de répondre à une interpellation redoutée. — Penchée sur le velours de l'une des tribunes du Palais-Bourbon, Jeanne savourait voluptueusement les bravos qui accueillaient d'ordinaire la faconde insinuante et fleurie de ce jeune orateur, dans lequel chacun saluait déjà un futur ministre. Intérieurement, elle s'attribuait une part du succès. N'était-elle pas un peu son inspiratrice? N'avait-elle pas fait de son propre salon le lieu

de réunion des amis politiques d'Adrien? C'était chez elle que se discutaient tout d'abord les mots d'ordre à donner, la tactique à suivre, les manœuvres à exécuter dans telle ou telle discussion. Elle s'enorgueillissait du rôle qu'elle jouait dans ce milieu, où elle trônait comme une reine séduisante et enjouée. Par son entrain, elle savait enflammer les timides, et par son esprit, modérer les exagérés; elle avait l'art de calmer les susceptibilités et de flatter les amours-propres de toutes ces personnalités gonflées de vanité; tandis que son grand homme, une rose à la boutonnière, le regard brillant, les lèvres souriantes, les mains tendues, allait d'un groupe à l'autre, semant avec adresse des promesses qui ne l'engageaient à rien, et des offres qui liaient ceux qui les acceptaient.

Indépendamment de ces réceptions hebdomadaires, Jeanne voyait Adrien presque chaque soir dans l'intimité. Parfois ils dînaient ensemble, en bonne fortune, au cabaret, ou bien il venait la prendre dans sa voiture et l'emmenait dans un théâtre, où ils assistaient du fond d'une baignoire à la représentation de la pièce en vogue. Leur liaison étroite, discrète, très correcte à force de tenue et de réserve, n'était cependant un mystère pour personne, mais elle était tolérée et respectée. Elle avait à la fois l'indépendance de ces mariages de la main gauche que la société mondaine accepte de plus en plus avec une indulgente facilité, et le charme secret du fruit défendu. A la belle saison, quand commençaient les vacances parlementaires, les deux amoureux s'enfuyaient en villégiature dans quelque bain de mer peu fréquenté. Jeanne louait une habitation située un peu à l'écart; Perrusson s'installait à l'hôtel, et les convenances étant sauvées, l'intimité continuait plus familière et plus délicieuse en pleine nature.

Néanmoins, depuis le commencement de 1879, c'est-à-dire depuis le moment où Adrien Perrusson avait été appelé à faire partie de la nouvelle combinaison ministérielle, la chaleur de cette intimité semblait s'être attiédie. Sans cesser de présider aux réunions du samedi dans le salon de Jeanne du Coudray, Adrien avait espacé davantage ses visites du soir. Aux réclamations de la jeune femme il avait répondu en objectant la perturbation que ses fonctions apportaient dans ses habitudes. — Il n'était plus maître de son temps, il se devait à l'état, — et Jeanne n'avait pas osé insister. Après la clôture des chambres, elle avait espéré qu'il reprendrait son train de vie de l'an passé, et c'était un peu en vue de le mieux posséder, qu'elle s'était installée à Saint-Énogat. — Malgré cela, depuis le 1er août, Adrien n'avait fait qu'une courte apparition à l'*Hôtel de la Mer*, où il avait cependant retenu un appartement. Chaque samedi matin, Jeanne s'éveillait, le cœur tout agité par l'attente d'une seconde visite, et les passages d'omnibus se succédaient sans amener

le voyageur désiré. Parfois, rongée d'impatience et ne pouvant tenir en place, elle s'en allait pédestrement jusqu'à Dinard et descendait à la cale d'embarquement. Là, les yeux alternativement fixés sur Saint-Servan ou sur Saint-Malo, elle guettait les bacs à vapeur qui font alternativement le service de la baie entre Dinard et les deux villes voisines. A chaque bateau partant de la tour du Solidor ou du Grand-Bé, elle se disait : « Peut-être est-il à bord ! » Quand le flot des passagers s'écoulait sur la jetée et qu'elle constatait l'absence d'Adrien, son regard anxieux s'en retournait vers le point d'où devait partir le bateau suivant ; — et ainsi jusqu'au soir. Puis quand, brisée par ces émotions stériles, elle rentrait au *Chalet*, elle trouvait sur sa table un télégramme dont le laconisme brutal, terminant d'un coup son anxiété, ajournait ses espérances à huitaine : « Retenu au ministère pour affaires urgentes. Lettre demain. »

Et le lendemain la lettre arrivait, bourrée d'excuses, pleine de promesses pour la semaine suivante, affectueuse, câline, spirituellement gaie, — trop gaie même au gré de Jeanne, qui trouvait Perrusson un peu bien disposé à prendre facilement parti de tous ces contre-temps. — En relisant ces épîtres enjouées, écrites avec une liberté d'esprit dont elle n'eût pas été capable en pareil cas, Jeanne était prise parfois d'un doute cruel. La possibilité d'un refroidissement lui glaçait brusquement le cœur et la jetait dans de longues rêveries qui voilaient de leurs vapeurs mélancoliques jusqu'au radieux paysage de mer étendu sous ses yeux.

Un matin de la fin d'août, en procédant lentement à sa toilette, elle se replongeait dans ses douloureuses réflexions sur la fragilité des tendresses humaines, tandis que la sourde respiration de la mer lui arrivait doucement par les fenêtres ouvertes. Sous le ciel encore embrumé, l'eau avait des tons gris qui allaient s'éclaircissant à mesure que des coins bleus apparaissaient entre les nuées. Des cris d'enfans jouant au crocket dans le voisinage montaient dans l'air humide, mêlés à des lambeaux de conversations échangées entre les gens du village qui passaient devant les villas avec leurs paniers d'œufs ou de légumes.

— Un beau temps à ce matin, Jeanne-Marie !

— Il ne sera pas de durée, ma fille, à cause de la grande marée de demain.

— Est-ce qu'elle sera bien forte, croyez-vous ?

— Dame, c'est la plus grosse de l'année, et si le *norouâ* continue de souffler, *espérez* un peu, demain soir le flot viendra battre le mur des bains...

Le reste du dialogue se perdait dans un bruit de sabots résonnant sur le gravier, et Jeanne songeait que le train du soir amènerait peut-être Adrien, avec la fournée des touristes désireux de voir de près

la plus forte marée de l'année. — Elle achevait de se coiffer, quand de nouveau elle entendit parler au bas du perron, et elle reconnut la voix tranchante de Mme de La Guérinière. Une minute après, Juliette, en tenue de campagne, — chapeau de feutre voilé de gaze, jupe courte, bas de fil d'Écosse rouges et bottines en peau de daim, — apparaissait dans la chambre à coucher, appuyée sur une ombrelle rouge à haut manche d'ébène.

— Bonjour! je viens de prendre mon bain et j'ai poussé jusque chez toi... Nous allons ce soir en bande aux étangs de Trémereuc... Es-tu des nôtres?

— Merci! répondit Jeanne en jetant sur sa mère un regard méfiant. — En même temps elle pensait : — Si elle est venue ce matin chez moi, c'est qu'elle a quelque chose de désagréable à me dire. — Elle étudiait avec une curiosité inquiète les yeux gris à demi fermés de sa mère et le sourire perfide niché au coin des lèvres. — Merci! répéta-t-elle, je resterai chez moi aujourd'hui.

— Tu attends quelqu'un? demanda malignement Mme Juliette.

— Non! mais je ne suis pas en humeur de sortir.

— Tant pis! Je le regrette pour nous... Il n'est pas précisément gai pourtant, ton chalet!.. Enfin il y a des gens pour lesquels la solitude est le complément de la félicité.

Elle murmura entre ses dents une phrase ironique à propos des personnages « romanesques auxquels suffisent un ermitage et un cœur; » puis elle affecta de parler de choses indifférentes : *racontars* de la plage, descriptions de toilettes. On avait eu, la veille, au casino, une soirée très amusante; la petite *Chose* des Variétés avait chanté à ravir un air de la *Cigale*, et le grand Désormeaux avait été inimitable dans le monologue du *Bilboquet*. — Allons! adieu! dit-elle en s'appuyant sur son parasol, tu as grand tort de te claquemurer...

Elle avait déjà fait quelques pas vers la porte et Jeanne poussait un soupir de soulagement, quand Mme de La Guérinière se retourna nonchalamment et ajouta en lançant à sa fille un regard oblique :

— A propos, y a-t-il longtemps que tu as eu des nouvelles de Paris?

Jeanne, pressentant une méchanceté, eut un tressaillement intérieur.

— Non! répondit-elle laconiquement, il y a cinq ou six jours.

— Alors, ma pauvre enfant, tu ne sais rien? insista Mme Juliette avec un ton d'hypocrite condoléance.

— Rien... de quoi? répliqua Jeanne, devenant nerveuse et agacée.

— Rien de ce qu'on me raconte dans cette lettre que j'ai reçue ce matin... Tiens, lis, il vaut encore mieux que ce soit moi qui te l'apprenne, ajouta-t-elle en lui tendant un feuillet semé de pattes de

mouches et en marquant d'un coup d'oncle le passage intéressant... Là, au milieu de la page.

Et Jeanne, d'un regard dédaigneux d'abord, puis terriblement attentif, parcourut les lignes suivantes :

« Un autre mariage qui fait grand bruit, c'est celui du sous-secrétaire d'état de la justice. Adrien Perrusson épouse dans huit jours Mlle Philipson, la fille du richissime banquier juif... Les Philipson ont donné avant-hier une très brillante soirée pour la signature du contrat... »

Jeanne sentit au cœur comme un pincement très douloureux, mais elle se raidit contre la souffrance, et, ses yeux allant au-devant du regard dur et plongeant de Mme de La Guérinière, elle trouva encore la force, en rendant la lettre, de jeter à la face de sa mère ce mensonge héroïque :

— Ah! ce mariage... je le connaissais!

Mais elle ne put pousser plus loin la contrainte qu'elle s'imposait; elle devint très pâle et se dirigea vers un fauteuil, où elle s'assit comme mécaniquement.

— Jeanne!.. Eh bien! qu'y a-t-il? s'écria Mme de La Guérinière, effrayée.

Elle courut à la toilette, y trouva un flacon, et se penchant vers la figure blanche et immobile de sa fille, elle le lui mit sous le nez.

La violence des sels tira Jeanne de ce commencement d'évanouissement; elle rouvrit les yeux, aperçut sa mère et fit un geste pour la repousser.

— Ce n'est rien, murmura-t-elle, qu'on me laisse!

— Ma chère, reprit Mme de La Guérinière, tu as bien tort de te mettre dans ces états-là... Après tout, c'est un mariage d'argent et rien ne prouve qu'il aime cette fille.

Elle frissonna. — Eh! que m'importe?.. Laissez-moi!

— Veux-tu que j'appelle Rosine? demanda Mme Juliette en battant en retraite.

— Je veux la paix! s'écria Jeanne se relevant tout d'une pièce, puis elle ajouta d'une voix rauque et impérieuse :

— Allez-vous-en!

Mme de La Guérinière, cette fois, s'esquiva. L'attitude menaçante de sa fille lui faisait peur, et elle ne laissait pas d'être inquiète de l'effet de sa mauvaise action.

Dès que Mme Juliette se fut éloignée, Jeanne déboutonna rageusement son peignoir, passa une robe, noua son chapeau et se précipita dehors, dans la direction du bureau télégraphique de Dinard. Là, sur le coin d'une table, dans le va-et-vient des baigneurs, elle adressa à Perrusson, au ministère de la justice, cette dépêche fiévreuse : « On dit que vous vous mariez. Est-ce vrai? Oui ou non, sur-le-champ. »

Elle avait eu un moment l'idée de partir; mais le train de cinq heures du soir, le seul qu'elle pût prendre maintenant, n'arrivait à Paris qu'au petit jour; il eût été dix heures avant qu'elle réussît à pénétrer chez Adrien, et elle se dit qu'un télégramme ou même une lettre ferait le trajet encore plus vite. — Elle ne quitta le bureau qu'après le départ de sa dépêche et regagna lentement Saint-Énogat en suivant les chemins couverts qui s'enchevêtrent entre Dinard et Saint-Alexandre.

Elle ne voyait plus rien autour d'elle. Tous ses sens étaient comme tournés en dedans et révulsés par le coup de foudre de ce mariage. — Par momens, elle essayait de se persuader que c'était impossible. Combien de fois n'avait-elle pas lu dans les journaux l'annonce de prétendus mariages inventés par un *reporter* aux abois? Il ne s'agissait peut-être que d'un commérage de salons, transmis à Mme de La Guérinière, — dont on connaissait les sentimens hostiles, — par une amie aussi malveillante qu'elle. — A peine rentrée au *Chalet*, Jeanne s'enferma dans sa chambre, et, ouvrant un coffret plein de lettres d'Adrien, elle relut avidement les plus récentes. Et à mesure qu'elle tournait ces feuillets épars, comme on remue des feuilles mortes de l'an passé, il s'exhalait de cet amas de papiers une mortelle odeur d'abandon et de lassitude. Pour la première fois elle lisait entre les lignes avec une lucidité cruelle. Sous l'enguirlandement déjà pénible de ces phrases fleuries elle entrevoyait des réserves prudentes et des précautions équivoques... Cette lecture la désillusionnait trop. Elle l'interrompit, et, accoudée à sa fenêtre, les yeux perdus dans le vague, elle se mit à calculer combien elle avait encore à attendre avant d'obtenir une réponse. — Si c'eût été un mensonge, il aurait déjà envoyé un télégramme pour protester. — Peut-être a-t-il préféré venir? — Oui, s'il a du cœur, il viendra lui-même. — Et pendant qu'elle se disait cela, tout au fond de sa conscience une voix intime murmurait : « Non, il ne viendra pas... Il s'en tirera comme toujours par une lettre. »

L'après-midi se traîna dans cette attente douloureuse. Puis la nuit vint, et quelle nuit! — sans sommeil, pleine de violens désespoirs et de lugubres hallucinations, qu'accompagnaient alternativement le vent du nord pleurant contre les vitres, et la mer exhalant sa plainte sourde au pied des rochers du Port-Riou. — Vers l'aube, Jeanne, brisée, s'assoupit. Quand elle rouvrit les yeux, la pendule marquait dix heures. — Le piéton allait passer. — Avec un horrible battement de cœur elle procéda à sa toilette, se parfuma et se fit belle, absolument comme aux jours où elle attendait Perrusson. Puis elle descendit et se promena nerveusement dans le jardinet qui précédait le logis. Enfin le pas lourd du facteur résonna sur le chemin. Entre les fusains de la haie, elle aperçut la blouse bleue à

paremens rouges, et elle courut à la grille. — Oui, il y avait une lettre... une lettre de lui!

Prise d'une farouche terreur, elle s'enfuit vers sa chambre en serrant fébrilement contre sa poitrine la lettre, dont elle déchira l'enveloppe avec peine, tant ses mains tremblaient. Et alors elle lut ceci :

« Hélas! oui, ma chère Jeanne, c'est vrai... Je subis fatalement cette transformation qu'un disciple de Darwin appellerait « l'évolution des hommes politiques. » Je me marie par raison d'état. J'aurais désiré aller vous en informer moi-même, car ces choses-là se disent bien mieux qu'elles ne s'écrivent, mais les affaires publiques m'en ont empêché. Je vous dois une explication cependant. Je vous la donnerai un jour et vous m'absoudrez, car vous joignez au charme de la beauté une trop haute raison et un trop vaillant esprit pour ne pas comprendre... »

Elle ne poursuivit pas plus loin cette lecture. Oui, elle comprenait!.. Elle comprenait que tout était fini, qu'elle était abandonnée, outrageusement répudiée par l'homme auquel elle avait sacrifié sa réputation et son repos. Après avoir solennellement promis de l'aimer toute la vie, il se parjurait hypocritement, bassement, n'ayant pas même pour excuse l'affolement d'une passion nouvelle, mais poussé simplement par un vulgaire calcul d'égoïsme. Elle resta un moment inerte et comme foudroyée. Puis brusquement elle se leva, courut vers le coffret plein de la correspondance de Perrusson, le vida rageusement dans la cheminée, alluma une bougie et se servit de la dernière lettre de l'infidèle comme d'une torche pour mettre le feu à toutes ces épîtres menteuses. Elle les regardait brûler d'un air stupide, quand on frappa à la porte. Elle tressauta violemment... Hélas! ce n'était que la femme de chambre qui venait annoncer le déjeuner. Jeanne, refusant de descendre, se fit apporter du thé, et, traînant un fauteuil près de la croisée, elle coucha sur l'appui sa tête endolorie et bourdonnante.

La mer s'était retirée très loin, laissant à nu des îlots de rochers couverts à la base d'une jonchée de goëmons d'un brun verdâtre, et plus loin, de longs bancs de sable doré, coupés çà et là par des tapis d'herbes marines ayant le vert cru d'une prairie. Au-delà, le flot blanchissait avec un murmure presque assoupi.

— Il ne viendra plus! songeait la malheureuse; je suis abandonnée! abandonnée!

Ses yeux lourds allaient de la surface laiteuse de la mer à la silhouette mamelonnée des falaises fuyant dans la direction de Dinard. Des promeneurs, longeant le sentier des douaniers, faisaient des taches noires sur la verdure; au-dessus de la lande, des émouchets planaient avec des cris rauques.

— Ma vie est perdue! se répétait Jeanne. Ah! je suis lasse et je voudrais être morte!

Alors elle revoyait comme dans un rêve Michel Verneuil et les belles heures des premiers temps de leur mariage, sous les ombrages de La Chambrerie; elle songeait qu'elle aurait pu être heureuse avec lui si l'illusion avait duré; et elle maudissait sa mère d'avoir méchamment gâté sa vie avec ses perfides révélations. — Lentes, monotones et décolorées, les heures de l'après-midi semblaient ramper sous le ciel bas et pluvieux. La mer commençait à monter. D'un gris verdâtre, elle prenait au large des tons plus foncés, rompus à chaque instant par des moutons d'écume. Les rochers émergeaient en noir sur ce fond blanchissant. Le phare du *Jardin* avait déjà sa base noyée sous le flot, et sa colonne se dressait seule hors de l'eau houleuse. A l'horizon fumeux on ne distinguait presque plus le mur du cap Fréhel. Tout à coup, sur le ciel voilé, une longue file d'oiseaux émigrans ondula comme un mince ruban noir et se dirigea avec des cris aigus vers les brumes lointaines de l'ouest. Cette fuite hâtive dans ce ciel en deuil, à cette heure voisine du soir, avait quelque chose de sinistre et de navrant.

— Je voudrais m'en aller aussi, pensait Jeanne désespérée, m'en aller bien loin pour ne revenir jamais!

Une rumeur grondante et toujours plus accentuée la tira de sa torpeur. Le crépuscule arrivait. Dans l'éloignement, le phare du Jardin et le feu du cap Fréhel scintillaient déjà. Du côté de la plage, on entendait des cris d'enfans, des appels de curieux venus en bande pour contempler la grande marée. Jeanne se leva, jeta sur ses épaules une cape de drap brun et descendit dans le jardinet, d'où l'on pouvait gagner les roches du Port-Riou.

Tandis que la terrasse des bains de l'hôtel était encombrée d'hôtes bruyans, là tout était solitaire et silencieux. Le massif rocheux qui sépare les deux grèves isolait complètement l'étroite plage réservée aux locataires du *Chalet*. Du reste, pendant que Jeanne cherchait en tâtonnant les marches grossièrement taillées dans le quartz, la mer, baignant déjà par intervalles la base de cette muraille à pic, interceptait toute communication avec la terrasse. — Les lames hautes et longues, poussées par le vent du nord-ouest, accouraient avec une rapidité vertigineuse vers les premiers îlots, sautaient en paquets d'eau bouillonnante par-dessus des blocs énormes, et venaient s'abattre sur le sable avec le fracas et les échevèlemens d'écume d'un troupeau de chevaux sauvages. Le ciel, d'abord nuageux, avait été nettoyé çà et là par un coup de vent et, à travers une large déchirure des nuées, la pleine rondeur de la lune laissait voir toute l'horreur grandiose de cette mer soulevée qui semblait se ruer à l'assaut de la terre.

Les vagues se gonflaient autour du phare, tout là-bas ; elles battaient furieusement les roches des îlots de Cézembre et de Harbour ; elles s'engouffraient avec des coups de tonnerre dans les cavités de la *Goule aux Fées* et jaillissaient verticalement jusqu'à la crête des falaises. C'était comme un universel déluge, un cataclysme produit par le ruissellement de milliers de cascades et le déchaînement de fleuves rompant leurs digues. Par momens, la lune se voilait ; la mer, d'un blanc livide, prenait alors sous le ciel noircissant une physionomie funèbre et farouche. Les lames déferlaient toujours plus avant sur la petite grève du Port-Riou ; quand elles se reculaient comme pour reprendre haleine, leur écume épandue sur le sable avait l'air d'une tombée de neige. Elles revenaient bientôt plus hautes, balayant toute la profondeur de la plage, et Jeanne, debout à mi-chemin de l'escalier, sentait sur ses vêtemens et sur son visage le rejaillissement tiède des gouttes salées. Tout autour de la jeune femme, dans les creux de la roche, dans le glissement de l'eau sur le sable, dans l'égouttement des parois inondées, s'élevait une plainte infatigable, assourdissante, où Jeanne croyait entendre l'écho de sa propre pensée. — Abandonnée ! abandonnée ! lui criait la mer. — Abandonnée ! hurlait le vent, qui éparpillait l'écume...

Les bras serrés sur sa poitrine, les yeux fixés sur l'abîme tourbillonnant, la malheureuse sentait le désespoir lui envahir le cœur et le vertige lui tinter aux oreilles. Un paquet de mer l'éclaboussa brutalement. Fascinée par la vague redescendante, elle laissa tomber soudain sa cape de laine sur le rocher. Éperdument, follement, elle marcha vers le flot qui fuyait. Le sable mouillé se dérobait sous ses pieds, une poussière humide l'aveuglait. — Adieu à tout ! — pensa-t-elle, puis elle chancela. Le retour d'une vague gonflée et tumultueuse la roula violemment dans un linceul d'eau bouillonnante, — et ce fut fini.

XIX.

Le train de Nantes filait à toute vapeur vers Tours, et Michel Verneuil, penché à la portière, saluait d'un regard mélancolique cette Touraine qu'il n'avait pas revue depuis de longues années. — On avait déjà dépassé Langeais ; le convoi traversait obliquement les fertiles *varennes* de la Loire et les chaussées du Cher, puis la locomotive déchirait l'air d'un long sifflement ; on arrivait en gare. — Michel songeait avec amertume aux jours lointains où il était entré pour la première fois dans cette même ville, fier, robuste, ardent, portant au cœur comme un talisman merveilleux cette juvénile audace qui ne doute de rien.

Le chagrin ne tue ni si vite ni si souvent qu'on le croit. S'il jette

à terre certaines natures féminines et débiles, il a moins facilement raison des gens solidement trempés. Les épaules de Michel, issu d'une race vigoureuse et saine, étaient charpentées de façon à supporter une charge de douleur plus pesante qu'on ne l'eût supposé. Il était tout étonné lui-même d'avoir si rapidement repris pied dans la vie après le désastre de son amour pour Suzanne. Les rudes coups de la destinée l'avaient entamé moralement et physiquement, mais, en somme, il se retrouvait debout, agissant, pensant et devisant comme si l'existence avait eu encore quelque chose de désirable à lui offrir. Après s'être enfui de Sèvres, il avait pris un logement au fond d'une rue obscure des Batignolles; puis, pour s'étourdir, il s'était remis au travail. Il avait recommencé à écrire son *Histoire des paysans.* Quelques études sur la vie rustique dans l'ancienne France, publiées par fragmens dans une revue, attirèrent de nouveau l'attention sur lui, et ce succès tardif amena une sorte de réaction en sa faveur. Ses anciens amis occupaient maintenant de hautes positions dans les ministères; quelques-uns eurent des remords en constatant que le talent de Michel était goûté par le public lettré. On lui fit offrir une chaire prochainement vacante dans une faculté de province, et il se laissa de nouveau tenter. Sa nomination devait avoir lieu à la rentrée de novembre et, profitant de ses vacances pour terminer son livre, il venait de fouiller les bibliothèques et les archives de l'Ouest afin d'y trouver des documens sur la condition des paysans bretons avant 1789, quand la fantaisie l'avait pris de s'arrêter à Tours pendant une soirée.

Ayant laissé son bagage à la gare, il s'était dirigé pédestrement vers son ancien hôtel. L'aspect du Mail et de la rue Royale s'était peu modifié; toujours la même succession de magasins, luxueusement aménagés parmi lesquels les pâtisseries abondaient. L'hôtel avait changé de propriétaire, mais non de physionomie. Michel voulut tout revoir : le grand pont avec sa vaste perspective d'eau, de verdure et de ciel, les coteaux de Saint-Cyr, — et La Chambrerie elle-même. — Il s'arrêta un moment devant la grille. La demeure semblait avoir été laissée à l'abandon : les persiennes étaient closes, l'herbe poussait dans les allées, les vignes vierges du perron avaient jonché les degrés de leurs feuilles d'un rouge de sang.

— C'est l'emblème de ma destinée, se disait Michel; au fond de moi aussi, il n'y a plus qu'un logis désert où les illusions sont tombées comme une jonchée de feuilles mortes.

Et il songeait au temps où il promenait ses rêves d'amour et d'ambition dans ces mêmes allées, alors fleuries et verdoyantes.

Le cœur gonflé de tristesse, il rebroussa chemin. Comme il rentrait dans la rue Royale, la cloche du *Faisan* sonna le dîner de six heures et il alla s'asseoir dans la salle à manger aux panneaux repré-

sentant des vues de la Touraine. C'était toujours la même table d'hôte cosmopolite; les mêmes figures d'Anglais et d'Américains excentriques; mais tous les pensionnaires de son temps avaient disparu et il acheva son dîner sans que personne fît attention à lui. Quand il se leva de table, le crépuscule était venu et les becs de gaz s'allumaient. Il alla fumer son cigare à travers ces quartiers du vieux Tours, où il avait jadis enfermé sa vie studieuse et inquiète. Il éprouvait un singulier plaisir à reconnaître les rues aux noms bizarres où il avait erré tant de fois, en roulant dans sa tête de magnifiques projets d'avenir : rue du Serpent-Volant, rue du Boucassin, place du Chardonneret... Au détour d'un trottoir, il se trouva en face de la maison qu'il avait habitée. Son cœur battit plus vite; un moment il se figura que le temps n'avait point marché, qu'il était encore professeur au lycée, et qu'il n'avait qu'à franchir le trottoir aux dalles usées pour reprendre possession du logis d'autrefois.

La nuit devenait plus épaisse, le quartier s'enténébrait davantage. Il regagna la rue Royale, pleine de flâneurs et illuminée par l'éclairage des magasins. Sur la place du Musée, les clairons sonnaient la retraite comme jadis. Ils passèrent près de Michel, battant le pavé de leurs pas cadencés et emplissant l'air des sonorités de leurs cuivres; puis les pas s'éloignèrent, les clairons au loin résonnèrent de plus en plus sourdement. Il lui semblait que c'était sa jeunesse qui fuyait, en jetant dans la nuit des carrefours ses dernières fanfares déclinantes.

Harassé par ces marches et contremarches à travers les rues, il entra dans un café, demanda un grog et prit machinalement un journal du matin. Il le parcourait distraitement, quand tout d'un coup ses yeux furent attirés par un nom bien connu. Ses pupilles se dilatèrent, ses tempes se serrèrent, tandis qu'une brusque chaleur lui desséchait la gorge. Et avidement, presque sans le comprendre d'abord, il lut dans les *Échos de Paris* l'entrefilet suivant :

« La grande marée de jeudi a été fatale à l'une de nos plus charmantes mondaines, à celle qu'on appelait « l'Hébé de l'Olympe républicain, » et dont le salon était le rendez-vous des sommités de la gauche et du centre gauche : — Mme Jeanne du Coudray. Elle habitait, non loin de Dinard, une villa un peu isolée. Ayant voulu assister de près au spectacle de la marée montante, et s'étant hasardée seule jusqu'au pied des rochers du Port-Riou, elle a été surprise brusquement sans doute par une lame sourde et a disparu dans les flots. Le corps affreusement mutilé de la malheureuse jeune femme n'a été retrouvé que le lendemain, enveloppé dans un linceul d'algues vertes. — L'aimable et élégante colonie de Dinard est dans la consternation. »

Michel Verneuil lut jusqu'à trois fois cet entrefilet, en se demandant s'il n'avait pas le cerveau troublé par la fatigue et l'énervement de sa promenade rétrospective; puis il laissa tomber le journal et regarda d'un air égaré autour de lui. — Non, il était bien éveillé et assis à la table d'un vulgaire café de province; en face, la dame du comptoir coquetait avec un officier; à la table voisine, deux bourgeois jouaient au jacquet en buvant des mazagrans, et, à travers la porte ouverte, on voyait le va-et-vient des flâneurs de la rue. Il reprit la feuille, relut lentement le paragraphe funèbre, paya sa consommation et sortit. Toutes ses idées avaient été mises en désordre par ce choc inattendu; il sentait le besoin de se ressaisir, de se recueillir au grand air et en pleine solitude.

Il gagna les quais et se mit à longer les trottoirs déserts. — Ainsi Jeanne était morte; ce corps féminin, si tendre et si charmant, que Michel avait senti jadis frémir dans ses bras, n'était plus qu'un cadavre déjà décomposé; ces yeux radieux comme les étoiles dormaient éteints sous des paupières éternellement closes; cette bouche à l'éblouissant sourire était rigide pour toujours. En dépit des rancunes passées, le cœur de Michel s'emplissait de pitié au souvenir de cette jeune femme qui avait été la sienne et dont il apprenait la mort tragique, juste dans le pays où il l'avait connue et épousée. Il la voyait entrant intrépidement dans son logis de la rue de La Grandière; il resongeait aux après-midi de soleil où ils riaient ensemble sous les cytises de La Chambrerie, et à cette matinée de juin où ils s'étaient fiancés dans les prairies de l'Indre!..

Il respirait l'air de la nuit avec une avidité farouche. Il retourna dans la rue Royale, entra de nouveau dans un café et redemanda des journaux. Il voulait s'assurer encore s'il avait bien lu. Quand il eut satisfait cette fièvre de curiosité, il tira sa montre. Onze heures. Le dernier train allant vers Paris était parti, et il n'y avait plus de départ avant six heures du matin. Il rentra à l'hôtel, se jeta tout habillé sur son lit après avoir recommandé qu'on l'éveillât de bonne heure, et, le lendemain, l'express du matin l'emportait vers Paris à travers les brumes qui enveloppaient la vallée de la Loire.

Il arriva chez lui encore tout étourdi par la brusque et lugubre nouvelle qu'il venait d'apprendre dans de si étranges conditions. Il demeurait en proie à un douloureux engourdissement, dont il ne sortait que pour se demander s'il n'était pas le jouet d'un rêve. Il aurait voulu aller à l'hôtel de La Guérinière s'assurer de la réalité de ce qu'il avait lu, et une sorte de pudeur le clouait dans sa chambre. A la fin, n'y tenant plus, il envoya quelqu'un aux renseignemens, afin de contrôler l'exactitude de la nouvelle donnée par les journaux. — Tout était vrai : Jeanne s'était noyée à Saint-Énogat,

on l'avait ramenée à Paris trois jours auparavant, et le service funèbre avait eu lieu en grande pompe à Saint-François-Xavier.

Michel resta encore plusieurs jours dans l'état d'un malade qui a pris trop d'opium et qui en a le cerveau tout embrumé. Puis, peu à peu, ses idées s'éclaircirent et, tout d'un coup, comme si le brouillard s'était brusquement déchiré, il songea qu'il était libre. Le seul obstacle qui s'élevait entre Suzanne et lui n'existait plus; il redevenait maître de sa destinée et pouvait épouser la seule femme qu'il eût sérieusement aimée. — Sans doute, Suzanne connaissait par les journaux la triste fin de Jeanne du Coudray, et peut-être s'étonnait-elle déjà du silence de celui auquel elle était restée fidèle? — Il résolut d'aller dès le lendemain à Bellevue. C'était un dimanche, et, comme il faisait beau temps, le vestibule de la gare Montparnasse était plein de gens partant pour la campagne. Les voitures et les omnibus en amenaient à chaque instant des fournées. Les voyageurs escaladaient gaîment l'escalier qui conduit aux salles d'attente, et se précipitaient avec des appels tapageurs vers les wagons aux portières ouvertes. Des éclats de rire et des chansons partaient du haut des impériales et s'envolaient en fusées, tandis que la locomotive sifflait et que le train se mettait en marche.

Michel s'était installé dans son compartiment et restait accoudé à la portière. Toute cette gaîté du dimanche dissipait peu à peu l'impression pénible produite par le funèbre cauchemar de la semaine précédente. Il ne pensait plus qu'à Suzanne, dont un voyage de vingt minutes le séparait à peine. — Comment allait-il la retrouver?.. Sans doute elle l'attendait, car il était évident qu'elle savait tout. Et il se la représentait assise à son chevalet, non loin de la croisée enguirlandée de capucines, entre le piano où Brielle jouait infatigablement *la Valse des roses* et la table ronde où Phie dévorait un roman. Tout à coup il entrait en lui tendant les mains. Au bruit de la porte ouverte, elle relevait brusquement la tête. Il lui criait :

— Maintenant je suis tout à vous!

Et le pâle visage aux yeux bruns, si profonds, s'éclairait soudain; un délicieux sourire entr'ouvrait ses lèvres. Michel se figurait déjà entendre la suave musique de sa voix d'argent, et son cœur battait...

Le train glissait sur le viaduc qui précède Meudon, et le soleil baignait dans une molle lumière blonde les profondeurs du val de Fleury. Un radieux sourire d'allégresse semblait courir sur les pentes feuillues de la forêt. — Verneuil songeait qu'enfin il était arrivé à un nouveau tournant de la route, et que la vie allait aussi avoir pour lui des sourires et des journées de soleil. Il allait pouvoir se reposer et défatiguer ses pieds las, sans entendre derrière lui le souffle haletant et le harcèlement du guignon qui l'avait si longtemps poursuivi...

La locomotive siffla, le roulement des wagons se ralentit. — Bel-

levue! — Michel descendit et s'achemina lentement vers la rue des Binelles, s'arrêtant à chaque vingtaine de pas pour respirer, tant les palpitations de son cœur étaient violentes. Enfin il aperçut à main droite la maisonnette avec sa grille tapissée de lierre, ses jalousies baissées et ses acacias. — Il fit halte de nouveau et essuya son front, où perlaient des gouttes de sueur.

Au moment où il se disait : « Allons! entrons vite, » il entendit la porte tourner sur ses gonds et vit M. Narcisse Jouzeau s'acheminer d'un air pensif vers la grille. Le bonhomme n'avait pas ce regard brillant, cette allure d'inspiré et d'hiérophante qui caractérisaient jadis sa personne. Son dos semblait s'être voûté sous le poids d'une lourde préoccupation; ses longues mèches grises pendaient piteusement sur le collet de sa redingote; des plis amers marquaient les coins tombans de ses lèvres rasées; — bref il était pareil, dans sa démarche contristée, à un chien battu qui fuit, les oreilles couchées et la queue entre les jambes.

Quand il eut refermé la grille, il releva la tête, et ses regards rencontrèrent ceux de Michel Verneuil. Il poussa, en le reconnaissant, une exclamation de surprise et courut à lui avec une vivacité fébrile.

— Mon cher Verneuil! s'écria-t-il, quelle coïncidence providentielle!.. Il y a vingt minutes, je pensais à vous... Ah! mon ami, pourquoi êtes-vous devenu invisible depuis un an? depuis le jour où?.. — Il s'arrêta un instant, puis reprit : — Je comprends que vous ayez été embarrassé; mais enfin, quoi? vous avez été plus imprudent que coupable, et il ne fallait pas vous imaginer que personnellement je vous en voulais... J'aurais donné beaucoup, allez, pour que vous eussiez pu devenir le mari de Suzanne!

Michel, tout en lui serrant la main, avait la bouche ouverte pour répondre :

— Eh bien! soyez content, ce qui était impossible autrefois est possible aujourd'hui, et je reviens pour l'épouser...

Quand Jouzeau ajouta avec un accent navré :

— Au moins, vous, vous ne m'auriez pas enlevé les deux autres!

— Hein! murmura Michel, tandis qu'un froid lui courait par tout le corps, que voulez-vous dire? que se passe-t-il?

— Suzanne se marie, mon ami, elle épouse dans huit jours cet écervelé de Lechantre.

Cette terrible nouvelle ébranla Verneuil comme un coup de massue asséné en plein dans les épaules. Ses jambes chancelèrent et il s'accrocha instinctivement au bras de Narcisse Jouzeau.

— Oui, continua ce dernier, entraînant son compagnon vers le haut de la rue et donnant un libre cours à son irritation, la maison n'est plus tenable!.. Il y souffle un vent de dissipation et de frivolité qui m'indigne. Brielle et Phie sont devenues des monstres d'in-

gratitude; elles se moquent du système éducateur; elles m'abandonnent pour aller vivre dans le nouveau ménage de leur sœur aînée...

Le bonhomme s'arrêta, leva les bras et agita ses mains aux doigts écartés.

— Et cela quand je touchais au but suprême!.. J'avais obtenu des résultats surprenans : j'étais arrivé à supprimer complètement la viande dans leur régime alimentaire... Plus de cuisine à la graisse, rien que des légumes à l'huile!.. L'algèbre n'avait plus de secrets pour elles et j'allais leur faire passer leur baccalauréat ès-sciences!.. Songez donc, Verneuil, quel triomphe pour mes doctrines, si, au moment où on fonde des lycées de filles, j'avais pu présenter Brielle et Phie comme de magnifiques échantillons de mon système, comme des démonstrations vivantes de la supériorité de ma méthode!.. Le ministre ne pouvait plus se dispenser de me confier la direction générale de l'enseignement féminin... Et c'est à un pareil moment qu'elles me faussent compagnie, les ingrates!.. A la gloire de devenir les apôtres de la rénovation elles préfèrent la satisfaction des jouissances inférieures et des besoins frivoles de l'animalité!.. O créatures dénaturées!

Il était tellement exaspéré qu'il ne s'apercevait ni de la pâleur ni de l'abattement de Michel.

— Enfin, reprit-il après un long soupir, ne parlons plus de cela momentanément... Parlons de vous, mon ami. Que devenez-vous? Quel heureux hasard vous a amené aujourd'hui sur mon chemin?

— J'allais chez vous, répondit Verneuil d'une voix sourde... Puisque je vous ai rencontré ici, il est inutile que je dérange ces demoiselles...

— Par exemple! se récria Jouzeau en tournant les talons, je tiens à ce que vous les visitiez, au contraire!.. Suzanne ne vous garde pas rancune, croyez-le bien... Elle vous a en grande estime et sera heureuse de vous voir... C'est encore la meilleure des trois... Elle est artiste et elle épouse un peintre, c'est logique; mais les deux autres!..

Ils avaient rebroussé chemin. Michel se laissait ramener machinalement vers la grille. — Elle me sait libre, songeait-il, il est impossible qu'elle l'ignore, et elle en épouse un autre!... A quoi bon rentrer dans cette maison? — Et, malgré cela, il n'avait pas le courage de repartir sans avoir au moins revu cette Suzanne, qu'il avait cru reconquérir et qui lui échappait, comme Eurydice à Orphée, au moment où il pensait l'avoir ressaisie.

— Je ne vous accompagne pas, continua M. Jouzeau, excusez-moi, j'ai les nerfs trop surexcités et j'ai besoin de les calmer par une promenade au grand air... Entrez seul... Voyez Suzanne en particulier, et si l'occasion se présente, tâchez de la décider à me

laisser ses deux sœurs... Elle a confiance en vous et vous écoutera peut-être... Dans tous les cas, ajouta-t-il, je ne jetterai pas le manche après la cognée, — en même temps il relevait la tête et ses yeux brillaient d'un éclat inspiré, — je sèmerai le bon grain dans des terres neuves. Si ces deux folles m'abandonnent, eh bien! j'adopterai deux enfans trouvés.

Il boutonna vivement sa redingote, serra la main de Michel et se remit à marcher dans la direction des bois.

Pendant ce temps, Verneuil, mortellement découragé, sonnait à la porte du perron et demandait Mlle Suzanne à la servante qui était venue ouvrir.

— Mademoiselle est au jardin, je vais l'appeler, répondit celle-ci. Entrez ici en attendant, monsieur. — Et elle l'introduisit dans la salle d'étude.

La physionomie paisible de cette pièce n'avait pas changé; seulement, par l'une des fenêtres ouvertes, on entendait des éclats de voix féminines, mêlés à une voix d'homme. Par momens, au fond des massifs on entrevoyait les oscillations rapides d'une escarpolette et on distinguait parmi les feuillées, dans le soleil, une envolée de jupes flottant au niveau des plus hautes branches, avec un accompagnement de rires et de cris aigus. — C'était le spectacle de cette dissipation tapageuse et contraire à tous les préceptes du système éducateur, qui avait mis en fuite le bonhomme Jouzeau.

Tout à coup la porte s'ouvrit et Suzanne apparut. Elle était plus blanche encore qu'autrefois; on eût dit même que ses joues s'étaient amaigries et que le tour de ses yeux limpides s'était cerné. Quand elle eut reconnu Michel Verneuil, elle s'arrêta; une rapide rougeur colora ses pommettes saillantes et elle poussa une exclamation presque effrayée.

— Vous!.. vous! balbutia-t-elle.

— Oui, c'est moi, répondit-il d'un ton âpre; pardonnez-moi de vous déranger!.. Je n'ai pas voulu traverser Paris sans vous rapporter mes félicitations...

En entendant cette voix sarcastique, elle était redevenue très pâle. Pourtant elle supporta bravement le noir regard de Michel, et, allant résolument au-devant de ses questions, elle reprit :

— Vous savez?.. on vous a dit que je me mariais?

— On me l'a dit, mais je tenais à l'apprendre de votre bouche; j'espérais encore...

Elle l'interrompit avec un geste suppliant : — Je vous en prie, ne revenons pas sur ce qui est passé.

La subite apparition de Michel lui faisait craindre qu'il ne cherchât à ébranler sa résolution. Dès en l'apercevant, elle s'était dit

qu'il fallait à tout prix le convaincre de l'inutilité de ses efforts; elle avait peur de se laisser troubler et attendrir.

— N'insistez pas! répéta-t-elle brièvement, j'ai donné ma parole.

— Vous vous méprenez! s'exclama-t-il avec amertume, je n'ai pas l'intention ridicule de vous dissuader d'une résolution, conforme sans doute à vos intérêts et à vos goûts... Quand doit avoir lieu cette cérémonie?

— De demain en huit.

— Je ne serai plus là... Dieu merci, je quitte Paris pour toujours!

— Vous allez loin? murmura-t-elle timidement.

— Très loin... Là-bas, à Véel,.. dans mon village, que je n'aurais jamais dû quitter!.. Auparavant, je tenais à vous offrir mes souhaits... de bonheur... Et maintenant, adieu!

En dépit des violens efforts qu'elle tentait pour paraître calme, Suzanne sentait ses yeux devenir humides. Elle se plaça entre Verneuil et la porte, et sans oser lever sur lui ses regards mouillés, elle balbutia:

— Vous me faites beaucoup de peine... Écoutez-moi au moins avant de me condamner.

Il secouait la tête et se disposait à sortir, quand elle l'arrêta, et posant sa main sur le bras du professeur :

— Non! ajouta-t-elle, ne partez pas ainsi! Il faut que vous sachiez pourquoi je me suis décidée... Si j'avais été seule, je ne me serais jamais mariée... mais il y a mes sœurs! La folie de mon pauvre oncle tourne au fanatisme et leur rend la vie insupportable... Je ne gagnais pas encore assez d'argent pour quitter la maison et les prendre avec moi; d'un autre côté, je voyais le moment où, lasses et poussées à bout, Brielle et Phie allaient faire quelque coup de tête... Je me désespérais... C'est alors que M. Lechantre a renouvelé ses propositions... J'ai d'abord refusé; il a insisté en promettant de prendre mes sœurs dans sa maison; Brielle et Phie ont plaidé sa cause... Pouvais-je encore m'obstiner et répondre par un refus?... Songez que j'étais seule au monde et que je n'avais plus aucun espoir meilleur dans l'avenir!..

Sa voix s'altérait; elle s'arrêta brusquement, craignant déjà d'avoir trop parlé et laissé voir trop imprudemment le fond de son cœur à Michel.

Celui-ci était troublé par cette voix aux intonations si tendrement suppliantes, et en même temps indigné de la façon toute simple dont elle lui expliquait son manque de parole. Il lui jeta un long regard soupçonneux :

— Ainsi, c'est uniquement par charité pour vos sœurs? Vous pouviez, il me semble, trouver un autre moyen de leur être utile, sans vous sacrifier à un homme que vous n'aimez pas!

Elle le contemplait sans comprendre, et, poussée par le sentiment de ce qu'elle croyait son devoir, elle faisait de douloureux efforts pour dissimuler le tremblement intérieur qui l'agitait.

— Je ne me sacrifie pas, répondit-elle avec vivacité, je me donne volontairement à un honnête homme que j'estime.

— Vous l'aimez? reprit-il brusquement.

Elle détourna la tête, et d'une voix qu'elle essayait de rendre ferme :

— J'ai promis de l'aimer et je tiendrai parole.

Il lui lâcha les mains. Il lui semblait que les portes de fer de la destinée venaient de retomber avec fracas et de lui fermer à jamais toute espérance. Un bouillonnement de colère lui monta à la gorge, et il s'écria violemment en écartant Suzanne :

— Vous vous êtes bien pressée de l'engager, votre parole!.. Vous n'avez pas songé un seul moment que je pouvais redevenir libre et réclamer à mon tour celle que vous m'aviez donnée?

Suzanne tressaillit. Elle regardait Michel d'un air égaré, sans se rendre compte encore ce qu'il avait voulu dire.

— Libre! balbutia-t-elle.

— Oui, mais maintenant il est trop tard... Adieu!

Et, impétueusement, il s'élança dehors.

Suzanne restait debout, appuyée contre la table. — Libre!.. Ses oreilles tintaient, il lui semblait que la tête allait lui tourner; en même temps, elle se disait qu'elle avait dû mal comprendre, puis songeant tout à coup que Michel s'enfuyait désespéré, elle voulait courir à sa poursuite, mais ses jambes paralysées lui refusaient le service. Elle ne pouvait ni se mouvoir, ni proférer une parole. Elle demeurait immobile et comme anéantie dans l'obscure salle d'étude, tandis qu'au fond du jardin les clameurs devenaient plus bruyantes. — On entendait Phie, emportée par le mouvement de l'escarpolette, crier : « Plus haut! plus haut! » à Lechantre qui la poussait. Par momens, le paysagiste inquiet s'interrompait pour s'exclamer :

— Suzanne ne revient donc pas?

A quoi le soprano aigu de Brielle répondait :

— Eh bien! allons la chercher.

On distinguait le bruit des pas sur le gravier, puis la porte de la salle s'ouvrait bruyamment pour livrer passage au peintre et aux deux jeunes filles.

— Nous commencions à craindre qu'on ne vous eût enlevée! fit galamment Lechantre en s'avançant dans l'obscurité, puis il eut un haut-le-corps en s'apercevant de l'altération des traits de sa fiancée :

— Bon Dieu! qu'avez-vous?

— Qu'était-ce donc que cette visite? ajouta Phie, tu as la figure toute bouleversée.

De plus en plus pâle, Suzanne semblait à peine voir ses sœurs. Ses pupilles dilatées donnaient à son visage une expression effrayante. Elle les repoussa tous trois du geste et du regard.

— Laissez-moi, murmura-t-elle d'une voix rauque, je ne veux pas qu'on me parle!

Et tandis qu'ils s'entregardaient de l'air de gens qui ne comprennent rien à ce qui se passe, ils furent interrompus par M. Jouzeau, qui entra précipitamment.

— Eh bien! cria-t-il à Suzanne, tu l'as vu?.. C'est moi qui te l'ai envoyé.

— Qui donc? demanda Phie, tandis que Suzanne reculait jusque dans l'embrasure de la fenêtre.

— Notre ancien voisin, Michel Verneuil, répondit le bonhomme; je croyais le retrouver ici avec vous.

— Verneuil! s'exclama jalousement Lechantre, ah! il revient sur l'eau, maintenant que sa femme est morte!

— Comment! reprit Narcisse Jouzeau, stupéfait, sa femme est morte?

— Eh! oui, Zimmer m'a justement conté la chose hier... Mme du Coudray s'est noyée à Dinard le jour de la grande marée, et on l'a enterrée il y a huit jours.

Et comme il achevait, Phie, qui examinait curieusement la physionomie de sa sœur aînée, poussa une brusque exclamation:

— Ah! mon Dieu, voilà Suzanne qui se trouve mal!

En effet, la jeune fille s'était soudain affaissée sur le bord de la fenêtre, et sa tête venait de heurter lourdement les persiennes à demi closes...

XX.

Sur le long plateau de Véel le vent souffle en tempête depuis le matin. De la crête des coteaux jusqu'à la lisière jaunissante des bois, la plaine déroule sa nudité grise, mamelonnée par les ondulations en dos d'âne des champs moissonnés. Les rafales du vent d'ouest la balaient dans toute son étendue. Soulevées par un souffle infatigable, les feuilles sèches s'envolent du taillis et se mettent à fuir au ras de terre, comme si elles étaient prises d'une terreur panique, jusqu'à ce qu'elles viennent s'amonceler toutes en tas, au revers d'un fossé. Dans le ciel assombri et très bas, les nuages, eux aussi, semblent en proie aux mêmes effaremens et précipitent leur course échevelée. — Il a plu, la nuit précédente; au pied des talus, dans les ornières des chemins et les *roies* des labours, des flaques d'eau miroitent et se rident, quand le vent les frôle avec une plainte qui ne se ralentit jamais. — Çà et là, au milieu des

champs, une charrette fait halte, et des paysans, pressentant que la pluie recommencera à la tombée du jour, s'empressent d'y entasser les *moyettes* d'avoine; les silhouettes agrandies et simplifiées de la charrette, des chevaux immobiles et de l'homme qui charge les gerbes, s'enlèvent en noir sur le ciel gris. — Tout au fond, à travers les feuillages nerveusement agités des peupliers-trembles, on aperçoit les toits bruns du village de Véel et la pointe de son clocher.

Comme s'il était activé par la furie du vent d'ouest, le crépuscule, ce soir, arrive plus vite que d'ordinaire. La nappe sans cesse mouvante et sans cesse renouvelée des nuages ne laisse plus passer qu'un jour terne et appauvri. Les vaches crottées reviennent en meuglant des pâtis. Les charretées d'avoine, cahotant lourdement sur le chemin pierreux, rentrent au village, dont les fenêtres s'allument. Pendant un moment, la rue s'anime; les femmes s'interpellent d'un seuil à l'autre; les portes des granges s'ouvrent à deux battans pour recevoir les chariots qui s'y engouffrent; les écuries et les étables se referment sur les bêtes repues. Puis, peu à peu, les bruits familiers s'apaisent, la rue se dépeuple et les huis se closent à mesure que le ciel s'enténèbre. L'*Angelus* sonne au faîte du clocher ses neuf coups que la rafale emporte à travers la plaine, et tout se tait. On n'entend plus dans la nuit profonde que la plainte du vent, et parfois le souffle rude des bestiaux qui s'allongent sur leur litière.

A l'extrémité du village, du côté des jardins, une lueur de lampe brille aux vitres de l'arrière-chambre d'une maison basse et comme écrasée sous son toit de tuiles. Là, pas de rumeurs de bétail dans l'étable déserte, pas de flambée dans l'âtre de la cuisine abandonnée. La chambre à coucher, donnant sur le verger, est seule habitée par un hôte que les meubles du logis ont peine à reconnaître, bien qu'ils aient été les compagnons de son enfance. Et cet hôte est Michel Verneuil, revenu depuis la veille dans la maison paternelle.

Après le désastre de ses espérances d'amour, brusquement ressuscitées et plus brusquement encore rejetées dans le néant, Paris était devenu pour Michel un séjour odieux; le monde entier du reste semblait n'avoir plus de chemins qui ne lui fussent douloureux. Un seul endroit lui offrait encore un asile en harmonie avec le désarroi de son esprit et le désenchantement de son cœur. Il s'est réfugié à Véel, comme le lièvre revient mourir au gîte.

Il s'est assis devant une massive table de chêne, qui servait jadis de table à manger au bonhomme Verneuil, et où des livres et des papiers sont épars. Il a jeté sur ses jambes une couverture de voyage, car une humidité glaciale monte du pavé de cette chambre longtemps inhabitée. — La physionomie des lieux n'a pas changé.

La lampe grésillante éclaire faiblement les solives noircies, le carrelage disjoint, les murs blanchis à la chaux. Dans la profondeur de l'alcôve au baldaquin de cotonnade rouge, le lit de famille entasse toujours ses couettes épaisses. L'horloge que le père Verneuil remontait chaque semaine avec une méticuleuse exactitude, est encore là dans sa longue gaine de bois peint; seulement son balancier de cuivre ne bat plus la mesure. Les armoires ventrues, les coffres à avoine, les chaises de bois blanc, le fauteuil de velours d'Utrecht râpé, ont tous gardé les attitudes familières d'autrefois. Tous semblent parler à Michel de l'adolescent du temps jadis, — brun, robuste, hardi, plein de sève et de pensée; — du jeune homme impatient de s'élancer dans la vie, et qui, du haut de ses rêves ambitieux, jetait de si dédaigneux regards à ce mobilier de pauvre.

A travers la plainte renaissante de la rafale qui secoue les cloisons du logis délabré, Michel écoute les derniers bruits de la rue, les voix lointaines des paysans qui se jettent un bonsoir hâtif, puis le fracas des volets qui se referment. — Il porte envie aux gens du village. Il maudit la rage qui pousse les fils de laboureurs à quitter leur clocher, à se jeter dans le tourbillon des grandes villes. La culture du sol natal eût fait d'eux les maîtres de la terre; la ville surexcite leurs désirs, énerve leur vigueur et les transforme en misérables déclassés...

Michel voit tout cela maintenant avec une désespérante lucidité. Il a encore à la bouche la nausée des voluptés mondaines; et quant à la gloire, il ne se soucie plus guère maintenant de cette bulle de savon, brillante seulement pour les yeux de celui qui la gonfle, et destinée ensuite à crever aux premières branches du chemin. — Toutes ces joies creuses et frelatées ne valent pas le lot du paysan qui pioche sa terre, sème son blé, s'endort d'un sommeil sans rêve et se réveille dès l'aube pour recommencer une besogne toujours la même, mais féconde du moins. — Lui qui se vantait d'être le maître de sa destinée, il a misérablement gâché sa vie, et, après le dernier coup qu'il vient de recevoir, il a conscience de l'anéantissement de son énergie et de l'inutilité de tenter un nouvel effort.

Tout se dissout autour de lui et s'écoule, comme se fondent ces nuages d'automne qui ruissellent maintenant en pluie battante contre la vitre. Les élémens semblent mener le deuil de ses suprêmes illusions; le vent se lamente, l'averse inonde les fenêtres, de brusques paquets d'eau débordent des gouttières et tombent sur le gravier du jardin avec un bruit d'écluse lâchée. — Ah! songe-t-il avec une ironie amère, tu voulais faire ton trou? Eh bien! tu dois être content, le trou est creusé, il est d'une belle profondeur et te voilà au fond, sans espoir de jamais remonter à la surface. — Vue du creux de la fondrière où il a roulé, la vie ne lui présente plus qu'un lamen-

table spectacle : disgrâces de chaque heure, mystifications du hasard, souvenirs toujours plus cuisans des erreurs passées, accumulation de souffrances triviales, puis au bout, à une distance plus ou moins éloignée, la mort, pâle et rigide comme une statue de granit...

Tandis que le vent et la pluie se déchaînent, tout à coup un sifflement aigu et prolongé perce les clameurs de la tempête. C'est le sifflet du train express qui file à toute vapeur au fond de la vallée. Et Michel se souvient, avec un horrible serrement de cœur, d'un sifflement semblable, déchirant l'air des bois de Bellevue, et qui a été le signal de la séparation entre Suzanne et lui. Pourquoi cette voix stridente de la vapeur ne serait-elle pas encore, cette nuit, le signal d'une séparation plus complète et plus définitive? Pourquoi, puisque cette vie désenchantée n'a plus pour lui ni prix ni saveur, n'irait-il pas bravement au-devant de la mort, qui se fait attendre? Les minutes pénibles de l'agonie ne l'effraient pas, et il a là, à portée de la main, de quoi hâter le dénoûment. En même temps, de dessous les paperasses et les livres entassés il tire un révolver et le palpe froidement pour s'assurer qu'il est chargé et en état de fonctionner avec régularité.

Cette examen une fois fait, il se lève, arpente deux ou trois fois la pièce sonore, remonte la lampe qui baisse, et revient s'asseoir près de la table, afin de tout mettre en ordre avant le grand départ.

Lentement, méthodiquement, il dépouille les paperasses qu'il a emportées, jetant au fur et à mesure celles qu'il veut détruire, dans la cheminée vide. Pour la première fois depuis de longues années, l'âtre noirci se rallume et se réchauffe à la claire flambée de ces lettres de jeunesse, de ces pages écrites à une époque de verve et d'enthousiasme. — Le manuscrit de l'*Histoire des payans* arrive à son tour entre les mains de Michel; au moment de lancer au feu ces cahiers qui représentent dix années de recherches et d'études, il hésite, tourne les pages déjà jaunies et s'oublie à les relire. — Il y avait cependant là autre chose que de vaines promesses, c'était une œuvre puissante, pleine de poésie et de force comme la race rustique elle-même. — Les pieds posés sur l'extrême bord de la vie et tout prêt à s'élancer dans le néant, Michel juge son œuvre froidement, sans tendresse aveugle, et il ne peut s'empêcher de reconnaître que le livre était bon et fait de main d'ouvrier. Sa lecture se prolonge, il éprouve un douloureux orgueil à parcourir ces feuillets couverts d'écriture. Chaque page lui rappelle une heure de sa jeunesse ou de sa maturité. Il revoit les matinées où, à Tours, au lendemain de son premier triomphe, il écrivait les chapitres d'introduction, avec l'entrain d'un voyageur qui commence à parcourir un pays nouveau et pittoresque; — et il revoit les tranquilles soirées de Bellevue, où, près de la fenêtre

encadrant un pan de ciel étoilé, il s'entretenait doucement avec Suzanne des chapitres qu'il venait de lui lire. — Comme un homme qui coule à fond, il embrasse d'un seul coup d'œil les images nettes et saisissantes du passé : — la salle de la conférence toute scintillante de lumières, toute retentissante de bravos ; — les marronniers en fleurs de La Chambrerie avec la nappe moirée de la Loire dans le fond ; — la figure sérieuse et pâle, les grands yeux humides et tristes de Suzanne Jouzeau.

Tac! tac!.. On dirait des doigts impatiens heurtant à la vitre. C'est le vent qui secoue les arbres du verger et pousse leurs branches contre la fenêtre. Ce bruit arrache Michel à ses souvenirs rétrospectifs. Il se lève et se dirige vers la croisée. — Les heures ont marché, la pluie a cessé, mais l'ouragan souffle toujours. Là-bas, à l'extrémité de la plaine, les premières pâleurs de l'aube blanchissent le ciel nettoyé... Allons, il est temps. Il ne faut pas attendre le plein jour et le réveil tapageur du village... Il revient vers la table, arme le revolver et en pose l'acier froid sur ses lèvres.

Et maintenant, pauvre marcheur fatigué, va reposer tes membres las dans le cimetière de ta paroisse ; — triste assemblage d'atomes mal équilibrés, va dissoudre dans la terre humide ta chair et tes nerfs endoloris!..

Mais voilà qu'au moment de presser du doigt le ressort qui va tout terminer, il s'arrête, replace l'arme dans le tiroir entr'ouvert, et prête l'oreille. Est-ce une hallucination de l'ouïe ?.. A travers la bourrasque, il lui a semblé qu'on frappait à la porte de la maison et qu'une voix, pareille à une supplication, l'appelait de la rue. — La pensée qu'il y a là, au dehors, un être plus misérable encore que lui et implorant du secours, a soudain suspendu l'exécution de son projet funèbre. Il sort précipitamment de sa chambre et gagne à tâtons la cuisine ténébreuse. Ce n'est point une illusion ; on frappe avec force à la porte de la rue.

— Qui est là?

— C'est moi, mon cher Verneuil, ouvrez vite!

Cette voix ne lui est pas inconnue. Il tire les verrous, ouvre et, dans la pâle clarté de l'aube, distingue confusément deux noires silhouettes escortées par des voisins matineux. Puis l'une de ces ombres s'élance vers lui, et il entend distinctement le soprano aigu du bonhomme Jouzeau, qui s'écrie :

— Enfin, mon cher ami, vous voilà!.. Bon Dieu, qu'on a du mal à vous trouver!

Michel reste immobile ; une violente agitation intérieure le secoue pourtant jusqu'aux moelles. Ses yeux seuls expriment l'intensité de l'émotion qu'il éprouve ; ils se fixent avidement sur l'autre silhouette noire qui accompagne Narcisse Jouzeau, et, sous un long

manteau de voyage à capuchon, ils reconnaissent la forme délicate et l'irrégulier profil de Suzanne. Alors Michel pousse brusquement la porte au nez des voisins ébahis; puis, saisissant les mains du bonhomme et de la jeune fille, il les entraîne dans la seconde chambre. La stupéfaction arrête les paroles dans sa gorge sèche; il ne peut que balbutier :

— Vous! vous!.. Quel miracle!

— C'est une véritable odyssée! s'écrie M. Jouzeau en s'asseyant. Mais remettez-vous, mon ami; vous avez la mine plus défaite que nous, qui avons pourtant passé une nuit blanche... Est-ce que par hasard vous ne vous seriez pas couché?

Les premières rougeurs de l'aurore éclairent le désordre de la chambre. Suzanne a rejeté son capuchon en arrière; elle examine la figure altérée de Michel, l'âtre plein de papiers à demi consumés, la lampe qui achève de mourir. — On dirait qu'on a veillé dans cette chambre maussade pour hâter les préparatifs d'un étrange départ. — Un soupçon fait frissonner la jeune fille; elle devine les funèbres projets de Verneuil, et, se jetant passionnément à son cou :

— Ah! s'exclame-t-elle en le serrant dans ses bras, Michel, pardonnez-moi!

Et elle éclate en sanglots.

— Pourquoi diantre aussi, reprend Jouzeau avec humeur, pourquoi ne vous êtes-vous pas tout de suite expliqué carrément avec moi?.. Les choses se seraient aplanies d'elles-mêmes, et, sans reproche, mon ami, nous aurions tous été dispensés d'un voyage qui n'a rien d'agréable en cette saison.

Michel respire plus librement.

— Et M. Lechantre? murmura-t-il.

Suzanne fait un signe de tête négatif, et M. Jouzeau continue :

— Elle ne l'épouse plus, naturellement... Du reste, en voyant l'émotion de Suzanne à la nouvelle de votre veuvage, Lechantre a compris tout de suite qu'il n'avait plus qu'à s'éloigner... Il a du tact et il nous a rendu notre parole.

— Et vous consentez à devenir ma femme, Suzanne?

Pour toute réponse, elle se serre plus étroitement contre lui.

— Embrassez-la donc! réplique Jouzeau, je vous y autorise; elle le mérite bien après tout ce qu'elle a fait pour arriver à vous joindre, malgré vents et marée.

Et Michel use de la permission, il en abuse même, tant qu'à la fin M. Jouzeau s'impatiente et s'écrie :

— Quand vous aurez fini, mon cher Verneuil, je réclamerai de votre complaisance un bol de lait chaud et un peu de feu, car,

malgré mes habitudes monastiques, cette nuit à la belle étoile m'a mis sur les dents.

Michel se précipite dehors, court à l'auberge voisine commander un déjeuner d'œufs et de café au lait; puis, après une visite au bûcher, il revient avec une brassée de fagots qu'il jette dans l'âtre. Une claire flamme monte en pétillant. Narcisse Jouzeau s'est emparé de l'unique fauteuil; jambes écartées, mains tendues, il se dégourdit peu à peu devant cette bonne flambée et raconte comment il a retrouvé la piste de Michel.

— Quand vous avez quitté Suzanne, l'autre jour, vous lui avez dit que vous retourniez dans votre village, et elle ne l'a pas oublié... Moi, je voulais simplement vous écrire, mais elle ne tenait plus en place, et elle a si bien insisté que nous avons pris hier soir l'express, qui nous a déposés à Bar vers minuit. Là, des gens sages se seraient reposés et auraient attendu qu'il fît jour... Point, il a fallu louer une voiture et rouler jusqu'ici par une pluie battante et d'abominables chemins pierreux... Ah! cette petite a une tête, je vous en réponds, et si elle avait voulu appliquer son énergie à l'étude du système éducateur, elle aurait opéré des prodiges!

Mais le bonhomme parle pour lui seul. Les deux amoureux, les mains unies, les yeux dans les yeux, sont tout absorbés par la joie de se revoir et de s'aimer désormais avec sécurité.

Michel, qui, tout à l'heure, associait la terre entière au deuil de ses illusions, Michel trouve que l'aube naissante n'a jamais eu de plus roses sourires; il regarde avec reconnaissance la plaine radieuse; il lui sait gré de s'être ensoleillée et mise en fête pour le retour de Suzanne. Il entraîne la jeune fille vers la fenêtre et la serre tendrement dans ses bras :

— Ah! chère retrouvée, murmure-t-il, comme je vous aime et comme la vie va être bonne et belle avec vous!

Tant il est vrai que nous prêtons aux choses extérieures les couleurs sombres ou claires qui ne sont que dans notre esprit! Selon que nous sommes heureux ou misérables, la nature nous paraît charmante ou cruelle; nous la bénissons ou nous l'injurions, et, pendant ce temps, la nature, indifférente et superbe, sourit, s'épanouit, fructifie et se renouvelle absolument comme si nous n'existions pas.

André Theuriet.

LA

VIE ET LES SALAIRES

A PARIS

Dans quelques paroles charmantes prononcées naguère par lui à l'inauguration d'un des asiles de nuit fondés par la Société philanthropique, M. Cherbuliez rapportait en ces termes un apologue emprunté à Calderon : « Un pauvre cheminait un jour sur une grande route, tenant à la main un paquet d'herbes qu'il avait cueillies le long des haies pour en faire son repas. Celles de ces herbes qui étaient trop sèches ou qui lui semblaient trop amères, il les jetait dédaigneusement sur son chemin. Or voici qu'ayant tourné la tête, il vit venir derrière lui un autre pauvre, encore plus pauvre que lui, qui ramassait avidement pour les manger les herbes qu'il avait rebutées. Calderon en conclut, ajoutait M. Cherbuliez, qu'on est toujours le malheureux de quelqu'un et que tel de nous ramasserait volontiers les peines de son prochain pour s'en faire des joies. »

L'ingénieuse leçon contenue dans cet apologue est de celles qu'il est toujours bon pour chacun de se répéter. Il est bon de se dire que de toutes les épreuves auxquelles l'homme est en proie, il n'en est point qui assombrisse sa vie, qui abatte son espérance et flétrisse son âme autant que le souci du pain quotidien et que toutes les angoisses, toutes les amertumes, toutes les souffrances contenues dans ce seul mot : la misère. Cependant ces considé-

rations philosophiques n'auraient pas suffi pour me déterminer à reprendre une série d'études dont tous les lecteurs de la *Revue* (1) n'ont peut-être pas oublié les tristesses, si je ne pensais que ces études peuvent aussi avoir quelque utilité. Ce serait, en effet, une tâche assez ingrate que d'avoir constaté les conditions misérables où vit une portion de la population parisienne s'il était complètement oiseux de rechercher les causes de cette grande plaie de notre civilisation et les remèdes qu'il est possible d'y appliquer. On voudra bien remarquer que je dis les causes et non point la cause, les remèdes et non point le remède. A employer ce pluriel en place de ce singulier, il y a plus de différence et aussi plus de modestie qu'on ne croit. Je ne connais pas, en effet, d'entreprise qui soit plus ardue et, si j'osais dire toute ma pensée, plus stérile que de rechercher la cause de la misère. C'est d'ailleurs un problème abstrait auquel chacun ne peut se défendre de donner une solution qui réponde à ses conceptions théologiques ou cosmogoniques. L'un y verra une dispensation mystérieuse de la Providence répondant à des desseins secrets sur les âmes, l'autre une conséquence inéluctable des lois fatales qui gouvernent l'évolution du monde, et la controverse ne fera qu'affermir chacun dans son sentiment sans conduire à un résultat pratique. Quant à trouver un remède unique à la misère, j'avoue qu'il n'y a point de panacée qui ne m'inspire une méfiance invincible, et l'expérience du genre humain ne me paraît pas avoir été jusqu'à présent très encourageante pour les guérisseurs de société. Mais si, renonçant à poursuivre ces résultats ambitieux, on veut bien, plus modestement, se contenter d'étudier dans leur complexité les causes directes et tangibles des misères si diverses que chacun de nous a occasion de rencontrer sur sa route, causes banales, vulgaires qui se répètent chaque jour sous nos yeux, peut-être pourra-t-on trouver le moyen de combattre efficacement quelques-unes de ces causes et d'apporter un palliatif à quelques-unes de ces misères. Telle est l'humble tâche que je voudrais entreprendre en restreignant toutefois ces études, comme les précédentes, dans un cercle exclusivement parisien. Cependant je m'enhardirai peut-être chemin faisant, et lorsque l'occasion s'en présentera, à dire un mot de quelques-uns des problèmes qui sont en discussion dans les sphères supérieures de l'économie politique, et je ne m'interdirai pas de rechercher, en terminant, s'il y aurait, comme le croient des esprits généreux, quelque chance de voir, sinon disparaître, du moins diminuer la misère, soit par un retour à l'ancienne organisation du travail détruite par la révo-

(1) Voir les articles sur *la Misère à Paris* dans la *Revue* du 15 juin et du 1er octobre 1881.

lution française, soit, au contraire, par le développement des institutions modernes de mutualité et de prévoyance.

I.

Bien qu'il y ait nécessairement quelque chose de factice et d'incomplet dans toute division de ce genre, on peut distinguer cependant, à Paris comme ailleurs, cinq causes principales de la misère : l'insuffisance du gain journalier, la maladie, les infirmités, la vieillesse et l'inconduite. En effet, tout individu dont le gain journalier est suffisant et qui échappe à la maladie ou aux infirmités doit pouvoir économiser pour sa vieillesse, à moins qu'il ne dissipe son gain par inconduite. Si nous passons successivement en revue les cinq causes que je viens d'indiquer, nous ferons le tour complet de la misère parisienne, et nous trouverons dans cette excursion, à côté de beaucoup de sujets de tristesse, quelques sujets de consolation dans le spectacle des efforts qui sont faits pour y remédier.

Il est cependant une sixième cause qui, à la vérité, se confond avec la première, mais qu'il importe d'examiner à part, parce qu'il est impossible de le faire sans entrer dans des considérations d'une tout autre nature : c'est la fréquente disproportion du nombre des enfans avec les ressources du ménage. Cette question est assez délicate à traiter, et l'on risque fort, à l'entreprendre, de faire sourire ou de scandaliser; mais ce n'est peut-être pas une raison pour ne pas dire ce qu'on croit être la vérité.

Il y a tantôt quatre-vingts ans que Malthus a fait tapage dans le monde, encore assez restreint, de ceux qui s'occupaient des questions sociales et économiques en affirmant qu'une des principales causes de la misère était le développement trop rapide de la population par rapport aux moyens de subsistance, et que, s'il n'était pas porté remède à ce danger par la diminution préventive du nombre des naissances, la nature se chargerait elle-même de la besogne par voie d'élimination brutale. On a depuis lors accumulé anathèmes sur son nom et réfutations contre sa doctrine. D'un côté, on a fait porter à son honnête mémoire la responsabilité de faits dont il est absolument innocent, et on a répandu des flots d'encre ou d'éloquence pour réfuter des conseils qu'il n'a, du reste, jamais donnés. De l'autre, on s'est, et non sans succès, efforcé de démontrer que la loi posée par lui n'est pas exacte et qu'il n'est pas conforme à la réalité de mettre en opposition la progression géométrique du développement de la population (1) et la progression

(1) Pour ceux qui l'auraient oublié, je rappelle ici qu'on désigne sous le nom de

arithmétique de l'accroissement des subsistances. Mais anathèmes ni réfutations n'empêchent que Malthus, en cherchant à découvrir les lois qui règlent le développement de la population, ait soulevé un problème dont la solution n'a pas encore été trouvée, et qu'en signalant la tendance de la population à s'accroître plus rapidement que les subsistances, il ait mis le doigt sur une cause incontestable de misère. Il faut, au reste, que le problème soit bien délicat et qu'il puisse se présenter sous des faces bien différentes pour que, dans ce recueil même, qui s'honore par l'entière liberté d'opinions laissée à ses rédacteurs, ce problème ait pu dans le cours de quelques mois être traité à deux reprises et résolu d'une façon contradictoire. M. Charles Richet a soulevé le premier la question dans deux études où la chaleur de l'inspiration le dispute à la précision des chiffres et il n'a pas hésité à attribuer les malheurs que la France a déjà subis, ceux qu'on peut redouter encore pour elle, à l'accroissement trop lent de sa population (1). Pour lui, le péril national est là : il n'y en a même point d'autre. Mais voici qu'à quelques mois de distance M. Maurice Block (2) se préoccupe au contraire de la densité croissante de la population par rapport à la fécondité du sol, et, s'inquiétant de voir la France tirer déjà de l'étranger une partie de sa subsistance, il signale dans cette disproportion un autre péril national contre lequel il y aurait lieu de se prémunir, sinon dans le présent, au moins dans un avenir assez rapproché. Lequel a raison? lequel a tort? Il se pourrait bien faire qu'ils eussent raison et tort tous les deux, parce qu'il se placent à deux points de vue très différens : M. Richet au point de vue de la puissance militaire et commerciale de la France; M. Maurice Block au point de vue du bien-être de ses habitans. M. Richet s'émeut de la disproportion croissante entre l'élément français et l'élément anglo-saxon à la surface du globe. Son patriotisme ne s'effraie pas seulement à la pensée du moins grand nombre de défenseurs que, dans le cas peu probable d'une collision générale, notre pays pourrait réunir sous ses drapeaux; ce qui l'afflige, c'est la diminution de notre influence à l'étranger, l'oubli où notre langue, ce grand instrument de propagande, est en train de tomber, et il hâte de ses vœux le moment où l'excédent de sa population permettrait à la France de répandre sur le nouveau monde un flot d'émigrans égal à celui que l'Angleterre ou l'Allemagne y déversent chaque année sans s'appauvrir.

Je comprends les inquiétudes de M. Richet; j'ajoute même qu'il

progression géométrique la progression 1, 2, 4, 8, 16, 32... et sous le nom de progression arithmétique, la progression 1, 2, 3, 4, 5, 6...

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril et du 1er juin 1882, les études de M. Richet sur *l'Accroissement de la population française.*

(2) Voyez l'étude intitulée : *une Crise latente,* dans la *Revue* du 15 octobre 1882.

est impossible d'avoir quelque peu voyagé sans les partager et sans être frappé jusqu'à la tristesse de cette décadence de l'influence française à l'extérieur, de cette diminution de notre clientèle. Mais, sans être moins bon patriote que M. Richet, on peut aussi, comme M. Maurice Block, se demander quelles seraient d'abord, en France même, les conséquences de ce développement plus rapide de la population. Connaissant les habitudes sédentaires de nos races françaises, leur patience à endurer la souffrance, le goût persistant qui les rattache ou les ramène au village qui les a vues naître, il est impossible de se dissimuler qu'une seule chose pourra chasser de ses foyers cet excédent de population sur lequel on compte pour relever dans le monde la puissance de la France : c'est l'impossibilité de subsister dans leur patrie; c'est, en un mot, la misère, de même que c'est la misère qui chasse les Irlandais ou les Allemands vers les prairies de l'Amérique qu'on voudrait nous voir leur disputer. J'ai traversé, il n'y a pas bien longtemps, l'Océan avec un de ces troupeaux d'émigrans qui chaque semaine quittent souvent les larmes aux yeux les plages du vieux monde pour aller chercher une meilleure fortune sur celles du nouveau. Je les ai vus la nuit entassés dans un entrepont nauséabond, le jour essuyant l'arrosage des lames ou les rafales de la pluie, et le soir s'efforçant de secouer leur tristesse par quelques chants mélancoliques. Ce spectacle m'a inspiré une compassion profonde, et je me suis réjoui dans mon cœur de ce que parmi eux il n'y avait pas un seul Français.

Il faut, en effet, voir les choses comme elles sont et avoir le courage de les dire. Nous nous trouvons ici en présence d'une de ces antinomies dont le spectacle du monde offre de fréquens exemples : d'une contradiction entre l'intérêt général d'une nation et l'intérêt particulier de ses habitans. L'intérêt général, c'est que la population croisse rapidement : l'intérêt particulier, c'est qu'elle croisse lentement, car l'accroissement trop rapide engendre la misère, et la misère, à son tour, contribue à l'accroissement. Cela peut paraître invraisemblable et cependant cela est. M. Richet conteste, en passant, cette influence de la misère sur le développement de la population, en s'appuyant sur ce fait qu'il n'y a aucune corrélation constante entre la fécondité ou la stérilité d'un département, au point de vue des naissances, ce qu'on appelle dans une langue un peu barbare sa *natalité*, et son degré de richesse ou de pauvreté, calculé d'après le rendement de certains impôts. Ainsi le département du Nord, qui est un des plus riches de France, donne un excédent de naissances, tandis que le département des Basses-Alpes, qui est un des plus pauvres, est en même temps un des plus stériles. Mais il ne faut pas confondre un département qui est pauvre au point de vue financier avec un département où il y a beaucoup de pauvres (ce

qui peut parfaitement arriver et arrive en effet dans les départemens riches). Pour ne parler que des deux départemens cités par M. Richet, il faudrait savoir si, dans le département des Basses-Alpes, la propriété n'est pas ainsi divisée qu'elle assure à la grande majorité des habitans un certain degré d'aisance relative dans une contrée où la vie est à bon marché, les mœurs simples, et, d'un autre côte, si, dans le département du Nord, le grand nombre des naissances se répartit également entre la classe riche et la classe ouvrière plus ou moins misérable qui fait marcher les manufactures. Il est probable que les documens statistiques qui concernent le département du Nord sont trop sommaires pour permettre de s'en assurer; mais il est un département ou plutôt une ville où cette vérification est possible : c'est Paris, et ceci va nous ramener précisément à ce qui a été le point de départ de cette dissertation trop longue : l'influence du grand nombre des enfans sur la misère.

L'Annuaire statistique de la ville de Paris pour 1881, publication très bien conçue et à laquelle j'aurai souvent l'occasion de puiser, contient un tableau indiquant quelle est, par arrondissement, la proportion d'enfans de un jour à cinq ans sur 10,000 habitans. Un coup d'œil jeté sur ce tableau montre que les deux arrondissemens de Paris où cette proportion est la plus élevée sont le XIXe (La Villette) et le XIIIe (Les Gobelins), le premier avec 990 et le second avec 957 enfans sur 10,000 habitans. Or, si nous nous reportons au tableau des arrondissemens de Paris classés d'après le relevé proportionnel de la population indigente, nous voyons que, sur cette liste, le XIXe arrondissement occupe le troisième rang, avec 1 indigent sur 9 habitans, et que le XIIIe arrondissement occupe le premier rang, avec 1 indigent sur 6 habitans. Le rapprochement est péremptoire. Il le serait, suivant toute probabilité, davantage encore et le plus pauvre des arrondissemens de Paris, le XIIIe, serait vraisemblablement celui qui compterait le plus d'enfans si sa population ne comprenait les 3,000 vieilles femmes ou folles enfermées à la Salpêtrière, qui comptent dans le recensement des habitans, mais ne sauraient compter au point de vue des naissances.

Faisons maintenant la contre-épreuve. Quels sont les arrondissemens de Paris qui comptent la moindre proportion d'enfans? Ce sont le VIIIe arrondissement, celui des Champs-Élysées, et le IXe, celui de l'Opéra, le premier avec 397, le second avec 452 enfans de un jour à cinq ans sur 10,000 habitans. Or ces deux arrondissemens sont précisément les deux circonscriptions de Paris où l'on rencontre le moins d'indigens. La démonstration est donc irréfragable, et de quelque côté qu'on examine la question, on arrive au même résultat.

Les chiffres que je viens de donner comprennent tous les enfans, légitimes ou illégitimes. Prenons maintenant le chiffre des nais-

sances par mariage, car c'est principalement par la fécondité des unions légitimes que s'accroît la population. En France, la moyenne annuelle des naissances par 1,000 femmes mariées est de 175 enfans. (Notons en passant qu'en Prusse elle est de 275, ce qui, sous certains rapports, donne raison aux craintes de M. Richet.) A Paris, la moyenne n'est que de 123, d'après le relevé des naissances de 1880. Mais cette moyenne s'établit par de singulières différences entre les arrondissemens. C'est ainsi que les chiffres de naissances les plus faibles sont fournis par les arrondissemens les plus riches : le IXe arrondissement donnant seulement 86 naissances par 1,000 femmes mariées, et le VIIIe seulement 73 (1). En revanche, le chiffre de naissances le plus élevé est donné par l'arrondissement le plus pauvre, le XIIIe : 180 naissances par 1,000 femmes mariées. Viennent ensuite le XIXe et le XVe (Vaugirard) avec 164 naissances, le XXe (Belleville) avec 160. Ici, la proportionnalité est en quelque sorte rigoureuse, et on s'en convainc davantage encore lorsqu'on entre dans le détail des naissances par quartier. C'est ainsi que le VIIe arrondissement (faubourg Saint-Germain) donnerait une moyenne de naissances qui ne dépasserait pas celle du VIIIe et du IXe, s'il n'y avait un quartier où le chiffre des naissances est le double de ce qu'il est dans chacun des trois autres : c'est le Gros-Caillou, le seul quartier où il y ait beaucoup de misère. Ajoutons que cette proportion constante du simple au double n'est pas la proportion véritable. Il n'y a pas, en effet, de circonscriptions riches où il n'y ait des indigens, et il n'y a pas de circonscriptions indigentes où il n'y ait des gens riches ou du moins aisés. Mais s'il était possible de dresser une statistique strictement proportionnelle du nombre d'enfans qu'on rencontre dans les ménages aisés ou riches et de ceux qu'on rencontre dans les ménages indigens, on verrait, j'en suis persuadé, que c'est une proportion du simple au triple dont il faudrait parler.

A supposer même que les renseignemens fournis par la statistique n'eussent pas une force de démonstration aussi grande, l'observation seule, dont il ne faut pas toujours dédaigner le témoignage, suffirait pour affirmer cette extraordinaire fécondité de l'indigence. Pour peu que la charité, ou la curiosité simple, conduise quelquefois votre promenade dans un de ces quartiers excentriques où la misère s'étale, ou vous pousse à gravir, dans le centre de Paris, les escaliers des maisons à six étages où elle se cache, il est impossible que

(1) Le chiffre des naissances est celui de l'année 1880, et celui des femmes mariées dans chaque arrondissement a été donné par le recensement de 1876. La population s'étant accrue depuis, ces chiffres ne sont pas absolument exacts au point de vue de la proportionnalité ; mais au point de vue de la comparaison entre les arrondissemens, ils n'en présentent pas moins d'intérêt. L'Annuaire qui doit contenir les résultats du dernier dénombrement n'a pas encore été publié.

vous ne soyez pas frappé du grand nombre des enfans; on dirait qu'ils sortent de terre sous vos pas. Ils grouillent partout : dans les rues, dans les cours, sur le palier des escaliers, abandonnés, malpropres, à demi sauvages, bien que le grand nombre des écoles commence heureusement à en recueillir et à en civiliser quelques-uns. De ces promenades expérimentales deux souvenirs me sont restés particulièrement présens. J'ai été conduit un jour (c'était sur la paroisse Saint-Séverin) dans l'intérieur d'un maçon. Le père était parti à l'ouvrage dès l'aube, et la mère était seule au logis, qui se composait d'une chambre et d'un petit cabinet. Là couchaient, dans un seul lit, la sœur et le frère aînés, celui-ci déjà assez grand garçon pour aider son père dans son ouvrage; sur la table était étendu un petit matelas qui servait pour deux autres enfans; sous la table deux autres couchaient également, un septième dans un berceau d'osier, un huitième dans le lit du père et de la mère. Il était trois heures de l'après-midi; aucun lit n'était fait et le matelas qui était sur la table avait été simplement repoussé pour qu'on pût y placer aussi le déjeuner. Épars çà et là des vêtemens et des linges malpropres. La mère, affaissée sur elle-même, présentait l'image du découragement dans la misère. On sentait qu'elle avait renoncé à la lutte. Cependant le père faisait des journées de 5 à 6 francs.

Une autre fois, c'était chez un tailleur, dont le premier mot fut pour me dire qu'il descendait d'une très ancienne famille, et qui me montra en effet une liasse de parchemins, d'apparence au moins fort authentiques. Petit, chétif, bilieux, les cheveux roux, les cils blancs, le teint blafard, il avait eu dix-sept enfans. Je ne me souviens plus exactement combien il y en avait encore de vivans. De son état, il était repriseur de soutanes; mais ses cliens ne le payaient pas beaucoup : « Ils sont, disaient-ils, presque aussi pauvres que moi! » La mère, pauvre créature, silencieuse, exsangue, paraissait tenir peu de place dans le ménage. On me présenta successivement la fille aînée, qui était sujette à des crises nerveuses, et le dernier venu, dont les yeux étaient rongés par l'ophtalmie : une épileptique et un scrofuleux, tels étaient les rejetons de ce dernier descendant (au moins il l'affirmait) des comtes de Blois.

Ainsi, sous quelque face qu'on examine la question, qu'on l'étudie d'après les renseignemens de la statistique ou d'après les données de l'expérience, on arrive à une même conclusion, que la démographie, puisqu'elle prend aujourd'hui allure de science, devrait bien ériger en axiome : C'est l'aisance qui est stérile, c'est la misère qui est féconde. Qu'il faille s'affliger de cette stérilité, j'en suis tout à fait d'avis. Mais faut-il également se réjouir de cette fécondité? J'avoue n'en avoir pas le courage, pour en avoir vu trop souvent

de mes yeux les déplorables conséquences. J'y serais cependant plus disposé si, comme le croient certaines personnes, ces familles nombreuses étaient celles où le mari se montrait aussi le plus fidèle, la mère la plus soigneuse, les enfans les plus obéissans, si, en un mot, leurs pauvres intérieurs présentaient le spectacle édifiant de l'union, du dévoûment, du respect et de toutes les vertus patriarcales. Mais dans la réalité en est-il ainsi? Hélas! pour le prétendre, il faut n'avoir jamais entendu ces réponses cyniques et ces dictons grossiers, qui, dans la bouche des pauvres, servent d'excuse à leur imprévoyance. Il faut n'avoir guère réfléchi aux conséquences inévitables de ces entassemens et de ces promiscuités, qui donnent souvent aux garçons et aux filles les premiers enseignemens et les premières habitudes de la débauche. Il faut n'avoir point causé avec les maris et pas davantage avec les femmes. Pour moi, je le dirai au risque d'exciter quelque scandale : quand, un soir de paie, un homme rentre chez lui en sortant du cabaret et soumet à son caprice d'un moment une malheureuse créature épuisée, il m'est impossible de voir dans sa conduite un effet de ce que les âmes naïves appellent, dans une langue mystique tout à fait déplacée, la sublime confiance du pauvre dans la Providence. C'est tout simplement la satisfaction égoïste d'un instinct assez brutal de la nature humaine. Trop heureuse la mère si, au cinquième ou sixième enfant, son mari ne l'abandonne pas, la laissant dans l'alternative de mourir de faim ou, comme on dit dans la langue populaire, « de se mettre avec un autre homme. » Ces cas d'abandon d'une mère chargée d'enfans par un père qui veut se soustraire aux conséquences de son imprévoyance sont, en effet, assez fréquens à Paris, et, pour ma très petite part d'observation, il m'est arrivé souvent d'en rencontrer des exemples. Mais, laissant même de côté ces cas exceptionnels, il est impossible à qui sait comment les choses se passent de parler avec édification de ces nombreuses familles qu'on rencontre si souvent dans les maisons de pauvres, et il faut reconnaître que s'il l'avait appliquée seulement aux classes indigentes, il y aurait une certaine part de vérité dans cette phrase de John Stuart Mill : « On ne peut guère espérer que la moralité fasse des progrès tant qu'on ne considérera pas les familles nombreuses avec le même mépris que l'ivresse ou tout autre excès corporel. » Quoi qu'on puisse penser de ce paradoxe, il y a là en fait une cause incontestable de misère, et, dans un travail qui cherche à être complet, il n'était pas possible de passer cette cause sous silence. Nous allons examiner maintenant l'influence de celle que nous avions citée en premier lieu : l'insuffisance du gain journalier, c'est-à-dire, dans la grande majorité des cas, du salaire.

II.

Il est peu de questions économiques qui donnent lieu de nos jours à d'aussi ardentes discussions que celle des salaires, et la vivacité de ces discussions se comprend sans peine. Il ne s'agit pas là, en effet, d'un de ces problèmes théoriques dont les intelligences cultivées sont seules à saisir la portée, mais d'un intérêt vital et quotidien pour une nombreuse partie de la société. Pendant longtemps, dit M. Paul Leroy-Beaulieu dans son bel *Essai sur la répartition des richesses*, la doctrine classique en économie politique a été le développement de cet axiome posé par Turgot : « En tout genre de travail, il doit arriver et il arrive, en effet, que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour se procurer sa subsistance. » Cet axiome avait reçu, directement ou indirectement, explicitement ou implicitement, l'adhésion plus ou moins réfléchie des plus grands docteurs en économie politique, Adam Smith, Ricardo, John Stuart Mill. Il dormait cependant d'un sommeil assez paisible dans les œuvres peu lues de Turgot lorsqu'il a été réveillé et rajeuni par le célèbre socialiste allemand Lasalle. En répétant à satiété, dans ses discours et ses manifestes, « que la concurrence entre les ouvriers borne le salaire de l'ouvrier à sa subsistance, » Lasalle n'a pas fait autre chose que de rééditer le vieil axiome de Turgot; mais en donnant à cette tendance le nom expressif de « loi d'airain, » il a trouvé une de ces formules retentissantes et pittoresques qui font fortune à peu de frais. La « cruelle loi d'airain » a joué depuis lors un grand rôle dans les discussions entre économistes d'outre-Rhin. En France même, elle s'est imposée à beaucoup d'esprits, qui se sont inclinés devant sa fatalité. Cependant cette prétendue loi a rencontré aussi des contradicteurs déterminés, entre autres M. Paul Leroy-Beaulieu lui-même, dont l'autorité peut dès à présent être mise en balance avec celle des grands noms que j'ai cités. Avec beaucoup de vigueur, M. Paul Leroy-Beaulieu a soutenu que la loi d'airain n'existait pas et qu'il fallait y voir tout simplement une invention de ceux qui l'ont proclamée. Suivant lui, ce que Turgot et les économistes anglais ont appelé à tort le *salaire naturel*, c'est-à-dire le salaire limité au coût de la vie, est tout simplement le salaire *minimum*, et le salaire moyen ou habituel s'élèverait notablement au-dessus. La contradiction est, on le voit, aussi formelle que possible et, entre autorités d'un si grand poids, les ignorans ont le droit de se trouver quelque peu embarrassés.

Si je rappelle le souvenir de ces controverses dans un travail aussi dénué de toutes prétentions théoriques, c'est que ce souvenir servira peut-être à relever les détails assez terre à terre dans lesquels je vais être obligé d'entrer sur les salaires à Paris. Il ne sera pas, en effet, sans intérêt de rechercher si ces renseignemens viennent confirmer la doctrine du *salaire naturel* ou celle du *salaire minimum*, si le salaire habituel se borne véritablement à la subsistance ou s'il s'élève notablement au-dessus. Mais, pour résoudre cette question, il en est une première qu'il faut d'abord examiner. Quel est à Paris le minimum nécessaire à la subsistance? Quel est, en d'autres termes, le coût de la vie? Question complexe et délicate entre toutes, car le mot vivre peut être entendu de bien des façons. Si on l'entend simplement au sens opposé à celui de mourir, quelques sous par jour peuvent suffire pour cela. Encore ne les trouve pas toujours qui veut. Il n'y a pas bien longtemps, les habitans d'une maison située dans le XVe arrondissement firent appeler le commissaire de police pour constater un décès. Dans une mansarde, sur un grabat, était étendue sans vie une jeune femme tout habillée; à côté d'elle, un enfant à la mamelle respirait encore. Un médecin, que le commissaire fit appeler, déclara que la femme était morte d'inanition. Lorsqu'on voulut la déshabiller, on s'aperçut que, sous sa robe, elle n'avait pas de chemise. Le fait s'est passé en plein Paris, en l'an de grâce 1883. On en a parlé, ou plutôt on n'en a pas parlé pendant un jour, et puis tout a été dit.

Pareils accidens sont rares, à tout prendre, dans une société civilisée. Mais, à côté de la faim qui fait mourir, il y a ce que Fourier appelait éloquemment la *faim lente*, « cette faim de tous les instans, ajoutait Proudhon, de toute l'année, de toute la vie, faim qui ne tue pas en un jour, mais qui se compose de toutes les privations et de tous les regrets, qui sans cesse mine le corps, délabre l'esprit, démoralise la conscience, abâtardit les races, engendre toutes les maladies et tous les vices, l'ivrognerie entre autres, et l'envie, le dégoût du travail et de l'épargne, la bassesse d'âme, l'indélicatesse de conscience, la grossièreté des mœurs, la paresse, la gueuserie, la prostitution et le vol. » Cette faim lente est assurément rendue plus aiguë chez l'ouvrier parisien que chez tout autre par la comparaison avec les jouissances qui s'étalent sous ses yeux, et telles conditions d'existence qui lui paraîtraient insupportables seront acceptées presque avec reconnaissance par le terrassier des Basses-Alpes. Aussi j'espère qu'on ne me taxera pas d'une philanthropie exagérée si je souhaite pour lui un salaire qui le mette également à l'abri de cette faim et si je comprends dans ces mots : le coût de la vie, certaines dépenses de nature à lui assurer un minimum de bien-être.

Même ainsi entendu, le coût de la vie pour l'ouvrier et l'ouvrière de Paris est assez difficile à fixer, et cela faute de documens. A Mulhouse, la Société industrielle publie tous les dix ans le résultat d'une enquête entreprise par elle sur la situation matérielle et morale des ouvriers de la ville, sur leurs salaires et leurs dépenses. A Paris, rien de semblable. Les monographies publiées dans *les Ouvriers européens* et dans *les Ouvriers des deux mondes,* suivant la méthode si ingénieuse de M. Le Play, ne peuvent, malgré les intéressans renseignemens qu'elles contiennent, tenir lieu d'une semblable enquête, car elles sont malheureusement en trop petit nombre, et beaucoup de date trop ancienne (1). A cette insuffisance je m'efforcerai de pourvoir à l'aide des quelques indications que j'ai pu recueillir moi-même et que je classerai dans l'ordre très judicieux adopté par la Société mulhousienne dans sa dernière enquête décennale : dépenses relatives au logement, à la nourriture, au vêtement, et enfin dépenses diverses.

Depuis qu'il y a deux ans j'ai signalé (non pas le premier assurément) les conditions déplorables où est logée une grande partie de la population parisienne, la question des loyers n'a cessé de figurer dans les préoccupations de beaucoup d'esprits. Elle a été discutée au point de vue hygiénique dans les réunions de l'Académie de médecine, et au point de vue social dans les séances de l'Académie des sciences morales. Elle a fourni le thème d'intéressantes conférences aux économistes qui espèrent résoudre le problème par la création d'habitations économiques, et aussi de déclamations virulentes de la part des orateurs de réunions publiques, qui n'ont pas perdu cette occasion d'attaquer l'infâme capital, sans vouloir se rendre compte que, dans cette augmentation du chiffre des loyers, l'accroissement constant du prix de la main-d'œuvre des ouvriers du bâtiment entrait peut-être bien pour quelque chose. Une commission nommée par le conseil municipal délibère actuellement sur la question, et M. le président du conseil a promis qu'à la rentrée des chambres il déposerait un projet de loi contenant non pas des promesses, mais des solutions pratiques « dignes de la France et de la république. » J'attends le résultat de ces délibérations et l'exécution de ces promesses avec plus de curiosité que d'espérance au point de vue du soulagement de la véritable indigence. Non point qu'il n'y ait rien à faire pour procurer à certaines catégories d'ouvriers des logemens meilleurs et à meilleur compte. On a raison de

(1) M. Urbain Guérin a cependant fait paraître tout récemment une monographie intéressante du cordonnier de Malakof, et M. Demolins une monographie du chiffonnier de Paris. Ces deux monographies seront insérées dans la suite des *Ouvriers des Deux Mondes.*

soutenir que des sociétés qui voudront s'adonner aux constructions économiques et renonceront à tirer plus de 4 pour 100 de leur capital pourront, dans certains quartiers de Paris, mettre à la disposition des ouvriers, au prix de 250 ou 300 francs par an, des logemens qui actuellement vaudraient plus de 500 à 600 fr. Mais comme cette somme de 250 francs dépasse de beaucoup celle que les indigens mettent habituellement à leur loyer (sur 46,815 ménages inscrits sur les listes des bureaux de bienfaisance, 32,120 paient un loyer au-dessous de 200 francs), je ne vois pas trop en quoi la création de ces sociétés leur viendra en aide. De ces constructions nouvelles, l'unique résultat (qui n'est point pour cela à dédaigner) sera de procurer des logemens plus agréables aux ouvriers jouissant déjà d'une certaine aisance. Quant aux indigens proprement dits, la meilleure manière de leur venir en aide sera toujours l'institution de ces humbles caisses de loyer, comme il en existe déjà plusieurs dans Paris, qui rendent à l'indigent le service d'encaisser pour lui, semaine par semaine, l'argent qu'il peut mettre en réserve pour son loyer et qui doublent sa mise au moment du terme, car ces modestes institutions ont l'avantage de l'accoutumer à la prévoyance et de venir en aide à l'insuffisance de ses ressources. Mais, sans entrer dans la discussion de ces questions difficiles et en attendant qu'on trouve mieux, voyons quel est l'état présent des choses, d'autant qu'en dépit des commissions et des projets de loi, cet état pourra peut-être durer longtemps encore.

Quel est aujourd'hui le minimum du loyer que doit payer un individu isolé ou une famille pour ne pas vivre dans un taudis malsain? Ce chiffre varie sans doute suivant les quartiers de Paris, mais, en prenant une moyenne, on peut l'établir ainsi : pour une seule chambre, de 100 à 150 francs; pour une chambre et un cabinet pouvant fournir un logement décent à un ménage avec un ou deux jeunes enfans, de 150 à 200 francs; pour un appartement de 2 pièces avec une cuisine, de 200 à 250 francs. Ne perdons pas de vue que, pour avoir droit à occuper un appartement particulier, il faut posséder un petit mobilier, ce qui suppose une mise de fonds. Quant à ceux qui, faute d'avoir pu acquérir ce mobilier ou pour avoir été obligés de le vendre, en sont réduits à se loger en garni, c'est 200, 300, 400 francs même qu'il leur faut payer, suivant qu'ils se contentent d'un lit dans une chambrée ou qu'ils s'installent en famille dans un cabinet. Mais, laissant de côté ceux qui sont à leur début (car beaucoup de jeunes ouvriers arrivant à Paris commencent par coucher en garni) et ceux qui sont déjà sur le penchant de leur ruine, il faut considérer les chiffres que je viens de donner comme des minima, car bien des familles paient 300 francs et au-delà des appartemens

qui certes ne feraient envie à personne. Le prix des appartemens est d'autant moins élevé que le quartier où ils sont situés est plus éloigné du centre de Paris. Mais ceux qui prennent ainsi leur parti de s'établir dans les quartiers excentriques dépensent souvent en frais de tramways, d'omnibus ou même tout simplement de chaussures, l'économie qu'ils réalisent sur leur loyer, sans parler de l'obligation pour eux de manger au dehors. Il faudra donc y regarder à deux fois avant de les éloigner encore, mais pour le moment ces chiffres ne seront contestés, je crois, par aucun de ceux qui contrôlent par leurs investigations personnelles les résultats de la statistique.

Ce n'est pas au reste que les données de la statistique contredisent ces renseignemens : au contraire. D'un intéressant travail publié, en 1880, par M. Toussaint Loua, dans le journal de la Société statistique de Paris, il résulte que, sur 684,952 logemens existant dans Paris et servant en moyenne à 3 habitans, 468,641, soit plus des deux tiers étaient d'une valeur inférieure à 300 francs. Quant au loyer moyen par tête, la statistique officielle l'évaluait en 1876 à 167 francs, mais comme les évaluations officielles des loyers sont toujours un peu au-dessous de la réalité, M. Paul Leroy-Beaulieu n'hésite pas à l'évaluer à 190 francs, chiffre strictement intermédiaire (ainsi que cela doit être pour une moyenne) entre les 150 francs de loyer payé par le célibataire et les 250 francs payés par celui qui est chargé de famille. Ce chiffre moyen s'élevait en 1817 à 90 francs, à 110 francs en 1839, à 150 en 1872. Cela revient à dire que chacun depuis dix ans paie pour son loyer entre 20 et 25 pour 100 de plus qu'il ne payait autrefois, et c'est là un fait qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on parle de la hausse des salaires. Passons maintenant à la question de l'alimentation.

Dans les réunions où les ouvriers discutent les intérêts de leur profession, on les entend souvent répéter que les objets nécessaires à l'alimentation ont doublé de prix depuis dix ans, et ils s'appuient sur cette hausse pour justifier leurs exigences en matière de salaires. Il y a dans cette affirmation une exagération manifeste. Certaines denrées ont haussé, il est vrai, mais d'autres sont demeurées au même prix, et d'autres ont même une certaine tendance à la baisse. Nous n'arriverons à nous rendre compte de ces variations qu'en entrant dans quelques détails assez fastidieux ; mais lorsqu'on veut pénétrer dans l'intimité de la vie populaire, il ne faut pas se laisser rebuter par un peu de vulgarité. Commençons par le prix du pain.

D'après la dernière enquête faite par la Société mulhousienne, dont je parlais tout à l'heure, dans 16 familles d'ouvriers (suivant le système excellent en cela des monographies), le pain entrerait pour une proportion de 33 pour 100 dans la nourriture de l'ouvrier.

A Paris, cette proportion pourrait bien être un peu exagérée, en raison de la quantité considérable de viande et d'autres denrées qui entrent dans la nourriture populaire. La moyenne de la consommation quotidienne par tête d'habitant atteint à peine 430 grammes; en province et dans les campagnes surtout, elle est très supérieure. Notons en passant que le pain consommé à Paris, même dans les classes les plus humbles, ne ressemble nullement à celui dont font usage nos ménages de paysans même aisés; c'est toujours du pain blanc de première qualité. Le pain bis qui, il y a vingt ans, figurait encore pour 2 pour 100 dans la fabrication parisienne, en a aujourd'hui complètement disparu, grâce en partie peut-être à la mauvaise volonté des boulangers, auxquels la fabrication de ce pain donne autant de peine et procure moins de bénéfice (1). Quant au prix du pain de première qualité, si l'on se reporte à une période assez éloignée en arrière, il a légèrement haussé. Pendant la première moitié du siècle, la moyenne du prix de vente du kilogramme a été de 0 fr. 34. Elle est aujourd'hui d'environ 0 fr. 43. Cette hausse par elle-même ne pourrait pas être qualifiée de considérable; mais elle a droit de surprendre lorsqu'on la compare à l'abaissement du prix du blé, abaissement qui devrait profiter, ce semble, aux consommateurs de pain. Il n'en a rien été, et la liberté de la boulangerie n'a pas donné sur ce point les résultats qu'on était en droit d'en attendre. Les frais exagérés causés, soit par la cherté des procédés de fabrication, soit par la multiplication trop grande du nombre de boulangeries, ont absorbé cette différence, et le prix du kilogramme de pain qui, au temps de la taxe, était toujours inférieur au prix du kilogramme de farine, se tient aujourd'hui légèrement au-dessus. Mais cette hausse, somme toute assez peu sensible, du prix du pain est compensée par un avantage, celui de sa fixité : si le pain en moyenne est un peu plus cher aujourd'hui qu'il y a 30 ou 40 ans, en revanche, on ne le voit plus comme autrefois doubler d'une année à l'autre, et passer d'un bond de 0 fr. 30 à 0 fr. 60. Aujourd'hui le prix du pain est presque une *constante* (comme on dit en statistique) dans la dépense annuelle d'un ménage, et par là bien des angoisses, bien des émotions, bien des causes de troubles populaires ont été supprimés. Ce n'est pas un des moindres avantages de la libre importation des blés étrangers que d'avoir ainsi fait disparaître la terrible question du prix du pain, et cet avantage vaut à lui seul tous les inconvéniens que cette libre importation entraîne, sans qu'il faille cependant renoncer pour cela à en attendre des avantages plus sérieux encore,

(1) Ces renseignemens et ceux qui vont suivre sont empruntés à un très intéressant travail de M. Armengaud sur la meunerie et la boulangerie.

ni cesser de réclamer de la boulangerie parisienne un abaissement du prix du pain en partie proportionnel à l'abaissement du blé.

Si la consommation moyenne du pain tend à diminuer dans Paris, il n'en est pas de même de la consommation de la viande, qui, au contraire, a augmenté considérablement depuis dix ans. En 1872, Paris a consommé 2,266,996 têtes de bétail de toute nature, bœufs, veaux, moutons et porcs entrés aux marchés de La Villette. En 1880, la consommation s'est élevée à 2,965,220, soit une augmentation de près de 700,000 têtes de bétail. A cette consommation il faut encore ajouter la vente à la criée aux Halles centrales, qui, de 18,150,660 kilog. en 1872, a passé à 29,643,945 kilog. en 1880. A cette augmentation considérable de la viande consommée correspond, il est vrai, un accroissement assez notable de la population, mais, tout compte fait, il n'est pas douteux que la consommation de la viande n'ait augmenté individuellement. Notons en passant que la France est loin de fournir à elle seule à la consommation parisienne, et que, sur ces 2,965,220 têtes de bétail, il y en a 1,119,362, dont 1,089,486 moutons, venant de l'étranger. A supposer que l'accès des marchés français fût fermé au bétail étranger, la France serait-elle en état de subvenir au déficit en ce qui concerne la seule ville de Paris? Cela est fort douteux, et il faut espérer qu'on ne découvrira pas un jour que ces moutons sont infectés de quelque maladie pour en interdire l'entrée, comme on a fait, sous couleur de trichine, pour les lards d'Amérique, au grand détriment des classes populaires.

Cette augmentation de la consommation a-t-elle provoqué une hausse du prix de la viande? Il n'en est rien. Il y aurait même une tendance à la baisse si l'on ne considérait que les prix de la vente en gros, qui sont dans une certaine mesure les régulateurs du marché (1). Mais, d'autre part, il est certaines denrées qui ont leur part dans la consommation populaire et qui ont assez sensiblement haussé : le beurre, les œufs, le fromage (2). Je ne parle pas de la volaille, qui a tout simplement doublé, car la volaille est un aliment de luxe, mais il ne faudrait pas croire pour cela que l'ouvrier n'en fasse pas usage. L'ouvrier parisien est un gourmet

(1) Le prix du kilogramme de bœuf vendu à la criée aux Halles centrales est descendu de 1 fr. 43 en 1872 à 1 fr. 35 en 1880; le prix du kilogramme de veau de 1 fr. 56 à 1 fr. 48; le prix du kilogramme de mouton de 1 fr. 58 à 1 fr. 41. Le porc seul a légèrement haussé de 1 fr. 43 à 1 fr. 50.

(2) Les beurres ont passé, prenant toujours les prix moyens de ventes à la criée aux Halles, de 2 fr. 69 le kilogr. en 1872 à 2 fr. 97 en 1880; les œufs de 78 fr. 63 le mille à 83 fr.; les fromages de 0 fr. 72 à 0 fr. 95 le kilogramme.

auquel la nourriture du paysan de nos campagnes paraîtrait trop grossière et qui ne se refuse pas le luxe de table. Je n'en citerai pour preuve qu'un petit fait dont tous ceux qui ont l'œil un peu observateur ont dû être frappés comme moi. Autrefois les huîtres étaient un hors-d'œuvre qui ne figurait que sur la table des gens aisés. Aujourd'hui on rencontre des marchandes d'huîtres à la porte des cabaretiers dans les quartiers les plus populeux. On comprendra cependant qu'en traitant de l'alimentation populaire, nous ne nous inquiétions pas du prix des huîtres, qui, du reste, va diminuant.

Il est encore une denrée que l'ouvrier des campagnes est habitué à considérer comme une denrée de luxe et que l'ouvrier parisien considère comme une denrée de première nécessité : je veux parler du vin. L'ouvrier parisien est accoutumé à boire du vin comme le paysan normand à boire du cidre, et s'en passer lui paraîtrait une privation insupportable. Le prix du vin avait légèrement baissé avant l'invasion du phylloxera; si depuis il n'a pas aussi sensiblement haussé qu'on pouvait s'y attendre (je parle, bien entendu, des vins communs), cela tient à l'importation de plus en plus considérable des gros vins étrangers et aussi aux mélanges fabuleux qu'on fait boire sous le nom de vin aux consommateurs parisiens, mélanges dont les expériences du laboratoire municipal sont en train de nous révéler la nature. Mais cependant la hausse est certaine. Il en est de même de certaines denrées d'épicerie, café, sucre, etc.., par suite des impôts et par suite aussi de la consommation plus grande. En résumé, et sans entrer dans des détails qui finiraient par devenir fatigans, on peut dire que, s'il y a eu depuis dix ans une hausse sur les objets d'alimentation, cette hausse ne porte pas sur les denrées de première nécessité, pain et viande, mais plutôt sur celles ayant un certain caractère de luxe, œufs, beurre (qui peut être remplacé par le lard), sucre, épicerie, vin, etc... En tout cas, cette hausse n'est pas aussi exagérée que les intéressés le prétendent et ne saurait se comparer à la hausse des loyers.

Serrons maintenant la question d'un peu plus près et cherchons à déterminer quelle est, à Paris, la dépense quotidienne nécessaire à la nourriture. A cette question la réponse est assurément très variable suivant l'âge, le sexe, les occupations même. En prenant un homme dans la force de l'âge, elle variera encore suivant que celui-ci mangera dans son ménage ou en dehors de chez lui. Cette nécessité de prendre une partie de leurs repas au cabaret n'est pas un des moindres inconvéniens de la hausse des loyers qui a forcé les ouvriers à se loger en grand nombre dans des quartiers excentriques et loin de leur ouvrage. C'est là une augmentation de dépenses qui compense souvent l'économie réalisée sur le loyer, sans compter tous

les inconvéniens qui résultent pour eux, au point de vue moral, de cette fréquentation obligatoire en quelque sorte du cabaret. Paris cependant offre beaucoup de ressources à ceux qui veulent vivre économiquement et sobrement en dehors du foyer domestique. L'institution des fourneaux économiques, qui date du commencement du siècle, mais qui s'est beaucoup développée depuis quelques années, rend sous ce rapport à la classe laborieuse des services peu connus. Ces fourneaux ne desservent pas seulement, comme on le croit assez généralement, la clientèle indigente qui s'y présente munie de bons distribués par la charité; ils fournissent aussi des portions contre argent. C'est ainsi que la Société philanthropique a vendu dans son dernier exercice 1,840,733 portions de soupe, bœuf, saucisses, légumes, fromage, chocolat, etc. Dans les quartiers populeux, il est fréquent de voir dans ces fourneaux, installés côte à côte avec des mendians en guenilles, des ouvriers décens, généralement des maçons, qui viennent y prendre hâtivement un repas dont le coût ne leur revient pas à plus de 8 à 10 sous. Il existe à Paris, rue de la Verrerie, un établissement assez curieux, fondé en partie dans une intention philanthropique, où, moyennant 13 sous, on peut faire un excellent repas, vin compris. Un établissement analogue vient d'être ouvert rue Rochechouart. Dans un autre ordre d'idées, plusieurs grands établissemens industriels aiment mieux nourrir eux-mêmes leurs employés ou ouvriers au prix de revient que de les voir quitter l'atelier pendant une heure pour aller au cabaret. Ainsi fait, entre autres, la Compagnie d'Orléans, qui, dans les vastes réfectoires construits par elle, nourrit par jour 1,300 ouvriers auxquels elle peut donner pour 13 ou 14 sous, vin compris, un repas très substantiel, en prélevant même sur le prix des denrées fournies par elle une légère majoration pour amortir le capital engagé.

Néanmoins, et malgré ces ressources, il faut reconnaître que le plus grand nombre des ouvriers qui ne peuvent prendre leurs repas en famille sont condamnés à la gargote, et c'est là ce qui explique cette quantité fabuleuse de traiteurs qu'on rencontre à chaque pas dans les quartiers ouvriers. Dans une intéressante étude sur l'alimentation populaire, M. Antonin Rondelet a très bien décrit ces séductions du traiteur, l'irrésistible : « Que vous servirai-je? » la séduction d'une *douzaine bien fraîche;* la fausse honte de refuser une bouteille de *cacheté,* toutes ces mille considérations de gourmandise, d'amour-propre, de respect humain qui entraînent l'ouvrier à une dépense supérieure à ses moyens pour égaler celle d'un camarade mieux payé. Mais, laissant de côté ces mesquineries, j'ai eu la curiosité de me faire donner le menu quotidien d'un ouvrier se nourrissant bien, parce que son salaire le lui permet. Voici ce menu que je certifie par-

faitement exact : pain 2 sous, vin 6 sous, soupe et portion de bœuf 9 sous, légumes 5 sous, fromage 3 sous : total 25 sous. Ajoutez à ce repas celui qu'il a fait le matin avant de partir : 5 sous, celui qu'il fera le soir en famille : 15 sous par tête, en voilà pour 45 sous. Assurément je ne prétends pas que ce soit là un minimum et qu'on ne puisse vivre à moins, mais, étant données les habitudes de nos ouvriers, ce n'est pas non plus un ordinaire excessif. On peut considérer comme vivant simplement celui qui, pour sa nourriture, ne dépense pas plus de 30 sous par jour. En résumé, et sans prétendre donner à ces chiffres un caractère de précision qu'ils ne sauraient avoir, on doit, je crois, fixer à une somme variant de 550 à 750 francs la dépense annuelle afférente à la nourriture. On peut sans doute dépenser moins, mais on peut aussi dépenser un peu plus sans être pour cela un viveur et un débauché.

La troisième dépense inévitable est celle des vêtemens. C'est peut-être le seul article de première nécessité sur lequel une baisse de prix assez sensible ait eu lieu depuis quelques années. Cette baisse de prix tient moins à l'abaissement du prix de la matière première qu'au perfectionnement des procédés de fabrication, et aussi à l'existence de ces grands magasins qui, par la diminution des frais généraux et l'extension de leur clientèle, en arrivent à pouvoir mettre des objets en vente à un bon marché vraiment fabuleux. Il n'en faudrait pas pour cela conclure que l'ouvrier, et surtout l'ouvrière de Paris, dépensent moins pour leur entretien qu'ils ne dépensaient il y a dix ans. Cette dépense peut varier pour eux de 100 à 150 fr. Mais pour cette somme ils sont mieux mis, et il est impossible de ne pas être frappé de l'aspect généralement propre et décent que présente la population parisienne, même dans les quartiers populeux. Cela est visible surtout les dimanches et les jours de fête. Ces jours-là, la blouse qui demeure le vêtement de travail de certaines professions, maçons, peintres, charretiers, disparaît presque complètement, et il n'y a guère d'ouvriers qui ne prennent tournure de demi-bourgeois. Les ouvrières surtout, même les plus pauvres, trouvent moyen avec un rien, avec un ruban, avec un fichu, de se donner un air propret et presque élégant. Les moralistes rigoureux diront que cela est très fâcheux. Je veux bien le dire aussi, mais je n'en suis pas très convaincu. Je ne saurais en vouloir beaucoup à de pauvres gens, à de pauvres femmes, quotidiennement froissés par les rudesses de la vie, s'ils cherchent, un certain nombre de jours par an, à ne pas se reconnaître eux-mêmes en dissimulant leur condition aux autres. Je me demande même si un peu de recherche extérieure n'est pas la condition indispensable d'une certaine dignité intérieure. Il existe à ce point de

vue une grande différence entre les pauvres de Paris et les pauvres de Londres, et je ne crois pas qu'il faille s'en affliger.

La même observation pourrait être faite à propos des dépenses diverses. Quelques-unes de ces dépenses sont indispensables, comme celles relatives au blanchissage (environ 30 fr.), à l'éclairage (30 fr. également), au chauffage (20 fr.), qui n'ont pas sensiblement augmenté, celles relatives à l'éclairage ayant même un peu baissé par l'emploi des huiles minérales. Les autres sont simplement utiles : ainsi serait, par exemple, la contribution annuelle à une société de secours mutuels. D'autres enfin sont superflues : tabac, rafraîchissemens, omnibus, menus plaisirs, cadeaux aux enfans, en un mot ce que, dans la langue populaire, on appelle le coulage, et c'est ici que le moraliste trouverait encore à redire. Mais combien n'y a-t-il pas plus d'humanité et de connaissance des hommes dans ce mot de M. Jules Simon : « Celui qui ne sait pas faire la part du coulage, celui-là est indigne de dresser le budget d'une petite bourse! » En effet, il serait plus sage à l'ouvrier de s'interdire toute dépense superflue et de mettre à la caisse d'épargne tout ce qu'il pourrait économiser ainsi; mais je me permettrai à ce propos une observation impertinente : c'est que les moralistes qui lui donnent ce conseil le feraient avec bien plus d'autorité s'ils transformaient eux-mêmes leurs dépenses superflues en dépenses de charité.

En résumé et sans prétendre apporter dans ces évaluations une fixité qu'il est facile de leur donner en apparence, mais qui est toujours un peu trompeuse, on peut dire qu'à Paris le coût de la vie a haussé moins qu'on ne le croit, depuis dix ans, et que cette hausse, sensible sur les loyers, est moins sensible sur les denrées nécessaires à l'alimentation, nulle sur les vêtemens, assez faible sur les autres natures de dépenses. Loin que le coût de la vie ait doublé, comme on le répète parfois, il n'a guère augmenté de plus d'un quart ou même d'un cinquième. Si nous reprenons maintenant les chiffres auxquels nous sommes arrivés, nous voyons, en tenant compte des différences de sexe, d'âge, de tempérament, que la somme annuelle nécessaire pour vivre à l'abri du besoin peut varier de 850 à 1,200 francs, cette somme se décomposant ainsi :

Logement	de 100 à 150 fr.
Nourriture	de 550 à 750 »
Vêtement	de 100 à 150 »
Dépenses diverses (Chauffage, éclairage, blanchissage, menus plaisirs)	de 100 à 150 »
	de 850 à 1,200 fr.

Sans doute, on peut vivre pour moins de 850 francs, et nous verrons tout à l'heure qu'il faut bien qu'il en soit ainsi. Mais, d'un autre

côté, celui qui, dans la classe ouvrière, dépense plus de 1,200 francs pour son entretien isolé, celui-là, sans mener grasse vie, il s'en faut, ne saurait non plus être considéré comme à plaindre. En comptant dans l'année trois cents jours ouvrables (avec les dimanches et jours fériés il est impossible de compter davantage), il faut, pour arriver à ces chiffres minima, un salaire variant de 2 fr. 75 environ à 4 fr. par jour. Au-dessous de 2 fr. 75, c'est la misère; au-dessus de 4 fr. c'est la vie assurée, toujours bien entendu pour un individu isolé, car, lorsqu'il s'agit d'un ménage, la dépense doit être augmentée d'environ moitié, et ensuite d'un tiers par tête d'enfant. Il était, je crois, nécessaire d'avoir ces chiffres arrêtés dans la pensée avant de rechercher dans quelle mesure l'insuffisance des salaires est à Paris la cause de la misère.

III.

Une nomenclature complète des professions parisiennes et des salaires afférens à ces professions ne saurait trouver place dans un travail aussi restreint que celui-ci. Ce qui d'ailleurs rendrait assez difficile de dresser cette nomenclature, c'est l'absence presque complète de documens récens. La chambre de commerce de Paris a bien fait paraître, en 1864, les résultats d'une enquête très minutieuse entreprise par elle sur les salaires; mais cette enquête n'a point été renouvelée, et les renseignemens qui sont épars dans les publications de la statistique générale ne sont ni assez circonstanciés ni assez récens pour qu'on puisse s'en contenter. Ce qui peut au reste consoler de cette rareté des documens, c'est qu'en pareille matière, lorsqu'on s'inquiète surtout de la situation des individus, il faut se méfier un peu des statistiques, et beaucoup des moyennes. Que, dans une usine, la moitié des ouvriers touche 8 francs et l'autre moitié 2 francs par jour, la statistique vous dira gravement que la moyenne des salaires dans cette usine est de 5 fr., tandis qu'en réalité les uns touchent un salaire supérieur et les autres un salaire inférieur à ce chiffre. Mieux vaut encore le procédé des recherches individuelles, qui donne des résultats moins complets, mais plus sûrs. C'est celui auquel j'ai eu recours, et j'exposerai les renseignemens que j'ai pu obtenir ainsi en introduisant dans cette exposition certaines divisions nécessaires à la clarté.

Il y a d'abord une première distinction à établir entre les salaires des hommes et les salaires des femmes. Profonde est en effet la différence qui existe entre la situation des hommes et celle des femmes au point de vue de la rémunération de leur travail. Toutes

les généralités qui sont exactes lorsqu'on parle de la situation des ouvriers deviennent autant de contre-vérités lorsqu'on parle des ouvrières. Nous examinerons donc séparément ce qui concerne les uns et les autres.

Commençant par les ouvriers, on peut distinguer, entre les différens métiers qu'exercent les hommes à Paris, trois natures de professions. Les unes, qui sont nécessairement en assez petit nombre, supposent non-seulement une instruction professionnelle poussée assez loin, mais un certain don artistique ou un certain développement de l'intelligence, et par suite ne nécessitent pas un grand déploiement de force physique. Telles sont, par exemple, les diverses professions de graveur, de sculpteur, de dessinateur, de peintre sur porcelaine, de ciseleur, de compositeur typographe, etc. Dans ces industries, le salaire rémunère beaucoup moins l'effort physique que l'habileté et l'intelligence qui constituent une sorte de monopole individuel.

Une seconde catégorie de professions suppose chez ceux qui les exercent la réunion d'une certaine éducation professionnelle plus ou moins longue à acquérir et d'une certaine vigueur physique sans laquelle l'exercice même de la profession ne saurait être entrepris. Telles sont, par exemple, les diverses professions qui se rattachent à l'industrie du bâtiment ou du meuble : maçons, charpentiers, menuisiers, ébénistes, tapissiers, ou bien encore celles qui se rattachent à l'industrie du fer : ajusteurs, forgerons, etc., et bien d'autres qu'il me serait facile de citer. Dans ces industries, le salaire rémunère à la fois l'aptitude professionnelle et l'aptitude physique.

Enfin il existe une troisième catégorie de professions qui n'exigent aucune instruction professionnelle, ou du moins une instruction professionnelle tellement simple qu'elle est à portée de tout le monde et qui supposent exclusivement l'aptitude à un effort physique plus ou moins prolongé. Tel est le cas de ceux qu'on appelle dans l'industrie parisienne les ouvriers de métiers, c'est-à-dire qui n'ayant aucune spécialité déterminée peuvent être employés indifféremment dans toutes les industries. Appartiennent également à cette catégorie : les charretiers, les palefreniers, les déchargeurs, les balayeurs et tous ceux qui sont compris dans la nombreuse catégorie des hommes de peine. Ici le salaire ne rémunère guère que l'effort physique; l'aptitude professionnelle n'y entre presque pour rien. Cette division n'est pas celle généralement adoptée dans les statistiques industrielles, mais je crois qu'elle répond à la réalité des choses et qu'elle peut être utilement suivie.

Avant d'entrer toutefois dans le détail des salaires attribués à ces différentes professions, je dois faire une observation. Parmi

ces professions, quelques-unes subissent régulièrement une interruption de travail plus ou moins longue; c'est ce qu'on appelle la morte saison. Les autres assurent, au contraire, à ceux qui les exercent une occupation permanente. Mais les unes et les autres sont sujettes inévitablement aux chômages, qui sont la conséquence des crises industrielles et commerciales. Ces crises peuvent avoir plusieurs causes. Ou bien la mauvaise direction des affaires publiques, en détruisant la confiance, amène un resserrement des capitaux qui paralyse à la fois toutes les industries; ou bien la production, surexcitée par une époque de prospérité, a jeté sur le marché une quantité de produits plus grande que les besoins des consommateurs (c'est le phénomène que les Anglais appellent *overtrading*); ou bien la production étrangère, favorisée par des causes diverses, vient faire sur le marché national une concurrence heureuse aux produits du pays. Ces trois causes pourraient bien se trouver réunies dans la crise qu'en ce moment traversent quelques-unes de nos industries. Mais s'il est possible de tenir compte de la morte saison dans l'évaluation du salaire annuel, il est impossible de tenir compte de ces chômages accidentels qui peuvent frapper tantôt une industrie, tantôt une autre. Les chiffres que je vais donner supposent des industries en pleine activité. Ce sont les chiffres d'hier, ce ne sont peut-être pas toujours ceux d'aujourd'hui. Il dépend en partie de la sagesse des intéressés que ce soient ceux de demain.

Comme spécimen des professions assez peu nombreuses qui appartiennent à la première catégorie, je prendrai celles qui se rattachent à la bijouterie et à l'orfèvrerie, celles qui se rattachent à la gravure et celles qui se rattachent à l'imprimerie. Je puis certifier la parfaite exactitude des chiffres que je vais donner pour les avoir puisés moi-même à des sources très sûres.

Dans l'orfèvrerie et la bijouterie, l'apprentissage commence généralement vers quatorze ou quinze ans et dure trois ou quatre ans. Durant ce laps de temps, les apprentis ne reçoivent régulièrement aucun salaire et apprennent le métier sur le conseil des ouvriers plus âgés et sous la direction des chefs d'atelier. Au sortir de l'apprentissage, c'est-à-dire au moment où ils commencent le métier, l'orfèvre et le ciseleur gagnent 4 francs par jour, le bijoutier et le graveur gagnent 5 francs, et le sertisseur (celui qui assujettit les brillans) 6 francs. Au bout de quelques années d'exercice, par leur seule régularité dans le travail et l'expérience qu'ils acquièrent dans la profession, c'est-à-dire vers vingt-sept ou vingt-huit ans, ils arrivent à gagner : l'orfèvre 5 francs, le bijoutier et le graveur 8 francs, le ciseleur 10 francs, et le sertisseur 12 francs. Ce sont là

les salaires de l'ouvrier moyen. Quant aux chefs d'atelier et aux ouvriers hors ligne, ils peuvent arriver à gagner : le bijoutier et le graveur 15 francs, le ciseleur 20 francs, et le sertisseur 30 francs par jour. Mais c'est l'exception. Dans ces industries, il n'y a pas, à proprement parler, de morte saison ; cependant le travail est moins actif pendant les quelques mois d'été.

Les ouvriers employés dans les imprimeries se divisent en plusieurs catégories : les compositeurs, les metteurs en pages et les conducteurs de machines. Les compositeurs qui sont payés à l'heure, ce qu'on appelle les ouvriers travaillant *en conscience*, reçoivent un minimum de 0 fr. 65 par heure ; mais, suivant leur degré d'intelligence et d'habileté, suivant aussi la nature du travail plus ou moins difficile qu'on leur donne à faire, ils peuvent gagner jusqu'à 0 fr. 80, 1 franc et même 1 fr. 10 de l'heure, ce qui fait, pour une journée de dix heures, un salaire minimum de 6 fr. 50, maximum de 11 francs. Il faut compter que le salaire le plus habituel est de 7 à 8 francs. Les compositeurs travaillant aux pièces (c'est le mode de travail le plus usité) sont payés 0 fr. 65 pour le mille de lettres. Suivant leur plus ou moins grande habileté et la nature de la *copie* qu'on leur donne à composer, ils peuvent atteindre, comme l'ouvrier travaillant *en conscience*, à un salaire de 6 à 11 francs. Il en est de même des *corrigeurs*, c'est-à-dire de ceux qui exécutent les corrections. Il s'agit ici des compositeurs employés dans les imprimeries qui travaillent pour la librairie. Les ouvriers employés à la composition des journaux sont payés 10 francs pour sept heures de travail pendant le jour et 12 francs la nuit. Ils ont de plus sur leurs compagnons travaillant pour la librairie cet avantage d'avoir leur besogne assurée toute l'année, tandis que les imprimeries qui travaillent pour la librairie, ayant moins de travaux à exécuter pendant certains mois de l'année, ne gardent pendant ces mois que leurs meilleurs ouvriers.

Au-dessus des compositeurs il y a les metteurs en pages ; ceux-ci se font un salaire habituel de 10 à 12 francs, pouvant s'élever même dans certains cas jusqu'à 15 francs. Enfin il y a les conducteurs de machines ; car, dans les grands imprimeries, les machines à vapeur ont remplacé, comme chacun sait, l'antique presse à bras. Un conducteur de machine ordinaire gagne de 8 à 10 fr. S'il est bon ouvrier, son salaire s'élève jusqu'à 12 francs. Enfin, si dans les feuilles tirées par lui se trouvent des gravures, et s'il est employé à ce qu'on appelle, en termes techniques, le découpage, cette opération lui assure un salaire supplémentaire de 5 francs, qui porte son gain journalier à 15 francs.

La gravure sur bois se paie au centimètre carré. Le prix du cen-

timètre varie suivant l'habileté de l'artiste et aussi suivant la nature de l'œuvre. C'est ainsi que le centimètre carré de figure se paie plus cher que le centimètre carré de paysage. Le prix minimum du centimètre carré est de 0 fr. 15. Un graveur ordinaire peut arriver à se faire 8 à 9 francs par jour. S'il est habile et connaît bien son métier, il va sans difficulté jusqu'à 15 francs. S'il est doué d'une habileté exceptionnelle et s'il arrive à être connu dans sa profession, c'est 20, 25 et jusqu'à 30 francs par jour qu'il peut gagner. Mais ce sont là des cas exceptionnels, et les ouvriers qui arrivent à toucher des salaires aussi élevés sont presque des artistes. Il en faut cependant tenir compte, et l'on peut dire que dans les différentes professions qui se rattachent à la bijouterie, à l'orfèvrerie, à l'imprimerie, à la gravure, les salaires habituels varient de 7 à 10 francs, les salaires élevés de 10 à 15 francs et les salaires exceptionnels de 15 à 30 francs. Voilà, pour les professions de la première catégorie, celles où le salaire rémunère surtout le don naturel et l'intelligence. Passons maintenant aux professions de la seconde catégorie, à celles où le salaire rémunère à la fois l'instruction professionnelle et l'effort physique.

Je prendrai d'abord pour exemple les diverses professions qui se rattachent à l'industrie du bâtiment. Nous aurons ici l'avantage de nous trouver en présence d'un document certain : c'est la *Série des prix* de la ville de Paris. On sait, en effet, que la ville de Paris fait paraître chaque année sous ce titre le recueil des prix qu'elle paie aux ouvriers employés par elle. Il y a quelques années, on serait tombé dans l'erreur si on avait donné ces prix comme étant le salaire courant de la main-d'œuvre dans l'industrie du bâtiment. Ce n'étaient que des évaluations maxima sur lesquelles la Ville s'appuyait pour régler les mémoires de ses entrepreneurs. Mais aujourd'hui, grâce à la faiblesse des autorités municipales, ces prix maxima sont devenus le tarif véritable des salaires pour les ouvriers employés dans les travaux publics, et ce tarif tend de plus en plus à s'imposer, grâce à l'entente des ouvriers entre eux, aux entrepreneurs de travaux privés. C'est donc à l'administration parisienne et à ses concessions trop faciles que revient en grande partie la responsabilité de l'exagération du prix de la main-d'œuvre dans l'industrie du bâtiment, exagération qui, par un retour facile à prévoir, tient sa part dans la crise traversée aujourd'hui par cette industrie. Nous allons nous rendre compte, en effet, avec quelle rapidité les ouvriers du bâtiment ont vu hausser leurs salaires depuis quelques années.

Voici quels sont les prix que la ville de Paris paie aujourd'hui à ceux qu'elle emploie : le tailleur de pierres en ravalement est payé

1 fr. 20 par heure, soit 12 francs par jour en été pour une journée de dix heures, et 9 fr. 60 en hiver pour une journée de huit heures (1); le poseur 9 francs en été, 7 fr. 20 en hiver; le tailleur de pierres ordinaire, le maçon et le briqueteur 8 fr. 50 en été et 6 fr. 80 en hiver; le garçon-maçon et le garçon briquetier 5 francs en été, 4 francs en hiver; le charpentier 9 francs en été, 7 fr. 20 en hiver, le couvreur 8 francs et le garçon couvreur 5 francs; le plombier ou zingueur 7 fr. 50 et le garçon plombier 5 francs; le monteur gazier 10 fr. 25; l'ajusteur 9 fr. 90; l'aide-ajusteur 6 fr. 50; le parqueteur 9 francs; le menuisier 8 francs; le serrurier 7 fr. 50; le fumiste 7 fr. 50 et le garçon fumiste 4 fr. 50; le marbrier 8 fr. 50; le polisseur 7 fr. 50; le peintre en décors 12 francs; le peintre ordinaire 8 francs; le vitrier 8 fr. 50; le doreur 10 francs; le colleur 8 francs; enfin le miroitier 10 francs en été et 8 francs en hiver.

Parmi ces industries, il en est quelques-unes qui subissent pendant l'hiver une morte saison régulière qu'on évalue à deux mois, ce sont elles qui ont trait à la construction proprement dite : maçons, tailleurs de pierre, etc. Aussi beaucoup de maçons, originaires de la campagne, retournent-ils dans leur pays au mois de janvier pour n'en revenir qu'au mois de mars. C'est autant à déduire sur les 2,500 ou 3,000 francs qui constituent leur gain annuel (à supposer bien entendu qu'il ne subissent pas un chômage général). Mais celles qui s'exercent à l'intérieur des bâtimens déjà construits (peintres, doreurs, menuisiers) ne subissent aucune interruption. Quant à l'augmentation de ces salaires depuis quelques années (toujours d'après la *Série des prix* de la ville de Paris), cette augmentation varie de 25 pour 100, dans les industries les moins favorisées, à 60 pour 100, dans celles qui le sont le plus. Ce sont toujours les salaires les plus élevés dont l'augmentation proportionnelle a été le plus considérable. Ainsi le tailleur de pierres en ravalement, qui est payé 12 francs par jour, a vu son salaire hausser de 60 pour 100, tandis que le garçon plombier, qui est payé 5 francs, n'a bénéficié que d'une augmentation de 25 pour 100. Quant au garçon couvreur-guetteur, dont le métier très facile à exercer consiste à écarter les passans, il recevait 3 fr. 50 il y a sept ans; c'est encore 3 fr. 50 qu'il reçoit aujourd'hui. Mais en moyenne il faut compter que l'augmentation a été de 40 pour 100.

Passons à une industrie bien voisine de celle du bâtiment, à l'industrie de l'ameublement. Sans entrer dans des détails qui finiraient par fatiguer l'esprit, je me bornerai à dire que les sculpteurs sur bois gagnent de 9 fr. à 12 fr. 50 par jour; les tapissiers, de 8 francs

(1) L'été est compté du 1er mars au 31 octobre.

à 12 fr. 50; les ébénistes en meubles de luxe, de 8 à 11 francs; les menuisiers en meubles massifs, de 8 fr. à 11 fr. 25; les menuisiers en sièges de luxe, de 7 à 10 francs; les ébénistes en meubles ordinaires, de 5 à 8 francs; les menuisiers en sièges ordinaires, de 4 fr. 50 à 6 fr. 50. Tel est le taux auquel les grèves récentes ont élevé les salaires dans l'industrie de l'ameublement, et il n'est pas très étonnant, lorsque les ouvriers italiens ou allemands se contentent d'un salaire de 3 à 5 francs par jour, que la concurrence de leurs produits fasse subir à cette industrie une crise beaucoup plus sérieuse que celle du bâtiment.

On pourrait être tenté de croire que ces industries du meuble et du bâtiment sont à Paris des industries privilégiées, où les ouvriers touchent des salaires exceptionnellement élevés. Aussi, pour compléter ces indications, prendrai-je encore deux industries qui n'ont rien d'exclusivement parisien : celle de la construction des machines et celle de la construction des wagons. Ces deux industries emploient à Paris un grand nombre d'ouvriers, et ici encore je pourrai donner des renseignemens de première main. Dans l'industrie de la construction des machines, les ouvriers les mieux payés sont les ajusteurs et traceurs, dont le salaire est de 8 fr. 50 par jour. Encore faut-il compter que c'est là un salaire moyen et que les ouvriers très habiles gagnent davantage. Viennent ensuite les forgerons et les marteleurs, qui sont payés en moyenne 8 francs. Puis les outilleurs, les embateurs et caleurs de roues, les chaudronniers et les cloutiers, dont le salaire oscille aux environs de 7 fr. 50; les tourneurs, les aléseurs, les mortaiseurs, les raboteurs et les chefs-monteurs, dont le salaire varie de 6 fr. 50 à 7 francs; les pilonniers, les perceurs, les taraudeurs, les frappeurs et aides-marteleurs, dont le salaire varie de 5 fr. 50 à 6 francs; enfin les aides-chaudronniers et les manœuvres, dont le salaire dépasse quelque peu 5 francs. Tous ces salaires ont augmenté depuis dix ans d'une somme qui peut varier de 1 fr. 50 à 3 francs et qui est en général du tiers du salaire, l'augmentation ayant toujours été, comme dans l'industrie du bâtiment, d'autant plus forte que le salaire était plus élevé.

Dans l'industrie de la construction des wagons, qui peut servir aussi d'indication pour celle de la carrosserie, voici les salaires que nous trouvons : les modeleurs (dont le salaire a augmenté de 3 fr. par jour depuis dix ans), sont payés 9 fr. 50; les charrons, les peintres-rechampisseurs, broyeurs ou vernisseurs, de 7 fr. à 7 fr. 50; les menuisiers, zingueurs, ferreurs, ferblantiers, garnisseurs, selliers, de 6 fr. 50 à 7 francs; les ébénistes et ouvriers aux machines à bois, de 6 fr. à 6 fr. 50; les peintres ordinaires et ponceurs, de 5 fr. 50 à 6 francs, enfin les chefs-manœuvres et manœuvres, de 5 fr. à 5 fr. 50.

Dans ces diverses professions, l'augmentation des salaires s'est élevée depuis dix ans de 1 à 3 francs suivant que le salaire était plus ou moins fort. Il n'y a pas de morte saison, et les industries auxquelles elles se rattachent sont aujourd'hui en pleine activité.

En résumé, dans les professions de la deuxième catégorie, où le salaire rémunère à la fois l'aptitude professionnelle et l'effort physique, nous avons trouvé des salaires minimum de 5 francs, maximum de 12 francs. L'augmentation a été constante et dépasse sensiblement celle du coût de la vie.

Il ne me reste plus qu'à parler des professions de la troisième catégorie, de celle où l'aptitude professionnelle entrant pour peu de chose, le salaire ne rémunère guère que l'effort physique. Ici, on ne rencontre guère de série de prix, ni de tarifs, à moins que les ouvriers adonnés à ces professions ne soient employés dans la grande industrie, où ils travaillent côte à côte avec des ouvriers employés dans des professions appartenant aux deux premières catégories. Ils bénéficient alors dans une certaine mesure des tarifs élevés de l'industrie à laquelle ils sont attachés. C'est ainsi que, dans les imprimeries, ceux qu'on appelle les margeurs, c'est-à-dire ceux qui ont à placer avec certaines précautions les feuilles sous les cylindres de la machine, touchent de 4 fr. à 4 fr. 50. De même, dans les ateliers de construction de wagons, les simples laveurs touchent de 4 fr. à 4 fr. 25. On peut également ranger dans cette catégorie les ouvriers qui s'emploient dans les grandes usines à des travaux n'exigeant point d'aptitudes spéciales, comme dans les raffineries ou les fabriques de produits chimiques; ceux-là peuvent gagner environ 4 francs par jour.

Parmi les mieux payés dans ces diverses professions, n'oublions pas de faire figurer les camionneurs et les charretiers, car il faut encore une certaine adresse pour conduire dans les rues de Paris trois ou quatre chevaux attelés à la file ou une voiture lancée au grand trot. Aussi sont-ils encore payés de 4 à 4 fr. 50. Il en est de même de ceux qui sont doués d'une force physique assez grande pour porter sans faiblir sur leurs collets (aussi les appelle-t-on colletineurs) des fardeaux considérables. Mais l'homme de peine proprement dit, de quelque nom qu'il s'appelle, le palefrenier qui panse les chevaux, le portefaix qui, le long des quais, au vent glacé ou au soleil torride, débarde les trains de bois, décharge le sable ou la chaux, hisse des pierres de taille sur les charrettes; le garçon de magasin, non point celui qui est employé à la recette, mais celui qui, dans les plus élégantes comme dans les plus modestes boutiques, arrive le premier, s'en va le dernier, balaie le plancher, décharge les paquets et risque

chaque jour d'attraper, travaillant en nage dans un courant d'air, ce que, dans la langue populaire, on appelle un *chaud et froid*, prélude de la fluxion de poitrine et de la phtisie ; l'homme d'équipe qui, dans les gares de chemin de fer, pousse les wagons et graisse les roues des voitures ; l'homme, en un mot, voué à la peine, comme son dur nom l'indique, celui-là combien gagne-t-il? Dans les grandes administrations, où il est très bien payé, 4 francs, quelquefois 3 fr. 75, le plus souvent 3 fr. 50, quelquefois moins. Ne faut-il pas, en effet, ranger dans la catégorie des hommes de peines ces balayeurs de la ville de Paris qui, par tous les temps, hiver comme été, sont obligés de se lever au milieu de la nuit pour commencer, dès la pointe du jour, le nettoyage des rues, balayer la neige ou la crotte, et auxquels, pour ce dur métier qui a l'avantage de n'exiger d'autre aptitude que deux bons bras, on donne 3 fr. 25? Aussi trouve-t-on peu d'ouvriers Parisiens d'origine pour manier le balai municipal : ce sont généralement des ruraux qui sont venus échouer à Paris ou des étrangers, autrefois des Allemands, aujourd'hui des Italiens. Il y a toute une colonie de ces derniers dans une de ces ruelles qui se cachent entre le boulevard Saint-Germain et le quai, à la hauteur des Thermes de Julien, et qui a nom rue de la Parcheminerie. Une grande maison à plusieurs étages en est bondée; ils vivent là sept ou huit ensemble, maris et femmes, ou soi-disant tels, dans des chambres qu'ils paient jusqu'à 250 francs par an. Quelques-unes de ces chambres ne sont éclairées que par un châssis situé à six ou huit pieds au-dessus du sol. Il n'y entre jamais un rayon de soleil, et ce sont des Italiens!

Ce salaire de 3 fr. 25, est-ce un minimum? Non; on trouve encore des hommes de peine à 3 francs et même à 2 fr. 75. J'ai rencontré un chargeur aux bureaux ambulans, dans les gares de chemins de fer, auquel l'administration des postes n'allouait que 2 fr. 60. Mais ceux-là sont en général des débiles, payés en proportion des services qu'ils rendent; et c'est à 3 fr. 50 ou 3 fr. 75 par jour qu'il faut fixer à Paris le salaire du véritable homme de peine. Nous avons vu que, dans l'industrie, si bien payée, du bâtiment, le guetteur chargé d'avertir les passans est payé 3 fr. 50 par jour.

Jusqu'ici je n'ai parlé que des professions régulières et classées, dont les salaires courans sont fixés par des tarifs ou par l'usage. Mais, en dehors de ces professions, il existe sur le pavé de Paris un certain nombre d'individus qu'il n'est pas possible d'assimiler complètement aux salariés, parce qu'ils vivent des produits d'une petite industrie, et dont le gain journalier est souvent fort au-dessous de celui des salaires les plus humbles : marchands des quatre sai-

sons (ceux-ci ne font cependant pas de trop mauvaises affaires), vendeurs à la criée de petits objets (ce que, dans la langue de la police, on appelle des *camelots*), crieurs de journaux, distributeurs de prospectus, etc., sans parler ici de professions interlopes qu'on ne pourrait énumérer et décrire sans refaire le *Paris inconnu* de Privat d'Anglemont. Ces individus sont parfois des infirmes, généralement des déclassés, qui en sont arrivés là par fainéantise, quand ce n'est pas par quelque cause encore moins avouable. J'ai eu la curiosité d'engager un jour la conversation avec un individu qui, au coin d'un boulevard fréquenté, distribuait aux passans des prospectus. C'était un garçon bien découplé, à la figure intelligente, et comme je lui demandais comment il était tombé si bas, il m'expliqua avec un peu d'hésitation qu'étant employé dans une maison de commerce, « il s'était mis dans l'embarras, à cause d'une femme, » et peu à peu prenant confiance, il me raconta les garnis misérables où il vivait, les gargotes invraisemblables où il se nourrissait au rabais, et il ajouta, dans un langage dont on me pardonnera de rapporter ici le naturalisme pittoresque : « Ah ! Monsieur, à Paris, quand une fois on est tombé dans la *pommade*, on ne peut pas se figurer combien il est difficile de se relever. » Telle est, en effet, la situation du plus grand nombre de ces individus, dont il est impossible d'évaluer le gain journalier, mais qui vivent certainement, eux, leurs femmes et leurs enfans, quand ils en ont, dans la plus profonde misère. Parmi ces professions, il en est une seule au sujet de laquelle je crois devoir entrer dans quelques détails parce qu'elle est essentiellement parisienne de sa nature et qu'elle occupe régulièrement plusieurs milliers d'individus : c'est l'industrie des chiffonniers, et, s'il ne répugne pas trop à mes lecteurs de pénétrer avec moi dans ce monde assez malpropre, nous allons y passer quelques instans.

Autrefois la profession de chiffonnier était à Paris une industrie limitée et privilégiée. Pour s'établir chiffonnier, il fallait obtenir une autorisation de la préfecture de police, autorisation qui se traduisait par la délivrance d'une médaille. Aujourd'hui la préfecture de police s'est relâchée de ces exigences, et devient chiffonnier qui veut, ce qui n'empêche pas les anciens chiffonniers de porter encore leur médaille avec un certain orgueil. « Il y a vingt ans que je suis médaillé, » me disait l'un d'eux, et il y avait autant de fierté dans sa voix que s'il eût porté la médaille militaire. Depuis cette tolérance, le nombre des chiffonniers s'est sensiblement accru. Comme, pour s'établir chiffonnier, il suffit de pouvoir acheter une lanterne et une grande hotte qu'on appelle dans le métier un *mannequin*, c'est une profession facilement accessible. Autrefois les chiffonniers demeu-

raient en grand nombre derrière le Panthéon, dans les rues Mouffetard, Gracieuse, et autres encore, ou bien du côté du parc Monceaux, dans ce quartier mal famé qu'on appelait la petite Pologne et qui a depuis complètement disparu. Aujourd'hui, chassés par l'élévation constante du prix des loyers et par la répugnance qu'inspire leur voisinage, ils sont de plus en plus refoulés loin du centre et obligés de s'établir dans les terrains vagues qu'ils peuvent trouver encore dans Paris, les uns dans les environs de la barrière d'Italie, sur les vastes emplacemens aujourd'hui occupés par la cité Dorée et la cité des Khroumirs, les autres au pied des buttes Chaumont, les autres à Clignancourt. Parfois sur ces terrains ils construisent eux-mêmes une cahute en bois, bâtie avec des planches qu'ils ont ramassées de droite et de gauche, dont ils bouchent les interstices avec des gravats. Mais généralement leurs logemens fort misérables ne leur appartiennent pas : ils sont construits par un principal locataire qui les leur loue au mois ou à la semaine à un prix exorbitant, et dans ces logemens ils vivent le plus souvent pêle-mêle avec les détritus qu'ils ont ramassés. Aussi le voisinage d'une cité de chiffonniers se trahit-il toujours par l'odeur aigre et douceâtre qui s'en exhale. Cette odeur est cause qu'on les pourchasse et les expulse sans cesse. Dans les baux qu'ils consentent, les propriétaires de ces terrains couverts par des cités de chiffonniers stipulent souvent que, dès qu'une portion du terrain sera vendue, tous les baux prendront fin et que les chiffonniers seront obligés de déguerpir en masse. C'est alors un véritable exode de ces pauvres diables, qui s'en vont de côté et d'autre, où ils peuvent, généralement hors barrière, parce que là on rencontre plus facilement des terrains inoccupés. Dès que quelques-uns ont trouvé à s'établir quelque part, le bruit s'en répand; d'autres viennent les rejoindre, et il se forme là une nouvelle agglomération. C'est ainsi qu'à Clichy, à Levallois, les terrains qui bordent la route de la Révolte sont aujourd'hui couverts de cités de chiffonniers, où se réfugie une misère plus hideuse et plus abandonnée encore que celle qu'on trouve à Paris.

J'ai passé il y a quelque temps une curieuse après-midi à visiter ces cités et à faire causer leurs habitans, chez lesquels j'ai trouvé, je dois le dire, cette bonhomie et cette ouverture qu'on rencontre toujours à Paris chez les plus misérables, lorsqu'ils ont le sentiment qu'on s'intéresse véritablement à leurs petites affaires. L'une entre autres de ces cités est particulièrement curieuse. De son nom administratif elle s'appelle la cité Foucault, mais son nom populaire est la cité de la *Femme en culotte*. Elle doit cette appellation bizarre à sa fondatrice, qui est morte, il y a peu d'années, laissant par testament la nue propriété de la cité fondée par elle au village de Clichy, son pays

natal, et l'usufruit à une de ses parentes assez jeune encore, qui vit dans une petite maisonnette au milieu de la cité. Cette jeune femme perçoit elle-même les loyers, comme faisait la *Femme en culotte*, sobriquet qu'avaient valu à Mme Foucault son costume habituel et peut-être aussi certaines particularités de ses mœurs. A vrai dire, la propriété léguée au village de Clichy n'est pas bien brillante : c'est une longue et étroite allée, bordée de maisons dont le rez-de-chaussée est construit au niveau du sol et dont le premier étage donne sur un long balcon en bois. Ces masures rapportent cependant quelques milliers de francs par an, louées qu'elles sont à la semaine et au prix de 15 à 20 francs par mois. Le loyer étant toujours payé d'avance, aucun mobilier n'est exigé des entrans; les plus fortunés possèdent un lit, une table, deux ou trois chaises; quelques-uns ne possèdent rien du tout : « Venez, monsieur, que je vous montre mon armoire à glace, » me dit l'un d'eux, et il m'introduisit dans son taudis. De meubles point; dans un coin, une botte de paille sur laquelle il couchait, et à la muraille un fragment de miroir cassé suspendu à un clou. C'était ce qu'il appelait son armoire à glace.

Il était environ midi, l'heure du repas; beaucoup de chiffonniers et de chiffonnières faisaient leur cuisine en plein air sur de petits réchauds; ils mettaient tremper dans l'eau des croûtons de pain et des débris de légumes ramassés la veille, ou bien faisaient rôtir quelques morceaux de viande détachés de vieux os. Il est très rare, en effet, que le produit de la tournée de chaque jour ne fournisse pas au chiffonnier la nourriture du lendemain, soit que, dans les tas d'ordures explorés par lui, il trouve quelques morceaux dont il puisse faire façon, soit que des dessertes de tables lui soient directement données à la porte des maisons riches et des restaurans. Il faisait un beau soleil et des enfans jouaient gaîment dans la poussière, les plus petits vêtus d'une simple chemise, les autres en haillons. J'ai appris dans la conversation de ces malheureux bien des choses que j'ignorais. C'est ainsi que j'ai pu discerner qu'il y a des chiffonniers de tradition et des chiffonniers d'aventure. Les premiers sont nés de parens ayant exercé eux-mêmes ce médiocre métier, et ils ne seraient pas en état d'en exercer un autre : ils y tiennent même comme à une profession qui leur laisse toute leur indépendance et qui leur permet de travailler à leurs jours et à leurs heures : ce sont des indécrottables; nés dans le chiffon, ils mourront dans le chiffon; les autres sont, au contraire, des déclassés; c'est après avoir essayé de dix métiers qu'ils sont tombés dans celui-là, parce que tout le monde peut l'exercer et qu'on ne dépend de personne. Ils rêvent d'abord d'en sortir, puis ils finissent par s'y enfoncer et s'y abrutir peu à peu. Tel était notam-

ment le cas d'un individu assez beau parleur qui avait été autrefois dans la culture et qui, après avoir mangé tout son bien et celui de sa femme, vivait maintenant séparé de celle-ci. Mais elle lui faisait une pension de 300 francs. Aussi passait-il dans la cité pour un rentier, et il ne chiffonnait qu'à ses heures. Quand j'entrai chez lui, il était étendu sur son lit, en train de lire *l'Amour* de Michelet, et il me montra sa bibliothèque, composée de cinq ou six volumes, qu'il avait ramassés dans des tas d'ordures.

J'ai appris aussi, que, suivant son humeur et son imagination, chacun se fait *placier* ou *coureur*; le placier est celui qui se rend tous les matins à la même place, où on lui apporte dans des paniers les détritus de certains établissemens, ou qui va, au contraire, chercher les paniers dans les maisons, évitant ainsi aux domestiques la peine de les vider au dehors. Les *coureurs*, au contraire, sont ceux qui, leur *mannequin* sur le dos, leur lanterne à la main, courent d'un tas à un autre et ramassent avec la pointe de leur crochet tous les débris qui sont susceptibles d'être revendus ensuite : vieux os, vieux chiffons, vieux bouts de papiers, etc... Le métier de placier est moins fatigant et plus rémunérateur que celui de coureur. Néanmoins, celui de coureur est généralement préféré : pourquoi? Pour deux raisons. Par fierté d'abord; parce que le placier est toujours un peu dans la dépendance des domestiques des maisons qu'il dessert, et que ceux-ci lui font sentir toute leur supériorité sociale; par imagination ensuite, parce que le coureur espère toujours trouver dans les tas qu'il remue quelque trésor jeté par mégarde. On se transmet, en effet, de père en fils dans le monde des chiffonniers des légendes, qui n'ont peut-être aucun fondement, de parures de diamans, de liasses de billets de banques trouvés dans des tas de chiffons et qui, du jour au lendemain, ont fait du chiffonnier un bourgeois. Si grand est l'empire de l'imagination sur les intelligences les plus humbles, qu'échanger le métier de coureur contre celui de placier semblerait à maint chiffonnier renoncer pour toujours à la fortune.

Si la fortune doit arriver au chiffonnier, elle ne lui arrivera certainement pas en dormant, car son industrie s'exerce surtout la nuit, de huit heures du soir à minuit, et de quatre heures du matin jusqu'au jour. Un chiffonnier actif peut faire ainsi deux tournées par nuit en se reposant trois ou quatre heures entre les deux; mais il faut qu'il soit pour cela vigoureux et doué de bonnes jambes. J'en puis parler par expérience. J'ai eu, en effet, il y a quelque temps, la fantaisie, qui pourra paraître singulière, d'accompagner un chiffonnier dans sa tournée nocturne. Partis du village de Clichy, nous avons parcouru de compagnie

toutes les rues de Batignolles et descendu le boulevard de Courcelles jusqu'à la grille du parc Monceaux, courant de tas en tas, à l'étonnement des passans qui ne s'expliquaient pas bien le but de notre association. J'admirais la rapidité avec laquelle, à la faible lueur de sa lanterne, il savait reconnaître et piquer avec son crochet les débris qui étaient de revente. Chemin faisant, il me conta son histoire. Celui-là était un déclassé et il avait fait un peu tous les métiers. Originaire de la Flandre, il avait d'abord travaillé dans les fabriques du département du Nord, puis à Paris, puis dans des mines en Espagne. Là il s'était marié avec une jeune fille du pays et il était revenu avec elle à Paris. Ils n'avaient pas trouvé d'ouvrage et peu à peu ils étaient tombés dans le chiffon. Dans les premiers temps, sa femme et lui étaient honteux du métier qu'ils faisaient et ils ne sortaient que la nuit ou en se cachant la figure avec un mouchoir. Puis peu à peu il s'y était fait et ne se plaignait pas trop de sa condition. Il était père de deux petites filles qu'il envoyait à une école protestante établie à portée de la cité où il demeurait. C'était un garçon intelligent, s'exprimant avec aisance, et fort expansif sur ce qui le concernait. Mais quand j'essayai de le faire parler sur ses camarades et quand je l'interrogeai sur certains détails de mœurs peu édifians dont il m'avait été parlé, je trouvai bouche close. L'honneur de la corporation lui commandait le silence. Causant ainsi, nous avions marché pendant quatre heures de ce pas rapide qui est particulier aux chiffonniers, et lorsque je le quittai à la barrière, sur le coup de minuit, je ne pus m'empêcher de le plaindre à la pensée que, sur la pointe du jour, il lui faudrait recommencer cette rude tournée.

A ce métier que peut gagner un chiffonnier? Il vend chaque jour ce qu'il appelle sa *vidée*, c'est-à-dire le contenu de sa hotte, à des maîtres chiffonniers qui achètent au poids et à des prix différens les débris dont elle se compose pour les revendre eux-mêmes soit directement, soit par l'intermédiaire de marchands en gros, aux fabricans, qui utilisent ces débris en les transformant. Le prix d'une *vidée*, suivant que la tournée a été plus ou moins fructueuse, peut varier de 1 fr. 50 à 2 francs. Si le chiffonnier fait, comme il le peut, deux tournées par jour, cela lui assure un gain journalier de 3 à 4 francs. S'il vit en ménage (mariés ou non, c'est le cas de presque tous les chiffonniers) et que sa femme chiffonne avec lui, c'est un gain de 6 à 7 fr. Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, les enfans sont plutôt une manière d'augmenter le gain. Jeunes, ils font le *tri* de la *vidée*, c'est-à-dire qu'ils mettent ensemble les débris de même nature avant de les porter chez le maître chiffonnier. Plus âgés, ils chiffonnent avec le père et la mère.

La dépense de nourriture est presque nulle, ce qui a été ramassé dans les tas d'ordure ou donné directement aux placiers y subvenant en grande partie. La dépense en vêtemens est très faible, car ils sont obligés en quelque sorte par leur profession même d'être en haillons et ils ne sont pas tenus à cette décence du costume qui s'impose à l'ouvrier parisien. Il serait donc facile à beaucoup d'entre eux d'économiser un peu et d'arriver avec le temps à s'établir maîtres chiffonniers, ce qui est le débouché de la profession. Pourquoi ne le font-ils pas? Parce que, cela est triste à dire, le plus clair de leur gain passe au cabaret. Beaucoup vont directement dépenser chez le marchand de vin l'argent qu'ils ont touché pour le prix de leur *vidée*. Nulle part je n'ai vu autant de figures enluminées et senti autant d'haleines respirant l'alcool que dans la cité de la *Femme en culotte*. Les chiffonniers vivent généralement au jour le jour, et rarement une pièce de monnaie leur reste entre les doigts. Aussi les prévoyans, les économes, sachant combien ils auraient de peine à conserver dans leur poche les 3 ou 4 francs qu'il leur faut chaque semaine verser entre les mains de leur propriétaire, mettent-ils à part chaque matin une portion de leur vidée. Le jour du terme arrivé, ils vendent cette réserve en bloc et ils vont immédiatement s'acquitter entre les mains du gérant ou du propriétaire de la cité. Vis-à-vis de ceux qui n'ont pas eu cette sagesse, le propriétaire ou le gérant se trouve dans un certain embarras. Comment s'y prendre pour extirper d'eux la redevance hebdomadaire? Saisir leurs meubles? Souvent ils n'en ont d'autre que le lit, insaisissable. Voici alors comment le propriétaire procède. Il enlève la porte et la fenêtre de la chambre du locataire en retard, et il patiente une semaine. Au bout de la semaine, pour ravoir sa porte et sa fenêtre, le locataire récalcitrant s'arrange souvent pour payer l'arriéré. Sinon il est expulsé et va traîner sa misère ailleurs. Aussi les cités de chiffonniers changent-elles souvent d'habitans et leurs habitans sont-ils généralement fort dégradés. C'est, je crois, une erreur de penser comme certains publicistes que le chiffonnier, pouvant avec avantage associer à son industrie sa femme et ses enfans, constitue un embryon sauveur de famille-souche dans notre société désorganisée. En réalité, le chiffonnier est le plus souvent un paresseux ou un déclassé, qui vit dans des conditions fort misérables, mais qui est un peu l'auteur de sa propre misère, et sur lequel il n'y a pas grande illusion à conserver.

Résumons maintenant en quelques mots ces indications trop longues, bien que très incomplètes. Nous avons vu que, dans les deux premières catégories de professions, les salaires s'élèvent notablement au-dessus de ce chiffre de 2 fr. 75 à 4 francs, qui nous a sem-

blé être le minimum du coût de la vie, et que même, dans la troisième catégorie, la moins favorisée, les salaires variaient généralement de 3 fr. 50 à 5 francs. Enfin nous avons vu également qu'en dehors de ces trois catégories, il existait encore un certain nombre d'individus dont le gain journalier était presque impossible à évaluer, mais devait cependant atteindre difficilement 3 francs. Il serait intéressant de pouvoir dire avec exactitude comment la population qui vit de son travail se répartit entre ces différentes catégories. Malheureusement les résultats détaillés du dénombrement de 1881 n'ont pas encore paru. Si l'on se reporte à ceux de 1876, on voit qu'à cette date le nombre des ouvriers employés à Paris dans les usines, les manufactures et dans les arts et métiers de diverse nature, s'élevait à 248,992, en chiffres ronds 250,000; celui des hommes de peine, journaliers, etc., à 74,128, en chiffres ronds 75,000, enfin celui des mendians, vagabonds, individus sans profession, à 15,111. Si ces chiffres ont augmenté avec la population, il n'est pas probable que les proportions aient varié beaucoup. On pourrait donc dire aujourd'hui que, sur l'ensemble des individus vivant à Paris de leurs gains journaliers, 74 pour 100 gagnent 4 francs par jour et au-dessus jusqu'aux chiffres les plus élevés, 22 pour 100 de 3 à 4 francs, et 4 pour 100 seulement moins de 3 francs. Ce sont là sans doute des évaluations très approximatives; mais ces indications suffisent pour donner le droit d'affirmer qu'à Paris l'insuffisance des salaires ne saurait être représentée comme une cause générale de la misère, et qu'il n'y a rien de vrai au point de vue expérimental dans la fameuse maxime de Turgot rajeunie par Lasalle : « En tout genre de travail, il doit arriver et il *arrive, en effet,* que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui est nécessaire à sa subsistance. » Il faut même aller plus loin et reconnaître que Paris est, comme on le répète souvent, le paradis terrestre des ouvriers. Lorsqu'on pense qu'un grand nombre d'entre eux se fait annuellement par son travail une somme qui varie de 2,000 à 3,000 francs et qu'on compare leur situation à celle des employés qui touchent un traitement égal ou même inférieur, car il y a nombre d'employés à 1,800 et même à 1,500 francs, on ne saurait nier que la situation des ouvriers ne soit infiniment plus enviable, car l'employé est obligé de satisfaire à des conditions d'existence dont l'ouvrier est affranchi. L'employé ne peut pas porter la blouse; il ne peut pas manger dans une gargote ou dans un fourneau économique; il est obligé de se loger dans une maison décente. Avec un salaire moins élevé, la vie lui revient donc plus cher, et cependant on n'a jamais vu les employés à 1,800 se mettre en grève et quitter leur bureau pour aller faire une manifestation pacifique, ou soi-disant telle, sur l'esplanade des Invalides.

Ceci dit, il faut cependant se préoccuper de cette humble catégorie encore assez nombreuse après tout, puisqu'elle comprendrait près d'un quart de la population ouvrière, qui touche habituellement un salaire à peine égal à ses besoins, et il faut reconnaître également que pour ceux-là la situation est singulièrement précaire et pénible. Cependant eux non plus ne manifestent guère, et l'on n'a jamais entendu parler à Paris d'une grève des hommes de peine. C'est peut-être une raison de plus pour se préoccuper de leur situation et pour dire que l'homme dont le salaire quotidien oscille de 3 à 4 francs, s'il ne vit pas habituellement dans la misère, est toujours à la veille d'y tomber. Comme à moins de pratiquer ces vertus d'anachorète qu'on doit admirer quand on les rencontre, mais qu'on ne saurait exiger, il ne lui est pas possible de faire des économies, la moindre interruption de son travail, tenant à un chômage ou à une indisposition de quelques jours, le met immédiatement au-dessous de ses affaires. Que le chômage, que l'indisposition se prolonge, que les dettes surviennent, que la mauvaise chance s'en mêle, c'est un homme perdu. Aussi n'est-il pas étonnant que, sur la liste des indigens inscrits au bureau de bienfaisance, les hommes de peine, pour ne parler que de ceux-là, figurent, pour plus de 5,000, soit pour un chiffre cinq fois plus élevé que celui de la profession qui fournit ensuite le plus d'indigens, celle des cordonniers, profession également très humble lorsqu'elle est pratiquée à domicile, en dehors des grands ateliers.

Il convient de plus de faire remarquer qu'en fixant entre 3 et 4 francs la somme nécessaire pour vivre à l'abri du besoin, nous avons toujours parlé d'un individu isolé. Mais n'est-ce pas le cas de se rappeler certain dialogue d'un conte oriental entre Allah et un portefaix très pauvre, aux ferventes prières duquel Allah avait promis d'accorder tout le nécessaire? Après avoir adressé à Allah différentes requêtes qui toutes avaient été exaucées, le portefaix finit par demander une femme. — Mais une femme, c'est du superflu, fit observer Allah. — C'est donc, repartit le portefaix, un superflu bien nécessaire. — Une femme, des enfans qui l'accueillent avec tendresse au retour d'une rude journée de travail passée sous les ordres d'un patron ou d'un contre-maître impérieux et qui illuminent d'un doux rayon son triste intérieur, n'est-ce pas aussi un superflu bien nécessaire pour l'homme de peine, aussi nécessaire, plus nécessaire pour lui peut-être que pour tout autre? La journée de travail finie, espère-t-on qu'il passera les quelques heures qui lui restent seul dans une chambre sans feu? Non! Il va tout naturellement au cabaret, le club de l'homme du peuple, et il y dépense les quelques sous qu'il aurait pu mettre de côté, à moins qu'il n'ait

dans son voisinage un cercle d'ouvriers, institution excellente dans son principe, mais où il craindra peut-être d'entrer, parce que la fréquentation d'un de ces cercles équivaut aujourd'hui pour lui à une profession de foi religieuse et politique. Il faut donc, et pour beaucoup d'autres raisons encore, désirer qu'il se marie. Mais son modeste salaire ne lui permettra pas de soutenir à lui tout seul une femme et les enfans à venir. Il faut donc de toute nécessité qu'il épouse une femme exerçant elle-même une industrie suffisamment lucrative. Et ceci nous amène tout naturellement à compléter cette étude en recherchant quels sont, dans l'industrie parisienne, les salaires des femmes.

IV.

La question du travail des femmes est une de celles qui, à juste titre, ont le plus souvent préoccupé les économistes. Cette question a inspiré un des plus beaux livres qui aient été écrits, de notre temps, sur ces matières, *l'Ouvrière*, de M. Jules Simon, livre qui est toujours à relire, comme un modèle en ce genre d'études. Plus récemment, M. Paul Leroy-Beaulieu a consacré un volume très intéressant au travail des femmes au XIXe siècle. Mais ces ouvrages envisagent la question du travail des femmes à un point de vue beaucoup plus général que le nôtre, bien que l'ouvrage de M. Leroy-Beaulieu contienne un chapitre spécial sur les salaires des femmes à Paris. Infiniment plus modeste en ses visées, mais plein de renseignemens utiles, est un livre de Mlle Pichart, intitulé *le Choix d'un état*. Enfin la grande enquête publiée en 1864 par la chambre de commerce peut encore, pour beaucoup de professions, être utilement consultée. A l'aide de ces documens, complétés, comme pour les hommes, des renseignemens que je me suis procurés directement, j'espère être en mesure de donner des indications très sommaires sans doute, mais cependant suffisantes, sur les salaires des femmes à Paris.

C'est un fait bien connu que, dans toutes les professions, le salaire des femmes est infiniment moindre que celui des hommes. Bien des explications peuvent être données de cette infériorité. D'un côté, leur force physique moins grande leur défend d'entreprendre certains travaux dont la rémunération est proportionnée à l'effort; de l'autre, un certain défaut d'invention, une certaine stérilité d'imagination, leur rend difficile de soutenir la concurrence avec les hommes dans ces industries privilégiées où les dons artistiques sont surtout nécessaires. Dans un ordre d'idées différent, leurs besoins moindres et leur résignation plus grande les rendent peut-être

aussi plus accommodantes. Ce sont les grèves de ces dernières années qui ont contribué à pousser si haut les salaires des hommes. Les grèves de femmes, à Paris du moins, sont fort rares, et sans compter l'honneur qui doit en revenir à la douceur de leur caractère, comme elles travaillent assez rarement dans de grandes usines et beaucoup plus fréquemment dans de petits ateliers ou à domicile, les grèves seraient pour elles d'une organisation difficile, sinon impossible. Mais quelle qu'en soit l'explication, le fait est constant, et nous allons en rencontrer une première preuve.

Nous avons distingué, parmi les professions exercées par les hommes, celles où le salaire rémunère surtout le don naturel et l'intelligence, celles où il rémunère à la fois l'aptitude professionnelle et l'effort physique, enfin celles où il rémunère presque exclusivement l'effort physique, et nous avons constaté que de ces trois catégories de professions, la première était de beaucoup la plus avantageuse. Or il y a très peu de professions exercées par les femmes qui puissent être rangées dans cette première catégorie. On ne peut guère citer, comme procurant à certaines femmes des salaires exceptionnellement élevés, que les professions de peintres sur porcelaine travaillant pour la manufacture de Sèvres (elles sont en très petit nombre), de compositrices de dessins pour châles et tentures (en très petit nombre également, cette profession étant presque complètement absorbée par les hommes) et de monteuses de guirlandes de fleurs. Les femmes qui exercent ces professions peuvent arriver à se faire un salaire d'environ 8 francs par jour, ce qui correspond à un salaire de 10 à 12 francs pour les hommes. Les autres professions ayant un certain caractère artistique où les hommes se font un salaire élevé, orfèvrerie, bijouterie, ciselure, gravure, sont fermées aux femmes, bien que, depuis quelques années, on ait institué pour elles des cours de gravure sur bois. Cependant une profession nouvelle s'est ouverte pour les femmes depuis un certain nombre d'années, celle de l'imprimerie. On sait à quelles énergiques protestations l'emploi des femmes dans l'imprimerie a donné lieu au début de la part des compositeurs typographes, qui ont fait preuve tout à la fois, dans cette circonstance, de l'égoïsme qui est naturel à l'homme, et de l'étroitesse de vues qui est spéciale à l'ouvrier quand ses intérêts corporatifs sont en jeu. On a pu voir par les chiffres que j'ai donnés si la concurrence des femmes a eu pour résultat de faire baisser le salaire des hommes dans les imprimeries. Il s'en faut, au reste, que la profession soit aussi lucrative pour les femmes que pour les hommes. Bien que, dans certaines grandes imprimeries, elles soient payées d'après le même tarif que les hommes (0 fr. 65 le mille de lettres),

elles arrivent rarement à atteindre un salaire de 6 francs par jour. Il y en a très peu qui soient employées comme metteuses en pages. Néanmoins, c'est encore un très bon métier pour une femme que celui de compositrice typographe. J'ai eu l'occasion de visiter il y a quelque temps un de ces ateliers où les femmes sont exclusivement employées, et c'est une grande satisfaction que de les voir ainsi adonnées à un métier rémunérateur qui développe leur intelligence, qui n'épuise point leurs forces, et qui leur assure un gain à peu près régulier. Il faut être soi-même compositeur typographe pour s'en affliger.

Il n'y a donc qu'un très petit nombre de professions exercées par les femmes où le salaire rémunère surtout le don naturel et l'intelligence, partant très peu de femmes qui touchent des salaires véritablement élevés. En revanche, il y en a une grande quantité qui exercent des professions où le salaire rémunère à la fois une certaine instruction professionnelle, et je ne dirai pas la vigueur physique (pour les femmes l'expression serait impropre) mais la continuité dans le travail. Pour les femmes, ces professions sont de beaucoup les plus nombreuses, celles qui exigent uniquement l'effort physique n'étant guère à leur portée. Avant d'indiquer les salaires afférens à quelques-unes de ces professions, je dois répéter une observation que j'ai déjà faite à propos de certains métiers exercés par les hommes, c'est que de ces salaires il faut défalquer le temps de la morte saison régulière. Or il n'y a peut-être pas une seule des industries exercées par les femmes qui échappe à la morte saison. Pour quelques-unes même, c'est l'activité qui est l'exception; c'est la morte saison qui est l'habitude : quatre mois d'activité, huit mois de morte saison. Pour d'autres, la morte saison se borne à six mois, pour les industries les plus favorisées elle est encore de deux à trois mois. C'est une observation qu'il ne faut jamais perdre de vue, quand on rencontre d'abord ces salaires encore assez élevés qu'assurent aux femmes les industries alimentées par le luxe.

Prenons pour exemple la profession de fleuriste. Une bonne fleuriste (je ne parle pas des monteuses de guirlandes, qui réalisent des gains exceptionnellement élevés) peut gagner de 5 à 6 francs par jour. C'est là un salaire assurément élevé et qui, se joignant à l'attrait de la profession elle-même, peut tenter plus d'une jeune fille. Mais elle ne doit pas oublier que son métier de fleuriste ne la fera vivre que quatre mois de l'année sur douze, et que pendant les huit autres mois de l'année il faudra qu'elle se rabatte sur quelque autre. La même observation peut être faite pour les brodeuses en fin et pour les plumassières, c'est-à-dire les ouvrières qui apprêtent les plumes pour les robes et chapeaux. Les unes et les autres peuvent

se faire des journées de 5 francs. Une brodeuse habile va jusqu'à 6 francs. Mais elles ont à subir une morte saison presque aussi longue que celle des fleuristes. Aussi peut-on considérer comme étant en réalité plus avantageuses pour les femmes les professions plus modestes de giletière et de culottière. Il paraît qu'une culotte et un gilet sont assez difficiles à bien faire. Aussi ce travail particulier est-il assez rémunérateur. Une bonne giletière ou culottière mécanicienne, c'est-à-dire travaillant avec une machine, peut gagner 4 fr. 50 par jour. Doivent être aussi considérées comme avantageuses les professions de fleuristes en fleurs communes (n'était la morte saison), de monteuses d'ombrelles et de parapluies, de brodeuses en armoiries, de brodeuses et de raccommodeuses de tapisseries, qui arrivent à se faire un salaire de 4 francs par jour. Mais ces professions n'emploient qu'une minorité parmi les ouvrières de Paris. Nous abordons des professions beaucoup plus remplies en arrivant à la catégorie des modistes et des couturières.

Le salaire des modistes varie beaucoup suivant leur goût, leur habileté et aussi suivant les magasins où elles sont employées. Le salaire moyen d'une modiste peut varier de 3 à 4 francs. Celui des couturières varie davantage encore suivant leur habileté et aussi suivant qu'elles sont employées à la confection, aux robes, aux pièces, ou qu'elles travaillent à la journée chez des particuliers. Il est impossible, sous peine d'allonger indéfiniment ce travail, d'entrer dans tous ces détails multiples. Bornons-nous à dire que, si quelques couturières en robes très habiles peuvent gagner de 4 à 5 francs par jour, la moyenne des couturières aux pièces gagne de 2 fr. 50 à 3 francs. Nous trouvons un salaire de 3 francs chez les brocheuses, chez les teinturières, métier peu apprécié des femmes, parce qu'il salit les mains; chez les cartonnières, métier peu apprécié également, parce qu'il est malpropre et subit un chômage de huit mois; chez les brunisseuses, chez les polisseuses en bijoux et chez les bonnes repasseuses. Nous descendons à un salaire de 2 fr. 75 avec les savonneuses, les corsetières, les raccommodeuses de dentelles, les passementières (qui subissent quatre mois de morte saison), et les ouvrières employées à la manufacture de tabacs (celles-ci vont cependant parfois jusqu'à 3 fr.); ce sont là assurément des gains bien modestes. Nous allons en trouver cependant de plus modestes encore dans les professions de brodeuses en tapisserie, de raccommodeuses de cachemires, d'enlumineuses en cartes de géographie, de piqueuses de bottines, de couseuses, brodeuses et piqueuses de gants, qui gagnent 2 francs par jour, quelquefois moins, surtout dans la cordonnerie et la ganterie, enfin dans la profession de lingère.

La lingerie est un des métiers qui emploient le plus de femmes

à Paris, parce qu'il est un des plus faciles à apprendre. C'est la profession de celles qui n'en ont point d'autres; aussi est-elle une des moins rétribuées. Autrefois, les pensionnats religieux, ouvroirs, orphelinats formaient presque exclusivement des lingères. Depuis quelques années, de grands progrès ont été faits dans la direction industrielle de ces établissemens, où l'on enseigne aujourd'hui aux jeunes filles les professions les plus variées. Mais on y forme encore trop de lingères, et faute de savoir débattre avec assez de ténacité le prix des commandes que leur font les maisons de confection, ces établissemens contribuent à la baisse de la main-d'œuvre. On fait aussi de la lingerie dans les couvens, dans les prisons, dans certains modestes intérieurs où, pour suppléer à l'insuffisance du revenu annuel, la femme se livre à de petits travaux qu'elle vend ensuite en cachette et à bas prix. Toute cette concurrence, parfaitement légitime en son principe, contribue encore à avilir le métier. Une très bonne lingère, très habile, employée par une de ces grandes maisons qui paient cher, tenant à avoir de l'ouvrage très bien fait, peut gagner de 3 à 4 francs, mais c'est là un salaire exceptionnel. La lingère en linge ordinaire et chemises gagne de 2 fr. à 2 fr. 50. C'est aussi le salaire des brodeuses sur linge (je ne parle pas des brodeuses en broderies chiffrées et armoriées, qui gagnent de 4 à 5 francs). La lingère qui travaille pour les maisons d'exportation ne gagne plus que 1 fr. 75 : c'est bien peu, assurément, et cependant ce n'est pas là un salaire minimum dans l'industrie de la lingerie. On vend aujourd'hui dans les grands établissemens de confection comme le Louvre, le Bon Marché, la Belle Jardinière et ailleurs des peignoirs, des camisoles et d'autres ajustemens en linge que les petites bourgeoises se réjouissent de payer au prix de 2 fr. 75 ou 2 fr. 50 et qui leur permettent de se donner le luxe de déshabillés élégans. Ces ajustemens sont donnés à forfait à une entrepreneuse à laquelle on paie 60 centimes de façon par pièce. Celle-ci en fait une partie elle-même et distribue le reste à des ouvrières auxquelles elle ne donne que 50 centimes. En travaillant d'arrache-pied depuis le matin jusqu'au soir, une ouvrière ordinaire peut en faire deux et demi, soit un salaire quotidien de 1 fr. 25 (je garantis absolument tous ces chiffres). Est-ce là du moins un salaire régulier? Non; il faut encore déduire deux mois de morte saison, ce qui, pour toute l'année, ramène à 0 fr. 80 ou 0 fr. 90 la moyenne du salaire quotidien de certaines ouvrières. Lorsqu'on est descendu si bas comme salaire, il semble qu'on ne puisse trouver plus bas encore? Eh bien! si. Il y a encore la couseuse de sacs, c'est-à-dire le plus souvent une ancienne lingère dont les yeux sont affaiblis par l'âge ou brûlés par le travail à

la lumière. La douzaine de sacs est payée 0 fr. 15 : à six douzaines par jour, cela fait 0 fr. 90, et, pour arriver à ce chiffre, il ne faut pas perdre grand temps, sur les seize heures qui constituent le maximum du travail humain. Sinon, on tombe à 0 fr. 75, à 0 fr. 60.

Lorsqu'on relève de pareils salaires, qui ne sont pas des moyennes théoriques, mais des réalités douloureuses, que peut-on dire? Hélas! on ne peut que songer à cette dramatique chanson de la chemise, *the Song of the shirt,* qui a un remué instant l'Angleterre et qui, pour délier les bourses, a plus fait que bien des sermons. Pour ceux qui ne la connaîtraient pas, on me permettra de la transcrire ici :

Une femme est assise, couverte de haillons. Ses paupières sont rouges et gonflées, ses doigts sont las et usés. Avec une hâte fiévreuse, elle pousse son aiguille, elle tire son fil et, sans relâche, d'une voix aigre et gémissante, elle chante la chanson de la chemise :

Pique, pique, pique, mon aiguille, quand le coq chante au loin, et pique, pique, pique encore quand les étoiles brillent à travers ton toit disjoint. Pique, pique, pique jusqu'à ce que ton cerveau flotte dans le vertige, jusqu'à ce que tes yeux soient brûlans et troublés, jusqu'à ce que tu tombes endormie sur les boutons et que tu achèves de les coudre en rêve.

O hommes qui avez des sœurs que vous aimez! ô hommes qui avez des épouses et des mères! ce n'est pas du linge que vous usez chaque jour, ce sont des vies de créatures humaines. Pique, pique, pique, mon aiguille, dans la pauvreté, dans la faim, dans la fange, cousant à la fois avec un double fil un linceul aussi bien qu'une chemise.

Mais pourquoi parlé-je de la mort? Ce spectre aux ossemens hideux, je redoute à peine l'apparition de sa forme effrayante. Elle est si semblable à la mienne, que les longs jeûnes ont décharnée. Hélas! faut-il que le pain soit si cher, et la chair et le sang si bon marché!

Pique, pique, pique, mon aiguille. Ma tâche ne s'achèvera donc jamais! Et quel est mon salaire? Un lit de paille, un morceau de pain et des haillons; ce toit entr'ouvert, ce plancher humide, une table et une chaise brisée, et un mur si blanc, si nu que je remercie mon ombre de s'y projeter quelquefois.

Oh! une heure seulement, rien qu'une heure de repos! Trêve un instant, non pour goûter les douceurs bénies de l'amour et de l'espérance, mais pour me laisser aller à ma douleur. Pleurer un peu soulagerait tant mon cœur! mais dans mes yeux gonflés je dois refouler mes larmes, car chaque goutte retarde la marche de mon aiguille et de mon fil et pourrait tacher mon ouvrage.

Une femme est assise, couverte de haillons. Ses paupières sont

rouges et gonflées, ses doigts sont las et usés. Avec une hâte fiévreuse, elle pousse son aiguille, elle tire son fil, et, sans relâche, d'une voix aigre et gémissante, elle chante la chanson de la chemise.

Toutes ces professions, dont nous venons de voir la maigre rétribution, sont cependant comprises dans la catégorie de celles où une certaine instruction technique est nécessaire. Au-dessous, il y a les professions de la troisième catégorie, celles où les femmes n'apportent que leurs bras et leur bonne volonté; ouvrières employées chez les fabricans d'allumettes chimiques, de chandelles, de caoutchouc, de couvertures, de ouates, chez les tisseurs de châles et les effilocheurs de laines; ouvrières employées au bobinage, au lavage et au triage des chiffons, à l'enlèvement des ordures, rebut de la population féminine, réduites par inconduite, par ignorance, et malheureusement aussi quelquefois par infirmité, à ces tristes et malpropres métiers. M. Paul Leroy-Beaulieu, qui en 1873 évaluait à 15,000 le nombre de ces femmes, leur attribuait un salaire de 1 franc à 1 fr. 50 par jour. Il y faut joindre également la nombreuse catégorie des femmes de ménage et des femmes de journée, qui correspond à celle des hommes de peine et qui naturellement est encore moins payée. Nous sommes arrivés ici au dernier rang du travail féminin. Il ne nous reste qu'à compléter cette triste nomenclature en disant que, d'après le dernier recensement de la population indigente, il y a 41,291 femmes inscrites sur les listes des bureaux de bienfaisance, — tandis qu'il n'y a que 25,092 hommes, — et que dans ce nombre figurent 5,168 femmes de journée, 2,298 femmes de ménage, 1,436 lingères et 1,217 couturières.

Que ressort-il de ces indications? On se souvient que nous avons fixé à 850 francs par an, c'est-à-dire à un salaire de 2 fr. 75 par jour pour 300 jours de travail, le gain annuel nécessaire pour vivre à Paris à l'abri du besoin. J'admets (pour ne pas m'exposer au reproche d'une philanthropie exagérée) que ce chiffre soit un peu trop élevé, s'il s'agit d'une femme, et qu'elle puisse vivre avec 700 francs, avec 650 francs même, si l'on veut. (Comment vit-on à Paris pour 650 francs?) Ce chiffre suppose toujours, pour 300 jours de travail, un salaire de plus de 2 francs par jour. Or ce salaire est-il celui que touche la majorité des femmes? L'auteur d'une intéressante étude sur *le Travail féminin à Paris* (1), Mme de Barrau,

(1) Il est regrettable que, dans cette étude remarquable à plus d'un titre, Mme de Barrau se laisse emporter et aveugler par sa haine des congrégations religieuses. Elle n'hésite pas à affirmer que, d'un bout à l'autre du territoire, les congrégations ont ourdi une vaste conspiration pour avilir les salaires des métiers exercés par les femmes

n'hésite pas à affirmer le contraire; elle accorde aux statisticiens que la moyenne des salaires a pu hausser depuis vingt ans et que, du chiffre de 2 fr. 14 par jour, cette moyenne peut s'élever maintenant à 2 fr. 78; mais elle affirme que la grande majorité des femmes ne touche pas ce salaire. Ce qui, suivant Mme de Barrau, contribuerait à enfler cette moyenne, c'est le salaire élevé attribué à certaines professions privilégiées : celles de fleuristes, de compositrices typographes, de brodeuses de fin, etc. Mais il n'y a qu'un petit nombre d'ouvrières qui touchent ces salaires élevés pendant un petit nombre de mois de l'année, et il suffit de ces quelques chiffres pour fausser absolument la moyenne au point de vue de la réalité des faits. Mme de Barrau n'hésite pas à dire que le plus grand nombre des ouvrières ne touchent pas ce salaire moyen de 2 fr. 78 par jour, ni même ce salaire de 2 fr. 14, qui était la moyenne de 1864. Après avoir relevé le grand nombre d'ouvrières qui ne gagnent que 2 francs ou moins de 2 francs, je suis porté à croire que Mme de Barrau a raison. S'il y a, au reste, une opinion qui soit répandue dans la classe populaire, c'est bien l'idée qu'une femme seule ne peut gagner sa vie à Paris. Bien des fois j'ai rencontré cette opinion élevée à l'état d'axiome, mais jamais je n'en ai été plus frappé qu'un jour où j'ai entendu une femme veuve demander son inscription sur les registres de la prostitution en donnant comme raison : « Je ne gagne que ce qu'une femme peut gagner à Paris, trente sous par jour, et ce n'est pas assez pour vivre. » Tenant la raison pour ce qu'elle pouvait valoir, on ne peut nier cependant que cette difficulté de gagner sa vie toute seule ne soit le cas d'un grand nombre de femmes et qu'une bonne moitié des jeunes ouvrières, si on ne veut pas dire la majorité, ne se trouve dans cette alternative : vivre de privations ou se marier.

Mais, dira-t-on, cette alternative n'a rien que de parfaitement normal et de conforme au plan général du monde. S'il n'est pas bon pour l'homme de vivre seul, cela est encore moins bon pour la femme. Le mariage est sa carrière naturelle, le mari un protecteur, les enfans une douceur dans sa vie, et son faible salaire, s'ajoutant à celui de son mari, leur permettra de vivre dans une honnête aisance et d'élever convenablement ses enfans.

La réponse serait topique si l'alternative s'offrait toujours à l'ouvrière dans les termes où je viens de la poser. Malheureusement, dans la classe ouvrière de Paris, ne trouve pas un mari qui veut. Nous verrons plus tard, en faisant la part de l'inconduite dans le

et les faire tomber par là dans leur dépendance; comme remède, elle conseille aux femmes de fonder des sociétés coopératives de lingerie.

développement de la misère, combien la répugnance égoïste et systématique des hommes, se joignant aux complications d'une législation mal conçue, rend le mariage difficile aux femmes. Aussi un troisième parti, le plus facile même, s'offre-t-il à elles : prendre un amant. Beaucoup succombent à cette tentation, donnant à leur faiblesse l'excuse malheureusement trop plausible de la nécessité, et, s'il faut garder toute sa sévérité pour celles qui prennent ce parti de gaîté de cœur, il faut avoir, au contraire, des trésors d'inépuisable indulgence pour celles qui ne succombent que par lassitude, après une longue résistance; triste parti, au reste, car, au bout de quelques années, leur amant les abandonne ordinairement, en leur laissant deux ou trois enfans sur les bras.

Disons tout de suite qu'à côté de ces exemples, qui sont en grand nombre, on rencontre aussi des exemples tout opposés de lutte courageuse. On ne sait pas assez ce que, chez ces petites ouvrières de Paris, dont les unes ont l'air si évaporé, mais les autres si décent et si digne, il se cache de stoïques vertus; on ne sait pas assez grâce à quels prodiges d'économie, de sobriété, de privations, elles parviennent à soutenir non-seulement elles-mêmes, mais parfois une mère infirme ou des sœurs en bas âge, rognant sur toutes les dépenses, ne buvant jamais de vin, mangeant rarement de la viande, et, le jour où le travail manque, vivant avec quelques sous de pain et de lait. Lorsqu'on réfléchit que beaucoup de ces jeunes filles passent leurs journées à manier des étoffes de soie, à ourler des peignoirs de dentelle, et que, dès l'enfance, elles savent parfaitement à quel triste et facile prix tout ce luxe peut s'acquérir, il faut reconnaître que, dans notre grande cité, plus corrompue peut-être en apparence qu'en réalité, il n'y a rien d'aussi digne de respect que ces modestes existences et d'aussi grand que ces humbles vertus.

IV.

Existe-t-il quelques moyens d'améliorer la situation des salariés en faisant hausser la rétribution du travail? Il en existe, en effet, et de deux natures; les moyens violens et les moyens pacifiques. Les moyens violens sont les grèves, et Dieu sait si, depuis vingt ans, les ouvriers parisiens en particulier se sont fait faute d'avoir recours à cette arme! On a beaucoup écrit à propos des grèves, et généralement pour condamner l'emploi de ce procédé brutal. Quelques économistes ont même soutenu que, quel qu'en fût le résultat apparent, les grèves étaient toujours nuisibles aux ouvriers. Il me paraît cependant aussi impossible de condamner les grèves d'une

façon absolue que de condamner les guerres de nation à nation. Sans doute, les grèves comme les guerres sont toujours chose regrettable (encore y aurait-il bien quelques réserves à faire au sujet des guerres), mais c'est cependant la seule ressource qui reste aux ouvriers si à des exigences raisonnables les patrons ne veulent pas faire droit. Il est parfaitement légitime à l'ouvrier de poursuivre une augmentation de salaire, et il n'y a pas de raison pour qu'il fasse à son patron l'abandon bénévole de ce qu'il peut légitimement réclamer. Ses prétentions ne deviennent condamnables que s'il les pousse au point de constituer son patron en perte, ou même si le bénéfice laissé au patron n'est plus assez grand pour compenser les risques et les responsabilités que celui-ci encourt nécessairement. On peut donc condamner une ou plusieurs grèves, on ne peut condamner toutes les grèves. A ne parler que des grèves parisiennes, celles qui ont suivi d'assez près la loi de 1866 sur la liberté des coalitions ne paraissent pas avoir été inspirées par des exigences déraisonnables. Peut-être bien, en effet, dans un assez grand nombre d'industries, les patrons avaient-ils quelque peu abusé, sinon de l'impossibilité, du moins de la difficulté pour les ouvriers de se coaliser en vue de demander une augmentation de salaires, et peut-être bien ne s'étaient-ils pas assez préoccupés d'assurer au travail sa part dans l'augmentation croissante de leur prospérité.

Ce n'est que depuis quelques années que les ouvriers, encouragés en partie par l'appui constant de certains pouvoirs publics, ont haussé leurs exigences à un taux qui semble peu raisonnable. Mais pour nous, qui recherchons l'influence des salaires sur la misère, nous n'avons point à nous préoccuper de cette question des grèves. Il est, en effet, assez remarquable que les ouvriers qui se mettent en grève, ce sont toujours, à Paris du moins, ceux qui touchent déjà des salaires élevés. Nous avons eu les oreilles rebattues des réclamations des maçons, charpentiers, menuisiers, fumistes, etc., qui, gagnant déjà 6 et 7 francs, voulaient gagner 8 à 9 francs et qui y sont parvenus, au moins provisoirement. Mais on n'a pas oublié l'exemple si instructif du *guetteur*, qui, payé 3 fr. 50 en 1872, est encore payé 3 fr. 50 aujourd'hui. Qui a jamais entendu parler d'une grève des hommes de peine, des couturières ou des lingères? En un mot, ce sont les aristocrates et les privilégiés du travail qui se mettent en grève, ce ne sont pas les humbles et les déshérités. Pourquoi cela? La raison en est bien simple. C'est à cause de leur humilité même, parce que, vivant au jour le jour, ils ne pourraient tenir longtemps rigueur et que la lutte serait trop facile contre eux. C'est aussi parce que les conditions de dissémi-

nation où travaillent le plus grand nombre d'entre eux, surtout les femmes, ne leur permettent pas l'entente préalable. Les grèves supposent toujours une profession organisée. L'individu isolé qui vit comme il peut d'un salaire insuffisant ne pense qu'à une chose, c'est à trouver du travail, fût-ce à bas prix. Aussi, tandis que les salaires élevés ont encore haussé à Paris depuis dix ans, les salaires faibles sont demeurés presque stationnaires. Je ne sais même pas s'il ne faudrait pas dire qu'ils ont baissé à cause de l'augmentation du coût de la vie, et ce n'est pas en tout cas sur les grèves qu'il faut compter pour faire augmenter les humbles salaires.

Les moyens que j'ai appelés pacifiques peuvent se diviser en deux catégories; ceux qui, transformant la condition de l'ouvrier, l'associent aux bénéfices directs de la production elle-même, et ceux qui, le laissant dans sa situation de salarié, lui assurent seulement une part dans les profits du patron. C'est le système de la coopération et celui de la participation aux bénéfices. Un mot sur chacun de ces deux systèmes.

Pendant les dernières années de l'empire, il avait été fondé beaucoup d'espérances sur les sociétés coopératives. On avait tellement parlé et reparlé de la *Société des équitables pionniers de Rochdale* qu'on avait fini sincèrement par se persuader que cet exemple heureux pouvait être érigé en règle et que les ouvriers pouvaient, tout en restant ouvriers, devenir aussi patrons en créant, par l'apport de leurs minces souscriptions, le capital de l'établissement industriel dans lequel ils travailleraient. L'idée était ingénieuse; dans certains cas même, elle était juste. C'est ainsi que, dans les sociétés coopératives de consommation, les clients sociétaires, en prenant leurs repas dans l'établissement et en s'y approvisionnant, réalisent une certaine économie sur le prix de leur nourriture et partagent ensuite entre eux le bénéfice qu'auraient fait les intermédiaires. Mais, sans compter qu'une société de consommation n'est pas facile à établir dans une grande capitale, ces visées étaient trop modestes pour les ouvriers parisiens. Ce qu'ils voulaient, c'était devenir patrons. Aussi se tournèrent-ils vers les sociétés coopératives de production. Pour leur venir en aide, quelques hommes d'affaires, qui, dans la circonstance, se conduisirent en philanthropes, créèrent une caisse d'escompte des associations populaires. Comme le nombre de ces associations était fort petit et qu'elles faisaient fort peu d'affaires, la caisse commença par prêter de l'argent à long terme aux sociétés en voie de formation, afin de pouvoir ensuite escompter leur papier. Mais les sociétés coopératives ne remboursèrent pas la caisse, qui dut elle-même, au bout d'un certain temps, suspendre ses opérations, et tout sombra dans un désastre général.

De tout ce mouvement qui devait transformer les conditions de la production, il ne restait guère, il y a quelques années, qu'un souvenir, une vingtaine de sociétés comptant tout au plus 4,000 adhérens. On s'efforce aujourd'hui de leur donner une vie un peu factice. Un bureau a été créé tout exprès au ministère de l'intérieur pour leur prodiguer des encouragemens. Il est même question de constituer des privilèges au profit des sociétés de production et de leur permettre de concourir aux adjudications de la Ville sans déposer de cautionnement. Quel sera le résultat de ces efforts? Je l'ignore; mais ce que je sais, c'est que, dans un récent congrès ouvrier, un des orateurs a pu parler de *l'illusion coopérative* sans soulever dans son auditoire aucune protestation. Faut-il voir, en tout cas, dans la reprise de ce mouvement un moyen de remédier à l'insuffisance des petits salaires? En aucune façon. Ce n'est pas, en effet, sur un salaire insuffisant qu'on peut économiser l'argent nécessaire pour acheter une action de société coopérative, cette action ne valût-elle que 25 francs, et d'ailleurs ce n'est pas l'intérêt d'une seule action qui changera beaucoup la situation du travailleur. Il faudrait au moins qu'il en pût posséder plusieurs. L'association coopérative n'est donc, comme les grèves, qu'un moyen d'augmenter encore les gros salaires. Notons d'ailleurs en passant que, parmi ces associations, celles qui font de bonnes affaires s'empressent de s'adjoindre sous le titre d'*auxiliaires* de simples salariés, qu'elles paient même assez maigrement.

Tout autre est le système de la participation aux bénéfices, c'est-à-dire l'abandon volontairement consenti par le patron au profit de ses ouvriers d'une quote-part des bénéfices de son industrie. Peut-être a-t-on un peu exagéré les bienfaits de système, lorsqu'on a écrit « qu'il doit apaiser la querelle du capital et du travail, adoucir les haines, modérer les exigences, éloigner le péril des grèves et des révoltes. » Les esprits rigoureux n'ont point eu de peine à démontrer que le jour où la participation aux bénéfices cesserait d'être une faveur accordée par tel ou tel patron à ses ouvriers pour devenir un usage constant, bien des questions irritantes naîtraient de ce partage même. Loin qu'on vît s'adoucir la querelle du capital et du travail, il se pourrait bien faire que le travail ne trouvât pas sa part assez grande, et les exigences des ouvriers, au lieu de se modérer, pourraient bien s'accroître en raison de la concession qui leur serait faite, dès que cette concession prendrait à leurs yeux le caractère d'un droit. Il en serait indubitablement ainsi, le jour où la participation des ouvriers aux bénéfices cesserait d'être un abandon volontaire de la part du patron pour devenir une clause imposée par un cahier des charges quelconque. Telle est la condition nouvelle que nos édiles rêvent

d'introduire dans les entreprises adjugées par la ville de Paris. A partir de ce jour-là, on pourra dire que tous les bienfaits du système de la participation aux bénéfices seront perdus. Les ouvriers se croiront, en effet, en droit de se mêler de la gestion de l'entreprise et de critiquer le mode de supputation des bénéfices. Associés au gain, ils ne voudront pas être associés à la perte, et l'on verra renaître tous les conflits d'intérêts qu'on aura rêvé d'apaiser. Mais le système de la participation aux bénéfices, à supposer qu'on lui conserve son véritable caractère, peut-il être considéré comme un remède à l'insuffisance des petits salaires? Théoriquement cela est incontestable. En fait, et tel que ce système se pratique actuellement, il est permis d'en douter.

Dans un intéressant travail sur les patrons et les ouvriers de Paris, M. Fougerousse ne relevait en 1880 que 25 maisons ayant adopté sous une forme ou sous un autre le système de la participation aux bénéfices. Mettons que ce chiffre se soit quelque peu accru depuis. En revanche, il en faut défalquer plusieurs maisons de banque et compagnies d'assurances qui ne comptent à leur service que des employés. Le nombre des ouvriers proprement dits qui participent aux bénéfices de leurs patrons est donc infiniment petit, et dans les maisons où les ouvriers sont nombreux, le bénéfice annuellement réparti entre eux est assez mince. Comment s'opère cette répartition des bénéfices? Généralement au prorata des salaires, et d'après ce principe que celui qui aura touché pendant l'année le plus fort salaire touchera aussi la plus forte part de bénéfices. Il n'y a que deux maisons où l'on s'écarte de ce principe. Dans l'une, la répartition a lieu par tête; dans l'autre, on fait également entrer en ligne de compte le nombre des journées de travail. Mais c'est là une exception. Partout ailleurs on met en pratique cette parole de l'évangile : « Il sera donné à celui qui a; » parole toute mystique dont il est cependant curieux de rencontrer dans les faits la constante application. On comprendra donc que je ne puisse voir dans le système de la participation aux bénéfices, tel qu'il est pratiqué actuellement, un remède à l'insuffisance des salaires.

Ce serait assurément une lacune que de ne pas signaler parmi les moyens qui peuvent amener pacifiquement la hausse des salaires, la diffusion de l'enseignement professionnel. Les avantages de l'enseignement professionnel ressortent de toutes les lignes de cette étude. Nous avons vu, en effet, que de toutes les professions les plus désavantageuses sont celles qui peuvent être embrassées sans instruction préalable et dans lesquelles l'ouvrier n'apporte que la vigueur de ses bras. Cependant, il faut aussi faire remarquer que ce remède est plutôt individuel que général, c'est-à-dire que l'enseignement professionnel peut permettre à tel individu déterminé

d'embrassser une profession bien rétribuée, mais ne saurait faire disparaître les professions qui ne le sont pas. Mieux vaut assurément avoir l'instruction nécessaire pour être maçon que demeurer toute sa vie gâcheur de plâtre. Mais lors même qu'un coup de baguette magique donnerait à tous les gâcheurs de plâtre les connaissances et les aptitudes nécessaires pour être maçon, il n'en faudra pas moins toujours des gâcheurs de plâtre. L'observation est assurément plus théorique que pratique et ne doit décourager aucun des efforts qu'on fait pour répandre l'enseignement professionnel ; encore faut-il cependant que ces efforts soient bien dirigés. Ce qui a contribué en grande partie à avilir les salaires dans les métiers de couturière et de lingère, c'est que l'instruction professionnelle nécessaire pour exercer ces deux métiers a été distribuée à un trop grand nombre de jeunes filles. Ici la généralisation de l'enseignement professionnel a fait plus de mal que de bien, et il aurait infiniment mieux valu former tout simplement des servantes et des cuisinières. Mais de tous les remèdes à l'insuffisance des salaires, la diffusion de l'enseignement professionnel sera longtemps le meilleur. Il ne faut pas toutefois se dissimuler que ce remède n'est pas à la portée de tout le monde et que les moins bien doués, les moins intelligens n'en pourront jamais profiter.

De tous ces faits accumulés tirons maintenant une conclusion. Assurément on ne saurait dire qu'à Paris l'insuffisance des salaires soit une cause de misère générale et permanente. Nous avons vu que, dans la grande majorité des professions exercées par les hommes, les salaires s'élèvent notablement au-dessus du minimum nécessaire à la subsistance, et que même, dans les professions les moins favorisées, à d'assez rares exceptions près, le salaire dépasse un peu ce minimum. Mais nous avons cependant constaté qu'il n'en est pas de même pour les professions exercées par les femmes; que, dans ces professions, les salaires élevés sont l'exception, les salaires faibles la règle, et que la majorité des femmes gagne à peine de quoi suffire strictement aux besoins de leur vie; de telle sorte que la fameuse *loi d'airain*, pure déclamation lorsqu'il s'agit des hommes, pourrait bien avoir une part de vérité lorsqu'il s'agit des femmes, c'est-à-dire de toute une moitié du genre humain. Cherchant ensuite dans la pratique s'il existait quelque remède à cette insuffisance des salaires dans certaines professions, nous avons dû reconnaître qu'il n'y en avait point ou guère : que pour les individus, hommes ou femmes, voués à ces humbles métiers, où le salaire est à peine suffisant pour la subsistance, la grève est un leurre, la coopération une chimère, la participation aux bénéfices un trompe-l'œil, et l'instruction profes-

sionnelle souvent une impossibilité. D'où cette conséquence fatale qu'il existera toujours à Paris (et on peut ajouter, je crois, dans toute société dont l'organisation est complexe) un stock assez nombreux et difficilement réductible d'êtres humains vivant d'anxiétés, de privations, condamnés à la *faim lente*, et auxquels la moindre interruption dans leur travail, la moindre maladie, le moindre chômage fait connaître la faim aiguë. Ce stock se compose nécessairement des moins chanceux, des moins adroits, des moins forts, de tous ceux qui apportent à leur ouvrage l'intelligence la moins développée, les bras les moins vigoureux, les doigts les moins habiles, et tous les efforts qu'ils pourraient tenter pour sortir de cet état de dénûment sont condamnés à la stérilité par leur incapacité même.

Mais, diront les économistes, cette triste condition d'une partie de ceux qui vivent de leurs salaires est un fait non-seulement inévitable, mais conforme à la justice. A chacun selon ses œuvres, telle est la loi générale à laquelle personne ne peut espérer de se soustraire. Il est parfaitement équitable qu'une prime soit payée aux plus intelligens, aux plus adroits, aux plus vigoureux. Tant pis pour ceux auxquels la nature n'a départi ni intelligence, ni adresse, ni vigueur! Il est de toute justice qu'ils soient réduits à un salaire strictement égal à leurs besoins. Les lois économiques le veulent ainsi et les théoriciens de l'égalité des salaires, les utopistes et les socialistes peuvent seuls le trouver mauvais.

Sans doute, les économistes ont raison, et au point de vue de la stricte justice distributive, ce résultat est irréprochable. Ils n'ont même pas tort d'ajouter que toute tentative faite par voie législative ou autre pour combattre cette conséquence fatale serait non-seulement chimérique, mais dangereuse, car la force des choses prend tôt ou tard de terribles revanches lorsqu'on est parvenu pendant quelque temps à suspendre artificiellement son action. Mais alors il faut convenir que les lois économiques sont par elles-mêmes effroyablement dures, et que, laissées à leur libre jeu, elles contribuent au triomphe du fort et à l'écrasement du faible. En un mot, elles ne seraient pas moins impitoyables que les lois de la nature elle-même, dont elles ne sont au surplus que l'expression. S'il faut, en effet, tenir pour certaines les théories récentes de la science, la nature devrait nous apparaître sous des traits bien différens de cette puissance mystérieuse, pacifique et bienveillante que l'imagination aimait à se représenter. Cette mère, dans le sein de laquelle nous croyions, sur la foi des poètes, trouver la compassion et le repos, ne serait qu'une marâtre sans entrailles assistant impassible à nos souffrances. « Partout, dit un auteur que j'aime à citer après l'avoir contredit au début (1),

(1) Voir l'étude de M. Richet sur *le Roi des animaux*.

dans l'air, dans l'océan, dans les forêts, dans les montagnes, dans les plaines, tous les êtres terrestres ou marins, végétaux ou animaux, nous donnent le spectacle d'une lutte mutuelle qui s'exerce incessamment sans trêve et sans merci. Les forts anéantissent les faibles, les gros mangent les petits... Ce n'est pas un cri de joie qui, des flots azurés ou des profondes forêts, s'élève vers le ciel, c'est un cri de détresse et de douleur, c'est le cri des vaincus. Luttes fratricides, combats acharnés, proies dévorées vivantes, carnages, massacres, douleurs, maladies, famines, morts sauvages, voilà ce qu'on verrait si le regard pouvait pénétrer ce que cachent dans leur sein l'impassible océan ou la tranquille forêt. » Ces lignes éloquentes ne sont que le commentaire scientifique de ces vers si mélancoliques de Leopardi :

So che natura è sorda,
Che miserar non sa,
Che non del ben sollecita
Fu, ma dell' esser solo.

« Je sais que la nature est sourde, qu'elle ne connaît point la pitié et qu'elle a souci, non pas du bonheur, mais de l'existence seulement. » Oui, la nature est sourde et elle ne connaît point la pitié, mais l'homme, du moins, connaît ce sentiment qui est la partie divine de son être, et ce « roi des animaux, » puisque la science se complaît à l'appeler ainsi, conserve en ce point sur ses sujets une supériorité que toutes les ingénieuses observations de l'histoire naturelle ne parviendront pas à lui enlever. C'est donc sur sa pitié que doivent exclusivement compter ceux que l'insuffisance de leur salaire condamne à une existence misérable et met chaque jour à la merci du besoin. A leurs souffrances le principal remède sera toujours l'assistance de leurs semblables, non point l'assistance aveugle et irréfléchie, mais l'assistance rationnelle et intelligente s'exerçant, suivant les cas, tantôt sous la forme de secours directs, tantôt, et de préférence, sous celle d'institutions prévoyantes. La conclusion à laquelle conduit invinciblement une étude attentive de la question des salaires serait donc la justification économique de la charité, et puisque aujourd'hui la charité a besoin d'être réhabilitée, il n'était peut-être pas inutile de mettre en relief cette première conclusion, qui ne paraîtra peut-être pas très scientifique, mais qui, au point de vue pratique, n'en demeure pas moins, j'en suis convaincu, la seule et la vraie.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LE

THÉATRE ESPAGNOL

Essai sur le théâtre espagnol, par M. Louis de Viel-Castel, 2 vol. in-18. Paris, 1882, Charpentier.

Le théâtre espagnol est l'image de la vie espagnole. Son histoire se lie étroitement à celle du pays dont il fait revivre les souvenirs et dont il peint les mœurs. Né du peuple, il a grandi au milieu du peuple. Comme tous les théâtres modernes, il doit sa première origine à l'église; il a commencé par être une partie de ces divertissemens religieux que le clergé offrait au public, les jours de fête, pour augmenter l'attrait et pour rehausser l'éclat des cérémonies. Puis il s'est sécularisé, mais sans jamais perdre son caractère populaire. C'est un enfant du peuple, un simple ouvrier, un batteur d'or de Séville, Lope de Rueda, qui le premier conçoit des caractères et représente une intrigue vraiment comique. Avec le matériel primitif que nous décrit Cervantes et qui s'enfermait tous les soirs dans un sac, avec quatre jaquettes de peau blanche, garnies de cuir doré, avec quatre barbes, quatre perruques et quatre houlettes, il parcourt et amuse l'Espagne.

La prodigieuse fécondité de Lope de Vega fait sortir très rapidement le théâtre espagnol de la période des commencemens obscurs pour

le porter à un rare degré de prospérité. Il ne s'agit plus alors de troupes nomades errant de ville en ville à la poursuite de spectateurs. Lope de Vega, qui ne trouvait, à ses débuts, que deux compagnies d'acteurs pauvrement installées à Madrid, en laisse quarante, presque toutes florissantes, au moment de sa mort. Avec Calderon, le goût des représentations dramatiques augmente encore, grâce aux encouragemens personnels que Philippe IV donne au théâtre. Non-seulement de nombreuses salles de spectacle s'élèvent à Madrid, mais on joue la comédie dans beaucoup de villages. Malgré le luxe des représentations auxquelles assiste la cour et la magnificence qu'on déploie sur la scène pour répondre à la faveur royale, le théâtre ne se détache jamais complètement de ses origines populaires. C'est le peuple qui continue à former le fond du public et à imposer son goût aux auteurs dramatiques. A Madrid même, au milieu d'une aristocratie riche et intelligente, le sort des pièces dépend uniquement du suffrage populaire. Les marchands et les artisans qui se tiennent debout au parterre, derrière les bancs où sont assis les spectateurs privilégiés, décident du succès ou de la chute d'une comédie. Leurs applaudissemens ou leurs sifflets partent comme des salves de mousqueterie et leur ont fait donner le nom de *mosqueteros*. Vers la fin du XVIIe siècle, lorsque Mme d'Aulnoy visita Madrid, le grand juge du théâtre, celui dont le public acceptait les arrêts sans discussion, était un simple cordonnier. Les auteurs allaient dans sa boutique lui lire leurs pièces pour obtenir ses bonnes grâces; le jour des premières représentations, tout le monde avait les yeux fixés sur lui. Les jeunes gens, de quelque qualité qu'ils fussent, bâillaient, riaient, sifflaient ou applaudissaient à son exemple.

Le peuple qui exerçait cette influence sur la formation et sur la destinée de son théâtre ne ressemblait guère aux autres peuples de l'Europe. Caractérisé par des traits distinctifs et originaux, il devait rechercher sur la scène des sujets et des situations où se retrouverait quelque image d'un état social si particulier. Dans toutes les classes de la société espagnole se conservaient encore des habitudes chevaleresques. La fierté y était générale. Parmi ceux qui exerçaient les professions les plus humbles, parmi les nombreux oisifs qui préféraient la misère au travail, beaucoup prétendaient descendre des anciennes familles chrétiennes et faisaient remonter leurs titres de noblesse jusqu'à la lutte contre les Maures. Quelque chose de poétique se mêlait naturellement aux traditions de la chevalerie. La poésie pénétrait partout dans les mœurs avec l'amour, la galanterie, la courtoisie envers les femmes. Les romances populaires entretenaient l'orgueil par le récit des exploits des ancêtres et le culte de

la femme par la peinture des amours héroïques. Le théâtre, en reflétant les sentimens de la nation, reçut ainsi, dès l'origine, une empreinte poétique. Il s'habitua à peindre la vie sous des couleurs éclatantes, avec une exubérance d'imagination qui répondait à la vivacité des émotions populaires. Quoiqu'il s'adressât aux gens du peuple aussi bien qu'aux grands seigneurs, il ne tomba presque jamais dans la platitude et dans la vulgarité; la complicité du sentiment public le maintint généralement dans la région de la poésie et l'accoutuma à parler en vers.

Populaire et poétique, destiné à un peuple imprégné de poésie, le théâtre espagnol fut en même temps profondément national. Ceux qui le fondèrent cherchaient avant tout à satisfaire le public auquel ils s'adressaient et à peindre les mœurs de la nation à laquelle ils appartenaient. Ni Lope de Vega, ni Calderon n'obéissent à des lois qui enchaînent leur liberté; ils n'ont point à compter avec les prescriptions impérieuses d'un code dramatique; ils ne sont point assaillis par ces scrupules, par ce souci de mettre d'accord les instincts et les règles qui rendaient parfois si malheureux le grand Corneille. L'esprit critique qui inspirait plus tard à Goethe et à Schiller des transactions savantes entre l'art classique et l'art romantique leur fait défaut. Ils écrivent uniquement pour obtenir un succès immédiat. Ils savent cependant qu'il y a des règles, mais ils ne s'en embarrassent pas plus que le public ne s'y intéresse. « Lorsque j'ai à écrire une comédie, dit sans remords et sans fausse honte Lope de Vega, je renferme les principes sous dix clés et je congédie de mon cabinet Plaute et Terence pour qu'ils ne murmurent pas contre moi. J'écris suivant la manière qu'ont inventée ceux qui recherchaient les applaudissemens du public. Car enfin, puisque c'est lui qui paie, il est très juste de lui parler, même en ignorant, pour lui faire plaisir. »

Des auteurs dramatiques qui recherchent avant tout et de parti-pris la faveur publique présentent naturellement aux spectateurs ce que ceux-ci connaissent et aiment le mieux : le tableau des mœurs nationales. Le théâtre devient ainsi le miroir le plus fidèle de la société. On la retrouve tout entière sur la scène avec le contraste habituel de son goût pour le plaisir, de sa gaîté spirituelle et de ses passions violentes. L'excellent *Essai sur le théâtre espagnol*, que vient de publier M. Louis de Viel-Castel, nous servira à bien montrer la conformité absolue des fictions dramatiques et des mœurs réelles. M. de Viel-Castel a vécu longtemps en Espagne; il y a appris la langue aux meilleures sources et y a recueilli une très riche bibliothèque. C'est un guide instruit et exact; on peut le suivre avec confiance.

Irons-nous jusqu'à dire qu'on ne trouvera sur la scène espagnole que l'expression des sentimens particuliers à l'Espagne? Ce serait dénaturer notre pensée. Les sentimens les plus généraux de la nature humaine ont leur place dans ce théâtre, comme dans tous les théâtres du monde; seulement ils y paraissent sous des couleurs espagnoles. L'amour, la jalousie, la dévotion n'appartiennent pas en propre à l'Espagne; on les rencontre ailleurs; mais nulle part on ne les exprime de la même manière. L'amour espagnol est généralement jeune, poétique, plein de grâce et d'esprit. La femme n'y joue pas le rôle langoureux ou passif qu'elle joue souvent sur notre scène et sur la scène anglaise. Elle donne à sa passion un tour aisé et vif qui survit même aux mécomptes et aux inquiétudes; elle ne connaît ni l'abattement ni la mélancolie; trahie, trompée, malheureuse, elle se défend encore avec la pleine possession de ses facultés et toute l'énergie d'une âme vaillante. L'amoureux espagnol ne nous donne pas le spectacle de la tristesse d'Hamlet et du désespoir de Roméo; il ne pousse pas de soupirs comme Xipharès, comme Britannicus, comme Bajazet, ou comme ces amans de la comédie de Molière, qui ont constamment besoin du secours et des encouragemens de leurs valets. Sa façon d'aimer a quelque chose de piquant et de spirituel. Il ne peut exprimer son amour sans y mêler une pointe de gaîté et de badinage.

Une jeune fille qui aime, en Espagne, ne se résigne pas à subir sans se défendre la volonté d'un père. Mariane ne laisse pas disposer de sa main en faveur de Tartufe; elle se garde pour Valère sans avoir besoin du secours de Dorine. Si on la trompe, elle ne se cache pas sous un déguisement, comme la Viola ou l'Hélène de Shakspeare, pour reconquérir à force de tendresse le cœur de son amant; elle poursuit l'infidèle, non pas pour le ramener à elle, mais pour choisir l'heure de la vengeance et frapper à coup sûr.

La jalousie, voilà un des traits les plus frappans du caractère espagnol et, par suite, un des thèmes favoris du théâtre. Sur d'autres scènes on a peint des jaloux. Roxane fait tuer Bajazet dans un accès de jalousie, Néron est jaloux de Britannicus, Oreste jaloux de Pyrrhus, Hermione jalouse d'Andromaque. Othello semble résumer en lui toutes les angoisses et toutes les fureurs de l'amour qui se croit trahi. Mais, dans Racine comme dans Shakspeare, le jaloux ne pense qu'à son amour. Othello ne voit que le vide et le désenchantement de sa vie, la confiance dans la sincérité des créatures humaines à tout jamais détruite, l'isolement qui l'attend après l'ivresse des jours heureux, désormais transformés en souvenirs amers. Hermione ne songe qu'à l'infidélité de Pyrrhus, à la douleur d'être trahie et abandonnée pour une rivale. Ce qu'il y a de

particulier dans la jalousie espagnole, ce qui ne se retrouve pas ailleurs dans la peinture du même sentiment, c'est que le jaloux pense à son honneur plus qu'à son amour.

Prenons pour exemple une des pièces les plus originales de Lope de Vega, dont je regrette de ne pas trouver l'analyse dans l'ouvrage de M. de Viel-Castel : *le Châtiment sans vengeance*. Le sujet en est emprunté à l'histoire d'Italie ; lord Byron l'a immortalisé dans *Parisina*. Il s'agit d'un drame domestique auquel la qualité des acteurs donne un grand retentissement. Un prince de Ferrare, qui avait un fils naturel, ayant épousé une femme jeune, découvre une liaison incestueuse entre son fils et sa femme, les fait juger, condamner et décapiter tous deux, puis envoie un mémoire justificatif aux différentes cours d'Italie pour expliquer sa conduite. Le poète dramatique ou le poète lyrique peut trouver, dans un tel sujet, comme le fait lord Byron, l'occasion de peindre un amour coupable, l'ivresse des deux amans, suivie de leurs angoisses, le combat douloureux que se livrent dans le cœur d'un père et d'un mari l'amour paternel et l'amour conjugal. Il y a là une source d'émotions assez fortes pour qu'en général on ne soit pas tenté de compliquer le drame par des incidens nouveaux. Mais la peinture de la jalousie de l'homme offensé serait trop simple aux yeux d'un poète espagnol, si on ne la relevait par un trait de caractère absolument national. Il ne suffit pas à Lope de Vega de nous décrire la torture morale du père trahi par un fils qu'il aime, du mari trompé par une femme adorée. Son héros ne serait pas un héros espagnol s'il faisait ce que tout le monde est capable de faire en pareil cas, si, dans le premier transport de la colère, il frappait lui-même ou livrait au bourreau les deux coupables.

Le point d'honneur exige en Espagne infiniment plus de précautions et de mystère. En vertu des convenances sociales, l'homme offensé doit se venger, mais il doit avant tout cacher le motif de sa vengeance. Aussi le héros de Lope de Vega se garde-t-il bien de se laisser aller à un emportement qui trahirait son offense. Au moment où il souffre le plus, il se possède assez pour que personne ne puisse soupçonner le secret de son malheur. Il combine alors froidement une machination qui lui permette de se débarrasser des deux coupables sans révéler leur faute. Le moyen qu'il invente est si compliqué qu'il ne serait certainement porté sur la scène dans aucun autre pays. Il ne peut être accepté que par un public spécial, imbu de préjugés nationaux qu'on ne retrouverait nulle part ailleurs. Une imagination qui n'est pas espagnole se refuse presque à en supporter l'idée. Pour rester en règle avec les conventions du pays dans lequel Lope de Vega le transporte, le duc de Ferrare

commence par annoncer brusquement à sa femme qu'il connaît son crime. Comme il l'espérait, elle s'évanouit à cette nouvelle, et il profite de cet évanouissement pour l'attacher sur un siège, la bâillonner et l'envelopper d'un drap. Puis il fait appeler son fils et lui montrant cette forme inanimée : « Un noble de Ferrare, lui dit-il, conspirait contre moi; on m'a révélé son projet; je l'ai surpris. Venge-moi et tue-le, sans chercher à savoir qui il est. » Le fils hésite à suivre un ordre si extraordinaire. On hésiterait à moins. Mais, dans les mœurs espagnoles, l'autorité paternelle est si absolue que la lutte ne peut durer longtemps. Lorsque le jeune homme a obéi et frappé cette victime qu'il ne connaît pas, son père le désigne aussitôt aux officiers de service comme ayant assassiné sa belle-mère par ambition, parce qu'il la savait grosse et qu'il craignait de partager son héritage avec un second enfant. Avant que le jeune homme ait eu le temps de répondre et de se défendre, il est mortellement frappé. Grâce à cette succession de coups de théâtre, les deux coupables sont atteints sans que personne soupçonne leur véritable crime.

Dans quel autre pays imaginerait-on un dénoûment de ce genre pour satisfaire un besoin de l'opinion publique? Le point d'honneur impose à Calderon les mêmes raffinemens qu'à Lope de Vega. Dans *le Médecin de son honneur*, don Gutierre découvre qu'un homme a pénétré chez sa femme; un poignard oublié le met sur la trace du séducteur; il entend sa femme murmurer un nom dans un rêve; il l'épie et la surprend au moment où elle écrit une lettre accusatrice. Il est jaloux et se croit trompé; il veut tuer celle qui le trompe. Jusque-là rien qui ne soit naturel et conforme aux sentimens que peut inspirer dans tous les pays du monde une jalousie motivée. Mais la nationalité de don Gutierre se révèle par le mystère et par l'originalité barbare de sa vengeance. Il ne suffit pas que sa femme meure; il faut que personne ne puisse soupçonner pourquoi elle meurt. Afin d'être assuré du secret, il va lui-même, pendant la nuit, chercher un chirurgien auquel il bande les yeux en le menaçant de son poignard, le conduit dans sa maison à travers mille détours, pour que sa maison ne puisse être reconnue, et l'amène devant une femme voilée qu'il lui ordonne, sous peine de mort, de saigner jusqu'à ce qu'elle meure. Le lendemain, il affiche une grande douleur, il célèbre partout la vertu de sa femme, et il se plaint amèrement qu'une compagne si digne d'être aimée lui ait été enlevée par un accident. Elle était souffrante, le médecin avait ordonné une saignée; mais, pendant la nuit, les bandes qui enveloppaient le bras malade se sont sans doute détachées; le matin, on a trouvé la pauvre femme morte dans son lit, épuisée par la perte

de son sang. Ainsi la comédie succède à la tragédie. Après le meurtre, le mensonge. C'est grâce à ces deux moyens employés sans scrupule qu'un mari sauve son honneur. Non-seulement le public n'est pas choqué par de tels raffinemens, mais il les approuve et les impose en quelque sorte aux auteurs dramatiques.

Dans une autre pièce de Calderon qui porte ce titre significatif : *A outrage secret vengeance secrète*, le mari offensé, don Lope d'Almeyda, dissimule ses sentimens avec un art encore plus raffiné. Il surprend un homme dans l'appartement de sa femme, il pourrait le tuer sur place ; mais ce serait révéler à tout le monde la faute et le châtiment. Il se contient donc par un effort énergique de sa volonté sur sa jalousie, il reconduit le jeune homme jusqu'à la porte de sa maison et lui offre ses services comme à un hôte qui serait le bienvenu sous son toit. Il endort ainsi la confiance de son rival et guette le moment de le frapper sans éveiller aucun soupçon. L'occasion se présente, pendant une promenade en mer qu'ils font ensemble. Ils sont loin du rivage, sans témoins. Don Lope d'Almeyda poignarde son compagnon, le jette par-dessus bord, fait chavirer la barque et revient au port à la nage en annonçant que son jeune ami s'est noyé. Puis il rentre chez lui, étrangle sa femme et met le feu à la maison pour faire disparaître toute trace du meurtre. Il complète la scène qu'il veut jouer en parlant publiquement du bonheur qu'il devait à sa femme et du chagrin où le plonge une mort si terrible et si imprévue. Cette conception de la jalousie qui se possède, qui subordonne les transports naturels de la passion aux susceptibilités artificielles du point d'honneur, n'est-elle point particulière à l'Espagne?

Le sentiment religieux lui-même ne conserve pas en Espagne le caractère général auquel on reconnaît dans le monde tous les membres de la grande famille chrétienne. Il se distingue par des traits originaux. Il exagère une des pensées les plus hautes du christianisme, une des traditions les plus touchantes de l'évangile en les marquant de ce caractère excessif que l'Espagne imprime en général à ses créations. Il établit comme un axiome que la foi toute seule, pourvu qu'il en survive une étincelle dans le cœur le plus corrompu, tient lieu de toutes les vertus. Le plus grand criminel peut devenir un héros intéressant si, par un reste de pratiques superstitieuses, il se rattache encore aux croyances orthodoxes. Calderon n'a pas craint de mettre ce sujet sur la scène dans *la Dévotion à la croix*, d'attribuer presque tous les crimes à un chef de brigands et d'appeler sur lui, au dénoûment, avec la miséricorde divine, la pitié du public, sous prétexte que le coupable conserve, depuis son enfance, un respect machinal pour le signe

de la rédemption. En lisant *le Prince Constant*, une des plus belles pièces du théâtre espagnol, à côté de scènes qui seraient comprises et admirées sur tous les théâtres de l'Europe, on retrouve un trait particulier du caractère national dans l'âpreté avec laquelle le héros recherche la souffrance, dans la volupté farouche qu'il éprouve à la supporter, dans le regret qu'il témoigne de ne pas être assez maltraité et dans les provocations qu'il adresse à ses bourreaux. L'exhibition sur la scène d'un corps meurtri et couvert de blessures complète ce tableau de mœurs bien espagnoles.

On croit voir revivre tous ces personnages de Lope de Vega et de Calderon, tous ces traits de la vie espagnole dans les peintures que Mme d'Aulnoy et Mme de Villars nous ont laissées de l'Espagne à la fin du XVIIe siècle (1). La réalité reproduit ce que la fiction représentait, quelques années auparavant, avec une merveilleuse fidélité. « On n'a jamais su aimer en France, dit Mme d'Aulnoy, comme on prétend que ces gens-ci aiment. » La nuit, les cavaliers montent à cheval pour aller soupirer sous les fenêtres de leurs maîtresses. « Ils leur parlent au travers de la jalousie, ils entrent quelquefois dans le jardin et montent, quand ils le peuvent, à la chambre. Leur passion est si forte qu'il n'y a point de périls qu'ils n'affrontent; ils vont jusque dans le lieu où l'époux dort, et j'ai ouï dire qu'ils se voient des années de suite sans oser prononcer une parole, de peur d'être entendus. En un mot, sur toutes les choses que l'on m'a dites, je croirais aisément que l'amour est né en Espagne. » La marquise d'Alcañizas, une des plus grandes et des plus vertueuses dames de la cour, disait ingénûment que, si un cavalier restait en tête-à-tête avec elle une demi-heure sans lui demander tout ce que l'on peut demander, elle en aurait un ressentiment si vif qu'elle le poignarderait volontiers.

Une des péripéties les plus fréquentes des comédies de Lope de Vega reproduit simplement ce qui se passait tous les jours dans les rues de Madrid. Une dame, suivie et gênée par un cavalier au moment où elle se rendait chez son amant, implorait l'assistance du premier passant venu, qui se faisait un point d'honneur d'arrêter l'importun et au besoin de tirer l'épée contre lui. Pendant ce temps, la dame s'esquivait et allait à son rendez-vous. Le piquant de l'histoire, c'est que, sous sa mante, on ne pouvait la reconnaître et que le mari, par pure galanterie, se faisait ainsi quelquefois le champion involontaire de sa femme et lui facilitait le moyen de se rendre chez un autre. Mme d'Aulnoy avait bien observé le caractère parti-

(1) *La Cour et la Ville de Madrid vers la fin du* XVIIe *siècle*, par la comtesse d'Aulnoy. Nouvelle édition revue et annotée par Mme Carey; Plon, 1874.

culier de la jalousie des Espagnols et le soin que prenaient les plus passionnés d'entre eux de sauver leur honneur tout en satisfaisant leur désir de vengeance. « On dit, écrivait-elle, que la jalousie est leur passion dominante; on prétend qu'il y entre moins d'amour que de ressentiment et de gloire, qu'ils ne peuvent supporter de voir donner la préférence à un autre et que tout ce qui va à leur faire un affront les désespère. Quoi qu'il en soit et de quelques sentimens qu'ils soient animés, il est constant que c'est une nation furieuse et barbare sur ce chapitre. »

Il n'était pas nécessaire qu'une femme eût des torts pour devenir la victime de son mari, de son frère ou de son amant. Sur un simple soupçon, dès que l'honneur de la famille paraissait menacé, on le lavait dans le sang. Un coup de poignard débarrassait le jaloux de ses inquiétudes. Les femmes ne se plaignaient pas d'être aimées avec tant de fureur. Au hasard de tout ce qui pouvait leur arriver de plus fâcheux, elles n'auraient pas voulu que leurs amans ou leurs maris fussent moins sensibles. Elles voyaient dans cette disposition à la jalousie une preuve certaine de passion. Elles-mêmes ne ménageaient pas ceux qu'elles soupçonnaient de les trahir. Mme d'Aulnoy raconte que, pendant son séjour à Madrid, une des plus belles courtisanes de la ville s'était déguisée en homme pour attaquer un amant dont elle croyait avoir à se plaindre. Celui-ci l'ayant reconnue au son de sa voix et à la manière dont elle se servait de son épée, ne voulut point se défendre. Il ouvrit sa veste et présenta sa poitrine, probablement avec l'espoir qu'une femme qui l'avait aimé n'aurait point assez de courage ou de colère pour le frapper. Il se trompait; car, dans le premier transport de sa fureur, elle le frappa d'un coup d'épée qui le fit tomber grièvement blessé. La scène se passait près du Palais Royal. On arrêta l'héroïne de ce drame et on la conduisit au roi, qui, après l'avoir interrogée, se contenta de lui dire, en bon Espagnol, indulgent pour les crimes d'amour : « En vérité, j'ai peine à croire qu'il y ait au monde un état plus malheureux que celui d'aimer sans être aimé. Va, tu as trop d'amour pour avoir de la raison. Tâche d'être plus sage que tu ne l'as été et n'abuse pas de la liberté que je te fais rendre. »

A la même époque, une femme de qualité, se croyant trompée par son amant, l'attira dans une maison où elle était la maîtresse et, après lui avoir fait de grands reproches, lui ordonna de choisir entre un poignard et une tasse de chocolat. « Il n'employa pas un moment, dit Mme d'Aulnoy, pour la toucher de pitié. Il vit bien qu'elle était la plus forte en ce lieu, de sorte qu'il prit froidement le chocolat et n'en laissa pas une goutte. Après l'avoir bu, il lui dit : « Il aurait été meilleur si vous y aviez mis plus de sucre, car le poison le

rend fort amer ; souvenez-vous-en pour le premier que vous accommoderez. » Les convulsions le prirent presque aussitôt. C'était un poison très violent, et il ne demeura pas une heure à mourir. Cette dame, qui l'aimait encore passionnément, eut la barbarie de ne le point quitter qu'il ne fût mort. »

La frivolité de la dévotion espagnole n'échappait point non plus à la sagacité de notre spirituelle compatriote : « Il est difficile de comprendre, disait-elle, que les hommes qui mettent tout en usage pour satisfaire leur vengeance et qui commettent les plus mauvaises actions, soient superstitieux jusqu'à la faiblesse. Dans le temps qu'ils vont poignarder leur ennemi, ils font faire des neuvaines aux âmes du purgatoire et portent sur eux des reliques qu'ils baisent souvent, et auxquelles ils se recommandent pour ne pas succomber dans leur entreprise. » Les femmes espagnoles, comme les hommes, remplaçaient trop souvent la véritable piété, celle qui vient de l'émotion et de la contrition du cœur, par l'habitude machinale de quelques pratiques superstitieuses. « C'est une chose à voir que l'usage constant qu'elles font de leur chapelet. Toutes les dames en ont un attaché à leur ceinture, si long qu'il ne s'en faut guère qu'il ne traîne à terre. Elles le disent sans fin, dans les rues, en jouant à l'hombre, en parlant et même en faisant l'amour, des mensonges ou des médisances, car elles marmottent toujours sur ce chapelet, et quand elles sont en grande compagnie, cela n'empêche pas qu'il n'aille son train. Je vous laisse à penser comme il est dévotement dit; mais l'habitude a beaucoup de force en ce pays. »

La dévotion amène aussi en Espagne des exagérations d'un autre genre. Chez ce peuple énergique, la dureté, qui est le signe caractéristique de la race, se retrouve jusqu'au fond des sentimens les mieux faits pour adoucir la nature humaine. Non-seulement les Espagnols traitent cruellement les infidèles ; ils chassent ou ils brûlent par milliers les Maures et les Juifs ; non-seulement ils applaudissent aux arrêts de l'inquisition et ils assistent avec une joie féroce aux spectacles inhumains qu'elle leur offre ; mais, sans pitié pour les autres, ils sont quelquefois aussi sans pitié pour eux-mêmes. *Le Prince Constant*, le héros de Calderon, appartient à la famille des martyrs volontaires, de ces disciplinans ou de ces pénitens qu'on voyait se promener dans les rues de Madrid, nus jusqu'à la ceinture, emmaillotés dans une natte étroite, le corps bleu et meurtri, portant jusqu'à sept épées passées dans leur dos et dans leurs bras. Ces épées leur faisaient des blessures dès qu'ils se remuaient trop fort ou qu'ils avaient le malheur de tomber. D'autres, au lieu d'épées, portaient des croix si pesantes qu'ils en étaient accablés. Parmi eux se trouvaient des personnages de la plus haute noblesse, accompa-

gnés de leurs domestiques, qui leur offraient de temps en temps du vin ou du vinaigre pour les empêcher de tomber exténués sur le pavé des rues. Telles étaient les rudes épreuves que les confesseurs espagnols imposaient quelquefois à leurs pénitens ou que ceux-ci s'imposaient d'eux-mêmes par dévotion.

Tous ces traits de mœurs si particuliers, si caractérisés, se retrouvent sur la scène espagnole. L'Espagne se reconnaît dans les œuvres de Lope de Vega et de Calderon. C'est là pour le théâtre espagnol une grande cause de succès. Il plaît aux contemporains par la vérité de ses peintures et il devient en même temps un élément important de l'histoire nationale, le miroir fidèle d'un état social dont les historiens ne pourront recomposer la physionomie qu'à l'aide des renseignemens fournis par le répertoire dramatique. Mais cette gloire s'expie. A force d'être Espagnol et de se renfermer dans l'observation des mœurs locales, le théâtre renonce à concevoir quelques-uns de ces types généraux qui représentent un des caractères éternels de l'humanité. Il ne se dégage pas assez du contingent et du relatif pour créer une de ces grandes figures où tous les hommes reconnaissent quelques traits de sentiment ou de passion qui sont de tous les temps et de tous les pays. Othello, lady Macbeth, Hamlet, Polyeucte, Phèdre, l'Avare, Tartufe appartiennent à l'histoire de l'humanité tout entière. La vie que les auteurs dramatiques leur ont donnée est même si puissante qu'ils sont entrés plus profondément dans la mémoire des hommes que beaucoup de personnages historiques et réels. Leur gloire tout idéale fait pâlir bien des renommées authentiques. Que de généraux illustres sont moins connus que le More Othello, l'obscur soldat de Venise, immortalisé par le génie d'un poète! Il a suffi à Shakspeare de créer le caractère de lady Macbeth pour effacer le souvenir de toutes les reines d'Ecosse, excepté celui de Marie Stuart.

Le théâtre espagnol n'a pas des visées si hautes. Il peint des individus; il ne conçoit pas de types et, s'il représente des caractères, ce sont exclusivement des caractères espagnols. Aussi ne lègue-t-il à l'histoire dramatique aucun nom de héros ni d'héroïne. Aucun des personnages de Lope de Vega et de Calderon n'a conquis une renommée universelle. Aucun d'eux n'exprime une idée générale. Lorsqu'après la lecture de beaucoup de pièces de leur théâtre, on cherche à se rappeler quelques figures caractéristiques, on trouve des traits de mœurs, des situations piquantes, de charmans détails, mais pas un seul nom de personnage. La littérature espagnole n'a créé que deux types, don Quichotte et Sancho Pança. Ceux-ci sont devenus immortels, parce qu'ils représentent quelque chose de plus que les souvenirs parti-

culiers d'un pays et d'une époque : deux aspects différens de l'humanité, le goût de l'idéal opposé dans sa noblesse chevaleresque et dans son optimisme chimérique au génie positif de la prose. Don Juan appartient à l'histoire, non à la littérature espagnole ; son nom ne s'attache en Espagne à aucune œuvre d'art. Il ne serait pas sorti de la chronique et des légendes de Séville si Molière n'eût personnifié en lui avec l'art de la séduction l'audace du libertinage et préparé ainsi la matière de l'admirable musique de Mozart.

Trop exclusivement nationaux, par cela même inférieurs à d'autres dans la conception des caractères, les poètes dramatiques de l'Espagne ne le cèdent à personne dans l'art de la composition. Là est leur véritable supériorité. Avant les Anglais et les Français, ils excellent à construire une pièce, à agencer une intrigue, à multiplier les péripéties, à tenir jusqu'au bout l'intérêt en suspens, à préparer l'effet du dénoûment par une série de jeux de scène habilement gradués. Pour l'invention dramatique, ils ont été les maîtres de l'Europe. Leur imagination est si riche, leur théâtre si varié et si fécond que les intrigues inventées et combinées par eux défraient bientôt toutes les scènes. Plus de quarante pièces françaises, parmi les plus connues de notre théâtre, viennent de l'Espagne. On sait ce que Corneille, Molière, Beaumarchais doivent aux Espagnols. Lope de Vega avec ses dix-huit cents drames et comédies, Tirso de Molina, Alarcon, Calderon, offrent à nos écrivains une mine inépuisable d'incidens et de combinaisons dramatiques. Ils ajoutent encore au mérite de leur fécondité par l'agrément de leur style. Ils parlent une langue aimable, pleine de grâce, de fraîcheur, d'éclat. Chez eux les sentimens et les idées se colorent de teintes poétiques. Quoiqu'ils peignent des mœurs très réelles, leurs peintures n'ont rien de vulgaire. Ils échappent à la vulgarité par le mouvement de l'imagination, par l'harmonie du rythme, par la richesse du langage. La réalité qu'ils nous montrent n'est jamais nue, froide, décolorée ; ils la voient eux-mêmes et ils nous la font voir en poètes, à travers les images dont ils l'enveloppent. Leur poésie la transforme, de même que la lumière de leur ciel répand une merveilleuse couleur sur la sécheresse de leur sol et sur l'aridité de leurs rochers.

A. Mézières.

FRÉDÉRIC II

ET

LES ARTS A LA COUR DE PRUSSE

On sait la place que la littérature française a tenue dans les préoccupations de Frédéric II; on connaît ses rapports avec nos auteurs et sa passion pour Voltaire, suivie bientôt de démêlés dans lesquels, il faut en convenir, ni le roi ni l'écrivain ne paraissent à leur honneur. Les artistes français ont aussi été l'objet des préférences de Frédéric. C'est comme un coin oublié de notre XVIIIe siècle que nous retrouvions en visitant, l'année dernière, les trois châteaux de Potsdam. Leur architecture, leur mobilier, les œuvres d'art dont ils sont ornés, les jardins qui les entourent, tout y rappelle la France, et quand, à côté de ces témoignages des monumens et des lieux, on interroge la vie, les amitiés, la correspondance et les écrits du roi de Prusse, on reste frappé de l'importance qu'il attachait aux arts. « J'ai aimé dès mon enfance les arts, les lettres et les sciences, écrivait-il, déjà âgé, à Grimm (26 septembre 1770), et lorsque je puis contribuer à les propager, je m'y porte avec toute l'ardeur dont je suis capable, parce que, dans ce monde, il n'y a pas de vrai bonheur sans eux. »

I.

Le goût que Frédéric II devait manifester pour les arts apparut chez lui dès son enfance, et les maîtres auxquels son éducation avait été confiée contribuèrent sans doute à le développer. Par une

étrange inconséquence, malgré l'aversion que son père professait pour la France, il n'avait entouré le jeune prince que de Français. Il lui donnait pour gouvernante une protestante réfugiée en Prusse, Mme de Rocoulles, femme d'une distinction accomplie, et, plus tard, il choisissait pour son précepteur le fils d'un autre réfugié, Duhan de Jandun. Cette double influence, encouragée encore par la mère de Frédéric, inspirait de bonne heure à celui-ci un penchant très vif ou, comme il le disait lui-même, « un chien de tendre pour la France. » Sa tenue, ses instincts forment, avec ceux de son père, un contraste saisissant : il est coquet, raffiné dans sa mise; il veut être habillé à la dernière mode de France, il ne parle que français, et non-seulement son horreur pour la guerre est profonde, mais, tout jeune encore, il se met à rimailler avec cette ardeur malheureuse et obstinée qu'il conservera toute sa vie. Frédéric-Guillaume, qui, dans son antipathie pour la musique, ne faisait d'exception qu'en faveur de la musique sacrée, lui permet, quand il a douze ans, de prendre pour maître de clavecin l'organiste de la cour. Mais, rebuté sans doute par les difficultés que présentait alors cet enseignement, l'enfant obtient, par l'entremise de sa mère, qu'un célèbre flûtiste, J. Quantz, alors attaché au service du roi de Saxe, vienne lui donner quelques leçons. Presque aussitôt l'élève s'éprend de cette étude et s'y consacre avec passion. Son père alors commence, un peu tard, il est vrai, à s'inquiéter de cet ensemble de dispositions et de ces façons de vivre qui froissent tous ses sentimens. Aigri, déçu dans ses espérances, il s'exprime amèrement sur le compte de ce fils dont les allures diffèrent si complètement des siennes. « C'est un joueur de flûte et un poète, dit-il avec mépris; il gâtera toute ma besogne. » Avec sa dureté opiniâtre, il essaie de contrarier des goûts et de changer des habitudes qui l'offensent. Traitant son propre fils avec une férocité inouïe, il veut l'étrangler; il le roue de coups et le frappe avec sa canne de la façon la plus cruelle, « ne finissant, comme Frédéric le racontait lui-même à sa mère (1), qu'à force de lassitude. »

A partir de ce moment, les leçons de flûte sont sévèrement interdites, et le roi, en imposant cette défense au jeune prince, menace de la corde tous ceux qui essaieraient de favoriser sur ce point sa désobéissance. On savait que ce n'était pas là une vaine parole. Une anecdote rapportée par Thibaut montre assez à quelles extrémités Frédéric-Guillaume était capable de se porter. Ayant appris que son fils se rendait parfois chez d'honnêtes bourgeois dont la fille touchait assez bien du clavecin, et voulant à la fois combattre

(1) *Mémoires de la margrave de Baireuth*, année 1729.

le goût du jeune homme pour la musique et réprimer ce qu'il considérait comme une tentative de corruption, il ordonna de saisir la jeune fille chez ses parens et la fit fouetter en plein jour dans plusieurs quartiers de Potsdam.

Ces violences et ces procédés, dont la rigueur augmentait de jour en jour, inspirèrent à Frédéric l'idée bien naturelle de se dérober par la fuite au joug odieux qui pesait sur lui. On sait comment ce projet d'évasion fut découvert et puni de la mort de Catt, l'ami et l'un des complices du prince; comment celui-ci, après avoir été condamné, fut menacé lui-même d'un sort pareil et finalement enfermé à Custrin. Soumis au régime le plus dur, il ne pouvait cependant renoncer à cette passion pour la flûte, qui lui avait déjà attiré tant de persécutions. Le désir de se livrer à sa distraction favorite le rendait ingénieux à déjouer la surveillance dont il était l'objet. Ne pouvant plus avoir un maître attitré, il avait imaginé de prendre pour valet de chambre un ancien fifre de régiment, Frédersdorf, qui, depuis lors, resta toujours attaché à sa personne et sut, à force d'habileté, gagner et conserver sa faveur. Sous prétexte de chasser, Frédéric partait accompagné de Frédersdorf, qu'il emmenait au plus profond des bois, afin de pouvoir en toute sûreté jouer avec lui des duos. Le reste du temps se passait à quelques lectures permises, à rimer de méchans vers, aussi à dessiner, mais d'une manière plus que médiocre, à la mine de plomb ou au pastel. Obligé, pendant son internement à Custrin, d'assister à toutes les séances de l'administration des domaines, Frédéric se dédommageait de cet ennui en faisant la charge du président de Munchow et des conseillers rangés autour de la table, et il faut croire que son talent de dessinateur ne put jamais dépasser la caricature, car le portrait que plus tard il essaya de faire d'après Voltaire et qu'on montre encore à Potsdam, au Nouveau-Palais, n'aboutit également qu'à une charge grotesque.

Peu à peu cependant la surveillance et le régime auxquels le jeune prince était soumis devenaient moins sévères, grâce aux sollicitations de sa mère et de sa sœur Wilhelmine. Cette sœur, son aînée de trois ans, avait toujours été sa confidente; elle l'assistait de son mieux dans ses démêlés avec le roi, et c'est pour elle qu'il montra l'affection la plus vive et la plus durable. La correspondance entre le frère et la sœur continua régulière et fréquente lorsque, mariée au margrave de Baireuth, Wilhelmine eut quitté Berlin. Son caractère offrait plus d'un trait commun avec celui de Frédéric. Comme lui elle aimait les lettres et les arts; elle peignait un peu, et dans le centre modeste où elle se trouvait reléguée, elle s'appliquait à satisfaire des goûts élégans et distingués. La vie qu'elle menait à Baireuth nous montre ce qu'étaient à cette

époque toutes ces petites résidences princières, alors si nombreuses en Allemagne. On n'y était pas entièrement dénué de ressources artistiques, et plus d'une fois Frédéric put lui emprunter des musiciens ou des chanteurs pour son opéra, des dessinateurs ou d'habiles ouvriers.

De la solitude de Ruppin, où, — après avoir, à des conditions humiliantes, fait sa soumission, — il a été confiné par ordre du roi, Frédéric mande à sa sœur ses occupations, les passe-temps par lesquels il s'efforce de tromper son ennui. « Je lis et écris comme un forçat, et je musique pour quatre. J'ai avancé dans la composition jusqu'à faire une symphonie... Je me mets aussi dans le jardinage et j'ai commencé à me faire un jardin. » Comme dans tout jardin de ce temps, il y a un temple et, sous la coupole, la statue d'Apollon, le dieu de la poésie. Les voyages périodiques de Quantz, qui a obtenu la permission de reprendre ses leçons et qui vient deux fois par an, sont l'occasion d'échanges entre Baireuth et Ruppin. La margrave, de son côté, envoie une copie de Van Dyck à Frédéric, et celui-ci, en prévenant sa sœur qu'elle trouvera Quantz « d'un orgueil plus insupportable qu'il fut jamais, » lui annonce qu'il l'a chargé pour elle d'un concerto de sa composition, mais « dont il n'est point satisfait. » Il semble que l'entrain et la fécondité lui font défaut, car plus tard encore il s'excuse de ne pouvoir s'acquitter d'une nouvelle promesse à cause de « la sécheresse de son imagination... J'ai eu beau faire tous mes efforts, je n'ai pu encore trouver une harmonie digne de vous être offerte. » Quand enfin il peut effectuer cet envoi plusieurs fois différé, il y joint un solo qu'il a spécialement composé pour le margrave, lequel, paraît-il, jouait aussi un peu de la flûte.

Avec son mariage, une vie nouvelle va commencer pour Frédéric. Il a dû, sur ce point encore, se soumettre à son père, et sans qu'on ait consulté ses goûts, il lui a fallu épouser la fille du duc de Brunswick. Mais il ne pardonnera jamais à sa femme cette contrainte, et, sans avoir rien à lui reprocher, il manifeste pour elle un éloignement marqué. « Notre mariage ne vaudra pas grand'-chose... Le roi veut me forcer à aimer ma belle, écrit-il à sa sœur; je crains fort qu'il n'y réussira pas. » Et, en effet, au sortir même de la cérémonie de son mariage (12 juin 1733), dans un autre billet adressé à la margrave, il ne laisse aucun doute sur son intention de vivre séparé de son épouse. Mais Frédéric a, dès lors, conquis son indépendance. On lui constitue une dotation; il a un palais à Berlin, et le château de Rheinsberg lui est donné en apanage. Au bout d'un an, la princesse sa femme, étant allée, de son côté, à Schœnhausen, il devient entièrement libre de mener la vie qui lui plaît. Ce domaine de Rheinsberg, — Rémusberg, comme

Frédéric l'appelle quelquefois en plaisantant, — est situé dans les plaines monotones de la Marche, et, si l'horizon n'y a pas grand charme, le parc du moins est égayé par un petit lac et bien planté. Frédéric s'occupe aussitôt de faire réparer le château, qui est fort délabré, et il charge de ce soin le baron de Knobelsdorf, un ancien officier qui a quitté le service en 1730, afin de se livrer plus complètement à ses goûts. Sans avoir reçu une éducation vraiment artistique, Knobelsdorf, grâce à ses dispositions naturelles et à ses voyages en Italie et en France, avait acquis un certain talent d'amateur comme peintre et comme architecte. Frédéric, qui l'emploiera beaucoup, le tire de sa retraite et en fait son ami. Il lui consacrera même, quand il le perdra, en 1753, un éloge public qui sera lu dans une séance solennelle de l'Académie de Berlin (24 janvier 1754).

Retiré à Rheinsberg, Frédéric, jusqu'à la mort de son père, y vit étranger, en apparence du moins, à la politique. Il s'occupe d'art et de littérature. Cherchant, sans toujours y parvenir, à ne pas trop attirer l'attention de ce terrible père, il s'entoure d'amis qu'il s'est choisis de façon à ne pas lui porter ombrage. Parmi cette petite cour, avec Knobelsdorf et Kaiserling, qui sont Allemands, il faut citer Jordan et Lamotte-Fouqué, des fils de réfugiés français; ce chevalier de Chazot, auquel M. Blaze de Bury a consacré ici même une piquante étude (1) et qui, en sa qualité de flûtiste, pouvait au besoin accompagner la partie du roi; enfin le peintre Antoine Pesne, qui concourt à la décoration du château et fait aussi les portraits des principaux hôtes de Rheinsberg et celui de Frédéric lui-même, qu'il nous montre vers cette époque (1739) en costume élégant, — une armure qui laisse voir son habit brodé et, jeté par-dessus, un manteau de velours rouge doublé d'hermine. Frisé et poudré, avec sa physionomie fine, spirituelle, le jeune prince nous apparaît plein de confiance et comme impatient d'action.

Frédéric pousse vivement les travaux d'appropriation du parc et du château, et il tient sa sœur au courant de tout ce qui se passe dans sa nouvelle résidence. Elle lui manque; il aimerait à la faire jouir du mouvement intellectuel, des distractions variées qu'il a su se créer autour de lui. Il lui raconte ses projets, son installation : « Vous me faites trop de grâce de penser à Rheinsberg. Tout y est meublé, et il y a deux chambres pleines de tableaux. Les autres sont en trumeaux de glaces et en boiserie dorée ou argentée. La plupart de mes tableaux sont de Watteau ou de Lancret, tous deux peintres français de l'école de Brabant. » Pour faire mieux connaître à la princesse sa nouvelle habitation, il lui envoie à Baireuth

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1859. On peut aussi consulter pour cette partie de la vie de Frédéric : sa *Correspondance*, les *Lettres* du baron de Bielefeld et surtout le volume de M. G. Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*.

une vue de Rheinsberg prise du côté du jardin et du lac, en l'informant que « Knobelsdorf dessine actuellement l'autre façade. »

Le train de vie qu'on mène au château ne laisse pas d'être assez coûteux, car la compagnie est nombreuse, la table bien servie, et les fêtes se succèdent. Aussi la dépense passe de beaucoup la modique pension qui a été allouée au prince. Celui-ci ne peut y subvenir que par des avances que lui fait tenir secrètement la cour de Vienne et pour lesquelles le baron de Seckendorf et l'ambassadeur de Saxe, M. de Suhm, un ami de Frédéric, servent d'intermédiaires. On jouit d'ailleurs à Rheinsberg d'une liberté absolue, et le baron de Bielefeld vante en termes enthousiastes l'hospitalité qu'on y reçoit. Toute étiquette en est bannie. On ne voit le châtelain qu'aux heures des repas, au jeu, au bal, aux divertissemens auxquels il veut prendre part. Dans l'intervalle, chacun vit à sa guise, lit, dessine, fait de la musique, se récrée à sa façon ou reste dans ses appartemens. La bibliothèque, bien choisie, est composée uniquement de livres français, et le portrait en pied de Voltaire y trône à la place d'honneur, car c'est déjà l'auteur préféré du prince. Parmi les passe-temps, Bielefeld oublie de citer la comédie, une des distractions favorites de Frédéric. A cette époque, en effet, celui-ci y prend encore part; il joue dans le *Mithridate* de Racine, dans *l'Enfant prodigue* et dans l'*Œdipe* de Voltaire, où il remplit le rôle de Philoctète, heureux de figurer dans un ouvrage de son idole. Plus tard, devenu roi, il renoncera à monter sur les planches, et, parlant de ses frères, qui continuent à se livrer à cette distraction, il écrira à sa sœur : « Mes frères histrionnent. »

Les soirées sont presque entièrement réservées à la musique. Dès son installation à Ruppin, Frédéric a pu donner carrière à sa passion. Il n'est point encore parvenu à détacher du service du roi de Saxe Quantz, son ancien maître; mais, sur les conseils de ce dernier et avec son aide, il s'est formé une chapelle dont font partie deux violonistes de talent : Ehms et surtout Benda, qui, après avoir, depuis 1732, toujours joui de la faveur du prince, devait être appelé, en 1772, à diriger la musique royale. Jusque-là cette direction restait confiée à un musicien d'un mérite distingué, le compositeur Graun, qui, comme Benda, venait de Dresde, où il avait, avec ses frères, fait son éducation musicale. Sa voix de ténor était très flexible, très expressive et sa façon de vocaliser à la fois facile et brillante. Le duc de Brunswick, au service duquel il était passé ensuite, l'avait cédé à Frédéric, et, dès 1735, nous le voyons attaché à ses concerts, y chantant, accompagnant au clavecin, composant enfin des morceaux de flûte ou des cantates sur des vers du prince. C'était un grand admirateur des œuvres de Reinhard Keyser. Très versé d'ailleurs dans la musique italienne, il devait aussi

à son talent de chanteur une habileté remarquable à écrire pour la voix humaine. *La Mort de Jésus*, la meilleure de ses productions, est encore exécutée de temps à autre à Berlin, — plutôt peut-être à titre de curiosité historique qu'à cause de sa valeur propre, — et nous avons pu l'entendre dans son intégrité, à la Sing-Akademie de Berlin, au printemps de 1881. L'œuvre a vieilli, et on y trouve un peu trop répandues certaines cadences à la mode de l'époque. Elle manque aussi de contrastes et de force et paraît, à la longue, assez monotone. On y souhaiterait parfois ces accens rythmés, ces sonorités plus pleines, ces oppositions de sentimens qui, chez Hændel et surtout chez Sébastien Bach, donnent une si admirable puissance au maniement des masses chorales. Tel qu'il est, cet oratorio contient cependant des passages d'une inspiration vraiment élevée et touchante, et l'on est étonné de retrouver sous la plume du maître de chapelle du roi philosophe la sincérité d'émotion et les mélodies plaintives et tendres avec lesquelles il a su exprimer certaines scènes de la Passion, telles que le renoncement de saint Pierre et la mort même de Jésus.

Avec le concours de ces habiles artistes commencent ces séances de musique qui sans interruption, se prolongeront jusque vers la fin de la vie du roi de Prusse. Il faut être invité pour y assister, et c'est là un grand honneur. Pour Frédéric lui-même, c'est un besoin impérieux que ces concerts quotidiens et il ne saurait s'en passer. A vrai dire, ce ne sont point là des concerts, et les solos du prince en font un peu trop tous les frais. Du reste, il n'est pas sans talent, car il travaille sans relâche à se perfectionner et, même en faisant la part de l'enthousiasme officiel dans les louanges excessives que ses auditeurs prodiguent à son jeu, il convient de lui accorder quelque valeur.

Si agréables et si nombreux qu'ils fussent, ces passe-temps étaient loin de remplir à Rheinsberg tous les momens de la vie de Frédéric. Il y a place pour des occupations plus sérieuses. Le prince se prépare à son métier de roi et, avec sa prodigieuse activité, il se réserve bien des heures de sa journée dont l'emploi échappe à ses hôtes. Quand ils le voient paraître à midi, élégamment vêtu suivant la dernière mode de France, sans parler des instans qu'il pourra encore trouver dans l'après-midi, il a déjà consacré toute sa matinée à lire et à travailler. Levé dès cinq heures, en toute saison, il a eu devant lui un long espace de liberté et il l'a rempli de son mieux. S'il a le goût des lectures purement littéraires, nous avons pu nous convaincre, en relevant les titres des ouvrages réunis dans les trois bibliothèques des châteaux de Potsdam, qu'à côté des poètes et des philosophes ou des moralistes, les historiens y étaient au complet. Les choix sont significatifs : mémoires diplomatiques, histoires des négociations, recueils des divers traités, biographies de tous les

personnages célèbres du passé, depuis *les Hommes illustres* de Plutarque jusqu'à Louis XI, Louis XIV et Pierre le Grand, il a toutes ces ressources d'étude sous la main. Il lie commerce avec les œuvres des politiques, avec les écrits de Richelieu, de Mazarin, et s'il réfute les doctrines de Machiavel, il ne se privera pas, à l'occasion et sous peu, de les pratiquer lui-même. Il est préoccupé de s'instruire, de profiter des leçons que lui fournissent tous ceux qui, à un titre quelconque, sont réputés grands parmi les hommes. « Je travaille à me rendre meilleur, écrit-il à la date du 15 décembre 1737, et à me remplir l'esprit de tout ce que l'antiquité et les temps modernes nous fournissent de plus illustres exemples. » Aux éloges et aux flatteries que Voltaire lui adresse alors, il répond simplement : « Je ne suis grand par rien. Il n'y a que mon application qui pourra un jour me rendre utile à ma patrie. » Naturellement on a les yeux sur lui, on cherche à savoir quels sont ses projets, ses idées. Sans s'ouvrir à personne à ce sujet, il sait que son heure va venir et que sur ce théâtre de l'Europe qu'il s'est attaché à bien connaître, il est appelé à jouer son rôle. Dès longtemps il s'y est préparé, et quand son père meurt, en 1740, il se sent en main les élémens de l'action à laquelle il aspire : des soldats et de l'argent. Pour mettre en œuvre ces ressources dont il dispose et que les divisions de ses adversaires, leur insouciance ou leur épuisement rendent plus efficaces encore, il y joindra toutes les souplesses d'un esprit peu scrupuleux, et cette volonté opiniâtre qui, sans se lasser jamais, ne cesse pas de tendre vers son but.

II.

Tout pressé qu'il est d'entrer en scène, Frédéric commence par organiser sa maison. Il a ses idées à cet égard : « tenir un juste milieu entre la frugalité et la profusion est, dit-il, ce qui convient à tous les princes. » Mais il ne se conformera pas toujours à cette sage maxime et, à la générosité dont il fait montre en certaines occasion, il est déjà facile d'opposer des traits d'économie un peu étroite. Pouvant désormais s'abandonner librement à ses goûts, il hésitera souvent à les satisfaire. Dès 1740, le marquis de Valori, qui le connaît bien, écrit de lui « qu'il court après toutes les gloires, mais que rien ne l'arrête autant que l'économie ; » et le comte de Gotter, un de ses agens, dit à l'ambassadeur d'Angleterre, en parlant de son maître que « c'est un étrange mélange d'ambition et d'avarice. » De même que le nouveau souverain va continuer à écrire et à rimer, il ne cessera pas non plus de se livrer à sa passion pour la flûte. Il est assez actif pour trouver le temps de tout faire, et d'ailleurs, à partir de ce moment, il devient plus matineux encore. Régu-

lièrement, dès quatre heures, chaque jour, dût-il s'irriter et regimber, un valet de chambre est chargé de le réveiller.

Mais les arts ne feront jamais oublier à Frédéric ses devoirs de roi, et ce n'est plus pour son seul agrément que désormais il leur laisse une place dans sa vie. Il désirerait maintenant en répandre le goût, élever leur niveau, orner sa capitale, ses palais, former des collections qui servent d'exemple et créer, s'il le peut, dans son pays des industries qui ajoutent à la fois à sa prospérité et à son honneur. « Il voudrait, comme il l'écrit à sa sœur (29 juillet 1740), recueillir à Berlin tout ce que le siècle a produit de plus fameux. » Aussitôt après son avènement, Knobelsdorf a été nommé surintendant des bâtimens et des jardins, et il doit immédiatement présider à l'arrangement du parc de Berlin et à la mise en état des châteaux de Charlottenbourg, de Schoenhausen, de Monbijou et de Potsdam. Pesne est confirmé dans sa charge de peintre de la cour, charge qui sous Frédéric cessera d'être une sinécure ; de son côté, Graun est prié d'écrire la musique pour les obsèques du feu roi et il reçoit la direction de la chapelle. Celle-ci se complète par l'adjonction de quelques artistes de talent, parmi lesquels il convient de citer un frère de Benda et surtout Ph. Emmanuel Bach, le second fils du grand compositeur. Quantz a été, lui aussi, immédiatement appelé de Dresde près de son ancien élève, qui l'attache à sa personne avec des appointemens égaux à ceux de Graun, deux mille thalers, somme considérable pour l'époque, sans préjudice du paiement de toutes ses compositions. Le spectacle de la cour est également rétabli, et Graun, à qui a été confié le soin de recruter en Italie la troupe d'opéra, profite pour sa propre instruction de ce voyage qui le met en relation avec les artistes et les compositeurs les plus célèbres de l'époque.

A côté des agens spéciaux que Frédéric entretient à l'étranger, ses ambassadeurs et aussi, à l'occasion, ses amis, les compagnons de sa jeunesse, son secrétaire Darget, Pollnitz, le marquis d'Argens, — que ses goûts et ses relations avec la société parisienne désignaient pour cet office, — et sa sœur elle-même doivent le renseigner ou lui servir d'intermédiaires pour ses acquisitions ou pour les démarches à faire auprès des artistes qu'il voudrait attirer à Berlin. Sa correspondance avec plusieurs de ses agens diplomatiques, notamment avec Rothembourg, son envoyé à Paris, est pleine des recommandations les plus variées. A certains momens, le nombre et la teneur de ses lettres montrent à la fois son infatigable activité et les préoccupations multiples qui traversent son esprit. Mais si Frédéric veut être tenu au courant de tout ce qui se passe en Europe, son attention, on le devine, est tournée surtout vers la France. Le goût de nos artistes, leur talent et leur fécondité sont continuellement pour lui une cause d'étonnement et d'envie. Bien souvent dans

ses lettres, il revient sur ce sujet. Aussi est-ce d'accord avec lui que, dès le début de son règne, Knobelsdorf se décide à partir pour Paris et, au lieu de s'y répandre dans la haute société, il s'attache de préférence à visiter les ateliers. Il rend compte au roi de tout ce qu'il voit, et avec l'autorité que lui méritaient à la fois son désintéressement et ses relations déjà anciennes avec Frédéric, il exerce sur les choix et sur l'esprit de celui-ci une grande influence. Knobelsdorf, — c'est Frédéric lui-même qui nous l'apprend dans l'*Éloge* qu'il fit de son ami, — admirait fort Lebrun et Poussin, « il faisait beaucoup de cas des travaux de Carle Van Loo et des instructions (*sic*) de De Troy. » A côté de ces prédilections, et ceci prouve en faveur de son goût, il aimait aussi « la naïveté et la vérité de Chardin. » Mais nos sculpteurs lui paraissaient encore supérieurs à nos peintres, « cet art étant poussé à la perfection par les Bouchardon, les Adam, les Pigalle. » Quant aux architectes français, sans faire très grand cas de leurs monumens, il reconnaissait surtout leur mérite « pour la distribution, la commodité et les ornemens des appartemens... mais il donnait la préférence aux Italiens pour l'architecture extérieure. »

On ne saurait s'étonner beaucoup de ce jugement que Knobelsdorf portait sur nos architectes, et il ne lui était guère possible, en vérité, d'apprécier leur talent, car ceux-ci ne trouvaient plus alors, à Paris du moins, grande occasion de l'exercer. L'épuisement du trésor public avait mis fin à cette manie de constructions immenses et ruineuses qui, sous Louis XIV, avaient coûté tant d'argent et de vies d'hommes. Mais en dehors de Paris, dans les provinces, à la cour de Stanislas, à l'étranger surtout, nos artistes ont laissé des œuvres qui attestent leur habileté. Leurs nombreux dessins, aussi bien que les excellens ouvrages qu'ils ont publiés sur l'architecture, montrent leur fécondité d'invention et laissent voir sous une apparente facilité une instruction solide, des aptitudes variées et un sens très personnel.

Avec Robert de Cotte, Blondel et Boffrand, le style pompeux et un peu massif de l'époque précédente s'était allégé et assoupli. Tout en respectant les grandes lignes de la structure, l'ornementation plus fine, plus élégante, plus déliée, va s'épanouir gracieusement à leur extrémité. On sent qu'une même pensée a prescrit l'emploi le plus judicieux de chaque matière en lui appliquant le genre de travail qui convient le mieux à sa nature et à sa destination. Ce caractère d'unité et d'harmonie s'étend à tous les élémens décoratifs, — sculptures, tableaux, mobilier et tentures — qui entrent dans l'édifice. Reliés ainsi intimement les uns aux autres, ils se font valoir mutuellement et assurent l'effet de l'ensemble. D'ailleurs, même dépouillés de toute ornementation, les intérieurs,

les meubles et les objets les plus usuels de ce temps restent des modèles de proportions heureuses, de solidité, de commode et ntelligente appropriation. De cet art, — qui, à raison de sa courte durée et aussi parce qu'il n'a laissé chez nous que de trop rares spécimens, n'est point encore estimé à sa valeur, — l'Allemagne possède des productions tout à fait remarquables : le château de Brühl près de Cologne, celui de Würtzbourg, et près de Munich ceux de Nymphenbourg, d'Amalienbourg et de Schleissheim, qui tous sont dus à des architectes français. Robert de Cotte, Boffrand, Fr. Cuviller et Ch. Dubut en ont, en effet, fourni les plans, ou dirigé l'exécution, soit en enrôlant en France des artistes et des ouvriers, soit en profitant des aides que, sur place, ils pouvaient trouver ou former eux-mêmes.

Sans parler des édifices de ces maîtres qu'il avait pu voir à Paris ou même sur sa route, Knobelsdorf avait à sa disposition la riche collection de plans que de bonne heure le roi avait rassemblée. Les recueils de Blondel qui venaient de paraître (1752) et ceux que Boffrand allait bientôt publier (1745) lui fournissaient aussi les indications les plus précises et les plus sûres pour l'aider dans sa tâche. A défaut d'originalité, il y apportait une facilité et un goût naturels qui, chez lui, suppléaient au manque d'instruction première. Dès son retour de France à Berlin, Knobelsdorf était chargé par Frédéric de travaux considérables. Après la construction de l'Opéra (1742), il avait dû s'occuper de l'agrandissement et de l'appropriation de Charlottenbourg, où d'abord le roi avait songé à se fixer. Dans l'aile qu'il y ajouta, on remarque l'escalier et le grand salon dont les portes et les panneaux, avec leurs trophées allégoriques, s'inspirent déjà du style Louis XV et contrastent avec la décoration des appartemens voisins dont Schlüter était l'auteur. Les remaniemens que Knobelsdorf eut à effectuer au château de Potsdam (Stadtschlofs) furent à la fois plus considérables et poursuivis avec plus de soin et de luxe. L'escalier de marbre, le théâtre, l'appartement du roi, sa chambre d'audience, la salle de concert et surtout la grande salle à manger de ce palais sont des productions du style Louis XV le plus pur et qui peuvent rivaliser avec les meilleurs ouvrages que nous possédions en ce genre.

Mais ce n'étaient là, à tout prendre, que des travaux d'appropriation et, bien que souvent, pendant son règne, Frédéric se plût à résider dans ce château de Potsdam, il souhaitait avoir, en dehors de la ville, en pleine campagne, une demeure faite pour lui-même, où il pût librement vivre à sa guise et contenter ses goûts d'indépendance et de solitude. Dans cette intention, il avait fait choix d'un emplacement situé à l'entrée du bois qui touche à Potsdam pour y élever une habitation qui, appelée d'abord *La Vigne*, devait

peu après devenir et rester célèbre sous le nom de *Sans-Souci*. On ne pouvait, en effet, trouver une situation plus heureuse que ce plateau entouré d'arbres de tous côtés et dominant le cours gracieux de la Havel du haut de six terrasses superposées en étages (1). La maison, basse et s'étalant en plein soleil sur la dernière de ces terrasses, n'est composée que d'un rez-de-chaussée, d'une architecture simple, et dont les deux ailes, du côté du nord, sont reliées entre elles par une colonnade. A l'entrée, le vestibule la divise en deux parties : l'une réservée aux hôtes, l'autre à l'habitation du roi et disposée à son usage, suivant ses propres prescriptions, car il avait collaboré au plan et n'avait pas cessé de surveiller et de presser les travaux. Activement menée par Knobelsdorf, la construction, commencée en avril 1745, était terminée deux ans après, et l'inauguration avait lieu le 1er mai 1747.

Il fallait s'occuper de meubler et d'orner ces diverses résidences. Frédéric y avait fait transporter de Rheinsberg les œuvres d'art auxquelles il tenait le plus et il avait chargé Pesne de peindre successivement les plafonds de Charlottenbourg, puis ceux du grand escalier de Potsdam et de la salle de concert de Sans-Souci. L'artiste s'était évertué de son mieux à les décorer d'allégories et de scènes mythologiques composées dans le goût du temps, mais son pinceau un peu lourd ne pouvait qu'aggraver l'insignifiance et la fadeur de sujets de ce genre. Le brave Pesne, qui n'avait jamais eu grande originalité, s'était un peu rouillé, car pendant le règne précédent on ne songeait guère à utiliser son talent de peintre d'histoire. Sans avoir un mérite d'art bien supérieur à ses compositions, ses portraits, un peu mous aussi, mais étudiés du moins avec sincérité et conscience, nous renseignent fidèlement sur la société de l'époque. Dans la nombreuse collection qu'il en a laissée figurent tous les personnages un peu en vue qui ont vécu près de Frédéric, ses parens et ses commensaux, des actrices et des danseuses aussi bien que des généraux et des politiques. Pesne devait jouir pendant près de cinquante ans en Prusse d'une faveur pareille à celle qu'avaient trouvée Vivien auprès de l'électeur de Bavière et Sylvestre près du roi de Saxe (2). On a sur ce point le témoignage du mar-

(1) Ces six terrasses étaient garnies, dès ce temps, de couches, de pieds de vigne et d'espaliers qui, abrités par des vitraux, fournissaient en abondance à Frédéric les légumes et les fruits dont il voulait qu'en plein hiver sa table fût garnie ou qu'il se plaisait à envoyer, dans leur primeur, à la margrave de Baireuth. Voltaire parle dans une de ses lettres des fraises, des pêches et des ananas qu'on mangeait à Sans-Souci au mois de janvier.

(2) On peut voir dans l'excellent ouvrage de M. L. Dussieux, *les Artistes français à l'étranger*, 3e édition (1876), à quel point la mode était alors répandue d'avoir, dans chaque cour étrangère, un Français pour peintre attitré.

quis d'Argens qui, à Berlin, se posait en connaisseur et qui, avec quelque teinture de philosophie, de musique et de peinture, « avait poussé celle-ci beaucoup plus loin, » et se targuait d'un voyage qu'il avait fait en Italie « pour s'y perfectionner le plus qu'il lui avait été possible (1). » Parlant d'un portrait de Pesne, d'Argens déclare, sans sourciller, que « placé à côté d'un beau Rembrandt, il l'efface. » Mais Pesne, né en 1683, commençait à prendre de l'âge, et Frédéric aurait vivement souhaité à ce moment attirer près de lui un artiste plus jeune et plus célèbre. S'étant renseigné sur ceux qui jouissaient alors à Paris de la plus grande réputation, il avait essayé de décider Carle Van Loo à s'expatrier. Malgré la situation assez avantageuse qui lui était offerte, celui-ci avait décliné cet engagement. Pour qu'un peintre aussi en vogue acceptât d'échanger un milieu vivant comme Paris, où il se sentait stimulé et apprécié à sa valeur par un public d'élite, contre l'isolement qui l'attendait loin de son pays, il eût fallu des sacrifices auxquels Frédéric, quelle que fût la vivacité de son désir, ne savait cependant pas se résoudre. La négociation avait donc échoué.

S'il ne peut, comme il voudrait, attacher à son service nos peintres les plus célèbres, Frédéric poursuit du moins à Paris l'acquisition des tableaux dont il aurait hâte d'orner la galerie qu'il vient de construire à Sans-Souci. Sur ce point, il ne consulte que ses goûts et il n'est guère de lettre où il ne revienne à la charge pour demander qu'on lui achète des Lancret, des Pater et surtout des Watteau. Ce sont toujours là ses maîtres préférés, et tout en s'efforçant de ne point les payer trop cher, il marque nettement que c'est à eux qu'il veut s'en tenir. Rothembourg, lui offrant des œuvres d'autres peintres, il lui répond (24 juillet 1747) : « Les tableaux de Lemoyne et de Poussin peuvent être beaux pour des connaisseurs; mais, à dire le vrai, je les trouve fort vilains; le coloris en est froid et disgracieux, et la façon ne me plaît pas du tout. Quant aux Potters (*sic*), j'attends ce qu'en dira Petit pour me déterminer là-dessus. » Petit (c'est un de ses agens) ne justifie cependant pas toujours une si grande confiance, et, dans une lettre un peu postérieure (3 mai 1748), Frédéric se plaint de ses achats. « J'ai reçu les derniers tableaux de Petit; il y en a trois de fort beaux, deux médiocres, et cinq infâmes. Je ne sais à quoi Petit a pensé, mais c'est de tous les envois qu'il m'a faits le plus mauvais. » Petit s'y était-il trompé lui-même? A voir les copies ou les pastiches assez grossiers qui, à Potsdam et à Sans-Souci, se trouvent mêlés à des toiles d'une valeur et d'une authenticité indiscutables, il faut bien

(1) Il a même publié un *Examen critique des différentes écoles de peinture* (1 vol. in-8°, Berlin, 1768) qu'il est curieux de consulter pour apprécier le goût de cette époque.

reconnaître, du moins, qu'on avait, à Paris, un peu exploité cet engouement du roi. Celui-ci d'ailleurs ne rendait pas toujours facile à ses agens la satisfaction de ses goûts déjà assez exclusifs, car il compliquait encore ses commandes réitérées par l'ordre qu'il leur donnait de lui rechercher des pendans ou des tableaux de dimensions déterminées, en vue d'un vide à remplir sur les parois de ses appartemens ou de sa galerie.

Ce n'étaient pas seulement des tableaux que Frédéric voulait acheter pour embellir sa nouvelle résidence. Dès 1742, moyennant une somme de 36,000 thalers, il s'était rendu acquéreur de la collection d'antiques que notre ambassadeur à Rome, le prince Melchior de Polignac, avait amassée pendant un long séjour en Italie et que le roi de Prusse, après la mort de ce diplomate, était heureux, comme il l'écrivait à Voltaire, « de pouvoir escamoter à Paris. » Cette collection, fort mélangée, comprenait une centaine de bustes, dont un petit nombre seulement étaient remarquables, celui d'Homère entre autres, qui orne encore aujourd'hui la Bibliothèque de Sans-Souci. Parmi les statues, peu nombreuses et malheureusement très dégradées par de grossières restaurations, on distinguait *la Joueuse d'osselets* et les dix figures découvertes par le cardinal dans des fouilles faites à Ostie et qui, suivant lui, avaient dû autrefois former un ensemble auquel il avait fort gratuitement assigné la dénomination d'*Achille parmi les filles de Lycomède*. En 1747, une autre statue de bronze trouvée près du château Saint-Ange, dans le lit du Tibre, et représentant un jeune garçon en prières, les bras levés vers le ciel, avait aussi été acquise du prince de Lichtenstein, au prix de 5,000 thalers. Le roi, qui la connaissait d'après une gravure de Camerata, avait conçu pour elle une vive admiration. Aussi manifesta-t-il une grande impatience de conclure ce marché et de voir arriver son emplette. Celle-ci, ayant pleinement répondu à son attente, fut aussitôt installée devant la fenêtre de la Bibliothèque de Sans-Souci.

Outre ces acquisitions, suivies de quelques autres moins importantes en Italie et en Allemagne, le roi commandait à Paris des copies d'après l'antique ou des œuvres originales à divers artistes, notamment à Sigisbert Adam et à Bouchardon. En échange de chevaux qu'il avait envoyés à Louis XV, il recevait de lui en 1749 deux groupes de Sigisbert Adam, *la Pêche* et *la Chasse*, et deux autres statues que Pigalle avait exposées l'année précédente : une *Vénus* et un *Mercure attachant ses talonnières*, considéré comme un des meilleurs ouvrages de cet habile sculpteur. Le roi les avait fait disposer auprès du grand bassin de Sans-Souci, car il était aussi préoccupé, depuis quelque temps déjà, de la décoration de ses jardins. Dès 1745, dans une lettre datée du camp même de Chlum (16 août),

par l'intermédiaire de Rothembourg, il charge Petit de lui acheter « deux beaux groupes de marbre colossals. Le sujet m'est égal, dit-il, pourvu que cela soit beau. Quand même ces groupes me coûteraient cinq à six mille écus, je les paierais. Peut-être pourra-t-il aussi trouver deux beaux vases de marbre, ornés d'or moulu; ce sont de ces choses qu'il faut avoir pour embellir Potsdam. »

Frédéric est bien généreux à ce moment; il est vrai qu'il a atteint son but et que la paix qu'il va conclure consacre pour lui une acquisition bien autrement importante, celle de la Silésie. Il lui est bien permis de satisfaire quelques caprices. Aussi les lettres qu'il écrit alors coup sur coup sont-elles remplies des recommandations les plus pressantes et les plus variées. Dans deux billets antérieurs de quelques jours adressés également à Rothembourg, et datés comme le précédent du camp de Chlum, il le prévient (6 juillet 1745) qu'il envoie 5,000 écus à Petit « pour l'achat d'un lustre en cristal de roche aussi beau qu'on peut l'avoir pour ce prix-là; » et, le 10 août, il annonce qu'il fera payer « les 2,550 écus, moyennant quoi il aura la belle table dont on lui parle et les quatre tableaux de Watteau. » Il craint seulement que les dimensions du lustre ne soient trop grandes et « qu'il ne fasse pas un bon effet dans les chambres de Potsdam. » Aussi donne-t-il à Petit les dimensions de l'appartement afin que celui-ci se rende un compte exact des proportions; il déclare d'ailleurs s'en rapporter à lui pour le choix. Plus tard, dans la même lettre où il se plaint des tableaux que lui a expédiés son agent (3 mai 1748), il parle des dessins qui lui ont été envoyés de Paris pour deux pendules qu'il veut commander: « Il faut qu'elles soient toutes deux de sept pieds et d'écaille de tortue (1); le dessin de l'une me paraît fort beau, et celle en console fort vilaine. J'en voudrais avoir deux petites comme vous en avez pour mettre sur des consoles, mais il ne faut pas qu'elles excèdent trois pieds. » Sachant ces dispositions de Frédéric et désirant lui être agréable, la marquise de Pompadour lui fait elle-même alors présent d'une pendule d'un travail merveilleux, exécutée, dit-on, d'après ses dessins. On rapporte même que, pour répondre à cette attention et peut-être aussi afin de stimuler l'amour-propre des ouvriers qu'il employait, le roi de Prusse leur avait commandé une autre pendule qu'il voulait offrir à la marquise, mais que, mécontent du résultat de cette tentative, il dut renoncer à son projet.

Le règne de Frédéric-Guillaume n'avait pas été favorable aux arts. En lui succédant, Frédéric II ne trouvait que bien peu d'aides autour de lui pour des travaux qui exigent des qualités de goût et

(1) Nous avons, en effet, remarqué à Potsdam et à Sans-Souci plusieurs pendules à gaines ornées, d'une grande richesse et d'une exécution très fine, fabriquées à Paris et portant les noms de Fr. Beckaert, Charost, Joh. Biesta, etc.

d'instruction artistique dont il ne pouvait espérer la brusque apparition dans son pays. Il avait donc cherché à s'assurer la collaboration d'artistes et d'ouvriers habiles en s'efforçant de les attirer à Berlin des diverses parties de l'Allemagne et de l'étranger. Les noms de la plupart d'entre eux et l'indication de leurs principaux ouvrages nous ont été conservés dans un inventaire dressé un peu plus tard par Mathieu OEsterreich, inspecteur de la galerie royale de Sans-Souci. Ce sont d'abord les sculpteurs Heymuller, Petschold et P. Benckert, auxquels étaient dues les cariatides du grand escalier de Potsdam, et d'autres œuvres placées dans les jardins. Le dernier de ces artistes était originaire de Bamberg et le roi prenait parfois plaisir à le visiter dans son atelier et à l'y voir travailler. Un autre sculpteur, qui comme les trois premiers s'était fixé à Potsdam et devait y mourir, B. Gieze, était réputé pour ses ornemens en bronze doré, mais sans égaler cependant le talent de Svitzer. Celui-ci avait exécuté la décoration de plusieurs cheminées et surtout les médaillons contenant les figures de l'Astronomie, de la Musique, de la Peinture et de la Sculpture, ainsi que les trophées composés des attributs de chacune d'elles, qui ornaient les boiseries de cèdre de la bibliothèque de Sans-Souci, une pièce « vraiment galante et magnifique, » dit OEsterreich, et qui est, en effet, d'un goût exquis. Quelques-uns des plafonds étaient du stuccateur Merck et c'est de Baireuth que le roi avait fait venir le brodeur Heinischeck, dont les encadremens et les passementeries d'argent qui garnissent plusieurs des tentures du château de Potsdam, s'harmonisent délicieusement, dans la chambre du roi par exemple, avec une étoffe de damas bleu-clair, semée de fleurs d'argent. Les meubles en bois sculpté, également garnis en argent, complètent cet ensemble d'une originalité et d'un effet charmans. Une balustrade en argent, surmontée d'Amours et portant entre chacun de ses piliers des touffes de pavots et de mignonnes fleurettes qui en allègent l'aspect, fermait la chambre et la séparait de la bibliothèque voisine (1). Dans les appartemens, des tables en mosaïque, des armoires, des commodes et d'autres meubles en marqueterie d'écaille, garnis en argent ou en bronze doré, étaient l'ouvrage d'un nommé Spindler, aussi originaire de Baireuth, et de trois Suisses, les frères Calame et Melchior Kambly de Zurich.

Mais le plus habile de tous ces artistes, celui qui, sous les ordres de Knobelsdorf, avait la direction des travaux, J.-Auguste Nahl, était un homme d'un véritable talent. Après avoir reçu de son père, — un sculpteur qui s'était également formé à la petite cour de Bai-

(1) Le mobilier de Versailles présentait avant la révolution plusieurs exemples de cette ornementation où l'argent remplaçait le cuivre doré, et Robert de Cotte, en 1717, avait également tiré parti de ce genre de décoration dans les ouvrages exécutés sous sa direction, pour le château de Brühl, appartenant à l'électeur de Cologne.

reuth, — ses premières leçons, il avait voyagé en France et en Italie. Fixé à Strasbourg de 1736 à 1741, il avait pu y profiter des meilleurs enseignemens à l'école de Robert de Cotte et de Boffrand, car c'est le moment où ces deux architectes y exécutaient au château épiscopal de cette ville des travaux considérables pour le prince de Rohan. Nahl, appelé en 1741 à Berlin, y résida jusqu'en 1746. Il déploya pendant cet intervalle une remarquable activité, sculptant pour le compte du roi des statues ou des vases dans les palais ou les jardins, dirigeant la décoration du théâtre du château de Potsdam, faisant enfin de la grande salle à manger de ce château une merveille de richesse et d'élégance. Le décor de cette salle, du style Louis XV le plus pur, est formé d'ornemens en cuivre doré appliqués sur des lambris blancs. Autour des quatre portes et des quatre fenêtres, comme autour des glaces, des panneaux et des voussures, cette légère broderie de métal, qui en dessine nettement les contours et les harmonieuses proportions, court flexible et gracieuse, semée çà et là de bouquets, de guirlandes ou de trophées. De nombreux candélabres placés aux glaces, sur la cheminée et au milieu des panneaux se rattachent à la décoration générale, ainsi que d'immenses consoles également en bronze doré et découpé, ornées de rocailles et de corbeilles de fleurs. Enfin la cheminée de marbre rouge est elle-même sobrement encadrée par des rinceaux de cuivre. Tout cet ensemble, dont la composition aussi bien que l'exécution fait le plus grand honneur à l'artiste qui l'a imaginé, est d'un aspect plein de gaîté et d'un luxe tout à fait merveilleux. Si le style en est bien français, nous ne ferons pas de difficulté de reconnaître que nous n'avons trouvé ni chez nous ni ailleurs aucun autre exemple d'un goût si magnifique et si délicat.

III.

La musique, on le pense bien, n'était pas oubliée par Frédéric, et il entendait, surtout en cette affaire, suivre son goût propre et ne s'en rapporter qu'à lui-même. Derrière le souverain on sent toujours percer le virtuose. Au dire des contemporains, ce talent du virtuose était réel et si le témoignage que la margrave nous en donne peut paraître suspect quand elle avance, dans ses *Mémoires*, que « sans flatterie, on peut dire qu'il surpassait les plus grands maîtres, » on ne saurait à ce propos récuser des juges plus impartiaux et plus compétens; Burney, par exemple, qui dans son *Voyage musical*, parle avec éloges de « l'embouchure de Frédéric et de son talent à jouer les adagios. » Le concert de chaque soir, nous l'avons dit, est pour le roi plus qu'une distraction; c'est une nécessité. Où qu'il soit, en voyage, au camp et même à la guerre, il ne peut s'en pas-

ser. C'est toujours aussi une faveur que d'y être admis. Mais quelle que soit l'habileté de l'exécutant, le divertissement doit être médiocre pour les invités, car la flûte seule fait presque tous les frais de ce concert, et si, à raison de sa sonorité spéciale, cet instrument est précieux dans un ensemble, isolé il ne laisse pas de provoquer assez vite une impression de monotonie inévitable et devenue proverbiale. Or ce n'est pas un air seulement, ce sont d'ordinaire trois morceaux de suite qui sont infligés au public.

Par leur solennité, les apprêts de cette séance touchent d'ailleurs au plus haut comique. Le royal musicien ne veut pas se produire avant d'être bien sûr de son mécanisme et de son embouchure. Enfermé seul dans la salle du concert, il prélude, il s'entraîne, pendant que les invités stationnent dans une pièce voisine, attendant qu'il ait fini de repasser ses traits. Quand il juge que ses doigts sont assez déliés et que, par ces exercices préliminaires, il a assuré la pureté de son exécution, sur un signe de lui les portes sont ouvertes. Alors, auditeur ou musicien, chacun doit en silence gagner sa place et s'y tenir coi. Le concert commence et se compose le plus souvent d'un *concerto* et de deux *duos* que Frédéric exécute avec Quantz, lequel est naturellement chargé de la seconde partie. A peine laisse-t-on un court intervalle entre chaque morceau. Parfois cependant le roi fait quelques observations sur l'exécution même ou sur le caractère de ce morceau, et c'est pour lui l'occasion de s'élever contre les innovations du goût moderne, qu'il blâme et condamne sévèrement. Quantz, qui n'est pas non plus pour les innovations, appuie avec force les appréciations du roi. Mais généralement les trois morceaux se succèdent à la file, sans interruption, au milieu d'un silence religieux, car Quantz a seul le privilège d'encourager son élève, de crier bravo aux bons endroits et même d'applaudir aux traits réussis. A tout autre les marques d'approbation sont sévèrement interdites. Un claveciniste assez distingué, C. Fasch, ignorant cette règle et invité à un de ces concerts lors de son passage à Berlin, ayant eu le malheur de manifester son contentement et de renchérir sur les bravos de Quantz, se voit expulsé impitoyablement de la salle. C'est Benda qui dirige l'orchestre; quelquefois aussi Emmanuel Bach accompagne simplement au clavecin, et il paraît que la tâche n'est pas toujours facile, car si l'embouchure de Frédéric est excellente, la mesure, en revanche, n'est pas précisément son fort. Ce Bach, le second fils du grand Sébastien, est ce musicien remarquable qui a su le premier donner à la sonate la forme que Haydn et Mozart ont respectée et consacrée. Le clavecin lui-même, du reste, à cette époque, est en voie de transformation. On cherche de divers côtés à le perfectionner, de façon à lui permettre l'expression des nuances

qui jusque-là lui était refusée, et un facteur nommé Silbermann vient d'apporter à sa fabrication des modifications notables (1). Le roi se tient au courant de ces améliorations et s'y intéresse tellement qu'il n'a pas moins de quinze pianos de Silbermann dans ses diverses résidences. Quant aux flûtes, c'est Quantz qui les lui fournit, car en même temps qu'il est musicien, c'est aussi un facteur excellent et on peut croire qu'il met un soin particulier à pourvoir son élève de ses meilleurs instrumens.

Frédéric ne se contente pas d'exécuter, il compose. C'est surtout le matin, à sa toilette, quand on le frise, que les idées lui viennent. De peur de les perdre, il les note aussitôt, car, nous le savons, l'inspiration lui est parfois rebelle, et il se plaint lui-même de « la sécheresse de son imagination. » Il a cependant composé une centaine de morceaux pour la flûte, deux marches, et une cantate faite à l'occasion d'une visite de sa mère. De même que Voltaire « blanchit » la littérature du roi, Agricola, l'organiste de la cour, revoit ses compositions, souvent un peu incohérentes, et en corrige les hérésies harmoniques.

Bien que Frédéric s'intéresse surtout à la flûte, il n'est pourtant pas, à ce moment du moins, indifférent à d'autres distractions. Il veut avoir un opéra, un corps de ballet, un théâtre de comédie, et il veille lui-même à ce qui touche à leur organisation et au recrutement de ces différentes troupes. Pour l'opéra, il a ses idées ; s'il n'aime que la musique allemande, si Graun et Hasse demeurent ses compositeurs favoris, comme chanteurs il ne veut que des Italiens ; il les impose à Graun, qui préférerait s'entourer de ses compatriotes. Il est entendu d'ailleurs qu'on ne doit jamais chanter en allemand et très souvent les paroles des cantates et des opéras ont été mises en vers français par le roi lui-même, celles de l'opéra de *Silla* notamment, puis traduites du français en italien par un certain Tagliazucchi. Parfois aussi Frédéric intercale dans les pièces qu'on joue des morceaux de sa composition, et en 1755 il écrit à la margrave qu'il s'amuse à arranger, d'après la tragédie de Racine, un opéra des *Frères ennemis*.

Les chanteurs viennent d'Italie, mais c'est de France que le roi de Prusse tire ses danseuses et ses acteurs. Presque au lendemain de son avènement, quoique la cour soit encore en deuil, il s'occupe d'assurer les représentations pour la saison suivante et il écrit de Rheinsberg à Voltaire (octobre 1740) : « Voudriez-vous engager le comédien La Noüe... et lui enjoindre de lever une troupe en France et de l'amener à Berlin le 1er juin 1741. Il faut que la troupe

(1) C'est pour marquer le résultat de ces perfectionnemens que l'instrument ainsi modifié recevait le nom de piano-forte.

soit bonne et complète pour le tragique et le comique; les premiers rôles doubles. » Le 28 janvier suivant, Voltaire écrit de Bruxelles que l'engagement est fait, mais au dernier moment surgissent des difficultés imprévues. Ce n'est pas, en effet, une petite affaire que de recruter une troupe et de décider des acteurs de quelque talent à s'exiler en Prusse et surtout de les y retenir. Leurs exigences sont déjà assez fortes et, quand on ne veut pas être rançonné, il faut longuement discuter les prix et se rabattre sur les médiocrités. Au mois de juillet 1743, Rothembourg est parvenu, après maint débat, à enrôler un danseur appelé Pottier et une ballerine du nom de Roland. Le mois suivant déjà, le couple s'enfuit de Berlin; voilà le corps de ballet désorganisé, et en toute hâte Frédéric envoie une note à Chambrier, pour assurer en temps utile la composition de « sa troupe cabriolante. » Les chanteurs ne lui donnent pas un moindre souci. « Mes chapons d'Italie viennent d'arriver (1), écrit-il à Rothembourg (novembre 1743); on dit qu'ils sont d'un acabit admirable et qu'ils feront tourner la tête à tout Berlin. » Mais les voix de ces Italiens ne résistent pas toujours à la rudesse du climat; bientôt celle de Salimbeni est tout à fait usée et il faut, comme Frédéric le mande à sa sœur, « envoyer encore au marché aux chapons et voir si on en trouvera quelqu'un qui chante bien et qui soit traitable. »

D'Argens, qui est à Paris vers ce temps (23 mai 1743), est aussi chargé de pourvoir à la bonne composition de la troupe de comédie et il engage quelques acteurs, se réservant pour l'un d'eux « de le faire étudier et de lui donner les conseils que tout auteur est obligé en conscience de donner à tout sujet et vassal d'Apollon » (12 juin 1743). Plus tard, Frédéric profite d'un nouveau voyage de d'Argens à Paris pour le charger de nouveau de toutes ses commissions théâtrales. Le marquis est fort répandu; il hante les coulisses, passe en revue acteurs et comédiennes, et il expose, en les grossissant un peu, les difficultés qu'il rencontre dans sa mission. L'occasion lui est bonne de faire ainsi valoir une actrice attachée au théâtre de Berlin, Mlle Babet Cochois, qui est sa maîtresse, et dont il fera bientôt sa femme. Il insiste donc sur la rareté des sujets : « Une nommée de Barnaud, qui s'est présentée pour les premières amoureuses, a quarante ans; il lui manque six dents et elle est d'une figure aussi aimable que Mme de Hauteville (2). » De plus, les prétentions des sujets un peu en vue sont exorbitantes, même en province; « quant au théâtre de Paris, il est impossible d'en faire sortir des acteurs

(1) Il s'agit des chanteurs Bruscolini et Salimbeni.
(2) C'était une actrice du théâtre de Berlin.

sans des sommes considérables. » Il y a, du reste, une disette absolue de danseuses à l'Opéra, où, « excepté la Camargo, qui a quarante-trois ans, il n'y a que des danseuses de troisième ordre. » Toujours est-il que l'opéra doit être pour Frédéric une dépense assez coûteuse, le nombre des représentations étant très restreint et celui des places payantes fort limité, puisqu'on est prié par invitation et que le parterre est réservé aux soldats, qui s'y rendent par escouades. L'aspect de ce parterre devait même être assez étrange, car si chaque grenadier n'avait droit qu'à une place, il était cependant permis à ceux qui étaient mariés d'amener leurs femmes, à condition de les tenir perchées sur leurs épaules pendant la représentation.

En supportant les frais assez élevés que lui occasionne l'entretien de son théâtre, le roi n'a pas uniquement en vue une satisfaction d'amour-propre. Jeune, il a toujours eu cette passion du théâtre, et s'il ne joue plus lui-même la comédie, c'est un genre de divertissement qui ne cesse pas d'être fort en vogue à sa cour et auquel ses frères, la princesse Amélie, et les personnes de son entourage, continuent à se livrer. Frédéric assiste non-seulement aux représentations, mais « aux épreuves; » il surveille tout, « les décorations et les habillemens. » Il ne se contente pas de recruter le personnel, il va même, comme d'Argens, jusqu'à instruire ses chanteurs et prétend leur donner des leçons. Il écrit à sa sœur (de Potsdam, 25 février 1743) : « J'ai ici musique le soir et j'ai un chanteur qui deviendra un des premiers virtuoses de l'Europe. Il s'appelle Porporino. Sa voix est un soprano. Je lui apprends encore l'adagio. » Le vainqueur de la Silésie faisant répéter des adagios à un chanteur italien, certes le rapprochement est imprévu. Afin d'encourager son élève, le royal compositeur écrit exprès pour lui deux airs qui sont intercalés dans la *Cleofide* de Hasse et dont la Bibliothèque de Berlin possède les manuscrits. La margrave est mise au courant de tout ce personnel théâtral, du fort et du faible de chacun, de l'ordre des représentations, des opéras qui figurent sur les programmes et dont généralement Graun est l'auteur. On joue successivement *Rodelinde*, *Scipion*, *Artaxerxès*, et surtout *Cajo Fabrizio*, qui, avec le *César* de Keyser, obtient le succès le plus marqué. Grâce aux soins et à la surveillance du roi, la troupe est peu à peu devenue excellente ; dans la comédie « l'arlequin est aussi bon qu'on en puisse avoir. » Frédéric est également ravi du maître de ballets ainsi que de sa sœur, et il vante le talent tout à fait surprenant de l'Astrua, « qui fait des arpeggios comme *les violons*... et chante tout ce que la flûte joue, avec une agilité et une vitesse infinie. » Enfin, il attend la Barberina pour compléter sa troupe d'opéra. L'engagement de cette Barberina ne fut cependant pas chose facile, et il fallut

recourir à un véritable enlèvement pour la séparer d'un amant qui ne voulait pas la quitter (1).

Toute cette période de la vie de Frédéric est marquée, on le voit, par une activité extraordinaire et par un vif désir de justifier et d'accroître le renom d'élégance et d'esprit qu'il s'était fait à Rheinsberg. Sa correspondance avec ses agens à l'étranger, nous l'avons dit, est instructive à étudier à cet égard, surtout celle qu'il entretient d'une manière suivie avec Rothembourg, A côté des recommandations diplomatiques qu'il lui adresse, non content de le charger de ses achats de tableaux, de statues, de mobilier, il arrive au roi de lui demander encore dans la même lettre « des poudres parfumées, de bonnes senteurs, des jambons de neige et des plants de vigne. » Avec d'Argens, c'est bien autre chose, et le court billet qu'il lui adresse à Paris et que nous donnons ici suffit à montrer la diversité des services qu'il attend de lui : « Si vous voulez faire toutes mes commissions, je vous dirai tout ce qu'il me faut et que vous me procurerez en tout ou en partie : un ou deux peintres habiles ; un bon valet de comédie, car Bollog est parti ; une première actrice. — *N.-B.* Petit a écrit de deux filles qu'il pourra vous montrer. Si elles sont belles et si elles ont du talent, cela ira le mieux du monde. Si vous pouviez encore trouver quelque homme aimable, d'un bon caractère, qui n'est point pédant et versé dans la littérature, je serais très aise d'en faire l'acquisition. Cette lettre-ci vous servira de pleins pouvoirs ; » et il ajoute, car il est un peu las des ennuis réitérés que lui a déjà causés ce personnel d'acteurs et d'actrices : « Pour toutes les personnes de théâtre, il faut les engager pour six ans, sans quoi c'est l'ouvrage de Pénélope que de faire jouer la comédie. »

Frédéric a fort à penser, mais il suffit à tout, et dans ces années de jeunesse, il montre un entrain vraiment prodigieux. Avec le temps, tout ce beau feu va se calmer. Une économie assez étroite et une humeur moins sociable succéderont bientôt aux généreuses dispositions des premières années, et cette vie, dont les commencemens témoignaient de préoccupations si élégantes et si raffinées, aboutira, sur son déclin, à une indifférence absolue pour tous les goûts élevés qui d'abord y avaient tenu tant de place.

IV.

Même à l'époque où ces goûts étaient le plus vifs, ils n'auraient d'ailleurs jamais eu le pouvoir de détourner Frédéric de tâches qu'il

(1) Cette Barberina, dont l'existence fut marquée par d'assez nombreuses aventures, est la seule personne qui passe pour avoir inspiré au roi quelque chose qui ressemble à un attachement un peu tendre. Mais ce caprice, s'il y céda, ne dura qu'un moment.

jugeait plus importantes. La sollicitude qu'il montrait pour les arts et les momens qu'il leur accordait n'absorbaient, nous l'avons dit, que la moindre part de son activité. Nous savons qu'il trouvait du temps pour lire, pour écrire sur l'histoire, pour faire des vers, pour correspondre avec nos auteurs, avec les souverains et les hommes d'état de l'Europe. Le roi a aussi des hôtes et il faut bien qu'il leur accorde quelques instans. Mais, en dehors des repas du soir et des entretiens avec Voltaire, pour lequel, pendant son séjour à Sans-Souci, il était toujours accessible, d'ordinaire il n'aime pas les longues visites et il le fait assez vite sentir à quiconque n'y prendrait point garde. Quant aux soupers de Frédéric, ils sont restés célèbres, et la conversation, qui ne tarit pas, y roule sur les sujets les plus variés. Le charme en est si vif que les convives s'oublient autour de la table, à ce point que les domestiques, obligés de prolonger ainsi la veille, en ont les jambes enflées et tombent de fatigue. Ce n'est pas cependant pour ménager ses gens, c'est surtout pour être plus libre que Frédéric se débarrasse de leur présence en faisant installer dans la salle à manger de Potsdam un mécanisme au moyen duquel, après chaque service, la table descend à l'étage inférieur et en remonte servie à nouveau. Je laisse à penser les propos que ces murs ont entendus, car la retenue n'est le fait d'aucun des compagnons du roi, ni du roi lui-même. Il aime les plaisanteries épicées et, jusque dans ses lettres à la margrave sa sœur, il ne se prive pas de grivoiseries assez risquées. C'est sur ses indications et d'après son propre croquis que, pour lui complaire, Pesne a dû peindre, dans la salle à manger de Sans-Souci, une priapée d'un goût équivoque, dont, avec son talent un peu vulgaire, l'artiste a eu sans doute quelque peine à se tirer. Frédéric pense probablement lui faire ainsi expier les tableaux religieux qu'il a pu commettre, et il formule à son usage une esthétique dont le fond et la forme se valent assurément :

> Abandonne tes saints entourés de rayons,
> Sur des sujets brillans exerce tes crayons...
> Et souviens-toi toujours que c'est au seul amour
> Que ton art si charmant doit son être et le jour.

En vérité, on n'est pas plus galant, et Voltaire, qui a la platitude de trouver bons ces méchans vers et de les qualifier de chef-d'œuvre, va jusqu'à dire que « c'est ainsi que Despréaux les eût faits. »

A côté de ces menues distractions, il y a pour Frédéric le travail sérieux, celui qui concerne son métier de roi. Il a beau faire le dégoûté, prétendre qu'il regrette « mille fois sa chère retraite de Rheinsberg, les arts, ses amis et son indépendance, » il est plus sincère quand il ajoute qu'il faut « se plier à son état dans le monde

et se faire un plaisir de son devoir. » (2 février 1742.) Le soin de son armée, de ses finances, l'administration de son royaume, les tortueuses combinaisons de sa politique extérieure, voilà sa vraie tâche, et il ne l'oublie jamais. A côté des recommandations relatives à ses achats d'objets d'art, au recrutement de ses acteurs, il écrit à Rothembourg (27 août 1743) : « Je règle mes finances, très persuadé que l'on n'est grand au dehors qu'à proportion que l'on est puissant et bien arrangé dans son intérieur; » et dans une autre lettre, rendant compte à son fidèle Jordan de l'emploi de sa journée qui commence : « Adieu, lui dit-il, je vais écrire au roi de France, composer un solo, faire des vers à Voltaire, changer les règlemens de l'armée, et faire encore cent autres choses de cette espèce. »

Si Frédéric sait ainsi employer tous ses instans, il ne gaspille pas non plus son argent. Dans sa jeunesse, il a pu se laisser parfois entraîner, par amour-propre, à des dépenses d'une utilité contestable; mais il s'est bientôt arrêté sur cette pente, et ces dépenses d'ailleurs n'ont jamais été désordonnées. On ne peut que l'approuver quand, à propos des exigences de deux danseuses, il écrit à Rothembourg de ne point céder à leurs prétentions, car « les gages des personnes utiles à l'état doivent être infiniment supérieurs aux pensions de ceux qui ne le servent que par des gambades. » Mais ce n'est pas seulement sur le budget de son théâtre qu'il s'observe. Il n'imitera jamais « son gros voisin de Saxe » qui se ruine en frais de toute sorte pour le mariage de ses enfans et qui « engagerait la Saxe chez un juif pour faire une belle dépense. » Souvent il revient sur ce sujet, comme si cette prodigalité du *gros voisin* était pour lui un reproche indirect. En refusant l'achat d'une œuvre de Raphaël qui lui était proposé, il semble avoir à cœur de se défendre lui-même : « Libre au roi de Pologne de payer 30,000 ducats pour un tableau de Raphaël et d'établir en Saxe une contribution de 100,000 thalers. Telle n'est pas ma méthode. Ce que je puis avoir à un prix raisonnable, je l'achète; mais ce qui est trop cher, je le laisse. Je ne puis faire de l'argent, et quant à accabler mes sujets d'impôts, ce n'est pas mon affaire. »

Mais s'il renonce à des achats qu'il trouve trop coûteux, le roi de Prusse voudrait cependant pouvoir provoquer et développer chez son peuple le goût des arts. Aussi s'efforce-t-il toujours d'attirer à sa cour tous ceux qu'il croit capables de l'aider dans ses desseins; mais il n'arrive guère à s'attacher que des hommes d'un mérite tout à fait secondaire. Après la mort de Pesne (1757), la direction de l'Académie est confiée à Lesueur, un autre peintre français des plus médiocres, dessinateur assez habile cependant, qui s'emploie de son mieux à perfectionner les méthodes d'enseignement, et qui, pour

atteindre ce but, entreprend lui-même une publication de modèles. Tout en cherchant au dehors les artistes dont le concours lui semble désirable, Frédéric n'a garde d'oublier ceux qu'il a déjà sous la main et il leur fait de nombreuses commandes. Il encourage aussi la création d'industries nouvelles et s'intéresse à leur développement. Une fabrique de tapisserie de haute lice, installée à Berlin par Vigné, exécute pour Sans-Souci deux séries de panneaux représentant les uns des fleurs, les autres des épisodes de l'histoire de Psyché dont Amédée Van Loo avait dessiné les compositions. Frédéric est secondé dans ses diverses entreprises par un marchand nommé Gotzkowsky, homme plein d'initiative et d'intelligence, et qui monte lui-même à Berlin une manufacture de velours et d'étoffes de luxe. Le roi s'intéresse aux progrès de cette fabrication; il en envoie les premiers spécimens à la margrave (décembre 1746). Plus tard, il entre encore dans les intentions de Gotzkowsky et peut-être même les inspire-t-il en favorisant la création d'une manufacture de porcelaine qui, au détriment d'une autre fabrique fondée en 1750, par Nægeli, va bénéficier des faveurs du vainqueur de la Saxe. Frédéric, en effet, bien qu'il raille les dépenses que le roi de Pologne fait pour les arts, sait à l'occasion en profiter sans aucun scrupule. C'est ainsi qu'il ordonne d'enlever en bloc de Meissen la matière première, les pâtes, quelques-uns des chimistes et des décorateurs ou des ouvriers attachés à cette fabrique. Il les fait transporter à la manufacture de Berlin, laquelle est acquise en 1763, puis érigée en manufacture royale (1).

Tous les moyens, on le voit, sont bons à Frédéric et si ses procédés manquent parfois de correction, son but du moins est louable. Ce but, il l'indique lui-même dans cette lettre à sa sœur (16 novembre 1746), où enviant une fois de plus aux Français leur goût et leur culture, il ajoute, non sans quelque amertume : « Nous sortons de la barbarie et nous sommes encore au berceau. » Puis, après avoir énuméré les artistes que déjà il a pu attirer près de lui et ceux qu'il attend encore, il termine par ces mots : « Tout cela sont des étrangers, et s'ils ne forment pas des élèves de notre nation, il en sera comme du temps de François Ier qui fit venir les arts d'Italie en France, mais qui n'y fructifièrent pas. » L'exemple peut paraître excellent à suivre; mais la comparaison n'est point exacte. La France, au temps de François Ier, n'était pas un pays nouveau pour les arts, et les emprunts que ce roi a faits à l'Italie ne devaient amener chez nous d'autres résultats que de substituer le style de la renaissance

(1) Cette violente translation du personnel et des procédés mêmes de fabrication, de la manufacture de Meissen à celle de Berlin, explique la similitude qui existe au début entre les produits de ces deux fabriques. Le décor aussi bien que la couleur de ces produits présentent, à ce moment, des analogies frappantes.

aux traditions déjà bien anciennes et depuis longtemps non interrompues de notre art national. Ce style même de la renaissance, en s'acclimatant en France, s'y était vite transformé, et les châteaux de la Loire, la cour du Louvre, pour ne citer que ces seuls exemples, sont des monumens bien français dont on ne trouverait pas l'équivalent en Italie. Au contraire, le sol dans lequel Frédéric prétendait transplanter et faire reprendre en pleine croissance un art de complexion si délicate et qui dérivait chez nous d'influences si nombreuses et si variées, ce sol de la Prusse n'était aucunement préparé pour le recevoir. Aussi, ne rencontrant ni la culture préalable ni le soutien qui lui aurait permis de prendre racine et de se développer, cet art était promptement destiné à s'épuiser. Pour prolonger sa durée, Frédéric se voyait condamné à renouveler incessamment les emprunts qu'il faisait à l'étranger, à la France surtout, afin de stimuler une production locale qui devait toujours demeurer précaire et factice. C'est ainsi dans le dessein de venir en aide à cette production qu'après la paix d'Hubertsbourg il entreprit à Potsdam la création du Nouveau-Palais (1763-1769), situé à l'extrémité du parc et relié aux châteaux de Sans-Souci et de Potsdam par de grandes avenues.

La direction des travaux fut confiée à un architecte français assez habile nommé F. Legeay, dont la réputation était arrivée jusqu'au roi. A la mort de Knobelsdorf, Legeay avait hérité de sa charge, et il avait déjà fourni les plans de l'église catholique à Berlin, un monument assez lourd, d'une simplicité un peu nue, et sans grand caractère. Il crut l'occasion bonne cette fois pour se donner carrière, et le bâtiment des communs du Nouveau-Palais, exécuté d'après ses dessins, montre assez qu'il s'était mis en frais d'imagination. C'est une construction massive dont les deux ailes, surchargées d'ornemens, sont rattachées par une colonnade à travers laquelle on entrevoit une vaste perspective. L'édifice est flanqué de trophées, de rotondes en cuivre et d'obélisques dans le goût de l'époque. Il rappelle d'ailleurs un des projets les moins heureux de Boffrand, celui que cet artiste avait imaginé pour la décoration de la place Dauphine. Quant au plan du château lui-même, on peut croire que Legeay n'avait rien épargné. Mais le roi avait aussi ses idées à cet égard et il y tenait. En consultant la volumineuse collection de dessins d'architecture qu'il avait réunie, Frédéric empruntait à chacun d'eux ce qui lui convenait, croyant qu'on peut ainsi impunément mêler tous les styles. Legeay, qui avait sa dignité, et qui entendait respecter les règles de son art, défendait son projet. Un jour, le débat devient plus vif, et il faut bien convenir que l'architecte a ses raisons pour ne pas vouloir se soumettre. Il s'agit de l'entrée du Nouveau-Palais à laquelle il prétend donner une im-

portance et un caractère décoratifs qui soient en harmonie avec le caractère de l'ensemble. Il a mis cette entrée au centre avec un vestibule et un escalier d'honneur. Frédéric, au contraire, propose d'ouvrir simplement jusqu'en bas la fenêtre du milieu pour servir d'entrée ; il ne veut pas non plus de vestibule, on le remplacera par une grotte, et, quant à l'escalier, il sera très modeste et relégué dans un coin. La discussion s'échauffant : « Je suis le maître, dit le roi, et c'est pour moi qu'on construit. » A quoi Legeay, piqué au vif, répond que son honneur est engagé et qu'il ne cédera pas. Des propos aigres on vient aux menaces, et, Frédéric faisant mine de lever sa canne sur l'architecte, celui-ci met la main sur son épée. Il fallut bien se séparer, et la retraite de Legeay laissa au roi toute liberté pour suivre son idée et s'en tenir à son plan, qui fut en effet exécuté.

Dans les constructions précédentes, surtout pendant la période qui s'étend de 1740 à 1756, Frédéric avait pu employer des artistes formés à bonne école. La décoration du Nouveau-Palais, confiée à leurs successeurs ou à leurs élèves, est loin de présenter les qualités de goût que nous avons constatées dans les châteaux de Potsdam et de Sans-Souci. La France, qui avait inspiré ces derniers ouvrages, avait elle-même vu succéder au style sobre et correct de Robert de Cotte et de Blondel une ornementation moins fine et moins discrète. Avec Oppenord par exemple, des formes étranges et contournées sans motif s'étaient introduites dans notre architecture. Mais ces excès contre lesquels, avec le style de Louis XVI, une réaction devait promptement se produire, étaient contenus chez nous par l'éducation de nos artistes, par les habitudes et les traditions d'un goût délicat. En Allemagne, au contraire, où l'on se bornait à nous copier, ces pastiches devaient naturellement aboutir aux plus monstrueuses exagérations. Nahl, dont la direction avait été marquée par des productions pleines de mesure et de distinction, s'était éloigné de Berlin en 1746 pour se retirer d'abord en Suisse, puis à Cassel, où il mourut en 1781, et J.-M. Hoppenhaupt, qui, avec son frère, avait travaillé sous ses ordres à Sans-Souci, reprenait après lui cette direction. C'était un dessinateur doué d'une certaine verve et d'une facilité très réelle, mais qui, faute d'une instruction suffisante, se laissait aller aux caprices les plus choquans. En parcourant son œuvre, on reste frappé de cette absence complète de goût et de principes, de ce parti-pris de décoration à outrance qui prodigue indifféremment des motifs empruntés à tort et à travers, sans aucun souci des proportions ou des convenances architecturales. Il y a là des cheminées qui imitent des rochers amoncelés et d'où sortent des pendules ou des obélisques ; des meubles ventrus, massifs, surchargés d'efflorescences bizarres ou de ces rocailles dont l'abus a valu à ce genre de style le nom justement décrié de *rococo*. La grotte

du Nouveau-Palais, qui tenait tant à cœur à Frédéric et dont Hoppenhaupt et M. Kambly dirigèrent l'exécution, cette immense pièce, aux parois décorées de coquillage, de conques, de plantes et d'animaux marins et dont quelques panneaux sont même incrustés de pierres précieuses, est un spécimen accompli de ce rococo allemand et des inventions baroques auxquelles il se complaisait, croyant ainsi faire preuve d'imagination et de fécondité.

Sans être d'un goût aussi pitoyable, les autres salles n'offrent que peu d'intérêt. A part quelques meubles identiques à ceux de Potsdam et de Sans-Souci, le reste du mobilier montre une fabrication déjà plus lourde et des formes moins heureuses. Çà et là on retrouve aussi quelques échantillons de belles étoffes de la manufacture de Vigné, des porcelaines de Berlin disposées en lustres, en encadremens de trumeaux ou de glace, et sur les cheminées quelques jolis vases en cristal de roche ou en porphyre, dont les montures élégantes ont été dessinées par Boucher. Des vernis de Martin ou de Chevalier décorent plusieurs pièces, et dans les compartimens de l'une d'elles quatorze scènes tirées du *Roman comique*, et peintes par Pater, ont trouvé place. Quelques-uns des plafonds sont d'Amédée Van Loo ou d'un artiste allemand, Bernard Rode, peintre et graveur assez médiocre. Quant aux tableaux qui ornent les appartemens, on y remarque, comme toujours, bon nombre de Watteau, de Pater et surtout de Lancret; mais c'étaient là des acquisitions faites antérieurement par Frédéric. Ses goûts à cet égard s'étaient depuis quelque temps un peu modifiés. Peut-être trouvait-il qu'on avait exploité trop largement sa préférence pour ces maîtres qu'autrefois il voulait accaparer. Déjà en 1754, il répondait à Darget qui lui proposait l'achat de plusieurs œuvres de Lancret : « Je ne suis plus dans ce goût là ; ou plutôt j'en ai assez dans ce genre. J'achète à présent volontiers des Rubens, des Van Dyck, etc. » Mais ni les Rubens, ni les Van Dyck ne courent les rues, et les tableaux qui lui furent vendus comme tels ne font pas toujours honneur au choix de ses agens. En 1755, Frédéric se rendait acquéreur de cette *Léda* du Corrège dont nous avons raconté les mutilations (1) et d'une copie de l'*Io* du même peintre, qu'il paya comme un original (2). Avant la guerre de sept ans, en 1756, il faisait encore en France quelques commandes aux peintres les plus en vue : un *Sacrifice d'Iphigénie* à Carle Van Loo, un *Jugement de Pâris* à Pierre, et à Restout un *Triomphe de Bacchus*, qui avait obtenu un grand succès à Paris. Outre ces toiles, dont les dimensions sont considérables, on voit aussi au Nouveau-Palais divers ouvrages de Cazes et de De Troy,

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mai 1882, *les Musées de peinture de Berlin*.
(2) L'original est au musée de Vienne.

mêlés à des peintures de l'École de Bologne, fort appréciée à cette époque, et à quelques méchantes copies faites en Italie par un peintre nommé Ramondon, fils d'un réfugié français. Citons enfin parmi les autres tableaux qui se trouvent dans le palais, un *Jugement de Pâris* de Luca Giordano, des vues de Venise de Canaletti et quelques ouvrages de l'école hollandaise provenant d'un héritage de la maison d'Orange et que, peu de temps après l'avènement de Frédéric, Knobelsdorf était allé chercher en Hollande.

Les sculpteurs français recevaient aussi à ce moment d'importantes commandes du roi de Prusse. Lemoyne exécutait pour lui une statue d'*Apollon*, Vassé une *Diane* et Coustou un *Mars*, et surtout une *Vénus* fort admirée au Salon de 1769. François Adam, un jeune frère de Sigisbert qui avait également travaillé pour Frédéric, était en 1748 appelé par celui-ci à Berlin, où il restait jusqu'en 1760, et faisait pour son compte un grand nombre d'ouvrages destinés à l'ornementation des palais et des jardins de Potsdam. Enfin, tandis que son compatriote et son ami, G. Wille, se décidait à se fixer à Paris, un autre graveur allemand, G.-F. Schmidt, qui, comme lui, s'était perfectionné en France dans son art, revenait à Berlin et continuait à y produire ces planches dans lesquelles, pour faire parade d'une habileté technique d'ailleurs très réelle, il sacrifie parfois un peu trop l'aspect de l'ensemble au fini des détails.

Enfin, désireux de grouper autour de lui tout ce qui pouvait ajouter quelque éclat ou quelque intérêt aux lieux qu'il habitait, Frédéric avait fait tirer du trésor et du château de Berlin les œuvres d'art les plus remarquables pour les réunir à Potsdam. On avait, à cette occasion, renvoyé de Magdebourg les objets précieux qu'à la suite de ses premiers revers dans la guerre de sept ans, le roi de Prusse y avait fait expédier pour les dérober aux chances d'un pillage. La précaution n'était point inutile, car les Russes avaient en 1760 envahi sa capitale et occupé Potsdam et Charlottenbourg. Dès leur retraite, d'Argens s'était empressé de rassurer Frédéric, qui tremblait pour ses collections, et l'avait informé qu'aucun dégât n'avait été commis à Potsdam ni à Sans-Souci. A Charlottenbourg, d'où le concierge s'était sauvé en chemise et à moitié mort, à Berlin, on avait pillé les tapisseries et les tableaux, mais, « par un cas singulier, comme dit d'Argens, on avait laissé les trois plus beaux : les deux *Enseignes* de Watteau et le portrait de la danseuse Reggiana, que Pesne a peinte à Berlin. » Quant aux antiques, dont le marquis semble faire assez bon marché, on les a, dit-il, « seulement renversés par terre; les têtes et les bras de quelques-unes sont cassés, mais comme on les a retrouvés auprès des figures, cela sera fort aisé à raccommoder. » (19 octobre 1760.)

Frédéric, se croyant désormais à l'abri de pareille mésaventure,

avait fait élever à proximité du Nouveau-Palais un petit édifice appelé *le Temple des antiques*, construit spécialement pour y rassembler ses collections. On disposa dans la rotonde les meilleures statues dont un fonds de plus de cent marbres, légués par la margrave à son frère, avait accru le nombre. Quatre armoires de cèdre installées dans une pièce voisine reçurent les médailles et les pierres gravées provenant pour la plupart de la collection amassée en Italie par Ph. de Stosch et qui avait été acquise après sa mort, en 1764. Frédéric donnait en même temps l'ordre de former une bibliothèque spéciale, composée d'ouvrages ayant rapport à l'histoire de l'art. Mais quand il s'était agi de nommer un conservateur de ces collections, il avait montré une fois de plus ses dispositions peu sympathiques à l'égard de ses compatriotes. Son ministre Münchhausen ayant recommandé à son choix un savant de Goettingue, nommé Heyne, qui lui semblait propre à cet office, tout en faisant simplement observer qu'il ne parlait pas couramment le français, le roi l'écarta pour ce seul motif, mettant en marge de la proposition : « Je ne veux point de pédant. » Cependant Winckelmann aurait peut-être trouvé grâce à ses yeux, mais les négociations tentées par le colonel Guichard (celui que Frédéric appelait Quintus Icilius) ne purent aboutir. Quant à Carl Lessing, le frère du célèbre écrivain, auquel, de son côté, l'esthéticien Sulzer avait pensé, la crainte d'attirer Lessing lui-même, dans le voisinage du roi, qui ne l'aimait pas, empêcha de proposer son nom. Aucun choix ne fut fait, et la garde des collections resta confiée au conseiller W. Stosch, professeur à l'école militaire. Celui-ci, continuant à résider à Berlin, ne venait à Potsdam que pour y accompagner les rares visiteurs qui avaient pu se munir d'une autorisation délivrée par le roi lui-même. Ainsi reléguées dans ce local peu abordable, les collections devaient y demeurer jusqu'à la fin du siècle, mal surveillées et à peu près perdues pour l'étude.

V.

Tous ces achats d'œuvres d'art et de mobilier, et surtout les frais de cette immense construction du Nouveau-Palais, des communs, du Temple des antiques, ainsi que l'arrangement des jardins, avaient amené des dépenses considérables et refroidi d'autant le zèle du roi. Si, au début de son règne, il ne s'était pas refusé à satisfaire ses goûts ou son amour-propre, il n'avait jamais péché par un excès de générosité. Chazot, qui le connaissait bien, cherchant dans ses *Mémoires* à quoi attribuer l'insuccès de quelques-unes de ses entreprises, disait à ce sujet : « Et pourquoi? Toujours pour la même cause; parce qu'il manque un louis à l'exécution. Un louis de plus,

et tout irait à merveille. Son guignon veut que partout il retienne ce louis, et tout se fait mal. » Le propos chez Chazot peut paraître suspect, car le chevalier était prodigue, et plus d'une fois il avait dû recourir à la bourse du roi, jamais assez ouverte à son gré. Mais bien d'autres témoignages, nous l'avons vu, confirment le dire de Chazot, et, çà et là, dans la correspondance de Frédéric, nous avons pu relever, dès avant cette époque, la trace de dispositions parcimonieuses qui, avec l'âge, allaient s'accuser de plus en plus.

Le sculpteur Sigisbert Michel, qui en 1764 avait remplacé S. Adam quand celui-ci eut quitté Berlin, devait lui-même abandonner la place en 1770, « sans qu'on en ait su la raison, » dit le conservateur des collections royales, Mathieu OEsterreich, mais en réalité à propos d'un règlement de compte auquel Frédéric ne pouvait se résoudre. Ce refus lui attirait même une lettre indignée du pauvre sculpteur, suivie d'une requête en règle adressée par ce dernier à l'empereur d'Allemagne pour essayer d'obtenir justice contre le roi de Prusse. Le piquant de l'affaire est que, soit malice, soit désir sincère de venir en aide à l'artiste, sa réclamation fut officiellement transmise à Frédéric par la chancellerie de Vienne, mais aboutit naturellement à une fin de non-recevoir de la part du conseil privé à Berlin.

Vis-à-vis d'un artiste ou d'un écrivain de quelque valeur, ne fût-ce que par souci de sa propre réputation, Frédéric pouvait encore se croire tenu à des ménagemens; avec des personnages moins en vue, avec des acteurs ou des chanteuses, il en prend plus à son aise. Sa correspondance avec Pollnitz, vers cette époque, est pleine de traits significatifs. Le théâtre a été l'un de ses goûts les plus vifs; mais il est maintenant moins sensible à ce plaisir et aux satisfactions de vanité que lui donnait autrefois la bonne tenue du théâtre de la cour. Il trouve peu à peu que la charge devient trop lourde. Dans le départ des frais qui incombent à l'état ou à lui-même, la cote n'est pas toujours exactement taillée et, de plus en plus, il restreint sa propre dépense. A propos des exigences des figurans qu'il juge excessives : « Faites des amours à bon marché, dit-il, car à mon âge, on ne les paie plus cher. » Il croit que tout le monde le trompe, qu'on le vole sur l'éclairage, « que les tailleurs le grugent. » On change aussi trop souvent les décors, et il y en a assez de vieux en magasin dont on peut s'accommoder. Quant aux costumes, on pourrait les prolonger davantage, car « les habits sont encore bons, et il faut les rapiécer; » pour lui, il ne donnera pas « un liard. » Avec ce royal impresario, qui dispute ainsi pièce à pièce sur la dépense et qui veut rogner sur tous les chapitres, on peut imaginer ce qu'étaient devenues peu à peu les représentations de son théâtre.

En même temps qu'il se montre plus avare, Frédéric est aussi plus despote, plus tatillon. Il descend jusqu'à écrire dans la gazette pour critiquer un acteur dont il veut se débarrasser; il distribue les rôles à sa guise, demande des modifications aux compositeurs et supprime les chœurs d'*Athalie*. « Quoiqu'ils fassent une des principales parties de la tragédie, je veux cependant m'en passer. La musique française ne vaut rien. Il faut faire déclamer le chœur, alors cela revient au même. » Quand il ordonne qu'on surveille de près les chanteuses qui veulent s'échapper et faire, comme il dit, « un trou à la lune, » il est sans doute dans son droit, mais il devient odieux et ridicule le jour où, la Mara, — la seule cantatrice allemande que jusque-là il ait supportée, — étant vraiment malade ou feignant de l'être et se disant empêchée de figurer à la représentation du soir, il la fait arracher de son lit et emmener de force sur la scène, où des soldats se tiennent à ses côtés pour l'obliger de chanter.

Tels sont les excès auxquels il arrive à la fin de son règne, et dès le commencement on aurait pu les prévoir, car il montrait déjà que certains sentimens ne sauraient être bien compris de lui. En entrant à Dresde après la victoire de Kesseldorf (18 décembre 1745), il avait immédiatement dépêché un de ses aides-de-camp vers le compositeur Hasse, qui dirigeait alors l'Opéra à la cour du roi de Pologne, son bienfaiteur. Malgré la répugnance de Hasse et malgré l'émotion bien naturelle qu'il éprouvait à ce moment, Frédéric lui faisait enjoindre de monter pour le lendemain l'opéra d'*Arminio*, qu'il désirait vivement entendre. Il fallut bien s'exécuter et le roi put admirer à son aise le talent du compositeur et celui de la Faustina, sa femme. Mais alors, du moins, Frédéric agissait en roi et savait reconnaître par une rémunération convenable le plaisir qu'on lui avait fait. C'est vis-à-vis des musiciens d'ailleurs qu'il s'était toujours montré le plus généreux, car de tous les arts la musique était celui pour lequel il avait le penchant le plus vif. Pendant bien longtemps, et jusqu'au moment de la guerre de la succession de Bavière, à travers toutes les vicissitudes d'une existence assez agitée, le concert de chaque soir avait eu lieu régulièrement. Cette distraction semblait d'autant plus nécessaire à Frédéric qu'il avait à peu près renoncé à toutes les autres. Une de ses soirées musicales les plus mémorables fut celle de ce mois de septembre 1770, où la princesse Antonie de Saxe, veuve de l'électeur, tint le piano et chanta; puis divers morceaux se succédèrent dans lesquels le prince de Brunswick faisait la partie du premier violon, et le prince de Prusse celle du violoncelle. Frédéric lui-même, comme d'habitude, jouait la première flûte et Quantz la seconde. Après la mort de celui-ci (1773), le roi, gêné aussi par la perte de ses dents, se dégoûta non-seulement de la flûte, mais presque de toute espèce de musique. Il semble, du

reste, qu'il ne se soit jamais intéressé qu'à celle qu'il faisait lui-même, comme pour justifier ce propos d'un des musiciens de sa chapelle : « On aurait tort de croire que le roi aime la musique; il n'aime que la flûte, et encore n'aime-t-il que la sienne. »

Peu à peu, on le voit, une indifférence croissante remplaçait le goût très marqué que Frédéric avait autrefois manifesté pour les arts. Le vide se faisait autour de lui : « A cinquante ans, disait-il, on forme difficilement de nouvelles liaisons. » La mort frappait à coups redoublés parmi ses amis et ses proches. En 1751, La Mettrie lui était enlevé, Knobelsdorf en 1753 et Rothembourg l'année suivante. La perte de la margrave de Baireuth (14 octobre 1758) lui avait causé un profond chagrin. Malgré une brouille assez longue, c'est encore à elle qu'il avait toujours témoigné le plus d'affection et de confiance, et dix ans après sa mort, pour montrer la constance de ses regrets, il élevait en son honneur un temple à l'Amitié, dans le parc de Sans-Souci, non loin du Nouveau-Palais. Elle exceptée, il n'avait jamais été tendre pour les siens, particulièrement pour ses frères, et jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa pas de garder vis-à-vis de la reine sa femme la raideur cérémonieuse avec laquelle il l'avait toujours traitée. La reine ne connaissait même pas Sans-Souci, où elle ne mit jamais les pieds. Une fois l'an, Frédéric se contentait de l'engager à dîner avec lui au palais de Berlin. Faisant toilette ce jour-là, il quittait ses grandes bottes et les remplaçait par des bas de soie qui, faute de jarretières, se tordaient autour de ses jambes, dont la maigreur était devenue excessive. Attendant la princesse à l'entrée, il l'accueillait par un profond salut, et après quelques phrases banales ayant trait à sa santé, il s'asseyait en face d'elle à table; puis, sans avoir échangé une parole pendant le repas, il la saluait aussi cérémonieusement au départ. Il vivait également en termes assez froids avec le prince Frédéric, son héritier, et ne montrait un peu d'attachement que pour son neveu, le prince Henri, qui allait aussi lui être enlevé et dont il devait ressentir vivement la perte.

L'humeur caustique du roi et son caractère, qui devenait de jour en jour plus difficile, achevaient d'éloigner de lui ceux de ses familiers que la mort avait épargnés. Il s'était bien vite brouillé avec Voltaire qui, pour la sécheresse et l'âpreté, n'avait rien à lui reprocher; ces deux égoïsmes mis aux prises n'avaient pu longtemps s'arranger d'un voisinage incommode à tous deux. Ceux des anciens commensaux du roi qui vivaient encore, Algarotti, Darget et Chazot, en gens avisés, s'étaient retirés à l'écart. Parmi les artistes aussi, les uns comme Pesne et Graun étaient morts, les autres avaient quitté Berlin. Depuis 1767, Ph.-Emmanuel Bach s'était établi à Hambourg, et nous avons dit à la suite de quels procédés l'architecte Legeay et le sculpteur S. Michel avaient rompu avec Frédé-

ric. Ni les uns ni les autres n'avaient été remplacés. Il ne restait plus autour du roi que quelques hommes obscurs et sans grande valeur. Après avoir tenu une si grande place à cette cour de Prusse qui attirait alors les regards de l'Europe, les arts en disparaissaient peu à peu sans laisser de trace, et le souverain que naguère encore on voyait si entouré achevait sa vie dans le silence et l'isolement. C'est à peine si, de loin en loin, quelque voyageur célèbre comme Mirabeau et Lafayette, traversant Berlin, venaient le visiter.

De misogyne qu'il avait toujours été, le vieux monarque était devenu misanthrope. Il s'était dégoûté des littérateurs comme des artistes et, ne pouvant plus contenir son humeur, il préférait la solitude à toute société. Il ne se plaisait plus qu'avec ses chevaux qu'il avait baptisés de noms historiques, et surtout avec ses chiens qui partageaient sa table et même son lit ou s'étalaient, en les souillant, sur les fauteuils et les canapés. La malpropreté avait envahi ce singulier ménage; la chambre de Frédéric était devenue un chenil, et l'ancien petit-maître de Rheinsberg se montrait de jour en jour plus négligé dans ses habitudes et dans sa mise. Contre son ennui et ses infirmités il n'avait d'autre refuge que la lecture et le travail. Il revenait aux livres favoris de sa jeunesse; il récrivait sur l'histoire de son temps, ou bien il traitait des sujets de philosophie morale : *les Devoirs du prince*, *l'Amour de la patrie*. Dur à lui-même comme aux autres, il ne se plaignait jamais; quand ses douleurs étaient par trop vives, il se jetait sur un lit de camp. Dans l'hiver qui précéda sa mort et qu'il passa à Potsdam, on apercevait assis sur une chaise, en haut du grand escalier du château, ce petit homme voûté, réduit, appuyé sur sa longue canne et coiffé de son grand chapeau. Le visage était amaigri, les yeux seuls avaient conservé leur éclat et leur feu. Avec le printemps, Frédéric s'était fait transporter à son cher Sans-Souci, espérant y reprendre un peu de vie. Mais ses forces déclinaient insensiblement et, après avoir traîné quelques mois, il expirait le 17 août 1786.

VI.

Si l'on veut se rendre compte de la vogue que, pendant le siècle dernier, nos artistes avaient à l'étranger et de l'influence qu'ils exerçaient en dehors de la France, c'est à Potsdam surtout qu'il faut aller. Il n'est pas de lieu assurément où le prestige de notre art français apparaisse avec plus d'éclat; il n'en est pas non plus où la trace s'en soit mieux conservée. De Berlin, cette visite à Potsdam est aussi facile qu'intéressante; elle suggère à l'esprit les rapprochemens à la fois les plus naturels et les plus imprévus. Au milieu

de ces plaines stériles coupées çà et là par quelque bois de pins ou de bouleaux malingres et de cette zone de sable qui, enserrant la capitale de Prusse, étend autour d'elle ses horizons monotones, la campagne des environs de Potsdam est comme une oasis. Avec leur riche végétation, avec les gracieuses sinuosités qu'elles décrivent, les rives de la Havel offrent presque en cet endroit l'illusion d'un beau pays. L'ancien château, situé dans l'intérieur de la ville, ne jouit guère, il est vrai, de ces rians aspects, mais la belle forêt de chênes et de hêtres, qui commence à la porte de Potsdam, sert de parc aux deux autres résidences que Frédéric s'y était construites, le Nouveau-Palais et Sans-Souci. Leurs abords sont disposés en jardins à la française : des allées droites ou des labyrinthes plantés de charmilles, des tonnelles en treillis de fer forgé et des pelouses coupées par des pièces d'eau. Autour des bassins ou à l'ombre des vieux arbres respectés, un peuple de statues égaie la verdure de leur blancheur. Romains empanachés, nymphes accroupies ou se débattant mollement entre les bras de leurs ravisseurs, Apollons dont la lyre est aujourd'hui absente, tous les héros, tous les dieux de l'Olympe se sont donné là rendez-vous, posés et accommodés à la mode du temps.

Quant aux châteaux eux-mêmes, leur architecture, leur mobilier, leur décoration, les statues ou les tableaux qui les ornent, tout y dérive de l'art français du XVIIIe siècle ; tout a été, sinon exécuté, du moins inspiré par des artistes français. Vous y rencontrerez au complet nos peintres les plus élégans d'alors, et surtout les préférés de Frédéric : Watteau, Lancret et Pater, plus nombreux qu'on ne les trouverait nulle part ailleurs ; nous ne saurions pourtant dire mieux choisis. Il est du moins difficile d'en juger, car, sans parler des pastiches et des copies où la lourde main de Dietrich et le talent assez vulgaire d'un peintre nommé Mercier se sont exercés, bien des œuvres originales, — dont quelques-unes même proviennent de collections célèbres, comme celles de M. de Julienne ou du prince de Carignan, — sont aujourd'hui compromises par des détériorations qu'il n'est que trop facile d'expliquer. On conçoit sans peine, en effet, à quelles alternatives pernicieuses elles ont été soumises sous ce rude climat et particulièrement à Sans-Souci, où les appartemens, exposés à toutes les ardeurs du soleil pendant l'été, ne sont point chauffés en hiver. Pour celles de ces peintures qui ont déjà subi des restaurations, leur ruine est plus irrémédiable encore ; elle équivaut pour plusieurs d'entre elles à une destruction à peu près complète. Malgré tout, c'est à Potsdam qu'on peut le mieux étudier, en qualité et en quantité fort respectables encore (1), ces

(1) Il n'y a pas moins de vingt et un Watteau, vingt-neuf Pater, vingt et un Lancret, sans parler des Coypel, des De Troy, etc., dans les trois châteaux de Potsdam.

maîtres charmans d'un talent si français : Watteau avec quelques-unes de ses compositions les plus importantes et bien connues par la gravure ; Lancret surtout qui, mieux que Watteau, a résisté ici à l'action du temps et qui est représenté par la série complète de ses sujets habituels : des *Danses*, des *Concerts*, des *Dîners sur l'herbe*, et tous ces *Entretiens* ou ces *Divertissemens champêtres*, d'une élégance moins raffinée, moins exquise que celle de Watteau ; Pater, plus menu encore, plus mièvre et plus apprêté ; De Troy enfin, qui, comme peintre de mœurs et de la société mondaine de ce temps, nous apparaît (entre autres dans son *Bouquet*, à Sans-Souci) sous un aspect nouveau et très supérieur à ce qu'il est dans ses grandes toiles mythologiques.

A côté de ces tableaux et de ceux de Restout, de Pierre, des Van Loo, etc., à côté des ouvrages de nos sculpteurs les plus en vogue, nous avons parlé de ces appartemens dont l'ornementation est une merveille de richesse et d'invention ; de la bibliothèque de Sans-Souci, et surtout de la grande salle à manger du château de Potsdam, qui, avec ses lambris blancs revêtus de bronze doré, nous paraît un modèle unique en son genre. Tout est loin, il faut le reconnaître, d'avoir cette valeur, et même, si l'on voulait constater à quelles aberrations devaient aboutir certains décorateurs allemands, on en trouverait difficilement un meilleur exemple que la *Grotte* du Nouveau-Palais. Mais enfin, pitoyables ou excellentes, ces diverses manifestations de l'art relèvent toutes de la France, du style qui y régnait alors, et ce n'est pas là un des moindres étonnemens que réserve à un Français cette visite à Potsdam.

Dans ces lieux où il a tant vécu, la mémoire de Frédéric n'est pas, du reste, moins présente. Elle a préservé de tout changement ces jardins qu'il a créés, ces palais qu'il a construits et habités. Tout ici est son ouvrage : tout a été réglé, prescrit par lui jusque dans les moindres détails. Tout aussi nous parle de lui, nous dit ses habitudes, ses goûts, ses relations, sa vie elle-même. Ce moulin à vent,

La véritable place de tous ces tableaux serait au musée de Berlin, où ils trouveraient la surveillance et les soins de conservation qu'ils réclament impérieusement. On pourrait y réunir aussi d'autres toiles provenant de Charlottenbourg et qui sont aujourd'hui placées dans les salles ou même dans les magasins du château royal à Berlin : des Lancret encore et des Pater, quelques jolis Chardin et plusieurs Watteau, parmi lesquels un *Embarquement pour Cythère*, antérieur à notre tableau du Louvre et qui, sauf de légères modifications, en reproduit la composition, mais avec moins d'élégance et de vivacité dans l'exécution ; et surtout la fameuse *Enseigne de Gersaint*, un des plus fins ouvrages du maître, séparée aujourd'hui en deux panneaux. Cette peinture claire et spirituelle est dans un état de conservation assez satisfaisant, à part quelques retouches très apparentes, mais qu'il serait, croyons-nous, facile d'enlever. Une exposition de peintures anciennes organisée à Berlin, au commencement de cette année, à l'occasion des noces d'argent du prince impérial, a permis de réunir dans le local de l'académie des beaux-arts la plupart des tableaux que nous venons de signaler.

qu'habitent encore les descendans du meunier de Sans-Souci et qui domine le château, comme s'il était toujours besoin d'affirmer « qu'il y a des juges à Berlin; » ces allées où le vieux roi se promenait solitaire, cette plate-forme de la terrasse supérieure où il aimait à se tenir et où sont enterrés, sous des dalles, ses chevaux et ses lévriers favoris; enfin jusqu'à cette chambre où il est mort et dont on a respecté l'arrangement, tout semble encore plein de son souvenir et de sa personne. La distribution même de ces trois châteaux, pareille en ce qui concerne les appartemens du roi, est déjà, par elle-même, assez significative. Si deux d'entre eux seulement renferment un théâtre, tous trois ont chacun leur chambre de concert où, à côté d'un clavecin orné, suivant la mode de l'époque, se trouve le pupitre du roi (1). Tous trois aussi ont leur bibliothèque spéciale et composée exclusivement de livres français (2).

En présence de toutes ces œuvres d'art, de ces jardins, de ces palais, de ces livres qui les garnissent, des portraits de Voltaire, de La Mettrie et de d'Argens, de Chazot, de Maupertuis, de Pesne et de bien d'autres de nos compatriotes qui furent les familiers de Frédéric, on oublierait facilement qu'on est au fond de l'Allemagne, tant les images qui frappent les regards semblent dépaysées au milieu de ces demeures du plus grand des rois de Prusse. Mais, avec Frédéric, il faut s'habituer à tous les contrastes. Sa nature ondoyante a bien des détours et des replis, et il estimait lui-même que, « comme un protée, un bon esprit est susceptible de toutes sortes de formes. » Ce n'est pas pour le vain plaisir d'aligner des antithèses, c'est parce que sa vie elle-même offre ces contrastes qu'il faut bien, en terminant cette étude, relever ici quelques-uns de ceux qui, avec lui, se présentent le plus naturellement à l'esprit.

Bien qu'il s'applique de tous ses efforts, — avec quelle volonté et quel succès, on le sait, — à fonder et accroître la puissance de la nation sur laquelle il règne, ce singulier souverain ne manque aucune occasion de dénigrer cette nation. Il sait à peine la langue de son peuple, et, dans les vingt-huit volumes qui comprennent tout ce qu'on est parvenu à réunir de ses œuvres et de sa correspondance, on n'est arrivé à remplir que quelques pages seulement de ce que, pendant toute sa vie, il a pu écrire dans un allemand incorrect et semé de gallicismes. Il va jusqu'à féliciter un Français qui l'approche, — c'est du professeur Thiébaut qu'il s'agit ici, —

(1) A Potsdam même, dans la chambre de concert, on voit encore posées sur le clavecin quelques pièces écrites de sa main : *Per il flauto traversino,* pièces signées *Federigo*, et dont l'une porte en tête cette sentimentale indication : *affettuoso.*

(2) Frédéric avait encore deux autres bibliothèques pareilles, à Berlin et à Breslau, afin de trouver toujours sous la main, dans ces diverses residences, tous ses auteurs préférés.

de ce qu'il ignore l'allemand, et c'est très sérieusement qu'il l'engage à ne jamais l'apprendre. Si parfois, bien rarement, il lui prend fantaisie de lire quelque livre allemand, *la Métaphysique* de Wolf, par exemple, il ne peut le faire que dans la traduction française de M. de Suhm, et il déclare que, non-seulement il ne saurait être juge de la valeur de cette traduction, mais que, même avec son aide, il ne comprend que difficilement, et pas toujours, l'allemand de l'original. Ce qu'il prise le plus, c'est un tour de causerie tout français, chez les autres du moins, car pour lui-même il ne se fait pas faute de mêler à la conversation quelques-unes de ces railleries cruellement incisives et blessantes, sur lesquelles il insiste avec un plaisir cynique, se sentant assuré de l'impunité ou n'ayant pas même conscience de l'âpreté de ses sarcasmes.

En fait d'art, il se pique de quelque connaissance de l'architecture, parce qu'il a rassemblé une collection de plans et de dessins où sont représentés les plus beaux édifices anciens ou modernes; il y puise indistinctement sans se douter qu'il y a des principes et des convenances de style qu'il faut respecter. Il voudrait bien pouvoir en user de même avec les règles de la versification, et dans la pièce dédiée aux Prussiens, par exemple, il se croirait en droit d'attribuer à ce nom de *prussien* tantôt deux, tantôt trois syllabes, à son gré, si Voltaire, qu'il est bien forcé d'écouter sur ce point, ne prenait soin de consigner en marge de la copie de son élève cette spirituelle observation que, « si un roi est bien le maître de distribuer comme il l'entend ses faveurs, il y faut du moins quelque uniformité. » Il se rend, il est vrai, aux observations de Voltaire, mais nous avons vu comment, se sentant plus à l'aise avec Legeay, il soutient son dire vis-à-vis de lui, et le Nouveau-Palais nous montre les beaux résultats auxquels il aboutit.

Quant à la peinture, nous savons combien les goûts de Frédéric sont exclusifs. Cet homme positif, qui ne se paie pas de chimères, est surtout sensible à ces charmans diseurs de riens, dont les fantaisies répondent si peu aux réalités de la vie. Il s'entoure et se régale à satiété de ces œuvres raffinées et frivoles. Il les collectionne jusqu'à s'en lasser, et, de fait, même pour les plus fervens admirateurs de cet art, pour ceux qui en goûtent le plus l'élégance et la subtile recherche, une réunion si nombreuse ne va pas sans quelque monotonie. Ainsi rapprochées, ces variations, trop peu différentes sur des motifs pareils, finissent par excéder. Pendant que Frédéric se laisse sur ce point absorber par sa manie, les occasions ne manquaient pas d'acquérir des toiles bien autrement précieuses. C'est en ce temps même, il ne faut pas l'oublier, que l'électeur de Saxe, « le gros voisin, » achète la belle collection de Modène, *la Madone de Saint-Sixte* et tant d'autres chefs-d'œuvre qui font aujourd'hui l'honneur du musée de Dresde.

Mais, en musique surtout, le roi a ses idées et ses préférences, car c'est un art qu'il pratique à la fois comme compositeur et comme exécutant. Le compositeur, chez lui, est assez difficile à apprécier, et ses deux symphonies manuscrites qui se trouvent à la bibliothèque de Berlin n'existent même pas en partition. « A parler franc, de tels travaux ne comptent pas, m'écrit à ce propos un des critiques musicaux les plus compétens de l'Allemagne; certains traits ne manquent, il est vrai, ni d'invention ni de hardiesse; mais dans la cantate *Re Pastore*, écrite par Frédéric en collaboration avec Quantz, Graun et Nichelmann, il suffit de comparer les morceaux qui sont de lui avec les leurs pour mesurer aussitôt toute la distance qui sépare un amateur d'un artiste (1). Enfin la *Marche* composée à l'occasion de la bataille de Molwitz est tout à fait insignifiante. » Pour le virtuose, tout en lui accordant les qualités d'exécution que lui reconnaissent ceux qui l'ont entendu, nous craignons fort que le talent du joueur de flûte n'ait tenu chez lui une trop grande place dans sa façon d'apprécier la musique en général. Ses goûts, en effet, sont assez bizarres, en même temps étroits et compliqués. Il lui faut des chanteurs italiens, mais il n'admet pas à sa cour la musique italienne, alors cependant qu'elle compte des compositeurs tels que Cimarosa, Guglielmi, Piccinni et Paesiello. Il n'y a pour lui que la musique allemande, mais il semble que le monde finisse hors de sa petite chapelle. Dans cette chapelle même, le compositeur, certainement le plus original, Ph.-Emmanuel Bach, le créateur de la sonate moderne, est réduit au rôle d'accompagnateur, et, bien qu'il se soit longtemps résigné à une obscurité dont cependant il souffrait, un jour vient où, ne pouvant plus y tenir, il se sépare du roi et quitte Berlin pour devenir directeur de la musique religieuse à Hambourg. Frédéric juge donc la musique bien plus en virtuose qu'en musicien, et l'on ne croirait jamais qu'au temps où il vit, l'Allemagne possède des génies tels que Hændel et Mozart. S'il fait accueil au vieux Bach, et s'il paraît émerveillé de la prodigieuse facilité avec laquelle celui-ci, — dans une visite qu'il fait à son fils, — improvise une fugue en six parties sur un thème que le roi lui a fourni, il est encore plus préoccupé de lui faire essayer tous ses instrumens que de jouir de son talent. Non content d'avoir avec lui passé en revue les nombreux clavecins qu'il possède, il lui demande le lendemain de visiter les orgues des différentes églises de Potsdam.

(1) Tel paraît être d'ailleurs l'avis de M. le docteur Preuss, qui, en donnant en 1840, une édition de l'ouverture de ce *Re Pastore*, garde dans sa préface, animée pourtant d'un patriotisme très chaleureux, un silence prudent sur la valeur de cette composition. C'est M. Preuss qui a dirigé la grande édition des œuvres de Frédéric II (en 28 vol. in-8°) publiée à Berlin par ordre du roi.

Le rimeur fait pendant au joueur de flûte. Certes Frédéric connaît notre littérature; mais ce à quoi il tient et s'obstine le plus, c'est à faire des vers, encore qu'il s'en acquitte assez mal. Dans l'admiration qu'il professe pour Voltaire et dans les instances dont il le presse pour l'attirer chez lui, le désir d'avoir à sa portée une sorte de censeur poétique entre pour beaucoup. Il a la rage des petits vers, et il dissimule mal à ce propos un amour-propre qu'on voudrait voir mieux justifié. Mais si le poète est plus que médiocre, le prosateur vaut beaucoup mieux. Quand, la plume à la main, Frédéric parle simplement de ce qu'il sait, ou des événemens auxquels il a été mêlé, sa langue est ferme, nette, expressive dans sa concision; il a une façon à lui de comprendre les choses et de les dire, et il montre des qualités toutes personnelles auxquelles les meilleurs juges, — Sainte-Beuve, par exemple, — ont rendu justice. Il gâte ces qualités, au contraire, quand il veut faire œuvre d'écrivain; il devient alors guindé, plein d'affectation, exubérant, et il manque de goût autant que de naturel. C'est sa prétention, du reste, d'aimer la nature, et son désir de l'associer là où elle n'a que faire nous vaut, en architecture, *la Grotte* et les rocailles du Nouveau-Palais. Il l'aime cependant, et il en sent les beautés à sa manière; il le prouve quand il choisit lui-même l'heureuse situation de Sans-Souci, ou encore lorsque, cherchant à ramener de nouveau près de lui son ancien commensal, Milord Maréchal, qui brusquement l'avait quitté pour aller habiter l'Écosse, il lui écrit : « Mon chèvrefeuille est sorti, mon sureau va débourgeonner et les oies sauvages sont déjà de retour. Si je savais quelque chose de plus capable de vous attirer, je le dirais également. »

Si, mal à propos, il a cru devoir mêler l'art et la nature, il comprend parfois aussi que c'est là une confusion qu'il ne faut point faire. Il blâme le musicien qui, prétendant imiter

> Le doux gazouillement si simple et si champêtre
> Du tendre rossignol et des chantres des bois,

se condamnerait ainsi d'avance à une infériorité assurée. De même, quand il entendra Le Kain, dont depuis longtemps il a désiré connaître le talent, son impression lui sera tout d'abord défavorable, et cette préoccupation exclusive du naturel aura causé sa déception. L'épisode, d'ailleurs, est caractéristique et mérite qu'on le raconte brièvement. C'est le prince Henri qui, passionné pour le théâtre, avait attiré Le Kain à Rheinsberg. Frédéric ne manque pas d'assister aux trois représentations que donne le célèbre acteur. A la première, après avoir, debout derrière l'orchestre, suivi son jeu avec la plus grande attention, il le déclare exagéré, manquant de

naturel, et il ne comprend pas la réputation qui lui a été faite. Le lendemain déjà il lui trouve de l'art et commence à penser que la nature seule produirait moins d'effet que ce jeu réglé par l'étude et le talent. Enfin, à la troisième représentation, il est tout à fait subjugué, et il avoue que, non-seulement il comprend mieux maintenant les vraies conditions de l'art scénique, mais que Le Kain, auquel il rend désormais pleine justice, lui a révélé ce que c'était qu'une tragédie, l'ampleur de son jeu répondant admirablement à la grandeur des situations et à la noblesse du langage. « Nous ne voyons l'acteur, ajoute-t-il, que dans une sorte de lointain indéterminé et en perspective. Ne faut-il pas qu'il agrandisse tous les traits suivant les proportions? Tout chez Le Kain prend des formes gigantesques, ou plutôt héroïques ou colossales. » Et, l'acteur parti, Frédéric éprouve le besoin de relire les pièces dans lesquelles il l'a vu, disant qu'il ne les avait pas encore si bien goûtées. Rien, à notre avis, ne prouve mieux que ce trait et ce langage sensé ce qu'était l'intelligence de Frédéric, la justesse et la vivacité de son esprit, sa propre intuition des choses de l'art, alors que ni son amour-propre ni ses préventions ne faussaient son jugement et qu'il pouvait librement revenir sur ses impressions et se reprendre lui-même.

Mais, à côté de ces accens de sincérité, trop souvent il laisse paraître ce que valent ses prétentions au naturel. Il se défend parfois des émotions les plus légitimes et ne veut pas y céder. Quand en certaines circonstances, bien rares dans sa vie, il éprouve un chagrin violent, n'ayant autour de lui personne à qui le confier, il cherche comme il peut une diversion et, d'ordinaire, il la trouve dans la lecture. A la mort de Rothembourg, il lit le troisième chant du poème de Lucrèce. La perte de la margrave l'affecte plus profondément, et lui, qui n'a que des railleries pour la religion et pour les prêtres, il demande alors à la fois les *Oraisons funèbres* de Bossuet, celles de Fléchier et de Mascaron. Il fait plus que les lire, il s'en pénètre, et plus tard il nous montrera lui-même à quel point il a profité de ses lectures. Certes la mort de son neveu, le prince Henri (26 mai 1767), a été une de ses peines les plus vives. Si l'on ne savait à quel point sa douleur fut réelle à ce moment, on serait tenté d'en suspecter la sincérité. Il est permis du moins de penser qu'elle ne fut pas très durable quand on le voit, presque aussitôt après, étaler ses regrets dans une composition d'apparat où il introduit des réminiscences trop peu déguisées de ses lectures, accumulant comme à plaisir les apostrophes, les énumérations, les prosopopées, toutes les figures enfin que peut lui fournir la rhétorique, et la pire de toutes, l'amplification. Aucune des banalités de ce que Macaulay appelle énergiquement « la friperie » littéraire ne manque

à ce morceau, que le professeur Thiébaut fut chargé de lire dans une séance de l'académie, spécialement convoquée à cet effet, et cet *Éloge du prince Henri* semble l'exercice d'un très pauvre écolier. Les mêmes formes, les mêmes procédés oratoires y reviennent à satiété, mêlés à des emprunts presque textuels de passages bien connus de deux des plus célèbres oraisons funèbres de Bossuet : « Souvenez-vous, messieurs, de ce jour sinistre où la renommée, qui divulgue tout, répondit subitement ces tristes paroles : Le prince Henri est mort ! » Puis, après de longs commentaires sur ce que disent les jeunes gens, sur ce que pensent les vieillards, arrivent l'évocation de toutes les morts prématurées, Marcellus, Germanicus, etc., et des traits comme ceux-ci : « O pompe fatale ! ta marche fut arrêtée par des torrens de larmes ! » Suit une description de la tristesse publique, accompagnée de nouvelles apostrophes : « Jour désastreux qui nous priva de ce doux espoir ! Cruelle maladie qui... Sort impitoyable qui... Mais que dis-je ? où est-ce que ma douleur m'égare ? » Le tout se termine par un retour attendri sur lui-même, à la façon du passage de l'oraison funèbre de Condé : « Moi, que l'âge et les infirmités avertissent journellement que j'approche du terme qui bornera la course de ma vie ! » On ne croirait jamais que c'est le même écrivain qui, d'un style sobre, nerveux et substantiel, a rédigé les *Mémoires de la maison de Brandebourg* et l'*Histoire de mon temps*, et il y a là assurément plus de lecture et de prétentions littéraires que de véritable émotion.

Ces affectations d'une sensibilité prolixe étaient, nous le savons, dans le goût de l'époque ; elles détonnent chez un homme qui fait profession de naturel. Encore est-on heureux avec lui quand de tels épanchemens ne masquent pas la duplicité tout à fait choquante, dont il donne un triste exemple alors que, cherchant à attirer d'Alembert à Berlin, il l'accable de prévenances et de complimens au même moment qu'il fait sur lui des vers très mordans ; ou bien encore quand, après avoir écrit à Darget, son secrétaire, une lettre fort touchante à propos de la mort de sa femme, il rime contre elle, le jour même, une assez méchante épigramme. Au fond, la sécheresse du personnage est extrême et l'amitié n'est guère son fait. Ses affections sont peu désintéressées, et il met un certain cynisme à ne s'entourer que de gens qu'il tient dans sa main et vis-à-vis desquels il ne se sent obligé à aucun ménagement. Quoi d'étonnant si, composé de la sorte, ce cercle au milieu duquel il vit est travaillé par les passions les plus misérables ; si l'envie, la méchanceté, l'amour-propre amènent à chaque instant parmi les hôtes du roi des brouilles, des haines et des déchiremens dans lesquels chacun accommode le voisin de la belle manière ? Pour conserver avec Frédéric le commerce d'amitié qui avait marqué le début de

leurs relations, il eût fallu que Voltaire vécût toujours éloigné de lui. Très clairvoyans tous deux, ils ne pouvaient, une fois rapprochés, ni se méconnaître, ni s'accommoder; leur jeu était trop transparent. Le roi et l'écrivain s'abordaient mutuellement par leurs petits côtés. L'intérêt et la vanité les avaient réunis; chacun voulait « presser l'orange, puis rejeter l'écorce. » Aussi, avec cette émulation de préoccupations mesquines et de vilains procédés que tous deux y ont mise, l'histoire de leurs rapports et de leur rupture à Sans-Souci n'est pas plus honorable pour l'un que pour l'autre.

A la façon dont Frédéric juge les hommes, à la façon dont il les traite, on sent chez lui le mépris le plus profond de la dignité humaine. Son caractère, les duretés qu'il avait subies dans sa jeunesse, le temps même où il vivait et les compagnies dont il se contentait, tout avait contribué à lui inspirer ce sentiment de mépris qui est plutôt le châtiment des natures égoïstes que le privilège des esprits supérieurs. Il pouvait bien se méfier des autres quand il rencontrait au dedans de lui-même tant de contradictions qu'avec une âme plus haute il se serait attaché à dissiper. Ce soi-disant philosophe avait depuis longtemps reconnu et proclamé l'inanité de la philosophie, et c'est avec une grossièreté brutale qu'il exposait lui-même les motifs de son scepticisme et de son indifférence. Ce souverain, qui oubliait volontiers son rang et ne se faisait pas faute de compromettre sa dignité, avait à ses heures des vanités de rimeur et de joueur de flûte. C'est parce qu'il pratiquait lui-même un peu les arts qu'il n'a guère su les protéger. Les courtes vues de l'amateur lui avaient fait des goûts assez étroits et personnels qu'il cherchait avant tout à satisfaire. Nous avons constaté que ce qu'il aimait en fait d'art, c'étaient les petits vers, les tableaux galans, les architectures bigarrées et ces concerts quotidiens où sa virtuosité indiscrète pouvait impunément s'étaler. Pour être le Mécène qu'en montant sur le trône il avait un moment rêvé d'être, il eût fallu un amour désintéressé du beau qui le préservât de certains procédés humilians vis-à-vis des artistes et de ces accès de générosité intermittente, que bien vite il rachetait par des ladreries trop accusées et qui devinrent de plus en plus fréquentes avec l'âge. Frédéric n'a donc exercé sur l'art de son temps et de son pays qu'une action passagère et stérile. Lui mort, toutes ses tentatives ne devaient laisser aucune trace, et il faut, après lui, aller jusqu'à notre époque pour trouver en Prusse des artistes vraiment remarquables : Rauch, Mendelssohn et, parmi nos contemporains, le peintre Menzel.

Si Frédéric fut impuissant à développer chez son peuple le goût des arts, il s'y est du moins essayé. Il n'a rien fait, au contraire, pour encourager en Allemagne la littérature nationale. Cette littérature, non-seulement il l'ignora, mais il n'eut jamais pour elle que

des paroles de dénigrement et de mépris. Les yeux attachés sur la France, il ne veut point connaître ce qui s'écrit dans son pays, et quand, en 1780, il publie son *Étude sur la littérature allemande*, au lieu d'applaudir à ses progrès qu'on lui signale, il répond « qu'il attend qu'elle ait touché le but » pour y croire. Il semble n'avoir à cœur que d'opposer les plus décourageans démentis aux espérances patriotiques qui lui sont exprimées. On ne soupçonnerait jamais qu'à cette époque Herder, Klopstock et Winckelmann vivaient à côté de lui; que Lessing, qu'il aurait dû accueillir comme le plus précieux des alliés, travaillait alors, avec une ardeur passionnée, à l'émancipation littéraire de son pays, en dépréciant de son mieux nos écrivains. Quant à Goethe, si Frédéric en parle, c'est pour signaler au mépris public son *Gœtz de Berlichingen* et s'indigner contre les applaudissemens dont on comble « ces dégoûtantes platitudes. » C'est ainsi qu'il passe à côté de tout ce qui aurait dû l'attirer; à côté des grands écrivains comme des grands compositeurs, méconnaissant les uns, raillant les autres, ne se doutant pas de l'honneur qu'il y aurait pour lui à marcher à la tête de ce mouvement intellectuel qui se produit en Allemagne et dont la petite cour de Weimar va bientôt recueillir la gloire.

Et cependant Frédéric a sa grandeur propre. Si complexe qu'elle soit, par un côté du moins, sa vie a de l'unité, et ce que nous devons refuser à l'homme, il faut bien l'accorder au roi. « Nous autres princes, disait-il à d'Alembert, nous avons tous l'âme intéressée. » Mais même « dans ces vues particulières et qui regardent directement son profit, » il vise le plus souvent un but supérieur et ne se laisse jamais détourner du bien de son pays. Quand il s'agit de son métier de souverain, rien ne peut le distraire. Tout cède devant le sentiment qu'il a de ses devoirs; il les a compris de bonne heure et il s'y est appliqué toute sa vie. Avec une absence complète de scrupules, il a les qualités les plus diverses et les plus propres à assurer l'exécution de ses plans, le bon sens, la netteté et la prévoyance dans ses desseins, une grande souplesse d'imagination dans les moyens, une volonté opiniâtre mise au service d'une activité qui ne se lasse jamais. Quand il semble accablé, perdu sans retour, c'est alors qu'il montre une énergie supérieure aux événemens et une âme vraiment maîtresse d'elle-même. Au lieu de s'abandonner, froidement et résolument il pèse toutes les chances, profite des moindres et se tire des situations les plus désespérées par des coups d'audace et des inspirations de génie.

Ce sentiment de ses devoirs de roi domine à ce point tous les autres, que, lui qui connaît si peu le respect et qui a eu tant de raisons de se plaindre de son père, il sait gré à ce père des ressources qu'il lui a mises en main pour réaliser ses entreprises. Non-seulement il oublie tous les mauvais procédés et les cruautés

dont il a été victime, mais loin de témoigner aucune reconnaissance à ceux qui autrefois l'ont assisté dans sa détresse, il leur reprocherait plutôt d'avoir encouragé ses tentatives de résistance. Dans ses écrits, il n'a que des éloges pour ce père dur et avare, tandis qu'il en veut à Frédéric Ier de ses instincts magnifiques et il le blâmerait volontiers de dépenses qui ont amoindri le trésor de la Prusse; Voltaire est même obligé de prendre contre lui la défense de son aïeul et d'adoucir quelques-uns des traits dont il l'avait accablé.

Pour Frédéric, pourvoir à la sûreté de son royaume et travailler à son accroissement, voilà la tâche par excellence, celle à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées. L'administration, la diplomatie, les finances, l'armée, ont été de sa part l'objet d'un soin égal et d'une constante vigilance. Certes les jugemens qu'il porte sur son peuple ne sont pas toujours flatteurs. « Je reviens après avoir visité mes demi-sauvages de la Prusse, » écrit-il à Voltaire (18 juin 1775) et s'il lui arrive, — le fait est rare, — d'accorder quelque éloge à ses compatriotes et de trouver qu'ils sont « laborieux et profonds, » il a hâte de corriger une louange qui lui coûte, en ajoutant ces mots cruels: « Quand une fois ils se sont emparés d'une matière, ils pèsent dessus. » Et pourtant c'est à ce peuple, si malmené par lui, qu'il se consacre tout entier. Trop souvent aussi chez Frédéric l'habileté du politique est faite du mépris de l'honnêteté et de l'absence de tout scrupule. Après Louis XIV, et avant Napoléon, qui plus d'une fois l'a pris pour modèle et qui l'a dépassé dans la gloire comme dans le mal, Frédéric II a, comme eux, offert sur le trône l'image troublante d'une grandeur qui déconcerte la morale et qu'on ne saurait complètement admirer. Mais lui, du moins, il est resté grand pour son peuple, et tandis que Louis XIV et Napoléon laissaient en disparaissant la France épuisée, Frédéric léguait à son successeur un royaume agrandi, pourvu de frontières et de défenses, un trésor de 250 millions et une armée de plus de deux cent mille soldats aguerris. Aussi sa mémoire est-elle restée chère à la Prusse, et avec son type, avec l'originalité de ses costumes, avec ses habitudes et ses reparties, *le vieux Fritz* y a sa légende populaire et désormais consacrée. Plus heureux après sa mort qu'il n'avait été pendant sa vie, il a inspiré lui-même leurs œuvres les plus remarquables à deux artistes de son pays, au peintre Menzel, qui a employé une grande partie de son existence et le meilleur de son talent à retracer les principaux traits de sa vie, et au sculpteur Rauch, dont la belle statue de Frédéric II s'élève à l'entrée des Linden, en face du palais du roi, comme un exemple placé sous les yeux mêmes de ses successeurs.

ÉMILE MICHEL.

LA

PETITE ANGELA

M. Salvatore Farina, dont nous parlions ici même, le 15 mai de l'an dernier, a trouvé depuis lors ce que nous lui souhaitions en France, des lecteurs et un traducteur. Son dernier roman, *Amore ha cent' occhi* (l'Amour a cent yeux), sera bientôt publié dans notre langue (1); on y trouvera beaucoup de choses, des figures flottant encore dans l'idéal et d'autres dessinées d'après nature, une grande famille déchue et relevée par le travail, des paysans très fiers et très simples, des saltimbanques, des bandits, de beaux paysages très étranges, des mœurs aristocratiques, des scènes campagnardes, enfin le charme décent et discret d'une observation qui se plaît surtout chez les honnêtes gens. Mais nous aurions tort de vouloir analyser rapidement une composition si touffue. Pour plaire au lecteur et le mettre en goût, il vaut mieux suivre une des trois ou quatre nouvelles qui courent dans le récit l'une à côté de l'autre, le roman d'une petite fille de douze à quatorze ans, née dans un pays où l'on fleurit vite et où le fruit mûrit souvent tout près de la fleur. C'est l'étude attentive, délicate d'une imagination qui se monte et d'une sensibilité qui s'éveille. Au bon temps du romantisme, on eût pu intituler cette petite histoire : un lever d'amour.

I.

Le comte Gavino De Nardi porta dignement pendant soixante-dix années le très grand honneur d'être le rejeton authentique d'une grande famille et la douleur d'en être le dernier rejeton. La bana-

(1) Salvatore Farina, *Amore ha cent'occhi*. Milan, Brigola, éditeur, 1882. — La traduction française de M. Léon Dieu, sera éditée par M. Plon.

lité des temps l'enferma dans l'île de Sardaigne, où étaient ses terres et son château; il ne fit la guerre qu'aux cerfs, aux sangliers, à la grammaire et à l'orthographe. Hélas! oui, le comte Gavino De Nardi était ignorant comme une carpe, mais il l'était glorieusement. Lorsque, entouré de sa cour, il faisait circuler son esprit et son malvoisie, on les trouvait exquis l'un et l'autre; au quatrième verre, alternant avec l'*almadras* et la *vernaccia* (le petit vin blanc), le comte Gavino De Nardi était profondément convaincu qu'il valait beaucoup plus que certains menus docteurs des temps nouveaux. Et quand, après avoir vanté ses habiletés et ses prouesses à un auditoire somnolent, il se levait, non sans tituber, pour mettre ses admirateurs à la porte, si par hasard la gazette qu'il recevait du continent lui tombait entre les mains, il lui suffisait de lire sur la bande : « A l'illustrissime seigneur comte Gavino De Nardi » pour éprouver une secrète complaisance, un contentement de soi inconnu aux gens du commun. Il ne lisait presque jamais autre chose dans sa gazette; cette feuille de papier imprimé traversait la mer chaque semaine pour venir, comme une solliciteuse, dans la maison de son excellence, qui ne l'honorait pas de son attention. Il mettait je ne sais quelle gloriole à traiter ainsi la presse.

— Voilà pour vous autres, disait-il au curé et au juge du mandement en jetant sur la table un paquet de journaux intacts; partagez-vous le tas en bons frères.

Les autres riaient, mais le comte Gavino De Nardi gardait son sérieux pour ne point gâter l'effet du mot. C'étaient là ses bons momens, les seules consolations du chagrin qu'il cachait à tout le monde. Hélas! son arbre généalogique, après avoir défié les siècles, était destiné à périr! La jolie tête ronde et vive de sa fille Véronique, le visage suave et souffreteux de la petite Mimmia, lui souriaient en vain. Un moment, l'idée d'un second mariage lui avait traversé l'esprit, bien qu'il eût contracté le premier à quarante-cinq ans et qu'il fût resté veuf à soixante. Le fait est qu'après quelques verres de *vernaccia* alternant, comme on l'a dit, avec l'*almadras* et le malvoisie, il se sentait encore capable de grandes choses. Mais la difficulté de trouver une épouse jeune et d'ancienne noblesse qui fût disposée à tenter avec lui l'entreprise peu sûre de faire naître un rejeton mâle au pied de l'arbre déjà vieux; cette difficulté et plusieurs autres inavouées, mais entrevues à jeun, l'avaient gardé fidèle à la mémoire de sa feue compagne. Véronique, le bon sens en personne, épousa un comte ruiné qui avait eu des aïeux aux croisades et qui l'emmena aussitôt à Milan; le vieux De Nardi se trouva seul avec Mimmia, la petite madone, ouvrant de grands yeux où ne luisait jamais un éclair d'orgueil; une bouche trop douce et un sourire trop bon, — un ange bourgeois, pas autre

chose. Ce n'était pas le bon sens de Véronique. Le père vit tout cela d'un coup d'œil, mais il ne vit pas le reste; le reste, c'était déjà l'amour.

Oui, la petite Mimmia, dès la seizième année, avait eu des idées troubles. Tous les soirs, pendant que le vieux comte revêtait la gloire de ses ancêtres en présence du juge et du pharmacien, elle se mettait au balcon pour interroger l'avenir. Et l'avenir lui parlait dans l'obscurité, du haut d'un petit mur, par la bouche de Gaspare Boni; ce beau garçon de vingt ans n'avait pas deux gouttes de sang de croisé dans les veines, mais faisait tous les soirs un très long chemin à pied pour dire à Mimmia qu'il l'aimait plus que la vie. Quand le comte De Nardi fut informé du désastre qui menaçait sa maison, il se décida vite. Les portes du couvent s'ouvrirent pour recevoir une novice, et cette novice fut Mimmia.

L'enfant ne pleura pas et leva les yeux au ciel avec une résignation qui plut à la supérieure; mais quand vint le soir et qu'elle alla chanter dans le chœur, elle colla ses yeux à la grille et les plongea dans l'obscurité de l'église où luisait la lampe du maître-autel. Elle interrogeait encore l'avenir, qui trouva moyen de lui répondre. Quelques jours après, elle avait pris la clé des champs. Un prêtre, bon gré mal gré, dut bénir ce qu'on appelait dans le pays le *matrimonio colla fuga* (le mariage avec la fuite) et la dernière des De Nardi, malgré vents et marées, devint la femme d'un petit bourgeois, Gaspare Boni.

Elle eut une fille qu'elle nomma Bebbia, douée sans le savoir d'une de ces beautés qui coupent le souffle; cette fille se laissa aimer par tous les jeunes sans en préférer aucun, et fiancer à celui qu'elle aimait le moins, le chevalier Maurice; aussi, avant de l'épouser, se sauva-t-elle avec M. George, un riche roturier qui avait du cœur. Ce fut encore un « mariage avec la fuite. » George emmena sa femme à Castelsardo, dans son patrimoine, où il vivait solitairement avec un frère nommé Silvio. Par malheur, Gaspare Boni devint malade et voulut revoir sa fille avant de mourir. Le voyage se fit d'abord en caravane, puis George et Bebbia se remirent en route sans autre escorte que celle d'un vieux berger, *Su Mazzone* (le Renard), qui avait un très long mousquet et la vue très longue. Bebbia montait un beau cheval bai qui la connaissait et détournait la tête pour regarder la main de sa maîtresse quand elle lui lissait le poil et lui caressait le crin. Dans ce voyage, il dut se passer quelque chose d'étrange, mais on n'en sut rien; seulement, quand la jeune femme arriva chez son père, qu'elle trouva mort, on nota qu'elle ne pleurait pas, mais qu'elle tremblait toute. George et Su Mazzone repartirent aussitôt sous un prétexte qui ne satisfit personne, et le lendemain, dans une propriété longeant la route de

Castelsardo, on trouva le cadavre du chevalier Maurice : une balle lui était entrée dans la bouche en lui cassant les dents, une autre lui avait traversé le cœur.

George fut accusé du meurtre, et la rumeur publique lui assigna pour complice le vieux berger Su Mazzone. Deux jours après, « la justice, » avec une bonne escorte de chevau-légers, entra dans Castelsardo et se rangea devant la maison du prévenu. La porte s'ouvrit à la première sommation; un jeune homme de vingt ans, très pâle, Silvio, dit que son frère George était parti avec Bebbia et qu'on ne l'avait pas revu depuis lors. La justice voulut regarder sous les lits, dans le grenier et jusque dans la cave; elle dressa un procès-verbal et s'en alla solennellement comme elle était venue. La disparition des accusés aggrava les charges, on procéda contre eux par contumace et, après un réquisitoire de première force, ils furent condamnés à mort. Où était allé George? On racontait qu'il avait quitté l'île sur une barque de contrebandiers. On l'avait vu allumer un feu sur la côte et tirer deux coups de fusil en l'air pour appeler la barque, puis se jeter à la mer pour la rejoindre en nageant entre les écueils. On le croyait à Turin ou, qui sait? sur quelque petite île perdue, où il vivait de jeûnes et de remords. Tous ces « mariages avec la fuite » finissent mal. La pauvre Bebbia dut payer cher son escapade. Et elle allait devenir mère! On tâcha de l'interroger, elle ne répondit pas. Elle ne proféra plus une seule parole depuis son malheur. On la crut muette, elle l'était peut-être volontairement. Et elle faisait bien, qu'avait-elle à dire encore?

Ainsi pensaient les gens du pays; d'autres murmuraient: « Elle avait de trop beaux yeux; les trop beaux yeux sont faits pour pleurer et pour faire pleurer. Malheureux l'enfant qui naîtra d'elle! Malheureuse la mère qui l'a mise au monde! » En effet, Mimmia était à plaindre: on sait que les fautes des parens retombent sur les enfans. La mort était entrée chez elle et menaçait le mari de sa fille: elle s'accusait d'avoir donné le mauvais exemple, en demandait pardon à Bebbia et passait de longues heures à l'église pour prier sainte Élisabeth de se contenter de toutes ces peines et d'épargner l'enfant qui allait venir.

Bebbia mourut en souriant à une petite fille qui reçut le nom d'Angela. Les femmes qui veillaient le corps de la mère ont raconté qu'elles auraient vu entrer dans la chambre un homme de haute taille, à longue barbe noire, qui, sans rien dire, imposant silence à tous, s'était approché de la morte et après l'avoir découverte et longtemps regardée, était tombé à genoux et avait pleuré comme un enfant. Deux jours après, la justice fit une perquisition dans la maison en deuil. Mimmia prit Angela dans ses bras et lui dit avec tristesse :

— Grand'maman voudrait vivre pour toi, pauvre petite, mais elle ne peut pas.

Elle vécut pourtant quelques années encore et, avant que le chagrin achevât de la tuer, elle se fit promettre par Silvio, le frère de George, qu'il servirait de père à l'orpheline; l'oncle Silvio ne demandait pas mieux que d'obéir. Seulement, quand il eut l'enfant sur les bras, il ne sut trop qu'en faire. Après réflexion, il résolut de la mener sur le continent dans un bon pensionnat de jeunes filles, et il choisit Milan parce que la fille aînée du feu comte De Nardi, la comtesse Véronique, y résidait. Cette grande dame, le bon sens en personne, avait achevé de se ruiner en tenant un grand état de maison ; elle fit un testament où elle légua toutes ses dettes et de nouvelles charges à son fils, le comte Cosimo Rodriguez, et mourut entourée de ses portraits de famille. Après les funérailles, qui furent splendides, toute la colonie repartit pour la Sardaigne : la comtesse Véronique pour être enterrée dans l'île selon sa dernière volonté; le comte Rodriguez et sa femme Béatrice, ornée de toutes les vertus, pour refaire leur fortune; l'oncle Silvio et sa nièce Angela pour accomplir un devoir sacré. Silvio, en effet, venait de recevoir une lettre de son frère George :

« Pardonne-moi si je désobéis, mais je n'y tiens plus. Je suis vieux, et l'heure approche où j'aurai cessé de rêver le bonheur qui m'échappe toujours. Tant mieux au fond : le rêve ne me suffit plus et le désir me tue. Je ne ferai pas de folie, mon frère, mais ne me refuse pas la dernière charité que j'implore de toi : fais-moi voir ma fille. J'écris à bord d'une méchante barque de contrebandiers qui porte un beau nom : *Speranza nostra* (Notre Espérance.) Le jour point. J'ai dans les yeux la côte de Castelsardo. Dans une heure je serai là, avec mes souvenirs les plus cruels, seul. Je mettrai cette lettre à la poste et je m'acheminerai vers le rocher de Muros. Tu sais où me trouver et comment m'avertir de ton arrivée. De moi, ne crains rien, je serai prudent; mais pense, frère, que les journées sont longues pour celui qui attend le baiser de sa fille et qui est forcé de se cacher. Viens donc vite, vite, vite ! »

II.

Feuilletons maintenant le journal d'Angela, petite fille de douze ans; c'est un âge où l'on ne craint point les phrases. Dans le préambule il était dit que la vie est une lutte, il faut vaincre ou mourir. O la mort ! Cette idée n'effrayait pas la fillette; dès la première page elle était prête à rendre l'âme. Une voix secrète lui disait : Tu ne vivras pas ! N'importe, elle acceptait son sort et allait au-

devant du martyre en écrivant chaque soir dans son cahier l'histoire de sa journée. Et un jour de mai, au matin, quand elle serait arrivée à la dernière heure, elle ferait apporter sur son lit de mort le secret confident de sa courte vie, et... Elle ne savait pas au juste ce qu'elle en ferait, mais à coup sûr tous les assistans pleureraient comme des fontaines. Ayant ainsi donné une base solide à sa détermination, la petite pensionnaire commença son journal.

« 1er avril.

« Je suis née dans l'île de Sardaigne, à Sassari; ma mère se nommait Bebbia, je ne l'ai point connue. Elle mourut peu de jours après ma naissance. Tous m'ont dit qu'elle était très belle, qu'elle avait les yeux grands et noirs et la bouche petite. Je n'ai pas son portrait, mais on m'a montré une image qui lui ressemblait, on dit que je lui ressemble aussi, mais comment cela se peut-il puisque je ne suis pas belle?.. Angela, pauvre Angela, tu es entrée dans le monde par la porte du malheur!.. Je me rappelle encore grand'maman qui elle aussi était belle, mais pleurait en se cachant, quand elle me prenait pour m'embrasser, je voyais une larme dans ses yeux rouges. Elle mourut et je restai seule au monde avec l'oncle Silvio, frère de mon père. Mon père... où est mon père? Pourquoi n'est-il jamais venu embrasser sa fille et lui donner la force de supporter la vie? Un terrible mystère entoure l'existence de l'auteur de mes jours. Nul ne m'en a jamais parlé, nul ne m'en parle jamais; seulement grand'mère me disait tous les soirs avant de se coucher: « Prie pour ton pauvre père qui est si malheureux! » Maintenant que grand'mère est morte, personne ne me fait prier pour mon père, mais je ne l'oublie pas dans mes oraisons:

« Seigneur, je vous recommande mon père qui est si malheureux; il se nomme George Boni et il va errant sur la terre. »

« Mon cœur m'assure que mon père n'est point mort; on ne m'a pas dit jusqu'à présent: Pleure, tu es orpheline! — Mais s'il est vivant, pourquoi ne vient-il pas? Pourquoi ne m'écrit-il pas? J'ai tâché d'interroger l'oncle Silvio, qui est professeur d'agronomie, mais il n'a pas voulu me répondre; peut-être ne m'a-t-il pas crue assez grande; mais je lui dirai que c'est une chose cruelle de cacher à une fille le sort de son père et je le forcerai de me dire tout. L'heure de l'étude est finie, on va maintenant souper, puis au lit. A demain. »

« 2 avril.

« La journée s'est passée sans autre événement important. Je vais continuer l'histoire de ma pauvre vie, une histoire simple,

mais qui cache une amère douleur. Quand grand'maman fut morte, l'oncle Silvio, qui est professeur d'agronomie, me conduisit à Milan. Nous avons ici des parens; la tante comtesse qui est la sœur de grand'maman, ne me plaît pas : c'est une femme extravagante qui m'adresse des questions auxquelles je ne sais que répondre. Elle est très riche, elle a un palais magnifique où allaient toutes les dames de Milan pour prendre du thé, pour jouer du piano et quelquefois pour danser, mais depuis longtemps, il n'y va plus personne, parce que la tante comtesse est malade et l'on dit qu'elle veut mourir. L'oncle comte est le fils de la comtesse Véronique; c'est un homme qui rit peu, mais qui est bon; il me plaît; sa femme est la comtesse Béatrice, la tante Béatrice, qui pourtant ne veut être appelée ni tante ni comtesse; je l'appelle Bice; c'est ma meilleure amie; elle rit toujours, parce qu'elle est heureuse, et moi... j'ai l'âme torturée. — Je crois que Bice sait quelque chose de mon père, mais peut-être lui a-t-on recommandé de n'en pas parler avec moi... »

« 5 avril.

« La tante comtesse est morte, je quitte le pensionnat pour aller en Sardaigne. O mon père, il me semble que je vais à ta rencontre; je suis sûre de te reconnaître, bien que personne ne m'ait jamais parlé de toi, parce que le cœur ne se trompe pas, et puis j'ai ton portrait. — J'étais enfant encore, quand grand'maman me fit voir un portrait de mon père qu'elle gardait dans un livre. Quand grand'maman fut morte, j'ouvris le livre et je pris le portrait qui, depuis, ne m'a plus quittée. Le voici, je l'ai devant les yeux; je le regarde et je lui demande le secret fatal qui le sépare de sa fille. C'est un homme maigre, il porte la moustache et la mouche, il a les yeux grands, il paraît pâle, mais je n'en suis pas sûre, parce que la photographie a été décolorée par le temps... »

« En mer, 7 avril.

« Je suis ici entre le ciel et l'eau, mais on voit encore une bande de terre lointaine; j'espère que d'ici à peu de temps on ne verra plus de terre nulle part. — (*Plus tard.*) J'ai oublié de dire que le corps de la comtesse voyage avec nous; elle a voulu être enterrée en Sardaigne, et nous allons l'enterrer. Les dauphins ont passé; ils ont le museau noir et lancent en l'air des jets d'eau. J'ai appris d'un marin que ce sont de bons poissons qui ne font de mal à personne. Le soleil se couche et j'ai faim. J'ai demandé à un marin quand est-ce qu'on ne verra plus la terre et il m'a répondu que nous en verrions toujours. J'en suis fâchée. J'aurais voulu que, pen-

dant une heure au moins, on ne vît plus que ciel et eau; je l'ai dit à tante Béatrice, qui s'est mise à rire et m'a répondu que j'en voulais trop. Bice ne comprend pas mes sentimens; c'est une femme différente des autres, mais elle est si bonne et rit de si bon cœur! Il ne faut pas lui en vouloir. »

« 8 avril.

« Nous sommes à Sassari. Beaucoup de personnes sont venues nous voir, mais *lui* n'est pas venu. Et pourtant je sens qu'il est près de moi. A Port-Forres, un homme en capuchon m'a adressé la parole. Je n'ai pas compris ce qu'il me disait, parce que je m'étais mis en tête que c'était mon père. J'ai vu après que c'était un homme consumé par la fièvre qui me demandait l'aumône. Je me suis promis de vaincre mon émotion et d'attendre les événemens. Je suis plus tranquille, plus résignée. La Sardaigne me plaît, les Sardes aussi me plaisent; ils ne font pas de complimens, ils sont plutôt fiers; cependant ils m'appellent *signoricca* et me disent en face que je suis belle, — mais ils veulent dire que j'ai un air de force et de santé. Nul ne voit ce qui se passe dans mon cœur; nul ne sait combien je souffre, même quand je ris; nul ne sait que j'ai là un ver qui me ronge... »

« 9 avril.

« Aujourd'hui l'oncle Silvio est revenu de Muros de fort mauvaise humeur : qu'est-il allé faire à Muros? Je le lui ai demandé et il ne m'a pas répondu; je suis entrée à l'improviste dans la salle commune de l'auberge, quand l'oncle Silvio, l'oncle comte et Bice y étaient, et ils se sont tus aussitôt. Ces mystères me dépitent. Pourquoi mon père ne vient-il pas? »

Dans son journal, Angela continuait jour à jour à noter ce qui arrivait; elle décrivait la nouvelle maison où la famille était allée s'établir, la délicieuse vallée maudite, les courses à Florinas, à Ploaghe, les fréquentes absences de l'oncle Silvio, professeur d'agronomie, son humeur mélancolique; elle écrivait enfin tout ce qui lui semblait bon à retenir, y compris l'examen de ses propres sentimens. Quand elle était forcée d'avouer que la journée avait été bonne et que somme toute elle s'amusait beaucoup, que la Sardaigne lui avait ouvert devant les yeux un livre bizarre où de page en page les scènes et *les tableaux* étaient de plus en plus singuliers; quand elle avait marqué tout cela, elle alignait une file de petits points pour se demander : « Et pourtant suis-je heureuse? » Question terrible à laquelle la petite fille se contentait le plus souvent de répon-

dre en alignant une nouvelle file de petits points. Sous la date du 10 avril, elle écrivit dans son journal intime :

— « Il est venu un homme qui a demandé l'oncle et qui a disparu ; je me suis mise à la fenêtre pour le voir sortir, mais il n'est pas sorti, l'oncle était troublé en rentrant au salon. Qu'est-ce qui arrive?.. Si c'était lui! — (*Plus tard.*) Cet homme est resté à la maison ; il doit être enfermé dans la chambre de l'oncle Silvio, mais je n'ai pas la force de m'en assurer. — (*Plus tard.*) Ce n'est pas lui, le supplice recommence. Mon Dieu! que je suis malheureuse!.. »

Ce n'était pas lui, en effet, mais c'était son frère d'armes, le vieux berger Su Mazzone, qui depuis « l'affaire » était resté dans l'île, et défiait avec son vieux mousquet toute la civilisation. On l'avait pris dix fois, mais dix fois la capture avait été démentie. Su Mazzone était partout, excepté en prison. On disait qu'il avait un venin subtil caché dans l'ongle du petit doigt de la main gauche et qu'il lui aurait suffi de le sucer, en cas de péril extrême, pour échapper à l'échafaud. Des personnes mieux informées assuraient qu'il portait toujours sur lui un pistolet court pendu à son cou par la gâchette ; un jour ou l'autre, après avoir brûlé toute sa poudre et couché sur le sol un très grand nombre de carabiniers, il n'aurait eu qu'à croiser les bras sur sa poitrine et à relever brusquement la tête pour se présenter, chargé d'un nouveau crime, au tribunal de Dieu. Mais Su Mazzone n'était pas un méchant homme. Il ne faisait de mal à personne et ne levait la main que pour se défendre ; bien plus, avec sa barbe grise, il aimait les jolies filles, et si les gendarmes lui avaient laissé un peu de repos, bien loin d'aller se faire capucin, il aurait encore conduit à l'autel la plus jolie et la plus folle, — la plus folle, pourquoi? — parce que, pour épouser une barbe grise, il n'y a pas besoin d'être sage, n'est-ce pas? En un mot, un bandit fort aimable et très accommodant, qui de plus, improvisait des madrigaux en patois sarde. Il était venu indiquer au professeur Silvio la retraite où se cachait George. Huit jours après, toute la famille se mit en route, y compris Angela, qui ne savait pas où on la menait.

III.

George était vieilli, malade, frappé au cœur ; il voulait voir sa fille, mais sans se faire connaître à elle, craignant de l'entraîner dans le malheur et dans l'opprobre et d'éveiller en elle un sentiment filial qui ne pouvait être que malheureux. Pour la voir plus tôt, il se cacha derrière une haie qui bordait la route et poussa un gémissement qu'elle n'entendit pas : il avait cru retrouver sa pauvre morte, et il se dit avec désespoir :

— Dieu bon! comme tu l'as faite belle pour les autres!

Une longue table rustique était dressée en plein air pour les *stragni* (les étrangers) et les campagnards. On avait sorti de la ferme tous les bancs, les escabeaux et les chaises de paille qu'on y avait pu trouver; on avait même roulé des meules. Les plats ne manquaient pas, ni les verres, ni les vivres, chacun ayant apporté sa part; les fiasques rutilaient : c'étaient les vins sévères de Sassari et de Sorso, les petits vins mordans de Tempio, les vins parfumés de Lanusci; il y avait encore la *vernaccia* de Solarusso, le *torbato* d'Alghero, le malvoisie de Sorso, l'*almadras*, le *cannonau*, le *monica* et d'autres crus non moins célèbres, mais tout cet étalage ne paradait là que pour les yeux, parce que les Sardes sont sobres. On s'était assis un peu au hasard; toutefois entre Angela et l'oncle Silvio restait une place vide.

— Qui s'assied ici? demanda l'enfant.

— Moi, si tu le permets, répondit une voix tremblante.

Angela, se retournant, rencontra deux yeux qui jetaient beaucoup de lumière et, caché derrière une barbe épaisse et noire, un visage pâle qui avait souffert. George sentit sous son manteau la main de son frère qui le serrait pour lui donner du cœur. Il en eut et baissa le front sur son assiette, attendant que le souffle lui revînt; puis il voulut regarder sa fille en cachette. Mais il se sentit regardé par elle et se troubla.

— Vous sentez-vous mal? demanda-t-elle.

— Non, Angela.

— Comment savez-vous mon nom?

— Il est écrit sur ton visage.

Le madrigal aboutit à un baiser. Angela ne s'en étonna pas, tout le monde l'embrassait en Sardaigne. Elle se hâta de dire merci et se remplit la bouche en regardant de l'autre côté.

Cette petite scène passa inaperçue. Le repas fut très gai, on porta des toasts en prose et en rimes. Ceux qui étaient dans le secret regardaient George et craignaient qu'il ne se trahît. L'enfant causait avec lui hardiment, questionnait et répondait avec une espièglerie indifférente; c'était pour lui une musique folle dont son cœur battait comme un tambourin. On le voyait ébaucher des gestes incertains pour toucher par hasard l'épaule ou le bras de sa petite voisine. Angela, de temps en temps, échappait sans le vouloir à cette caresse et tendait l'oreille vers la grosse gaîté qui buvait à l'autre bout de la table : alors le pauvre père devenait ingénieux pour rappeler à lui l'attention de son enfant. Mais, loin de se trahir, il se tenait très bravement sur ses gardes. Devinant l'angoisse de tous ceux qui lui voulaient du bien, voyant une larme quasi suspendue aux cils de Béatrice, il levait fièrement la tête et montrait des yeux secs.

Après le dîner, la chasse et le tir au fusil; les paysans faisaient feu sur une corde tendue: celui qui la touchait avait le droit d'embrasser une femme à son choix; celui qui coupait la corde en deux embrassait toutes les femmes. Vinrent, après d'autres fêtes rustiques, une excursion dans les bois; George, qui se faisait appeler Efisio Pacis, ne quittait guère la petite fille et lui racontait des histoires. Une surtout, si intéressante! Une histoire de bandit.

— Et ce bandit, comment s'appelait-il? demanda-t-elle. Je vous en prie, brave homme, dites-le moi.

— Brave homme est un vilain mot, gronda Béatrice.

— Comment faut-il dire? Monsieur Efisio?

— Ne m'appelle pas monsieur, reprit George. Je ne suis pas un monsieur, je suis un pauvre homme.

— Comment faut-il vous appeler?

— Les enfans de la ferme m'appellent papa Efisio.

Angela fit une petite moue indiquant qu'il ne fallait pas la confondre avec les enfans, mais elle céda tout de même.

— Papa Efisio, demanda-t-elle, comment nommait-on le bandit dont vous m'avez conté l'histoire?

La voix de George tremblait quand il répondit qu'il ne le savait pas.

« Il y avait donc une fois, écrivit Angela dans son journal, un bandit qui s'appelait... comment il s'appelait, papa Efisio ne le sait pas. Mais il ne faut pas raconter l'histoire ainsi. Recommençons. — Il y avait une fois un jeune homme et une jeune fille très belle qui s'étaient aimés et puis mariés, mais la jeune fille, avant de se marier, avait promis d'épouser un autre homme, et celui-ci, voyant qu'on lui enlevait sa fiancée, se mit en colère et jura de se venger. — Un jour les deux époux allaient à cheval d'un pays à un autre, accompagnés d'un berger, vieil ami de la maison. L'épouse montait un cheval bai doux comme un mouton et précédait son mari et le berger sur la route déserte. Tout à coup, en tournant entre deux haies de figuiers d'Inde, la jeune femme se trouva face à face avec son premier amoureux, celui qui était en colère, parce qu'il n'avait pu l'épouser. Cet homme qui avait juré de se venger était aussi à cheval et avait derrière lui beaucoup de compagnons, tous à cheval. Il se mit en travers de la route avec son alezan et prit par la bride le cheval bai de la jeune femme; elle cria très fort parce que cet homme avait toujours été laid et devenait encore plus laid quand il était en colère; elle criait et appelait son mari. L'homme, en attendant, lui avait pris la tête et, disant que l'heure de la vengeance était enfin venue, il l'embrassa plusieurs fois devant tout le monde. — Je pense que, pour un homme qui était si fort en colère, il se contentait de peu, mais ce n'était pas l'avis de la femme, et encore

moins celui du mari. — Elle criait, criait et frappait au visage ce forcené, au risque de le faire enrager plus fort; à ces cris, le mari accourut à toute bride. — En voyant qu'on embrassait sa femme devant tant de monde, il poussa son cheval contre l'agresseur; mais toute la bande l'enveloppa aussitôt. Le malheureux ne put faire autre chose que de dire tout haut à l'ennemi que, s'il n'était pas le plus vil des hommes, s'il ne voulait pas être souffleté au café, à l'église ou dans la rue, il devait l'attendre là une petite heure pour *se tuer* loyalement en présence des témoins. L'autre dit que oui, qu'il l'aurait attendu; la jeune femme était pâle comme une morte, et, pour ne pas tomber de cheval, elle s'appuyait sur le bras du berger.

« Ils se remirent en route, la femme tremblait et pleurait, le mari cherchait à la consoler et à lui donner du courage; ils allèrent d'abord à la maison; puis le berger et l'époux retournèrent à la campagne, mais il n'y avait plus personne. — Pendant qu'ils sont là, regardant à droite et à gauche, voilà qu'ils entendent derrière eux le bruit d'une fusillade, et une balle siffle à l'oreille du mari. Ils se retournent et voient dans une olivette beaucoup de gens à pied qui se sauvent, mais il restait encore un homme derrière un gros olivier, qui n'avait pas eu le temps de fuir; c'était lui, celui qui avait embrassé la femme. — Se voyant découvert, il n'osait s'en aller, de peur de recevoir une balle dans le dos. Ils restèrent ainsi un bon moment, les deux cavaliers sur la route, l'autre derrière l'arbre, derrière le mur de l'olivette, mais sans pouvoir bouger. Alors le mari dit à son compagnon, de manière à se faire entendre. — Toi, reste ici pour qu'il ne se sauve pas; moi, je vais débusquer ce lapin. — En s'entendant traiter de lapin, l'homme caché se montra, et, sans dire un mot, coucha les cavaliers en joue, mais ceux-ci firent plus vite, tirèrent avant lui et le firent tomber mort. Ils laissèrent le corps dans l'olivette, rentrèrent d'abord chez eux, puis se jetèrent dans les bois et devinrent bandits. La justice tâcha de les prendre, mais ne réussit pas; alors elle fit le procès et les condamna tous les deux à mort. Le berger s'en alla sur la montagne, le mari sur la mer, bien loin, et il a beaucoup souffert...

« Cette petite histoire m'a été contée par papa Efisio, un berger triste, qui lui aussi doit avoir eu bien des malheurs, et qui me paraît malade. Je l'ai gardée dans ma mémoire pour pouvoir l'écrire et je l'écris pour ne plus jamais l'oublier. C'est peut-être l'histoire de mon père. Papa Efisio m'a dit qu'il ne savait pas le nom du bandit; est-ce parce que je lui ai demandé devant tout le monde? Tous ont juré de ne point me parler de mon père, papa Efisio doi le savoir. Il viendra bientôt à Sassari, il me l'a promis; je l'interrogerai en secret et il me dira tout ce qu'il sait, s'il est vrai qu'il

m'aime. Mais pourquoi donc m'aime-t-il, papa Efisio, qui m'a vue hier pour la première fois? Il dit que, lui aussi, il avait une fille de mon âge, qui se nommait Angela comme moi, puis il a connu maman, il a connu aussi grand'maman. Se peut-il qu'il n'ait pas connu aussi mon père? »

George, en effet, vint à Sassari et fut accueilli dans une propriété rurale appelée *Speranza nostra* (Notre Espérance) du nom de la barque de contrebandiers qui avait ramené le fugitif. Il y put voir sa fille de loin en loin, lui parler quelquefois, d'en bas, paternellement, sans se trahir, et il était heureux, le pauvre homme, bercé dans un rêve. Mais une nuit, Su Mazzone vint le réveiller brusquement. La justice avertie était à ses trousses. Il fallait partir sur-le-champ.

— Mais elle est ici, dit l'infortuné. Faut-il partir sans la voir, sans rien lui dire?

— Je ne sais pas, répondit Su Mazzone, fais ce que tu veux. La prudence conseille la fuite, mais si tu restes, je reste aussi...Écoute seulement un conseil. Coupe tes cheveux et rase ta barbe, puis prends un pistolet sur toi et sois prêt à mourir.

— Je suis prêt! dit George.

Décidé à partir, il passa sur la pointe des pieds devant la porte d'Angela qu'il ne voulait pas réveiller. Là il poussa un long soupir qu'elle entendit, car elle ne dormait pas, puis, de sa fenêtre, elle le vit se diriger vers les oliviers où l'attendait Su Mazzone.

— Te sens-tu fort? demanda le vieux berger en approchant une lumière du profil rasé de son ami. Laisse que je te voie.

Alors seulement Angela comprit qui était papa Efisio. Elle poussa un gémissement et eut le frisson toute la nuit. Le lendemain, elle était malade; à peine guérie, elle apprit que son père était mourant. Aussitôt elle voulut le revoir; une nuit, l'oncle Silvio la prit en croupe et la mena jusqu'à Tempio, la « ville de granit, » chez un bon curé, qui avait donné asile au pauvre George, Angela, qui tremblait de tous ses membres, se trouva sans savoir comment à genoux au pied d'un grand fauteuil de cuir, les lèvres collées sur une main gonflée et froide qui sentait à peine son baiser.

— Eh bien! non, s'écria George en baissant les yeux pour regarder sa fille, et en les levant après sur un crucifix pendu à la muraille, eh bien! non, je ne suis pas mort en te quittant et je ne mourrai pas de te revoir. Dieu est bon!

Un moment après, le malade voulut parler seul à seul avec Silvio. Angela suivit le curé dans la chambre voisine, mais avant de passer le seuil, elle entendit son père qui disait: « J'ai fait un beau rêve. » Elle se jeta sur un bahut noir et couvrit de ses mains ses yeux qui ne voulaient pas pleurer, en se reprochant de n'avoir pas

de larmes. Entre ses doigts elle vit le curé qui, après l'avoir regardée un instant, rentra dans la chambre du malade. « Il sait le rêve de mon père, » pensa Angela en laissant retomber ses mains sur ses genoux. Puis elle entendit son nom, et pensant qu'on l'appelait, elle s'approcha de la porte. Silvio tenait la tête de son frère, et le prêtre les embrassait tous deux d'un profond regard :

— Tu la rendras heureuse, murmurait George; promets-le-moi, et tu seras heureux, toi aussi.

Angela se repentit d'en avoir trop entendu et alla se jeter sur une chaise. Elle voulut veiller la nuit au chevet de son père, mais s'endormit sur ses genoux. Pendant ce temps, les gendarmes s'alignaient devant la cure : la justice avait surpris la retraite du condamné. Le curé fit monter le maréchal (on dirait chez nous le brigadier), espérant toucher le cœur de cet homme forcément farouche.

— George Boni, dit le brigadier, au nom du roi...

— Au nom de Dieu! interrompit le prêtre, je vous prie de vous taire, parce que l'infortuné se meurt.

George, qui avait entendu, baissa la tête sur sa poitrine; Angela se jeta sur les genoux de son père, désolée, mais contente, parce qu'enfin elle pleurait. Le brigadier daigna surseoir à l'arrestation, mais remplit la maison de gendarmes. Précautions inutiles; le condamné mourut pendant la nuit. On alla chercher l'enfant dans sa couchette; elle reçut le dernier baiser de son père et, cette fois, ne pleura pas, mais fixa sur le sol, comme pétrifiée, ses yeux, qui avaient vu la douleur.

IV.

Ici commence une nouvelle histoire qui déconcerte un peu d'abord, parce qu'on ne s'y attendait pas, mais, petit à petit, on s'y laisse prendre. Angela, qui est maintenant une grande personne, — elle a presque treize ans, — a pris au sérieux le songe de son père mourant. Cependant elle ne se fait pas d'illusion : il faut attendre. Non qu'elle ne se sente déjà mûre pour le mariage : en marchant vers son armoire à glace et en levant un peu la tête, elle a déjà un air très important... Que lui manque-t-il donc? Deux pieds de traîne, un pied seulement... Hélas! elle porte encore des robes courtes. Pourquoi les jupes des petites filles sont-elles si lentes à s'allonger? Ce qui la console, c'est qu'elle a déjà un mari en vue : peu de jeunes filles, à son âge, en peuvent dire autant. Aussi ne prend-elle point garde aux lycéens qui, à la promenade, pour produire une impression sur elle, parlent très haut de l'amour selon Platon et selon Schopenhauer. Elle se sent arrivée, et, n'était

le respect des convenances, elle se retournerait de grand cœur pour dire aux écoliers qu'ils perdent leur temps et qu'elle a déjà un épouseur, — non pas un prétendu pour rire, mais un homme sérieux, à barbe noire, mêlée même de quelque poil blanc, non un écolier, mais un professeur ayant nom peut-être Silvio, mais elle n'en sait rien ; c'est à lui de parler, et il n'a pas encore ouvert la bouche.

C'est ainsi qu'Angela se montait la tête, et, comme l'oncle Silvio tardait à se déclarer, elle l'arrêta un jour sur le seuil de la maison.

— Sais-tu bien, lui dit-elle, que, depuis quelque temps, tu ne t'occupes pas de moi?.. Tu ne me regardes pas seulement, et tu n'as pas vu à quel point je suis changée.

Sur quoi elle fit un pas en arrière et un long tour dans le vestibule. Silvio la regarda et ne vit rien.

— Ma robe! ajouta la grande enfant, ma robe! Tu ne vois donc pas qu'elle est plus longue? Elle descendait un jour jusque-là; vois maintenant.

— Si tu ne me l'avais pas dit, avoua Silvio, je ne m'en serais pas douté. Il manque encore une main pour qu'elle touche terre. On voit encore toute la bottine.

— On ne la verra plus cet hiver... J'aurai alors quatorze ans.

— Je le sais, dit Silvio, qui ne dit pas autre chose.

Il s'éloigna tranquillement, et la pauvre fille, un peu dépitée, resta dans le vestibule. Puis elle se rappela que les fiancées ne laissent jamais partir le bien-aimé sans se mettre à la fenêtre pour le suivre longuement des yeux. Ainsi fit-elle ; il s'éloignait au pas accéléré, droit et superbe. Vu de dos, il avait l'air d'un homme qui, pour rien au monde, ne consentirait à se retourner, et pourtant, avant de disparaître au détour du chemin, il se retourna. A ce grave indice d'amour, Angela n'y tint plus et courut à sa table à écrire. Là, elle reprit son journal et lui dit tout. A partir de ce moment, il ne lui parut pas vrai qu'elle eût pu vivre si longtemps auprès de Silvio sans voir en lui autre chose qu'un oncle. A y bien penser, il y avait toujours eu quelque chose entre elle et lui. Oui, même quand elle était encore petite fille et qu'elle sautait sur ses genoux, elle avait senti déjà quelque chose. A présent, elle s'en souvenait très bien.

Quant à Silvio, il avait dit à son frère mourant : « Sois tranquille, je penserai, moi, à rendre ta fille heureuse. » Il y pensait, mais ne pouvait prendre au sérieux la possibilité d'un mariage entre elle et lui. N'avait-il pas deux fois et plus l'âge de sa nièce? Aussi, pour la rendre heureuse, n'eut-il d'abord qu'une idée en

tête : la réhabilitation du père mort. A cet effet, il s'absentait souvent; pendant ces absences, Angela écrivait des phrases désolées dans son journal, confiait ses peines à Béatrice et la suppliait de lui faire porter des robes longues. En même temps, elle consultait le code civil, où elle trouvait deux articles affligeans, le cinquante-cinquième et le cinquante-neuvième : le premier défendant à une jeune fille de se marier avant la quinzième année accomplie, l'autre défendant d'épouser son oncle; heureusement ces deux interdictions pouvaient être levées par une dispense du roi. Angela comptait bien aller jusqu'à Victor-Emmanuel et l'occuper de ses affaires. En attendant, elle écrivait dans son journal : « Que je l'aime! Chaque jour qui passe me révèle en lui une qualité que je n'avais pas vue : il a le visage brun, sévère et doux, la taille haute et digne, des sourcils qu'on dirait faits au pinceau, ses cheveux frisent. Je l'aime comme une folle. Je ne saurais plus vivre sans lui. »

Silvio revint de voyage et surprit Angela et Béatrice en train de cueillir dans une vigne les premières grappes de raisin. L'enfant se jeta en pleurant dans les bras de son oncle.

— Je n'y comprends rien, dit l'excellent homme. J'avais quitté une petite fille qui riait; je retrouve maintenant une jeune fille, une vraie jeune fille qui pleure. Qu'est-il donc arrivé?

— Il est arrivé, répondit Béatrice, qu'elle porte maintenant une robe longue.

— Tiens! c'est vrai, dit Silvio, tandis qu'Angela se sauvait en courant. Et, ajouta-t-il, qu'est-il arrivé d'autre?

— Voulez-vous le savoir? chuchota Béatrice. Il y a que son cœur s'est laissé prendre... Devinez le reste, je ne vous le dirai pas.

Silvio poussa un petit rire bête, ne devina pas le reste et n'insista point pour qu'on le lui dît. Puis, en se couchant, il se mit à réfléchir et pensa qu'après tout l'amour d'une petite fille de treize ans ne devait pas chatouiller la fatuité d'un homme mûr. Aussi entreprit-il de guérir la jeune malade. A cet effet, il attendit le lendemain matin qu'elle parût à la fenêtre, et, comme elle tardait à se montrer, il se rasa pour tuer le temps, puis, pour faire quelque chose il s'arracha un cheveu blanc qui lui poussait à la tempe droite et en chercha ensuite un autre, en quoi il eut du bonheur : il en trouva tant qu'il finit par les laisser tranquilles, et, rabattant par-dessus sa chevelure épaisse, il constata qu'on ne les voyait plus, ce qui lui fit plaisir. Après quoi, il ouvrit sa fenêtre : Angela était là, parmi les rosiers que la rosée baignait, plus fraîche que la rosée, plus belle que les roses. Au bruit que fit la fenêtre en s'ouvrant, l'enfant ne leva plus la tête, mais cueillit un bouton de fleur qu'elle mit dans ses cheveux, regarda l'horizon comme pour s'y

mirer et, s'éloignant à petits pas, disparut dans une allée. Silvio suivait tous les mouvemens de l'oiselle blessée, attendant qu'elle levât les yeux pour lui murmurer : « Je vais te guérir, » ou quelque chose de semblable. Mais Angela ne lui donna pas cette satisfaction. En regardant à terre ou devant elle, sans se douter qu'on la vît, elle offrit à son oncle, indifférent, le loisir de la considérer des pieds à la tête et de constater qu'avec sa robe longue elle avait l'air d'une petite femme au corps svelte, mais plein, aux bras blancs et ronds, une touffe blonde sur la nuque, un petit air de gravité dû aux premiers chagrins, avec cette beauté obstinée et cette fraîcheur arrogante que même les premiers chagrins n'étaient point arrivés à ternir. — Puis elle s'était éloignée négligemment, respirant toutes les fleurs, effeuillant tous les rameaux qui lui barraient le chemin comme pour l'agacer et offrir un dernier jouet à son enfance déguisée. L'oncle Silvio pensa qu'à cet âge le cœur guérit vite.

— Tant mieux! dit-il.

Eh bien! non, ce n'était pas tant mieux; il eût préféré la guérir lui-même. Seulement il ne le dit pas.

Pauvre professeur! Il épiait la jeune fille et la trouvait de plus en plus jolie, mais elle ne laissait rien voir de son secret, chantait, riait toujours et ne souffrait que le soir, quand elle était toute seule et qu'elle confiait ses secrets à son journal. « Ne vous mettez pas en colère, elle vous aime, » disait Béatrice à Silvio, qui ne se mit pas en colère, mais qui se répéta souvent, avec un trouble étrange : — « Elle me croit son fiancé, la pauvre fille! et elle m'attend. » Mon Dieu! que faire? Le premier remède à offrir à un malade qui vous aime, n'est-ce pas de se laisser aimer? D'ailleurs, il n'était pas si vieux; il avait encore beaucoup de cheveux, presque tous noirs, et s'était gardé sain de corps en étudiant l'agronomie. Quant à la jeune fille, si elle n'avait guère plus de treize ans, le grand mal après tout! La nature avait beaucoup fait pour corriger ce défaut, le temps ferait le reste. Deux ans passent vite et ce temps-là était nécessaire même à Silvio pour se préparer au bonheur.

Le professeur n'avait pas encore dit à son cœur : « Aime encore, » mais il était prêt à s'enamourer au premier signe, et s'il tardait tant, c'est que cette mystérieuse petite nièce commençait à lui faire perdre l'esprit. Elle ne le suivait plus comme une ombre, ne lui plantait plus sur le visage ses deux grands yeux pleins de soleil, et Silvio, dont le savoir ne manquait pas de malice, était presque induit à soupçonner qu'il n'avait servi à la jeune fille que de prétexte pour aimer l'amour. Cette froideur apparente d'Angela réussit comme une fourberie; vint un jour où le professeur, — qui avait à varier le nœud de sa cravate et à se raser tous les matins, — vint un jour

ou plutôt un soir où il se déclara qu'il n'en pouvait plus et qu'il fallait en finir. Et, ne trouvant rien de mieux, il eut recours à un enfantillage : ayant entendu pleurer la jeune fille, il écrivit sur une feuille de papier : « Angela, ne pleure plus; ton père, en mourant, m'a commis le soin d'essuyer tes larmes; je le ferai si tu veux jusqu'au dernier jour de ma vie. » Sur quoi, s'approchant de la chambre où on pleurait, il frappa deux coups à la cloison et glissa le papier par-dessous la porte. L'enfant essuya ses larmes et répondit courrier par courrier :

« Je ne pleure plus, je ne pleurerai jamais plus. Je suis trop heureuse. »

Il fallut l'en croire : recevoir une lettre de Silvio et lui répondre par-dessous la porte, c'était trop de joie; c'en était plus qu'Angela n'en eût même osé rêver... Douces fiançailles! elle prétendait avoir aimé son oncle dans une vie antérieure et lorsqu'il lui disait : « Tu verras! il te semble maintenant que tu m'aimes, mais quand tu auras quinze ans et que j'en aurai trente-cinq, je serai vieux et tu ne m'aimeras plus. — Quand tu auras quatre-vingt-dix ans, j'en aurai soixante-dix, répondait-elle. Nous serons vieux l'un et l'autre et nous nous aimerons toujours. » Il y eut quelque temps de fraîches illusions, de puérilités adorables.

Cependant on avait découvert un filon d'argent sur les terres du comte Rodriguez. Pour l'exploiter, il fallut creuser des puits dans la montagne; l'ingénieur appelé à cet effet, le jeune Marini, était un garçon de bonne humeur. Au bout de quelque temps, le comte alla inspecter les travaux et emmena Béatrice. Angela ne pouvait rester seule avec son oncle; elle partit aussi, bien à contre-cœur, en promettant de lui écrire une fois par semaine et de l'aimer tous les jours. La première lettre disait : « Je suis amoureuse de la mine, mais, par charité, n'en sois pas jaloux. » Suivaient des descriptions enthousiastes dont Silvio fut un peu piqué. Il attendait autre chose : « Accours, mon bien-aimé, prends des ailes, je ne puis plus vivre sans toi! » Mais Angela n'écrivait rien de pareil. Dans la deuxième lettre, elle annonça qu'elle allait jouer la comédie avec l'ingénieur, dans la salle de l'école, pour une œuvre de charité; les lettres suivantes apprirent à Silvio que cette comédie était une tragédie, la *Francesca da Rimini*, de Pellico, et que la jeune fille y avait fait fureur. L'oncle ne fut pas content : il se souvint qu'il y avait dans cette pièce un certain Paolo, qui, parlant en vers blancs, disait à Francesca des choses très audacieuses. Quelques jours après, Silvio reçut une dépêche qui commençait ainsi :

« Cher professeur, dans les quelques semaines que la comtesse Béatrice, le comte Rodriguez et Mlle Angela ont passées avec nous,

j'ai pu apprécier les qualités de cœur et d'esprit de votre charmante nièce... »

On devine le reste : c'était l'ingénieur qui demandait la main d'Angela. Il avait vingt-quatre ans, une profession lucrative et des biens au soleil ; la demande était parfaitement correcte. Silvio courut à la mine; Angela était malade, et l'ingénieur venait de partir. Le professeur ne crut ni à ce départ, ni à cette maladie ; l'idée lui vint de se rendre à la salle d'école où l'on avait joué la tragédie de Pellico. Là, sur un mur blanchi à la chaux, il surprit cette inscription au crayon : « Paola et Francesca, ici *du moins* unis. » Plus de doute. Chacun des deux noms était écrit d'une main différente, le mot d'*almeno* (du moins) était souligné. Plus bas s'accouplaient ces deux noms autographes : « Angela Boni et Baingio Marini. » Survint l'ingénieur, qui n'était pas à son aise :

— J'ai reçu votre lettre, lui dit Silvio, et je suis venu vous apporter la réponse... mais, auparavant, vous me permettrez une question : Savez-vous qu'Angela est la fille d'un bandit? D'un bandit accusé de meurtre et condamné à mort?

L'ingénieur le savait et n'avait pas hésité un instant, parole d'honneur! Il ne se repentait de rien, était sûr de lui-même.

— Il y a encore un obstacle ou deux, dit Silvio, qui jouait la comédie (la scène se passait sur un théâtre). Je ne sais si Angela voudra de vous...

— C'est vrai, vous ne savez pas...

— Ni vous, probablement.

— Ni moi, sans doute...

— De plus, elle est fiancée à un autre. (L'ingénieur se tut.) Mais, rassurez-vous; cet autre, c'est moi, et je vous remercie de tout mon cœur.

— Vous! s'écria le jeune homme en se reculant avec un air de stupeur, mais il manqua son effet, pas assez de naturel! Il y eut un silence. L'ingénieur poussa un second : « Vous! » en retirant sa tête en arrière. Mais il n'y réussit pas mieux. Silvio reprit :

— Mon pauvre frère s'était mis en tête qu'Angela courait le risque de rester fille à cause de lui et m'avait fait promettre de la rendre heureuse. C'était me dire : « Épouse-la. » — Et, bien que je ne me sentisse pas une réelle vocation pour le mariage...

Oh! cette vocation, l'ingénieur Marini se la sentait bien; il en avait plein les yeux.

— ... J'allais l'épouser. Elle ne disait pas non, parce qu'à son âge on prend le premier venu. C'est presque une petite fille...

— Presque, dit l'ingénieur.

— Elle n'a que quatorze ans...

— Accomplis.

Un moment après, le jeune homme se trahit et confessa qu'il savait tout.

— C'est l'amour qui m'excuse, il faut me plaindre. Mettez-vous dans mes draps.

Silvio se mettait dans les draps de l'ingénieur et le plaignait le plus sincèrement possible ; il lui dit pourtant, en le menaçant du doigt :

— Vous saviez donc qu'Angela était ma fiancée et vous n'avez point hésité à me demander sa main?

— Si fait! si fait!

L'ingénieur avait beaucoup hésité, mais comme il faut avant tout, pour épouser une jeune fille, empêcher qu'un autre l'épouse, il avait écrit...

— Et Angela vous a laissé faire?

— Point du tout, elle ne voulait pas.

— Qu'est-ce qu'elle voulait donc?

— Elle voulait mourir.

— Pauvre enfant! dit Silvio. On ne meurt pas à quatorze ans, quand on doit se marier à quinze.

L'oncle alors voulut retourner auprès de la nièce...

— Viendrai-je aussi? demanda le jeune homme.

— Vous n'êtes pas de trop; s'il y a quelqu'un de trop, ce n'est pas vous.

Mais Angela, plus malade que jamais, ne voulut pas recevoir Silvio. Elle lui fit dire qu'elle lui demandait pardon, qu'elle voulait mourir, mais qu'elle ne manquerait pas à sa promesse. Alors l'excellent homme écrivit un second billet annulant le premier :

« Angela, ne pleure pas. Ton père, en mourant, m'a commis le soin de te rendre heureuse et je le ferai jusqu'au dernier jour de ma vie. Ne te crois pas liée par une promesse que tu as faite en rêvant. Réveille-toi et laisse battre librement ton cœur. Je bénirai tes affections sans rancune. »

Pour toute vengeance, il dit à l'ingénieur :

— Vous n'aurez pas ma nièce avant la quinzième année accomplie. Je crois bien qu'elle vous aime pour le moment, mais d'ici-là...

Sur quoi, il alla faire un somme. Sa chambre était au fond d'un long corridor; il en ferma la porte à clé, se jeta tout habillé sur le lit, et, maintenant que l'honneur était sauf et que personne ne le voyait, il fondit en larmes.

MARC-MONNIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Oui, certes, c'est un fait à constater. Il faut bien qu'au moment présent l'agitation soit peu dans les goûts, dans les instincts de la France, puisque partout et sous toutes les formes elle a une si médiocre fortune, puisqu'elle ne réussit pas même à émouvoir ou à occuper à demi l'opinion. Le mois dernier, elle s'est présentée sous la forme de ces manifestations bruyantes qui, dans d'autres temps, ont été quelquefois les préludes de mouvemens populaires plus sérieux. Elle s'est essayée dans la rue, et elle a échoué devant l'indifférence publique plus encore peut-être que devant les mesures de sûreté et de répression préparées par le gouvernement. Elle a passé sans laisser aucune trace, comme toutes les turbulences factices; du soir au lendemain elle a été oubliée, on n'en a plus parlé. Ce qui en est resté est allé en police correctionnelle sans exciter le moindre intérêt. Depuis, l'agitation a tenté de se produire sous une forme plus pacifique, pseudo-légale, sous la forme d'une campagne de propagande pour la revision de la constitution. Elle s'est donné des chefs, des mots d'ordre, des programmes, une apparence d'organisation régulière sous la direction d'une ligue qui s'est chargée de conduire le mouvement. Elle a essayé de pénétrer dans les conseils-généraux qui viennent d'avoir leur session d'avril ou de recruter des partisans dans les réunions publiques. Elle a beau s'ingénier, elle reste à peu près sans écho. Parmi les conseils-généraux un très petit nombre, deux ou trois, ont émis un vœu revisionniste, d'autres ont opposé à toutes les propositions la question préalable ; la plupart ne se sont pas occupés de la revision. Quant aux réunions publiques, elles sont assez lamentables; elles manquent d'animation, elles languissent, ou elles finissent par des scènes de

pugilat qui ne font pas prospérer la cause. On s'est jeté dans cet' campagne avec une certaine jactance, en commençant par injurier tous ceux qui refusaient d'admettre la nécessité d'une réforme constitutionnelle immédiate et radicale ; on est bientôt arrivé au désarroi, aux divisions dans le camp revisionniste lui-même. Bref, le mouvement a échoué sous cette forme de l'agitation légale comme il a déjà échoué sous la forme des manifestations tumultueuses. Les chefs de la ligue revisionniste ne veulent pas l'avouer sans doute, ils ne se découragent pas, ils se promettent plus de succès pour l'avenir ; ils ne se sentent pas moins vaincus ou déconcertés par cette résistance passive de l'opinion qui répond par l'indifférence à toutes les excitations. Voilà le fait clair et certain, tel qu'il apparaît dans cette courte trêve parlementaire, dans ces momens de répit où le sentiment public, vainement sollicité par les manifestations et les manifestans, se montre simplement tel qu'il est.

La moralité de cette situation, c'est que le pays laissé à lui-même a évidemment peu de goût pour tout ce qui peut l'agiter, pour les troubles des rues, pour les bruyantes campagnes des partis, pour les luttes violentes et inutiles. Le pays a naturellement le goût de l'ordre, sans lequel il n'y a ni travail, ni industrie, ni société régulière. Il le montre en toute occasion et lorsqu'il sent que cet ordre, auquel il tient, perd de ses garanties, est altéré ou menacé par la faute de ceux qui le conduisent ou qui ont la prétention de le conduire, il commence par se replier en lui-même, il se défie de tout. Il éprouve ces indéfinissables malaises qui depuis quelque temps se manifestent sous bien des formes, qui, en se prolongeant, créent une sorte de crise morale et politique des plus graves, M. le président du conseil disait il y a quelques semaines aux radicaux revisionnistes qu'ils ne connaissaient pas la grande masse nationale, que cette masse était affamée de repos, de sécurité, de stabilité, qu'elle désirait avant tout voir s'élever un gouvernement assez fort pour la rassurer contre tous les désordres, pour lui inspirer confiance. M. le ministre de l'intérieur, qui est, lui aussi, pour le gouvernement fort, a fait ses preuves contre l'émeute. M. le ministre de l'agriculture, le plus pacifique des ministres par destination, disait l'autre jour devant son conseil-général des Vosges que l'immense majorité de l'opinion réclamait la réalisation d'un programme qui pouvait se résumer en ceci : « Écarter les questions stériles et irritantes, celles qui divisent et qui ont fait tout le mal, pour revenir aux lois fécondes, aux lois positives et pratiques qui intéressent directement la prospérité et la grandeur du pays. » C'est fort bien. On a donc ce sentiment que beaucoup de mal a été fait depuis quelques années, que la sécurité, la stabilité ont subi de rudes atteintes, et on comprend aussi ou l'on a l'air de comprendre que le pays, plus sage que ceux qui ont été chargés de ses affaires dans ces derniers temps, en a assez des agita-

tions et des agitateurs, qu'il demande avant tout à être tranquille. Qu'en faut-il conclure ? C'est que, dans l'esprit du gouvernement lui-même, la meilleure politique serait apparemment celle qui se proposerait de réparer un mal, œuvre de tout le monde, selon le mot de M. le ministre de l'agriculture, — qui chercherait son inspiration et son appui dans ces instincts de conservation et d'ordre toujours si vivaces au cœur de la nation française.

C'est l'idée qui se dégage de toute une situation, ou ce qui se passe depuis quelque temps n'a aucun sens; mais cette politique, devenue presque une nécessité d'existence, a certainement ses conditions, et le ministère se ferait une singulière illusion s'il croyait que, pour être un pouvoir sérieux, pour donner satisfaction aux instincts, aux vœux, aux intérêts du pays, il lui suffit de réprimer une manifestation des rues ou d'ajourner indéfiniment la revision de la constitution. Il se tromperait d'une manière étrange et redoutable s'il se figurait qu'il peut raffermir une situation ébranlée, faire un gouvernement en continuant d'un autre côté à mettre l'imprévoyance et le désordre dans les finances, à traiter les affaires religieuses avec des passions de secte, à laisser la politique envahir l'armée, à livrer tous les services aux cupidités vulgaires. Il faut qu'il prenne son parti; il faut qu'il soit avec le pays impatient de sécurité et de paix, ou avec ceux qui se font un triste jeu de compromettre la république dans les guerres religieuses, de désorganiser l'administration, la magistrature, les finances, l'armée, — et s'il ne prend pas résolument son parti, il n'a rien fait. Il reste à la merci des surprises, des incidens, de quelque imbroglio comme celui qui a éclaté l'autre jour, où M. le ministre de la guerre, appuyé par les influences qui l'ont porté au pouvoir, a tenu un moment en échec le président du conseil lui-même et quelques-uns de ses collègues.

A la vérité, on devait bien s'y attendre dès qu'on avait consenti à maintenir dans le nouveau ministère l'officier-général choisi en désespoir de cause pour accomplir un acte dont aucun autre chef militaire n'avait voulu prendre la responsabilité. M. le général Thibaudin a été nommé pour frapper les princes d'Orléans, et il les a frappés; il est resté au pouvoir dans le nouveau cabinet comme le mandataire des passions radicales qu'il a flattées, servies, et dont il reçoit chaque jour un appui aussi bruyant qu'impérieux. On pouvait bien penser qu'il n'en resterait pas là, et il ne s'en est pas tenu, en effet, à son premier exploit ministériel. Cette fois, c'est M. le général de Galliffet qui s'est vu dépossédé brusquement d'un rôle tout militaire qui lui avait été confié d'un commun accord. M. le général de Galliffet n'est pas seulement à la tête d'un corps d'armée; il est membre du conseil supérieur de la guerre, président du comité de cavalerie; il est aussi le principal auteur d'un nouveau règlement adopté l'an dernier pour le service de son arme. Choisi par un insigne honneur pour commander éventuel-

lement la cavalerie française en temps de guerre, il était naturellement désigné pour présider aux manœuvres d'instruction, à l'exécution du règlement qu'il connaissait mieux que tout autre, puisqu'il l'avait fait. Aussi, dès le mois de janvier, le dernier ministre de la guerre, M. le général Billot, n'avait-il pas hésité à charger M. le général de Galliffet de la direction supérieure des manœuvres du printemps, en y joignant une opération d'une certaine importance, une grande reconnaissance de la frontière de l'Est entre Montmédy et Épinal. C'était une opération qui devait familiariser les chefs de notre cavalerie avec un terrain où ils pourraient être appelés à faire campagne, et qui n'avait d'ailleurs provoqué, à ce qu'il paraît, aucune objection diplomatique. Ce que M. le général Billot avait fait au mois de janvier, M. le général Thibaudin l'adoptait il y a un mois, et, chose curieuse, le jour où l'affaire était débattue et décidée en conseil, M. le ministre de la guerre était le premier à défendre chaleureusement le commandant des manœuvres de cavalerie contre M. le président de la république lui-même, qui se fatiguait d'entendre toujours parler de M. de Galliffet. Le ministre de la guerre avait déjà expédié les ordres pour les manœuvres, lorsque tout à coup, après quelques jours, il se ravisait. Il préparait une circulaire révoquant toutes ses dispositions précédentes, fractionnant la direction des manœuvres, enlevant, par le fait, son commandement à M. le général de Galliffet.

Que s'était-il donc passé? Le ministère de la guerre avait été envahi dans l'intervalle par une foule de petits personnages radicaux exhalant leurs colères contre M. de Galliffet, assiégeant le ministre de leurs récriminations. Pressé de tous côtés par ces amis compromettans dont il se sert et qui se servent encore plus de lui, M. le général Thibaudin s'est rendu, livrant à des ressentimens de parti ces manœuvres d'ensemble, que peu de jours auparavant il jugeait si utiles pour l'instruction de notre cavalerie, et surtout le chef qui devait les commander. Il avait tout changé d'un trait de plume sans rien dire à ses collègues du gouvernement, au président du conseil. Il avait fait sa circulaire, il l'avait même confiée à un journal radical, impatient de la publier, et il avait eu aussi, dit-on, l'extrême obligeance de faire prévenir M. le général de Galliffet de se tenir tranquille, de s'estimer heureux qu'on ne lui enlevât pas du même coup le commandement de son corps d'armée; mais c'est ici que tout se complique. M. le ministre de l'intérieur, qui a la surveillance du *Journal officiel*, arrêtait sans façon au passage la nouvelle circulaire de M. le général Thibaudin, sous prétexte que ce qui avait été décidé en conseil ne pouvait être révoqué par le ministre de la guerre seul, — et voilà le conflit engagé dans le gouvernement! Il a été, à ce qu'il paraît, assez vif pendant quelques jours entre le chef officiel de l'armée et le chef du cabinet, soutenu par quelques-uns de ses collègues; les explications

n'ont pas laissé d'être acerbes. On a cependant fini par s'entendre. Une partie des dispositions nouvelles du ministre de la guerre a été maintenue : il n'y aura plus de reconnaissance de la frontière, plus de grande opération d'ensemble. M. le général de Galliffet, d'un autre côté, garde la direction supérieure des manœuvres de quelques divisions de cavalerie. C'est ce qu'on appelle une transaction. M. le ministre de la guerre et ses amis se flattent sûrement d'avoir gardé l'avantage; M. le président du conseil croit sans doute être resté maître du champ de bataille. En réalité, le dernier mot reste au désordre, à l'équivoque.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette affaire, c'est que M. le général Thibaudin, profitant de l'occasion, a émis une prétention singulière. Il a revendiqué pour le ministre de la guerre le droit de décider seul des questions militaires, une sorte de privilège d'indépendance dans le gouvernement. Et voilà pourtant ce que devient une idée juste, assez séduisante, dénaturée par les passions et les calculs intéressés. Il y a eu un temps, en effet, où l'on aurait voulu isoler pour ainsi dire le ministre de la guerre, le placer en dehors des oscillations de cabinet, pour le laisser tout entier aux intérêts militaires, pour préserver l'armée de l'invasion de la politique. Des serviteurs aussi modestes qu'intelligens et désintéressés, comme M. le général Berthaut, M. le général Borel et d'autres s'inspiraient fidèlement de cette pensée; ils mettaient tous leurs soins à écarter de l'armée les influences malfaisantes de la politique. L'idée n'a cependant jamais pu être réalisée complètement, et ce qui n'a pas été possible avec des hommes comme M. le général Borel, M. le général Berthaut, on voudrait le reprendre le jour où apparaît au ministère de la guerre un officier escorté de toutes les passions radicales. C'est-à-dire que cette indépendance ministérielle, conçue ou rêvée pour bannir la politique de l'armée, deviendrait tout à coup un moyen redoutable pour introduire dans l'armée la plus dissolvante politique de parti, pour faire du radicalisme l'arbitre de l'organisation militaire, des épurations, des choix de personnel ! Le chef du cabinet a montré sa faiblesse le jour où il a été obligé de compter avec ces idées, ces passions dont M. le ministre de la guerre se fait comme un bouclier contre le gouvernement lui-même.

C'est le malheur de M. le président du conseil; il s'agite dans une perpétuelle équivoque sans se sentir peut-être la force ou sans avoir la volonté d'en sortir. Il est enchaîné dans son action par des idées fausses dont il est lui-même la dupe ou par des influences qu'il se croit obligé de ménager sans cesse pour avoir une majorité, pour rallier des partis, des groupes auxquels il ne donnera jamais assez pour les satisfaire et les retenir. Il prononce sans doute parfois, il a prononcé encore l'autre jour, devant le congrès des sociétés savantes, et devant un congrès pédagogique, des discours qui ne manquent ni d'ampleur ni d'élo-

quence; ces discours, après tout, déguisent à peine les contradictions dans lesquelles se débat un énergique esprit qui veut faire du gouvernement, comme on dit, sans en accepter les conditions, qui parle sans cesse de modération et de libéralisme en poursuivant avec une sorte d'emportement, au nom de la république, l'application d'un véritable système de violence morale et politique.

M. le président du conseil se flatte de garder une certaine impartialité dans les affaires religieuses et il déclarait récemment encore qu'il ne ferait pas la guerre, qu'il se bornerait à repousser les attaques dont la république pourrait avoir à souffrir; mais en même temps, il livre au jugement du conseil d'état des évêques qui n'ont commis d'autre crime que de parler dans des mandemens ou dans des lettres pastorales de ce qui a été publié par cent journaux, et il ne s'en tient pas même là : il va fouiller comme toujours dans l'arsenal des vieilles armes de répression, il emprunte à tous les régimes; il interroge le conseil d'état pour savoir si l'on ne pourrait pas par hasard traduire les évêques devant la police correctionnelle. M. le président du conseil a certainement sa manière à lui de comprendre la paix religieuse! M. Jules Ferry a renouvelé plus d'une fois la déclaration qu'en rendant l'instruction primaire obligatoire, il entendait maintenir la neutralité religieuse dans les écoles; mais il ne s'aperçoit pas qu'avec l'esprit qui règne dans cette campagne de l'enseignement nouveau, cette neutralité n'est qu'un mot, que ces manuels dont on parle sans cesse, que M. le ministre de l'instruction publique lui-même n'ose pas condamner, sont dans leur forme familière le plus redoutable instrument de guerre et de division. Il faut voir la vérité telle qu'elle est. Au fond, cet enseignement nouveau tel qu'on l'entend est une tentative violente de l'esprit de secte pour déraciner les cultes, les croyances du cœur des générations nouvelles, pour créer une nation selon l'idéal du jour, et ce que M. le ministre de l'instruction publique n'avoue pas, ce qu'il voudrait peut-être atténuer, d'autres l'avouent tout haut sans déguiser le rêve, le secret de la secte. M. Spuller, qui traite sans façon M. Jules Ferry de grand ministre, disait, il n'y a que quelques jours, dans une réunion de la ligue de l'enseignement à Reims : « On ne peut fonder la république qu'en renouvelant l'état mental de la France; ce n'est pas avec des cerveaux monarchiques qu'on fondera la république, c'est avec des cerveaux républicains. » Il faut « former des cerveaux républicains! » Et, en parlant ainsi, avec le fanatisme d'un esprit étroit, M. Spuller ne s'est pas douté qu'il proférait une des plus étonnantes extravagances d'absolutisme, que ce qu'il proposait dans un langage assez baroque à la république, c'était de s'approprier la théorie de la révocation de l'édit de Nantes, — qui, elle du moins, en imposant l'unité de religion, n'entreprenait pas la réformation des cerveaux. Voilà où l'on en vient, et ce qui se cache

sous cette prétendue neutralité que M. le président du conseil offre en garantie, que d'autres se chargent d'interpréter.

Ah! si au temps de la restauration, au temps de la monarchie de juillet, ou même au temps du second empire, un ministre, un député eût osé avouer la pensée de façonner les cerveaux pour l'usage et à l'effigie d'un régime politique, il eût soulevé tous les instincts libéraux. Nous n'en sommes plus à ces susceptibilités. L'éducation libérale est en progrès et on se fait d'étranges idées en cela comme en toute chose. Autrefois on accusait les monarchies d'abuser de l'arbitraire, des lois despotiques, des moyens administratifs, même lorsqu'elles se bornaient à la plus stricte défense, aujourd'hui on manie sans scrupule tous ces procédés discrétionnaires contre lesquels on n'avait pas assez de colères; on invoque sans façon la raison d'état, les juridictions administratives; et les garanties publiques deviennent ce qu'elles peuvent. Que de fois n'a-t-on pas reproché aux anciens gouvernemens d'introduire la politique, le favoritisme de parti dans l'armée, dans la magistrature, dans l'administration? Maintenant c'est la chose la plus simple du monde. M. le général Thibaudin se charge de gouverner l'armée avec les radicaux, et, au mépris de toute convenance, on donne le premier poste de la cour de cassation à M. Cazot, qui ne s'est distingué jusqu'ici que dans la présidence du tribunal des conflits, au moment de l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses. A ces régimes du passé qui ont pourtant laissé quelque grandeur à la France, on répétait sans cesse qu'ils gaspillaient, qu'ils dilapidaient la fortune publique : à l'heure qu'il est, les finances sont tellement engagées qu'on ne sait plus où l'on va ni où l'on s'arrêtera, ce qui n'empêche pas de multiplier chaque jour les dépenses, — ce qui n'a pas empêché d'inscrire au budget près de dix millions de pension pour se créer une clientèle parmi les prétendues victimes de décembre.

C'est le progrès! et avec tout cela à quoi arrive-t-on? On tombe justement dans cette situation devenue critique où le pays a le vague instinct qu'il n'a ni liberté sérieuse, ni un vrai gouvernement, où il se sent inquiété dans ses intérêts, violenté dans ses croyances, menacé dans sa sécurité, privé de toute garantie d'avenir. M. le président du conseil, d'après ce qu'il a dit plus d'une fois, n'est pas sans se rendre compte à sa manière de ce qu'il y a de difficile dans cette phase nouvelle de la république. Il paraît comprendre qu'il est temps de s'arrêter, nous le voulons bien; mais il ne s'aperçoit pas que, s'il veut redresser cette situation faussée et refaire le gouvernement comme il en a l'ambition très avouable, la première condition pour lui est de se dégager des solidarités qui d'avance lui rendent toute tentative sérieuse impossible, et de chercher un appui dans les sentimens, dans les intérêts conservateurs qui, seuls, font la force des gouvernemens. Un homme un peu désabusé, un peu découragé comme bien d'au-

tres aujourd'hui, mais qui a certainement une sérieuse autorité, M. Germain, le disait l'autre jour dans un banquet qu'il a donné à ses collègues du conseil-général de l'Ain. Il montrait que le danger était dans la confusion qui règne depuis quelques années et dont le radicalisme profite pour imposer ses volontés, pour dominer le gouvernement lui-même. C'est là, en effet, la question aujourd'hui, et cette question, ce n'est pas avec des paroles et des discours qu'on la résoudra, c'est avec des actes, avec une politique mûrement calculée, énergiquement, résolument pratiquée.

Que se passe-t-il donc en Europe? Qu'y a-t-il donc de changé dans la situation générale du continent? Quelle est l'importance ou la signification de tous ces bruits d'alliances nouvelles, de combinaisons mystérieuses concertées entre quelques chancelleries? Ce n'est pas de l'Orient que viennent aujourd'hui les troubles et les préoccupations. Il n'est survenu, que nous sachions, aucune circonstance récente qui ait pu raviver brusquement les vieux antagonismes, remettre aux prises les grandes ambitions. La question de la navigation du Danube a été résolue à Londres; lord Granville s'est fait l'interprète des résolutions de la conférence auprès des états intéressés et, s'il y a quelque difficulté, elle consiste tout au plus à faire accepter par la Roumanie ce que la diplomatie a adopté et sanctionné. Les affaires du Liban sont sans doute aussi une dépendance de cette éternelle question orientale et ont à ce titre leur intérêt. Elles sont traitées en ce moment dans une conférence qui est réunie à Constantinople, où la Porte et les puissances européennes ont à se mettre d'accord pour la nomination d'un nouveau gouverneur; mais le choix d'un gouverneur du Liban n'est point un de ces événemens qui passionnent l'opinion et les cabinets. Les affaires d'Égypte, qui ont assurément leur gravité, sont loin d'être finies : elles peuvent être un embarras pour l'Angleterre, qui, à la vérité, s'accommode sans peine des fardeaux de ce genre; elles ne paraissent pas jusqu'ici réagir sensiblement sur la politique générale. Ce n'est pas non plus dans l'Occident, si l'on en croit les apparences, que se seraient produites des complications inattendues de nature à mettre la diplomatie en campagne, à précipiter les résolutions ou à modifier tous les rapports. Les grandes questions paraissent sommeiller pour le moment; aucun incident visible n'a surgi dans les relations des principales puissances de l'Europe. A quoi tient donc cette espèce d'agitation qui s'est manifestée presque à l'improviste depuis quelques jours, qui s'est traduite en toute sorte de polémiques assez confuses à la surface du continent? C'est la faute ou la suite d'un simple bruit parti de Rome, d'un discours que M. le ministre des affaires étrangères Mancini a prononcé devant la chambre des députés italienne, il y a un mois, et qui, depuis ce moment, a fait le tour de l'Europe, qui a été commenté, interprété, rectifié, sans être devenu en définitive beaucoup plus clair.

Tout est venu de là. Le ministre des affaires étrangères du roi Humbert, pressé d'interpellations sur sa politique, s'est défendu de son mieux en annonçant comme une bonne nouvelle, comme un succès de sa diplomatie, l'existence d'une entente désormais assurée de l'Italie avec les deux grands empires du centre de l'Europe, avec l'Allemagne et l'Autriche. Il n'a pas dit positivement qu'il y eût un traité, il n'a pas précisé la forme donnée à l'entente des trois cabinets ; il en a dit assez pour constater comme un fait certain l'entrée de l'Italie dans l'alliance austro-germanique. Si M. Mancini avait seul parlé, il s'est déjà trompé plus d'une fois, il aurait pu s'être trompé encore ou s'être exagéré les mérites de sa diplomatie; mais à peine a-t-il eu fait ses déclarations dans le parlement de Rome, les commentaires, les versions de toute sorte, les conjectures ont commencé. Une agence de publicité, prétendant éclaircir ce qu'il y avait encore de mystérieux dans les paroles du ministre italien, s'est empressée de dire qu'il y avait un traité formel entre les trois puissances; elle en a même précisé les termes, le caractère, les conditions principales. A Vienne, les déclarations de M. Mancini ont été accueillies avec un certain embarras; on n'a pas nié l'alliance, on s'est étudié seulement à en atténuer la portée, et surtout on a contesté l'existence d'un traité. A Berlin, les explications ont été assez étranges, à la fois audacieuses et ambiguës. Ceux qui passent pour être dans la presse les interprètes de la pensée de M. de Bismarck se sont arrangés pour laisser comprendre que l'entente existait effectivement, qu'elle n'avait pas besoin d'ailleurs d'être formulée dans un traité, qu'elle se fondait sur des intérêts communs aux trois puissances dans des éventualités où la France prendrait une initiative perturbatrice et agressive. C'est un accord de prévoyance et de préservation pour le maintien de la paix. Quelle est la vérité dans tout cela? Évidemment, il y a quelque chose, et ce quelque chose n'a pas été fait dans un sentiment bienveillant pour notre pays, on n'a pas besoin de nous le dire. Il n'y a point de traité écrit, c'est vraisemblable, puisqu'un traité de ce genre ne se conclut pas pour des circonstances hypothétiques et peut être quelquefois compromettant. Il ne s'agit pas d'une alliance offensive, puisque rien dans la situation de l'Europe n'expliquerait une aussi étrange combinaison et qu'il serait dans tous les cas difficile d'imaginer comment l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie pourraient s'entendre dans une action commune contre un de leurs voisins. Ce qui existe, selon les apparences les plus plausibles, c'est donc un accord tout pacifique, défensif ou négatif, et tout se réduit sans doute à l'admission de l'Italie, sous une forme quelconque, par voie d'entente verbale, dans l'intimité de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est peut-être tout le secret de ce discours de M. Mancini, qui a été si vivement commenté.

Soit! l'Italie a obtenu ce qu'elle voulait : elle l'a vraiment bien gagné. Il n'y a pas si longtemps encore, elle en était à offrir inutile-

ment son concours, et elle avait à essuyer à Berlin, même à Rome, les déboires que ne lui épargnait pas l'humeur hautaine de M. de Bismarck. Elle avait à guérir son amour-propre de la blessure que l'empereur François-Joseph lui avait faite en refusant d'aller rendre visite au roi Humbert à Rome. Elle ne s'est pas découragée; elle a voulu à tout prix se mettre en bonne compagnie : voilà qui est fait, à ce qu'il semble! Il resterait à savoir ce qu'elle gagne ou ce qu'elle perd, ce qu'elle met de sa liberté ou ce qu'elle espère conquérir d'autorité dans ces combinaisons plus flatteuses pour son amour-propre que fructueuses pour sa politique. Il est évident qu'elle n'entre pas sans conditions dans cette intimité si enviée, qu'elle a dû prendre avec l'Autriche, avec l'Allemagne elle-même des engagemens dont on a vainement jusqu'ici demandé le secret à M. Mancini. Elle a dû nécessairement aliéner plus ou moins l'indépendance de sa politique, et quelle compensation peut-elle trouver dans ces arrangemens où elle n'est admise, on ne peut se le dissimuler, que par une sorte de faveur? Il n'y a pour elle qu'un avantage possible, saisissable, avoué, c'est d'être mise en sûreté contre un danger imaginaire, contre la France, qui ne la menace pas, qui n'a jamais songé à la menacer, qui n'a sûrement pas la pensée d'aller l'attaquer. Si ce n'est pour le présent, dit-on, c'est pour l'avenir, pour le cas où la France, jetée dans des révolutions ou des expériences nouvelles, reprendrait un rôle d'agression contre ses voisins. On sait ce que veulent dire ces prévoyances d'avenir qui commencent par troubler toutes les relations naturelles dans le présent, et on sait aussi ce que valent ces grandes alliances qui se donnent pour les gardiennes de la paix.

Ce n'est pas la première fois, même dans des temps relativement récens, qu'il y a eu de ces combinaisons de diplomatie qui se disent pacifiques, conservatrices du repos de l'Europe. Il y a dix ans déjà, M. de Bismarck, ce grand conservateur de ses intérêts, se faisait le promoteur de cette alliance fameuse des trois empereurs, qui se formait naturellement pour garantir la paix et qui était, elle aussi, quelque peu dirigée contre la France. C'était la grande sauvegarde, et il est certain qu'à eux trois, ces empires unis pouvaient bien, s'ils le voulaient, préserver le monde de tous les conflits. Depuis cette époque, des guerres sanglantes n'ont pas moins éclaté en dépit des pactes pacifiques; la France, qu'on mettait en suspicion, n'y a été pour rien, à ce qu'il nous semble, et de la grande alliance qu'est-il resté bientôt? Les ambitions, les intérêts ont fait renaître les divisions, et c'est tout au plus si, par instans, il n'y a pas eu la guerre entre les puissans alliés de la veille. L'alliance des trois empereurs a fait son temps; elle a été remplacée depuis par l'alliance des deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche, qui se complète aujourd'hui par l'accession de l'Italie, qui naturellement est formée plus que jamais pour le maintien de la paix et aussi contre la

France. C'est toujours le dernier mot! La France ne peut certes ignorer ce qu'on lui dit si clairement et si souvent. C'est pour elle un devoir de redoubler de vigilance sans s'émouvoir outre mesure de ces campagnes diplomatiques. On n'a sûrement pas pour le moment l'intention de lui déclarer la guerre, elle a encore moins la pensée de la déclarer aux autres, et, avant que des événemens sérieux, décisifs éclatent en Europe, la nouvelle triple alliance aura fait son temps comme la première. Ces combinaisons à grandes prétentions ont toujours plus d'apparence que de réalité, plus de retentissement que de durée, et l'Italie, en se jetant dans cette aventure, risque fort d'avoir fait beaucoup de bruit pour rien.

Ce qui est clair dans tous les cas, c'est qu'elle a trouvé là une assez triste occasion de témoigner avec aussi peu de tact que de profit des sentimens équivoques à l'égard de la France. L'Italie est libre de choisir ses alliés, de porter ses préférences à Vienne ou à Berlin; elle s'est exposée aujourd'hui à n'être plus prise au sérieux lorsqu'elle ne cesse de protester de ses dispositions cordiales pour une nation voisine avec laquelle elle a certainement intérêt à vivre en bonne intelligence et qu'elle traite cependant avec une si étrange liberté. Son erreur est de se croire trop habile, de se laisser aller trop aisément à son goût pour les rôles chimériques ou à des ressentimens assez puérils, de chercher les périls là où ils ne sont pas et de ne pas voir ceux qui peuvent la menacer réellement. Au lieu de procéder comme elle l'a fait assez souvent à l'égard de la France, qui ne lui a jamais ménagé les marques d'amitié, au lieu de se jeter tête baissée dans des alliances qui peuvent compromettre toute sa politique sans lui assurer des avantages bien évidens, elle ferait peut-être beaucoup mieux de songer à ses propres affaires, à ses conditions intérieures, au développement de ses intérêts, à tout ce qui peut fortifier son indépendance plus sûrement que toutes les combinaisons d'une diplomatie surexcitée. Elle s'est occupée depuis quelques années de régulariser son état financier, et ces jours derniers encore, le ministre des finances, M. Magliani, exposait devant le parlement une situation qui, après tout, est en sérieux progrès, qui n'a rien que de rassurant si elle ne vient pas à être troublée par les aventures de la politique. C'est un premier point, un des plus importans, si l'on veut, ce n'est pas le seul. L'Italie, après cela, aurait encore à s'occuper de bien d'autres intérêts pratiques, de bien d'autres travaux pressans dans des provinces où tout est à faire. Elle gagnerait beaucoup plus à poursuivre ces œuvres utiles qu'à briguer les avantages équivoques d'alliances onéreuses, à s'épuiser en armemens. Elle aurait plus d'amis sérieux si elle restait ce qu'elle doit être, et, après tout, elle n'a d'autres ennemis à craindre que ceux qu'elle se créera.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Les vacances parlementaires approchant de leur terme, le gouvernement devait être amené à prendre d'importantes résolutions concernant les moyens d'assurer l'équilibre du budget ordinaire de 1884 et de pourvoir à l'exécution des grands travaux publics. Le moment est venu où, de toute nécessité, la chambre doit nommer sa commission des finances, et il est difficile d'admettre que celle-ci puisse sérieusement étudier la situation budgétaire pour l'exercice prochain, tant que le ministère n'aura pas fait connaître sur quelles bases il entend édifier le budget extraordinaire. Les trois données principales du problème sont, on le sait, l'emprunt, la conversion, les négociations avec les compagnies de chemins de fer. Encore peut-on ramener à ces négociations toutes les difficultés et toutes les incertitudes de l'heure présente. Car, si les négociations échouent, la nécessité de l'emprunt apparaît; si elles réussissent, la conversion devient probable.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de l'agitation croissante du marché depuis le commencement du mois. Chaque jour voyait éclore une rumeur nouvelle jetant l'émoi dans les rangs de la petite spéculation, semant l'inquiétude parmi les porteurs de titres de rente, bouleversant tous les calculs et toutes les prévisions. Les tentatives de reprise ont été quotidiennement suivies de chutes un peu plus profondes; finalement le 5 pour 100, pendant cette quinzaine, a reculé d'environ 1 fr. 50 et les deux 3 pour 100 d'une unité.

La liquidation des fonds publics avait accusé une modification complète de la situation qui avait été si habilement exploitée les deux mois précédens par le Crédit foncier. La spéculation à la baisse poursuivie en février avait rendu les armes. Mais les acheteurs victorieux ne s'étaient pas attardés sur leur succès et avaient aussitôt commencé à vendre à leur tour les rentes qu'ils avaient momentanément emmagasinées. Les menaces de livraisons de titres étaient donc fort sérieuses le 2 avril, et n'ont pu être conjurées que par une élévation subite du taux des reports. Ce pas franchi, et plus heureusement qu'on ne l'avait d'abord espéré, les fonds publics paraissaient devoir désormais conserver une assez bonne tenue, le 3 pour 100 au-dessus de 80, l'amortissable au-dessus de 81, le 5 pour 100 au-dessus de 114.

Mais les bruits les plus fâcheux ont commencé à courir au sujet de l'état des négociations engagées entre le ministère et les compagnies. M. Raynal, disait-on, n'avait ouvert les pourparlers que pour la forme. Dès les premières entrevues, on avait pu constater un tel désaccord entre les vues de chacune des deux parties, qu'aucune entente ne paraissait possible. Le ministère jugeait même inutile de continuer des efforts voués fatalement à l'insuccès; l'état devait conserver la charge de l'exécution des travaux publics, et, dès maintenant, il fallait pourvoir aux voies et moyens par un appel au crédit et l'émission d'un emprunt d'un milliard en rente amortissable.

Ces nouvelles étaient, il faut le croire, complètement inexactes, puisque le ministre des finances a cru devoir les frapper d'un démenti formel et catégorique. Seulement, au lieu de se servir pour cet objet du *Journal officiel*, qui est l'organe du gouvernement et par lequel il eût fait savoir dès le matin, *urbi et orbi*, que la Bourse n'avait pas à compter avec l'éventualité d'un emprunt, M. Tirard a eu recours à un procédé qui, plus d'une fois déjà, avait produit les plus fâcheux résultats. Il a fait avertir la chambre syndicale par un adjoint au syndic, et il a envoyé une petite note à l'agence Havas. Ce n'est donc que tardivement et à l'heure où les transactions étaient déjà ouvertes à la Bourse que le public financier a été admis à connaître les secrets du ministère. En quelques minutes, le 5 pour 100 montait de près de 70 centimes; il est vrai que cette plus-value a été presque aussitôt reperdue que gagnée.

Les capitalistes des départemens, avertis le lendemain seulement qu'un emprunt n'était pas à redouter, commençaient à peine à se remettre de leurs alarmes, et déjà le bruit s'accréditait que, bien loin d'être rompues, les négociations avec les compagnies suivaient une très bonne voie, lorsque une note parue hier matin dans le journal *le Voltaire*, et confirmée le soir par une autre note du *Temps*, est venue apprendre aux rentiers porteurs de titres de 5 pour 100 que leur revenu allait être réduit de 5 pour 100 à 4 1/2 pour 100, sur quoi le 5 pour 100 a fléchi de nouveau de près de 1 franc et était offert hier soir sur le marché libre à 113 francs. Voici, d'après les deux notes en question, dont le caractère officieux paraît suffisamment établi, comment la situation se présente en ce moment.

Il est admis tout d'abord que les deux questions de la conversion et des négociations avec les compagnies sont connexes et que de la solution donnée à la seconde dépend le sort de la première. Commençons donc par les négociations. Il y a maintenant lieu d'espérer qu'on arrivera à une entente. Trois questions ont été examinées jusqu'ici : 1° celle des tarifs; 2° celle de l'emploi des excédens des compagnies; 3° celle de la répartition des travaux de construction des nouvelles lignes. L'état renoncerait à imposer des obligations trop rigoureuses aux

compagnies touchant la réduction des tarifs intérieurs. On cherchera seulement à régler les tarifs de transit et d'importation dans les conditions les plus favorables possible pour notre commerce et notre importation. Il sera fait deux parts des excédens futurs de recettes des compagnies, l'une étant affectée à la construction des nouvelles lignes, l'autre réservée aux compagnies comme augmentation de leurs bénéfices distribuables. Ces points étant admis comme bases générales de la transaction, les compagnies se chargent de construire et d'incorporer dans leurs réseaux respectifs les lignes faisant partie du programme Freycinet.

Si les négociations aboutissent, comme on l'espère, les compagnies, pour se procurer les capitaux nécessaires à leurs travaux, devront émettre des obligations. Mais elles ont à craindre de voir le gouvernement venir leur faire concurrence sur le marché financier en payant à ses créanciers un intérêt plus fort que celui que paient elles-mêmes les compagnies. C'est donc pour faciliter les futures émissions d'obligations que l'état, d'une part renonçant à emprunter lui-même, de l'autre aurait résolu d'opérer la conversion de la rente 5 pour 100.

Quand se fera la conversion? La note du *Voltaire* est sur ce point très affirmative. L'opération se fera, dit-elle, vers la rentrée des chambres, c'est-à-dire du 19 au 30 avril. La date exacte dépendra de l'état du marché. Le projet sera déposé sur le bureau de la chambre des députés au début de l'une des séances. Le ministre des finances demandera l'urgence et la discussion immédiate. La commission se réunira sur-le-champ et fera son rapport séance tenante. Aussitôt le vote de la chambre acquis, le projet sera porté au sénat, où la même procédure sera suivie. Le gouvernement voudrait en finir en une seule journée, de manière que la loi fût, dès le lendemain, promulguée par le *Journal officiel*.

Les valeurs ont occupé médiocrement l'attention pendant cette quinzaine. Quelques-unes seulement ont subi des fluctuations de cours d'une réelle importance et ont donné lieu à des transactions actives. L'action Suez a baissé de 150 francs sur la diminution des recettes, et principalement sur les réalisations précipitées du syndicat. Les actions du Nord, du Lyon et de l'Orléans ont été assez recherchées par la spéculation en vue de l'accord probable avec l'état. La Compagnie du gaz a reçu communication de l'arrêté rendu par le préfet pour la diminution du prix du gaz de 30 à 25 cent. le mètre cube. Elle vient à son tour d'assigner la Ville de Paris, et le procès est engagé. L'action, sur laquelle a été détachée un coupon de 70 francs, s'est maintenue très ferme à 1,450 francs. Les fonds étrangers sont toujours bien tenus. L'Italien a cependant reculé de 91 fr. 50 à 91 francs, malgré l'excellente impression produite par l'exposé financier de M. Magliani.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1883

Livraison du 1er Mars.

MICHEL VERNEUIL, deuxième partie, par M. ANDRÉ THEURIET 5
LE PROGRAMME JACOBIN, par M. H. TAINE, de l'Académie française 43
ESQUISSES LITTÉRAIRES. — GEORGE ELIOT. — I. — L'AME ET LE TALENT, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 77
A TRAVERS L'APULIE ET LA LUCANIE. — NOTES DE VOYAGE. — I. — LA CAPITANATE, TERMOLI, FOGGIA, SIPONTO, MANFREDONIA, LUCERA, par M. FRANÇOIS LENORMANT, de l'Institut de France. 100
LE VANDALISME MODERNE EN ORIENT, par M. SALOMON REINACH. 132
LA CAMPANULE, par MISS THACKERAY 167
LA QUESTION DES PRINCES, par M. G. VALBERT 197
REVUE MUSICALE. — RICHARD WAGNER ET SON *Parsifal;* VERDI ET *Iago.* — L'OPÉRA-COMIQUE. — L'OPÉRA POPULAIRE. — L'ACADÉMIE NATIONALE DE MUSIQUE, par M. F. DE LAGENEVAIS. 209
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Mars.

MICHEL VERNEUIL, troisième partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 241
A TRAVERS L'APULIE ET LA LUCANIE. — NOTES DE VOYAGE. — II. — L'INTÉRIEUR DE LA POUILLE. — MELFI ET VENOSA, par M. FRANÇOIS LENORMANT, de l'Institut de France. 280
ESQUISSES LITTÉRAIRES. — GEORGE ELIOT. — II. — LES ŒUVRES ET LA DOCTRINE MORALE, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 305

La Jeunesse d'un enthousiaste. — Charles-Benoit Hase, par M. Michel BRÉAL, de l'Institut de France. 347
Les Postulats et les Symboles de la morale naturaliste, par M. Alfred FOUILLÉE 369
Un Manifeste de politique libérale, par M. Émile BEAUSSIRE, de l'Institut de France. 402
Le Cheval arabe en France. — La Jumenterie de Pompadour, par M. F. VIDALIN 430
Poésie. — Le Songe du grand veneur, par M. André LEMOYNE. 450
Revue dramatique. — Comédie-Française, *les Effrontés* de M. Émile Augier, par M. Louis GANDERAX. 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Avril.

La Première Campagne de Condé. — I. — Marches et Opérations, par M. le Duc D'AUMALE, de l'Académie française 481
La Charité privée a Paris. — I. — Les Petites-Sœurs des Pauvres, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française 515
Michel Verneuil, quatrième partie, par M. André THEURIET. 555
A travers l'Apulie et la Lucanie. — Notes de voyage. — III. — La Basilicate. — Acerenza, Pietragalla et Potenza, par M. François LENORMANT, de l'Institut de France.. 591
Les Origines et le Développement du rationalisme religieux aux États-Unis, par M. le comte GOBLET D'ALVIELLA 627
Le Paysan sous l'ancien régime, d'après des livres récens, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 601
L'Internat et la Vie de collège en France et en Angleterre, par M. G. VALBERT 681
Revue musicale. — *Henry VIII* a l'Opéra; la Symphonie et le Théatre; M. Saint-Saens, par M. F. DE LAGENEVAIS. 694
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Avril.

La Première Campagne de Condé. — II. — Rocroy, par M. le Duc D'AUMALE, de l'Académie française. 721
Essais de psychologie. — I. — L'Hérédité intellectuelle et morale, par M. E. CARO, de l'Académie française. 751
Michel Verneuil, dernière partie, par M. André THEURIET 788
La Vie et les Salaires a Paris, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE. 815
Le Théatre espagnol, d'après un livre récent, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie française. 868
Frédéric II et les Arts a la cour de Prusse, par M. Émile MICHEL. . . . 880
La Petite Angela, nouvelle tirée d'un roman italien, par M. MARC-MONNIER 925
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Typ. A. QUANTIN, rue Saint-Benoît, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0232